

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

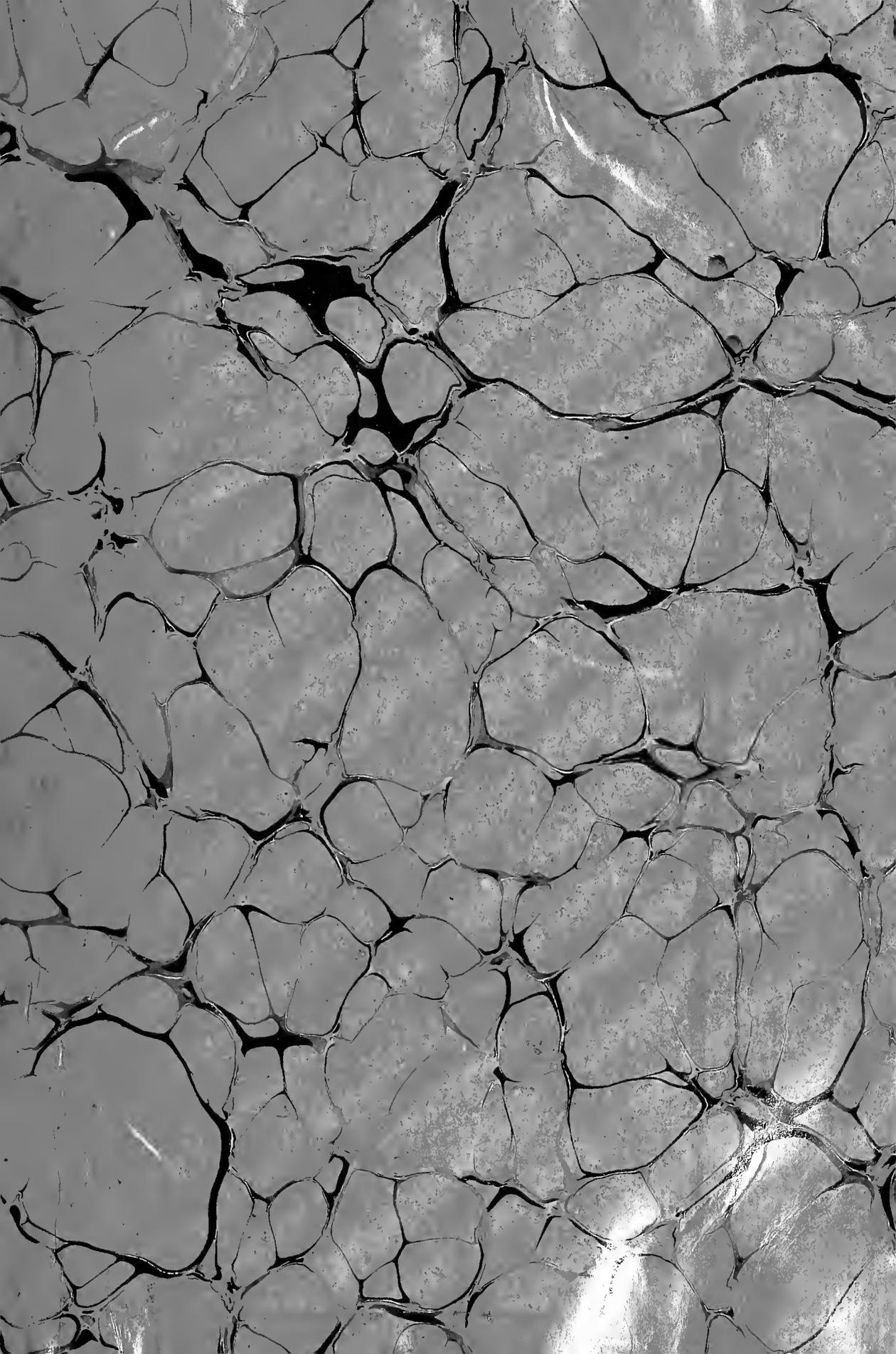
270
6329h

Index, v.2

BOOK 270.C329H INDEX v.2 c.1
CEILLIER # HISTOIRE GENERALE DES
AUTEURS SACRES ET



3 9153 00067968 0







Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

<http://www.archive.org/details/tablegnraled02ceil>

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES XIV VOLUMES

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

AUTEURS SACRÉS

ET ECCLÉSIASTIQUES

ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.

BX
880
.C4
1869
Inde
t.2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES XIV VOLUMES

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

AUTEURS SACRÉS ET ECCLÉSIASTIQUES

COMPOSÉE PAR

LE R. P. DOM REMY CEILLIER

Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hyulphe.

AVEC L'INDICATION DES PRINCIPAUX ARTICLES PARALLÈLES QUI SE TROUVENT
DANS L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,
DONNÉE PAR LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

Cette table rédigée par Laur.-Et. RONDET, auteur de la Table générale des matières qui termine l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury a été revue, corrigée et augmentée par M. l'abbé BAUZON, ancien directeur de grand séminaire, auteur de la nouvelle édition de Dom Ceillier.

TOME SECOND



PARIS

CHEZ LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1869



TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

DE L'HISTOIRE

DES

AUTEURS SACRÉS

ET ECCLÉSIASTIQUES

Les chiffres romains indiquent les tomes; les chiffres arabes, les pages, et lorsqu'on ne répète pas le chiffre romain, c'est que l'on continue d'indiquer le même tome. Les [] indiquent les additions faites par l'éditeur littéraire. On suivra communément dans chaque article l'ordre des pages, et même l'ordre des volumes.

I

IA—IBA

IA, ou JA, ou JE, femme de Julien, VIII, 86.

436. IBAS, évêque d'Édesse, étant prêtre de cette Église, désapprouve la conduite de Rabbula son évêque; succède à Rabbula; 447. est accusé d'être l'auteur des troubles entre les Orientaux et les Égyptiens. Il est justifié au concile d'Antioche, puis à celui de Tyr, X, 144. Jugement du concile de Béryte en sa faveur, 145. Il est condamné dans le faux concile d'Éphèse, 146. Le concile de Chalcedoine le rétablit, 146 et 147. Mort d'Ibas. Lettre d'Ibas à Maris, 147. — Ibas succède à Rabbula. Sa lettre à Maris dont il ne nous reste qu'un fragment. Reconnu orthodoxe au concile de Chalcedoine. Accusé de nestorianisme par saint Procle de Constantinople, VIII, 386. Le cinquième concile condamne sa lettre à Maris, 387. — Lettre que lui écrit Théodoret pour lui recommander Cyprien, évêque chassé d'Afrique par les Vandales, X, 67. Autre lettre pour l'affermir contre les persécutions de Dioscore, 76.

TAB. II.

IBE—ICÉ

Il est déposé dans le faux concile d'Éphèse, 679. Il est reconnu pour orthodoxe dans le concile de Chalcedoine, où il recouvre les honneurs de l'épiscopat, 694. — Il est justifié par Facundus, évêque d'Hermiane, XI, 290, 291. Sa lettre à Maris est discutée dans la sixième conférence du second concile général de Constantinople, 873. Anathématisé dans la huitième, 878.

IBELIN (Jean d'), comte de Jaffa et d'Ascalon. Sa collection des Assises de Jérusalem, XIII, 527.

IBÉRIE, femme de Ruricus depuis évêque de Limoges. Son épitaphe, X, 397. Époque de son mariage, 607.

IBÉRIENS, peuples voisins du Pont-Euxin. Leur conversion racontée par Socrate, VIII, 516; — et par Théodoret, X, 44 et 138.

ICARE, officier de l'empereur Théodose, IV, 636.

ICÉLIE, dame qui a fait célébrer la Purification de la sainte Vierge avec des cierges vers le milieu du v^e siècle, V, 60.

V. 1250.

V. 231. **ICONE**, ville de Lycaonie. Concile qui y fut tenu au sujet du baptême des hérétiques, II, 545. — Concile qui y fut tenu par saint Amphiloque, évêque de cette ville, IV, 605.

377. Saint Amphiloque archevêque de cette ville, V, 364 et suiv. Concile tenu en cette ville par saint Amphiloque. Lettre synodale de ce concile, 366. — Instruction sur la foi chrétienne dressée par Pierre de Blois pour le sultan d'Icone, XIV, 778.

ICONOCLASTES, hérétiques opposés au culte des images ; ils se servent de l'autorité d'une lettre de saint Nil après l'avoir troncquée et falsifiée, VIII, 223. — Ce que dit saint Jean Damascène dans son traité des Hérésies, XII, 70. Ses trois discours contre eux pour la défense des images, 73 et suiv. Analyse de ces discours, 74 et suiv. Invective contre les Iconoclastes, ouvrage d'un auteur inconnu ; d'après dom Ceillier, est l'œuvre de saint Jean Damascène, 88, 89. Édition donnée par le P. Combefis, 89. Notice sur cet écrit, 97. [Elle est reproduite au t. CIX de la *Patrologie grecque*.] Iconoclastes protégés par l'empereur Léon l'Arménien, 279. Écrits du patriarche saint Nicéphore contre leurs erreurs, 283 et suiv. [et 290 et suiv.] Les Iconoclastes tronquent et altèrent les ouvrages de saint Astère d'Amasée, 283. Les évêques catholiques refusent d'entrer en conférence avec eux dans le palais, 299. Écrits de saint Théodore Studite contre les Iconoclastes, 299 [et 301 et suiv.] Conduite que l'on doit tenir selon saint Théodore Studite à l'égard des catholiques qui avaient communiqué avec les Iconoclastes, 307, 308. A l'égard des Iconoclastes qui rentraient dans le sein de l'Église, 317. Zèle de saint Méthodius pour éteindre l'hérésie des Iconoclastes, 424. Iconoclastes réfutés par Photius, 726. Traité de Jean de Jérusalem contre les Iconoclastes, 797. [Ce traité est reproduit au t. CIX de la *Patrologie grecque*.] — Leurs commencements et leurs progrès, XIII, 619. Concile de Nicée où ils sont anathématisés, 619 et suiv. Canon qui supprime tous leurs écrits, 629. Iconoclastes anathématisés dans un concile de Constantinople sous le patriarche saint Nicéphore, 648, 649. Concile qu'ils y tiennent, 649. Autre concile de Constantinople où ils sont anathématisés, 671. Ils sont condamnés au quatrième concile de Constantinople, 707.

380. **IDACE**, évêque de Mérida, assiste au

concile de Saragosse, IV, 615. Il poursuit les Priscillianistes, 616. S'oppose à leur rétablissement, 640. — Idace poursuit les Priscillianistes, VI, 265.

IDACE CLARUS, différent d'Idace, évêque de Chiaves. Il n'est pas l'auteur des livres contre Varimade, X, 483. [Rondet dans sa table lui attribue à tort différentes actions qui regardent le suivant.]

IDACE, évêque de Chiaves. Sa naissance et ses voyages. Ses talents. Temps de son ordination. Ceux qui le font archevêque de Lugo se trompent. Il est député dans les Gaules pour obtenir d'Aëtius des secours contre les Suèves, X, 341. Ses liaisons avec Turribius, évêque d'Astorga, 341 et 342. Il fait des extraits des blasphèmes des Priscillianistes, 206. Turribius lui en envoie la réfutation, 340, 341 et 668. Ils envoient leurs procès-verbaux à Antonin de Mérida, 342. Les Manichéens sont poursuivis devant ces deux évêques, 667. Sa captivité. Temps de sa mort. Analyse de sa Chronique, qui est une continuation de celle de saint Jérôme, 342. Différentes éditions de cette Chronique, 342 et 343. [Autres éditions, 343.] Fastes consulaires qui sont aussi d'Idace. Abrégé de sa Chronique fait au temps de Charlemagne par un chronologiste français, qui l'a conduite jusqu'au règne de Justinien, 343. Cet Idace n'a point porté le surnom de Clarus ; les livres contre Varimade ne sont point de lui, 483. — Auteurs qui ont continué sa Chronique, XII, 130.

IDALIUS, évêque de Barcelone. Saint Julien de Tolède lui adresse ses livres des Prognostics, XI, 791. Lettre en réponse qu'il écrit à saint Julien. Autre lettre à Zuntfredus de Narbonne en lui envoyant les livres des Prognostics, 796.

IDDUAS, qu'on croit évêque de Smyrne, accusé et justifié, VIII, 253.

IDE (Sainte), femme d'Ecbert, duc des Saxons. Sa Vie écrite par Wilingus, moine de Werden en Westphalie. Histoire de ses miracles et de la translation de ses reliques, XIII, 66.

IDE, abbesse de Sainte-Cécile à Cologne, XIII, 231.

IDE, femme d'Eustache, comte de Boulogne, demande des reliques à Osmond, évêque d'Astorga, XIII, 524.

[**IDE** (la bienheureuse), mère de Godefroi de Bouillon. Vies de cette princesse, XIII, 526, n. 3.]

384.

V. 427.

431.

Après 468.

VII siècle.

V siècle.

X siècle.

V. 1059.

XI siècle.

IDI, ville d'Afrique près de laquelle l'abbé Félix et saint Fulgence établissent un monastère, XI, 3 et 4.

IDOLATRIE. Sentiment de saint Justin sur l'origine de l'idolâtrie, I, 440. [L'idolâtrie réfutée par saint Mélicon, 436 et suiv. — Idolâtrie réfutée par Tertullien dans son Apologétique, II, 24. Traité de Tertullien contre l'idolâtrie, 37 et suiv. Doctrine d'Origène sur l'idolâtrie, 244 et 246. Idolâtrie dont on soupçonnait les chrétiens, 518. Premier canon du concile d'Elvire, 603. Canons quarantième, quarante-unième de ce concile, 609. Canon cinquante-neuvième du même concile, 612. Canons premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, onzième du concile d'Ancyre, 636, 637, 638. — Lois de l'empereur Constantin contre l'idolâtrie, III, 145, 146. — Lois de Constance contre l'idolâtrie, VI, 342, 343. — Preuves de la résurrection de Jésus-Christ par la destruction de l'idolâtrie, III, 231. — Doctrine de saint Athanase, IV, 106, 107 et 191. Origine de l'idolâtrie et ses progrès, 106, 107. Vanité du culte des idoles, 107. Canon septième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 461. — Théophile, patriarche d'Alexandrie, contribue à la ruine des restes de l'idolâtrie, VII, 439. Témoignage de saint Jérôme sur les restes de l'idolâtrie, 700. Canon quizième du cinquième concile de Carthage, 735. — Canon d'un concile de Carthage, VIII, 536. Règlement du concile général de Carthage, 539. Il y avait encore des restes d'idolâtrie dans les Gaules au v^e siècle; ordonnance du second concile d'Arles au sujet des pratiques d'idolâtrie, 612, et X, 708. — Idolâtrie détruite en Égypte, X, 138, 139. Il y en restait encore des vestiges dans les campagnes au viii^e siècle, 325. — Saint Grégoire le Grand exhorte la reine Brunehaut à abolir les restes de l'idolâtrie qui subsistaient dans les états des rois Théodebert et Théodoric, XI, 513. Reste d'idolâtrie en Italie et en France, 586. Saint Éloi, évêque de Noyon, condamne les restes d'idolâtrie qui avaient cours dans son diocèse, 754. Canon vingtième du deuxième concile d'Orléans contre ceux qui retournent à l'idolâtrie, 848, 849. Pratiques de l'idolâtrie interdites par le quatrième concile d'Orléans, 861. Ordonnance du roi Childebert contre les restes d'idolâtrie, 883. Canon du deuxième concile

de Tours sur le même sujet, 889. Canons du concile d'Auxerre contre les restes du paganisme qui subsistaient encore dans les Gaules au vi^e siècle, 898. — Constitution du roi Childebert pour l'extirpation des restes de l'idolâtrie, 226. Canon du seizième concile de Tolède contre les restes de l'idolâtrie qui subsistaient encore en Espagne, 965. Voyez *Religions profanes et Idoles*.

IDOLES. Les idoles de Laban volées par Rachel; pourquoi, selon saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, V, 310. — Traité de la Vanité des idoles, ouvrage de saint Cyprien, II, 269 et suiv. Le concile de Jérusalem défend de manger de ce qui avait été offert aux idoles, 533. — Soins que les païens prenaient de leurs idoles, III, 16. — Le pape saint Damase s'oppose au culte des idoles, V, 17 et 20. — Les païens promenaient les idoles par les champs pour obtenir la pluie, VII, 474. Après la venue de Jésus-Christ les idoles ont été réduites au silence, 659. — Les évêques d'Afrique demandent l'abolition des idoles, VIII, 536 et 539. Elles avaient encore des adorateurs dans les Gaules au milieu du v^e siècle, 422. [Fragment sur les Origines des idoles par saint Martin de Dumes, 352.] — Idole à trois têtes trouvée à Stetin et envoyée au pape, XIV, 179.

IDOLIEN, nom que les chrétiens donnent à Julien l'Apostat, V, 357.

IDON, prêtre de Paderbon, écrit en partie l'Histoire de la translation de saint Liboire du Mans en son église. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. V, p. 666.)

IGNACE (Saint), disciple des apôtres, évêque d'Antioche et martyr, I, 362 et suiv. Histoire de sa vie. Son épiscopat. Il souhaite le martyre. Confesse Jésus-Christ devant Trajan, 362. Il est envoyé à Rome, 363. Il passe à Smyrne et voit saint Polycarpe, 363 et 392. Il y souffre le martyre. Lettres de saint Ignace, 363. A quelle occasion il les a écrites, 363 et 364. Précis de ces lettres par Eusèbe. Authenticité de ces lettres, 364. Usage que l'on en a fait dans les premiers siècles, 364 et 365. Ce n'est qu'au xvii^e siècle que l'on a commencé d'en contester l'authenticité; distinction à faire entre les véritables et celles qui sont supposées, 367. Réponse aux objections de Samuel Basnage, 367 et suiv. Les lettres de saint Ignace tirées du manuscrit de Florence sont entièrement conformes aux fragments

69.

107.

cités par les anciens. Le témoignage de saint Polycarpe ne suppose pas que saint Ignace lui ait écrit plusieurs lettres, 367. Le témoignage de saint Irénée est incontestable pour prouver l'authenticité de l'épître de saint Ignace aux Romains, 367 et 368. L'autorité que quelques anciens Pères ont donnée aux Sybilles ne rend pas leur témoignage récusable pour tous les autres faits, 368, 369. Eusèbe ne s'est pas appuyé sur le témoignage d'Origène au sujet de ces lettres, mais sur celui de saint Polycarpe et de saint Irénée. Le silence de quelques Pères du 1^{er} siècle n'est pas une preuve contre l'authenticité des lettres de saint Ignace, 369. Ce que le critique dit du style des lettres de saint Ignace se tourne en preuve parce qu'il s'y trouve beaucoup de convenance avec celui de saint Paul. Ce que le saint martyr dit à l'avantage des Romains n'est point incompatible avec le caractère d'un martyr et d'un disciple des apôtres. Les hérésies que ce saint docteur réfute ne sont pas moins anciennes que lui, 370. Ce que dit saint Ignace de l'étoile qui apparut aux Mages n'a rien de déraisonnable, 370 et 371. La prière que fit saint Ignace avant son supplice n'était point sans fondement, 371. Le terme de léopard dont se sert saint Ignace n'était pas inconnu de son temps comme le critique le prétend, 371 et 372. La distinction que saint Ignace fait entre les évêques et les prêtres n'était point inconnue à son siècle; et si les évêques y ont été appelés prêtres, jamais les simples prêtres n'y ont été appelés évêques, 378 et suiv. Nombre des lettres de saint Ignace, 374. Il est incontestable qu'il en a écrit une en particulier à saint Polycarpe, 374 et 375. Analyse de l'épître aux Éphésiens, 375, 376. Analyse de l'épître aux Magnésiens, 376. Analyse de l'épître aux Tralliens, 376 et 377. Analyse de l'épître aux Romains, 377. Analyse de l'épître aux Philadelphiens, 377 et 378. Analyse de l'épître aux Smyrniens, 378. Analyse de l'épître à saint Polycarpe, 378 et 379. Les lettres de saint Ignace ont été corrompues, 379, 380. En quel temps s'est faite cette altération, 380. Lettres faussement attribuées à saint Ignace, 380 et 381. Autres ouvrages supposés sous saint Ignace, 381. Ouvrage intitulé : Doctrine de saint Ignace, 381 et 382. [Découverte et publication de trois lettres de saint Ignace d'Antioche traduites en syriaque, 365. Po-

lémique au sujet des lettres de saint Ignace, 365 et 366. Traduction arménienne de treize lettres, 366. Sept lettres sont de saint Ignace, 366 et 367.] Jugement qu'on doit porter des lettres de saint Ignace, 382. Doctrine de saint Ignace sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ; sur la distinction des personnes divines et l'unité de leur nature, 382 et 383; sur l'Église et ses ministres, 383 et suiv.; sur le schisme; sur le Baptême, l'Eucharistie et le Mariage, 385; sur la foi des prophètes et l'intercession des saints, 385 et 386; sur les martyrs, 386; sur les hérétiques, 386, 387; sur l'autorité des Écritures, 387; sur le dimanche, sur les vertus. Édition latine des lettres interpolées de saint Ignace et de celles qui sont supposées, 387. Éditions grecques et latines de ces mêmes lettres, 387 et 388. Éditions allemandes et françaises. Éditions des véritables lettres de saint Ignace, 388. [Autres éditions et traductions récentes des lettres de saint Ignace, 388.] Autorité des Actes du martyre de saint Ignace. Éditions de ces Actes, 389. [Éditions et traductions récentes de ces Actes, 389. M. l'abbé Huot a donné une nouvelle traduction française des lettres de saint Ignace avec notice sur la vie du saint évêque et ses œuvres. Palmé, 1865, 1 vol. in-8°.] Liturgie attribuée à saint Ignace, 389. — Lettre de saint Ignace aux Éphésiens citée par Origène, II, 165. — Son panégyrique par saint Jean Chrysostôme, VII, 93. — Ce que disent de lui Socrate et Théodoret, X, 137. — Vers en son honneur attribués à André de Crète, XII, 58. — On conservait de ses reliques à Clairvaux, XIV, 486.

IGNACE, métropolitain de Nicée, d'abord diacre de la grande église de Constantinople. Il est auteur de la Vie du patriarche Taraise, dont il avait été disciple, et de celle de saint Nicéphore, successeur de Taraise. Suidas lui attribue quelques poèmes et plusieurs lettres dont il ne nous reste rien, XII, 324.

IGNACE (Saint), patriarche de Constantinople, succède à saint Méthodius. Il retranche de la communion Bardas, frère de l'impératrice Théodora. Bardas le rend suspect à l'empereur Michel; il est exilé. Photius élu à sa place prononce contre lui dans un concile une sentence de déposition et d'anathème. Conduite du pape saint Nicolas 1^{er} dans cette occasion, XII, 579. On fait com-

VIII
et IX siècles.

847.
859.

861.

paraître saint Ignace à un nouveau concile où il est déposé, 570. Le pape saint Nicolas I^{er} prend hautement sa défense; différentes lettres qu'il écrit à l'empereur Michel et au patriarche Photius, 570 et suiv. Lettre qu'il adresse à saint Ignace en particulier, 574. Saint Ignace est rétabli sur le siège de Constantinople; lettres du pape Adrien II à ce sujet, 589, 590 et 624. Lettre de reproche que lui écrit le pape sur ce qu'il avait consacré un évêque pour les Bulgares, 592. Sa mort, 625. Sa Vie écrite par David Nicéas, 736. — Concile qu'il tient, XIII, 686. Conciliabule où il est déposé, 689. Autre où Photius le fait condamner, 692. Autre concile où Photius le fait dégrader, 694. Il assiste au huitième concile général, 702. Sa mort, 722. Voyez *Concile de Constantinople*, XIII, 702 et suiv.

V. XI siècle. [IGNACE LE DIACRE. On a de cet écrivain, 1^o un drame sur la chute de notre premier père, d'après l'édition de Boissonade; 2^o des avis adressés à Paul son disciple, en vers; 3^o des iambes moraux selon les lettres de l'alphabet. Ces écrits sont reproduits au t. CXVII de la *Patrologie grecque*.]

IGNORANCE. Péchés d'ignorance; Dieu ne laisse pas de les punir rigoureusement, IV, 542. — L'ignorance affectée n'excuse pas, V, 419. — Doctrine de saint Augustin sur les péchés d'ignorance, IX, 513, 514. — Ignorance des prêtres; opuscule de saint Pierre Damien contre l'ignorance des prêtres de son temps, XIII, 316. Ignorance des chrétiens au x^e siècle, 743.

ILE-BARBE, monastère royal. Ce monastère n'existait pas encore au commencement du v^e siècle. Lettre concernant ce monastère attribuée faussement à saint Eucher de Lyon, VIII, 453. — Cette abbaye est rétablie par Leidrade, archevêque de Lyon, XII, 251. Ce fut à saint Benoît d'Aniane que Leidrade demanda des moines pour rétablir ce monastère, 258.

ILDEFONSE (Saint), archevêque de Tolède. Sa naissance, son éducation; il assiste au huitième concile de Tolède. Il succède à saint Eugène, archevêque de Tolède. Sa Vie écrite par deux auteurs différents, XI, 773. Ses écrits, 773 et suiv. Livre de la Virginité perpétuelle de la sainte Vierge, 773, 774. Un autre traité sur le même sujet que Feu-Ardent lui attribue n'est pas de lui. Livre de la Connaissance du Baptême, 774. Livre du Désert spirituel, 775. Les homélies im-

primées sous le nom de saint Ildefonse ne sont pas de lui, 775 et 776. Traité des Écrivains ecclésiastiques, 776. [Édition des œuvres de saint Ildefonse dans la *Patrologie*, 776.] Éloge qu'il fait de saint Grégoire le Grand, 441. — Sa Vie écrite par Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai, XIV, 412.

ILLIDIUS ou ALLYRE (Saint), évêque de Clermont. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 380.

ILLYRICUS (Mathias Flaccius). Voyez *Flaccius*.

ILLYRIE. Concile qui y fut tenu touchant la foi de la Trinité, IV, 602, 603. — Lettre du pape saint Célestin aux évêques d'Illyrie, VIII, 127, 128. Les évêques et métropolitains de cette province soumis à l'évêque de Thessalonique, 250. Lettre du pape Sixte III à ce sujet, 252 et suiv. — Les Églises d'Illyrie soumises à la métropole de Thessalonique, X, 202. Lettre du pape saint Léon aux métropolitains d'Illyrie, 202 et 206. Lettre circulaire du pape saint Grégoire aux évêques d'Illyrie au sujet des évêques chassés de leur siège, XI, 484.

IMADE, évêque de Paderborn. Lettre que lui écrit Théoduin, évêque de Liège, XIII, 274.

IMAGES PROFANES des empereurs révérees par les peuples, III, 401, et V, 118, n. 1. — On ne mettait pas d'images profanes sur les autels, V, 137. — Images de l'empereur Théodose brisées à Antioche, VII, 58.

IMAGE de Dieu dans l'homme; elle n'est pas entièrement effacée dans les infidèles, IX, 430. — L'homme image de Dieu et la femme image de l'homme, VIII, 491.

IMAGES SAINTES. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 601. — Témoignages de Tertullien, II, 81; d'Origène, 245. Doctrine de Piérius, prêtre d'Alexandrie, sur les images, 463. Canon huitième du faux concile d'Antioche, 535. Canon trente-sixième du concile d'Elvire, 608. — Lettre d'Eusèbe de Césarée à Constantia au sujet des images, III, 250, 251. [Dom Pitra l'a publiée en grec, 251, 252.] Images du bon Pasteur et de Daniel mises sur les fontaines de Constantinople par Constantin, 126. [Image du Sauveur conservée à Édesse. Images soutenues comme légitimes par Macaire Magnès, 155.] — Leur culte établi dans une lettre attribuée à saint Basile, IV, 488. — Images des combats des martyrs dans les oratoires

868.

869.

871.

878.

375.
V.-426.

435.

437.

445.

590.

653.

657 ou 658.

domestiques, VI, 69. Images dans les églises d'après saint Grégoire de Nysse, 252. Saint Astère, évêque d'Amasée, s'élève contre les abus des images, 292. Description du tableau qui représentait le martyr de sainte Euphémie, 303. L'hémorroïse dresse une statue à Jésus-Christ, 308. [Voyez aussi III, 155 et 258.] Image déchirée par saint Épiphanie, 378. Usage des images dans les églises reçu en Orient et en Occident, 422. — Témoignage de saint Nil, solitaire du Sinai, VIII, 228. — Image de la Croix et des saints; témoignages de saint Augustin, IX, 789, 790. Ce que dit Théodoret du respect que l'on doit aux images des saints, X, 135. — C'était l'usage aux v^e et vi^e siècles en Orient et en Occident de mettre des images dans les églises, XI, 348; et jusqu'au près des autels, 888. L'image du Sauveur percée par un Juif avec un dard rend du sang, 373 et 347, 348. Images de la sainte Vierge et des saints placées dans les églises suivant le témoignage de saint Grégoire de Tours, 387, 388. L'image de saint Théodore, martyr, percée d'une flèche rend du sang, 387 et 609. Saint Grégoire fait ôter d'une synagogue des Juifs une image de la sainte Vierge et une croix qui y avaient été mises par un juif converti, 513. Images devenues un objet de superstition brisées par Sérénus, évêque de Marseille; lettres que lui écrit le pape saint Grégoire à ce sujet, 517. Le culte des images autorisé par l'Ancien Testament; discours de Léonce, évêque de Naples en Chypre, 663, 664. Miracles opérés par les images et par les reliques, 664, 665. Discours sur les images attribué à saint Siméon Stylite le Jeune, 675. Histoire d'un solitaire qui avait dans sa cellule une image de la sainte Vierge qui portait Jésus-Christ entre ses bras, 701. Doctrine de Jean, évêque de Thessalonique, sur les images, 787. Histoire de deux hommes de la lie du peuple qui furent punis miraculeusement pour avoir insulté l'image de la sainte Vierge, 802. Le culte des images était rejeté par les Jacobites; ils n'adoraient que la croix, 809. Images sur les autels, 888. — Doctrine du Vénérable Bède sur les images, XII, 17, 18. Il est permis aux chrétiens de peindre Jésus-Christ attaché à la croix et de placer d'autres images dans les églises, 18. L'empereur Léon l'Isaurien se déclare ouvertement contre le culte des images; le patriarche Germain lui résiste, 37. Lettres de ce patriarche

où le culte des images est vengé, 37 et suiv. Miracles par les images, 38, 39, 323. Explication du précepte de ne point faire d'images, 38, 74, 75, 77. Doctrine du pape saint Grégoire II. Images des Grecs en plate peinture, 39. [Écrit d'André de Crète sur la vénération due aux images, 59.] Doctrine d'Anastase, abbé du monastère de Saint-Euthymius, 60. Zèle de saint Jean Damascène pour la défense des saintes images, 60 et suiv. Trois discours de saint Jean Damascène pour défendre le culte des saintes images contre les Iconoclastes, 73 et suiv. L'honneur qu'on rend à une image se rapporte à celui que l'image représente, 75. Autorité des Pères en faveur du culte des images, 76. Doctrine de saint Jean Damascène sur le culte des images, 96. La lettre à Constantin Cabalin sur les images n'est point de saint Jean Damascène. Celle à l'empereur Théophile n'est pas non plus de lui, 84. Il y aurait de la folie à vouloir faire l'image de Dieu, 96. Doctrine d'un anonyme ou plutôt de saint Jean Damascène qui a écrit contre les Iconoclastes, 88, 89. Doctrine sur le culte des images établie dans un écrit où le pape Adrien I^{er} réfute les livres Carolins, 137, 138. [Un auteur anonyme prend la défense du culte des images, 152. Saint Taraise, patriarche de Constantinople, en fait autant, 155.] Doctrine de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 283 et suiv. [et 290 et suiv.] Jésus-Christ envoie son image à Abgar, roi d'Édesse, selon saint Théodore Studite, 299. Doctrine de saint Théodore Studite, 299 [et 301, 302]; d'Étienne de Byzance, 322. Écrits de Théodemir, abbé de Psalmodi, sur le culte des images, 325, 326. Écrits de Dungal, reclus, 326 et suiv. Conférence tenue à Paris en 825 touchant les images, 327. Faux zèle de Claude de Turin contre le culte des images, 351. Lettre de Christofle, patriarche d'Alexandrie, souscrite d'un grand nombre d'évêques et de clercs en faveur du culte des saintes images, 362, 363. Abus qui s'étaient établis dans le culte des images, 372. Traité d'Agobard, archevêque de Lyon, sur le culte des images, 372. Louis le Débonnaire fait examiner la question des images, 381, 382. Traité des images contre Claude de Turin, ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, 392, 393. [Lettre du pape Eugène II sur le culte des images, 404.] Analyse de ce traité, 404 et suiv. Sentiment de Walafride Strabon

sur le culte des images, 412. Le pape Nicolas prouve l'usage des images par des usages de l'Ancien Testament et par la tradition de l'Église, 569. Traité d'Hincmar de Reims sur les images et le culte qu'on doit leur rendre, 688. Image de Jésus-Christ crucifié qui jetait des larmes, 794. Image miraculeuse de Jésus-Christ conservée à Édesse, 811 et 812. Discours de l'empereur Constantin Porphyrogénète sur la translation de cette image d'Édesse à Constantinople, 812. Ce discours est véritablement de Constantin Porphyrogénète; éditions qu'on en a faites, 812. Image de Jésus-Christ représenté sous la forme d'un agneau, 963. — Le culte des saintes images défendu contre le mépris des Manichéens, XIII, 162. Benoît VIII fait mettre à mort des Juifs pour avoir déshonoré une image du crucifix, 190. Homélie de Michel Cerularius pour le jour de la fête du rétablissement des images, 225. Poésies de Jean le Géomètre sur les images, 232. Opuscule de saint Pierre Damien intitulé : Des Images des princes des apôtres, 318. Conciles tenus pour autoriser l'usage de l'Église dans le culte des images, 606 et suiv. Les images en relief; elles n'ont été admises que tard dans l'Église, 618 et 627. Quoiqu'elle ne l'ait pas exigé dans les commencements, elle l'a toujours approuvé. On convient que le culte des images est du nombre des choses qui ne sont point absolument nécessaires au salut, mais il est très-utile, 618. Les Iconoclastes se déclarent contre ce culte, 619. Histoire du second concile général de Nicée, où les Iconoclastes sont anathématisés et le culte des images justifié comme une pratique orthodoxe, 619 et suiv. Doctrine de l'Église de France sur le culte des images, 628 et 631. Concile de Paris sur les images, 657 et suiv. Décisions de ce concile, 658, 659. Le culte des images est rétabli, 671. Décret du quatrième concile général de Constantinople, 707, 708. (Voyez *Iconoclastes*.)

[IMAGE DU MONDE, ouvrage d'Honoré d'Autun. Il est divisé en trois livres. Analyse de cet écrit. Éditions qu'on en a faites. Il a été traduit en italien, XIV, 298.]

IMAGINATION, objet d'une lettre de saint Augustin, IX, 66, 67.

IMBÉTAUSE, évêque de Reims au concile d'Arles, II, 629.

IMMA, femme d'Éginhard, n'était point fille de Charlemagne comme quelques-uns

l'ont cru, XII, 353. Lettre d'Éginhard qui lui est adressée, 356.

IMMENSITÉ DU FILS DE DIEU, sujet du second livre de saint Fulgence adressé à Trasamond, XI, 20 et suiv. Discours d'Anastase, patriarche d'Antioche, sur l'immensité de Dieu, 361.

IMMERSION. Lettre de saint Martin de Dume sur les trois immersions du baptême, XI, 351.

IMMODESTIE dans les églises. Discours du pape Étienne V sur ce sujet, XII, 653.

IMMON, abbé de Gorze, puis de Reichenan, est obligé de quitter cette dernière abbaye à cause de sa trop grande sévérité qui faisait désertier les moines. Il est remplacé par Bernon, XIII, 124.

IMMORTALE. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *immortale* et *perpetuum*, XII, 178.

IMMORTALITÉ de l'âme. Voyez *Ame*.

IMMUABLE, titre que Théodoret a donné au premier dialogue de son Éraniste; il y prouve que le Verbe en se faisant chair n'a pas été changé, X, 80, 81.

IMMUNITÉS des clercs. Rescrits et lois de l'empereur Constantin pour l'immunité des clercs, III, 143, 144. — Témoignage de saint Athanase, IV, 222. Témoignage de saint Basile le Grand, 528. — Lois de l'empereur Constance à ce sujet, VI, 340, 341. Autres lois du même prince au même sujet, 341. Lois pour les privilèges des clercs de Rome. Deux lois du même prince pour les immunités des clercs. Deux lois touchant ces immunités, 343. Lois de Valentinien I^{er} au sujet de ces immunités, 356. Loi de Gratien sur ce sujet, 360. Autre loi du même prince sur ce sujet, 360 et 361. Loi de Valentinien II à ce sujet, 363. Loi de Théodose à ce sujet. Loi du même prince pour les immunités des évêques, 366. — Saint Jean Chrysostôme maintient les immunités de l'Église contre les entreprises d'Eutrope, VII, 3. Canon troisième dans la lettre du pape saint Innocent à Félix, évêque de Nocéra, 525. Canon quinzième du second concile de Carthage, 721. — Capitulaire des lois impériales pour l'immunité des clercs rédigé par le pape saint Grégoire le Grand, XI, 532. [Extrait d'un opuscule d'Anastase le Sinaïte sur l'immunité ecclésiastique, 610.] — Immunité des églises et des monastères; règlement du concile de Bechancele à ce sujet, XII, 966. — Immunité des

églises soutenue par saint Odon, archevêque de Cantorbéry, XIII, 60. Discours d'Athélard, évêque de Rochester, sur les immunités ecclésiastiques, 636. — Canon du concile de Latran qui concerne les immunités ecclésiastiques, XIV, 1168.

IMPANATEURS, disciples de Bérenger; leur sentiment, XIII, 173. Ce nom leur fut donné par Guitmond, évêque d'Averse, 520. Ils sont réfutés par lui, 520 et 521. — En quoi consiste leur erreur, XIV, 379. Réfutation qu'en fait Alger, 379 et 380.

IMPASSIBILITÉ. [Doctrine de Didyme l'Aveugle sur l'impassibilité, V, 624.] — Traité de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'impassibilité, écrit perdu, VIII, 324.

IMPASSIBLE, titre que Théodoret a donné au troisième dialogue de son Éraniste; il y prouve que la divinité est impassible, X, 81, 82.

IMPECCABILITÉ de Jésus-Christ. Divers sentiments des théologiens, XIV, 394.

IMPÉNITENCE FINALE. Doctrine de saint Cyprien, II, 272 et n. 1.

IMPÉRIAL, italien de Naples condamné pour avoir avancé que sainte Anne avait été mère sans cesser d'être vierge, VI, 493, n. 2.

445.

IMPORTUNUS, fait évêque de Besançon à la place de Quélidoine, VIII, 437. Est chassé, 438.

IMPOSITION des mains employée dans la réconciliation des pénitents et dans l'administration du sacrement de Confirmation, II, 334; dans l'Ordination des prêtres, 593; dans celle des diacres et dans la bénédiction des diaconesses; dans l'Ordination des sous-diacres, 593; et des lecteurs, 594; dans la Consécration des évêques, 622. — Différente de celle de la Confirmation et de la Pénitence, X, 201.

IMPOTS. Tarif des impôts et des monnaies rectifié par l'empereur Alexis Comnène, XIV, 143.

IMPUDICITÉ. Traité de saint Éphrem contre les impudiques, VI, 18, 19. Discours de saint Éphrem contre le vice de l'impureté, 19. — Il n'arrive presque jamais que l'impudicité soit suivie d'une véritable pénitence, XIV, 384.

IMPUISANCE, vice du corps; motif suffisant pour dissoudre le mariage, XIII, 84.

IMPURETÉ. Canon trente-unième du concile d'Elvire touchant l'impureté commise après le Baptême, II, 608. — Saint Amon,

solitaire de Nitrie, consulte saint Athanase sur les impuretés involontaires, IV, 314. Les impuretés qui arrivent naturellement et contre notre volonté doivent-elles empêcher la communion de l'Eucharistie, 406. — Règle de Timothée, archevêque d'Alexandrie, touchant les illusions nocturnes, V, 94. — Loi de l'empereur Théodose contre ceux qui sont convaincus du crime d'impureté, VI, 370. — Quatre sermons de saint Césaire, évêque d'Arles, contre ce vice, XI, 142. Ceux qui avaient commis des péchés d'impureté étaient retranchés de la communion pendant plusieurs années, 648. Les évêques, les prêtres, les diacres qui sont tombés dans des péchés d'impureté doivent être déposés sans espérance d'être rétablis, 714 et 749. Celui qui a commis un péché d'impureté avant son ordination ne doit point être ordonné, 714. — Pénitences imposées aux clercs, aux moines et aux religieuses coupables d'impureté, XIII, 228. — Moyens de combattre les tentations d'impureté prescrits par Hildebert, évêque du Mans, XIV, 210.

INACHIUS. Lettre que lui écrit Firmus, évêque de Césarée en Cappadoce et sa réponse, X, 152.

INCARNATION DU VERBE. [Doctrine de saint Clément, pape, I, 353, 354.] Doctrine de saint Justin, 437, 438; de saint Méliton, [453 et suiv.] 460; de saint Irénée, 508 et 515; de Clément d'Alexandrie, 594; de saint Hippolyte, 625, 626, 628, 633, 639, 640; — de Tertullien, II, 71; d'Origène, 184; de saint Cyprien, 351; — de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 67 et 69, 70; d'Eusèbe de Césarée dans sa Démonstration évangélique, 191 et suiv. État de la nature humaine avant l'Incarnation. Pourquoi le Fils de Dieu s'est fait homme. Distinction des deux natures en Jésus-Christ, 192. En quel sens le nom de Christ ou d'Oint convient à Jésus-Christ, 192 et 193. Témoignages des prophètes touchant la génération et la divinité du Fils. Distinction du Père et du Fils. C'est le Fils qui a apparu aux prophètes, 193. Prophéties touchant la venue du Messie. Explication de la prophétie de Jacob, 194. Explication des soixante-dix semaines de Daniel, 194 et 195. Accomplissement de quelques autres prophéties en la personne de Jésus-Christ, 195. Doctrine d'Eusèbe de Césarée en d'autres endroits, 282 et suiv. [260 et suiv.] — Explication de quelques endroits

difficiles de saint Hilaire sur l'Incarnation, IV, 81 et suiv. Discours de saint Athanase sur l'Incarnation, 107, 108. Traité de saint Athanase sur l'incarnation, 140, 141. Traité de l'Incarnation du Verbe de Dieu, ouvrage contesté de saint Athanase, 172 et suiv. Lettre touchant l'Incarnation du Verbe attribuée à saint Athanase, 175. Doctrine de saint Athanase sur l'Incarnation du Fils de Dieu, 205 et suiv. Doctrine du concile d'Alexandrie, 591. Doctrine de saint Basile le Grand, 510 et suiv. Erreurs d'Apollinaire sur l'Incarnation, 605, 606. — Profession de foi proposée par le pape Damase sur le mystère de l'Incarnation, V, 16. Doctrine de saint Optat, 127, 128; de saint Grégoire de Nazianze, 318 et suiv. Livre de l'Incarnation, ouvrage de saint Ambroise, 477 et suiv. Doctrine de saint Ambroise sur le mystère de l'Incarnation, 536, 537; sur la distinction des deux natures et l'unité de personne en Jésus-Christ, 537 et suiv.; sur la communication des idiomes et les deux volontés en Jésus-Christ, 539 et suiv. [Doctrine de Didyme sur l'Incarnation, 629.] — Doctrine de saint Éphrem, VI, 56, [465 et suiv., 477 et suiv., 483, 484]; de saint Grégoire de Nysse, 232 et suiv.; de saint Pierre d'Alexandrie, 277; d'Isaac, juif converti, 290; de Paulin, évêque d'Antioche, 315, 316. [Traités de saint Zénon de Verceil sur l'Incarnation du Fils de Dieu, 374. Fragments du philosophe Eudoxe sur l'Incarnation, 333.] Doctrine de saint Épiphane, 429, 430. — Doctrine de l'auteur de la lettre à Césaire attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 140. Homélie sur ce mystère faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 259. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, 375 et suiv.; de saint Jérôme, 622. — Traité de la Foi, de la sainte Trinité et de l'Incarnation attribué à Isaac, disciple de saint Éphrem, VIII, 1. Doctrine d'Atticus, archevêque de Constantinople, 15; de Synésius, archevêque de Ptolémaïde, 32; de saint Gaudence, 42; de saint Paulin, évêque de Nole, 75 et 90; du poète Prudence, 102 et suiv. Sept livres de l'Incarnation, ouvrage de Cassien, abbé de Marseille, contre Nestorius, 193 et suiv. Doctrine de saint Nil, solitaire de Sinai, 225. Deux dialogues de saint Cyrille d'Alexandrie sur le mystère de l'Incarnation, 274 et suiv. Scholies du même saint sur le même sujet, 277, 278. Homélies du même sur le même

sujet, 279. Autre homélie, 280. Les cinq livres de saint Cyrille contre Nestorius, 306 et suiv. Autre livre sur le même mystère qui est perdu, 325. Doctrine de saint Cyrille sur l'Incarnation, 329. [Troisième traité de l'Incarnation, 356 et suiv. Dialogue avec Nestorius, 359. Homélie du même sur l'Incarnation, 365.] Livre de Nestorius sur l'Incarnation; idée de cet ouvrage, 373. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur l'Incarnation, 383] Quelques anciens regardent le tome de saint Procle aux Arméniens comme ce qu'on a de plus exact et de mieux travaillé sur l'Incarnation, 404. Analyse de cet ouvrage, 404 et suiv. Discours attribué à saint Procle sur l'Incarnation et qui n'est point de lui, 410, 411. Autre discours sur le même sujet qui est véritablement de lui, 411. [Sermon sur le dogme de l'Incarnation par saint Procle, 415. Doctrine contenue dans ce sermon, 415 et 416.] Homélie de saint Euchère de Lyon sur l'Incarnation, 453, 454. Marius Mercator défenseur de ce mystère, 504 et suiv. — Saint Augustin parle de l'Incarnation dans son livre de la Religion, IX, 62 et suiv.; dans sa lettre à Volusien, 121; dans sa lettre à Évodius, 143; dans sa lettre aux habitants de Madaure, 184. Traité contre les Juifs ou discours sur l'Incarnation, ouvrage de saint Augustin, 332. Saint Augustin traite de ce mystère dans le quatrième livre de son traité sur la Trinité, 363. Deux livres de l'Incarnation faussement attribués à saint Augustin, 370. Doctrine de saint Augustin, 642 et suiv. Conduite de Dieu dans ce mystère, 642. Divinité et humanité de Jésus-Christ, 644. Les deux natures en Jésus-Christ ne font qu'une seule personne, 645 et suiv. [Sermon de saint Augustin sur l'Incarnation. Autre du même sur le même sujet, 836. Autre du même sur l'Incarnation, la Passion et la Résurrection, 841.] — Pensées de saint Pierre Chrysologue sur l'Incarnation, X, 10 et 11. Détail des différentes hérésies sur ce mystère, 72. Instructions que Théodoret donne à l'évêque Timothée sur le mystère de l'Incarnation, 75, 76. Voyez l'*Éraniste*, 80 et suiv. L'Incarnation est une suite nécessaire de la Providence, 94. Pourquoi l'Incarnation a été différée si longtemps, 94 et suiv. Traité de Théodoret sur la divine Incarnation; il n'est pas venu jusqu'à nous, 107. Erreurs de divers hérétiques sur l'Incarnation, 114. Erreurs qu'on a faussement attribuées à

Théodoret, 114 et suiv. Motifs de l'Incarnation selon le même Père, 117. Sermons du pape saint Léon sur l'Incarnation, 181 et suiv. Doctrine du pape saint Léon sur l'Incarnation et sur la distinction des natures et des volontés en l'unité de personne, 253 et suiv. Doctrine de saint Maxime de Turin, 324. Doctrine de Mammert Claudien sur l'Incarnation, 349. Erreur du diacre Gratus réfutée par Fauste de Riez, 422. Doctrine de Vigile de Tapse, 472 et suiv.; du pape saint Gélase, 493. Traité du pape saint Gélase contre Eutychès et Nestorius sur l'Incarnation, 508. Doctrine du pape Anastase, 519 et suiv. Deux lettres de saint Avit sur l'Incarnation contre Nestorius et Eutychès, 555, 556. Doctrine des moines de Scythie, 626 et suiv.; de saint Jacques, évêque de Batna, 640. — Doctrine de saint Fulgence, évêque de Ruspe, sur ce mystère, XI, 20 et suiv., 22 et suiv., 32 et suiv., 34, 39, 40, 45 et suiv., 51, 52, 63, 64; de Ferrand, diacre de Carthage, 88, 89, 91, 92; de l'empereur Justinien, 116, 117; de saint Césaire d'Arles, 136 et 144; de Procope de Gaze, 178. Traité de Jobius, moine d'Orient, sur l'Incarnation; fragments qui nous restent de cet ouvrage, 181 et suiv. Doctrine de Timothée d'Alexandrie, 190; de Cassiodore, 245 et suiv.; de Facundus, 288; de Théodore de Mopsueste, 292; de Rusticus, diacre de l'Église romaine, 300, 301; du pape Pélagie I^{er}, 332. Discours de saint Anastase, patriarche d'Antioche, sur l'Incarnation, 361, 362. Doctrine de saint Grégoire de Tours, 387; de saint Fortunat, évêque de Poitiers, 408. Profession de foi du pape saint Grégoire sur l'Incarnation, 557. Doctrine de ce saint pape, sur ce mystère, 557 et 558, 559. Discours de saint Euloge d'Alexandrie sur l'Incarnation contre Nestorius et Eutychès, 590, 591. Ouvrage d'Anastase Sinaïte contre les Eutychiens et les Sévériens, 596 et suiv. Doctrine de Léonce, évêque de Neapolis en Cypré, 665, 666; de Léonce de Byzance, avocat et ensuite moine, 667, 668. Traité de Léonce de Byzance sur l'Incarnation, contre les Eutychiens et les Nestoriens ou Sévériens, 671. Doctrine de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, 703 [et 707.] Discours dogmatique de Théodore, abbé de Rhaïte, sur l'Incarnation, 787. — Homélie de saint Boniface de Mayence sur l'Incarnation du Fils de Dieu et sur la réparation du genre humain, XII,

54. Doctrine de saint Jean Damascène sur l'Incarnation, 72, 73; de saint Paulin d'Aquilée, 158, 161, 162; d'Alcuin, 175, 176, 178 et suiv. Erreur d'Élipand, 215. Doctrine de Béatus et d'Eihérius, 215 et suiv.; de Charlemagne, 244; de saint Benoît d'Aniane, 261; de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 285. [Pièce de vers sur l'Incarnation par Jean Scot, 609.] Opuscules de Théodore Aboucara sur l'Incarnation, 625 et suiv. Doctrine de Photius, 725. Raisons de l'Incarnation selon Photius, 732. Doctrine du pape saint Agathon, 942 et suiv. Doctrine des évêques du quatorzième concile de Tolède. Le pape Benoît II trouve dans leur confession de foi des expressions peu correctes. Les évêques d'Espagne tâchent de les justifier, 958. — Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur l'Incarnation de Notre-Seigneur, XIII, 155, 156. Le pape saint Léon IX datait ses bulles et ses lettres de l'an de l'Incarnation, et plusieurs de ses successeurs l'ont imité, 203. Traité de Michel Psellus sur les causes de l'Incarnation du Verbe, 337. Livre d'Alphane, archevêque de Salerne, sur le mystère de l'Incarnation, 493. Traité de saint Brunon de Segni sur ce mystère, 501. Livre de Thierrî, moine de Saint-Mathias à Trèves sur l'Incarnation, 561. Traité de saint Anselme, de la Trinité et de l'Incarnation, XIV, 11, 12. Deux livres du même : Pourquoi Dieu s'est fait homme, 14, 15. Traité du même, de la Conception virginale et du péché originel, 15, 16. Doctrine de saint Anselme sur l'Incarnation, 39. Dialogue du bienheureux Odon, évêque de Cambrai, sur l'Incarnation du Verbe et la rédemption du genre humain, 75, 76. Lettre dans laquelle Zonare donne les raisons pourquoi le Verbe s'est incarné dans les derniers temps, 157. Traité de l'Incarnation contre les Juifs, ouvrage de Guibert, abbé de Nogent, 196. Doctrine du Vénéralble Hildebert du Mans sur l'Incarnation, 215. De l'Incarnation du Seigneur, titre que Rupert, abbé de Tuy, a donné à son commentaire sur le Cantique des Cantiques, 282. [Jésus-Christ se serait-il incarné si l'homme n'eût pas péché? Réponse affirmative d'Honoré d'Autun, 301.] Dispute sur l'Incarnation du Verbe attribuée à Hugues de Saint-Victor, 354, 355. Doctrine de Robert Pullus, 394. Traité de l'Incarnation, ouvrage d'Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai, 412. Doctrine de saint Bernard, 465. Les anges ont-ils

connu le mystère de l'Incarnation avant son accomplissement, 480. Doctrine de Pierre Lombard sur le mystère de l'Incarnation 360, 561. Les façons de parler de ce mystère usitées parmi les scholastiques combattues par Géroch, prévôt de Reichersperg, 629. Lettre de Gauthier de Mortagne sur l'Incarnation du Verbe, 660. Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur le mystère de l'Incarnation, 687. [Livre de l'Incarnation du Verbe, par Richard, prieur de Saint-Victor, 703. [Prose d'Alain de Lille sur l'Incarnation du Verbe, 869, 870.] Doctrine du pape Innocent III sur l'Incarnation, 1012. Traité des Causes de l'Incarnation, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1024.

INCENDIAIRES. Peine qui leur est imposée, XII, 228. — Lettre d'Yves de Chartres au sujet d'un incendiaire, XIII, 113. Autre lettre sur le même sujet, 116. Canon du concile de Clermont contre les incendiaires, 1110.

INCENDIE auquel on oppose le cierge béni du samedi-saint, XIII, 69.

INCESTE. Canon soixante-sixième du concile d'Elvire, II, 613. Canon vingt-quatrième du concile d'Ancyre, 640. — Canons soixante-septième, soixante-quinzième, soixante-seizième, soixante-dix-neuvième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 473. — Canon quatrième, attribué à Théophile d'Alexandrie, VII, 447. — Canon neuvième du concile de Rome sous le pape saint Innocent; canon onzième du même concile, VIII, 546. — Disposition d'un concile de Lyon sur ce crime, XI, 817, 818. Canon du concile de Lérida, 825. — Peines imposées pour les incestes par le concile de Metz, XIII, 615.

INCIRCONSCRIT. Voyez *Immensité de Dieu*.

[INCONSTANCE. De l'Inconstance de l'esprit humain, sermon de saint Éphrem, VI, 497.]

INCONTINENCE. Décrétale du pape saint Sirice sur l'incontinence des clercs, VI, 101, 102. — Canon seizième du concile de Tolède sur l'incontinence; canon dix-neuvième du même concile, VII, 741. — Canons unième et deuxième du concile de Rome sous le pape saint Innocent sur l'incontinence des vierges, VIII, 544, 545. — Lettre d'Atton de Verceil sur l'incontinence des clercs, XII, 825, 826. — Différentes tentatives inutiles pour la détruire en Allemagne, XIII, 354, 355. Divers opuscules de saint Pierre Da-

mien contre ce désordre, 311 et suiv. Décret d'un concile de Rome contre l'incontinence des clercs, 354. — [De l'Incontinence des prêtres, ouvrage d'Honoré d'Autun; on ne sait s'il existe encore, XIV, 301.] Voyez *Continence*.

INCORPOREL. Opuscule sur l'incorporel, attribué à Eusèbe de Césarée, III, 233, 234.

INCORRUPTIBLE. L'homme a été créé incorruptible; ce n'est que par le péché qu'il est devenu sujet à la mort, XIV, 642.

INCORRUPTIBLES. Hérétiques qui enseignaient que le corps de Jésus-Christ avait toujours été incorruptible; lettre de saint Nicétius de Trèves à l'empereur Justinien pour le retirer de l'erreur des incorruptibles, XI, 204. La curiosité de cet empereur l'avait fait tomber dans cette erreur, 263. Il publie un édit pour la défense de cette erreur, 353. Julien d'Halicarnasse est réputé le chef de cette secte, 344. Eutychius, patriarche de Constantinople, résiste à leur erreur; Jean le scholastique y cède, 353. Écrit d'Anastase d'Antioche contre ces hérétiques, 363. Leurs erreurs réfutées par saint Euloge d'Alexandrie, 590; par Anastase Sinaïte, 597 et suiv. Leur erreur réfutée par Léonce de Bysance, 669.

INDALÈCE (Saint). Translation de ses reliques au monastère de la Penna; Histoire de cette translation écrite par le moine Hebrethme, XIII, 346.

INDE, monastère à deux lieues d'Aix-la-Chapelle; sa fondation, XII, 258. Lettre circulaire des moines d'Inde sur la mort de saint Benoît d'Aniane, 260.

INDICIE, vierge de Vérone. Son histoire, sujet des deux lettres de saint Ambroise à Syagrius, évêque de Vérone, V, 481, 482.

INDICOPLEUSTE, surnom donné à Cosme d'Égypte à cause de ses voyages, XI, 186.

INDICTION. Son origine, III, 122. — Saint Grégoire le Grand est le premier des papes qui se soit servi de la date de l'indiction dans ses lettres, XI, 479, 480.

INDIENS. Leur conversion, racontée par Théodoret, X, 44 et 138. — Erreur que Philostorge leur attribue, VIII, 511.

INDIGENCE des clercs. Cinquante-neuvième canon apostolique, II, 585.

INDULGENCES. Doctrine de saint Cyprien, II, 376, 377, 378. Canon deuxième du concile d'Ancyre, 636. — Indulgences prétendues accordées par le pape Sergius II à ceux qui visiteraient l'église de Saint-Sylves-

1084.

380.

tre et de Saint-Martin; raison qui porte à les croire supposées, XII, 406. — Indulgences accordées aux croisés par le pape Eugène III, XIV, 271. Indulgences accordées par bulles et avec quêtes pour le rétablissement de l'église de Saragosse, 1091. Concile de La-tran où il est parlé des indulgences, 1171.

INDUSTRIUS, ami de saint Sidoine, X, 387.

[INÉVITABLE (L'), ouvrage d'Honoré d'Autun. Ce que c'est, XIV, 295. Différentes éditions qu'on en a faites, 295 et n. 3.]

[INFAILLIBILITÉ (L') du pape est en dehors de la controverse soulevée au sujet de la chute de Libère, IV, 294, n. 5.]

INFIDÈLES. Leurs vertus sont vaines, doctrine de Lactance, II, 513.

INFIDÉLITÉ. Canon quatre-vingt-unième, quatre-vingt-deuxième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 474, 475. — Doctrine de saint Ephrem, VI, 69; — de saint Prosper, X, 291.

INGEBURGE ou INGELBURGE, reine de France. [Lettre de cette reine au pape Célestin III, XIV,] 946. Pierre de Capoue, légat, veut contraindre Philippe-Auguste à se réconcilier avec la reine Ingeburge; le roi Philippe la reprend, 962. Elle vient au concile de Soissons; un pauvre clerc inconnu y plaide la cause de la reine; le roi la reconnaît pour sa femme, 963. Autre récit de cette affaire, 1144 et 1147.

INGELARD, abbé de Saint-Riquier. Sa mort; Enguerran lui succède, XIII, 111.

INGELBERT ou INGILBERT, moine de Saint-Florent-lès-Saumur, écrivit les Actes de saint Florent et de saint Florian. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 337 et 338.)

INGELHEIM, bourg d'Allemagne sur le Rhin dans le bas Palatinat. Assemblée tenue en ce lieu par Charlemagne, XIII, 632. Divers conciles tenus au même lieu, 660, 669, 748, 749, 758, 759.

INGELRAM, évêque de Metz. Voyez *Angelramne*.

INGELRAMNE, abbé de Saint-Riquier, auteur d'une Vie de saint Riquier et d'une relation de ses miracles. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 320, et t. V, p. 320.)

INGELTRUDE ou ENGELTRADE, femme de Boson, comte de Lombardié, se jette dans la débauche; le pape saint Nicolas I^{er} l'excommunie; deux lettres de ce pape à ce sujet, XII, 580. Le roi Lothaire donne à Ingel-

trude un asile dans son palais, 663. Elle demeure dans ses états, 678. Gonthier, archevêque de Cologne, consulte sur cette affaire Hincmar de Reims; réponse d'Hincmar, 678. — Ingeltrude est anathématisée par le pape saint Nicolas I^{er}, XIII, 698.

INGELWIN, évêque de Paris, succède à Enée, XII, 601.

INGENTIUS, accusateur de Cécilien, évêque de Carthage, IX, 416.

INGENUUS (Saint), confesseur de Jésus-Christ à Alexandrie, sous Dèce, II, 402.

INGENUUS, évêque d'Embrun, élu apparemment au concile de Riez après la déposition d'Armentarius, assiste au concile d'Orange, VIII, 606. — Il est porteur d'une lettre à saint Léon, X, 681. Concile de Rome auquel il assiste, 716.

INGILBERT. Voyez *Ingelbert*.

INGILGER, prêtre et solitaire. Deux lettres de Marbode qui lui sont adressées, XIV, 226.

INGOBRAND, moine de Liège intrus dans l'abbaye de Saint-Hubert à la place de Thierry, XIII, 557.

[INGON, abbé. Lettre qu'Odoranne écrit en son nom, XIII, 116.]

INGONDE, femme du prince Herménégilde, persécutée pour la foi catholique, XI, 899. Elle avait contribué à lui faire quitter l'arianisme, 422.

INGRATS, poème de saint Prosper contre les ingrats, c'est-à-dire contre les ennemis de la grâce de Jésus-Christ, X, 284 et suiv. Éditions et traductions de ce poème, 318 et 319.

INGULFE, abbé de Croiland. Son ambition; son pèlerinage à la Terre-Sainte; touché de Dieu, il prend l'habit monastique à Saint-Vandrille; Guillaume le Conquérant le fait abbé de Croiland; il rétablit le bon ordre dans ce monastère; sa mort, XIII, 601. Son Histoire de l'abbaye de Croiland, 601 et 602. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 390 et suiv.)

INJURES. [Oubli des injures, sujet d'une homélie de saint Jean Chrysostôme, VII, 754.] Il ne faut y répondre que par le silence, X, 156.

INNOCENT, évêque. Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, IV, 438. Autre lettre de saint Basile au même Innocent, 444.

INNOCENT, à qui saint Jérôme écrit une lettre contenant le récit d'une histoire miraculeuse, VII, 584 et suiv.

870.

441.

XI siècle.

XI siècle.

1076.

1109.

IX siècle.

371.

374.

402. INNOCENT I (Saint), pape, VII, 506 et
 403. suiv. Il succède à saint Anastase ; il sollicite
 404. l'empereur Honorius en faveur de quelques
 409. ecclésiastiques ; il combat les abus et le
 schisme d'Espagne, 506. Il travaille en fa-
 412. veur de saint Jean Chrysostôme, 11, 127 et
 417. 507. Il va à Ravenne, 11 et 507. Il fait Ru-
 fus son vicaire en Illyrie, 507. Il meurt ;
 404. lettres de ce saint pape, 507 et suiv. ; à Amy-
 sius de Thessalonique, 507. Lettre canoni-
 que adressée à saint Victrix, évêque de
 Rouen, 507 et suiv. Lettre aux évêques du
 concile de Tolède, 509, 510 ; à Théophile
 d'Alexandrie, 510. Lettre canonique adres-
 sée à saint Exupère de Toulouse, 510 et
 suiv. Lettre au clergé et au peuple de Con-
 406. stantinople, 512. Lettre à Aurèle de Carthage
 407. et à saint Augustin, 510 et 513 ; à saint Jean
 412. Chrysostôme ; à Rufus de Thessalonique ; à
 413. Aurèle de Carthage ; à Julienne, 513. Lettre
 414. à Marcien, évêque de Naïsse, 514. Lettre ca-
 nonique aux évêques de Macédoine, 514 et
 suiv. Lettres à Rufus et à quelques autres
 415. évêques de Macédoine ; lettres à saint
 Alexandre d'Antioche ; lettre à Acace de
 Constantinople, 516. Lettre à Maximien, évê-
 que de Macédoine ; à Boniface, prêtre, 517.
 416. Lettre canonique adressée à saint Alexandre
 d'Antioche, 517 et 518. Lettre canonique
 adressée à Decentius, évêque d'Engubio,
 518 et suiv. Lettres des conciles de Carthage
 et de Milève et de cinq évêques d'Afrique au
 417. pape saint Innocent, 521. Lettre de saint In-
 nocent aux évêques du concile de Carthage,
 522 ; aux évêques du concile de Milève, 522
 et 523 ; aux cinq évêques d'Afrique, 523,
 524. Lettre à Aurèle de Carthage ; lettre à
 saint Jérôme ; à Jean de Jérusalem ; à Pro-
 bus, 524. Lettres canoniques à Félix, évê-
 que de Nocéra, 524 et 525. Lettre aux évê-
 ques Maxime et Sévère ; lettre à Agape,
 Macédonius et Marien, évêques dans la
 Pouille ; lettre à Florentin, évêque de Ti-
 voli, 525 ; à Laurent, évêque de Sénia, 525
 et 526. Lettres du pape saint Innocent, qui
 sont perdues, 526, 527. Écrits qui lui sont
 attribués, 527, 528. [Éditions des écrits de
 saint Innocent, 527. Édition dans la *Patro-
 logie*, 527 et 528.] Jugement sur ce pape,
 528. — Lettre du pape saint Innocent aux
 évêques de Macédoine au sujet de Bonose
 de Sardique, IV, 655, 656. — Saint Jean
 Chrysostôme écrit et députe vers ce
 pape. Le clergé de Constantinople, les
 évêques de la communion de saint Jean

Chrysostôme et Théophile d'Alexandrie écri-
 vent aussi à ce pape, VII, 9. Innocent I et les
 évêques occidentaux écrivent et députent à
 l'empereur Arcade en faveur de saint Jean
 Chrysostôme, 11. Deux lettres de saint Jean
 Chrysostôme à ce pape, 127, 128. Lettre
 qu'il écrit à Jean, évêque de Jérusalem,
 501. Il casse le jugement du concile du
 Chêne contre saint Jean Chrysostôme, 749. —
 Le clergé de Constantinople écrit au pape saint
 Innocent sur l'exil de saint Jean Chryso-
 stôme, VIII, 148. Acace lui écrit, 240. — Lettres
 que lui écrivent les conciles de Carthage et
 de Milève et cinq évêques d'Afrique ; lettres
 de ce pape en réponse aux pères des conci-
 les de Carthage et de Milève, aux cinq évê-
 ques d'Afrique, à Aurèle et à saint Augustin
 en particulier, IX, 150. Jugement qu'il porte
 des actes du concile de Palestine, 453. Il or-
 donne évêque Julien le Pélagien, 483. Con-
 cile tenu à Rome sous le pape saint Inno-
 cent, 544 et suiv. Possidius lui écrit contre
 les Pélagiens, 563. — Les évêques assem-
 blés à Jérusalem lui députent et lui écrivent,
 X, 2. — Vie du pape saint Innocent écrite
 en vers latins par Roswithe, religieuse de
 Gandersheim, XII, 877. — [Lettre perdue de
 saint Innocent à saint Exupère de Toulouse,
 citée par Bonizon, XIII, 567.]

INNOCENT II, pape. Son origine. Ur-
 bain II, le fait cardinal ; Calliste II l'envoie
 1121. légat en Allemagne pour négocier la paix
 avec l'empereur Henri V. Légat en France,
 1124. il y tient deux conciles, XIV, 256. Il est élu
 1130. pape pour succéder à Honorius II ; une fac-
 tion élit Pierre de Léon, qui prend le nom
 d'Anaclet II, 256, 257. Il est obligé de quit-
 ter Rome et passe en France, 257. Différents
 conciles où il est reconnu pour légitime
 pape, 257 et 258. Il repasse en Italie et tient
 1132. un concile à Plaisance. L'empereur Lothaire
 1133. le mène à Rome, et y reçoit la couronne im-
 1134. périale. Innocent se retire à Pise : il y tient
 un concile où les Milanais se réunissent à
 lui. Il vient à Viterbe s'aboucher avec l'em-
 1137. pereur Lothaire. Mort de l'antipape Anaclet.
 1138. On lui donne pour successeur Victor, qui
 deux mois après se soumet à Innocent II,
 258. Celui-ci rentre à Rome et demeure paisi-
 1139. ble possesseur du Saint-Siège, 258 et 259.
 1143. Il tient un concile, qui est le second général
 de Latran. Il fait la paix avec Roger, roi de
 Sicile. Sa mort, 259. [Pièces concernant In-
 nocent II dans la *Patrologie*, et ses lettres et
 privilèges dans le même recueil, 256, n. 1.]

Ses lettres; autres lettres du même, 261, 262. [Lettres d'Innocent II dans la *Patrologie*, 262 et suiv. Différentes notes relatives aux lettres d'Innocent II, 260, n. 3, 5, 6.] Innocent est reçu à Clairvaux par saint Bernard, 420. [Geoffroi, évêque de Châlons-sur-Marne, lui écrit, 420, n. 2.] Saint Bernard engage les Milanais à le reconnaître : il le fait reconnaître en Aquitaine, 421. Il éteint le schisme, 421 et 422. Innocent II succède à Honorius II : on lui oppose l'antipape Anaclet. Celui-ci est excommunié et Innocent II reconnu au concile du Puy-en-Velay, et au concile de Clermont, 1110. Son élection est confirmée au concile de Wirzbourg. Il est reconnu au concile d'Étampes. Concile de Reims, où il est reconnu par plusieurs rois, 1111. Concile qu'il tient à Plaisance, 1112. Sa réconciliation avec les moines du Mont-Cassin, 1114. Il tient le second concile général de Latran, 1114 et suiv.

INNOCENT III, antipape, XIV, 919. (Voy. *Lando Sitino*.)

1198. INNOCENT III, pape. Sa naissance; ses commencements. Il succède à Célestin III, XIV, 946. Son sacre. Il reçoit l'hommage lige du préfet de Rome, à qui il donne l'investiture de sa charge. Éloge de son gouvernement. Son zèle pour la croisade. Il convoque un concile général pour la correction des mœurs, l'extinction des hérésies, l'affermissement de la foi. Sa mort, 947; ses écrits, 950 et suiv.; ses gestes; ses lettres : différentes éditions qu'on en a faites, 950 et suiv. Analyse des lettres du pape Innocent III : livre premier, 952 et suiv.; livre second, 968 et suiv.; livres troisième et quatrième, 974 et suiv.; livre cinquième et suiv., 976 et suiv.; livre dixième, 1004; livre onzième, 1005; livre douzième, 1005 et 1006; livre treizième; livre quatorzième, 1006; livre quinzième, 1006, 1007; livre seizième, 1007. Autres lettres, 1007 et suiv.; ses sermons, 1009 et suiv. Livre de l'Aumône, 1012 et 1013. Explication des sept Psaumes de la pénitence, 1013, 1014. Livre de la Charité, 1014. Livre des mystères de la Foi évangélique, 1014 et suiv. Éloge de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Livre du Mépris du monde ou de la misère humaine. Discours du pape Innocent III au concile de Latran, Constitution touchant la croisade, 1016. Livre des Constitutions décrétales. Autres ouvrages de ce pape, 1017. Jugement sur

ses écrits, 1018. [Lettres d'Innocent III à Garnier, évêque de Langres, 809, 810. Lettre de l'empereur Baudouin à ce pape, 858, 859. Jugement sur le pape Innocent III, 947 et suiv. Catalogue des largesses d'Innocent III, 950. Édition de ses lettres dans la *Patrologie*, 951, 952. Nombre des lettres du premier livre, 952; du deuxième livre, 968; du troisième livre, 975, 976. Sixième livre des lettres d'Innocent III, 980 et suiv.; septième livre, 986 et suiv.; huitième livre, 995 et suiv.; neuvième livre, 998 et suiv. Nombre des lettres du livre dixième, 1004; du livre treizième; du livre quinzième, 1006; du livre seizième, 1007. Supplément des lettres d'Innocent III par les éditeurs de la *Patrologie*, 1007 et suiv. Opuscules d'Innocent III dans la *Patrologie*, 1009. Les sermons d'Innocent III, d'après Hurter, 1009 et suiv. Conclusion de l'Explication des sept Psaumes de la pénitence, 1014. Décrétales d'Innocent III publiées par son ordre par Pierre de Morra, 1017. Règle de l'Ordre du Saint-Esprit attribuée à Innocent III. Dialogue entre Dieu et le pécheur, publié par Maï, 1018. Jugement sur les écrits d'Innocent III, 1018 et 1019.] Il couronne l'empereur Othon IV, et ensuite, s'étant brouillé avec lui, l'excommunie, 1154.

INNOCENT, avocat, guéri de la fistule par un miracle, IX, 10.

INNOCENT, prêtre, porte une lettre d'un concile de Carthage à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 569.

INNOCENT, évêque, commis pour porter la lettre de saint Léon aux évêques de Campanie et pour en faire exécuter les décrets, X, 202.

INNOCENT, évêque de Maronie : sa lettre à un prêtre nommé Thomas qui contient la relation de la conférence tenue à Constantinople entre les Catholiques et les Sévériens, XI, 847.

INNOCENT, moine anglais, auteur de l'Entretien moral sur le jeu d'échecs, faussement attribué au pape Innocent III, XIV, 1017

INNOCENT ou homme stupide, sensible seulement à ce qui regardait Jésus-Christ, IX, 420.

INNOCENTS (Saints), reconnus pour martyrs, III, 240. — Ils ont été admis à la gloire éternelle par le martyr, IV, 25. — [Deux sermons de saint Augustin pour la fête des saints Innocents, IX, 836. Huit sermons du

même sur le massacre des saints Innocents, 841.] — Pensées de saint Pierre Chrysologue sur les saints Innocent, X, 15, 16. — [Hymne du Vénéable Bède pour les saints Innocents, XII, 4. Discours sur les saints Innocents, par Jean d'Eubée, 62.] Hymne de Raban-Maur pour la fête des saints Innocents, 450. Hymne d'Hartmans, moine de Saint-Gal, pour la fête des saints Innocents, 870. — Discours anonyme sur les saints Innocents, XIII, 21. [Acrostiche sur les saints Innocents, par Fromond, 98.] Poème d'Othlon sur la naissance de Jésus-Christ, le meurtre des Innocents et l'adoration des Mages, 281. — [Sermon d'Abailard sur les saints Innocents, XIV, 332.] Sermon de saint Bernard pour la fête des saints Innocents, 484. Sermon de Guillaume d'Avvergne pour le jour de leur fête, 1026.

INONDATION. Grande inondation à Rome, XI, 433.

INQUISITEURS. L'empereur Théodose ordonne à Florus d'établir des inquisiteurs contre les hérétiques, VI, 367.

INQUIÉTUDES inséparables d'un cœur livré à l'iniquité, IX, 29 et 30.

[INSCRIPTION des titres, ouvrage de saint Eustathe, évêque d'Antioche, III, 168.]

INSCRIPTIONS des Psaumes. Selon Théodoret, on ne doit ni les rejeter ni les changer, X, 109. — Inscriptions abrégées mises par Cassiodore aux livres de sa Bibliothèque, XI, 233.

[INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES pour les églises, par le Vénéable Hildebert, XIV, 223.]

INSOLENCE de la bouche. Discours de saint Valérien de Cemèle sur ce sujet, X, 156.

INSPIRATION DES LIVRES SAINTS. Agobard, archevêque de Lyon, prétend que l'inspiration ne tombe que sur le sens et non sur les termes, XII, 370, 371. V. *Écriture sainte*.

INSTANCE, évêque priscillianiste, condamné par le concile de Saragosse, IV, 615. Il fait Priscillien évêque d'Avila; il va à Rome pour s'y justifier devant le pape Damase, 616; il est amené au concile de Bordeaux et banni en l'île de Syline, 640.

INSTITUTES, composées par ordre de Justinien pour servir d'introduction aux Digestes, XI, 255.

INSTITUTIONS. Livre des Institutions divines, ouvrage de Lactance, II, 495 et suiv. Abrégé des Institutions divines, par Lac-

tance, 503. Institutions de saint Eucher, archevêque de Lyon, 439. — Analyse de cet ouvrage, VIII, 449 et suiv. — Institution de la vie chrétienne ou de la correction des mœurs, ouvrage perdu d'un prêtre nommé Paul, X, 469. — Institutions aux lettres divines, ouvrage de Cassiodore, XI, 227 et suiv. — Institution ecclésiastique : dialogue d'Egbert, archevêque d'York, XII, 65. Institution élémentaire de saint Jean Damascène, 82. Institution des laïques : analyse de cet ouvrage, de Jonas, évêque d'Orléans, 389 et suiv. Institution royale, autre ouvrage de Jonas d'Orléans, 391, 392. De l'Institution des clercs et des cérémonies de l'Église, ouvrage de Raban Maur : analyse de ce traité, 452.

INSTRUCTION. Canon cinquante-huitième apostolique, II, 585. — Instruction de Commodien contre les païens, III, 148, 149. Règle de saint Pacôme sur l'instruction des moines, 366. — Instructions publiques : canons quatre-vingt-dix-huitième et quatre-vingt-dix-neuvième du quatrième concile de Carthage, VII, 732, 733. — Instruction adressée à Ambroise et à Béatus, ouvrage de saint Ennode, évêque de Pavie, X, 575. Instructions du pape Hormisdas à ses légats envoyés à Constantinople, 613 et suiv. C'est la plus ancienne pièce de ce genre qui nous reste, 615. Autres instructions données par le même pape à d'autres légats, 625. — Instruction salutaire à un comte, ouvrage de saint Paulin d'Aquilée, XII 159. Analyse de ce traité, 159 et suiv. Instruction pastorale de Rodolphe, archevêque de Bourges, 554. Instruction pastorale de Wulfrade archevêque de Bourges, au clergé et au peuple de son diocèse, 628. Autre de Guillebert, de Châlons-sur-Marne, 628 et 629.

[DE INSTITUTIONE HARMONICA, ouvrage sur la musique, par le moine Huchald, XII, 802.]

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Traité de Bernon, abbé de Reichenau, des Instruments de musique, XIII, 126.

INSTRUMENTS DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST : ce qu'en dit saint Grégoire de Tours, XI, 389.

INSULTE. Cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième canons apostoliques, II, 585.

INTELLIGENCE SPIRITUELLE. Traité des principes de l'intelligence spirituelle, par saint Eucher, VIII, 447, 448.

INTEMPÉRANCE. Ses funestes effets, V, 443.

INTERCESSEUR ou **INTERVENTEUR**, celui qui prenait soin d'une église vacante, VIII, 542.

INTERCESSION DES SAINTS. Doctrine de saint Ignace sur l'intercession des saints, I, 386. — Doctrine d'Origène, II, 129, 175; de saint Cyprien, 351. Saint Boniface prie les martyrs d'intercéder pour lui, 477. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 296; — de saint Ambroise, V, 572; — de saint Éphrem, VI, 67, [486, 490, 494, 511;] de saint Grégoire de Nysse, 247, 248; de saint Jean Chrysostôme, VII, 51, 160, 201, 202; de saint Jérôme, 687. — Témoignages de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 65 et 93. Témoignage du poète Prudence, 101, 102. — Doctrine de saint Augustin, IX, 792. — Témoignage de saint Victor, évêque de Vite, X, 463. Témoignage de saint Fortunat, évêque de Poitiers, 411. Témoignage des évêques du concile de Jérusalem, en 518, 820. — Doctrine d'Alcuin, XII, 211; [de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 292.] Voyez *Invocation*.

INTERDITS : Interdit d'un évêque, sujet d'une lettre de saint Augustin, IX, 171. — Interdit des églises marqué par saint Grégoire de Tours, X, 388. Cérémonies qui s'y pratiquaient au VI^e siècle, 393. — [Interdit lancé sur une partie de la Pologne par le légat Gui, XIV, 278.] Interdit lancé sur la France à l'occasion de Philippe Auguste, 1144. Il est levé, 1146. Autre interdit jeté sur les terres du roi de France, Louis le Jeune, par Innocent II, 444. Distinction entre l'interdit général et l'interdit particulier, selon le pape Innocent III, 968. Canon du quatrième concile de Latran, concernant les interdits, 1170.

INTERPRÈTES. Il y avait des interprètes pour expliquer d'une langue dans une autre soit les lectures, soit les sermons, VI, 432.

[**INTERPRÉTATION** des noms hébraïques des ancêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par Alcuin, XII, 170, 171.]

INTERPRÈTES DE L'ÉCRITURE SAINTE. Traité de Notker le Bègue, moine de Saint-Gal, sur ces interprètes, XII, 763. Analyse de ce traité, 763 et suiv. — Le nombre des interprètes ou traducteurs latins des saintes Écritures est infini, IX, 600. Voyez *Versions*, *Septante*, *Aquila*, *Symmaque*, *Théodotion*, *Saint Jérôme*.

[**INTERROGATIONS.** Dix interrogations, ouvrage de Photius contre les pontifes romains, XII, 980. — Interrogations des moines, ouvrage de Nicolas le Grammairien, XIII, 560.]

INTERSTICES DES ORDINATIONS. Canon cinquième dans la lettre du pape saint Innocent à Félix, évêque de Nocéra, VII, 525. Il en est aussi parlé dans la lettre du pape Zozime à Hésychius, évêque de Salone, 536. — Comment ils sont marqués par un concile de Tolède, XI, 839. — Recommandés par un concile de Dalmatie, XIV, 1145.

[**INTRODUCTION GÉNÉRALE ÉLÉMENTAIRE**, ouvrage perdu d'Eusèbe de Césarée; il était divisé en deux parties. Fragments qui nous en restent, III, 256.]

INTRODUCTIONS : Introduction des Institutions mystiques sur toute l'Écriture, attribuée à Théodore, X, 107. — Introductions à l'Écriture sainte, recueillies par Casiodore, XI, 230. — Introduction à la Théologie, ouvrage d'Abailard, XIV, 332, 333.

INTROIT, ou commencement de la messe, marqué par saint Grégoire le Grand, XI, 538.

[**INVECTIVES** contre la ville de Rome, au sujet des mauvais traitements qu'elle avait infligés au pape Formose, XII, 718, et 739.]

INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Comment elle est racontée par Théodore, X, 44 et 193. — Sermon de saint Pierre Damien sur ce sujet, XIII, 308.

INVENTION des corps des saints, par Thierry, évêque; ouvrage d'un anonyme du X^e siècle. Notice de cet ouvrage, XII, 869.

INVESTITURES. Conduite du pape [saint] Grégoire VII au sujet des investitures, XIII, 352, 376 et 377. Décret d'un concile de Rome contre les investitures, 358. Doctrine de saint Anselme, évêque de Lucques, sur les investitures, 393, 394. Concile de Melfe, où l'on confirme les anciens canons contre les investitures, 422. Décret d'un autre concile de Rome tenu par Urbain II, 438. — Investitures condamnées dans un concile de Rome. Henri I, roi d'Angleterre, veut les maintenir, XIV, 5. Le pape Pascal II les condamne. Saint Anselme refuse de sacrer deux évêques qui avaient reçu les investitures, 6. Sentiments d'Yves de Chartres sur les investitures, 92, 106, 118, 119. Lettre de Pascal II sur les investitures, 133. Il est contraint de les accorder à l'empereur Henri; plusieurs cardinaux désapprouvent sa conduite, 132. Sentiment de Geoffroi de Ven-

dôme sur les investitures, 161. Son traité de l'Ordination des évêques et de l'Investiture donnée par des laïques. Autre traité du même sur les Investitures, 166, 167. Autre traité de l'Ordination des évêques et de l'investiture des laïques, 167. Canon d'un concile de Poitiers qui défend aux ecclésiastiques de recevoir l'investiture des rois et des autres laïques, 1069. Concile de Rome, dans lequel le pape Pascal II excommunie tous les fauteurs des investitures en Angleterre et tous ceux qui les avaient reçues, 1078. L'investiture est regardée comme une hérésie par les Pères du concile de Vienne, 1084. Défendue sous peine d'anathème, 1087. Arrangement entre l'empereur Henri V et le pape Calliste II sur les investitures, 1095.

INVOCATION DU SAINT-ESPRIT dans la Liturgie, VII, 413.

INVOCATION DES SAINTS. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 339, 340. Réponse à quelques objections sur le culte des saints, 340 et suiv. — Doctrine de saint Éphrem, VI, 67, 68; de saint Grégoire de Nysse, 247, 248. Témoignage du poète Prudence, VIII, 402. — Exemple dans la personne de saint Victor de Vite, X, 462. — Exemple dans la personne de Cassiodore, XI, 253. Doctrine du pape saint Grégoire à ce sujet, 577. — Défendue par Dungal contre les invectives de Claude de Turin, XII, 328. Défendue aussi par Jonas, évêque d'Orléans, 393. — Invocation des saints recommandée par Aganon, chanoine de Châtillon-sur-Seine, XIII, 77. Voyez *Intercession*.

304. IRÈNE (Sainte), martyre à Thessalonique, III, 24. Constantin lui bâtit une église qui fut sous son règne la cathédrale, 126.

IRÈNE, vierge, sœur de saint Damase, pape, V, 12 et 21.

IRÈNE, impératrice, femme de Léon Chazare; sa lettre au pape Adrien sur le concile qu'elle avait indiqué pour confirmer l'ancienne tradition de l'Église sur les images, XII, 135. Réponse du pape, 135 et 136. — Elle convoque le concile général qui fut tenu à Nicée contre les Iconoclastes, XIII, 619. Elle assiste à la dernière session et souscrit les décrets de ce concile, 628.

1420. IRÈNE DUCAS, impératrice, femme d'Alexis Comnène. Son couronnement; son éloge par Anne Comnène, sa fille; son attachement pour l'empereur son mari; on ignore le temps de sa mort; elle fonde à

Constantinople un monastère de filles, XIV, 143. Analyse du Typique ou des règles qu'elle donne à ce monastère, 143 et suiv. — Son Type pour un monastère de filles qu'elle avait fondé, XIII, 133. — Quarante-trois lettres qui lui sont adressées par Jacques, moine grec, XIV, 85. [Le Typique est reproduit au tome CXXVII de la *Patrologie*, avec le tableau des revenus du monastère de la Sainte-Mère-de-Dieu.]

IRÈNE de SÉBASTE: réponse de Théodore Prodrome aux questions qu'il lui avait proposées, XIV, 149.

IRÈNÉE (Saint), évêque de Lyon, docteur de l'Église, martyr. Histoire de sa vie, I, 495 et suiv. Naissance de saint Irénée, 495. [Sur l'époque de sa naissance, 495, n. 6.] Il vient dans les Gaules; il y est ordonné prêtre; il est fait évêque de Lyon; ses travaux dans l'épiscopat; son martyre. Ouvrages de ce saint martyr, 497 et suiv. Traité contre les hérésies, 196. [Voyez p. 516, n. 3.] Dessin du premier livre de cet ouvrage, 497. Théologie des Valentinieniens, 497 et suiv. Raisons de saint Irénée contre les Valentinieniens; variations des hérétiques; imposture de Marc; quelle était sa doctrine, 499. Marcossiens, disciples de Marc; leurs mœurs et leur doctrine, 499 et 500. Hérésie de Simon le magicien; il est adoré comme un dieu; Ménandre, son hérésie; erreurs de Saturnin et de Basilide; en quoi ils diffèrent l'un de l'autre, 500. Carpocrate, sa doctrine et ses disciples; 500 et 501. Cérinthe; ce qu'il pensait de Jésus-Christ. Erreurs des Ébionites et des Nicolaïtes; hérésie de Cerdon; blasphème de Marcion contre le Dieu de l'Ancien Testament, 501. Hérésie des Contingents, des Barbariens, des Ophites, des Sethiens, des Caïnites; impiétés de ces derniers, 501 et 592. Analyse du second livre, 502 et suiv. Unité de Dieu; Dieu est auteur de la création, 502. Les créatures ne sont pas les images des éons, 502 et 503. Dieu a créé toutes choses du néant; réfutation du système des Valentinieniens touchant leurs trente éons; réponses aux preuves des Valentinieniens; règles pour l'intelligence des Écritures, 503. De quelle manière on doit étudier les mystères, 503 et 504. Les corps auront part à la félicité éternelle; folle vanité des Valentinieniens; preuves de la fausseté de leur doctrine et de la vérité de celle des catholiques, 504. Réfutation des erreurs de Carpocrates, 504 et 505. Miracles opérés

120.

177.

202.

dans l'Église catholique, 505. Impossibilité de la métempsycose, 505 et 506. Etat de l'âme après la mort ; réfutation des erreurs de Basilide, 506. Analyse du troisième livre, 506 et suiv. Autorité des écrits des apôtres, 506. Autorité de la tradition, 506 et 507. Preuves de l'unité de Dieu, 507, 508. Autorité de la version des Septante, 508. Salut d'Adam, 508 et 509. Analyse du quatrième livre, 509 et suiv. Preuves de l'existence d'un seul Dieu ; réponse aux objections des Gnostiques, 509, et à celles des Valenti niens, 509 et 510. Preuve de l'inspiration de l'Écriture, 510, 511. Dieu est immense et incompréhensible, 511, 512. Figures de l'Église dans l'Ancien Testament ; à qui il appartient d'interpréter les Écritures ; Dieu n'est pas auteur du mal quoiqu'il le permette, 512. Comment on doit interpréter certaines actions des patriarches ; caractère de l'homme véritablement spirituel ; preuves du libre arbitre dans l'homme, 513. Analyse du cinquième livre, 513 et suiv. Jésus-Christ nous a véritablement rachetés, 513, 514. Preuves de la résurrection des corps, 514. Nouveauté de la doctrine des hérétiques ; pourquoi Jésus-Christ est né d'une vierge ; description de l'Antechrist, 515. Sentiments de saint Irénée sur le temps de la vision béatifique et sur le règne de mille ans, 515 et 516. Autres écrits de saint Irénée, 516 et suiv. Sa lettre à Florin, 516, 517. Son livre de l'Ogdoade. Lettre de saint Irénée à Blaste, 517. Lettre à Victor, 517 et 518. Autres ouvrages attribués à saint Irénée, 518, 519. Doctrine de saint Irénée, 520 et suiv. ; sur l'Écriture sainte, 520, 521 ; sur la tradition, 521, 522 ; sur l'Église, 522, 523 ; sur le mystère de la Trinité, 523, 524 ; sur les sacrements de Baptême, de Pénitence, d'Eucharistie et autres points de doctrine, 524 et suiv. ; sur la distinction des évêques et des prêtres, 526 ; sur les anges et l'immortalité de l'âme, 526 et 527 ; [sur les erreurs attribuées à saint Irénée, p. 529, n. 8 ;] sur divers autres points de morale et de dogme et d'histoire, 527 et suiv. Jugement des écrits de saint Irénée, 529, 530. Éditions de ses ouvrages, 530. [Éditions et traductions récentes des œuvres de saint Irénée, 531. Trois fragments publiés par D. Pitra, 518 ; homélie faussement attribuée à ce père, 519. Stieren a publié une édition de saint Irénée en deux volumes, Leipsik, 1832. Voyez aussi le volume de M. l'abbé Freppel

sur saint Irénée.] — Concile auquel il préside, II, 537. Sa lettre au pape saint Victor, 543. Il apaise les contestations touchant la Pâque, 544. — Il est cité par saint Augustin comme presque contemporain des apôtres, IX, 485, 486. — Ses écrits ne se trouvaient pas dans les archives de l'Église romaine au temps de saint Grégoire le Grand, XI, 524. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 324.)

IRÉNÉE (Saint), évêque de Sirmich en Pannonie. Son martyre, III, 27, 28.

IRÉNÉE (ou IRÈNE), prêtre. Lettres que lui écrivit saint Ambroise, V, 493 et 502.

IRÉNÉE ou STUDIUS, magistrat à qui saint Ambroise écrivit deux lettres, V, 492 et 493.

IRÉNÉE, comte et ensuite évêque de Tyr, auteur d'un livre intitulé *Tragédie*, VIII, 373 et 387. Son attachement au parti de Nestorius ; il est relégué à Pétra, et ses biens sont confisqués ; il se réunit aux catholiques et est fait évêque de Tyr, 387. Son ordination approuvée par saint Procle, 409. Lettre que Jean, évêque d'Antioche, écrivit au comte Irénée, 245. Il accompagne Nestorius au concile d'Éphèse, 575. A son retour à Constantinople les Orientaux lui adressent une lettre, où ils se plaignent des procédures du concile contre eux, 588. Il est relégué et tous ses biens confisqués, 604, 605. — Il est chassé de son siège comme partisan de Nestorius, X, 23. Il consulte Théodoret, réponse qu'il en reçoit, 23 et 64, 65. Autres lettres que Théodoret lui écrivit, 65, 66.

IRÉNÉE, évêque de Césarée en Palestine, souscrit à la lettre synodale de Juvénal de Jérusalem, X, 18.

IRÉNÉE, l'un des ambassadeurs envoyés par le roi Théodoric à l'empereur Anastase. Instruction dont le charge le pape saint Gélase au sujet du schisme auquel la condamnation d'Acace avait servi de prétexte, X, 487.

IRÉNÉE, évêque, est désigné par Nundinaire pour son successeur à l'évêché de Barcelone, X, 339 et 716. Cette translation agréée du clergé et du peuple est improuvée par le pape saint Hilaire qui ordonne à Irénée de rester dans son premier évêché, 716.

IRÉNÉE, comte d'Orient, chargé d'exécuter les ordres de l'empereur Justin contre Sévère, faux patriarche d'Antioche, XI, 670.

[IRIARTE, publie deux pièces attribuées à saint Grégoire de Nazianze, V, 363. —

304.

387.

493.

Quelques fragments de saint Épiphané publiés par le même savant, VI, 437.]

[IRICO (André), fait imprimer le manuscrit des quatre évangiles écrit par saint Eusèbe de Verceil, IV, 277.]

1121. IRING. Lettre du pape Calliste II au sujet de la fondation d'une église et d'un monastère au château d'Iring, XIV, 1098.

IRLANDE. Concile de Mellifont où l'on établit quatre archevêchés, XIV, 1123. Plusieurs désordres en ce pays contre la religion, 1134. Bulle du pape Adrien IV qui donne l'Irlande à Henri II, roi d'Angleterre, 675 et 914.

IRLANDAIS, peuples d'Irlande. [Alcuin leur écrit, XII, 201.] Leur usage touchant la Pâque est l'objet de la conférence tenue à Stréneschal, 935.

IRMINE (Sainte), abbesse d'Oéren à Trèves. Sa vie écrite par Théofroi, abbé d'Epternac, XIV, 58.

[IRMINDRUDE, femme de Charles le Chauve. Son éloge par Jean Scot, XII, 609.]

IRRÉGULARITÉS pour les ordres. 17^e, 18^e, 22^e, 61^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 82^e canons apostoliques, II, 581, 582, 583. — Suivant le quatrième concile de Tolède, XII, 917. Décision du pape Jean XIX sur une irrégularité XIII, 157.

ISAAC, fils d'Abrabam, prières qui lui sont attribuées, I, 266. — Livre de saint Ambroise sur Isaac, V, 403 et suiv. — Discours de saint Césaire d'Arles sur le mariage d'Isaac avec Rébecca, XI, 129.

ISAAC, évêque de Genève, II, 472.

339. ISAAC (Saint), évêque de Curcha Beth-Séleucie, martyr sous le règne de Sapor II, — Ses Actes donnés par Assémani, III, 341, 342.

ISAAC ou ISACOQUIS, ou JOSASQUE, évêque de la Grande-Arménie, IV, 446.

ISAAC, juif, accuse le pape saint Damase, V, 16.

ISAAC, faux martyr des Donatistes, V, 106. ISAAC, juif converti. Ses écrits, VI, 290 et VIII, 1. [Éditions qu'on en a faites, VI, 290.]

ISAAC, disciple de saint Éphrem, auteur ecclésiastique, VI, 5, et VIII, 1.

ISAAC, abbé, reçoit et instruit Cassien, VIII, 174.

ISAAC, solitaire, prédit à Valens qu'il périra dans la bataille, X, 48.

ISAAC LE GRAND ou l'ANCIEN, prêtre de l'Église d'Antioche, disciple de Zénobius, VIII, 1. — Temps où il a fleuri; la Chronique d'Édesse lui donne le titre d'Archiman-

drite sans désigner de quel monastère. Temps de sa mort. Il est confondu quelquefois avec Isaac Ninivite. Ses écrits contre les Nestoriens et les Eutychiens, X, 578. Cent quatre de ses sermons conservés manuscrits à la bibliothèque du Vatican, 578 et 579. Ses poésies, 579. [Traduction latine des sermons d'Isaac, 579.]

ISAAC (Saint), solitaire près de Spolète. Miracle que raconte de lui le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 476.

ISAAC, évêque de Ninive et ensuite moine. Écrits qu'on lui attribue, XII, 100. — Il est différent d'Isaac le Grand ou l'Ancien, X, 578.

ISAAC, exarque de Ravenne. Lettre que lui écrit le pape Honorius, XI, 647.

ISAAC, évêque de Syracuse. Lettre que lui écrit le pape Jean IV, XI, 650.

ISAAC (Saint), moine, martyr de Cordoue. Relation de son martyre par saint Euloge, XII, 515, 516.

ISAAC, abbé de Corbie, succède à Vala. Sa mort; saint Paschase Radbert le remplace, XII, 529.

ISAAC, évêque de Langres. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 637, 638. Analyse de ses statuts, 638, 639. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 528 et suiv.)

ISAAC COMNÈNE, empereur d'Orient, remplace Michel Strationique, détrôné par les intrigues du patriarche Michel Cérularius. Son couronnement; il exile le patriarche qui affectait des marques de la puissance impériale, XIII, 225.

ISAAC L'ANGE, empereur de Constantinople. Surprise qu'il fait à Théodore Balsamon pour l'engager à approuver les translations d'évêques, XIV, 825.

ISAAC, abbé d'Étoiles en Poitou, auteur d'une lettre sur le canon de la messe, XI, 630. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses sermons, analyse; sa lettre sur la nature de l'âme; sa lettre sur l'office de la messe; son livre sur le commencement du Cantique des Cantiques, XIV, 694. Il n'est pas l'auteur de l'ouvrage en trois livres intitulé: Du Sacrement de l'autel, 696, 697. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 697. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 678 et suiv.)]

ISAAC, comte, usurpateur d'un château de l'Église de Cambrai, se réconcilie avec l'évêque, XIII, 745.

V. 460.

VI siècle.

VII siècle.

851.

836.

844.

855-880.

1057.

1058.

1185.

1192.

1169.

VI siècle.

ISAAC, catholique ou patriarche de la Grande-Arménie. Ce qu'on sait de sa personne; ses deux invectives contre les Arméniens; éditions qu'on en a faites, XIV, 643. Analyse de la première, 644, 645. Analyse de la seconde, 645, 646. [Ses autres écrits et pièces qui le concernent, 643, 644.]

ISAACIUS, patriarche de Jérusalem. Voyez *Hesychius*.

ISÆUS. Ses notes sur Lactance, II, 520.

ISAÏE, prophète. Histoire de sa vie, I, 157 et suiv. Naissance d'Isaïe; son éducation; son mariage; ses enfants, 157, 158. Il commence de prophétiser; contradiction qu'il éprouve de la part des Juifs; il est mis à mort par le supplice de la scie; son éloge, 158. Temps auquel il a écrit; objet principal de ses prophéties, 159. Ouvrage de ce prophète que nous n'avons plus; écrits supposés, 159 et 286. [Le livre apocryphe de l'Ascension; Isaïe n'est point auteur des livres des Rois, 58. Toutes les prophéties contenues dans le livre d'Isaïe sont de ce prophète; elles sont toutes inspirées et canoniques, 159, n. 3.] — On croit qu'il a été mis à mort par le supplice de la scie, IV, 498. — Commentaire de saint Hippolyte sur Isaïe, I, 613. — Ouvrages d'Origène sur ce prophète, II, 160. — Commentaires d'Eusèbe de Césarée sur le même prophète, III, 227, 228. — Commentaires de saint Basile le Grand sur Isaïe, IV, 373 et suiv. [Traité de Potamius, évêque de Lisbonne, sur le martyre du prophète Isaïe, 549, n. 5.] — Commentaires sur ce prophète, ouvrage perdu de saint Ambroise, V, 514. — Commentaires sur ce prophète par saint Jean Chrysostôme, VII, 193, 194. Six homélies du même père sur ce prophète, 194 et suiv. Autre homélie du même père sur le même prophète, 197. Commentaire de saint Jérôme sur ce prophète; lettre de ce père au pape saint Damase sur les Séraphins dont il est parlé dans Isaïe, 582, 583. — Commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur Isaïe, VIII, 266. — Sermons de saint Augustin sur ce prophète, IX, 236. — Commentaire de Théodoret sur ce prophète, X, 39. — Commentaire de Procope de Gaze sur la prophétie d'Isaïe, XI, 176. Éditions et traductions qu'on en a faites, 179. — [Explication des paroles d'Isaïe : *Et claudentur ibi in carcere et post dies multos visitabuntur*, dans une lettre du Vénérable Bède, XII, 15.] Abrégé du commentaire de saint Jérôme sur Isaïe,

par Josephpe, disciple d'Alcuin, 214. Commentaire du prêtre André sur la prophétie d'Isaïe, 426. Commentaire d'Haimon d'Halberstat sur le prophète Isaïe, 435. Celui de Raban Maur ne se trouve plus, 469. — Commentaire de Thierry, moine de Saint-Mathias, à Trèves, sur ce prophète, XIII, 561. Commentaire de saint Brunon de Segni sur le prophète Isaïe; il n'est pas encore imprimé, 501. Notes marginales de Manegold, prévôt de Marbach, sur le texte du prophète Isaïe, 583. — Onze sermons d'Ælrède, abbé de Riedval, sur Isaïe, XIV, 492 et 620. Livre des dix calamités prédites par le prophète Isaïe, ouvrage du vénérable Godefroi, abbé des Monts, 589. [Explication des paroles : *A planta pedum usque ad verticem non est in eo sanitas*, par Richard, prieur de Saint-Victor, 704. Sermon d'Alain de Lille sur ces paroles : *Rorate cœli desuper, etc.* 870.] Commentaire de l'abbé Joachim sur le prophète Isaïe, 829.

ISAÏE (Saint), martyr de Palestine, III, 12.

ISAÏE, écuyer du roi Sapor, écrit les Actes du martyre de Jonas et de ses compagnons, III, 340.

ISAÏE, solitaire de Raïthe, tué par les Sarrasins, IV, 284.

ISAÏE, abbé. Analyse de ses vingt-neuf discours de morale. [Ses Préceptes et ses Capitules. Deux fragments d'un de ses écrits, XI, 789. Isaïe a vécu au 1^{er} siècle, 789, n. 4.]

ISAMBARD ou ISEMBARD, moine de Fleury. (Voyez ce qui est dit de lui dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 439 et suiv., et t. VIII, p. 235 et suiv.)

ISAURES ou ISAURIENS, peuples de l'Asie-Mineure. Ils font des incursions dans l'Arménie, VII, 11. — Ils causent de grandes pertes aux Romains, VIII, 514.

ISAURIE, région de l'Asie-Mineure. Lettre des évêques d'Isaurie à l'empereur Léon; on a lieu de croire qu'elle est de Basile de Séleucie, X, 167.

ISCHYRAS, ordonné prêtre par Colluthe, est remis au rang des laïques par le concile d'Alexandrie, III, 418. Son prétexte d'accusation contre saint Athanase, 451. Le concile de Tyr lui donne le nom d'évêque, 455.

ISCHYRION, diacre de l'Église d'Alexandrie, écrit au pape saint Léon, VIII, 209. — Plaintes qu'il fait au concile de Chalcedoine contre Dioscore son évêque, X, 687.

309.

327.

IV siècle.

VII siècle.

IV siècle.

451.

Av. J.-C. 785.

698.

ISDEGERDE I, empereur de Perse, permet à saint Maruthas de bâtir des églises dans la Perse, VIII, 3. -- Persécution sous son règne, III, 342 et suiv., et X, 49.

ISEMBARD. Voyez *Isambard*.

ISEMBERT I, évêque de Poitiers. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 50 et 270.)

814. ISÈRE, rivière qui est prise pour marque de séparation entre les évêchés de Noyon et de Soissons, XIII, 650.

ISIDORE, auteur ecclésiastique. Ce qu'il a écrit, I, 538.

ISIDORE (Saint), martyr à Alexandrie sous Dèce, II, 402.

ISIDORE, évêque de Cyr, assiste au concile de Constantinople, IV, 618. — Il va visiter saint Marci, solitaire, X, 52.

ISIDORE, évêque d'Égypte et confesseur, est surpris par Apollinaire, V, 87.

398. ISIDORE, prêtre économiste de l'hôpital d'Alexandrie, est persécuté par Théophile, patriarche de cette Église, VII, 451. Il reçoit Pallade, 484. Ce qui est dit de lui dans l'*Histoire lausaque* de Pallade, 488. Il tâche inutilement de réconcilier saint Jérôme avec Jean de Jérusalem, 500.

ISIDORE DE PÉLUSE (Saint), prêtre et abbé. Sa naissance. Il embrasse la vie monastique, VIII, 476. Il est fait prêtre, 476 et 477. Son zèle contre les mauvais ecclésiastiques, 477. Il honore la mémoire de saint Jean Chrysostôme. Il combat les Nestoriens, 477 et 478. Ce qu'il écrit à saint Cyrille d'Alexandrie au sujet de sa paix avec les Orientaux. Sa mort. Son éloge, 478. Écrits de saint Isidore, 479 et suiv. Analyse des lettres contenues dans le premier livre, 479 et suiv. Analyse de celles du second, 492 et suiv. ; du troisième, 491 et 492 ; du quatrième, 492 et suiv. ; du cinquième, 495 et suiv. Jugement sur les écrits de saint Isidore, 497, 498. Éditions qu'on en a faites. [Autres éditions, 498.] D'où vient que la collection que nous avons de ces lettres en contient un plus grand nombre que celle du monastère des Acémètes, 495. — Il cite l'homélie de saint Basile contre les ivrognes, IV, 386. — Il détermine saint Cyrille à rétablir la mémoire de saint Jean Chrysostôme, VIII, 257 et 477. Ses représentations à l'empereur Théodose le Jeune au sujet de la persécution que souffrait le concile d'Éphèse, 594.

ISIDORE, abbé d'un monastère de mille

moines visité par saint Pétrone, X, 160.

ISIDORE, préfet, a ordre de confisquer tous les biens du comte Irénée qui fut depuis évêque de Tyr, VIII, 387.

ISIDORE, préfet d'Orient, autorise un règlement de Constantius, préfet du prétoire, X, 67.

ISIDORE (Saint), évêque de Séville [et docteur de l'Église.] Sa naissance. Ses études. Il est fait évêque de Séville après saint Léandre son frère. Il assiste à divers conciles, XI, 710. Sa mort, 711. Ses écrits. Livres des Étymologies ou des Origines ; ce qu'ils contiennent, 711 et suiv. Livres de la Différence ou de la Propriété des termes. Livres des Synonymes ; du Mépris du monde, 713 ; de la Règle de la vie. Diverses œuvres morales. Lettre à l'évêque Massanus supposée. Livre de la Nature des choses, 714. Chronique générale, 714 et 715. Chronique particulière des Goths, des Vandales et des Suèves, 714 et 715. Commentaires sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Allégories sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Catalogue des écrivains ecclésiastiques. Livre de la Vie et de la Mort des saints Pères, 715. Deux livres contre les Juifs, 715 et 716. Analyse des deux livres des Offices ecclésiastiques. Livre premier, 716 et suiv. Livre second, 718 et suiv. Lettre à Leufrede, évêque de Cordoue, 720. Trois livres des Sentences, 720 et suiv. Livre premier, 720, 721 ; second, 721, 722 ; troisième, 723. Lettres de saint Isidore, 722, 723. Règle pour des moines, 723 et suiv. Du Combat des vertus et des vices. Commentaire sur le Cantique, 725. Livre de l'Ordre des créatures, 725 et 726. Glossaire ; ouvrages perdus, 726. [Ouvrages publiés par Maï, 712, n. 1, 715, n. 4.] Jugement sur les écrits de saint Isidore. Éditions qu'on en a faites, 726. [Édition dans la *Patrologie*, 727, 728. Ouvrages de saint Isidore publiés depuis dom Ceillier, 727. Collection des canons attribués à saint Isidore, 727 et 728.] Son éloge et le catalogue de ses ouvrages composés par Braulion, évêque de Saragosse, 728. Concile qu'il tient à Séville, 917, 918. — Collection de canons qu'on lui attribue, VI, 75. — On y trouve plusieurs canons du concile d'Elvire, II, 614. — Il était frère cadet de saint Léandre, XI, 422. Il lui succède au siège de Séville, 423. — Il préside au quatrième concile de Tolède, XII, 916. — Translation de son corps. His-

V. 590.

636.

II siècle.

V siècle.

V. 449.

toire de cette translation écrite par le moine Hebrethme, XIII, 346.

VIII siècle.

[ISIDORE, évêque de Badajoz en Espagne. Sa Chronique, XII, 130. Édition de cette Chronique dans la *Patrologie*. Jugement sur cette Chronique, 130. Noms divers sous lesquels cet Isidore est désigné, 130, n. 5.]

ISIDORE MERCATOR ou PECCATOR, auteur d'une collection de canons qui renferme les fausses Décrétales, VI, 75.

ISIS, fille d'Inaque, donne aux Égyptiens l'invention des lettres et des caractères, IX, 577.

1080.

[ISLEF, évêque d'Islande, XIII, 240.]

ISMAËLITES ou SARRASINS. Histoire de leur excursion écrite par Erchempert, moine du Mont-Cassin, XII, 779.

ISOCASIUS, sophiste, embrasse la religion chrétienne, X, 167.

871.

[ISON, moine de Saint-Gal. Son Histoire des translations de saint Othmar. Autres écrits. Ses formules de chartes. Ses écrits dans la *Patrologie*, XII, 604.]

ISRAËL (Saint), grand chantre du Dorat. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 229 et suiv.)

ISRAËLITES, sortent de l'Égypte sous la conduite de Moïse, I, 13. Dieu fait alliance avec eux, 14. Ils font la conquête de la terre promise sous Josué, 41. Ils abandonnent le Seigneur qui les livre à leurs ennemis, 50. Ils sont secourus et délivrés par les Juges, 50 et suiv. — Livre des Quarante-deux campements des enfants d'Israël, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, V, 510. — Traité intitulé : Des dix Tentations du peuple d'Israël dans le désert, ouvrage faussement attribué à saint Jérôme, VII, 564. Lettre sur le même sujet attribuée au même saint, 647. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les différends d'entre les Israélites et les Égyptiens. Autre sur les Israélites morts dans le désert. Autre sur leur entrée dans la terre promise, XI, 131. Voyez *Juifs*.

ISSACHAR, pontife des Juifs dont il est fait mention dans les faux actes d'un concile de Rome, II, 642.

ISSELT (Michel d'), docteur flamand. Ses éclaircissements sur l'Échelle sainte de saint Jean Climaque, XI, 690.

ISSOUDUN, ville du Berry. Concile tenu dans cette ville, XIV, 1071.

ISTRIE, province d'Italie. Lettre du pape

Pélagie II aux évêques d'Istrie qui persévéraient dans le schisme pour la défense des trois chapitres, XI, 336 et suiv. Le pape Honorius réunit à l'Église d'Aquilée toute l'Istrie. Lettre d'Honorius aux évêques de Vénétie et d'Istrie, 647. — Lettre du pape saint Léon IX aux évêques d'Istrie, XIII, 205.

ISUARD, usurpateur des biens que l'abbaye de Saint-Symphorien possédait en Provence. Rescrit du pape Jean XII contre lui et ses complices, XII, 831, et XIII, 751, 752.

ITALIE, région d'Europe. Concile qui y fut tenu contre les erreurs d'Apollinaire, IV, 606. Lettre de saint Basile le Grand aux évêques d'Italie et des Gaules, 479. Autre aux mêmes, 484. — Dexter, préfet de cette province, auteur ecclésiastique, VI, 279. — Elle est ravagée par Rhadagaise, VII, 639. — Lettre de saint Léon aux évêques d'Italie, X, 203. — Lettre de Cassiodore aux évêques d'Italie, XI, 217, 218. — Lettre du pape saint Léon IX aux évêques d'Italie, XIII, 207. Chronique des rois d'Italie, 507. Conciles d'Italie dont le lieu est inconnu, 765.

ITALIQUE, dame romaine à qui saint Jean Chrysostôme écrivit une lettre, VII, 134. — Lettres de saint Augustin à cette dame, IX, 97, 98, et X, 470.

ITALIQUE, version latine de l'Écriture. C'est la meilleure d'après saint Augustin, IX, 604. L'auteur en est inconnu, 605.

ITE IN PACE, formule employée pour renvoyer le peuple après la messe, II, 598.

ITE MISSA EST, formule employée dans les églises comme dans les palais des princes et dans les salles du prétoire pour congédier l'assemblée, X, 555.

ITÉRIUS, abbé de Saint-André. Ordonnance qu'il obtient de l'archevêque de Vienne contre les moines qui s'approprièrent les revenus des obédiences où il les envoyait, XIII, 327.

ITÉRIUS, évêque de Limoges. Son élection, XIV, 1058.

ITHACE, évêque de Sossube ou Silves en Espagne, poursuit les Priscillianistes. Ses écrits, VI, 266. — Il assiste au concile de Saragosse. Fait chasser les Priscillianistes, IV, 616; les poursuit devant Maxime, 640. Il est déposé au concile de Milan, 653.

ITHACIENS, partisans d'Ithace, tiennent

406.

408.

409.

1052.

385.

un concile à Trèves, IV, 640. — Saint Ambroise s'abstient de la communion des évêques ithaciens, V, 387. La sentence rendue contre les évêques ithaciens par les évêques des Gaules est confirmée dans le concile de Milan, 389. — Décret du sixième concile de Turin au sujet de Félix de Trèves ordonné par les Ithaciens, VII, 738.

ITHÉRICUS, l'un des députés du roi Charlemagne à Rome. Témoignage avantageux que lui rend le pape Étienne III, XII, 118.

ITHIER, abbé de Saint-Martin de Tours, fait confirmer à son monastère le privilège d'avoir un évêque particulier, XII, 139. Sa mort. Alcuin lui succède, 166.

[ITHIER (Gérard), prieur de Grandmont. Sa Vie de saint Étienne de Muret et son écrit intitulé : Révélation d'un frère, XIV, 580, n. 8.]

ITINÉRAIRES. Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, ouvrage d'un auteur inconnu, III, 157. — Itinéraire que Sigebert attribue à Fortunat de Poitiers, XI, 413. — Itinéraire de Rathérius, évêque de Vérone, ou son voyage à Rome, XII, 856. — Itinéraire du pape saint Léon IX écrit par saint Anselme, moine de Saint-Remi de Reims. Ce que c'est que cet ouvrage, XIII, 213. Édi-

tions qu'on en a faites, 213 et 214. [Itinéraire des frères de Grandmont, par un anonyme, XIV, 580, n. 8.]

ITTIGIUS (Thomas). Son édition des lettres de saint Ignace, martyr, I, 388; du traité de Clément d'Alexandrie intitulé : Quel riche sera sauvé, 606.

IVES. Voyez Yves.

IVRAIE. Homélie attribuée à Folcuin, abbé de Lobes, sur la parabole de l'ivraie, XII, 873.

IVRESSE. Quarante-deuxième et quarante-troisième canons apostoliques, II, 584.

IVROGNERIE. [Fragment d'un discours de saint Éphrem sur l'ivrognerie, IX, 507.] Saint Augustin s'élève contre ce vice, 74. [Sermon de saint Augustin contre l'ivrognerie, 841.] Discours de saint Basile sur le vice de l'ivrognerie, loué par saint Isidore de Péluse, IV, 386, et VIII, 481. — Canon du concile de Vannes en Bretagne contre ce vice, X, 713, 714. Canon du concile d'Agde, 741. Deux sermons de saint Césaire d'Arles contre l'ivrognerie, XI, 142.

IVROGNES. Homélie quatorzième de saint Basile le Grand contre eux, IV, 386. — Ivrognes excommuniés, XIII, 645.

J

JA ou IA. Voyez Ye.

JACCA. Concile tenu en cette ville. Le siège de Huesca est transféré en cette ville, XIV, 1062.

JACOB, fils d'Isaac : écrits qui lui sont attribués, I, 266. — Monuments qui lui sont attribués, II, 93. — Prophétie du patriarche Jacob touchant la venue du Messie, expliquée par Eusèbe de Césarée, III, 190 et 273. — Poème de saint Grégoire de Nazianze sur les douze fils de Jacob, V, 274. — Ce qu'il pense sur la conduite de Jacob pour obtenir la bénédiction de son père et sur son combat avec l'ange, 310. — Livre de Jacob et de la Vie bienheureuse, ouvrage de saint Ambroise, 108 et suiv. [Songe de Jacob expliqué par saint Zénon de Verceil, VI, 274. Ce que saint Éphrem dit de sa prophétie, 444.] — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la manière dont Jacob surprit la bénédiction de son père, VII, 146, 147. Il

est parlé de Jacob dans un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 335. Bénédiction donnée par Jacob à ses enfants, expliquées par Rufin d'Aquilée, 476. — Livre des Bénédiction du patriarche Jacob, ouvrage faussement attribué à saint Augustin, IX, 229. — Sentiment de Théodoret sur Jacob, X, 110. — Discours de saint Césaire d'Arles sur Jacob et Ésaü, XI, 129, 130. Deux autres discours sur le patriarche Jacob, 130. — Opuscule du Vénérable Godefroi, abbé des Monts, sur les bénédiction que Jacob, près de mourir, donna à ses enfants, XIV, 588, 589.

[JACOB, moine, au monastère de Cocci-baphus, a laissé cinq discours sur la sainte Vierge, mère de Dieu. Ils sont reproduits au tome CXXVII de la *Patrologie grecque*.]

JACOBITES, hérétiques. Leurs erreurs décrites dans un écrit de Démétrius de Cyzique, XI, 809. — Traité de saint Jean

V. 400.

786.

V. 796.

XII siècle.

1060.

XI siècle.

Damascène contre les Jacobites, XII, 48.

[JACOBSON. Son édition des Pères apostoliques, I, 361.]

[JACOBSIUS. Son édition des Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze, 361.]

44. JACQUES LE MAJEUR (Saint), fils de Zébédée, apôtre. Évangile qui lui est attribué, I, 273. Ce que rapporte de lui Clément d'Alexandrie, 603. — [Il est venu en Espagne, d'après Didyme l'aveugle, V, 631.] — Deux sermons du Vénérable Hildebert pour la fête de saint Jacques et de saint Christophe, XIV, 245. Lettre par laquelle le pape Alexandre III approuve les statuts de l'ordre de Saint-Jacques en Espagne, 926. [Écrits sur saint Jacques de Compostelle, attribués faussement au pape Calixte II, 1103 et suiv.]

JACQUES LE MINEUR (Saint), fils d'Alphée, apôtre. Histoire de sa vie, I, 242 et suiv. De quelle famille était cet apôtre, 242, 243. Sa naissance et son apostolat. Il est fait évêque de Jérusalem. Quelle part il eut au concile qui y fut tenu, 243. Ses dernières actions; sa mort, 244. Pour ce qui est de son épître, voyez *Épître de saint Jacques*. Ouvrages faussement attribués à saint Jacques, 242 bis, 243 bis dans le premier tirage. — Protévangile de saint Jacques, 272. Liturgie attribuée à saint Jacques, 288. — [L'épître de saint Jacques citée par Origène, II, 158.] — Son histoire, écrite par Hégésippe et rapportée par Eusèbe de Césarée, III, 200. Voyez aussi [200, n. 11.] Sa chaire épiscopale était encore conservée du temps d'Eusèbe de Césarée, 301. — Son épître est citée par saint Ephrem, VI, 54; par saint Épiphane, 423. — Pélage corrompt un passage de son épître, IX, 435. — Homélie d'Esychius à l'honneur de saint Jacques le Mineur, XI, 657. Église en l'honneur des saints Jacques et Philippe, à Rome, commencée par le pape Pélage I, 328, achevée par Jean III, 333. [D'après Grégoire d'Agrigente, Jacques, frère de Notre-Seigneur, n'était point du nombre des douze apôtres, 589. Homélie sur saint Jacques, par Léonce de Byzance, 673.]

JACQUES DANS L'ILE (Saint), à la porte de Liège, monastère fondé par Baudry, évêque de Liège, achevé par Waldebon, son successeur, et sous la conduite d'Olbert, abbé de Gemblours, XIII, 142.

259. JACQUES (Saint), diacre, martyr à Carthage, I, 390, 391.

JACQUES (Saint), évêque de Nisibe, III, 369 et suiv. Sa naissance dans la ville de

Nisibe. Il embrasse la vie des anachorètes. Il visite les chrétiens de Perse. Il est fait évêque de Nisibe, 369. Il assiste au concile de Nicée et à celui d'Antioche tenu en 336, 369 et 370. Il obtient de Dieu le châtement d'Arius, 370. Il obtient la levée du siège de Nisibe, 370 et 371. Sa mort. Transport de son corps, 371. Écrits de saint Jacques de Nisibe, 371 et 372. [Discours de saint Jacques traduits de l'arménien en latin par Nicolas Antonelli. Quelques-unes de ses lettres publiées par Joseph Assémani, 372.] Liturgie qui lui est attribuée, 372. [Notice sur les écrits de saint Jacques de Nisibe, 525, 526.] — Conseils utiles que ce saint évêque donne aux habitants de Nisibe, VIII, 512. — Il engage Théodoret à la paix, X, 21. Il délivre sa ville assiégée par le roi de Perse, 46. Sa Vie écrite par Théodoret, 51. Ce n'est point de lui, mais de saint Jacques, évêque de Batna, que les Maronites et les Jacobites font mention dans la célébration des saints mystères, 639.

JACQUES (Saint), prêtre, martyr en Perse. Son martyre et celui de Marie, sa sœur, dont les actes sont rapportés par Assémani, III, 333.

JACQUES (Saint), martyr en Perse. Ses Actes publiés par Assémani, III, 342.

JACQUES (Saint), martyr à Samosate, III, 347 et suiv.; [et II, 469 et suiv.]

JACQUES, gouverneur de Cappadoce. Lettres que lui écrivait saint Grégoire de Nazianze, V, 254.

JACQUES, prêtre de Perse, vient demeurer dans la Campanie. Saint Ambroise le recommande à l'évêque de Naples, V, 499, 500.

JACQUES le Boiteux, disciple de saint Antoine, VII, 485.

JACQUES. Lettres de Timatius et de Jacques à saint Augustin, IX, 146, 147.

JACQUES, disciple de Pélage, dont il suit les erreurs, IX, 433, 434. Saint Augustin l'en retire, 434.

JACQUES, comte. On lui donne en garde saint Cyrille évêque d'Alexandrie, et Memnon, évêque d'Éphèse, VIII, 261 et 593.

JACQUES (Saint), évêque d'Embrun. Troubles dans son Église après sa mort, VIII, 605.

JACQUES (Saint), solitaire, qui aide Théodoret à convertir divers hérétiques, X, 20.

JACQUES LE PERSAN, disciple du saint abbé Eusèbe, dont parle Théodoret, X, 53.

325.

350.

346.

421.

287.

IV siècle.

415.

431.

438.

JACQUES (Saint), disciple de saint Maron, solitaire en Syrie, qui vivait encore du temps de Théodoret, qui a écrit sa Vie, X, 59. Sa lettre à l'empereur Léon, 582.

JACQUES, diacre de l'Église d'Édesse. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Il écrit la vie de sainte Pélagie d'Antioche, X, 582.

JACQUES (Saint), évêque de Paruge, en Mésopotamie. Sa lettre aux Syriens pour les engager à tenir bon contre les Perses, X, 585. — Son homélie en l'honneur de Félix-tychite, III, 353.

JACQUES (Saint), évêque de Batna en Mésopotamie, X, 639 et suiv. Sa naissance. Il est élevé au sacerdoce en 503; puis il est fait évêque de Batna, en 519. Sa mort en 521, 639. Il a toujours professé la foi catholique. On réfute ceux qui ont voulu le faire passer pour un des chefs de l'hérésie eutychienne, 640. Ses écrits conservés manuscrits à la bibliothèque du Vatican. Sa Liturgie seulement est imprimée. Ses autres écrits en prose, 641 et 642. Ses poésies, 642, 643. Éloge de saint Jacques, par George, son disciple, 643. [Judgement sur ses écrits, 643.]

JACQUES, abbé du monastère de l'Ame, à Édesse. Lettre que lui écrit saint Jacques, évêque de Batna, X, 641.

JACQUES, surnommé Trantzale, moine syrien, auteur de la secte des Jacobites, XI, 809.

JACQUES, surnommé le Commentateur, est fait évêque d'Édesse. Il assiste au concile assemblé par Julien, patriarche des Jacobites. Raisons qu'on a de douter de sa catholicité, quoique les Maronites l'aient mis au nombre des saints. D'où lui vient le surnom de Commentateur, XII, 101. Ses écrits, 101 et 102. [Ses Résolutions canoniques : ce qu'elles contiennent de remarquable. Leurs éditions, 102.]

JACQUES DE VITRY, d'abord chanoine d'Oignies, puis évêque d'Acre, cardinal, ensuite évêque de Tusculum. Son Histoire de l'Église d'Orient et d'Occident, intitulée : Histoire de Jérusalem, XIII, 537. Ses lettres concernant la croisade de saint Louis, 537 et 538. Ses écrits, 538.

JACQUES, moine grec, qu'on ne connaît que par ce qu'en dit Du Cange. Ses quarante-trois lettres à l'impératrice Irène. Il est peut-être le même que le moine de Coccinobaphe, dont parle Léo Allatius, et dont on a plusieurs homélies, XIV, 85.

JADER, évêque d'Afrique. Concile de Carthage auquel il assiste. Il est banni pour la foi, II, 338. Saint Cyprien lui écrit, et Jader l'en remercie, 338 et 338 et 339.

JAIR, juge d'Israël, I, 51.

[JAGER, professeur à la Sorbonne, a traduit en français la Biographie de saint Grégoire VII, par Voigt, XIII, 374.]

JALLERY (Jean), curé de Villeneuve-Saint-Georges, près Paris. Sa traduction française de la Vie de saint Germain, évêque de Paris, par Fortunat, XI, 411.

JALOUSIE. Doctrine du pape saint Clément sur ce vice, I, 340, 341. — Traité de la Jalousie et de l'Envie, ouvrage de saint Cyprien, II, 291, 292.

JAMBLIQUE, évêque de Trèves fort vertueux, X, 400.

JAMULLE, archidiaque de l'Église de Rome. Lettre que lui écrit saint Boniface, XII, 50.

JANNÈS et Mambres, magiciens de Pharaon. Ce qu'en dit saint Jean Chrysostôme, VII, 358.

JANUANIN, moine de Saint-Aurélien d'Arles, fait l'épithaphe en vers accrostiches pour saint Florentin, abbé de ce monastère, XI, 321, 322. (Voyez son article dans l'Historique littéraire de la France, tome III, p. 350 et suiv.)

JANVIER, mois. Sermon de saint Augustin sur les calendes de janvier, IX, 239. — Superstitions du premier jour de janvier abolies à Rome par les papes saints Grégoire III et Zacharie, XII, 30.

JANVIER, catéchumène, parle de la nourriture aux confesseurs d'Afrique, II, 389.

JANVIER (Saint), martyr de Cordoue, III, 86.

JANVIER (Saint), évêque de Bénévent, et ses compagnons martyrs, III, 101 et [note 9 et 10]; — apparaît à saint Paulin, VIII, 54.

JANVIER, évêque donatiste de Flumen-Pisce, en Afrique, IV, 594.

JANVIER, jovinianiste, condamné par le pape saint Sirice, IV, 652.

JANVIER, à qui est adressée une lettre de Bacharius, VIII, 48, 49.

JANVIER, prêtre, fait un legs en faveur de l'Église d'Hippone, IX, 19.

JANVIER, à qui saint Augustin écrit une lettre, IX, 83 et suiv. Autre lettre de saint Augustin à Janvier, 85, 86. — Celle-ci a été attribuée à saint Jérôme, VII, 647.

JANVIER, évêque de Cases-Noires. Lettre

256.

257.

VIII siècle.

588.

259.

IV siècle.

V siècle.

V. 400.

406.

V
et VI siècles.

452.

651.

707.

XIII siècle.

XI siècle.

que lui écrivit saint Augustin, IX, 94, 95.

JANVIER, évêque d'Aquilée, Lettre que lui écrivit le pape saint Léon, X, 206.

590. JANVIER, évêque de Cagliari. Quatre lettres du pape saint Grégoire le Grand qui lui sont adressées, XI, 485. Autres lettres qu'il lui écrit, 495, 496, 512, 516, 520, 529, 533.

603. JANVIER, évêque de Malgue, en Espagne, injustement déposé et chassé de son siège, porte ses plaintes au pape saint Grégoire le Grand. Instructions que le pape donne sur cette affaire au défenseur Jean, XI, 532.

JANVIER (Saint), moine du Mont-Cassin. Sa vie écrite par Léon d'Ostie, XIII, 497.

JANVIER (D. Ambroise), bénédictin. Son édition des œuvres de Pierre de Celle, XIV, 681.

1077. JARENTON, prieur de la Chaise-Dieu, est élu abbé de Saint-Bénigne de Dijon, XIV, 1068. Il offre à Thierry abbé de Saint-Hubert persécuté de le recevoir, lui et les siens, dans son abbaye, 55. Il admet Rodulfe, abbé de Saint-Vanne, avec ses moines, dans son monastère. Il veut les obliger à faire vœu de stabilité, 80. (Voyez son article dans l'*Histoire litt. de la France*, t. IX, p. 526 et suiv.)

VII siècle. JARLAND, chanoine régulier de Saint-Paul, à Besançon. Voy. *Gerland*.

JAROU, monastère fondé par saint Benoît Biscop, XI, 802.

[JASNOWKI, prêtre de l'Église grecorussse, publie la Liturgie de saint Jean Chrysostôme, VII, 438.]

II siècle. JASON, juif. Livre intitulé : Dispute de Jason et de Papisque, 1, 404. — Traduction de ce Dialogue avec une préface, II, 347 [et n. 2.] — Notice de cet ouvrage, VI, 269.

JEAN-BAPTISTE (Saint). [Sermon sur saint Jean-Baptiste, par saint Éphrem, VI, 486.] — [Saint Jean-Baptiste ascète et prophète, selon Sévérien de Gabales, VII, 208.] Sa conception, sujet d'une homélie faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme. 97. Homélie sur la décollation de saint Jean et sur le précurseur, supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme, ou de Sévérien, évêque de Gabale, 256 et 257. Deux discours sur la décollation de saint Jean, attribués à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, 257. Opuscule sur la naissance de saint Jean-Baptiste, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 312. Sa décollation, sujet d'une homélie faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. — Saint Jean-Baptiste, sujet d'un poème de

saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 82. Saint Jean-Baptiste proposé pour modèle de la vie des moines, 479. Pourquoi il est appelé le plus grand des enfants des femmes, 480. Son chef transféré à Constantinople, 533. —

Sermon de saint Augustin en son honneur, IX, 240. Sermon douteux de saint Augustin sur saint Jean-Baptiste, 243. [Autres sermons douteux de saint Augustin, 835. Neuf sermons du même, 836. Sermons sur saint Jean-Baptiste, par saint Augustin, 841.] Témoignage de saint Augustin sur une pratique de son temps, au jour de saint Jean-Baptiste, 793. — Ses reliques brûlées à Sébaste, X, 46. Discours en l'honneur de saint Jean-Baptiste, attribué à Théodore, 100. Trois homélie de saint Maxime de Turin sur ce saint, 321, 322. Neuf homélie du même, 325. [Cinq autres sermons du même, 326. Exposition du même sur la décollation de saint Jean-Baptiste, 327.] Église bâtie en l'honneur de ce saint par Studius, 345. — Invention du chef de saint Jean-Baptiste, marquée dans la Chronique du comte Marcellin, XI, 98. L'histoire de cette invention est écrite par l'abbé Marcellin, et traduite en latin par Denys le Petit, 125. Côte d'Égypte croyait que le père de saint Jean avait été grand prêtre, 191. Différentes reliques de ce saint, dont parle saint Grégoire de Tours, 373. Homélie du pape saint Grégoire le Grand sur les témoignages que saint Jean a rendus à Jésus-Christ, 456. [Son éloge, par saint Sophron, 707. Hymne du Vénérable Bède pour la naissance de saint Jean-Baptiste. — Hymne du même pour sa passion, XII, 4. Vers en l'honneur de saint Jean, attribués à André de Crète, 58. Hymne sur saint Jean-Baptiste, par Paul Diacre, 147. Pièce en l'honneur de saint Jean-Baptiste, par Fardulfe, 218.] Discours de saint Théodore Studite sur la troisième invention du chef de saint Jean-Baptiste, 310, 312. [Saint Jean-Baptiste prêcha aux âmes détenues dans les enfers, 312.] Témoignage de Chrétien Druthmar sur les reliques de saint Jean-Baptiste, 421. Discours de l'empereur Léon VI sur sa décollation, 775. Témoignage de Pierre Métaphraste sur les reliques de saint Jean-Baptiste, 816. [Deux sermons d'Atton de Verceil sur saint Jean-Baptiste, 826.] — Discours de Théodore Daphnopates pour la fête de la translation d'une main de saint Jean-Baptiste. Autre discours du même sur sa nativité, XIII, 50. [Hymne de Godescalc sur la

IV
et V siècles.

V siècle.

décollation de saint Jean-Baptiste, 117.] Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur saint Jean-Baptiste, 155. Onze cantiques de Jean Mauropus, métropolitain d'Euchanie, en son honneur, 230. Deux discours de Pierre Damien, cardinal, évêque d'Ostie, sur ce saint, 308. Discours de Michel Psellus à la louange de saint Jean-Baptiste et sur sa décollation, 337. — Sermon du Vénéral Hildebert à l'honneur de ce saint, XIV, 215, Sermon d'Abailard pour la fête de ce saint, 331, [332]. Sermon de saint Bernard sur ce saint, 484. Trois sermons d'Isaac de L'Étoile sur ce saint, 694. Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur saint Jean-Baptiste, 736. Sermon sur sa fête par le pape Innocent III, 1009.] Panégyrique de ce saint par Guillaume d'Auvergne, 1027. — Le pape Alexandre II rétablit la vie commune parmi les chanoines de Saint-Jean de Latran, XIII, 296. — Lettre du pape Anastase IV, qui confirme les privilèges des chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran, XIV, 910. — Le pape Urbain II approuve la règle des chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, à Soissons, et les met sous la protection du Saint-Siège, XIII, 421. Le même pape confirme les privilèges du monastère de Saint-Jean-Baptiste de Pinna en Espagne, 424. — Le chapitre de Saint-Jean à Besançon est uni à celui de Saint-Étienne de la même ville; à quelle occasion, XIV, 1087. — Poème d'Alphonse, archevêque de Salerne, sur l'Église de Saint-Jean-Baptiste du Mont-Cassin, XIII, 493. Lettre circulaire du pape Calliste II pour exhorter les fidèles à secourir de leurs aumônes l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 1099. Bulle du pape Anastase IV en faveur des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 910.

JEAN (Saint), apôtre et évangéliste. Histoire de sa vie, I, 208 et suiv. Sa vocation à l'apostolat. Pourquoi il est appelé Boanergès, 208. Diverses actions de cet apôtre, 208 et 209. Il reçoit la sainte Vierge pour mère. Suite de ses actions. Ses prédications. Il est banni, 209. Ses dernières paroles. Sa mort, 210. Autres actions de saint Jean, 191 et 276. Pour ce qui est de son Évangile, de ses Épîtres et de son Apocalypse, voyez chacun de ces livres à leur article. Faux évangile sous son nom, 275. Faux actes de saint Jean, 276. Liturgie attribuée à cet apôtre, 288. Il ordonne saint Polycarpe évêque de

Smyrne, 392. La Passion de saint Jean l'Évangéliste, livre apocryphe, 461. Témoignage de Polycrate d'Éphèse, 536; de saint Hippolyte, 615; — de Tertullien, II, 16. C'est de saint Jean que saint Grégoire Thaumaturge reçut le symbole de la foi, 439. Témoignage du concile d'Éphèse sous l'évêque Polycrate, 543. [Témoignage de saint Hilaire de Poitiers. A quelle occasion saint Jean a écrit son évangile, IV, 32.] Témoignage de saint Basile le Grand, 478. — Ce que saint Grégoire de Nazianze dit de saint Jean, V, 355. — Ce qui est dit de saint Jean par saint Éphrem, VI, 53, [485, 486]; par saint Grégoire de Nysse, 254; par saint Épiphané, 394 et 425, 426 et 428. — Sous le nom de saint Jean le Théologien, cet apôtre est le sujet d'une homélie, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 258; et de deux opuscules attribués au même saint docteur, 312. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur l'exil et la mort de cet apôtre, 313. — Témoignage de saint Paulin sur son évangile, VIII, 67. Témoignage de Sulpice-Sévère sur son Apocalypse, 124. [Commentaire de Didyme l'Aveugle, par saint Éphrem, 622, 628.] — Témoignage de saint Augustin sur saint Jean l'Évangéliste, IX 618. — Faux actes de saint Jean dont parle saint Léon, X, 207. Lettre qui est adressée à cet apôtre parmi celles qui sont attribuées à saint Denys l'Aréopagite, 551. — Du temps d'Éphrem, patriarche d'Antioche, quelques-uns pensaient que saint Jean n'était point mort, et qu'il était réservé avec Énoch et Élie pour le second avènement de Jésus-Christ, XI, 173. Ce que rapporte saint Grégoire de Tours sur la mort de saint Jean et sur son tombeau, 374 et 383. Lettre du pape saint Grégoire le Grand au sujet de la tunique de saint Jean, 490. Sentiment de saint Grégoire le Grand sur saint Jean, 553. — Panégyrique de ce saint apôtre par saint Théodore Studite, XII, 310, 312. Témoignage de Chrétien Druthmar sur le corps de saint Jean, 421. — Petit écrit d'un anonyme de Saint-Arnoul touchant l'origine de l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, qui fut depuis l'abbaye de Saint-Arnoul, XIII, 273. Deux discours de Pierre Damien pour le jour de la fête de saint Jean, 309. Une de ses dents est conservée à l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, 464. — Deux sermons du Vénéral Hildebert à l'honneur de ce saint, XIV, 215. Son panégyrique, par Guillaume d'Auvergne,

1090.

XII siècle.

1089.

XII siècle.

1154.

30.

95.

99.

1026. Sermon du même sur le martyre de saint Jean devant la Porte-Latine, 1027.

JEAN, prêtre d'Asie, contemporain de l'apôtre saint Jean, I, 398, 399.

310. JEAN (Saint), martyr de Palestine, III, 13.

311. [JEAN et CYR (Saints), martyrs à Alexandrie, III, 61, 62. — Trois discours de saint Cyrille d'Alexandrie sur la translation de saint Cyr et de saint Jean, VIII, 365. Voyez *Saint Cyr*. — La Passion de saint Jean et de saint Cyr, par Pierre de Naples, XIII, 602.]

335. JEAN, chef des Méléciens. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 141.

325. JEAN, évêque persan, assiste au concile de Nicée, III, 319.

JEAN, disciple de saint Pacôme, III, 358.

JEAN et PAUL (Saints), martyrs à Rome, III, 413. — Leur panégyrique, par Guillaume d'Auvergne, XIV, 1027.

371. JEAN, prêtre. Lettre de saint Athanase aux prêtres Jean et Antiochus, IV, 146, 147.

363. JEAN, à qui saint Basile le Grand écrit une lettre, IV, 430.

JEAN (Saint), solitaire d'Égypte, prédit à l'empereur Théodose sa victoire sur Eugène, et sa mort, V, 392. Il est vraisemblablement le même que Jean le Thébéen, sans l'avis duquel l'empereur Théodose ne livrait jamais aucune bataille, XI, 61.

IV siècle.

JEAN, moine, à qui saint Éphrem avait confié son monastère. Lettre que saint Éphrem écrivit à ce moine, VI, 27, 28.

JEAN, évêque, à qui saint Grégoire de Nysse écrivit, VI, 225.

JEAN II, évêque de Jérusalem, VII, 497 et suiv. Quel il était. Il embrasse la vie monastique. Il est fait évêque, 497. Il prend parti pour Origène contre saint Épiphane, 497 et 498. L'ordination de Paulinien est un nouveau sujet de division entre Jean de Jérusalem et saint Épiphane, 498. Jean accuse saint Épiphane de le taxer d'hérésie. Jean écrit pour faire son apologie. Il adresse cette apologie à Théophile d'Alexandrie, 499. Saint Jérôme écrit à Pammaque contre Jean, 499 et 500. Jean se réconcilie avec saint Jérôme, 500, 501. Jean est justifié à Rome auprès du pape saint Anastase. Jean maltraite Orose; saint Augustin et le pape écrivent à Jean. Mort de Jean. Ses écrits. Lettre de Jean au pape saint Anastase, 501. Lettre ou Apologie de Jean adressée à Théophile, 501 et 502. Ouvrages supposés de Jean, 503 et 504. Livre de l'Institution des premiers moines. Trois livres de commentaires sur

Job. L'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu. Commentaires sur saint Marc et sur saint Luc. Plusieurs homélies et discours, 503. —

Jean écrit au pape saint Anastase au sujet de Rufin, prêtre d'Aquilée. Réponse de saint Anastase à Jean, VI, 353. Ses différends avec saint Épiphane, 378. Lettre que saint Épiphane lui écrivit touchant l'ordination de Paulinien, 379 et 422. — Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 432. Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent 524. Lettre que lui écrivit saint Épiphane, 646. Lettre que lui écrivit le pape saint Anastase, 648. — Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 151. Saint Augustin lui envoie son livre de la Nature et de la Grâce, 433. Jean préside au concile de Jérusalem, où il favorise Pélagie, 442, 443. Il assiste au concile de Diospolis, 443. — Il tient contre les Pélagiens une conférence à laquelle il préside, X, 2. Il accuse Orose de blasphème : Orose se justifie, 2 et 3.

JEAN III, évêque de Jérusalem. Lettre que lui écrivit saint Avit, évêque de Vienne, pour le remercier de la vraie Croix, qu'il lui avait envoyée, X, 559. — Lettre que lui écrit Jean de Cappadoce, évêque de Constantinople, XI, 111. Il assemble un concile où il confirme l'anathème prononcé contre Sévère par un concile de Constantinople, 276, 819, 820. Sa mort, 276.

JEAN VI, patriarche de Jérusalem, auteur de la Vie de saint Jean Damascène, XII, 67, 97 et 99. Il fut brûlé par les Sarrasins, 67.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint), archevêque de Constantinople, docteur de l'Église et confesseur, VII, 1 et suiv. Histoire de sa vie; sa naissance; ses études. Il reçoit le baptême; il est fait lecteur, 1; il fuit l'épiscopat; il se fait diacre et ensuite prêtre; il est choisi évêque de Constantinople, 2. Sa conduite dans l'épiscopat, 2 et 3. Il juge le différend d'Antonin, évêque d'Éphèse : il tient à ce sujet un concile à Éphèse, 3 et 4. Différend de saint Chrysostôme avec Sévérien de Gabale, 4 et 5. Différend de Théophile d'Alexandrie avec saint Chrysostôme au sujet des grands frères, 5 et 6. Saint Chrysostôme est déposé dans le concile du Chêne et exilé par l'empereur au sujet de cette affaire, 6. Il est rappelé d'exil, 6 et 7. Il demande un concile pour se justifier, 7. L'impératrice Eudoxie veut chasser saint Chrysostôme à l'occasion de la dédicace d'une

518.

518.

347.

372.

380.

386.

398.

401.

402.

403.

404. statue : violence exercée à Constantinople pour ce sujet, 7 et suiv. Saint Chrysostôme écrit et députe au pape saint Innocent I^{er} : les évêques de sa communion et le clergé de Constantinople écrivent aussi à ce pape : ces trois lettres sont précédées de celle de Théophile d'Alexandrie, écrite au pape contre saint Jean Chrysostôme, 9. On attend à la vie de saint Chrysostôme : on l'enlève de Constantinople; il se retire en Bithynie, 9 et 10. Le feu prend à la grande église qui est réduite en cendres avec le palais, 10.
406. Saint Chrysostôme est envoyé à Cucuse, en Arménie, 10 et 11. Il se retire à Arabisse. Les Occidentaux demandent un concile œcuménique pour terminer l'affaire de saint Chrysostôme, 11. Saint Chrysostôme est transféré à Pityonte, 11 et 12. Sa mort, 12. La mémoire du saint archevêque est rétablie dans tout l'Orient, 12 et 13. Éloges que l'on fait de lui, 13. Son éloge par Martyrius, patriarche d'Antioche, 13, note 13. Vie de ce saint, 13 et 14. Ses écrits, 14. Écrits de saint Chrysostôme contenus dans le premier tome de ses œuvres. Deux exhortations à Théodore; à quelles occasions elles furent écrites; en quelle année, 14; qui était ce Théodore, 15; analyse de la première de ces exhortations, 15 et suiv.; analyse de la seconde exhortation, 17, 18. Trois livres apologétiques de la vie monastique, 18; par quel motif, en quel temps et en quel lieu saint Chrysostôme écrivit cet ouvrage, 18 et 19. Analyse du premier livre, 19 20. Analyse du second livre, 20, 21. Analyse du troisième livre, 21 22. Traité de la Comparaison d'un roi et d'un moine; ce traité est de saint Chrysostôme, 22. Analyse de ce qu'il contient, 22 et 23. Deux livres de la Componction, 23 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 23. Analyse du premier livre, 23 et 24; analyse du second, 24. 25. Trois livres de la Providence, 25 et suiv. A quelle occasion et en quel temps ils ont été écrits, 25, 26. Analyse du premier livre, 26, 27. Analyse du second livre, 27. Analyse du troisième livre, 27 et 28. Deux livres contre l'habitation commune des clercs et des femmes, 28 et suiv. En quel temps ils ont été composés, 28. Analyse du premier livre, 28 et 29. Analyse du second livre, 29, 30. Traité de la virginité, 30 et suiv. En quel temps il a été écrit, 30. Analyse de ce traité, 30 et suiv. Deux livres à une jeune veuve, 33 et suiv. Analyse du premier livre, 33 et 34.
- Analyse du second livre, 34, 35. Six livres du Sacerdoce, 35 et suiv. A quelle occasion et en quel temps ils furent écrits. Analyse du premier livre, 35. Analyse du second livre, 35 et 36. Analyse du troisième livre, 36 et suiv. Analyse du quatrième livre, 38 et suiv. Analyse du cinquième livre, 40. Analyse du sixième livre, 40 et 41. Discours de saint Chrysostôme au jour de son ordination, 41. Onze homélies contre les Anoméens, 41 et suiv. En quel temps ces homélies ont été faites, 41, 42. Analyse de la première; analyse de la seconde, 42. Analyse de la troisième, 42 et 43. Analyse de la quatrième, 43. Analyse de la cinquième, 43. Objection des Anoméens, 43 et 44. Panégyrique de saint Philogone, 44. Analyse de la sixième homélie contre les Anoméens, 44 et 45. Analyse de la septième; analyse de la huitième, 45. Analyse de la neuvième, 45 et 46. Analyse de la dixième, 46. Analyse de la onzième homélie, 46. Traité contre les Juifs et les Gentils, 46 et 47. En quel temps il a été écrit, 46, 47. Analyse de ce traité, 47. Huit discours contre les Juifs, 47 et suiv. En quel temps ils ont été écrits, 47. Analyse du premier discours, 47 et 48. Analyse du second, 48. Analyse du troisième, 48 et 49. Analyse du quatrième, 49 et 50. Analyse du cinquième, 50. Analyse du sixième, 50 et 51. Analyse du septième et analyse du huitième, 51. Discours contre l'anathème, 52, 53. En quel temps et à quelle occasion il a été écrit, 52. Analyse de ce discours 52, 53. Discours contre les étrennes. On ignore l'époque de ce discours : analyse de ce qu'il contient, 53. Sept discours sur le Lazare, 53 et suiv. On ne sait en quel temps ils ont été écrits, 53, 54. Analyse du premier discours; analyse du second, 54. Analyse du troisième, 54 et 55. Analyse du quatrième, 55. Analyse du cinquième, 55 et 56. Analyse du sixième, 56, 57. Analyse du septième, 57. Ouvrages faussement attribués à saint Chrysostôme, 57, 58. Lettre de Théodore. Septième livre du Sacerdoce, 58. Homélie sur la plaisanterie et quelques autres sujets, 57. Traité contre les Juifs, les Gentils et les Hérétiques. Traité de la Foi. Traité de la Trinité, 58. Écrits de saint Chrysostôme contenus au second tome de ses œuvres, 58 et suiv. Vingt-une homélies sur la sédition d'Antioche ou sur les statues. En quel temps ces homélies furent faites, 58. La première des homélies au peuple d'Antioche est sur

la première épître à Timothée : analyse de cette homélie, 58 et 59. Analyse de la seconde homélie au peuple d'Antioche, 59, 60. Analyse de la troisième homélie, 60 et suiv. Analyse de la quatrième, 62. Analyse de la cinquième, 62 et 63. Analyse de la sixième, 63, 64. Analyse de la septième. Analyse de la huitième, 64. Analyse de la neuvième, 64 et 65. Analyse de la dixième, 65. Analyse de la onzième, 65 et 66. Analyse de la douzième, 66. Analyse de la treizième, 66 et 67. Analyse de la quatorzième, 67, 68. Analyse de la quinzième, 68, 69. Analyse de la seizième, 69. Analyse de la dix-septième, 69, 70. Analyse de la dix-huitième, 70, 71. Analyse de la dix-neuvième, 71. Analyse de la vingtième, 71 et 72. Analyse de la vingtunième, 72, 73. Deux catéchèses ou instructions aux catéchèses. Première catéchèse : en quel temps elle a été faite; ce qu'elle contient, 73. Seconde catéchèse : en quel temps elle a été faite; ce qu'elle contient, 74. Trois homélie sur le démon, 73 et suiv. Analyse de la première, 74, 75. Analyse de la seconde, 75. Analyse de la troisième, 75 et 76. Neuf homélie sur la pénitence, 76 et suiv. Analyse de la première homélie; analyse de la seconde, 76. Analyse de la troisième, 76 et 77. Analyse de la quatrième; analyse de la cinquième, 77. Analyse de la sixième, 77 et 78. Analyse de la septième, 78. Analyse de la huitième, 78 et 79. Analyse de la neuvième, 79. Homélie sur la nativité de Jésus-Christ, 79, 80. Homélie sur le baptême de Jésus-Christ, 80, 81. Deux homélie sur la trahison de Judas, 81 82. Homélie sur la croix et le cimetière, 82. Deux homélie sur la croix et le bon larron, 82 et 83. Homélie sur la résurrection des morts, 83. Homélie sur la résurrection du Sauveur, 83 et 84. Homélie sur l'Ascension de Jésus-Christ, 84. Deux homélie sur la Pentecôte, 84 et suiv. Analyse de la première de ces homélie, 85, 86. Analyse de la seconde, 86. Sept panégyriques de saint Paul, 86 et suiv. Analyse du premier, 86, 87. Analyse du second; analyse du troisième, 87. Analyse du quatrième, 87 et suiv. Analyse du cinquième, 89. Analyse de la sixième, 89 et 90. Analyse de la septième. Panégyrique de saint Mélece, évêque d'Antioche, de saint Lucien, prêtre d'Antioche, 90; de saint Babylas, évêque d'Antioche, 90 et 91. Livre de saint Chrysostôme sur Babylas. Ce livre est intitulé : Contre Julien

et contre les Gentils, 91, 92. Panégyrique de plusieurs saints martyrs, de saint Juven-tin et de saint Maximin; de sainte Pélagie, de saint Eustathe, évêque d'Antioche; des saints Bérénice, Prodoce et Domnine; de saint Julien, martyr du faubourg de Daphné; de saint Barlaam, 92; de sainte Drosie; de saint Phocas, martyr de Sinope dans le Pont, 92 et 95. Panégyrique de saint Ignace, évêque d'Antioche, 93. Deux panégyriques de saint Romain, diacre de l'Église de Césarée, en Palestine, 93 et 94. Trois panégyriques ou homélie sur les Machabées, 94. Homélie sur la résurrection de Lazare, 94 et 95. Homélie sur les martyrs, 95, 96. Homélie sur les martyrs d'Égypte, 96. Homélie sur le tremblement de terre, 96 et 97. Ouvrages douteux de saint Chrysostôme. Homélie sur le traître Judas. Homélie sur saint Bassus; sur Abraham; sur sainte Thècle; six discours sur le destin et sur la providence; deux homélie sur la prière, 97. Ouvrages faussement attribués à saint Chrysostôme, 97 et 98. Homélie sur l'oracle de Zacharie, 98. Sur saint Jean-Baptiste et plusieurs autres homélie, 97 et 98. [L'homélie sur la conception de la sainte Vierge est authentique, 97, n. 2.] Écrits contenus dans le troisième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 98 et suiv. Douze homélie sur divers endroits du Nouveau Testament, 98. Analyse de la première homélie : sur la parabole des dix mille talents, 98, 99. Analyse de la seconde : sur ces paroles de Jésus-Christ : *Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice passe*, 99. Analyse de la troisième : sur ces paroles : *La porte est étroite*, 99 et suiv. Analyse de la quatrième : sur le paralytique, 101. Analyse de la cinquième et de la sixième : sur le commencement des Actes, 101 et 102. Analyse de la septième et de la huitième : sur le même sujet, 102, 103. Analyse de la neuvième, dixième, onzième et douzième : sur le nom de l'apôtre saint Paul, 103 et suiv. Analyse de l'homélie sur les avantages de l'affliction, 105. Analyse de l'homélie sur ces paroles : *Nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu*, 105 et suiv. Analyse de deux homélie sur ces paroles de saint Paul : *Salvez Priscille et Aquilas*, 106, 107. Analyse des trois homélie sur le mariage, 107 et suiv. Analyse de l'homélie sur ces paroles de saint Paul : *Nos pères ont tous été sous la nuée*, 109, 110. Analyse de l'homélie sur

392.

387.

398.

395.

- ces paroles : *Il faut qu'il y ait des hérésies*, 110, 111. Analyse de l'homélie sur l'aumône, 111, 112. Analyse de trois homélies sur la foi, 112 et suiv. Homélie sur ces paroles de saint Paul : *Plût à Dieu que vous voulussiez apporter mon imprudence*, 114. Sur ces autres paroles : *Que m'importe ? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé*, 114 et 115. Homélie sur les veuves, 115. Homélie sur Élie et la veuve de Sarepta, 115 et 116. Homélie sur les délices de la vie future, 116. Sur ce qu'il faut pour publier les fautes de nos frères, 116 et 117. Discours contre les imprécations et les haines des ennemis, 117. Homélie sur ces paroles de saint Paul : *Je lui résistai en face*, 117, 118. Deux homélies au sujet de l'eunuque Eutrope, 118 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 118. Analyse de la première de ces homélies, 119, 120.
399. Analyse de la seconde, 120. Homélie sur Saturnin et Aurélien, 120 et 121. Discours de saint Chrysostôme à son retour d'Asie. Discours de ce saint docteur pour la réconciliation de Sévérilien de Gabales. Discours de Sévérilien à la même occasion, 121. Homélie de saint Chrysostôme avant son expulsion, 121, 122. Deux discours de saint Chrysostôme depuis son retour, 122, 123. Homélie sur la Chananée, 123, 124. Analyse du traité intitulé : *Que personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même*, 124, 125. Analyse du traité contre ceux qui sont scandalisés des adversités dont le peuple et les prêtres sont affligés, 125 et suiv. Analyse de deux lettres de saint Chrysostôme au pape saint Innocent, 127, 128. [Nombre des lettres de saint Chrysostôme, 127, note 1.]
400. Analyse des deux lettres du saint docteur aux évêques et aux autres prêtres prisonniers, 128. Dix-sept lettres de saint Chrysostôme à sainte Olympiade, 128 et suiv. Lettre de saint Chrysostôme à Diogène; lettre au prêtre Nicolas, 131. Lettre à Géronce, 131 et 132. Lettre à Siméon et à Marie; lettre à Jean de Jérusalem, Théodose de Scythople et autres évêques; lettre à Pentadie, diaconesse, 132. Lettre à Péanius; lettre à Ampucla, diaconesse; à Hypatius, prêtre, et à Théodote, lecteur, 132 et 133.
401. Lettre à Calcidie et à Asyncritie; lettre aux quatre prêtres Castus, Valère, Diophante et Cyriaque; à Arabius; au tribun Marcien; aux moines de Phénicie, 133. Lettre à Cyriaque, évêque de Synnades, 133 et 134.
402. Lettre au prêtre Rufin, 134, 135. Lettre à la louange de plusieurs prêtres persécutés; lettre à Aurèle, évêque de Carthage; à Maxime, évêque; lettre à divers évêques d'Occident et aux prêtres de Rome; à Anysius et à plusieurs autres évêques; à Proba, Julienne et Italique, dames romaines; lettre aux évêques, aux prêtres et aux diacres prisonniers à Chalcedoine; à Agapet; au prêtre Hypatius; lettre aux évêques d'Occident; à Vénérius, évêque de Milan; à Hésychius, évêque de Salone, et à saint Gaudence, évêque de Brescia; lettre à Péanius; lettre à Théodulphe, diacre; aux moines de Gothie, 135. Lettres à Théophile et Salluste, prêtres de Constantinople, et à Théodore, ami de Salluste, 135 et 136. Lettre à Valentin; lettre à Philippe et à Euthymius, prêtres de Constantinople; lettre à Constance; 136. Lettre du prêtre Constantin, 136 et suiv. Qui était Constance, 136. Analyse de ses lettres, 136 et suiv. Lettre au moine Césaire; édition de cette lettre 139; cette lettre n'est pas de saint Chrysostôme, 139 et 140. Analyse de cette lettre, 140, 141. Discours de Diodore de Tarse à la louange de saint Chrysostôme et de saint Chrysostôme à la louange de Diodore, 140, 141. Discours sur le saint jour de Pâques; sur l'Ascension, 141. Homélies faussement attribuées à saint Chrysostôme, 140 et 141. Sur l'Ascension, 141. Sur la Pentecôte, 141 et 142. Sur le Saint-Esprit; sur le pasteur et sur la brebis; sur l'adoration de la Croix; 142. Écrits contenus dans le quatrième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 142 et suiv. Soixante-sept homélies sur la Genèse; nombre de ces homélies; sont-ce des discours ou des homélies, 142. Elles ont été prêchées à Antioche, 142 et 143. On ne sait point en quelle année elles ont été faites; quel en sera le style, 143. Analyse de la première de ces homélies, 143 et 144. Analyse de la seconde, 144. de la troisième, 144 et 145; de la quatrième, 145; de la cinquième, 145 et 146; de la sixième, de la septième, de la huitième, 146; de la neuvième, 146 et 147; de la dixième, 147; de la onzième, 147; de la douzième, 147 et 148; de la treizième, de la quatorzième, 148; de la quinzième, 149; de la seizième, 149 et 150; de la dix-septième, 150, 151; de la dix-huitième, 150, 151; de la dix-neuvième, de la vingtième, 151; de la vingt-unième, 151 et 152; de la vingt-deuxième, 152, 153; de la vingt-troisième, 153, 154; de la vingt-quatrième, de

405. 406.

404.

405.

404.

392.

V. 388.

la vingt-cinquième, de la vingt-sixième, de la vingt-septième, 154; de la vingt-huitième, 154 et 155; de la vingt-neuvième, 155; de la trentième, 155 et 156; de la trente-unième, 156; de la trente-deuxième, de la trente-troisième, 157; de la trente-quatrième, 157 et 158; de la trente-cinquième, de la trente-sixième, de la trente-septième, 158; de la trente-huitième, 158 et 159; de la trente-neuvième, de la quarantième, de la quarante-unième, de la quarante-deuxième, 159; de la quarante-troisième, 159 et 160; de la quarante-quatrième, de la quarante-cinquième, de la quarante-sixième, 160; de la quarante-septième, 160 et 161; de la quarante-huitième, 161; de la quarante-neuvième, de la cinquantième, de la cinquante-unième, de la cinquante-deuxième, de la cinquante-troisième, de la cinquante-quatrième, de la cinquante-cinquième, 162; de la cinquante-sixième, 162 et 163; de la cinquante-septième, de la cinquante-huitième, de la cinquante-neuvième, de la soixantième, de la soixante-unième, 163; de la soixante-deuxième, 163 et 164; de la soixante-troisième, de la soixante-quatrième, de la soixante-cinquième, 164; de la soixante-sixième, 164 et 165; de la soixante-septième, 165. Huit discours de saint Chrysostôme sur la Genèse, 165 et suiv. En quel temps ils ont été composés, 165. Analyse du premier de ces discours : il est intitulé : du jeûne et de l'aumône, 165 et 166. Analyse du second discours sur la Genèse; analyse du troisième, 166. Analyse du quatrième; analyse du cinquième; analyse du sixième, 167. Analyse du septième, 167 et 168. Analyse du huitième; autres discours de saint Chrysostôme sur quelques endroits de la Genèse, 168. Cinq homélies sur Anne et trois sur Paul et sur David, 168 et suiv. En quel temps elles ont été faites, 168, 169. Analyse de la première homélie sur Anne, 169; analyse de la seconde, 169 et 170; analyse de la troisième, 170; de la quatrième, 170 et 171; de la cinquième, 171. Analyse de la première homélie sur Paul et sur David, 171 et 172; analyse de la seconde, 172; analyse de la troisième, 172 et 173. [Deux autres fragments sur les livres des rois, 173, n. 1.] Écrits contenus dans le cinquième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 173 et suiv. Commentaires ou homélies sur les Psaumes; nombre de ces homélies elles ont été faites à Antioche, 173; elles ont

été prêchées dans l'Église, 173 et 174; on ne sait en quelle année elles ont été faites : leur utilité, 174. La collection de ces homélies est imparfaite : saint Chrysostôme les avait faites sur le psautier entier, 174 et 175; analyse de ces homélies, 175 et suiv. Sur le psaume troisième, 175; sur le psaume quatrième, 175 et 176; sur le cinquième, sur le sixième, 176; sur le septième, 176 et 177; sur le huitième, 177; sur le neuvième, 177 et 178; sur le dixième, 178; sur le onzième, 178 et 179; sur le douzième, 179; sur le quarante-unième, 179 et 180; sur le quarante-troisième, 180; sur le quarante-quatrième, 180 et 181; sur le quarante-cinquième; sur le quarante-sixième, 181; sur le quarante-septième, 181 et 182; sur le quarante-huitième; sur le quarante-neuvième, 182; sur le cent huitième, 183; sur le cent neuvième, 183 et 184; sur le cent dixième; sur le cent onzième; sur le cent douzième; sur le cent treizième; sur le cent quatorzième; sur le cent quinzième; sur le cent seizième 184; sur le cent dix-septième, 184 et 185; sur les psaumes graduels, 185 et suiv. Sur le psaume cent trente-quatrième; sur le cent trente-cinquième; sur le cent trente-sixième, 187; sur le cent trente-septième, 187 et 188; sur le cent trente-huitième; sur le cent trente-neuvième, sur le cent quarantième, 188; sur le cent quarante-unième, 188 et 189; sur le cent quarante-deuxième; sur le cent quarante-troisième, 189; sur le cent quarante-quatrième, 189 et 190; sur le cent quarante-cinquième; sur le cent quarante-sixième; sur le cent quarante-septième, 190; sur le cent quarante-huitième, 190 et 191; sur le cent quarante-neuvième; sur le cent cinquantième. Deux homélies sur le psaume quarante-huitième; homélie sur le psaume cent quarante-cinquième; homélie sur le psaume cinquantième, 191; homélie sur le psaume cent quarante-cinquième; prologue sur les psaumes attribué à saint Chrysostôme, 192; homélies sur les psaumes faussement attribuées à saint Chrysostôme, 192 et 193. Écrits contenus dans le sixième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 193 et suiv. Commentaires sur Isaïe, 193, 194. Six homélies sur Isaïe, 194 et suiv; analyse de la première de ces homélies, 194; analyse de la seconde, 194 et 195; analyse de la troisième, 195; analyse de la quatrième, 195 et 196; analyse de la cinquième, 196; analyse de la

386.

387.

sixième, 196 et 197. Autre homélie sur Isaïe, 197; homélie sur Jérémie, 197 et 198; deux homélies sur l'obscurité des prophètes, 198, 199. Commentaire sur Daniel, 199, 200. [Note sur ce commentaire, 200, note 1.] Homélie sur un passage de l'évangile de saint Jean, 200. [Note sur cette homélie, 200, note 2.] Homélie sur Melchisédech; homélie contre les jeux et les théâtres, 201; homélie sur la seconde épître à Timothée, 201 et 202; homélie sur la charité, homélie sur Joseph et sur la continence, 202. Deux discours intitulés : de la Consolation de la mort, attribués à saint Chrysostôme, 202 et 203. Synopsis de l'Écriture sainte, attribuée à saint Chrysostôme, 203, 204. Homélie sur la naissance de Jésus-Christ; elle n'est pas de saint Chrysostôme; homélie sur l'unique législateur, elle n'est pas de saint Chrysostôme, 204. Homélie sur le vingt-unième chapitre de saint Matthieu, elle n'est pas de saint Chrysostôme, 204 et 205. Six homélies de Sévérien, évêque de Gabales, sur la création, 205 et suiv. Elles sont faussement attribuées à saint Chrysostôme, 205, 206. Analyse de la première de ces homélies; analyse de la seconde, 206; analyse de la troisième, 206 et 207; analyse de la quatrième, analyse de la cinquième, analyse de la sixième, 207. Homélie sur le serpent : elle est aussi de Sévérien, 207 et 208. [Homélies de Sévérien sur la théophanie. Fragment d'une homélie sur les pithous et les maléfices, par Sévérien. Autres écrits de Sévérien, 208. Quinze homélies publiées par Aucher, 209.] Homélies faussement attribuées à saint Chrysostôme. Deux homélies sur la Genèse; plusieurs autres homélies sur la Genèse; quatre homélies sur Job; homélies sur Hélie, sur Joseph, sur Suzanne et les trois enfants de Babylone, faussement attribuées à Sévérien, 209. Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, 209 et suiv.; cet ouvrage n'est point de saint Chrysostôme, 209. En quel temps il a été fait, 209 et 210; l'auteur était arien, 210. Pourquoi cet ouvrage est appelé imparfait, 210 et 211; jugement de cet ouvrage, 211. Écrits de saint Chrysostôme contenus dans le septième tome de ses œuvres. Quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-onze homélies sur saint Matthieu, 211 et suiv. En quel temps elles ont été faites; jugement de ces homélies, 211, 212. Analyse de la première, 212, 213; de la seconde, 213; de la troisième, 213, 214; de

la quatrième, 214, 215; de la cinquième, 215, 216; de la sixième, 216, 217; de la septième, de la huitième, de la neuvième, 217, 218; de la dixième, de la onzième, de la douzième, de la treizième et de la quatorzième, 218; de la quinzième, de la seizième et de la dix-septième, 218, 219, 220; de la dix-huitième, dix-neuvième et vingtième, 220, 221; de la vingt-unième, 222, 223; vingt-deuxième et vingt-troisième, 223, 224; de la vingt-quatrième, 224; de la vingt-cinquième, 224, 225; de la vingt-sixième, de la vingt-septième et vingt-huitième, 225; de la vingt-neuvième, 225, 226; de la trentième, 226; de la trente-unième, 226, 227; de la trente-deuxième, de la trente-troisième et trente-quatrième, 227; de la trente-cinquième, trente-sixième et trente-septième, 227, 228; de la trente-huitième, 228, 229; de la trente-neuvième et quarantième, 229; de la quarante-unième, de la quarante-deuxième, 230; de la quarante-troisième, 230, 231; de la quarante-quatrième, de la quarante-cinquième, 231; de la quarante-sixième, quarante-septième, quarante-huitième, quarante-neuvième et cinquantième, 231 et suiv.; de la cinquante-unième, de la cinquante-deuxième, de la cinquante-troisième, 233; de la cinquante-quatrième, 233, 234; de la cinquante-cinquième, de la cinquante-sixième et cinquante-septième, 234, 235; de la cinquante-huitième, 235; de la cinquante-neuvième, 235, 236; de la soixantième, 236; de la soixante-unième, 236, 237; de la soixante-deuxième, 237; de la soixante-troisième, de la soixante-quatrième, 237, 238; de la soixante-cinquième, 238; de la soixante-sixième, 238, 239; de la soixante-septième, 239; de la soixante-huitième, soixante-neuvième et soixante-dixième, 239 et suiv.; de la soixante-onzième, 241; de la soixante-douzième, 241, 242; de la soixante-treizième, 242, 243; de la soixante-quatorzième, de la soixante-quinzième, 233; de la soixante-seizième, 243, 244; de la soixante-dix-septième, 244; de la soixante-dix-huitième, 245, 246; de la soixante-dix-neuvième, de la quatre-vingtième, de la quatre-vingt-unième, 246; de la quatre-vingt-deuxième, 246 et suiv.; de la quatre-vingt-troisième, 248, 249; de la quatre-vingt-quatrième, 249; de la quatre-vingt-cinquième, 249, 250; de la quatre-vingt-sixième, quatre-vingt-septième, de la quatre-vingt-huitième,

386 ou 387.

390.

250; de la quatre-vingt-neuvième et de la quatre-vingt-dixième, 250 et suiv. Écrits contenus dans le huitième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 252 et suiv. Quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit homélies sur l'évangile selon saint Jean. Méthode de ces homélies; leur nombre, 252. Elles furent prêchées à Antioche, 252, 253. Saint Chrysostôme y combat les Anoméens, 253. Estime que l'on a faite de ces homélies, 253, 254. Réponse aux objections que les Anoméens tiraient de l'évangile selon saint Jean, 254 et suiv. Réponse à la première objection; à la seconde, 254; à la troisième, 254, 255; à la quatrième, à la cinquième, à la sixième, 255; à la septième, 255, 256. Homélies faussement attribuées à saint Chrysostôme, 256 et suiv. Homélies sur la décollation de saint Jean et sur le précurseur, 256. Homélies sur le martyr de saint Pierre et de saint Paul et sur les douze apôtres. Homélie sur saint Thomas. Homélie sur saint Étienne. Les homélies suivantes sont attribuées à saint Chrysostôme ou à Sévérien de Gabales. Homélie sur ces paroles : *Ma grâce vous suffit*; sur l'enfant prodigue, 256; sur Hériodade et sur la décollation de saint Jean, 256, 257; sur ces paroles des pharisiens : *Que faisons-nous? cet homme fait plusieurs miracles*; sur la parabole des dix vierges; sur la pécheresse et sur les pharisiens. Autre discours sur la décollation de saint Jean; sur la samaritaine; sur l'aveugle-né; sur les faux prophètes; sur le cirque; sur l'aumône; sur la nouvelle année; sur la parabole du père de famille; sur le figuier; sur le pharisien, 257; sur le Lazare et le mauvais riche; sur le pharisien et le publicain. Autres homélies attribuées à saint Jean Chrysostôme; sur l'aveugle-né et sur Zachée; sur saint Jean le Théologien; sur le renoncement de saint Pierre; sur le second avènement de Jésus-Christ; sur l'oraison dominicale; sur l'enfant prodigue; sur les femmes qui achètent des parfums. Homélies sur plusieurs passages du Nouveau Testament, 258. Homélie sur l'indiction de la nouvelle année, 258, 259. Homélies sur la croix. Homélie sur saint Thomas; sur l'Incarnation; sur saint Étienne; sur le jeûne; sur les palmes. Homélies sur la sainte Vierge; sur la trahison de Judas, le lavement des pieds et le bon larron, 259. Petite catéchèse sur la Pâque, et sept discours sur le même sujet, 259, 260. Homélies sur les

394.

anges; sur la pénitence, 260. Écrits contenus dans le neuvième tome des œuvres de saint Jean Chrysostôme, 260 et suiv. Cinquante-deux homélies sur les Actes des apôtres. Jugements différents que l'on a portés sur ces homélies, 260. Pourquoi le style en est plus négligé, 260, 261. En quelle année ces homélies ont été faites. Méthode de ces homélies, 261. Analyse de ce qu'elles contiennent de remarquable, 261 et suiv. Analyse de la première, 261, 262; de la seconde, 262; de la troisième, 262, 263; de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, de la septième, de la huitième, 263; de la neuvième, 263, 264; de la dixième et onzième, de la douzième, de la treizième, de la quinzisième, de la seizième, 264; de la dix-huitième, 264, 265; de la vingt-unième, 265; de la vingt-quatrième, 265, 266; de la vingt-cinquième, de la vingt-sixième, de la vingt-septième, de la trentième, de la trente-deuxième, 266; de la trente-sixième, 266, 267; de la trente-septième, de la trente-huitième, de la quarante-unième, de la quarante-deuxième, de la quarante-quatrième, de la quarante-cinquième, de la quarante-sixième, de la quarante-septième, 267; de la cinquantième, 267, 268; de la cinquante-unième, de la cinquante-deuxième, 268. Commentaire sur l'épître aux Romains contenant trente-deux ou trente-trois homélies, 268 et suiv. Jugement de ce commentaire, 268. En quel lieu il a été fait, 268, 269. En quelle année. Analyse du prologue sur ces homélies, 269. Analyse de la première homélie, 269 et suiv.; de la seconde, 271, 272; de la troisième, de la quatrième, 272; de la cinquième, 272, 273; de la sixième, 273, 274; de la septième, 274, 275; de la huitième, 275, 276; de la neuvième, 276; de la dixième, 277; de la onzième, 277, 278; de la douzième, 278, 279; de la treizième, de la quatorzième, 279; de la quinzisième, 279, 280; de la seizième, 280, 281; de la dix-septième, de la dix-huitième, 281; de la dix-neuvième, 281, 282; de la vingtième, 282; de la vingt-unième, 282, 283; de la vingt-deuxième, 283, 284; de la vingt-troisième, 284, 285; de la vingt-quatrième, de la vingt-cinquième, de la vingt-sixième, de la vingt-septième, 285; de la vingt-huitième, 285, 286; de la vingt-neuvième, de la trentième, de la trente-unième, 286; de la trente-deuxième. Discours faussement attribués

400 ou 401.

388.

à saint Chrysostôme; sur la pénitence, sur l'aumône, sur le jeûne, sur la patience, sur le salut de l'âme. Discours aux catéchumènes. Discours contre les hérétiques. Discours sur l'aumône; épître aux moines. Discours sur l'Annonciation de la sainte Vierge; sur la rémission des péchés; contre les jugements; sur la pénitence; sur la foi, sur l'espérance et sur la charité, 287. Écrits contenus dans le dixième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 288 et suiv. Quarante-quatre homélies sur la première épître aux Corinthiens. Elles ont été faites à Antioche. Le prologue de ces homélies peut être de saint Chrysostôme. Analyse de la première homélie, 288; de la seconde, de la troisième, 289; de la quatrième, 289, 290; de la cinquième, 290, 291; de la sixième, 291, 292; de la septième, 292, 293; de la huitième, 293, 294; de la neuvième, 294; de la dixième, 294, 295; de la onzième, 295; de la douzième, 295, 296; de la treizième, de la quatorzième, 296; de la quinzième, 296, 297; de la seizième, 297, 298; de la dix-septième, de la dix-huitième, de la dix-neuvième, de la vingtième, 297; de la vingt-unième, 297, 298; de la vingt-deuxième, 298; de la vingt-troisième, 298, 299; de la vingt-quatrième, 299; de la vingt-cinquième, 299, 300; de la vingt-sixième, 300; de la vingt-septième et vingt-huitième, 300, 301; de la vingt-neuvième, de la trentième, 301; de la trente-unième, 301, 302; de la trente-deuxième, de la trente-troisième et trente-quatrième, de la trente-cinquième, 302; de la trente-sixième, de la trente-septième, de la trente-huitième, de la trente-neuvième, 303; de la quarantième, 303, 304; de la quarante-deuxième, de la quarante-troisième, de la quarante-quatrième, 304. Trente homélies sur la seconde épître aux Corinthiens, 304 et suiv. Elles ont été faites à Antioche, 304, 305. Analyse de la première de ces homélies, 305; de la seconde, 305, 306; de la troisième, de la quatrième, 306; de la cinquième, 306, 307; de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième, 307; de la dixième, 307, 308; de la onzième, de la douzième, de la treizième, de la quatorzième, de la quinzième, 308; de la seizième, de la dix-septième, 309; de la dix-huitième, 309, 310; de la dix-neuvième, de la vingtième, de la vingt-unième, de la vingt-deuxième, de la vingt-troisième, de la vingt-quatrième, de la

vingt-cinquième, 310; de la vingt-sixième, de la vingt-septième, de la vingt-huitième, de la vingt-neuvième, de la trentième, 311. Commentaires sur l'épître aux Galates, 311, 312. Ce commentaire n'a pas été prêché, mais lu, 311. Il fut fait à Antioche, 311, 312. Idée de ce commentaire, 312. Quarante opuscules faussement attribués à saint Chrysostôme, 312, 313. Écrits contenus dans le onzième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 313 et suiv. Vingt-quatre homélies sur l'épître de saint Paul aux Éphésiens. Elles ont été faites à Antioche. Prologue de ces homélies, 313. Analyse de la première, 313, 314; de la seconde, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, 314; de la septième, 314, 315; de la huitième, de la neuvième, de la dixième, 315; de la onzième, 315, 316; de la douzième, de la treizième, de la quatorzième, 316; de la quinzième, de la seizième, 316, 317; de la dix-septième, de la dix-huitième, de la dix-neuvième, 317; de la vingtième, 318; de la vingt-unième, 318, 319; de la vingt-deuxième, de la vingt-troisième, de la vingt-quatrième, 319. Quinze ou seize homélies sur l'épître aux Philippiens, 319 et suiv. Elles ont été faites à Constantinople. Prologue de ces homélies, 319. Analyse de la première, 319, 320; de la seconde, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, 320; de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième, de la dixième, de la onzième, 321; de la douzième, 321, 323; de la treizième, de la quatorzième, de la quinzième, 323. Douze homélies sur l'épître aux Colossiens, 323 et suiv. Elles ont été faites à Constantinople, 323. Analyse de la première de ces homélies, 323, 324. Analyse de la seconde, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, de la septième, 324; de la huitième, 324, 325; de la neuvième, de la dixième, 325; de la onzième, de la douzième, 326. Onze homélies sur la première épître aux Thessaloniciens et cinq sur la seconde, 326 et suiv. Elles ont été faites à Constantinople. Analyse de la première homélie sur la première épître. Analyse de la seconde homélie, de la troisième, 326; de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième, de la dixième, de la onzième. Analyse de la première homélie sur la seconde épître aux Thessaloniciens, 327. Ana-

lyse de la seconde homélie, 327, 328; de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, 328. Dix-huit homélies sur la première épître à Timothée et dix sur la seconde, 328 et suiv. Elles ont été faites à Antioche. Argument qui est à la tête de ces homélies, 328. Analyse de la première homélie sur la première épître, 328, 329. Analyse de la seconde homélie. Analyse de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, 329; de la septième, 329, 330; de la huitième, de la neuvième, de la dixième, de la onzième, de la douzième, de la treizième, 330; de la quatorzième, 330, 331; de la quinzième, de la seizième, de la dix-septième, de la dix-huitième, 331. Analyse de la première homélie sur la seconde épître à Timothée, 331, 332. Analyse de la seconde homélie, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième, 332; de la dixième, 332, 333. Six homélies sur l'épître à Tite, 333 et suiv. Elles ont été faites à Antioche. Analyse de la première de ces homélies, 333. Analyse de la seconde, 333, 334; de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, 334. Trois homélies sur l'épître à Philémon, 334, 335. Argument qui précède ces homélies. Analyse de la première de ces homélies. Analyse de la seconde, 334; de la troisième, 334, 236. [Ces homélies ont été prêchées à Antioche, 335.] Vingt-deux opuscules faussement attribués à saint Jean Chrysostôme, 335. Écrits contenus dans le douzième tome des œuvres de saint Chrysostôme, 335 et suiv. Trente-quatre homélies sur l'épître aux Hébreux, 335. Elles ont été faites à Constantinople, 335, 336. Analyse de ce qu'il y a de remarquable dans ces homélies, 336 et suiv. Argument qui est à la tête de ces homélies. Analyse de la première homélie, de la seconde, de la troisième, 336; de la quatrième, 336, 337; de la cinquième, de la sixième, de la septième, de la huitième, de la neuvième, 337; de la dixième, 337, 338; de la onzième, de la douzième, de la treizième, de la quatorzième, de la quinzième, de la seizième, de la dix-septième, de la dix-huitième, de la dix-neuvième, 338; de la vingtième, 338, 339; de la vingt-unième, de la vingt-deuxième, de la vingt-troisième, de la vingt-quatrième, de la vingt-cinquième, de la vingt-sixième, de la vingt-septième, de la vingt-huitième, de la vingt-neuvième,

de la trentième, de la trente-unième, 339; de la trente-quatrième, 340. Onze homélies sur divers sujets, 340 et suiv. Elles ont été prêchées à Constantinople. Première homélie sur un tremblement de terre, 340. Seconde homélie sur les reliques des martyrs, 340, 341. Troisième homélie sur le même sujet. Quatrième homélie sur les adversités. Cinquième homélie sur la lecture de l'Écriture sainte, 341. Sixième homélie sur l'empereur Théodose, 341, 342. Septième homélie où il parle de la Samaritaine. Huitième homélie au sujet des nations barbares converties à la foi, 342. Neuvième homélie contre les jeux du cirque, 342, 343. Dixième homélie sur l'efficacité de la parole évangélique. Onzième homélie sur les martyrs Machabées, 343. Quelques homélies faussement attribuées à Sévérien, évêque de Gabales, 343, 344. Sur les sceaux des divines Écritures, 343; sur le commencement de l'évangile de saint Jean, 343, 344; sur la mansuétude. Éclogues ou extraits des écrits de saint Chrysostôme, 344. [Éclogues publiés depuis dom Ceillier, 344.] Liturgie faussement attribuée à saint Chrysostôme, 344. Oraisons qui suivent cette Liturgie. Discours faussement attribués à saint Chrysostôme. Éloge de saint Grégoire d'Arménie attribué à saint Chrysostôme. Oraison de saint Chrysostôme, 345. Écrits contenus dans le treizième tome des œuvres de ce saint docteur, 345, 346. Liste des manuscrits et d'éditions de ce Père. Vie de saint Chrysostôme par Pallade. Vie de ce Père par l'éditeur de ses œuvres. Synopsis des choses les plus remarquables dans les écrits du saint docteur. Treize discours ou homélies attribués à saint Chrysostôme; le premier de ces discours est intitulé : de la pénitence, 346. [Note sur cette homélie, 346, n. 2.] Témoignage des anciens sur les écrits de saint Chrysostôme. Dictionnaire des termes grecs et particuliers aux ouvrages de ce Père. Catalogue des écrits contenus dans les treize volumes. Table des matières. Commentaire sur l'évangile de saint Jean attribué à saint Chrysostôme, 346. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, 346 et suiv. Sur l'Écriture sainte; sur l'inspiration des livres saints, 346; sur les versions anciennes de l'Écriture sainte, 349, 350. Synopsis des livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, 350 et suiv. Authenticité des livres du Nouveau Testament, 352, 353. Variété

des leçons de l'Écriture, 353, 354. Sentiments de saint Chrysostôme sur divers points de l'histoire de l'Ancien Testament, 354 et suiv. ; sur divers points de l'histoire du Nouveau Testament, 359 et suiv. ; sur la traduction de l'Écriture en langue vulgaire, 364. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'utilité de la lecture de l'Écriture sainte, 364 et suiv. ; sur la tradition ; sur le concile de Nicée, 369 ; sur la vérité de la religion chrétienne, 369 et suiv. ; sur la soumission aux vérités de la foi, 372, 373 ; sur la Trinité, 373, 374 ; sur la vision béatifique, 374, 375 ; sur l'Incarnation, 375 et suiv. ; sur la sainte Vierge et sur saint Joseph, 378, 379 ; sur les anges, 379, 380 ; sur le péché originel, 380 et suiv. ; sur le libre arbitre, 385, 386 ; sur l'accord du libre arbitre et de la grâce, 386, 387 ; sur la nécessité de la grâce, 387 et suiv. ; sur la prédestination, 389, 390 ; sur la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, 390 ; sur la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, 390, 391 ; sur l'Église, 391, 392 ; sur la primauté de saint Pierre, 392 ; sur la différence de la puissance séculière et ecclésiastique, 392, 393 ; sur le pouvoir des princes et des magistrats, sur l'obéissance qu'ils leur est due, 393, 394 ; sur le baptême, 394, 395 ; sur la confirmation, 395, 396 ; sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 396 et suiv. ; sur le saint sacrifice, 399, 400 ; sur les dispositions au saint sacrifice, 400, 402. Réponse à quelques objections de ceux qui nient la présence réelle, 401 et suiv. Doctrine de saint Chrysostôme sur les dispositions à la communion, 403, 404 ; sur la fréquente communion, 404 et suiv. ; sur les communions indignes, 407 et suiv. ; sur la liturgie, 409 et suiv. ; sur la pénitence, 416 et suiv. ; sur la satisfaction, 418 ; sur l'ordre, 418, 419 ; sur le mariage, 419, 420 ; sur la croix, 420 ; sur les reliques des martyrs, 420, 421 ; sur l'intercession et l'invocation des saints, 421, 422 ; sur la vie monastique, 422, 423 ; sur les vierges, 423, 424 ; sur le vœu de chasteté, 424 ; sur les superstitions, 424 et suiv. ; sur les hérétiques et leurs erreurs, 427 et suiv. ; sur divers points d'histoire et de discipline, 430 et suiv. Jugement des écrits de saint Chrysostôme, 432, 433. Éditions latines des œuvres de ce Père, 433, 434. Éditions grecques. Nouvelle édition donnée par le P. de Montfaucon, 434. [Reproductions de cette édi-

tion, 434, 435.] Éditions particulières grecques et latines, 435, 436. [Éditions particulières récentes, 436.] Éditions en langue vulgaire, 436 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles, 437, 438. Écrits de saint Jean Chrysostôme publiés depuis dom Ceillier. Homélie sur le saint jour de la Pentecôte, 750. Homélie sur la pénitence des Ninivites, 751. Homélie sur les dix mille talents. Cinq homélies publiées par Becher, 751. Épître à l'impératrice Eudoxie. Épître à Césaire. Commentaires sur l'Écriture sainte. Péroraison de la dix-huitième homélie sur la Genèse. Fragments sur les livres des Rois, sur celui de Job, 752. Commentaires sur les Proverbes de Salomon, 752, 753. Fragment du commentaire sur Jérémie ; sur l'épître aux Romains ; sur les épîtres catholiques ; sur l'épître de saint Jacques ; sur la première et sur la seconde de saint Pierre ; sur la première de saint Jean. Oraisons liturgiques. Fragments des commentaires sur saint Marc et sur saint Luc. Deux homélies, l'une sur les tentations et l'autre sur l'entrée de Jésus dans le temple, 753.] — Saint Jean Chrysostôme fut baptisé par saint Melèce d'Antioche, V, 9. Il fut disciple de Diodore de Tarse, 589. Discours de Diodore de Tarse et de saint Jean Chrysostôme à l'éloge l'un de l'autre, 593. — Sermon sur le pharisien faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VI, 42. Lettre que lui écrivit saint Vigile, évêque de Trente, 268, 269. Saint Épiphane refuse de communiquer avec saint Jean Chrysostôme, 380. — Théophile d'Alexandrie s'oppose à son ordination, VII, 439, 440. Théophile conspire contre lui, 441. Livre de Théophile contre saint Jean Chrysostôme. Lettre de Théophile à saint Jean Chrysostôme contre les moines de Nitrie, 445. Pallade, évêque d'Hélénople, souffre pour la cause de ce saint patriarche, 485, 486. Histoire de sa vie écrite par Pallade, 492. Zèle de saint Chromace, évêque d'Aquilée, pour ce saint patriarche, 494. Le pape saint Innocent travaille en faveur de saint Jean Chrysostôme, 506. Lettre que ce pape lui écrit, 513. Saint Jérôme ne lui est pas favorable, 637. Conduite de saint Jean Chrysostôme au concile de Constantinople touchant les accusations contre Antonin, évêque d'Éphèse, 743 et suiv. Il se transporte à Éphèse pour l'ordination d'un évêque, 745. Concile du Chêne contre lui, 746 et suiv. L'empereur Arcade le bannit. Le

pape saint Innocent casse le jugement du concile du Chêne. Le concile continue sa procédure contre la conduite du saint archevêque, 749. — Atticus, patriarche de Constantinople, refuse et ensuite consent de mettre le nom du saint évêque dans les diplyques, VIII, 13. Synésius consulte Théophile d'Alexandrie touchant les défenseurs de saint Jean Chrysostôme, 27. Saint Gaudence, évêque de Brescia, travaille pour le saint évêque, 35. Cassius eut pour maître saint Jean Chrysostôme et reçut de lui le diaconat. Le clergé de Constantinople écrit au pape saint Innocent sur l'exil de ce saint évêque, 148. Saint Nil, solitaire de Sinai, prend sa défense, 206. Acace, évêque de Bérée, se déclare contre lui, 238. Sa mémoire est rétablie à Constantinople et à Alexandrie, 257. Son corps est transféré de Comane à Constantinople, et mis dans la sépulture des archevêques de Constantinople, 408 et 471. Discours de saint Procle le jour de sa fête, 471. Sa mémoire honorée par saint Isidore de Péluse, 477. — Saint Jean Chrysostôme allégué par Julien le Pélagien ; ce que saint Augustin répond sur ce point, IX, 485. — Cinq discours à sa louange attribués à Théodoret, X, 101. — Vie écrite par Georges, patriarche d'Alexandrie, XI, 699. — Homélie de saint Jean Damascène en son honneur, XII, 87. [Sept hymnes en son honneur par saint Jean Damascène, 89.] Discours de l'empereur Léon VI sur le même sujet, 775. Discours de Cosme, proto-vestiaire, à l'honneur de ce saint évêque. Autre discours du même sur la translation de ses reliques de Comane à Constantinople, 795. Discours de l'empereur Constantin Porphyrogénète sur le même sujet, 812. — Extraits de ses ouvrages faits sous le nom d'Éclogues par Théodore Daphopates, XIII, 50. [Prologue qui précède la Vie de saint Jean Chrysostôme, 57.] Hymne de Jean Mauropus pour le jour de sa fête, 229. Discours du même en l'honneur de ce saint, 230. [Sur saint Jean Chrysostôme on doit lire la Vie et les Ouvrages de saint Chrysostôme par l'abbé Martin, 3 v. in-8° ; l'Histoire de saint Jean Chrysostôme par l'abbé Rochet, 2 v. in-8°.]

517.

JEAN DE CAPPADOCE, évêque de Constantinople, succède à Timothée. L'empereur Anastase l'oblige de condamner le concile de Chalcedoine ; après la mort de ce prince il se rétracte et dit anathème à Sévère de

Sozople ; il tient un concile où la mémoire d'Euphémios et de Macédonius est rétablie ; ses lettres à Jean patriarche de Jérusalem, et à Épiphane évêque de Tyr, pour les en informer ; il accepte les formulaires du pape saint Hormidas, IX, 111. Ses lettres au pape, 111 et 112. Temps de sa mort, 112. — Lettre que lui écrit saint Avit sur sa réunion avec l'Église de Rome, X, 557. Lettre que lui écrit le pape saint Hormidas au sujet de la réunion ; conditions exigées de lui, 622. Il écrit au pape pour l'assurer de la pureté de sa foi, 623. Il reçoit le formulaire des légats, et le souscrit ; il écrit au pape après la réunion, 624. Le pape le presse de s'employer pour la réunion des églises d'Antioche et d'Alexandrie, 625. Il écrit au pape pour lui indiquer le jour qu'on devait célébrer la fête de Pâques ; sa mort, 628. — Il tient un concile où Sévère de Sozople est anathématisé, et la mémoire de Macédonius et d'Euphémios rétablie, XI, 819.

JEAN LE SCHOLASTIQUE, patriarche de Constantinople. Étant prêtre et apocrisiaire d'Antioche, il compose une collection de canons ; idée de cette collection, XI, 354. 355. C'est la seule, faite par les Grecs, où les canons du concile de Sardique soient insérés, 355°. Il est ordonné patriarche de Constantinople à la place d'Eutychius, qui refusait de souscrire à l'erreur des incorruptibles. Durée de son pontificat. Concile qu'il tint à Constantinople. Sa mort. Son Nomocanon ; ce que c'est. Sa catéchèse sur la Trinité dont parle Photius. Édition qu'on a faite de sa collection de canons et de son Nomocanon, 354. [Ce que D. Pitra dit sur Jean le Scholastique, 920.]

JEAN LE JEUNEUR, patriarche de Constantinople, succède à Eutychius. Ses austérités ; il prend dans un concile le titre d'évêque universel, XI, 426. Lettre du pape saint Grégoire à ce sujet 427 et 436. Sa mort ; il avait toujours continué de prendre le titre d'évêque universel ; écrits qu'on lui attribue, 427, 428. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 428.] Il convoque un concile à Constantinople au sujet de Grégoire, patriarche d'Antioche, et s'y donne le titre d'évêque universel, 338 et 899. Le pape Gélase II casse les actes de ce concile ; lettre qu'il écrit à ce sujet à Jean, 338 et 339. Lettre que lui écrit saint Grégoire le Grand, 427. Saint Grégoire après sa mort le qualifie d'heureuse mémoire, 507.

JEAN VI, patriarche de Constantinople,

518.

519.

520.

564.

575.

582.

595.

712.

745. succède à Syrus, que l'empereur Philippique Bardane avait chassé pour son opposition au monothéisme. Après la déposition de Philippique il écrit une lettre synodale au pape Constantin; analyse de cette lettre qui a été conservée avec les Actes du sixième concile général. Sa lettre synodale au pape Grégoire II n'est pas venue jusqu'à nous. Il est déposé, XII, 36. [La lettre au pape Constantin est au t. XCVI de la *Patrologie grecque*.]
745. JEAN LÉCONOMANTE, patriarche de Constantinople, déposé dans un concile et chassé de son siège, XII, 423, et XIII, 671.
1064. JEAN XIPHILLIN, patriarche de Constantinople, succède à Constantin Lichudès. Son règlement touchant les fiançailles. Ordonnance par laquelle il interdit aux ecclésiastiques et aux moines la profession d'avocat; sa mort. Ses homélies. [Sept discours de Jean sont reproduits au t. CXX de la *Patrologie grecque*. Les décrets matrimoniaux sont reproduits au t. CXIX de la même collection.] L'abrégé de l'Histoire romaine est de son neveu qui portait le même nom, XIII, 338.
1070. JEAN CAMATÈRE, patriarche de Constantinople. Lettre que lui écrit le pape Innocent III, XIV, 972. Sa réponse, 973.
1274. JEAN VECCUS [ou BECCUS], patriarche de Constantinople. Sa réfutation du traité d'Andronic Camatère sur la procession du Saint-Esprit contre les Latins, XIV, 650, 651, [Sa mort. Les écrits de Jean Veccus, tous favorables à l'union, sont reproduits au t. CXLI de la *Patrologie grecque*. On y trouve après une notice de Fabricius : 1° De l'union des églises de l'ancienne et de la nouvelle Rome; 2° de la procession du Saint-Esprit; 3° Lettre à Agellianus, diacre de la grande Église; 4° sentence synodale; 5° traité adressé à Théodore, évêque de Sugdea en trois livres; 6° autre adressé à Constantin en quatre livres; 7° réfutation des témoignages sur l'Esprit-Saint cités par Andronic Cramatère; 8° épigraphes ou prescriptions sur les paroles et les sentences des Pères citées par lui sur la procession du Saint-Esprit; 9° réfutation du livre de Photius sur la procession du Saint-Esprit, avec préface de Hergenroether, premier éditeur; 10° réfutation du livre de Georges de Chypre et des nouvelles hérésies qu'il a improvisées; 11° fragment sur la paix ecclésiastique et l'union des églises; 12° Lettre au pape Jean XXI avec sa profession de foi et la reconnaissance de sa primauté, en 1277, en latin;

13° deux discours sur l'injustice qu'on lui a fait subir en le chassant de son siège, et réfutation des autorités qu'on a alléguées; 14° apologie; preuves que nous ne détruisons pas nos coutumes en acceptant l'union des églises; 15° observations sur ses livres et l'accord de ses écrits; 16° son testament.]

JEAN, prêtre que saint Jean Chrysostôme envoie à Rome, VII, 128.

JEAN, prêtre et moine dans le diocèse d'Apamée, VII, 132.

JEAN, évêque espagnol, fait schisme, VII, 510.

JEAN, officier phrygien, accusé d'avoir tué son père, VIII, 30.

JEAN, évêque de Naples; saint Paulin lui apparaît, VIII, 54.

JEAN DE LYCOPE (Saint), solitaire d'Égypte, VII, 471. Sa vie par Rufin d'Aquilée, 473. — Il est visité par saint Pétrone, X, 160.

JEAN, solitaire. Ce qui est dit de lui dans les vies des Pères de Rufin d'Aquilée, VII, 475.

JEAN, abbé. Ce qui est dit dans l'Histoire lausienne de Pallade, VII, 489. — Peut-être le même que celui qui, selon Jean Cassien, devint un objet de vénération par toute la terre, VIII, 193.

JEAN CASSIEN, abbé. Voyez *Cassien*.

JEAN, saint vieillard qui quitte la vie érémitique pour rentrer dans celle des cénobites, VIII, 148.

JEAN, solitaire du mont Sinaï, martyrisé par les Sarrasins, VIII, 231.

JEAN, évêque d'Antioche. Son épiscopat; sa lettre à Nestorius, VIII, 244. Jean écrit au comte Irénée et à quelques évêques; il écrit à saint Cyrille; il vient à Éphèse, 245. Il tient un concile particulier; il y dépose saint Cyrille et Memnon, évêque d'Éphèse; Jean est séparé de la communion du concile, 245 et 246. Il est député à l'empereur par les Orientaux; saint Cyrille étant rétabli, Jean le dépose une seconde fois, 246. On travaille à réunir Jean avec saint Cyrille, 246 et 247. Ses lettres pour réunir les Orientaux avec saint Cyrille, 247. Autres lettres de Jean, 247 et 248. Il approuve l'intronisation de Procle sur le siège de Constantinople; Procle et saint Cyrille se réunissent pour gagner les Orientaux; mort de Jean, 249. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 244, n. 9.] Lettre du pape saint Célestin à Jean d'Antioche et à quelques autres évêques, 134. Lettre que lui écrit le pape Sixte III sur sa réunion, 251. Lettre que lui écrit

IV
ou V siècle.

IV
ou V siècle.

V siècle.

431.

432.

434.

442.

saint Cyrille d'Alexandrie pour l'engager à se joindre à lui contre Nestorius, 259 et 287. Jean tient un concile où il dépose saint Cyrille et Memnon, 260. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie après sa réunion, 292. Il écrit à saint Cyrille au sujet des signatures qu'on exigeait en Orient pour la condamnation des écrits de Théodore de Mopsueste; réponse de saint Cyrille, 296, 297. Il engage saint Cyrille à interrompre ses poursuites contre Théodore, 297. Plusieurs lettres que lui écrit saint Cyrille, 302, 303. Alexandre d'Hiéraple, l'un de ses plus zélés défenseurs, 374, 375. Lettres que lui écrit saint Procle, 406, 407. Il est invité au concile d'Éphèse et se fait attendre longtemps, 575. Il informe le concile de sa prochaine arrivée; ses députés disent que son retard ne doit point faire remettre le concile, 576. Il arrive à Éphèse et tient dans une hôtellerie une assemblée qui prétend casser ce que le concile avait fait contre Nestorius, et déposer saint Cyrille et Memnon, 580, 581. Il traite indignement les députés du concile; il est retranché de la communion de l'Église; ses lettres à l'empereur, etc., où il prétend justifier sa conduite, 581. Réponse favorable que lui fait l'empereur prévenu; autre lettre écrite au prince, 582. Il est cité au concile, et la procédure contre Cyrille et Memnon déclarée nulle, 586. Placard injurieux à saint Cyrille et au concile, qu'il fait afficher; il est cité une troisième fois, et excommunié avec tous ses adhérents, 586 et 587. Décret du concile d'Éphèse, qui notifie aux provinces d'Orient la sentence portée contre Jean d'Antioche et ses adhérents. Discours de saint Cyrille contre eux, 588; lettre qu'ils écrivent à l'empereur contre Cyrille et Memnon; tentative du comte Jean pour réunir les catholiques avec les Orientaux schismatiques, 592, 593. Leurs députés se rendent à Chalcedoine auprès de l'empereur qui, après avoir donné plusieurs audiences aux Orientaux, se déclare contre eux, 596. Requête qu'ils présentent à l'empereur, 597. Autre requête qu'ils présentent à l'empereur, 598. Jean est traité, lui et ses partisans, comme excommunié à Ancyre; ses plaintes à ce sujet; il tient un concile à Tarse; autre concile qu'il tient à Antioche contre saint Cyrille, 599. Il se prête aux propositions qu'on lui fait pour rétablir la paix dans l'Église, 600, 601. Elle est enfin réta-

blie, 601, 602. Jean l'annonce à tous les évêques de son patriarcat, 602. Ses entreprises sur les églises dont les évêques s'étaient séparés de la communion; 602 et 603. Il est lié d'amitié avec Théodoret qui réfute à sa prière les anathématismes de saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, X, 21 et 99. Le pape saint Célestin et saint Cyrille lui écrivent contre Nestorius; il écrit à saint Cyrille; il se sépare du concile d'Éphèse qui le retranche de la communion ecclésiastique, 99. Rabbulas se sépare de sa communion; il assemble quelques évêques avec lesquels il écrit à ceux de l'Osrhoëne; il se réconcilie avec Rabbulas, 143. Firmus écrit contre lui et contre ceux de son parti, 149.

JEAN, prêtre de Constantinople, ordonné évêque d'Apamée par les hérétiques, usurpe le siège d'Antioche, X, 406.

[JEAN, évêque de Têla : ses Résolutions canoniques, X, 643.]

[JEAN D'ASIE ou d'ÉPHÈSE, ce qu'on sait de sa vie, XI, 420. Son Histoire de l'Église, 421, 422.]

JEAN MARO, patriarche d'Antioche, d'abord moine maronite. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il succède à Théophane, patriarche de Constantinople, XII, 102. Sa mort; ses écrits conservés manuscrits à la bibliothèque du Vatican, 103.

JEAN, surnommé DAMASCÈNE LE JEUNE, patriarche d'Antioche lorsque les croisés s'en emparèrent; il quitte son siège et se retire à Constantinople, XIII, 569. Ses écrits contre Thomas Aranit, évêque de Kfartal, qui renouvelait l'erreur des Monothélites, 569 et 570. Son traité: Qu'on ne doit pas donner des monastères aux laïques, 570. [Ce traité est reproduit au t. CXXXII de la *Patrologie grecque*.] Autres ouvrages qu'on lui attribue, 571. — C'est le même que Jean moine de l'île d'Oxa ou Oxia, puis patriarche d'Antioche; analyse de son traité des donations des monastères entre les mains des laïques, XIV, 648, 649.

JEAN, porteur des lettres du concile de Constantinople, touchant la condamnation de Nestorius, VIII, 143.

JEAN, abbé devenu un objet de vénération par toute la terre, VIII, 193. — Peut-être le même que Jean, abbé dont il est question dans l'Histoire lausique de Pallade, VII, 489.

JEAN, comte, est chargé par l'empereur Théodose le jeune d'aller à Éphèse déposer saint Cyrille, Memnou et Nestorius, VIII,

VI siècle.

VI siècle.

707.

1098.

V. 1100.

XII siècle.

431. 537. 261. Il donna à l'empereur une narration infidèle de ce qui s'était passé au concile, 291 et 592. Il est envoyé par l'empereur à Éphèse pour réunir les deux partis, 588. Moyen qu'il prend pour y parvenir; effets qu'ils produisent, 592 et suiv.

V siècle. 262. JEAN, prêtre et abbé en Syrie, député vers saint Cyrille, VIII, 303.

JEAN, évêque de Germanicie, écrit à Alexandre d'Hiéraple pour le porter à la paix; sa lettre n'existe plus, VIII, 377. — Théodoret compose à sa prière son commentaire sur le Cantique des cantiques, X, 37. Éloges que lui donne Théodoret, 76. Lettre qu'il écrit à Théodoret, et réponse qu'il en reçoit, 99.

JEAN L'EUTYCHIEN, que Photius croit être Jean d'Égée, auteur d'une Histoire ecclésiastique, dont il ne nous reste plus rien, VIII, 535. D. Ceillier le donne ensuite pour Nestorien, XI, 110. (C'est évidemment une faute de copiste.)

JEAN (Saint), solitaire dont parle Théodoret, X, 60.

JEAN, abbé, à qui Théodoret écrit, X, 76.

JEAN, économiste de l'Église de Constantinople. Théodoret lui écrit, X, 79.

JEAN, évêque de Batne, accusé au concile de Béryte, X, 145.

JEAN, ecclésiastique d'Édesse, l'un des accusateurs d'Ibas, X, 145.

JEAN, prêtre de l'Église de Constantinople, va à Rome chercher la paix et une doctrine assurée; saint Léon exige de lui une profession de foi, X, 221.

JEAN, évêque d'Hiéraple, succède à Pannobius; concile qui lui enjoint d'ordonner au plus tôt un évêque pour Perrha à la place d'Athanase, X, 666.

JEAN, prêtre et primicier des notaires de l'Église d'Alexandrie, fait au brigandage d'Éphèse les fonctions de promoteur, X, 676. Il y lit la requête présentée par les moines d'Eutychès, 678.

JEAN, prêtre et défenseur de l'Église de Constantinople, est chargé d'appeler Eutychès; il rend compte de sa commission; il écrit ce qui s'est passé dans la conversation qu'il a eue avec lui, X, 670.

JEAN, diacre, député au pape saint Hilaire, contre Hermès de Narbonne, X, 337.

V. 470. JEAN, élu évêque de Chalon-sur-Saône après la mort de Paul, X, 389 et 717. Son éloge, 717.

JEAN, professeur de philosophie et de

grammaire, à qui saint Sidoine adresse une de ses lettres, X, 393.

JEAN, évêque de Ravenne, ordonne Grégoire évêque de Modène. Le pape saint Simplicien l'en reprend fortement; pourquoi, X, 401. Il informe saint Gélase des difficultés que faisaient naître les troubles de l'Italie, 502.

JEAN TALAIJA, élu évêque d'Alexandrie après la mort de Timothée Solophaciole, X, 408. L'empereur, prévenu contre lui, ordonne de le chasser, 409. Il s'enfuit et Pierre Mongus est intronisé à sa place; il appelle au pape et se rend à Rome, 410. Il présente sa requête à Félix III; il est fait évêque de Nole; sa mort, 411. Son histoire répétée, 718, 719.

JEAN L'AUMONIER (Saint), patriarche d'Alexandrie. Sa vie écrite par Léonce, évêque de Naples en Chypre, XI, 658. Abrégé de cette vie, 658 et suiv. Temps de sa mort, 699. Son testament, 661 et 699. Il sortait de son tombeau une liqueur comme d'un parfum précieux, 665. — Sa Vie traduite en latin par Anastase le bibliothécaire, XII, 714.

JEAN, grammairien, puis prêtre d'une paroisse d'Antioche. Ses écrits dont Genade fait mention, X, 471.

JEAN, évêque de Nicopolis, succède à Alcison. Lettre de communion que lui et des évêques de sa province écrivent au pape saint Hormidas, X, 616. Réponse du pape, 616 et 617. Ses plaintes contre Dorothee de Thessalonique; ce que le pape prescrit à ses légats sur ce sujet, 618.

JEAN, évêque de Tarragone. Lettre que lui écrit le pape saint Hormidas en le faisant son vicaire en Espagne, X, 620. Cet évêque préside à un concile tenu dans sa ville, 747, et à celui de Girone, 749.

JEAN, évêque, l'un des légats du pape Hormidas à Constantinople, X, 621. Il est chargé d'aller à Thessalonique pour la réunion, 625. Mauvais traitements qu'il y reçoit, 625 et 626, et 632.

JEAN, évêque de Militave. Lettre que lui écrit le pape saint Hormidas, pour l'informer de la paix avec l'Église d'Orient, X, 626.

JEAN LE SILENCIEUX (Saint). Analyse de sa Vie écrite par saint Cyrille de Scythople, XI, 277, 278.

JEAN MAXENCE, moine de Scythie, un de ceux qui soutenaient cette proposition: Un de la Trinité a été crucifié, 628, 631, 632. Il écrit contre la lettre du pape saint Hor-

482.

483.

620.

517.

517.

516.

517.

VI siècle.

midas à Possessor, 634, 635. Requête de Jean Maxence et des moines de Scythie aux légats du pape, 635. Leur profession de foi, 635 et 636. Capitule ou anathématismes des moines de Scythie ; seconde profession de foi des moines de Scythie, 636. Écrit de Jean Maxence contre les Acéphales, 636 et 637. Son dialogue contre les Nestoriens, 637. Lettre des moines de Scythie aux évêques relégués en Sardaigne, 637 et 638. [Édition des écrits de Jean Maxence dans la *Patrologie*, 638 et 638 n. 3.]

V. 512. JEAN, évêque de Palte, chassé de son siège pour s'être opposé aux volontés de l'empereur Anastase au faux concile de Sidon, estrétablisou l'empereur Justin, X, 750.

JEAN, archimandrite à Constantinople, consulte, avec le diacre Vénérius, les évêques d'Afrique relégués en Sardaigne au sujet des livres de Fauste de Riez sur la prédestination et sur la grâce, XI, 41. Réponse de saint Fulgence, 41 et suiv.

JEAN, diacre, porteur de la lettre des moines de Scythie aux évêques d'Afrique, XI, 45.

595. JEAN, prêtre de Chalcedoine accusé d'enseigner l'hérésie des Marcionites, est justifié dans un concile, XI, 437.

V siècle. JEAN DE SCYTOPLE, scholastique. Son ouvrage contre les Nestoriens et les Eutychiens, et en faveur du concile de Chalcedoine. Jugement qu'en a porté Photius, XI, 109, 110. Dialogue de Basile de Cilicie contre cet ouvrage, 110.

JEAN D'ÉGÉE. Voyez *Jean l'Eutychien*.

523. JEAN I (Saint), pape, succède à saint Hormidas, XI, 112. Il est député par le roi Théodoric à l'empereur Justin, pour l'engager à révoquer les ordres donnés contre les Ariens, et leur faire rendre leurs églises,

525. 112. Réception honorable qu'on lui fait à Constantinople, 112 et 113. Il obtient la révocation des ordres donnés contre les Ariens ; à son retour, Théodoric le fait arrêter et il meurt dans sa prison ; les deux lettres que nous avons sous son nom sont supposées, 113. — Décrétales qui sont supposées sous son nom, VI, 94. — Lettre que lui écrit Cassiodore, XI, 217. Pendant qu'il était diacre de Rome, Boèce lui adresse plusieurs de ses traités, 657. Ce que raconte de lui le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, 475.

526. JEAN II (Saint), surnommé MERCURE, pape, succède à Boniface II. Lettre que lui

532. écrit le roi Athalaric au sujet de ceux qui briguaient les évêchés, XI, 116. Lettre de l'empereur Justinien ; réponse du pape, 116 et 117. Lettre du pape aux sénateurs romains

pour les instruire de la lettre de l'empereur et de la réponse qu'il y avait faite, 117, 118. Lettre à saint Césaire, etc., au sujet de Contumeliosus évêque de Riez ; mort du pape Jean, 118. [Édition de ses lettres dans la *Patrologie*, 118, n. 4.] — Il allègue les canons apostoliques dans l'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, II, 579. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 95.

JEAN III, pape, succède à Pélage I, XI, 333. Il achève l'église des apôtres saint Philippe et saint Jacques, commencée par son prédécesseur, 333 et 334. Il augmente et rétablit les cimetières des martyrs ; sa mort ; la lettre aux évêques de Germanie et des Gaules qu'on lui attribue est une pièce supposée ; une autre adressé à Édalde, archevêque de Vienne, que Jean de Bose attribue à ce pape, est aussi supposée, 334. [Lettre à Pierre, évêque de Ravenne. L'exposé sur l'Eptatenque, publié par D. Pitra, paraît être l'œuvre de Jean III ; édition des lettres supposées de Jean III dans la *Patrologie*, 334. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 96.]

JEAN IV, pape, succède au pape Sévérin, et ne siège qu'un an neuf mois et dix-huit jours, XI, 649. Il condamne dans un concile l'hérésie des Monothélites, 649. Sa lettre à l'empereur Constantin, fils d'Héraclius, où il fait l'apologie d'Honorius, et combat le monothélisme, 649. Sa lettre à Isaac, évêque de Syracuse, 650. Il tint le siège un an et environ dix mois, 649. — Concile où il anathématise l'eethèse de l'empereur Héraclius ; il la condamne une seconde fois dans sa lettre à Pyrrhus ; il prie Constantin de la supprimer, XII, 925. [Sa lettre à Bulcrède, roi des Saxons. Recueil des lettres de ce pape dans la *Patrologie*, XI, 659.]

JEAN V, pape, le même que Jean, diacre, qui avait été l'un des légats envoyés au sixième concile œcuménique par le pape saint Agathon, XII, 946.

JEAN VI, pape, lettre qu'on peut lui attribuer au sujet de saint Wilfrid ; sa mort, XII, 22.

JEAN VII, pape, succède à Jean VI. Il n'improove point le concile *in Trullo*. La lettre à Éthelrède, attribuée à Jean VII, au sujet de saint Wilfrid, est plutôt de son prédé-

534.

559.

572.

640

VIII siècle.

705.

cesseur Jean VI. Sa mort, XII, 22. [Note sur la conduite de Jean VII par rapport à Justinien, 22, n. 5. Édition de la lettre de Jean VII aux deux rois Éthelrède et Alfred, dans la *Patrologie*; observation sur cette lettre, 22, n. 8. Sur la déposition de ce pape, 831, n. 3.]

872. JEAN VIII, pape, succède à Adrien II, XII, 641. Il demande du secours à Charles le Chauve contre les Sarrasins qui ravageaient l'Italie; n'en pouvant obtenir, il a recours à l'empereur Basile. Les vexations de Lambert, duc de Spolète, l'obligent à se réfugier en France; il tient un concile à Troyes et y couronne le roi Louis le Bègue; il retourne à Rome. Sa conduite à l'égard de Photius. Sa mort. Ses lettres, 642. Ce qu'elles contiennent de remarquable, 642 et suiv. Fragments de quelques autres lettres attribuées au pape Jean VIII, 649, 650. Jugement sur ces lettres, 650. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 642, n. 1. Sur les excommunications qu'on lui reproche, 650, n. 3. Autens pour et contre Jean VIII, 650, n. 4. Photius fait l'éloge de Jean VIII; il ne parle point de la lettre dans laquelle ce pape aurait défendu d'employer le mot *Filioque*, 975.] — Conciles tenus par ce pape, XIII, 720 et 722. Légats qu'il envoie à Constantinople pour le concile où Photius devait être rétabli, 722. Ses lettres sont altérées, 723. Lettre qu'on lui attribue, adressée à Photius, contre ceux qui avaient ajouté au symbole de Nicée l'expression *Filioque*, 725. Cette lettre est supposée; preuves de la supposition, 725 et 726. Lettres qu'il écrit à l'empereur et à Photius; il députe en Orient avec pouvoir d'annuler ce qui avait été fait par ses légats contre leurs instructions, 726.

898. JEAN IX, pape, succède à Théodore II, XII, 740. Il tient plusieurs conciles, et rétablit la mémoire de Formose, en cassant tout ce qu'avait fait Étienne VI, 740 et 741. Ses lettres, 741. Lettres qui lui sont adressées, 741 et 742. Sa mort, 742. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 742.] — Concile tenu par lui, XIII, 738 et suiv.

913. JEAN X, pape, succède à Landon, XII, 741. Ses lettres, 744 et 745. Sa mort, 745. Lettre que lui écrit Nicolas, patriarche de Constantinople, 744, 777, 778. [Ses lettres dans la *Patrologie*; plusieurs lettres nouvelles, 745.]

931. JEAN XI, pape, succède à Étienne VII, XII, 745 et 827. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 827, n. 4.]

JEAN XII, pape, n'étant âgé que de dix ans, s'empare du siège de Rome, après la mort d'Agapet II; il est ensuite élu par le clergé; il est déposé dans un concile, XII, 831. [Cette déposition fut un monstrueux attentat, 831, n. 3.] Il rentre dans son siège. Sa mort. Sa lettre à Dunstan, évêque de Cantorbéry. Son récit contre Isnard et ses complices, 831. [Ses lettres dans la *Patrologie*; le plus grand nombre était inconnu à dom Ceillier, 832, 833.] — L'empereur Othon l'avait fait déposer, XIII, 753. Concile qu'il tient contre l'empereur, 754, 755.

JEAN XIII, pape, succède à Léon VIII, XII, 832. Il se rend odieux aux Romains; l'empereur Othon le protège. Sa lettre à Boleslas, duc de Bohême; ses autres lettres, 833. [Collection de ses lettres dans la *Patrologie*; analyse des plus importantes, 833, 834.] Érection de plusieurs archevêchés; il tient un concile à Rome, 834. Sa mort, 835. — L'empereur Othon lui rendit Rome et son territoire, XIII, 755. Conciles que ce pape tient à Rome, 758.

JEAN XIV, pape, succède à Benoît VII; Boniface VII, revenu de Constantinople, le fait mourir, XII, 836. [Sa lettre à Alon, archevêque de Bénévent, 836, n. 1.]

JEAN, romain, élu pape après la mort de Boniface VII, ne tient le Saint-Siège que quatre mois; on ne le compte point parmi les papes, parce qu'il ne fut pas sacré, XII, 837.

JEAN XV, pape, élu après la mort du précédent Jean. Conseil qu'il donne à saint Adalbert, évêque de Prague. Sa mort. Ses lettres; ses écrits dans la *Patrologie*, XII, 837. Analyse de quatorze de ses lettres, 837 et 838. — Concile qu'il tient à Rome, XIII, 762.

JEAN XVI, anti-pape. Voyez *Philagathe*.

JEAN XVII, pape, succède à Sylvestre II, et ne siège qu'environ cinq mois, XIII, 188.

JEAN XVIII, pape, succède à Jean XVII, XIII, 188, 189. Lettre par laquelle il confirme l'érection de Bamberg en évêché. Il permet à Brunon, nommé aussi Boniface, d'aller prêcher l'évangile aux Russes. Sa mort, 189. [Ses lettres et diplômes dans la *Patrologie* au nombre de seize; analyse de ces pièces, 189 et 190.] Lettre que lui écrit saint Fulbert, évêque de Chartres, 81, 82.

JEAN XIX, pape, succède à Benoît VIII, son frère, XII, 193. [Glaber est suspect dans son récit sur l'élection de ce pape, 193 et 194.]

956.

963.

964.

965.

969.

984.

985.

986.

986.

989.

990.

1003.

1004.

1007.

1009.

1024.

- Jean refuse à Eustathe, patriarche de Constantinople, le titre d'évêque universel dans l'Orient. Il couronne Conrad empereur. Plaintes que lui fait Canut, roi d'Angleterre et de Danemark. Conspiration formée contre le pape Jean XIX ; ce n'est point à cette occasion que l'empereur Conrad vint à Rome avec une armée. Mort du pape, 194. [Recueil de ses lettres et diplômes dans la *Patrologie* au nombre de vingt-deux ; analyse de ces pièces, 195.] Sa lettre à Jourdain, évêque de Limoges, et aux autres évêques des Gaules, au sujet de l'apostolat de saint Martial, 179, 180 et 195. Sa lettre à saint Odilon pour l'engager à accepter l'archevêché de Lyon, 151. Absolution qu'il accorda à Hugues, évêque d'Auxerre, 194, 195. Deux lettres de Guillaume, abbé de Dijon, qui lui sont adressées, 106, 107.
- JEAN, créé chancelier ; lettre que lui écrit Cassiodore pour lui notifier sa promotion, XI, 218.
- JEAN, patrice ; lettre que lui écrit le pape Pélage I, XI, 332.
- JEAN, moine schismatique à Tyr, anathématisé, XI, 820.
- JEAN, évêque de Justinianople, préside au concile de Mopsueste, XI, 866.
- JEAN, moine de Marmoutier. Son Histoire de Geoffroi, duc de Normandie, imprimée avec l'Histoire des Français, de saint Grégoire de Tours, XI, 398.
- JEAN, abbé de Biclair, puis évêque de Gironne ; ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 425, 426. La règle qu'il avait donnée à ses moines est perdue. Idée de sa Chronique, 426. [Éditions de cette Chronique, 426.]
- JEAN, sous-diacre de l'Église de Ravenne ; lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 442.
- JEAN, évêque d'Orviété ; lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 481.
- JEAN, évêque de la première Justinienne en Illyrie ; le pape saint Grégoire le Grand lui accorde le pallium et l'établit son vicaire dans la province, XI, 487.
- JEAN, évêque de Rouen ; différentes lettres que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 488. Honneur qu'il prétend attaché à son siège ; ce que saint Grégoire le Grand lui écrit à ce sujet, 488 et 489. Son testament ; sa mort, 503.
- JEAN, évêque de Larisse ; sa conduite in-
- juste à l'égard d'Adrien, évêque de Thèbes, XI, 490.
- JEAN, défenseur de l'Église romaine, XI, 507.
- JEAN, évêque de Scillitane. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand sur ce qu'il s'était emparé de quelques biens du monastère de Castel, XI, 512.
- JEAN, évêque de Caprite ou Carola, schismatique ; lettres qu'il écrit le pape saint Grégoire le Grand sur ce qu'il voulait se réunir à l'Église romaine, XI, 513.
- JEAN, évêque de Syracuse, chargé par le pape saint Grégoire le Grand de prononcer sur les plaintes portées contre Lucillus, évêque de Malte, XI, 516.
- JEAN, évêque d'Eurie en Épire, réfugié dans l'île de Corfou ; ses entreprises, XI, 533, 534.
- JEAN, évêque, à qui le pape saint Grégoire le Grand écrit pour le charger d'examiner ceux qu'on proposait pour l'évêché d'Ancône, XI, 534.
- JEAN DE RÉOME (Saint). Sa Vie, qu'on croit écrite par Jonas, moine de Bobio, XI, 617 et 637.
- JEAN, dit PHILOPONUS, à cause de son assiduité à l'étude, est l'auteur de l'hérésie des Trithéites, XI, 650, 651. Temps où il a vécu. Ses écrits : commentaire sur l'ouvrage des six jours de la création ; Dispute sur la Pâque ; livre de l'Éternité du monde, 651. Son livre des Dialectes des Grecs, et ses commentaires sur différents traités d'Aristote, 651 et 652. Ses ouvrages perdus, 652. [Ouvrages nouvellement publiés ; autres éditions de ses écrits sur des matières profanes, 651, n. 6.] Auteurs qui ont écrit contre lui, 652 et 653. — Livre de George, évêque de Tagrit, contre lui, XII, 100. Voyez *Philoponus*.
- JEAN CLIMAQUE (Saint), abbé du mont Sinaï, d'où lui vient le surnom de Climaque, XI, 676. On n'a rien de certain sur le temps de sa naissance et celui de sa mort ; ses premières années ; il embrasse la vie monastique au mont Sinaï ; il se retire dans le désert ; sa manière de vivre ; il prend avec lui un solitaire ; il fait des leçons de piété ; il est fait abbé du mont Sinaï. Jean, abbé de Raïthe, l'invite à mettre ses pensées par écrit, 677. Réponse qu'il lui fait, 677 et 678. Il se démet du gouvernement et retourne dans le désert. Sa mort, 678. Analyse du livre de saint Jean Climaque, intitulé : Échelle

sainte, ou Degrés pour monter au ciel, 678 et suiv. Premier degré : renoncement au monde, 678 et 679. Deuxième degré : détachement de toutes choses, 679. Troisième degré : retraite du monde, 679 et 680. Quatrième degré : obéissance, 680, 681. Cinquième degré : pénitence, 681, 682. Sixième degré : méditation de la mort; septième degré : tristesse de la pénitence, 682. Huitième degré : douceur victorieuse de la colère, 682 et 683. Neuvième degré : contre le souvenir des injures. Dixième degré : contre la médisance. Onzième degré : du silence. Douzième degré : contre le mensonge; treizième degré : contre la paresse, 683. Quatorzième degré : contre l'intempérance de la bouche, 683 et 684. Quinzième degré : de la chasteté, 684. Seizième degré : contre l'avarice et de la pauvreté volontaire, 684 et 685. Dix-septième degré : contre l'insensibilité. Dix-huitième degré : des distractions dans la prière. Dix-neuvième degré : de l'assoupissement dans les veilles. Vingtième degré : de la timidité. Vingt-et-unième degré : de la vaine gloire, 685. Vingt-deuxième degré : de la vaine gloire de l'orgueil, 685 et 686. Vingt-troisième degré : des pensées de blasphème. Vingt-quatrième degré : de la modestie et de la simplicité. Vingt-cinquième degré : de l'humilité, 686. Vingt-sixième degré : de la discrétion, 686 et 687. Vingt-septième degré : du règne du corps et de l'âme, 687, 688. Vingt-huitième degré : de la prière. Vingt-neuvième degré : de la paix de l'esprit. Trentième degré : de la foi, de l'espérance et de la charité, 688. Lettre aux pasteurs; elle forme la seconde partie de l'Échelle sainte; analyse de cette lettre, 688 et suiv. Jugement de l'ouvrage de saint Jean Climaque; commentaires de l'abbé de Raïthe et d'Élie de Crète, 690. Autres commentaires et éditions, 690 et 691. [Éditions et traductions nouvelles des œuvres de saint Jean Climaque, 691. Il y a une autre traduction française, in-8°, publiée à Lyon en 1836, chez Pélagaud.] Remarques sur le commentaire de l'abbé de Raïthe, 691, 692. Vie de saint Jean Climaque, 691. [Édition de ce commentaire dans la *Patrologie*, 692.]

JEAN, abbé de Raïthe, écrit à saint Jean Climaque pour l'engager à écrire les pensées que l'esprit de Dieu lui dictait touchant la pratique des vertus, XI, 677. Réponse que lui fit le saint en lui adressant l'Échelle sainte, 677 et 678. La lettre aux pasteurs le

regarde particulièrement, 678 et 680. Son commentaire sur l'Échelle sainte; édition qu'on en a faite, 691, 692. Quelques traits remarquables de ce commentaire, 692.

JEAN, moine d'Antioche, auteur d'une Histoire chronologique dont nous n'avons que des extraits, XI, 699.

JEAN MOSCH, surnommé aussi Eucrata, abbé, auteur du Pré spirituel; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; temps de sa mort; ce que c'est que le Pré spirituel, XI, 700. Ce qu'il contient de remarquable, 700 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 703. [Édition dans la *Patrologie*, 703.]

JEAN, évêque de Sarragosse; sa mort, XI, 728. Il n'est rien venu jusqu'à nous de ses écrits, 732.

JEAN, évêque de Philadelphie; le pape Martin I l'établit son vicaire dans tout l'Orient; instructions qu'il lui donne, XI, 750.

JEAN le chambellan. Neuf lettres que lui écrit saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 767, 768.

JEAN, archevêque de Cyzique. Lettre que lui écrit l'abbé saint Maxime sur la nature de l'âme, XI, 768.

JEAN, prêtre, à qui l'abbé saint Maxime écrit une lettre sur la nature de l'âme, XI, 768.

JEAN, évêque de Lappe, déposé contre les canons, est rétabli par le pape Vitalien; lettre de ce pape sur cette affaire, XI, 782.

JEAN, chantre de l'église de Saint-Pierre de Rome, et abbé de Saint-Martin, est envoyé en Angleterre par le pape Agathon pour s'informer exactement de la loi des églises de ce pays, XII, 945.

JEAN, diacre de l'Église de Rome, député au sixième concile; c'est celui qui fut depuis pape sous le nom de Jean V, XII, 946.

JEAN, évêque de Thessalonique, souscrit au sixième concile général, XI, 786. Son discours sur les femmes qui portèrent des parfums pour embaumer le corps de Jésus-Christ, 786 et 787. Dialogues entre un payen et un chrétien. Autre ouvrage de Jean, 787. [Édition des ouvrages de Jean dans la *Patrologie*, 787.]

JEAN DE NICÉE. Son mémoire sur la naissance de Jésus-Christ, où il établit l'usage de l'Église d'Occident de célébrer la fête de Noël séparément de celle de l'Épiphanie; idée de cet écrit; il est appuyé sur des faits faux ou peu certains, XI, 810. [Édition de cet écrit dans la *Patrologie*, 810.]

620.

619 ou 620.

627.

V. 650.

667.

680.

680.

JEAN, évêque de l'île de Carpack, compose un écrit de consolation adressé à des moines ; autres écrits qui lui sont attribués, XII, 21. [Jean vivait au v^e siècle, 21, n. 1.]

v. 727.

JEAN, évêque de Synnade en Phrygie. Lettre que lui écrit le patriarche Germain sur le culte des images, XII, 37.

JEAN DE DAMAS ou DAMASCÈNE (Saint), moine ou prêtre de Jérusalem, XII, 67 et suiv. Il reçut son éducation d'un nommé Cosme, racheté par son père ; il succède à son père dans l'emploi qu'il avait après du calife des Arabes, 67. Il défend le culte des saintes images. Léon l'Isaurien lui attribue faussement une lettre de trahison. Il a la main coupée. Il quitte la cour et se retire dans la laure de saint Sabas, 67 et 68. Il est fait prêtre et continue de défendre la foi catholique. Sa mort. Son éloge, 68. Écrits de saint Jean Damascène. Sa Dialectique. Traité des hérésies, 68 et suiv. Livres de la foi orthodoxe, 70 et suiv. Ce que contient cet ouvrage, 71 et suiv. Premier et second livres ; troisième livre, 71 et 72. Quatrième livre, 72, 73. Analyse des trois discours sur les images, 73 et suiv. Premier discours, 74 et suiv. Second discours, 76, 77. Troisième discours, 77, 78. Livre de la saine doctrine. Traité contre les Jacobites, 78. Dialogue contre les Manichéens. Dispute contre un Sarrasin, 79. Opuscule sur les dragons et les sorcières, 79 et 80. Traité sur la Trinité, 80. Lettre à Jourdain sur le Trisagion, 80 et 81. Lettre sur le jeûne du carême. Traité des huit vices capitaux. Traité de la vertu et du vice. Institution élémentaire. Traité contre les acéphales ; contre les monothélites, 82 ; contre les Nestoriens. Fragments de quelques écrits de saint Jean Damascène qui n'ont pas encore vu le jour, 83. Quelques opuscules faussement attribués à saint Jean Damascène, 83 et suiv. Profession de foi, odes ou proses pour quelques fêtes de l'année : toutes ne sont pas de saint Jean Damascène, 85. Commentaires sur les épîtres de saint Paul, 85 et 86. Parallèles ou comparaisons des sentences des Pères avec celles de l'Écriture sur plusieurs vérités morales, 86. Homélie sur divers sujets, 86 et 87. [Dialogue contre les Manichéens différent de celui qu'on connaissait : il est publié par Maï. Éditions de la dispute contre les Sarrasins, 79. Commentaire sur le martyr Arthémios. Les invectives sont de saint Jean Damascène, 88. Éditions de ce traité. Hymnes de saint Jean

Après
l'an 754.

Damascène, publiées par Mai, 89 et suiv. ; hymnes sur saint Nicolas et sur saint Georges, 89. Hymne sur saint Blaise, 89 et suiv. Hymne sur saint Pierre, 91, 92. Invocation à la sainte Vierge, 92.] Doctrine de saint Jean Damascène sur l'Écriture sainte, 92, 93 ; sur la tradition ; sur les conciles ; sur la Trinité et l'Incarnation, 93 ; sur les sacrements, 93 et suiv. ; sur les anges, 95 ; sur le libre arbitre et sur la grâce, 95 et suiv. ; sur la volonté en Dieu de sauver tous les hommes ; sur le culte des saintes images, des croix, 95 ; sur la différence des deux puissances, 95 et 97. Jugement sur les écrits de saint Jean Damascène, 97. Diverses éditions de ses œuvres, 97 et 98 ; nouvelles éditions, 98, 99 ; celle du père Le Quien, 99. [Ses réimpressions, p. 99.] — Endroits de l'Histoire de Théodore le lecteur, qu'il a rapportés dans ses ouvrages, XI, 103. — Commentaire de Théodore Prodrome sur les hymnes de saint Jean Damascène en l'honneur de Jésus-Christ, XIV, 149. Traduction latine de ses livres intitulés : de la Foi orthodoxe, 280.

JEAN D'APAMÉE, auteur syrien, qui vivait vers le viii^e siècle : ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XII, 99.

VIII siècle.

JEAN DE SABA, auteur syrien, dont on garde trente discours dans la bibliothèque du Vatican, XII, 99, 100. Ses lettres, 100.

VI siècle.

JEAN, abbé de Saint-Vincent sur le Volturne : sa mort, XII, 120.

v. 778.

[JEAN D'EUBÉE, moine et prêtre. Temps où il florissait. On a de lui deux discours, l'un sur la conception de la sainte Vierge, et l'autre sur les enfants massacrés à Bethléem et sur la Pâque, XII, 61. Dans le discours sur la conception de la sainte Vierge, l'auteur proclame Marie immaculée, 62, et dit que la fête de la Conception était une des plus célèbres ; qu'elle se célébrait le 9 décembre, mais qu'elle ne se faisait point partout, 62. Édition de ces discours, 61, 62.]

VIII siècle.

JEAN, abbé. Lettre que lui écrivit Taraise, patriarche de Constantinople, XII, 155.

JEAN, patriarche de Grade, tué par le duc de Venise, XII, 157.

802.

[JEAN, moine, s'empare du siège de Grade ; il est déposé dans un concile, XIII, 155.]

818.

[JEAN, le Sicilien : sa Chronique, XII, 555.]

IX siècle.

JEAN, prêtre, partisan des Iconoclastes, brûle les livres qui lui paraissaient favoriser le culte des images, XII, 279.

JEAN LE MARCHAND (Saint), martyr à Cordoue, XII, 518.

861. JEAN, archevêque de Ravenne : plaintes formées contre lui : il est cité à un concile de Rome, où il refuse de comparaître, XII, 576, et XIII, 695. Il est déposé dans un autre concile de Rome; il se purge par le serment et est reçu par le Saint-Siège, XII, 576.

846. JEAN SCOT ou ERIGÈNE, né en Hibernie, pape en France, où son esprit et son savoir le font connaître à la cour, et lui procurent de l'accès auprès du roi Charles le Chauve, XII, 605. [D'où lui vient le nom d'Erigène, 605, note 3.] La singularité de ses sentiments lui fait des ennemis; il est condamné en plusieurs conciles et réfuté par plusieurs écrivains, 605, 606. Sa mort, 606 et 607. Traité de la prédestination divine, 606 et 607. Traité de la division des natures; traité de la vision de Dieu et de l'Eucharistie, 607. Traduction des livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, 607 et 608. Autres écrits attribués à Jean Scot, 608. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 608 et 609. Édition des commentaires sur saint Denys, 608, note 7.] — Sa traduction latine des œuvres attribuées à saint Denys l'Aéropagite, X, 553. — Sa traduction latine des commentaires de l'abbé saint Maxime sur les endroits difficiles de saint Grégoire de Nazianze, XI, 771. — Florus, diacre de Lyon, est chargé de réfuter son système sur la prédestination, XII, 478 et 486, 487. Analyse de l'écrit qu'il composa à cette occasion, 487 et suiv. Raisons qui prouvent que Florus est auteur de cet écrit, 614. Les erreurs de Jean Scot réfutées par saint Prudence de Troyes, 495 et suiv. Traité d'Adrevald, moine de Fleury contre les inepties de Jean Scot, 630. — Bérenger se sert de l'autorité de Jean Scot pour appuyer ses erreurs sur l'Eucharistie, XIII, 167, 168. Son traité sur l'Eucharistie est condamné au concile de Verceil et jeté au feu, 167 et 341. Concile de Paris où ce livre est condamné, 289. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 416 et suiv.)

IX siècle. JEAN SARRASIN, moine, entreprend la traduction latine des ouvrages de saint Denys l'Aréopagite, XII, 608.

IX siècle. JEAN, abbé d'Ettingen, doit être distingué de Jean Scot ou Erigène, XII, 608.

JEAN, chanoine de Notre-Dame de Senlis. Son édition du Martyrologe d'Usuard, XII, 612.

JEAN, évêque de Cambrai. Lettre que lui écrit Hincmar, archevêque de Reims, XII, 684. 874.

JEAN, diacre de l'Église romaine : ce qu'on sait de sa personne, XII, 719. Son dessein de composer une histoire ecclésiastique, 718. Il compose la Vie du pape saint Grégoire-le-Grand, 718. Vie du pape saint Clément qu'on lui attribue. [Elle est reproduite au tome CV de la *Patrologie grecque*.] Son commentaire sur le Pentateuque, 719. IX siècle.

JEAN, diacre de l'Église de Constantinople, auteur de la Vie de Joseph, surnommé Hymnographe, XII, 761. IX et X siècles.

JEAND'ANTIOCHE, surnommé MALÉLAS ou MALALA : erreur du père Pagi sur le temps où il a vécu. Idée de sa Chronique. Il est différent d'un autre Jean d'Antioche, aussi auteur d'une Chronique, XII, 786. Il est cité dans un discours sur les images, 77. [Le tome XCVII de la *Patrologie grecque* reproduit les œuvres de Jean d'après l'édition de Bonn, avec cette modification que les notes qui se trouvaient à la fin du volume sont placées au bas des pages. On y trouve : 1° la préface de Louis Dindorf, de l'édition de Bonn; 2° une observation sur le surnom de Malalas ou l'orateur; 3° des prolegomènes de Hodius, de l'édition d'Oxford. La Chronologie d'un anonyme que Hodius croit être George le moine, surnommé Hamarole, forme le premier livre de Malalas. Elle va depuis Adam jusqu'au règne de Vulcain chez les Égyptiens. La Chronographie de Malalas formant le second livre et commençant au règne de Vulcain jusqu'à Adam, 566 après Jésus-Christ. On trouve à la suite une lettre de Bentley à Millius, expliquant divers passages obscurs ou difficiles de Malalas. Cet auteur est placé dans la *Patrologie* sous l'an 670.]

[JEAN, diacre de Naples. Vie de saint Nicolas de Myre, publiée par Maï, XII, 762.] V. 903.

JEAN, moine de Jérusalem. Son récit de la destruction des images par ordre d'un chef de Sarrasins, XII, 797. [On l'a reproduit au tome CIX de la *Patrologie grecque*.] X siècle.

JEAN CAMÉNIATE, clerc de l'Église de Thessalonique : sa relation de la ruine de Thessalonique, XII, 797, 798. [Elle est re- X siècle.

produite au tome CIX de la *Patrologie grecque*, avec un extrait des miracles de saint Démétrius, martyr.] Ce qu'était Siméon Métaphraste, 814, 815.

X siècle. JEAN, romain, amené en France par saint Odon, abbé de Cluny, écrit sa vie, XII, 805. [Son livre sur les miracles, 805, note 11.] (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, pages 265 et suiv.)

973. JEAN DE VENDIÈRE (Saint), abbé de Gorze. Année de sa mort. Sa vie écrite par Jean, abbé de Saint-Arnould de Metz, XII, 865.

X siècle. JEAN I, abbé de Saint-Arnould de Metz, fait reflourir les études dans ce monastère. Il se trouve à la mort de saint Jean, abbé de Gorze; on l'engage à écrire sa vie: ce qu'il en a donné; il met en meilleur style la Vie de sainte Glossinde, XII, 865. Son Histoire des trois translations des reliques de cette sainte. Utilité de ses écrits. On lui attribue le don de prédire l'avenir, 866. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, pages 41 et suiv.)

X siècle. JEAN II, abbé de Saint-Arnould de Metz, succède à Jean I, XII, 866. Ouvrages qu'on lui attribue, 867.

990. JEAN SMERA POLEVERIUS. Différentes circonstances de sa vie; sa lettre au roi Wladimir, XIII, 57. [Elle est reproduite au tome CLI de la *Patrologie*, col. 1405.]

997. JEAN, archevêque de Ravenne: lettre que lui écrit le pape Grégoire V pour lui rendre l'église de Plaisance, XII, 900. Il se retire au mont Caprais; Gerbert est mis à sa place, 902.

JEAN DE THESSALONIQUE. Son discours sur le trépas de la sainte Vierge, XIII, 51. La Concordance des évangélistes que lui donne Fabricius n'est qu'un discours sur les femmes qui portèrent des parfums pour embaumer le corps de Jésus-Christ, 51.

JEAN, moine et diacre, auteur d'un pénitentiel, XIII, 51. Il se qualifie disciple de saint Basile. Incertitude où l'on est sur le temps où il a vécu, 51 et 52. Idée de son Pénitentiel, 52.

XI siècle. JEAN CANAPARIUS est probablement auteur de la Vie de saint Adalbert, évêque de Pragues, XIII, 95, note 9.)

JEAN, moine de Saint-Amand, auteur de quelques écrits. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 184 et suiv.)

[JEAN, diacre de Venise; sa Chronique, XIII, 188.] XI siècle.

JEAN, moine de Fleury: sa lettre à Oliba, évêque de Vic, sur les Manichéens découverts à Orléans, XIII, 123. XI siècle.

JEAN, prévôt de l'église cathédrale de Liège: lettre de reproche que lui écrit Vasou, depuis évêque de Liège, XIII, 140. XI siècle.

JEAN, ou JEANNELIN, abbé de Fécamp, d'abord moine à Saint-Bénigne, de Dijon. Combien de temps il fut abbé, XIII, 328. Ses lettres à Warin, abbé de Saint-Arnould, de Metz, pour réclamer un moine: réponse de Warin. Ses lettres à Guillaume, roi d'Angleterre, et à Vital, abbé de Bernai, 159. Lettres de Maurille, archevêque de Rouen, et de Jean, abbé de Fécamp, à l'évêque d'Evreux, 269. Son recueil de prières, 328, 329. Autres écrits du même auteur; ses lettres, 329. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, page 48 et suiv.) 1028-1078

JEAN D'YPRE, abbé de Sithiu ou Saint-Bertin: continue la Chronique de son monastère jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Année de sa mort, XIII, 186. 1383.

JEAN, évêque de Sabine. [Sa plainte contre les moines de Farfa, quand il était évêque de Sabine, XIII, 196.] Élu pape, à la place de Benoît IX, il prend le nom de Sylvestre III, XIII, 196. 1044.

JEAN GRATIEN, achète de Benoît IX le souverain pontificat, et prend le nom de Grégoire VI, XIII, 197. V. 1044.

JEAN, évêque de Toscanelle; sa translation au siège de Porto, confirmée par un concile de Rome. Lettre que lui adresse le pape Léon IX, XIII, 209. 1049.

[JEAN, métropolitain des Euchaïtes. On a de cet auteur un écrit sur la fête commune des saints Basile, Grégoire et Chrysostôme, qu'il avait établie. On la trouve au tome XXIX de la *Patrologie grecque*; 2^o la Vie de saint Dorothée le jeune; 3^o un discours sur la dormition de la très-sainte Mère de Dieu; 4^o des iambes en forme de commentaires sur les histoires représentées dans les tableaux peints des principales fêtes; 5^o un fragment sur la vie de sainte Eusébie. Ces écrits sont reproduits au tome CXX de la *Patrologie grecque*, avec notice du P. Conrad Janning, et une autre de Fabricius. Les iambes sont reproduits avec la préface et les notes de Math. Bustus.] 1050.

JEAN XI PHILIN, patriarche de Constan-

tinople. On a de lui sept discours reproduits au tome CXX de la *Patrologie grecque*, avec notice. Ses décrets sur le mariage sont au tome CXIX, p. 755 et 875.]

1075. [JEAN, diacre de Constantinople, a écrit un ouvrage intitulé : De l'Économie de Dieu à l'égard de l'homme. Il est reproduit au tome CXX de la *Patrol. grecque*, avec notice d'après Maï, qui l'a publié le premier.]

v. 1050. JEAN, évêque de Trani : lettre que lui écrivent Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, et Léon, évêque d'Acride, contenant des reproches contre différents usages de l'Église latine, XIII, 214.

1054. JEAN MAUROPUS ou MÉLANOPUS, métropolitain d'Euchanie. Étant moine, il s'occupait à corriger les fautes qu'il trouvait dans les livres, et particulièrement dans les Menées des Grecs. Difficultés qu'il fait d'accepter l'épiscopat, XIII, 229. Conjectures sur le temps où il vivait, 229 et 230. Ses poésies; Vie de sainte Eusébie; Vie de Dorothee le jeune, 229. Sa Chronographie, 229 et 230. Très-peu de ses ouvrages ont été imprimés. Notice de ses écrits non imprimés, 230. [Au tome CXX de la *Patrologie grecque* on trouve une notice du père Conrad Janning et une notice de Fabricius sur cet auteur. Viennent ensuite sa Vie de saint Dorothee le Jeune, son discours sur la dormition de la sainte Vierge, ses iambes en forme de commentaires sur les histoires représentées dans les tableaux des principales fêtes, avec préface et notes de Matth. Bustus, cinq épigrammes. Un fragment sur la vie de sainte Eusébie est à la fin du volume. L'écrit sur la fête commune des saints Basile, Grégoire et Chrysostôme est reproduit au t. XXIX, p. cccclxxxix.]

XI siècle. JEAN DE GARLANDES, écrivain anglais. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits ecclésiastiques, XIII, 230, 231. [Il était Français, 230, n. 9; édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 231; jugement sur sa poésie, 232.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 83 et suiv.)

XI siècle. JEAN LE GÉOMÈTRE, poète grec, qu'on croit avoir vécu dans le xi^e siècle. Ses quatre hymnes en l'honneur de la sainte Vierge; son Paradis, composé de 96 épigrammes. Ses autres poésies qui n'ont pas été imprimées. [Jugement sur son style, XIII, 232; ses écrits dans la *Patrologie*, 869.]

1058. JEAN, évêque de Velletri, élu pape par

une faction après la mort d'Étienne IX, XIII, 243. (Voyez Benoît X, antipape.)

[JEAN, évêque de Dol : lettre que lui écrit le cardinal Étienne, défenseur de l'Église romaine, XIII, 254.]

JEAN DE TOULOUSE, moine de Saint-Victor, de Marseille : sa mort, annoncée à Bernard, son abbé, XIII, 262.

JEAN, diacre, qui se dit serviteur de saint Janvier, auteur d'une Vie de saint Nicolas, évêque de Myre, XIII, 282.

1067. JEAN, prêtre cardinal, l'un des légats envoyés à Milan par le pape Alexandre II, XIII, 289.

JEAN, disciple de saint Pierre Damien, en écrit la Vie, XIII, 297. [On le croit auteur du récit du voyage de saint Pierre Damien, 322.]

1011. JEAN, patriarche d'Aquilée, fait la dédicace de l'église cathédrale de Bamberg, XIII, 325, 326. Sa lettre à Henri, évêque de Wirtzbourg, 326.

JEAN, abbé de Frutare, n'est point l'auteur du recueil de prières et de méditations à l'usage de l'impératrice Agnès, XIII, 328. Raisons de le croire auteur du recueil de Sentences des anciens pour l'instruction de la jeunesse, 329.

1061. JEAN, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, XIII, 330. Différentes circonstances de sa vie, 330. Il tient un concile à Rouen pour le rétablissement de la discipline et la réformation des mœurs, 331, 332. Autre concile qu'il tient à Rouen, 332, 333. Son démêlé avec les religieux de Saint-Ouen, 333. Sa mort, 330. Son traité des Offices ecclésiastiques : analyse de cet ouvrage, 330 et 331. Deux pièces qui restent de lui, 333. Ses lettres, 331. — Il était évêque d'Avranches lorsqu'il composa son traité des Offices ecclésiastiques, qu'il dédia à Maurille, archevêque de Rouen, 268. Il est transféré à l'archevêché de Rouen : lettre par laquelle le pape Alexandre II approuve cette translation, 295 et 441. Lettres de Lanfranc qui lui sont adressées, 452, 453. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 64 et suiv.)

JEAN DE BEVERLEI (Saint), archevêque d'York. Sa Vie, écrite par Folcard, abbé de Torney, XIII, 343, 553, 554. Réponses pour l'office de ce saint, composés par le même, 344. — Histoire de ses miracles, écrite par Guillaume Kécelle, 463.

JEAN, fondateur du monastère de Hasnon, XIII, 343.

JEAN, archidiacre de l'Église de Bari, écrit l'histoire de la translation des reliques de saint Nicolas, évêque de Myre. Cette Histoire n'existe plus que dans l'extrait qu'en a donné Ordéric Vital. On lui attribue la Vie de saint Sabin, évêque de Canosa, XIII, 483.

1089. JEAN, moine; sa lettre à Richard, cardinal et abbé de Saint-Victor, de Marseille, XIII, 513, 514.

JEAN-SANS-TERRER, roi d'Angleterre : Histoire des mouvements arrivés sous son règne, écrite par Radulphe, abbé de Goggeshale, XIII, 543. [Lettre que lui écrit le pape Innocent III au sujet de l'élection d'Étienne de Lington, à l'archevêché de Cantorbéry, 1008.] Il tue son neveu Arthur, comte de Bretagne. Concile de Meaux assemblé pour ménager la paix entre lui et Philippe-Auguste, XIV, 1148; il soumet au pape l'Angleterre et l'Irlande, 1159.

1118 à 1143. [JEAN COMMÈNE, empereur. On a de cet empereur une bulle d'or pour les Vénitiens, portant défense de rien exiger des églises privées de leurs évêques. Elle est reproduite au tome CXXXII de la *Patrologie grecque*.]

1145. [JEAN, catholique ou patriarche de la Grande Arménie, a laissé deux discours agressifs contre les Arméniens et les hérétiques, et un récit des affaires de l'Arménie. Ces pièces sont reproduites avec notice de Galland au tome CXXXII de la *Patrologie grecque*.]

XI siècle. [JEAN, grammairien de Farfa. On a de lui un prologue dans le Cartulaire de Farfa, XIII, 478.]

XII siècle. [JEAN, prêtre. Sa description de la Terre-Sainte, XIII, 545, 546.]

V. 1086. JEAN, italien, qu'on oblige à Constantinople à rétracter différentes erreurs, XIII, 559.

1084. JEAN, moine du Mont-Sinaï, propose au patriarche Nicolas le Grammairien différentes questions. Réponses du patriarche, XIII, 559, 560.

XI siècle. JEAN SCYLITZ, protovestiaire, et ensuite curopalate. Sa Chronique. La première partie a été adoptée par Cedréne, de l'ouvrage duquel elle forme la dernière partie. Sa remontrance à l'empereur Alexis Comnène, XIII, 560, [Un extrait de son Abrégé historique est reproduit au tome CXXII de la *Patrologie grecque*, avec les notes de Goar et un *Addenda* à la fin du volume.]

JEAN, évêque d'Orléans. Lettre d'Yves de Chartres sur son élection, XIV, 104, 106.

Décrié par ses désordres, il tient le siège épiscopal pendant vingt ans, 106, 107.

JEAN FERNUS. Son écrit sur la procession du Saint-Esprit, contre les Latins. Il aide Euthymius Zigabène à composer la Panoplie, XIV, 149.

[JEAN DE COUTANCES. Son Comput ecclésiastique, XIV, 247, 248.]

JEAN DE GAËTE, d'abord moine du Mont-Cassin, puis cardinal-diacre et chancelier de l'Église romaine, XIII, 449; enfin pape sous le nom de Gélase II, XIV, 1089. Voir *Gélase II*, pape.

JEAN DE CRÈME, légat des papes Caliste II et Honorius II, en Angleterre et en Écosse, XIV, 1105.

JEAN D'ONEILLAN (Saint). Un concile de Narbonne confirme la donation faite par l'archevêque Dalmece aux chanoines réguliers de Saint-Jean d'Oneillan, XIV, 1110.

JEAN PAPERON, légat en Irlande, réforme plusieurs abus qui s'y étaient glissés, XIV, 1123.

JEAN, abbé de Casemaire, légat en France, XIV, 1148. [Il fut envoyé en Bulgarie, 983.]

JEAN, duc de Venise, fait précipiter d'une tour le patriarche de Grade avec d'autres prêtres, XII 157.

[JEAN, patriarche d'Antioche, dit JEAN DAMASCÈNE JUNIOR, a laissé un discours sur la discipline monastique, et où il établit qu'il ne faut pas livrer les monastères aux laïques. Ce discours est reproduit au tome CXXXII de la *Patrologie grecque* avec notice de Cotelier et notice d'Oudin.]

JEAN, prieur d'Agustad, continue l'Histoire d'Angleterre, commencée par Siméon de Durham, XIV, 317.

JEAN DE CORNOUILLE, théologien du XII^e siècle. Temps où il florissait. Son Cañon de la Cène mystique, ou des sept ordres de la Messe. Son Eulogium. Idée de ce traité. Autres écrits qu'on lui attribue, XIV, 338. [L'Eulogium est reproduit au tome CXCIX de la *Patrologie*, col. 104 et suiv. Les deux autres écrits sont dans les appendices des œuvres de Hugues de Saint-Victor.]

[JEAN DE MARSII, évêque de Tusculum, XIV, 132, n. 2.]

JEAN, moine de la Chartreuse des Portes. Ses lettres, XIV, 401.

JEAN DE SAINT-MICHEL ou MICHÆLENSIS, regardé comme le rédacteur de la Règle des Templiers, XIV, 473. (Voyez son

XII siècle.

XII siècle.

1118.

1125.

1129.

1150.

1154.

V. 1170.

XII siècle.

article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 66 et suiv.)

v. 1480. JEAN, surnommé l'Ermite, compose la Vie de saint Bernard, XIV, 494.

JEAN DE COLMIEU, archidiacre de Térouanne, auteur de la Vie du bienheureux Jean, évêque de Térouanne. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 146 et suiv.)

1170. JEAN, évêque de Cessounium en Syrie. Se trouve aux conférences tenues entre Norsésis, patriarche des Arméniens, et Théorien, député de l'empereur Manuel Comnène, XIV, 636.

1495. [JEAN CHILAS, métropolitain d'Éphèse. Mai a publié une notice des fragments de ses écrits et un ouvrage sur la procession du Saint-Esprit adressé à l'empereur Andronic l'Ancien. Le tout est reproduit au t. CXXXV de la *Patrologie grecque*.]

XI
ou XII siècle. [JEAN LE MOINE dit GEORGIDES. On a de cet écrivain une Gnomologie ou des sentences tirées des Pères, avec les noms des auteurs. Cet écrit est reproduit, d'après Boissonade, au tome CXVII de la *Patrologie grecque*, avec avertissement des éditeurs.]

1180. JEAN CINNAM, grammairien honoraire de Constantinople, très-attaché à la personne de l'empereur Manuel Comnène, XIV, 641. Son Histoire des empereurs Jean et Manuel Comnène, 641. Éditions et traductions qu'on en a faites. [Édition nouvelle, 642. Le tome CXXXIII^e de la *Patrologie grecque* reproduit l'édition de du Cange.]

1137. JEAN PETIT, surnommé de Sarisbéry, évêque de Chartres. Étant encore jeune, il vient étudier à Paris, d'abord sous Abailard, puis sous différents maîtres. Il retourne en Angleterre, où Thibaud, archevêque de Cantorbéry, le fait son chapelain et son secrétaire. Il est envoyé à Rome, et obtient du pape Adrien IV une bulle de concession de l'Irlande au roi d'Angleterre, XIV, 675. Il est élu évêque de Chartres, 675 et suiv.

1176. Il est sacré par Maurice, évêque de Paris. Il assiste au troisième concile de Latran. Sa mort, 675. [Pièces concernant Jean de Sarisbéry dans la *Patrologie*, 675, n. 1.] Ses écrits : le Polycratique, ou amusements des courtisans. Analyse de cet ouvrage, 676. Sa Métalogique, 677. Ses lettres, 677 et suiv. Vie de saint Thomas de Cantorbéry. Vie de saint Anselme. Pénitentiel que Trithème lui attribue. Commentaire sur les Épîtres de saint Paul. Ses autres écrits restés manus-

crits, 679. [Son traité en vers sur le Dogme des philosophes. Analyse de cet écrit, 679 et 680. Son traité de la Conspiration des membres. Deux lettres imprimées par Martène.] Édition des lettres de Jean de Sarisbéry, 680. [Traduction française du Polycrate, 680, n. 1.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, en divers endroits.)

JEAN, diacre de l'Église de Latran. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie et du temps où il a vécu, XIV, 689. Son livre de l'Église de Latran. Constitutions de cette Église, 690, 691. [Édition de ce livre dans la *Patrologie*, 689, n. 4.]

JEAN, évêque de Lisieux. Sa mort. Arnoul, son neveu, lui succède, XIV, 751.

[JEAN, diacre et moine de Saint-Ouen, auteur de quelques écrits. Ce qu'on sait de sa vie, XIV, 186. Sa Vie de saint Nicolas. Ses additions à la Vie de saint Ouen. Ses sermons, 187 : ils sont reproduits dans la *Patrologie*.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 262 et suiv.)

[JEAN, moine de Bèze, auteur de quelques écrits. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Époque de sa mort. Sa Chronique. Ce qu'elle contient, XIV, 186.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 270.)

JEAN, moine de Saint-Evroul, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littér. de la France*, t. XI, p. 15 et suiv.)

[JEAN, évêque de Glasgow. Sa désobéissance à l'Église romaine : il est réprimandé par le pape Innocent III, XIV, 263.]

JEAN DE MONTMÉDI, chartreux, auteur de quelques lettres. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 424 et suiv.)

[JEAN CIRRITA ou ZIRITA, abbé de Tarauca. Sa vie, XIV, 626. Il compose la règle de l'ordre militaire d'Evora. Analyse de cette règle, 626 et 627. Sa Vie, par Henriquez. Édition de sa Règle dans la *Patrologie*, 627.]

[JEAN, moine, écolâtre de Saint-Laurent de Liège, auteur de quelques écrits. Son écrit intitulé : Vision des âmes après leur mort, et miracles de Saint-Laurent de Liège. Ses deux poèmes. Ses Statuts, XIV, 417.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 530.)

[JEAN LE STYLITE. Sa collection de Canons, avec les réponses d'Isaac, patriarche

1141.

XII siècle.

v. 1120

1131.

1164.

d'Arménie, et de plusieurs autres évêques, XIV, 643.]

1168. JEAN, abbé de Prum, est élu antipape après la mort de Gui de Crème. Il prend le nom de Calliste III. Il se soumet au pape

1178. Alexandre III, qui le traite avec honneur, XIV, 919.

V. 1180. [JEAN PHOGAS, moine de Crète, a laissé une courte description des châteaux et des villes depuis Antioche jusqu'à Jérusalem, et des lieux sacrés de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. On la trouve au tome CXXXIII de la *Patrologie grecque*.]

JEAN GUALBERT (Saint), fondateur de la congrégation de Vallombreuse. Sa canonisation par le pape Célestin III, XIV, 944.

JEAN DE MATHA (Saint), instituteur de l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, XIV, 966, 997.

1199. JEAN, chapelain du pape Innocent III, envoyé en qualité de légat en Bulgarie, XIV, 977.

JEAN ZONARE, moine grec. Voyez *Zonare*.

XII siècle. [JEAN BELETH, théologien de Paris. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 793, 794. Ses écrits non imprimés. Son traité des Offices, le seul de ses ouvrages imprimé, 794; analyse de ce traité, 794 et 795; édition dans la *Patrologie*; jugement sur cet écrit, 795.]

JEAN ANDRÉ, évêque de l'île de Corse, premier éditeur des ouvrages du pape saint Léon, X, 274.

JEAN DE MEUN, dit CLOPINEL. Sa traduction française des livres de Boèce, de la Consolation de la philosophie, X, 663.

JEAN DE SENS, curé de Jaune les Drays sur Seine. Sa traduction d'une partie de l'ouvrage de saint Prosper sur la grâce et le libre arbitre, et celle du traité de Julien Pomère, de la Vie contemplative, X, 318.

[JEAN DE SAINT-ANDRÉ, chanoine, traduit et publie la Liturgie de saint Jacques et celle d'Antioche, XIII, 133.]

[JEAN DE MONTHOLON, chanoine et chantre de l'Église d'Autun. Son édition du traité de l'autel d'Étienne de Beaugé, XIV, 303.]

V. 1203. [JEANDE BELMEIS, surnommé aux Belles-Mains, archevêque de Lyon. Sa vie, XIV, 852 et suiv. Ses lettres, 854, 855.] Questions qu'il fait au pape Innocent III et réponse du pape, 984.

XII siècle. [JEAN DE BELLEYME, évêque de Poi-

tiers. Lettre que lui adresse Isaac, abbé de l'Etoile, XIV, 696.]

[JEAN DE TOULOUSE. Son édition des écrits de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 699.]

[JEAN PIUZUTI, cardinal, écrit à Guarin, abbé de Saint-Victor. Réponse de Guarin, XIV, 710, 711.]

[JEAN, doyen du chapitre d'Orléans, est tué. Lettres d'Étienne, abbé de Saint-Euverte, qui le concernent, XIV, 878.

[JEAN, évêque de Citra. Ses réponses canoniques sont reproduites au tome CXIX de la *Patrologie grecque*, XIV, 959.]

JEANNE, prétendue papesse, que l'on place entre Léon IV et Benoît III, XII, 410. [D'où vient cette fable, 975.]

JEANNELIN, abbé de Fécamp. Voyez *Jean*.

JEHOVA, nom de Dieu en hébreu, semble n'avoir été connu que depuis Moïse, I, 33.

JENKINS (Robert), docteur du collège de Saint-Jean. Son écrit pour justifier saint Augustin contre les invectives de Jean Leclerc, IX, 818.

JEPHTÉ, juge d'Israël, I, 51. — Sentiment de saint Ambroise sur le vœu de Jephté, V, 455. — Témoignage de saint Épiphane sur la fille de Jephté, VI, 426. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme, VII, 358. — Sentiment de Sulpice-Sévère, VIII, 124. — Sentiment de saint Augustin, IX, 616. — Traité du vœu de Jephté, attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 356.

JÉRÉMIE, prophète. Histoire de sa vie, I, 159 et suiv. Naissance de Jérémie : il commence à prophétiser, 159 et 160. Dieu lui défend de se marier. Les Juifs de la ville d'Anathoth le persécutent. Il va à Jérusalem, en prédit la destruction et annonce la captivité de Babylone. Il met ses prophéties par écrit. Sa prison. Il est emmené avec les autres captifs; on lui permet de retourner en son pays. Il va en Égypte. Ses exhortations aux Juifs captifs. Soin qu'il prit de mettre à couvert le feu sacré, le tabernacle, l'arche et l'autel, 160. Sa mort. Son éloge. Combien de temps il a prophétisé, 161. On doute si le cinquante-deuxième chapitre de son livre est de lui, 161 et 162. Confusion de ses prophéties dans les exemplaires grecs et latins avant la version de saint Jérôme. Style de Jérémie : sommaire de ses prophéties. Ses Lamentations, 162. Elles ont été composées à l'occasion de la

XII siècle.

1163.

1203.

Av. J.-C. 63.

629.

606.

583.

mort de Josias, 162 et 163. (Voyez 163, n. 2.) Réponse à l'objection contre ce sentiment. De quelle manière Jérémie a écrit ses Lamentations, 163. Baruch s'attache à Jérémie, 614. (Voyez *Baruch*.) Ce qu'il faut penser de certains passages cités sous le nom de Jérémie, 166, 167. Il n'est point auteur du livre des Rois, 58. Psaume qui lui est attribué, 131. — Tertullien lui attribue le livre de Baruch, II, 69. Homélie d'Origène sur Jérémie, 161. — Sentiment de saint Éphrem sur Jérémie, VI, 52. [Commentaire de saint Éphrem sur le livre de Jérémie, 439 et 445, 446.] — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur ce prophète, VII, 197. Commentaire de saint Jérôme sur ce prophète, 566, 567. Saint Jérôme parle d'un livre apocryphe attribué à Jérémie, 570. Lettre de saint Jérôme à Vincent, ou préface de sa traduction des homélie d'Origène sur ce prophète, 646. Commentaire sur les Lamentations de Jérémie faussement attribué à saint Jérôme, 649. — Dix-neuf homélie d'Origène sur Jérémie, attribuées à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — Commentaire de Théodoret sur le prophète Jérémie, X, 39. — Commentaire d'Eimon d'Alberstadt sur le prophète Jérémie, XII, 433. Commentaire de Raban Maur sur le prophète Jérémie, 451. — Commentaire de l'abbé Joachim sur le prophète Jérémie, XIV, 830. Voyez *Lamentations*.

309. JÉRÉMIE (Saint), martyr de Palestine, III, 12.

JÉRÉMIE, solitaire de Raïthe, tué par les Blemmyes, IV, 284.

818. JÉRÉMIE, archevêque de Sens, succède à
829. Magnus, XII, 250. Sa mort, 333. Sa réponse à une lettre d'Amalair, qui lui demandait comment le nom de Jésus devait s'écrire, 346, 347. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 55 et suiv.)

JÉRICO. Discours de saint Césaire d'Arles sur le renversement des murs de Jéricho, XI, 132.

JÉRÔME (et non Jérémie, comme on l'a imprimé dans la table du premier volume), auteur ecclésiastique. Ce qu'il a écrit, I, 538.

JÉRÔME (Saint), prêtre et docteur de l'Église. Histoire de sa vie. Sa naissance. Sur l'année de sa naissance. Ses études. Son baptême à Rome, VII, 545. Ses voyages; il va à Antioche, 545 et 546. Il va dans le désert de Syrie; ses tentations. Il apprend

l'hébreu: ses inquiétudes au sujet de la division d'Antioche, 546. Il revient à Antioche et est fait prêtre, 546 et 547. Il va en Palestine. Il va à Constantinople. Il retourne à Rome, 547. Il sort de Rome et retourne en Palestine, 547 et 548. Il interrompt ses études. Sa mort, 548. [Vies qu'on a faites de saint Jérôme, 549.] Écrits de saint Jérôme contenus dans le premier tome de ses œuvres, 549 et suiv. Révision de la version des Septante, 549, 550. Traduction de l'Écriture selon l'hébreu. Par quels motifs saint Jérôme entreprit cette traduction, 550. Traduction du Pentateuque; traduction des livres de Josué, des Juges et de Ruth, 551; des livres des Rois, 552; des livres des Paralipomènes; des livres d'Esdras et de Néhémie; des livres de Tobie, Judith, Esther, 552; du livre de Job, des Psaumes; des livres de Salomon; d'Isaïe, 553; de Jérémie, 553 et 554; d'Ézéchiel, de Daniel, des douze petits prophètes, 554. Révision du texte grec du Nouveau Testament, 554 et 555. Sa version de l'Ancien Testament est reçue dans l'Église, excepté celle des Psaumes, 555, 556. La version du Nouveau Testament revue par saint Jérôme est aussi reçue dans l'Église. 556. Écrits contenus dans le second tome des œuvres de saint Jérôme, 557 et suiv. Livre des Noms hébreux. Livre des Lieux dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, 557. Questions hébraïques sur la Genèse, 557 et 558. Seize lettres sur quelques endroits difficiles de l'Ancien Testament, 558 et suiv. Lettre au pape saint Damase, en réponse à quelques questions proposées par ce pape, 558, 559. Lettre au prêtre Évangélius, 559; à sainte Fabiole, 559 et 560. Autre lettre à sainte Fabiole; à Dardanus, 560; à sainte Marcelle, 560 et 561; au prêtre Rufin; au prêtre Vital; à sainte Marcelle, 561; à Sunia et Frétela, 561 et 562; à la vierge Principie, 562; au prêtre Cyprien, 562 et 563. Lettres à sainte Marcelle. Lettre à sainte Paule; à sainte Marcelle, 563. Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste, 563 et 564. Traduction des homélie d'Origène sur le Cantique des Cantiques, 564. Ouvrages supposés, 564 et 565. Traité intitulé: Des Dix tentations du peuple d'Israël dans le désert. Commentaire sur le cantique de Débora; Questions hébraïques sur les livres des Rois et des Paralipomènes, 564. Explication interlinéaire du livre de Job: elle est de Philippe, prêtre et disciple de saint Jérôme.

377.

380.

381 ou 382.

385.

420.

394.

404.

396.

392.

402.

392.

383 384.

384.

398.

397.

400.

414.

384.

395.

384-405.

388.

389.

384.

388.

383.

II siècle.

331 [ou 347.]

372.

373.

374, 376.

- [D. Pitra a promis de donner le prologue du véritable commentaire de saint Jérôme sur Job, 564.] Commentaire sur les Psaumes. Lettre à Dardanus; préface sur les Psaumes, 565. Écrits contenus dans le troisième tome des œuvres de saint Jérôme, 565 et suiv.
410. Commentaire sur le prophète Isaïe, 565, 566. Lettre au pape saint Damase sur les séraphins, 566. Commentaire sur le prophète Jérémie, 566 et 567; sur Ézéchiel, 568; sur Daniel, 568, 569; sur les petits prophètes, 569. Écrits contenus dans la première partie du quatrième tome des œuvres de saint Jérôme, 570 et suiv. Commentaire sur saint Matthieu, 570. Lettre au pape Damase sur l'Hosanna, 570 et 571. Autre lettre au pape Damase sur la parabole de l'Enfant prodigue. Lettre au prêtre Amandus. Lettre à sainte Marcelle intitulée : Contre les Novatiens, 571. Lettre à sainte Marcelle sur quelques endroits du Nouveau Testament, 571 et 572. Lettre à Hédibie, 572 et suiv. Lettre à Algasia, en réponse à diverses questions, 573 et suiv. Lettre à Minerve et à Alexandre, moines, sur quelques endroits difficiles des épîtres de saint Paul, 577, 578.
380. Commentaire sur l'Épître aux Galates, 578, 579. Commentaire sur l'Épître aux Éphésiens, 579. Commentaire sur les épîtres à Tite et Philémon, 579 et 580. Écrits contenus dans la seconde partie du quatrième tome des œuvres de saint Jérôme, 580 et suiv. Ses lettres. Lettres de la première classe, 580. Lettre à Rufin d'Aquilée, 580 et 581. Lettre à Florent. Lettre à Théodose et à ses religieux, 581; à Héliodore, 581 et 582. Lettres à Julien, à Chromace et à Nicéas. Lettres à Chrysogone, à Paul de Concorde; au moine Antoine, aux vierges de la montagne d'Hermone; à Castorine, tante du saint docteur, 582; lettre au pape Damase, 582 et 583; lettre au prêtre Marc, 583, 584.
- 416-407. Lettre à Innocent, contenant le récit d'une histoire miraculeuse, 584 et suiv. Lettres de la seconde classe, 585 et suiv. Lettre à sainte Eustochie, contenant un traité sur la virginité. 585. Lettres à sainte Marcelle, 589 et 590. Lettre à sainte Paule, sur la mort de Blésille, 590. Lettre à sainte Eustochie, deux lettres à sainte Marcelle, une à sainte Paule, et une à sainte Eustochie, 591. Autre lettre à sainte Marcelle, au sujet de l'hérésie des Montanistes, 591 et 592. Lettre à la vierge Aselle; lettre à sainte Paule, 592. Vie de saint Paul, ermite, 592 et 593. Vie de saint Hilarion, 593, 594. Vie de saint Malc, 594, 595. Catalogue des hommes illustres. Lettres et écrits de la troisième classe. Livre contre Helvidius, 595 et suiv. Livres contre Jovinien, 597 et suiv. Quel était Jovinien, 597, 598. Analyse du premier livre contre Jovinien, 598 et suiv. Analyse du second livre, 600, 601. Lettre apologétique de saint Jérôme touchant les livres contre Jovinien, 601, 602. Lettre de saint Jérôme à Pammaque au sujet de cette apologie, 602, 603. Lettre à Domnion, à Pammaque, 603; à Népotien, sur la conduite des clercs, 603 et suiv.; à Héliodore, sur la mort de Népotien, 605, 606; à Vigilance, au sujet des écrits d'Origène, 606; à Riparius, prêtre, au sujet des erreurs de Vigilance sur le culte des saints martyrs et de leurs reliques, 606 et 607. Livre de saint Jérôme contre Vigilance, 607 et suiv. Dialogue contre les Lucifériens, 609 et 610. Lettre à Pammaque, 610, 611; à Théophile d'Alexandrie, 611 et 612; à Pammaque et à Océanus, au sujet des écrits d'Origène et de son apologie par saint Pamphile, 612, 613. Lettre à Rufin d'Aquilée, 613. Apologie de Rufin, à laquelle saint Jérôme répond par une apologie contre Rufin, en deux livres, adressés, l'un à Pammaque, et l'autre à Marcelle, 613 et suiv. Analyse du premier livre de cette apologie, 613, 614. Analyse du second livre, 614, 615. Autre apologie de saint Jérôme, ou livre troisième contre Rufin, 615. Lettre de saint Jérôme à Ctésiphon contre les erreurs de Pélage, 615 et suiv. Dialogue contre les Pélagiens, 617. Lettres de la quatrième classe, 617 et suiv. Lettre de sainte Paule et de sainte Eustochie à sainte Marcelle : elle paraît être de saint Jérôme à sainte Marcelle, 617, 618. Lettre à Furia, veuve, 618 et 619; à Didier, 619; à saint Paulin, 619 et suiv.; autre lettre à saint Paulin, 321; autre, 621 et 622. Lettre à Lucinius; à Théodora, sur la mort de Lucinius, 622; à Pammaque, sur la mort de Pauline, sa femme, 622 et 623; à Abigaüs, prêtre; à Tranquillin, sur les écrits d'Origène, 623; à Lœta sur l'éducation de Paule, sa fille, 623 et suiv. Lettres de la cinquième classe, 725 et suiv. Lettre de saint Jérôme à Théophile d'Alexandrie, 625, 626. Lettre à saint Augustin. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme, 626. Autre de saint Augustin à saint Jérôme, 626 et 627. Autre lettre de saint Augustin à saint Jérôme, 627, 628.

Avant 380.

392.

384.

392.

393.

393.

396.

394.

V. 396.

406.

V. 378.

393.

396.

398.

401.

402.

415.

416.

387.

394.

395.

399.

399.

394.

399.

399.

398.

V. 397.

394.

394.

397.

Avant 392.

402. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin.
 403. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme,
 404. 628. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin,
 628 et 629. Lettre de saint Augustin à saint
 Jérôme, 629. Lettre de saint Jérôme à saint
 Augustin, 629 et suiv. Autre lettre de saint
 405. Jérôme à saint Augustin, 631. Lettre de
 saint Augustin à saint Jérôme, 631 et suiv.
 Lettre de saint Jérôme à saint Augustin.
 Après 406. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin et
 à Alype, 633. Lettre de saint Jérôme à Mar-
 cellin et à Anapsychie, 633 et 634. Lettres
 v. 411. de la sixième classe, 634 et suiv. Lettre de
 saint Jérôme à Océanus sur les bigames,
 401. 634; à Magnus, orateur, 634 et 635; à Océa-
 400. nus, sur la mort de sainte Fabiole; à Sal-
 vine, veuve, 635; à sainte Eustochie, sur la
 402, 404. mort de sainte Paule, 635 et suiv.; à saint
 405. Pamme et à sainte Marcelle; à Théop-
 v. 406. hile d'Alexandrie; 637; à deux dames gau-
 408. loises, 637 et 638; à Rustique, 638; à Gé-
 409. ruchie, veuve, 638 et 639; à Julien, 639 et
 411. 640; à Sabinien, 640; à Avitus, sur les écrits
 412. d'Origène, 640, 641; au moine Rustique et
 à Principie; cette lettre est intitulée : Éloge
 414. funèbre de Marcelle, 641, 642; à Démé-
 387. triade, 642 et 643; à Gaudence, sur l'éduca-
 tion de Pacatule, sa fille, 643. Lettres de la
 septième classe, 643 et suiv. Lettre de saint
 394, 386. Jérôme à Exupérance, 643; à Castruce, 643
 416, 417. et 644; à Évangélius, 644 et 645; à Riparius,
 prêtre; à Apronius, 645. Lettres de la huit-
 380. ième classe, 645. Lettre de saint Jérôme à
 Vincent et à Gallien, pour servir de préface
 à la traduction de la Chronique d'Eusèbe.
 388. Lettre à Vincent, ou préface de la traduction
 des homélies d'Origène sur Ezéchiel et Jér-
 émie; à sainte Paule et à sainte Eustochie,
 ou préface de la traduction des homélies
 d'Origène sur saint Luc; lettre à Héraclé,
 ou préface sur le Commentaire d'Origène
 sur l'Épître aux Romains: elle est fausse-
 ment attribuée à saint Jérôme, et elle est
 404. de Rufin. Lettre ou préface de saint Jérôme
 sur la traduction de la Règle de saint Pa-
 côme. Lettres de la neuvième classe, savoir:
 une de saint Paulin, une de saint Épiphane
 et une de Théophile d'Alexandrie, 646.
 Écrits contenus dans le cinquième tome des
 œuvres de saint Jérôme, 646 et suiv. Ce
 tome contient les ouvrages supposés ou re-
 latifs à saint Jérôme, divisés en plusieurs
 classes. Première classe, où se trouve un
 discours sur le jour natal de saint Jérôme,
 646 et suiv. Seconde classe, où se trouvent

les deux livres de Rufin contre saint Jérôme,
 trois lettres de saint Augustin à saint Jér-
 ôme, une Règle pour les moines tirée de
 saint Jérôme, un prétendu dialogue entre
 saint Augustin et saint Jérôme sur l'origine
 de l'âme, un discours au jour de la fête de
 ce Père. Troisième classe, où se trouve la
 préface d'Érasme sur les ouvrages de saint
 Jérôme, 648. Quatrième classe, qui ne con-
 tient que des ouvrages supposés, 648, 649.
 Chronique de saint Jérôme, 649. [Notes sur
 la Chronique de saint Jérôme, 645, n. 1, et
 646, n. 1.] Martyrologe sous le nom de saint
 Jérôme. Sacramentaire intitulé : *Comes*;
 Pontifical, 649. Opuscles perdus, 649 et
 650. Doctrine de saint Jérôme, 650 et suiv.:
 sur l'Écriture Sainte, son inspiration; style
 de l'Écriture, ses différents sens, 650; obs-
 curité et difficulté de l'Écriture, 650 et 651.
 Canon des Hébreux, 651 et 652. Canon des
 livres du Nouveau Testament, 652. Doctrine
 de saint Jérôme sur les Psaumes et sur les
 ouvrages de Salomon, 652 et 653; sur les
 Évangiles canoniques et apocryphes, 653 et
 suiv.; sur quelques autres livres apocryphes,
 653; sur l'épître de saint Barnabé et le livre
 d'Herma, 655 et 656; sur la lecture de
 l'Écriture Sainte, 656 et 657; sur quelques
 points d'histoire de l'Ancien et du Nouveau
 Testament, 657 et suiv.; sur la Tradition,
 660, 661; sur la Trinité, 661, 662; sur le
 Symbole des Apôtres, 662; sur l'Incarnation,
 662 et 663; sur la nécessité de la foi en Jé-
 sus-Christ, 663; sur la sainte Vierge, 663 et
 suiv.; sur les anges et les démons, 665; sur
 le libre arbitre et sur la grâce, 665, 666.
 Réponse de saint Jérôme aux arguments des
 Pélagiens contre la nécessité de la grâce,
 666 et suiv. Doctrine de saint Jérôme sur la
 possibilité des commandements de Dieu, 668;
 sur la prédestination et la réprobation, 668
 et 669; sur la volonté de sauver tous les
 hommes; de la circoncision et du baptême
 de saint Jean, 669; sur le sacrement de
 Baptême, 669 et suiv.; sur la Confirmation,
 671; sur le baptême des hérétiques, 671 et
 672; sur le péché originel et sur le baptême
 des enfants, 672 et 673; sur l'état des en-
 fants morts sans baptême, 673; sur l'Eucha-
 ristie, 673 et suiv.; sur la Pénitence et la
 Confession, 677, 678; sur la pénitence pu-
 blique, 678, 679; sur l'Ordre, 679 et suiv.;
 sur la hiérarchie ecclésiastique et la supé-
 riorité des évêques sur les prêtres, 680, 681.
 Réponse aux objections touchant la supé-

riorité des évêques sur les prêtres, 681 et suiv. Doctrine de saint Jérôme sur le mariage, 683, 684 ; sur l'Église, 684, 685 ; sur la primauté de saint Pierre, 685 ; sur l'éternité de la damnation, 685, 686 ; sur les reliques, 686, 687 ; sur l'intercession des saints, 687 ; sur l'adoration et le signe de la croix, 687 et 688 ; sur le Saint-Sépulchre et sur le pèlerinage de Jérusalem, 688 et suiv. ; sur le jeûne, 691 et suiv. ; sur l'état monastique, 693 et suiv. ; sur le vœu de virginité et sur la continence des clercs, 696 et 697 ; sur la prière et les heures canoniales, 697 ; sur divers usages de discipline, 697 et suiv. ; sur l'état des Juifs du temps de saint Jérôme, 700 ; sur les restes de l'idolâtrie, 700 et 701 ; sur une pluie de sauterelles ; sur les catacombes, 701. Diverses maximes de morale, 701 et suiv. ; sur les châtimens de Dieu et les adversités, 701, 702 ; sur l'amour de la vérité, 702, 703 ; sur les bonnes œuvres, 703 et suiv. ; sur la continence, 705, 706 ; sur les qualités des ministres de l'Église, 706, 707. Jugement des écrits de saint Jérôme, 707, 708 ; éditions de ses œuvres, 708 et suiv. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 710, 711. Éditions particulières et traductions, 711.] — [Lettre de saint Jérôme à sainte Paule : catalogue des écrits d'Origène, II, 138 et suiv.] — Sa traduction de la Chronique d'Eusèbe, III, 180. Ce qu'il a pensé des commentaires d'Eusèbe de Césarée sur Isaïe, 227, 228. Il traduit en latin la Règle de saint Pacôme, 361 ; et les lettres du même saint, 367. — Il assiste au concile de Rome, sous l'épiscopat de saint Damase, et demeure auprès de ce pape, IV, 638. — Son zèle pour Paulin, évêque d'Antioche, de qui il avait reçu la prêtrise : il est peu favorable à Méléce, V, 7. Il consulte le pape saint Damase sur la question des hypostases, 18. Saint Damase emploie beaucoup le saint docteur. Lettres de saint Damase à saint Jérôme, 19. Lettres attribuées à saint Cyrille de Jérusalem sur la mort de saint Jérôme, 61, 62. Saint Jérôme vient écouter les prédications de saint Grégoire de Nazianze à Constantinople, 187. Il fut disciple de Didyme l'Aveugle, 606. — Lettre que lui écrivit saint Épiphane, VI, 422. — Lettre de Théophile d'Alexandrie à ce saint docteur, VII, 445. Liaison de saint Jérôme avec Rufin d'Aquilée, 448. Il rend visite à Rufin à Jérusalem, 450. Commencement des divisions entre Rufin et saint Jérôme, 451.

Écrits de saint Jérôme contre Rufin. Rufin y répond, 457 ; 458. Réplique de saint Jérôme, 458, 459. Lettre que saint Augustin écrit à saint Jérôme sur ce sujet, 458, 459. Fin des disputes entre saint Jérôme et Rufin, 459. Saint Chromace, évêque d'Aquilée, se rend médiateur entre saint Jérôme et Rufin, 494. Lettre de ce saint docteur à Pammaque au sujet de Jean de Jérusalem, 499. Jean se réconcilie avec saint Jérôme, 611. Saint Jérôme écrit à Pammaque au sujet de l'hérésie de Jovinien, 503. Lettres de saint Pammaque à saint Jérôme, 506. Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent 524. — Lettre de saint Augustin à saint Jérôme, IX, 73, 74. Lettre de saint Jérôme à saint Augustin, et lettre de saint Augustin à saint Jérôme, 79. Autre lettre de saint Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin, 90. Lettre de saint Jérôme à Marcellin et à Anapsyquie, 143, 144. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme, 144, et de saint Jérôme à saint Augustin, 146. Autre de saint Jérôme à saint Augustin, 166. Autres, 169. Autres lettres de saint Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin, 90. Autre lettre de saint Jérôme à saint Augustin, 113. Éloge de saint Jérôme par saint Augustin ; saint Augustin le cite sur le péché originel, 487. Reproche que Julien le Pélagien fait à saint Jérôme, 553. — Ce saint docteur reçoit Paul Orose à Bethléem où il demeurait, X, 2. Saint Jérôme le charge de quelques écrits pour saint Augustin, 3. Lettre de saint Jérôme à Rustique, 199. Son Commentaire sur Isaïe abrégé par Joseppe, disciple d'Alcuin, XII, 214. — Ses lettres recueillies et corrigées par le B. Guigue, prieur de la Chartreuse, XIV, 310. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, 1027.

JÉRÔME, évêque de Lausanne. Lettre que le pape Jean VIII écrit à son sujet, XII, 647.

JÉRÔME, fils de Charles Martel et frère du roi Pépin, va à Rome avec le pape Etienne II, XII, 113. Il était aieul de Folcuin, moine de Saint-Bertin, 860.

JÉRÔME, voyez *Hierôme*.

JÉROTHÉE, qu'on suppose avoir été le précepteur de saint Denys l'Aréopagite, avait aussi écrit sur les noms divins, X, 550.

JÉROTHÉE, moine. Son Commentaire sur l'Échelle sainte de saint Jean Climaque, XI, 690.

JÉRUSALEM. Histoire de la ruine de Jérusalem, III siècle.

IX siècle.

III siècle.

- rusalem, attribuée à Hégésippe, I, 330 et 474. — Témoignage d'Origène, II, 184 et 218. Concile de Jérusalem au temps des apôtres, 531 et suiv. — Concile qui y fut tenu, et où Arius fut reçu à la communion de l'Église, III, 126 et 436. L'Église de Jérusalem fut fort nombreuse jusqu'au temps d'Adrien, 301, 302. Prérogatives de l'évêque de Jérusalem, 433. Canon du concile de Nicée, 433. Concile qui y fut tenu en faveur de saint Athanase, 501. — L'empereur Adrien défend aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, IV, 229. L'Église de Jérusalem est regardée comme la mère de toutes les églises, 637. — Julien l'Apostat veut rétablir à Jérusalem le temple des Juifs, V, 28. On voyait encore de grands restes de ce temple au temps de saint Cyrille, 31. Julien permet aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, 200. — Lettre de saint Grégoire de Nysse sur le pèlerinage de Jérusalem, VI, 216, 217. [Témoignage du même saint évêque sur Jérusalem, 255.] — Témoignage de Rufin, VII, 469. Témoignage de saint Jérôme, 617 et 691. — Témoignage de Sulpice Sévère, VIII, 124. Concile de Jérusalem au sujet de Pélage, 550, 551. L'évêque de cette ville prétend à la primauté de la Palestine, 260 et 592. Saint Cyrille s'oppose aux démarches que faisait Juvénal pour obtenir du concile d'Éphèse un décret favorable à ses prétentions, 592. — Il s'y tient une conférence contre les Pélagiens, X, 2. L'Église de Jérusalem obtient au concile de Chalcedoine le titre de patriarchale, et le droit de métropole sur les trois Palestines, 17. Juvénal évêque et premier patriarche de Jérusalem, 17 et suiv. Accord entre Maxime d'Antioche et Juvénal de Jérusalem, confirmé au concile de Chalcedoine, 693. — Concile tenu en cette ville, XI, 819, 820. Concile où l'on confirme les anathèmes prononcés contre les Sévériens, 855. Autre concile tenu à Jérusalem, 882. Poème d'Apollonius sur la ruine de Jérusalem, 743. Lettre du pape saint Martin aux Églises de Jérusalem, 750. — Homélie de Walafride Strabon sur le renversement de Jérusalem, XII, 415. — Description géographique de cette ville, par le moine Épiphanes, XIII, 51. Jérusalem prise par les croisés, 527. Voyez *Croisades*. Godefroi de Bouillon est élu roi de Jérusalem, 527. Lettre de l'Église de Jérusalem aux églises d'Occident, pour leur faire part des conquêtes des croisés, 542.
- Histoire de l'oppression, de la délivrance et du rétablissement de l'Église de Jérusalem, par Ekkehard, 541. — Jérusalem prise par les croisés, XIV, 129. Bulle du pape Pascal II, qui ordonne que tous les évêques des Églises d'Orient obéissent à l'archevêque de Jérusalem comme à leur métropolitain. L'Église d'Antioche en est exceptée, 134. Traité de Pierre de Blois sur le voyage de Jérusalem, 778. Concile ou assemblée d'évêques et de seigneurs en cette ville. Godefroi de Bouillon y est élu roi, et Arnoul, patriarche de Jérusalem, 1074. Conciles tenus en cette ville, 1080, 1083, 1116.
- JÉRUSALEM CÉLESTE. Traité des Douze pierres et de la Jérusalem céleste, ouvrage d'Amé, moine du Mont-Cassin, XIII, 494.
- JÉRUSALEM, nom de la salle secrète de l'Église de Séville. Il s'y tint un concile, XI, 914. 619.
- JÉSÉPINS [et non Josepins comme on a imprimé dans la table du XIV^e volume], hérétiques condamnés au concile de Vérone tenu par le pape Lucius III, XIV, 931. 1185.
- JÉSER NÉCAINUS, patriarche d'Arménie, rétablit la foi catholique dans les Églises de sa dépendance, et fait condamner les Acéphales dans un concile qu'il tient à Théodosiopolis, XI, 916. 1185.
- JÉSERNINUS, évêque d'Irlande, X, 447.
- JESSÉ, évêque d'Amiens, député par Charlemagne pour accompagner le pape Léon III dans son retour à Rome, XII, 337. Il prend part à la révolte de Lothaire contre Louis le Débonnaire. Sa mort, 338. Son traité du baptême en réponse aux questions que Charlemagne avait proposées, 338 et 339. [Éditions de ce traité, 338.] — Jessé est déposé dans le concile de Nimègue, XIII, 667. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 527 et suiv.) 799.
- JÉSUS, fils de Sirach, auteur sacré. Histoire de sa vie, I, 151. Éducation de Jésus fils de Sirach; il obtient de Dieu la sagesse. Il entreprend de grands voyages. On le croit du nombre des soixante-dix interprètes. Sa mort, 151. Il est auteur du livre de l'Écclesiastique, 151 et suiv. Voyez *Écclesiastique*. 830. 836.
- JÉSUS-CHRIST n'a rien écrit, I, 191 et 269. Sa prétendue lettre à Abgare, 268, 269. Autres écrits supposés sous son nom, 271. Sentences qui lui sont attribuées, 271 et 272, 343, 399. Témoignage de l'épître attribuée à saint Barnabé sur Jésus-Christ, 283. Témoignage que lui rend l'historien Josèphe, Av. J.-C. 293.

321. Doctrine d'Herma's sur les deux natures en Jésus-Christ, 336. Doctrine de saint Clément, pape, 343, 350, 353, 354, 359, 361. Doctrine de saint Ignace martyr sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, 363, 376, 377, 378, 381, 382, 383, 385, 386. Doctrine de saint Polycarpe, 396, 397. Doctrine de saint Justin, martyr, 426, 427, 437, 438. Doctrine de saint Méliton, 455, 460; de saint Irénée, 508, 514, 515, 523, 524; de Clément d'Alexandrie, 593 et suiv.; de saint Hippolyte, 638 et suiv.; — de Tertullien, II, 70 et suiv. Lettre de Jules Africain sur les deux généalogies de Jésus-Christ, 93, 94. [Témoignage d'Origène sur Jésus-Christ, 156, 157, 158.] Sa doctrine, 215 et suiv.; de saint Cyprien, 270, 271, 351, 378. Traité des Douze actions cardinales de Jésus-Christ faussement attribué à saint Cyprien, 346. Doctrine de saint Denis d'Alexandrie, 410, 414. [Son enseignement sur la réalité des souffrances de Jésus-Christ. Son sentiment sur l'agonie de Jésus-Christ, 418.] Témoignages [des saints martyrs Diodore, Sérapion et Papias, 465]; de sainte Domnine, 467; de saint Genès, martyr à Rome, 468; [des sept martyrs de Samosate, 469 et suiv.] et III, 347; de saint Maurice, II, 374; de saint Victor, 478, 479; de saint Maximilien, 480, 481; [de sainte Stratonice et de saint Seleucus, 481 et suiv.]; de saint Eusèbe, 484; de saint Marcel de Tanger, 485. Doctrine d'Arnohe, 487 et suiv., 490, 491; de Lactance, 499, 500, 511, 512. Témoignage de saint Félix, pape, 571; — de saint Romain, III, 5, 6; de saint Théodote, 17; de saint Félix de Thihare, 18; de saint Vincent, 19; de saint Thélègue et de ses compagnons martyrs, 21, 22; des saints Agape, Chionie et Irène, 24; de saint Didyme, 26; de saint Euplius, 31; de saint Taraque, 33; de saint Philippe, évêque d'Héraclée, 37; de sainte Crispine, 38, 39; de saint Vital, 41; de sainte Julitte, 43; de saint Théodore d'Amasée, 45; de saint Philéas, 53, 54; de saint Quirin, 55; de saint Pierre d'Alexandrie, 60; de saint Méthode, évêque de Tyr, 68, 69; de saint Lucien, prêtre d'Antioche, 75, 76; de saint Léon, martyr, 89; de saint Jules, martyr, 91; de saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, 110 et suiv. Poème de Juvénis sur la vie de Jésus-Christ, 116 et suiv. Témoignage de l'empereur Constantin, 131; [de Commodien, 150]; de saint Eustathe, évêque d'Antioche, 159 et suiv.,

165 et suiv. La divinité de Jésus-Christ prouvée par Eusèbe de Césarée dans son livre contre Hiéroclès, 176 et suiv. Doctrine du même sur Jésus-Christ, 189 et suiv. Prophéties qui regardent le Messie accomplies en Jésus-Christ, 189, 190. Certitude de ce que les apôtres ont écrit de Jésus-Christ, 190, 191. Vérité de ses miracles, 191. Distinction des deux natures en Jésus-Christ, 191 et 192. En quel sens lui convient le nom de Christ, 192, 193. Preuves de la divinité de Jésus-Christ par les prophéties, 193 et suiv. Preuves que Jésus-Christ est le Messie par l'accomplissement des prophéties en sa personne, 194 et suiv. Caractères qui lui conviennent, 196. Accomplissement de ses prophéties, preuve de sa résurrection, 232, 233. Doctrine de l'auteur des sermons attribués à Eusèbe de Césarée, 237 et suiv. Divers témoignages d'Eusèbe de Césarée sur Jésus-Christ, 282 et suiv. Témoignage de saint Antoine, 387, 390; de saint Basile, prêtre d'Ancyre, 403; de saint Théodoret, martyr, 407, 408. — [Saint Hilaire de Poitiers applique le psaume quinzième à la passion, à la résurrection et à l'héritage de Jésus-Christ, et le psaume quarante-unième à la passion de Jésus-Christ, IV, 12. Hymne sur la vie de Jésus-Christ par le même, 55. Vers sur le Christ enfant attribués à saint Hilaire, 66.] Sa doctrine sur Jésus-Christ, IV, 29 et suiv. Doctrine de saint Athanase sur les causes de la mort de Jésus-Christ, 107, 108. Traité de saint Athanase sur ces paroles de Jésus-Christ : *Toutes choses m'ont été données par mon Père*, 110, 111. [Sa doctrine sur Jésus-Christ, 157, 161, 162, 164.] Preuves que Jésus-Christ est véritablement homme, doctrine de saint Athanase, 146. Écrit intitulé : *Que Jésus-Christ est un*, attribué à saint Athanase, 175, 176. Doctrine de saint Athanase sur la réparation du genre humain par Jésus-Christ, 205 et suiv. Livre de Lucifer de Cagliari intitulé : *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu*, 258, 259. Doctrine du même auteur sur la divinité de Jésus-Christ, 263, 264. Témoignage de Victorin, orateur chrétien, 326 et suiv., [329, 331]; d'Audentius, écrivain espagnol, 344; de saint Basile le Grand, 510 et suiv. Homélie faussement attribuée à saint Basile le Grand sur la naissance de Jésus-Christ, 490. — Doctrine de saint Optat de Milève, V, 127, 128. [Doctrine du prêtre Faustin, 155.] Poème de saint Grégoire de Nazianze

sur la généalogie de Jésus-Christ, 274. Poèmes adressés à Jésus-Christ par le même, 288. Doctrine du même saint sur Jésus-Christ, 240, 244, 318 et suiv. Divinité de Jésus-Christ prouvée par saint Ambroise, 456. Concorde sur la généalogie de Jésus-Christ faussement attribuée à saint Ambroise, 512. Doctrine de saint Ambroise sur le mystère de l'Incarnation, 536 [et 634]; sur la distinction des deux natures et l'unité des personnes en Jésus-Christ, 537; sur la communication des idiomes et les deux volontés, 539; sur la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, 553. [Doctrine de Didyme l'Aveugle sur Jésus-Christ, 620, 621, 624, 625.] — Doctrine de saint Éphrem sur l'Incarnation de Jésus-Christ, VI, 56, 57. [Sa doctrine sur Jésus-Christ, 458 et suiv., 462 et suiv., 470 et suiv., 473 et suiv., 477 et suiv. Treize sermons sur la naissance de Jésus-Christ par le même, 482 et suiv. Autre sermon sur le même sujet, 482 et 484. Autre sermon de saint Éphrem sur la personne et la résurrection de Jésus-Christ, 484, 485.] Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur la naissance de Jésus-Christ, 288. Témoignage de saint Épiphane sur son baptême et sur sa mort, 426, 427. — La divinité de Jésus-Christ prouvée par saint Jean Chrysostôme, VII, 47 et suiv. Homélies de saint Jean Chrysostôme sur les principaux mystères de Notre-Seigneur, 79 et suiv. Homélies sur plusieurs mystères de Jésus-Christ faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, 97, 98. [Témoignage de Sévère de Gabales, 208.] Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur Jésus-Christ, 375 et suiv., 384, 385. Divinité de Jésus-Christ, sujet d'une homélie faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. [Homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme sur ces paroles de l'Apôtre : *Considérez l'apôtre et le pontife de notre profession Jésus-Christ*, 751. Sur l'entrée de Jésus-Christ dans le temple, titre d'une homélie de saint Jean Chrysostôme, 753.] Témoignage de saint Jérôme sur Jésus-Christ, 659, 662 et suiv., 664 et suiv. — Témoignage de saint Gaudence, évêque de Brescia, sur Jésus-Christ, VIII, 38, 39. Discours du même sur la naissance de Jésus-Christ, 39. Autre discours du même sur les deux natures en Jésus-Christ, 42. Poème sur le saint nom de Jésus faussement attribué à saint Paulin, évêque de Nole, 89. Témoignage de Sulpice Sévère sur Jésus-

Christ, 123. Témoignage de saint Nil, solitaire du Sinaï, sur la vertu de l'invocation du saint nom de Jésus, 226, 227. [Sermon de saint Procle, archevêque de Constantinople, sur Jésus-Christ, 416. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur Jésus-Christ, 349, 353, n. 9, 365.] — Témoignage de saint Augustin, IX, 34, 342, 436, 506, 507, 553, 575. Doctrine de saint Augustin sur Jésus-Christ, 642 [et 837.] Divinité et humanité de Jésus-Christ, 644. Les deux natures en Jésus-Christ ne font qu'une seule personne, 645 et suiv. Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour le salut, 647 et suiv. Mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, 653, 654. Jésus-Christ n'a point contracté le péché originel en naissant, 657, 658. Jésus-Christ est le modèle de la prédestination des élus, 663, 664. Pourquoi les Tyriens et les Sidoniens n'ont point cru en Jésus-Christ, 726, 727. [Sermon de saint Augustin sur les vertus de Jésus-Christ. Sermon du même sur son humilité, 841.] — Pourquoi il s'appelle lui-même Fils de l'homme : témoignage de Théodoret, X, 98. Pourquoi il a abrégé les trois jours de sa sépulture : témoignage de saint Léon le Grand, 192. Doctrine de saint Léon sur l'universalité du sacrifice de Jésus-Christ, 257. [Doctrine de saint Maxime de Turin sur Jésus-Christ, 328.] Erreurs de Fauste de Riez réfutées par Mammert Claudien, 349. Doctrine de Boèce sur Jésus-Christ, 650, 651. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 17, 23, 24. Doctrine de Cassiodore, 226, 245, 246. Précis de la vie de Jésus-Christ par saint Grégoire de Tours, 372. — Doctrine de saint Nicéphore de Constantinople, XII, 291. Amalaire prêtre de Metz, consulte Jérémie, archevêque de Sens, sur la manière d'écrire le nom de Jésus : réponse de Jérémie, 346, 347. Écrit de Candide, moine de Fulde, touchant cette question si Jésus-Christ vivant sur la terre a pu voir son Père des yeux du corps, 386. Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes rejeté par Loup de Ferrières, 509, 510. [Doctrine d'Alvar, prêtre de Cordoue, 522.] Pièce de vers sur Jésus-Christ, par Jean Scot, 609. — Hymne en l'honneur de Jésus-Christ, XIII, 23. Cantique de Jean Mauropus à Jésus-Christ, 230. Méditation en vers sur les actions de Jésus-Christ attribuée à saint Anselme de Lucques, 397. Actes du concile de Francfort où

il est prouvé que Jésus-Christ ne peut être nommé fils adoptif, 634, 635. — Hymne de saint Anselme de Cantorbéry sur Jésus-Christ, XIV, 44. [Sentiment d'Honoré d'Autun, 297. Sermon sur la naissance de Jésus-Christ par Abailard, 332.] Livre de Gilbert de la Porée sur les deux natures unies en une personne dans Jésus-Christ, 343. Traité de la Sagesse de Jésus-Christ par Hugues de Saint-Victor, 354. Rimes et proses de Pierre le Vénéral sur la vie de Jésus-Christ, 552. Livre d'Arnaud de Bonneval sur les sept paroles de Jésus-Christ sur la croix, 618. Discours d'Aelrède, abbé de Riedval, sur Jésus âgé de douze ans, 493, 622, 623. [Sermon sur la naissance de Jésus-Christ par Odon, abbé de Morimond, 625. Doctrine de Théorien, 638. Dévotion à l'enfant Jésus recommandée par Adam, abbé de Perseigne, 882. Deux proses du pape Innocent III en l'honneur de Jésus-Christ, 1009. Jésus-Christ en tant qu'homme n'est pas quelque chose, proposition de Pierre Lombard condamnée par Alexandre III, 1130.] Voyez *Divinité de Jésus-Christ*, et *Fils de Dieu* et *Fils de l'homme*.

[JEU PASCAL de la venue et de la mort de l'Antechrist, représenté sur la scène au XII^e siècle, XIV, 909.]

JEUDI. Canon du concile de Narbonne contre ceux qui fêtaient le jeudi en l'honneur de Jupiter, XI, 904, 905.

JEUDI SAINT. Canon septième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Engubio, sur ce jour, VII, 520. — Homélie de saint Procle de Constantinople sur le jeudi saint, VIII, 412. Canon d'un concile d'une ville d'Afrique sur le jeudi saint, 562. — Témoignage de saint Grégoire de Tours sur le lavement des autels et des tombeaux au jeudi saint, XI, 391. Témoignage de saint Isidore de Séville sur les autres cérémonies de ce jour, 718. — Règlement du pape saint Nicolas I^{er} pour le jeudi saint, XII, 582. Sermon d'Abbon pour le jeudi sur la cène du Seigneur, 791. Ce que prescrit pour ce jour le dix-septième concile de Tolède, 966. — Cérémonies de ce jour et des jours suivants à Cluny, XIII, 472. — Sermon de saint Bernard pour ce jour, XIV, 484.

JEUNE. Doctrine d'Hermas sur le jeûne, I, 335 et 337. Doctrine de saint Polycarpe, 397. Témoignage de Clément d'Alexandrie sur les jours de jeûne observés alors par les fidèles dans chaque semaine, 601. — Jeûnes des Montanistes, II, 53 et 538. Trai-

tés des jeûnes, ouvrage de Tertullien après sa chute, 53 et suiv. Témoignage de Tertullien sur les jeûnes, 79, 80. Jeûne fidèlement observé par saint Fructueux, évêque de Tarragone, 387. Canons soixante-quatrième, soixante-neuvième et soixante-dixième, 585, 586. Constitutions apostoliques sur les jeûnes, 600. Canon du concile d'Elvire sur les jeûnes, 607. — Jeûne de la quatrième et de la sixième fêtes, règlement de saint Pierre d'Alexandrie, III, 59. Témoignage de saint Méthode, évêque de Tyr, sur la sévérité du jeûne, 71, 72. Jeûnes des moines selon la règle de saint Pacôme, 364, 365. Canon cinquantième du concile de Laodicée sur le jeûne du carême, 513. Canons dix-huitième et dix-neuvième du concile de Congres sur les jeûnes, 518. — Témoignage de saint Hilaire, évêque de Poitiers, IV, 78. Témoignage de saint Athanase, 152, 163, 166, 226, 227. Témoignage d'un auteur inconnu, 181. Homélie première et seconde de saint Basile le Grand sur le jeûne, 376, 377. Homélie, faussement attribuée à saint Basile le Grand, 490. Doctrine de saint Basile sur le jeûne, 532. Règle de saint Basile sur le jeûne, 539. Jeûnes des Priscillianistes, 614. Canon deuxième du concile de Sarragosse contre eux, 615. Les Messaliens ne jeûnaient pas, 645. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 78. Réponses huitième et dixième de Timothée d'Alexandrie, 94. Témoignage de saint Philastre, 177. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur le jeûne du carême, 247 et 350. Livre d'Élie et du jeûne, ouvrage de saint Ambroise, 413, 414. Témoignage de saint Ambroise sur le jeûne du carême, 575. — Discours de saint Ephrem sur le jeûne, VI, 9, 10 [et 498, 499.] Discours de saint Astère d'Amasée sur le commencement des jeûnes, 305 et suiv. Témoignage de saint Épiphanie, 407, 412, 435. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le jeûne, VII, 47, 49, 61, 77, 83, 147, 222. Discours de saint Jean Chrysostôme, intitulé : Du jeûne et de l'aumône, 165, 166. Homélie sur le jeûne, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 259. Sept discours sur le jeûne, faussement attribués à saint Jean Chrysostôme, 287. Opuscule sur ce sujet supposé sous son nom; autre opuscule supposé sur le commencement du jeûne; autre opuscule supposé sur le cinquième dimanche du jeûne; autre opuscule supposé sur le

jeûne; autre sur le commandement du jeûne; deux autres sur le jeûne, 335. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur une pratique des Juifs aux jours de jeûne, 430. Décision de Théophile d'Alexandrie sur le jeûne de la veille de l'Épiphanie, 445. Canon quatrième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Engubio, sur le jeûne du samedi et du vendredi, 519. Canons soixante-troisième et soixante-quatrième du quatrième concile de Carthage sur les jeûnes, 731. Témoignage de saint Jérôme sur le jeûne, 660, 661, 692. — Témoignage de Bachiarus, VIII, 48. Témoignage de saint Paulin, évêque de Nôle, sur le jeûne du carême, 94, 95. Témoignage de Jean Casius sur le jeûne, 153, 157. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur le jeûne, 278. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le jeûne, 383.] — Témoignage de Socrate, 524; de Sozomène, 532, 533. Canon d'un concile d'une ville d'Afrique, 562. Doctrine et témoignage de saint Augustin sur le jeûne, 77, 84, 85, 220, 281, 804, 805. Sermon de saint Augustin sur l'utilité du jeûne, 239, 240. [Deux sermons de saint Augustin sur le jeûne; sermon sur le commencement du jeûne, faussement attribué à saint Augustin, 836. Utilité du jeûne, d'après saint Augustin, 838.] — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur le jeûne, X, 13, 14. Sermon sur le jeûne, attribué au même Père, 16. Maximes de saint Marciens sur le jeûne, 52. Exemples de jeûnes rigoureux allégués par Théodoret, 135, 136. Neuf sermons du pape saint Léon sur le jeûne des quatre-temps de décembre, 180, 181; de la Pentecôte, 194; de septembre, 195 et suiv. Pensées du pape saint Léon sur le jeûne du carême, 180. Doctrine du pape saint Léon sur le jeûne, 249 et 271. [Sermon du pape saint Léon sur le temps du jeûne, 276.] Homélie de saint Maxime de Turin sur le jeûne du carême, 320, 323 et 326; sur le jeûne des litanies, 321. Jeûne des Rogations, établi par saint Mamert, archevêque de Vienne, 347. Saint Perpétue, archevêque de Tours, règle le jeûne de son diocèse, 438. Discours d'Isaac l'Ancien sur le jeûne du carême, 579. — Jeûne du mercredi et du vendredi prescrit par saint Fulgence aux clercs et aux veuves, etc., XI, 9. Jeûnes des moines selon la règle de saint Césaire, 151; selon celle de saint Benoît, 167, 168. Opinion de Marc l'ermite sur le jeûne, 642. Jeûnes pratiqués

par l'Église au temps de saint Isidore de Séville, 718. Dispositions du deuxième concile de Tours sur les jeûnes, 889. Jeûnes prescrits par le concile de Mâcon avant Noël, 895. — Homélie de saint Boniface de Mayence sur le jeûne du carême; autre sur le jeûne, XII, 54. Témoignage d'Egbert, évêque d'York, sur le jeûne des quatre-temps et sur le jeûne de l'Église d'Angleterre, douze jours avant Noël, 65. Règlement de Charlemagne sur le jeûne des quatre-temps, 229. Canon trente-troisième de Nicéphore qui oblige les moines de jeûner le mercredi et le vendredi de la Quinquagésime, 286. Doctrine de Théodore Studite sur le jeûne du carême, 309. Discours d'un anonyme sur l'obligation de payer les dîmes et d'observer les jeûnes prescrits par l'Église, 387 et 388. Doctrine et témoignage de Raban Maur sur les jeûnes, 455. Ratramne, moine de Corbie, justifie contre les Grecs le jeûne du samedi, 565, 566. Ce qu'en dit aussi Énée, évêque de Paris, 600. Témoignage de ces deux auteurs sur différents usages touchant le jeûne du carême, 566. Témoignage d'Isaac de Langres sur le jeûne des quatre-temps, 639. Jeûne du carême observé religieusement par l'empereur Charlemagne et toute sa cour, 695. Témoignage d'Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, sur le jeûne du carême, 791. Règlement d'Atton de Verceil sur les jeûnes, 822. [Deux sermons d'Atton de Verceil sur le commencement du jeûne, 826.] Jeûne de trois jours prescrit par le dix-septième concile de Tolède, pour se préparer à la célébration des conciles, 966. — Témoignage de Volstan sur l'heure du jeûne en Angleterre au x^e siècle, XIII, 55. Règlement sur le jeûne fait dans une grande assemblée d'évêques en Allemagne, 64. Opuscule où saint Pierre Damien prescrit différents jeûnes aux ermites de sa congrégation, 321. [Traité sur le jeûne des Grecs, par Nicolas le grammairien, 560.] Traité d'Anastase, archevêque de Césarée en Palestine, sur le jeûne de quatorze jours que l'Église grecque observait avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge; Anastase rejette quelques jeûnes établis par les hérétiques, 571. [Fragment d'Eusthale, patriarche de Thessalonique, sur le jeûne du carême, 832. Traité du jeûne, par Gauthier, moine de Cîteaux, 898. Siccard, évêque de Crémone, prouve qu'on ne doit pas jeûner entre l'Ascension et la Pentecôte, 904.] Ca-

non d'un concile de Mayence sur le jeûne des quatre-temps, 644. Jeûne de trois jours indiqué pour le repos des âmes de ceux qui étaient morts dans la bataille de Iansias, 670. Canon d'un concile d'Erford qui défend les jeûnes superstitieux, 747. Statut d'Odon, archevêque de Cantorbéry, touchant les jeûnes; défense d'ordonner des jeûnes entre l'Ascension et la Pentecôte, 763. — Jeûnes recommandés par Othon de Bamberg aux nouveaux convertis de Poméranie, XIV, 179. [Réponse de Ponce, abbé de Saint-Ruf, sur le jeûne quotidien, 217.] Du temps de saint Bernard on poussait le jeûne du carême jusqu'au soir, 486. Lettre de Théodore Balsamon au peuple d'Antioche sur les jeûnes qui devaient précéder les grandes fêtes, 82, 711. Règlement du concile de Quedlimbourg pour le jeûne des quatre-temps, 70, 79. Voyez *Carême*, *Quatre-Temps*, *Samedi* et *Superpositions*.

JEUNES GENS. Instructions de saint Basile le Grand pour les jeunes gens, IV, 390. — Exhortation aux jeunes gens, poème de saint Grégoire de Nazianze, V, 272. Devoir des jeunes gens : morale de saint Ambroise dans son traité des Offices des ministres, 435, 436.

JEUNESSE. Saint Augustin déplore les désordres de sa jeunesse, IX, 27.

JEUX. Discours sur les jeux et les divertissements, attribué à saint Éphrem, VI, 18. — Canons quarante-deuxième et quarante-troisième apostoliques sur les jeux de hasard, II, 584. Canon soixante-dix-neuvième du concile d'Elvire, 614. — L'empereur Justinien défend aux évêques et aux clercs de jouer et de regarder jouer aux dés, XI, 259. — Jeux de hasard interdits par le concile quinisexte, XII, 962. — Jeux olympiques, discours de Basile de Séleucie contre la fête et les spectacles de ces jeux, X, 166. — Jeu ecclésiastique contre le jeu séculier, inventé par Wibold, évêque de Cambrai; idée de ce jeu, XII, 840. [Édition de M. Le Glay, reproduite dans la *Patrologie*, XII, 840.]

JOAB, officier de David. Question sur la mort de Joab, sujet d'une lettre faussement attribuée à saint Jérôme, VII, 649, 650.

JOACHIM (Saint), père de la sainte Vierge, se trouve reconnu par saint Épiphané, VI, 433. — André de Crète lui donne le même nom, XII, 57. Un autre auteur le fait pasteur. Discours de Cosme le protovestiaire en son honneur, 795. [Note relative aux auteurs

anciens qui parlent de sainte Anne et de saint Joachim, 59, n. 2.]

JOACHIM (Le Bienheureux), abbé et fondateur de Flore en Calabre. Sa naissance, XIV, 828, 829. Son voyage à la Terrè-Sainte; il revient dans son pays, prend l'habit monastique dans l'abbaye de Corace, dont on lui donne le gouvernement; il quitte cette abbaye et vient s'établir à Flore où il établit un monastère; sa mort; ses écrits : Concorde de l'Écriture; Psautier à dix cordes, 829. Commentaire sur Isaïe et sur d'autres livres de l'Ancien Testament, 829 et 830. Commentaire sur l'Apocalypse, 830. Explication d'un livre du Bienheureux Cyrille, ermite du mont Carmel; autres ouvrages de l'abbé Joachim, 830 et 831. Son livre de l'Unité ou de l'amour de la sainte Trinité, contre Pierre Lombard; vraie doctrine de l'abbé Joachim sur la Trinité, 831. Sa doctrine sur ce mystère condamnée par le quatrième concile général de Latran, 832. [Entretien de Joachim avec Adam de Perseigne, 882.]

JOANNEAU (Jean), moine de Saint-Germain-des-Prés. Son édition du Diadème des moines, XII, 256.

JOANNIN (Saint), solitaire d'Orient, se joint au patriarche saint Méthodius pour réunir les Iconoclastes aux catholiques; sa mort, XII, 424. Analyse de sa Vie écrite par le moine Sabas; cette Vie est fort différente de celle qui fut composée par Métaphraste et adoptée par Surius, 452.

JOANNICE (autrement Calo), roi des Bulgares. [Sa lettre au pape Innocent III par laquelle il le reconnaît comme successeur de saint Pierre, XIV, 983. Lettre que lui écrit le pape, 983 et 984, 986 et suiv.] — Il soumet ses états à la juridiction de l'Église romaine, XIV, 977. Lettres qu'il écrit au pape Innocent III, 978.

JOB, homme juste de la nation des Idumées. Histoire de sa vie, I, 115 et suiv. Son origine, sa piété; soin qu'il prend d'offrir des sacrifices pour ses enfants, 115. Son exactitude à remplir tous les devoirs de la justice, 115 et 116. Dieu permet au démon de tenter ce saint homme; sa patience dans les souffrances; trois de ses amis, au lieu de le consoler, l'accusent d'impatience et d'infidélité envers Dieu; il justifie sa conduite, 116. Dieu rend témoignage à son innocence et le rétablit dans tous ses biens, 116 et 117. Éloge que les saints ont fait de ce juste, 117, 118. Plusieurs interprètes ont regardé

V. 1140.

1203.

1215.

846.

1197.

1199.

cette histoire comme une fiction et une parabole; elle doit être reçue comme véritable et authentique, 118. [Certaines opinions de quelques catholiques et de quelques protestants sur le livre de Job, 118, n. 1.] Objections contre l'histoire de Job; première objection : l'historien Josèphe passe cette histoire sous silence. Réponse : elle n'appartenait pas aux antiquités judaïques; d'ailleurs, Tobie, Ézéchiel et l'apôtre saint Jacques, qui tous trois parlent de Job et de ses vertus, forment certainement un témoignage bien au-dessus de celui de Josèphe, 119. Seconde objection : les expressions dont Job s'est servi paraissent répréhensibles. Réponse : saint Augustin dit que ceux qui les condamnent ne les entendent pas; Dieu les a lui-même glorifiées, elles expriment la douleur de Job avec la vivacité qui convient à la poésie; de pareilles expressions se trouvent dans d'autres livres des divines Écritures, 119 et 120. Troisième objection : l'ignorance et la fausseté des principes dans les discours des amis de Job. Réponse : cela n'ôte rien à la vérité de l'histoire, il ne peut porter aucun préjudice à la piété des fidèles, puisque le livre même rapporte que Dieu a condamné ces discours. Quatrième objection : on ne sait rien de certain sur la personne de Job, son pays, ni le temps auquel il a vécu. Réponse : cela n'empêche pas de croire qu'il ait existé, ainsi que Melchisédech; dans l'histoire profane, ce qu'il y a d'incertain sur la personne d'Homère ne laisse pas en doute si ce personnage a existé, 120. On peut croire que l'histoire de Job n'est arrivée que quelques années après la loi de Moïse, 120 et 121. Job descendait d'Abraham par Esaü, 121. Il a le premier écrit son histoire, 121 et 122. Quelques-uns prétendent que cette version est une narration amplifiée, 122. Cette histoire ne contient rien qui ne soit véritablement arrivé, 122 et 123. Additions faites au livre de Job, 123, 124. Les exemplaires grecs et latins de ce livre étaient autrefois différents de l'hébreu, 124. Saint Jérôme en a fait une nouvelle traduction; canonicité de ce livre; ce qu'il contient, 124, 125. En quelle année ce livre est écrit, 125. Ce livre n'a pas été écrit ou traduit par Moïse; l'auteur de ce livre remonte à une époque très-reculée, 38, [122, n. 3.] Le livre de Job reconnu pour canonique par Clément d'Alexandrie, 592; — par Tertullien; II, 60. Sentiment d'Origène

sur le livre de Job, 205. Ouvrages d'Origène sur le livre de Job, 153. Commentaires sur Job attribués à Origène, 197, 198. — Commentaires sur le livre de Job, ouvrage perdu de saint Hilaire de Poitiers, IV, [30] et 65. Ce que saint Athanase a écrit sur le livre de Job, 170. [Commentaire de saint Basile sur Job, ouvrage perdu, 495.] Le livre de Job est cité par saint Basile comme écriture sainte, 497. — Les quatre livres de l'interpellation de Job et de David, ouvrage de saint Ambroise, V, 418, 419. — Sentiment de saint Éphrem sur le livre de Job, VI, 52. [Son commentaire sur Job, 445.] Le livre de Job est cité par saint Épiphané, 425. — Quatre homélies sur Job, supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 209. Sentiment de ce saint docteur sur Job, 203, 357. Trois livres de commentaires sur Job, attribués à Jean, évêque de Jérusalem; [fragments du commentaire sur Job par saint Jean Chrysostôme, 752.] Six homélies sur Job, supposées sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Deux préfaces sur le livre de Job, et deux traductions de ce livre par saint Jérôme, 553. Explication interlinéaire du livre de Job, ouvrage faussement attribué à saint Jérôme; il est de Philippe, prêtre et disciple de ce saint docteur, 564. Commentaire sur Job, supposé sous le nom de saint Jérôme, 648, 649. — [Exposition de Théodore de Mopsueste sur Job, VIII, 20, 22.] Sentiment de Sulpice Sévère sur Job, 123. Commentaire sur Job, ouvrage supposé de saint Nil, solitaire du Sinaï, 215. — Notes sur le livre de Job, ouvrage de saint Augustin, IX, 214. Sermon de saint Augustin sur un endroit du livre de Job, 236. Sentiment de saint Augustin sur l'origine de Job, 616. — Commentaire de Philippe, prêtre, disciple de saint Jérôme, sur le livre de Job, X, 472. — Commentaire sur Job par Julien d'Halicarnasse, XI, 344, 345. Morales ou Commentaires du pape saint Grégoire sur le livre de Job, 441 et suiv. A quelle occasion ces livres ont été composés; méthode de cet ouvrage, 442. Estime qu'on en a faite, 442 et 443. Analyse de ces commentaires, 443 et suiv. jusqu'à 452. Estime qu'en a faite Patérius, 550, 551; et Alulfe, 551. Différentes éditions et traductions qu'on a faites des Morales sur Job, 585, 586. Sentiment de saint Grégoire sur l'auteur du livre de Job, 552. [Job vivait longtemps avant Salomon, 589.] Scholies d'Héséchiüs sur Job, 441 et 552. Quatre discours

sur Job que Lambécus attribue à Léonce de Byzance, mais qui sont plutôt de Léonce, évêque de Naples en Chypre, 673. — Le commentaire sur ce livre, attribué au vénérable Bède, est du prêtre Philippe, disciple de saint Jérôme, XII, 8. Abrégé des Morales de saint Grégoire sur Job, par saint Odon, abbé de Cluny, 806. Autre, par Adalbert, écolâtre de Saint-Vincent de Metz, 862. Commentaire sur Job par un auteur grec nommé Olympiodore, 913. — Chaîne sur Job, attribuée au même, et qui est de Nicéas d'Héraclée. Glose de Pierre, chancelier de l'Église de Chartres, sur le livre de Job, XIII, 111. Traduction en langue vulgaire des Morales de saint Grégoire sur Job, par le moine Grimoald, 489. Commentaire de saint Brunon de Segni sur le livre de Job, 500. Chaîne sur Job, attribuée à Nicéas, métropolitain d'Héraclée; commentaires du même, 558. — Abrégé des Morales de saint Grégoire sur Job, par Guillaume de Champeaux, XIV, 193. Commentaire de Rupert, abbé de Tuy, sur le livre de Job, 282. Glose de Pierre Lombard sur Job, 567. Commentaires de Pierre de Blois sur plusieurs chapitres du livre de Job, 765.

1115. [JOB, le moine, a laissé la Vie de la reine sainte Théodora. On l'a reproduite au t. CXXXVII de la *Patrologie grecque*.]

V siècle. JOBIUS, félicité par Théodoret sur son zèle pour la doctrine de l'Évangile, X, 73.

VI siècle. JOBIUS, moine d'Orient, qui florissait sous l'empereur Justinien; il ne nous reste rien de son traité contre Sévère, patriarche d'Antioche, XI, 181. Son traité de l'Incarnation du Seigneur, fragments qui nous en restent; ce qu'ils contiennent de considérable, 181 et suiv. [Autre fragment, 183, n. 1. Fragment d'une défense de la foi orthodoxe; édition de tous ces fragments dans la *Patrologie*, 185.]

JOCONDE ou JUCUNDE, prêtre de Tongres, auteur de quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 341 et suiv.)

JOEL, prophète, I, 176, 177. On ne sait pas le temps auquel il a écrit, 176. Analyse de ses prophéties; style de ce prophète, 177. [Commentaire de saint Éphrem sur Joël, VI, 439, 446, 447.] — Commentaire sur ce prophète, supposé sous le nom de Rufin d'Aquilée, VII, 477, 478. — Notes d'Hugues de Saint-Victor sur la prophétie de Joël, XIV, 349. [Commentaire de Théo-

dore de Mopsueste sur Joël, 617, 617.]

[JOELLE, chronographe. On a de lui : Abrégé de chronographie depuis Adam jusqu'en 1204. Il est reproduit au t. CXXXIX de la *Patrologie grecque* avec notice d'Oudin.]

[JOHANNET, prêtre du diocèse de Limoges. Sa traduction latine de la Paraphrase de David Nicéas sur les poèmes de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.]

JOHEL, abbé de la Couture au Mans, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 444 et suiv.)

JOHOUSE ou JEUN, évêque de Dol en Bretagne, déposé pour son incontinence, XIII, 366, 367.

JOIE. Doctrine de saint Basile le Grand sur la joie des chrétiens, IV, 379.

JONAS, prophète, I, 179 et suiv. Temps auquel il a commencé de prophétiser, 179, 180. Son livre est principalement historique; il l'a écrit lui-même, 180. — Poème sur Jonas et Niive, attribué à Tertullien, II, 67. — Sentiment de saint Grégoire de Nazianze sur la fuite de Jonas, V, 311. — Sentiment de saint Éphrem sur le lieu de sa naissance, VI, 53. — Témoignage de Théodoret sur Jonas, X, 109. [Traité de saint Zénon de Verceil sur Jonas, 274. Commentaire de Théodore de Mopsueste sur ce prophète, VIII, 69, 618, 619. Exhortation d'Eusèbe d'Alexandrie sur Jonās, 383.] — Commentaire d'Hésychius sur le prophète Jonas, XI, 637. — Deux discours de Basile de Séleucie sur ce prophète, 165. — Poème de Grégoire de Terracine sur l'histoire de Jonas, XIII, 498. — Poème de Marbode sur le naufrage de Jonas, XIV, 228.

JONAS (Saint) et ses compagnons, martyrs en Perse; leurs Actes rapportés par Assémani, III, 340 et suiv.

JONAS, moine de Bobio, puis abbé d'Elnone. Quelques circonstances de sa vie, XI, 617 et 737. Il compose la Vie de saint Colomban, 613; et aussi celles d'Attale et de Bertulfe, abbés de Bobio, et de saint Eustase, abbé de Luxeuil, 617. On le croit encore auteur de l'histoire de la vie et des miracles de saint Jean de Réomé, 617 et 737. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 737, 738.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 603 et suiv.)

JONAS, évêque d'Orléans, succède à Théodulfe. Différentes commissions dont il fut chargé par l'empereur Louis le Débon-

1204.

1078.

Av. J.-C. 825.

327.

VII siècle.

821.

naire. Son attachement pour ce prince. Sa mort, XII, 389. Son Institution des laïques; analyse de cet ouvrage, 389 et suiv. Instruction pour le roi Pépin, 391, 392. Traité des Images contre Claude de Turin, 392 et suiv. Histoire de la translation de saint Hubert, évêque de Tongres, 394. [Ses ouvrages dans la *Patrologie*, 394.] Réponse de Jonas à Amalaire, prêtre de Metz, qui lui avait demandé comment le nom de Jésus devait s'écrire en abrégé, 346, 347. Lettre que lui écrit Loup, abbé de Ferrières, 502. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 20 et suiv.)

JONAS (Saint) ou JONAT, premier abbé de Marchiennes. Sa Vie écrite par Hubald, moine de Saint-Amand, XII, 802.

JONAS, moine de Fontenelle, écrit la Vie de saint Vulfran, XIII, 238. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 53 et suiv.)

JONATHAS, fils de Saül. Témoignage de Théodoret sur la conduite de ce prince, X, 33.

JONGLEURS, ou Cantadours. Leur commencement, XIII, 346.

JORNANDÈS ou JORDANUS, évêque de Ravenne, fait un abrégé de l'Histoire des Goths écrite par Cassiodore, XI, 222. — [Traduction nouvelle de cet abrégé, XII, 222.]

JOSAPHAT, vallée de la Palestine. Fulbert de Chartres croyait que la sainte Vierge y avait été enterrée, XIII, 86.

JOSAPHAT, roi de Juda. Son Histoire attribuée à saint Jean Damascène, XII, 87. [Observation en faveur de l'authenticité de cette Histoire. Éditions de cette Histoire, 87, note 10, et p. 97.]

JOSAPHAT, moine, corrige le texte du Type de saint Sabas, XIII, 133.

[JOBERT. Geoffroy, moine de Clairvaux, lui écrit, XIV, 494, n. 1.]

JOSCELIN. Voyez *Josselin*.

JOS CERAS, archevêque de Lyon, auteur de quelques écrits. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. X, p. 177 et suiv.)

JOSEPH, fils de Jacob. Écrits qui lui sont attribués, I, 166, 167. — Sentiments d'Eusèbe de Césarée sur la prison de Joseph, III, 240. — Livre sur le patriarche Joseph, ouvrage de saint Ambroise, V, 411, 412. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur Joseph et sur la continence, VII, 202. Homélie sur ce patriarche faussement attribuée

à Sévérien, évêque de Gabales, 209. Opuscule sur Joseph faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 333. Sentiment de ce saint docteur sur le patriarche Joseph, 357. Homélie sur Joseph faussement attribuée à Jean de Jérusalem, 502. Sentiment de saint Jérôme sur Joseph, 658. — [Sermon de saint Augustin sur la chasteté de ce patriarche, IX, 836.] — Éloge des vertus de Joseph par Basile de Séleucie, X, 163. — Discours de saint Césaire d'Arles qui contiennent le parallèle entre le patriarche Joseph et Jésus-Christ, XI, 130, 131. — [Chant sur le patriarche Joseph, XIII, 62.] — Comment selon Pierre le Vénérable s'est accompli le songe de Joseph, XIV, 511.

JOSEPH (Saint), époux de la sainte Vierge. Doctrine de saint Justin, I, 439. — Saint Hilaire pensait que les frères de Jésus-Christ étaient fils d'une première femme de Joseph, IV, 25. [D'après lui saint Joseph a gardé la virginité avec Marie, 31.] Témoignage de saint Basile le Grand sur saint Joseph, 513. — Ce que saint Ambroise a écrit sur le mariage de saint Joseph avec la sainte Vierge, V, 515. Doctrine de saint Ambroise sur saint Joseph, 455, 528, 541. — Doctrine de saint Épiphane, VI, 432. [Témoignages de saint Ephrem, 464, 484.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la sainte Vierge et sur saint Joseph, VII, 378, 379. Doctrine de saint Jérôme sur saint Joseph, 664. — Doctrine de saint Augustin, IX, 459, 506 et 787. — Saint Léandre, évêque de Séville, croyait que saint Joseph travaillait à des ouvrages en fer, XI, 425. — Sentiment du Vénérable Bède sur saint Joseph, XII, 18.

JOSEPHE (Flavius), prêtre et historien des Juifs. Histoire de sa vie, I, 314 et suiv. Sa naissance et son éducation. Il s'applique à connaître les opinions de diverses sectes qui partageaient les Juifs. Il embrasse la secte des Pharisiens, prend part aux affaires civiles et va à Rome. Il retourne à Jérusalem, 314. Est fait gouverneur des deux Galilée, 315. Il se rend à Vespasien et lui prèdit l'empire. Est mis en liberté. Va à Rome, apprend la langue grecque, 316. Ses femmes, ses enfants et sa mort, 316 et 317. Son Histoire de la guerre des Juifs. Pourquoi il l'écrivit. Mérite de cet ouvrage, 317. Analyse de ce qu'il contient, 317 et 318. Jugement qu'on en a porté. Faute qu'il y commet, 318. Ses livres des Antiquités judaïques, 318 et suiv. Temps auquel il les

I siècle.

37.

Temps
incertain.

composa. Idée de cet ouvrage, 319. Fautes qu'il y commet, 319 et 320. Témoignage qu'il y rend à Jésus-Christ, 321 et suiv. Contestation sur ce témoignage, 321. Preuves qu'il est véritablement de Josèphe, 321 et suiv. Ce témoignage se trouve dans tous les exemplaires de cet ouvrage, 321. Il est cité comme de Josèphe par Eusèbe, par saint Jérôme et autres. Ce témoignage ne contient rien que Josèphe n'ait pu et dû dire, 322. Réponses aux objections, 322 et suiv. Josèphe a pu reconnaître Jésus-Christ pour le Messie sans s'attacher à lui, comme les philosophes ont connu Dieu sans lui rendre gloire, 322. Josèphe, quoique pharisien et sacrificateur, a pu rendre témoignage à Jésus-Christ comme il le fait à l'égard de saint Jean-Baptiste et de l'apôtre saint Jacques, 322 et 323. Il ne faut pas chercher beaucoup d'ordre dans les ouvrages de Josèphe, et d'ailleurs ce témoignage s'y trouve placé aussi à propos qu'il pouvait l'être, 323, 325. Le silence des anciens qui n'ont point parlé de ce témoignage ne prouve rien contre son authenticité, 324. [Travaux récents sur le témoignage rendu par Josèphe à Jésus-Christ, 321, n. 4.] Histoire de la vie de Josèphe écrite par lui-même, 324, 325. Ses deux livres contre Apion, 325, 326. Quelle en fut l'occasion. Différents titres de cet ouvrage, 325. Ce qu'il contient, 325 et 326. Ce que c'est que le discours intitulé : Des Machabées, 326. Ouvrages de Josèphe qui sont perdus, 326 et 327. Jugement que l'on a porté de Josèphe et de ses écrits, 327. Éditions de ses ouvrages, 327 et suiv. [Éditions et traductions récentes des œuvres de Josèphe, 329.] — Traduction de l'Histoire de la guerre des Juifs par Josèphe ou Hégésippe faussement attribuée à saint Ambroise, V, 512. — Les livres de Josèphe traduits par Rufin d'Aquilée, VII, 464. [Voyez cependant la note 8.]

323. JOSEPH, comte. Rescrit de l'empereur Constantin pour le comte Joseph, III, 145. — Le comte Joseph retire chez lui saint Eusèbe de Verceil et y reçoit saint Épiphané, VI, 373.

343. JOSEPH (Saint), disciple de l'évêque Narzés, martyrisé avec lui, III, 332.

380. JOSEPH (Saint), prêtre martyr en Perse. Ses Actes rapportés par Assémani, III, 338 et suiv.

JOSEPH, solitaire de Raïthe, IV, 285, 286.

VII siècle. JOSEPH, fils de Gorion. Son Histoire de

la guerre des Juifs, I, 330. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 405 et suiv.)

JOSEPH, anachorète visité par Jean Casien, VIII, 147.

JOSEPH, abbé et économiste de l'Église de Constantinople, est chassé et déposé pour avoir marié l'empereur Constantin avec Théodote, XII, 154. Il est rétabli. Chassé une seconde fois, 278. Lettre de saint Théodore Studite à son sujet, 303.

JOSEPH, disciple d'Alcuin. V. *Joseppe*.

JOSEPH STUDITE, frère de saint Théodore Studite, archevêque de Thessalonique. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 320, 321. Ses écrits, 321. Il a été surnommé Hymnographe. Ce qui le distingue d'un autre Joseph, prêtre, surnommé aussi l'Hymnographe, 761. [Rondet distingue à tort Joseph Studite de Joseph frère de saint Théodore Studite.]

JOSEPH, chancelier d'Aquitaine, écrit l'Histoire de la translation de saint Raimbert de Bayeux. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 90 et suiv., et le Supplément, dans l'Avertissement, t. XI, p. ix.)

JOSEPH, ordonné évêque de Verceil par Anspert, archevêque de Milan. Son ordination cassée par le pape Jean VIII, XII, 647, et XIII, 722. Ordonné ensuite évêque d'Aste et confirmé par le pape, XII, 648.

JOSEPH (Saint), surnommé Hymnographe. Analyse de sa Vie écrite par Jean, diacre de Constantinople. Sa mort. Ses hymnes en l'honneur de la sainte Vierge et de plusieurs saints, XII, 761. [On trouve au tome CV de la *Patrologie grecque* les œuvres de saint Joseph surnommé l'Hymnographe, savoir : 1° le Mariale; 2° la Théotocie ou strophes sur la Mère de Dieu tirées des Ménées des Grecs; 3° le canon contre les tremblements de terre; 4° l'Éloge du saint apôtre Barthélemy en latin seulement. Ces œuvres sont précédées d'une notice par Ant. Mongitor, de la Vie de saint Joseph par Jean le diacre avec préface de God. Henschenius. On a donné à la fin du volume l'index du *Mariale*.]

[JOSEPH ou JOSEPPE le Chrétien. Galland a publié de cet auteur le Mémorial, ou abrégé de toute l'histoire. Cet écrit est reproduit au tome CVI de la *Patrologie grecque*, avec notice de Galland.]

JOSEPH, archidiacre de l'Église d'Alexan-

797.

806-832.

879.

881.

883.

869.

drie, est envoyé au quatrième concile de Constantinople par le patriarche Michel. Écrit qu'il adresse au concile, XII, 625.

870.

JOSEPH, député de Michel, patriarche d'Alexandrie, au quatrième concile général de Constantinople, XIII, 511.

[JOSEPH GÉNÉSIUS. Sa Chronographie est au tome CIX de la *Patrologie grecque*.]

JOSEPH DE TROYES (Le père), capucin, fait imprimer le livre de saint Augustin de la Correction et de la Grâce avec des notes de sa façon. Il défère à M. de Harlai, archevêque de Paris, l'édition de saint Augustin des Bénédictins, IX, 816.

VIII siècle.

JOSEPPE ou JOSEPH, disciple d'Alcuin. Son abrégé du commentaire de saint Jérôme sur Isaïe; on ne l'a pas encore imprimé. Ses poésies, XII, 214. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, Avert., p. xij.) [Deux pièces de vers sont rapportées dans le tome XCIX de la *Patrologie latine*.]

VII siècle.

JOSSE (Saint), solitaire. Recueil des miracles opérés par ses reliques, ouvrage de Guillaume de Mérula, moine de Saint-Évroul, XIII, 269.

JOSSE (Saint-), prieur dépendant de l'abbaye de Ferrières, en est détaché par l'empereur Lothaire. Représentations que lui fait Loup, abbé de Ferrières, pour en obtenir la restitution, XIII, 504. Loup obtient sa demande, 505.

1125.

JOSSELIN ou JOSCELIN, évêque de Soissons, ministre d'état sous Louis le Jeune. Éloge que fait de lui saint Bernard, XIV, 454. [Sa mort en 1131. Ses écrits dans la *Patrologie*, 375, n. 4, et 454, n. 1.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 412 et suiv.)

1149.

JOSSELIN, évêque de Meaux, accuse Pierre Lombard d'avoir excité le trouble dans les écoles de Paris, XIV, 548.

V. 1174.

[JOSSELIN ou JOSSE, archevêque de Tours. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa charte et ses six lettres, XIV, 740.]

JOSSELIN, secrétaire de Matthieu, archevêque de Cantorbéry. Son édition des discours de saint Gildas de Ruis, XI, 320.

Av. J.-C.

1491.

JOSUÉ, conducteur des Israélites et prophète. Histoire de sa vie, I, 40 et suiv. Josué s'attache au service de Moïse, 40. Sa victoire sur les Amalécites. Il monte avec Moïse sur le mont Sinaï, 40 et 41. Garde avec soin le tabernacle de l'alliance. Son zèle pour Moïse. Il est un des députés en-

voyés pour examiner la Terre promise. Nommé pour partager la Terre promise et pour succéder à Moïse, 41. Conduit le peuple à travers les eaux du Jourdain, 41 et 42. Renouvelle sur le peuple la circoncision.

1451.

Un ange lui apparaît. Il prend Hai et dresse un autel au Seigneur. Écrit le Deutéronome sur des pierres. Sa victoire sur cinq rois. Il arrête le cours du soleil et de la lune, 42. Suite de ses victoires, 42 et 43. Il partage aux enfants d'Israël les terres qu'ils avaient conquises. Renouvelle l'alliance entre le peuple et le Seigneur. Sa mort, 43. Son éloge tiré de l'Écriture sainte, 43 et 44. Josué est l'auteur du livre qui porte son nom, 44, 45. Première preuve : c'est en ce sens qu'il est dit qu'il succéda à Moïse dans les prophéties. Seconde preuve : ce livre ne peut avoir été écrit par Esdras. Troisième preuve : ce livre existait lorsque l'auteur du troisième livre des Rois écrivait. Quatrième preuve : ce livre existait avant le règne de Salomon. Cinquième preuve : l'auteur de ce livre vivait avant le règne de David, 44. Sixième preuve : l'auteur vivait au temps de Raab qui se trouva à la prise de Jéricho, 44 et 45. Septième preuve : le détail des faits que ce livre contient ne peut avoir été écrit que par un auteur contemporain. Huitième preuve : parole de ce livre même qui prouve que Josué en est l'auteur. Neuvième preuve : les Juifs et les chrétiens ont reconnu Josué pour l'auteur de ce livre, 45. Réponse aux objections que l'on forme contre le sentiment qui attribue ce livre à Josué, 45 et suiv. Première objection : l'auteur emploie des expressions qui ne conviennent qu'à un temps éloigné; il semble désigner le temps de Salomon. Réponse : le temps auquel Josué a pu écrire lui suffisait pour employer des expressions qui ne supposent pas nécessairement un intervalle plus long; la maison de Dieu ne signifie pas partout le temple de Salomon, 45 et suiv. Seconde objection : l'auteur fait mention de la victoire de Josué comme déjà rapportée dans le livre des Justes. Réponse : ce livre des Justes n'était point un mémoire historique, mais un recueil de cantiques pour célébrer les grands événements tels que la victoire de Josué, 47. Troisième objection : l'auteur se sert de noms de lieux qui n'ont été en usage que longtemps après Josué. Réponse : il est facile de prouver que ces noms sont

1434.

plus anciens, ou qu'ils désignent d'autres lieux, 47 et 48. Quatrième objection : ce livre rapporte la mort de Josué et plusieurs faits qui appartiennent au livre des Juges. Réponse : la mort de Josué y est sans doute par addition ; plusieurs de ces faits ne se trouvent dans le livre des Juges que par récapitulation de celui de Josué ; et la ville de Lesem prise du temps de Josué n'est point la même que celle de Laïs dont il est parlé dans le livre des Juges, 48, 49. Temps auquel Josué a écrit son livre. Ce que ce livre contient. Jugement que saint Jérôme a porté de ce livre, 49. Ouvrages faussement attribués à Josué, 49 et 50. Décrets ou règlement attribués à Josué, 49. Chronique des Samaritains aussi attribuée à cet auteur. Formule de prière dont se servent encore les Juifs, et qu'ils attribuent à Josué. Homélie d'Origène sur Josué, 50. — [Commentaire sur le livre de Josué par saint Éphrem, V, 439, 444.] — Questions sur le livre de Josué, ouvrage de saint Augustin, IX, 213, 214. — Questions sur le livre de Josué, ouvrage de Théodoret, X, 31. Poème de saint Avit sur Josué, 568. — Discours de saint Césaire d'Arles sur l'ordre que Josué donna pour le passage du Jourdain, XI, 132. — Commentaire du Vénéralbe Bède sur le livre de Josué, livre perdu, XII, 8. Commentaire de Raban Maur sur le livre de Josué, 460, 461.

V
et VI siècles. JOSUÉ STYLITE, moinesyrien, à l'exemple de saint Siméon passa le reste de sa vie sur une colonne. Il écrit l'histoire de son temps. Événements remarquables contenus dans cette Chronique, X, 583 et suiv. jusqu'à 587.

XI siècle. JOTSALD ou JOTSAUD, moine de Cluny, disciple de saint Odilon et auteur de sa Vie, XIII, 150, 155, 157. Son jugement sur les écrits de saint Odilon, 155. Ce qu'on sait des circonstances de la vie de Jotsaud, 157, 158. Idée de la Vie de saint Odilon. Éditions qu'on en a faites. Son ouvrage contre Bérenger n'est pas venu jusqu'à nous, 157. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 487 et suiv.)

JOUARRE, ville de France. Concile qui y fut tenu, XIV, 1111.

JOUISSANCE. Choses dont on doit jouir et choses dont on doit user, IX, 195.

[JOUR. Sentiment commun sur la sanctification du septième jour, XII, 73, n. 5.]

JOURDAIN, fleuve de la Palestine. L'empereur Constantin avait projeté de se faire

baptiser dans les eaux de ce fleuve, III, 127. — Opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme sur les eaux du Jourdain, VII, 312. — Discours de saint Césaire d'Arles sur le passage du Jourdain, XI, 132. Témoignage de saint Grégoire de Tours sur la guérison de quelques lépreux dans le Jourdain, 373.

JOURDAIN, archimandrite. Lettre que lui adresse saint Jean Damascène sur le Trisagion, XII, 80, 81.

JOURDAIN, prévôt de Saint-Léonard, est fait évêque de Limoges après la mort de Girard. Il fait le pèlerinage de Jérusalem. Il tient un concile à Limoges. Lettre qu'il écrit au pape Benoît VIII sur l'apostolat de saint Martial, XIII, 179. [Note sur cette lettre, 179.] Il assiste au concile de Poitiers et à celui d'Uzerches. Donation qu'il fait à l'Église de Limoges. Convention qu'il fait avec Guillaume, comte de Poitiers, sur la manière dont se ferait l'élection de son successeur. Sa mort, 180. Réponse du pape Jean XIX à la lettre de Jourdain sur l'apostolat de saint Martial, 179, 180, 194. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 451.)

JOURDAIN, élu archevêque de Milan en l'absence de Grossulan, est maintenu par un concile de Latran, XIV, 1087.

JOURDAIN DES URSINS, légat du pape Eugène III. Sa mauvaise conduite. Lettre de saint Bernard à son sujet, XIV, 451.

JOURDAIN, fait sébaste par l'empereur Manuel Comnène, et envoyé au pape Alexandre III lui offrir du secours contre l'empereur Frédéric Barberousse, XIV, 656.

JOURNAL des évêques de Rome, ouvrage composé à la fin du VII^e siècle ou au commencement du VIII^e. Éditions qu'on en a faites. Antiquité de ce journal, XII, 43. Idée des différentes formules qu'il contient, 43 et suiv. [Édition du Journal des papes dans la *Patrologie*, 44, n. 4.]

JOURNÉE. Du temps de saint Hilaire les fideles commençait la journée par la prière et la finissaient par le chant des psaumes, IV, 78.

JOURS. Témoignage de saint Augustin sur les jours appelés égyptiens, IX, 793. — Opuscule de saint Pierre Damien sur les derniers jours, XIII, 322.

JOUSSAN-MOUTIER, monastère de filles fondé par Flavie, mère de saint Donat de Besançon, XI, 618 et 738. Règle que saint

1434.

1024.

1028.

1031.

1047.

1048.

1052.

1116.

1151.

1166.

VII siècle.

Donat compose pour ce monastère, 738.

399. JOVE, homme de qualité. Lettre que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 63. Poème de saint Paulin, évêque de Nole, qui lui est adressé, 85.

363. JOVIEN (Saint), martyr à Antioche, III, 411.

363. JOVIEN, empereur. Lettre de saint Athanase à Jovien, IV, 136, 137. Remontrances que les Ariens lui adressent contre saint Athanase, 137, 138. Accusations qu'ils forment contre ce saint évêque auprès de cet empereur, 138. Opuscule à cet empereur faussement attribué à saint Athanase, 180. Jovien rend la paix à l'Église; il demande à saint Athanase une instruction sur la foi, 595, 596. Le saint évêque écrit à Jovien au nom des évêques assemblés à Alexandrie, 196, 197. L'empereur reçoit favorablement cette lettre. La lettre synodale du concile d'Antioche lui est adressée, 197. — Son respect pour saint Mélèce, évêque d'Antioche, V, 9. Saint Grégoire de Nazianze l'excuse sur la paix honteuse qu'il fit avec les Perses, 201. Jovien rappelle saint Athanase de son exil et veut apprendre de lui la vraie foi, 217. Lettre de Jovien aux gouverneurs des provinces en faveur de la religion chrétienne. Lois de ce prince touchant la religion, 217 et 354. Lettre de cet empereur à saint Athanase, 354. — Il succède à Julien l'Apostat et rend la paix à l'Église, VIII, 512. Il se déclare dès le commencement de son règne pour la doctrine de la consubstantialité. Les évêques de diverses provinces assemblés à Antioche lui écrivent, 518. — Témoignage de Théodoret sur Jovien, X, 47.

JOVIN, évêque schismatique excommunié, II, 558.

JOVIN, évêque de Perrhes, disciple de saint Eusèbe de Samosate, V, 360.

JOVIN, archidiacre d'Aquilée (et non Jovia, comme on l'a imprimé dans la table), VII, 448.

390. JOVINIEN, hérésiarque. Qui il était; ses erreurs, IV, 650, 651. Ses mœurs, 651. Opposition à sa doctrine; elle est condamnée dans un concile de Rome, 651 et 652. Jovinien s'adresse à Théodose qui la rejette avec horreur, 652. Il est condamné dans un concile de Milan, 652 et 653. Loi contre Jovinien. Sa mort, 653. Quand il a commencé de répandre ses erreurs, 325. — Saint Ambroise tient à Milan un concile contre lui, V, 388. — Ses erreurs condamnées par le

pape saint Sirice, VI, 106. — Saint Pammaque, sénateur romain, fait condamner son hérésie, VII, 503, 504. Lettre que saint Jérôme écrivit à saint Pammaque sur ce sujet, 504. Quel était Jovinien, 597. Livres de saint Jérôme contre cet hérétique, 597 et suiv. Lettre apologétique de saint Jérôme touchant ses livres contre Jovinien, 601, 602. Lettre du saint docteur à Pammaque sur le même sujet, 602, 603. — Réponses de saint Augustin aux objections de Jovinien contre la virginité, IX, 267 et suiv. Témoignage de saint Augustin sur Jovinien, 484 et 542.

JUBAIEN, évêque, écrit à saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien à Jubaïen, II, 332 et suiv.

JUCONDE. Voyez *Joconde*.

JUDA, fils du patriarche Jacob. [Traité de saint Zénon de Verceil sur ce patriarche, VI, 274.] — La bénédiction que Jacob lui donna expliquée par Rufin d'Aquilée, VII, 476.

JUDAÏSME. Canons soixante-dixième et soixante-onzième apostoliques sur le Judaïsme, II, 585. — Loi de Constance contre le judaïsme, VI, 340.

JUDAS ISCARIOTE, apôtre. Évangile sous son nom, I, 275. — [Selon saint Hilaire Judas n'a pas participé à la dernière pâque, IV, 29 et 157. Saint Athanase a pensé de même, 157.] — Sentiment de saint Éphrem sur Judas, VI, 37. — Deux homélies de saint Jean Chrysostôme sur la trahison de Judas, VII, 81, 82. Homélie sur le même sujet attribuée à saint Jean Chrysostôme, 97. Homélie sur la trahison de Judas et sur le lavement des pieds; autre homélie sur la trahison de Judas et sur le bon larron, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 259. Opuscule supposé de saint Jean Chrysostôme sur la trahison de Judas, 312. Sentiment de saint Jérôme sur Judas, 660. — [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur le traître Judas, VIII, 383.] — Saint Augustin lui applique la prophétie du psaume cent huitième, IX, 617. — Témoignage de saint Léon sur Judas, X, 188. Passage de saint Jacques de Batna qui semble dire qu'il ne reçut point l'Eucharistie, 642. — Traité de Guibert, abbé de Nogent, intitulé : Du Morceau donné à Judas et de la Vérité du corps du Seigneur, XIV, 196.

[JUDAS (Saint) ou CYRIAQUE, évêque de Jérusalem et martyr sous Julien, III, 402, n. 6.]

III siècle.

JUDE (Saint) ou THADÉE, apôtre. Histoire de sa vie, I, 255. (Pour ce qui regarde son épître, voyez *Épître de saint Jude*.) Où a-t-il pris ce qu'il dit de la contestation de saint Michel avec le diable, 39 et 256. Faux évangile qui lui est attribué, 272. — Son épître est citée par Lucifer de Cagliari, IV, 262; — et par saint Éphrem, VI, 51. — Il a porté la foi dans la Perse, XI, 187.

II siècle.

JUDE, auteur ecclésiastique. Ce qu'il a écrit, I, 537, 538.

V. 633.

JUDICAEL, prince des Bretons. Le roi Dagobert lui envoie saint Éloi pour se plaindre des incursions des Bretons; il vient à Paris faire satisfaction, XI, 753.

JUDICATUM, sentence par laquelle le pape Vigile condamne les Trois-Chapitres sans préjudice du concile de Chalcédoine, XI, 862, 865. Trouble qu'il occasionne. Vigile parvient à retirer cet écrit, 865, 866 et 875. [Voyez le Supplément à la fin du XI^e volume sur le caractère de la discussion des Trois-Chapitres, 917 et suiv.]

JUDICATURE. Canon troisième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Exupère de Toulouse, VII, 511. — Canon dixième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, VIII, 546.

Av. J.-C. 656.

JUDITH, veuve juive. Histoire de sa vie, I, 93 et suiv. Nabuchodonosor, roi des Assyriens, veut étendre sa domination dans toutes les provinces d'Occident. L'approche d'Holopherne remplit d'effroi les Israélites, 93. Ce général demande quelles sont les forces des Israélites, 93 et 94. Il assiège Béthulie; les assiégés prennent la résolution de se rendre si Dieu ne les assiste dans cinq jours. Dieu met dans le cœur de Judith le dessein de délivrer cette ville. Elle va trouver Holopherne et consent de manger avec lui dans sa tente, 94. Elle lui coupe la tête et se retire à Béthulie, 94 et 95. Les habitants de cette ville pendent au haut de leurs murs la tête d'Holopherne. Les Assyriens prennent la fuite, les Israélites les poursuivent et s'enrichissent de leurs dépouilles. Cantique de Judith. Sa mort, 95. Éloge de Judith. Difficultés que l'on forme sur la vérité de cette histoire. Gratius l'a regardée comme une fiction, 96. Les Pères ne l'ont pas jugée ainsi. Caractère de vérité qui se trouve dans cette histoire, 96 et 97. Première objection : Comment accorder le récit d'Hérodote avec celui du livre de Judith? Réponse : selon Hérodote Déjocès fit

bâtir la ville qui a été nommée Ecbatane; selon le récit du livre de Judith Arphaxad, qui commandait dans cette ville, l'augmenta et l'embellit, 97, 98. Il est facile de prouver qu'Arphaxad est le même que Phraortès, fils et successeur de Déjocès, 98. Seconde objection : comment ce roi de Ninive s'appelle-t-il Nabuchodonosor? Réponse : parce que ce nom, commun à tous les rois de Babylone, a passé chez les Assyriens par la réunion des deux royaumes. Troisième objection : Judith et le grand-prêtre Éliacim parlent et agissent comme après la captivité de Babylone; on y suppose le temple détruit. Réponse : en fixant cette histoire au règne de Manassés tout cela s'explique aisément; ce qui est dit du temple doit s'entendre d'une profanation et non d'une destruction, 99 et suiv. Quatrième objection : comment Holopherne parcourut-il tant de pays en si peu de temps? Réponse : c'est qu'il ne rencontra presque aucune résistance que de la part des Israélites. Cinquième objection : comment Holopherne a pu rester plusieurs jours devant Béthulie sans en presser le siège. Réponse : parce que la résolution de réduire cette ville par la famine convenait mieux à la situation d'une armée qui avait besoin de repos, 101. Sixième objection : les mensonges dont Judith s'est servie. Réponse : si Judith a usé de mensonge elle a péché, mais si l'on ne peut admettre une telle injustice dans une si sainte action, il faut dire que les paroles de Judith étaient vraies dans un sens figuré et prophétique, 101 et 102. Septième objection : la manière dont Judith a répondu à l'eunuque; sa beauté dans un âge avancé; sa parure; quelques difficultés de chronologie ou de géographie. Réponse : Judith n'a rien dit de contraire à son honneur et à sa religion; l'Écriture dit que Dieu même ajouta un nouvel éclat à sa beauté et que sa parure n'avait pour principe que sa vertu; les autres difficultés sont ou des fautes de la part des copistes, ou, de notre part, ignorance de l'histoire et de la géographie de ce temps-là, 102. Canonicité du livre de Judith, 102 et suiv. L'auteur de ce livre est inconnu, 104. Ce livre a été écrit en chaldéen et traduit en latin par saint Jérôme, 104 et 105. Sommaire de ce livre, 105. — Livre de Judith mis au rang des Écritures dans les Canons apostoliques, II, 587. — Il est cité par saint Hilaire, IV, 67;

par Lucifer de Cagliari, 262; par Tite de Bostre, 343; — par saint Chromace, VII, 495. Traduction qu'il en a faite, 552. Sentiment de saint Jérôme sur ce livre, 652. — Sentiment de Sulpice Sévère, VIII, 123. — Commentaire de Raban Maur sur le livre de Judith, XII, 450, 451. — Commentaire sur le livre de Judith attribué à saint Brunon de Segni, XIII, 501.

JUDITH, reine ou impératrice, épouse de Louis le Débonnaire. Raban Maur lui dédie son commentaire sur Judith et sur Esther, XII, 450.

JUDITH, fille de Charles le Chauve, enlevée par Bandouin, comte de Flandre. Elle l'épouse et ils sont excommuniés l'un et l'autre, XIII, 695.

JUGEMENT DE DIEU. Doctrine de saint Justin sur le jugement dernier, I, 438, 439. — Poème sur le jugement du Seigneur attribué à Tertullien, II, 67. — [Description du jugement dernier par Commodien, III, 151, 152; XI, 346.] — Doctrine de saint Hilaire sur le jugement de Dieu, IV, 10. Doctrine de saint Athanase, 227, 228. Traité du jugement de Dieu, ouvrage de saint Basile le Grand, 396, 397. Doctrine d'un ancien auteur qu'on a confondu avec saint Basile, 494. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 47, 48. Opuscules sur le jugement dernier attribués à saint Éphrem, 23, 24, 25. Discours attribués à saint Éphrem sur l'apparition de la croix et les circonstances du jugement dernier; discours de saint Éphrem sur le jugement dernier et la récompense; discours du même saint sur le jugement et la composition, 25. Autre discours de saint Éphrem sur le jugement dernier, 25 et 26. Autre discours de saint Éphrem sur le second avènement de Jésus-Christ et sur la pénitence, 36. [Autres discours de saint Éphrem sur la même matière, 488, 489, 498, 499, 503, 504, 506.] — Témoignage de saint Jean Chrysostôme, VII, 55. — Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie sur le jugement dernier, VIII, 281. — Doctrine de saint Augustin sur le jugement de Dieu, IX, 233, 234, 320. Saint Augustin donne divers exemples des jugements impénétrables de Dieu, 533. [Sermon de saint Augustin sur le jugement dernier, 836.] — Doctrine de Théodoret sur le jugement dernier, X, 87, 97, 98. Traité du juste jugement de Dieu, ouvrage perdu attribué à saint Denis l'aréopagite, 552. — Deux dis-

cours de saint Césaire d'Arles sur ce sujet, XI, 132, 133. Autre sermon, 134. Autre, 136. Autres discours qui paraissent être du même, 146, 147. Jugement et Résurrection, sujet d'une pièce de vers attribuée à Vérécondus, évêque d'Afrique, 345 [et 346] Deux discours de saint Colomban sur le jugement, 523. Discours de saint Isidore de Séville à un pénitent effrayé des jugements de Dieu, 714. — [Hymne du Vénéral Bède sur le jugement dernier, XII, 4.] Poème du Vénéral Bède sur le jugement de Dieu, 13. Poème du jour du jugement faussement attribué à saint Paschase Radbert, 548. Cantique de l'empereur Léon VI sur le jugement dernier, 775. — Poème d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, sur le jour du jugement, XIII, 281. Description du jugement dernier par saint Pierre Damien, 301, 302, 303. Opuscule du même sur le jugement dernier, 322. Prose du cardinal Albéric sur le jour du jugement, 494. — [Opuscule de Richard de Saint-Victor sur le jugement général, XIV, 705. Sermon d'Alain de Lille sur la crainte des jugements de Dieu, 870.]

JUGEMENT DE DIEU ou ÉPREUVES ainsi appelées. Traité d'Agobard, archevêque de Lyon, contre les épreuves, XII, 373.

JUGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Constitutions apostoliques sur ce sujet, II, 601. — Jugements des évêques autorisés par plusieurs lois de l'empereur Constantin, III, 146, 147. Jugement d'un évêque accusé, canons quatorzième et quinzième du concile d'Antioche, 468, 469. Jugement des clercs, diacres, prêtres et évêques, canon onzième du premier concile de Carthage, 500, 501. — Canon sixième du premier concile œcuménique de Constantinople, IV, 624. Canon dixième d'un concile de Carthage, 649. — Règlement du pape saint Innocent sur les jugements ecclésiastiques, VII, 507. Canons septième, huitième, neuvième et dixième du concile d'Hippone touchant les jugements des clercs, 714, 715. Canons septième, huitième, neuvième et dixième du troisième concile de Carthage, 720. Canons vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon soixante-seizième du même concile de Carthage, 731. Canon quatre-vingt-septième du même concile, 732. Canon quatre-vingt-seizième, 732. Canon deu-

xième du cinquième concile de Carthage, 734. Canon douzième du même concile, 735. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 538. Canons ou ordonnances du concile de Telle ou Telepte, 561. Canons de plusieurs conciles de quelques villes d'Afrique, 561 et 562. Canons douzième, quatorzième et quinzième du sixième concile de Carthage, 565. Canon dix-huitième du même concile, 565 et 566. Canons vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième du même concile, 567. — Lois de Justinien sur les jugements ecclésiastiques, XI, 259, 260. Règlements de saint Grégoire le Grand, 532. — Règlements du pape Léon IV, XII, 407. Voyez *Causes ecclésiastiques*.

JUGEMENTS SÉCULIERS. Exactitude que les magistrats y observent, II, 601. — Le pape Léon IV déclare qu'on ne doit point employer le sort dans les jugements, XII, 407. — Jugement du sang défendu aux clercs, XIV, 1435.

JUGEMENTS PRIVÉS CONTRE LE PROCHAIN. Discours sur ce sujet fausement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 287. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les jugements téméraires, XI, 432.

JUGES D'ISRAËL. Histoire abrégée de ces grands hommes; les Israélites abandonnent le Seigneur qui les livre à leurs ennemis, I, 50. Othoniel délivre les Israélites de la servitude de Chusan; les Israélites tombent dans une nouvelle servitude; ils en sont délivrés par Aod; troisième servitude des Israélites sous les Chananéens; ils en sont délivrés par Débora; servitude des Israélites sous les Madianites; ils en sont délivrés par Gédéon; Abimélech s'empare du gouvernement; Thola succède à Abimélech; Jaïr succède à Thola; servitude des Israélites sous les Philistins et les Ammonites; Jephthé les délivre des Ammonites; Abesan, Abialon, Abdon et Samson se succèdent, 51. Mort de Samson. L'auteur du livre des Juges est inconnu; en quel temps l'auteur du livre des Juges a vécu; il doit avoir écrit avant le règne de David, 52. Réponse à l'objection qui combat ce sentiment, 52 et 53. Éloge des Juges d'Israël, 53. — Homélie d'Origène sur le livre des Juges, II, 152, 153. — [Commentaire de saint Éphrem sur le livre des Juges, VI, 439 et 444.] — Questions sur le livre des Juges, ouvrage de saint Augustin, IX, 214. — Questions sur le livre des Juges, ouvrage de

Théodoret, X, 31, 32. Commentaire de Bède sur le livre des Juges, XII, 8. Commentaire de Raban Maur sur le livre des Juges, 450. Commentaire sur le livre des Juges attribué à saint Brunon de Ségny, XIII, 501.

JUGES. Selon saint Hilaire on regardait comme un abus que les juges séculiers prisent connaissance des affaires des clercs, IV, 78. Saint Athanase pensait de même, 222. — Saint Ambroise examine si les juges chrétiens peuvent condamner à mort, V, 492. — Théodose défend aux juges séculiers de se mêler de ce qui regarde les évêques et les clercs en matière ecclésiastique, VI, 368. — Canon d'un concile tenu dans une ville d'Afrique touchant les juges civils, VIII, 562. Canon quinzième du sixième concile de Carthage, 565. — Saint Augustin enseigne la disposition où doit être un juge pour juger selon l'équité, IX, 490. — Exemple d'un juge persan qui, touché d'un miracle, change son jugement, X, 51. — Sentence de Cassiodore sur la probité des juges, XI, 214. — Exhortation aux juges ou contre les juges, poème de Théodulfe, évêque d'Orléans, XII, 268. — [Édit de l'empereur Othon III sur le temps dans lequel les juges doivent rendre la justice, XIII, 99.] — [Juge ordinaire est tenu d'obéir au juge délégué, XIV, 933.] Canon d'un concile d'Avignon qui enjoint aux juges ecclésiastiques de terminer promptement les causes portées à leurs tribunaux, 1451.

JUIFS témoins irrécusable de la vérité de nos Écritures, I, 156. Accusés d'en avoir retranché quelques parties, 167 et 173. Antiquités judaïques écrites par Josèphe, 318 et suiv. Histoire de la Guerre des Juifs par le même, 317, 318. Chronique des rois des Juifs par Juste de Tibériade, juif, 329. Histoire de la Guerre des Juifs par le même, 329 et 330. Autre histoire de la Guerre des Juifs par Joseph, fils de Gorion, 330. Juifs ennemis des martyrs et de leurs reliques, 394. Dialogue de saint Justin contre Tryphon ou traité de controverse contre les Juifs, 422 et suiv. — Livre contre les Juifs, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 34, 35. Livre des Viandes des Juifs, ouvrage de Novatien attribué à Tertullien, 428. Doctrine de Tertullien sur les Juifs, 73. Doctrine d'Origène, 249. Livre des Témoignages de l'Écriture contre les Juifs, ouvrage de saint Cyprien, 271, 272. Canons soixante-cinquième, soixante-dixième, soixante-onzième aposto-

liques touchant les Juifs, 585, 586. Canon seizième du concile d'Elvire, 606. Canons quarante-neuvième et cinquantième du même concile, 610. — Lois de l'empereur Constantin contre les Juifs, III, 144 et 146. [Poème apologétique contre les Juifs et les Gentils par Commodien, 151, 152. Comment Commodien juge les Juifs, 151.] — En quoi les Juifs sont distingués des Hébreux selon Eusèbe de Césarée, 188. Réflexion d'Eusèbe sur leur attachement à leur loi depuis la mort de Jésus-Christ, 232. Canons trente-septième et trente-huitième du concile de Laodicée qui les concernent, 512. [Controverse de saint Sylvestre, pape, avec les Juifs, 528.] — Témoignage de saint Athanase, IV, 229. — Julien l'Apostat offre aux Juifs de rétablir le temple de Jérusalem, V, 28 et 200. Dieu les en empêche par divers prodiges, 200, 201. L'empereur Adrien leur défend d'entrer dans Jérusalem; ils en obtinrent ensuite la permission pour de l'argent, 336. Lettre de saint Ambroise à l'empereur Théodose sur une synagogue brûlée par les Chrétiens, 494. — Doctrine de saint Ephrem sur la réprobation des Juifs, VI, 60, 61. [Discours de saint Ephrem contre les Juifs, 482.] Témoignage contre les Juifs, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 163, 166. Lois de l'empereur Constance contre les Juifs, 340. L'empereur Julien permet aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, 348 et suiv. Loi de Valentinien II contre les Juifs, 362. Édît de Maxime en faveur des Juifs, 364. Loi de Théodose qui défend les mariages entre les Juifs et les Chrétiens, 369. Ordonnance de ce prince pour le rétablissement d'une synagogue, 370. Loi du même prince touchant les jugements des chefs des synagogues, 372, 373. Deux lois du même prince au sujet des Juifs, 374. Ce que saint Épiphane dit de leurs différentes sectes, 384, 385. — Saint Jean Chrysostôme s'élève contre les Chrétiens qui assistaient à leurs fêtes, VII, 42; et contre ceux qui suivaient leur calcul pour la fête de Pâques, 49. Traité de saint Jean Chrysostôme contre les Juifs et les Gentils, 46. Huit discours du même père contre les Juifs, 47 et suiv. Témoignage de ce père sur les Juifs, 49, 50. Traité contre les Juifs, les Gentils et les Hérétiques, écrit faussement attribué au même père, 58. Opuscule sur les Juifs et sur le serpent d'airain, écrit pareillement supposé, 312. Témoignage de saint Jérôme

sur l'état des Juifs de son temps, 700, 701. — Témoignage de saint Gaudence de Bresse sur la conversion future des Juifs, VIII, 38. Saint Cyrille les fait chasser d'Alexandrie; à quelle occasion, 257 et 522. Juif guéri d'une paralysie par le baptême, 522. Juifs qui attachent un enfant à la croix et l'y font mourir en dérision de Jésus-Christ et des Chrétiens, 522. Plusieurs Juifs de l'île de Crète embrassent la religion chrétienne, et à quelle occasion, 523. Témoignage de saint Augustin sur les Juifs, IX, 131, 300. Traité contre les Juifs ou discours sur l'Incarnation, ouvrage de saint Augustin, 332. Ouvrages supposés de saint Augustin contre les Juifs, 369, 370. Saint Augustin observe que les Juifs portent eux-mêmes les livres dont nous nous servons pour confondre les païens, 582. [Sermon de saint Augustin sur la haine des Juifs, 841.] — Ouvrage de Théodoret contre les Juifs; il ne se trouve plus, X, 107. Les patriarches des Juifs venaient d'Hérode et non de David; ils étaient éteints au temps de Théodoret, 137. Raison que donne saint Sidoine de l'affection qu'il portait à un juif, 390. Précautions ordonnées par le concile d'Agde avant de conférer le Baptême aux Juifs; le même concile défend aux Chrétiens de manger avec eux, 713. — Loi de l'empereur Justinien concernant les Juifs, XI, 261. Conférence de saint Grégoire de Tours avec un Juif, 366. Plusieurs Juifs du voisinage de Gergenti embrassent la religion chrétienne; joie qu'en a le pape saint Grégoire le Grand, 438. Juifs qui demandent à rester en possession d'une synagogue qu'ils avaient à Terracine, 480. Il est défendu aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens, 481 et 495. Ils doivent être convertis par douceur, 483. Il ne faut pas les forcer à recevoir le Baptême, 484. Il y en avait beaucoup en Sicile, dans les terres de l'Église romaine; ce que fait le pape saint Grégoire pour les engager à se convertir, 488. Saint Grégoire leur fait rendre une synagogue, 512, 513. Il blâme le zèle indiscret d'un juif converti, 513. Juifs de Palerme; le pape saint Grégoire leur fait rendre ce que les Chrétiens leur avaient pris, 515. Avec quelle équité le pape saint Grégoire voulait qu'on en usât avec les Juifs, 530. Deux livres de saint Isidore de Séville contre les Juifs, 715, 716. Traité de saint Julien de Tolède pour prouver contre les Juifs que le Messie est venu, 793, 794. [Ordre que

598.

591.

598.

donne Phocas, en 617, de faire baptiser les Juifs, 813.] Le cinquième concile de Paris défend aux Juifs d'exercer aucune fonction publique s'ils ne se font baptiser, 913. Canon du troisième concile de Tolède contre les Juifs, 902. Canon du concile de Narbonne, 904. — Traité d'Anastase, abbé, contre les Juifs, où il est prouvé que le Messie est venu, XII, 60. [Capitulaire de Charlemagne relatif aux Juifs, 243.] Différents écrits d'Agobard, archevêque de Lyon, contre les Juifs, 366, 367. Erreurs et superstitions qui se trouvaient alors chez les Juifs, 367. Traité d'Amolon contre les Juifs; raisons qui déterminent à croire qu'il est véritablement d'Amolon, et que c'est par erreur que quelques auteurs l'ont attribué à Raban, 433.

IX siècle.

IX siècle.

654. Traité de Raban Maur contre les Juifs, 461. [Quatre lettres d'Alvar, prêtre de Cordoue, au sujet des Juifs, 522, 523.] Juifs convertis en Espagne, 933. Témoignage qu'ils donnent de leur attachement à la religion chrétienne, 523. [Disposition du pape Léon VII relative aux Juifs, 829.] Disposition du quatrième concile de Tolède, 919. Canon du neuvième concile de Tolède, qui leur ordonne, sous peine de punition corporelle, de se présenter à l'église aux fêtes solennelles; canon du dixième concile de Tolède qui défend aux Chrétiens de vendre leurs esclaves aux Juifs, 934. Canon du douzième concile de Tolède qui renouvelle toutes les lois faites contre les Juifs, 956. Canon du seizième concile de Tolède sur les Juifs, 965. Canon du dix-septième concile, 966. — Traité de saint Fulbert de Chartres contre les Juifs, XIII, 86. Dispute de Vazon, chapelain de Conrad, depuis évêque de Liège, avec un juif, 140. Quelques Juifs mis à mort pour avoir traité avec dérision un crucifix, 190. Antilogue contre les Juifs, opuscule de saint Pierre Damien; autre ouvrage du même contre les Juifs, 310. [Traité de controverse contre les Juifs par Samuel Rabbin, converti, 348, 349.] Canon du second concile de Nicée qui les concerne, 629. Sentence qu'on prétend avoir été rendue contre eux par Charlemagne, confirmée par un concile de Toulouse, 717. Canon d'un concile de Metz qui défend de manger avec eux, 732. — Une juive qui s'est convertie à la religion chrétienne ne peut, selon Yves de Chartres, quitter son mari pour en épouser un autre, XIV, 118. Dialogue de Pierre Alphonse, pour prouver la vérité de la reli-

gion chrétienne contre les Juifs, 170 et suiv. Dialogue de Gislebert Crispin, abbé de Westminster, sur le même sujet, 175, 176. Traité de l'Incarnation par Guibert, abbé de Nogent, contre les Juifs, 196. Dialogue d'un chrétien et d'un juif, ouvrage de Rupert, abbé de Tui, 288. Dispute contre un juif, ouvrage d'Odou d'Orléans, 412. Saint Bernard blâme les mauvais traitements dont quelques gens usaient à l'égard des Juifs, 455. Sentiment de Pierre le Vénérable à leur égard, 511. Traité du même contre eux, 515, 516. Traité de Pierre de Blois contre les Juifs, 780. [Traité de Gauthier de Châtillon contre les Juifs, 834, 835. Adam, abbé de Perseigne, refuse d'écrire un traité contre les Juifs; pourquoi, 884. Traité d'un anonyme contre un juif, 908. Reproches du pape Innocent III contre les Juifs de France, 989. Réflexions de l'historien Hurter relativement à la conduite des Souverains Pontifes à l'égard des Juifs, 989. Conduite d'Innocent III contre les Juifs d'Espagne et de France, 998.] Canon du troisième concile de Latran concernant les Juifs, 1142. Canon du quatrième concile de Latran contre les Juifs, 1171. Canon d'un concile d'Avignon, 1151.

JULES AFRICAÏN, historien ecclésiastique. Histoire de sa vie; il était né païen; il embrassa la religion chrétienne; il est député vers l'empereur Héliogabale; on croit qu'il était prêtre, II, 91. Ses écrits, 91 et suiv. Sa Chronologie, 91 et 92. Idée de cet ouvrage, 92, 93. Sa lettre à Origène au sujet de l'histoire de Suzanne, 93. Sa lettre à Aristide sur les deux généalogies de Jésus-Christ, 93 et suiv. [Fragment de cette lettre, 93, n. 14.] Autres écrits attribués à Africain; il est auteur des livres qui étaient intitulés les Cestes, 95. Jugement des écrits d'Africain, 95 et 96. Occasion de la lettre qu'il écrivit à Origène, 169, 170. Analyse de cette lettre; analyse de la réponse d'Origène, 170 et suiv. [Éditions et traductions des lettres; fragments d'écrits de Jules Africain, 96.]

JULES (Saint), martyr à Dorostore dans la Mésie, III, 89, 90.

JULES (Saint), pape, 372 et suiv. En quel temps il est fait pape, 372. Les Eusébiens lui écrivirent contre saint Athanase, 372 et 373. Il indique un concile à Rome; il y appelle saint Athanase et les Eusébiens, 373, 374. En quel temps il tient ce concile; saint

Athanase et Marcel d'Ancyre y sont déclarés innocents ; Jules rétablit les évêques chassés de leurs sièges ; lettre de Jules aux Orientaux, 374. Analyse de cette lettre, 374 et suiv. Ce qu'il pense de la conduite des Eusébiens, 374. Justification de saint Athanase, 376, 377. Il se plaint de la conduite des Orientaux, 377, 378. Le pape Jules demande le concile de Sardique ; il y assiste par ses légats, 378. Il écrit une lettre de congratulation aux Alexandrins sur le retour de saint Athanase, 378 et 379. Il reçoit la rétractation d'Ursace et de Valens ; il meurt, 379. Lettres du pape Jules qui sont perdues, 379 et 380. Lettres supposées ; lettre à Prosoce, 380. Sept lettres supposées, 380 et 381. Décrets cités sous le nom de ce pape, 381. [Écrits du pape saint Jules dans la *Patrologie*, 381, 382.] Les évêques du concile d'Alexandrie adressent au pape Jules une lettre apologétique de saint Athanase, 460 et suiv. Le pape Jules tient un concile à Rome pour saint Athanase, 464. Il s'adresse à l'empereur Constant pour porter plainte à Constance, son frère, de l'injustice des Eusébiens, 473. Il préside au concile de Sardique par ses légats, 377. Lettre du concile de Sardique à saint Jules, 492. Saint Jules reçoit la rétractation d'Ursace et de Valens sur le fait de saint Athanase, 501, 502. Sa mort ; Libère lui succède, 520, et IV, 98. — Saint Jules confirme l'autorité de l'Église romaine pour les affaires importantes, IV, 221. Il reconnaît pour innocent Marcel d'Ancyre ; il reçoit sa profession de foi, 303, 306. — Décrétales qui lui sont faussement attribuées, VI, 92, 93. — [Son sentiment sur l'Incarnation, VIII, 364.] — Sa lettre à Prosoce est une pièce supposée, XI, 287.

JULES, évêque de Pouzoles, légat du pape saint Léon au faux concile d'Éphèse, X, 173 et 335. [Le chiffre 323 de la table du dixième volume est faux.] Conduite qu'il tient au faux concile d'Éphèse, 676, 677, 679. Il refuse de souscrire à la déposition de Flavien et d'Eusèbe, 679.

JULIA PERPETUA, sœur de saint Perpétue, archevêque de Tours, X, 438 et 440.

JULIE (Sainte), martyre de Saragosse, III, 44.

JULIEN ANTOINE, juif qui a travaillé sur l'histoire de Juifs, I, 330.

JULIEN, prêtre, et JULIEN, sous-diacre, lient les mains à saint Cyprien, leur évêque, II, 267.

JULIEN (Saint), premier évêque du Mans. Sa Vie écrite par Létald, moine de Mici, XII, 807. [Observations sur cette Vie, 897 et 898.] Office pour sa fête composé par le même, 898. Transport du corps de saint Julien, 899.

JULIEN (Saint), martyr en Afrique, II, 388, 389.

JULIEN (Saint), martyr d'Alexandrie, II, 402.

JULIEN (Saint), martyr à Brioude en Auvergne, III, 41, 42. — Invention de son chef avec le corps de saint Ferréol, X, 391. — Ses Actes et ses Miracles écrits par saint Grégoire de Tours, XI, 375, 376. Du livre du Martyre de saint Julien, il n'y a que la préface qui soit de saint Grégoire de Tours, 383.

JULIEN (Saint), martyr de Palestine, III, 13.

JULIEN (Saint), martyr du faubourg de Daphné. Son panégyrique par saint Jean Chrysostôme, VII, 92, 93.

JULIEN (Saint), originaire de Célécie. Son martyre, III, 87, 88.

JULIEN (Le comte), oncle de Julien l'Apostat, persécute les Chrétiens, III, 407 et suiv. Sa mort, 409, 411.

JULIEN L'APOSTAT, empereur, III, 398 et suiv. Sa naissance ; son éducation, 398.

Il va étudier à Constantinople et à Nicomédie ; Maxime le porte à l'idolâtrie ; il est envoyé à Athènes ; son portrait ; il est fait César ; sa conduite dans les Gaules, 399. Il est fait Auguste ; il jouit seul de l'empire, 399. Il commence de persécuter des Chrétiens, 400. Il fait peindre les démons avec son portrait ; persécution exercée par cet empereur, 401. Sa mort, 412. Il avait fait souiller les fontaines pour obliger les Chrétiens à prendre part au culte des faux dieux, 414. — Comment saint Athanase apprend de deux saints sa mort, IV, 140. Julien fit revenir ceux qui avaient été bannis pour cause de religion, 243. Il fit revenir d'exil saint Eusèbe, évêque de Verceil, 275. Il rappelle les catholiques exilés, 587. Il défend aux Chrétiens d'enseigner la rhétorique, 325. Il vient à Athènes et y étudie avec saint Basile, 350. Lettres que l'on suppose de Julien à saint Basile le Grand, 434, 435. Lettre supposée de saint Basile à Julien, 435. Autre lettre supposée de saint Basile à cet empereur, 435, 436. — Julien rappelle tous les évêques bannis sous Cons-

259.

304.

309.

IV siècle.

362.

363.

331.

351.

355.

361.

362.

363.

347.

349 ou mieux 343.

352.

449.

304.

tance, V, 8. Il rappelle saint Cyrille de Jérusalem ; il veut rétablir le temple de Jérusalem, 28. Il était venu à Athènes lorsque saint Grégoire de Nazianze y était, 180. Deux discours de saint Grégoire de Nazianze contre cet empereur, 196 et suiv. Premier discours, 196. Second discours, 200 et suiv. Julien excepte Proérèse de la défense qu'il fit aux Chrétiens d'enseigner les belles lettres, 298. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur la persécution de Julien et sur sa mort, 357. Julien charge d'injures Diodore de Tarse qui prenait avec zèle la défense des Chrétiens, 587 et 591. Sa mort est révélée à Didyme l'Aveugle, 606. — Édits de ce prince pour le rétablissement du paganisme, VI, 346 et suiv. Rescrit de Julien en faveur des Donatistes, 348. Julien permet aux Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, 348 et suiv. Lettres de Julien contre saint Athanase, 350 et suiv. [Traité contre l'empereur Julien par saint Éphrem, 521.] — Témoignages de saint Jean Chrysostôme sur Julien l'Apostat, VII, 88, 90. Livre de saint Jean Chrysostôme sur saint Babilas intitulé : Contre Julien et contre les Gentils, 90, 91. — Écrits de Julien contre la religion chrétienne ; il n'en reste que des fragments, VIII, 341. Analyse des dix livres où saint Cyrille d'Alexandrie réfute ces écrits, 341 et suiv. Julien se révolte contre Constantius et lui succède ; il donne l'ordre pour le rétablissement du temple de Jérusalem, 512. Différents usages conformes à ceux du christianisme qu'il voulait introduire dans le paganisme, 517. Ses écrits réfutés par Philippe de Side, 535. — Témoignage de saint Augustin sur Julien, IX, 297. — Sa persécution contre l'Église décrite par Théodoret ; sa mort funeste, X, 46.

JULIEN, intendant des vivres à Rome, envoi en exil l'antipape Ursin, V, 13 et 151.

IV siècle. JULIEN, officier des tailles. Saint Grégoire de Nazianze lui adresse un discours, V, 204, 205. Lettres que ce saint évêque lui écrit, 265. Poème que ce saint docteur lui adresse, 276.

IV siècle. JULIEN (Saint), anachorète. Sa vie écrite par saint Éphrem, VI, 45.

375. JULIEN, diacre. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 582.

409. JULIEN, homme de qualité. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 639.

408. JULIEN. Poème de saint Paulin, évêque

de Nole, sur le mariage de Julien et d'Ye, VIII, 86.

JULIEN, évêque d'Afrique, contre qui il y eut plainte dans un concile de Carthage, VII, 724, 725.

JULIEN, évêque d'Éclane, pélagien, IX, 483, 484. Quel il était ; ses écrits, 484. Six livres de saint Augustin contre Julien, 484 et suiv. Accusations que Julien forme contre saint Augustin, 508. Huit livres de Julien réfutés par saint Augustin ; six livres contre Julien : ouvrage imparfait de ce père, 538. — L'abus que Julien fait de quelques passages de saint Basile est réfuté par saint Augustin, IV, 509. — Julien s'autorise de saint Jean Chrysostôme, VII, 380. Il refuse de se soumettre au jugement du pape saint Zozime ; lettre qu'il lui écrit, 540. — Il fait des tentatives inutiles pour rentrer dans la communion de l'Église et dans le siège d'Éclane, VIII, 250. Chassé d'Occident il va à Constantinople où il trouve de la protection dans Nestorius ; il en est chassé par un édit de l'empereur, 368. Réponse de Marius Mercator à ses ouvrages, 502 et suiv. — Témoignage de saint Prosper sur Julien le Pélagien, X, 169 et 292.

JULIEN, diacre de Carthage, presse Orose d'entreprendre l'histoire du monde, X, 3.

JULIEN SABAS (Saint), c'est-à-dire l'Ancien. Acace, évêque de Bérée, va le prier de secourir la ville d'Antioche persécutée par Valens, VIII, 238. — Son zèle pour le soutien de la foi catholique, X, 47. Sa Vie écrite par Théodoret, 51, 52.

JULIEN, évêque de l'île de Cos, chargé par le pape saint Léon de rassembler en corps les actes du concile de Chalcedoine et de les traduire en latin, X, 174 et 703. Il est établi par ce pape son nonce à Constantinople, 175. Il écrit à ce pape touchant l'erreur d'Eutychès, 213. Réponse qu'il en reçoit. Saint Léon lui témoigne sa douleur sur ce qui était arrivé au brigandage d'Éphèse, 216. Ce pape lui ordonne de recevoir dans la communion de l'Église ceux qui se repentaient de leurs fautes et de punir sévèrement les autres, 220. Saint Léon l'engage à travailler avec ses légats à l'extirpation des restes de l'hérésie d'Eutychès, 221. Il le commet pour présider en son nom au concile de Chalcedoine, 222. Julien est le premier qui ait eu la commission d'apocriphaire à Constantinople de la part du pape. Avertissement que lui donne saint Léon.

Julien prie saint Léon d'écrire à Anatolius ; réponse qu'il en reçoit, 226. Saint Léon ordonne à Julien de porter l'empereur Marcien à réprimer les troubles de la Palestine et de l'Égypte, 227. Il lui ordonne de solliciter auprès de l'empereur la solution d'une question qui s'était élevée sur la Pâque de l'an 455, 228. Autre lettre de saint Léon à Julien ; celle-ci n'a rien de remarquable, 229. Saint Léon le charge de s'informer exactement du jour où on devait célébrer la Pâque en 455, 229. Il le charge de faire une nouvelle traduction grecque de sa lettre à Flavien et de la remettre à l'empereur, afin qu'il l'envoyât à Alexandrie, 229 et 230. Julien écrit à saint Léon pour lui donner avis de la mort de Dioscore ; réponse qu'il en reçoit, 232. Julien informe saint Léon des poursuites commencées contre Maxime, évêque d'Antioche ; réponse qu'il en reçoit. Saint Léon lui ordonne de soutenir l'autorité du concile de Chalcedoine et de solliciter l'élection d'un nouvel évêque d'Alexandrie, 233. L'empereur Léon demande à Julien son avis sur le concile de Chalcedoine et sur Timothée Élure, usurpateur du siège d'Alexandrie ; sa réponse, 338. Saint Léon avait associé Julien à ses légats pour le concile de Chalcedoine, 682.

JULIEN, évêque de Sardique, au concile d'Éphèse, X, 103.

JULIEN, évêque d'Antioche. Son élection, X, 345. Sa mort, 717.

JULIEN, diacre, porte une lettre du roi Sigismond au pape Symmaque, X, 560.

JULIEN POMÈRE, prêtre et abbé, né en Mauritanie. Il passe dans les Gaules où il est ordonné prêtre. Il se fait estimer de plusieurs grands hommes et principalement de saint Rurice, évêque de Limoges, X, 588. Ses écrits. Ses trois livres de la Vie contemplative, 588 et suiv. Analyse du premier livre, 589 et suiv. ; du second livre, 593 et suiv. Analyse du troisième livre, 597 et suiv. Autres écrits attribués à Pomère, 599. [Éditions des écrits de Julien Pomère, 599.] Le traité de la Vie contemplative a été attribué à saint Prosper, 314, 315.

JULIEN, prêtre du titre de Sainte-Anastasia, à qui Denis le Petit adresse sa collection des Décrétales, XI, 123.

JULIEN, évêque d'Halicarnasse. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Il est regardé comme le chef de la secte des Incorruptibles. Son commentaire sur Job dont il

ne nous reste que quelques fragments, XI, 344. — [Apologétique contre Julien d'Halicarnasse par Sévère d'Antioche, VIII, 363, 364. Livres de Sévère contre le même, 364. — Il est combattu par Sévère de Zozopole, XI, 109.]

JULIEN, cité dans une chaîne grecque sur le dix-septième chapitre de saint Jean. On ne sait quel il est, XI, 344, 345.

JULIEN, avocat à Alexandrie. Lettre que lui écrit saint Maxime, abbé, XI, 769.

JULIEN (Saint), archevêque de Tolède, élu après la mort de Quiricius. Durée de son épiscopat. Occasion de son livre des Pronostiques, c'est-à-dire de la considération des choses futures, XI, 791. Analyse de cet ouvrage, 792, 793. Traité du Sixième âge du monde, pour prouver contre les Juifs que le Messie est arrivé, 793, 794. Histoire de la guerre de Vamba, 794 et 796. Son livre des Antilogies ou Contrariétés apparentes de l'Écriture n'est pas venu jusqu'à nous, 796. [Il est publié par Lorenzana, 795.] Autres ouvrages attribués à saint Julien et dont nous ne connaissons que les titres. Commentaire sur le prophète Nahum que Canisius lui attribue, 795. [Il est publié par Lorenzana, 795.] Différents conciles auxquels Julien a assisté. Jugement sur sa manière d'écrire, 795. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 795, 796. Ecrits nouveaux. Livre apologétique. Authenticité des Antilogies, 795. Commentaire sur le prophète Nahum, 795, 796. Oraisons composées par saint Julien. Écrit contre la rébellion du duc Paul, 796.] — On le croit auteur d'un livre sur les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui semblent être opposés l'un à l'autre ; ouvrage qu'on attribue à Salvien, X, 378. Il écrit la Vie de saint Ildefonse, l'un de ses prédécesseurs, 773 et 796.

JULIEN, patriarche des Jacobites, assemble un concile, XII, 101.

JULIEN (...), travaille avec Pierre Gousainville à une édition des œuvres du pape saint Grégoire, XI, 585.

[JULIENNE (Sainte), vierge et martyre sous Galère. Prologue de sa passion par Pierre de Naples, XIII, 602.]

JULIENNE, vierge chez laquelle Origène demeure caché pendant la persécution, II, 435.

JULIENNE, pieuse veuve de Florence, qui y fait bâtir une église et dont saint Ambroise fait l'éloge, V, 457.

VI siècle.

680-690.

V siècle.

VI siècle.

JULIENNE, dame romaine, mère de sainte Démétriaque. Lettre que saint Jean Chrysostôme lui écrivit, VII, 134. Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent, 513, 514. Lettre de saint Augustin à cette dame, écrit supposé de saint Jérôme, 646, 647. Démétriaque se retire à Carthage avec Julienne sa mère et Proba son aïeule; saint Augustin les y voit, IX, 18. Lettre de saint Augustin à Proba et à Julienne, 133. Lettre de saint Augustin à Julienne, 159, 160.

JULIENNE, dame de qualité et de vertu, mère de Julien le Pélagien, IX, 483.

JULIENNE, mère de l'empereur Olybrius. Son attachement à la foi catholique. Sa lettre au pape saint Hormisdas, X, 490.

JULIENNE, abbesse du monastère de Saint-Vite, XI, 485.

JULITTE (Sainte), vierge et martyre à Ancyre, III, 15.

JULITTE (Sainte), martyre avec saint Cyr son fils, III, 42 et suiv. — Les Actes de leur martyre écrits par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687. Voyez *saint Cyr*.

JULITTE (Sainte) de Cappadoce. Son martyre, III, 80. — Homélie de saint Basile le Grand sur cette sainte, IV, 379.

JULITTE, veuve. Lettre de saint Basile le Grand à cette veuve. Autres lettres qu'il écrivit pour elle, IV, 450.

JULIUS, qu'on suppose évêque de Milan, est peu connu, IV, 340, 341.

JULIUS HILARION (Quintus). Ses écrits, VI, 288, 289.

JUMEAUX (les trois), martyrs honorés à Langres, XI, 631. [Leurs Actes d'après M. Bougaud, 631.]

JUMIÈGE. Dédicace de la nouvelle église de cette abbaye par Maurille, archevêque de Rouen, XIII, 266. A cette occasion on y tient un concile où l'on fait une profession de foi contre les erreurs de Bérenger, 267.

JUNIEN (Saint) (et non Julien comme on l'a imprimé dans la table du XI^e volume), premier abbé de Maire et patron de Noaille. Temps de sa mort. Sa Vie écrite par Aurémond son disciple, XI, 693. — Revue et augmentée par Wlfin. Histoire des miracles arrivés lors du transport de ses reliques au concile de Charroux, XII, 364.

JUNILTUS, évêque en Afrique, écrivain ecclésiastique qui n'est connu que par un écrit intitulé : des Parties de la loi divine, XI, 281. Ce que c'est que cet écrit; analyse

de ce qu'il contient, 281 et suiv. [Édition de cet écrit, 281, n. 4.]

JUNIUS, évêque de Naples ou plutôt Néapolis en Afrique, II, 551.

JUNIUS. Ses notes sur les œuvres de Tertullien, II, 84. Son édition du traité du Manteau, 86.

JUNQUE, ville d'Afrique dans la Bysacène. Concile tenu en cette ville, XI, 828.

JUPITER, faux dieu encore honoré dans les Gaules au vi^e siècle, XI, 904.

JUREMENT exigé des chrétiens par les persécuteurs, II, 281 et n. 4. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur le jurement, III, 239 et 297. — Témoignage de saint Athanase sur la manière de jurer chez les chrétiens, IV, 239. Doctrine de saint Basile sur les jurements ou serments, 399 et 467. Saint Grégoire Thaumaturge les avait en horreur, 471. — Jurements des Donatistes et des Priscillianistes, V, 140. Sentence de saint Grégoire de Nazianze sur le jurement, 283. Poème du même saint docteur sur le même sujet, 293. Témoignage du même sur le même sujet, 353. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le jurement, VII, 64, 68, 72, 263, 264. Canon soixante-unième du quatrième concile de Carthage contre les jurements, 731. — Loup, abbé de Ferrières, envoie à Charles le Chauve un discours de saint Augustin contre les jurements, XII, 505. — Canon du concile de Tousi contre les jurements, XIII, 693. Concile de Landolf où on voit l'usage de jurer sur l'autel, 730.

JURET (François). Son édition des œuvres de Paulin de Périgueux, X, 443.

JURIEU (Pierre), ministre protestant, accuse les catholiques d'avoir falsifié un passage de saint Augustin, IX, 760.

JURISCONSULTES. Canon du concile Quinisexte qui les concerne, XII, 963.

JURISDICTION DES ÉVÊQUES. Canon dix-septième d'Arles, II, 632. — Canon cinquième du concile de Nicée, III, 432. Canon treizième du concile d'Antioche, 468. Canon vingt-deuxième du même concile, 470. Canons troisième, quinzisième, dix-huitième et dix-neuvième du concile de Sardique, 485, 486, 489. Canons cinquième, septième, dixième et douzième du premier concile de Carthage, 499, 500. — Canon deuxième du premier concile œcuménique de Constantinople, IV, 622, 623. Canons onzième et douzième d'un concile de Car-

406.

303.

304.

IV siècle.

372.

IV siècle.

1067.

v. 587.

VI siècle.

524.

thage, 650. — Loi de l'empereur Constance, VI, 342. Loi de Gratien, 360. Rescrit des empereurs Gratien et Valentinien II, 361. Loi de Théodose à ce sujet, 368. — Canon troisième attribué à Théophile d'Alexandrie, VII, 445, 446. Canons troisième et septième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 507, 508. Canon deuxième dans la lettre du même pape à saint Alexandre d'Antioche, 516. Canons vingtième et vingt-unième du troisième concile de Carthage, 721. Canons quarante-quatrième, quarante-cinquième et quarante-sixième du même concile, 724, 725. Canon vingt-troisième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon treizième du cinquième concile de Carthage, 735. Décret septième du concile de Turin, 739. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 536. Canon cinquième du sixième concile de Carthage, 559.

JURISDICTIONS SÉCULIÈRES. Canon d'un concile d'Avranches qui défend aux clercs de les exercer, XIV, 1135.

JURISPRUDENCE. Traité de jurisprudence composé par Lanfranc, XIII, 457. — [Jurisprudence du XII^e siècle par rapport aux serfs, XIV, 693.]

JUSTA, sœur du jeune Valentinien, en présence de laquelle saint Ambroise prononça l'oraison funèbre de ce prince, V, 391, et VI, 358.

JUSTE DE TIBÉRIADE, juif. Sa Chronique des rois des Juifs, I, 329. Son Histoire de la guerre des Juifs, 329 et 330.

JUSTE (Saint), disciple de saint Hilaire de Poitiers, à qui on attribue une Vie de saint Hilaire. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 219 et suiv.)

JUSTE (Saint), évêque de Lyon. Il assiste au concile d'Aquilée, IV, 629. — Peut-être l'évêque Juste à qui écrivit saint Ambroise, V, 483. Il se retire dans les déserts d'Égypte. Solennité de sa fête à Lyon, X, 379, 389, 390.

JUSTE, évêque de Vienne. Le pape saint Pie ne lui a point écrit, VI, 82.

JUSTE, gouverneur de la Marche d'Ancone, tué sous Constance, VI, 358.

JUSTE (Saint), enfant, martyr à Alcalá, VIII, 51. — [Hymne en son honneur, XIII, 23.]

JUSTE, père du pape saint Hormisdas, X, 612.

JUSTE, évêque d'Urgel, frère de Justilien, évêque de Valence. Son commentaire sur le Cantique des Cantiques, XI, 264, 265; et les deux lettres qu'on lui attribue, 265.

JUSTE, religieux du monastère de Saint-André à Rome. Comment saint Grégoire le punit de son avarice, XI, 432.

JUSTE, moine envoyé en Angleterre par saint Grégoire, XI, 438. Devenu évêque de Rochester il est obligé de se retirer en Gaule, et ensuite rappelé, 914. Il devient archevêque de Cantorbéry; lettre que lui écrit le pape Boniface V en lui envoyant le pallium, 646. — Sa Vie écrite par le moine Goscelin, XIII, 550. [C'est par erreur qu'on a attribué, dans le tome VIII, p. 13, à saint Boniface la lettre de Boniface V à saint Juste. Elle est postérieure de deux siècles.]

JUSTE, disciple d'Helladius, souscrit à un concile de Tolède. Sa lettre à l'abbé Richilan, XIII, 679.

JUSTEL (Christophe), secrétaire du roi. Son édition du Code des canons de Denis le Petit, XI, 122. — Son édition du Nomocanon de Photius, XII, 723.

JUSTES. Ce que c'est que le livre des Justes cité dans celui de Josué, I, 47. — Doctrine de saint Augustin sur les justes, IX, 344 et suiv., 436, 455, 647. — Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur la triple demeure des justes, XIV, 687.

JUSTICE DE DIEU. [Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la justice de Dieu, III, 225, 226. — Sermon de saint Éphrem sur la justice et la miséricorde de Dieu, VI, 497.] — Elle éclate sur les païens sous Julien l'Apostat, X, 46.

JUSTICE DE L'HOMME. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 602; — d'Origène, II, 244. De la justice, cinquième livre des Institutions divines de Lactance, 500, 501. — Morale de saint Ambroise sur la justice considérée comme vertu cardinale, V, 437. — [Traité de saint Zénon, évêque de Verceil, sur la justice, VI, 274.] — Doctrine de saint Augustin sur la justice, IX, 49, 57, 220, 228, 296, 432, 434, 442, 482. Livre de la Perfection de la justice de l'homme, ouvrage de saint Augustin, 410 et suiv. — D'où vient selon saint Prosper d'Aquitaine la justice de l'homme, X, 281. — En quoi consiste la parfaite justice, sermon de saint Césaire d'Arles, XI, 133. — De la double pratique de la justice, homélie attribuée à

VI siècle.

633.

I siècle.

381.

1115.

VI siècle.

saint Boniface de Mayence, XII, 53. [Ce que Charlemagne prescrit pour faire rendre la justice, 242.] Constitution du roi Clotaire pour l'observation de la justice, 226. — Traité d'Alger, scholastique de Liège, sur la miséricorde et la justice, XIV, 384, 385.

JUSTIFICATION. Doctrine de saint Augustin sur l'œuvre de la justification, IX, 163, 164, 549. — [Doctrine de saint Maxime de Turin, X, 328.]

103. JUSTIN (Saint), philosophe, apologiste, martyr et docteur de l'Église. Histoire de sa vie, I, 408 et suiv. Sa naissance et sa patrie. Il était gentil, 408. Il étudie la philosophie païenne et ensuite les écrits des prophètes, 408 et 409. [Époque de sa conversion, 408, n. 10.] Son zèle pour la foi depuis sa conversion, 409. On peut croire qu'il n'avait reçu aucun degré du ministère ecclésiastique, 409 et 410. Son séjour ordinaire était à Rome. Son martyr, 410. Éloges donnés à saint Justin, 410 et 411. Catalogue de ses ouvrages. Exhortation aux Grecs, 411. Elle est constamment attribuée à saint Justin, 411 [et n. 6.] Analyse de cet ouvrage, 411, 412. Discours de saint Justin aux païens; en quel temps et à quelle occasion il le composa, 412. [Identité de ce discours avec un discours sur le même sujet par un Ambroise, 412. Mœhler a tort de le refuser à saint Justin, 412, n. 2.] Analyse de ce discours, 412 et 413. Première apologie de saint Justin adressée à l'empereur Tite Antonin et à ses deux fils adoptifs, 413 et suiv. C'est celle qui est marquée la seconde dans l'impression de ses œuvres. Elle fut écrite à Rome, 413. Analyse de cette apologie, 413 et suiv. Son succès, 417. Seconde apologie, 417 et suiv. Elle doit être distinguée de la première, 417, 418. Elle est adressée à Marc-Aurèle et au sénat, 418, 419. En quel temps et à quelle occasion elle a été écrite, 419, 420. Analyse de cette apologie, 420, 421. Traité de la Monarchie ou de l'Unité de Dieu, 421, 422. Nous n'avons qu'une partie de cet ouvrage, 421. [Elle a toujours été l'unique, 411, n. 1.] Analyse de ce qu'elle contient, 421, 422. Dialogue de saint Justin avec Tripbon, 422 et suiv. Ce Dialogue est certainement de saint Justin. En quel lieu et en quel temps le saint martyr eut cette conférence, 422. Analyse de ce dialogue, 422 et suiv. Épître de saint Justin à Diognète, 428 et suiv. Preuves que cette lettre est de saint Justin,
- 150.
- 167.
- 150.

428, 429. Réponses aux objections. Le silence des anciens n'est pas une preuve de la supposition de cet ouvrage. Pour quelle raison le style de cet ouvrage est plus châtié. En quel sens saint Justin a pu dire que le christianisme était une institution nouvelle, 429. [Raisons qui portent à croire que l'épître à Diognète est plus ancienne que saint Justin, 428, n. 6.] Il n'y a pas de difficulté de donner à saint Justin la qualité de disciple des apôtres. Comment il faut entendre ce qu'il dit des Juifs par rapport à leurs sacrifices, 428. Qui était Diognète, 429. Analyse de cette lettre, 428 et 429. Ouvrages supposés, 429, 430. Écrit contre Aristote. Cet ouvrage est supposé de saint Justin; le style prouve qu'il n'est pas de saint Justin, 430, 431. Ce que dit Photius des discours de saint Justin contre les principes d'Aristote ne convient point à l'écrit dont il s'agit. L'auteur en est inconnu, ainsi que le prêtre Paul auquel il est adressé. Réponses aux orthodoxes; cet ouvrage n'est pas de saint Justin, 431. Le temps et l'auteur de cet ouvrage sont inconnus, 431 et 432. Idée de cet ouvrage, 432. Questions proposées aux païens avec leurs réponses; cet ouvrage est un écrit supposé de saint Justin, 432 et 433. Celui que Photius lui attribue sous le nom de Solutions abrégées n'est pas venu jusqu'à nous. Exposition de la vraie foi; cet écrit n'est point de saint Justin. Il est d'un auteur du v^e ou vi^e siècle, 433. [Il est l'œuvre d'un nestorien, 433, n. 14.] Peut-être de Justin de Sicile, 433. Idée de cet ouvrage, 433 et 434. Lettre à Zène et à Sérène; cette lettre n'est point de saint Justin. Elle peut être d'un Justin, abbé sous l'empire d'Héraclius. Idée de cette lettre, 434. Ouvrages perdus de saint Justin, 434 et suiv. Une partie du traité de la Monarchie. [Voyez 411, n. 1.] Écrit intitulé le Chantre ou le Psalmiste; une partie de celui qui est intitulé: Discours aux païens, extrait ou recueil sur la nature de l'âme, 434. Un traité contre toutes les hérésies et un autre contre Marcion en particulier, 434 et 435. Autres ouvrages attribués à saint Justin qui sont perdus, 435, 436. Doctrine de saint Justin, 436 et suiv. Sur l'Écriture sainte, 436, 437; sur la divinité et l'Incarnation du Verbe, 437, 438; sur la Trinité des personnes en Dieu, le jugement dernier et les dons surnaturels, 438 et 439; sur la sainte Vierge et saint Joseph, 439; sur les anges, l'origine

de l'idolâtrie et l'Antechrist, 439 et 440; sur la nature de l'âme et ce qu'elle devient après sa séparation d'avec le corps; sur le règne de mille ans, 440, 441; sur l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, le livre arbitre, la nécessité de la grâce et la pénitence; sur la circoncision et les observances légales, 441; sur le Baptême et l'Eucharistie, 441 et 442; sur les assemblées des fidèles et leur charité, 442, 443; sur la pureté de vie des chrétiens, leur amour pour la continence, leur haine pour le mensonge; sur les sibylles et la figure de la croix, 443; [sur le platonisme reproché à saint Justin, 443, n. 10.] Jugement des écrits de saint Justin, 444, 445. [Éditions grecques et latines des œuvres de saint Justin, 445. Éditions toutes latines des mêmes œuvres, 445 et 446. Éditions françaises, anglaises, allemandes, 446. Éditions et traductions récentes, 445, 446.] Actes du martyr de saint Justin, 447, 448. Preuves de la vérité de ces Actes, 447. Réponses aux objections: quoique Marc-Aurèle n'eût point donné d'édit contre les chrétiens, il avait donné des ordres aux gouverneurs des provinces de faire mourir ceux qui demeureraient dans la confession de la foi. S'il n'est fait mention dans ces Actes que d'un seul empereur, cela est ordinaire dans les Actes publics. La patrie d'Hierax, compagnon du martyr de saint Justin, inconnue à l'antiquité; cela peut venir de quelque différence dans la manière de lire ou des changements arrivés dans les limites des provinces, 447. Le martyr qui est l'objet de ces Actes n'est point autre que saint Justin le Philosophe, 447 et 448. Analyse de ces Actes, 448. [Éditions et traductions récentes des Actes du martyr de saint Justin, 448.] — Actes du martyr de saint Justin attribués au Vénéralable Bède, XII, 7.

V siècle. JUSTIN, évêque de Sicile, pourrait être l'auteur de l'ouvrage supposé de saint Justin, martyr, sous le titre d'Exposition de la vraie foi, I, 433.

VII siècle. JUSTIN, abbé d'un monastère près de Jérusalem, pourrait être l'auteur d'une lettre attribuée à saint Justin le martyr, I, 434.

JUSTIN, hérétique manichéen, IV, 327.

518. JUSTIN, empereur d'Orient, succède à Anastase, X, 621. Lettre qu'il écrit au pape saint Hormisdas où il lui témoigne son désir de finir le schisme, 621. Réponse du pape, 621 et suiv. Il reçoit les légats du pape et

termine le schisme qui durait depuis trente-cinq ans, 623, 624. Sa lettre au pape et réponse, 621, 625. Autre lettre qu'il écrit au pape, 628. Il l'exhorte à ménager les Orientaux attachés à leurs évêques, 630. Lettre que lui écrit le pape à ce sujet, 630. 521. Autre lettre du pape à ce prince, 630 et 631. — Ordres qu'il donne contre Sévère de Sozople, faux patriarche d'Antioche, XI, 670. Ses lois contre les Ariens, 112. Il les révoque sur les représentations du pape saint Jean 1^{er} envoyé par le roi Théodoric, 113. Il adopte Justinien, le fait passer par les grandes charges et le déclare son successeur. Sa mort, 254. 525. 527.

JUSTIN LE JEUNE, empereur, accorde à la demande de sainte Radegonde une relique de la vraie croix. Poème à sa louange que lui adresse Fortunat, XI, 411. Ce qu'il dit à Tibère en lui cédant l'empire, 419, 420.

JUSTIN, beau-frère de saint Grégoire de Tours, XI, 378.

JUSTIN, préteur en Sicile. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 480. 590.

JUSTINE (Sainte), vierge. Sa chasteté, III, 97, 98. Son martyre, 98, 99. — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur cette sainte, V, 212.

JUSTINE, impératrice. Saint Ambroise s'oppose à ses desseins pour l'élection d'un évêque de Sirmium, V, 382. Elle persécute saint Ambroise au sujet des Ariens, 384 et suiv. Elle attend à la vie du saint archevêque, 386. Elle arrête en apparence la persécution après la découverte des corps des saints Gervais et Protas, mais elle se moque de leurs miracles, 386, 387 et 491. Elle députe saint Ambroise vers Maxime, 387. Sa mort, 423. — Ce qu'on raconte au sujet de sa beauté, VI, 358, 359. Elle donne une loi en faveur des Ariens sous le nom de Valentinien II, 363. — Elle communique au jeune Valentinien ses dispositions en faveur des Ariens, X, 49. 380. 385 et 386.

JUSTINIANÉE ou JUSTINIENNE (première), grande ville de Dardanie bâtie par l'empereur Justinien, et à laquelle il donne la qualité de métropole en lui soumettant les deux Dacies et plusieurs autres provinces, XI, 257.

JUSTINIEN, comte, depuis empereur d'Orient. Lettre du comte Justinien au pape saint Hormisdas au sujet de la réunion, X, 621. Réponse que lui fait le pape, 622. Let-

518.

tre de Justinien au même pape, 624. Réponse du pape. Autre lettre du pape, 625. Justinien lui apprend les disputes élevées à Constantinople au sujet de la Trinité, 626. Il demande des reliques. Le pape lui envoie des sanctuaires de saint Pierre et de saint Paul. Ce que le pape lui écrit au sujet des moines de Scythie, 627. Justinien conseille au pape de ménager les Orientaux attachés à leurs anciens évêques, 629. Il adopte cette proposition : Un de la Trinité a été crucifié, 629 et 630. Il le prie de ne pas presser le rétablissement des évêques Élie, Thomas et Nicistrate, 631. Voyez l'article suivant.

520.

483.

JUSTINIEN, empereur. Sa naissance. Après avoir passé par les dignités de maître de la milice, de consul et de patrice, l'empereur Justin son oncle le déclare Auguste et le fait couronner. Il succède à l'empire; idée de son gouvernement, XI, 254. Pourquoi on le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, 254 et 255. Son Corps du droit, 255. Ses Nouvelles; ce qu'elles contiennent de remarquable, 255 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans le Code sur les matières ecclésiastiques, 261, 262. Édit de Justinien contre Origène. Autre pour la condamnation des Trois-Chapitres. Reproches que lui ont fait les historiens du temps, 263. Il tombe dans l'erreur des Incorruptibles, 204, 263, 353. Sa mort, 263. [Édition des écrits de Justinien dans la *Patrologie*: œuvres nouvelles, 263. Traité contre les Monophysites; témoignage sur l'orthodoxie des Pontifes romains, 263, n. 1.] — Justinien prend à contre-sens un passage de saint Basile, IV, 368. — Il était ennemi déclaré des Origénistes, VI, 249. — Il fait brûler les écrits de Sévère de Sozople, faux patriarche d'Antioche, XI, 108. Sa lettre au pape Jean II; il lui fait sa profession de foi en l'informant des hérésies qui continuaient en Orient, 116. Réponse du pape, 117. Lettre de l'empereur au pape saint Agapet et la réponse, 118, 119. Réception qu'il fait au pape venu à Constantinople de la part de Théodat pour le détourner de porter la guerre en Italie, 120, 121. Quelques-uns le prétendent aïeul de saint Benoît, mais cette opinion est insoutenable, 156. Il donne des ordres pour le rétablissement de Silvérius, 193. Lettre qu'il écrit à Vigile, réponse qu'il en reçoit, 194. Il tombe dans l'erreur des Incorruptibles; lettre que lui écrit à ce sujet saint Nicétius, évêque de Trèves, 204. Let-

566.

tre que lui écrit Cassiodore au nom du sénat romain, 218. Lettre que lui écrit Pontien, évêque d'Afrique, sur l'affaire des Trois-Chapitres, 198. Avis qui lui sont donnés par Agapet, diacre de Constantinople, 266. Son écrit contre les Trois-Chapitres réfuté par Faecundus, évêque d'Hermione, 285. Il met Eutychius sur le siège de Constantinople et le fait ensuite déposer, 353. Il fait bâtir une église sur le mont Sina en l'honneur de la sainte Vierge, 487. Il est réfuté par Léonce de Byzance touchant l'erreur des Incorruptibles qu'il avait embrassée, 669. Il procure une conférence entre les Catholiques et les Sévériens, 843 et suiv. Loi par laquelle il confirme le jugement porté contre les Sévériens par le concile de Constantinople, 855. Il assemble le second concile général à Constantinople pour condamner les Trois-Chapitres, 868. Sa lettre au concile lue dans la première conférence, 868 et 869. Sa lettre portant ordre que le nom du pape Vigile soit ôté des dyptiques, 876. [Note sur cette lettre, 876, n. 1.] Loi qu'il accorde à ce pape en faveur de l'Italie, 880, 881. Son édit contre Origène, 881.

JUSTINIEN LE JEUNE, empereur d'Orient. Tentatives inutiles qu'il fait auprès des papes Jean VI et Jean VII pour leur faire souscrire le concile *in Trullo*, XII, 22. Il fait venir à Constantinople le pape Constantin. Sa mort, 23. — Lettre que lui écrit saint Siméon Stylite le Jeune, XI, 674, 675. Il voulut faire enlever le pape Sergius; il fut lui-même chassé de Constantinople et ensuite rétabli, XII, 964, 965.

705.

710.

711.

JUSTINIEN, évêque de Valence en Espagne. Son ouvrage contenant des réponses aux questions d'un nommé Rustique, XI, 265.

VI siècle.

JUSTINIENNE. Voyez *Justinianée*.

JUVÉNAL, évêque et premier patriarche de Jérusalem. Temps où il fut fait évêque. Il assiste au concile d'Éphèse, où il tient le second rang et quelquefois le premier. Il assiste au faux concile d'Éphèse, où il paraît comme défenseur de Dioscore, et est séparé de la communion de l'Église, X, 17. Depuis, il souscrit la lettre de saint Léon à Flavien, et est rétabli par le concile de Chalcédoine. Accord qu'il fait avec le patriarche d'Antioche, qui lui cède les droits de métropolitain sur les trois Palestines, 17, 18. Cet accord est confirmé par le concile de Chalcedoine. Chassé de son siège par les Euty-

420 ou 424.

431.

449.

451.

452.

chiens, il se retire à Constantinople; l'empereur Marcien l'y rétablit. Il tient à Jérusalem un concile, où il dépose ceux que l'usurpateur Théodosie avait fait évêques. Sa mort. Il établit au 25 décembre la fête particulière de la naissance de Notre-Seigneur, 18. — Lettre que lui écrit saint Cyrille pour l'engager à se joindre à lui contre Nestorius, VIII, 259. Il prétend s'attribuer la primatie de la Palestine, 260. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie au sujet de Nestorius, 287. Juvénal érige son Église en patriarcat, 343. Requête que présentent contre lui les moines de Palestine. Réponse qu'y fait l'impératrice Pulchérie, 474. Tentative qu'il fait au concile d'Éphèse pour faire donner à son siège la primauté dans la Palestine, 591, 592. Saint Cyrille s'y oppose, 592. — Lettre que lui écrit le pape saint Léon à l'occasion de son rétablissement, X, 232. Autre lettre de saint Léon à Juvénal,

176, 333. Accord entre Juvénal et Maxime d'Antioche confirmé au concile de Chalcedoine, 693.

JUVÉNAL (Saint), évêque de Narni, apparaît à Probus, évêque de Rieti, XI, 478. — [Hymne en son honneur, XIII, 23.]

JUVENCUS, poète chrétien, prêtre espagnol; quel il était, en quel temps il fleurit, III, 116. Son poème de la Vie de Jésus-Christ; éloge de cet ouvrage; jugement de ce poème, 117. Autres écrits de Juvencus qui sont perdus. Édition de son poème de la Vie de Jésus-Christ, 117 et 118. [Éditions récentes, 118.] [Vers sur les quatre derniers livres de Moïse publiés par D. Pitra, 117.]

JUVENTIN et MAXIMIN (Saints), martyrs à Antioche, III, 411. — Leur panégyrique, par saint Jean Chrysostôme, VII, 92.

JUVENTIUS, préfet de Rome, banni l'antipape Ursin, IV, 608; et V, 13 et 151.

K

KALAI (Saint). Voyez *Saint Karilef*.

KAMINAT, monastère de filles réuni à l'abbaye de Corbie, XIV, 529, 531, 532. Accident qui arrive dans l'église de ce monastère, 531.

KARILEF ou KALAI (Saint), monastère sous son nom. Lettre du pape saint Nicolas I, pour maintenir Robert, évêque du Mans, dans ses droits sur ce monastère, XII, 585. — [Vie de saint Kalais, par saint Siviard, XI, 786, 787. Voyez *Saint Calais*.]

KARROFF ou CHARROUX. Voyez *Charroux*.

KECELLA (Guillaume), chanoine de l'église de Beverlai, écrit l'Histoire des miracles de saint Jean de Beverlai, XIII, 463.

KENETH, roi d'Écosse. Ses lois rapportées dans la collection des conciles, XIII, 669, 670.

KENT, royaume de la Grande-Bretagne, où fut tenu un concile ou une assemblée, XI, 913, 914. — Autre concile, XIII, 759.

KERKOTIUS (Antoine). Nom sous lequel Denis Peteau s'est caché pour attaquer les notes de Saumaise sur le livre de Tertullien, du Manteau, II, 86.

KÉROU, moine de Saint-Gal. Ses Gloses sur l'Oraison dominicale, sur le Symbole des

apôtres et la Règle de saint Benoît, XII, 110. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 134, et dans l'Avertissement du tome V, p. ix et x.)

KETLING. Concile tenu en ce lieu, XIII, 759.

KIEL (Corneille). Sa traduction flamande des homélies de saint Macaire d'Égypte, V, 604.

KIEROU (Saint), abbé en Irlande. Hymne à sa louange composée par saint Colomban l'Ancien, XI, 350.

KILIAINE (Saint), et ses compagnons, martyrs. Leurs Actes écrits par Egilward, moine de Wirtzburg, XIII, 180, 181. [Édition de ces Actes, 181.]

KINGESBURI, ville d'Angleterre. Concile tenu en cette ville, XIII, 682.

KINGSTON, ville d'Angleterre. Concile tenu en cette ville, XIII, 669.

[KLOTS. Son édition des Stromates de Clément d'Alexandrie, I, 606.]

[KOEPEKE (Rodolphe). Son édition de l'Histoire ou des Gestes des abbés de Liège pâr Hériger, XIII, 36; de la Vie de sainte Mathilde, reine, 334. Sa Dissertation sur la vie et les écrits d'Hériger et d'Anselme, 232. — Son

453.

458.

XII siècle.

IX siècle.

XI siècle.

840, 855.

VIII siècle.

édition de la Chronique de Cosme de Prague, XIV, 174. Son édition de la Chronique de Saint-Trond, par Rodulphe, abbé de Saint-Trond, 239, n. 6.]

KOËNIG (Matthias). Ses Notes sur le poème de Juvencus, de la Vie de Jésus-Christ, III, 118.

KORHOLTUS. Ses Notes sur saint Justin, et ses Commentaires sur Athénagore, Théophile et Tatien, I, 445.

[KRABINGER, éditeur de quelques écrits de saint Cyprien, II, 384. — Sa traduction allemande de plusieurs écrits de saint Ba-

sile, IV, 547. — Son édition des écrits de Synésius, VIII, 34.]

[KRIËS. Son ouvrage sur saint Grégoire de Tours, XI, 399.]

[KUHNOL (Charles-Théophile). Son édition de la Monodie de Démétrius Cydonius, XII, 798.]

KYRIE ELEISON, petite litanie. Saint Grégoire fait chanter cette prière à la messe, XI, 514. Le concile de Vaison ordonne qu'on dira cette prière à matines, à la messe et à vêpres, 838, 839.

L

V siècle.

LAASUS, à qui Pallade, évêque d'Hélénople, adresse son Histoire des solitaires d'Égypte, VII, 486. Vertus de Laasus, 487.

LABARUM, principal étendard des armées romaines : Constantin y fait mettre la croix, III, 121. Julien l'Apostat la fait ôter, 410. — Du temps de saint Ambroise, le Labarum était marqué du nom de Jésus-Christ, V, 90.

LABBE (Philippe), jésuite. Son édition de quelques lettres du pape saint Léon, X, 275. — Son projet d'une nouvelle édition des œuvres de saint Jean Damascène, XII, 98. Il avait promis de remplir, à l'aide des manuscrits qu'il possédait, les lacunes de la Chronique de Georges Syncelle, 156.

[LABORANT, cardinal. Circonstances de sa vie. Ses écrits : ils sont tous manuscrits, XIV, 805. Collection de Droit Canon, 805 et suiv.]

[LABORDERIE, vicaire général d'Avignon. Son édition de la Discipline du clergé, de Pierre Alphonse, XIV, 112.]

LABYRINTHE, ouvrage attribué à Caïus, évêque des nations, I, 558 et 562.

LABYRINTHES DES GAULES. Pierre de Poitiers est un des théologiens que Gauthier de Saint-Victor qualifie ainsi, XIV, 568. [Traité de Gauthier de Saint-Victor contre les Labyrinthes des Gaules, 741.]

LACÉDÉMONIENS, peuples du Péloponnèse. Lettre que leur écrit saint Denis de Corinthe, I, 461.

LACTANCE, orateur et défenseur de l'Église. Histoire de sa vie, II, 494 et 495. Ses études. Il enseigne la rhétorique, 494. Cons-

tantin le choisit pour être le précepteur de Crispe, son fils. Jugement que l'on a fait du mérite de Lactance, 495. Écrits de Lactance, 495 et suiv. Livre de l'Ouvrage de Dieu, 495. Analyse de ce livre, 496. Livre des Institutions divines, 496 et suiv. Ce qu'est cet ouvrage, 496. En quel temps Lactance le composa, 496 et 497. Analyse du premier livre des Institutions, intitulé : De la fausse religion, 497, 498. Analyse du second livre des Institutions, intitulé : De l'origine de l'erreur, 498, 499. Analyse du troisième livre, intitulé : De la fausse sagesse, 499. Analyse du quatrième livre, intitulé : De la vraie sagesse et religion, 499 et 500. Analyse du cinquième livre, intitulé : De la justice, 500. Analyse du sixième livre, intitulé : Du vrai culte, 501, 502. Analyse du septième livre, intitulé : De la vie heureuse, 502, 503. Abrégé des Institutions divines, 503. Livre de la Colère de Dieu; analyse de ce livre, 503 et 504. Livre de la mort des persécuteurs, attribué à Lactance. En est-il l'auteur? En quel temps cet écrit fut composé, 504, 505. Analyse de ce livre, 505 et suiv. Écrits de Lactance que nous n'avons plus, 507, 508. Écrits qu'il avait projetés, 508. Écrits qui lui sont attribués. Doctrine de Lactance, 508 et suiv. Sur le culte que l'homme doit à Dieu, et qui fait son bonheur, 508, 509. Sur la vérité de la religion chrétienne et l'autorité des Écritures, 509, 510. Sur la nature de Dieu, ses attributs, et les deux natures en Jésus-Christ, 510 et suiv. Sur la nature des anges et de l'âme; sur la nécessité de la grâce et des bonnes œuvres, et

320.

314.

III
et IV siècles.

sur les sacrements, 512, 513. Sur le mensonge, l'usure, la profession des armes, et divers autres points de morale, 513, 514. Son témoignage sur les mœurs des chrétiens et sur la source des hérésies, 514, 515. Sur les exorcismes de l'Église, les vers des sibylles et diverses autres matières. Erreurs qu'on a imputées à Lactance, 515 et suiv. Jugement des écrits de Lactance, 517 et suiv. Édition de ses ouvrages, 519 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles des écrits de Lactance, 520, 521.] — Le pape saint Damase ne lisait ses lettres qu'avec quelque dégoût; pourquoi, V, 49. — Passages de Lactance objectés par Pélage, IX, 439. (Voy. l'article de Lactance dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome I, p. 2; p. 65 et suiv.; et tome XI, avertissement, p. *ii*.)

LACTANCE, prêtre, porteur d'une lettre de saint Nicétiens de Trèves, à l'empereur Justinien, XI, 204.

LAET (De) (Jean). Sa traduction latine du poème de Théodore Prodrôme, intitulé : L'Amitié bannie du monde, XIV, 149.

LÆTA, dame romaine. Lettre de saint Jérôme à cette dame sur l'éducation de Paule, sa fille, VII, 624.

LÆTUS, frère de l'évêque Marcel, à qui saint Ambroise écrit, V, 503 [et non 105, comme on l'a imprimé dans la table du V^e volume.]

LÆTUS, jeune homme, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 187.

[LA GARDE (Le docteur). Son édition des *Resolutiones juris antiqui*, XII, 102.]

LAGNI, ville de France. Concile tenu en cette ville, XIV, 1117.

LAGO-PÉSOLE, près de Melfe en Italie. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1114.

[LAINE. Réponse de Ponce, abbé de Saint-Ruf, sur les vêtements de laine dont se couvraient des chanoines, XIV, 247.]

LAIQUES. Saint Célestin défend de les élever à l'épiscopat avant de les avoir fait passer par les degrés inférieurs, VIII, 129, 130. — Saint Léon défend d'admettre les laïques à l'épiscopat, et à la prêtrise, X, 205, 261. Il leur défend même de prêcher, 262. Temps prescrit par le pape saint Gélase pour l'examen des laïques qu'on élevait au sacerdoce, 502. — Le pape saint Nicolas I s'élève avec force contre les promotions des laïques à l'épiscopat, XII, 574. Il permet aux laïques de bénir la table en l'absence des clercs. Il ne permet pas aux laïques de

juger des prêtres et des clercs, 583. — Cinthius ou Cencius, préfet de Rome, prononce un discours dans l'Église, XIII, 307. Traité de Jean Damascène le Jeune, patriarche d'Antioche, sur ce qu'on ne doit point donner des monastères aux laïques, 570, 571. Concile de Constantinople, où les légats du pape demandent qu'on n'élève plus des laïques sur le siège de Constantinople; les évêques orientaux s'y opposent, 724. — Concile de Reims, qui défend aux laïques de juger des affaires ecclésiastiques, XIV, 1122. Concile de Tours, qui défend aux évêques et autres prélats de donner à aucun laïque ni église, ni dime, ni oblation, 1130. Concile de Dalmatie, qui défend aux laïques de juger les clercs, 1145.

LAIS (Frères) ou convers, espèce de religieux. Leur origine, XIII, 484, 485. — Frères lais chez les Chartreux, XIV, 307.

LAIT, aliment. Décret du concile de Bragues, qui défend d'offrir au sacrifice du lait au lieu de vin, XII, 942.

LAMBERT (Saint), évêque de Maëstricht, ou de Tongres. Analyse de sa Vie, écrite par Godescalc, diacre de l'Église de Liège, XII, 130. Sa Vie, retouchée par Étienne, évêque de Liège, 786. — Vers de Fulbert de Chartres, écrits en son honneur, XIII, 88. Sa Vie retouchée par Sigebert, moine de Gembloux, XIV, 64. [Église de Liège sous son vocable. Opuscule du moine Regnier sur l'incendie de cette église, 796.]

LAMBERT ou LANDABERT ou LANDEBERT (Saint), archevêque de Lyon, auparavant abbé de Fontenelle. Sa Vie écrite par Aigrade; elle ne se trouve plus, XII, 21.

LAMBERT, premier duc de Spolète, ravage les environs de Rome, et se rend maître de la ville, XII, 587, 642. Il est excommunié par Jean VIII, 587, 642, 643.

LAMBERT II, duc de Spolète, et ensuite empereur, couronné par le pape Formose, XII, 708, 738, et XIII, 738. Lettre que lui écrit Foulques de Reims, 709. Sa mort, 779, XIII, 740.

LAMBERT, moine, et ensuite abbé de Poutières, au diocèse de Langres. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 38; tome VI, p. 222 et suiv.; tome X, 251 et suiv. Il paraît que la notice donnée dans ce dernier tome est la plus exacte.)

LAMBERT, abbé de Saint-Laurent de Liège, succède à Étienne. Combien de temps

668.

678

867.

893.

1061.

IV siècle.

IV
ou V siècle.

1069. il gouverna cette abbaye. Sa mort, XIII, 270. Il écrit la Vie de saint Héribert, archevêque de Cologne, 270, 271. Hymnes et réponses qu'il composa pour son office, 271. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 6 et suiv.)

LAMBERT DE SCHAFNABOURG, historien du onzième siècle, XIII, 399, 400. Il est fait prêtre. Son voyage à Jérusalem. A son retour, il prend l'habit monastique dans l'abbaye d'Hirsfeld. Sa mort. Sa Chronique universelle. Différentes éditions qu'on en a faites, 400. [Édition dans la *Patrologie*, 400. Notice sur cette Chronique, 400, note 5.] Chronique du monastère d'Hirsfeld qui est restée manuscrite, 400, 401.

1101. LAMBERT, abbé de Saint-Bertin; il soumet son abbaye à celle de Cluny, XIV, 54.

1093. LAMBERT DE GUINES, évêque d'Arras, auparavant chanoine et chantre de Lille, est élu dans un concile. Il va à Rome se faire sacrer par le pape Urbain II. Différents conciles auxquels il assiste. Le pape Pascal II le charge d'absoudre Philippe I. Sa mort. Ses Gestes de l'Église d'Arras. Ce qu'ils contiennent, XIV, 83. [Édition de ses Gestes et autres écrits dans la *Patrologie*, 83.]—Différentes lettres qui lui sont adressées par Papon, évêque de Metz, XIII, 583; par Manassé II, archevêque de Reims, 587 et suiv.; par Hugues, archevêque de Lyon, 590 et suiv.; — par Guillaume, archevêque de Rouen, XIV, 57; par Baudry, évêque de Noyon, 70. — Comment il fut élu évêque d'Arras, dont le diocèse venait d'être séparé de celui de Cambrai. Après bien des difficultés, il est sacré par le pape Urbain II, XIII, 427. Lettre que lui écrit Rathbod, évêque de Noyon et de Tournai, au sujet des moines de Saint-Amand, vexés par un seigneur nommé Anselme, 490. (Voyez l'article de Lambert de Guines dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 38 et suiv.)

1124. LAMBERT, évêque d'Ostie, est élu pape et prend le nom d'Honorius II, XIV, 251. Voyez *Honorius II*.

LAMBERT, neveu de Guibert, abbé de Gemblours. Lettres de son oncle qui lui sont adressées, XIV, 863.

1080. LAMBERT, évêque de Térouane, déposé au concile de Meaux, XIV, 1071.

LAMBERT, moine de Saint-Laurent de Liège. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 529.)

LAMBERT, moine de Saint-Matthias de Trèves. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 533 et suiv.)

LAMBERT, moine de Clairvaux. Édition qu'il donne avec Laurent des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

LAMBÈSE, ville de Numidie. Concile qui y fut tenu, II, 553.

LAMBYT, château près de Cantorbéry, en Angleterre. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1148.

LAMECH, descendant de Caïn, a-t-il tué Caïn? Sentiment de saint Basile, IV, 483 et 498.

[LAMI (Jean). Son édition de l'Histoire Lausique, VII, 487; — de dix lettres et d'un opuscule de Michel Glycas, XIV, 642.]

[LA MENNAIS (F. de). Sa traduction d'un discours de saint Bernard, XIV, 500.]

LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE. [La préface de la Vulgate, à la tête des Lamentations de Jérémie, ne peut être rejetée sans témérité; mais elle ne dit pas que le prophète ait composé les Lamentations, après la ruine de Jérusalem, I, 163, n. 3. — Fragments des Commentaires d'Origène sur les Lamentations de Jérémie, II, 161, n. 10.] — Commentaire de Théodoret sur ce livre, X, 39. — Commentaire de saint Paschase Radbert, XII, 552. Éditions qu'on en a faites, 548, 549. Commentaire attribué à Wérembert, moine de Saint-Gal, 694. Commentaire attribué à Ratpert, moine de Saint-Gal. Raisons de douter qu'il soit de lui, 700. Commentaire d'Olympiodore, 913. — Gloses de Pierre de Chartres, XIII, 111. Explication par saint Anselme, évêque de Lucques, 394. — Commentaire de Guibert, abbé de Nogent, XIV, 195, 196. Notes de Hugues de Saint-Victor, 349. Voy. *Jérémie*.

LAMENTATIONS D'ORIGÈNE, livre apocryphe, II, 174, et 199.

LAMENTATIONS DE SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, épigrammes de ce saint docteur sous ce titre, V, 305.

LAMENTATIONS, prière attribuée à saint Éphrem, VI, 41.

LAMENTATIONS D'ALMANNE, moine de Haut-Villiers, sur les ravages que les Normands firent en France, XII, 697.

[LAMENTATIONS DE L'ÂME PÊCHERESSE, ouvrage d'Hildebert, publié par l'abbé Bourassé, XIV, 223.]

LAMENTATIONS D'ODORANNE, moine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, XIII, 114.

LAMPADIUS, à qui saint Augustin écrit une lettre, IX, 188.

LAMPADIUS (...) Son édition du traité de Ratramne sur l'Eucharistie, XII, 561.

LAMPES. Cassiodore donne à son monastère des lampes perpétuelles, XI, 234. — Homélie attribuée à Paul, diacre, sur ces paroles : *Personne n'allume une lampe*, XII, 147.

LAMPÉTIENS, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

432. LAMPÉTIUS, évêque de Cassium, député à Rome par saint Cyrille d'Alexandrie, est présent à l'élection du pape Sixte III, VIII, 250, 251.

LAMPÉTIUS, prêtre messalien. Son ouvrage réfuté par Sévère de Sozopole, XI, 106.

LAMPIUS, évêque de Barcelone, ordonné prêtre par saint Paulin, VIII, 56.

438. LAMPON, prêtre, député à Constantinople. Saint Cyrille d'Alexandrie lui adresse son Exposition du symbole de Nicée pour la présenter à l'empereur et aux princesses, VIII, 297.

LAMPONIEN, prêtre. Synésius le sépare de la communion de l'Église, VIII, 27.

LAMPRIIDIUS, ami de saint Sidoine. Petit poème que saint Sidoine lui adresse. Sa mort. Lettre que saint Sidoine écrit à Lupus à son sujet, X, 393.

LAMPROTATE, jeune dame qui fit un petit cercueil pour saint Éphrem, VI, 4.

LAMPROTATE, diacre de Constantinople, souffre avec saint Jean Chrysostôme, VII, 135.

365. LAMPSAQUE, près le détroit de l'Hellespont. Concile qui fut tenu dans cette ville par les Macédoniens, IV, 598.

LAMY, nom sous lequel M. Le Maistre, avocat, a donné la traduction du traité de saint Jean Chrysostôme sur le sacerdoce, VII, 437.

LAMY (François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa lettre, pour justifier l'édition des œuvres de saint Augustin, faite par les Bénédictins, IX, 816.

[LAMY, professeur à l'université de Louvain. Son édition des Résolutions canoniques de Jean de Téla, X, 643; — de Jacques d'Édesse, XII, 102.]

LANCE dont Jésus-Christ fut percé. On la montrait à Jérusalem sur la fin du vi^e siècle, XI, 373 et 801. — On prétend l'avoir trou-

vée à Antioche, XIII, 512. Histoire de la découverte de cette relique et de la vérification qui en fut faite par l'épreuve du feu, 528 et 533.

LANCELIN. évêque de Die, déposé dans un concile, est remplacé par Hugues, depuis archevêque de Lyon, XIII, 589.

LANDAFF, ville du Glamorgan, en Angleterre. Trois conciles qui y ont été tenus par saint Oudocée, XI, 884, 885. — Autres conciles tenus en cette ville, XIII, 730, 750, 751, 760. — Autre, XIV, 1059.

LANDAULT (Saint). Voyez *Landoald* (Saint).

LANDEBERT ou LANDOBERT (Saint). Voyez *Lambert* (Saint), archevêque de Lyon.

LANDELN (Saint), fondateur de l'abbaye de Lobes. Sa Vie, écrite par Hériger, XIII, 38. — Sa Vie, écrite par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687.

LANDENULFE LE VIEUX ou L'ANCIEN, moine du Mont-Cassin. Son Dialogue, XIII, 495.

LANDENULFE LE JEUNE, moine du Mont-Cassin. Son poème sur le rétablissement du Mont-Cassin et le gouvernement de l'abbé Didier, XIII, 495.

LANDO SITINO, élu antipape après la démission de Jean, évêque d'Albane; il est obligé de se soumettre au pape Alexandre III, XIV, 919.

LANDOALD ou LANDAULT (Saint), prêtre. Sa Vie, attribuée à Notker le Bègue, est de Notker, évêque de Liège, XII, 768. — Sa Vie, avec l'Histoire de la translation de ses reliques, écrite par Hériger, abbé de Lobes, sur les mémoires de Notker ou Notker, évêque de Liège, XIII, 38 et 40.

LANDAR, pape, succède à Anastase III et ne siège qu'un peu plus de six mois, XII, 744.

LANDRADE (Sainte), abbesse de Bilsen au diocèse de Liège. Mémoires de sa vie recueillis par Notker, évêque de Liège, XIII, 40. Sa vie, écrite par Thierry, abbé de Saint-Trond, 597.

LANDRI (Saint), évêque de Paris. Marculte lui adresse ses formules, XI, 739.

LANDRI, évêque de Mâcon. Sa mort: Bérard, archevêque de Lyon, lui succède, XIV, 80.

LANDUIN, l'un des six qui avaient accompagné saint Bruno dans sa retraite, est fait prieur de la Grande-Chartreuse, XIII, 574.

LANDULÉUS, évêque de Capoue. Lettre

1073.

XI siècle.

XI siècle.

1180.

913.

633.

1097.

XI siècle.

V siècle.

d'Anastase le Bibliothécaire à Landulés au sujet des reliques de saint Étienne, IX, 328.

XI siècle.

[LANDUS, évêque de Nocéra, est déposé, XIII, 295.]

LANDULFE SAGAX, continuateur de l'Abbrégé de l'Histoire romaine de Paul, diacre, XII, 143.

LANDULFE, évêque de Capoue. Poème sur sa vie, composé par Erchembert, moine du Mont-Cassin, XII, 780. [Le pape Jean XII lui écrit, 831.]

956.

[LANDULFE, évêque de Bénévent. Le pape Agapet II lui accorde des privilèges, XII, 832.]

XI siècle.

LANDULFE, à qui le pape Alexandre II écrit une lettre sur ce qu'il était retourné avec sa femme dont il s'était séparé contre son gré pour se faire moine, XIII, 290, 291.

IX siècle.

[LANDULFE, abbé de Corbie. Le pape Benoît VII lui accorde les ornements pontificaux, XII, 836.]

[LANDULFE, abbé du monastère de Saint-Prospér de Reggio. Lettre que lui écrit le pape Étienne IX, XIII, 242.]

XI siècle.

LANDULFE LE VIEUX ou L'ANCIEN. Son Histoire de Milan, XIII, 506, 507.

XII siècle.

LANDULFE LE JEUNE. Idée de son Histoire de Milan, XIII, 507, 508.

1114.

LANDULFE, archevêque de Bénévent, déposé dans le concile de Cépérano, XIV, 1083.

V. 1005.

LANFRANC (Le Bienheureux), archevêque de Cantorbéry. Sa naissance; ses études; il enseigne la jurisprudence, d'abord à Pavie, puis à Avrauches, XIII, 440. Il embrasse la vie monastique dans l'abbaye du Bec, dont il est fait prieur, 440 et 441. Le roi Guillaume le fait abbé de Saint-Étienne de Caen; il refuse l'archevêché de Rouen; il est élu archevêque de Cantorbéry, 441. Son voyage à Rome; il y reçoit le pallium, 441 et 442. Confiance dont l'honneur le roi Guillaume; il emploie ses moments de loisir à corriger les exemplaires de l'Écriture et des Pères; il fait la cérémonie du couronnement de Guillaume le Roux; sa mort, 442. Sa Vie, écrite par Milon Crispin, 442 et 443. Ouvrages du Bienheureux Lanfranc: Commentaire sur les Épîtres de saint Paul; traité du Corps et du sang du Seigneur, contre Bérenger, 443. Analyse de ce traité, 443 et suiv. Éditions qu'on en a faites. Statuts pour l'ordre de Saint-Benoît, 448. Analyse de ces statuts, 448 et suiv. Ce qu'ils contiennent de remar-

1063.

1070

1071.

1087.

1089.

quable, 450, 451. Lettres du Bienheureux Lanfranc, 451 et suiv. Son discours au concile de Vinchester; traité du Secret de la confession, 456. Ses Sentences, 456 et 457. Ouvrages de Lanfranc qui sont perdus ou qui sont supposés, 457 et 458. Jugement sur ses écrits; éditions qu'on en a données, 458. Appendice à ses ouvrages, 458 et 459. [Trois lettres de Lanfranc publiées par le docteur Giles, 455, 456.] — Lanfranc répond aux objections que Bérenger prétendait tirer de saint Augustin contre la présence réelle, IX, 762 et suiv. — Il confond Bérenger dans une dispute publique, et le succès de cette dispute fait désertir l'école de Tours et rend plus nombreuse celle du Bec, XIII, 163. Lettre que Bérenger lui écrit; on le soupçonne de donner dans ses erreurs; il se justifie au concile de Rome; il prend la défense de la foi au concile de Verceil, 167. Selon Orderic Vital, il confond Bérenger au concile de Tours, 169. Sa lettre sur ce que Bérenger prétendait que saint Hilaire avait erré sur l'humanité de Jésus-Christ, 170. Témoignage de Lanfranc contre Bérenger, 175. [Le pape Nicolas II lui écrit et lui envoie les chapelains de l'empereur et les siens pour les faire instruire dans l'enseignement de la dialectique et de la rhétorique, 246.] Lettre que Bérenger lui écrivit; Lanfranc est fait légat en Angleterre, 290. Lettre que lui écrivit le pape Alexandre II sur ce qu'on voulait chasser les moines des cathédrales d'Angleterre, 292, 293. [Le pape Alexandre II loue sa science et sa vertu et lui envoie son neveu, 295.] Lettre de Thomas, archevêque d'York, qui lui est adressée, 547. — Poème de saint Anselme sur sa mort, XIV, 43. Son épitaphe, par Marbode, 43. Son épitaphe, par Philippe de Bonne-Espérance, 687. (Voir son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 260 et suiv.)

[LANGELUK. Sa collection des historiens danois, XIV, 845.]

LANGRES, ville de Champagne. Lettre de Jean IX au clergé de Langres, 741. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 666, 667, 690; XIV, 1071, 1088.

LANGTON (Étienne de), archevêque de Cantorbéry, déclaré suspect pour avoir conspiré contre le roi, XIV, 1008. Sa suspension confirmée par le pape Innocent III, 1008 et 1161.

LANGTON (Simon de), frère du précédent,

1215.

1215.

est élu archevêque d'York, et son élection est cassée par Innocent III, XIV, 1008.

LANGUE, membre humain. Les fâcheux effets de la langue maligne décrits par saint Valérien, X, 156. Miracle des langues coupées aux confesseurs d'Afrique qui continuaient à parler, 263 et XI, 302. — Anastase, apocrysaire de Rome, parlait très-distinctement, quoiqu'il eût la langue coupée jusqu'à la racine, XI, 772.

III siècle.

LANGUE, langage propre à chaque nation. Doctrine d'Origène sur la langue hébraïque, II, 250. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur le don des langues, III, 233. Don des langues accordé à saint Pacôme, 360. — Sentiment de saint Pacien et de saint Philastre sur la confusion des langues, IV, 170. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la diversité des langues, VII, 199; sur l'ancienneté de la langue hébraïque, 356. Sentiment de saint Jérôme sur ces deux objets, 658. — Utilité de la connaissance des langues pour l'intelligence de l'Écriture; doctrine de saint Augustin, IX, 605. Sentiment de saint Augustin sur la langue hébraïque, 616. [Le sermon sur l'usage et la fin de la langue n'est pas de saint Augustin, 832. — Un sermon sur la méchanceté de la langue, par saint Maxime de Turin, X, 326.] — Pourquoi, selon saint Fulgence, tous ceux qui ont reçu le Saint-Esprit n'ont pas le don des langues, XI, 70. — Traité des diverses langues des nations, faussement attribué au Vénérable Bède, XII, 5. De l'invention des langues, ouvrage de Raban-Maur, 460. Traduction des livres saints et offices divers en langue tudesque, 412 et 460. — Langue romaine rustique; langue tudesque, XII, 645.

[LANGUE IGNORÉE, ouvrage de sainte Hildegarde, XIV, 597, n. 8.]

LANGUS (Jean). Sa traduction des œuvres de saint Justin et de l'Apologie d'Athénagore, I, 445.

LANSSÉLIUS (...), jésuite. Ses réponses aux remarques critiques de Cazaubon sur les ouvrages de saint Justin, I, 445. — Son édition grecque et latine des œuvres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, X, 553.

1080.

LANTELME, élu archevêque d'Embrun, XIV, 1070.

LANTERNE DES MOINES, ouvrage d'Écard, abbé de Saint-Laurent d'Uragen, XIV, 405.

VIII siècle.

LANTFRID, prêtre et abbé en Bavière, à

qui Ambroise Autpert adressa, dit-on, un de ses écrits, XI, 123 et 725.

LANTFRID, moine de l'abbaye de Winchester, travaille, conjointement avec Wols-tan, autre moine de la même abbaye, à l'histoire de saint Swithun, évêque de Winchester, XIII, 54, 55.

X siècle.

LANTILDE, sœur de Clovis. Saint Remi lui fait abjurer l'arianisme, XI, 79.

LAODICÉE, ville de Syrie. Saint Eusèbe, évêque de cette ville; saint Anatole, son successeur, II, 433. — Sur le même siège fut assis l'hérésiarque Apollinaire, V, 83 et suiv. — Concile où Étienne d'Antioche, accusé de nestorianisme, fut justifié, X, 407.

476.

LAODICÉE, ville de Phrygie. Concile qui y fut tenu, III, 508. Canons de ce concile, 509 et suiv.

IV siècle.

LAODICÉENS, fidèles de Laodicée en Phrygie. Prétendue lettre de saint Paul aux Laodicéens, I, 229. Elle est rejetée par saint Jérôme, VII, 652.

LAON, ville de Picardie. Commune ou Société des bourgeois de cette ville; son église cathédrale brûlée, XIV, 182. Concile tenu en cette ville, 749.

[LAPPENBERG. Son édition de la Chronique de Chréfien Ditmar, XIII, 65. — Son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Adam de Brême, XIV, 206.]

LARCIN. Canon soixante-unième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 473. — Canon sixième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 158.

LARD on graisse de porc. Témoignage du pape saint Zacharie sur l'usage de cet aliment, XII, 33. — Pourquoi les moines de Cluny en mêlaient dans leurs herbes, XIII, 474, 475.

LARGUS, proconsul d'Afrique. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 169.

419.

[LARMES (Les), ouvrage en trois livres de Regnier, moine de Saint-Laurent de Liège, XIV, 797.]

LARRONS crucifiés avec Jésus-Christ. Sentiment de saint Ambroise sur ce qui est dit que les larrons blasphémaient contre Jésus-Christ, V, 550. — Deux homélies de saint Jean Chrysostôme sur la Croix et le bon larron, VII, 82, 83. Homélie sur la trahison de Judas et le bon larron, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 259. — Sentiment de saint Augustin sur le bon larron, IX, 468, 617. [Sermon de saint Augus-

tin où il est question des deux larrons, 836 et 841.] — Deux homélies de saint Maxime de Turin sur le bon larron, X, 321. — Sermon de saint Fulgence de Ruspe, du larron crucifié avec Jésus-Christ, XI, 70. — Discours de Michel Psellus adressé à ceux qui disent que Jésus-Christ est entré dans le Paradis avec le bon larron, XIII, 337. — Sermon de Geoffroy de Vendôme sur le bon larron ; il l'appelle Dimas, XIV, 169.

[LA RUE (Charles de), bénédictin, publie la première lettre de Jules Africain, II, 96. Son édition d'Origène, 255.]

[LA RUE (Vincent de), neveu du précédent, publie le quatrième volume des œuvres d'Origène, II, 255.]

LATIN ou langue latine. Lettre d'Hildegard sur la manière d'écrire et de prononcer le latin, XII, 363.

LATINIUS (LATINUS). Ses notes sur Tertullien, II, 84. — Son travail sur la traduction des œuvres de saint Épiphane de Salamine, VI, 437. — Ses notes sur saint Jérôme, VII, 709.

LATINS, peuples occidentaux qui composent l'Église latine. Discours contre les Latins faussement attribué à saint Athanase, IV, 181. — Écrit d'Euthémios Zigabène contre les Latins, XIV, 152.

LATRAN, palais de l'impératrice Fauste, épouse de Constantin, dans lequel fut depuis bâtie l'une des principales églises de Rome, V, 112. — Concile qui fut tenu par le pape saint Martin dans l'église de Latran contre le monothélisme, XII, 924 et suiv. — Lettre de saint Pierre Damien aux cardinaux-évêques de Saint-Jean-de-Latran, XIII, 300. Conciles de Latran, 740 ; XIV, 1077, 1084, 1087 ; premier général, 1096 ; deuxième général, 1114 ; autre, 1133 ; troisième général, 1139. Livre de l'Église de Latran écrit par Jean, diacre de cette église, 689. Constitutions pour la même église, 690. Quatrième concile général de Latran, 1160 et suiv.

LATRIE, culte qui n'est dû qu'à Dieu. Doctrine de saint Augustin, IX, 303 et 792. Doctrine de saint Théodore Studite, XII, 301, 302.

LATRONIEN, priscillianiste. Qui il était ; il est décapité avec Priscillien ; ses écrits, VI, 266.

[LAUNOMAR ou LAUNIER (Saint), monastère en Auvergne. La bulle de Jean X à ce monastère est supposée, XII, 745.]

LAUNEBODE, dont l'éloge est fait par Fortunat, XI, 404.

[LAURAGEAIS, monastère. Privilège qui lui est accordé par le pape Eugène II, XII, 404.]

LAURE, ou monastère de Saint-Sabas, XI, 272.

LAURENT (Saint), diacre de Rome. Son martyre, II, 423 et suiv. — Église dédiée sous son invocation à Rome, V, 12. Témoignage de saint Ambroise sur saint Laurent, 443. — Hymne du poète Prudence en l'honneur de saint Laurent, VIII, 102. — Sermons de saint Augustin en son honneur, IX, 240. [Quatre autres discours du même, 831, 836, 841.] — Sermon sur saint Laurent parmi ceux de saint Pierre Chrysologue, X, 8. Sermon du pape saint Léon pour la fête de saint Laurent, 195. Homélies de saint Maxime de Turin sur le martyre de saint Laurent, 322, 325 [et 326.] Un sermon sur saint Laurent attribué au même est de saint Léon, 326.] Église bâtie en l'honneur de saint Laurent par saint Perpétue, archevêque de Tours, 441. — Une partie du gril de saint Laurent est donnée à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans par saint Domnole, son fondateur, XI, 313. Limailles des chaînes de saint Pierre et du gril de saint Laurent envoyées par saint Grégoire, pape, 492. — Pourquoi au x^e siècle dans l'office de sa fête les antiennes étaient suivies de versets des Psaumes, XII, 912. — [Hymne en l'honneur de saint Laurent par Héribert, évêque d'Eischstædt, XIII, 117.] Une de ses reliques volée à Rome par Godefroi, prévôt de la grande église de Liège, 262. Histoire de ce transport, 262 et 263. Deux chartes de l'évêque Henri en faveur de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège, 467. Église de Saint-Laurent réclamée par les chanoines de Saint-Marcel de Châlon-sur-Saône sur les évêques qui l'avaient usurpée, 715. — Martyre de saint Laurent décrit en vers par Marbode, XIV, 227. Histoire du monastère de Saint-Laurent de Liège par Rupert, abbé de Tuy, 289. Fondation de l'abbaye de Saint-Laurent d'Urgen au diocèse de Virtzbourg, 405. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de saint Laurent, 1027. Monastère de Saint-Laurent, au diocèse de Châlon-sur-Saône, rétabli par l'évêque Achard, 1065. Il est soumis au monastère de Saint-Martin en l'île Barbe, 1066. [Saint-Laurent de Liège, monastère : Des Écrivains

célèbres du monastère de Saint-Laurent de Liège par Regnier, moine; opusculé en vers du même sur la venue des reliques du martyr de saint Laurent, et prière à saint Laurent par le même. Sur la dédicace de la nouvelle église du monastère de Saint-Laurent de Liège, par le même, 796.]

LAURENT, fils d'une dame nommée Julienne, est consacré au service de l'Église, V, 457.

LAURENT, évêque à qui Rufin adresse son explication du Symbole, VII, 467.

V siècle. LAURENT, évêque de Sénia ou Zeng, en Croatie. Lettre que lui écrivit le pape saint Innocent, VII, 523.

421. LAURENT, homme distingué. Manuel à Laurent, ouvrage de saint Augustin, IX, 258.

LAURENT, évêque de Lignide en Illyrie. Sa lettre au pape saint Gélase; réponse de ce pape, X, 493.

498. LAURENT, élu pape en même temps que Symmaque; son élection annulée par le roi Théodoric; il assiste à un concile de Rome dont il signe les actes en qualité d'archiprêtre de Sainte-Praxède; Symmaque le fait évêque de Nocéra; il est rappelé par ses partisans et renouvelle le schisme, X, 522.

V siècle. LAURENT I, évêque de Milan. Ce que c'est que la prétendue lettre du pape Symmaque à Laurent, X, 523. Discours d'Ennode, évêque de Pavie, pour l'inauguration de Laurent, évêque de Milan, 576.

VI siècle. LAURENT II, évêque de Milan, présente au pape Bonose la profession de foi pour la condamnation des Trois-Chapitres, XI, 430. Excommunication lancée par Laurent, évêque de Milan, et levée par saint Grégoire; mort de Laurent, 492.

V et VI siècles. LAURENT, évêque de Novare, écrivain du VI^e siècle. Ce qu'en dit Sigebert de Gemblours, XI, 95. Margarin de la Bigne prétend que de Novare il fut transféré au siège de Milan, et que c'est de lui dont Ennode fait un si bel éloge. Ses homélies, 96; sur la pénitence, 96 et 97; sur l'aumône, 97; sur la Chananée, 98.

LAURENT, évêque de Centumcelles. Lettre que lui écrit le pape Pélage I, XI, 333.

LAURENT, archidiacre de l'Église romaine, déposé, XI, 531.

600. LAURENT (Saint), archevêque de Cantorbéry, auparavant moine envoyé par le pape saint Grégoire en Angleterre pour seconder

saint Augustin, XI, 438 et 524. Il succède à saint Augustin, archevêque de Cantorbéry; sa lettre aux Bretons et aux Écossais pour les ramener, sur la célébration de la Pâque, à l'usage de l'Église romaine, 910, 911. Il convertit le roi Edbald; sa mort, 914. — Sa Vie par le moine Goscelin, XIII, 530 et XIV, 233.

LAURENT DE DUNELME, auteur d'une Vie de sainte Brigitte, XII, 130.

LAURENT, abbé de Saint-Vanne de Verdun. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 704 et suiv.)

[LAURENT, moine, ermite et évêque. Son discours sur la vigile de saint Benoît; édition de ce discours d'après Maï dans la *Patrologie*, XII, 810.]

LAURENT DE LIÈGE, moine de Saint-Vanne. Sa continuation de l'Histoire des évêques de Verdun. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 222 et suiv.)

LAURENT, évêque d'Amalfi, instituteur du pape saint Grégoire VII, XIII, 349.

LAURENT, moine de Vicence. Son édition de la Chronique de Léon d'Ostie, XIII, 497.

LAURENT, moine de la Charité. Réponse que fait saint Yves de Chartres à diverses questions qu'il lui avait proposées sur l'excommunication, XIV, 115.

LAURENT (Saint), archevêque de Dublin. Le pape Alexandre III le fait son légat en Irlande. Sa mort; il est canonisé par le pape Honorius III, XIV, 1143.

LAURENT, moine de Clairvaux. Édition qu'il donne avec Lambert des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

LAURENT, moine de Venise. Son édition de la Chronique du mont Cassin, XIV, 583.

LAURENTIN et PERGENTIN (Saints), frères, martyrs. Sermon de saint Pierre Damien pour le jour de leur fête, XIII, 308.

LAURET (Matthieu), espagnol, religieux du Mont-Cassin et depuis abbé de Saint-Sauveur. Son édition de la Chronique de Léon d'Ostie, XIII, 497 et XIV, 583.

LAURIAC ou LOIRÉ, bourg en Anjou. Concile tenu en ce lieu, XIII, 671.

LAUSUS, préfet de la chambre de l'empereur Théodose le Jeune. Pallade lui adresse son Histoire des solitaires, VII, 486. Vertus de Lausus, 487.

LAUSUS, qu'on croit le même que le pré-

X siècle.

V. 950.

XI siècle.

1179.

1181.

1225.

cédent. Lettres que lui adresse Firmus de Césarée en Cappadoce, X, 151.

LAVAL (Antoine de), sieur de Belair, géographe du roi. Sa traduction du traité de l'âme attribué à saint Grégoire le Thaumaturge, II, 448. — Sa traduction française des Catéchèses mystagogiques de saint Cyrille de Jérusalem, V, 82. — Sa traduction française de plusieurs homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 436.

LAVAL (le sieur de), nom sous lequel on croit que M. le duc de Luyne (Louis-Charles-d'Albert), a donné la traduction française des traités de saint Cyprien sur l'Oraison dominicale et de la Mortalité, II, 384.

LAVARDIN (Jean de), gentilhomme de Vendômois, abbé de l'Étoile. Sa traduction française des conférences de saint Eucher de Lyon, VIII, 456.

LAVATÉRUS (Louis), ministre protestant. Sa traduction latine des scholies de Procope de Gaze sur les Rois et les Paralipomènes, XI, 179.

LAVAUR, ville de Languedoc. Concile tenu en cette ville, XIV, 1157.

LAVEMENT DES PIEDS. Homélie sur la trahison de Judas et le lavement des pieds faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 259. — La coutume de laver les pieds n'était plus d'usage que parmi les personnes les plus simples du temps d'Origène, II, 167. On lavait les pieds à ceux qui se présentaient pour recevoir le baptême; canon quarante-huitième du concile d'Elvire, 610. Le lavement des pieds au Jeudi-Saint prescrit par le dix-septième concile de Tolède, 966. — L'usage de laver les pieds aux pauvres est mis au rang des bonnes œuvres par saint Pierre Damien, XIII, 312, 315. Cérémonies du lavement des pieds le Jeudi-Saint à Cluny, 472.

[LAWRENCE, éditeur du livre apocryphe d'Hénoch, I, 265.]

LAZARE (Saint), disciple de Jésus-Christ. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la résurrection de Lazare, VII, 92. — [Sermon de saint Augustin sur la résurrection de Lazare, IX, 841.] — Discours de Léontius d'Arabisse sur la résurrection de Lazare, XI, 645. — Discours d'André de Crète sur le même sujet, XII, 57. Vers en l'honneur de saint Lazare, attribués au même, 58. Corps de saint Lazare transféré à Constantinople, 776. [La tradition de l'Église de Marseille et de l'Église d'Autun est contraire à cette translation.] Voyez *Marthe (sainte)*.

LAZARE LE PAUVRE. Sept discours de saint Jean Chrysostôme sur le Lazare, VII, 53 et suiv. Homélie sur le Lazare et le mauvais riche attribuée à saint Jean Chrysostôme et à Sévérien, évêque de Gabales, 258. Le Lazare est le sujet des trois opuscules faussement attribués à saint Jean Chrysostôme, 335. Discours sur le mauvais riche et le Lazare faussement attribué à Jean de Jérusalem, 502.

LAZARE (Saint), évêque. Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

LAZARE, évêque d'Aix, écrit contre Pélage au concile de Diospolis, VII, 532. Le pape Zosime le traite fort mal dans ses lettres, 530, 531, 532. — Chassé de son siège, il présente un écrit contre Pélage, VIII, 551, 553, et IX, 443. (Voyez l'article de Héros et de Lazare dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 147 et suiv.) — Lettres de Héros et de Lazare contre Pélage et Célestius, X, 3.

[LAZZARI (Pierre). Sa préface sur le commentaire de saint Brunon sur les Évangiles, XIII, 500.]

LÉA, veuve de grande piété dont saint Jérôme fait l'éloge, VII, 589.

LÉANDRE, à qui saint Isidore de Péluse écrit une ou deux lettres, VIII, 485.

LÉANDRE (Saint), évêque de Séville, était d'une illustre famille. Il embrasse la vie monastique et devient évêque de Séville; il convertit à la foi catholique le prince Herménégilde, ce qui excite en Espagne une persécution de la part des Ariens, XI, 422. Il est envoyé en ambassade à Constantinople par Herménégilde; il y contracte amitié avec saint Grégoire, depuis pape, 422 et 423, 432. De retour en Espagne il est exilé puis rappelé par le roi Lévigilde qui quitte l'arianisme; il convertit le roi Récarède et en informe le pape saint Grégoire; il tient un concile à Séville. Sa mort. Ses écrits contre les Ariens, ses lettres, etc., tous ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Liturgie qu'on lui attribue, 423. Sa lettre à Florentine sa sœur, 423 et suiv. Son discours sur la conversion des Goths, 425. [Éditions des écrits de saint Léandre, 423, 425.] — On le croit auteur du discours sur saint Vincent attribué au pape saint Léon, X, 198. — Saint Grégoire le Grand compose, à la prière de saint Léandre, les Explications morales sur Job, XI, 432. Il lui envoie le pallium et lui écrit, 518. Saint

V. 582.

586.

590.

603.

Léandre convertit le prince Herménégilde ; il est envoyé en exil par le roi Lévigilde ; il convertit Récarède, 899. Il assiste au concile de Tolède convoqué par ce prince, 900 et suiv. Discours qu'il prononce après la tenue du concile sur la conversion des Goths, 903, 904.

LÉANDRE DE SAINT-MARTIN (Le Père). Ses Sommaires sur les ouvrages d'Arnohe, II, 493.

LÉBERT, ECCBERT, EGBERT, ou ECHBERT, chanoine de Bonn, puis moine de Saint-Florin de Schonauge, dont ensuite il devient abbé, XIV, 598, 599. Il écrit les Révélations d'Élisabeth de Schonauge, sa sœur, 598. Il écrit aussi sa vie, 598 et 599. [Son éloge de la Croix, son Aiguillon de l'amour, ses Soliloques ou Méditations, ses treize discours contre les Cathares, 599. Analyse de ses discours, 599. Notice sur Lébert et ses écrits dans la *Patrologie*, 598, note 3.]

LÉBURGE, abbesse de Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers. Voyez *Letgarde*.

LEBWIN, LÉBOUIN ou LIBWIN (Saint), prêtre. Homélie de saint Ratbod, évêque d'Utrecht, en son honneur ; hymne du même sur ce saint, XII, 783. Sa Vie écrite par Huchald, moine de Saint-Amand, 800 et 86.

LEÇONS ou manières de lire ou d'écrire un texte. Ce que dit saint Jean Chrysostôme sur la variété de leçons de l'Écriture, VII, 353, 354.

LEÇONS ou portions d'un texte destinées à être lues. Leçons de l'Écriture choisies par Musée ; origine de nos Bréviaires, X, 47. Les leçons dans l'office du samedi des Quatre-Temps étaient au nombre de douze parce qu'il y avait douze lecteurs dans chaque église, XII, 343.

LECTEURS, l'un des ordres mineurs du clergé. Témoignage de saint Cyprien sur leurs fonctions, II, 306, 363. Canon vingt-septième apostolique qui les concerne, 582. Il en est aussi parlé dans les Constitutions apostoliques, 594. — Canon vingt-troisième du concile de Laodicée sur les Lecteurs, III, 511. — Canons soixante-huitième et soixante-neuvième dans la troisième épître canonique de saint Basile, IV, 474. — Il y avait dans l'Église d'Afrique grand nombre de Lecteurs qui étaient dépositaires des livres saints, V, 139. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur l'ordre des Lecteurs, 335 ; — de saint Épiphané, VI, 432, —

Canon vingtième du concile d'Hippone, VII, 713. Canon dix-neuvième du troisième concile de Carthage, 721. Canon huitième du quatrième concile de Carthage, 728. — Canon seizième du quatrième concile de Carthage, VIII, 565. — Témoignage de saint Augustin sur les Lecteurs, IX, 785. — Témoignage de Théodoret, X, 130 ; de saint Léon, 261. Lecteurs d'Afrique chargés d'enseigner le chant aux enfants, 461. Ce que prescrit le concile de Chalcedoine à l'égard de leurs mariages, 698. — Fonctions des Lecteurs selon saint Isidore de Séville, XI, 719. Canon du concile de Vaison concernant les Lecteurs, 838. Canon du concile de Brague, 885. — Amalaire dit que dans l'office des Quatre-Temps on lisait 12 leçons parce qu'il y avait douze Lecteurs, XII, 343. Canon du concile Quinixeste qui concerne les Lecteurs, 692. — Bernon répète ce que dit Amalaire du nombre des Lecteurs, XIII, 125. Canon du concile de Nicée qui permet aux abbés d'ordonner des Lecteurs ; à quelles conditions, 630.

LECTIONNAIRE ou livre de leçons sous le titre de Comes. Ce recueil est faussement attribué à saint Jérôme, VII, 649. Il a été retranché de la collection de ses œuvres par D. Martianay, 709. — On prétend qu'il a été mis en ordre par Alcuin, XII, 206, [et XI, 545, n. 1.]

LECTIONNAIRE GALLICAN. Idée de ce qui nous reste de cette partie de l'ancienne Liturgie gallicane, XIII, 7, 8.

LECTIONNAIRES DES GRECS, livres contenant les leçons usitées chez eux. Ils sont de deux sortes : l'un dont les leçons sont tirées de l'Ancien Testament, l'autre dont les leçons sont prises des discours des Pères, XIII, 136. Pour le Nouveau Testament, ils ont deux Lectionnaires, dont l'un est appelé le livre des Évangiles et l'autre le livre de l'Apôtre, 135, 136.

LECTOURE, ville de France. Son évêché converti en monastère est rétabli par un concile de Toulouse, XIV, 1065.

LECTURES. Règle de saint Pacôme sur les lectures que les moines devaient faire, III, 366. Lectures entremêlées dans la prière publique ; canons seizième, dix-septième et dix-huitième du concile de Laodicée, 510. Canon cinquante-neuvième du même concile, 513. — Lecture durant le repas en usage dans les monastères de Cappadoce, IV, 541. — Origine de la lecture de table

parmi les moines, VIII, 154. Saint Hilaire d'Arles introduit dans les villes la coutume de lire pendant la réfection, 438. — Témoignage de saint Augustin sur les lectures dans l'église, IX, 776. — Lecture de l'Écriture sainte recommandée par Théodoret, X, 112. — Doctrine du pape saint Grégoire sur ce sujet, XI, 554. Lectures édifiantes prescrites par la règle de saint Benoît, 165, 166. — Ce qu'enseigne saint Grégoire de Nazianze sur la lecture des livres profanes, V, 345, 346. — Lectures convenables aux évêques; canon seizième du quatrième concile de Carthage, VII, 729.

[LEDEN (J.). Sa traduction française du Pastoral de saint Grégoire, XI, 537.]

LEDRES, métropole de Chypre. Thriphylle évêque de cette ville, IV, 317.

LÉDUIN, abbé de Saint-Wast d'Arras. Lettre que lui écrit Gérard, évêque de Cambrai, XIII, 163. [Constitution donnée par Léduin, 163, note 7.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 371.)

LÉGATIONS ou ambassades. Traité des Légations fait par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, XII, 813. Légation de Luitprand à Constantinople écrite par lui-même, 875.

LÉGATS du Saint-Siège. Y en avait-il au concile d'Elvire, II, 603. Légats du pape au concile de Nicée, 420; au concile de Sardique, 477. — Avis de saint Bernard au pape Eugène III sur le choix des légats, XIV, 464, 465.

LÉGER ou LÉODÉGAIRE (Saint), évêque d'Autun. Sa naissance. Il est fait abbé de Saint-Maixent. Il devient évêque d'Autun. Après la mort de Clotaire III il se déclare pour Childéric qui d'abord lui donne sa confiance, puis le fait enfermer au monastère de Luxeuil, XI, 780. Il sort de ce monastère avec Ébroïn, qui devenu maire du palais sous Théodoric lui fait couper la tête, 780 et 781. Sa lettre à Sigrade sa mère au sujet de la mort de Gairin son frère. Ses Statuts. Son Testament, 781. [Note sur ce Testament, 781, n. 2.] Sa Vie écrite par trois auteurs différents, 811. [Vies de saint Léger, 780, n. 2. Édition des écrits de saint Léger dans la *Patrologie*, 781.] — Sa Vie écrite en vers par Walafride Strabon est restée manuscrite, XII, 416. Saint Léger injustement condamné dans un concile à l'instigation d'Ébroïn, maire du palais, 959. (Voyez l'ar-

ticle de saint Léger dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 618 et suiv.)

LÉGER, chanoine de l'Église du Puy en Velay, puis archevêque de Vienne en Dauphiné. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Son ordonnance pour le monastère de Saint-André. Charte qui reste de lui, XIII, 327. [Autres chartes, 327.] Son Histoire des archevêques de Vienne n'a pas encore été imprimée, 327. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 40 et 41.)

LÉGER, archevêque de Bourges. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 280 et suiv.)

LÉGION ROMAINE. De combien d'hommes elle était composée, II, 474.

LÉGION FULMINANTE. Miracle qui lui a fait donner ce nom, I, 463 et 464.

LÉGION THÉBÉENNE. Martyre de cette légion, II, 471 et suiv. Actes du martyre de cette légion par saint Eucher, VIII, 451, 452. Voyez *saint Maurice*.

[LÉGISLATION. Traité de Législation, ouvrage perdu de Théodore de Mopsueste, VIII, 22.]

LÉGISLATEUR. Homélie sur l'unique législateur attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 204. — Théodoret compare les législateurs des Grecs et des Romains avec les apôtres, X, 96.

LÉGITIMUS, évêque, commis pour porter la lettre de saint Léon aux évêques de Campanie et chargé d'en faire exécuter les décrets, X, 302.

[LE GLAY. Son édition de la Chronique de Baudri, XIII, 482.]

[LEGRAND D'AUSSI, membre de l'Institut, publie d'après un manuscrit une traduction libre en vers français de l'Encyclopédie d'Alain de Lille, XIV, 868. Jugement qu'il porte de cette traduction, 868 et 869.]

LEGS. Loi de Théodose au sujet des legs faits à l'empereur, VI, 370. — Conduite de saint Augustin relativement à un legs fait par un prêtre en faveur de l'Église d'Hippone, IX, 19. — Concile de Vienne où on excommunique ceux qui fraudent les legs pieux faits par un évêque ou par un prêtre, XIII, 734.

LEIDRADE ou LEYDRADE, archevêque de Lyon, succède à Odon. Ses soins pour le rétablissement temporel et spirituel de son Église. Différentes négociations auxquelles Charlemagne l'emploie. Il désigne Agobard

1025.

1066.

II siècle.

285 ou 287.

v. 626.

658 ou 659.

678.

798.

pour son successeur et se retire au monastère de Saint-Médard de Soissons. Louis le Débonnaire le charge de terminer quelques affaires concernant l'Église de Mâcon. Sa mort, XII, 251. Sa lettre à Charlemagne dans laquelle il lui rend compte de ce qu'il avait fait pour le rétablissement de son Église, 251 et 252. Sa réponse aux questions proposées sur le baptême, 252, 253. Traité des Vices renfermés dans les renonciations qu'on fait avant de recevoir le baptême. Sa lettre à sa sœur pour la consoler de la mort de son fils et de son frère, 253. [Édition des écrits de Leidrade dans la *Patrologie*, 253.] Ce qu'Alcuin, Théodulfe et Agobard disent de Leidrade, 253. Alcuin adresse à Leidrade ses livres contre Élipand, 182. Leidrade établit des écoles dans son palais épiscopal et en donnè le soin à Florus, 478.

LEIRE, monastère dont saint Euloge fait l'éloge dans sa lettre à Villesinde, évêque de Pampelune, XII, 521.

[LE FAUST AREVALO. Voyez *Arevalo*.]

[LEFEBVRE (Thomas). Sa traduction du livre du Sacerdoce de saint Chrysostôme, VII, 437.]

LÉLIE, diacre de Mérida, II, 326.

LÉMETTE, ville de la Mauritanie de Stefe. Violences que les Donatistes y exercent, IV, 594.

LÉMERAUT (Louis), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Édition des œuvres de saint Ambroise à laquelle il a travaillé, V, 585.

LENFANT (Jacques), ministre protestant. Sa traduction française des lettres de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, II, 385.

[LENGLET DUFRESNOY. Son édition des œuvres de Lactance, II, 520 et 521.]

LENTÉRIC. Voyez *Leuthéric*.

[LENORMANT, publiée et traduit en latin quelques fragments coptes sur le premier concile général de Nicée, III, 441 et suiv.]

[LEO (Fr...). Ses notes sur le livre du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, VII, 435.]

LÉOBARD (Saint), solitaire, à qui saint Grégoire de Tours conseille de ne point changer de demeure, XI, 366. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, 382.

LEOBAT (Saint), abbé. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XI, 382.

LÉOCADIE, aïeule de saint Grégoire de Tours, XI, 365.

LÉOCRITIE, fille chrétienne, sollicitée par ses parents d'embrasser le mahométisme, s'échappe de la maison paternelle et occasionne le martyre de saint Euloge, XII, 514, 515. Elle est décapitée. Sa Vie écrite par le prêtre Alvar, 515.

LÉODÉBAD, fondateur du monastère de Fleury. Son testament, XIII, 148.

LÉODEGAIRE (Saint), évêque d'Autun. Voyez *saint Léger*.

LÉON (Saint), martyr à Patare en Lycie, III, 88, 89.

LÉON, acolyte de l'Église romaine, apporte en Afrique la condamnation des Pélagiens par le pape Zozime, VII, 539. Peut-être le même que l'acolyte qui va suivre.

LÉON, prêtre de Rome, porte en Afrique une lettre du pape Célestin en faveur d'Aparius, VIII, 127.

LÉON, acolyte, qu'on croit avoir été depuis le pape de ce nom, porteur de la lettre de Sixte aux évêques d'Afrique, VIII, 254.

LÉON (Saint), surnommé le Grand, pape et docteur de l'Église. Sa naissance, 169 et suiv. Services qu'il a rendus à l'Église avant son épiscopat, 169. Il est élu pape. Sa conduite pendant son épiscopat, 169 et suiv. Il fait régler la fête de Pâques pour l'an 444,

170. Il découvre à Rome un grand nombre de Manichéens et les fait chasser, 171. Il combat les Pélagiens, 171 et 172. Différend de saint Léon avec saint Hilaire d'Arles au sujet de la déposition de Quéliidoine, évêque de Besançon. Saint Léon écrit au sujet d'Eutychès, 172. Il envoie ses légats à Éphèse. Il sollicite la convocation du concile de Chalcedoine et y envoie ses légats, 173. Il ménage la paix avec Attila, qui se retire au delà du Danube, 174, 175. Il confirme le concile de Chalcedoine. Il charge Pascasin, évêque de Lilybie, de régler la fête de Pâques pour l'année 435, 175. Il se réunit avec Anatolius de Constantinople. Il obtient de Genséric, qui venait de se rendre maître de Rome, qu'il ne brûlerait point la ville, 176. Il s'oppose à l'intrusion de Timothée Élure sur le siège d'Alexandrie, 176 et 177. Mort de saint Léon, 177. Ses écrits, 178 et suiv. Sermons sur son ordination, 178 et 179. Sermons sur les collectes, 179, 180; sur le jeûne du dixième mois, 180, 181; sur la Nativité de Jésus-Christ, 181 et suiv.; sur l'Épiphanie, 184 et suiv. Sermons pour le carême, 186, 187, 192, 193; sur la passion du Sauveur, 187 et suiv.; sur la

440.

444.

445.

449.

451.

452.

453.

455.

457.

461.

Résurrection; sur l'Ascension, 193; sur la Pentecôte, 193 et 194; sur le jeûne de la Pentecôte, 194; sur les apôtres saint Pierre et saint Paul; sur les Machabées; sur saint Laurent, 195; sur le jeûne du septième mois, 195 et suiv.; contre Eutychès; sur la transfiguration, 197; sur les degrés de béatitude, 197 et 198; sur la chaire de saint Pierre. Prières attribuées à saint Léon. Discours supposés sous le nom de saint Léon, 198. Ses lettres, 198 et suiv. [Nombre des lettres de saint Léon, 198, n. 3.] Lettre aux évêques de Mauritanie, 198, 199; à saint Rustique de Narbonne, 199 et suiv. Lettre de Paschasin à saint Léon, 201, 202. Lettre de saint Léon aux évêques de la Campanie et autres provinces suburbicaires, 202; à Anastase de Thessalonique et aux métropolitains d'Illyrie, 202 et 203; aux évêques d'Aquilée et d'Altino; aux évêques d'Italie, 203; aux évêques des Gaules, au sujet de saint Hilaire, archevêque d'Arles, 203 et 204. Lettre à Dioscore d'Alexandrie, 204, 205; à Anastase de Thessalonique, 205, 206; aux métropolitains d'Illyrie; à Janvier d'Aquilée, 206; à Turribius, évêque d'Astorga en Galice, 206 et suiv.; aux évêques de Sicile, 209; aux mêmes, 210. [Observation, 210, n. 1.] Lettre à Dorus, évêque de Bénévent; à Eutychès; à Flavien; à Théodose, 210. Grande lettre de saint Léon à Flavien contre Eutychès, 211 et suiv. Autres lettres de saint Léon à Julien, évêque de Cos; à Théodose, 213; à Pulchérie, 213 et 214; aux archimandrites de Constantinople; au concile d'Éphèse; à Pulchérie; à Flavien, 214; au sujet de l'élection du prêtre Rovenus pour succéder à saint Hilaire, évêque d'Arles, 214 et 215; à Théodose, 215, 216; à Pulchérie; à Flavien, à Anastase et à Julien, 216; au peuple et au clergé de Constantinople, 216 et 217; à Théodose et à Pulchérie; à Pulchérie et aux abbés de Constantinople, 217; aux évêques de la métropole d'Arles et à Rovenus, évêque d'Arles, 217 et 218; à Théodose, 218, 219; aux abbés de Constantinople; à Pulchérie; au prêtre Martin; à Fauste et Martin; à Fauste; à l'empereur Marcien; à Pulchérie, 219; à Anatolius, 220; à Julien; à Marcien, 220 et 221; à Pulchérie; à Julien de Cos; à Anatolius; à Paschasin, 221; à Marcien, 221 et 222; à Anatole; à Julien de Cos; au concile de Chalcedoine; à Marcien, 222; à Pulchérie, 222 et 223; à Rovenus, 223; aux

évêques des Gaules, 223 et 224; à Marcien; à Pulchérie; à Anatolius, 224; à Julien de Cos, 224 et 225; aux évêques des Gaules; à Théodore de Fréjus, 225; à Marcien, 225 et 226; à Pulchérie; à Julien de Cos; aux évêques du concile de Chalcedoine; à Marcien, 226; à Pulchérie, 226 et 227; à Julien; à Maxime d'Antioche, 227; à Théodoret, 227 et 228; à Marcien; à Julien; à Eudoxie, 228; aux moines de Palestine, 228 et 229; à Julien; à Marcien, 229; à Marcien et à Julien, 229 et 230. Lettres de saint Protère à saint Léon et de saint Léon à saint Protère, 230, 231; à Marcien; à Anatolius; aux évêques des Gaules; à Juvénal de Jérusalem; à Julien, 231; à Marcien, 231 et 232; à Julien; à Anatolius; à l'empereur Léon; à Basile d'Antioche; à Euxithée de Thessalonique et à Juvénal de Jérusalem, 232; à Julien, 233 et 234; à Aétius; à l'empereur Léon; aux évêques d'Égypte confesseurs de la vérité; à Anatolius, 234; à Anatolius; aux évêques d'Égypte persécutés, 234 et 235; à Anatolius; à Nicéas, évêque d'Aquilée, 235, 236; aux évêques d'Égypte persécutés; au clergé de Constantinople, 236; à l'empereur Léon, 236 et 237; à Néonas, évêque de Ravenne; aux évêques de la Campanie, 237 et 238; à l'empereur Léon; à Gennade de Constantinople; à Timothée Solofacole, évêque d'Alexandrie; au clergé d'Alexandrie, 238. Fragments de quelques lettres de saint Léon, 238 et 239. Lettres supposées, 239. Lettres de saint Léon attribuées à saint Prosper, 239 et 240. Livre de la Vocation des Gentils, ouvrage dont l'auteur est encore inconnu et que quelques savants attribuent à saint Léon, 240 et suiv. Analyse du premier livre, 241 et suiv.; du second livre, 244 et suiv. Lettre à la vierge Démétriaque qu'on attribue aussi à saint Léon; elle est de la même main que les livres de la Vocation des Gentils, 246, 247. [Fragment inédit et en grec sur la procession du Saint-Esprit, X, 178, n. 3.] Doctrine de saint Léon sur l'Écriture sainte, 247, 248; sur la tradition, 248, 249; sur la foi, 249, 250; sur la Trinité, 250 et suiv.; sur le péché originel, 252, 253; sur l'Incarnation; distinction des natures et des volontés en l'unité de personne, 253 et suiv.; sur l'universalité du sacrifice de Jésus-Christ, 256, 257; sur le Baptême et ses cérémonies, 257, 258; sur la Confirmation, 258, 259; sur l'Eucharistie, 259; sur la Pénitence, 259 et suiv.; sur

l'Ordre, 261 et suiv.; sur le Mariage; sur la grâce et le libre arbitre, 264; sur l'Église, 266 et suiv.; sur les conciles, 268, 269; sur l'autorité du Pape, 269, 270; sur le culte des saints et leurs reliques, 270, 271; sur le jeûne, l'aumône, la prière, les collectes et les bonnes œuvres faits en commun, 271 et suiv.; sur quelques points de discipline, 273, 274. Jugement sur les écrits de saint Léon, 274. Catalogue des éditions qu'on en a faites, 274 et suiv. [Autres éditions, 275, 276. Huit sermons inédits publiés par MM. Caillau et Saint-Yves, 276. Les homélies sur Jésus-Christ et pour le temps du carême ont été traduites en français récemment par l'abbé Patrice Chauvière, du clergé de Paris, 1 vol. in-8°.] — Décrétales supposées sous le nom de saint Léon, VI, 94. — Saint Léon chasse d'Italie Julien le Pélagien, IX, 484. — Il engage Cassien, abbé de Marseille, à écrire contre Nestorius, VIII, 149. Il admet à sa communion Quélidoine, évêque de Besançon, déposé par saint Hilaire d'Arles. Il assemble un concile où Quélidoine est rétabli, 436. Rigueur dont il use à l'égard de saint Hilaire, 437. [Réflexion sur cette contestation, 437, n. 9 et 439, n. 3.] Jugement qu'en porte Baronius, 438. Saint Léon écrit à sainte Pulchérie au sujet de l'hérésie d'Eutychés, 472. Réponse de sainte Pulchérie, 472 et 473. — Saint Léon désapprouve l'accord fait entre Maxime d'Antioche et Juvénal de Jérusalem par lequel ce dernier devient patriarche et obtient la juridiction sur les trois Palestines, X, 17, 18. Sa lettre à Théodoret, 24. Lettre que lui écrit Théodoret après sa déposition au faux concile d'Éphèse, 73, 74. Saint Léon emmène avec lui saint Prosper à Rome, 277. Concile qu'il tient à Rome contre les Manichéens, 667. Concile qu'il tient à Rome après le faux concile d'Éphèse, 680. Sa lettre à Flavian de Constantinople reçue dans un concile de Constantinople, 680 et 681; dans un concile de Milan et dans un concile d'Arles, 681. Instructions que saint Léon donne à ses légats pour le concile de Chalcedoine, 682. Lettre que lui écrit le concile de Chalcedoine en lui envoyant ses Actes, 703. — Saint Euloge, patriarche d'Alexandrie, entreprend la défense de la lettre de saint Léon à Flavian, XI, 590. Témoignage de saint Euloge sur cette lettre corrigée par l'apôtre saint Pierre même, 593. — Réponse du pape Innocent III sur la question qu'on

lui avait proposée au sujet d'un changement fait à la secrète de la messe de saint Léon, XIV, 979. [On trouve un grand nombre de lettres inédites dans le supplément au Bulletin romain publié à Turin en 1867.]

LÉON II (Saint), pape, succède à saint Agathon. Pourquoi son élection fut différée de plusieurs mois. Sa lettre à l'empereur Constantin par laquelle il confirme les Actes du concile de Constantinople, qui avait condamné les Monothélites, XI, 784. Quatre lettres aux évêques d'Espagne, par lesquelles il leur fait part des décrets de ce concile, 784, 785. Sa mort, 785. [Recueil de ses lettres dans la *Patrologie*, 785.] — Lettre de Constantin Pogonat, empereur d'Orient, à saint Léon II, au sujet des Monothélites, XII, 953. Réponse du pape, qui confirme par son adhésion la décision du sixième concile tenu à Constantinople, 955 et 956. Il envoie cette décision en Espagne, 958.

LÉON III (Saint), pape, succède à Adrien, XII, 399. Sa mort. Sa lettre à Quenulfe, roi des Merciens. Celle datée d'Éverburg, et adressée à Charlemagne, est visiblement supposée, 400. Ses lettres à Charlemagne, 400 et 401. Lettre à Riculfe, archevêque de Mayence, en lui envoyant des reliques. Symbole de foi qu'il envoie à des moines français retirés à Jérusalem, 401. [Ses lettres dans la *Patrologie*, 401, 402. Plusieurs sont des pièces nouvelles, 401.] Saint Léon III est attaqué dans une procession par des assassins, qui le maltraitent et le mettent en prison, 450, 451. Il est délivré par le duc de Spolète. Il vient trouver Charlemagne pour implorer sa protection, 451. Toute cette histoire est décrite dans un poème anonyme, 450, 451. Lettre qu'Alcuin écrit à saint Léon III, 195. Lettre que Charlemagne lui écrit, et dont il charge Angilbert, abbé de Saint-Riquier, 232. Lettre de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, à saint Léon III, 279, 284. Présents que ce patriarche lui envoie en même temps, 279. — [Le pape Adrien II envoie, dit-on, un bras du pape saint Léon III à Salomon, roi des Bretons, XII, 592.] — Concile de Rome où saint Léon III se justifie par serment des accusations formées contre lui, XIII, 639, 640.

LÉON IV, pape, succède à Sergius II, XII, 406. Il met la ville de Rome en état de défense, 407. Ses lettres, 407, 408. Son homélie sur le soin pastoral, 408. Sa mort, 409.

[Ses écrits dans la *Patrologie*; plusieurs sont des pièces nouvelles, 409.] — Concile qu'il tient à Rome, XIII, 683.

903. LÉON V, pape, succède à Benoît IV, et siège peu de temps, XII, 743. [On a de lui un diplôme.]

929. LÉON VI, successeur de Jean X. Il ne siège que sept mois et cinq jours, XII, 743. [Lettre de ce pape aux évêques de Dalmatie, 827, n. 2.]

v. 936. LÉON VII, pape, succède à Jean XI, XII, 827. Sa lettre à Hugues, duc des Français, et abbé de Saint-Martin de Tours, 828. Autres aux évêques des Gaules et d'Allemagne, 828, 829. [Ses lettres dans la *Patrologie*. Analyse de douze lettres, 829.]

963. LÉON VIII, protoscriniaire de l'Église romaine, est élu pape dans un concile où

964. Jean XII est déposé. Jean XII se rétablit et dépose Léon dans un concile, XII, 831. Il est reconnu après la mort de Jean XII, par la

965. protection de l'empereur Othon. Sa mort, 832. [Ses écrits, 832, n. 3. Son décret pour la nomination du roi d'Italie et pour la confirmation du pape est suspect, 832.] — Léon VIII est ordonné pape. Concile que

Jean XII assemble contre lui, XIII, 753. Léon VIII est confirmé pape après la mort de Jean XII, 753.

1002. LÉON IX (Saint), pape, nommé auparavant Brunon. Sa naissance. Il embrasse la

1026. vie monastique, XIII, 199, 200. Il est fait évêque de Toul après la mort d'Hérimanne.

1048. Il est élu à la diète de Worms pour succéder

1049. au pape Damase II. Son voyage. Il arrive à Rome, où il est intronisé. Il tient plusieurs conciles contre la simonie. Il va en

1050. Allemagne et passe en France, 200. Son retour en Italie, 200, 201. Il va au Mont-Cassin. Ses différentes courses en Italie. Il

revient à Toul, pour la translation des reliques de saint Gérard. Sa bulle confirmative

1051. des donations faites à l'abbaye de Saint-Martin, 201. Il tient un concile à Rome, où

1052. se font des réglemens sur la continence des clercs, 201, 202. Son voyage en

Allemagne pour négocier la paix entre l'empereur et le roi de Hongrie. Il fait avec l'empereur

1053. un échange de l'évêché de Bénévent avec celui de Bamberg. Sa contestation avec

Luitpold, archevêque de Mayence, 202. De retour en Italie, il tient à Rome un concile où il est décidé que Grade serait reconnue métropolitaine des provinces de Vénétie et d'Istrie, 202 et 203. Il perd une bataille

contre les Normands, qui le font prisonnier.

Il fait la paix avec les Normands. Sa mort. On le met au nombre des saints, 203. Ses écrits. Lettres à Michel Cérularius, 204, 205; aux évêques d'Istrie, aux évêques d'Afrique, 203 et 206; à Pierre, patriarche d'Antioche, 206; à Michel Cérularius, 206 et 207; à l'empereur Constantin Monomaque; aux évêques d'Italie; aux fidèles de France, 207. Différentes Bulles du pape saint Léon IX, 207 et suiv. Autres lettres, 208, 209. Autres bulles, 209. Lettre à Guillaume, comte de Nevers. Différentes particularités de la vie de saint Léon IX. Ses discours, 209 et 211. Office de plusieurs saints dont il note le chant. L'Histoire de saint Hydulpe et de ses successeurs n'est pas de lui. Jugement de ses écrits, 212. Sa Vie écrite par Wibert, archidiacre de l'Église de Toul, 212, 213. Son Itinéraire, composé par Anselme, moine de Saint-Rémi de Reims, 213, 214. [Vie de saint Léon IX, écrite par trois auteurs contemporains, 203. Sa lettre à Henri, roi de France, 210. Lettre de ce pape contre Nicétas, abbé de Studé, 210. Le traité intitulé : Du Combat des Vices et des Vertus est l'œuvre de saint Léon IX, d'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, 211. Œuvres de saint Léon IX, dans la *Patrologie*, 212. Observation sur des paroles prêtées à saint Léon IX, 200, n. 2. Observation sur un récit et une réflexion de l'abbé d'Usperg, à propos de la conduite du pape saint Léon à Mayence, 202, n. 11.] Saint Léon IX s'était attaché Hildebrand, qui fut depuis pape sous le nom de Grégoire VII, 349. Il tient un concile à Reims, 165; d'autres à Rome et à Verceil, contre les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie, 167. Herman Contracte désapprouve la bataille que Léon IX fit livrer aux Normands, 183. Lettre de Michel Cérularius au pape Léon IX, 214. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 298. Sa Vie écrite par saint Brunon de Segni, 502. Abbaye sous son nom fondée à Toul par Séhère, qui en fut le premier abbé, 599. (Voy. l'article de saint Léon IX dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 459 et suiv.)

LÉON I LE GRAND, empereur d'Orient. Il est élevé à cette dignité par l'autorité de Patrice Aspar. Son règne est moins favorable à l'Église que celui de Marcien, X, 233. Il écrit à Juvénal de Jérusalem, 18. Saint Léon le félicite de son élection. Autre lettre du pape à ce prince, 233. Anatolius

informe saint Léon des bonnes dispositions de ce prince pour la défense des décrets du concile de Chalcédoine. Lettre du pape à ce prince. L'empereur Léon reçoit charitablement les évêques d'Égypte, qui lui font le récit des persécutions de Timothée Élure. Saint Léon lui écrit en faveur de ces évêques, 234. Autre lettre par laquelle saint Léon lui demande de ne pas souffrir qu'on mette en question ce qui avait été défini à Chalcédoine, 236. Saint Léon lui envoie une ample profession de foi sur les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, 234, 235. L'empereur Léon fait chasser d'Alexandrie Timothée Élure. Saint Léon l'en remercie au nom de toutes les Églises. Ce prince écrit une lettre circulaire à tous les évêques pour avoir leur avis sur le concile de Chalcédoine. Réponse que lui donne le légat Julien de Cos, 238.

LÉON III, dit l'ISAURIEN, empereur d'Orient, succède à Théodose III. Il se déclare contre le culte des images, XII, 37. Lettre que lui écrit sur cela le pape Grégoire III, 27. Il suppose à saint Jean Damascène une lettre de trahison, 67. — Pourquoi cet empereur s'éleva contre le culte des images, XIII, 649.

LÉON V, dit l'ARMÉNIEN, devient empereur d'Occident après la déposition de Michel Curopalate, XII, 279. Il se déclare pour les Iconoclastes et persécute les catholiques, 279, 299. Sa mort, 280. — Conduite de ce prince en faveur des Iconoclastes, XIII, 648, 649. [La relation chronographique de la vie de Léon l'Arménien, par un anonyme, se trouve au tome CVIII de la *Patrologie grecque*, et la vie de ce prince, par un anonyme, est au tome CIX.]

LÉON VI, dit LE SAGE, empereur d'Orient, est couronné du vivant de son père à qui il succède. Il chasse Photius du siège de Constantinople, et lui substitue Étienne Syncel, son frère puiné. Ses Nouvelles touchant les matières ecclésiastiques. Son corps de Droit nommé les Basiliques, XII, 774. Ses différents mariages. Troubles occasionnés par son quatrième mariage avec Zoé. Sa mort. Discours qu'on a conservés de ce prince. Cantique sur le Jugement dernier qu'on lui attribue. Poésies qu'on donne sous son nom. Son traité de tactique, 775. Notice des évêchés de la Grèce, avec l'ordre que les patriarches tiennent entre eux : autre ouvrage attribué à l'empereur Léon, 776. Résis-

tance qu'il éprouve de la part du patriarche Nicolas. Il l'exile et le rappelle, 775. Léon avait succédé à Basile, son père. Sa lettre au pape Étienne, pour la réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine. Réponse du pape, 652. [Le tome CVII de la *Patrologie grecque* reproduit les ouvrages de l'empereur Léon le Sage : elles y sont divisées en œuvres théologiques et en œuvres juridiques et canoniques, et en œuvres littéraires.]

LÉON, prêtre de l'Église de Narbonne, en poursuivant la punition d'un adultère, va trop loin. Cité devant une assemblée d'évêques et de laïques qualifiés, il est condamné, X, 200.

LÉON, ministre d'Enric, roi des Visigoths. Ses liaisons avec saint Sidoine Apollinaire, X, 381, 382.

LÉON, évêque de Bourges, préside au concile d'Angers, X, 708 et VI, 94.

LÉON, évêque de Sens. Lettre que saint Rémi de Reims lui écrit, XI, 80, 81. Assisté au troisième concile d'Orléans. Sa lettre au roi Childebart, par laquelle il se refuse à l'érection de Melun en évêché. Temps de sa mort, 202. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 24 et suiv.)

LÉON, évêque d'Agde, réclame contre une usurpation sur les biens de son Église, XI, 394.

LÉON, évêque de Catane. Lettre que lui écrit saint Grégoire le Grand, XI, 488 et 506.

LÉON, évêque de Haran. Erreur dans laquelle est tombé Assémani en désignant le temps où il vivait, XII, 100, 101. Sa lettre en réponse à celle d'Élie, patriarche des Jacobites, 101.

LÉON, archevêque de Ravenne, auparavant archidiacre de cette Église. Il est élu canoniquement pour succéder à Sergius sur le siège de Ravenne. Il est sacré par le pape Étienne III, XII, 118. Il se met en possession de plusieurs villes de l'Émilie qu'Adrien I réclame pour l'Église romaine, 139.

LÉON, moine français, retiré sur le mont des Oliviers. Sa lettre au pape Léon III, au sujet de l'addition *Filioque* faite au symbole, XII, 218.

[LÉON, évêque intrus dans l'Église de Trente. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 830.]

LÉON, abbé du Mont-Cassin, rétablit le monastère de Tean. Traité qu'il fait avec Adelain, citoyen romain, XIII 498.

LÉON, diacre, auteur d'une Histoire qui n'a pas encore été imprimée et dont le père

453.

538.

Avant 549.

VIII siècle.

V. 769.

VIII siècle.

947.

V. 904.

X siècle.

717.

727.

813.

820.

880.

902.

941.

Pagi a rapporté plusieurs fragments, XII, 819. Il est auteur d'une Histoire des empereurs, qui va depuis la mort de Constantin Porphyrogénète jusqu'à celle de Jean Tzémisque. Ce qui a empêché l'impression de son Histoire, 881. (Rondet a eu tort de distinguer deux Léon, diacres, auteurs de la même Histoire. Cette erreur est reproduite dans la table du tome XII.) [Cette Histoire, qui est la continuation de l'Histoire des empereurs de Byzance, a été publiée par M. Hase. Jugement sur cet écrit, XII, 881. L'édition de M. Hase est reproduite au tome CXVII de la *Patrologie grecque* de M. Migne.]

[LÉON LE GRAMMAIRIEN. Ses Annales sont publiées au tome CIX de la *Patrologie grecque*. Il y a un autre Léon le Grammairien dont la Chronographie est aussi au tome CIX de la *Patrologie grecque*.]

[LÉON, abbé du monastère de Saint-Cosme et de Saint-Damien. Le pape Benoît VII lui écrit, XII, 836.]

[LÉON, archevêque de Calabre, consulte Photius, qui lui répond, XII, 978, 979.]

996. LÉON, abbé de Saint-Boniface. Lettre que lui écrit Abbon de Fleury, en lui envoyant des reliques de saint Benoît, XIII, 31. Il fut légal en France, 28.

LÉON, évêque grec; chassé de son siège, Notger, évêque de Liège, lui donne une retraite honorable, XIII, 39.

v. 1006. [LÉON, le prêtre ou le clerc. Ses écrits: Passion des saints martyrs Rufus et Respičius. Vie de saint Chrysostôme. Mai a publié le Prologue de ces deux ouvrages, XIII, 57. On l'a reproduit au tome CXX de la *Patrologie grecque*.]

1042. [LÉON, évêque d'Atino. Son récit de la découverte des reliques de saint Marc, martyr, évêque d'Atino. Sa charte et deux sermons de saint Marc, martyr, XIII, 284.]

v. 1050. LÉON, évêque d'Acride, métropolitain de Bulgarie, écrit conjointement avec Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, une lettre à Jean, évêque de Trani, contenant des reproches à l'Église latine sur le pain azyme dont elle se sert dans la célébration des saints mystères; sur l'observation du sabbat en carême, etc., XIII, 214. Suites de cette lettre. Voy. l'art. *Michel Cérulaire*. Autres écrits de Léon d'Acride; livre sur la procession du Saint-Esprit; livre contre l'usage des azymes dans l'Eucharistie, 214. Ses lettres. Traité des tentations involontaires et de leur utilité,

225. [Sa lettre à Jean, évêque de Trani, est reproduite au tome CXX de la *Patrologie grecque*.]

LÉON, ermite, propose une difficulté à saint Pierre Damien, XIII, 312. [Réponse du saint, 312 et 313.]

LÉON DE MARSI, cardinal-évêque d'Ostie. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort; sa Chronique du Mont-Cassin; différentes éditions qu'on en a faites, XII, 497. [Quelques écrits publiés récemment, 497. Édition nouvelle de sa Chronique, 498.] Voyez l'article suivant.

LÉON, moine du Mont-Cassin, cardinal et secrétaire du pape Urbain II, est le même que Léon de Marsi, cardinal-évêque d'Ostie. Pierre Diacre et autres auteurs, qui les ont distingués, se sont trompés, XIII 498. Voy. l'art. précédent.

[LÉON, abbé de Lobbes. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 263.] XII siècle.

LÉON STYPIOTE, patriarche de Constantinople, tient un concile où il condamne les écrits de Constantin Chrysomale, XIV, 1117.

LÉON, interprète à la cour de Constantinople, frère d'Hugues Etérien, XIV, 657. XII siècle.

LÉON, roi d'Arménie. Sa lettre au pape Innocent III, à qui il témoigne le désir qu'il avait de se réunir à l'Église romaine. Conduite du pape à son égard, XIV, 998.

LÉON (Ponce). Son édition du Mémorial des martyrs de Cordoue, écrit par saint Euloge, XII, 515.

LÉON JUDA. Son édition du traité de Rattramne sur l'Eucharistie, XII, 561.

LÉON, ville d'Espagne. Les Églises de Léon et de Mérida écrivent aux évêques d'Afrique. Lettre de saint Cyprien aux fidèles de ces deux villes, II, 326. — Concile tenu dans la ville de Léon, XIII, 425, 426. III siècle.

[LÉONARD (Saint), confesseur. Lettre de Waltram sur ce saint, XIII, 403.]

LÉONCE, évêque de Césarée en Cappadoce, assiste aux conciles d'Ancyre et de Néocésarée, II, 635 et 640. — Il célèbre saint Grégoire de Nazianze le père, V, 179.

LÉONCE, qui se trouve avec le précédent au concile de Néocésarée, II, 640.

LÉONCE, prêtre, déposé pour s'être mutilé lui-même, II, 430.

LÉONCE, prêtre, député par le concile d'Ancyre à l'empereur Constance, IV, 551.

LÉONCE, évêque de Tripoli, arien, reproche à Constantius sa domination sur les évêques, IV, 587.

364. LÉONCE, sophiste. Lettre que lui écrit
370. saint Basile le Grand, IV, 430. Lettre de
saint Basile pour Léonce, 434.

LÉONCE, prêtre coupable, pour qui saint
Grégoire de Nazianze écrit à Olympius, gou-
verneur de la Seconde Cappadoce, V, 256.

IV siècle. LÉONCE, à qui saint Grégoire de Nazianze
écrit, V, 259.

LÉONCE, solitaire de Nazianze, V, 276.

LÉONCE, homme de qualité, décèle saint
Ambroise caché chez lui, V, 379.

LÉONCE, calomniateur de la vierge In-
dicie, V, 481. Il est excommunié, 482.

348. LÉONCE, évêque d'Antioche, du parti des
Ariens. Diodore de Tarse soutient la foi
contre lui, V, 586. — Léonce fut élevé sur
le siège d'Antioche contre les dispositions
du concile de Nicée. Ses injustices et ses im-
piétés, X, 45. Firmus de Césarée lui écrit, 151.

LÉONCE, prêtre, et depuis évêque d'A-
lexandrie, explique les Prophètes à Aëtius,
l'ordonne diacre et le dépose, VI, 262, 263.

LÉONCE, évêque des Novatiens, à Rome,
obtient la grâce de Symmaque, VI, 368.

LÉONCE, évêque de Fréjus. Cassien lui
adresse la première classe de ses Confé-
rences, VIII, 161. — Le pape saint Célestin
lui écrit en faveur de saint Augustin, X, 277.

LÉONCE, diacre d'Alexandrie, agent de
saint Cyrille à Constantinople. Saint Cyrille
lui donne avis de ce qui s'est passé au sujet
du rétablissement de la paix avec les Orien-
taux, VIII, 295.

LÉONCE, sophiste d'Athènes, père de
l'impératrice Eudoxie, VIII, 476.

LÉONCE, évêque, à qui Firmus de Césa-
rée en Cappadoce adresse une de ses lettres,
paraît être le même que Léonce d'Antioche.
Voyez *ci-dessus*.

LÉONCE, diacre, par qui saint Prosper
écrit à saint Augustin, X, 278.

LÉONCE, évêque, à qui Arnohe dédie son
Commentaire sur les Psaumes, X, 330.

475. LÉONCE, évêque d'Arles. Son éloge; il
a part au traité de paix fait entre l'empereur
Népos et Euric, roi des Visigoths, X, 336.
Respect qu'avaient pour lui le patrice Félix
et Ruricius de Limoges, 336 et 337. Il occupe
longtemps le siège d'Arles, 336. — Lettre
que lui écrit le pape saint Hilaire pour lui
notifier son élection. Lettre qu'il écrit au
pape; éditions de cette lettre, X, 336. Autres
lettres que lui écrit le pape saint Hilaire,
336, 337 et 338. Lettre que lui adresse saint
Sidoine Apollinaire, 390. Léonce préside à

un concile qui condamne les erreurs du prê-
tre Lucide sur la grâce et le libre arbitre,
426, 427 et 718. Lettre que lui écrit Fauste
de Riez en lui adressant son traité de la
Grâce et du Libre arbitre, 433. Concile qu'il
tient au sujet de saint Mammert, 715. (V. son
article dans l'*Histoire littéraire de la France*,
tome II, p. 511 et suiv.)

LÉONCE PONCE, sénateur, à qui saint
Sidoine adresse un poème, X, 397.

LÉONCE, l'un des moines de Scythie qui
soutenaient cette proposition : « Un de la
Trinité a été crucifié, » X, 628.

LÉONCE LE JEUNE, archevêque de Bor-
deaux : son éloge, par Fortunat, XI, 403. Il
préside au quatrième concile d'Orléans, 859
et suiv. Il assiste au deuxième concile de
Paris, 882. Il préside à un concile tenu à
Saintes, pour déposer l'évêque Émérus, 886.
Charibert, désapprouvant ce procédé, lui fait
payer une grosse amende, 887.

LÉONCE, évêque d'Arabisse. Idée que
Photius donne de son discours de la Créa-
tion et de Lazare ressuscité, XI, 645.

LÉONCE, moine. Son écrit contre l'hé-
résie des Trithéistes, XI, 653.

LÉONCE, évêque de Naples, dans l'île de
Chypre, florissait sous les empereurs Mau-
rice et Phocas. Ses écrits : Vie de saint Jean
l'Aumônier, XI, 658; analyse de cette Vie,
658 et suiv.; Vie de saint Siméon Salus ou
l'Insensé, 662; analyse de cette Vie, 662 et
663. Discours de Léonce sur la Transfigu-
ration, 663. Apologie pour les Chrétiens
contre les Juifs, 663 et suiv. Discours sur
le saint vieillard Siméon, 665, 666. Discours
sur la Mi-Pentecôte, 666 et suiv. Discours
sur l'Aveugle-né, 666. L'Histoire des révolu-
tions arrivées de son temps dans l'empire
n'est pas de lui. Les quatre discours sur Job
attribués par Lambecius à Léonce de By-
zance sont vraisemblablement de Léonce de
Naples, 666. [Édition de ses écrits dans la
Patrologie grecque, 666.]

LÉONCE, évêque de Naples, en Italie,
assiste au concile de Latran, assemblé par
le pape saint Martin, XII, 929.

LÉONCE DE BYZANCE, avocat, depuis
moine, doit être distingué d'un Léonce que
saint Sabas rejeta de sa compagnie, XI,
666, 667. Il exerça à Constantinople la pro-
fession d'avocat, puis il embrassa la vie mo-
nastique. On juge qu'il vivait au commence-
ment du septième siècle. Son livre des Sec-
tes; différentes éditions, 667; analyse de

541.

551.

562 ou 563.

602-616.

v. 608.

l'ouvrage, 667 et suiv. Trois traités contre Nestorius et Eutychès, 669, 670. [Texte grec de ces livres, par Maï, 669, n. 1.] Traité contre les fraudes des Apollinaristes, 670. [Texte grec publié par Maï, note 2.] Solution des arguments de Sévère, 670, 671. [Texte grec publié par Maï, 674, n. 1.] Doutes hypothétiques contre ceux qui nient les deux natures, 671. Ouvrages de Léonce qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, 671, 672. Jugement sur le style de cet auteur, 672, 673. Quatre discours sur Job, que lui attribue Lambécus, et qui sont vraisemblablement de Léonce, depuis évêque de Naples, en Chypre, 673. [Son écrit intitulé : Réfutation de ceux qui affirment deux personnes en Jésus-Christ et ne reconnaissent en lui aucune union. Son écrit intitulé : Livre contre les Monophysites, 672. [Édition complète des œuvres de Léonce; autres écrits nouveaux; son Recueil des choses sacrées, 673.] — Son Traité des sectes et le Guide du vrai chemin, plus entiers et plus corrects dans un manuscrit que dans des imprimés, XII, 89. On conjecture que Léonce est auteur de la Suite de l'Histoire byzantine, contenant les règnes de Léon l'Arménien, de Michel le Bègue, de Théophile et de Michel, fils de Théophile, 796. [Cette continuation se trouve sous le nom d'un anonyme au tome CIX de la *Patrologie grecque*.]

694. LÉONCE [et non LÉON], patrice proclamé empereur, XII, 963.

1192. LÉONCE, patriarche de Jérusalem, déposé par l'empereur Isaac l'Ange, qui fit mettre à sa place Dosithée, patriarche de Jérusalem, XIV, 823.

VI siècle. [LÉONCE, prêtre et abbé. Sa Vie de saint Grégoire d'Agriente, XI, 588, 589.]

III siècle. LÉONIDE (Saint), père d'Origène. Son martyre. Lettre qu'Origène lui écrit, II, 131.

XII siècle. [LÉONIUS, poète. Son Histoire de la Bible, XIV, 311.]

LÉONTIA, impératrice, épouse l'empereur Phocas, XI, 440. Lettre que saint Grégoire le Grand lui écrit, 531.

LÉONTIUS. Voyez *Léonce*.

[LÉONTORIUS. Son édition des Trois Actes des chrétiens, ouvrage de Gontbier, moine de Cîteaux, XIV, 883.]

LÉONARD, prêtre de Rome, député à Milan par le pape saint Sirice, contre les Jovinianistes, IV, 632.

LÉPANUS, évêque de Tours, visité par saint Colomban, XI, 613.

[LÉOPARD, abbé du monastère de Nonantula, à qui Sergius III écrit, XII, 743.]

LÉOPOLD. Voyez *Luitpold*.

[LÉOPOLD. Son édition des œuvres de Tertullien, II, 83.]

[LÉOVILGDE, prêtre de Cordoue. Préface de son livre sur les mœurs des clercs, XII, 523.]

LÉPORIUS, prêtre de l'Église d'Hippone; le lieu de sa naissance n'est pas bien connu; mais on ne doit pas distinguer Léporius le Gaulois de Léporius, prêtre d'Hippone, VIII, 232. Léporius fait profession de la vie monastique; ses erreurs, 232 et 233. Il se retire en Afrique; il rétracte ses erreurs, 233, 234. Analyse de la rétractation de Léporius, 234 et suiv. Lettre de saint Augustin à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, touchant Léporius, 236. En quel temps il faut placer la rétractation de Léporius; Léporius est fait prêtre; ses écrits, 237. — Saint Augustin justifie la conduite de Léporius, IX, 107. Léporius rétracte ses erreurs, 179. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 163 et suiv.)

LÉPRE. Lettre intitulée : Des diverses espèces de lèpres, faussement attribuée à saint Jérôme, VII, 648.

LÉPRE. Causé légitime de séparation entre gens mariés, XIII, 613 [et n. 11].

LÉPREUX. L'empereur Valens donne de très-belles terres pour les pauvres lépreux, IV, 357. — Saint Grégoire de Nysse exhorte les fidèles à les assister, VI, 153. — Ce qu'ordonne le cinquième concile d'Orléans concernant les pauvres lépreux, XI, 864. Ce que prescrit le troisième concile de Lyon, 893. — Le pape Grégoire II ordonne de ne point refuser la sainte communion aux lépreux, XII, 25. — Canon d'un concile de Worms, XIII, 702. — Canon du troisième concile de Latran concernant les lépreux, XIV, 1142. Canon d'un concile de Londres, 1146.

[LE PRÉVOST. Son édition de l'Histoire d'Orderic Vital, XIV, 373.]

[LEQUEUX. Sa traduction française des écrits de saint Prosper, X, 519.]

LÉRALD, moine de Mici. Sa révolte contre l'abbé Robert, XIII, 30.

LÉRIDA, ville d'Espagne où se tient un concile, XI, 824 et suiv.

[LERICHE (Nicolas). Son édition du Sacrement de la passion, ouvrage de Drogon, et des Explications des Psaumes par Alcuin, XIV, 248.]

IX siècle.

V. 418.

X siècle.

521.

LÉRINS, île de la Méditerranée. Saint Honorat, abbé de Lérins, quitte sa retraite pour arracher au monde saint Hilaire, depuis évêque d'Arles, VIII, 433. Saint Honorat établit à Lérins une règle dont l'observation est ordonnée par un concile d'Arles, 440. Éloge du désert de Lérins, par saint Eucher, 444. — Julien le Pélagien se retire dans le monastère de Lérins, IX, 484. — Lettre que Salvien adresse à une communauté de serviteurs de Dieu, qu'on croit être celle de Lérins, X, 376. L'abbaye de Lérins au ^v^e siècle dépendait de l'évêché de Fréjus, 420. Elle était alors composée d'ecclésiastiques et de laïcs qui seuls se choisissaient un supérieur, 421. Concile d'Arles où les droits de l'évêque de Fréjus sur l'abbaye sont réglés, 421 et 710. — [Lettres du pape Honorius II touchant le monastère de Lérins, XIV, 253.] Le pape Innocent III commet l'archevêque d'Arles pour mettre la réforme dans ce monastère, XIV, 961.

LÉRO, île près de Lérins, où se retire saint Eucher, depuis archevêque de Lyon, VIII, 442.

LESCOT (Herbert), chanoine régulier. Sa traduction française des sermons et des opuscules de saint Bernard, XIV, 499.

LÉSIN (Saint), évêque d'Angers. Voyez *Lécinus*.

LÉTALD, moine de Mici, l'un des principaux écrivains du ^x^e siècle; il écrit la Vie de saint Julien, évêque du Mans, XII, 897. Office qu'il compose pour sa fête; son Histoire des miracles de saint Maximin, abbé de Mici; son Histoire des miracles de saint Junien, abbé de Noaillé, 898. [La Vie de saint Julien dans la *Patrologie*, 897. Observations sur cette Vie, d'après M. Arbellot, 897, 898. Autres écrits dans la *Patrologie*, 899.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 528 et suiv.)

LÉTARD (Saint), évêque de Senlis. Sa Vie, écrite par le moine Gosselin ou Gotzelin, XIII, 551.

LÉTARD, abbé du Bec. Abrégé de sa Vie, XIII, 459.

LETBERT, d'abord chanoine de Lille en Flandre, puis abbé de Saint-Ruf en Dauphiné. Temps où il a vécu, XIV, 69. Son Commentaire sur les Psaumes, 69 et 70. Ses lettres, 70. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 570 et suiv.)

LETGARDE ou LEBURGE, abbesse de Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers. Lettre

que lui écrit Catwalon, abbé de Redon, XIII, 158.

LÉTOIUS, évêque de Mélitène. Il chasse de son diocèse les Messaliens, IV, 647. Discours sur la virginité, qui lui est adressé sous le nom de saint Basile le Grand, 494. — Épître canonique de saint Grégoire de Nysse adressée à Létôiüs, V, 155.

LETTRE. Livre de l'Esprit et de la Lettre, ouvrage de saint Augustin, IX, 427 et suiv.

LETTRES ou CARACTÈRES. Sentiment de saint Grégoire de Nazianze sur leur invention, V, 359.

LETTRES HÉBRAIQUES, inventées par Moïse et renouvelées par Esdras, XII, 460.

LETTRES MISSIVES. Saint Grégoire de Nazianze donne des règles sur la manière d'écrire des lettres, V, 248. — Lettres écrites par les apôtres ou autres auteurs des premiers siècles de l'Église. Voy. *Épîtres*. Lettres qu'on lisait dans les églises, I, 463, 464.

LETTRES SYNODALES. Lettres du concile de Jérusalem, II, 532, 533. — Lettres des conciles tenus au sujet de la Pâque, I, 534, 535. — Lettre du concile d'Éphèse sur la Pâque, II, 542, 543; du concile de Carthage à Fidus, 561, 562; du concile d'Antioche où fut condamné Paul de Samosate, 568 et suiv.; — du concile de Nicée, III, 445. Lettre faussement attribuée au concile de Nicée, 446. Lettre du concile d'Antioche, 472. Diverses lettres synodales du concile de Sardique, 490 et suiv. Lettre du concile de Gallya aux évêques d'Arménie, 517. — Lettre du concile d'Ancyre lue à Sirmium, IV, 551, 552; du concile de Rimini à Constance, 558, 559. Lettres de Constance au concile, et des pères du concile à Constance, 560. Lettre du concile de Paris contre les ariens, 582. Lettre du concile d'Alexandrie, 592, 593. Autres lettres de ce concile, 593. Lettre du concile d'Antioche, adressée à l'empereur Jovien, 599; du concile de Valence; du concile d'Illyrie, 602; du concile tenu à Icone par saint Amphiloque, évêque de cette ville, 605; du concile de Rome aux empereurs Gratien et Valentinien le jeune, 609; du concile de Constantinople, adressée à l'empereur Théodose, 625. Lettres du concile d'Aquilée aux provinces qui avaient envoyé des députés au concile; aux trois empereurs, 633; à Gratien en particulier, 633 et 634; à Théodose en particulier, 634. Lettres du concile d'Italie à l'empereur Théodose, 634, 635.

IV siècle.

V. 412.

V. 936.

XII siècle.

Lettre du deuxième concile de Constantinople, 636 ; du concile de Rome contre Jovinien, 652 ; du concile de Milan contre Jovinien, 652 et 653 ; — du concile de Rome, V, 14, 15 ; de saint Amphiloque, archevêque d'Icône, 366 et 372. — Lettres des conciles de Carthage et de Milève et de cinq évêques d'Afrique au pape saint Innocent, VII, 521. Lettre synodale du concile de Turin, 738 ; du concile d'Alexandrie, 725 ; du concile du Chêne au clergé de Constantinople ; du même concile à l'empereur Arcade, 749. — Lettre du concile d'Afrique au pape saint Boniface, VIII, 7 ; du concile de Cirthe ; cette lettre est de saint Augustin et adressée aux donatistes, 547, 548. Lettre du sixième concile de Carthage au pape saint Boniface, touchant l'affaire d'Apiarius, 568, 569. Lettre du sixième concile de Carthage à saint Cyrille d'Alexandrie et à Atticus de Constantinople, 569. Les autres lettres synodales se trouveront aux articles de leurs conciles.

LETTRES DES PAPES. Lettre de saint Soter à l'Église de Corinthe, I, 467. — Lettre de saint Corneille, II, 125 et suiv. Lettre de saint Félix à Maxime, évêque d'Alexandrie, 574. — Lettre de saint Jules aux Orientaux au sujet de saint Athanase, III, 374 et suiv. ; du même au peuple d'Alexandrie sur le retour de saint Athanase, 378, 379. — Lettres de Libère à Constance, IV, 287, 288 ; à saint Eusèbe de Verceil, 288 ; à Fortunation, évêque d'Aquilée, 289 ; aux exilés, 289 et 290. Lettre de saint Libère à Constance, aux Orientaux, à Ursace et Valens, 295 et 296 ; à l'Église romaine ; à Vincent de Capoue, 296. Lettre de Libère aux évêques d'Orient, 299, 300. Lettres prétendues de saint Libère, 302, 303. Lettre de saint Libère aux semi-ariens, 599. Lettre du pape saint Damase à Paulin, évêque d'Antioche, 611 et suiv. ; — du même à Pierre d'Alexandrie, V, 15 ; à Paulin d'Antioche, 16, 17 ; à saint Aschole et à cinq autres évêques de Macédoine, 17 ; aux Orientaux, 18, 19 ; à saint Jérôme, 19 ; aux Orientaux ; du même en faveur de Symmaque, préfet de Rome, 20. — Lettre de saint Sirice à Himère, évêque de Tarragone, première décrétale, VI, 99 et suiv. Lettre du même à l'empereur Maxime, 102, 103. Lettres du même à Anisius, évêque de Thessalonique, 103. — Lettre aux évêques d'Afrique, IV, 642 et VI, 103 et suiv. — Preuves qu'elle est de saint Sirice, VI, 103, 104. Réponse aux difficultés sur cette lettre, 104. Analyse de

cette lettre, 104 et 105. Lettres de saint Sirice à divers évêques, 105, 106 ; à l'évêque de Milan, 106, 107 ; à Anisius de Thessalonique, 107 ; aux évêques des Gaules, 107 et 108. Lettre de saint Anastase à Jean, évêque de Jérusalem, 335. — Lettre de saint Innocent aux évêques de Macédoine au sujet de Bonose de Sardique, IV, 655, 656. — Autre à l'empereur Arcade au sujet de saint Jean Chrysostôme, VII, 41. Lettres de saint Innocent, 507 et suiv. Lettre supposée du même à l'empereur Arcade, 527. Lettre de saint Zozime, 528 et suiv. — Lettres de saint Boniface, VIII, 7 et suiv. Lettre de saint Célestin, 127 et suiv. ; de saint Sixte III, 250 et suiv. ; — de saint Léon, X, 198 et suiv. ; de saint Hilaire, 335 et suiv. Lettres du pape saint Grégoire le Grand ; remarques générales sur ces lettres, 479 et 480. Ce qu'elles contiennent de plus important, 480 et suiv. jusqu'à 537. (Les lettres des autres papes se trouveront à leurs articles.) — Recueil des lettres des papes depuis saint Grégoire III jusqu'à saint Léon III, attribué à Charlemagne, XII, 249. [Thiel, professeur de théologie à Braunschweig, publie une nouvelle édition critique des lettres des Papes. Le Bullaire romain publié à Turin contient, dans l'appendice, plusieurs lettres inédites des Papes.]

LETTRES PASCHALES de saint Denis d'Alexandrie, II, 409, 410. [Lettres paschales de saint Athanase, 150 et suiv.] ; — de Théophile d'Alexandrie, VII, 443 et suiv. — [Saint Denis d'Alexandrie est le premier qui ait écrit des lettres paschales, IV, 147, n. 2.]

LETTRES FESTALES de Théodoret au nombre de trois, X, 65. Quatre autres lettres du même sur la Pâque, 67.

LETTRES DE COMMUNION ET DE RECOMMANDATION, et autres appelées *lettres formées* ou *canoniques* : lettres de communion dont il est parlé dans un concile d'Antioche contre Paul de Samosate, II, 583. Canon treizième apostolique touchant les lettres de recommandation ; canon trente-quatrième sur le même sujet, 583. Règlement sur le même sujet dans les Constitutions apostoliques, 598. Canon vingt-cinquième du concile d'Elvire, 607, 608. Canons cinquante-huitième et quatre-vingt-unième du même concile, 611. Canons septième et neuvième du concile d'Arles, 631. — Origine des *lettres formées* ou *ecclésiastiques*, III, 439. Canons septième et huitième du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, touchant les lettres de

paix ou de recommandation, 467. Canon quarante-unième du concile de Laodicée, qui défend aux clercs de voyager sans leurs lettres canoniques, 512. — Témoignage de saint Basile sur les lettres ecclésiastiques ou de recommandation, IV, 464, 471. — Témoignage de saint Optat sur les lettres formées, V, 129. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les lettres de communion, 352. — Lettres formées dont parle le pape saint Zozime dans sa lettre aux évêques des Gaules, VII, 528, 529. Témoignage de saint Jérôme sur les lettres de recommandation que les évêques donnaient aux clercs, 699. Canon vingt-huitième du concile troisième de Carthage sur les lettres formées, 722. Canon septième du cinquième concile de Carthage, 734. — Règlement d'un concile général de Carthage, VIII, 538. Règlement d'un autre concile général de Carthage, 542, 543. Canon d'un concile d'une ville d'Afrique, 562. Canon vingt-troisième du sixième concile de Carthage, 566. Les lettres formées n'étaient que pour les étrangers ; les évêques n'en avaient pas besoin, 610. — Ordonnance du concile de Chalcedoine sur les lettres de paix ou de recommandation, X, 698. — Canon sixième du concile d'Epaone, XI, 814. Canon treizième du deuxième concile d'Orléans, 648. — D'après un concile de Reims de l'an 625, un clerc obligé de sortir de son diocèse pour quelque voyage doit être muni de lettres de recommandation de son évêque, XII, 915. — Formules de lettres formées ou de recommandation au ix^e siècle, 712. Canon d'un concile de Meaux qui recommande l'usage des lettres formées ou canoniques, XIII, 674.

LETTRES PARTICULIÈRES. Lettre à Zène et à Sérène, ouvrage attribué à saint Justin, I, 434. Lettre de saint Aberce, évêque d'Hiéraple, à Marc-Aurèle, 448. Lettres œcuméniques ou universelles de saint Denis, évêque de Corinthe, 461, 462. Lettre de saint Pinite, évêque des Cnossiens, en réponse à celle de saint Denis de Corinthe, 462. Lettre de l'Église de Smyrne, 406 et suiv. Éditions et traductions de cette lettre, 407, 408. Lettres des Églises de Vienne et de Lyon au sujet des martyrs de Lyon, 468 et suiv. [Éditions et traductions de cette lettre, 469.] Lettre de saint Irénée à Florin, 516 ; à Blaste ; au pape Victor, 517. Autres lettres du même saint Irénée, 518. Lettres de saint Sérapion, évêque d'Antioche, 558. Lettres

de saint Hippolyte, 609 et 633. — Lettre canonique de saint Grégoire Thaumaturge, II, 444 et suiv. Lettre de saint Alexandre, depuis évêque de Jérusalem, 122 ; de Jules Africain à Origène et à Aristide, 93, 94 ; d'Origène, 169 et suiv. Lettre de saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr, 292 et suiv. ; de saint Denis d'Alexandrie, 401 et suiv. Lettre canonique du même, 410, 411. — Lettre de saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, à tous les évêques de l'Église catholique au sujet de l'hérésie d'Arius, III, 108 et suiv. Autre lettre du même à saint Alexandre, évêque de Constantinople, aussi au sujet d'Arius, 110, 111. Lettre de l'empereur Constantin, 132 et suiv. Lettre d'Eusèbe de Césarée à son Église, 212, 213 ; à Constance sur les images, 250, 251. [Dom Pitra l'a publiée en grec, 251, 252.] Lettre du même à Euphratius, 252, 253. Lettres de saint Pacôme, 366 ; de saint Antoine, premier père des solitaires, 389 et suiv. Lettre d'Osius, évêque de Cordoue, à l'empereur Constance au sujet de saint Athanase, 394, 395. Lettre de l'empereur Constantin à toutes les Églises après la tenue du concile de Nicée. 445, 446. Lettre du même à l'Église d'Alexandrie sur la condamnation d'Arius dans le concile de Nicée ; autres lettres de Constantin contre Arius et ses sectateurs, 446. Lettre apologétique de saint Athanase composée pour les évêques du concile d'Alexandrie, 460 et suiv. Lettre des Eusébiens assemblés à Philippopole, datée de Sardique, 481, 482. — Lettre de saint Hilaire de Poitiers à sa fille, IV, 65. Lettre de saint Athanase aux évêques orthodoxes, 111 ; à un de ses amis pour l'instruire des décrets de Nicée, 113, 114 ; à Draconce, évêque d'Hermopole en Égypte, 115, 116. Lettre circulaire du même aux évêques d'Égypte et de Lybie, 117, 118. Lettre du même à Sérapion touchant la mort d'Arius, 122. Lettre du même aux Solitaires, 122, 123, 124. Autres lettres à Sérapion, 130. Lettre du même à l'empereur Jovien, 136, 137 ; à Orsise, 139, 140 ; aux évêques d'Afrique, 141, 142 ; à Epictète, évêque de Corinthe, 142, 143 ; à Adelphius, évêque d'Onuphis, 143 ; à Maxime le Philosophe, 144 ; aux prêtres Jean et Antiochus, 146, 147 ; à Pallade, prêtre ; à Ammon, abbé ; lettre du même touchant la Pâque, 147. Lettre du même à Ruffinien, 148. Lettre à Lucifer de Cagliari, 148, 149 ; aux Solitaires ; aux fidèles d'Alexandrie, 149 ; [aux prêtres et aux

diacres d'Alexandrie, 149 ; aux Églises de la Marécote, 149 et 150 ; aux prêtres et aux fidèles de l'Église d'Alexandrie, 150. Lettres paschales de saint Athanase, 150 et suiv. ;] à Marcellin, 166. Lettre circulaire aux évêques d'Égypte, de Syrie et de Phénicie, attribuée à saint Athanase, 174. Lettre touchant l'incarnation du Verbe, attribuée au même, 175. Deux lettres à Castor, attribuées à saint Athanase, 182. Diverses lettres supposées, 183. Lettres de saint Théodore, abbé de Tabenne, 236, 237. Lettre de saint Eusèbe de Verceil aux Églises qui lui avaient écrit dans son exil, 274, 275 ; à Grégoire, évêque d'Elvire, 275. Lettre de l'Église de Gothie touchant le martyr de saint Sabas, 281, 282. Saint Aschole de Thessalonique est auteur de cette lettre, 283. Lettre des Macédoniens au pape Libère. 298. Lettre de Marcel d'Ancyre au pape saint Jules, contenant sa profession de foi, 305, 306. Lettre de l'Église d'Ancyre à saint Athanase, pour justifier l'évêque Marcel, 308 et suiv. Lettres de saint Sérapion, évêque de Tmuis, 335. [Deux lettres de saint Sérapion publiées par Maï, 336 et suiv.] Lettre de saint Grégoire de Nazianze sur l'élection de saint Basile le Grand ; lettre de saint Basile le Grand, 424 et suiv. Lettres supposées sous le nom de ce saint, 488, 489. Lettre de Constance aux évêques assemblés au concile de Rimini, 555 et 560. Lettre des évêques ariens à l'empereur Constance dans le concile de Rimini, 562. Lettre des députés du concile de Séleucie à Ursace et Valens, derniers députés du concile de Rimini, 573. Lettres d'Aétius, arien, 577. Lettre de l'empereur Jovien à saint Athanase, 595, 596. Lettre de saint Athanase au nom des évêques assemblés à Alexandrie, en réponse à Jovien, 596. Ce que saint Grégoire de Nazianze dit de cette lettre, 596 et 597. elle est bien reçue de Jovien, 597. Lettre de saint Ambroise à Théophile d'Alexandrie au sujet du concile de Capoue, 654. — Lettre de saint Cyrille de Jérusalem à l'empereur Constance, V, 57. Lettres supposées sous le nom de saint Cyrille de Jérusalem, 61, 62. Lettres d'Apollinaire de Laodicée, 90, 61. Lettre de Timothée d'Alexandrie à Diodore, évêque de Tarse, 93. Lettre canonique de Timothée, 93 et 94. Lettre de Parménien, évêque donatiste de Carthage, contre Tichonius, aussi donatiste, 100, 101. Lettre de Macrobe, donatiste, à l'Église de Carthage, 106. Lettre de Mensurius, évêque de Car-

thage, à Second, évêque de Tigiri ; réponse de Second à Mensurius, 143, 144. Lettres de l'empereur Constantin touchant les donatistes, 144 et suiv. Lettres de saint Pacien à Symponien, 157 et suiv. Lettre à Évagre, moine, faussement attribuée à saint Grégoire de Nazianze ; lettre de saint Grégoire de Nazianze à Nectaire, évêque de Constantinople, 241. Première lettre de saint Grégoire de Nazianze à Clédonius, prêtre de Nazianze, 243 et suiv. Seconde lettre à Clédonius, 246. Autres lettres de saint Grégoire de Nazianze, 247 et suiv. Lettres de saint Grégoire de Nazianze, père, au peuple de Césarée, aux évêques de la province de Cappadoce, et à saint Eusèbe de Samosate, 250. Lettres de saint Amphiloque à saint Basile le Grand et de saint Basile à saint Amphiloque, touchant l'Église d'Isaurie, 365. Lettres de saint Ambroise, 480 et suiv. Lettres à diverses personnes faussement attribuées à saint Ambroise, 514. Lettre à des moines attribuée à saint Macaire d'Égypte, 598. Lettre adressée aux moines sous le nom de Macaire est de celui d'Alexandrie, abbé de Nitrie, 599. — Lettre de saint Éphrem à un moine nommé Jean, VI, 27, 28. Lettre d'Évagre de Pont à Anatolius, solitaire, 115, 116. Lettre dogmatique attribuée à Évagre de Pont, 117, 118. Lettre de saint Grégoire de Nysse à Théophile, évêque d'Alexandrie, 194. Autres lettres de saint Grégoire de Nysse, 215 et suiv. Lettres à saint Vigile, évêque de Trente, à saint Simplicien, évêque de Milan, et à saint Jean Chrysostôme, 268, 269. Lettre de Constantin le Jeune, à l'Église d'Alexandrie, pour le rétablissement de saint Athanase, 339. Lettres de Constance pour et contre saint Athanase, 343 et 344. Lettre de cet empereur au sujet de l'élection de Frumentius, 344. Lettre du même au sujet d'Eudoxe, chef des Ariens, 345, 346. Lettre de l'empereur Julien aux Juifs, 348 et suiv. Lettres du même contre saint Athanase, 350 et suiv. Lettre de Jovien aux gouverneurs des provinces, en faveur de la religion chrétienne, 353. Lettres de cet empereur à saint Athanase, 354. Lettre des empereurs Valentinien et Valens en faveur du concile d'Illyrie, 357, 358. Lettre de Valentinien II pour faire rebâtir une église de saint Paul, 363. Lettre de l'empereur Maxime à Valentinien II, 363, 364. Lettre du même en réponse à une du pape saint Sirice, 364. Lettre de l'empereur Théodose

pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques, 369. Lettre de saint Épiphane à Jean, évêque de Jérusalem, touchant l'ordination de Paulinien, 379. Lettre du même à Paul et à Accace, abbés, 382. Autre du même à Jean, évêque de Jérusalem; lettre du même à saint Jérôme, 422. — Lettres de saint Jean Chrysostôme au pape Innocent I; lettres du clergé de Constantinople, des évêques de la communion de saint Jean Chrysostôme et de Théophile d'Alexandrie, au même pape, VII, 9. Lettre supposée de Théodore à saint Jean Chrysostôme, 57. Autres lettres de saint Jean Chrysostôme, 128 et suiv. Lettres du prêtre Constance, 136 et suiv. Lettre au moine Césaire faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 138 et suiv. Lettres de Théophile d'Alexandrie contre les moines de Nitrie; lettre du même à saint Jérôme, 445. Lettre canonique adressée à Ammon, attribuée à Théophile d'Alexandrie 445, 446. Lettre de Théophile à l'évêque Ammon; livre de lettres faussement attribué à Théophile d'Alexandrie, 446. Lettre de Rufin d'Aquilée au pape Anastase, 452. Lettre d'Anastase contre Rufin, 453. Lettre de saint Augustin à saint Jérôme au sujet de la dispute entre saint Jérôme et Rufin, 458. Lettres faussement attribuées à Chromace, évêque d'Aquilée, 496. Lettre ou apologie de Jean de Jérusalem adressée à Théophile d'Alexandrie; lettre de saint Jérôme à Pammaque au sujet de Jean, évêque de Jérusalem, 499. Lettre de Jean de Jérusalem au pape Anastase; de saint Anastase à Jean de Jérusalem; de saint Augustin à Jean, évêque de Jérusalem; du pape saint Innocent à Jean de Jérusalem, 501; de saint Jérôme à Pammaque au sujet de l'hérésie de Jovinien, 503, 504. Lettre de saint Augustin à Pammaque, 505. Lettres de saint Pammaque à saint Jérôme, 506. Lettre de Pélagé au pape saint Innocent, 530. Lettres des évêques d'Afrique au pape Zozime au sujet de Pélagé et de Célestius, 533, 534. Autre lettre des évêques d'Afrique au pape Zozime sur le même sujet, 540. Seize lettres de saint Jérôme sur quelques endroits difficiles de l'Ancien Testament, 558 et suiv. Lettre de ce père au pape saint Damase sur un endroit de la prophétie d'Isaïe, 566. Autre lettre de ce père à saint Damase sur l'Hosanna, 570. Lettre du même à saint Damase sur la parabole de l'enfant prodigue, 571. Lettre à Dardanus faussement attribuée à

saint Jérôme, 565. Lettres de saint Jérôme à diverses personnes, 571 et suiv. Lettres de saint Jérôme, de la première classe, 580 et suiv.; de la seconde classe, 586 et suiv.; de la troisième classe, 595 et suiv.; de la quatrième classe, 617 et suiv. Lettre de sainte Paule et de sainte Eustochie à sainte Marcelle; elle est attribuée à saint Jérôme, 617, 618. Lettres de saint Jérôme de la cinquième classe; lettres de saint Augustin à saint Jérôme et de saint Jérôme à saint Augustin, sur les traductions de saint Jérôme et sur un endroit de l'épître de saint Paul aux Galates, 625 et suiv. Lettres de saint Jérôme de la sixième classe, 634 et suiv.; de la septième classe, 643 et suiv.; de la huitième classe, 645, 646; de la neuvième classe. Lettre de saint Paulin, évêque de Nole, à Célantia; de saint Épiphane à Jean de Jérusalem, traduite en latin par saint Jérôme; de Théophile d'Alexandrie à saint Épiphane, 646. Lettres supposées sous le nom de saint Jérôme ou supposées écrites à saint Jérôme, 646 et suiv. Lettre de saint Paulin à l'ermite Sébastien; trois lettres de saint Augustin à saint Jérôme; lettre de Valère à Rufin, ouvrage supposé, 648. Lettre de Théophile d'Alexandrie à saint Épiphane, au sujet du concile de Chypre, 737. — Trois lettres de Grégoire, abbé en Palestine, VIII, 2. Lettre de saint Augustin au pape saint Boniface, 9. Lettres d'Atticus, patriarche de Constantinople, 15 et suiv.; de Synésius, archevêque de Ptolémaïde, 30 et suiv. Lettre de saint Gaudence, évêque de Bresce, à Germinius, 41, 42. Autre à Paul, diacre, 42. Lettre de Bacchiarus à Janvier, 48 et suiv.; d'Uranus à Pacatus, 54. Lettres de saint Paulin, évêque de Nole, 55 et suiv. Lettres à Marcelle et à Célianie supposées sous le nom de Paulin, évêque de Nole, 88. Lettres de Sédulius à l'abbé Macédonius, 107 et 108. Lettres de Sulpice Sévère, 117 et suiv. Autres lettres attribuées à cet auteur, 119. Lettres supposées sous le nom de saint Martial de Limoges, 125. [Voyez 125, n. 3, 4 et 5.] Lettres de saint Nil, solitaire de Sinaï, 216 et suiv. Lettres de saint Augustin à Proculus et à Cylinnius, évêque des Gaules, touchant Séporius, prêtre d'Hippone, 236. Lettre d'Acace de Bérée, 239 et suiv. Lettre de Paul d'Émèse à saint Cyrille d'Alexandrie, 241, 242. Lettre de saint Athanase à Épiète corrompue par les Nestoriens, 243. Lettre de Jean d'Antioche

à Nestorius, 244, 245. Lettre de Jean au comte Irénée et à quelques évêques du parti de Nestorius; lettres de Jean à saint Cyrille d'Alexandrie, 245. Lettres de Jean à Rufin de Thessalonique et à diverses autres personnes, 246. Lettres de Jean pour la réunion, 247. Autres lettres de Jean, 247 et suiv. Lettres de saint Isidore de Péluse, 479 et suiv. — Lettre de saint Augustin à Aurèle de Carthage au sujet des Agapes, IX, 12, 13. Lettres de saint Augustin aux religieuses d'Hippone, à Félicité et à Rustique, leurs supérieures, 19, 20. Lettres de saint Augustin et à saint Augustin; lettres de la première classe, 65 et suiv.; de la seconde classe, 75 et suiv.; de la troisième classe, 114 et suiv.; de la quatrième classe, 183 et suiv. Lettres supposées sous le nom de saint Augustin, 194. Lettre d'Avite, prêtre espagnol, au sujet des reliques de saint Étienne, 327. Lettre d'Anastase le Bibliothécaire à Landuléus, au sujet des reliques de saint Étienne, 328. Lettre de Sévère à toute l'Église sur le même sujet, 329. Lettre de saint Augustin contre les Donatistes ou livre de l'Unité de l'Église, 394 et suiv. Lettre de saint Prosper à saint Augustin, 524 et suiv. Lettre d'Hilaire à saint Augustin, 526, 527. Jugement sur les lettres de saint Augustin, 808. — Lettres de saint Pierre Chrysologue; Trithème lui en attribue plusieurs, nous n'avons que celles à Eutychès, X, 7. Lettres de Théodoret, 64 et suiv. Autres lettres données par le père Garnier, 102 et suiv. Lettres perdues, 107, 108. Lettre d'Ibas à Maris, 147. Lettres de Firmus, archevêque de Césarée en Cappadoce, données par Muratori, 150, 151. Lettres des évêques d'Isaurie à l'empereur Léon le Grand, 167. Lettres de saint Prosper d'Aquitaine, 278 et suiv.; de Léonce, évêque d'Arles, 336; de Mamert Claudien, 355; de Fauste de Riez, 434, 435. Lettres attribuées à saint Denis l'Aréopagite, 551, 552. Lettre du même perdue, 553. Lettres de saint Avit de Vienne, 554 et suiv.; de saint Ennode de Pavie, 571 et suiv.; de saint Rurice de Limoges, 608. (Les autres lettres se trouveront aux articles de leurs auteurs.) — Lettre au R. P. dom Ceillier contenant l'explication d'un passage de saint Augustin, IX, 820 et suiv.

LETTRES DIVINES ET HUMAINES. Julien l'Apostat défend aux chrétiens l'étude des lettres humaines, III, 400, et VI, 347. — Décadence des lettres dans les Gaules,

X, 355. — Institution de Cassiodore aux lettres divines, XI, 227 et suiv. Avis qu'il donne sur l'étude des lettres humaines, 233. — Loup de Ferrières se plaint de la décadence des belles-lettres, et de la rareté des bons maîtres et des bons livres, XII, 503, 504.

LEU (Saint), évêque de Sens. Discours de saint Pierre Damien pour le jour de sa fête, XIII, 309.

LEUBOUÈRE, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, succède à Agnès. Une partie de ses religieuses, à la tête desquelles était Chrodielde, se révolte contre elle; elle est mise en prison, XIII, 905. Elle se justifie dans un concile des accusations formées contre elle, et est rétablie, 905 et suiv.

LEUCADIUS, abbé d'une communauté de moines et de vierges. Lettres de saint Grégoire de Nazianze sur la mort de cet abbé, V, 265.

LEUCIUS, auteur des faux Actes des apôtres et autres écrits, IX, 577, et X, 207.

LEUDASTE, comte de Tours, vexe les Églises et le peuple. Sur les plaintes de saint Grégoire, évêque de Tours, il est dépouillé de sa charge par le roi Chilpéric, XI, 365. Il calomnie saint Grégoire qui se justifie au concile de Braine, 365, 366 et 895. Il est excommunié dans ce concile, 394 et 895.

LEUDÉGISILE, duc, fait mourir Sagitaire, évêque de Gap, XI, 894.

LEUFREDE, évêque de Cordoue. Lettre que lui écrit saint Isidore de Séville, sur les fonctions des ministres ecclésiastiques, XI, 720.

LEUNCLAVIUS (Jean), allemand. Sa version latine de dix-neuf oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Sa version latine du traité des sectes, ouvrage de Léonce de Byzance, XI, 667. — Sa version latine de la profession de foi d'Alcuin, XII, 212. — Son édition avec une traduction latine de la relation des conférences de Théorien avec les Arméniens, XIV, 638. Sa traduction de la Chronique de Constantin Manassès, 643.

LEUPTON, abbé de Saint-Tron, déposé par Henri, évêque de Liège, XIII, 467.

LEUTARD, fanatique du diocèse de Châlons-sur-Marne, périt misérablement, XIII, 144.

LEUTHÉRIC ou **LEUTÉRIC**, archevêque de Sens. Lettres de saint Fulbert de Chartres qui lui sont adressées, XIII, 82 et 84. Lettre de réprimande que lui écrit le roi Robert, 109.

590.

IV siècle.

V. 580.

VII siècle.

V. 1076.

XI siècle.

LÉVEANDER (André), abbé de Ramsey, écrit la vie de saint Yves, évêque en Perse. Cette vie est retouchée par le moine Goscelin, XIII, 550.

582. LÉVIGILDE, roi des Visigoths en Espagne, XI, 422. Il persécute les Catholiques de ses états puis il quitte l'arianisme, 369, 422, 423. Sa mort, 371 et 423.

[LÉVÊQUE DE LA RAVAILLÈRE, publie la vie de saint Grégoire de Tours, XI, 365, n. 1.]

1058. LEVINE (Sainte), vierge et martyre. Histoire de la translation de ses reliques écrite par Drogon, moine de Berg-Saint-Vinox, XIII, 271.

LÉVITIQUE, troisième livre du Pentateuque. Ce livre est certainement de Moïse, cela est prouvé par le second livre des Paralipomènes, par plusieurs circonstances de l'Évangile et par le témoignage de saint Paul, I, 22. Ce que c'est que le Lévitique, 35. Voyez *Pentateuque*. — Ouvrages d'Origène sur le Lévitique, II, 150. [Scolies d'Origène sur le Lévitique, 150, n. 8.] — [Commentaire de saint Éphrem sur le Lévitique, VI, 444.] — Seize homélies d'Origène sur le Lévitique attribuées à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — [Questions sur le Lévitique, ouvrage de saint Augustin, IX, 211, 212.] — Questions sur le Lévitique par Théodore, X, 30. Poème de saint Avit sur le Lévitique, 568. — Commentaire d'Hésychius, prêtre de Jérusalem, sur le Lévitique, XI, 655, 656. — Commentaire de Claude de Turin sur le Lévitique, XII, 351. Commentaire de Raban Maur sur ce livre de l'Écriture, 449. Abrégé que Walafride Strabon a fait de ce commentaire, 411. — Commentaire sur ce livre de l'Écriture, dédié à saint Anselme, archevêque de Cantorbéry; il est encore manuscrit, XIII, 514. — Commentaire de Raoul le Noir, moine de Saint-Germer-de-Flaix, sur le Lévitique; analyse de cet ouvrage, XIV, 739.

LEXICON DE ZONARE, ouvrage considérable qui se conserve manuscrit à la Bibliothèque impériale de Vienne, XIV, 157. [Il a été publié avec des observations et des tables, d'après trois manuscrits, par J.-A.-H. Tittman, Leipzig, 1808, trois in-4°. M. Sturz a publié à Grimina, près Leipzig, une suite de programmes où il indique et commente les gloses tirées du Nouveau Testament qui se trouvent dans le Lexique de Zonare.]

LEYDRADE. Voyez *Leidrade*.

[LEYSER, publie le poème du V. Hildebert sur la ruine de Troie, XIV, 222.]

LÉZANA (Jean de), carme espagnol. Ses notes sur les révélations du B. Cyrille, ermite du mont Carmel, XIV, 830.

LEZALIN, abbé de Crespi en Valois. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie et du temps où il vivait; il est vraisemblablement auteur d'une vie en vers de saint Arnoul, archevêque de Rouen, dont les reliques sont honorées à Crespi, XIII, 110. Jugement sur son style, 111. (Voyez l'article de Lezalin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 335 et 336.)

LIA, épouse de Jacob. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les deux épouses de Jacob, V, 310.

LIBANIUS, sophiste. Lettres supposées de saint Basile le Grand à ce philosophe, IV, 488. — Libanius déplore dans deux discours la mort de Julien l'Apostat, V, 196. — Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nysse, VI, 220. — Saint Jean Chrysostôme étudie sous lui la rhétorique, VII, 1.

LIBELLATIQUES, ceux qui, n'ayant point sacrifié aux idoles, donnaient ou recevaient des billets pour attester qu'ils l'avaient fait, II, 278. Dureté de Novatien envers les libellatiques, 315. Conduite de saint Cyprien à l'égard des libellatiques, 369, 370. Règlement d'un concile de Carthage touchant les libellatiques, 558.

LIBELLES DIFFAMATOIRES. Canon cinquante-deuxième du concile d'Elvire contre leurs auteurs, II, 611. — Libelle diffamatoire affiché aux portes de l'église; l'auteur est excommunié et exilé, IV, 487.

LIBENTIUS, archevêque de Brème, XII, 837.

LIBER CONFORTATORIUS. Ouvrage encore manuscrit attribué au moine Goscelin, XIII, 551.

LIBER DIURNUS ROMANORUM PONTIFICUM. Voyez *Journal des évêques de Rome*.

LIBÉRAL, évêque d'Afrique, II, 263.

LIBÉRAT, médecin, confesse Jésus-Christ sous Hunéric, X, 461, 462.

LIBÉRAT (Saint), et ses compagnons, martyrs, pendant la persécution des Vandales en Afrique. Traités insérés à la suite de l'Histoire de Victor de Vite, qu'on en croit l'auteur, X, 462, 463.

LIBÉRAT, diacre de l'Église de Carthage. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie;

XI siècle.

IV siècle.

V siècle.

VI siècle

ses voyages, XI, 303. Analyse de son *Breviarium*, ou abrégé de l'Histoire des hérésies de Nestorius et d'Eutychès, 303 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 305. [Autres éditions, 305.]

521. LIBÉRAT, primat de Byzance, préside au concile tenu à Junque. Lettre synodale qu'il écrit à Boniface de Carthage. Il refuse de reconnaître la primauté de l'évêque de Carthage. Concile tenu à ce sujet, XI, 828 et suiv. Plaintes formées contre lui par l'abbé Piesti, 830.

LIBÉRAT, diacre ambitieux de l'Église de Cagliari. Saint Grégoire le Grand ordonne à Janvier, évêque de Cagliari, de réprimer l'ambition de ce diacre, XI, 485.

LIBÉRAT, poète, fait l'éloge de Sédulius, VIII, 108.

848. LIBÉRAT, évêque de Léon, déposé pour cause de simonie, XIII, 679.

LIBÈRE, évêque de Mérida, assiste au concile d'Elvire, II, 603, et au concile d'Arles, 629.

352. LIBÈRE (Saint), pape, IV, 286 et suiv. En quel temps il est fait pape. Il reçoit des lettres des Eusébiens : usage qu'il en fait, 286.

353. Il demande un concile à Aquilée, et ne l'obtient pas, 286, 287. Il en demande un à Milan, 287. Lettre de Libère à l'empereur Constance, 287 et 288. Il écrit à Eusèbe de Verceil et à Fortunatien d'Aquilée, 288, 289.

354. L'empereur accorde le concile, 289. Lettre de Libère aux exilés, 289, 290. Constance le persécute, 290, 291. Libère est amené à Milan; il y défend la vérité devant l'empereur, 291. Libère est interrogé par Constance, 291 et suiv. Il est envoyé en exil à Bérée en Thrace, 293. Félix est intronisé à sa place, 293 et 294. Le peuple romain demande le rappel de Libère. Chute du pape Libère, 293. [Cette chute n'a pas eu lieu; Libère s'est borné à communiquer avec les évêques de la cour par esprit de condescendance, 394, n. 5.] La formule de foi qu'il souscrit est la première de Sirmium, 394. Lettres de Libère à Constance, aux Orientaux, à Ursace et à Valens, 294 et 296. Lettres de Libère à l'Église romaine et à Vincent de Capoue, 296.

355. Libère souscrit à la formule du troisième concile de Sirmium, 296, 297. Il est renvoyé à Rome. Il refuse de consentir aux décrets de Rimini, 297. Il fait recevoir ceux qui avaient souscrit à la formule de Rimini, 297 et 298. Les Macédoniens députent à Libère, 298. Libère les reçoit à sa communion après

356. avoir eu par écrit leur profession de foi, 298, 299. Lettre de Libère aux évêques d'Orient, 299, 300. Autre lettre de Libère aux Orientaux. Sa mort, 300. [Jugement sur le pape Libère d'après le Ménologe des Grecs, 300 et 301]; d'après d'autres écrivains, 301. Discours de Libère à Marcelline, 301. Autres écrits de Libère, 301 et 302. Écrits qu'on a supposés sous son nom. Gestes ou actes du pape Libère, 302. Lettres prétendues du pape Libère aux Orientaux, 302, 303; à saint Athanase, 303; à tous les évêques; aux évêques d'Égypte, 303, 304. Décrets attribués à Libère, 304. [Ses écrits dans la *Patrologie latine*, 304. Publication du cycle pascal du Nécrologe ou catalogue de Libère, IV, 323, n. 1.] — Concile qu'il tient à Rome au sujet de saint Athanase, III, 464. Il demande à Constance un concile au sujet de saint Athanase, 521, 522. — Le Orientaux le tentent de se séparer de la communion de saint Athanase, IV, 98, 99. Il accepte l'offre de Lucifer pour faire une députation à Constance, au sujet des ariens. Lettres du pape Libère pour cette députation, 239. Il écrit à Lucifer et aux autres confesseurs exilés, 241. Il écrit à saint Eusèbe de Verceil, pour le prier de demander un concile, 272. Fortunatien, évêque d'Aquilée, le sollicite de signer la condamnation de saint Athanase, 316. Il écrit à saint Eusèbe et aux autres confesseurs dans leur exil, 272 et 273. Il reçoit la députation des demi-Ariens, les charge d'une lettre qui fut présentée au concile de Tyanes, 599, 600. — Bannissement et mort du pape Libère, V, 12. Il donne le voile à sainte Marcelline, sœur de saint Ambroise, 448. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 93. — Sa conférence avec Constance; son exil et son rappel, X, 45.

LIBÈRE, patrice, informe le pape Symmaque de l'élection d'un évêque d'Aquilée; réponse du pape, X, 523.

LIBÈRE, patrice et préfet des Gaules, fait bâtir une église à Orange, et en fait faire la dédicace, XI, 832. (Peut-être le même que le précédent.)

LIBERTÉ DE L'HOMME. Doctrine de saint Augustin, IX, 473, 541, 542. [Ce qu'il entend par liberté, 543, n. 2.] Liberté de Dieu et des anges, 543, 744. Liberté des bienheureux, 734. — Accord de la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, selon Boëce, X, 663. — Traité de la concorde de la prescience et de la prédestination de Dieu avec

359 et 360. 363. 366.

366. avoir eu par écrit leur profession de foi, 298, 299. Lettre de Libère aux évêques d'Orient, 299, 300. Autre lettre de Libère aux Orientaux. Sa mort, 300. [Jugement sur le pape Libère d'après le Ménologe des Grecs, 300 et 301]; d'après d'autres écrivains, 301. Discours de Libère à Marcelline, 301. Autres écrits de Libère, 301 et 302. Écrits qu'on a supposés sous son nom. Gestes ou actes du pape Libère, 302. Lettres prétendues du pape Libère aux Orientaux, 302, 303; à saint Athanase, 303; à tous les évêques; aux évêques d'Égypte, 303, 304. Décrets attribués à Libère, 304. [Ses écrits dans la *Patrologie latine*, 304. Publication du cycle pascal du Nécrologe ou catalogue de Libère, IV, 323, n. 1.] — Concile qu'il tient à Rome au sujet de saint Athanase, III, 464. Il demande à Constance un concile au sujet de saint Athanase, 521, 522. — Le Orientaux le tentent de se séparer de la communion de saint Athanase, IV, 98, 99. Il accepte l'offre de Lucifer pour faire une députation à Constance, au sujet des ariens. Lettres du pape Libère pour cette députation, 239. Il écrit à Lucifer et aux autres confesseurs exilés, 241. Il écrit à saint Eusèbe de Verceil, pour le prier de demander un concile, 272. Fortunatien, évêque d'Aquilée, le sollicite de signer la condamnation de saint Athanase, 316. Il écrit à saint Eusèbe et aux autres confesseurs dans leur exil, 272 et 273. Il reçoit la députation des demi-Ariens, les charge d'une lettre qui fut présentée au concile de Tyanes, 599, 600. — Bannissement et mort du pape Libère, V, 12. Il donne le voile à sainte Marcelline, sœur de saint Ambroise, 448. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 93. — Sa conférence avec Constance; son exil et son rappel, X, 45.

LIBÈRE, patrice, informe le pape Symmaque de l'élection d'un évêque d'Aquilée; réponse du pape, X, 523.

LIBÈRE, patrice et préfet des Gaules, fait bâtir une église à Orange, et en fait faire la dédicace, XI, 832. (Peut-être le même que le précédent.)

LIBERTÉ DE L'HOMME. Doctrine de saint Augustin, IX, 473, 541, 542. [Ce qu'il entend par liberté, 543, n. 2.] Liberté de Dieu et des anges, 543, 744. Liberté des bienheureux, 734. — Accord de la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, selon Boëce, X, 663. — Traité de la concorde de la prescience et de la prédestination de Dieu avec

la liberté de l'homme, ouvrage de saint Anselme, XIV, 17, 18. [De la véritable liberté, ouvrage manuscrit du cardinal Laborant, 805.]. Voyez *Libre arbitre*.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE accordée aux Donatistes par l'empereur Honorius, IX, 107.

LIBERTUS (Saint), prévôt du monastère de Fondi. Mention qu'en fait le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 473.

1118. LIBRANE (Pierre), archevêque de Sarra-gosse. Lettre que lui écrit le pape Gélase II, XIV, 1094.

LIBRE ARBITRE de l'homme. Doctrine de saint Justin, I, 426; [de saint Mélicon, 350;] d'Atbénagore, 485; de Tatien, 490; de saint Irénée, 513, 525; de Minutius Félix, 554; de Clément d'Alexandrie, 596 et suiv.; — de Tertulien, II, 72. Origène avait fait un traité sur le libre arbitre, 193. Doctrine d'Origène sur le libre arbitre et la grâce, [151], 224, 225. Doctrine de saint Cyprien sur le libre arbitre, 355. Sentiment d'Arno-be, 492. Doctrine d'Archélaüs, évêque de Cascare, 456. — Traité du libre arbitre, par saint Méthode, évêque de Tyr, III, 66. Doctrine du même saint Méthode sur le libre arbitre, 70. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur le libre arbitre, 281. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 72 et suiv.; de saint Athanase, 205. [Témoignage de Victorin, 331.] Doctrine de saint Sérapion, évêque de Thmuis, 343. Discours supposé, sous le nom de saint Basile le Grand, 490. Doctrine de ce même saint, 513. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 71; de saint Optat, 132; de saint Grégoire de Nazianze, 342 et suiv.; de saint Ambroise, 548; [de Didyme, 620.] — [Doctrine de Némésius sur le libre arbitre, VI, 285;] de saint Grégoire de Nysse, 236 et suiv. [Quatre discours sur le libre arbitre, par saint Éphrem, 486, 487.] Sa doctrine sur le libre arbitre, 56, [456, 457, 458, 508.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 81, 104, 197, 198, 385, 386. Sentiment de ce Père sur l'accord du libre arbitre et de la grâce, 386 et suiv. Témoignage des évêques d'Afrique sur une lettre au pape saint Zozime, 540. Doctrine de saint Jérôme, 665, 666; — de saint Gaudence, VIII, 40; de saint Paulin, évêque de Nole, 90. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, 334; de saint Isidore de Pé-luse, 489; de Marius Mercator, 500; — de saint Augustin, IX, 49 et suiv. Divers témoignages de saint Augustin sur le libre arbitre, 157, 163, 174, 175, 178, 263, 298, 431, 475,

477, 478, 513, 519, 541, 543, 551. Livre de la grâce et du libre arbitre, ouvrage de saint Augustin, 562 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur le libre arbitre. Grâce d'Adam et son libre arbitre, 675. La grâce ne suit pas mais précède la volonté, 708 et suiv. Pouvoir de Dieu sur la volonté des hommes, 715 et suiv. Réponses à quelques objections sur ce point de doctrine, 716 et suiv. Comment Dieu prépare la volonté de l'homme, et comment l'homme se prépare. Comment Dieu opère en nous afin que nous veuillions, et coopère avec nous lorsque nous voulons, 720. Accord du libre arbitre avec la grâce, 720 et suiv. La grâce ne détruit pas le libre arbitre, et n'introduit pas le destin, 723, 724. Explication de ces paroles : *Cela ne dépend pas de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde*. 724, 725. Le libre arbitre ne détruit pas la nécessité de la grâce, 727 et suiv. Il est libre à l'homme de consentir ou de ne pas consentir aux suggestions du démon, 729, 730. Sentiment des Pélagiens sur le libre arbitre, 730, 731. Quelle liberté nous avons perdue par le péché du premier homme, 731 et suiv. La nature humaine est rétablie dans le bien qu'elle a abandonné, 733, 734. — Doctrine de Théodoret, X, 119, 120; du pape saint Léon, 264 et suiv.; de saint Prosper d'Aquitaine, 281, 287 et suiv., 294, 299. Livre de la grâce de Dieu et du libre arbitre, contre le Collateur ou l'auteur des Conférences : analyse de cet ouvrage de saint Prosper, 303 et suiv. Analyse des deux livres de Fauste de Riez sur la grâce et le libre arbitre, 424 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 437. Doctrine du pape saint Gélase, 499; de saint Ennode de Pavie, 571, 577; — des évêques d'Afrique, XI, 42, 46, 47. Doctrine de saint Fulgence, 52, 59. Doctrine de Cassiodore sur la grâce et le libre arbitre, 251. Doctrine du pape saint Grégoire sur la grâce et le libre arbitre, 562. Doctrine du second concile d'Orange sur le libre arbitre, 833 et 836, 837. — Doctrine de saint Jean Damascène sur le libre arbitre et la grâce, XII, 95. Sentiment d'Alcuin sur le libre arbitre et sur la grâce, 174, 175. Différents opuscules sur la grâce, la prédestination et le libre arbitre, attribués à Amolon, archevêque de Lyon, 431, 432. Sentiment de Raban Maur, 467. Discours de Florus, diacre de Lyon, sur le libre arbitre et la prédestination, 485, 486. Sentiment de Loup de Ferrière sur le libre

arbitre, 507. La doctrine catholique sur le libre arbitre et sur la grâce est confirmée par le pape saint Nicolas I, 569. Sentiment de saint Remi, archevêque de Lyon, 618. — Traité de saint Anselme sur le libre arbitre, XIV, 17. Sentiment du Vénéral Hildebert, évêque du Mans, sur le libre arbitre, 219, 220. Sept livres à la louange du libre arbitre, ouvrage de Frowin, abbé d'Engelberg, 232. [Traité de l'harmonie de la grâce et du libre arbitre, par Vivien, prémontré, 249, 250. Traité du libre arbitre, par Honoré d'Autun, 401.] Traité de la grâce et du libre arbitre, ouvrage d'Alger scholastique de Liège, 386. Traité de la grâce et du libre arbitre, ouvrage de saint Bernard, 476 et suiv. Doctrine de Pierre Lombard, sur le libre arbitre, 557, 558. Voyez *Liberté*.

LIBWIN (Saint). Voyez *Lebwin (Saint)*.

[LICENCE ou faculté d'enseigner, se conféraît au XII^e siècle avec un certain apparat, XIV, 615.]

v. 394.

LICENTIUS, disciple de saint Augustin, IX, 8 et 37. — Lettre que lui écrit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 58 et 59. — Lettre de Licentius à saint Augustin, et de saint Augustin à Licentius, IX, 72, 73.

v. 505.

LICINIEN, secrétaire de saint Césaire d'Arles, le calomnie auprès du roi Alaric, XI, 126. Saint Césaire lui sauve la vie, 126.

VI siècle.

LICINIEN, évêque de Carthagène en Espagne. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 428. Sa lettre au pape saint Grégoire au sujet de son Pastoral, 428 et 490. [Deux nouvelles lettres, 429. Édition de ces lettres dans la *Patrologie*, 429.]

LICINIUS, empereur, apprend en vision une prière. Il remporte la victoire sur Maximin, II, 519. Édit de Licinius et de Constantin en faveur des chrétiens, 519, et III, 48, 122, 143. — Licinius persécute les chrétiens ; il cesse de les persécuter ; il recommence contre eux la persécution, III, 43, 44. — Il avait été défait par Constantin à la bataille de Cibale, II, 629, et III, 49.

LICINUS ou LÉSIN (Saint), évêque d'Angers. Sa Vie, mise en meilleur style par Marbode, XIV 227.

LIÉGE, ville des Pays-Bas. Gestes des évêques de Tongres, de Maëstricht et de Liège. Incertitude où l'on est lequel de Notger, évêque de Liège, ou d'Hériger, abbé de Lobes, est auteur de cet ouvrage, XIII, 36. [Voyez 36, n. 6, et p. 38.] Histoire des évêques de l'Église de Liège, par Alexan-

dre, chanoine de cette Église, 231 ; par Anselme, doyen de la même Église, 231, 232. Livre de Jacques de Vitry sur les femmes illustres de Liège, 538. — Réponse insolente du clergé de Liège à la lettre où le pape saint Grégoire VII prétendait établir ses droits de déposer les souverains, XIV, 64. Réponse du clergé de Liège à une lettre du pape Pascal II, 65, 66. Observations sur cette réponse, 66. Histoire des évêques de Liège, par Rupert, abbé de Tuy, 289. Histoire de l'Église de Liège, par le scholastique Alger, 385. Concile tenu en cette ville, 1119.

LIÉMAR, archevêque de Brême, succède à Adalbert, XIV, 201. — Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire VII, XIII, 356. 1072.

LIÉTARD, abbé de Gemblou. Sa mort, XIV, 60. 1113.

LIEBBERT (Saint), évêque de Cambrai, succède à Gérard, XIII, 160. Sa mort. Gérard II lui succède, 480. [Pièces concernant saint Lietbert, 160, n. 3.] Sa Vie, attribuée à Baudri, chantre de Térouane, 483. [Gestes de Lietbert écrits par un auteur plus récent que Baudri, 481, n. 13.] — Sa Vie écrite par Rodolphe depuis abbé de Saint-Tron, XIV, 240. 1051. 1076.

LIETDUIN. Voyez *Léduin*.

LIEUX MARQUÉS DANS LA SAINTE ÉCRITURE : ouvrage d'Eusèbe de Césarée sur ce sujet, III, 213, 214. — Lieux saints de la Palestine profanés par les païens, VII, 700. — Traité des Lieux saints, ouvrage du Vénéral Bède, XII, 7. — Livre des Lieux saints, ouvrage de Pierre, diacre du Mont-Cassin, XIV, 585.

LIEUX COMMUNS ou ÉTINCELLES SUR LES VERTUS ET LES VICÉS, attribués au Vénéral Bède, XII, 12.

LIGATURES, sortes de superstitions. Doctrine de saint Augustin, IX, 795, n. 4.

LIGECOURT, terre donnée à l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, XIV, 440. 1132.

LIGURIE, province d'Italie. Famine cruelle qui la désole, XI, 219, 220. 538.

[LIGURINUS sive de Rebus à Friderico gestis, poème de Gonthier, moine de Cîteaux. Éditions qu'on en a faites, XIV, 896.]

LILEOSE (Sainte), femme de Félix, martyre à Cordoue, XII, 518.

LILLEBONNE, ville de Normandie. Concile tenu dans cette ville, XIV, 1070.

LIMENIUS, évêque de Verceil, successeur de saint Eusèbe. Sa mort, suivie d'une division entre le clergé et le peuple, V, 500.

LIMENIUS, à qui Salvien écrit une lettre, X, 377.

LIMOGES, capitale du Limousin. [Le cardinal saint Pierre Damien va à Limoges où il apaise les troubles qui avaient lieu dans le monastère de Saint-Martial, XIII, 322, 323.] — Conciles qui y furent tenus, XIV, 1041, 1043, 1058.

LIN (Saint), pape. Livres qui lui sont attribués, I, 277. — Témoignage des anciens sur saint Lin, VII, 78.

LINCOPEN, ville de Suède. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1123.

LINDANUS, évêque de Ruremonde. Son édition de l'Explication de la messe, ouvrage de Florus, diacre de Lyon, XII, 480.

LINDENBROG (Erpold). Son édition de l'Histoire des Églises du Nord, par Adam de Brême, XIV, 206.

[LINDENKOHL et HENKE. Leur édition des œuvres théologiques et philosophiques d'Abailard, XIV, 341.]

[LINDNER a édité les Pères apostoliques. Son édition du Dialogue de Minucius Félix et du livre de *Idolorum vanitate* de saint Cyprien, I, 457, et II, 384. — Son édition d'Arno, II, 493.]

LINDELIUS (Augustin), évêque d'Herford. Sa version latine des Commentaires de Théophylacte d'Acride sur les Épîtres de saint Paul, XIII, 556.

LINDISFARNE, évêché démembré de celui d'York, XII, 21. Histoire des abbés et des hommes vertueux de l'Église de Lindisfarne, écrite en vers par Etelvolfe, 128.

LINUS, poète, théologien païen, plus ancien que les prophètes, mais postérieur à Moïse, IX, 577.

LIOBE (Sainte), parente de saint Boniface, l'aide à fonder en Allemagne plusieurs monastères de filles, XII, 47. Elle fut abbesse de Bischofsheim, au diocèse de Mayence, et sa Vie fut écrite par Rodolphe, moine de Fulde, 527.

LIPE, en Saxe. Concile qui y fut tenu, XIII, 617.

LIPPOMAN (Louis), évêque de Vérone. Son édition du Martyrologe d'Adon de Vienne, XII, 621.

LIPRAND, prêtre de Milan. V. *Luitprand*.

LIPSIUS (Martin), chanoine régulier de Saint-Augustin à Louvain. Son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88. — Ses soins pour une édition des œuvres de saint Augustin, IX, 815.

LIPTINES, maison royale en Cambrais. Concile assemblé en ce lieu par ordre de Carloman, XII, 30, et XIII, 607. Ce prince en confirme les décrets, XII, 229.

LISBONNE, capitale du Portugal, reprise sur les Maures par les Croisés. (On en a une relation faite par Arnoul, prédicateur de la croisade.) (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 292 et suiv.)

LISIARD, archidiacre de l'Église de Paris, excommunié pour sa mauvaise conduite, XIII, 82.

LISIARD, évêque de Soissons. Guibert, abbé de Nogent, lui dédie son Histoire de la première croisade, XIV, 199. Lisiard soumet à l'épreuve de l'eau deux hommes accusés d'hérésie, 200. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 26 et suiv.)

[LISIARD, clerc de l'Église et doyen de l'Église de Laon. Barthius lui attribue une Histoire de Jérusalem dont la première partie a été publiée par Bongars, XIV, 234, n. 6.]

LISIEUX, ville de Normandie. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1060, 1080, 1094.

LISOYE, clerc de l'Église d'Orléans, l'un de ceux qui se laissèrent entraîner par une femme dans le manichéisme. Ses erreurs ; ses sectateurs sont condamnés au supplice, XIII, 145. Il fut condamné comme manichéen au concile d'Orléans, XIV, 1038.

LITANIES, formule de prières ou d'invocations et de supplications. Le clergé de Néocésarée dans le Pont introduit les Litanies dans les offices publics ; saint Basile le Grand les désapprouve ; pour quelles raisons ; on ne sait si elles commençaient comme les nôtres, IV, 532. — Homélie de saint Maxime de Turin sur les Litanies, X, 321. — Saint Grégoire le Grand ordonne aux évêques de Sicile d'indiquer deux litanies ou processions par semaine, XI, 524. Litanies établies par un concile de Lyon au mois de novembre comme on en faisait avant l'Ascension, 887. — Litanies ordonnées par le pape Adrien, XII, 135. Règlement d'Angilbert, abbé de Centule, touchant la célébration de l'office divin aux jours des grandes Litanies, 221. Litanie rimée, composée par Notker le Bègue, 766. Litanies composées par Hartmannus, moine de Saint-Gal, 879. [Litanies anciennes de l'Église de Beauvais, XIII, 123.] Voyez *Rogations*.

LITTEE, évêque d'Afrique, banni pour la foi, II, 338.

743.

XII siècle.

1022.

744.

LITTORIUS, capitaine romain, envoyé par l'empereur contre Théodoric, roi des Goths. Il méprise saint Orient, évêque d'Auch, VIII, 422.

LITURGIES, prières et cérémonies qui accompagnent le sacrifice de la Messe. Liturgies attribuées aux apôtres, I, 286 et suiv. Les apôtres n'ont laissé aucune liturgie par écrit, 286, 287. [Raisons qui prouvent que des liturgies ont été déterminées dès l'origine de l'Église et ont dû être écrites, 287, n. 3. Observations sur les paroles de saint Basile relatives à la liturgie, 289, n. 2.] Les liturgies qui portent le nom des apôtres sont supposées, 287 et suiv. Liturgie sous les noms de saint Pierre, de saint Matthieu, de saint Jean, de saint Marc, de saint Jacques, 287. Réponse à l'objection prise du témoignage attribué à saint Procle sur la prétendue Liturgie de saint Jacques, 288, 289. Liturgies supposées sous les noms des douze apôtres, de saint Clément, de saint Denys, de saint Ignace, 289. Estime qu'on doit faire de toutes ces Liturgies, 289 et 290. — Constitutions apostoliques touchant la liturgie, II, 593 et suiv. — Liturgie attribuée à saint Eustache d'Antioche, III, 167. Liturgie attribuée à saint Jacques de Nisibe, 372. Liturgie orientale attribuée au pape saint Jules, 381. Canon dix-neuvième du concile de Laodicée, 510, 511. — Liturgies attribuées à saint Basile le Grand, IV, 492, 493, et VIII, 414. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 54 et suiv., et 76, 77. Liturgies faussement attribuées à saint Basile, à saint Grégoire de Nazianze et à saint Cyrille d'Alexandrie, 363. Liturgie sous le nom de Diodore, évêque de Tarse, 594. — Liturgie faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 344. Témoignages de saint Jean Chrysostôme, 409 et suiv. Canons premier et deuxième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Engubio, 518, 519. Liturgie de saint Maruthas, évêque, auteur syrien, VIII, 3 et 4. Liturgie de Théodore de Mopsueste, 22 et 374. Liturgies attribuées à saint Cyrille d'Alexandrie, 323. Liturgie attribuée à Nestorius, 373, 374. Liturgie intitulée : des Saints apôtres : ce que c'est; pourquoi elle est ainsi nommée, 374. Liturgie sous le nom de saint Procle, 413, 414. — Liturgie attribuée à Théodoret, X, 108. Liturgie de saint Jacques, évêque de Batna en Mésopotamie, 641. Liturgie de Siméon, évêque de Beth-

Arran, pour la Perse : elle est différente de celle de Philoxène, 644. — Liturgie de saint Germain, évêque de Paris, XI, 308. Analyse de cette liturgie, 308 et suiv. Liturgie mosa-rabique, attribuée à saint Léandre et à saint Isidore, évêque de Séville, 423. Quelques cérémonies de la liturgie rapportées par Anastase Sinaïte, 606. [Commentaire liturgique, par saint Sophrone de Jérusalem, 709.] Explication allégorique des cérémonies de la liturgie, par saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 770. — Liturgie de Jacques, évêque d'Édesse, XII, 101. Autre de Jean Maro, patriarche d'Antioche, 103. Liturgie d'Espagne, employée par Félix d'Urgel et par Elipand pour soutenir leur erreur, 161. Alcuin les soupçonne d'avoir altéré leur liturgie, 181 et 183. [Explication de la Liturgie des Présanctifiés, ouvrage de saint Théodore Studite, 313. Analyse de cet écrit. Il n'est point permis de célébrer la liturgie d'un hérésiarque, 314.] Détail de la liturgie qui était suivie en France au IX^e siècle, 757, 758. — Depuis quel temps la Liturgie romaine est disposée telle qu'on la suit aujourd'hui dans les Églises d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Espagne, XIII, 1. [Elle est justement attribuée aux apôtres et en particulier à saint Pierre, 1. Ses développements, 1, n. 2. Sacramentaire léonien, 2. Lutte de l'unité contre la divinité en liturgie dans la suite des siècles, 2 et suiv.] Liturgie ambrosienne : la liturgie ambrosienne est véritablement de saint Ambroise, 4, 5. Elle a souffert quelques changements, 5. [Liturgie ambrosienne reconnue et autorisée par Alexandre VI et saint Pie V, 5.] Ordre de la messe selon cette Liturgie, 5 et 6. Usages particuliers de l'Église de Milan, fondés sur cette Liturgie, 6. Cinq lettres touchant les rites de la Liturgie ambrosienne, 20, 21. Liturgie gallicane : jusqu'à quel temps la Liturgie gallicane a été en usage, 6, 7. Divers monuments qui restent de cette ancienne liturgie, 7 et suiv. [Missel gallican : son antiquité, son importance. Il paraît être le missel de l'Église d'Autun : preuves de cette assertion, 8 et 9. Édition du Sacramentaire gallican dans la *Patrologie*, 10. Onze messes gallicanes publiées par M. J. Mone, 12, 13.] Liturgie gallicane sous le nom de saint Germain, évêque de Paris, 11, 12. Liturgie mozarabique, XI, 423 et [XIII, 13, n. 4.] Par qui la Liturgie d'Espagne ou mozarabe a été composée, 13, 14. Ordre de

cette Liturgie, 14 et suiv. Messes du missel mozarabe, 16. [Efforts de Ximénès pour maintenir le rit mozarabe, 14. Réimpression de cette Liturgie, 14.] Liturgie publiée par Matthias Flaccus Illyricus, comme très-ancienne, 16 et suiv. Elle est moderne, 17. Preuves de son peu d'antiquité, 17 et 18. Elle paraît avoir été à l'usage de l'Église de Saltzbourg, 18. Ce qui a rendu rares les exemplaires de l'édition donnée par Illyricus, 16. Liturgie de Moïse Bar-Cépha, 49. Son commentaire sur la Liturgie syrienne, 50. Différentes Liturgies chez les Grecs, 133 et suiv. Celles contenues dans les livres qu'ils appellent liturgiques, 133. Différentes Liturgies orientales, 133, 134. Liturgie de saint Jacques. Liturgie d'Alexandrie, dite de saint Marc; Liturgie des Coptes, 133; Liturgie de l'Église d'Abyssinie, 133 et 134; Liturgie de l'Église de Byzance; Liturgie des Arméniens, 134; Liturgie des Nestoriens, 134 et 135. Livres liturgiques des Grecs, 138. [Plusieurs monuments liturgiques contenus dans la *Patrologie*, 22, 23 et 133 et suiv. Utilité de l'unité liturgique, 351, n. 12. Louis Marchesi, lazariste italien, a publié à Rome en 1867 deux volumes in-8° sur la Liturgie gallicane dans les premiers siècles de l'Église. L'auteur y démontre que c'est de l'Église romaine que l'Église de France a reçu la Liturgie et la Foi, en montrant que la substance du *Missale gothico-gallicanum*, du *Missale Francorum*, du *Missale gallicanum* et du *Vetus sacramentale Ecclesie gallicane*, appartient à la Liturgie romaine.]

IX siècle.
LIUPHRAM, évêque de Salzbourg. Son épitaphe, XII, 477.

838.
LIUTBERT, premier abbé d'Hirsauge. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Ses ouvrages; aucun n'a été imprimé, XII, 439. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 126.)

IX siècle.
LIUTFRÈDE, comte, excommunié par le pape Jean VIII, XII, 647.

LIUTHARD, moine de Saint-Denys. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 398.)

LIUTPOLD. Voyez *Luitpold*.

LIUTPRAND. Voyez *Luitprand*.

LIUTWIN (Saint), archevêque de Trèves. Sa Vie écrite par Théofroi, abbé d'Epternac, XIV, 58.

LIVANIE, veuve, à qui Pélage écrit, VII, 542.

LIVET, lieu du diocèse de Calame, IX, 563.

LIVIANE, château à quatre ou cinq lieues de Carcassonne, où saint Sidoine Apollinaire fut longtemps enfermé, X, 381.

LIVIN (Saint), apôtre du Brabant, passe d'Hibernie dans la Gaule-Belgique, et s'établit dans le monastère de Gand. Son martyre. Il fait en vers élégiaques l'épitaphe de saint Bavon. Lettre en vers qu'il écrit à l'abbé Florbert en lui envoyant cette épitaphe, XI, 741. Sa Vie, écrite par Boniface, auteur contemporain, 742, et XII, 56, 57. — [Édition de cette Vie et de la lettre à Florbert, XI, 742.] (Voyez l'article de saint Livin dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 584 et suiv.)

LIVINEIUS (Jean), chanoine de Gand et ensuite d'Anvers. Sa version latine du traité de saint Jean Chrysostôme de la Virginité, VII, 435. — Sa version du Second Testament de saint Théodore Studite, XII, 300. Édition des Catéchèses du même, 308.

LIVIUS, poète chrétien. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 408 et suiv.)

LIVRE DE POIDS dont il est parlé dans la Règle de saint Benoit : son évaluation, XI, 167. — Vers de Fulbert de Chartres sur la livre et les parties dont elle est composée, XIII, 88.

LIVRE DES GUERRES DU SEIGNEUR, ouvrage perdu. Sentiment de saint Augustin sur ce livre, IX, 573, 574.

LIVRE ÉPISTOLAIRE à l'Église catholique contre l'avarice. Titre de l'édition de Trèves, de 1609, des quatre livres de Salvien adressés à l'Église universelle, X, 378.

LIVRE DES VIVANTS d'où les Juifs seront effacés pour les crimes qu'ils ont commis contre Jésus-Christ. Doctrine de saint Athanase, IV, 228.

LIVRES SACRÉS ET CANONIQUES. Voyez *Canoniques et Écriture sainte*.

LIVRES SACRÉS ou APOCRYPHES distingués par le pape saint Innocent, VII, 512. — Le décret touchant ces livres n'est pas du pape saint Hormisdas, mais du pape saint Gélase, X, 723. — Livres apocryphes rejetés par Atton de Verceil, XII, 822, 823. Voyez *Canoniques et Apocryphes*.

LIVRES SAPIENTIAUX. Écrits des Pères qu'il faut consulter sur ces livres, selon Cassiodore, XI, 228, 229. Voyez *Salomon*.

LIVRES DES HÉRÉTIQUES. Saint Denys

d'Alexandrie les lisait : vision qu'il eut à ce sujet, II, 397. Défense de publier comme bons des livres fabriqués par des hérétiques, 585.

LIVRES CAROLINS. Pourquoi ainsi appelés ; ce qu'ils contiennent, XII, 436, 437. Le pape Adrien I^{er} les réfute article par article, 437 et suiv. Éditions des livres carolins, 249, 250. A quelle occasion et en quel temps ils furent composés, XIII, 631.

LIVRES PROFANES. Règles que saint Grégoire de Nazianze prescrit sur la lecture des livres profanes, V, 345, 346. — [Ce que saint Adhelme, évêque de Schirburn, dit de leur lecture, XI, 806, 807.]

LIVRES NÉCESSAIRES AUX PRÊTRES selon Riculfe, évêque de Soissons, XII, 746.

LIVRES fort chers au x^e siècle, XIII, 56. Les moines d'Hirsauge s'occupaient à les transcrire, 484. — Les moines de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai s'appliquaient à ce travail, XIV, 412.

LOBE, monastère dans l'évêché de Liège. Histoire des abbés de Lobe par Folcuin, XII, 873.

[**LOBELL**, professeur à Bonn. Son ouvrage sur saint Grégoire de Tours, XI, 399.]

[**LOCBE**, docteur allemand, publie avec le docteur Gabelentz une édition des écrits d'Ulphilas, IV, 344.]

LOCHES ou **BEAULIEU**, monastère en Touraine. Voyez *Beaulieu*.

v. 419.

LOCUTION ou **MANIÈRE DE PARLER.** Traité des Locutions, ou façons de parler, des sept premiers livres de la Bible, ouvrage de saint Augustin, IX, 208. D'où l'on doit tirer la connaissance des locutions de l'Écriture, doctrine de saint Augustin, 603, 604.

LODI, ville d'Italie. Conciliabule tenu en cette ville par l'antipape Victor III, XIV, 4129.

LOGIQUE ou **DIALECTIQUE.** Traité concernant l'art de penser, logique composée par Pierre-Alphonse, juif converti, XIV, 437. Logique ou dialectique composée par Abailard, 339.

LOI DIVINE imprimée dans l'âme, ou **LOI DE NATURE**, [d'après Didyme l'Aveugle, V, 620.] — Homélie sur la foi et sur la loi de nature, supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, VII, 502. Voyez *l'article suivant*.

LOI DIVINE donnée aux hommes par Moïse, ou **LOI ANCIENNE**, ou **PRÉCEPTES DU DÉCALOGUE** gravés sur deux tables de pierre, I, 14. Autres lois données aux Israélites par le ministère de Moïse, 14 et 15. Inutilité des lois cérémonielles de Moïse de-

puis qu'elles sont abolies; il n'est plus permis aux chrétiens de les observer, 376 et 378. Doctrine de saint Justin sur la loi ancienne, 441. Doctrine de saint Irénée, 527 ; — d'Origène, II, 243. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 186. Excellence de la loi de Moïse, 186, 187. Son incompatibilité avec l'Évangile, 188. La nouvelle loi lui est substituée, 188 et 189. Pourquoi Jésus-Christ a voulu accomplir la loi de Moïse, 189. L'attachement des Juifs à leur loi depuis la mort de Jésus-Christ n'a pu fléchir Dieu à leur égard ; conséquences qu'il faut en tirer, selon Eusèbe de Césarée, 232. — Doctrine de saint Athanase sur la loi ancienne, IV, 209 et 227, 228. — Doctrine de saint Ambroise sur la loi de nature et sur la loi de Moïse, V, 408, 409. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'une et l'autre loi, VII, 51 et 66. — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur la loi de Moïse, VIII, 332, 333. — Deux livres de saint Augustin contre l'adversaire de la loi et des prophètes, IX, 353 et suiv. — Doctrine de Théodoret sur l'ancienne loi, X, 418, 419. — Doctrine de Photius sur l'ancienne loi, XII, 726. Voyez *l'article suivant*.

LOI DIVINE donnée aux hommes par Jésus-Christ, ou **LOI NOUVELLE.** Doctrine d'Eusèbe de Césarée; loi nouvelle subrogée à l'ancienne ; Jésus-Christ l'a gravée dans le cœur de ses disciples, III, 188. — Doctrine de saint Augustin, IX, 124, 139, 166, 199, 355, 429, 449, 517, 550, 566. Différence entre les sacrements de la loi ancienne et de la loi nouvelle selon le même père, 738. Figure et prophétie du sacrifice de la loi nouvelle, 760 et suiv. Loi spirituelle, analyse du traité du Paradis ou de la Loi spirituelle, ouvrage de Marc l'Ermitte, 637, 638. Autre traité du même sur la Loi spirituelle, 639.

LOI SALIQUE DES FRANÇAIS. Charlemagne y ajoute onze articles, XII, 234. Capitulaire de Louis le Débonnaire qui ajoute plusieurs articles à la loi salique, 380.

LOI DE FAMILLE composée par Bouchard, évêque de Vormes. Ce que c'est, XIII, 93.

LOIRE, bourg. Voyez *Lauriac*.

LOIS. Traité des lois, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1020.

LOIS DES EMPEREURS : loi de l'empereur Constantin en faveur de la religion chrétienne, II, 519 et III, 420, 422 et suiv. — Loi de l'empereur Théodose en faveur de l'Église, IV, 625. — Lois des empereurs tou-

chant la religion, VI, 339 et suiv. Loi de l'empereur Constant contre les adultères, 339. Loi de Constant et de Constance contre les sacrifices des païens, 339 et 340. Loi de Constant contre les superstitions païennes ; loi de Constance contre les mariages incestueux ; deux lois du même prince contre les Juifs, 340. Deux lois du même prince pour les immunités des clercs, 340 et 341. Autre loi du même pour la punition de ceux qui sont coupables de rapt ; loi de Constance en faveur des clercs ; loi du même prince contre les sacrifices nocturnes ; autre loi pour la fermeture des temples et la défense des sacrifices ; loi de ce prince en faveur des clercs, 341. Autre loi du même prince contre ceux qui auraient enlevé une veuve faisant profession de chasteté, 341 et 342. Loi de Constance contre les mariages incestueux ; loi de ce prince pour la juridiction des évêques ; loi du même prince contre les sacrifices des idolâtres ; autre loi en faveur des clercs de Rome ; deux lois de Constantin contre les magiciens et les enchanteurs ; loi de ce prince contre le judaïsme ; loi contre les spectacles des gladiateurs, 342. Deux lois pour les immunités des clercs, 342 et 343. Loi de Constance contre les magiciens et les astrologues ; deux lois de ce prince touchant les immunités des clercs, 343. Loi de Julien en faveur du paganisme, 346 et suiv. Loi de Jovien pour la restitution des biens assignés aux églises, 353. Autre loi de ce prince pour la sûreté des vierges consacrées à Dieu, 353 et 354. Autre loi de ce même prince pour le rappel de ceux qui ont été exilés par Constantius, 354. Lois de Valentinien I pour donner liberté de religion, 354, 355 ; pour défendre les sacrifices nocturnes ; pour permettre le rétablissement des écoles ; pour ôter aux temples les biens que Julien leur avait rendus ; deux lois par rapport aux clercs ; deux lois en faveur des chrétiens, 355. Lois en faveur des vierges et des veuves, 355 et 356. Deux lois pour la célébration de la fête de Pâques, et une pour celle du dimanche ; loi au sujet d'un évêque nommé Chronope ; au sujet des étudiants qui venaient à Rome ; en faveur des vierges, des veuves et des pupilles ; loi adressée au pape Damase au sujet des donations faites aux clercs ; loi touchant les immunités des clercs ; en faveur des vierges, 356. Deux lois touchant les comédiens, 356 et 357. Deux lois en faveur du paganisme ; loi contre les

Manichéens ; autre loi contre les Donatistes, 357. Loi supposée sous le nom de Valentinien touchant la polygamie, 358 et 359. Loi de Valens contre les moines, 359, 360. Autres lois de ce prince pour et contre la vraie religion ; lois de Gratien pour la juridiction des évêques ; en faveur des études ; contre les hérétiques, 360 ; pour les immunités des clercs, 360 et 361 ; contre les Donatistes ; pour le rappel des exilés, la restitution des églises, et la liberté de religion ; pour les immunités des clercs ; contre les hérétiques, 361. Deux lois au sujet des comédiennes, 361 et 362 ; pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques ; pour la suspension des arrêts de mort ; lois de Valentinien II contre les apostats, 362 ; contre les Juifs, 362 et 363. Deux lois pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques ; loi concernant les immunités des clercs ; loi en faveur des Ariens, 363. Lois de Théodose touchant la religion, 364 et suiv. Loi de ce prince appelée *Cunctos populos*, 364, 365. Loi du même prince touchant le temps de carême ; deux lois au sujet de ceux qui trouvent quelque trésor, 365. Loi contre les hérétiques, 365 et 366 ; au sujet des immunités des clercs ; contre les apostats ; contre les Manichéens, 366 ; au sujet des immunités des évêques, 366 et 367. Deux lois contre les hérétiques, 367. Loi au sujet des sépultures ; deux lois pour défendre les sacrifices des païens, 367. Loi contre les Manichéens, 367 et 368 ; contre les apostats, 368 ; contre quelques hérétiques ; trois lois contre les hérétiques ; loi touchant la juridiction des évêques ; pour le rachat des chrétiens captifs ; contre les mariages des cousins-germains ; contre les sacrifices et les divinations ; contre le service des musiciens ; contre les translations des morts, 368. Deux lois pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques, 368 et 369. Loi au sujet des spectacles : défense de les célébrer le dimanche ; deux lois au sujet des mariages, 369. Trois lois contre les hérétiques, 369 et 370. Loi contre les Ariens ; au sujet des legs en faveur de l'empereur ; contre les Eunoméens ; contre les Manichéens ; au sujet du carême ; contre les hérétiques ; contre ceux qui sont convaincus du crime d'impureté, 370. Deux lois touchant les diaconesses et les femmes qui se coupaient les cheveux, 370 et 371. Deux lois au sujet des moines ; deux lois au sujet de l'exécution des sentences de mort, 371. Loi pour la li-

berté des esclaves, 371 et 372; contre les sacrifices et la visite des temples des païens; contre les apostats; contre les hérétiques; contre le culte des faux dieux; touchant l'exécution des criminels, 372; touchant les jugements des chefs des synagogues, 372 et 373; touchant les ordinations des hérétiques; autre loi contre les hérétiques; loi au sujet des débiteurs qui se réfugiaient dans les églises; contre les sacrifices des païens; au sujet de ceux qui parleraient mal du gouvernement, 373. Deux lois concernant les Juifs, 373 et 374. Loi contre les ordinations des hérétiques; en faveur des Eunoméens; contre les comédiennes, 374. — Loi de l'empereur Théodose pour faire exécuter ce qui avait été réglé par le concile de Constantinople, IV, 623, 626. Loi contre Jovinien, 652. — Lois contre la rebaptisation, V, 147, 148. — Lois contre les hérétiques, IX, 19, 93, 103, 104. — Lois des empereurs, recueillies par Arsène, moine du mont Athos, XIV, 650.

LOIS BARBARES des Ripuaires, des Allemands, des Bavares. Leurs articles touchant la religion, XIV, 227, 228.

[LOIS ECCLESIASTIQUES des princes Occidentaux des ix^e et x^e siècles. Se trouvent au tome CXXXVIII de la *Patrologie latine*.]

297.

[LOLLIEN (Saint), martyr à Samosate, II, 469 et suiv.] et III, 347, 348. (C'est par erreur que dans le tome II on a mis 287 pour la date de son martyre.)

LOLLIEN, évêque de Phélos, V, 347 et suiv.

435.

LOLLIEN, diacre, légat du pape Sixte III au concile de Thessalonique, VIII, 250.

LOMBARDIE, province d'Italie: lettres de saint Grégoire VII aux fidèles de Lombardie, au sujet de Godefroi, usurpateur de l'Église de Milan, XIII, 352.

LOMBARDS, peuples barbares qui vinrent établir dans l'Italie une nouvelle monarchie, XI, 433. Ils y causent de grands maux. Saint Grégoire procure la paix avec les Lombards, 438, 439. — Détails des maux qu'ils causent dans Rome et dans les villes voisines, XII, 114. Quelle idée en donne le pape Étienne III, 118. Leur royaume détruit en Italie par Charlemagne, 135. Histoire des Lombards depuis leur origine jusqu'à la mort de Luitprand, écrite par Paul, diacre, 142, 143. Différentes éditions qu'on en a faites, 143. [Édition nouvelle dans la *Patrologie*, 143 et 147, 148. Capitulaires des Lombards, 242, 243.] Chronique ou Histoire des Lom-

bards, par Erchempert, moine du Mont-Cassin, 779, 780.

LOMBERS, petite ville près d'Albi en Languedoc. Concile qui y fut tenu, XIV, 1136.

LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris. Sa traduction française des œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 383. — Sa traduction française des dix premiers livres de la Cité de Dieu, IX, 812. Sa traduction française du Commentaire de saint Augustin sur le sermon de Jésus-Christ sur la montagne, 813.

LOMEIR (Albert). Son édition du traité de Ratramne sur l'Eucharistie, XII, 561.

[LOMELER. Son édition d'un choix des écrits de saint Chrysostôme, VII, 435.]

[LOMMATZCH. Son édition des œuvres d'Origène, II, 226.]

LONDRES, capitale de l'Angleterre. Conciles tenus en cette ville, XIII, 667, 747, 758; XIV, 6, 8, 1066, 1067, 1078, 1084, 1105, 1106, 1108, 1113, 1114, 1118, 1123, 1124, 1129, 1133, 1133, 1136, et suiv., 1145, 1146, 1159.

LONGIN. Nom attribué au soldat qui perça le côté de Jésus-Christ, XIII, 528.

LONGIN (Saint), soldat, martyr à Marseille, II, 478, 479.

LONGIN, évêque de Néocésarée dans le Pont, assiste au concile d'Ancyre, II, 635, et au concile de Néocésarée, 640.

LONGIN (Saint), centurion, martyr en Cappadoce. Sa Vie écrite par un Hésychius, XI, 637.

LONGIN, prêtre, desservant une église. On lui donne un vicaire, IV, 462.

LONGIN, abbé de Dolique en Syrie, à qui Théodoret écrit une lettre, X, 76.

LONGIN, prêtre, souscrit à la déportation de Flavian et d'Eusèbe, pour Dorothee de Néocésarée, X, 679.

LONGINIEN, préfet d'Égypte, VII, 341.

LONGINIEN, philosophe païen, IX, 16. Lettre de saint Augustin à Longinien et de Longinien à saint Augustin, 184.

LONGUERUE (Louis du Four de). Sa dissertation sur le discours de Tatien contre les Grecs, I, 492. — Sa traduction d'une homélie de saint Jean Damascène sur l'Annonciation, XII, 86.

LONGICÉRUS (Jean), allemand. Sa version latine d'une partie des Commentaires de Théophraste d'Acride sur les douze Petits Prophètes; du Commentaire du même sur les Épîtres de saint Paul, XIII, 556.

LOPPIN (D. Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, associé à D. Montfaucon pour l'édition de saint Athanase, IV, 231.—Son édition de la Vie de saint Étienne, abbé du mont Saint-Auxence, écrite par Étienne de Byzance, XII, 322.

[LORAIN : sa traduction française du Discours du diacre Constantin sur les martyrs. Jugement qu'il porte sur ce discours, XI, 267.]

LORCH, ville d'Allemagne. Différend de l'Église de Lorch avec celle de Saltzbourg, terminé par le pape Agapet II, XII, 830. Ce règlement confirmé par le pape Benoît VII, 835.

LORENZANA (François de). Son édition de la collection des Pères de Tolède, XI, 795. — Son édition des livres de la Liturgie mozarabe, XIII, 14.]

LORICHIUS (Reinhardus), allemand : son édition de l'Histoire de la persécution des Vandales, par Victor de Vite, X, 465.

LORIT (Henri), suisse, connu sous le nom de Glaréanus. On réfute la raison qu'il allègue pour ôter au philosophe Boèce les cinq livres de la Consolation de la philosophie, X, 660.

LOT, neveu d'Abraham. Sentiment de saint Ambroise et de saint Augustin sur le crime des filles de Lot, V, 526. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur le même sujet, VII, 158, et sur l'offre que Lot fit aux habitants de Sodome, 356.

LOTHAIRE I, empereur, fils de Louis le Débonnaire. Fragment de la lettre que lui écrivit saint Adalard, XII, 276. Son entreprise contre Louis le Débonnaire, son père, favorisée par Ebbon de Reims, 330 et suiv. Détail circonstancié de sa révolte contre l'empereur Louis le Débonnaire, 373, 374, 383, 384. Compliment de Walafride Strabon adressé à ce prince, 416. Son éloge en vers par un anonyme, 439. Histoire de Lothaire, de Louis de Germanie et de Charles le Chauve, attribuée à Raban Maur, 469. [Trois lettres de l'empereur Lothaire, 575, n. 1.] [Lettre adressée à Lothaire et à Louis augustes, par le pape saint Léon IV, 409.] Différentes lettres que lui écrit Loup de Ferrières, 502, 506 et suiv. — Il est déclaré déchu de ses États, XIII, 670.

LOTHAIRE II, empereur. Lettres de Wibold, abbé de Stavélo, à l'empereur Lothaire, XIV, 528, 529. Elles sont attribuées à Pierre, diacre du Mont-Cassin, 529, 585. Lothaire reconnaît Innocent II pour légi-

time pape. Il est couronné roi avec Richise, sa femme, au concile de Liège, 527. Il rétablit Innocent à Rome, et se fait couronner empereur avec sa femme, 258. Deux lettres de Pierre, diacre du Mont-Cassin, à l'occasion de sa mort, 585. [Le pape Innocent II lui écrit pour qu'il vienne se faire couronner à Rome. Lettre qu'il écrit aux évêques et seigneurs allemands à cette occasion, 262.]

LOTHAIRE, roi de Lorraine : son divorce avec Thietberge, XII, 574. Il épouse Valdrade, 575. Lettres du pape saint Nicolas I au sujet de cette affaire, 575 et suiv. Lettres du pape Adrien II, 587. Mort de Lothaire, 588. Lettres d'Adrien touchant ses États, 590. Écrits et lettres d'Adventius de Metz sur le mariage de Lothaire avec Waldrade, 610. Saint Adon, évêque de Vienne, sollicite Lothaire de cesser la poursuite de son divorce avec Thietberge, 620. Deux traités d'Hincmar de Reims sur le divorce de Lothaire et de Thietberge, 661 et suiv. — Concile d'Aix-la-Chapelle au sujet du divorce de Lothaire avec Thietberge, XIII, 692. Autre au même lieu sur le même sujet, 695, 696. Réconciliation de Lothaire avec Charles le Chauve, 696. Concile de Metz sur le divorce de Lothaire, 697. Concile de Rome, où le pape casse tout ce que le concile de Metz avait fait, 697 et 698.

LOTHAIRE, roi de France : son épitaphe par Gerbert, XII, 904.

LOTHAIRE, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge, est élu pape et prend le nom

LOTHAIRE, moine de Saint-Amand. (Voy. son article dans l'*Hist. littér. de la France*, tome V, avertissement, pages xvii et xviii.) d'Innocent III, XIV, 946. Voy. *Innocent III*.

LOTULPHE, l'un des directeurs de l'école de Reims. Sa jalousie contre Abaillard, XIV, 319, 320.

LOUANGE. Selon saint Jean Chrysostôme, celui qui loue le péché est pire que celui qui le commet, VII, 272.

[LOUANGES DU SEIGNEUR, ouvrage supposé du poète Juvencus, III, 118.]

[LOUANGES DE DIEU célébrées dans l'Église, III, 226.]

LOUDUN, ville du Poitou. Concile tenu en cette ville, XIV, 1082.

LOUIS I LE DÉBONNAIRE, empereur et roi de France. Sa naissance, XII, 379. Il est couronné roi d'Aquitaine, 139 et 379. Charlemagne le déclare son successeur à l'empire. Il est couronné empereur par le pape

IX siècle

869.

1121.

778.

780.

803.

816.

X siècle.

817. Étienne IV. Capitulaire d'Aix-la-Chapelle, en 817, 379. Constitution par laquelle il confirme les donations faites à l'Église romaine par Pépin et Charlemagne, 379 et 380. [Ce diplôme est adressé au pape Pascal. Auteurs pour et contre son authenticité, 379, n. 6.] Capitulaire touchant la vie des moines. Autre touchant les redevances des monastères.
819. Capitulaire de l'an 819, portant plusieurs additions à la loi salique. Louis pardonne aux évêques qui avaient eu part à la révolte de Bernard. Son capitulaire de l'an 821. Capitulaire de l'an 822, en faveur du monastère de Sainte-Croix de Poitiers. Capitulaire de l'an 823 sur le bien de l'État de l'Église, 380. Louis fait examiner la question du culte des images, 380 et 382. Députation au pape Eugène III : lettre qu'il lui écrit, 381, 382. Capitulaires de l'an 826 et de 828. Capitulaire de 829. Révolte contre l'empereur qui est assoupie, 382. Nouvelle révolte, 382, 383.
- 833-835. L'empereur est déposé puis rétabli. Sa mort. Éditions qu'on a faites de ses capitulaires, 383. [Ses écrits et sa Vie dans la *Patrologie*, 383.] Collection des capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire par Anségise, 332, 333. Louis est sacré roi d'Aquitaine par le pape Adrien I, 436. Deux poèmes de Théodulfe d'Orléans sur l'arrivée de l'empereur Louis à Orléans, 270. Louis est dépouillé de la royauté sous prétexte de pénitence, 330. Poème à l'honneur de ce prince composé par Ermoldus Nigellus, 336. Avis qui lui sont adressés et qu'Eginard lui présente, 357. Il fait un nouveau partage de ses États, 373 : lettre qu'Agobard lui écrit à ce sujet. Révolte des enfants de Louis, 374. Agobard fait leur apologie, 375, 376. Attestation d'Agobard sur la pénitence qui fut alors imposée à l'empereur, 376. Sa Vie écrite par Thégan, 396; par l'Astronome, 396, 397. Son épitaphe, par un anonyme, 439. Histoire des dissensions de ses enfants, 476. Sa Vie écrite par un anonyme, moine de Saint-Gal, 695. [Éloge de Louis le Débonnaire, par Bonizon, évêque de Sutri, 546.] — Lettres qu'il écrit pour recommander les règles des chanoines et des chanoinesses, XIII, 653. Concile d'Aix-la-Chapelle, où il fait le partage de ses États entre ses enfants, 654, 655. Concile d'Attigny où il se soumet à la pénitence qui lui est imposée, 657. Assemblée de Nimègue, où l'on condamne ceux qui s'étaient révoltés contre lui. Sa déposition à Compiègne. Son rétablissement à

Saint-Denys, à Metz et à Thionville. Concile d'Attigny, où il travaille à réparer les maux occasionnés par les guerres précédentes, 667. Concile de Châlon-sur-Saône, où il fait reconnaître roi d'Aquitaine son fils Charles, 669. (Voyez l'article de Louis le Débonnaire dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 583 et suiv.)

LOUIS II dit LE BÈGUE, roi de France, succède à Charles le Chauve. Il est couronné à Compiègne par Hincmar, archevêque de Reims. Il se fait couronner une seconde fois par le pape Jean VIII, XII, 634. Sa mort, 634 et 642. Ses capitulaires, 634. Avis que lui donne Hincmar de Reims, 668. [Ses capitulaires dans la *Patrologie*, 634.] — Son couronnement; sa mort, XIII, 722.

LOUIS III, roi de France : lettres que lui écrit Hincmar de Reims, XII, 668 et 687.

LOUIS IV dit d'OUTREMER, roi de France : le pape Étienne VIII envoie un légat en France pour le faire couronner, XII, 829.

LOUIS VI dit LE GROS, roi de France, succède à Philippe I, son père, XIV, 92. Il est sacré à Orléans. Opposition de l'Église de Reims opposée par Yves de Chartres, 92, 115, 116. Lettre que le pape Calliste II écrit à Louis le Gros. Lettre de ce prince au pape, au sujet de la primatie de l'Église de Sens, 1098. Sa Vie écrite par Suger, abbé de Saint-Denys, 375. (Voyez son article dans l'*Histoire littér. de la France*, tome XI, p. 556 et suiv.)

LOUIS VII dit LE JEUNE, roi de France. Ses Gestes écrits par un anonyme, XIII, 538, 539. — Il est sacré du vivant du roi Louis le Gros, son père, par le pape Innocent II, XIV, 1112. Il assiste au concile de Paris, 1107. Il déclare dans un concile tenu à Bourges le dessein qu'il avait de se croiser. Concile de Vézelay, où il invite les peuples à se croiser, 1118. Il se croise avec la reine Éléonore, son épouse, 1119. Concile de Beaugency, où il est séparé de la reine Éléonore. Il épouse ensuite Constance, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille, 1123. Concile qu'il assemble à Soissons, 1124. Son départ pour la croisade, 270. Son retour, 271. Saint Bernard le réconcilie avec Thibaud, comte de Champagne, 422. Lettres que saint Bernard lui écrit, 444, 445. Lettre que lui écrit le pape Adrien IV au sujet de l'expédition qu'il méditait en Espagne, 915. Réception qu'il fait au pape Alexandre III, réfugié en France, 918. Lettres de ce pape qui lui sont adressées, 925. — [Vingt-six lettres adressées

877.

878.

879.

878.

1108.

XII siècle.

1131.

à Louis VII, XIII, 546. — Cinq lettres d'Alain à ce prince, XIV, 494, n. 1. Trois lettres écrites au même roi par Hugues, archevêque de Rouen, 607. Six lettres que lui adresse Josse ou Josselin, archevêque de Tours, 730. Lettre de Henri, archevêque de Reims, à ce prince, 731. Guichard, abbé de Pontigny, lui écrit, 747. Autre lettre de Guichard à ce prince et à d'autres personnages, 747, 748. Lettre de Roger, abbé de Saint-Euverte, au roi Louis, 751. Lettre de Bernard à ce prince, au sujet de l'élection d'Alain à l'évêché d'Auxerre, 784. Cinq lettres qu'Alain adresse au même, 785. Lettre d'Aimeric, patriarche d'Antioche, au même, 793. Lettre de Henri, cardinal d'Albano, à ce prince, 800.]

LOUIS IX (Saint), roi de France. Sa lettre à ses sujets pour leur donner avis de sa captivité et de sa délivrance. Acte de sa canonisation, XIII, 538.

LOUIS II, empereur, fils aîné de Lothaire, envoyé à Rome par son père, est couronné par le pape Sergius II, XII, 406.

LOUIS III, empereur et roi de Provence, fils de Boson. Concile de Valence, où il est élu roi, XIII, 733. — Il est couronné empereur par le pape Romain Gallésin, XII, 740.

LOUIS IV, empereur, fils d'Arnoul, est reconnu roi de Germanie et de Lorraine, XII, 741, 742.

LOUIS, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire. Lettres que lui écrit le pape Adrien II, XII, 588, 590. Lettre que les évêques des provinces de Rouen et de Reims écrivent à ce prince, qui était entré en France avec une armée, 666, 667. [Luidbert, archevêque de Mayence, lui écrit, 698.]

LOUIS L'ANCIEN, diacre et écolâtre de Saint-Laurent à Liège. Son Histoire du transport d'une relique de saint Laurent, XIII, 262, 263. On ne le connaît que par cet opuscule, 262. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 571 et 572.)

LOUIS LE GROS. Voyez *Pons de Laraze*.

LOUIS (Laurent). Son analyse des Dialogues de Théodore, X, 141.

LOUP, évêque de Tarse, assiste aux conciles d'Ancyre, II, 635, et de Néocésarée, 640.

LOUP, diacre de Rome, attaché à l'antipape Ursin, est banni avec lui, V, 13.

LOUP (Saint), évêque de Bayeux. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 418 et suiv.)

LOUP (Saint), évêque de Troyes, quitte

Toul, lieu de sa naissance, pour se retirer à Lérins. Il est fait évêque de Troyes, X, 356. Est député dans la Grande-Bretagne avec saint Germain d'Auxerre, pour combattre les Pélagiens, qui sont confondus, 356 et 357. Sa conduite pendant son épiscopat. Il préserve la ville de Troyes des ravages de l'armée d'Attila, 357. Lettre qu'il écrit conjointement avec saint Euphrone d'Autun, à Talaise, évêque d'Angers, qui consultait sur différents points de discipline, 357, 358. Sa lettre à saint Sidoine Apollinaire, pour le congratuler sur son élévation à l'épiscopat, 358 et 359. [Éditions de cette lettre, 358.] Réponse que fait saint Sidoine à saint Loup, 390. Autres lettres de saint Loup, 359 et 395. — Saint Loup est envoyé dans la Grande-Bretagne contre les Pélagiens, VIII, 45, et X, 667. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 586 et suiv.)

LOUP (Saint), évêque de Soissons, fils du frère de saint Remy, évêque de Reims, XI, 77.

LOUP, archevêque de Lyon, préside au troisième concile d'Orléans, XI, 856.

LOUP (Saint), archevêque de Sens. Différend entre les monastères de Sainte-Colombe et de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dont le premier prétendait avoir le corps entier de saint Loup, et le second soutenait en avoir une partie : le pape Innocent III décide en faveur des moines de Sainte-Colombe, XIV, 1006.

LOUP, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux : lettre que lui écrit le pape Léon IV au sujet d'un monastère bâti et fondé par Adremare, XII, 407.

LOUP, prêtre de Mayence, le même que Loup, abbé de Ferrières. V. l'article suivant.

LOUP, abbé de Ferrières, avait le prénom de Servat, XII, 500, 501. Sa naissance. Il est élevé au monastère de Ferrières. Il passe à Fulde pour prendre des leçons de Raban Maur. Ses liaisons avec Eginhard, abbé de Selgenstat. Il revient en France, se fait connaître à la cour, est nommé abbé de Ferrières. Il est chargé avec saint Prudence de Troyes de réformer plusieurs monastères, 501. Différents conciles auxquels il a assisté, 501 et 502. Sa mort ; son éloge, 502. Analyse de ses lettres, 502 et suiv. Traité de trois questions attribué à Loup, prêtre de Mayence : on pense qu'il est de Loup de Ferrières, lequel n'est pas différent du prêtre

451.

453.

1250.

538.

IX siècle.

XI siècle.

V. 805.

812.

862.

426.

de Mayence, 507 et suiv. Analyse de ce traité : première question, sur le libre arbitre, 507, 508; seconde question, sur la prédestination, 508, 509; troisième question, sur le prix du sang de Jésus-Christ, 509, 510. Lettre au roi Charles le Chauve. Recueil de passages sur la prédestination, 510. Lettre à Hincmar, archevêque de Reims, sur la double prédestination, 510 et 511. Autres écrits de Loup de Ferrières, 511, 512. Jugement sur son style. Écrits qui sont perdus, 512. Éditions qu'on a faites des ouvrages de Loup de Ferrières, 512, 513. Dialogue entre Euticius et Théophile, que les uns attribuent à Loup de Ferrières, d'autres à saint Benoît d'Aniane, 513, 514. — Lettre que Loup de Ferrières écrit au nom du concile de Moret, XIII, 682. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 255 et suiv.)

IX siècle.

LOUP, évêque de Chalon-sur-Saône. On lui attribue une Vie de saint Maximin, évêque de Trèves; mais ce n'est que par conjecture, XII, 511. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 192 et 193, et tome V, p. 267.)

XII siècle.

LOUP PROTOSPATA. Sa Chronique; différentes éditions qu'on en a données, XIII, 507. [Éditions récentes, 507.]

LOUPEL, disciple de saint Frodobert, premier abbé de Moutiers-la-Celle, écrit sa Vie, XII, 886. (Voyez ce qui est dit de Loupel dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 632 et 633.)

LOUVARD (François), bénédictin. Son édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, V, 361.

LOYAUTÉ (.....), avocat au Parlement. Ses notes sur quelques lettres du Vénéral Hildebert, XIV, 225.

LUBIN (Saint), évêque de Chartres. Assemblée où il se trouve, XI, 882. Sa Vie écrite par un clerc de son Église, attribuée à Fortunat, 412.

LUC (Saint), évangéliste. Histoire de sa vie. Saint Luc était païen d'origine; parent de saint Paul, I, 204. Il ne fut pas disciple de Jésus-Christ, mais des apôtres, 204 et 205. Il devint compagnon des voyages de saint Paul. Il est mort dans une grande vieillesse, 205. Pour ce qui regarde son évangile, voyez *Évangile de saint Luc*. Saint Luc est aussi auteur du livre des Actes des apôtres, 213. Voyez *Actes des apôtres*. Il n'est pas auteur de l'Épître aux Hébreux, mais on

lui en attribue la traduction. Il n'est pas auteur de la dispute de Jason et de Papisque, 215. Liturgie des douze Apôtres qui lui est attribuée, 289. — On a attribué à saint Luc l'Épître aux Hébreux et une épître aux Laodicéens, V, 174, 175. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur saint Luc, 307 et 353. — Fragments du commentaire de saint Évagre de Constantinople sur saint Luc, VI, 333. Témoignage de saint Épiphane, 428. [Éloge de saint Luc par saint Éphrem, 485, 486. — Commentaire de saint Cyrille sur saint Luc : choses remarquables qui y sont contenues, VIII, 349 et suiv. Jugement sur le commentaire, publié par Mai. Version syriaque, 350.] — Sermon de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, sur saint Luc, XII, 696. — Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, XIV, 1027.

LUC, évêque, chargé par le pape Sixte III de remettre à Périgène, évêque de Corinthe, une lettre qu'il lui écrivait, VIII, 428.

[LUC, septième abbé de Crypta Ferrata. On a de cet abbé la Vie et la conversation de saint Barthélemy le Jeune, un de ses prédécesseurs, l'Éloge de ce même saint. Mai a le premier publié ces écrits avec Avertissement. Le tout est reproduit dans le t. CXXVII de la *Patrologie grecque*, avec la traduction latine de l'Éloge que le cardinal n'avait pas faite.]

LUC, métropolitain de l'Illyrie orientale, écrit à saint Léon, qui lui répond, X, 206.

LUC, abbé du Mont-Saint-Corneille, ordre de Prémontré : son Abrégé du Commentaire d'Aponius sur le Cantique des Cantiques, XI, 809.

LUC CHRYSOBERGE, patriarche de Constantinople, préside à un concile tenu en cette ville, XIV, 651 et 1124. Autre concile tenu à l'occasion d'un nommé Démétrius, qui errait sur l'égalité du Père et du Fils, 651 et 1131. Autre concile où est aboli le décret qui tolérait les mariages entre parents du sixième au septième degré, 651 et 1132. Constitution qu'on lui attribue, 1132. Sa mort, 651 et 1133.

[LUC, diacre et ensuite évêque de Tuy. Sa Vie du bienheureux Martin, chanoine régulier dans le monastère de Saint-Isidore de Léon, XIV, 833.]

LUCAIN, acolyte de Carthage, porte les aumônes de saint Cyprien aux confesseurs, II, 338.

LUCANIE, province d'Italie. Lettres du

435.

1085.

XII siècle.

1155.

1166.

1167.

pape Gélase aux évêques de Lucanie, X, 302.

LUCÉ (Saint). Voyez *Lucius*.

LUCÉ (Sainte). Voyez *Lucie*.

451.

LUCENTIUS, évêque d'Ascoli, l'un des légats envoyés par le pape saint Léon au concile de Chalcedoine, X, 220, 682 et 701.

[LUCI (De). Son édition des écrits de saint Fortunat, évêque de Poitiers, XI, 404 et 414.]

LUCIANISTES, hérétiques. Ce que saint Éphrem dit de cette secte, VI, 393.

LUCIDE, prêtre. Ses erreurs sur la grâce, condamnées dans un concile : il les rétracte, X, 423, 426. Lettre que Fauste lui écrit, 426. Édition qu'on a faite de cette lettre avec une traduction, 437. — Faute grossière d'Hincmar touchant l'époque du concile où les erreurs de Lucide furent condamnées, XII, 657. (Voyez l'article de Lucide dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 434 et suiv.)

LUCIE ou LUCE (Sainte), vierge et martyre de Syracuse. Répons pour sa fête, attribués à un Jean, abbé de Saint-Arnoul de Metz, XII, 867. — Ses reliques transférées de Syracuse à Corfou, et de Corfou à Metz, XIV, 62. Trois écrits de Sigebert de Gemblou sur cette sainte, 62 et 63. Son panégyrique, par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1027.

LUCIEN et MARCIEN (Saints), martyrs en Bithynie, II, 120. — Leurs Actes publiés par Assémani, III, 344, 345.

LUCIEN, confesseur : lettre que Célerin lui écrit. Sa lettre à Célerin. Il donne des billets de paix aux apostats. Lettre insolente qu'il écrit à saint Cyprien, au nom des confesseurs, II, 304.

LUCIEN, prêtre, apporte à saint Cyprien la lettre de Quintus, évêque de Mauritanie, II, 329.

[LUCIEN, grand officier de la cour de Dioclétien. Théonas, évêque d'Alexandrie, lui adresse une lettre, II, 463.]

LUCIEN (Saint), prêtre d'Antioche et martyr, III, 73 et suiv. Naissance et études de Lucien. Il est fait prêtre d'Antioche, 73. Il va à Nicomédie, 73, 74. Il retourne à Antioche, est pris pour la foi et souffre le martyre, 74. Les écrits de saint Lucien sont perdus, 74 et 75. [Fragment d'un écrit sur la divinité de Jésus-Christ, 75.] Formule de foi de saint Lucien, 75 et 76. Éloge de saint Lucien, 75 et 77. Il est différent de Lucien,

disciple de Paul de Samosate, 77. Ses reliques reposaient à Drépane en Bithynie du temps de l'empereur Constantin, 76 et 123. Sa profession de foi adoptée au concile d'Antioche, 463, 466. — Son panégyrique, par saint Jean Chrysostôme, VII, 90. — Ce fut ce saint martyr qui, dans la prison, offrit le saint Sacrifice sur son estomac, VIII, 511. — Discours en son honneur, attribué à Odon, évêque de Beauvais, XII, 640.

LUCIEN, disciple de Paul de Samosate, différent de saint Lucien, prêtre d'Antioche, III, 77.

LUCIEN, évêque donatiste, présente une requête à l'empereur Constantin contre Cécilien, évêque de Carthage, V, 111.

LUCIEN, évêque de Carthage, successeur de saint Cyprien, V, 141.

LUCIEN, marcionite, condamne le mariage en haine de la chasteté, VI, 393.

LUCIEN, prêtre de Jérusalem. Sa relation de l'invention des reliques de saint Étienne, IX, 327, et XI, 98.

LUCIEN, évêque, chargé de plusieurs lettres par saint Léon, X, 224.

LUCIENE, lieu du diocèse d'Orange désigné pour la tenue d'un concile, VIII, 607, 610. Ce concile se tient à Vaison, 610.

LUCIFER, évêque de Cagliari, IV, 239 et suiv. Histoire de sa vie. Quel était Lucifer. Il s'offre au pape Libère pour aller en députation vers l'empereur Constance, 239. Il part avec des lettres de Libère ; il est bien reçu de saint Eusèbe de Verceil ; il obtient aisément un concile, 239 et 240. Concile de Milan ; Lucifer y est présent et s'oppose fortement à la condamnation de saint Athanase ; les Ariens l'enferment ; il est réclamé par les catholiques et élargi, 240. Le concile est transféré au palais ; généreuse déclaration de Lucifer en présence de l'empereur ; il est traité d'insolent, 240 et 241. Son premier exil à Germanicie en Syrie ; Libère lui écrit et aux autres confesseurs pour les féliciter, 241. Il est renvoyé de Syrie en Palestine, fort maltraité par l'évêque d'Éleuthéropole ; il compose ses livres à Constance, 241, 242. Il les fait présenter en son nom à l'empereur ; étant requis par le grand maître du palais, il avoue sa démarche et ses livres ; son troisième exil dans la Thébaïde, 242. Saint Athanase l'envoie visiter par son diacre, lui écrit deux lettres, l'une pour le féliciter et lui demander ses écrits, l'autre pour le remercier de ses livres ; il

V siècle.

V. 250.

III siècle.

V. 303.

312.

V siècle.

441.

354

est en grande estime dans l'Église, 242, 243. Il revient de la Thébaïde sous Julien; il a une conférence avec saint Eusèbe de Verceil touchant le schisme d'Antioche, 243, 244. Lucifer ne veut point aller avec saint Eusèbe à Alexandrie, il va à Antioche où il ordonne Paulin; les Méléciens n'en veulent point, 244. Il ne fait qu'augmenter la division d'Antioche; chagrin de saint Eusèbe; Lucifer s'offense contre lui; résolutions violentes; il rompt la communion avec tous, 244 et suiv. Il est réputé schismatique; secte des Lucifériens; leur histoire, 246. Son retour en Sardaigne; peu d'apparence qu'il soit revenu à l'unité; il en a eu le temps; sa mort à Cagliari, 246, 247. Écrits de Lucifer, 247 et suiv. Il y a six livres de cet auteur à Constance; pourquoi saint Jérôme ne parle-t-il que d'un livre? 247, 248. En quel temps ces livres ont été écrits, 248. Analyse du premier de ces livres, pour saint Athanase, 248 et suiv. Analyse du second livre, pour saint Athanase, 251 et suiv. Analyse du troisième livre, des Rois apostats, 253, 254. Analyse du quatrième livre: Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques, 254 et suiv. Analyse du cinquième livre: Qu'il ne faut point épargner ceux qui péchent contre Dieu, 256 et suiv. Analyse du sixième livre: Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu, 258, 259. Des ouvrages de Lucifer qui sont perdus, et de ses lettres, 260. [Formule de foi faussement attribuée à Lucifer, 260.] Ce qu'il y a de remarquable dans les écrits de Lucifer, 260 et suiv. Sur l'Écriture sainte, 260; sur la Trinité, 262, 263; sur la divinité de Jésus-Christ, 263, 264; sur l'Église et sur les hérésies, 264 et suiv. Des droits et des devoirs des évêques, 266 et suiv. Devoirs des simples fidèles; avantage du martyr, 268 et suiv. Sentiments particuliers de Lucifer, 270. Jugement de ses écrits, 270, 271. [Jugement des Mémoires de Trévoux sur Lucifer, 247, n. 2.] Éditions de ses œuvres, 271. [Autres éditions, 271.] Lucifer écrit pour la défense de saint Athanase; lettres que ce saint évêque lui écrivit, 148, 149. — Marcellin et Faustin, prêtres de Rome, ont été attachés à son schisme, V, 150 et 153, 154; et lui donnent de grands éloges, 154. — Lucifer ordonne Paulin évêque des Eustathiens à Antioche, VI, 315.

LUCIFÉRIENS, schismatiques, disciples de Lucifer, évêque de Cagliari. Histoire de

leur secte, IV, 246. — Le pape saint Damase les poursuit, V, 15. Rescrit de l'empereur Théodose en faveur de ces schismatiques, 154 et VI, 368. — Dialogue contre les Lucifériens, ouvrage de saint Jérôme, VII, 609 et suiv.

LUCILLE (Sainte) et FLORE (Sainte), martyres. Deux discours de saint Pierre Damien pour leur fête, XIII, 308. Actes de leur martyre écrits par le même, 310.

LUCILLE, dame de Carthage, fomenta le schisme contre Cécilien, II, 622. Elle fait ordonner Majorin son domestique, 623. — Elle avait conçu de la haine contre saint Cyprien, V, 110. Elle se sépare de la communion de saint Augustin, 111.

LUCILLE, femme espagnole, qui recevait chez elle les Donatistes, IX, 625.

LUCILLUS, évêque de Malte, accusé de crimes. Saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 488. Commissaires délégués par le pape saint Grégoire pour lui faire son procès, 516. Il est déposé et Trajan mis à sa place, 518.

LUCINIUS, homme distingué en Espagne, à qui saint Jérôme écrit une lettre. Lettre du même docteur à Théodora sur la mort de Lucinius son mari, VII, 622.

LUCIUS QUIÉTUS, général de Trajan, prend et brûle la ville d'Édesse, IX, 575.

LUCIUS (Saint), roi des Merciens en Angleterre, demande des prédicateurs au pape Éleuthère, VI, 83. Réponse du pape à ce prince, 83, et XII, 6. Vie de saint Lucius attribuée à Wifingus, moine de Werden en Westphalie, XII, 66.

LUCIUS I^{er} (Saint), pape. Lettres de saint Cyprien à saint Luce et de saint Luce à saint Cyprien, II, 322, 323. [Son corps retrouvé par le pape Paschal, 109.] — Décretale qui est supposée sous son nom, VI, 86. — Homélie de Guaifer sur son martyre, XIII, 496.

LUCIUS II, pape, succède à Célestin II. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort, XIV, 268. Analyse des lettres qui nous restent de lui, 268 et 269. [Notices sur Lucius II et ses lettres dans la *Patrologie*, 268, n. 1.]

LUCIUS III, pape, succède à Alexandre III. Ses différends avec les Romains, qui l'obligent à quitter Rome. Il se retire à Vérone, où il tient un concile. Sa mort. Ses lettres, XIV, 929. Quels sont les hérétiques condamnés dans le décret de Lucius ou du concile

III siècle.

IV siècle.

598.

394.

II siècle.

III siècle.

1144.

1145.

1181.

1182.

1183.

1185.

de Vérone. Autre lettre du même pape, 931.

257. LUCIUS, évêque d'Afrique, confesse Jésus-Christ et est condamné aux mines, II, 338. Il remercie saint Cyprien de sa lettre et de ses aumônes, 338 et 339.

259. LUCIUS (Saint), martyr d'Afrique, II, 338, 339.

LUCIUS, prêtre d'Alexandrie au temps de l'évêque saint Denys, II, 409.

LUCIUS, diacre, moine, à qui saint Basile le Grand écrit, IV, 481.

376. LUCIUS, mis en la place d'Eunome sur le siège de Samosate, V, 4.

LUCIUS, donatiste, n'a point été évêque entre Donat et Parménien, V, 99.

IV siècle. LUCIUS, faux évêque d'Alexandrie, IV, 617, et VI, 279. — Violences qu'il commet à Alexandrie, VI, 276. Ses écrits, 279. — Ses cruautés contre les solitaires d'Égypte qui admettaient la consubstantialité du Verbe. Reproches que lui fait Moïse, qui refuse d'être ordonné évêque par ses mains, VIII, 519.

LUCIUS, évêque, à qui saint Jean Chrysostôme écrit, VII, 132.

VI siècle. LUCIUS CHARINUS, auteur qui n'est connu que par l'extrait peu avantageux que Photius a donné de son ouvrage intitulé : Les Voyages des apôtres, XI, 643.

VII ou VIII siècle. [LUCIUS (Saint), archidiaque. Temps où il vivait. Son Histoire de la translation du corps de saint Étienne, XI, 811. Son article est répété au tome XIII, p. 602.]

LUCON, ville de Poitou, où fut bâti un monastère depuis érigé en évêché. Histoire de l'origine de ce monastère par Falcon, moine de Tournus, XIII, 464.

LUCONCE, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit, X, 388.

LUCQUES, ville d'Italie. [Le pape Étienne IX accorde à l'Église de Lucques l'exemption du clergé séculier par rapport aux jugements et aux charges des puissances séculières, XIII, 242.] Lettre du pape Alexandre II au clergé de cette ville sur la simonie, 292.

LUCRÉTIUS, évêque de Die. Saint Ferréol, évêque d'Uzès, soumet à sa censure la règle qu'il donnait au monastère qu'il avait fondé, XI, 313.

563. LUCRÉTIUS, archevêque de Brague, tient un concile contre les Priscillianistes, XI, 885.

[LUCULENTIUS. Qualités de cet auteur.

Ses commentaires sur les évangiles de saint Matthieu, de saint Jean, et sur les épîtres de saint Paul et la première de saint Pierre, XI, 633.]

LUCULLANE, château entre Pouzzoles et Naples. On y transporte le corps de saint Severin, à l'honneur duquel on y bâtit un monastère, XI, 85.

LUCULLUS, le premier qui ait apporté des cerises à Rome, VII, 590.

LUCULLUS, le premier qui bâtit à Rome un temple à la félicité, IX, 297. Peut-être le même que le précédent.

LUDGER (Saint), évêque de Munster. Ses études sous Alcuin, dans l'école d'York. Son voyage en Italie. Il prêche la foi aux Frisons et aux Saxons et établit l'évêché de Munster. Sa mort, XII, 218. Sa Vie de saint Grégoire, administrateur de l'Église d'Utrecht. [Éditions de cette Vie, 218.] Poème de Josephe en son honneur, 214. — Sa Vie écrite par Wifingus, moine de Werden en Westphalie. Elle n'est pas différente de celle qui fut composée par Alfrid, évêque de Munster; analyse de celle-ci, XIII, 66. [Reproduction de la Vie de saint Ludger dans la *Patrologie*, XIII, 66.] (Voyez l'article de saint Ludger dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 359 et suiv.)

LUGDUNUM, nom employé quelquefois pour désigner l'Église de Laon, XII, 614.

LUGO, ville de Galice, érigée en métropole. Deux conciles tenus en cette ville, XI, 892.

[LUIDBERT, archevêque de Mayence. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 697, 698. Sa lettre au roi Louis de Bavière, 698.]

LUITPOLD, archevêque de Mayence. Son différend avec le pape saint Léon IX, XIII, 202.

LUITPRAND, roi des Lombards, fait dresser à Boèce un mausolée, X, 650. — Sa mort, XII, 42.

LUITPRAND, évêque de Pavie, achète le corps de saint Augustin déposé en Sardaigne et le fait transférer à Pavie, XII, 5.

LUITPRAND ou LIUTPRAND, évêque de Crémone. Ce qu'on sait de ses commencements, XII, 873. Il est fait secrétaire du roi Bérenger II, qui l'envoie en ambassade à Constantinople. Disgracié, il s'attache au roi Otton I^{er}, qui l'emploie à diverses négociations. Il est fait évêque de Crémone. Son ambassade à Constantinople, pour ménager

493.

782.

809.

562.

IX siècle.

1052.

713.

725.

946.

968.

le mariage du jeune Otton avec Théophanie, fille de l'empereur Romain le Jeune. On ignore le temps de sa mort. Son Histoire des rois et des empereurs, 874. Jugement sur cette Histoire, 874 et 875. Relation de son ambassade à Constantinople sous Otton; elle est véritablement de lui. Idée de cet ouvrage, 875. [Sa reproduction dans la *Patrologie* d'après Pertz, 875. Deux écrits de Luitprand, 874, n. 8, 9. Ce qu'on doit penser du jugement de Luitprand sur les papes, 874, n. 14.] Écrits supposés, 874 et 876. L'édition de ses œuvres donnée par Jérôme Romand de la Higuerra, jésuite, a été imprimée à Anvers en 1640, in-folio. Cela a été omis par dom Ceillier.

1076. LUITPRAND ou LIPRAND, prêtre de l'Église de Milan. Son zèle contre les clercs incontinentins lui attire beaucoup de persécutions, XIII, 507. Il accuse de simonie l'archevêque Grossulan et subit l'épreuve du feu, malgré laquelle Grossulan se maintient sur le siège de Milan, 507 et 508.

1102. LULLE (Saint), archevêque de Mayence, né en Angleterre, y est élevé dans la profession monastique, XII, 47 et 130. Il se joint à saint Boniface, qui l'associe à ses travaux apostoliques en Allemagne; son voyage à Rome, 130 et 131. Il est sacré évêque; saint Boniface le fait agréer pour son coadjuteur à l'archevêché de Mayence. 75 Il lui succède, fait transférer son corps en l'abbaye de Fulde et engage saint Willibald à écrire sa vie. Lettre que lui écrit le roi Pépin pour faire des prières publiques. Son différend avec saint Sturme, abbé de Fulde. 787. Sa mort, 131. Analyse de ses lettres, 131 et 132. [Édition de ses lettres dans la *Patrologie*, 132.] Lettres de différentes personnes qui lui sont adressées. Conciles auxquels il a assisté, 132. Lettre du pape Adrien 1^{er} à son sujet; on a lieu de la croire supposée, 140. Il avait été coadjuteur de saint Boniface, archevêque de Mayence, et il lui succéda, 47. Lettre que lui écrivit Cuthbert, abbé de Jarou, 63. Lettre que lui écrivit Charlemagne pour l'exhorter à faire fleurir les belles-lettres dans son clergé, 248. Saint Lulle fonde le monastère de Blédeinstat, 523. — Vie de ce saint attribuée à Sigebert, moine de Gemblou, XIV, 68. (Voyez l'article de saint Lulle dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 171 et suiv.)

[LUKBERT. Son édition et sa traduction allemande de Minutius Félix, II, 557.]

LUMIÈRE QUI PARUT SUR LE MONT THABOR. On fait Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas, auteur de l'erreur sur cette lumière, XIII, 228.

LUMIÈRES. Fête des Lumières ou fête du baptême de Jésus-Christ. Discours de saint Grégoire de Nazianze pour cette fête, V, 235, 236.

LUMINAIRES DANS LES CIMETIÈRES. Canon trente-quatrième du concile d'Elvire, III, 608. — Règlement de saint Aldric, évêque du Mans, pour le luminaire de son église cathédrale, XII, 445.

LUNDEN, ville de Danemarck. Le pape Innocent III confirme la primatie de l'archevêque de Lunden sur toutes les Églises de Suède, XIV, 965.

LUNEBOURG, abbaye bâtie par Herman, duc de Saxe, XII, 254.

LUPERCALES, fête païenne. Traité du page Gélase contre les Lupercales. Ce pape les abolit dans Rome, X, 507.

LUPERQUE (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44. 304.

LUPICIEN, duc, fait mourir plusieurs Messaliens, VI, 412.

LUPICIN, prétendu évêque de Vienne, à qui est adressée une fausse décrétale sous le nom de saint Corneille, VI, 86.

LUPICIN (Saint), abbé de Lauconne, frère de saint Romain, se joint à lui pour fonder le monastère de Condat, et lui succède dans la dignité d'abbé, X, 610, 611. — Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 379.

LUPICIN (Saint), solitaire. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XI, 381.

LUPOLD DE BAMBERG, écrivain du XIII^e siècle, XIII, 153.

LUPUS DU MONT-OLIVET, auteur d'une règle des moines, tirée des ouvrages de saint Jérôme, VII, 648.

LUPUS, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit une lettre, X, 394.

LUPUS (Chrétien), ermite de Saint-Augustin. Son commentaire sur le traité de Tertullien des Prescriptions, II, 86. — Il prépare l'édition des lettres et des actes de saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 667.

LUTGAR, appelé en Italie pour y faire revivre la discipline monastique, XII, 363.

LUXE. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 568, 569. — Saint Grégoire de Nazianze s'élève contre le luxe des femmes de son temps, V, 282. — Saint Jean Chrysostôme déclame contre le luxe des femmes dans

IV siècle.

304.

IX siècle.

leurs habits, VII, 251, 323, 324. — Lettre de saint Augustin sur le luxe, IX, 187.

591.

LUXEUL ou LUXEUIL, monastère en Franche-Comté, fondé par saint Colomban, XI, 613. La psalmodie perpétuelle n'y fut pas d'abord établie, 613 et 614. Lettre que saint Colomban écrit aux moines de Luxeul après avoir été obligé de les quitter, 627. — Statuts de ce monastère, XIII, 479.

610.

LUYNES (Louis-Charles d'Albert de), duc et pair de France. Sa traduction française des traités de saint Cyprien, de l'Oraison dominicale et de la Mortalité, qu'il publie sous le nom de sieur de Laval, II, 384.

XI^e siècle.

LUZIGNAN (Jean de). Sa collection des Assises de Jérusalem, XIII, 527.

LYBIE, province d'Afrique. Saint Cyrille d'Alexandrie écrit aux évêques de cette province, VIII, 300.

LYBIEN, gouverneur de la province Euphratésienne, est chargé d'obliger Alexandre, évêque d'Hiéraple, de sortir de cette ville, VIII, 385.

LYCHNOS, monastère proche de Péluse, VIII, 477.

LYDDA ou DIOSPOLIS, ville de Palestine. Concile qui y fut tenu, IX, 448.

LYMNEE (Saint), disciple de saint Thalasse, solitaire dont Théodore a écrit la Vie, X, 60.

LYON, ville de France, capitale du Lyonnais. Lettre des Églises de Vienne et de Lyon, I, 468 et suiv. — Dédicace de l'église que saint Patient y avait fait bâtir, X, 421.

Concile tenu en cette ville sous saint Patient. Détail de la conférence tenue à Lyon en présence du roi Gondebaud, entre les Catholiques et les Ariens, 733 et suiv. — Concile assemblé en cette ville au sujet de l'inceste commis par un nommé Étienne, XI, 817, 818. Autre concile sur la discipline, 887. Autre, 895. — Lettre d'Alcuin aux frères de Lyon, au sujet des erreurs de Félix et d'Élipand, XII, 194. Soins de Leidrade, archevêque, pour le rétablissement temporel et spirituel de cette Église. Lettres qu'il adresse sur cela à Charlemagne, 251. Lettre d'Agobard au clergé de Lyon, 371, 372. La réponse de saint Rémi, archevêque de Lyon, au sujet des sentiments de Godescale sur la prédestination et l'écrit de Florus contre Jean Scot, portent dans les manuscrits le nom de l'Église de Lyon. Raisons qui prouvent que c'est l'Église de Lyon et non celle de Laon, 614. — Le pape saint Grégoire VII confirme la primatie de Lyon sur les quatre provinces de Lyon, de Rouen, de Tours et de Sens, XIII, 339, 367 et 368. Elle est confirmée par le concile de Clermont et par une bulle du pape Urbain II, 433. [Accord que fait Guichard, archevêque de Lyon, avec le comte de Forez touchant le domaine utile et honorifique de la ville de Lyon, 746.] — Conciles tenus en cette ville, XIV, 1070.

LYSIAS, proconsul de Cilicie, fait des martyrs en Cilicie, II, 466.

285.

M

MABILIE, femme de Roger de Montgomery : son épitaphe, par Durand, abbé de Troarn, XIII, 461.

MABILLON (Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, auteur de l'Épître dédicatoire de l'édition de saint Augustin donnée par les Bénédictins, IX, 816. Il a fait aussi la préface du dernier volume de cette édition, 817. — Son édition des livres de l'ancienne Liturgie gallicane, XIII, 7 et suiv. — Ses différentes éditions des œuvres de saint Bernard, XIV, 498, 499. Soin qu'il a eu de recueillir les anciens ordres romains, 689.

MACAIRE (Saint), africain, martyr à Alexandrie, II, 402.

MACAIRE (Saint), évêque de Jérusalem.

325.

Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 106. — Comment il discerne la croix de Jésus-Christ d'avec les deux autres, VII, 482, VIII, 516, et X, 44.

MACAIRE (Saint), évêque de Palestine, découvre au concile de Sardique les mauvais desseins des Eusébiens, III, 480.

347.

MACAIRE, prêtre, député des Eusébiens au pape Jules, IV, 305.

MACAIRE, prêtre novatien, IV, 657.

MACAIRE, à qui écrivit saint Basile le Grand, IV, 430.

363.

MACAIRE, prêtre de Myre, dont parle saint Basile le Grand, IV, 475.

MACAIRE, envoyé avec Paul par Constantin, pour travailler à la réunion des Do-

natistes, V, 116. Ceux-ci les accusent d'avoir pris les armes contre eux, 117.

MACAIRE (les deux Saints), célèbres solitaires d'Égypte, instruisent Évagre de Pont, VI, 141.

MACAIRE (Saint), d'Égypte, dit l'Ancien, l'un des deux précédents, instituteur des solitaires de Scété, et confesseur, V, 596. [Ouvrages à consulter sur saint Macaire, 596, n. 8.] En quel temps il est né. Il se retire dans le désert de Scété. Il va voir saint Antoine. Il est fait prêtre. Ses austérités, 596. Il fait parler un mort pour convaincre un hérétique. Il défend la foi de la consubstantialité sous Valens, 597. Évagre est disciple de saint Macaire, 597 et 598. Mort de saint Macaire. Ses écrits. Sa lettre aux moines attribuée à saint Macaire, 598. La Règle qui est sous le nom de Macaire n'est point de celui d'Égypté; elle est plutôt de Macaire d'Alexandrie, abbé de Nitrie. Ce que cette Règle contenait, 599. La lettre que nous avons sous le nom de Macaire est aussi de celui de Nitrie. Les cinquante homélies sous le nom de saint Macaire ne sont pas de celui d'Égypte, mais d'un autre qui vivait depuis l'hérésie de Pélage, 600 et suiv. [Note sur ces homélies, 604, n. 2.] Preuves que ces homélies ont été écrites depuis la naissance de cette hérésie, 600 et suiv. Réponse à une objection contre ce sentiment, 603. Jugement de ces homélies; éditions qu'on en a faites, 604. Des sept opuscules publiés par le père Possin, sous le nom de Macaire, 605. [Note sur ces opuscules, 605, n. 4.] — Ce qui est dit de saint Macaire dans les Vies des Pères écrites par Rufin, VII, 475. [Les écrits de Macaire sont reproduits au tome XXXIV de la *Patrologie grecque*, d'après l'édition de Floss.]

MACAIRE D'ALEXANDRIE (Saint) dit le jeune, le second des deux précédents, prêtre et abbé de Nitrie. Il est auteur de la Règle qui porte le nom de Macaire, V, 598. Il est aussi auteur de la lettre sous le nom de Macaire, 599. [Elle est reproduite au tome XXXIV de la *Patrologie grecque*.] — Il est visité par Rufin d'Aquilée, VII, 449.

MACAIRE, abbé du Mont-Pisper, disciple de saint Antoine, V, 596. Homélies qui lui sont attribuées, 599.

MACAIRE, homme distingué, savant et vertueux, écrit sur le destin et l'astrologie judiciaire, VII, 451. Il presse Rufin de lui

traduire l'Apologie d'Origène et son livre des Principes, 451 et 452.

MACAIRE, préfet de Rome. Lettre que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 80, 81.

MACAIRE, évêque envoyé à Constantinople par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 260. Lettre que ce saint évêque lui écrit, 290.

MACAIRE, évêque de Cabasse, quitte le parti de Dioscore d'Alexandrie, et ordonne saint Protère, X, 230.

MACAIRE, patriarche d'Antioche, monothélite, anathématisé par le pape saint Léon II, XI, 784. — Soutient au sixième concile général, tenu à Constantinople, l'hérésie des Monothélites, XII, 946 et suiv. Est sommé de déclarer sa foi sur les deux volontés en Jésus-Christ. Ses réponses, 949. On découvre qu'il avait falsifié les passages des Pères qu'il alléguait pour appuyer ses erreurs, 948, 949. On lui dit anathème, 949. Il est déclaré déchu de toute dignité et fonction sacerdotale. Il est banni de Constantinople. Ses suffragants demandent qu'on élise un autre archevêque à sa place, 951. L'abbé Théophane est ordonné, 552. Macaire demande d'être renvoyé au pape, 955. Pour son opiniâtreté, il est renfermé dans un monastère, 956.

MACARIUS MAGNÈS, auteur ecclésiastique, III, 153. Analyse de ce qu'il a écrit, 153 et 154. [Fragment publié par D. Pitra, 155 et suiv. Dissertation sur Macaire de Crucius Magnus. Sur l'époque où Macaire Magnès a vécu, 154, n. 2.] — Les Iconoclastes disaient qu'il était de leur parti, XII, 290.

MACARY (Saint), évêque de Comminges, mort dans le territoire de Bordeaux. Abbaye qui y fut érigée en son nom. Les moines de cette abbaye tentent de se soustraire à la juridiction de Sainte-Croix de Bordeaux. Rescrit du pape Calliste II, qui leur ordonne de rentrer dans l'obéissance, XIV, 1097.

MACCABÉE, roi d'Écosse. Recueil de ses réglemens ecclésiastiques, XIV, 1054. [Reproduction de ce recueil dans la *Patrologie*, XIV, 443.]

[MACCAB d'où vient le mot Maccabée; ce qu'il signifie, I, 185, n. 3.]

MACCABÉES, Juifs célèbres. V. *Machabées*.

MACCOLUS, prêtre, que saint Remi recommande au roi Clovis, XI, 80.

[MACÉ (Barthélemy). Son édition du sacrement de la Passion du Sauveur, par le cardinal Drogon, XIV, 248.]

IV siècle.

V siècle.

300.

330.

373.

384.

390.

680 681.

IV siècle.

IV siècle.

1123.

MACÉDOINE, province de Grèce. Saint Damase, pape, écrit aux évêques de Macédoine, V, 21. — Lettre canonique du pape saint Innocent adressée aux évêques de cette province, VII, 514 et suiv. Lettre du même pape à Rufus de Thessalonique, et aux autres évêques de Macédoine, 516. — Concile tenu en Macédoine, VIII, 550.

MACÉDONIENS, secte de demi-Ariens, députent au pape Libère, IV, 298. Libère les reçoit à sa communion après avoir eu par écrit leur profession de foi, 298, 299. Ils sont aussi appelés Marathonien. Quelle était leur hérésie, 594. Conciles qu'ils tiennent à Zèle dans le Pont et à Antioche, 595. Ils demandent à l'empereur Valens de tenir un concile, et le tiennent à Lampsaque, 598. Concile contre eux en Illyrie, 601 et suiv. Leur hérésie combattue dans un concile d'Icône tenu par saint Amphiloque, 605. Leurs erreurs condamnées dans un concile de Rome, 611, 612. Ils sont appelés au concile de Constantinople, 618. Ils se retirent de ce concile, 622. Comment saint Basile les recevait quand ils se réunissaient à l'Église, 355. Leur erreur ne s'est élevée que depuis le concile de Nicée, 505. — Ils sont combattus dans un discours de saint Grégoire de Nazianze sur le Saint-Esprit, V, 233 et suiv. [Ils sont réfutés par Didyme l'Aveugle, 627.] — Réponse de saint Grégoire de Nysse aux objections des Macédoniens contre la divinité du Saint-Esprit, VI, 205. [Discours de saint Grégoire de Nysse contre les Macédoniens, publié par Mai, 206 et suiv.] Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 407. — Conversion d'un Macédonien par le ministère de saint Jean Chrysostôme, et miracle arrivé à cette occasion, VII, 3. — Les Macédoniens sont persécutés par Antoine, évêque de Germe, et le font assassiner, VIII, 367. Ils sont dépouillés de leurs églises en différents lieux, 367. Lettre de saint Isidore de Péluse contre les Macédoniens, 482. Ils trouvent beaucoup d'appui dans l'empereur Valens, 518. — Témoignage de saint Léon sur les Macédoniens, X, 252. Ils veulent s'établir à Rome; le pape saint Hilaire s'oppose à eux, 339, 340. Traité ou lettre de Fauste de Riès contre les Ariens et les Macédoniens, 423, 424.

MACÉDONIUS I, évêque de Constantinople, chef des Macédoniens, déposé par les Ariens, IV, 577. Ils mettent en sa place Eudoxe, 579. — Ses erreurs sont condam-

nées dans un concile de Rome, V, 16. Il était le chef des Macédoniens, 333. — Cruautés qu'il exerça pour se maintenir sur le siège de Constantinople, VIII, 517. — Témoignage de Théodoret sur Macédonius, X, 45, 48.

MACÉDONIUS II (Saint), patriarche de Constantinople, succède à Euphémus, déposé dans un concile par ordre de l'empereur Anastase Dicorus. Il confirme le concile de Chalcedoine, X, 488. Son attachement pour la foi orthodoxe le rend odieux à l'empereur, 488, 489. Il est chassé de son siège et relégué à Euchaïte, 489. Sa mort, 489, 490. — Sa mémoire rétablie dans les diptyques de Constantinople, XI, 411 et 819.

MACÉDONIUS (Saint), martyr à Myre en Phrygie, III, 403 et VIII, 518.

MACÉDONIUS (Saint), surnommé Critophage, moine syrien, obtient par ses prières la naissance de Théodoret, X, 19. Théodoret écrit sa Vie, 57.

MACÉDONIUS, grand-maître du palais sous l'empereur Gratien, IV, 640. — Saint Ambroise prédit sa disgrâce, V, 382.

MACÉDONIUS, évêque dans la Pouille. Lettre du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 525.

MACÉDONIUS, abbé. Lettres que lui écrit Sédulius, VIII, 107, 108.

MACÉDONIUS, vicaire d'Afrique. Lettre qu'il écrivit à saint Augustin, IX, 134, 135. Lettre de saint Augustin à Macédonius, 135 et suiv. Autre de Macédonius à saint Augustin, 137; de saint Augustin à Macédonius, 137, 138.

MACÉDONIUS, tribun et notaire, instruit dans l'assemblée de 449, à Constantinople, la procédure contre Eutychès. Il déclare qu'on l'a averti que les autres notaires avaient falsifié les Actes du concile de 448 à Constantinople, X, 674.

MACÉDONIUS, patriarche d'Antioche, monothélite, XI, 750.

MACÉRÉ (...). Sa traduction française du traité de Tertullien de la Couronne du soldat, II, 87.

MACHABÉES, ou MACCABÉES, Juifs fidèles du temps d'Antiochus Epiphane. Livres sacrés qui contiennent leur histoire; sommaire historique de ces livres, I, 183 et suiv. Commencement du règne d'Alexandre; sa mort, 183. Antiochus Epiphane persécute les Juifs, 183, 184. Victoires de Mathathias et de Judas Machabée sur leurs ennemis; Dé-

495.

V. 517.

362.

382.

V siècle.

IV
ou V siècle.

414.

649.

Av. J.-C.

336.

323.

168.

161.
142.

métrius, fils de Séleucus, monte sur le trône de Syrie ; ses troupes sont défaites par Judas Machabée ; alliance des Juifs avec les Romains. Mort de Judas Machabée, 184. Les Juifs se remettent entièrement en liberté sous le grand-prêtre Simon, 184 et 185. Pourquoi le nom de Machabées a été donné à ces livres ; le premier de ces livres a été écrit en hébreu : l'auteur en est inconnu, 185. Le second de ces livres est une compilation de plusieurs pièces de différents auteurs. On ne sait pas par qui cette compilation a été faite, 185 et 186. Ces deux premiers livres sont canoniques, 186, 187. Objections contre ce sentiment, 187. Première réponse : s'il est dit qu'Alexandre partagea de son vivant son royaume avec les grands de sa cour, et que quelques historiens disent autrement, c'est que ces grands seigneurs ne se sont rendus maîtres absolus des provinces qui leur étaient échues, qu'après la mort d'Alexandre. Seconde réponse : si les historiens ne disent pas qu'Antiochus le Grand soit tombé vif entre les mains des Romains, il ne s'ensuit pas que cela soit faux ; d'ailleurs, de leur propre aveu, ce prince a autant été assujéti aux Romains que s'il eût été leur captif. Troisième réponse : ce que l'auteur dit des Indiens, des Mèdes et des Lydiens donnés au roi Eumènes, des sénateurs et du gouvernement de la république romaine, ne doit pas former de difficulté, parce que l'auteur ne parle que d'après ce que la renommée en avait appris à Judas Machabée. Quatrième réponse : la qualité de fils d'Antiochus donnée à Alexandre Ballès n'est pas une fausseté, puisque plusieurs nations le reconnaissaient pour tel, 188. Cinquième réponse : il n'est pas certain que Jason, auteur de l'histoire dont le second livre des Machabées est l'abrégé, fût païen ; quoique ce livre ne soit aussi qu'un abrégé, il n'en est pas moins canonique : les défauts du style ne nuisent point à sa canonicité, 188 et 189. Sixième réponse : l'auteur de ce livre n'a point loué l'action de Razias ; et celle de Judas Machabée, qui fit prier pour ceux mêmes qui étaient morts portant sur eux des choses consacrées aux idoles, n'a rien de répréhensible. Objet du troisième livre des Machabées ; on ne sait pourquoi il est ainsi appelé ; l'auteur en est inconnu : l'ouvrage est édifiant, mais apocryphe. Objet du quatrième livre des Machabées, 189. L'auteur en est inconnu, 189 et 190. Division de ce livre ;

ouvrage de l'historien Josèphe intitulé : *Des Machabées*, 190. — Les deux livres sacrés des Machabées sont mis au rang des Écritures canoniques dans les Canons apostoliques, II, 587. — Saint Athanase ne doute point que les Machabées ne soient du nombre des saints, IV, 189. Poème de Victorin sur la mort des Machabées, 328. — Discours de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur des Machabées, V, 217 et suiv. Leur fête était célébrée dans quelques églises d'Orient, et saint Grégoire de Nazianze justifie cet usage, 331. Leur éloge par saint Ambroise, 410. — Saint Éphrem reçoit comme canonique le deuxième livre des Machabées, VI, 51 [et 450.] — Trois panégyriques ou homélies de saint Jean Chrysostôme sur les martyrs Machabées, VII, 94. Discours de saint Jean Chrysostôme sur les martyrs Machabées, 343. — Discours de saint Gaudence, évêque de Bresce, sur les Machabées, VIII, 40. Poème sur le martyr des Machabées, attribué à saint Hilaire d'Arles, 441. Histoire des sept frères Machabées, citée par Sulpice Sévère, 125. — Saint Augustin cite les livres des Machabées sur la prière pour les morts, IX, 764. [Trois sermons de saint Augustin pour la solennité des Machabées ; autre du même sur le même sujet, 836.] — Discours de saint Valérien de Cémèle prononcé en leur honneur, X, 159. Sermon du pape saint Léon en l'honneur des sept frères Machabées, 195. Éloge des sept frères Machabées par saint Maxime de Turin, 325. — Comment le pape saint Grégoire s'explique sur les livres des Machabées, XI, 553. — Commentaire de Raban Maur sur les Machabées, XII, 451. — Poème du Vénérable Hildebert sur le martyr des Machabées, XIV, 222. Poème de Marbode sur le même sujet, 227. Reliques des Machabées apportées à Cologne par l'archevêque Reinold. Pourquoi, selon saint Bernard, les Machabées sont les seuls martyrs de l'ancienne loi dont l'Église chrétienne fasse la fête, 434.

MACHAR, hérétique, chassé d'Arménie pour ses erreurs, et retiré au diocèse de Bénévant ; ce que le pape saint Grégoire VII ordonne à son égard, XIII, 368.

[MACHARAS, dame mariée à un officier de la cour, consulte saint Théodore Studite sur la communion : réponse du saint, XIV, 313, 314.]

MACHÉRENTINI (Jean). Ses notes sur les quatre livres de Salvien à l'Église, ou contre l'avarice, X, 378.

1080.

IX siècle.

MACLOU ou MALO (Saint), évêque d'Alet. Sa Vie écrite par Baudri, évêque de Dol, XIII, 531. — Sa légende retouchée par Sigebert, moine de Gemblou, XIV, 64.

MACON, ville de Bourgogne. Concile tenu dans cette ville, XI, 894, 895, 896, 897. — Autre, XIV, 914. — [Noms des évêques de Mâcon, XIII, 62.]

MACRIANE, ville d'Afrique. Concile qui y fut tenu, VIII, 561.

MACRIN, évêque de Jamnia. Saint Alexandre, archevêque d'Alexandrie, lui écrit contre Arius, III, 106.

MACRINE (Sainte), aïeule de saint Basile, femme vertueuse, l'élève dans la piété, IV, 349 et 470.

380. MACRINE (Sainte), sœur de saint Basile, garde la virginité, V, 300. — Elle est visitée et assistée à la mort par saint Grégoire de Nysse, son frère, VI, 122. Ses funérailles, 122 et 123. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Nysse, 213, 214.

V siècle. MACROBE, évêque donatiste. Ses écrits, V, 106.

MACROBE, donatiste, peut-être le même que le précédent. Lettre de Macrobe à l'Église de Carthage, V, 106.

409. MACROBE, autre évêque donatiste. Lettres que lui écrivit saint Augustin, IX, 107.

MADAURE, ville d'Afrique. Lettre de saint Augustin aux habitants de Madaure, IX, 183, 184.

MADELBERTE (Sainte), nièce de sainte Aldégonde. Sa Vie, écrite par Huchald, moine de Saint-Amand, XII, 802.

MADÉCUS (Joachim-Jean). Son édition des lettres de saint Clément, pape, I, 361. — Son édition de la Chronique de Ditmar, XII, 65. — Son édition de l'Histoire des Églises du nord par Adam de Brême, XIV, 206.

MADIRAN, monastère au diocèse de Tarbes. Histoire de son origine, écrite par un anonyme, moine de Marcellac, XIII, 463.

MADRISIUS (...), prêtre de l'Oratoire. Son édition des œuvres de saint Paulin d'Aquilée avec la Vie de cet auteur, XII, 164.

MAFFÉI (Scipion), membre de diverses académies. [Il édite le premier une lettre de saint Philéas à Mélèce, évêque schismatique de Lycopole, III, 52, n. 4.] — Son édition des œuvres de saint Hilaire, IV, 88. — Son édition des œuvres de saint Jérôme qu'il donne avec Vallarsi, VII, 710. [Il la corrige et la publie seul, 710.] — Son édition de

quelques poèmes de saint Paulin de Nole, VIII, 98.] — Son édition des commentaires de Cassiodore sur les Actes des apôtres, sur les Épîtres des apôtres et sur l'Apocalypse, XI, 254.

MAGDEBOURG, ville d'Allemagne érigée en métropole, XII, [832], 834. [Bulle pour son érection, 833. Le pape Jean XIII lui accorde des privilèges, 834. Ils sont confirmés par le pape Benoît VII, 836.] — Adalbert en est fait premier archevêque, XII, 834, 835 et XIII, 63. — Diplôme de l'empereur Othon II en faveur du chapitre de l'église cathédrale, XIII, 63. — Les titres de cette Église renouvelés par saint Norbert, et confirmés au concile de Reims par le pape Innocent II, XIV, 1111. — Son érection en métropole confirmée par le pape Jean XIII au concile de Ravenne, XIII, 755, 756.

MAGDELÈNE (Sainte). Voyez *Sainte Marie-Magdeleine*.

MAGENAIRE, abbé de Saint-Denys, fait confirmer à son monastère le privilège d'avoir un évêque particulier, XII, 139.

MAGENARD, abbé de Saint-Pierre en Val-lée. De quelle manière il obtient de Thibaud, comte de Chartres, cette abbaye, XIII, 81.

MAGES qui vinrent adorer Jésus-Christ. Doctrine de saint Justin sur les mages, I, 437. — Doctrine d'Origène, II, 183. — Les mages sont loués d'avoir renoncé à la magie, III, 240. [Ils descendaient de Balaam; ils vinrent à Jérusalem deux ans après la naissance de Jésus-Christ, 244.] — Doctrine de saint Hilaire, IV, 25; de saint Basile, 489; — de saint Grégoire de Nazianze, V, 311; de saint Ambroise, 528; — de saint Grégoire de Nysse, VI, 228; [de saint Éphrem, 454;] de saint Épiphanie, 427; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 216, 359, 360; de saint Jérôme, 658, 659; — de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 326. Discours de Théodote d'Ancyre sur l'adoration des mages, 390. — Doctrine de saint Augustin sur les mages, IX, 616, 617. [Tradition sur les rois mages et leur costume, 844, n. 2.] — Doctrine de saint Léon le Grand sur les mages, X, 264. — Noms donnés aux mages dans une ancienne Chronique, XI, 344. — Hymne de Fulbert de Chartres sur les mages, XIII, 88. Poème d'Othlon sur la naissance de Jésus-Christ, le massacre des Innocents, et l'adoration des mages, 281. — Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur l'adoration des mages, XIV, 687. Invention des reliques de trois

mages à Milan et leur translation à Cologne, 926.

MAGES DE PERSE, auteur de la persécution dans cette région, III, 319, 322, 326. — Réponse de Théodoret aux mages de Perse, ouvrage perdu, X, 107.

MAGICIENS. Selon les Constitutions apostoliques, on ne les admettait pas au baptême qu'ils n'eussent renoncé à la magie, II, 594. — Canon trente-sixième du concile de Laodicée concernant les magiciens, III, 512. — Canon soixante-cinquième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 473. — Lois de Constance contre les magiciens, VI, 343. — On les recherche à Antioche comme exerçant une profession illícite, VII, 267. — Doctrine de saint Augustin sur le pouvoir des magiciens, IX, 365. — Les magiciens sont chassés de Rome sous le pape Symmaque par les soins de Boèce, X, 647, 648. — Traité de Raban Maur sur les magiciens, XII, 458.

MAGIE, art de produire des effets extraordinaires ou surnaturels. Saint Cyprien d'Antioche, converti à la foi, brûle publiquement ses livres de magie, III, 98. Canon trente-sixième du concile de Laodicée, qui défend aux prêtres et aux clercs d'exercer la magie, 512. — Livres de magie attribués à Jésus-Christ et aux saints apôtres Pierre et Paul, IX, 217. — Canon vingt-unième du concile d'Agde, qui défend aux clercs toute sorte de magie, V, 705. Canon d'un concile de Pavie contre les femmes adonnées à la magie, 746.

MAGINHARD, moine de Fulde. Son discours en l'honneur de saint Ferruce, martyr; traité sur la foi et sur le symbole des apôtres, qu'on lui attribue, XII, 523. La Dispute entre la Synagogue et l'Église ne peut être de lui, 523 et 524. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 272 et 273.)

MAGINULFE, antipape, élu par le parti de Guibert; est chassé de Rome et meurt de misère, XIV, 129 et 138.

MAGISTRATS. Canon quatre-vingt-quatrième apostolique, II, 587. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur le pouvoir des princes et des magistrats, et sur l'obéissance qui leur est due, VII, 393, 394. — Canon du troisième concile de Latran, qui défend aux magistrats des villes d'obliger les Églises à aucune charge publique, XIV, 1141.

[MAGISTRIS (de), publie les Actes de

saint Hippolyte, I, 669. Son commentaire sur les dimensions du temple de Salomon, 613. D'autres fragments du même auteur, 614, 615. — Son édition des écrits de saint Denis d'Alexandrie, II, 419.]

MAGLOIRE (Saint), évêque de Dol. Sa Vie écrite par Baudri, l'un de ses successeurs, XIII, 531.

MAGNA, diaconesse d'Ancyre. Traité de la Pauvreté volontaire adressé à Magna, ouvrage de saint Nil solitaire de Sinai, VIII, 210.

MAGNA, femme du frère de l'empereur Anastase, XI, 106.

MAGNE ou MAGNOALD (Saint), disciple de saint Gal et premier abbé de Fuessen. Sa Vie fabuleuse écrite par un auteur qui prend le nom de Théodore, XI, 758. — Sa Vie qu'on dit retouchée par Ermenric, abbé d'Elvangen, est l'ouvrage d'un imposteur, XII, 554. Hymne à son honneur composée par Ratpert, moine de Saint-Gal, 700. — Sa Vie par Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 282.

MAGNENCE, tyran, tue l'empereur Constance. Constance remporte sur lui une victoire, VIII, 512.

MAGNÉNIEN, comte. Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, IV, 458.

[MAGNERICUS (Saint). Fragment de sa Vie par Everwain, XIII, 121, n. 5.]

MAGNÉSIENS, habitants de Magnésie, ville de Carie. Épître de saint Ignace aux Magnésiens, I, 376.

MAGNIFICAT, cantique de la sainte Vierge. Explication de ce cantique supposée sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Ce cantique traduit en langue tudesque, XII, 596. — Explication de ce cantique par Hugues de Saint-Victor, XIV, 361.

MAGNILIEN, magistrat de Thibare en Afrique, III, 18.

[MAGNIN, membre de l'Institut. Son édition et sa traduction française du Théâtre de Roswithe, XII, 877.]

MAGNOALD (Saint). Voyez *Magne* (saint).

MAGNOBODE ou MAINBOEUF (Saint), évêque d'Angers. Sa Vie retouchée par Marbode, XIV, 227. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 573 et suiv.)

MAGNUS, laïque, à qui saint Cyprien adresse une lettre, II, 327, 328.

MAGNUS. Lettre de saint Basile à Festus et à Magnus, IV, 487.

IV
ou V siècle.

374.

II siècle.

III siècle.

IV siècle.

400. MAGNUS, orateur. Lettre que lui écrit saint Jérôme, VII, 634, 635.

MAGNUS, prêtre et abbé, à qui Théodore adresse une de ses lettres, X, 75. Peut-être le même que le suivant.

MAGNUS, prêtre et abbé de Constantinople, à qui saint Léon le Grand écrit, X, 214, 219.

MAGNUS, silencieux, envoyé de l'empereur au concile de Constantinople en 448, y lit l'ordre du prince, X, 672. Eutychès réclame son témoignage dans l'assemblée de l'année suivante, 674.

MAGNUS, évêque de Milan, successeur d'Eustorge. Lettre que lui écrit saint Avit, X, 538.

MAGNUS, ami de saint Sidoine Apollinaire, X, 397.

592. MAGNUS, prêtre de Milan, excommunié injustement par son évêque. Saint Grégoire lui permet de faire ses fonctions, XI, 492.

801-818. MAGNUS, archevêque de Sens. Temps de son épiscopat. Lettre que lui écrit Charlemagne. Lettre de Louis le Débonnaire. Sa réponse à la lettre de Charlemagne est un petit traité intitulé : Du Mystère du baptême, XII, 250. Analyse de ce traité, 250 et 251. Son recueil des anciennes notes du droit, 251. [Édition de ces deux écrits dans la *Patrologie*, 251.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 426 et 427.)

MAGNOLE, ville de l'île Minorque, aujourd'hui Mahon, X, 3.

MAGONZIAN, abbaye du diocèse de Véronne brûlée par les Hongrois, XII, 852, 853. Rathier y établit des prêtres séculiers; son ordonnance à ce sujet, 853.

MAGUELONE, ancienne ville épiscopale dans le Languedoc, dont l'évêché a été transféré à Montpellier. Comté donné par Grégoire VII à cet évêché, sous la condition d'une redevance. Confirmé par Urbain II, XIII, 420. Concile tenu en cette ville, 741.

MAGUS (Saint), [et non Magnus, comme on l'a imprimé dans la table du III^e volume], martyr en Perse sous la persécution de Sapor II, III, 331, 332.

MAGUSÉENS ou MAGES, originaires de Babylone. Leurs coutumes et leurs mœurs, IV, 482.

339. MAHANÈS (Saint), martyr en Perse. Ses Actes rapportés par Assémani, III, 341, 342.

420. MAHARSAPOR (Saint), martyr en Perse. Ses Actes publiés par Assémani, III, 342.

MAHOMET, faux prophète, chef des Musulmans. Temps de sa naissance, III, 519.

— Son histoire, sa doctrine, ou plutôt ses erreurs, XIV, 150 et suiv. Histoire de Mahomet écrite par le Vénérable Hildebert, 222. Abrégé de son histoire et de sa doctrine par Pierre le Vénérable, 510.

MAHOMET, roi de Cordoue, succède à Abdérame, son père, et comme lui persécute les chrétiens, XIV, 518 et suiv.

MAHOMÉTANS ou MUSULMANS, sectateurs du faux prophète Mahomet. Ce que dit saint Jean Damascène contre la religion des Mahométans, XII, 69, 70. Traité de Barthélemy d'Édesse contre les Mahométans, 103. [Deux traités anonymes contre les Mahométans, 103.] Opuscules de Théodore Aboucara contre les Mahométans, 626, 627. — Détail de leurs erreurs selon Euthymius Zigabène, XIV, 151, 152, 153. [Les Musulmans sont réfutés par Nicétas de Byzance, 1175; par Nicétas Choniata, 1176; par Euthymius Zigabène, 1177.]

MAHOT (Jean). Sa traduction latine du traité de Jean Philoponus, de l'Éternité du monde, contre Procle, XI, 651.

[MAI (Angelo), édite plusieurs livres des Sibylles, I, 308; quelques livres de Philon, 313; des scholies de saint Hippolyte sur les Proverbes, 611, 612, sur Daniel et sur saint Matthieu, 615. — Son édition de plusieurs sermons nouveaux de saint Augustin, IX, 838, 839. On a de lui *Classici auctores*, 10 vol. in-4^o; les *Scriptores veteres*, 10 vol. in-folio; le *Spicilegium romanum*, 10 vol. in-4^o; la *Bibliotheca nova Patrum*, 7 vol. in-f^o. Il est souvent cité dans la nouvelle édition.]

MAIENCE. Voyez *Mayence*.

MAIEUL (Saint), abbé de Cluny. Sa naissance. Il est admis dans le clergé de Mâcon, XII, 888. On l'élit évêque de Besançon, mais il embrasse la vie monastique à Cluny, dont il devient abbé, 888 et 889. L'empereur Otton II le presse de monter sur le Saint-Siège après la mort du pape Donus; il le refuse. Il se démet de sa dignité d'abbé et fait élire Odilon. Sa mort. Différents auteurs qui ont écrit sa vie. Ses lettres, 889. Histoire qu'on lui attribue, 889 et 890. [Le pape Benoît VII lui écrit, 836.] — Sa Vie écrite par le moine Syrus. Aldébalde met des prologues à chacun des livres de cette Vie, etc. Autres Vies de saint Maieul; les auteurs ont puisé dans celle qui fut écrite par Syrus, XIII, 149. Saint Maieul se fait donner saint

853.

V. 906.

942.

975.

991.

994.

Odilon pour coadjuteur. Année de sa mort, 151. Saint Odilon écrit sa vie et ses miracles, 155. — Sa Vie écrite par le moine Nalgode, XIV, 85. [Poésies de Raimbaud, prévôt de Saint-Jean de Liège, en son honneur, 185.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 498 et suiv.)

MAINBOEUF (Saint). Voyez *Magnobode* (Saint).

MAIN-MORTE, espèce de servitude. L'abbaye de Saint-Denis avait le droit de main-morte sur les habitants de ce lieu; l'abbé Suger leur remit ce droit, XIV, 377.

MAIN SÈCHE guérie le jour du sabbat. Homélie de saint Maxime de Turin sur ce miracle, X, 323.

1025. MAINARD, abbé de Redon. Sa mort. Catalogon lui succède, XIII, 158.

1067. MAINARD, cardinal-évêque de Sainte-Rufine, envoyé à Milan avec Jean, prêtre-cardinal, en qualité de légats. Constitutions qu'ils font pour cette Église, XIII, 289, 290.

X siècle. [MAIMBOD, évêque de Mâcon. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 831.]

MAIRÉ, monastère en Poitou, dont saint Junien fut premier abbé. Transféré depuis à Noaillé, XI, 693.

MAISON INTÉRIEURE. Traité de l'édification de la maison intérieure, faussement attribué à saint Bernard, XIV, 491.

MAISTRE (Antoine Le), célèbre avocat. On lui attribue la traduction française du traité de saint Jean Chrysostôme, du Sacerdoce. Sa traduction avec M. de Sacy, son frère, du commentaire de saint Jean Chrysostôme sur saint Matthieu, VII, 437.

MAISTRE DE SACY (Louis-Isaac Le). Sa traduction française du poème de saint Prosper contre les ingrats, X, 318.

MAITRE. Livre du Maître, ouvrage de saint Augustin, IX, 49, 50.

[MAITRE. Règle du Maître; ce qu'elle contient. Édition de cette règle dans la *Patrologie*, XI, 739.]

MAITRE. Nom que l'on donnait dans les grandes villes à ceux qui y enseignaient les sciences, XI, 674. — Canon du troisième concile de Latran qui ordonne qu'il y aura dans chaque Église cathédrale un maître qui enseignera gratuitement, XIV, 1141.

MAITRE DES SENTENCES (Le). Voyez *Pierre Lombard*.

MAITRES D'ÉCOLES. Canon d'un con-

cile de Londres qui leur défend de les louer à d'autres, XIV, 1114.

MAIXENT (Saint), abbé en Poitou. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 80 et 81.)

MAJESTÉ, titre qu'on donnait quelquefois aux évêques au XI^e siècle, XIII, 76.

MAJO (Luc). Sa traduction allemande du traité de Tertullien, de la Patience, II, 86.

MAJORIC (Saint), fils de sainte Denise. Son martyre sous Hunéric, X, 459.

MAJORIEN, empereur. Sa loi contre les parents qui contraignent leurs filles à se consacrer à Dieu, X, 237. Sa mort, 336. Son panégyrique par Sidoine Apollinaire, 379 et 396.

MAJORIN, premier évêque des Donatistes. Son ordination, II, 623, et V, 97. — Donat lui succède dans le siège schismatique de Carthage, V, 97, 98. Majorin avait été ordonné par des traditeurs, 111.

MAL. Doctrine de saint Irénée, I, 525; — de saint Athanase, IV, 229; de saint Basile, 383; — de saint Augustin, IX, 26, 51, 52, 60, 488, 552, 554. — Origine du mal selon saint Isidore de Péluse, VIII, 485. — En quoi consiste la nature du mal selon saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 763.

MALACHIE, prophète. Temps auquel il commence de prophétiser. Analyse de sa prophétie, I, 183. [Commentaire de saint Ephrem sur ce prophète, 439, 447, 448.] — Prophétie de Malachie sur le sacrifice de la loi nouvelle, expliquée par saint Jean Chrysostôme, VII, 50. — Commentaire de l'abbé Joachim sur quelques chapitres du prophète Malachie, XIV, 829.

MALACHIE (Saint), archevêque d'Irlande. Sa lettre à saint Bernard; il lui demande deux de ses religieux pour former un monastère dont l'observance fut semblable à celle de Clairvaux, XIV, 454. Sa mort, 456. Lettre de consolation que saint Bernard écrit aux religieux d'Irlande, 456 et 457. Analyse de sa Vie écrite par saint Bernard, 480 et suiv. Deux sermons du même sur la mort de ce saint archevêque, 484. Hymne de saint Bernard en son honneur, 496.

MALADES. Soins que l'Église prenait des malades; témoignage de saint Cyprien, II, 379. Canon trente-neuvième du concile d'Elvire, 609. Canon sixième du concile d'Arles, 630, 631. — [Homélie de consolation à un malade attribuée à saint Basile, IV,

458.

IV siècle.

Av. J.-C. 45

1148.

392.] — Sentiment de saint Léon le Grand sur le jeûne des malades, X, 187. — Attention que prescrit à leur égard la règle de saint Benoît, XI, 168. Ce que prescrit Cassiodore à l'égard des malades de son monastère, 234. — Canon quatrième d'un concile de Nantes sur les devoirs des curés envers les malades, XIII, 737.

MALADIE, n'est pas un sujet de déposer un évêque, XI, 523. Conduite qu'on doit tenir dans les maladies, selon saint Éloi, 754.

392. MALC (Saint), * célèbre solitaire. Sa Vie écrite par saint Jérôme, VII, 594, 595.

260. MALCH (Saint), martyr à Césarée en Palestine, II, 393.

1097. MALCH, moine de Winchester, est ordonné premier évêque de Waterford en Irlande, XIV, 1074.

MALCHION. Voyez *Malquion*.

MALÉDICTIONS prononcées dans le Deutéronome. Ce qu'en dit Théodoret, X, 31.

MALÉFICE. Sixième canon du concile d'Elvire, II, 605.

[MALÉFICIERS qui se réfugient dans l'église. Ce qu'il faut faire dans ce cas d'après le pape Innocent III, 975.]

MALET (Jacques). Son édition du traité de Jean, archevêque de Rouen, des Offices ecclésiastiques, XIII, 330.

MALHEUR. Doctrine de saint Augustin, IX, 539.

MALMÉDI, monastère dans la forêt d'Ardenne. Différend de ce monastère avec celui de Stavélo, XIII, 343.

MALMESBURY, monastère en Angleterre. Le roi Edgar y met des moines à la place des chanoines qui y étaient, XIII, 759.

MALO (Saint). Voyez *Maclou* (Saint).

[MALOU (M^{sr}), évêque de Bruges. Son édition latine des lettres de saint Clément, I, 344 et 361. Il est auteur de la *Bibliotheca ascetica*, où l'on trouve plusieurs écrits des Pères avec d'excellentes préfaces. Son édition de la Petite Chronique du monastère d'Oudembourg, XIV, 234, n. 8. Son édition du traité de l'Eucharistie par Alger, 384. Son édition de l'opuscule du Sacrifice de la Messe par le même, 386.]

III siècle. MALQUION ou MALCHION, prêtre d'Antioche, convainc d'erreur Paul de Samosate, II, 432. Lettre synodale qu'il écrit au nom des évêques d'Antioche qui déposèrent Paul, 432 et 568. [Éditions des fragments de Malquion, 431, 432.]

MALULFE, évêque de Soissons, donne la sépulture au roi Chilpéric, XI, 314.

MAMAS ou MAMMÈS (Saint), martyr en Cappadoce. Gallus et Julien entreprennent de bâtir une église sur son tombeau, III, 398. — Homélie de saint Basile le Grand sur ce saint martyr, IV, 290. — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze, V, 240. — Ses Actes mis en vers par Walafride Strabon, XII, 416. — Rainard passant à Constantinople en obtient un bras. On attribue à Rainard des antiennes et des répons pour l'office de ce saint, XIII, 341.

MAMAS, eutykien, abbé du monastère d'Éleuthéropole en Palestine, XI, 106.

MAMAS, prêtre, nommé pour citer Eutychès, X, 670.

MAMBRÈS, lieu de Palestine, où les peuples d'Arabie, de Phénicie et de Palestine s'assemblaient annuellement pour une fête. Constantin abolit les superstitions et y fait bâtir une église, VIII, 528.

MAMERAN (Nicolas). Son édition du traité de Paschase Radbert, du Corps et du sang de Jésus-Christ, XII, 548.

MAMERTIN, évêque d'Eause ou de Toulouse au concile d'Arles, II, 629.

MAMERTIN, abbé à Auxerre. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 367 et 368.)

MAMMAIRE (Saint), martyr, III, 103, 104.

MAMMERT CLAUDIEN, prêtre de l'Église de Vienne, embrasse la vie monastique et se livre à tous les genres d'études. Il est ordonné prêtre par Mammert, évêque de Vienne, son frère, X, 346. Il soulage son frère dans les soins de l'épiscopat; probablement il régla l'office des Rogations, 347. Il répond aux questions d'un grand nombre de personnes, 347 et 348. Ses charités. Sa mort, 348. Son épitaphe par saint Sidoine Apollinaire, 387. Son traité de la Nature de l'Âme contre Fauste de Riez, 348. Analyse de cet ouvrage, 349 et suiv.; du premier livre, 349; du second livre, 351, 352; du troisième livre, 352, 353. Conséquences qui résultent des principes établis dans ce traité, 353, 354. Lettre à saint Sidoine sur la différence entre les êtres spirituels et les corporels, 354 et 386. Réponse de saint Sidoine, 386, 387. Jugement sur le traité de la Nature de l'âme, 359. Différentes éditions qu'on en a faites, 355 et 356. [Autres éditions, 356.] Lettres de Mammert Claudien, 355.

584.

IV siècle.

473 ou 474.

Poésies qu'on lui a attribuées, 355 et 356. Il est consulté par Sidoine Apollinaire sur les questions les plus difficiles, 379. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 442 et suiv., et le Supplément dans le tome X, p. xij.)

MAMMERT (Saint), évêque de Vienne, frère de Mammert Claudien, X, 347. Il ordonne saint Marcel, évêque de Die, ce que le pape saint Hilaire blâme comme une entreprise sur les droits de la métropole d'Arles, 338. Il institue les prières appelées Rogations; ce qui y donne lieu, 347, 348. Lettre que lui écrit saint Sidoine à ce sujet, 391. Homélie sur ces prières qui se trouve parmi les sermons attribués à Eusèbe d'Émèse, et qu'on croit être de saint Mammert. Autre homélie sur la pénitence des Ninivites, qu'on lui attribue aussi, 347. Sa mort, 348. — Sa dispute avec le pape saint Hilaire, VIII, 438. — Concile d'Arles à son sujet, X, 715, 716. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 480 et suiv.)

MAMMÈS ou MAMAS (Saint). Voyez *Mamas* (Saint).

MANASSÉ, roi de Juda. Sa prière véritable est perdue; celle que nous avons est apocryphe. Ce qu'elle contient, I, 267. — Sentiment de Lucifer de Cagliari sur Manassé, IV, 270.

MANASSÈS, abbé de Flavigny. Lettre de Charlemagne adressée à cet abbé, portant son consentement pour la construction du monastère de Corbigni, XII, 245, 246.

MANASSÈS, archevêque de Milan, persécute Rathier de Vérone, XII, 847.

MANASSÈS I, archevêque de Reims, succède à Gervais. Sa mauvaise conduite, XIII, 548. Il est cité au concile d'Autun, auquel il refuse de comparaître, 548 et 574. Il est suspendu de ses fonctions; son appel; cité au concile de Lyon, il refuse d'y comparaître; il est déposé, et la sentence du concile de Lyon est confirmée par celle du concile de Rome; il entreprend de se maintenir par la force; enfin, obligé de céder, il se retire à la cour de l'empereur Henri, puis il fait le pèlerinage de Jérusalem; faux éloge que Fulcoie fait de lui, 548. Analyse de son apologie adressée au concile de Lyon, 548 et 549. Sa lettre au pape saint Grégoire VII; fragments de quelques autres de ses lettres, 549. Portrait odieux que fait de lui Guillaume Walon dans plusieurs de ses lettres,

462. — Il est suspendu de ses fonctions, XIV, 1068; rétabli, 1069; et déposé, 1070. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 648 et suiv.)

MANASSÈS II, archevêque de Reims. Sa famille; ses premiers emplois; il succède à Reinaud; il tient un concile à Reims contre Robert, abbé de Saint-Remi; autres conciles auxquels il assista; sa mort, XIII, 585. Ses lettres, 586 et suiv. — Lettre d'Yves de Chartres qui lui est adressée, XIV, 108. — (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 297 et suiv.)

MANASSÈS, évêque de Cambrai. Son élection approuvée par le pape Urbain II, XIII, 587.

[MANASSÈS, évêque de Meaux. Ses droits sur les abbayes et églises de son diocèse confirmés par le pape Innocent II, XIV, 266.]

MANASSÈS, empereur d'Orient. Voyez *Constantin Manassés*.

MANCION, évêque de Châlons-sur-Marne, XII, 738.

[MANDERNACH (...). Son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 499.]

MANÉGOLDE, premier prévôt de Marbach, se fait en Alsace une grande réputation par son savoir; il passe en France et y ouvre des écoles où il enseigne gratuitement; il se fait chanoine régulier à Lutembach; le pape Urbain II lui donne le pouvoir d'absoudre les excommuniés; persécutions qu'il a à souffrir de l'empereur Henri IV; après avoir été doyen de Reichersperche, il devient prévôt de Marbach; bulle qu'il obtient d'Urbain II en faveur de son abbaye; autre bulle qu'il obtient de Pascal II. Ses commentaires sur l'Écriture sainte, XIII, 583. Ses deux apologies du pape saint Grégoire VII, 583 et suiv. Analyse de ce qui nous est resté, 584 et suiv. [Jugement de cet écrit; autres ouvrages qu'on lui attribue, 583.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 280 et suiv.)

MANÉRUS (Pierre). Sa traduction espagnole de l'Apologétique de Tertullien, II, 86.

MANÈS ou MANICHÉE, hérésiarque. Origine et progrès des erreurs de Manès, II, 454, 455. — [Observation sur le nom de Manès et celui de Maniché, IX, 337, n. 1.] — Lettre de Manès à Marcel, II, 455. Manès entre en conférence avec Archélaüs: première conférence, 445 et suiv. Dispute de

1095.

1097.

1106.

XII siècle.

1138.

1094.

1095.

1096.

1103.

III siècle.

463.

468.

477.

463.

Après 794.

Diodore contre Manès ; lettre de Diodore à Archélaüs contre Manès, 457. Seconde conférence d'Archélaüs avec Manès, 457 et 458. Troisième conférence, 458. [Éditions de la conférence d'Archélaüs avec Manès, 459.] Ce qu'il faut penser du concile de Mésopotamie contre Manès, 572, 573. — Lettres de Manès aux barbares, IV, 343. — Il se disait le paraclet envoyé par Jésus-Christ, V, 48. — Ses erreurs réfutées par saint Épiphane, VI, 402, 403 ; — [par saint Ephrem, 453 et suiv. ; — par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 337.] — Livre de saint Augustin contre l'épître de Maniché, intitulé : Du fondement, IX, 338. Lettre de Manès trouvée à Constantinople, 553. — Témoignage de Théodoret sur les erreurs de Manès, X, 47, 72, 80. Son erreur sur le Saint-Esprit est réfutée par saint Léon le Grand, 194. Il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ et niait son humanité, 475.

MANESSIER (...). Ses traductions françaises de plusieurs ouvrages de Tertullien, II, 86.

MANGEANT (Luc-Urbain). Son édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine, X, 319.

[MANGEY (Thomas). Son édition des œuvres de Philon, I, 313.]

MANICHÉE ou MANÈS. Voyez *Manès*.

MANICHÉENS, hérétiques, disciples de Manès ou Maniché. Leur faux évangile, I, 275. — Traité de Victorin contre les Manichéens, IV, 327. Ouvrage de saint Sérapion, évêque de Thmuis, contre les Manichéens, 333 et suiv. Ouvrage de Tite de Bostres contre ces hérétiques, 340 et suiv. Saint Basile avait écrit contre les Manichéens, 509 [et 494.] — Saint Cyrille de Jérusalem combat leurs erreurs dans une de ses Catéchèses, V, 40. Saint Ambroise combat les Manichéens en prenant la défense de quelques faits rapportés dans l'Ancien Testament, 529. Il les combat aussi sur le mystère de l'Incarnation, 537. Traité de Didyme l'Aveugle contre les Manichéens, 612 et suiv., [et 621, 628, 632.] — Les Syllogismes contre les Manichéens, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 192. Loi de Valentinien I contre les Manichéens, 357 et 402. Loi de Théodose, 366, 367. Autre loi de ce prince, 367. Autre, 372. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 402, 403. [Saint Ephrem réfute les Manichéens, 452 et suiv.] — Saint Jean Chrysostôme combat les Ma-

nichéens sur le mystère de l'Incarnation, VII, 80, et sur l'ancienne loi, 428. Traité contre les Manichéens supposé sous le nom de saint Jérôme, 650. Loi de Théodose le Jeune qui renouvelle les anciennes lois faites contre eux, VIII, 367. Manichéens découverts à Carthage et confondus, 570. — Saint Augustin tombe dans l'hérésie des Manichéens, IX, 3 et 4. Il commence à se défier de ces hérétiques, 4. Cause de sa chute dans l'hérésie des Manichéens, 29. Deux livres de la Genèse contre les Manichéens, ouvrage de saint Augustin, 54 et suiv. Deux livres des mœurs de l'Église catholique et des mœurs des Manichéens, ouvrage de saint Augustin, 56, 57. Lettre de saint Augustin à un prêtre de cette secte, 92. Ils sont combattus par saint Augustin dans les traités sur saint Jean, 222, 223. Ouvrages de saint Augustin contre les Manichéens, 339 et suiv. Divers témoignages de saint Augustin sur les Manichéens, 28, 53, 54, 55, 56, 60, 185, 202, 222, 223, 255, 336, 337, 338, 340 et suiv., 348, 474, 488, 555, 584. Ouvrages supposés sous le nom de saint Augustin contre ces hérétiques, 370. [Sermon de saint Augustin contre eux, 833.] — Dialogue sur les Manichéens attribué à Théodoret, X, 108. Manichéens établis à Rome en grand nombre, depuis la destruction de Carthage ; ils séduisent beaucoup de monde ; saint Léon dévoile leurs erreurs, et les fait bannir de Rome à perpétuité ; l'empereur Valentinien renouvelle toutes les lois faites contre eux, 171. Témoignage de saint Léon le Grand sur les Manichéens, 207, 208. Manichéens condamnés dans un concile de Rome tenu par le pape saint Léon, et dans un concile d'Astorga en Espagne, 716. Huneric, roi des Vandales, fait brûler plusieurs Manichéens, 452. Les Manichéens sont chassés de Rome sous le pape Symmaque, par les soins de Boèce, 647, 648. — Réfutation du sentiment des Manichéens sur l'existence de deux principes, ouvrage de Zacharie, évêque de Mitylène, XI, 271. Formule de réception des Manichéens lorsqu'ils entraient dans l'Église catholique ; analyse de cette formule, 341. [Écrit anonyme contre les Manichéens intitulé : Dispute du manichéen Photin avec le chrétien Paul, 342.] Ouvrage d'Héraclien, évêque de Chalcedoine, contre les Manichéens. Auteurs ecclésiastiques qui ont écrit contre les Manichéens, 644. — Dialogue de saint Jean Da-

mascène contre les Manichéens, XII, 79. [Autre dialogue contre les Manichéens par saint Jean Damascène, publié par Maï, 70.] Les Manichéens d'Arménie répandent leurs erreurs dans la Bulgarie; précis de leur doctrine, 623. Leur histoire par Pierre de Sicile, 623 et 624. [Édition de cette Histoire dans la *Patrologie*, d'après Maï; six discours du même Pierre contre eux; on n'en a publié que trois, 624.] — Manichéens découverts à Orléans; lettre de Jean, moine de Fleury, où l'on voit quelles étaient leurs erreurs, et de quels supplices ils furent punis, XIII, 123. Conseil que Vazon de Liège donne à Roger, évêque de Châlons-sur-Marne, sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard des Manichéens répandus dans son diocèse, 141. Erreurs des Manichéens découverts à Orléans; ce qu'en dit Rodulphe Glaber, 145. Manichéens établis à Arras, condamnés dans un concile tenu en cette ville, 160. Leurs erreurs y sont réfutées par Gérard, évêque d'Arras, 160 et suiv. Sentence prononcée contre eux, 162. Manichéens répandus dans le diocèse d'Agen; ce qu'en dit Raoul Ardent, 580, 581. — Manichéens découverts dans le diocèse de Soissons; on fait subir à leurs chefs l'épreuve de l'eau; le peuple les brûle, XIV, 200. Leur doctrine et leurs mœurs d'après Héribert, 590, 591. Extrait sur les Manichéens emprunté à saint Augustin, 599. Manichéens découverts en Flandre au ^{xn}^e siècle et frappés de censure, 731. [Manichéens découverts dans la province de Narbonne; le pape Innocent III ordonne de les punir, 976.] Manichéens condamnés dans un concile d'Orléans, 1038; dans un concile d'Arras, 1040. Manichéens connus sous le nom d'Albigéois se répandant dans la Gascogne et dans les provinces voisines; canon d'un concile de Tours qui les concerne, 1130.

MANICHÉISME, doctrine des Manichéens. Jovinien accusait de manichéisme tous les catholiques, et particulièrement saint Ambroise, IV, 651.

MANIÈRE DE BIEN VIVRE, traité de Théodoret sur ce sujet; nous ne l'avons plus, X, 107.

MANIPULE donné aux diacres par le pape Zosime, VII, 540. — Dispute entre saint Grégoire le Grand et Jean, archevêque de Ravenne, sur l'usage des manipules, XI, 489. — Cet habillement était comme l'aube et l'amict commun aux moines, XIII, 452.

— Cependant un concile de Poitiers défend aux moines de se servir de manipules s'ils ne sont sous-diacres, XIV, 1076.

MANNE donnée aux Israélites. Saint Jean Chrysostôme y reconnaît la figure du corps de Jésus-Christ qui nous est donné à l'autel, VII, 298. — Ce qu'en dit saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 264. — Saint Augustin la regarde comme l'image de la grâce, IX, 211.

MANNON, prévôt de Condat. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 657 et 658.)

MANSIONAIRES ou gardiens des églises, supprimés par le pape saint Grégoire VII, XIII, 372.

MANSUET, évêque de Milan, XII, 942.

MANSUÉTUDE. Homélie sur ce sujet supposée sous le nom de Sévérien, évêque de Gabales, VII, 344.

MANSUI (Saint), évêque de Toul. Sa Vie et ses miracles par Adson, abbé de Montier-en-Der, XII, 886, et XIII, 185. Poème à son honneur; recueil des miracles opérés à son tombeau, XII, 887. — [Sa Vie dans la *Patrologie*, XIII, 185, n. 5.] Bulle du pape saint Léon IX qui confirme les donations faites à l'abbaye de Saint-Mansui, et les exempte de toutes charges, 201. Actes de sa seconde translation par le moine Pibon, 600.

MANTAILLE ou **MANTE**, près de Vienne, en Dauphiné. Concile tenu en ce lieu, XIII, 728.

MANTEAU. Apologie du manteau des philosophes, ouvrage de Tertullien, après sa chute, II, 50.

MANTOUE, ville d'Italie. Conciles tenus en cette ville, XIII, 668, XIV, 1058, 1064.

[**MANUALE**. Ce que signifie ce mot dans les Actes de saint Cyprien, II, 267, n. 6.]

MANUCE (Alde), célèbre imprimeur italien. Son édition des œuvres de saint Cyprien, II, 382. — Son édition du livre d'Eusèbe contre Hiérocle, III, 311. — Sa version latine de plusieurs poèmes de saint Grégoire de Nazianze; ses éditions de plusieurs des ouvrages de ce saint docteur en grec, V, 360. — Ses éditions des ouvrages du poète Prudence, VIII, 106.

MANUEL, abbé, au monastère duquel Eutychès envoie un thème pour y être signé, X, 671.

MANUEL COMNÈNE, empereur d'Orient. Lettre qu'il adresse à Nersès, quatrième pa-

triarche des Arméniens, XIV, 638. Réponse de Nersès, 638 et n. 1. Autre lettre au même, 638, 639.] Pourquoi on le met au rang des auteurs ecclésiastiques ; époque de son règne ; secours qu'il donne au pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric Barberousse ; sa lettre à l'empereur Conrad ; ses constitutions, XIV, 636. Son respect pour le pape Alexandre III, 925. [Ses constitutions sont reproduites au t. CXXXIII de la *Patrologie grecque*.]

MANUELS, ou livres portatifs. Manuel de l'Ancien et du Nouveau Testament, poème de Prudence, IX, 106. Manuel de la pénitence attribué à saint Nil, solitaire de Sinai, 241. Manuel à Laurent, ou traité de la foi, de l'espérance et de la charité, ouvrage de saint Augustin, 258 et suiv. Autre manuel supposé sous le nom de saint Augustin, 286. Manuel supposé à saint Nil, solitaire de Sinai, 286. — Manuel de Dodane, duchesse de Septimanie, XII, 388. — Manuel des mystères de l'Église, ouvrage de Pierre, chancelier de l'Église de Chartres, XIII, 111.

1240. [MANUEL, grand rhéteur de Constantinople. On a de cet auteur une apologie et une réfutation des dix chapitres ou demandes du frère François, prédicateur ; c'est un ouvrage tout schismatique et même hérétique, écrit avec un emportement sans égal. Il est reproduit au t. CXL de la *Patrologie grecque*.]

1240. [MANUEL CHARISTOPULUS, patriarche de Constantinople. Le t. CXIX de la *Patrologie grecque* reproduit un écrit de ce patriarche ou solution de quelques questions sur le droit de patronat et la translation des évêques.]

1248. [MANUEL II, patriarche de Constantinople. On a de lui quelques décrets qu'on attribue aussi à Manuel Charistopulus. On les trouve au t. CXL de la *Patrologie grecque*.]

MANUSCRITS. Ancienne coutume de les charger de peintures, VII, 192.

v. 551. MAPINIUS, évêque de Reims, invité au concile de Toul, ne peut s'y trouver ; sa lettre à saint Nicet de Trèves, où il se plaint de n'avoir pas été invité par lui-même ; sa lettre à Villicus, évêque de Metz, XI, 206. Temps de sa mort, 207. Lettre qu'il écrit à saint Nicet pour s'excuser de n'avoir pas assisté au concile de Toul, 864, 865. [Édition de cette lettre, 206.] (Voyez son article

dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 306 et 307.)

MAPPALIQUE (Saint), martyr d'Afrique. Saint Cyprien fait son éloge, II, 297.

[MARA. Lettre de Mara à Sérapion d'Antioche, I, 559.]

MARACCIUS (Hippolyte). Sa traduction des hymnes de Joseph l'Hymnographe, XII, 761.

MARAN, à qui Théodoret écrit, X, 68.

MARAN (Prudent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, [donne une édition des livres de saint Théophile à Autolyque, I, 480. Il donne l'édition des œuvres de saint Justin, 446 ; de saint Théophile, 480 ; de saint Athénagore, 487 ; de Tatien, 492 ;] achève l'édition des œuvres de saint Cyprien commencée par M. Baluze, 384. — Il achève l'édition des œuvres de saint Basile de Césarée, commencée par D. Garnier, IV, 546, 547. — Il achève celle de saint Cyrille de Jérusalem, commencée par D. Toutté, V, 83. Sa dissertation sur les Semi-Ariens, 84. Il continue l'édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, commencée par D. Frische et continuée par D. Louvard, 364. — [Il éditte l'écrit d'Hermias intitulé : Railleries des philosophes, VI, 332.]

MARANAS, prêtre d'Hiéraple, cité pour témoin d'un faux enseignement, VIII, 379.

MARANE (Sainte), femme de Bérée, célebre par ses austérités. Sa Vie écrite par Théodoret, X, 63, 64.

MARANE, avocat. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 75.

MARAS, prêtre d'Édesse, l'un des accusateurs d'Ibas, X, 144 et suiv.

MARAS, diacre d'Édesse, cité pour témoin contre Ibas, X, 146.

MARAS, évêque d'Amida. Sa réponse à la lettre circulaire de l'empereur Léon le Grand, X, 582.

MARATHONIUS, évêque de Nicomédie, fortifie le parti des Macédoniens, IV, 593.

MARBACH, abbaye en Alsace. Fondation de cette abbaye ; Manégolde en est le premier prévôt ; bulle du pape Urbain II qui en confirme l'établissement ; autre bulle de Paschal II, XIII, 583.

MARBODE, évêque de Rennes. Différentes éditions qu'on a données de ses œuvres ; supériorité de celle donnée par D. Beaugendre, XIV, 223. [La meilleure est celle de l'abbé Bourassé, XIV, 223.] Ce

- qu'on sait des circonstances de la vie de Marbode ; sa naissance ; il est fait chanoine d'Angers, 225. Il est chargé de la direction des écoles de cette ville, 225 et 226. Il est fait archidiacre de l'Église d'Angers ; il est élu évêque de Rennes ; éloge de son gouvernement. Sa mort, 226. Écrits de Marbode : ses lettres, 226, 227. Vie de saint Licinius, évêque d'Angers ; vie de saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu ; vie de saint Magnobode, évêque d'Angers ; vie de plusieurs saints en vers, 227. Autres poésies de Marbode, 227 et 228. Livres de l'ornement des termes et des dix chapitres ; vers sur différents sujets ; livre des pierres précieuses ; livre sur les douze pierres précieuses de l'Apocalypse ; livre sur le Cantique des Cantiques ; opuscules de Marbode qui ne sont point dans la nouvelle édition de ses œuvres, ou qui sont perdus, 228. [Édition de ses écrits par M. Bourassé, 225 et 229. Différentes notes relatives à Marbode, 228, n. 1, 2, 3, 4.] Jugement sur ses écrits, 229 et 230. — Marbode met en vers les Actes de saint Maurice, II, 473, n. 2. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 343 et suiv.)
- MARC (Saint), évangeliste. Histoire de sa vie, I, 200 et suiv. Il était juif de naissance ; il fut disciple de saint Pierre ; il va à Rome avec cet apôtre ; il fonde l'Église d'Alexandrie ; il y souffre le martyre, 200. Il ne doit pas être confondu avec Marc, cousin de saint Barnabé, 200, n. 5. Pour ce qui regarde son évangile, voyez *Évangile de saint Marc*. Faux Actes de saint Marc, 278. Liturgie attribuée à saint Marc, 288. Temps où il écrivit son évangile, selon saint Irénée, 506. — Témoignage de saint Grégoire de Naziance sur saint Marc, V, 307, 355. — Saint Augustin cite le dernier chapitre de saint Marc, IX, 571. — Hymne de saint Paulin d'Aquilée pour la fête de ce saint ; saint Paulin d'Aquilée lui attribue la fondation de cette Église, XII, 162. — [Deux hymnes en l'honneur de saint Marc ; ce qu'elles contiennent ; deux fragments anciens sur l'apostolat de saint Marc, XIII, 23.] Sermon de saint Pierre Damien sur saint Marc, XIII, 308. [Deux épitaphes d'Ulger, évêque d'Angers, sur Marbode son prédécesseur, XIV, 615.] Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, 1027.
- MARC (Jean), cousin de saint Barnabé, I, 200.

MARC-AURÈLE, empereur. Apologie que saint Justin lui adresse pour les chrétiens, I, 418, 419. Lettre que saint Albéric, évêque d'Hiéracle, lui écrit, 448. Apologie pour les chrétiens qui lui est adressée par saint Métilon, évêque de Sardes, 455 et suiv. Autre, par saint Claude Apollinaire, évêque d'Hiéracle, 463. Rescrit de Marc-Aurèle au sujet des martyrs de Lyon, 470. Apologie que lui adresse Athénagore pour les chrétiens, 481.

MARC, hérésiarque, chef des Marcosiens : sa doctrine, I, 499 et VI, 391.

MARC (Saint), pape. Décrétale qui est supposée sous son nom, I, 92. — [Prologue de sa Vie par un anonyme, XIII, 602.]

[MARC, disciple de Porphyre, évêque de Gaze, écrit la Vie de son maître, VI, 329. Analyse de cet ouvrage, 329, 330.]

[MARC (Saint), évêque d'Attino, martyr sous Domitien. Histoire de la découverte de ses reliques, XIII, 284.]

MARC, chef de quelques hérétiques photiniens, VII, 525, 526.

MARC, prêtre de Tèlede, VII, 546. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, 583, 584.

MARC (Saint), évêque d'Aréthuse : son martyre pendant la persécution de Julien, V, 199 et X, 46.

MARC, premier auteur de l'hérésie des Priscillianistes, IV, 613.

MARC, évêque d'Orléans, souscrit le dernier au quatrième concile d'Orléans, XI, 859. Autre concile assemblé pour le juger. Il y est déclaré innocent, 862.

[MARC, évêque d'Égypte, à qui Galland attribue un discours contre les Ariens, VI, 329.]

[MARC. Livre de Marc défendu par un concile, XII, 297.]

MARC, moine du Mont-Cassin et disciple de saint Benoît : ses vers à la louange de saint Benoît. Idée de ces vers ; éditions qu'on en a faites. Les sentences et autres opuscules qu'on lui attribue sont d'un ermite nommé Marc, dont Photius a parlé, XI, 634.

MARC. Différents personnages qui ont porté ce nom, à aucun desquels on ne peut attribuer les ouvrages que Photius donne à Marc l'ermite, XI, 636.

MARC L'ERMITE, auteur de huit traités de morale. On ne sait rien de sa personne, ni du temps où il vivait, si ce n'est qu'il vivait avant Photius, lequel en parle dans sa Bibliothèque, XI, 634 et 636. [Temps où il

549.

IV siècle.

VI siècle.

a vécu, 636, n. 8.] Analyse du traité du Paradis ou de la loi spirituelle, 637, 638. Autre traité de la Loi spirituelle, 638, 639. De la Pénitence, 639. Traité du Baptême, 639 et 640. Des moyens d'apaiser les passions, 640 et 641. De la Tempérance, 641. Dialogue entre Marc et un avocat, 641, 642. Conférence de l'esprit avec l'âme. Fragment d'une lettre de Marc. Traité contre les Melchisédecien, 642. [Son discours sur le jeûne, 642.] Livres de Marc l'Ermitte qui sont perdus. Jugement sur ses ouvrages, 642 et 643. Éditions et traductions qu'on en a faites, 643. [Autres éditions, 643.] Son traité contre les Melchisédecien recouvert, avec un discours sur le Jeûne, et imprimé à Rome en 1748, 642 et à la fin du deuxième volume des Tables.

VIII siècle.

MARC, évêque d'Idrunte, auteur d'une hymne en vers acrostiches sur le grand Sabbat, XII, 130.

MARC, évêque d'Éphèse, dispute contre Jean de Montenegro dans le concile de Florence, sur un passage de saint Basile, IV, 508.

II siècle.

MARCEL (Saint), martyr de Châlon-sur-Saône, I, 473. — Monastère fondé à Châlon-sur-Saône, sous le nom de Saint-Marcel, par le roi Gontran. Les donations faites à ce monastère confirmées par un concile, XI, 327. Témoignage de Frédégaire sur la fondation de ce monastère, 745. — L'église de Saint-Laurent de Châlon est restituée aux chanoines de Saint-Marcel de cette ville, XIII, 715. Contestation sur une métairie dépendante de l'église de Saint-Marcel de Châlon, 744.

III siècle.

MARCEL DE CACHARE en Mésopotamie, reçoit une lettre de Manès, II, 455.

298.

MARCEL (Saint), centenier, martyr en Afrique, II, 484, 485.

MARCEL, géôlier de Scicie, converti à la foi par l'évêque saint Quirin, III, 53.

MARCEL (Saint), pape. Décrétales qui sont supposées sous son nom, VI, 88. — Les Actes de son martyr rédigés par Ursin, abbé de Hautmont. Histoire de la découverte de ses reliques, par le même, XIII, 334. — Sermon de Pierre le Vénérable en l'honneur de ce saint pape, XIV, 521.

274.

314.

325.

335.

336.

MARCEL, évêque d'Ancyre, IV, 304 et suiv. En quel temps il est né; en quel temps il est fait évêque d'Ancyre. Il assiste au concile de Nicée. Il écrit contre le sophiste Astérius, 304. Il est cité au concile de Jérusa-

lem par les Ariens, 304 et 305. Il est déposé dans le concile de Constantinople. Eusèbe de Césarée, Acace et Astérius écrivent contre Marcel. Il est rétabli dans son siège; il est chassé une seconde fois; il est condamné à Antioche, 305. Il est reconnu pour innocent à Rome: sa profession de foi, 305, 306. Il est justifié dans le concile de Sardique, 306. Il est condamné de nouveau par les Eusébiens à Philippopolis, 307. Marcel est soupçonné d'hérésie, même parmi les catholiques, et regardé comme hérétique par quelques-uns d'eux, 307 et 398. Il se justifie auprès de saint Athanase, 308. Il lui députe Eugène, diacre d'Ancyre. Actes de cette députation, 308 et suiv. Jugement de Marcel d'Ancyre; ses écrits, 310. — Marcel avait assisté au concile d'Ancyre, II, 633. — Livres d'Eusèbe de Césarée contre Marcel d'Ancyre, III, 214 et suiv. Marcel est justifié au concile de Sardique, 215; au concile de Rome. Il combat contre Arius dans le concile de Nicée, 422. Les Eusébiens l'accusent auprès de l'empereur Constantin, 457. Conciliabule à Constantinople contre Marcel d'Ancyre, 457, 458. On y examine son ouvrage contre le sophiste Astère, 458. Il est reçu à la communion de l'Église par un concile de Rome, 464. Il est soupçonné de Sabellianisme au concile d'Antioche, 465; condamné nommément dans un autre concile de la même ville, 473. Il se trouve au concile de Sardique, 479. Il y est absous, 484. — [Il est réfuté par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 357.] — Témoignage de Théodoret sur Marcel d'Ancyre, X, 72.

338.

341.

342.

347.

372.

388.

MARCEL (Saint), évêque d'Apaméc. Son zèle pour détruire les temples des idoles, IV, 644 et X, 138.

MARCEL, diacre et moine de Nazianze, V, 190.

MARCEL, évêque, à qui saint Ambroise écrit, V, 503.

IV siècle.

MARCEL (Saint), évêque de Paris. Sa Vie écrite par saint Fortunat, évêque en Lombardie, XI, 306. On l'a aussi attribuée à saint Fortunat évêque de Poitiers, 412.

MARCEL, sous-diacre d'Afrique, va à Constantinople, VIII, 15 et 569.

MARCEL, abbé des Acémètes, près de Constantinople, à qui Théodoret écrit deux lettres de félicitation, X, 77.

MARCEL, préfet des Gaules, donne du secours à saint Rustique pour établir l'église de Narbonne, X, 201.

MARCEL (Saint), évêque de Die, ordonné par saint Mammert, évêque de Vienne, X, 338.

MARCEL, prêtre, à qui Salvien avait adressé ses livres du Bien de la Virginité, X, 377.

MARCEL, prêtre d'Émèse, trouve le chef de saint Jean-Baptiste, XI, 999.

MARCELLE (Sainte), martyre. Actes de son martyre, I, 549.

MARCELLE (Sainte), dame romaine, veuve recherchée en mariage par Céréal, consul et préfet, VI, 342. — Elle s'oppose à Rufin, VII, 466. Lettre de saint Jérôme à cette dame, 560; autre, 561; autres, 563; autre, 571, 572; autre, 572; autres, 589 et 590; autres, 591; autre, 591 et 592. Apologie de saint Jérôme contre Rufin, adressée à Pammaque et à sainte Marcelle, 613. Lettre de sainte Paule et de sainte Eustochie à sainte Marcelle : elle est attribuée à saint Jérôme, 617, 618. Lettres de saint Jérôme à sainte Marcelle, 618. Lettre du même à sainte Marcelle et à saint Pammaque, 637. Lettre de saint Jérôme à la vierge Principie, intitulée : *Eloge funèbre de Marcelle*, 641. Lettre supposée sous le nom de saint Jérôme à sainte Marcelle, 647. — Lettre supposée sous le nom de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 88.

MARCELLIENS, disciples de Marcel d'Ancre : ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 406.

MARCELLIN (Saint), pape. Histoire fabuleuse de sa chute, et du concile de Sinnesse tenu à son sujet, II, 617. — Décrétales qui sont supposées sous son nom, VI, 88. — Gerbet, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, rapporte l'histoire fabuleuse de l'idolâtrie du pape Marcellin, XII, 911.

MARCELLIN, prêtre, et saint Pierre, exorciste, martyrs à Rome. Translation de leurs reliques, XII, 353. Histoire de cette translation, ouvrage d'Eginhard, 356.

MARCELLIN, à qui saint Athanase écrivit, IV, 166, 167.

MARCELLIN et FAUSTIN, prêtres de Rome, V, 150 et suiv. Ils ont été attachés au schisme d'Ursin et de Lucifer. Leur requête aux empereurs Théodose, Valentinien et Arcade : la préface qui est à la tête de cette requête n'y a point de rapport, 150. Analyse de cette préface, 150, 151. Analyse de la requête de Marcellin et de Faustin, 151 et suiv. Rescrit de Théodose en faveur

des Lucifériens, 154. Jugement de la requête de Marcellin et de Faustin, 154 et 155. Éditions qu'on en a faites, 155.

MARCELLIN (Saint), gouverneur d'Afrique : lettre de saint Jérôme à Marcellin et à Anapsyquie, sa femme, VII, 633, 634. On croit qu'il est le même que le suivant.

MARCELLIN, tribun : lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 116. Autre lettre de saint Augustin à Marcellin, 116 et 118. Autre lettre du même au même, 120. Lettre de Marcellin à saint Augustin, 121. Lettre de saint Augustin à Marcellin, 124, 125. Autre de saint Augustin à Marcellin, 127. Saint Augustin lui adresse les deux premiers livres de la Cité de Dieu, 289. Livres de saint Augustin à Marcellin, sur le baptême des enfants, on livre des mérites des péchés et de leur rémission, 417 et suiv. Livre de l'esprit et de la lettre, adressé au même, 427. Marcellin fit tenir, par ordre de l'empereur, la conférence de Carthage entre les Catholiques et les Donatistes : il en publia les Actes et en fit un abrégé, 404 et suiv. Le comte Marin, gagné par les Donatistes, le fait arrêter et le fait mourir, 133, 134. Sa vertu : honneur que l'Église lui rend, 134. — On croit qu'il est le même que celui à qui est adressée la lettre de saint Jérôme à Marcellin et à Anapsychie, VII, 633, 634 et IX, 143.

MARCELLIN (Le comte). Pourquoi on le place entre les écrivains ecclésiastiques. Il fut chancelier de l'empereur Justinien, XI, 98. Un auteur le fait romain de naissance. Ses livres de géographie qui sont perdus. Sa Chronique : jusqu'où elle s'étend; différentes éditions qu'on en a faites, 98. [Édition de cet écrit dans la *Patrologie*, 98.] Ce qu'il contient de remarquable, 98 et 99.

MARCELLIN, évêque d'Ancône, dont saint Grégoire le Grand parle dans ses Dialogues, XI, 474.

MARCELLIN (Antoine). Son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

MARCELLINE (Sainte), vierge, sœur de saint Ambroise, V, 378. Saint Ambroise écrit à sa prière les livres des Vierges, 445 et suiv. Elle fait profession de virginité à Rome entre les mains du pape Libère, 450. Discours du pape Libère à Marcelline, 301. Lettre de saint Ambroise à Marcelline, 487. Autre, 490. Autre, 495.

[MARCHANDS. Sermon de saint Augustin sur les marchands chassés du temple, IX, 841.]

III siècle.

IV et V siècles.

IV siècle.

IV siècle.

IV siècle.

V. 383.

440.

441.

VI siècle.

MERCHANT (Jean). Son édition de la Vie de saint Martin par Fortunat, XI, 414.

MARCHE D'ANCONE (La), province d'Italie. Lettre du pape Gélase aux évêques de cette province, X, 499 et suiv.

MARCHÉS. Statut de Riculfe, évêque de Soissons, qui défend de tenir des marchés les fêtes et dimanches, XII, 747.

MARCHÉSI (Maur), doyen du Mont-Cassin. Son édition des ouvrages de Brunon de Ségni, XIII, 499. Son édition du commentaire d'Odon, moine bénédictin d'Aste, sur les Psaumes, 505.

MARCHIENNES, abbaye en Flandre. Diférend des moines de Marchiennes avec Alvire, évêque d'Arras, qui prétendait nommer leur abbé. Un concile de Lagni les confirme dans leur droit d'élection, XIV, 1117.

MARCIANITES, disciples de Marcien de Trébizonde. Leur erreur sur l'Eucharistie, XI, 340, 341.

MARCIANOPLE, métropole de la seconde Mésie, VIII, 383.

250.

MARCIEN (Saint), martyr en Bithynie, II, 120.

III siècle.

MARCIEN, évêque d'Arles. Faustin, évêque de Lyon, et saint Cyprien écrivent contre lui au pape saint Étienne, II, 326, 327. Il est excommunié. Son nom ne se trouve point dans les diptyques de l'Église d'Arles, 422.

MARCIEN ou MARCION, l'un des témoins qui attestent les Actes des saints Taraq, Probe et Andronic, III, 32.

MARCIEN, l'un des soixante et dix évêques auteur du schisme des Donatistes, II, 625.

MARCIEN (Saint), martyr dans la Mésie, III, 90, 91.

MARCIE (Saint) et LUCIEN (Saint), martyrs à Nicomédie. Leurs Actes publiés par Assémani, III, 244, 245.

506.

MARCIEN, évêque de Lampsaque, macédonien, assiste au premier concile œcuménique de Constantinople, IV, 618.

405.

MARCIEN, tribun. Lettre que lui écrit saint Jean Chrysostôme, VII, 133.

V siècle.

MARCIEN, évêque de Naïsse. Lettre que lui écrit le pape saint Innocent, VII, 514.

MARCIEN DE TRÉBIZONDE, chef des Marcianites, XI, 340.

450.

MARCIEN, élu empereur d'Orient, épouse sainte Pulchérie. Il assiste au concile de Chalcedoine, VIII, 473. Ordre qu'il donne au comte Dorothee, 474. — Il chasse un

moine usurpateur du siège de Jérusalem, X, 18. Il rappelle les évêques exilés, 24. Il charge saint Protère d'examiner le cycle de Théophile, 175. Il donne avis de son élection à saint Léon le Grand, 219. Réponse du pape, 219 et 220. Autres lettres de saint Léon à l'empereur Marcien, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 228, 229, 231, 232, 233. Marcien prie saint Léon d'écrire à Eudoxie et de la retirer du schisme, 228. Il rétablit Juvénal de Jérusalem dans son siège et dissipe les troubles de la Palestine. Saint Léon lui fait remettre sa lettre à Flavien, 229. Il envoie en Égypte le décurion Jean et le charge d'une lettre aux moines de cette province. Il fait une loi contre les Eutychiens, 233. Il reçoit favorablement les légats de saint Léon, 681. Dès qu'il fut parvenu à l'empire il forma le dessein d'assembler un concile général pour finir les troubles arrivés dans l'Église à l'occasion d'Eutychès. Il indique le concile à Nicée, 682. Il le transfère à Chalcedoine. Loi qui défend les acclamations et les concours affectés dans les églises. Il paraît que Marcien assista à la première session du concile de Chalcedoine, au moins aux conférences qui la précédèrent, 683. Le concile lui demande les raisons qu'il a eues de déposer Dioscore, 686. Il assiste à la sixième session et propose au concile quelques articles à insérer dans les décrets du concile, 692, 693. Il ordonne que la ville de Chalcedoine aura à l'avenir le titre de métropole. Les évêques lui demandent la permission de retourner à leurs Églises, 693. Discours qui lui est adressé par les évêques avant de se séparer, 702. Il donne une loi qui confirme tous les décrets du concile de Chalcedoine et défend de disputer publiquement sur la religion, 703, 704. Autres lois et rescrits sur le même sujet, 704.

MARCIEN, à qui saint Nil adresse une lettre, VIII, 216.

MARCIEN (Saint), solitaire. Sa Vie écrite par Théodore, X, 52, 53. Ses dernières dispositions pour la sépulture de son corps, que plusieurs personnes voulaient avoir, 133.

MARCIEN, établi économiste des biens de l'Église de Constantinople par saint Genade, X, 344. — Il arrête le cours d'un incendie avec le livre des saints Évangiles, XI, 104.

MARCIEN, premier abbé de Lucullane, XI, 85.

MARCIEN, abbé d'Anson. Saint Fortunat de Poitiers écrit à sa prière la Vie de saint Paterne, XI, 414.

MARCIGNY, monastère de filles au diocèse d'Autun. Ce monastère fut fondé par saint Hugues, abbé de Cluny, XIV, 51. Lettre que cet abbé écrit aux religieuses de Marcigny, 52, 53.

MARCILLIANE, fontaine en Calabre, dont les eaux croissaient miraculeusement la nuit de Pâques pour le baptême, XI, 216.

V. 150.

MARCION, hérésiarque. Évangile qui lui est attribué, I, 273. Ses erreurs combattues par saint Denis de Corinthe; par saint Philippe, évêque de Gortyne, 462; par Bardesane le Babylonien, 466; par saint Théophile, évêque d'Antioche, 475; par Modeste, 494; par Rhodon, 494 et 495. Sa doctrine, 501. Combattue par saint Irénée, 518. Marcion est réfuté par saint Hippolyte, 621, 622. — Livres contre Marcion : ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 45 et suiv. Poème contre les erreurs de Marcion attribué à Tertullien, 66. [Trois dieux admis par Marcion, 449.] Marcion, chassé de l'Église par son père, se réfugie à Rome, où on refuse de le recevoir, 583, n. 3. — Il admettait deux différents dieux, IV, 460. — [Il est combattu par saint Éphrem, VI, 452 et suiv.] Erreurs de Marcion; leurs progrès, 392, 393 et 452 et suiv. — [Marcion réfuté par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 357.] — Témoignage de Théodoret sur Marcion, X, 72.

MARCION ou MARCIEN. Voyez *Marcien*.

MARCIONITES, disciples de Marcion. Dialogue d'Adamance contre eux, attribué à Origène, II, 195 et suiv. Les Marcionites rebaptisaient les Catholiques qu'ils avaient débauchés. Leur baptême est rejeté par saint Cyprien, 333. Ils sont réfutés par saint Denis de Rome, 449. — Loi de Constantin contre eux, III, 146. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 392. [Ce qu'en dit saint Éphrem, 452 et suiv.] — Saint Jean Chrysostôme les combat. Leur usage ridicule de baptiser les vivants pour des morts, VII, 428. Ils sont réfutés par le poète Prudence, 104. Altération considérable qu'ils faisaient à un texte du Nouveau Testament, 485. — Ouvrage de Théodoret contre les Marcionites; cet ouvrage n'existe plus, X, 107. Témoignage de saint Léon le Grand sur les Marcionites, 207, 208.

II siècle.

MARCOSIENS, disciples de Marc l'héré-

siarque, I, 499. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 391.

MARCOUL ou MARCUIFE (Saint), abbé de Nanteuil. Discours en son honneur par un moine de Corbeni. Relation du transport de ses reliques en divers endroits de la Champagne, XIII, 348.

MARCULE, faux martyr des Donatistes, V, 106.

MARCULFE, moine, dont on a un recueil de Formules. Conjectures sur le temps où il vivait. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 739. Distribution de son recueil, 740. Chartes remarquables, 740 et 741. Différentes éditions qu'on a faites des Formules, 741. [Édition dans la *Patrologie*, 741.] (Voyez l'article de Marculfe dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 565 et suiv., et le Supplément, t. XI.)

VII siècle.

MARCWARD, abbé de Prum, fait le voyage de Rome. Le pape Sergius lui accorde les reliques des saints martyrs Chrysanthé et Darie, XII, 599.

850.

MARCWARD, abbé de Tuy. Sa mort. Rupert lui succède, XIV, 281.

V. 4120.

MARDOCHÉE, juif, oncle d'Esther. Son origine. Histoire de sa vie, I, 105. Il est le principal auteur du livre d'Esther, 113, 114.

MARÉOTE, province d'Égypte. Les Eusébiens au concile de Tyr font une députation dans cette province pour informer contre saint Athanase, III, 451 et suiv. Le clergé d'Égypte proteste contre les informations faites dans la Maréote, 453.

MARES (Des). Sa traduction française des livres de la Considération, ouvrage de saint Bernard, XIV, 499. Voyez *Desmares*.

[MARESIUS (Hermann). Son édition des Sentences de Pierre Lombard, XIV, 567.]

MARETTES (Le Brun des). Son édition des œuvres de Lactance, II, 520. Voyez *Le Brun des Marettes*.

MAREUIL (De), jésuite. Sa traduction française des œuvres de Salvien et de Vincent de Lérins, X, 378.]

MARÉZÈNE, dans la Byzacène. Canon d'un concile de cette ville, VIII, 561.

418.

MARGUERITE (Sainte), vierge et martyre. Son panégyrique par Guillaume d'Auvergne, XIV, 1027.

MARGUERITE, prétendue vierge des Manichéens. Elle confesse les abominations de cette secte, VIII, 570.

MARGUERITE (Sainte), reine d'Écosse. [Lettre que Lanfranc lui adresse, XIII, 455.]

— Sa Vie par Oëlred, abbé de Riedval, XIV, 620.

MARGUERITE, reine d'Angleterre. Lettre de Thibaud d'Étampes qui lui est adressée, XIV, 189.

MARGUNIO (Maxime), évêque de Cérigo ou Cythère. Sa version latine de l'homélie de saint Grégoire de Nysse sur le sixième psaume, VI, 258. Sa version latine de quelques opuscules du même saint docteur, 259. — Sa traduction en grec vulgaire des œuvres de saint Jean Climaque, XI, 691. — Sa traduction d'un Ménologe en grec vulgaire, XIII, 132.

MARI ou MARIUS (Saint), qu'on suppose disciple de saint Pierre et de saint Paul. Sa Vie n'est point de saint Odon, à qui on l'a attribuée, XII, 810. C'est peut-être le même que le suivant.

MARI ou MARIUS (Saint), abbé de Bodane. Sa Vie composée par le patrice Dyname. Ce que c'est que l'abrégé que nous en avons, XI, 401.

MARI (Jean-Baptiste), chanoine de Rome. Ses notes sur le Catalogue des hommes illustres du Mont-Cassin, XIV, 582.

MARIABUS, compagnon de l'évêque saint Drusas, martyr en Perse, III, 333, 336.

MARIAGE. Doctrine d'Hermas sur le mariage, I, 331, 334, 335, 337. Doctrine de saint Ignace, 379, 385; de saint Polycarpe, 395. Doctrine d'Athénagore, 483 et 485; de Tatien, 489; de Minutius Félix, 553 et 555; de Clément d'Alexandrie, 568, 574, 575, 600; — de Tertullien, II, 10 et suiv., 77; d'Origène, 246, 247, 248. Canon vingt-septième apostolique, 582. Canon quarante-huitième apostolique, 584. Canon cinquante-unième apostolique, 585. Constitutions apostoliques, 594. Canons dixième et onzième du concile d'Elvire, 605, 606. Canons quinzième, seizième et dix-septième du concile d'Elvire, 606. Canon soixante-unième du concile d'Elvire, 612. Canon onzième du concile d'Arles, 631. Canon vingt-quatrième du concile d'Ancyre. Canon premier du concile de Néocésarée, 640. Canons deuxième et septième du concile de Néocésarée, 641. — Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 71. Canons dixième et trente-unième du concile de Laodicée, 510. Canons premier, quatrième, neuvième, dixième, quatorzième, dix-septième et vingt-unième du concile de Gangres, 517, 518. — Canons vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-qua-

trième, vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième dans la seconde épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 466 et suiv. Canons quarante-deuxième, quarante-sixième, quarante-huitième, quarante-neuvième et cinquantième de la même épître, 468, 469. Canon soixante-dix-huitième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, 474. Doctrine de saint Basile le Grand, 533 et suiv.; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 37 et 79. Réponses onzième et quinzième de Timothée d'Alexandrie, 94 et 95. Éloge du mariage par saint Grégoire de Nazianze, 269. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur ce sacrement, 269 et 271, 335 et suiv. Excellence de la virginité sur le mariage, 335. Secondes noces, 336. Indissolubilité du mariage, 336 et 337. Ministre de ce sacrement. Ses cérémonies, 337. Usage du mariage, 338. Loi de Théodose qui défend les mariages entre les cousins germains, 500 et 569. Doctrine de saint Ambroise, 396, 402, 487, 490, 493, 567 et suiv. [Didyme l'Avengle s'élève contre les mariages contractés avec les infidèles, 621. Doctrine du même sur les mariages, 624.] — Discours de saint Éphrem sur le mariage, VI, 8, 9. Règlements du pape saint Sirice, 100 et 108. Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 246. Loi de l'empereur Constance contre les mariages incestueux, 340. Autre loi de ce prince contre ces mariages, 342. Loi de Théodose qui défend les mariages entre cousins germains, 368. Loi de Théodose qui défend les mariages entre les Juifs et les Chrétiens. Loi du même prince qui défend les mariages entre beau-frère et belle-sœur, 370. Doctrine de saint Épiphane, 434. — Trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur le mariage, VII, 107 et suiv. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, 31, 41, 107 et suiv., 152, 159, 198, 417, 418, 419, 420. Canon de Théophile, évêque d'Alexandrie, sur le mariage, 446. Canon dixième du pape saint Innocent, 512. Doctrine de saint Jérôme, 587, 598, 599, 638, 683 et suiv. Canon quatorzième du concile d'Hippone. Canon douzième du troisième concile de Carthage, 721. Canon treizième du quatrième concile de Carthage, 728, 729. — Poème de saint Gaudence sur le mariage de Julien et d'Ye, VIII, 86. Témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, sur les cérémonies de ce sacrement, 94. Le pape saint Célestin exclut de l'épiscopat non-seulement les bi-

games, mais même celui qui est mari d'une veuve, 130. Canon onzième du concile de Rome sous le pape saint Innocent sur les mariages incestueux, 546. Canon vingt-unième du sixième concile de Carthage, 566. — Livre du Bien du mariage, ouvrage de saint Augustin, IX, 267 et suiv. Deux livres des Mariages adultérius, ouvrage du même Père, 272 et suiv. Deux livres du Mariage et de la Concupiscence, ouvrage de saint Augustin, 457 et suiv. Doctrine de saint Augustin, 189, 190, 237, 267, 268, 272 et suiv., 313, 455, 456, 458, 459, 465, 475, 493, 787 et suiv. Fait singulier touchant la fidélité conjugale, 788. — Doctrine de Théodoret sur le mariage, X, 88, 131, 132. Doctrine du pape saint Léon, 264. Réponse de saint Loup de Troyes et de saint Euphrone d'Autun sur le mariage des clercs inférieurs, 357, 358. Décret du pape saint Hormisdas sur la puissance des pères pour le mariage de leurs fils. Mariages clandestins défendus par un décret du pape saint Hormisdas, 633. Canon vingt-cinquième du second concile de Saint-Patrice touchant le mariage, 707, 708. Canon vingt-deuxième d'un concile d'Arles, 708. Canon sixième d'un concile d'Angers, 709. Canons du concile d'Agde concernant les mariages, 736. Règlements du premier concile d'Orléans, 743 et suiv. — Règles sur l'usage du mariage selon saint Fulgence, XI, 25, 26. Doctrine du même saint évêque sur le mariage, 65. Remarque de saint Césaire d'Arles sur les mariages des patriarches, 130. Doctrine du même saint évêque sur le mariage, 133, 134, 142. Doctrine de Cassiodore, 214. Dispositions des *Novelles* de Justinien sur les causes de la dissolution des mariages, 257. Droits excessifs pour les mariages des paysans réformés par saint Grégoire le Grand, 484. Doctrine de saint Grégoire sur l'indissolubilité du mariage, 524. Mariages illicites; ce que prescrit sur ce sujet le pape saint Grégoire, 525. Indulgence dont il use à l'égard des Anglais touchant les degrés de consanguinité prohibés, 534, 535. Doctrine de saint Grégoire sur le mariage, 576, 577. Témoignage de saint Isidore de Séville sur la bénédiction des mariés, 719. Témoignage de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, 798. Ordonnance du concile d'Épaone sur les mariages incestueux, 816. Canons du second concile d'Orléans concernant les mariages, 848. Canons du concile de Clermont,

849. Canons du troisième concile d'Orléans, 856, 857. Canon du troisième concile de Tolède, 902. Mariage interdit aux vierges consacrées à Dieu et aux pénitents, 908 et 912; aux prêtres et aux diacres, 913. Mariages incestueux défendus par le cinquième concile de Paris, 912, 913. — Diverses décisions du pape saint Grégoire II sur le mariage, XII, 25, 26. Questions proposées par saint Boniface, archevêque de Mayence, 49. Doctrine de saint Jean Damascène sur le mariage, 73. Réponse du pape Étienne II à quelques questions sur le mariage, 114, 115. Édit de Childebert contre les mariages incestueux, 227. Ancienne loi des Allemands sur les mariages, 228. Loi de Charlemagne sur l'indissolubilité du mariage, 240. Doctrine de saint Théodore Studite sur le mariage, 305, 306. Doctrine de Jonas, évêque d'Orléans, sur le mariage, 390. Le pape Léon IV défend les mariages clandestins et entre parents, 409. Lettre et traité de Raban Maur sur le mariage, 458. Un diacre du diocèse de Vienne qui se marie sur une permission qu'il prétendait avoir obtenue du Saint-Siège, 576. Décisions du pape saint Nicolas 1^{er} sur quelques mariages illégitimes, 581. Cérémonies du mariage selon l'Église de Rome au temps de ce pape, 582. Autres décisions du même pape, 582 et 583. Statut d'Isaac, évêque de Langres, sur le mariage, 639. Décision de Jean VIII sur les maris qui se séparent de leurs femmes pour en épouser d'autres, 643. Raisons pour lesquelles les personnes mariées peuvent se séparer suivant Hincmar de Reims, 661. Question de la dissolution du mariage examinée par Hincmar de Reims, 678. *Novelle* de Léon VI sur les troisièmes mariages, 774. Décision d'Atton de Verceil sur l'affinité spirituelle, 824, 825. Décision de Léon VII sur le même sujet, 828. En quel temps Rathérius de Vérone défend l'usage du mariage, 856. Ordonnance du même évêque sur un mariage illicite, 853. Mariages incestueux défendus par un concile de Reims, 915. Canon cinquante-sixième du quatrième concile de Tolède qui interdit le mariage aux veuves consacrées à Dieu, 919. Canon d'un concile d'Herford sur l'indissolubilité du mariage, 940. Canon du douzième concile de Tolède sur le même sujet, 957. Canons du concile Quinisexte sur le mariage des clercs, 960, 961. Autres canons du même concile concernant les mariages, 962,

963, 964. — Décisions de saint Fulbert de Chartres sur le mariage, XIII, 83. [Raisons qui empêchent de contracter des mariages entre parents développées dans une lettre d'Oliva, évêque de Vic, 122.] La légitimité du mariage établie contre les erreurs des Manichéens, 162. Mariage des prêtres; raisons de Nicétas Pectorat pour l'autoriser, 217. Réfutées par le cardinal Humbert, 219. Lettre du pape Alexandre II au clergé de Naples sur les degrés de parenté prohibés, 291. Opuscule de saint Pierre Damien sur le même sujet, 312. Mariages contractés en Avent, en Carême ou pendant les trois semaines qui précédaient la Saint-Jean, regardés comme nuls par saint Pierre Damien, 319. Lettre d'un évêque d'Allemagne en faveur du mariage des prêtres, 326. Canons d'un concile de Rouen sous l'archevêque Jean, 332. Décisions du Lienheureux Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, sur deux cas concernant le mariage, 452. Canons du concile de Verberie sur les mariages. Canon d'un concile de Gironne touchant le mariage des clercs, 553. Canon d'un concile de Compiègne, 612, 613. Canon d'un concile de Compiègne, 615, 616. Canon du concile de Frioul concernant le mariage, 633. Canon d'un concile de Mayence, 645. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône, 647. Canon d'un concile de Rome, 661. Canon d'un concile d'Aix-la-Chapelle, 696. Concile de Douzi où l'on travaille à arrêter le cours des mariages incestueux, 716. Décret d'un concile de Troyes, 721. Règlement d'un concile de Tribur, 736. Canon d'un concile de Trosé, 742, 743. Canon d'un concile de Coblenz, 744. Statut d'Odon, évêque de Cantorbéry, 747. — Canons d'un concile de Londres touchant le mariage, XIV, 6. Traité des Mariages entre parents, ouvrage de saint Anselme, 19, 20. Décisions d'Yves de Chartres sur divers cas concernant le mariage, 111 à 120. [Mariage déclaré nul pour honnêteté publique et pour doute, 279.] Décisions du Vénéérable Hildebert du Mans sur le mariage, 210. Question sur le mariage agitée entre Arnulphe, évêque de Rochester, et Walquelin, évêque de Windsor, 235. Doctrine de Robert Paululus sur le mariage, 398. Décisions de Hugues Métellus sur le mariage, 365. Doctrine de Robert Pullus sur le mariage, 398. Sentiment de saint Bernard sur un cas qui concerne le mariage, 469. Doctrine de Pierre Lombard sur le sacre-

ment de mariage, 565, 566. Lettre de Basile d'Acride, archevêque de Thessalonique, sur les mariages dans les degrés de consanguinité, 651. [La loi qui défendait d'admettre dans le clergé ceux qui n'étaient pas nés de légitime mariage n'était pas reçue au XIII^e siècle dans toutes les Églises. Le mariage d'un novice sorti du noviciat pour se marier est valide, 879. Ce que le pape Alexandre III dit du mariage, 928. Différents cas sur le mariage décidés par le pape Clément III, 939. Décision du même pape pour les mariages contractés par des Juifs ou des Sarrasins si le mari se convertit, 940. Autres décisions du même, 998.] Opuscule du pape Innocent III sur quatre espèces de mariages, 1017. Ce qu'en dit Guillaume d'Auvergne dans son traité des Sacrements, 1023. Concile de Rome qui condamne ceux qui autorisaient les mariages entre parents dans les degrés prohibés, 1064. Canon d'un concile de Clermont sur le mariage, 1110. Canon d'un concile de Constantinople, 1132. Canons d'un concile de Londres, 1106. Canons d'un concile de Dalmatie, 1145. Canon d'un autre concile de Londres, 1135.

MARIANE (et non MARIE-ANNE comme on l'a imprimé), mère de saint Fulgence, évêque de Ruspe. Soins qu'elle prend de son éducation; elle se repose sur lui du soin des affaires de la famille, XI, 1. Ce qu'elle fait pour le détourner d'entrer dans un monastère, 2.

MARIANUS SCOTUS, ainsi nommé parce qu'il était né en Hibernie; il vient à Cologne, où il mène la vie de reclus; il s'attache à Sigefroi, abbé de Fulde, et continue à y vivre en reclus; Sigefroi, devenu archevêque de Mayence, lui donne une cellule près de l'église de Saint-Martin; Marianus y finit ses jours. Sa Chronique, XIII, 401. [Édition de cette Chronique dans la *Patrologie*, 401.] Autres écrits de lui qui n'ont pas été imprimés, 401. Sa Chronique abrégée, par Robert, évêque d'Herford, 487. [Note sur le manuscrit de Francfort relatif à la Chronique de Marianus, 487, n. 2.]

MARIE, sœur de Moïse. Écrits qui lui sont attribués, I, 267. — Sentiment de saint Grégoire de Nysse sur la sœur de Moïse, VI, 226. — Mahomet la confond avec la sainte Vierge, mère de Jésus-Christ, XIV, 152.

MARIE (Sainte), vierge et mère de Jésus-Christ. Faux Évangiles de sa naissance, I, 274. Lettres supposées sous son nom, 279.

1029.

1056.

1069.

[Doctrine de saint Clément, pape, sur la conception virginale de Marie, 354.] Doctrine de saint Justin sur sa maternité divine, 439. [Doctrine de saint Mélicon, évêque de Sardes, sur la sainte Vierge, 453, 454, 455.] Livre de la Mort de la vierge Marie, attribué au même, 460. Doctrine de saint Irénée, 524. — Ce saint docteur l'appelle l'avocate d'Ève, V, 339. — Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 596; de saint Hippolyte, 639, 640; — de Tertullien, II, 82; d'Origène, 219. [Le titre de mère de Dieu lui est donné avant saint Denis d'Alexandrie, 417, n. 2.] — Sainte Justine implore le secours de la sainte Vierge dans le péril, III, 97. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 70; [sa virginité perpétuelle, d'après le même, 31, 32.] Doctrine de saint Athanase, 222. Livre de la naissance de Marie, composé par les Gnostiques, 333. Doctrine de saint Basile le Grand, 375, 489, 511, 514; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 70; de saint Grégoire de Nazianze, 319, 339; de saint Ambroise, 449, 455, 515, 541 et suiv. — [Note sur le titre de mère de Dieu, VI, 23, n. 3.] Éloge de la sainte Vierge; ses Lamentations sur la passion de Jésus-Christ, prière qui lui est adressée, ouvrages faussement attribués à saint Éphrem, VI, 42. Doctrine de saint Éphrem sur la sainte Vierge, 57. [Explication des paroles du prophète Isaïe : *Une vierge concevra*, par saint Éphrem, 445. Virginité de Marie, d'après le même, 454, 455. Louanges de saint Éphrem à la sainte Vierge, 483 et suiv. Discours sur les louanges de la sainte Vierge, par le même, 485. Douze prières à la sainte Vierge, par le même, 511.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur la sainte Vierge, 238, 239. [Note sur le mot *Maria*, 238, n. 5.] — Deux homélies sur la sainte Vierge, faussement attribuées à saint Jean Chrysostôme, VII, 97, 98. [Note relative à l'antiquité de son culte, 204, n. 5.] Deux discours sur la sainte Vierge, supposés sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 259. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la sainte Vierge et sur saint Joseph, 201, 213, 378, 379. Virginité perpétuelle de Marie, défendue par saint Jérôme contre Helvidius, 595 et suiv. Deux discours sur l'Assomption, faussement attribués à saint Jérôme, 647. Réponse à saint Chromace et à Héliodore, touchant la Vie de la sainte Vierge, ouvrage supposé sous le nom de saint Jérôme, 648. Doctrine de saint Jérôme, 663. —

Doctrine de saint Gaudence, VIII, 38; de Bachiarius, 47. Doctrine de saint Nil, solitaire du Sinaï, 225, 226; de saint Cyrille d'Alexandrie, 334, 335 [et 336. Ouvrages du même sur la sainte Vierge : Dialogue avec Nestorius; Traité contre ceux qui ne veulent pas accorder à la sainte Vierge le titre de mère de Dieu, 359. Analyse de ce traité, 359 et suiv. Pourquoi les Nestoriens ne veulent pas reconnaître que Marie est mère de Dieu, 362. D'après Éphrem d'Antioche, saint Léon est le premier qui a donné à la sainte Vierge le titre de mère de Dieu dans une épître dogmatique, 362.] Homélies de saint Procle de Constantinople sur la sainte Vierge, 410. Éloge de la sainte Vierge par le même, attribué à saint Jean Chrysostôme, 411. Autre éloge, qui n'est point de saint Procle, 411 et 412. Doctrine de saint Isidore de Péluze, 479, 480, 481. La première église dédiée à la sainte Vierge a été celle d'Éphèse où se tint un concile œcuménique, 548. — Doctrine de saint Augustin sur la sainte Vierge, IX, 127, 237, 284, 437, 456, 506, 737, 738. [Marie vraiment mère de Jésus-Christ, d'après le même, 833. Sermon de saint Augustin sur la sainte Vierge, 841.] — Doctrine de Théodoret, X, 114. Doctrine de saint Léon le Grand, pape, 253, 254. Dans une homélie, saint Maxime de Turin établit la virginité perpétuelle de Marie, 325. Vers à la louange de la sainte Vierge, par saint Ennode, évêque de Pavie, 576. Doctrine de Boèce sur la virginité de Marie, 659. — Saint Fulgence enseigne que la chair de Marie a été une chair de péché, ayant été conçue comme les autres hommes, XI, 45. Doctrine de saint Fulgence sur la sainte Vierge, 56, 64. Doctrine de l'abbé Ferrand, 87 et suiv. [Homélie de Sévère de Sozopole sur la sainte Vierge, 109.] Doctrine de saint Césaire d'Arles, 136; du moine Jobius, 184; d'Anastase, patriarche d'Antioche, 360. Saint Grégoire de Tours est le premier qui ait dit qu'elle fut enlevée au ciel en corps et en âme, 372 et 387. Les circonstances qu'il rapporte de sa mort sont fabuleuses, 372. Témoignage du même saint évêque sur la virginité de Marie, 387. Poème de Fortunat à la louange de la sainte Vierge, 407. Monastère de filles sous son nom à Autun, dont les privilèges sont confirmés par le pape saint Grégoire le Grand, 530. Poème de Georges Pisdès sur le temple de la mère de Dieu à Constantinople, 653. Homélie du prêtre Hésychius en

l'honneur de la sainte Vierge, 656. Léonce de Naples en Cypre donne à la sainte Vierge le titre de Mère immaculée et de Mère de Dieu, 664, 665. Léonce de Bysance réfute l'impiété de ceux qui ne veulent pas qu'on donne à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu, 671. [Saint Sophrone de Jérusalem explique parfaitement ses prérogatives, 707. Poésie du même sur l'Annonciation de la sainte Vierge ; sépulture de la sainte Vierge dans le jardin de Gethsémani, 708.] Saint Maxime, abbé de Chrysopolis, prononce anathème contre quiconque ne reconnaît pas la sainte Vierge comme mère de Dieu, 762. Livre de saint Ildefonse, archevêque de Tolède : De la Virginité perpétuelle de la sainte Vierge ; ce traité est différent de la messe en l'honneur de la sainte Vierge, 773. Un autre traité sur le même sujet, attribué à saint Ildefonse, est de Rathert, 774. Église sous le nom de la sainte Vierge dans la vallée de Josaphat, où l'on croyait voir son tombeau, 801. — [Hymne du Vénérable Bède pour la Nativité de la sainte Vierge, XII, 4. Deux discours de saint Germain, patriarche de Constantinople, sur la présentation de Marie au temple ; ils sont de saint Germain ; ce qu'ils contiennent, 42 et 43. Le discours sur l'Annonciation est de saint Germain ; il en est de même de trois sermons sur la mort de la sainte Vierge, et d'un autre sermon sur la sainte Vierge ; hymne sur la Mère de Dieu par le même, 43.] Plusieurs discours d'André de Crète sur la sainte Vierge, 57, 58. [André de Crète avait aussi nommé Joachim père de la sainte Vierge, 57, 58. Elle est proclamée Mère de Dieu par Jean d'Eubée, 61. Louanges et invocation à la sainte Vierge par saint Jean Damascène, 92.] Poésies et homélies sur la sainte Vierge, attribuées à Paul, diacre, 147. [Réponses de l'évêque Ascaric sur la mort de Marie, 152. Son intercession établie par saint Nicéphore, 291. Discours ou hymne sur la mort, la résurrection et l'assomption de la sainte Vierge par saint Théodore Studite ; discours sur la nativité de la sainte Vierge, attribué au même, 312.] Hymne de Théophanes Graptus en l'honneur de la sainte Vierge, 438. Traité de Paschase Radbert sur l'enfantement de la sainte Vierge, 545 et suiv. Traité de Ratramne sur le même sujet, 562, 563. Doctrine de Photius sur la virginité perpétuelle de la sainte Vierge, 436, 725. Différentes homélies de Georges de Nicoméde sur la sainte Vierge,

735. Homélies de David Nicéas, 736. Georges, archevêque de Nicoméde, et David Nicéas nomment Joachim et Anne le père et la mère de la sainte Vierge, 735, 736. Pèlerinage à l'église de Sainte-Marie d'Abben-don en Angleterre, 759. Hymnes de Joseph l'Hymnographe en son honneur, 761. Plusieurs discours de l'empereur Léon VI, 775. Discours sur la sainte Vierge, attribués à Simon Métaphraste, 818. Sermon de Bernier, abbé de Homblières, sur la nativité de la sainte Vierge, 864. Traité du même sur ce qu'on fait mémoire de la Vierge le samedi ; Histoire de la naissance et de la vie de la sainte Vierge, écrite en vers hexamètres par Rosvithe, religieuse de Gandersheim, 876. — Vie de la sainte Vierge, mère de Dieu, écrite par Épiphané, prêtre et moine de Jérusalem, XIII, 51. Livre d'Adelbolde, évêque d'Utrecht, des Louanges de la sainte Vierge, 75. Poésies de Fulbert de Chartres en l'honneur de la sainte Vierge, 88, 89. Poésies du roi Robert, 108, 109. Hymne de Jean Mauropus en l'honneur de la sainte Vierge, 229. Soixante-dix-sept cantiques du même, aussi en son honneur ; discours de Mauropus sur le trépas ou sommeil de la sainte Vierge ; épithalame de la sainte Vierge par Jean de Garlande, 230. Quatre hymnes de Jean le Géomètre en son honneur ; homélies du même sur la sainte Vierge ; hymne en l'honneur de la même, dont les lettres initiales suivaient l'ordre de l'alphabet ; oraison à la sainte Vierge en vers élégiaques, 232. Discours de Michel Psellus sur le trépas et l'assomption de la sainte Vierge, 337. Discours de Francon, écolâtre de Liège, des louanges de la sainte Vierge, 342. Prose de Pandulphe, cardinal, évêque d'Ostie, en l'honneur de la sainte Vierge, 495. Osmond d'Astorga envoie des cheveux de la sainte Vierge à la comtesse Ide, 524. — Psautier de la sainte Vierge par saint Anselme, XIV, 24. Hymne en son honneur par le même, 24 et 25. Livre de l'excellence de la sainte Vierge par Eadmer, disciple de saint Anselme, 36 et 46. Traité des quatre vertus qui ont été dans Marie, par le même, 46. Mahomet confond la sainte Vierge avec Marie, sœur de Moïse, 152. Discours d'Euthymius Zigabène, sur la vénération qu'on doit à la sainte Vierge, sur sa ceinture, sur son tombeau, 153. Hymne de Zonare sur la sainte Vierge, 157, 158. Hymne de Geoffroi de Vendôme adressée à la Mère de Dieu, 169. Livre des Louanges à

la sainte Vierge, ouvrage de Francon, abbé d'Afflighem, 191, 192 et 346. Éloge de la sainte Vierge par Guibert, abbé de Nogent, 497. L'Église n'ose assurer que le corps de la mère du Seigneur soit glorifié par la résurrection, mais elle ne défend pas de le croire, selon la doctrine de Guibert, 498. Miracles de la sainte Vierge à Laon, 200. Le Vénéral Hildebert du Mans admet l'immaculée conception de la Vierge, 216. Du temps d'Hildebert du Mans, on avait coutume dans l'Église de prier la sainte Vierge avec plus d'affection que les autressaints ; et lorsqu'on prononçait son nom, on fléchissait les genoux, 217. [Poème sur la B. V. par Hildebert, évêque du Mans, 223. Son âge, d'après Honoré d'Autun, quand elle enfanta le Sauveur, 296, 297.] Sermons d'Abailard sur la sainte Vierge, 331. Prose du même en son honneur, 334. [Miracles de la sainte Vierge, opuscule de Gauthier, moine de Cluny, 346, 347.] Traité de la Virginité perpétuelle de la sainte Vierge, ouvrage de Hugues de Saint-Victor, 355, 356. Livre des miracles de la sainte Vierge, par le moine Hervé, 404. Saint Bernard croit que la sainte Vierge a été enlevée dans le ciel aussitôt après son trépas ; il enseigne qu'elle est notre avocate auprès de Dieu son fils et que nous devons recourir à son intercession, 486. [Traité des Louanges de Marie, mère de Dieu, par Oger, est manuscrit, 492, n. 2.] Réponse de Pierre le Vénéral à un moine nommé Grégoire, qui lui avait proposé plusieurs questions sur la sainte Vierge, 509. Poésies de Pierre le Vénéral en l'honneur de la sainte Vierge, 522. Sermon d'Arnaud, évêque de Bonneval, sur les louanges de la sainte Vierge, 618. Huit sermons d'Amédée, évêque de Constance, à la louange de la sainte Vierge, 623, 624. Dispute entre Nicolas, moine de Saint-Alban, et Pierre de Celle, sur la question de savoir si la sainte Vierge a été assujettie au péché, 682. [Marie, mère de Dieu, comparée à une tige, 704. *De Laudibus B. M. V.*, par Richard de Saint-Victor, 706. Proses d'Adam de Saint-Victor sur la sainte Vierge, 728. Répons et leçons attribués à Nicolas, secrétaire de saint Bernard, pour les fêtes de la sainte Vierge, 737. Ce que Nicolas, moine de Saint-Alban, dit de son immaculée conception et de sa pureté ineffable, 737 et 738.] Sermon de Pierre Comestor sur son immaculée conception, 746. [Alain de Lille lui applique le Cantique des

cantiques ; invocation de Marie au début des sermons du moyen âge, 870. Dévotion à Marie recommandée par Adam, abbé de Perseigne, 883 et 884. Paraphrase du même sur le premier verset du *Magnificat*, 884. Ses sermons sur la sainte Vierge, 885 et 886. Sept fragments du même sur ce sujet, 886.] Poème du même en son honneur, 886. Éloge de la sainte Vierge par le pape Innocent III, 1009. Voyez *Conception, Nativité, Présentation, Annonciation, Visitation, Purification, Compassion, Assomption*.

MARIE. Saint Jérôme distinguait sous ce nom dans l'Évangile quatre personnes différentes, et quelques-uns distinguaient même encore deux Marie-Magdeleine, VII, 537.

MARIE, sœur de Lazare, différente de la pécheresse, selon Origène, II, 250. — Son corps, transféré à Constantinople avec celui de saint Lazare, son frère. On la confondait alors avec Marie-Magdeleine, XII, 776. [C'est le sentiment de Raban Maur, 463, n. 6.] Voyez *Marthe (Sainte)*.

MARIE-MAGDELEINE (Sainte). [Eusèbe de Césarée admet deux personnes de ce nom parmi les femmes qui vinrent au sépulcre, III, 244. — Ce que saint Augustin dit de sainte Marie-Magdeleine, IX, 837.] — Saint Grégoire la confond avec Marie, sœur de Lazare, et la pécheresse, XI, 458. — Vie de cette sainte attribuée à Raban Maur, XII, 469. [Authenticité de cette Vie, 470 et suiv. Autorité de cette Vie, 471, 472. L'auteur n'a point été trompé, 472, 473. Contenu de la Vie de sainte Magdeleine, 473.] Discours de saint Odon, abbé de Cluny, en l'honneur de cette sainte. Saint Odon la confond avec Marie, sœur de Lazare. Hymne pour le jour de sa fête, 807. — [Hymne pour la fête de sainte Magdeleine, XIII, 23. Hymne en son honneur par Godescalc, 417.] Office pour la fête de sainte Marie-Magdeleine, attribué à Herman Contracté, XIII, 184. — Trois hymnes de Geoffroi de Vendôme sur la pénitence de Marie-Magdeleine, qu'il confond avec la pécheresse, XIV, 169. Sermon du même sur cette sainte. Sermon du Vénéral Hildebert du Mans pour cette sainte, 215. Trois hymnes de Marbode sur cette sainte, 227. Poésies de Pierre le Vénéral en son honneur, 522. [Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 736.] Au XIII^e siècle, on croyait avoir son corps à l'abbaye de Vézelai, 974 [et 933]. Indulgences accordées par le pape Innocent III à ceux qui visiteraient

l'église de Vézelay le jour de la fête ou dans l'octave de sainte Marie-Magdeleine, 974. Panégyrique de cette sainte par Guillaume d'Anvergne, 1027.

MARIE, mère de Jacques et de Joseph. Saint Jérôme soutient contre Helvidius qu'elle est différente de la sainte Vierge, VII, 597.

MARIE, mère de saint Marien, martyr. Saint Augustin fait l'éloge de cette femme, II, 392.

304. MARIE (Sainte), vierge, fille de saint Saturnin, martyre à Carthage, III, 20.

346. MARIE (Sainte), vierge, sœur du prêtre Jacques, martyre en Perse. Actes de leur martyre rapportés par Assémani, III, 333.

MARIE D'ÉGYPTÉ (Sainte). Sa Vie attribuée à saint Sophrone de Jérusalem, XI, 705. — Vers en son honneur attribués à André de Crète, XII, 58. — Sa Vie en vers, par Hildebert, évêque du Mans, XIV, 222.

MARIE, nièce de l'ermite Abraham. Saint Ephrem écrit sa Vie, VI, 45 et suiv. — Comédie de Rosvithe, religieuse de Gandersheim, sur sa chute et sa pénitence, XII, 876.

[MARIE, mère de Marcien, évêque de Gaza. Discours funèbre sur elle, par Choricus, XI, 180.]

MARIE, fille de qualité, réduite en servitude à la prise de Carthage par les Vandales. Théodoret la recommande à l'évêque d'Eges, et en prend lui-même un très-grand soin, X, 66, 67.

795. MARIE, impératrice, répudiée par l'empereur Constantin, XII, 154. Lettre que saint Théodore Studite lui écrit à ce sujet, 307.

851. MARIE (Sainte), martyre de Cordoue. Ses écrits par saint Euloge, XII, 517. Instruction que lui adresse saint Euloge, 520.

MARIE, nom imposé par le pape Jean XIII à Mlada, sœur de Boleslas, duc de Bohême, XII, 833. Voyez *Mlada*.

MARIE, mère du prince de Babylone, rebâtit l'église du Saint-Sépulcre, XIII, 145.

MARIE d'OIGNIES (la Bienheureuse). Sa Vie écrite par Jacques de Vitry, XIII, 538.

[MARIQUES. Sa traduction des homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Épître aux Romains, VII, 437, 438.]

259. MARIEN (Saint), lecteur, martyr en Numidie, II, 390 et suiv. [Il a souffert le martyr à Cirtha, 392.]

MARIEN, évêque, député à l'empereur Arcade par saint Jean Chrysostôme, VII, 11.

MARIEN, évêque dans la Pouille. Lettre

du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 514 et 523.

MARIN (Saint), martyr à Césarée en Palestine, II, 394. 261 ou 262.

MARIN, évêque de Tyr, II, 406.

MARIN, évêque de Tibilite, assiste au conciliabule de Carthage, II, 622.

MARIN (Saint), évêque d'Arles, donné pour juge aux Donatistes, II, 625.

MARIN, à qui sont adressées les réponses d'Eusèbe de Césarée, III, 243, 244. [Fragments de ces réponses donnés par Mai, 243, 245.] IV siècle.

MARIN, à qui Jean d'Antioche adresse une lettre, VIII, 248.

MARIN, évêque des Gaules, à qui saint Célestin écrit en faveur de saint Augustin, X, 277.

MARIN, ami de saint Sidoine, X, 397.

MARIN, prêtre de l'Église romaine : le roi Pépin Ini fait donner le titre de Saint-Chrysostôme, XII, 116. VIII siècle.

MARINI, pape, succède à Jean VIII. Légations qu'il avait exercées à Constantinople. L'empereur Basile refuse de le reconnaître. Il condamne Photius. Il rétablit Formose évêque de Porto. Il casse tout ce qui s'était fait dans le faux huitième concile général tenu à Constantinople. Sa mort, après quatorze mois de siège. Ce qui nous reste de ses écrits, XII, 651. [Édition de ses lettres dans la *Patrologie*. Il y en a une nouvelle qui est un privilège accordé au monastère de Saint-Savin, 652.] Lettre que lui écrit Foulques, archevêque de Reims, 706. 882.

MARIN II, pape, succède à Étienne VIII, et occupe le siège de Rome trois ans et demi : Agapet II lui succède, XII, 829. [Analyse de ses lettres et privilèges dans la *Patrologie*, 829 et 830. D. Ceillier ne parle d'aucune de ces pièces.] 888.

MARIN, diacre de l'Église romaine, l'un des légats envoyés par le pape Adrien II au quatrième concile de Constantinople, XII, 702. 946.

MARINE, fille de l'empereur Arcade, sœur de sainte Pulchérie, VIII, 471. 869.

MARINÉRIUS. Sa traduction latine des lettres de Théophilacte, archevêque d'Acride, XIII, 555.

MARINIEN, établi par Jean d'Antioche évêque de Barbalisse, à la place d'Aquilin, VIII, 603. 434.

MARINIEN, archevêque de Ravenne, fait lire aux offices de la nuit les Morales du 595.

pape saint Grégoire; ce saint pape s'y oppose, XI, 442. Il avait succédé à Jean. Le pape saint Grégoire lui accorde le pallium. Lettre que ce pape lui écrit, 503. Il se plaint de ce qu'on voulait faire juger à Rome un différend entre l'église de Ravenne et l'abbaye de Classe: réponse du pape, 505. Autres lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, 505 et 506. Lettre au sujet du monastère de Classe, 511; autres lettres, 516, 517; autres lettres sur sa santé, 521, 522.

MARINIEN, abbé de Palerme, XI, 492.

MARIS, évêque de Chalcedoine, arien, assiste au concile de Nicée, III, 420. Souscrit au concile de Nicée, 426.

405. MARIS et SIMÉON, moines et prêtres en Syrie. Lettre que leur écrit saint Jean Chrysostôme, VII, 132.

MARIS, évêque. Lettre que lui écrit saint Chrysostôme, VII, 132.

MARIS, persan. Son Commentaire sur les lettres d'Acace, évêque d'Amida, X, 143. Analyse de la lettre qui lui fut écrite par Ibas, au sujet de l'union de Rabbula, évêque d'Édesse, avec saint Cyrille d'Alexandrie, 147, 148.

V. 417. MARIUS MERCATOR, défenseur des mystères de la grâce et de l'incarnation, ce qui porte à le croire originaire d'Afrique, VIII, 498. Il va à Rome et y défend la grâce de Jésus-Christ. Ses liaisons avec saint Augustin. Son Hypognosticon, 499.

421. Idée de cet ouvrage, 499 et suiv. Mercator va à Constantinople, 501. Il présente à l'empereur un mémoire contre Célestin et les autres Pélagiens, et les fait chasser de cette ville, 501, 502. Analyse de ce mémoire. Sa réponse aux deux livres que Julien avait écrits contre saint Augustin, 502 et suiv. Il traduit quelques écrits de Théodore de Mopsueste, 504. Autre écrit de Mercator, où il avait fait voir en quoi l'erreur de Nestorius était conforme à celle de Paul de Samosate, et en quoi elle en différait, 505. Sa traduction de quelques

431. endroits des homélies de Nestorius sur le péché originel. Il traduit les anathématismes de saint Cyrille, et ceux que Nestorius y avait opposés, et réfute ces derniers, 505 et 506. Sa traduction de la sixième session du concile d'Éphèse, de l'Apologie que saint Cyrille fit de ses Anathématismes, et quelques autres écrits, 506, 507. Autres traductions de Mercator. Temps de sa mort, 507. Jugement des traductions de Mercator, 507,

508. Différentes éditions qu'on a faites de ses œuvres, 508. [Édition dans la *Patrologie*, 508.] — Lettre que saint Augustin lui écrivit contre les Pélagiens, IX, 162, 163.

MARIUS, évêque d'Avanches en Suisse. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 399. Sa Chronique, 399, 400. Éditions qu'on en a données, 400. [Autres éditions, 400.] On lui attribue la Vie de saint Sigismond, 400. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 400 et suiv.)

MARMOUTIER, monastère fondé par saint Martin, près de Tours. Sulpice Sévère s'y retire après la mort de saint Martin, VIII, 112. — Concours de dévotion à Marmoutier le jour de Pâques, X, 441. — Lettre d'Abbon de Fleury, au sujet des troubles arrivés dans ce monastère, XIII, 29. (Albert, abbé de Marmoutier, en avait recueilli les coutumes. Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 554.) Régularité de cette abbaye. Différents monastères qui lui sont unis, 347. Bulle du pape Urbain II, qui met cette abbaye sous la protection spéciale du Saint-Siège, 424. Donation faite de cette abbaye par Étienne, comte de Chartres, 582. (C'est par erreur que dans la table du XIII^e volume on a attribué cette donation au monastère de Marsi.) — Lettre par laquelle le pape confirme à ce monastère tout ce qu'il possédait et ses droits et ses privilèges, XIV, 138. Chartes de Marbode, évêque de Rennes, en faveur de ce monastère, 229. [Charte d'Ulger, évêque d'Angers, pour l'abbaye de Marmoutier, 614, 615.] Concile où est levée l'excommunication injuste prononcée par l'archevêque de Tours contre les moines de Marmoutier, 1074.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin. Sa traduction française de l'Histoire des Français par Grégoire de Tours, et de la Chronique de Frédégaire, XI, 399. Sa traduction française du cinquième livre de la Chronique de Frédégaire, 746.

MARON (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 58.

[MARON, évêque. Lettre de Sévère de Sozopole à cet évêque, XI, 109.]

MARON, prêtre qui avait acheté la prêtrise à prix d'argent, VIII, 477.

MARONAS, corrompt par argent Tutus, défenseur de l'Église romaine, X, 416.

MARONITES, chrétiens monothélites, dispersés sur le mont Liban. Leur réunion à

l'Église romaine au quatrième concile de Latran, XIV, 1172.

MAROSENE. Voyez *Marezene*.

MARQUARD, écolâtre d'Épternach. Ses ouvrages; sa mort, XII, 840. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 271 et suiv.)

MARQUES imprimées sur le front des criminels. Loi de Constantin sur ce sujet, III, 144.

MATRIER (Martin), bénédictin de l'ordre de Cluny. Son édition de l'abrégé des Morales de saint Grégoire sur Job, par saint Odon, XI, 585. — Son édition des œuvres du même saint Odon, XII, 806.

[MARRIOT, docteur d'Oxford, prépare une édition des œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 752.]

MARSEILLE, ville de Provence. Lettre du pape Zosime au clergé et au peuple de Marseille, VII, 537, 538. Décision du concile de Turin sur le droit de l'évêque de Marseille, 738. — Dispute qui s'élève entre les prêtres de Marseille sur la grâce et le libre arbitre, VIII, 149, et X, 278.

MARSEILLES, abbé. Son Histoire de l'invention du chef de saint Jean-Baptiste, traduite en latin par Denys le Petit, XI, 125.

MARSI, ville d'Italie, dont on avait voulu diviser l'évêché en deux. Le pape Victor II ordonne que ces deux évêchés soient réunis, XIV, 1061. — Cette réunion est exécutée par le pape Étienne IX, XIII, 242.

MARSILIF, abbesse de Saint-Amand à Rouen. (Voyez ce qui est dit d'elle dans l'*Histoire littér. de la France*, t. IX, p. 383.)

MARSILIUS (Théodore). Son édition du livre de Tertullien intitulé: Du Manteau, II, 86.

MARSILLY (Paul-Antoine de), nom sous lequel Le Maître de Sacy et de Bellegarde ont donné des traductions de différents ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VII, 437. [Sa traduction sous ce nom du Pastoral, de saint Grégoire le Grand; elle est, selon Barbier, de l'abbé Prévost, XI, 586, 587.]

MARSIPPE, philosophe païen, juge de la dispute de saint Archélaüs avec Manès, II, 455.

MARSOUPE ou MASOUPE, ancien nom de l'abbaye de Saint-Mihiel en Lorraine, XII, 254.

[MARTÈNE, bénédictin, publie plusieurs lettres d'Adam de Perseigne, XIV, 882, 883; le livre des différents ordres, 908; la lettre d'un anonyme sur la prise de Constantinople, 910.]

MARTHANNE ou MARTHE, sœur d'Elxai, honorée comme une déesse, VI, 396.

MARTHE (Sainte), sœur de Lazare. Opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, sur Marthe, Marie et Lazare, et sur le prophète Élie, VII, 312. [Sa Vie dans celle de sainte Marie-Madeleine, par Raban Maur; les Actes de sainte Marthe, 473.]

MARTHE, sœur d'Elxai. Voyez *Marthanne*.

MARTIAL (Saint), premier évêque de Limoges. Lettres supposées, VIII, 125. [Voyez 125, n. 3, et 126, n. 2. Éditions de ces lettres, 125, 126. Dissertation sur l'apostolat de saint Martial, au 1^{er} siècle, par M. l'abbé Arbellot, 125, note 4, et XI, 405, 985, XIII, 103, 104. — Vers de Fortunat, évêque de Poitiers, sur la vie de saint Martial, apôtre du Christ, XI, 404, 405.] — Discours de Gauslin, archevêque de Bourges, sur l'apostolat de saint Martial, XIII, 90. Lettre d'Ademar sur le même sujet; quelle en fut l'occasion, 103, 104. Analyse de cette lettre, 104, 105. [Vie ancienne de saint Martial, 104, n. 4.] Concile de Limoges où l'on décide que saint Martial doit être mis au rang des apôtres, 90, 103. Lettre de Jourdain, évêque de Limoges, au pape Benoît VIII, sur l'apostolat de saint Martial, 179. [Observation sur cette lettre, 179, n. 9.] Réponse du pape Jean XVIII ou XIX à cette lettre, 179, 180, 194. — Conciles tenus à Limoges, où l'on examine la question de son apostolat, XIV, 1042. — Abbaye sous son nom à Limoges; notice des abbés de Saint-Martial, par Ademar, continuée par Hélie de Rofiac, XIII, 103. (Voyez l'article de saint Martial dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. I, p. 406 et suiv.)

MARTIAL, évêque de Mérida, en Espagne, déposé par les évêques de sa province, surprend le pape saint Étienne II, 326 et 422. Sa déposition est confirmée dans un concile de Carthage, 562, 563.

MARTIAL (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

MARTIAL (Saint), martyr de Cordoue, III, 86, 87.

MARTIANAY (Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition du livre d'Eusèbe des Pays de la Terre-Sainte, III, 316. — [Sa Vie de saint Jérôme, VII, 549.] Son édition des œuvres de saint Jérôme, VII, 709. — Son édition du commentaire sur l'Écclésiaste, par saint Jérôme, 711.] — Son édition du livre de Gennade des Écrivains ecclésiastiques, X, 601.

I siècle.

III siècle.

804.

MARTIANE, jovinianiste condamné par le pape saint Sirice, IV, 652.

IV
ou V siècle.

MARTIEN, catéchumène à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 189.

384.

MARTIN (Saint), évêque de Tours, se retire auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers, IV, 2. Il demande à l'empereur Maxime d'épargner le sang des Priscillianistes ; il

385.

refuse de communiquer avec les Ithaciens au concile de Trèves ; s'y étant prêté ensuite, il ne se trouve plus à aucun concile, 644. Il apprend par un ange ce qui s'était

389.

passé au concile de Nîmes, 644. — Selon saint Grégoire de Tours, saint Ambroise assiste en esprit aux funérailles de saint Martin, V, 567. (Mais il y a lieu de penser qu'au contraire ce fut saint Martin qui assista en esprit aux funérailles de saint Ambroise. Voyez sur cela la dissertation de Jérôme du Pré, Véronois, dans son édition de Sulpice Sévère imprimée à Vérone, ou la dissertation que Rondet a donnée d'après celle-là dans le *Journal des Savants*, octobre 1770.) — Saint Martin apparaît avec saint Janvier à saint Paulin, évêque de Nole, mourant, VIII, 54. Six livres sur la Vie de saint Martin, faussement attribués à saint Paulin, évêque de Nole, 89. Sulpice Sévère devient son disciple ; affection que saint Martin lui témoignait, 115. Ce fidèle disciple écrit la vie du saint évêque, 115 et 116. Confession de foi attribuée à saint Martin, 122, 123. — Saint Sidoine Apollinaire compose une épigramme pour mettre à la nouvelle église bâtie sur le tombeau de saint Martin, X, 388. Paulin de Périgueux met en vers ce que Sulpice Sévère avait écrit sur saint Martin, 442. Mémoire sur ses miracles fourni par saint Perpétue, 438 et 442. Saint Perpétue fait bâtir une église à son honneur ; concours à sa cellule le jour de Pâques, 441. Vers d'Ennode à sa louange, 576. — Témoignage de saint Nicétius, évêque de Trèves, sur les miracles que Dieu opérerait au tombeau de saint Martin, XI, 203, 204. Quatre livres des Miracles de saint Martin, ouvrage de saint Grégoire de Tours, 377 et suiv. Prose et oraison en l'honneur du même saint, 379. Récit de plusieurs de ses miracles par Fortunat, 409. Sa vie écrite en vers par le même, 410. Édition qu'en a donnée Jean Marchant, 414. Vie de saint Martin par Paulin de Périgueux, 410. Église de Saint-Martin en Angleterre, 437. Monastère sous le nom de saint Martin, dans le

faubourg d'Autun, dont les privilèges sont confirmés par le pape saint Grégoire, 530.

— L'abbaye de Saint-Martin de Tours est confirmée par le pape Adrien I dans le droit d'avoir son évêque particulier, XII, 139.

Alcuin y met la réforme, 166. Lettres d'Alcuin aux moines de cette abbaye, 185 et 194. Deux discours d'Alcuin, contenant l'un

la vie, l'autre les circonstances de la mort de saint Martin, 189. [Diplôme accordé à l'église de Saint-Martin de Tours, par le pape saint Léon III, 402. Histoire des miracles de saint Martin par Hébernus, archevêque de Tours, 425. Privilège que le pape Sergius III accorde au monastère de Saint-

Martin de Tours, 743.] Histoire de la translation de ses reliques, attribuée à saint Odon, abbé de Cluny ; raisons qui prouvent qu'elle n'est pas de lui. L'éloge de saint Martin n'est pas non plus de saint Odon, mais d'Adam, abbé de Perseigne. Discours de saint Odon, abbé de Cluny, sur l'incendie de la basilique de Saint-Martin par les Normands ; autre discours du même en l'honneur de saint

Martin, 807. Antiennes et hymnes composées par le même, aussi en son honneur, 808, 809. L'entrée du monastère de Saint-Martin de Tours était défendue aux femmes sous peine d'excommunication, 828. Relation d'une guérison miraculeuse opérée sur Héraclien de Liège par l'intercession de saint Martin, 844. — [Hymne pour la fête de saint Martin, XIII, 23.] Les privilèges des chanoines de Saint-Martin de Tours sont attaqués par Archembald ; lettre d'Abbon de Fleury à ce sujet, XIII, 28, 29. Le chant de l'office de la nuit pour la fête de saint Martin, composé par Adelbolde, évêque d'Utrecht, 75. Prose de saint Fulbert de Chartres en l'honneur de saint Martin, 88. Poèmes du roi Robert en l'honneur de saint Martin, 108. Vazon de Liège cite l'exemple de saint Martin qui sauva la vie à des Priscillianistes, 144. Temps de la dédicace de l'église de Saint-Martin-des-Champs à Paris, 297. Les chanoines de l'église de Saint-Martin de Tours refusent de recevoir les légats du Saint-Siège avec les honneurs qu'ils exigeaient, 340. Le pape Urbain II met l'église de Saint-Martin de Tours sous la protection du Saint-Siège, 435. Éloge de saint Martin par Guaifer, moine du Mont-Cassin, 496. Reliques de saint Martin rendues par l'évêque d'Auxerre qui les avait en dépôt ; la fête de cette translation fixée

au 13 de décembre, 744. — Église de Saint-Martin près de Tournai ; les clercs séculiers qui y étaient reçoivent l'habit monastique à l'exemple du B. Odon, qui devient leur abbé, XIV, 71, 72. Église au voisinage de Chartres sous le nom de Saint-Martin ; saint Yves y établit des moines à la place des chanoines séculiers qui y étaient, 93. Histoire du rétablissement de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, écrite par l'abbé Hermann, 411, 412. Sermon de saint Bernard sur la fête de saint Martin, 484. Vie de saint Martin écrite en vers par Guibert, abbé de Gemblours, 862. Discours des vertus de ce saint par le même, 863. [Adam de Perseigne répond à certains critiques qui trouvaient mauvais que dans une hymne en l'honneur de saint Martin on égalât ce saint aux apôtres, 884.] Deux sermons de Guillaume d'Auvergne sur saint Martin, 1027. L'église de Saint-Martin-des-Champs, proche les murs de Bourges, est donnée à l'abbaye de Marmoutier, et la donation confirmée au concile d'Issoudun, 1071. (Voyez l'article de saint Martin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 413 et suiv.)

MARTIN, abbé de Constantinople, souscrit à la condamnation d'Eutychès, X, 214. Lettres que lui écrit le pape saint Léon, 214 et 216, 217, 219. Eutychès envoie son tome dans le monastère de cet abbé pour y être souscrit, 671.

MARTIN, ermite. Conseil que lui donne saint Benoît, XI, 158.

MARTIN DE DUME (Saint), archevêque de Brague, était originaire de Pannonie. Ses voyages ; il se fixe dans la Galice, et y bâtit le monastère de Dume ; il devient ensuite évêque de Brague ; il tient un concile dans l'église de sa métropole ; sa mort, XI, 350. Sa collection de canons, 350 et 351. Formule d'une vie honnête, ouvrage qu'il adresse au roi de Galice, lequel lui avait demandé des instructions pour bien vivre ; son livre des Mœurs, 351. Livre de l'Orgueil et de l'Humilité, et autres écrits de saint Martin qui n'ont pas été imprimés, 351 et 352. [Fragments nouveaux de ses écrits, 352. Édition complète de ses écrits dans la *Patrologie*, 352, n. 3.] Saint Martin de Dume assiste au premier concile de Brague, 885, 886. Il tient le second concile de Brague, 891, 892. Son éloge par saint Isidore de Séville, 352 ; par Fortunat, 406.

MARTIN, moine, dont le pape saint Gré-

goire parle dans ses Dialogues, XI, 476.

MARTIN, évêque de Tainates, transféré à Alérie, XI, 486 (et non 185 comme on l'a imprimé dans la table du onzième volume.)

MARTIN, diacre, rétabli dans ses fonctions par le pape saint Grégoire, XI, 508.

MARTIN I (Saint), pape, est élu pour succéder à Théodore I, XI, 748. Il tient à Rome un concile où le Monothélisme est condamné avec tous ceux qui recevaient l'Ecclésiastique d'Héraclius et le Type de Constantin, 748 et 749. Il envoie les Actes de ce concile aux Églises d'Orient et d'Occident, 749. Diverses lettres de ce pape, 749 et suiv. L'empereur, irrité de ce que son Type avait été condamné, fait enlever le pape qui est mené à Constantinople et mis en prison, 751. Deux lettres que le pape écrit à Théodore ; dans l'une il se justifie de ce dont on l'accusait, dans l'autre il se plaint, entre autres, de ce qu'on avait élu un autre pape à sa place, 751 et 752. Traitement indigne qu'on fait au pape Martin ; reproches que le patriarche Paul en fait à l'empereur. Le pape Martin est envoyé en exil à Chersonese. Sa lettre à un de ses amis, où il expose qu'il manque de tout. Sa mort ; les Grecs l'honorent comme confesseur et les Latins comme martyr, 752. [Différentes éditions de ses écrits, 752.] — Il avait succédé à Théodore, XII, 926. Il assemble le concile de Latran, où l'hérésie des Monothélites est anathématisée, 726 et suiv. Lettre circulaire pour en notifier les Actes à toutes les églises, 931. — [Préface sur la vie de saint Martin, pape, avec une pièce de vers sur ce pape par Théodoric, moine, XIII, 602. — Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur ce pape, XIV, 736.]

MARTIN, évêque de Ferrare. Lettre que lui écrit Rathier de Vérone, XII, 853.

[MARTIN, abbé à qui Grégoire V écrit, XII, 901.]

MARTIN, garde du trésor de saint Ambroise. Sa lettre à Paul et à Gebhard, chanoines de Ratisbonne, XIII, 21.

MARTIN, moine de Moutier-neuf, à Poitiers. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 202 et 203.)

[MARTIN (Le bienheureux), prêtre, chanoine régulier dans le monastère de saint Isidore de Léon, XIV, 833, 834. Sa vie, 833. Ses écrits dans la *Patrologie*, 833. Ses sermons du temps ou Concordance de l'Ancien

596.

649.

653.

654.

655.

XI siècle.

1203.

et du Nouveau Testament ; ses sermons sur divers sujets, 834.]

[MARTIN, abbé, témoin oculaire de la prise de Constantinople par Baudouin, XIV, 896, 897.]

MARTIN (Jacques), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa traduction française des Confessions de saint Augustin, IX, 813.

MARTINIEN. Divers personnages de ce nom, V, 298.

371. MARTINIEN, seigneur dans la Cappadoce. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 443.

IV siècle. MARTINIEN, à la louange duquel saint Grégoire de Nazianze fit diverses épigrammes, V, 298.

MARTINIEN, dont saint Paulin décrit le naufrage, VIII, 86.

MARTINIEN, évêque, assiste à l'élection d'Héraclius, IX, 20.

435. MARTINIEN, prêtre, légat du pape Sixte III au concile de Thessalonique, VIII, 250.

MARTINIEN, moine ambitieux dont parle saint Isidore de Péluse, VIII, 489.

MARTINIEN (Saint), évêque (peut-être de Milan). Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

MARTINIEN (Saint), marié à la vierge Maxime, se retire avec sa femme dans un monastère ; ils sont martyrisés pendant la persécution des Vandales en Afrique, X, 450, 451.

IX siècle. MARTINIEN, moine de Rebais, XII, 747. Ses deux livres d'exhortations monastiques, 747, 748. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 95 et suiv.)

MARTIUS, solitaire, puis abbé. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XI, 382.

MARTYRE. Doctrine de saint Irénée sur le martyre, I, 528. — Doctrine de Tertulien, II, 19, 20. Doctrine d'Origène, 150, 151. Exhortation au martyre par Origène, 177 et suiv. Exhortation au martyre par saint Cyprien, 283. Doctrine de saint Cyprien sur le martyre, 377, 378. Traité de la Louange du martyre, attribué à saint Cyprien, 347. — Le martyre supplée au défaut du baptême, III, 87. — Doctrine de saint Basile, IV, 388, 535 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 70 ; de saint Optat, 138, 139 ; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 186 et 395. — Exhortation au martyre par le poète Prudence, VIII, 106. — Poème de saint Pierre Chrysologue sur le martyre, X, 15. Trois discours de saint Valérien de Cémèle sur l'avantage

du martyre, 158, 159. — Martyre de quarante-quatre moines de la laure de saint Sabas ; relation de cet événement par le moine Antiochus, XI, 697, 698. — Doctrine de saint Jean Damascène sur le martyre, XII, 72. — Doctrine de saint Bernard, XIV, 479.

MARTYRIENS, nom donné aux Messaliens, IV, 645 et VI, 411.

MARTYRIUS (Saint), lecteur de l'Église de Trente, martyr, V, 267.

MARTYRIUS, diacre de Constantinople, porte à Rome des lettres de Théophile d'Alexandrie, X, 526.

MARTYRIUS, évêque d'Antioche. [Il fait l'éloge de saint Jean Chrysostôme, VII, 13, n. 13.] — Il abandonne son évêché, X, 345.

MARTYRIUS, évêque de Jérusalem, rétablit la paix dans son église, troublée par le schisme, X, 410. — Il avait succédé à Anastase ; il transfère les reliques du saint abbé Euthymius, XI, 374.

MARTYRIUS, moine de l'Abruzze, dont parle le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 474.

MARTYRIUS, saint vieillard qui fut le maître de saint Jean Climaque, XI, 677.

MARTYROLOGE sous le nom de saint Jérémie, VII, 648, 649. — C'est vraisemblablement celui qu'on avait à Rome au temps de saint Grégoire, XI, 511. [Sur le Martyrologe de saint Jérôme, voyez la *Roma sotterranea Christiana* par G. B. de Rossi, t. II ; l'article du Père V. D. B. sur le cimetière de Saint-Callixte, et les travaux de M. de Rossi dans les Études religieuses, historiques et littéraires par des prêtres de la compagnie de Jésus, août 1868.] — Martyrologe joint au Comput vulgaire attribué au Vénéralable Bède et qui ne peut être de lui, XII, 3. Martyrologe du Vénéralable Bède, 7. [Sa reproduction dans la *Patrologie*, 7, n. 2.] Martyrologe de Raban Maur, 459. Martyrologe de Florus, diacre de Lyon ; il ne consiste qu'en quelques additions faites à celui de Bède, 485. Martyrologe de Wandalbert, moine de Prum, 598. Martyrologe d'Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris, 611, 612. Différentes éditions qu'on en a faites, 612. Martyrologe d'Adon, archevêque de Vienne, 620. Martyrologe de Notker le Bègue, 767. Idée de ce Martyrologe, 767 et 768. — Martyrologe d'Arnoul, moine de Saint-André d'Avignon, XIII, 73. Martyrologe de Névelon, moine de Corbie, 525.

MARTYRS. Il y en a eu avant l'Incarna-

V. 383.

479.

tion de Jésus-Christ, I, 90. Doctrine de saint Ignace sur la gloire des martyrs, 386, 396. On instituait des fêtes en leur honneur, 389, 394, 406. Ardeur des chrétiens pour avoir leurs reliques, 407. Doctrine de saint Polycarpe, 396. Erreur de Basilide touchant les martyrs, 575. — Exhortation aux martyrs, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 31. Doctrine et témoignage de saint Cyprien sur les martyrs, 345, 370, 376, 377, 378. Canon soixantième du concile d'Elvire, 612. — Lettre de saint Philéas, évêque de Tmuis, à la louange des martyrs, III, 52. Traité des Martyrs par saint Méthode, évêque de Tyr, 67. Divers Actes de martyrs qui ne peuvent passer pour sincères, 413. Livre des Martyrs de la Palestine, ouvrage d'Eusèbe de Césarée, 3 et suiv., 211 et suiv. et 343. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur les martyrs, 232 et 296. Recueil des Actes des anciens martyrs, ouvrage perdu d'Eusèbe de Césarée, 247 et suiv. et 343. Collection des Actes des martyrs d'Orient et d'Occident par Assémani, 324 et suiv. Martyrs d'Occident, 343 et suiv. Divers témoignages sur l'intercession des martyrs, 412. Quelques Actes qui paraissent supposés, 413. Canon deuxième du premier concile de Carthage sur ceux à qui l'on devait refuser cet honneur, 499. Canons neuvième et trente-quatrième du concile de Laodicée, 510 et 511. Canon vingtième du concile de Gangres, 518. — Doctrine de saint Athanase, IV, 224. Témoignage de Lucifer de Cagliari, 270. Doctrine de saint Basile le Grand, 388 et 535. — Faux martyrs des Donatistes, V, 106. Témoignage de saint Optat sur le culte des martyrs, 138, 139. Discours sur les martyrs donatistes, 146, 147. Discours de saint Grégoire de Nazianze à la louange des martyrs, 242. — Éloge des quarante martyrs par saint Éphrem, VI, 42, 43. Discours sur les martyrs attribué à saint Éphrem, 43. [Protection des martyrs d'après le même Père, 449.] Discours de saint Éphrem sur les martyrs, 43. Discours de saint Astère d'Amasée en l'honneur des saints martyrs, 301 et suiv. — Saint Flavien, évêque de Constantinople, sépare les corps saints des martyrs d'avec les corps des hérétiques avec lesquels ils avaient été enterrés, VII, 84. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les martyrs, 95. Autre sur les martyrs d'Égypte, 96. Saint Jean Chrysostôme donne le titre de martyrs à ceux qui souffrent pour la défense de la

vérité, 128. Remarques de ce Père sur les tombeaux des martyrs, 311; et sur l'usage de les nommer dans le saint sacrifice, 413. Doctrine sur les reliques des martyrs par le même, 420, 421. Lettre de saint Jérôme au prêtre Riparius au sujet des erreurs de Vigilance sur le culte des martyrs et de leurs reliques, 606, 607. Livre de saint Jérôme contre les erreurs de Vigilance, 607 et suiv. — Histoire des martyrs de Perse et hymnes à leur louange, ouvrage de saint Maruthas, auteur syrien, VIII, 4. Témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, sur les festins aux tombeaux des martyrs, 95. Hymnes du poète Prudence en l'honneur de plusieurs martyrs, 102. Sulpice Sévère prétend que ce ne fut que sous le règne de Marc-Aurèle qu'on commença de voir des martyrs dans les Gaules, 125. [Voir cependant 125, note 3.] Témoignage de saint Nil, solitaire de Sinai, 228. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur le culte qu'on rend aux martyrs, 315 et 335, 336. Culte rendu aux martyrs d'après saint Isidore de Péluse, 481. Doctrine de saint Augustin sur ce qu'on doit penser des martyrs des hérétiques, IX, 225. Les désordres introduits en Afrique dans le culte des martyrs sont abolis à Hippone par saint Augustin, 71 et 74. Sermon de saint Augustin en l'honneur des martyrs, 240. Comment on doit les honorer selon ce saint docteur, 340 et 344. Doctrine et témoignage de saint Augustin sur les martyrs, 695, 763, 791. [Sermon sur les martyrs de Carthage faussement attribué à saint Augustin, 835. Sermon de saint Augustin pour une fête de martyrs, 836. Deux sermons du même pour la fête des martyrs. Un autre du même sur le commun des martyrs, 841. — Discours où Théodoret justifie le culte que les chrétiens rendent à leurs reliques, X, 95, 96. Réflexions de Théodoret sur les martyrs et sur le culte qu'on leur rend, 132. Homélies de saint Maxime de Turin sur les martyrs, 322 et [323.] Saint Sidoine Apollinaire éprouve l'assistance des martyrs dans ses adversités, 395, 396. Miracles opérés aux tombeaux des martyrs, 491. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur la fête des martyrs, XI, 135. [Éloge des martyrs par le diacre Constantin, 267 et suiv. Prière aux martyrs par le même, 268.] Livre de saint Grégoire de Tours intitulé : De la Gloire des martyrs, 372 et suiv. Saint Euloge d'Alexandrie demande au pape saint Grégoire les Actes de

tous les martyrs recueillis par Eusèbe de Césarée, 511. Doctrine de saint Grégoire sur les martyrs, 577. Doctrine de saint Isidore de Séville sur le culte des martyrs, 718. — Réponse de saint Euloge à ceux qui prétendaient qu'on ne devait pas honorer comme martyrs ceux qui avaient été mis à mort après s'être présentés d'eux-mêmes, XII, 516. Apologie du même pour les martyrs de Cordoue, 519, 520. Les Actes de mille quatre cent quatre-vingts martyrs traduits en latin par Anastase le Bibliothécaire, 714. Martyrs d'Amorion, 799. — [Sermon sur la fête d'un martyr, par saint Brunon de Segni, XIII, 500. — Le sermon pour la fête d'un martyr mis dans l'Appendice parmi les œuvres supposées de saint Augustin est d'Yves de Chartres, XIV, 123. Deux sermons pour la fête de plusieurs martyrs par le pape Innocent III, 1009, n. 2.]

IV siècle.

MARÜTHAS (Saint), évêque de Sophène ou Sopharène en Mésopotamie. Concile où il condamne les Messaliens, III, 325. Il paraît être le même que le suivant.

V siècle.

MARÜTHAS (Saint), évêque de Tagrite ou Martyropole dans la Mésopotamie, peut-être le même que le précédent. Il paraît être celui dont parle saint Jean Chrysostôme écrivant à sainte Olympiade, VII, 131. — Ce qu'on sait de cet évêque, VIII, 2, 3. Ses écrits, 3, 4. [Ses Actes des martyrs d'Orient, 4, n. 2.] — Raisons qui déterminent à le regarder comme auteur des Actes des martyrs de Perse sous Sapor II, III, 325.

1048.

MARZAILLE, au diocèse de Parme. Concile qui y fut tenu, XIII, 759.

MASCELIN, abbé de Gemblou, succède à Otbert, XIV, 59.

MASQUES défendus par le concile Quini-sexe, XII, 963.

MASSALIENS. Voyez *Messaliens*.

MASSANUS, évêque. La lettre à lui adressée qu'on suppose être de saint Isidore de Séville ou de saint Boniface de Mayence est une pièce supposée, XI, 714.

258.

MASSE BLANCHE, troupe de martyrs ainsi appelés, II, 425, 426.

MASSON (Jean), dit Papire. Son édition des œuvres d'Agobard, archevêque de Lyon, XII, 378. Son édition des lettres de Loup, abbé de Ferrières, 513. Sa Vie de Gerbert, 906. — Son édition des œuvres de saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 79.

[MASSON (Jean), archidiaque de Bayeux, publie les deux premiers livres du traité de la

Foi catholique par Alain de Lille, XIV, 871.]

LA MASSON (Jean). Son édition des lettres de Gerbert, XII, 906.

MASSONA, évêque de Mérida, XI, 907.

MASSUET (René), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition des œuvres de saint Irénée, I, 530. — Son écrit pour justifier l'édition des œuvres de saint Augustin donnée par les Bénédictins, IX, 816.

MASSUS, évêque de Paris. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome I, part. II, p. 49 et 50.)

MASTRICHT, ville des Pays-Bas. Gestes des évêques de Tongres, de Maastricht et de Liège, XIII, 96.

MASURE (Martial). Son édition de l'Explication de la messe de Florus, diacre de Lyon, XII, 480.

MATELOTS. Ils invoquent saint Phocas, III, 94.

MATERNE (Saint), évêque de Cologne, est donné pour juge aux Donatistes, II, 625, III, 133 et V, 112. — Il assiste au concile d'Arles, II, 629.

MATERNUS (Julius Firmicus). Voyez *Firmicus*.

MATFRÈDE, l'un des premiers officiers de Louis le Débonnaire. Lettre que lui écrit Agobard de Lyon, XII, 371. Peut-être le même que le suivant.

MATFRIDE ou MATHEFREDE, comte d'Orléans, engage Jonas, évêque d'Orléans, à écrire son Institution des laïques, XII, 389.

[MATTHÆI (C. F.). Son ouvrage sur les manuscrits de Moscou où l'on trouve entre autres écrits l'indication de quatre-vingt-dix lettres de Michel Glycas. Il en publie quelques-unes, XIV, 642.]

MATHANAAM, mère de saint Siméon Stylite, X, 581.

MATHÉMATIQUES, science des grands. Ouvrage de Boèce sur les mathématiques, X, 664. — [Ouvrages de Gerbert ou Sylvestre II sur les mathématiques, XII, 902, 902.] Ouvrage du Vénéral Hildebert contre l'astrologie judiciaire, sous le titre de Mathématique, XIV, 222. Traité de Jean de Sarisbéri, de la Double mathématique, 679.

MATHILDE, comtesse de Toscane. Son attachement au pape saint Grégoire VII, XIII, 363, 371, 372. Sa Vie écrite par Donnison son chapelain, 373. Lettre que lui écrit le pape Urbain II, 424. Deux lettres de Hugues, archevêque de Lyon, à la comtesse Mathilde, 592, 593. — Le pape Innocent II

cède, à certaines conditions, à Lothaire et à sa fille Richise, les biens allodiaux que la comtesse Mathilde avait donnés au Saint-Siège, XIV, 259.

MATHILDE, reine d'Angleterre. Lettre que lui écrit Yves de Chartres sur ce qu'elle avait fait présent de cloches à son église, XIV, 112, 113. Autre lettre au sujet de la mort d'Edgar, roi d'Écosse. 114. Mathilde est reconnue reine d'Angleterre, 1117. Elle fait présent de deux chandeliers d'or à Hildebert, évêque du Mans; lettres que cet évêque lui écrit, 209.

MATHILDE, duchesse de Bourgogne. Saint Bernard lui écrit touchant le mariage d'un de ses sujets, XIV, 435.

MATHILDE (Sainte), reine de Germanie. [Sa Vie par un anonyme, XII, 845. — Quelques circonstances de la vie de cette princesse. Ses deux Vies, XIII, 334. — Son épitaphe par Arnoul de Lisieux, XIV, 759.]

MATHILDE, reine de Suède (et non sainte Mathilde). Sa lettre à Miregon, XIII, 334, 335.

MATHOUD (Charles-Hugues), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition des Sentences du cardinal Robert Pullus. Il y ajoute le livre des Sentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'Église de Paris, XIII, 399.

MATHUSALA ou MATHUSALÉ, aïeul de Noé. Sentiment de saint Ambroise sur ce patriarche, V, 525.

MATIDE, prêtre de Suedres en Pamphylie, VI, 414.

MATIÈRE DIVISIBLE A L'INFINI. Saint Augustin reconnaît que cela est ainsi, IX, 66 et 203.

[MATOUGES. Sa traduction française des œuvres de saint Jérôme, VII, 711.]

MATRICULE ou liste des évêques, sujet d'un règlement du concile général de Milève, VIII, 539. — Matricule de l'Église, XIII, 747.

MATRONE (Sainte), vierge et martyre à Ancyre, III, 15.

MATTHIAS (Saint), apôtre. Faux évangile sous son nom, I, 273. Faux Actes du même saint Matthias, 278. — [Homélie d'Autpert, moine du Mont-Cassin, sur saint Matthias, XII, 120, n. 1.] Sermon de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, sur saint Matthias, 696. — [Lambert de Liège, moine de Saint-Matthias de Trèves, écrivit cinq livres de poésie sur saint Matthias, apôtre, XIII, 562.] — Sermon de Guillaume d'Anvergne pour le jour de sa fête, XIV, 1027.

MATTHIEU (Saint), apôtre et évangéliste. Histoire de sa vie, I, 195. Sa conversion; il abandonne tout pour suivre Jésus-Christ. Sa vocation à l'apostolat. Le temps et le genre de sa mort sont incertains, 195 et 196. Pour ce qui regarde son évangile, voyez *Évangile de saint Matthieu*. Liturgie attribuée à saint Matthieu, 287. Saint Matthieu a écrit son évangile en hébreu selon saint Irénée, 506. — Sentiment de saint Épiphanie sur saint Matthieu, VI, 427. — Remarque de Théodoret sur la généalogie de Jésus-Christ donnée par saint Matthieu, X, 32. — L'Histoire de la translation de ses reliques attribuée à Erchempert, moine du Mont-Cassin, porte aussi le nom de Paulin, évêque de Londres, XII, 780. — Trois discours de saint Pierre Damien sur l'apôtre saint Matthieu, XIII, 309. Hymne en l'honneur de saint Matthieu par Alfane, archevêque de Salerne, 493. — Deux sermons de Guillaume d'Anvergne sur saint Matthieu, XIV, 1027.

MATTHIEU, cardinal-évêque d'Albane. Lettres que Pierre le Vénéralable écrit au pape Innocent II en sa faveur, XIV, 508. Il était frère de Hugues, archevêque de Rouen, et il avait d'abord embrassé la vie monastique, 600. Hugues son frère lui dédie ses Dialogues, 602. [Le pape Honorius II lui écrit, 255, 256.]

[MATTHIEU DE VENDOME. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Son poème sur les deux Tobie. Éditions qu'on en a faites, XIV, 823.]

[MATTHIEU, cardinal. Sa notice, ses lettres et ses diplômes dans la *Patrologie*, XIV, 508, n. 1.]

MATTHIEU (Martin). Sa traduction française de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, X, 141.

MATURINS, nom donné aux religieux de l'ordre de la Trinité. D'où leur vient ce nom, XIV, 967.

MAUCROIX (François de), chanoine de Reims. Sa traduction française du traité de Lactance de la Mort des persécuteurs, II, 521. — Sa traduction française de l'homélie de saint Astère d'Amasée sur le martyre de sainte Euphémie, VI, 310. — Sa traduction française de plusieurs homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 437.

MAUGER, archevêque de Rouen, est déposé pour ses mauvaises mœurs. Maurille est mis à sa place, XIV, 1060.

I siècle.

968.

XI siècle.

1200.

XII siècle.

303.

1055.

MAUMONT (Jean de). Sa traduction française des œuvres de saint Justin, martyr, I, 446. — Sa traduction française des Annales de Zonare, XIV, 157.

MAUPERTUY (Drouet de). Voyez *Drouet de Maupertuy*.

MAUPTEZ. C'est ainsi qu'on nommait le pontife des Mages en Perse, III, 321.

[MAUR (Saint), martyr. Ouvrages de Raoul Tortaire sur ce saint conservés manuscrits; ce qui regarde la translation à Fleury a été édité, XIV, 79.]

522.

MAUR (Saint), fils d'Equitius, est donné à saint Benoît, qui se charge de son éducation, XI, 157. Il retire miraculeusement saint Placide du lac de Sublac, où il était près de se noyer, 158. Saint Benoît l'envoie en France, où il fonde le monastère de Glanfeuil; preuves de cette mission, 158 et 159. Discours que saint Benoît fait à ses religieux à l'occasion du départ de saint Maur pour les Gaules. Billet que lui écrit saint Benoît en lui envoyant des reliques, 170. Sa Vie écrite par Fauste, moine que saint Benoît avait envoyé en France avec lui, 610. Plusieurs critiques ont regardé cette Vie comme supposée et Fauste comme un auteur imaginaire; on détruit leurs raisons. Cette Vie a été retouchée par Odon, abbé de Glanfeuil, 611. Éditions qu'on a faites de cette Vie; ce qu'elle contient de remarquable, 611 et 612. Histoire de la translation des reliques de saint Maur par Odon, abbé de Glanfeuil, 612. — Sa Vie attribuée à Paul diacre, XIII, 144. Sa Vie écrite par le moine Fauste retouchée par Odon. Les reliques de saint Maur sont transférées dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Relation de cette translation, 600. Établissement d'une prébende en cette abbaye par Énée, évêque de Paris, 601. — Réformation de cette abbaye par Bouchard, comte de Melun, XIV, 233, 234. Vie de saint Maur en prose et en vers attribuée à Odon, moine de l'abbaye des Fossés, 234. Hymnes en l'honneur de saint Maur attribuées à Didier, abbé du Mont-Cassin, 417. Hymnes en son honneur par Alfane, archevêque de Salerne, 493.

VIII siècle.

[MAUR, disciple de saint Benoît Crispus, depuis archevêque de Mantoue, XII, 21.]

VII siècle.

[MAUR, archevêque de Ravenne. Ce qu'on sait de sa vie, XI, 752 et 753. Sa lettre contre l'hérésie des Monothélites, 753.]

MAUR, surnom donné par Alcuin à Ra-

ban, depuis archevêque, XII, 446. Voyez *Raban Maur*.

MAUR (Saint), évêque de Céséna. Sa Vie écrite par saint Pierre Damien, XIII, 309.

MAUR (Sainte), vierge à Troyes. Son éloge écrit par saint Prudence, évêque de cette ville, XII, 499.

MAURENCE, évêque de Numidie, IX, 563. — Sujet d'un règlement du concile général de Carthage, VIII, 543.

MAURES, peuples de la Mauritanie selon Procope et Évagre d'Épiphanie, XI, 419.

MAURICE (Saint) et ses compagnons. Leur martyre, II, 471 et suiv. Analyse des Actes de leur martyre, 473. [Authenticité de ces Actes, 473, n. 3.] — Actes du martyre de saint Maurice et des autres martyrs de la légion Thébène, rédigés par saint Eucher de Lyon, VIII, 431. — Témoignage de saint Fortunat, évêque de Poitiers, sur saint Maurice, XI, 404. — Corps de saint Maurice transféré de Ratisbonne à Magdebourg, XIII, 63. — Poème de Sigebert sur le martyre de saint Maurice et de la légion Thébène, XIV, 63. Leur martyre décrit en vers par Marbode, 227. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour sa fête, 1027.

MAURICE, empereur d'Orient. Il renouvelle la loi de Julien l'Apostat pour empêcher les soldats d'embrasser l'état monastique, VI, 347. — Ce que rapporte de son règne l'historien Évagre, XI, 420. Il déchire une obligation qu'il avait de Jean le Jeûneur, 427. Il confirme l'élection du pape saint Grégoire, 433. Son édit par lequel il défend à ceux qui auraient exercé des charges publiques d'entrer dans le clergé ou dans les monastères, et aux soldats d'embrasser la vie monastique, 435. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire à ce sujet, 493, 494. Il est massacré, 440. Saint Grégoire lui avait écrit touchant le patriarche Jean le Jeûneur, 500. Aumônes que Maurice avait envoyées à Rome, 502. Lettres que lui écrivit le pape saint Grégoire, 502 et 507.

MAURICE, évêque de Londres. Lettre de Lanfranc qui lui est adressée, XIII, 453.

MAURICE, moine de Saint-Ouen de Rouen. Il fait en vers léonins l'épigramme de l'abbé Nicolas, XIII, 467.

MAURICE, évêque de Porto, envoyé légat par le pape Pascal II, pour régler ce qui regardait les Églises d'Orient nouvellement

407.

286 ou 287

595.

590.

592.

602.

XI siècle.

XI siècle.

1100.

délivrées de l'oppression des infidèles, XIV, 129.

1196. [MAURICE DE SULLY, évêque de Paris : sa vie, XIV, 818, 819. Ses écrits : ses chartes, 819, 820; ses lettres, 820; ses sermons, 820 et 821. Livre sur le canon de la messe, 821. Jugement sur Maurice. Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 821. C'est Maurice de Sully qui a fait construire la cathédrale de Paris, 893.]

MAURILLE (Saint), évêque d'Angers : sa Vie, qui porte le nom de saint Grégoire de Tours, est d'un auteur postérieur, XI, 384. Sa Vie n'est pas de Fortunat, mais d'un évêque d'Angers nommé Rainon, 412. — Sa Vie écrite en vers par Marbode, XIV, 227. [Ulger, évêque d'Angers, n'est pas l'auteur de cette Vie, 615.] (C'est par erreur qu'on a imprimé saint Maurillac, il fallait mettre saint Maurille.)

MAURILLE (le B.), archevêque de Rouen, étudie d'abord dans l'école de cette ville, puis dans celle de Liège. Il est ensuite chargé de l'école d'Alberstat en Saxe. Il embrasse la vie monastique à l'abbaye de Fécamp en Normandie. Il se retire en Italie, où il embrasse la vie érémitique. On le fait abbé de Sainte-Marie, à Florence; mais l'indocilité des moines l'oblige à les quitter. 1055. Il revient à Fécamp. Il est élu archevêque de Rouen à la place de Mauger, déposé pour ses mauvaises mœurs. Il tient un concile à Rouen pour remédier à divers abus. Il achève le bâtiment de sa cathédrale et en fait la dédicace. Sa mort. Sa Vie écrite par un anonyme, XIII, 266. Ses écrits, 266, 267. Profession de foi sur l'Eucharistie, 267. Concile de Caen : canons de ce concile, 267 et 268. Maurille persuade à saint Anselme d'embrasser la vie monastique et de gouverner l'abbaye du Bec. Jean, évêque d'Avranches, lui dédic son traité des Offices ecclésiastiques, 268. Vision de Maurille, 268 et 269. Lettres de Maurille et de Jean, abbé de Fécamp, 269. Maurille tient un concile, où l'on dresse une profession de foi contre les erreurs de Bérenger, 170. Sa mort, 441. — Son élection pour le siège de Rouen. Concile qu'il tient à Rouen pour rétablir la discipline, XIV, 1060. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 587 et suiv.)

[MAURIN. Voy. *Murin*.]

593. MAURISION, duc de Pérouse, livre cette ville à l'exarque romain. Agilulfe

la reprend et lui fait couper la tête, XI, 345.

MAURITANIE CÉSARIENNE, province d'Afrique. Lettres du pape saint Léon aux évêques de cette province, au sujet des ordinations irrégulières, X, 198.

MAUROPUS, surnom de Jean, métropolitain d'Enchanie, XIII, 229. Voyez *Jean Mauropus*.

MAUX. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur les maux qu'il souffrait, V, 268, 271, 272, 274.

MAVIA, reine des Sarrasins, IV, 285, n. 1 et VIII, 519, 531. (C'est par erreur qu'au tome VIII on a imprimé Maria : il faut lire Mavia.)

MAVORTIUS LOLLIANUS, consul, à qui est dédié un ouvrage d'astrologie, IV, 313.

MAXENCE, empereur, fait cesser la persécution, III, 48, 49. Défait par Constantin, il se noie, 121.

MAXENCE, évêque de Poitiers, IV, 2.

MAXENCE, homme distingué. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze sur la vie de Maxence, V, 300.

MAXENCE, patriarche d'Aquilée. Sa réponse aux questions que Charlemagne avait proposées sur le baptême, XII, 251.

MAXIME, dame à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 191.

MAXIME ou MAXIMIN, auteur ecclésiastique : ses ouvrages, I, 537.

MAXIME (Saint), martyr en Asie. Les actes de son martyre, II, 117, 118.

MAXIME, confesseur, prisonnier à Rome. Lettre de saint Cyprien à Maxime et aux autres confesseurs, II, 306.

MAXIME, acolyte, porte une lettre et les aumônes de saint Cyprien aux confesseurs condamnés aux mines, II, 338.

MAXIME (Saint), évêque de Nole, prend la fuite pendant la persécution de Dèce. Il est secouru par saint Félix, II, 395. Ce qu'on en sait, VIII, 83, 84.

MAXIME, évêque d'Alexandrie, successeur de saint Denys. Il confesse Jésus-Christ sous Valérien, II, 398. Le concile d'Antioche lui adresse sa lettre synodale contre Paul de Samosate, 568. Lettre que lui écrivit saint Félix pape, 571 et VI, 88.

MAXIME, excommunié avec l'hérétique Privat dans deux conciles en Afrique, II, 558.

MAXIME, évêque de Bostres, assiste aux conciles d'Antioche contre Paul de Samosate, II, 567.

MAXIME, évêque d'Ostie. Concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

MAXIME, juge de Siscie, fait prendre l'évêque saint Quirin, III, 55.

MAXIME, fameux magicien, III, 398, 399.

MAXIME III (Saint), évêque de Jérusalem, confesseur, sort du concile de Tyr, III, 450.

369. MAXIME D'ALEXANDRIE, philosophe : lettre que saint Athanase lui écrivit, IV, 144.

364. MAXIME, philosophe, peut-être le même que le précédent : lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 428.

MAXIME, gouverneur de Cappadoce : lettre de saint Basile en sa faveur, IV, 455.

MAXIME, homme de grande naissance, à qui saint Basile écrit, IV, 486.

MAXIME, évêque de Naples, exilé pour la foi, IV, 320.

379. MAXIME LE CYNIQUE, ordonné évêque de Constantinople. Troubles à ce sujet, IV, 617 et suiv. Il est rejeté par l'empereur Théodose et par les évêques de Macédoine,

384. 617, 618. Son ordination déclarée nulle par le canon quatrième du premier concile œcuménique de Constantinople, 623. Il avait demandé le siège de Constantinople aux évêques d'Italie : lettres de ces évêques à l'empereur Théodose à ce sujet, 634. — Maxime se fait ordonner, mais il est rejeté par Théodose, V, 187, 188. Il est ordonné évêque de Constantinople à la place de saint Grégoire de Nazianze, 17. Maxime est rejeté, saint Grégoire est maintenu, 17 et 188. Poème de saint Grégoire de Nazianze contre Maxime, 295.

384. MAXIME, usurpateur de l'empire d'Occident, poursuit à mort les Priscillianistes.

385. Il engage saint Martin de Tours à communiquer avec les Ithaciens, IV, 641. — Saint

383. Ambroise est envoyé vers lui par Valentinien II : ce saint évêque conclut la paix entre les deux empereurs, V, 383. Seconde

députation de saint Ambroise vers Maxime, 387. Fin de cet empereur, 388. — Lettre

387. que lui écrivit saint Sirice, et réponse que ce pape en reçoit, VI, 102 et 363, 364. Lettres

385. de Maxime à Valentinien II, au sujet de la loi de celui-ci en faveur des Ariens, 363,

388. 364. Édît de cet empereur en faveur des Juifs, 364.

MAXIME, évêque d'Emone en Istrie, assiste au concile de Milan contre les Jovinianistes, IV, 653.

MAXIME, beau-frère de la vierge Indicée, l'accuse de crime, V, 481 et suiv.

MAXIME, évêque, à qui saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 134.

MAXIME, évêque dans la Calabre : lettre du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 525.

MAXIME, évêque de Valence dans les Gaules, accusé de plusieurs crimes, VII, 540. — Le pape Boniface écrit aux évêques des Gaules pour le faire juger, VIII, 8.

MAXIME, évêque de Séleucie, avait étudié avec Théodore de Mopsueste, VIII, 17.

MAXIME, prêtre, à qui saint Nil écrit, VIII, 249.

MAXIME, officier, porteur d'une lettre de saint Cyrille d'Alexandrie à Acace de Bérée, VIII, 230.

MAXIME, diacre d'Antioche et abbé. Saint Cyrille d'Alexandrie lui envoie une explication du symbole de Nicée. Maxime refuse de communiquer avec Jean, son évêque. Ce que lui écrit à ce sujet saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 296. [Autre lettre que saint Cyrille lui écrit sur le même sujet, 364.] Lettre que lui écrit saint Procle, 407.

MAXIME, prêtre et abbé en Syrie, député à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 303.

MAXIME (Saint), abbé de Lérins, puis évêque de Riez, VIII, 433. Il assiste au concile tenu dans sa ville épiscopale, et présidé par saint Hilaire d'Arles, 605 ; à celui d'Orange, 606. — Homélie en son honneur, attribuée à Eusèbe d'Emèse, IV, 320, et à saint Eucher de Lyon : elle est de Fauste de Riez, 454. — Il évite en se cachant d'être fait évêque de Fréjus ; il est ensuite contraint d'accepter l'évêché de Riez. Sa mort : Fauste lui succède, X, 420. Homélie de Fauste de Riez sur son sujet, 435. Mémoires de Fauste pour servir à l'histoire de saint Maxime, 436. Édition et traduction de l'Homélie, 437. — Sa Vie, écrite par le patrice Dyname, XI, 402. — Translation de ses reliques faite par Odon, évêque d'Ostie. Histoire de cette translation et des miracles du saint, écrite par un moine anonyme de Nantua, XIII, 463. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 357 et suiv.)

MAXIME, grammairien. Lettre de Maxime à saint Augustin ; lettre de saint Augustin à Maxime, IX, 69.

MAXIME, médecin : lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 148.

IV
V siècle. MAXIME, à qui saint Augustin écrit une lettre; fragment de cette lettre, IX, 194.

MAXIME, prêtre, de qui saint Sidoine obtient une remise, X, 388, 389.

451. MAXIME, patriarche d'Antioche, fait un accord avec Juvénat de Jérusalem, par lequel il lui permet de prendre le titre de patriarche, avec juridiction sur les trois Palestines, X, 17. Cet accord est confirmé au concile de Chalcédoine, 693. Lettre que lui écrit le pape saint Léon pour l'engager à s'opposer aux Nestoriens et aux Eutychiens, et à soutenir les droits de son église, 227. Poursuites contre lui; on n'en sait point le sujet, 233. Il souscrit à la condamnation de Dioscore, 688; il demande qu'on accorde à Domnus, son prédécesseur, une pension sur les revenus de l'Église d'Antioche, 694.

MAXIME, évêque donatiste, revient à l'Église avec son peuple. Saint Léon lui demande sa confession de foi par écrit, X, 199.

453. MAXIME (Saint), évêque de Turin, assiste à un concile de Milan, X, 319. Dans un concile, il est nommé le premier après le pape. Il est loué pour son talent à parler sans préparation; temps où il florissait, selon Gennade, 320. On a lieu de croire qu'il était de Verceil, 325. Ses homélies, 320 et suiv. Sur la naissance de Jésus-Christ; pour les dimanches de carême, 320; sur la passion, 320 et 321; sur la fête de Pâques et sur celle de la Pentecôte, 321. Homélies à la louange des saints, 321 et 322. Autres sur divers points de morale, 322, 323. Autres qui se trouvent dans le second volume des œuvres de saint Ambroise, 323. Autres trouvées par D. Mabillon, 323 et 324. Analyse des homélies publiées par Muratori, 324, 325. Livre du Baptême par Gennade, attribué à saint Maxime de Turin, 325. [Édition de ses écrits, 325 et suiv. Analyse des ouvrages nouveaux renfermés dans l'édition du père Bruno-Bruni, 325. Ses Expositions des Évangiles et son traité des Noms des douze apôtres, 327, n. 7. Homélies, 326. Dix-huit autres, 327, et sermons, 327, 328. Traités: trois sur le baptême; deux autres contre les Juifs et les Païens; Exposition des capitules des Évangiles, 327. Jugement sur saint Maxime, 328. Doctrine de saint Maxime, 328 et 329.] Saint Maxime souscrit à la lettre synodale du concile de Milan, 224. Il assiste à un concile de Rome, 716.

455. MAXIME, autre usurpateur de l'empire d'Occident, est reconnu après la mort de Va-

lentinien III; contraint Eudoxia à l'épouser; il est assassiné, X, 176.

MAXIME, prêtre, de qui saint Sidoine obtient une remise, X, 388 et 389.

MAXIME (Saint), moine, martyr sous Hunic, X, 462, 463.

MAXIME, à qui est adressée une lettre de saint Avit de Vienne, X, 562.

MAXIME (Saint), évêque de Pavie. Temps de sa mort; saint Ennode lui succède, X, 570. Discours à sa louange, 576.

MAXIME, évêque de Genève, assiste au concile d'Agaune, X, 746.

MAXIME, Florentin, moine du Mont-Cassin. Sa traduction latine du commentaire d'Arétas sur l'Apocalypse, XI, 266.

MAXIME, abbé retiré à l'île Barbe. Ce que saint Grégoire de Tours raconte de lui, XI, 376. — [Dans une lettre qu'on attribue à saint Eucher, il est parlé de Maxime, VIII, 453.]

MAXIME, évêque de Salone en Dalmatie. Son différend avec le pape saint Grégoire, XI, 436. Le pape saint Grégoire lui donne l'exclusion pour cet évêché, 496. Il est cependant élu: lettre que lui écrit le pape à ce sujet; autres lettres du même pape, 505, 508. Il se réconcilie avec le pape, 516.

MAXIME, évêque de Saragosse, assiste à plusieurs conciles en Espagne; aucun de ses ouvrages n'est venu jusqu'à nous, XI, 636.

MAXIME (Saint), abbé de Chrysopolis. Sa naissance, son éducation; l'empereur Héraclius le fait son premier secrétaire; il quitte la cour et se retire dans le monastère de Chrysopolis, dont il est fait abbé, XI, 760. Il passe en Afrique; sa conférence avec Pyrrhus, partisan du monothélisme, 760 et 761. Il va à Rome; il anime le pape Martin I^{er} à condamner le monothélisme; l'empereur Constantin le fait enlever et amener à Constantinople, où il est très-maltraité pour la foi; il est condamné à mort, 761. L'empereur l'envoie en exil au château de Bizye en Thrace; on lui propose un projet d'accommodement, 761 et 762. Il est transféré au monastère de Rège près Constantinople; on lui propose l'adhésion au Type, il le refuse; on le charge de coups; on le transfère à Mésembrie, puis à Perbère, où il est anathématisé dans un concile; on le bat de verges, et on lui coupe la langue et la main droite; il est exilé au pays des Lazès, où il meurt, 762. Écrits de saint Maxime, 762 et suiv.

V. 510.

594.

599.

614.

V. 580.

662.

Questions sur l'Écriture ; réponses à divers doutes sur quelques passages de l'Écriture et sur d'autres matières ; explication du psaume LIX et de l'Oraison dominicale ; discours ascétiques, 763. Quatre cents maximes sur la charité ; deux cents maximes théologiques et économiques ; l'écrit à Theopemptus, 764. Deux cent quarante-trois maximes morales ; fragment de l'écrit adressé au roi d'Acride, 765. Lettres et écrits adressés à différentes personnes, 765 et 766. Dialogues avec Pyrrhus ; traité de l'Ame ; lettre ou discours au patrice Grégoire ; lettre à Jean le Chambellan, 767. Autre lettre de saint Maxime, 768. Dialogue sur la Trinité, 769. Mystagogie de saint Maxime. Recueil de maximes sur plusieurs sujets, 770. Commentaires sur saint Denys l'Aréopagite et sur saint Grégoire de Nazianze, 770 et 771. Livres de saint Maxime qui sont perdus. Jugement de ses ouvrages, 771. Éditions qu'on en a faites, 771 et 772. [Édition de ses œuvres dans la *Patrologie*, 771. Écrits nouveaux, 771 et 772.] Vie de saint Maxime, par un anonyme, 763. — Ses scholies sur les endroits difficiles de saint Grégoire de Nazianze, traduites en latin par Jean Scot, XII, 608 [et 609].

MAXIME, évêque d'Aquilée, assiste au concile de Latran, où les Monothélites sont condamnés, XII, 927, 929, 930.

v. 1400. [MAXIME PALUDES, moine grec. Un discours sur saint Pierre et saint Paul, attribué à saint Grégoire de Nysse, est de ce moine, VI, 259.]

049. MAXIME (Sainte), martyre sous Anulin, proconsul d'Afrique, III, 39.

MAXIME (Sainte), vierge en Afrique, eut beaucoup à souffrir dans la persécution des Vandales, X, 450, 451.

MAXIME, abbesse, à laquelle saint Adelphe de Schirburn adresse son traité de la Virginité écrit en vers, XI, 804.

VII siècle. MAXIMES DE PIÉTÉ DE S. ÉPHEM, VI, 11, 12. Maximes du même sur la vie spirituelle, 12. Autres maximes du même, 36. — Maximes morales sur les devoirs des chrétiens, par saint Jérôme, VII, 701, 702. — Maximes morales de saint Paulin sur les devoirs des chrétiens, VIII, 95, 96. Maximes de salut données par l'abbé Moïse, 468. — Maximes de saint Maxime, abbé de Chryso-polis, sur la charité, théologiques et économiques, XI, 464 ; morales, 765 ; sur plusieurs sujets, 770. — Maximes et sentences

de saint Étienne de Muret : édition et traduction qu'on en a faites, XIV, 578. Par qui elles ont été recueillies, 578. Les plus remarquables de ces maximes, 578 et suiv. Recueil de maximes rédigé par Antoine, surnommé Mélisse ou l'Abeille, 651, 652.

MAXIMIANISTES, sectateurs de Maximien, donatiste. Leur baptême est approuvé par leurs adversaires, IX, 745.

MAXIMIEN (Saint), martyr à Carthage, III, 22. 304.

MAXIMIEN HERCULE, empereur, fait décimer la légion Thébaine, II, 473. Sa mort, 506. — Maximien Hercule, après avoir donné à Constantin le titre d'Auguste, et sa fille Fauste en mariage, veut lui ôter la vie. Constantin découvre ses intrigues et l'en punit, III, 120. 287.

MAXIMIEN, donatiste, élu évêque de Carthage au concile de Cabarsussi, IV, 658. Il est condamné par un concile de Bagaïa, 659. 393.

MAXIMIEN, faux martyr des Donatistes, V, 146. 394.

MAXIMIEN, évêque de Macédoine, à qui le pape saint Innocent écrivit une lettre, VII, 518. 415.

MAXIMIEN ou MAXIMIN, évêque de Vagine, renonce à l'épiscopat pour conserver la paix, VIII, 539 et IX, 90. — Sa démission sujet d'un règlement du concile général de Milève, VIII, 539.

MAXIMIEN, élu archevêque de Constantinople à la place de Nestorius, déposé au concile d'Éphèse. Ses écrits. Sa mort, VIII, 394. Lettre que lui écrivit le pape saint Célestin, 144. Lettre que lui écrivent les évêques orientaux, 247. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie, 292. Autre lettre après la paix conclue avec les Orientaux, 295. Son élection après la déposition de Nestorius. Sa lettre à saint Cyrille, 598. Il tient un concile à Constantinople, où sont déposés plusieurs évêques du parti de Jean d'Antioche, 599. Sa mort, 603. — Il avait écrit contre Jean d'Antioche et les autres Orientaux, X, 149. Il avait déposé Euthérius de Thyane, 149. 431.

MAXIMIEN, évêque, recommandé à saint Césaire d'Arles par saint Avit, X, 558.

MAXIMIEN, abbé du monastère de Saint-André à Rome, puis évêque de Syracuse, XI, 430 et 432. Ce que rapporte de lui le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, 477. Saint Grégoire le Grand l'établit son vicaire dans toute la Sicile, 496. V. 585.

295. MAXIMILIEN (Saint), martyr en Afrique, II, 479, 500.

362. MAXIMILIEN et BONOSE (Saints), soldats romains : leur martyr sous Julien, III, 409, 410. — Ils sont assistés par saint Mélece, V, 9.

MAXIMILIEN, laïque, qui présente requête au pape saint Innocent contre les désordres du clergé de sa province, VII, 525.

MAXIMILLE, fausse prophétesse, disciple de Montan, II, 538.

341. MAXIMIN DAIA, César, grand ennemi des chrétiens, s'élève contre Constantin et Licinius, II, 506. Sa mort, 507. — Persécute les chrétiens, III, 47. Il est obligé de faire cesser la persécution, 48.

343. MAXIMIN (Saint), évêque de Trèves. Sa Vie, par un anonyme. Celle qu'on attribue à Loup de Ferrières n'est pas de lui, XII, 511. [Histoire des miracles de saint Maximin par le moine Sigehart, XII, 511, n. 3. Privilège accordé au monastère de Saint-Maximin de Trèves par le pape Jean XV, 837.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 110 et suiv.)

MAXIMIN et JUVENTIN (Saints), martyrs à Antioche, III, 411. — Leur panégyrique par saint Jean Chrysostôme, VII, 92.

362. MAXIMIN, évêque de Sinite, donatiste : lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 359 et suiv.

392. MAXIMIN, évêque donatiste. Voyez *Maximien*.

402. MAXIMIN, évêque arien. Conférence de saint Augustin avec Maximin, et deux livres du même père contre cet hérétique, IX, 359.

V. 428. MAXIMIN, évêque arien. Conférence de saint Augustin avec Maximin, et deux livres du même père contre cet hérétique, IX, 359.

MAXIMIN, évêque d'Anazarbe, attaché à Nestorius : sa lettre à Alexandre d'Hiéraple, VIII, 600. Tient un concile où saint Cyrille est anathématisé, 602. — Il se réconcilie avec saint Cyrille et Jean d'Antioche, X, 60. Il refuse de répondre aux lettres que Firmus de Césarée en Cappadoce lui écrit, 149.

près 431. MAXIMIN, évêque arien : sa dispute avec Céréal, évêque de Castele. Il ne peut être le même que saint Augustin a réfuté, X, 468.

V siècle. MAXIMIN ou MESMIN (Saint), premier abbé de Mici. Histoire de ses miracles écrite par le moine Létald, XII, 899. Voyez *Mici*.

MAYENCE, ville d'Allemagne, d'abord métropole, puis soumise à Cologne et ensuite à Worms, est rétablie dans la dignité de métropole en faveur de saint Boniface. Suffragants qui lui sont assignés, XII, 34.

— Il était d'usage qu'en l'absence du ro des Romains l'archevêque de Mayence fût le gardien et le régent du royaume XIV, 531. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 200, 201, 399, 406, 643 et suiv., 677 et suiv., 683, 689, 731 ; et XIV, 1039, 1041, 1056, 1065, 1080, 1112.

[MAYNARD (Georges-Henri). Sa traduction anglaise des œuvres de l'historien Joseph, I, 329.]

[MAYER (Ch.). Sa traduction allemande d'un choix d'homélie de saint Chrysostôme, VII, 438.]

MAYZIME (Saint). Sa Vie écrite par Théodoret, X, 57.

MAZABANE, évêque de Jérusalem, successeur de saint Alexandre, II, 406.

MAZZINI (Jules). Sa traduction italienne des Confessions de saint Augustin, IX, 813.

MEAUX, ville de France. Conciles tenus en cette ville, XIII, 673, 752 ; et XIV, 1071, 1148.

MÉCHANTS. Doctrine de saint Augustin sur la conduite de Dieu à l'égard des méchants, IX, 719. — Doctrine de saint Prosper, X, 153. Doctrine de Boèce, 661. — Doctrine de Cassiodore, XI, 241.

[MÉCHÉENS, partisans de Constantin, fils d'Irène, XII, 344, n. 1.]

MÉCIMAS, prêtre et abbé, vient de fort loin trouver Théodoret, X, 75.

MÉCRIANE, ville d'Afrique. Voyez *Macriane*.

MÉDARD (Saint), évêque de Noyon, après quelque résistance, donne le voile à sainte Radegonde, et la consacre diaconesse, XI, 315. Saint Grégoire de Tours parle de saint Médard dans son livre de la Gloire des confesseurs, 375. Antienne en son honneur attribuée à saint Grégoire de Tours, 384. Sa Vie, attribuée à Fortunat, 412. Vers à sa louange, attribués à saint Ouen, 757. — Supplément à sa Vie, attribué à Rodoin, XII, 364. — Sa Vie écrite par Ratbod, un de ses successeurs, XIII, 490.

MÉDECINE. Deux volumes de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, sur la médecine, XII, 696. Ouvrages sur la médecine composés par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, 813. — Livre de la Médecine de l'âme, attribué à Hugues de Saint-Victor ou à Hugues de Saint-Laurent, XIV, 351. Canon d'un concile de Tours qui défend aux moines d'exercer la médecine, 1130.

MÉDECINS. Pensées de saint Sidoine Apollinaire à leur sujet, X, 385. — [*De communibus medico cognitu necessariis locis*, ouvrage de Constantin, moine du Mont-Cassin. On en a seulement publié le prologue dans la *Patrologie*, XIII, 495.] — Canon du quatrième concile de Latran, concernant les médecins, XIV, 1167.

MEDIETAS FORTUNATI, titre d'un recueil des poèmes de Fortunat de Poitiers, XI, 413.

MÉDISANCE. Traité de saint Éphrem sur la médisance, VI, 17. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la médisance, VII, 61, 182, 199.

MÉDISANT. Canon cinquante-septième du quatrième concile de Carthage, VII, 730, 731.

MÉDITATION, opuscule de Hugues de Saint-Victor intitulé : De la manière de méditer, XIV, 352. Autre, du même, sur la manière d'apprendre et de méditer, 358, 359.

MÉDITATIONS. Divers ouvrages sous ce titre : Méditations attribuées à saint Augustin, IX, 286. — Méditations de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 21 et suiv. Traduction française qu'on a faite de plusieurs de ces méditations, 42, 43. Différentes éditions, 43. Méditations du B. Guigues, prieur de la Chartreuse, 307. Formules de méditations et de prières de Guillaume de Saint-Thierry, 387, 388. Méditations pieuses sur la connaissance de la condition de l'homme, faussement attribuées à saint Bernard, 491. Méditations d'Arnaud, abbé de Bonneval, 619.

MÉDOUÉE, évêque de Meaux, XI, 882.

MÉGALE, évêque de Calame. Concile d'Hippone auquel il assiste, VII, 712. — Sa mort, IX, 562, 563.

MÈGE (Antoine-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa traduction française de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, intitulé : Institution des laïques, XII, 391.

MÉGÉTIUS, ecclésiastique du diocèse de Soissons, recommandé à saint Sidoine par saint Principe, son évêque, X, 394.

MÉGÉTIUS, évêque de Belley, demande à saint Sidoine des contestations ou préfaces pour la messe, X, 398.

MÉGINFROID, d'abord moine de Fulde, et ensuite prévôt de Magdebourg, XIII, 95. [Mort de Méginfroid, 95, n. 7.] Sa Vie de

saint Emmeran, apôtre de Pannonie. Autres ouvrages que Trithème lui attribue, 95.

MÉGINHARD, évêque de Wirtzbourg. Sa mort ; Brunon lui succède, XIII, 116.

MÉGINRAD (Saint), ermite en Suisse, qui vivait au ix^e siècle. Sa Vie, attribuée à Bernon, abbé de Richenow. Analyse de cette Vie, XIII, 128.

MÉIBOMIUS (Henri). Ses notes et dissertations sur l'Histoire de Henri l'Oiseleur et Othon I, écrite par Witikind, XII, 878.

MEIERUS (Antoine), Sa version en vers latins des Sentences de saint Nil, VIII, 229.

MEINARD (François). Ses notes sur la Règle de saint Césaire d'Arles, pour les religieuses, XI, 155.

MEINGAUD, archevêque de Trèves : sa mort. Poppon lui succède, XIII, 121.

[**MEINEKE**. Son édition de l'Histoire des Commènes, XIV, 642 ; de l'Histoire des empereurs par Nicéphore Bryenne, 643.]

MEINVERD (Saint), évêque de Paderborn. Analyse de sa Vie, écrite par un anonyme, XIII, 67, 68.

MELAINÉ (Saint), évêque de Rennes. Relation de quelques miracles opérés par la vertu des reliques de ce saint, ouvrage de Gervais, archevêque de Reims, XIII, 265.

MÉLANGES D'ÉRUDITION THÉOLOGIQUE, dont on ignore l'auteur, XIV, 356.

MÉLANIE L'ANCIENNE (Sainte), dame romaine. Ouvrage d'Évagre, de Pont, qui lui est adressé, VI, 115. — Elle emploie ses richesses au soulagement des saints évêques exilés, VII, 749. Rufin contracte avec elle une union fort étroite, 449. Elle convertit Apronien, homme de grande réputation, 459, 460. Ce qui est dit d'elle dans l'Histoire lausique, de Pallade, 484. — Saint Paulin fait un magnifique éloge de cette dame, VIII, 71, 79. Elle donne à Terasie, femme de saint Paulin, une parcelle de la vraie croix, 71.

MÉLANIE LA JEUNE (Sainte), mariée à Pinien, veut renoncer au monde, VII, 460. — Elle rend visite à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 258. Elle vient de Jérusalem à Constantinople pour convertir son père encore païen, 408. — Elle écrit à saint Augustin avec Pinien son époux ; réponse qu'ils en reçoivent, IX, 448.

MELANIUS ou **MELAINÉ**, évêque de Rouen, élu après la déposition de saint Prétextat, XI, 371 et 894.

MÉLANOPUS ou **MAUROPUS**, surnom de

1033.

1016.

1009-1036.

IV siècle

417.

437.

577.

Jean, métropolitain d'Euchanie, XIII, 229. Voyez *Jean Mauropus*.

MÉLANTHE, évêque de Tolède, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

MÉLASYPE (Saint), martyr, I, 473.

MELCHIADE ou MILTIADE (Saint), pape. Concile de Rouen auquel il préside, II, 625. L'affaire des Donatistes y fut examinée, 626. — Lettre que lui écrivit l'empereur Constantin, III, 133. — Décrétale supposée sous son nom, VI, 89.

MELCHIOR, nom donné à l'un des trois mages ou rois, XIV, 926.

MELCHISÉDECH, roi de Salem. Psaume qui lui est attribué, I, 266. — Sentiment de saint Eustathe d'Antioche sur Melchisédech, III, 162. — [Fragment d'un écrit de ce saint sur Melchisédech, 168.] — Histoire de Melchisédech, ouvrage supposé de saint Athanase, IV, 180. — Ce que saint Philastre dit de Melchisédech, V, 775. — [Ce que saint Éphrem dit du sacrifice offert par Melchisédech, VI, 443, 444.] — Saint Jean Chrysostôme reconnaît dans Melchisédech le signe de Jésus-Christ, VII, 158. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur Melchisédech, 201. Lettre de saint Jérôme au prêtre Évangélius sur Melchisédech, 559. — Quelques-uns ont douté s'il était un homme ou un ange, IX, 616.

MELCHISÉDÉCIENS, hérétiques qui assuraient que Melchisédech était fils de Dieu; ce que saint Épiphanes dit de cette secte, VI, 396. — Leurs erreurs marquées et combattues par saint Jean Chrysostôme, VII, 201, 429. — Ouvrage contre eux, que Photius attribue à Marc l'ermite, XI, 642. [Ce traité a été publié, 642.]

MELCHITES, secte de Jacobites. Pourquoi ainsi nommée; leurs erreurs, XI, 809.

MÉLÈCE (Saint), évêque de Pont. Sa liaison avec Eusèbe de Césarée, III, 159. — Eusèbe l'appelle le *miel attique*, IV, 419.

MÉLÈCE, évêque de Lycople ou Lycopole en Égypte (et non Sycople, comme on l'a imprimé dans le tome II de la table). Son schisme; il est déposé dans un concile d'Alexandrie, II, 615. Histoire fabuleuse de son schisme rapportée par saint Épiphanes, 616. — [Saint Philéas et trois autres évêques lui adressent une lettre, III, 52, n. 4.] Mélèce est déposé par saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, 56. Indulgence du concile de Nicée à son égard; il se choisit un successeur contre la défense du concile, 427.

MÉLÈCE (Saint), évêque d'Antioche et confesseur, V, 5 et suiv. Son origine, ses mœurs; il accepte l'évêché de Sébaste et le quitte, 5. Il est choisi évêque d'Antioche, 5 et 6. Discours de saint Mélèce à son peuple, 6. Ce discours est approuvé de tout le monde; saint Épiphanes y trouve à redire depuis, 6 et 7. Saint Mélèce est banni par Constance; calomnies répandues contre lui, 7. Amour du peuple d'Antioche pour saint Mélèce, 8. Saint Mélèce revient à Antioche; histoire d'un jeune homme converti, 8 et 9. Saint Mélèce tient un concile à Antioche; il est banni une seconde fois; troisième exil de saint Mélèce; ce qui se passa pendant son exil, 9. Commerce entre saint Mélèce et saint Basile; ce saint tâche de le faire entrer dans la communion de saint Athanase; sabellianisme qu'il réfute; lettre qu'il écrit à saint Basile, 10. Il est rappelé de son exil; honneur qu'on lui accorde à Antioche, 10 et 11. Il ordonne divers évêques; se trouve au concile d'Antioche, 11. Il assiste au concile de Constantinople; sa mort; ses écrits, 12. — Écrit contre Mélèce attribué à saint Athanase, IV, 174. Son ordination, 584. Il est chassé, 585. Il est justifié du reproche d'arianisme par saint Basile au concile de Rome, 607. Il préside au concile d'Antioche, 611. Il assiste au premier concile œcuménique de Constantinople; il y préside, 618. Honneurs qui lui sont rendus par l'empereur Théodose; mort de ce saint évêque; saint Grégoire de Nysse fait son oraison funèbre, 619. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, 439, 440. Autre lettre de saint Basile, 441. Autre lettre de saint Basile à saint Mélèce, 445, 446. Autre lettre de saint Basile, 452. Autre lettre du même au même, 453. — Il préside au premier concile œcuménique de Constantinople, et ce fut alors qu'il mourut, V, 189. — On y délibéra sur le choix de son successeur; son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, VI, 213. — Il baptise saint Jean Chrysostôme, le fait lecteur, et l'ordonne diacre, VII, 1, 2. Son panégyrique par saint Jean Chrysostôme; vénération des habitants d'Antioche pour ce saint évêque, 90. Ce que saint Jérôme en dit, 583. — Ce qu'en dit Théodoret, X, 46.

MÉLÈCE, parent de saint Grégoire de Nazianze, qui ne le met point au rang de ses héritiers, V, 190.

MÉLÈCE, évêque de Mopsueste, se raidit contre Jean d'Antioche; il est déposé et re-

357.
361.362.
363.
365.

372.

375.
378.379.
381.II siècle.
313.

IV siècle.

IV siècle.

V siècle.

légue en Arménie, VIII, 348. Il meurt dans le schisme, 385. Lettres qui nous restent de lui, 348. Il refuse de se réunir à Jean d'Antioche; il est déposé et exilé à Mélitène, 604.

MÉLÈCE, évêque de Larisse, tient la place de Domnus d'Apamée dans le faux concile d'Éphèse, X, 676.

MÉLÉCIENS D'ÉGYPTE, attachés à Méléce de Lycople. Origine de leur schisme, II, 615, 616. — Ils accusent auprès de l'empereur saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, III, 105. Comment ils sont reçus au concile de Nicée, 426, 427. Les Eusébiens s'associent avec eux pour accuser saint Athanase au concile de Césarée en Palestine, 449. Ils sont reçus à la communion de l'Église par le concile de Tyr, 455. — Lettre qu'ils écrivent contre saint Athanase, IV, 520. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 404.

MÉLÉCIENS D'ANTIOCHE, catholiques attachés à saint Méléce leur évêque; ne veulent point recevoir Paulin, évêque d'Antioche, IV, 244.

MELFE, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu par le pape Nicolas II, XIII, 245. Un évêque de Melfe ayant douté de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en fut convaincu par un miracle, 318. Concile tenu en cette ville par le pape Urbain II, 422.

MÉLIPHTHONGUE, évêque de Juliopolis, assiste en 449 à l'assemblée de Constantinople; il s'oppose à l'entrée des députés d'Étychès, X, 674.

MÉLISENDE (et non MÉLUSINE), reine de Jérusalem, avait beaucoup d'égards pour saint Bernard, XIV, 443. Saint Bernard lui écrit, 451.

MÉLISSE. Collection de sermons attribués à saint Antoine, III, 391, et depuis donnés sous le nom d'un autre Antoine surnommé Mélisse. [La *Patrologie latine*, t. CXXXVI, après une notice tirée de Fabricius et des éditeurs, reproduit les sentences ou lieux communs recueillis des auteurs sacrés et profanes, des lettres au nombre de soixante-et-quatorze en grec; seulement on regrette qu'elles ne soient point traduites.] Voyez *Antoine Mélisse*.

MÉLITAS, abbé de la laure de Saint-Sabas, XI, 277.

MÉLITINE, ville de la petite Arménie. Concile qui y fut tenu, IV, 582. Saint Mé-

lèce, évêque d'Antioche, en était originaire, V, 5.

MÉLITON (Saint), évêque de Sardes, apologiste, I, 449 et suiv. En quel temps il florissait; ses vertus, 449. Ses voyages, ses écrits; recueil de sentences choisies de l'Écriture, 449 et 450. On y trouve un canon des saintes Écritures, 449. Son traité de la Pâque, et quelques autres ouvrages perdus; son apologie pour la religion chrétienne, 450. Autres écrits attribués à Méliton, 460. [Le livre de la *Clef* de Méliton, Recherches du manuscrit de Clermont contenant le livre de la *Clef*, 450. Découverte de huit autres manuscrits, 451. Plan et division de l'ouvrage de Dom Pitra sur ce livre; importance de ce livre, 452. Extraits des formules mélitoniennes, 453. Découverte et publication de la plus grande partie de l'Apologie de saint Méliton, 456. Analyse de ce fragment, 456 et suiv. Autres fragments de l'Apologie, 459. Endroits remarquables pour le dogme et la morale, 459 et 460. Éditions récentes des écrits de saint Méliton, 461.] Écrits supposés, 460. Jugement des écrits de Méliton, 460 et 461. — Saint Méliton célébrait la Pâque le 14 de la lune, III, 543.

MELLIFONT, ville d'Irlande. Concile qui y fut tenu, XIV, 1123.

MELLIN, maître de grande réputation qui enseignait au ix^e siècle dans l'abbaye de Luxeuil, XII, 442.

MELLETT (Saint), abbé, envoyé en Angleterre par le pape saint Grégoire pour seconder saint Augustin, XI, 438 et 524. Lettre que lui écrit le pape, 527. Il va à Rome pour les affaires d'Angleterre, et est bien traité par le pape Boniface IV, 645. Il fut ordonné évêque de Londres par saint Augustin de Cantorbéry, 910, 913. Son voyage à Rome; il y assiste à un concile tenu par le pape Boniface IV, 910, 911. Il rapporte en Angleterre le décret de ce concile, favorable aux moines; il bâtit le monastère de Westminster, 911. Il est chassé d'Angleterre, puis rétabli; il passe à l'évêché de Cantorbéry, 914. — Sa Vie, écrite par le moine Goscelin, XIII, 550 et XIV, 233.

MELLON (Saint) (et non pas MALLON comme on l'a imprimé), prince-évêque de Rouen. Son éloge en vers léonins, XIII, 468.

[MÉLODIES, ouvrage d'Héribert de Boseham, XIV, 667, n. 1.]

V. l'an 170.

V. l'an 175.

IV siècle.

600.

MÉLOTE, peau de mouton que les moines portaient au VI^e siècle, XI, 158.

MELTINES, lieu de Sicile où les fonts baptismaux se trouvaient, par miracle, remplis d'eau dans la nuit de Pâques, X, 201 et 270.

MELUN, ville de France. Les habitants de Melun demandent que leur ville soit érigée en évêché; Léon, évêque de Sens, refuse d'y consentir, XI, 202. — Abaillard y établit une école, XIV, 318.

MEMMIE ou MENGE (Saint), prince-évêque de Châlon-sur-Saône. Sa Vie écrite par trois auteurs, XII, 697.

431.

MEMMON, évêque d'Éphèse, écrit à saint Cyrille d'Alexandrie contre Nestorius; est déposé dans un concile tenu à Éphèse par Jean, évêque d'Antioche; sa lettre au clergé de Constantinople, VIII, 393. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 393, n. 6.] Sa mort, 393. Il ouvre l'église de Sainte-Marie pour tenir le concile; refuse à Nestorius l'église de Saint-Jean, où il voulait tenir une assemblée particulière, 577. Est déposé par Jean d'Antioche, 580, 581. On veut mettre un autre évêque à sa place; son peuple empêche l'exécution de ce projet, 583. — Jalousie qu'on lui attribue contre Bassien, qu'il veut faire évêque pour l'éloigner, X, 666.

Avant 444.

MEMNON, prêtre et trésorier de l'Église de Constantinople, est chargé de citer Euty-chès; il fait son rapport au concile, X, 671.

MÉMOIRE DES APOTRES, livre apocryphe des Priscillianistes, IX, 577.

MÉMOIRE ou AVERTISSEMENT. Dans le V^e siècle, c'était assez le goût de donner l'un de ces titres à différents ouvrages, VIII, 422. Celui de saint Orient, 422 et 423. Celui de Vincent de Lérins, 456 et suiv. Celui de Marius Mercator, 501, 502.

MÉMOIRE EN FORME DE LETTRE présenté par Orose à saint Augustin, X, 6.

MÉMOIRE, faculté de l'âme. Sentiment de saint Augustin sur la mémoire, IX, 66. — Traité de la Mémoire, ouvrage de Hugues, archevêque de Rouen, XIV, 605.

MÉMOIRES ou TOMBEAUX DES APOTRES SAINT PIERRE ET SAINT PAUL. On y offrait le saint sacrifice, V, 139.

V. 409.

MÉMOR ou MÉMORIUS, évêque, demande à saint Augustin ses livres sur la musique, IX, 48. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 104.

MÉMOR, évêque, père de Julien le Péla-

gien. Saint Augustin lui écrit une lettre pleine d'amitié, IX, 483.

MÉMORIAL DES SAINTS, ou l'Histoire des martyrs de Cordoue, par saint Euloge, XII, 515 et suiv.

MÉMORIUS. Voyez *Mémor*.

MÉNALE, l'un des évêques du concile de Certhe, avait offert de l'encens aux idoles. Il assiste au concile de Carthage contre Cécilien, II, 621.

MÉNANDRE, disciple et successeur de Simon le Magicien. Sa doctrine, I, 415, 416 et 500, et VI, 385. — [Il est réfuté par Didyme l'Aveugle, V, 632.]

MÉNANDRIENS, hérétiques, disciples de Ménandre. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 385, 386.

MÉNARD (Hugues), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Son édition grecque et latine de l'épître attribuée à l'apôtre saint Barnabé, I, 285. — Ses notes et observations sur le Sacramentaire de saint Grégoire, XI, 586. — Son édition de la Concorde des règles de saint Benoît d'Aniane, XII, 259.

MENCHUSIUS (Jacques). Son édition latine de quelques opuscules de saint Éphrem d'Édesse, VI, 71.

MÉNÉDÈME (Saint), un des martyrs de la consubstantialité du Verbe, que Valens fit brûler dans un vaisseau, VIII, 518.

MÉNÉES. Les Grecs appellent ainsi un livre ecclésiastique divisé selon les douze mois de l'année, et qui contient pour chaque jour en abrégé une ou plusieurs vies de saints. Différentes éditions qu'on en a faites, XIII, 132. [Édition récente, 132.] Ces Ménées sont remplies de fables, 132.

MÉNÈVE, ville d'Angleterre, nommée aujourd'hui Saint-David, XII, 781.

MENGE (Saint), évêque de Châlon-sur-Marne. Voyez *Memmie* (Saint).

MENGOR, peut-être moine de Fleury. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 458.)

[MÉNIL EDELESTANDT (Du) (et non du MÉRIL, comme on l'a imprimé), éditeur des poésies latines populaires, XIII, 183, n. 8.]

MÉNITE et SÉRAPION, frères distingués par leur mérite et leur condition à Alexandrie, VIII, 450.

MENNAS (Saint), confesseur. Sa Vie écrite par Léon d'Ostie, XIII, 497. [Prologue et épilogue de la Vie de saint Mennas par Léon d'Ostie dans la *Patrologie*, 497.]

536.

MENNAS, élu patriarche de Constantinople à la place d'Anthime. Il est le premier de l'Église orientale, depuis saint Pierre, qui ait été ordonné par les mains du pape, XI, 121. Lettre de communion que lui écrit le pape Vigile, 194. Il fut mis à la place d'Anthime, 121. Il tient un concile contre les Sévériens; détail de ce concile, 852 et suiv. Sa mort, 868. — Faux écrit qui lui est attribué par Sergius, l'un de ses successeurs, XII, 922. On lit au sixième concile général un prétendu discours de Mennas au pape Vigile; les légats de Rome prouvent que c'était une pièce supposée, 947. On découvre que le moine George l'avait copié et ajouté aux Actes du cinquième concile général, 953.

MENNAS, prêtre et économiste de l'Église d'Alexandrie, XI, 659.

MÉNOLOGE, livre ecclésiastique chez les Grecs, qui est ce que nous appelons Martyrologe. Il y en a plusieurs différents entre eux; notice des principaux. Ces Ménologes sont remplis de fables, XIII, 132. [Éditions du Ménéloge, 132. Il est reproduit au tome CXVII de la *Patrologie grecque*, d'après l'édition du cardinal Albani.]

MENSONGE. Ce qu'on doit penser des mensonges attribués à Judith ou aux patriarches, I, 101. Haine des chrétiens pour le mensonge. Témoignage de saint Justin, 443. Doctrine de Clément d'Alexandrie sur le mensonge, 601. — Doctrine de Lactance, II, 513. — Saint Hilaire autorise-t-il le mensonge officieux? IV, 10. Tite de Bostres l'enseigne-t-il? 345. Saint Grégoire Thaumaturge détestait les mensonges et les paroles artificieuses, 471. Doctrine de saint Basile sur le mensonge, 404 et 542; — de Rufin d'Aquilée, VII, 473; de saint Jérôme, 579 et 626 et suiv. — Le mensonge était permis par les Priscillianistes, IX, 185. Livre du Mensonge, ouvrage de saint Augustin, 274, 275. Livre contre le mensonge, réponse à Consentius, autre ouvrage de saint Augustin, 275 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur le mensonge, 74, 79, 103, 151, 152, 259, 365. — Le mensonge officieux semble approuvé par Procope de Gaze, XI, 177; et par saint Martin de Dume, 351. — Comment Photius excuse de mensonge saint Paul, qui étant juif se disait romain, XII, 727.

304.

MENSURIUS, évêque de Carthage, défend d'honorer comme martyrs ceux qui se pré-

sentent au martyre, II, 612. Il est obligé d'aller à la cour de l'empereur et meurt en chemin, 621. — Les Donatistes commencent à s'élever contre lui, V, 96. Il est obligé de comparaître devant l'empereur Maxence, 110. Sa lettre à Second de Tigisi; réponse de celui-ci à Mensurius, 144. — Les Donatistes prétendaient tirer avantage de ces lettres contre Mensurius, IX, 409.

MÉPRIS DU MONDE. Lettre de saint Eucher de Lyon sur ce sujet, VIII, 444 et suiv. — Livre sur ce sujet attribué à saint Isidore de Séville; c'est l'ouvrage de quelque compilateur, XI, 713.

MER ROUGE. Ancienne tradition sur sa division, IV, 229.

MÉRANIE (Agnès de), reine de France, troisième femme de Philippe-Auguste. Lettre d'Odon de Paris touchant la légitimation des enfants que le roi avait eus de cette princesse, XIV, 891.

MERCATOR. Voyez *Marius*.

MERCHION, tué par Guidnert, son frère, à qui il disputait la couronne d'Angleterre, XI, 884.

MERCIER (....) [en latin Mercerus]. Ses notes sur Tertullien, II, 84.

MERCREDI. Jeûne du mercredi jusqu'à trois heures après midi, II, 387.

MERCREDI DES CENDRES. Voyez *Cendres*.

MERCREDI SAINT. Sermon de saint Bernard pour ce jour, XIV, 484.

MERCURE TRISMÉGISTE, philosophe païen. En quel temps il a vécu, I, 297. Ouvrages qui portent son nom, 297 et suiv. [et 299, n. 1.] Ces ouvrages sont supposés, 297, 298. L'imposteur qui les a composés était chrétien et vivait vers le commencement du second siècle, 298. Éditions des ouvrages supposés sous le nom de Mercure Trismégiste, 298. — Ce philosophe est cité par Lactance, II, 499.

MERCURIE (Sainte), martyre à Alexandrie, II, 402.

MERCURIN, évêque arien à Milan. Voyez *Auxence le Jeune*.

MERCURIUS (Saint), martyr. Poème de Paul diacre en son honneur, XII, 146 [et 148.]

[MÉRENDA. Son édition des œuvres du pape saint Damase, V, 25.]

MÉRÉRIUS, évêque d'Angoulême dans le vi^e siècle. Il ne nous reste rien de ses écrits. Temps de sa mort, XI, 311. (Voyez

570.

son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 317 et 318.)

MÉRIDA, ville d'Espagne. Les Églises de Léon et de Mérida écrivent aux évêques d'Afrique; lettre de saint Cyprien aux fidèles de ces deux villes, II, 326, 327. — Paul, diacre de Mérida, écrit la vie et les miracles des saints de cette Église, XI, 676. — Concile tenu en cette ville, XII, 936 et suiv. — Le roi Alphonse accorde à l'évêque de Compostelle et à ses successeurs tous ses droits sur la ville de Mérida, XIV, 1108.

MÉRITES. Doctrine de saint Augustin, IX, 505, 706, 707. Nos mérites sont des dons de Dieu, 707. La vocation à la foi prévient le mérite de l'homme, 725. [Doctrine de saint Maxime de Turin, 328.] — Traité du Mérite et de la récompense, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1022.

MERLE (Paul). Son édition de l'épithalame de Walram, abbé de Mersbourg, sur le Cantique des Cantiques, avec le commentaire de Draconce sur l'Hexaméron, XIII, 561.

MERLIN (Ambroise), prétendu prophète anglais. Notes de l'abbé Joachim sur la prophétie de Merlin, XIV, 834. [Ouvrage d'Alain de Lille sur les prophéties de Merlin, 872, 873. En quel temps et à quelle occasion ce traité fut composé. Questions relatives à la personne de Merlin. 872. Explication qu'il donne des prophéties accomplies, 872 et 873; de celles qui ne l'étaient pas encore. En quel temps il a composé ce traité. S'il était alors moine de Cîteaux. Éditions de ce traité, 873.]

MERLIN (Jacques), chanoine et pénitencier de l'Église de Paris. Ses éditions des œuvres d'Origène, II, 253. — [Son édition des fausses Décrétales, VI, 99.] — Son édition des œuvres du pape saint Léon, X, 274. — Son édition des œuvres de Pierre de Blois, XIV, 783.

MÉROCLES ou MIROCLES, évêque de Milan, assiste au concile de Rome sous le pape Miltiade, II, 625; et à celui d'Arles, 629. — Il est donné pour juge aux Donatistes, III, 133.

MÉROPE, philosophe de Tyr, voyage dans les Indes; est tué dans l'Éthiopie, VI, 344.

MÉROPE, l'un des noms de saint Paulin, VIII, 50. Voyez *saint Paulin*.

MÉROUÉE, évêque de Poitiers, refuse de faire la cérémonie de la réception des reli-

ques que sainte Radegonde avait fait venir d'Orient pour son monastère. Pour prévenir sa mauvaise humeur, la sainte met son monastère sous la protection du roi, XI, 316. Il entreprend en vain de prévenir les troubles de ce monastère, 905.

MÉROUÉE, fils du roi Chilpéric, épouse Brunehaut, XI, 322.

MERRE (L'abbé Le). [Sa traduction française des œuvres de piété de saint Éphrem, VI, 73.] — Sa traduction française de plusieurs ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VII, 437. — Sa traduction française des homélies de Théodoret sur la Providence, et du discours de la Divine charité, X, 141.

MERSBOURG, ville d'Allemagne. Son évêché supprimé, XIV, 760.

MÉRUSANE, évêque d'Arménie, II, 401.

MERVEILLES DU MONDE. Traité des Sept merveilles du monde, ouvrage attribué au Vénéralbe Bède, XII, 4.

MESMIN (Saint), premier abbé de Mici. Voyez *Maximin* (Saint).

MESMIN ou MICI (Saint-), monastère fondé par saint Mesmin. Voyez *Mici*.

[MESROB, coadjuteur du patriarche d'Arménie. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, VIII, 4, 5. Il compose un alphabet particulier aux Arméniens et traduit la Bible en arménien. Il compose aussi un alphabet pour l'Ibérie ou la Géorgie et l'Albanie, 5.]

[MESNARD. Sa traduction allemande des œuvres d'Arnobé, II, 493.]

MÉSOPOTAMIE, région d'Asie. Ce qu'il faut penser du concile de Mésopotamie contre Manès, II, 572, 573.

MESSALIENS ou MASSALIENS. Leur hérésie; en quoi elle consistait. Messaliens païens. Messaliens chrétiens, IV, 645. Ils sont condamnés dans un concile d'Antioche. Concile de Side et autres contre ces hérétiques, 646. — Saint Amphiloque, archevêque d'Icône, les combat; ils sont condamnés au concile de Side en Pamphylie, V, 368. — Saint Éphrem prononce des malédictions contre eux, VI, 4. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 411, 412. — Hérésie des Messaliens condamnée par Sisinnius, évêque de Constantinople. Sentiment de l'évêque Néon à leur sujet, VIII, 572. Le concile d'Éphèse condamne leurs erreurs et ordonne que l'on exécute les dispositions du concile de Constantinople à leur sujet, 582. — Témoignage de Théodoret sur les Messaliens, X, 47, 87 et 125.

V siècle.

Témoignage de saint Jean Damascène sur les Messaliens, XII, 84. — Traité d'Enthymius Zigabenus contre eux, XIV, 152, 153.

MESSE. Saint Ambroise emploie ce terme en parlant de la célébration des saints mystères, V, 559; — et on ne trouve point ce terme employé avant lui, VI, 82. — Canons vingt-cinquième et trentième du concile d'Hippone, VII, 715. Canons vingt-troisième et vingt-quatrième du troisième concile de Carthage, 721. Canon vingt-neuvième du même concile, 722. Canon quatre-vingt-quatrième du quatrième concile de Carthage, 732. — Explication de la messe à l'usage de Rome, ouvrage supposé sous le nom de Cassien de Marseille, VIII, 200. Traité de la Messe attribué à saint Procle de Constantinople, 415 et suiv. — Dans les grandes fêtes on réitérait le sacrifice de la messe autant de fois que l'église se trouvait remplie de peuple, X, 205. Cérémonies de la messe décrites dans le livre de la Hiérarchie ecclésiastique, attribué à saint Denis l'Aréopagite, 547. Canon du concile d'Agde qui défend de sortir de la messe avant que l'évêque ait donné la bénédiction, 742. Même disposition du premier concile d'Orléans, 746; — et du troisième concile d'Orléans, XI, 858. Deux sermons de saint Césaire d'Arles contre ceux qui sortaient de la messe avant d'avoir reçu la dernière bénédiction, 140. Ce qui regarde la célébration de la messe dans la Liturgie de saint Germain, évêque de Paris, 300 et suiv. Divers témoignages de saint Grégoire de Tours sur la messe, 376, 382, 388, 389. Ce que dit saint Grégoire de Tours des cérémonies de la messe, et usages qu'on y observait, 390, 391. Messes des morts, 390. Messes pour un défunt ordonnées par saint Grégoire le Grand dans le monastère dont il était abbé, 432. Sentiment de saint Grégoire sur la validité d'une messe interrompue au canon par l'infirmité du prêtre, 533. Ordre de la messe indiqué dans le Sacramentaire du pape saint Grégoire, 538 et suiv. Messe pontificale, 538. Messes pour toute l'année, 542, 543. Trois anciennes messes pontificales, 543. Doctrine du pape saint Grégoire sur le sacrifice de la messe, 568 et suiv. Il est utile aux vivants et aux morts, 568. Au temps de ce pape, on célébrait quelquefois la messe dans les maisons particulières, 569. Statut attribué à Sonnace, archevêque de Reims, sur la célébration de la messe, 694. Ordre

des oraisons de la messe selon saint Isidore de Séville, qui en attribue l'origine à saint Pierre, 717. Messe en l'honneur de la sainte Vierge composée par saint Ildefonse, archevêque de Tolède, 773. Règlements de Théodore, archevêque de Cantorbéry, touchant la célébration de la messe, 798. Selon le troisième concile d'Orléans, la messe doit être célébrée aux jours solennels à l'heure de tierce, 857. Messes pour les morts dites après avoir mangé; le second concile de Brague défend cet abus, 892. Canon du deuxième concile de Mâcon qui ordonne de célébrer la messe à jeun, 895. Canon d'un concile d'Auxerre qui défend de dire deux messes par jour sur le même autel, 898. — Règlement de saint Grégoire II sur la messe, XII, 25. Canon attribué à saint Boniface, archevêque de Mayence, 52. Canon d'Egbert, archevêque d'York, 65. Règlements contenus dans un avertissement aux prêtres, 150. [Exposition de la messe romaine par un anonyme du ix^e siècle, 153.] Traité de Remy, moine d'Auxerre, sur la messe, inséré dans le livre des Offices divins, attribué mal à propos à Alcuin, 184. Le livre d'Alcuin, intitulé des Sacraments, est un recueil de trente-deux messes et de diverses bénédictions et oraisons, 185, 186. Règlements de Charlemagne dans les Capitulaires, 229. Règlements de Théodulfe, évêque d'Orléans, 264. Explication mystique des cérémonies de la messe attribuée à Théodulfe d'Orléans, 271. Canon de Nicéphore, patriarche de Constantinople, 288. Explication de la messe par Amalaire, prêtre de Metz, 343 et suiv. Églogue sur l'office de la messe, ouvrage du même, 346. Règlements du pape Léon IV, 408. Témoignages et sentiments de Walafrid Strabon sur la célébration de la messe, 414. Doctrine de Raban Maur dans son Institution des clercs, 454; dans un autre traité, 457. Explication de la messe, ouvrage de Florus, diacre de l'Église de Lyon, 480 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 481. Analyse de ce traité, 480 et suiv. On y voit la prière pour les morts, 482. Statut de Guillebert, évêque de Châlons-sur-Marne, 629. Ordonnance du pape Jean VIII, 646. Règlement d'Hincmar de Reims, 663, 664. Statuts de Riculfe de Soissons, 746, 747. Explication du canon de la messe par Remi, moine d'Auxerre, 757 et suiv. Règlement d'Atton de Verceil, 821. Statuts de Rathérius de Vérone, 855, 856.

Vin offert à l'autel par les laïques; miracle à ce sujet, 866. Canon du septième concile de Tolède, 921. Canon d'un concile de Mérida, 936. Canon du ouzième concile de Tolède, 940. Canon d'un concile de Brague, 942. Canon du douzième concile de Tolède, 956. Canon du concile Quinisexte, 961. Messe des présanctifiés, dont il est parlé dans ce concile, 962. Canon du dix-huitième concile de Tolède, 966. — Ordre de la messe selon la Liturgie romaine, XIII, 1 et suiv.; selon la Liturgie ambrosienne, 5 et suiv. Messes solennelles. Messes privées. Messes matutinales. Messes sérotinales ou quadragésimales, 7. Messes selon la Liturgie gallicane, 10, 11. Messe gallicane par saint Germain, évêque de Paris, 11, 12. [Onze messes gallicanes, 12, 13.] Ordre de la messe selon la Liturgie d'Espagne ou mozarabe, 14 et suiv. Messe du Missel mozarabe, 16. Saint Udalric, évêque d'Augsbourg, disait quelquefois deux ou trois messes par jour. Le dimanche des Rameaux, il chantait la messe de la Trinité, 56. Décision de saint Fulbert de Chartres sur un diacre qui, feignant d'être prêtre, avait célébré la messe, 82. Selon saint Fulbert, on ne doit point dire la messe qu'il n'y ait deux ou trois personnes présentes, 83. Il blâme les moines de Saint-Médard de Soissons d'avoir célébré la messe dans leur église souillée par un meurtre avant qu'elle eût été réconciliée. Réponse de saint Fulbert consulté par un prêtre qui avait dit la messe sans communier, 84. Traité de l'Office de la messe par Bernon, abbé de Richenow, 124, 125. Autre écrit sur le même sujet connu sous le nom de Micrologue, faussement attribué à Bernon, 125. Messe des présanctifiés en usage chez les Grecs. Messe sèche en usage chez les Grecs; en quoi elle diffère de celle des présanctifiés, 135. Témoignage de Rodulphe Glabert sur l'utilité du sacrifice de la messe pour le soulagement des morts, 146. Témoignage de Gérard, évêque de Cambrai, sur le même sujet, 161. [Le pape Grégoire VI promet de dire trois messes pour ceux qui fourniraient de l'argent destiné à couvrir les toits des églises de Rome, 197.] Messe des présanctifiés attribuée à Michel Cérularius, patriarche de Constantinople. Il y a plus d'apparence de l'attribuer à Michel d'Antioche, autre patriarche de Constantinople, 225. Témoignage d'Othlon, moine de Saint-Emmeran, sur l'utilité du sacrifice de

la messe pour les morts, 280. [Exposition de la messe par saint Pierre Damien, 323.] Témoignage de saint Pierre Damien, 303, 304, 318. Combien on chantait de messes à Cluny les jours de lésies et les dimanches, 471, 472. Témoignage de l'auteur anonyme d'un poème sur les Sacrements, 491. [Ce que Bonizon dit de la messe, 565.] Promesses réciproques des prélats d'un concile d'Attigny de célébrer et de faire célébrer des messes pour le repos de leurs âmes après leur mort, 616. Messes et prières ordonnées par l'empereur Charlemagne, 642. Canon d'un concile de Mayence sur la célébration de la messe, 644. Canon d'un concile d'Ingelheim, 660. Canon d'un concile de Paris, 665. Canon d'un concile de Mayence, 732. Canon d'un concile de Metz, 732. Lois d'Edgar, roi d'Angleterre, 756. — Yves de Chartres explique mystiquement les signes de croix qu'on fait à la messe, XIV, 118. Ludomille, sœur de Brécislas, duc de Bohême, fonde une messe quotidienne pour les morts, 174. Exposition ou commentaire moral sur la messe, ouvrage du Vénérable Hildebert, 220, 221. Son poème sur le sacrifice de la messe, 221. Les anciens Chartreux disaient rarement la messe, 306. Saint Wlstan, évêque de Worcester, faisait chanter chaque jour une messe pour les morts, 314. Les rites de la messe sont expliqués dans l'ouvrage de Robert Paululus sur les rites ecclésiastiques, 357. Le livre de la Cène mystique ou des Sept ordres de la messe, par Jean de Cornouailles, 358. [Traité du Sacrifice de la messe, par Alger, 386.] Messe quotidienne de la sainte Vierge établie dans l'ordre de Cluny, 523. Traité de Pierre le Vénérable sur le sacrifice de la messe, 524. Trentains de messes pour les morts dans l'ordre de Cluny, 525. Moine puni de son extravagance dans la célébration des saints mystères, 531, 532. [Explication mystique du canon de la messe par Isaac de l'Étoile, 696.] Lettre de Pierre de Blois au moine Alexandre, qui voulait quitter l'ordre des Chartreux, sous prétexte qu'on n'y disait pas la messe tous les jours, 773. [Livre du Canon de la messe, par Maurice de Sully, 821. Défense portée par le pape Lucius III d'entendre la messe des prêtres qui avaient une concubine, 933.] Explication de la messe par le pape Innocent III; ce sont ses livres des Mystères de la loi évangélique, 1014; canons d'un con-

cile de Londres sur le sacrifice de la messe, 1133. Canon d'un concile de Lambyt sur le même sujet, 1149. Canon d'un concile de Paris sur les messes pour les morts, 1153. Voyez *Sacrifice*.

MESSIE. Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 183 et suiv. Prophéties qui regardent le Messie accomplies en la personne de Jésus-Christ, 183, 184. Preuves de l'accomplissement de ces prophéties en Jésus-Christ, 189, 190, 194, 195. — Traité de Julien de Tolède pour prouver contre les Juifs que le Messie est venu, XI, 793, 794. — Traité de l'abbé Anastase contre les Juifs, où il est prouvé que le Messie est venu, XII, 60, 61.

MESSIEN, prêtre et secrétaire de saint Césaire, évêque d'Arles, X, 524. — Député par lui vers le pape Symmaque, XI, 100. Il est l'un des auteurs de la Vie de ce saint évêque, 128. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 242 et 243.)

MESSINE, ville de Sicile. Relation de la conquête de Messine par le comte Roger, ouvrage d'un anonyme du XII^e siècle, XIII, 509, 510.

[MESSINGHAM (Thomas), auteur du *Florelegium insulæ sanctorum Hiberniæ*, XIV, 416.]

MESSOR, primat de Numidie, XI, 828.

MESTRÆUS. Ses scholies sur les lettres de saint Ignace, martyr, I, 388.

MESURES et poids réformés dans l'empire par l'ordre de Théodoric, X, 646. — Traité des Poids et mesures, ouvrage d'Arnoul, moine de Saint-André d'Avignon, XIII, 73. Canon d'un concile de Paris qui défend d'avoir des mesures différentes, 665. Voyez *Poids*.

MÉTALOGIQUE, ou Apologie de la bonne dialectique ou de la vraie éloquence, ouvrage de Jean de Sarisbéry, XIV, 677.

MÉTAPHRASTE. Ce que signifie ce surnom donné à Siméon, auteur de Vies de saints, XII, 815 et note 6. Voyez *Siméon Métaphraste*.

MÉTELLUS (Hugues). Voyez *Hugues Métellus*.

MÉTEMPSYCOSE réfutée par saint Irénée, I, 505. Enseignée par Basilide, 576. Rejetée par saint Hippolyte, 632; — par Origène, II, 224. — [Condamnée par Didyme l'Aveugle, V, 620.] — Enseignée par Marcion, VI, 393.

MÉTÉORES. Commentaire de Jean Phi-

loponus sur les livres des Météores d'Aristote, XI, 651, 652.

MÉTHODIUS (Saint), évêque de Tyr, docteur de l'Église et martyr, III, 62 et suiv. Saint Méthode, d'abord évêque d'Olympe et de Patare, passe à l'évêché de Tyr. En quel temps il souffrit le martyre, 62. Ses écrits, 62 et suiv. Son Banquet des vierges, 62. Analyse de ce traité, 62 et suiv. Jugement que Photius a porté de cet ouvrage, 64. [Jugement de Mœhler, 73, n. 2.] Écrit de saint Méthode contre Porphyre, 64, 65. Traité de la Résurrection, 65, 66. Traité sur la pythonisse; sur le libre arbitre, 66. Traité des Créatures, 66 et 67. Traité des Martyrs. Dialogue intitulé Xenon. Ouvrages de saint Méthode sur l'Écriture, 67. Écrits supposés, 67 et 68. [Raisons en faveur de l'authenticité des deux homélies sur les Rameaux, sur la croix et sur la Passion, 67, n. 13.] Doctrine de saint Méthode, 68 et suiv. Sur l'Écriture sainte, 68; sur la Trinité, 68 et suiv.; sur les anges et l'âme de l'homme; sur le péché originel et le libre arbitre, 70; sur l'Église et le baptême, 70 et 71; sur la virginité et le mariage, 71; sur divers points de discipline et d'histoire, 71 et 72. Jugement des écrits de saint Méthode, 72, 73. Éditions de ses ouvrages, 73. [Autres éditions, 73.] — Plusieurs des écrits qu'on lui attribue sont de saint Méthodius, patriarche de Constantinople, XII, 424, 425.

MÉTHODIUS (Saint), patriarche de Constantinople, né à Syracuse en Sicile, passe à Constantinople dans le dessein de s'avancer. Un saint moine le porte à embrasser la vie monastique; il se retire au monastère de Chénolac; pour éviter la persécution des Iconoclastes, il accepte la commission d'aller à Rome en qualité d'apocrisiaire du patriarche Nicéphore, XII, 423. A son retour, il remet à l'empereur Michel une lettre dogmatique du pape sur le culte des images; différentes persécutions qu'il souffre pour la foi catholique sous Michel et sous Théophile; il succède au patriarche Jean Léconomante; il obtient de l'impératrice Théodora que le corps de saint Théodore Studite et celui du patriarche Nicéphore seraient rapportés à Constantinople; son zèle pour éteindre l'hérésie des Iconoclastes; sa mort, 424. Ses écrits, 424 et 425. Dissertation d'Allatius sur les écrits de Méthodius, 425. [Ses écrits dans la *Patrologie*; on y trouve plusieurs pièces nouvelles, 425.] Saint

311 ou 312.

V. 817.

821.

842.

844.

847.

Joannicé lui prédit sa mort, 552. Saint Ignace lui succède, 569.

MÉTHODIUS. Plusieurs autres portent ce nom, XII, 425.

880.

MÉTHODIUS, archevêque des Moraves, cité à Rome par le pape Jean VIII, XII, 446. Trouvé orthodoxe par ce pape et renvoyé avec une lettre pour le comte Spentopulchre, 647. Analyse de cette lettre, 647 et 648.

MÉTIUS (Frédéric). Sa traduction latine de la Vie de saint Ignace de Constantinople, écrite par David Nicéas, XII, 736. — Sa traduction latine des Actes du concile de Constantinople tenu pour le rétablissement de Photius, XIII, 723.

METLOC, abbaye au diocèse de Trèves. Sa célébrité, XIV, 58.

MÈTRE (Saint), martyr d'Alexandrie, II, 109, 110 et 402.

MÉTRODORE, philosophe, voyage dans les Indes, VI, 344.

MÉTRODORE, auteur d'un cycle pascal, XI, 644.

MÉTRON (Saint), prêtre honoré à Vérone, XII, 854.

MÉTROPHANE, métropolitain de Smyrne, se trouve au quatrième concile général de Constantinople, XIII, 704. Sa réponse aux raisons alléguées par les évêques ordonnés par Photius, 705. Son discours à la louange de la vérité et de l'empereur Basile, 706. Il est excommunié dans le concile de Constantinople assemblé pour rétablir Photius, 724.

MÉTROPOLES de l'empire de Charlemagne, XII, 238.

MÉTROPOLITAINS, leur origine, canon soixante-quinzième apostolique, II, 583, n. 5. — Leur droit, canon neuvième du concile d'Antioche, III, 468. Canon du concile de Sardique touchant l'élection du métropolitain, 486. — Témoignage de saint Athanase sur l'autorité du métropolitain, IV, 221. — Canon deuxième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Alexandre, évêque d'Antioche, VII, 517. Canon du concile d'Hippone concernant les métropolitains, 712. — Le nom de métropolitain est employé quelquefois pour celui de patriarche, VIII, 436. — Les métropolitains doivent être ordonnés par les évêques de leur province, XI, 848. — Les suffragants doivent être soumis à la correction du métropolitain, XII, 229, 230. Défense de diviser une province pour y mettre deux métropolitains, 237.

Traité d'Hincmar de Reims sur le droit des métropolitains, 681, 682. — L'ordination du métropolitain doit se faire par les évêques de sa province, XIV, 106.

METTIUS, sous-diacre, porteur d'une lettre de saint Cyprien aux confesseurs de Rome, II, 313.

METZ, ville de Lorraine. Description de Metz et du pays Messin, par Fortunat, XI, 409. Concile qui fut tenu en cette ville, 905, 906. — Évêques de Metz qui ont porté le titre d'archevêques, XII, 106 et 132. L'Église de Metz était célèbre au VIII^e siècle par une école de chant qui y était établie, 133. Histoire des évêques de Metz composée par Paul, diacre, 143; abrégée et mise en vers par un anonyme, 150. Charlemagne y établit une école pour le chant grégorien, 224. École publique dans cette ville, 866. Thiéri I, évêque de Metz, enrichit son diocèse d'un grand nombre de reliques, 869. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 615, 667, 690, 697, 713, 732, 733.

MEUN-SUR-LOIRE, bourg dans l'Orléanais. Concile tenu en ce lieu, XIII, 740.

[MEUNIER, bénédictin. Sa traduction française des Prescriptions et de l'Apologétique de Tertullien, II, 87.]

MEURSIUS (Jean), Hollandais. Ses observations sur Arnobe, II, 493. — Son édition des notes sur le Cantique des Cantiques attribuée à Eusèbe de Césarée, III, 316. — Son édition des scholies de Procope de Gaze sur les Rois et les Paralipomènes, XI, 179. — Son édition du traité du Gouvernement de l'empire, ouvrage de Constantin Porphyrogénète, XII, 811; — du traité de la Tactique, autre ouvrage du même, 811. — Son édition du commentaire de Michel Psellus sur le Cantique des Cantiques, XIII, 336. — Son édition de la Chronique de Constantin Manassès, XIV, 643.

MEURTRES. Lois des Bavares et des Allemands touchant les meurtres, XII, 227. Capitulaire de Charlemagne sur le même sujet, 233. Peines prescrites contre les meurtriers par les capitulaires de Louis le Débonnaire, 380, 381.

MÉZELISCIM, lieu où fut enterré saint Colmann, et où depuis s'est formé le monastère de Molesc, dans l'Autriche, XIII, 139.

[MEZERAÏ. Sa traduction française du Polycratique de Jean de Sarisbéry, XIV, 680, n. 1.]

III siècle.

869.

MEZTER (Josse). Traduit en vers iambes la Vie de saint Gal, composée en rimes allemandes par le moine Ratpert, XII, 700.

MICHAS, israélite. Histoire de son idole, I, 53.

Av. J.-C. 768.

MICHÉE, prophète. Temps auquel il a commencé de prophétiser; analyse de sa prophétie; style de ce prophète, I, 180. — [Commentaire de saint Éphrem sur la prophétie de Michée, VI, 439 et 447.] — Remarque de saint Jean Chrysostôme sur la prophétie de Michée citée par saint Matthieu, VII, 359. — Découverte des reliques du prophète Michée, VIII, 533. [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur Michée, 619.] — Sermons de saint Augustin sur ce prophète, IX, 236.

MICHEL (Saint), archevêque. Constantin bâtit en son honneur une église fort célèbre par des miracles et des apparitions, III, 126. — Homélie de saint Maxime de Turin sur saint Michel, X, 323. — [Apparition de saint Michel en Normandie sur le mont Tomba, XII, 153.] L'abbaye de Saint-Michel en Lorraine, nommée autrefois Marsoupe ou Masoupe, est transférée par l'abbé Smaragde au lieu où elle est aujourd'hui; Louis le Débonnaire accorde à la nouvelle abbaye de Saint-Michel ou Mihiel, en Lorraine, la liberté de se choisir un abbé, XII, 254. Hymne en l'honneur de saint Michel attribuée à Walafride Strabon; elle n'est pas de lui, 416. Superstition qui s'était introduite à Vérone au sujet de l'archevêque saint Michel, 857, 858. Église bâtie sous le nom de Saint-Michel-de-l'Aiguille par Guy, évêque du Puy, 893. — Lettre de Robert, abbé de Saint-Vigor, aux moines du mont Saint-Michel, XIII, 465, 466. Richer, évêque de Verdun, accorde à l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine, le droit de battre monnaie, 508. — Homélie de saint Otton, évêque de Bamberg, pour la fête de saint Michel, XIV, 180. Abbaye de Saint-Michel, près Bamberg, fondée par l'évêque saint Otton; donation d'une chapelle faite à ce monastère par le même, 181. Deux sermons de saint Bernard sur la fête de saint Michel, 484. [Histoire du monastère du Mont-Saint-Michel par Robert de Torigni, 792.] Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la même fête, 1027. Église de Saint-Michel en Lampourdan; ses privilèges confirmés par un concile, 1053. [Église de Saint-Michel à Dijon; discussions au su-

jet de ses possessions, 264. Ordre de Saint-Michel institué par Alphonse, roi de Portugal, 626. Règle donnée par ce prince à cet ordre, 626 et 627.]

MICHEL, intrus sur le siège de Ravenne après la mort de Sergius, XII, 118.

MICHEL I, dit CUROPALATE, proclamé empereur d'Orient, et couronné, XII, 278. Déposé, il a pour successeur Léon l'Arménien, 279.

MICHEL II, dit LE BÈGUE, empereur d'Orient, succède à Léon l'Arménien, XII, 280. Quoiqu'il n'honorât point les images, il ne persécuta point les Catholiques; sa lettre à Louis le Débonnaire, où il lui représente les abus qui s'étaient introduits dans le culte des images, 381.

MICHEL III, dit PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient, se laisse prévenir par Bardas contre saint Ignace, patriarche de Constantinople, qu'il envoie en exil, XII, 569. Différentes lettres qu'il écrit au pape Nicolas I et que le pape lui écrit à cette occasion, 569, 570, 571, 572, 573. Sa mort, 624. Lettre que lui écrivit Photius sur la mort de Bardas, 725.

MICHEL IV, dit STRATIONIQUE, empereur d'Orient, désigné par Théodora, est détrôné par les intrigues du patriarche Michel Cérularius, XIII, 225.

MICHEL VII, dit DUCAS, ou Parapinace, empereur d'Orient, remplace Romain Diogène. Sa déposition, XII, 335. Lettre que lui écrivit saint Grégoire VII, 357.

MICHEL, moine, disciple de saint Théodore Studite, écrit sa vie; cette Vie n'est pas celle imprimée dans le recueil des œuvres de saint Théodore, XII, 299. [Elle a été publiée par Mai, 299.]

MICHEL, prêtre de Jérusalem, et syncelle du patriarche Thomas; lettre que lui écrit saint Théodore Studite au sujet de la persécution qu'il souffrait pour le culte des images; son discours en l'honneur de saint Denis l'Aréopagite; son discours sur les saints anges; traduction d'une lettre de Théodore Abucara; sa profession de foi; autres ouvrages qui sont restés manuscrits, XII, 362.

MICHEL, patriarche d'Alexandrie. Lettre qu'il écrit au quatrième concile général de Constantinople, et dont il charge Joseph, son archidiacre, XII, 625.

MICHEL, roi des Bulgares. Lettre que lui écrit Photius contenant des instructions sur

v. 769.

811.

813.

820.

859.

867.

1056.

1057.

1072.

1078.

802.

809.

les devoirs d'un chrétien et d'un roi, XII, 723, 724. Voyez *Bogoris*.

MICHEL PSELLUS. Son Histoire; ce qu'il y dit de sa personne; son Discours à la louange de Siméon Métaphraste, XII, 819. Voyez plus bas un autre auteur du même nom.

MICHEL, moine de Pomposie. Lettre que lui écrit Gui d'Arezzo, où il lui rend compte des succès de sa nouvelle méthode pour le chant, XIII, 130.

MICHEL CÉRULARIUS, patriarche de Constantinople. Combien de temps il occupa le siège de cette Église; lettre qu'il écrit conjointement avec Léon d'Acride à Jean, évêque de Trani, contenant différents reproches qu'il fait à l'Église latine sur la célébration des saints mystères avec du pain azyme, etc., XIII, 214. Le cardinal Humbert la traduit en latin et la porte au pape Léon IX qui la réfute, 204, 205 et 215. Légation envoyée par le pape à Constantinople, avec une lettre à Michel Cérularius, 206, 207 et 215. Analyse de la réponse du cardinal Humbert à la lettre de Cérularius et de Léon d'Acride, 215, 216. Michel refuse de communiquer avec les légats; ils l'excommunient, prennent congé de l'empereur et se retirent; ils sont rappelés; Michel leur offre une conférence dans le dessein de les faire assommer par le peuple; l'empereur veut être présent à la conférence; Michel excite une sédition; ses parents et ses amis sont chassés du palais; ce que contenait l'acte d'excommunication, 220. Les légats prononcent une nouvelle excommunication; décret de Michel contre les légats, 221. Sa lettre à Pierre patriarche d'Antioche, 222, 223. Seconde lettre que Michel lui écrit, 224. Il détrône Michel Strationique et fait proclamer empereur Isaac Comnène; son audace le fait exiler; il meurt. Ses autres écrits; ses décrets; sermons et panégyriques qu'on lui attribue, 225. [Dans le tome CXX de la *Patrologie grecque*, après une notice tirée de Fabricius, on trouve : 1° le discours prononcé le premier dimanche du Carême, en la tête du rétablissement des images; 2° l'édit synodal contre les députés romains; 3° le décret ou l'épître sur la femme d'un prêtre souillée d'adultère; 4° les épîtres mutuelles de Michel avec Dominique et Pierre, au nombre de cinq, avec les notes de Cotelier. D'autres édits synodaux sont au tome CIX, p. 747, 750.]

[MICHEL, patriarche des Jacobites. Conférence de Théorien avec lui, 640.]

MICHEL OXITE, patriarche de Constantinople, tient plusieurs conciles, XIV, 1178. Il renonce à sa dignité; Cosme d'Attique le remplace, 1119.

MICHEL ANCHIALE, patriarche de Constantinople. (On a de lui quelques statuts synodiques, et il avait écrit une conférence avec l'empereur Manuel. Dom Ceillier n'en parle pas. Voyez *Dupin*.)

MICHEL PSELLUS. Sa naissance; ses études; l'empereur Constantin Monomaque lui donne sa confiance; Constantin Ducas lui confie l'éducation de son fils Michel Ducas; considération dont il jouit sous le règne de ce prince; son opposition à l'Église latine, XIII, 335. Michel Ducas ayant été déposé, Psellus est dépouillé de ses dignités; il se retire dans un monastère, 335 et 336. On ignore le temps de sa mort. Ses écrits : Commentaire sur le Cantique des Cantiques; Question sur la Trinité et sur la personne de Jésus-Christ; Traité sur les vertus et les vices, et autres poèmes, 336. Traité des opérations des démons. Écrits de Psellus qui n'ont pas été imprimés : son Histoire de Constantinople; son Oraison funèbre du patriarche Constantin Lichudès, 337. [Les ouvrages de Michel Psellus, jeune, sont reproduits au tome CXXII de la *Patrologie grecque*. Ils y sont divisés en œuvres théologiques, en œuvres légales et canoniques et en œuvres historiques. L'édition commence par une longue dissertation de Léon Allatius sur les Psellus et leurs écrits. Les œuvres théologiques comprennent : 1° l'Exposition du Cantique des Cantiques; extraits des écrits de saint Grégoire de Nysse, de saint Nil et de saint Maxime; 2° cent cinquante-sept chapitres sur toutes sortes de sujets; 3° vingt-neuf courtes solutions de questions naturelles adressées à l'empereur Michel Ducas; 4° des vers politiques sur le dogme adressé au même empereur; 5° un dialogue sur l'opération des démons contre Manès et les Euchites ou Enthousiastes, avec préface de Gaulmin; 6° quelles sont les opinions des Grecs sur les démons; 7° sur les vertus des pierres avec préface et notes de Jacques Maussac et d'Étienne Bernard; 8° une épigramme sur saint Grégoire de Nazianze que l'on peut lire au t. XXXV de la *Patrologie grecque*, p. 309; 9° caractères de saint Grégoire le Théologien, de

XII siècle.

1143-1144.

1146.

1169.

1177.

V. 1020.

XI siècle.

1043.

1059.

1058.

1059.

saint Basile le Grand, de saint Jean Chrysostôme, et de saint Grégoire de Nysse; 10° des vers sur les trois hiérarques précédents; 11° éloge et office de Siméon Métaphraste au t. CXIV, p. 183 et 199; 12° Monodie sur la chute du temple de Sainte-Sophie; 13° réponse à un moine qui l'interrogeait sur l'heure de la mort. Ses œuvres légales et canoniques renferment : 1° Oblation du Nomocanon à l'empereur Michel Ducas, en vers, avec traduction des éditeurs; 2° un compendium des lois en vers iambes et politiques, avec préface et notes de François Bosquet et Cornélius Siében; 3° les noms des actions judiciaires; 4° des noms latins des nouvelles lois et des définitions légales; 5° des opinions les plus célèbres sur l'âme; 6° que les mouvements de l'âme sont semblables à ceux des astres; 7° commentaire sur la physionomie de Platon avec préface et note de Linder; 8° les oracles magiques qui viennent de Zoroastre avec les notes d'Opsopée; 9° l'exposition sur les oracles chaldaïques; 10° sur le Pymanter de Mercure Trismégiste. Dans la troisième partie, qui contient l'histoire, nous trouvons : 1° Un traité sur les lieux et les noms attiques; 2° un traité sur le cheval de bronze de l'Hippodrome; 3° douze lettres; 4° des fragments de divers ouvrages inédits publiés par Allatius. On voit que les éditeurs attribuent à Michel Psellus le Jeune, l'éloge de saint Siméon Métaphraste. On lui attribuait aussi les Antiquités de Constantinople, publiées avec préface par Banduri. Les éditeurs de la *Patrologie* reproduisent cet écrit à la suite des œuvres de Michel Psellus, dans un appendice qui contient deux anonymes. Dès 1820 M. Hase, éditeur des œuvres de Léon le Diacre, préparait une édition de l'Histoire manuscrite ou Chronographie de Michel Psellus depuis la mort de Jean Tzimices jusqu'au règne de Constantin Ducas (975-1059). Ce savant helléniste devait joindre au texte de l'auteur une version latine, avec des notes et un recueil de lettres inédites, tirées de différents manuscrits grecs de la bibliothèque du Roi, relatives aux affaires de l'époque où il vivait. — Il faut distinguer ce Michel Psellus d'avec celui qu'on vient de voir plus haut, XII, 849.

[MICHEL HAMARTOL. On a de cet auteur une lettre à l'évêque de Tyr publiée pour la première fois par Boissonade et re-

produite au tome CXVII de la *Patrologie grecque*.]

[MICHEL ACOMINATUS CHONIAE, frère de Nicétas Choniate. Sa Monodie sur la mort de son frère, XIV, 1177. Ce qu'il devint après la prise d'Athènes, 1177, n. 1. Son opuscule sur l'adoration de la Croix, et son poème sur Athènes, 1177. Les éditeurs de la *Patrologie*, après une notice tirée de Tafel et d'Adolphe Élisson, reproduisent au tome CXL de la *Patrologie grecque*, un discours prononcé le jour des Rameaux, six lettres à Eustathius, archevêque de Thessalonique, la monodie ou l'éloge funèbre de cet archevêque, 1117. Monodie de son frère Nicétas en latin seulement; le texte grec est à la fin du volume. Supplique adressée à l'empereur Alexis Comnène en faveur des Athéniens; iambes sur la ruine d'Athènes.]

[MICHEL CHUMNUS, métropolitain de Thessalonique. Au t. CXIX de la *Patrologie grecque* on trouve un écrit de ce métropolitain sur les degrés de parenté.]

MICHEL GLYCAS. Ses Annales divisées en quatre parties; ses lettres; autres écrits qu'on a de lui et qui n'ont pas été imprimés, XIV, 642. [Jugement sur ses lettres; autres lettres de Michel Glycas; écrits de cet auteur publiés depuis Dom Ceillier, 642. Maï a publié son traité des Ames séparées de leurs corps, 1177. Analyse de ce traité, 642.]

MICHEL DE THESSALONIQUE, maître des rhéteurs, premier défenseur et diacre de l'Église de Constantinople; d'abord attaché aux erreurs des Bogomiles; quelles étaient ces erreurs; chassé de Constantinople; il abandonne les Bogomiles; sa rétractation, XIV, 653.

MICHLENS'AT, terre appartenant à Éginhard. Il y bâtit une église, XII, 353.

MICHON, moine de Saint-Riquier. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XII, 553. (Voyez son art. dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 319 et 320.)

MICI, monastère au diocèse d'Orléans, fondé par le roi Clovis, XI, 80. — Rétabli par Théodule, évêque d'Orléans, XII, 263. — Lettre d'Abbon de Fleury au sujet des troubles arrivés dans cette abbaye, XIII, 30. Lettre d'Albert, abbé de Mici, au pape Jean XVII, 30 et 31.

MICISLAS, duc de Pologne. Sa conversion, XIII, 63.

1220.

1258.

XII siècle.

1144.

IX siècle.

XII siècle.

[MICLOSICK (François), publie en grec, en latin et en slavon, avec notes, l'homélie de saint Jean Chrysostôme sur les Rameaux, VII, 436.]

[MICROSCOMUS, ou le Petit Monde, ouvrage de Godefroi, chanoine de Saint-Victor, XIV, 845.]

[MICROCOSMOGRAPHIE, ouvrage d'un nommé Guillaume, XIV, 849 et 853.]

MICROLOGUE. Traité de l'office de la messe connu sous ce nom faussement attribué à Bernon, abbé de Richenow, XIII, 124.

MICROLOGUE. Livre de musique composé par Gui d'Arezzo, XIII, 130, 131. [Son édition dans la *Patrologie*, 131.]

MICROLOGUE. C'est le livre des offices ecclésiastiques, composé par Yves de Chartres, XIV, 124, 125. Analyse de cet ouvrage, 125 et suiv.

MIGÉTIUS, évêque de Narbonne, souscrit au concile de Tolède convoqué par Récarède, XI, 903. Il assemble ensuite un concile dans sa ville épiscopale; canons qui y furent dressés, 904.

MIGÉTIUS, évêque d'Espagne. Son erreur touchant la célébration de la Pâque condamnée dans un concile, XII, 178.

MILAN, ville d'Italie. Concile qui y est tenu et dans lequel les Eusébiens présentent leur formule macrostiche; elle y est refusée, III, 474. Concile tenu à Milan contre Photin, 497, 522. [Date de ce concile, 497, n. 2.] Autre concile contre le même, 501, 502. — Le pape Libère demande un concile en cette ville, IV, 287. — Concile qui y fut tenu contre saint Athanase, III, 522 et suiv., et IV, 100. Concile qui y fut tenu contre Jovinien, IV, 652. Concile contre les Ithaciens, 653. — Soit que saint Philastre prend de cette Église, V, 171. Saint Ambroise, archevêque de cette ville, 379 et suiv. — Établissement de la psalmodie dans l'Église de Milan sous son épiscopat, IX, 32. — Lettre du pape saint Sirice à l'Église de cette ville, VI, 106. Saint Simplicien, évêque de cette ville, 270. — Concile tenu en cette ville par l'évêque Eusèbe, X, 671. — Autre concile tenu en cette ville, XII, 942. — Usages particuliers à l'Église de Milan fondés sur la liturgie ambrosienne, XIII, 6. Contestation entre l'archevêque de Milan et celui de Ravenne pour la préséance; un concile de Rome décide en faveur du dernier, 198. Pierre Damien est envoyé, en qualité de légat, à Milan par Nicolas II, pour réformer

les désordres occasionnés par la simonie et l'incontinence des clercs; succès de sa mission, 244 et 297. Les cardinaux Mainard et Jean y sont envoyés par le pape Alexandre II pour le même sujet; leurs constitutions, 289, 290. Désordres de cette Église réprimés par Alexandre II, 290. Relation de la législation de Pierre Damien et d'Anselme de Lucques envoyés à Milan par Alexandre II à cet effet, 311, 312. Histoire de Milan par Arnoul, 506; par Landulphe-le-Vieux, 506 et 507; par Landulphe-le-Jeune, 507 et 508. Catalogue des archevêques de Milan, 507. [Sa reproduction dans la *Patrologie*, 507, n. 3.] — Autres conciles tenus en cette ville, XIV, 1077, 1089.

MILBURGE (Sainte), vierge en Angleterre. Sa Vie, écrite par le moine Goscelin, XIII, 551.

MILDREDE (Sainte), fille de Merewalde, roi des Merciens. Sa Vie écrite par le moine Goscelin. Histoire de la translation de ses reliques et de la fondation de son monastère dans l'île de Tanet, XIII, 551.

MILE ou MILLET (Saint), évêque de Suse en Perse. Son martyre, III, 322, 323. Analyse de l'Histoire de sa vie et des Actes de son martyre, publiés par Assémani, 329 et suiv. Ses lettres et ses discours, 331.

MILET. Voyez *Millet*.

MILÈVE, ville d'Afrique. Concile national qui y fut tenu, VIII, 539. Canons de ce concile, 539 et 540. Autre concile qui y fut tenu, 554.

MILICE, emplois militaires. Canon quatre-vingt-troisième apostolique, II, 587. — Canon huitième d'un concile de Tolède, VII, 740. — Canon quatrième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, VIII, 545. Ordonnances du concile de Telle ou Telepte, 561.

MILLÉNAIRES, nom qui désigne ceux qui prenaient trop littéralement le règne de mille ans marqué dans l'Apocalypse. Papias, premier auteur de cette fausse interprétation, I, 400. Leur opinion suivie par saint Justin, 444; par saint Irénée, 516, 529; — par Tertullien, II, 83. — Rejetée par plusieurs catholiques du temps de saint Justin, I, 444. Combattue par Caïus, 562. — Millénaires réfutés par saint Denys d'Alexandrie, II, 398, particulièrement dans sa conférence avec les peuples d'Arsinoë en Égypte, 405 et 564. Selon saint Jérôme, saint Victorin de Pettau enseignait l'erreur des Millénaires

ainsi que Sulpice Sévère, 461. Lactance tient à leur opinion, 516, — ainsi que saint Méthode, III, 72; que Commodien, 149; — qu'Apollinaire, IV, 606. — Il avait composé deux volumes pour leur défense, V, 90. — Discours que Vigile, évêque de Tapse, avait composés sur les mille ans dont il est parlé dans l'Apocalypse, X, 484. — Erreur des Millénaires faussement attribuée à Florus de Lyon, XII, 482; réfutée par Paschase Radbert, 539.

MILLES (Thomas). Sa belle édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem, V, 83.

MILLÈSE DE SAINT-AMOUR (Jean). Sa traduction latine des Annales de Zonare, XIV, 157.

MILLET (Simon ou Germain), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa traduction française des Dialogues de saint Grégoire le Grand, XI, 586. (Il se nommait Simon avant d'entrer dans la réforme; en y entrant il prit le nom de Germain.)

MILON, usurpateur de l'archevêché de Reims, XII, 30 et 33.

MILON, moine d'Elnone ou Saint-Amand. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 603, 604. Sa mort. Sa Vie de saint Amand, en vers héroïques; ses discours en l'honneur du même saint. Autres poésies qu'on lui attribue, 604. Son poème sur la sobriété, adressé à Charles le Chauve par le moine Huchald, 801. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 509 et suiv.)

MILON, abbé de Montier-en-Der. Sa mort: Brunon lui succède, XIII, 347.

MILON, cardinal, évêque de Palestrine. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 19 et 20.)

MILON CRISPIN, moine du Bec, auteur de la Vie du B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, XIII, 442, 443 et 459, et des épilaphes des abbés Guillaume et Boson, 459. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 333 et suiv.)

MILON, secrétaire du pape Innocent III, est envoyé en qualité de légat en France pour réconcilier à l'Église Raymond, comte de Toulouse. Sa conduite dans cette légation, XIV, 1151.

MILTIADE, apologiste de la religion chrétienne. Ses écrits; son Apologie, I, 493.

MILTIADE (Saint). Voy. *Melchiaz* (Saint).

MINCIO ou MINCHIONE, mot qui signifie stupide; surnom donné par les Romains à

l'antipape Benoît, XIII, 243. Voyez *Benoît X*, antipape.

[MINGARELLI (Jean-Louis). Son édition d'un sermon de saint Grégoire le Thaumaturge sur les saints, II, 447. — Son édition du traité de Didyme l'Aveugle sur le Saint-Esprit, V, 623; du traité de la Trinité, 683. — Son édition des Bénédiction des patriarches, VII, 477. — Son édition des trois poèmes de saint Paulin de Nole, VIII, 84 et 98. — Son édition des Règles de la théologie d'Alain de Lille, XIV, 876.]

MINERVA (Paul), dominicain. Ses commentaires sur les Sentences de saint Nil, VIII, 229.

MINERVE, moine à Toulouse, uni avec Alexandre, son parent. Saint Jérôme leur adresse ses commentaires sur Malachie, VII, 569. Ils écrivent à saint Jérôme: réponse qu'ils en reçoivent, 577, 578. (Voyez sur ces deux moines, l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 143 et suiv.)

MINERVINE, première femme de l'empereur Constantin et mère de Crispe, III, 119.

MINES, lieux d'où l'on tire les métaux: confesseurs condamnés aux mines, III, 9, 10.

MINISTÈRE EUCHARISTIQUE. (Voyez *Hierarchie*.)

MINISTÈRE QUOTIDIEN. Ce que saint Grégoire de Tours appelle ainsi, XI, 376.

MINISTRES DE L'ÉGLISE. Doctrine de Clément d'Alexandrie sur les ministres de l'Église, I, 598. — Doctrine de saint Basile le Grand, IV, 524 et suiv. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 77. Doctrine de saint Optat de Milève, 129 et suiv. Traité des offices des ministres, ouvrage de saint Ambroise, 433 et suiv. — Doctrine de saint Jérôme sur les qualités que doivent avoir les ministres de l'Église, VII, 706, 707. — Doctrine de saint Augustin sur le ministre du baptême, IX, 95. — Doctrine de saint Léon sur le choix des ministres de l'Église, X, 202. — Doctrine de Cassiodore sur les ministres de l'Église, XI, 246.

MINISTRES D'ÉTAT. Leurs devoirs, selon saint Bernard, XIV, 454.

MINITIUS ou MINITIEN, évêque espagnol. Plaintes portées contre lui au pape saint Innocent, VII, 510.

MINOS (Claude). Son édition des œuvres d'Arnoul de Lisieux, XIV, 755.

MINTURNES, ville d'Italie. Le pape saint Grégoire unit l'Église de Formies à celle de Minturnes, XI, 480.

MINUCE-FÉLIX, avocat apologiste de la religion chrétienne. Quelle était sa patrie. En quel temps il a vécu. Il est auteur du Dialogue qui porte son nom, I, 550. Analyse de ce Dialogue, 550 et suiv. Écrits supposés sous le nom de Minuce-Félix, 554. Doctrine de cet auteur, 554 et suiv. Jugement de ses écrits, 556. Édition de son Dialogue, 556, 557. [Éditions et traductions récentes du Dialogue, 557.]

MI-PENTECOTE, fête qui se célébrait en Orient au milieu de la cinquantaine de Pâques. Deux discours de Léonce, évêque de Naples en Chypre, sur cette fête, XI, 665. — Vers pour cette fête, attribués à André de Crète, XII, 58.

MIRA (De), et non MITRA, comme on l'a imprimé (Dominique), éditeur des œuvres de saint Pierre Chrysologue, X, 16.

MIRACLES, fréquents dans le second siècle, I, 394, 402, 403 et 505. Témoignage de Quadrat sur les miracles de Jésus-Christ, 402, 403. Doctrine d'Athénagore, 482, 483; de saint Irénée, 505 et 522. — [Si les miracles extraordinaires qu'on raconte dans les Actes de sainte Cécile empêchent d'admettre l'authenticité de ces Actes, II, 102, 103.] Miracles opérés par l'intercession des saints martyrs de la légion Thébaine, II, 174. Doctrine d'Origène, 184, 185, 222, 250. Témoignage de saint Cyprien, 345. Saint Grégoire de Néocésarée surnommé Thaumaturge à cause du grand nombre et de l'éclat de ses miracles, 437, 439. L'hérésiarque Manès se vantait de faire des miracles, 584. — Miracles opérés au tombeau de saint Pancrace, III, 29, et à celui de saint Théodore d'Amasée, 44. Miracle singulier arrivé à Hippone du temps de saint Augustin, 95. Miracles attribués à Apollonius de Thyanes : leur fausseté démontrée par Eusèbe de Césarée, 177. Vérité des miracles de Jésus-Christ prouvée par Eusèbe de Césarée, 191. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur les miracles, 231, 232. — Histoire du miracle de Béryte, ouvrage supposé sous le nom de saint Athanase, IV, 180, 181. — Les chrétiens faisaient encore des miracles au temps de saint Cyrille de Jérusalem, V, 57. Poèmes de saint Grégoire de Nazianze sur les miracles et les paraboles de Jésus-Christ, 275. Autre sur les miracles d'Élie et d'Élisée, 291. Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze sur les miracles et les paraboles de Jésus-Christ, 305. [Miracle par lequel Jésus-

Christ marche sur la mer plus grand que celui du passage de la mer Rouge, 622.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les miracles, VII, 102, 227, 293, 360, 361. — Miracles opérés par les reliques de saint Étienne au temps de leur invention, IX, 328. Doctrine et témoignages de saint Augustin sur les miracles, 19, 61, 110, 181, 241, 297, 304, 324 et suiv., 795, 796. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 7 et 8. Témoignage de saint Viventiole de Lyon sur les miracles opérés dans les églises des catholiques, 203, 204. Doctrine de saint Grégoire sur les miracles, 451, 521 et 577. Miracles opérés par saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, 521. Doctrine de saint Isidore de Séville sur les miracles, 720. [Miracles et révélations de deux moines, Maxime et Bonellus, et d'une servante de saint Fructueux, par saint Valère, abbé, 734, 735.] — Faux miracles au sépulcre de saint Firmin à Uzès, XII, 371 et 429; à Saint-Bénigne de Dijon, 429, 430. — Recueil de Miracles, composé par Pierre le Vénéral, XIV, 522. [Des miracles de saint Jacques, ouvrage attribué faussement à Calixte II, 1103, 1104.]

MIRE (Aubert Le), chanoine d'Anvers. Son édition d'une partie de la Chronique d'Eusèbe avec celle de Sigebert et d'Anselme, III, 312. — Son édition du livre de Gennade, des Écrivains ecclésiastiques, X, 601. — Méprise singulière de cet auteur sur Théodore le Lecteur, XI, 105. Sa méprise sur saint Eustase, abbé de Luxeuil, 533. — Son édition de la Chronique de Sigebert de Gemblou et de ses continuateurs, XIV, 61. [Son édition du Catalogue des écrivains ecclésiastiques d'Honoré d'Autun, avec d'autres ouvrages semblables, 299.]

MIRE (Louis Le). Son édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, IV, 88. — Son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 583.

MIROCLES. Voyez *Mérocles*.

MIROIRS, ouvrages ainsi intitulés : Miroir tiré de l'Écriture, ouvrage de saint Augustin, IX, 214, 215. Autres livres intitulés Miroirs, supposés sous le nom de saint Augustin, 215. [Miroir de saint Augustin publié par le cardinal Maï, 215, 216.] — Miroir ou recueil de passages de l'Écriture, composé par Théodulphe d'Orléans, XII, 271. [Édition de cet ouvrage dans la *Patrologie*, 271.]

MIROIR DE L'ÉGLISE, titre que porte, dans quelques manuscrits, le Manuel des mystères de l'Église, XIII, 111.

MIROIR UNIVERSEL, ouvrage de Raoul Ardent, dont on ne connaît que le titre, XIII, 581. — [Miroir de l'Église (Le), ouvrage d'Honoré d'Autun. Ce que c'est; éditions qu'on en a faites, XIV, 296.] Miroir des mystères de l'Église, faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 356. Miroir de la Charité, ouvrage d'Alrède, abbé de Riedval, dans lequel il traite de la charité et des autres vertus chrétiennes, 621, 622. [Miroir de la Pénitence par Reinerus, moine de Saint-Laurent de Liège, 797.]

MIRON, roi de Galice. Saint Martin de Brague lui donne des instructions, XI, 351.

483.

MISÈNE, l'un des légats envoyés à Constantinople par le pape Félix III, X, 411. Sa prévarication, 413. Il est déposé dans un concile de Rome et est rétabli dans la suite, 415 et 725, 726.

484.

495.

MISÈRES. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur les misères de l'homme, V, 273 et 280. — Doctrine de saint Augustin sur les misères de l'homme, IX, 310 et 326. — Trois livres du Mépris du monde, ou de la misère humaine, ouvrage du pape Innocent III, XIV, 1016.

MISERERE, psaume de David. Paraphrase de ce psaume, attribuée au pape Urbain II, XIII, 439.

MISÉRICORDE. [De la Miséricorde et du Jugement, homélie de saint Basile ainsi intitulée, IV, 392. — Sentiment de saint Éphrem sur la miséricorde, 488 et suiv., 509. Sermon sur le même sujet par saint Éphrem, VI, 497.] — Doctrine de saint Augustin sur la miséricorde, IX, 27, 218, 238, 251, 252, 290. — Pensées de saint Pierre Chrysologue sur la miséricorde, X, 14. Trois discours de saint Valérien de Cémèle sur la miséricorde, 156, 157. — Livre de la Grâce et de la Miséricorde, par Francon, abbé d'Afflighem, XIV, 190. Traité d'Alger, scholastique de Liège, de la Miséricorde et de la justice, 384. Analyse de cet ouvrage, 384, 385.

MISSELS. Leur origine dans le traité des Sacrements de Musée, X, 471. — Trois missels, monument des anciennes liturgies gallicanes, XIII, 8 et suiv. [Le premier, ou le missel gallican, paraît avoir été le missel de l'Église d'Autun, 8 et 9.] Ce que contiennent ces missels, 8 et suiv. Autre missel, trouvé au monastère de Bobio : on conjecture que c'est l'ancien missel de Besançon, 10. Ce qu'il contient, 10 et 11. Missels mozarabes, 14.

Ancien missel espagnol attribué à saint Isidore de Séville, 520. Voyez *Sacramentaires*.

MISSION DES PERSONNES DIVINES. Doctrine du pape saint Grégoire sur ce mystère, XI, 557, 558.

[**MITARELLI** (J.-B.). Son édition d'une Chaîne manuscrite, II, 447. — Son édition d'un Sacramentaire ancien, d'un Bréviaire, et ses extraits de deux autres Sacramentaires, XIII, 23.]

[**MITRALE**, ou Somme des divins offices, par Siccard, moine de Crémone, XIV, 902. Analyse de cet ouvrage, 902 et suiv. Importance de cet ouvrage, 904.]

MITRE, coiffure des vierges, III, 10.

MITRE, coiffure des prélats. Alexandre II en permet l'usage à Vratisslas, duc de Bohême, XIII, 286.

MIZON, abbé d'Epternac, ne doit point être confondu avec Mizon ou Nizon, abbé de Mithlac, XIV, 58.

XI siècle.

MIZON, abbé de Mithlac. Voyez *Nizon*.

MLADA, sœur de Boleslas, duc de Bohême, consacre à Dieu sa virginité; elle vient à Rome pour s'instruire de la discipline monastique; le pape Jean XIII lui donne la bénédiction d'abbesse; à son retour en Bohême elle fonde un monastère, XII, 833.

X siècle.

MOCHIMUS, prêtre d'Antioche, auteur d'un traité contre Eutychès et d'autres ouvrages, X, 582.

V siècle.

MOCIEN. Voyez *Mucien*.

MODAL et **HELDAM**. Livre apocryphe sous leur nom, I, 267.

MODARIUS, général goth de nation. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 265.

IV siècle.

MODÉGISILE, archevêque de Tours. Concile de Reims auquel il assiste, XII, 914.

MODÈNE, ville d'Italie. Concile tenu en cette ville, XIII, 759.

MODESTE, auteur ecclésiastique. Ses écrits, son livre contre Marcien, I, 494.

II siècle.

MODESTE et **CÉSAIRE** (Saints), martyrs. Histoire de leur martyre écrite par le cardinal Albéric, XIII, 494.

MODESTE, préfet du prétoire, attaque en vain saint Basile de Césarée, IV, 356. Il est guéri par les prières de ce saint évêque, 358. Lettre que lui écrivit saint Basile-le-Grand, 449, 450. Autres lettres de saint Basile, 450. Il veut persuader à saint Basile d'ôter du symbole le terme de *consubstantiel*; réponse de saint Basile, 501, 502. — Modeste bannit Eunomius, VI, 361.

371.

MODESTE, évêque. Plaintes portées contre lui au pape saint Innocent, VII, 525.

VIII siècle.

[MODESTE, premier évêque des Corinthiens, XII, 477.]

614.

MODESTE, vicaire du patriarche de Jérusalem pendant la captivité de Zacharie emmené par les Perses, XI, 698. Il avait fait trois discours dont il ne reste que des extraits donnés par Photius, 698 et 699. [Édition de ses extraits dans la *Patrologie*, 699, n. 1, 2.] Sa mort, 703. Sophrone lui succède, 703 et XII, 923.

MODESTIE. Traité de la modestie par saint Éphrem, VI, 33. — Modestie des évêques : canons quatorzième et quinzième du quatrième concile de Carthage, VII, 729. Modestie des clercs : canons quarante-quatrième, quarante-cinquième, quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième du quatrième concile de Carthage, 730.

MODUIN, évêque d'Autun. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; éloge que Walafride Strabon fait de lui ; son poème adressé à Théodulphe, évêque d'Orléans ; sa mort, XII, 352. Reproches que lui fait Florus sur l'exil d'Agobard, 485 et 490. Pièces de poésies du même qui lui sont adressées, 489, 490, 491. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 547 et suiv.)

[MODULATION. De la diverse modulation des psaumes et des chants, par Bernon, abbé de Reichenau, XIII, 126.]

[MOELHER (Jean-Adam). Son Histoire de saint Athanase le Grand, IV, 89, n. 1.]

[MOESHLER (Vital). Sa traduction allemande, sermons et opuscules des œuvres de saint Chrysostôme, XIII, 126.]

MOEURS. [Témoignage de saint Clément, pape, sur les mœurs des chrétiens et des païens, I, 350] ; — de Tertullien sur les mœurs des chrétiens, II, 80 et suiv. Témoignage de Lactance, 514, 515. Constitutions apostoliques sur les mœurs des évêques, 591. — Témoignage de saint Épiphane sur les mœurs de l'Église catholique, VI, 436. — Règles que saint Augustin donne à ses disciples pour les mœurs, IX, 42. Deux livres des mœurs de l'Église catholique et des mœurs des Manichéens, ouvrage de saint Augustin, 56 et suiv. Témoignage de saint Augustin sur la pureté des mœurs de l'Église, 335. — Doctrine de saint Léon le Grand sur la correction des mœurs, X, 265. De la correction des mœurs, ouvrage perdu d'un prêtre nommé Paul, 469. — Ouvrage de

saint Martin de Dume sur les mœurs ; idée de cet écrit, XI, 351. — [Mœurs des clercs, ouvrage de Léovigilde, prêtre de Cordoue, XII, 523.] — Poème de Godefroy, scholastique de Reims, sur les mœurs, XIII, 481. — Élégies d'Abailard sur les mœurs et la bonne conduite de la vie, adressées à son fils Astrolabe, XIV, 339. Traité de l'ordre de la vie et des mœurs, faussement attribué à saint Bernard, 491. Traité de Syméon Logothète sur les mœurs de l'Église, 654. Traité des mœurs, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1021.

MOGILAS (Pierre), métropolitain de Kiev. Sa traduction de l'Euchologe des Grecs en langue russe, XIII, 137.

MOINE (Étienne le), ministre protestant. Son édition du Traité des six conciles généraux, ouvrage de Germain, patriarche de Constantinople, XII, 40, 41.

MOINES. Il y en avait en Perse avant l'an 325, III, 319. Habits des moines de Tabenne, 364. Julien l'Apostat persécute les moines, 400. — L'Instruction des moines attribuée à saint Athanase, IV, 181. L'Instruction à la vie monastique attribuée au même ; deux lettres à Castor sur le même sujet attribuées au même, 182. Exhortation aux moines attribuée au même, 184. Témoignage de saint Athanase sur les moines, 225. Austérités de leur vie dans ses premiers temps, 225 et 284. Idée que saint Basile le Grand donne de la vie monastique, 394. Ce qu'il y a de remarquable dans les grandes règles de saint Basile pour les moines, 399 et 400. Ce qu'il y a de remarquable dans les petites règles, 404 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans les Constitutions monastiques attribuées à saint Basile, 408, 409. Lettres de saint Basile touchant la perfection de la vie monastique ; lettre de saint Basile à un moine, 431. Lettres de saint Basile à un moine qui avait quitté sa profession ; lettre de saint Basile à un moine qui était tombé dans le crime de l'impureté, 436. Canon soixantième dans la troisième épître canonique de saint Basile, 473. Lettre de saint Basile à ses moines, 476. Lettres de saint Basile aux moines persécutés, 481. Lettre de saint Basile à des moines qui vivaient en particulier, 487. Doctrine de saint Basile sur les moines et sur l'état monastique, 536 et suiv. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur la réunion des moines de Nazianze avec saint Grégoire son père, leur évêque,

V, 207, 208. Poème de saint Grégoire de Nazianze à des moines, 275. Poème du même saint docteur en faveur des moines, 275 et 276. Autre poème du même sur les moines, 280, 281. Épigrammes de ce saint docteur contre les moines qui se permettaient de vivre avec des vierges; épigrammes du même en faveur des moines qui se conduisaient selon leur état, 303. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur les moines, 349. Lettre à des moines attribuée à saint Macaire d'Égypte; elle n'est point venue jusqu'à nous, 598. La lettre adressée à des moines sous le nom de Macaire est de celui d'Alexandrie, abbé de Nitrie, 599. — Lettre de saint Éphrem au moine Jean sur la vie des moines, VI, 27, 28. Exhortations aux moines par saint Éphrem, 30 et suiv. Traité intitulé : Des moines et de la tourterelle, attribué à saint Éphrem, 34, 35. Discours intitulé : De la perfection des moines, attribué à saint Éphrem, 35. Témoignage de saint Éphrem sur les moines, 65. [Des solitaires et des anachorètes, discours de saint Éphrem, 500. Instruction aux moines par le même, 540, 541. Discours sur les sept occupations du moine, 541. Canons sur les funérailles des moines, 543, 544.] Comment ils doivent être promus aux ordres; décrétale du pape saint Sirice, 102. Traité intitulé : Le moine ou la pratique, ouvrage d'Évagre de Pont, 113. Discours aux moines, ouvrage d'Évagre de Pont, 116, 117. Loi de Valens contre les moines, 359. Faux moines qui couraient les provinces avec de prétendues reliques des martyrs, 368. Deux lois de Théodose au sujet des moines, 371. — Apologie de la vie monastique par saint Jean Chrysostôme, VII, 17 et suiv. Description de la vie des moines par ce saint évêque, 24, 22. Traité de la comparaison d'un roi et d'un moine, ouvrage de saint Jean Chrysostôme, 22, 23. Témoignage de ce saint évêque sur le secours que la ville d'Antioche reçut des saints moines, 69. Lettre de saint Jean Chrysostôme aux moines de Phénicie, 134. Lettre que saint Jean Chrysostôme écrivit aux moines de Gothie, 135. Épître aux moines, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 287. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la vie monastique, 422, 423. Moines de Nitrie persécutés par Théophile, patriarche d'Alexandrie, 440. Il se réconcilie avec les moines, 441. Deux lettres de Théophile contre les

moines de Nitrie, 445. Témoignage de Rufin sur les habits des moines, 474. Moines d'Ar-sinoë; ce qui en est dit dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée; moines de Nitrie; ce qui en est dit dans les mêmes Vies des Pères, 475. Livre de l'Institution des premiers moines, ouvrage attribué à Jean, évêque de Jérusalem, 502. Devoirs des moines selon saint Jérôme, 609. Règle pour les moines, ouvrage tiré de saint Jérôme par Lupus du Mont-Olivet, 648. Témoignages de saint Jérôme sur les moines et sur l'état monastique, 693 et suiv. — Institutions monastiques, ouvrage de Cassien, abbé de Marseille, VIII, 161 et suiv. Remède spirituel du moine, ouvrage supposé sous le nom de Cassien de Marseille, 200. Traité de la vie monastique, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinai, 208, 209. Traités à Euloge, contenant des instructions pour la vie monastique, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinai, 212. Horloge monastique et instruction monastique attribués à saint Nil, 215, 216. Témoignage de saint Nil sur les moines, 221. Les moines de Palestine donnent dans l'eutychianisme; lettre que leur écrit à ce sujet l'impératrice Pulchérie, 474. Idée que saint Isidore de Péluse donne de la vie monastique, 484, 485, 487. Éloge que fait l'historien Sozomène de la manière dont les moines vivent, 527. — Livre du travail des moines, ouvrage de saint Augustin, IX, 277 et suiv. Doctrine et témoignage de saint Augustin, 87, 92, 93, 279, 785, 786. — Les moines eutychiens de Palestine se soulèvent contre Juvénal, évêque de Jérusalem, X, 48. Ce que Théodoret dit sur les moines, 136. Lorsqu'ils devenaient évêques ils gardaient leur ancien institut, 137. Lettre de saint Valérien de Cémèle à des moines; sujet de cette lettre, 155 et 159. Lettre que le pape saint Léon écrit aux moines de Palestine pour les ramener à la foi catholique, 228. Saint Léon refuse aux moines le ministère de la parole divine, 263. Imposture d'un prétendu moine à Carthage, 315. Moines hais et maltraités à Carthage; ce fut, selon la remarque de Salvien, l'un des désordres qui attirèrent les maux qu'elle eut à souffrir des barbares, 375, 376. A quelles conditions le pape Gélase permet d'élever les moines au sacerdoce, 503. Cérémonies de la bénédiction d'un moine décrites dans le livre de la Hiérarchie ecclésiastique attribué à saint Denis l'Aréopagite, 548. Dispute que les

moines de Scythie occasionnent sur la Trinité en voulant qu'on admette cette proposition : Un de la Trinité a été crucifié, 629 et suiv. (Voy. *Jean Maxence*). Invective du pape saint Hormidas contre les moines de Scythie, 632. Moines réprimés par le concile de Chalcedoine, 697 et suiv. Le concile leur défend de se marier, 699. Ordonne de chasser de Constantinople les moines étrangers, 699 et 700. Canons des conciles de saint Patrice qui concernent les moines, 705, 706, 707. Canon du concile d'Angers contre les moines vagabonds, 709. Canons du concile de Vannes en Bretagne sur les moines, 713. Dispositions du concile d'Agde à leur égard, 739, 740. Canons du concile d'Orléans, 744, 745, 746. Canons du concile de Tarragone, 747, 748. — Lettre que les moines de Scythie écrivent aux évêques d'Afrique exilés en Sardaigne où ils exposent leur doctrine et soutiennent leur proposition : Un de la Trinité a souffert, XI, 44, 45. Réponse de saint Fulgence de Ruspe au nom de ces évêques, 45 et suiv. Ce que dit Ferrand, diacre de Carthage, sur leur proposition, 90. Deux discours de saint Césaire d'Arles adressé à des moines, 145, 146. Six homélies du même sur la vie monastique; autres discours adressés à des moines qu'on lui attribue, 146. Règle de saint Césaire pour les moines, 147 et suiv. Saint Benoît distingue quatre sortes de moines, 162. Témoignage de Cassiodore sur le travail des moines, 233, 234. Dispositions des Nouvelles de Justinien concernant les moines, 255, 256, 258, 260, 261. Les moines de la laure de Saint-Sabas se séparent de la communion catholique, 272. Moines de Palestine; leur manière de vivre décrite par Évagre le Scolastique, 417. Le pape saint Grégoire le Grand travaille à faire révoquer par l'empereur Maurice l'édit qu'il avait donné pour défendre au soldat de se faire moine, 435 et 493, 494. Constitution du pape saint Grégoire en faveur des moines, 439. Saint Grégoire ordonne de réprimer les moines vagabonds qui s'étaient mariés, 482, et de renfermer les moines apostats, 488. Il exige le consentement de l'abbé pour l'ordination des moines, 505. Lettre circulaire du pape saint Grégoire au sujet des moines qui ayant été chargés d'affaires temporelles, se présentaient pour être admis dans les monastères, 510. Saint Grégoire ordonne que les moines tombés en faute ne puissent être éta-

blis abbés qu'après avoir fait pénitence, 533. Les lois défendaient aux moines de faire un testament, 536. Saint Grégoire dispense de cette règle Probus, abbé du monastère de Saint-André à Rome, 536 et 537. Règlement de saint Grégoire pour les moines, 575. Discours de saint Euloge d'Alexandrie adressés à des moines, 592. Moines de saint Colomban; leur genre de vie, 619 et suiv. Lettre d'Europs, évêque de Valence en Espagne, intitulée : De l'étroite observance des moines et de la ruine des monastères, 635, 636. Combien saint Isidore de Séville distingue de sortes de moines, 719. Règle des moines écrite par saint Isidore, 723 et suiv. La lettre adressée aux moines de Sicile sous le nom du pape Vitalien paraît supposée, 782, 783. Règlement de Théodore de Cantorbéry sur l'âge des moines, 798. Règlements touchant les moines dans le concile de Lérida, 824, 825. Ce que le concile de Chalcedoine avait ordonné à l'égard des moines est confirmé par un concile de Barcelone, 859. Canon d'un concile d'Arles qui ordonne que la juridiction sur les moines appartiendra à l'évêque dans le territoire duquel leurs monastères sont situés, 882. Canons du deuxième concile de Tours qui concernent les moines, 888, 889. Décret d'un concile de Rome qui décide que les moines élevés au sacerdoce peuvent exercer les fonctions du saint ministère, 911. Règlements du concile de Paris en 617 sur les moines, 912. Disposition d'un concile de Séville à l'égard des moines et des religieuses, 915. — Instructions de Jean, évêque de l'île de Carpack, pour des moines, XII, 21. Saint Grégoire II déclare que les enfants offerts pour la vie monastique n'ont plus la liberté de se marier, 25. Statuts de saint Simpert pour les moines, 219. Article d'un capitulaire de Carloman touchant les moines, 228. Capitulaires de Charlemagne pour le règlement des moines, 286 et suiv. Diadème des moines, ou Instruction pour les moines, par l'abbé Smaragde, 255, 256. Discipline monastique rétablie en plusieurs monastères par saint Benoît d'Aniane, 258. Plusieurs canons qui concernent les moines parmi les canons du patriarche Nicéphore, 286, 287. Capitulaire de Louis le Débonnaire touchant les moines, 380. Observation de Raban Maur sur les aliments permis ou défendus aux moines, 455. Loup de Ferrières montre que les prêtres séculiers peuvent embrasser

l'état monastique, 503. Lettre du même sur le retour d'un moine apostat dans son monastère, 506. Deux livres d'exhortations monastiques composés par Martinien, moine de Rebais, 747, 748. Nouvelles de l'empereur Léon VI, 774. De la mesure des moines, ouvrage de Diethelme, écolâtre de Saint-Mathias de Trèves, 840. Traité des mœurs des anciens moines, ouvrage d'Héribert, écolâtre d'Epternach, 840. De la manière de vivre des moines de l'ordre de Saint-Benoît, ouvrage de saint Ethelvoid, évêque de Winchester, 868. Statuts du concile d'Autun concernant les moines, 938, 939. Canons du quatrième concile de Tolède concernant les moines, 948, 949. Canon d'un concile d'Herford, 939. Canon d'un concile, 962. Canons du concile Quinisexte qui regardent les moines et les religieuses, 962. Dispositions du concile de Béchancelle en faveur des moines et des monastères, 966. — Soumission et obéissance qu'ils doivent aux évêques, selon saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 84. Constitution du pape Alexandre II qui ordonne aux moines de rester dans leur cloître sans se répandre dans les villes et dans les villages, 287. Opuscule de saint Pierre Damien contre les moines de son temps, 343. Selon lui, les moines ne doivent point être exclus de l'administration des sacrements, 346. Instructions que leur donne le même saint, 343 et 321. Avantages de la vie monastique, 321. Autres instructions à des moines; canon d'un concile de Nîmes qui leur permet d'administrer les sacrements et de prendre soin des âmes, 435. Moines conservés dans les églises cathédrales d'Angleterre, 442. Décision du B. Lanfranc sur les religieux et les religieuses, 453 et 455. Recueil des usages de Cluny, 471 et suiv. Canons du concile de Cliveshou, qui concernent les religieux et les religieuses, 641, 642. Canons du concile de Verneuil, 644, 645. Canons du second concile général de Nicée, 630. — Décision d'Yves de Chartres sur la bénédiction que recevaient les moines, XIV, 403. Lettre de Frédéric, archevêque de Cologne, pour relever l'état des moines méprisés par les chanoines réguliers, 287. Traité de Rupert, abbé de Tuy : Du pouvoir que les moines ont de prêcher; autre traité de Rupert, abbé de Tuy, intitulé : De la vie apostolique, pour prouver que les moines ont le pouvoir de prêcher et d'administrer les sacrements, 288. Lettre

par laquelle Abaillard combat un chanoine régulier qui méprisait les moines, 326. Traité de la vie monastique, adressé aux religieux de Mont-Dieu, par Guignes, prieur de la Chartreuse, 308 et 490. [Lettre de l'abbé Fastrède sur l'observation de la discipline monastique, 625.] Canon d'un concile de Toulouse qui défend aux moines de quitter leur profession, 1093. [*Tractatus de immutatione ordinis monachorum, de abbatibus et abbatibus Normannorum et edificatoribus earum*, traité de Robert de Torigny, 791, 792. *De institutione monachorum in lege veteri exortorum et in nova perseverantium*, traité d'Aimeric, patriarche d'Antioche, 793. Discours d'Eustrate, patriarche d'Antioche, sur la réformation de la vie et de la discipline monastique, 832. Contestation entre les moines blancs et les moines noirs, 841. Lettres de saint Guillaume, abbé de Saint-Thomas, à des abbés et à des religieux, 843, 844.] Plaintes des évêques contre les moines au premier concile général de Latran, 1097. Canon d'un concile de Placentia sur les moines vagabonds, 1108. Canon d'un concile d'Avignon sur les habits des moines, 1152. Canon du quatrième concile de Latran concernant les moines, 1117. Défense faite aux moines au concile d'Autun d'attirer dans leur monastère les chanoines réguliers, 1064.

MOÏSE. Voyez *Moyse*.

MOISSAC, monastère dans le Quercy. Concile tenu dans ce monastère à l'occasion de la dédicace de l'église, XIV, 1063.

MOISSON. Du temps d'Origène on faisait quelquefois la moisson avant Pâques, II, 250.

MOLANUS (Jean), docteur en théologie à Louvain. Ses éditions du Martyrologe d'Usuard, XII, 612.

MOLCK, célèbre monastère dans l'Autriche, XIII, 139.

[MOLCKEMBREHR (Marcellin). Sa dissertation critique sur le pape Honorius I, XI, 649.]

[MOLINET (Du). Son édition des lettres d'Etienne de Tournai, XIV, 881.]

MOLLERUS (Martin). Sa traduction allemande des lettres de saint Ignace, martyr, I, 388. — Sa traduction allemande des Dialogues de Théodoret, X, 141.

MOLTHER (Menrad). Son édition des poésies de saint Avit, évêque de Vienne, X, 569.

MONARCHIE. Traité de saint Justin de la

Monarchie ou de l'Unité de Dieu, I, 421, 422.

MONASTÈRES. Les Montanistes en avaient où ils pratiquaient de grandes austérités, II, 427. Il n'y en avait pas encore à Rome dans le III^e siècle, 477. — Lettres de saint Antoine à divers monastères, III, 390, 391. Distribution des monastères en familles, 363. — Peu de monastères en Égypte au temps de saint Antoine, IV, 224. Les moines Ammonius et Isidore instituent en Italie la vie monastique. Monastères de filles en Égypte, 225. Ceux de l'Égypte, de la Mésopotamie et de la Palestine passaient pour les plus réguliers, 322. Les moines bâtissaient leurs monastères de leurs propres mains, 537. Il ne doit point y avoir plusieurs monastères dans un même lieu, 541. Saint Ambroise gouvernait un monastère dans un des faubourgs de Milan. Les monastères riches doivent assister ceux qui sont dans le besoin, 650. — Julien l'Apostat veut construire des monastères à l'exemple des chrétiens, V, 199. Il y avait un monastère de vierges à Bologne du temps de saint Ambroise, 461. — Témoignage de saint Augustin sur les monastères, IX, 786. — Canon du concile de Chalcedoine qui défend de bâtir de nouveaux monastères sans le consentement de l'évêque de la ville et du propriétaire de la terre, X, 697. Autre qui défend de les détruire, 700. Canon du concile d'Agde touchant les monastères, 739, 740. — Au temps de saint Grégoire de Tours il y avait des monastères soumis à la juridiction des évêques, mais il y en avait aussi d'exempts, XI, 393. Discipline qui s'observait au VI^e siècle dans les monastères de France, 395. Saint Grégoire ordonne de renfermer dans des monastères les prêtres et les clercs tombés dans quelque faute, 484. Saint Grégoire défendit à l'abbé Valentin de donner entrée aux femmes dans son monastère, 499. Monastères protégés par saint Grégoire, 512. Il ne faisait point d'union de monastères de différents diocèses sans avoir l'agrément des évêques diocésains, 520 et 529. Saint Grégoire approuve que les monastères d'hommes ne soient pas proches des monastères de filles, 520. Dispositions du pape saint Grégoire par rapport à l'administration des monastères d'hommes et de femmes, 575, 576; sur leur dédicace, 579. Saint Colomban ne permettait pas aux séculiers l'entrée dans l'in-

térieur des monastères, 621. Saint Jean Climaque parle d'un grand monastère qui était aux environs d'Alexandrie, 680. Description qu'il fait du monastère des pénitents, 681. Faux monastères dont parle une des règles de saint Fructueux. Ancien décret de l'Église d'Espagne contre les faux monastères, 800. Règlement du concile d'Épaone pour les monastères de filles, 817. Décision d'un concile de Carthage concernant les monastères, 851. Concile tenu à Rome par le pape saint Grégoire pour mettre les monastères à couvert des vexations des évêques, 908. Décret d'un concile de Paris touchant les monastères, 913. — Monastères abusifs en Angleterre, XII, 14. Monastères rétablis par le pape saint Grégoire II, 26. Règlements de Charlemagne sur les monastères, 236, 237, 239. Capitulaire de Louis le Débonnaire touchant les monastères. Autres touchant les redevances auxquelles ils étaient assujettis, 380. — Les donations qu'on faisait aux monastères modérées par le pape saint Léon IX, XIII, 207. Cause de la ruine des monastères selon Ulric, moine de Cluny, 471. Traité de Jean, patriarche d'Antioche, qu'on ne doit pas donner des monastères aux laïques, 570, 571. Distinction des monastères royaux et des monastères épiscopaux, 614, 615. Canon d'un concile de Frioul qui défend d'entrer dans les monastères de filles sans la permission de l'évêque diocésain, 633. Règlement d'un concile d'Arles pour les monastères de filles, 643. Canons d'un concile d'Aix-la-Chapelle pour rétablir la discipline dans les monastères, 654, 655. Canon du concile de Fismes sur la réformation des monastères, 729. Témoignage du concile de Trosly sur la décadence des monastères, 742. Canons d'un concile d'Augsbourg sur les moines et les monastères, 751. Grand nombre de monastères bâtis en Angleterre, 758. — Traité de Jean, patriarche d'Antioche, contre les donations des monastères faites à des personnes laïques, XIV, 648. [Histoire du monastère du Mont-Saint-Michel, par Robert de Torigny, 792.] Monastères donnés à des étrangers; décrets de deux conciles de Constantinople qui les concernent, 1045. Canon du quatrième concile général de Latran concernant la réforme des monastères, 1165.

MONASTIQUE. Ouvrage d'Évagre de Pont intitulé : les Raisons de l'état monastique,

VI, 116, 117. — Trois livres apologétiques de la vie monastique, ouvrage de saint Jean Chrysostôme, VII, 18 et suiv. — Selon Geoffroi de Vendôme, la vie monastique peut être regardée comme un second baptême, XIV, 169. Traité de la Vie monastique adressé aux religieux du Mont-Dieu par Guignes, prieur de la Chartreuse, 308 et 490.

MONAXIUS, préfet du prétoire d'Orient. Son ordonnance contre Julien le Pélagien, VII, 540.

MONDE. Témoignage de l'épître attribuée à saint Barnabé sur la durée du monde, I, 284. Doctrine d'Herma sur la ruine du monde, 318. Mondes dont parle saint Clément, pape, 359. Sentiment de saint Irénée sur la fin du monde, 515, 516. — Sentiment de saint Cyprien, II, 285 et 379. Sentiment de Lactance, 515. — Sentiment de saint Hilaire, IV, 16. Doctrine de saint Athanase, 203. — Fausses opinions rejetées par saint Philastre, V, 176. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur la création du monde, 285, 286. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la conduite des choses de ce monde, 296. Sentiment de saint Ambroise sur l'époque de la création du monde, 394. — [Discours de saint Éphrem contre le monde, VI, 492, 493.] — Saint Jean Chrysostôme croyait que la fin du monde était proche, VII, 222. Au temps de saint Jérôme on croyait que le monde ne durerait que six mille ans, 657. — C'était aussi la croyance de saint Gaudence, VIII, 59. Lettre de saint Euchère sur le mépris du monde, 444 et suiv. — Lettres de saint Augustin à Hésychius et d'Hésychius à saint Augustin sur la fin du monde, IX, 167, 168. Sermon de saint Augustin sur le mépris du monde, 241. Discours supposés sous le nom de saint Augustin sur la vanité du siècle et sur le mépris du monde, 288. Sentiment de saint Augustin sur la création du monde, 203; sur ses différents âges, 266. [Sermon de saint Augustin sur les maux du monde, 842.] — Sentiment de Cosme d'Égypte sur la figure du monde, XI, 186, 187. Dialogue de Zacharie, évêque de Mitylène, où il est prouvé que le monde n'est point éternel, 270. Discours de saint Colomban sur le mépris du monde et de soi-même et l'amour des biens éternels; sur l'aveuglement des mondains et le désir de la félicité éternelle, 623. Traité où Jean Philoponus prouve con-

tre Procle que le monde n'est point éternel, 651. — Livre de la Construction du monde céleste et terrestre, ouvrage attribué au Vénéérable Bède, XII, 3. Écrit de Candide, moine de Fulde, intitulé : l'Image du monde, 387. Traité de la Volupté du monde, ouvrage attribué à Haimon d'Halberstad et qu'on ne connaît point, 438. — Poème du Mépris du monde attribué à saint Anselme; il est de Roger de Caen, moine du Bec. Ce que c'est que ce poème. Autre poème sur le même sujet composé par Bernard, moine de Cluny, XIV, 21. — On l'a attribué à saint Bernard; il est de Jean de Garlande, XIII, 230. — Traité de l'Image du monde, ouvrage dont on ignore l'auteur, XIV, 36. [Age du monde d'après Honoré d'Autun, 296.] Lettre de Henri de Huntington sur le mépris du monde, 316. De la Vanité du siècle, ouvrage attribué à Hugues Foliet, 351, 352. Lettre de Bernard des Portes sur la fuite du siècle, 400. Lettre de Jean, moine de la Chartreuse des Portes, sur la fuite du siècle, 401. [De fine mundi, ou de Meditandis plagis quæ circa finem mundi venient, ouvrage de Reichard, prieur de Saint-Victor, 700.] Trois livres du Mépris du monde ou de la Misère humaine, ouvrage du pape Innocent III, 1016.

[MONE (J...), publie onze messes gallicanes, XIII, 12, 13.]

MONÉGONDE (Sainte), recluse à Tours. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XI, 382.

MONIME, ami de saint Fulgence, évêque de Ruspe, à qui il adresse un de ses ouvrages, XI, 10 et suiv.

MONIQUE (Sainte), mère de saint Augustin, IX, 1. Sa mort, 9. Elle recommande à son fils de faire mémoire d'elle dans le saint sacrifice de la messe, 764. (Voyez la belle Histoire de cette sainte par M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans.)

MONITIONS CANONIQUES, II, 583.

[MONITOIRE contre les perturbateurs du royaume de France pendant l'absence du roi Louis, XIV, 278.]

MONNAIES de l'empire réformées par l'ordre de Théodoric, X, 646. — Toutes les nations recevaient les monnaies de l'empire romain, XI, 187, 188. — Tarif des impôts et des monnaies rectifié par l'empereur Alexis Comnène, XIV, 143. Canon du premier concile général de Latran contre ceux qui fabriquent ou débitent de fausses mon-

naies, 1096. En Espagne le roi leur faisait arracher les yeux, 1108.

MONOCHORDE, instrument qui sert à mesurer les tons. Traité de la Mesure du monochorde, ouvrage d'Héribert, écolâtre d'Epternach, XII, 840. — [Quatre anonymes qui traitent du monochorde, XIII, 77, 78.] Traité de Bernon, abbé de Reichenau, de la Mesure du monochorde, 126. Traité de Guy d'Arezzo, moine, de la Mesure du monochorde, 131.

[**MONODIE** ou Complainte de Procope de Gaze sur Sainte-Sophie renversée par un tremblement de terre, XI, 180.]

MONODIE de Démétrius Cynodius sur les malheurs arrivés à Thessalonique par des guerres intestines, XII, 798. — Monodie de Guibert, abbé de Nogent; analyse de cet ouvrage, XIV, 199, 200.

MONOGAMIE. Traité de la Monogamie, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 52, 53. Doctrine de Tertullien sur la monogamie, 77, 78.

MONOLOGUE de saint Anselme. Analyse de ce livre, XIV, 9.

MONOPHYSITES, nom qu'on donnait aux hérétiques qui ne reconnaissaient qu'une nature en Jésus-Christ, XI, 526. — [Léonce de Byzance cite contre eux deux fragments, IV, 660.] — Conversion de quelques-uns, XI, 529. [Traité contre les Monophysites par l'empereur Justinien, 263 et n. 1. Livre de Léonce contre les Monophysites, 671. Il est intitulé aussi : Questions contre ceux qui n'admettaient qu'une seule nature en Jésus-Christ, 672.] — Leur erreur réfutée par saint Jean Damascène, XII, 82.

MONOPOLIS, ville de la province de Bari déclarée exempte de la juridiction de l'archevêque de Brinde, XIII, 425.

MONOSTICHON, poème de saint Colomban, XI, 628.

MONOTHÉLISME réfuté par la lettre synodale de Sophrone, patriarche de Jérusalem, XI, 703. Recueil de passages des pères par le même contre le monothélisme, 705. Monothélisme condamné dans un concile de Rome tenu par le pape saint Martin I, 748, 749. En quoi consiste cette erreur, 922. Voyez l'article suivant.

MONOTHÉLITES, hérétiques du VII^e siècle. Leur origine, XII, 921, 922. Théodore, évêque de Pharan en Arabie, est le premier auteur de l'hérésie des Monothélites; en quoi elle consistait. Elle est adoptée par

Sergius, patriarche de Constantinople, qui cherche à lui procurer des partisans, et gagne l'empereur Héraclius, 922. Cyrus, évêque de Phaside, puis patriarche d'Alexandrie, se déclare pour cette hérésie, 922 et 923. Le moine Sophrone s'y oppose, 923. Lettre de Sergius à Cyrius, 923 et 924. Sophrone ayant été élu patriarche de Jérusalem, Sergius écrit au pape Honorius pour le tromper et l'indisposer contre Sophrone. Lettre d'Honorius qui semble favoriser le Monothélisme. Sophrone continue de s'opposer aux Monothélites; lettres que le pape lui écrit ainsi qu'à Cyrus et à Sergius. Ecthèse d'Héraclius; elle est condamnée dans un concile de Rome, 924. Pyrrhus, successeur de Sergius, reçoit l'Ecthèse. Constantin, successeur d'Héraclius, et Paul, successeur de Pyrrhus, sont sollicités de supprimer l'Ecthèse, 925. L'hérésie des Monothélites est condamnée dans les conciles d'Afrique, 925 et 926. Le patriarche Paul engage l'empereur Constantin à supprimer l'Ecthèse et à publier le Type, pour imposer silence aux deux partis, 926. Concile de Latran où le monothélisme est anathématisé, 926 et suiv. — Sergius de Constantinople adopte l'erreur des Monothélites, XI, 647. Lettres d'Honorius à ce sujet, 647 et 648. Les Monothélites sont condamnés dans un concile de Rome, 649. Lettre du pape Jean IV à l'empereur Constantin, où il les réfute, 649 et 650. Concile de Latran où le monothélisme est condamné, sous le pontificat du pape saint Martin, 748, 749. Différents écrits de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, contre les erreurs des Monothélites, 765. Conférence de saint Maxime avec Pyrrhus sur le même sujet, 766. — Traité de saint Jean Damascène contre les Monothélites, XII, 82. Collection de monuments pour l'histoire des Monothélites, rassemblés et traduits en latin par Anastase le Bibliothécaire, 714. Les évêques d'Afrique se déclarent contre eux, 923. Ils sont condamnés au concile de Latran sous le pape saint Martin, 926 et suiv. Concile de Milan assemblé au sujet des Monothélites, 942, 943. Concile de Rome; lettre du pape saint Agathon qui expose la foi de l'Église contre leurs erreurs, 944, 945. Concile de Hetfeld en Angleterre, 945. Sixième concile général, troisième de Constantinople, où le monothélisme est anathématisé, 945 et suiv., 951 et suiv. Plusieurs se convertissent dans

le sixième concile, 948, 950. Édît de l'empereur Constantin Pogonat contre les Monothélites, 955.

MONSTIER (Artus du), récollet. Histoire de l'abbaye de Fécamp, qu'il donne dans sa Neustrie pieuse, XIII, 348.

[MONT DES OLIVIERS, près de Jérusalem. Rufin d'Aquilée y bâtit un monastère d'hommes, X, 4.]

MONTAGNARDS, nom des Donatistes à Rome, V, 113, et IX, 625. Concile de Rome où l'on traite de leur réception, IX, 642.

II siècle. MONTAN, hérésiarque. Témoignage de saint Claude Apollinaire sur Montan, I, 464. — Tertullien se joint aux disciples de Montan, II, 83. Histoire de Montan et de son schisme, 88. Sa mort, 89. Origine de son hérésie, 537, 538. En quoi elle consistait, 538. — [Ce qu'en dit Didyme l'Avengle, V, 631, 632.] Ce qu'en dit saint Épiphane. Voyez *Montanistes*.

MONTAN (Saint), martyr de Carthage, II, 389.

259. MONTAN (Saint), prêtre de Singidon, martyr, III, 28.

MONTAN (Saint), solitaire, annonce la naissance de saint Remi, évêque de Reims, XI, 76.

531. MONTAN, évêque de Tolède, préside à un concile où se font plusieurs canons de discipline, XI, 839. Sa lettre aux chrétiens du territoire de Palenza, au sujet des prêtres qui avaient consacré le saint chrême, 840, 841. Autre lettre sur le même sujet à Turibius, gouverneur de la province, 841.

MONTAN ou DE LA MONTAGNE (Philippe), docteur de la Sorbonne. Sa version latine du commentaire de Théophylacte d'Acride sur les Épîtres de saint Paul, XIII, 556.

II siècle. MONTANISTES, hérétiques, disciples de Montan. Ils sont combattus par saint Apollinaire, évêque d'Hiéraple, I, 465; par Miltiade, 493. Le pape saint Victor leur donne des lettres de paix qu'il révoque ensuite, 532. Ils sont combattus par saint Sérapion, 538; par Caius, prêtre de Rome, 561, 562; par saint Hippolyte, 623. — Tertullien s'attache à eux et les quitte, II, 2 et 3. Leur doctrine, 53 et suiv., 55 et suiv. et 83. Leur conduite dans les persécutions, 83. Ils sont combattus par Astère Urbain, 88 et suiv.; par Apollonius, 90. Origine de l'hérésie de Montan, 537, 538. En quoi elle consistait, 538. Conciles contre les Montanistes, 539,

540. Concile des Montanistes, 540. — Leur baptême rejeté par le concile de Laodicée, III, 510, — et par saint Basile; reçu par saint Denys d'Alexandrie, IV, 489. — [Ils sont réfutés par Didyme l'Avengle, V, 627, 628, 632.] — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 394. [Saint Épiphane la réfute, 452 et suiv.] — Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle au sujet de l'hérésie des Montanistes, VII, 591, 592. Témoignage de saint Jérôme sur leur hiérarchie, 680. Il condamne et combat leur doctrine sur les secondes noces, 683. — Horreurs que leur impute saint Isidore de Péluse, VIII, 484.

MONT CASSIN, montagne d'Italie. Saint Benoît y fonde un monastère, XI, 158. Donation considérable que lui fait le patrice Tertullus, 159. — Saint Benoît prédit la ruine de ce monastère, XII, 145. Droits de ce monastère confirmés par Charlemagne; ce monastère est entouré de murs par l'abbé Berthaire, 695. Il est brûlé par les Sarrasins, 695 et 696. Histoire de la destruction et du rétablissement de ce monastère, ouvrage du moine Erchempert, 780. Privilège accordé à ce monastère par le pape Marin II, 829. — [Livre de la naissance et de la mort des justes du Mont-Cassin, par Pierre, diacre, XIII, 90.] Le pape saint Léon IX y célèbre la fête de saint Pierre, 201. L'abbé Didier fait des réparations considérables aux bâtiments de ce monastère; il y bâtit une nouvelle église; le pape Alexandre II en fait la dédicace, 415. Bulles qu'il obtient de l'empereur Henri IV et de l'empereur Michel Parapinace en faveur de cette abbaye, 416. Miracles de quelques moines de ce monastère écrits par l'abbé Didier, 417. Liste des livres que l'abbé Didier fit transcrire pour ce monastère, 418. Lettre des moines du Mont-Cassin aux moines d'Allemagne sur les usages de Cluny, 479. Éloge en vers des moines du Mont-Cassin par Alphane, archevêque de Salerne; histoire de ce monastère par le même; poème sur l'église de Saint-Jean-Baptiste, 493. Poème du moine Landenulphe le Jeune sur le rétablissement de l'abbaye du Mont-Cassin et le gouvernement de l'abbé Didier, 495. Chronique de cette abbaye par Léon d'Ostie, 497 et 507. Poème sur la ruine du Mont-Cassin écrit par Grégoire, évêque de Sinuesse, 499. — Concile de Bénévent où Pascal II adjuge aux moines les églises usurpées sur eux, XIV, 584. Le pape Cal-

lixte II déclare le monastère du Mont-Cassin exempt de toute juridiction ; de l'origine et de la vie des justes du monastère du Mont-Cassin, ouvrage de Pierre, diacre, 583. Catalogue des hommes illustres du Mont-Cassin, par Pierre, bibliothécaire du Mont-Cassin, continué par D. Placide, diacre de la même abbaye ; différentes éditions qu'on en a faites, 582. Continuation de la Chronique du Mont-Cassin, par Pierre, diacre, 582 et 583. [Éditions qu'on en a faites, 583.]

MONT-DIEU. [Institution des Chartreux confirmée dans ce lieu, XIV, 265.] Traité du B. Guigues, en forme de lettre, aux Chartreux du Mont-Dieu, 308. Analyse de ce traité ; Guillaume de Saint-Thierry n'en est pas l'auteur, 390 ; ni saint Bernard, 490.

MONTEIL (Aymard de), évêque du Puy. Voyez *Adhémar*.

MONTÉLIMART, ville du Dauphiné. Concile tenu en cette ville, XIV, 1150.

MONTFAUCON, monastère de chanoines au diocèse de Reims. Dispositions des capitulaires d'Hincmar de Reims qui le regardent, XII, 664. Ce monastère est donné à l'église de Verdun par le roi Arnoul, 792.

MONTFAUCON (Bernard de), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition des Hexaples d'Origène, II, 235. — Son édition des œuvres de saint Athanase, IV, 231. — Vie de saint Jean Chrysostôme par ce bénédictin, VII, 345. Son édition des œuvres de saint Jean Chrysostôme, 434. — Sa lettre pour justifier l'édition des œuvres de saint Augustin donnée par les Bénédictins, IX, 819. — Il met au jour la Topographie chrétienne de Cosme d'Égypte, XI, 186.

MONTIER-EN-DER, abbaye au diocèse de Châlons-sur-Marne. Elle est rétablie par l'abbé Adson, XII, 884. — Bulle du pape saint Léon IX pour ce monastère, XIII, 209. Guillaume, comte de Nevers, menacé d'excommunication s'il ne restitue pas les biens qu'il avait usurpés sur ce monastère, 209 et 210. Deux actes expédiés au concile de Meaux en faveur de cette abbaye, 594. — Plaintes des moines de cette abbaye contre le comte Landry qui avait usurpé de leurs terres, XIV, 1039. Les donations et exemptions faites à cette abbaye, confirmées par un concile de Meaux, 1071.

MONTIGNY (Louis de), chanoine de Noyon. Sa traduction française de la vie de saint Éloi, XI, 756.

MONTIUS, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit une lettre, X, 384.

MONT-MAJOUR, abbaye près d'Arles. Troubles en cette abbaye pour l'élection d'un abbé ; lettre du pape Grégoire V qui confirme l'élection de Riculfe, évêque de Fréjus, et confirme les privilèges de l'abbaye, XII, 900.

MONTPELLIER, ville de Languedoc. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1113, 1129, 1159. Concile suspect ou supposé en cette ville, 1149.

MONT-ROCHER (Guy de). Son édition du poème du vénérable Hildebert sur la messe, XIV, 224.

MONT-SAINT-MICHEL, abbaye au diocèse d'Avranches. Accord entre Jean, alors évêque d'Avranches, et l'abbé Romulfe au sujet des immunités de ce monastère, XIII, 333.

MONT-SAINT-QUENTIN, abbaye du diocèse de Noyon. Bulle du pape Lucius III en faveur du monastère du Mont-Saint-Quentin, XIV, 931.

MONT-SAINT-RUPERT, abbaye au diocèse de Mayence. Monastère bâti par sainte Hildegarde, XIV, 270 et 591.

MONT-VIERGE, montagne où est le chef-lieu d'une congrégation dans le royaume de Naples. Bulle du pape Célestin III pour la confirmation du Mont-Vierge, ordre de Saint-Benoît, XIV, 944.

[MONUMENTS DIPLOMATIQUES du XI^e siècle, XIII, 414.]

MOPSUESTE, ville de Cilicie. Théodore, évêque de cette ville, VIII, 17 et suiv. — Concile assemblé en cette ville, XI, 866 et suiv.

MOQUOT (Étienne). Son édition de la règle de saint Césaire d'Arles pour les religieuses, XI, 155.

MORALE. Ouvrage de saint Basile le Grand intitulé les Morales, IV, 397 et suiv. — Divers points de morale recueillis de saint Optat, V, 140. Perfection de la morale chrétienne exposée par saint Grégoire de Nazianze, 198. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur divers points de morale, 352 et suiv. Pensées morales de saint Ambroise tirées de ses explications des Psaumes, 425 et suiv. Divers points de morale traités par saint Ambroise, 576. — Cinq opuscules sur divers points de morale attribués à saint Éphrem, VI, 49. Divers ouvrages de morale de saint Éphrem, 69. Doctrine de saint Éphrem sur quelques

points de morale ; doctrine de saint Grégoire de Nysse sur divers points de morale, 233, 254. — Diverses maximes de morale contenues dans les écrits de saint Jérôme, VII, 701. — Maximes de morale sur les devoirs du chrétien, tirées des ouvrages de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 95, 96. Sermon de morale sur divers sujets, ouvrage supposé sous le nom de saint Nil, solitaire du Sinaï, 241. — Doctrine de saint Augustin sur la morale, IX, 42, 43. Jugement des ouvrages de saint Augustin sur la morale, 809. — Morales du pape saint Grégoire sur le livre de Job, XI, 441 et suiv. — Morale chrétienne de Jonas ; c'est la traduction française que D. Miège a donnée de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans, intitulé : Institutions des Laïques, XII, 391. Abrégé des morales de saint Grégoire, sur Job, par saint Odon, abbé de Cluny, 806. Autre par Adelbert, écolâtre de Saint-Vincent de Metz, 862. — Traité de morale composé par Abaillard, XIV, 336.

MORALÈS (Ambroise), prêtre espagnol. Ses notes sur le Mémorial des martyrs de Cordoue, XII, 515.

MORAVES, peuples de Moravie, se soustraient à la juridiction des évêques de Bavière. Plaintes portées sur ce sujet au pape Jean IX, XII, 742.

MORCANT, roi en Angleterre, tue Fria, son oncle, et se soumet à la pénitence en expiation de son crime, XI, 884, 885.

MOREL (Guillaume), imprimeur du roi. Son édition des ouvrages de saint Cyprien, II, 382.

MOREL (Frédéric), célèbre imprimeur du roi à Paris. Ses traductions latines de quelques opuscules de Philon, I, 313. Son édition d'un hymne sur Jésus-Christ, attribué à Clément d'Alexandrie, 606. — Son édition des œuvres de saint Basile, archevêque de Césarée, IV, 546. — Sa version française du discours de saint Grégoire de Nysse pour le jour des lumières, VI, 259. [Son édition des deux Dialogues d'Hiéronymus, 333.] — Son édition des œuvres de saint Chrysostôme, VII, 434. Son recueil de diverses homélies de saint Jean Chrysostôme, 435. Sa traduction française de plusieurs homélies de ce saint évêque, 437. — Son édition des œuvres de Synésius, VIII, 33. — Son édition de quatre hymnes de Jean le Géomètre en l'honneur de la sainte Vierge avec une traduction latine ; sa traduction latine du

Paradis, autre ouvrage du même, XIII, 232.

MOREL (Claude), imprimeur du roi, frère du précédent. Son édition des œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 434.

MOREL (Charles), imprimeur du roi. Son édition des œuvres d'Oécuménius, XII, 914.

[**MORELLE** (François). Sa version latine en vers du poème politique de Constantin Manassès sur Justin le Grand, empereur, XIV, 643.]

MORELLE (Pierre). Sa traduction française des lettres de saint Ignace, martyr, I, 388. — Sa version latine de la grande catéchèse de saint Grégoire de Nysse ; de ses discours sur la religion chrétienne, VI, 259. — Sa traduction latine du traité de Michel Psellus, des Opérations des démons, XIII, 337.

[**MORELLI** (Étienne-Antoine). Son édition de la Vie de saint Grégoire d'Agrigente et de son commentaire sur l'Ecclésiaste, XI, 588.]

MORET, bourg du Gâtinais. Concile tenu en cette ville, XIII, 682.

MORIBOND. Exhortation à un moribond attribuée à saint Anselme, XIV, 20, 21. Il était d'usage dans les monastères de mettre les moribonds sur la cendre et sur le cilice, 412.

MORIN (Pierre), savant critique ; rassemble une partie des Hexaples d'Origène, II, 255.

MORIN (Jean), prêtre de l'Oratoire. Son Histoire de la délivrance de l'Église chrétienne par l'empereur Constantin, peut passer pour une traduction de la vie de Constantin, par Eusèbe, III, 311.

MORIS (Saint), anachorète dont Théodoret a écrit la vie, X, 59.

[**MORNER**. Son ouvrage sur Orose, X, 6.]

[**MORRIS** (John-Blande). Sa traduction anglaise des œuvres choisies de saint Éphrem, VI, 74.]

MORT. Doctrine de saint Cyprien sur l'état de l'homme après la mort, II, 331. — Doctrine de saint Athanase, IV, 227, 228. Doctrine de Lucifer de Cagliari, 269. Sentiment de Tite de Bostres, 343. — Poème de saint Grégoire de Nazianze sur le désir de la mort, V, 273. Autres poèmes sur le même sujet, 273 et 274. Livre du bien de la mort, ouvrage de saint Ambroise, 405 et suiv. Réflexion du même père sur la mort, 410. — Opuscule sur la mort attribué à saint Éphrem, VI, 24. [De la pensée de la mort,

ou que l'on doit toujours avoir à l'esprit la sortie de la vie : sermon de saint Éphrem, 503. Sur la pénitence, le jugement et la séparation de l'âme du corps, par saint Éphrem, 503 et 504. Voyez Nécrosimes ou Canons funèbres par le même, 512 et suiv.] Discours de saint Grégoire de Nysse sur la mort, 214, 215. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la mort, VII, 62, 63, 141, 226. Deux discours intitulés : De la consolation de la mort, attribués à saint Jean Chrysostôme, 202. — [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur les morts imprévus, VIII, 383.] — Doctrine de saint Augustin sur la mort, IX, 193, 198, 549. — Doctrine d'Éphrem d'Antioche, XI, 173. Doctrine de saint Grégoire le Grand, 478. — Doctrine d'Alcuin, XII, 198. — Traité de la méditation de la mort, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 285. [Du départ de la mort, ouvrage de Regnier, moine de Saint-Laurent de Liège, 797. Poème de la mort par Halinaud, moine de Froidmont, 898.]

MORTALITÉ. Traité de la mortalité, ouvrage de saint Cyprien, II, 281 et suiv. — Discours de saint Grégoire le Grand sur une mortalité occasionnée par la peste, XI, 462.

MORTIFICATION du corps. Doctrine de saint Athanase, IV, [156, 157.] 226, 227; — [de saint Éphrem, VI, 505;] — de saint Augustin, IX, 511. — Discours de saint Colomban sur la mortification des vices et l'acquisition des vertus, XI, 622.

MORTS. Doctrine d'Hermas sur le baptême donné aux morts, I, 337. — Témoignage de Tertullien sur la prière pour les morts, II, 79. Témoignage d'Arnobé, 491. Témoignage de deux conciles de Carthage, 555, 556. Témoignage des Constitutions apostoliques, 599. — Coutume des chrétiens de laver les corps des morts, III, 89. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la prière pour les morts, 296. Témoignage de saint Pacôme, 365. Témoignage de saint Jacques de Nisibe, 369. Les Égyptiens conservaient les corps des personnes vertueuses, 388. — Doctrine de saint Athanase touchant la prière pour les morts, IV, 28. Chant des psaumes aux funérailles de saint Basile, 364; — et à celles de saint Méléce, V, 11. Les Romains ne supportaient point de corps morts au dedans de leur ville, 12. Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem sur la prière pour les morts, 64, 76, 77. — Morts enterrés

sous l'autel, VI, 68. Sentiment de saint Grégoire de Nysse sur la prière pour les morts, 244. Sentiment de saint Épiphané, 430; de saint Éphrem, 494. Voyez aussi Canons funèbres de saint Éphrem, 512 et suiv.] Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur l'usage de faire mémoire des morts dans la célébration des saints mystères, VII, 320. Les moines célébraient le troisième et le quatrième jour de la mort de leurs confrères, 490. Les ecclésiastiques avaient soin d'enterrer les morts, 585. Doctrine de saint Jérôme sur la prière pour les morts, 698. — Témoignage de saint Paulin sur la prière pour les morts, VIII, 94. — Doctrine de saint Augustin sur la prière pour les morts, IX, 239, 253. Livre du soin pour les morts, ouvrage de saint Augustin, 280 et suiv. Deux livres de la consolation des morts, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 288. — Témoignage du moine Cosme d'Égypte sur la prière pour les morts, XI, 189. Est-il permis de condamner les morts? Négative, 294; affirmative, 336 et 353. Doctrine d'Eustratius sur la prière pour les morts, 347. Saint Grégoire de Tours parle souvent des messes qu'on célébrait pour les morts, 390, 391. Prière pour les morts recommandée par saint Jean l'Aumônier, 661; par Sonnace, archevêque de Reims, 694. Témoignage de Jean Mosch, 701; de saint Ildefonse, archevêque de Tolède, 774, 775; et de saint Julien, archevêque de Tolède, 792. Défense aux Juifs d'enterrer leurs morts au chant des psaumes, 904. — Le discours touchant ceux qui sont morts dans la foi n'est pas de saint Jean Damascène : raisons qui le prouvent, XII, 83, 84. Le pape saint Nicolas I défend aux Bulgares de prier pour leurs parents morts dans le paganisme, 584. Vision de Bernold touchant l'état des morts, 684. Le concile Quinisexte défend de donner l'Eucharistie aux morts, 963. — Témoignage de Ditmare, évêque de Mersbourg, sur l'utilité des prières pour les morts, XIII, 64. Témoignage du B. Richard, abbé de Saint-Vannes, 120. Témoignage de Gérard, évêque de Cambrai, 161. Canon d'un concile de Mayence sur la sépulture des morts, 645. — Les prières pour les morts sont rejetées par les Pétrousiens, XIV, 518. Pierre le Vénéérable réfute ces hérétiques sur ce point, 518 et suiv. Voyez *Prière* et *Trépassés*.

MORUS (Alexandre). Sa préface sur l'édi-

tion de la Chronique d'Eusèbe par Scaliger, III, 312.

MORVAN DE BELLEGARDE (Jean-Baptiste). Sa traduction française des lettres de saint Basile de Césarée, IV, 547; — des discours du même; des Offices de saint Ambroise, V, 585. [Sa traduction française des Oraisons funèbres de saint Grégoire de Nazianze, 362;] — des homélies de saint Astère d'Amasée, VI, 310; — de plusieurs ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VII, 437; — des sermons du pape saint Léon, X, 275.

MOSANDER (Jacques), chartreux. Son édition du Martyrologe d'Adon de Vienne, XII, 621.

MO SARABE ou MOZARABE. Origine et signification de ce mot, XIII, 13. Liturgie d'Espagne ou mozarabe, 13 et suiv. [Difficultés sur la liturgie mozarabe, 13, n. 2. Voyez *Liturgie mozarabe*.] — Le pape Eugène III ordonne aux Mosarabes de se conformer aux pratiques de l'Église, XIV, 275.

MOSELLAN (Pierre). Sa version latine de plusieurs oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 369. — Son édition de l'ouvrage de Claudien, intitulé : De la nature de l'âme, X, 355.

[MOSHEIM. Sa traduction allemande du traité d'Origène contre Celse, II, 256.]

MOSSANA (François de). Ses notes sur saint Jérôme, VII, 709.

MOUCHY (Antoine de), surnommé Démocharès, docteur de Sorbonne. Son édition des œuvres de saint Anselme, XIV, 43, 44.

MOUGUES (Michel), jésuite. Sa traduction française des livres de Théodoret contre les Gentils, X, 142.

MOULIN (Jean du). Son édition du décret d'Yves de Chartres, XIV, 97.

MOULIN (Pierre du). Sa version latine de la lettre de saint Grégoire de Nysse sur les pèlerinages de Jérusalem, VI, 259.

MOULINS (Guiart des), chanoine d'Aire en Artois. Sa traduction française de l'Histoire scholastique de Pierre Comestor, XIV, 744.

MOUNTAGUE (Richard de), évêque de Chichester. Sa traduction latine des livres d'Eusèbe contre Marcel d'Ancyre, III, 316.

MOURICE, roi de Clamorgan, tue Cynétus avec qui il avait juré la paix, est excommunié. Accepte la pénitence et donne de grands biens à l'Église de Landaf, XI, 884.

MOURY, abbaye en Suisse, au diocèse de Constance. Actes de la fondation de cette

abbaye, rédigés par l'abbé Chunon ou Conrad, XIV, 539. Ce qu'il y a de remarquable dans ces Actes, 539 et 540. Estime que plusieurs savants font de ces Actes, 537. Quelques-uns doutent de leur authenticité, 537. Raisons des uns et des autres, 537, 538. La généalogie des comtes de Habsbourg n'est pas exacte; elle n'est ni du même auteur ni du même temps que les Actes de l'abbaye de Moury, 538. En quel temps elle a été composée, 538 et 539.

MOUSON ou MOUZON, ville et abbaye du diocèse de Reims. Entreprises de l'évêque de Tongres sur cette ville, XI, 81. Monastère fondé en cette ville par Adalbéron, archevêque de Reims : privilège que lui accorde le pape Jean XIII, XII, 833, 870. Discours d'Adalbéron, lorsqu'il y introduisit les moines, 870, 871. — Analyse de la Chronique de Mouson, écrite dans le onzième siècle. Continuation de cette Chronique, XIII, 110. [Ce qui regarde l'introduction des moines au monastère de Mouson, 110, n. 3.] Conciles tenus en cette ville, 748, 762. Adalbéron, archevêque de Reims, y établit un monastère, et cette fondation est confirmée par une bulle du pape Jean XIII et par un concile, 758. — On projette d'ériger l'abbaye en évêché, ce qui n'a point d'exécution. Conférence tenue en cette ville sur les investitures, XIV, 1093.

MOYEN-MOUTIER, abbaye célèbre dans la Lorraine. Différend des moines de Moyen-Moutier avec Usmundus et Fortunat, leurs abbés, XII, 397. — Livres des gestes des abbés de Moyen-Moutier, attribués à Brunon, évêque de Toul, depuis pape sous le nom de saint Léon IX, XIII, 185.

MOYSE, législateur des Hébreux et prophète. Histoire de sa vie, I, 12 et suiv. Sa naissance. Moïse est sauvé des eaux et donné à sa propre mère par la fille de Pharaon. Etymologie du nom de Moïse. Moïse quitte la cour de Pharaon pour aller voir ses frères. Il est obligé de fuir en Madian pour avoir tué un Égyptien, 12. Son mariage et ses enfants. Le Seigneur apparaît à Moïse au milieu d'un buisson ardent et lui ordonne de délivrer Israël de la servitude d'Égypte. Dieu rassure Moïse dans la défiance où il était de lui-même. Moïse retourne en Égypte : Aaron se joint à lui par l'ordre de Dieu. Moïse et Aaron vont déclarer à Pharaon les ordres de Dieu, 13. Les Israélites sortent de l'Égypte sous la conduite de Moïse, 13

Av. J.-C.
1571.

1491.

et 14. Dieu fait alliance avec eux par le ministère de Moïse. Moïse monte sur la montagne et y passe quarante jours. Il descend de la montagne et brise les deux tables de la loi. Il remonte sur la montagne et intercède pour le peuple; revient parler au peuple, 14. Taille deux nouvelles tables et remonte sur la montagne, 14 et 15; y demeure encore quarante jours; descend, avec de nouvelles tables de la loi ayant le visage rayonnant de lumière; déclare au peuple les ordonnances du Seigneur et fait travailler à la construction du Tabernacle; envoie par l'ordre de Dieu un homme de chaque tribu pour considérer la Terre promise. Punition de Coré, Dathan et Abiron, qui s'étaient soulevés contre lui. Moïse demande à Dieu la grâce d'entrer dans la Terre promise et n'est point exaucé, 15. Il fait un long discours au peuple, 15 et 16. Il meurt; les Israélites pleurent sa mort; son éloge tiré des écrivains sacrés, 16. Preuves qui assurent à Moïse les cinq livres du Pentateuque dont il est l'auteur, 16 et suiv. Réponses aux objections que l'on forme contre le sentiment qui fait Moïse auteur du Pentateuque, 23. Temps auquel Moïse a écrit le Pentateuque, 33, 34. Ce que c'est que le Pentateuque, 34. Voyez *Pentateuque*. Ce que c'est que la Genèse, 34, 35. Voyez *Genèse*. Ce que c'est que l'Exode. Voyez *Exode*. Ce que c'est que le Lévitique, 35. Voyez *Lévitique*. Ce que c'est que le livre des Nombres, 35. Voyez *Nombres*. Ce que c'est que le Deutéronome, 36. Voyez *Deutéronome*. Témoignages de saint Jérôme et d'Origène contre Celse sur ces saints livres, 36 et 37. Ouvrages faussement attribués à Moïse, 37 et suiv. Psaumes attribués à Moïse, 37, 38. Livre de Job attribué à Moïse. Apocalypse de Moïse. Assomption de Moïse, 38. Livres mystérieux de Moïse, 38 et 39. Testament attribué à Moïse, La petite Genèse. attribuée à Moïse. Autres ouvrages apocryphes attribués à Moïse, 39. Quels sont les auteurs des ouvrages apocryphes attribués à Moïse, 39 et 40. D'où saint Jude a-t-il pris ce qu'il dit de la contestation de saint Michel avec le diable touchant le corps de Moïse? 39 et 256. Moïse reconnu auteur du Pentateuque par Clément d'Alexandrie, 592; — par Tertullien, II, 69. Plus ancien qu'aucun écrivain profane, suivant Origène, 188. Il écrivait près de neuf cents ans avant la guerre de Troie, selon Lactance, 510. Extravagance de Noët, qui

prétendait être Moïse, 554. — [Antiquité de Moïse, III, 182.] Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur l'excellence de la loi de Moïse, III, 186, 187. — Sentiment de saint Ambroise sur la vision que Moïse eut au buisson ardent, V, 527. — Sentiment de saint Éphrem sur Moïse, VI, 52. [Éloge de Moïse par saint Éphrem, 444 et 449.] Livre de la Vie de Moïse, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 131 et suiv. Sentiment de saint Épiphane sur Moïse, 426. — Doctrine et témoignage de saint Augustin sur Moïse, IX, 569, 577, 616. — Poème de saint Avit de Vienne sur l'Histoire de Moïse, X, 567. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur Moïse, XI, 131. Témoignage de Cosme d'Égypte sur Moïse, 188. Sentiment d'Anastase le Sinaïte sur Moïse, 600.

MOÏSE (Saint), prêtre de Rome, confesseur, II, 306. Lettre de saint Cyprien à Moïse et aux autres confesseurs, 306. Le traité de la louange du martyre attribué à saint Cyprien lui est adressé, 342.

MOÏSE, solitaire de Raïthe, IV, 286.

MOÏSE, évêque à qui saint Jean Chrysostôme écrit, VII, 132.

[MOÏSE, évêque sarrasin, a peut-être composé l'écrit intitulé : Des nations de l'Inde et des Bracmanes, VII, 493.]

MOÏSE, abbé, reçoit et instruit Cassien, VIII, 161 et suiv. Saint Pémén reçut de lui sept maximes de salut pour des personnes de toutes conditions, 468.

MOÏSE, évêque d'Amarade. Voyez *Musée*.

MOÏSE, solitaire d'Égypte, demandé pour évêque par Mavia, reine des Sarrasins; il refuse de recevoir l'ordination de Lucius, faux évêque d'Alexandrie, et est ordonné par les évêques relégués sur la montagne, VIII, 519.

MOÏSE (Saint), solitaire, dont Théodoret a écrit la vie, X, 60.

MOÏSE, solitaire qui se met sous la discipline de saint Jean Climaque, XI, 677.

MOÏSE BAR-CÉPHA, moine, fait ensuite évêque; il prend le nom de Sévère; sa mort, XIII, 48. Son traité du paradis, 48 et 49. Ses autres écrits, 49, 50. Il était de la secte des Monosophytes, 50. [Ses commentaires sur le paradis, traduits du syrien en latin, se trouvent au tome CXI de la *Patrologie grecque*, avec notice tirée de Renaudot.]

MOÏSE, juif converti, prend au baptême

1106. le nom de Pierre-Alphonse, XIV, 170. Voyez-le sous ce nom.

IV
ou V siècle. MUCE (Saint), solitaire d'Égypte. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474.

VI siècle. MUCIEN, prêtre employé par Cassiodore à traduire en latin les trente-quatre homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Épître aux Hébreux; on croit que c'est le même qui a écrit contre les évêques d'Afrique et qui se trouve nommé Mocien dans Cassiodore; Facundus le réfute, XI, 285.

MULINHEIM, nommé ensuite Selgenstat, monastère bâti par Éginhard au diocèse de Mayence, XII, 353.

MULTIPLICATION. Livre de Gerbert sur la multiplication arithmétique, XII, 903.

[MUNCHEN publie les pensées sur le jeûne et les prières d'après saint Chrysostôme, avec une notice sur cet écrivain, VII, 438.]

MUNÉRAT (Jean). Son édition du Martyrologe d'Usuard, 612.

[MUNIO, évêque de Mondenbedo, travaille à l'histoire de l'Église de Compostelle, XIV, 544, 542.]

XII siècle. MUNSTER, ville d'Allemagne. Origine de son évêché; saint Ludger en est le premier évêque, XII, 218.

[MUNTER. Il édite quelques fragments de saint Irénée, I, 531. — Son édition de l'écrit de Julius Maternus, de l'Erreur et de la fausseté des religions profanes, IV, 313.]

[MURALTO. Son édition des œuvres d'Arnobe l'Orateur, II, 493.]

MURATORI (Louis-Antoine), savant italien. Son édition du traité de Tertullien, de l'Oraison, II, 87. — Son édition d'un recueil d'épigrammes de saint Grégoire de Nazianze, V, 361. — [Son édition des écrits de saint Paulin de Nole, VIII, 98.] — Il a pris la défense de saint Augustin contre Jean Leclerc, IX, 818. — Son édition des Lettres de Firmus, archevêque de Césarée, X, 152. — [Son édition des écrits de Paul de Warnefrid, XII, 143.] — Son édition des Vies des papes, XII, 842. Il donne une édition de Luitprand dans sa collection des écrivains d'Italie, 875. — [Il publie une partie de la Chronique de Siccard, XIII, 899.]

MURBACH, abbaye en Alsace fondée par saint Firmin, XII, 104.

MURET, château en Gascogne. Bataille de Muret gagnée par Simon, comte de Montfort, sur le roi d'Aragon qui y est tué; lettres des évêques de la suite du comte

à tous les fidèles pour les informer de cette victoire, XIV, 1158.

[MURIN ou MAURIN, écrivain grec d'Alexandrie. Homélie ou épître de Murin publiée par D. Pitra, I, 542.]

MURITTA, diacre de Carthage, tourmenté pour la foi. Reproches qu'il fait à l'apostat Elpidifore, X, 461. Il confesse Jésus-Christ sous Flavien, 463.

MURMELLIUS (Jean). Ses commentaires sur les livres de la Consolation par Boèce, X, 665.

MURMURATEURS. Leur caractère selon saint Éphrem, VI, 11.

MUSANUS, auteur ecclésiastique. Ce qu'il a écrit, I, 539.

MUSCULUS (Wolfgangus), ministre luthérien. Sa traduction latine de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 314. — Sa préface sur les œuvres de saint Basile de Césarée, IV, 546. Sa version latine de quelques oraisons de saint Grégoire de Nazianze, 360; — des seize dernières homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Épître aux Romains, VII, 436. — Sa traduction latine de l'Histoire tripartite avec les Vies des prophètes et des apôtres par Dorothee, VIII, 524. — Son édition latine de l'Histoire ecclésiastique d'Évagre avec celles d'Eusèbe, de Rufin, etc., XI, 420.

MUSÉE ou MOYSE, évêque d'Amarade en Phénicie, attaché au parti de Nestorius. Lettre que lui écrivit Jean, évêque d'Antioche, VIII, 245. Il favorise en secret les erreurs de Nestorius; saint Cyrille d'Alexandrie lui écrit, 300.

MUSÉE, prêtre de l'Église de Marseille. Ses ouvrages; il ne nous en reste plus rien; sa mort, X, 471. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 340 et suiv.)

MUSIENS. Loi de Théodose contre le service des musiciens et des musiciennes, VI, 368. — Musicien envoyé à Clovis par Théodoric, X, 646.

MUSIQUE. Sentiment de Clément d'Alexandrie sur la musique, I, 568. — Six livres sur la musique, ouvrage de saint Augustin, IX, 47 et suiv. [Abrégé des six livres de musique par saint Augustin, 48.] — Traité de Boèce sur la musique, X, 664. — Traité de la musique par Cassiodore, XI, 236. — Deux livres de la musique spéculative et pratique, ouvrage attribué au Vénéralable Bède, mais qui est d'un auteur du

II siècle

V. 430.

V. 461.

ix^e siècle, XII, 3. Traité d'Aurélien, moine de Réomé, sur la musique, 423. Traité de l'accord de la grammaire et de la musique, imprimé à la suite d'une édition du Martyrologe d'Usuard, 612. Traité sur la musique attribué à Wérembert, moine de Saint-Gall, 694. Traité de Rémi d'Auxerre sur la musique, 759. Traité de Notker le Bègue sur la musique, 766. Lettre de Régénon sur la musique, 772. Deux ouvrages de Hucbald, moine de Saint-Amand, sur la musique, 800. [Deux ouvrages de Hucbald, moine de Saint-Amand, sur la musique; analyse de ses écrits, 803.] Traité de saint Odon, abbé de Cluny, sur la musique, 809. Commentaire de Marquart, écolâtre d'Ep-ternach, sur la musique de Boëce, 840. — [Réflexion sur la musique, XIII, 77, 78. Traités d'Odoranne sur la musique, 114.] Différents traités de Bernon, abbé de Richenow, sur la musique, 126. Traité de la musique par Aribo, surnommé le Musicien, 129. [Cinq traités de musique par Gui d'Arezzo, 131. Traité de Jean Cotton sur la musique, 586. L. de Coussemaker a donné une nouvelle série des auteurs qui ont écrit sur la musique. Le premier volume a paru à Paris chez Durand, en 1865.] Traité de Francon, écolâtre de Liège, sur la musique et le plaint-chant, 341. Traité du cardinal Albéric sur la musique, 494. — Traité de Jean de Sarisbéri, de l'amour de la musique, XIV, 679. [Traité de musique par Théoger, moine d'Hirsauge, et depuis évêque de Metz, 190, n. 1. Livre sur la musique par Odon, abbé de Morimond, 625.]

MUSONIUS (en français MUSONE), évêque de la province Byzacène, au concile de Rimini, IV, 555.

MUSONIUS, évêque de Néocésarée. Lettre de saint Basile le Grand sur la mort de cet évêque, IV, 432.

MUSONIUS, primat de Byzacène. Sa lettre aux évêques de sa province, VII, 714.

MUSONIUS, notaire, député par le concile d'Éphèse pour citer Jean d'Antioche, VIII, 587.

MUSULMANS. Voyez *Mahométans*.

MUTALASQUE, bourgade du territoire de Césarée en Cappadoce, où naquit saint Sabas, XI, 274.

MUTE porte Silvain, évêque de Cirthe, sur ses épaules pour le mettre sur le trône épiscopal, II, 621.

MUTILATION volontaire défendue par les lois civiles, même sous peine de mort, III, 429. — Le pape saint Sirice exclut de la cléricature ceux qui se sont mutilés, VI, 108. — Le pape saint Innocent maintient cette défense, VII, 524. — Conduite que tient Yves de Chartes à l'égard d'un chevalier qui avait fait mutiler un prêtre, XIV, 112.

[MUZARELLI, chanoine. Sa dissertation sur saint Grégoire VII, XIII, 374.]

MYDONIUS [et non MAGDONIUS comme on l'a imprimé au t. II], voit saint Fructueux, évêque de Sarragosse et martyr, monter au ciel, II, 388.

MYDONIUS [en français MYGDONE], évêque d'Illyrie, assiste au concile de Rimini, IV, 555.

MYSTAGOGIE de saint Maxime, abbé de Chrysopolis. Il y explique les cérémonies de l'Église, XI, 770. — [Mystagogie de l'Esprit-Saint, écrit de Photius, XII, 973 et suiv.]

MYSTÈRE DE LA FOI, paroles ajoutées à celles de la consécration. Raison qu'en donne Yves de Chartres, XIV, 120.

MYSTÈRES DE LA RELIGION. De quelle manière il faut les étudier selon saint Irénée, I, 503. — Foi, respect et secret dus aux mystères de la religion, doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 344, 345. Livre des mystères, ouvrage de saint Ambroise sur les sacrements, 461 et suiv. — Sermons de saint Augustin sur les mystères, ou sermons du temps, IX, 239, 240. Sermons douteux du même père sur les mystères, 243 et suiv. — Discours de saint Fulbert de Chartres sur les mystères, XIII, 86. Poème de Jean de Garlande, intitulé : Des mystères de l'Église, 230, 231. Traité des mystères, ouvrage de Brunon de Ségni, 501.

MYSTÈRES (Les saints) de l'Eucharistie. [Allusion qu'y fait saint Clément, pape, I, 354.] Célébrés durant la nuit selon Clément d'Alexandrie, I, 601. — Témoignage de saint Athanase sur le secret des saints mystères, IV, 217. Canon d'un concile de Carthage qui défend de célébrer les saints mystères dans les maisons particulières, 523. — Secret des mystères, doctrine de saint Ambroise dans son traité des offices des ministres, V, 440. Témoignage de saint Ambroise sur la célébration des saints mystères, 558. — Dispositions pour les saints mystères, doctrine de saint Grégoire de Nysse, VI, 244. Marcien célébrait les saints mystères

en présence des catéchumènes, 393. — Témoignage du pape saint Innocent sur le secret des mystères, VII, 519 et 727. Canon d'un concile d'Hippone qui oblige les prêtres de ne célébrer les saints mystères qu'à jeun, 519. Célébration des saints mystères dans les maisons particulières en usage encore au v^e siècle, 715. [De ceux qui s'approchent avec attention des saints mystères,

homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme, 752.] — Le secret des mystères ne s'observait plus au vi^e siècle, XI, 914. [Le pape Étienne V condamne l'usage de célébrer les saints mystères en langue slave, XII, 652.] — Mystères de la foi évangélique, traité du pape Innocent III sur l'Eucharistie, XIV, 1014. Voyez *Eucharistie*, *Sacrifice*.

N

NAAMAN, général du roi de Syrie. Saint Basile le Grand en parle dans le canon seizième de sa première épître canonique, IV, 462; — et saint Ambroise dans son commentaire sur saint Luc, V, 527.

NAAMAN, prince des Sarrasins. Sa conversion, XI, 420.

NABOR, évêque de Centurione. Concile de Cirihe auquel il assiste, II, 621.

NABOTH, israélite. Livre de Naboth, ouvrage de saint Ambroise, V, 414 et suiv.

NABUCHODONOSOR, roi des Assyriens, le même que Saosduchin, I, 99.

NABUCHODONOSOR, roi des Chaldéens. Sentiment de saint Pacien sur sa pénitence, V, 170. Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur Nabuchodonosor et sa statue, VII, 358.

NAGOLD, moine de Cluny. Voyez *Naldod*.

Av. J.-C. 712.

NAHUM, prophète. Temps auquel il commence à prophétiser; analyse de sa prophétie; style de ce prophète, I, 181. — [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur ce prophète, VIII, 619, 620.] — Commentaire sur la prophétie de Nahum attribué à saint Julien de Tolède, XI, 794. [Il est de cet archevêque, 795, n. 4.] — Commentaire de l'abbé Joachim sur quelques chapitres du prophète Nahum, XIV, 829.

[NAISSE, ville de la Médie. Concile tenu là, IV, 163.]

NAISSANCE ou NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Discours de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, V, 234, 235. — Discours de saint Grégoire de Nysse sur ce mystère, VI, 199, 200. [Discours de saint Ephrem pour la fête de la naissance de Jésus-Christ, 483 et suiv.] — Quand on a commencé de célébrer à Antio-

che la naissance de Jésus-Christ, VII, 79. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la naissance de Jésus-Christ; opuscules supposés sous le nom de ce saint docteur sur ce sujet, 312. Discours supposés sous le nom de saint Jérôme sur la naissance de Jésus-Christ, 647. — Fragments d'un discours d'Atticus de Constantinople sur ce sujet, VIII, 16. Discours de Synésius de Ptolémaïde sur la veille de la nativité de Jésus-Christ, 32. Discours de saint Gaudence, évêque de Bresce, sur la naissance de Jésus-Christ, 39, 40. Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie sur ce sujet, 324. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur ce sujet, 383. Homélie de saint Procle pour la fête de Noël, 411. Autre du même, 415.] — Sermons de saint Augustin sur ce sujet, IX, 239. Sermons douteux de saint Augustin sur le même sujet, 243. On jeûnait en Afrique la veille de Noël, 805. [Sermon sur la naissance de Jésus-Christ, attribué à saint Augustin, 834, 835. Douze sermons de saint Augustin sur la naissance de Jésus-Christ, 836. Quatorze sermons du même sur le même sujet, 841. Trois sermons sur Noël faussement attribués à saint Augustin, 836. La raison ne peut démontrer la naissance de Jésus-Christ, 837.] — Sermon sur la naissance de Jésus-Christ attribué à saint Pierre Chrysologue, X, 16. On attribue à Juvénal de Jérusalem l'établissement au 25 décembre de la fête particulière de la naissance de Jésus-Christ, 18. Dix sermons du pape saint Léon sur la nativité de Jésus-Christ, 181, 182. Autre sermon qui lui est attribué sur le même sujet, 198. Homélie de saint Maxime de Turin sur ce mystère, 320 [et 326.] Différence de la veille de Noël avec celle de Pâques, 357, 358. Homélie de

saint Jacques, évêque de Batna, sur la naissance de Jésus-Christ, 642. — Les deux naissances de Jésus-Christ, sermon de saint Fulgence de Ruspe sur ce sujet, XI, 69. Usage établi à Rome de dire trois messes le jour de Noël, 456. Discours de saint Sophrone de Jérusalem sur la naissance de Jésus-Christ, 705. Mémoire de Jean de Nicée sur la naissance de Jésus-Christ, pour prouver que la fête de Noël doit être célébrée séparément de celle de l'Épiphanie, 810. — Vers pour le jour de Noël attribués à André de Crète, XII, 58. Autres attribués à saint Jean Damascène, 85. Rhythme de saint Paulin d'Aquilée sur la fête de Noël, 162. Hymne de Raban Maur pour cette fête, 459. Hymne de Tutilon, moine de Saint-Gal, pour la même fête, 704. Discours de l'empereur Léon VI sur cette fête, 705. [Sermon d'Aiton de Verceil sur la naissance de Jésus-Christ; sermon du même pour l'Octave, 826.] Le concile Quinisexte défend de donner des gâteaux à Noël sous prétexte des couches de la sainte Vierge, 963. — Prose de Fulbert de Chartres pour cette fête, XIII, 88. Poème du roi Robert, 108. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, 155, 156. Poème de Vippon sur ce mystère, 176. Poèmes d'Ottilon sur ce mystère, 281. Discours de Michel Psellus, 337. Discours de saint Pierre Damien, ou mieux du moine Nicolas, pour la fête de Noël, 308. Homélie de Guaifer sur la fête de Noël, 496. Discours de Léon d'Ostie sur le même sujet, 497. — Discours d'Yves de Chartres pour cette fête, XIV, 122. Quatre sermons de Geoffroi de Vendôme sur la naissance de Jésus-Christ, 169. Sermons du Vénéral Hildebert sur le même sujet, 214. Poème du Vénéral Hildebert sur ce sujet, 222. Sermons d'Abailard sur ce sujet, 331. Six sermons de saint Bernard pour la veille de Noël; cinq pour le jour de la fête, 484. Trois sermons de Nicolas, son secrétaire, sur le même sujet, 492. [Sermon sur les trois naissances par Odon, abbé de Morimond, 625.] Six sermons de Pierre de Celle tant sur la veille que sur la fête de Noël, 681. Poème d'Arnoul de Lisieux sur la nativité de Jésus-Christ, 759. [Trois sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach, pour la fête de Noël, 877. Sermon d'Étienne, évêque de Tournai, sur le même sujet, 878.] Sermons de Guillaume d'Avèrgne sur les dimanches après Noël, 1025. Sermons du même sur la fête de Noël, 1026.

NAITON, roi des Pictes ou Écossais, écrit à Cœolfride, abbé de Wiremouth, pour lui demander des instructions touchant la célébration de la Pâque et la tonsure cléricale; il ramène son peuple à l'observance commune pour la célébration de la Pâque, XI, 803.

NALGOD ou NAGOLD, moine de Cluny, retouche la Vie de saint Odon, abbé de Cluny, écrite par Jean, XII, 805; — et celle de saint Maieul, écrite par le moine Syrus, XIII, 149. — Il n'a fait qu'abrégé ces deux Vies, XIV, 85. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 167, 168.)

NAMACE, à qui Rurice, évêque de Limoges, écrivit une lettre de consolation, X, 608.

NAMACE, célèbre dans les Gaules pour son esprit et pour son éloquence. Lettre que saint Sidoine lui envoie, X, 393.

NANCÉLION, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 90, 91.

NANNIUS (Pierre), professeur de Louvain. Sa traduction latine du traité de saint Athénagore, de la résurrection des morts, I, 486. — Son édition latine des œuvres de saint Athanase, IV, 231. — Ses notes sur celles de saint Ambroise, V, 583.

[NANINI, publie les dix questions contre les Latins par Photius, XII, 734.]

NANTERRE, près Paris. Concile tenu en ce lieu pour le baptême de Clotaire, XI, 906.

NANTES, ville de Bretagne. Concile tenu en cette ville, XII, 935. — Lettre du clergé et du peuple de Nantes au pape saint Léon IX, XIII, 209. Concile tenu en cette ville, 736 et suiv. — Autre concile tenu en cette ville, XIV, 1094.

NANTUA, abbaye au diocèse de Lyon. Histoire de la translation des reliques de saint Maxime, évêque de Rietz, et de ses miracles, écrite par un anonyme de Nantua, XIII, 463.

NAPLES, ville d'Italie. Lettre du pape Alexandre II au clergé de Naples, sur les degrés de parenté, XIII, 291.

NAPLOUSE, ville de Samarie en Palestine, patrie de saint Justin, I, 408. — Concile tenu en cette ville, XIV, 1094.

NAPPE d'autel lavée par inadvertance ne perd pas sa bénédiction, XII, 285.

NARBONNE, ville de Languedoc. Ce que l'on dit du concile de Narbonne n'a rien

XII siècle.

402.

d'assuré, II, 563, 564. — Lettre du pape Zozime aux évêques de la province Viennoise et de la seconde Narbonnaise; à Hilaire, évêque de Narbonne, VII, 535. — Lettre du pape saint Célestin aux évêques des provinces de Vienne et de Narbonne, VIII, 128, 129. — Concile tenu à Narbonne par l'évêque Migétius, XI, 904. — Les abbayes de Saint-Laurent et de Saint-Étienne de Baniotes sont réunies à l'évêché de Narbonne, XII, 793. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 423, 632, 741, 744. Cette ville est reconnue métropole en Espagne, 737. — Autres conciles tenus en cette ville, XIV, 1059, 1061, 1110, 1113. Dédicace de l'Église de cette ville, 1061. [Peinture des mœurs de la province de Narbonne, faite par le pape Innocent III, 976.]

NARCISSE (Saint), évêque de Jérusalem, II, 122, 123. Concile de Césarée en Palestine auquel il assiste, 541.

[NARCISSE (Saint), évêque et martyr en Espagne. Discours sur ce saint par Oliva, évêque de Vic, XIII, 122.]

NARCISSE, évêque de Neromade, assiste au concile d'Ancyre, II, 635; au concile de Néocésarée, 640. — Il assiste au concile de Nicée, III, 429.

NARIQUE, acolyte de saint Cyprien, II, 295.

NARSE, roi de Perse, est défait par Maxime et Galère, III, 127.

NARSÈS (Saint), évêque de Sciaharcadate dans l'Assyrie. Actes de son martyre rapportés par Assémani, III, 332.

NARSÈS ou BARDES, évêque d'Édesse, écrit avec plusieurs autres aux Occidentaux, IV, 446.

[NARSÈS, évêque d'Ascalon. Pièce de poésie qui lui est consacrée par saint Sophron de Jérusalem, XI, 709.]

NARSÈS, prêtre et syncelle d'Eutychès, est appelé au concile de Constantinople, X, 672.

NARSÈS, patrice commandant pour l'empereur en Italie. Différentes lettres que lui écrit le pape Pélage I^{er} au sujet des affaires ecclésiastiques d'Italie, XI, 328, 329. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, 480.

NASAS, juif de Sicile, élève un autel sous le nom du prophète Élie. Lettre du pape saint Grégoire à ce sujet, XI, 492.

NASSUCE, évêque donatiste, l'un de ceux qui adressèrent une requête à Constantin, V, 141.

NATALIE (Sainte), martyre en Espagne. Ses reliques apportées à Paris, XII, 641. Histoire de cette translation, 701.

NATALIS, confesseur. Sa pénitence, I, 539.

NATALIS, évêque d'Oée. Concile de Carthage auquel il assiste, II, 532.

NATALIS, évêque de Salone, persécute l'archidiacre Honorat; lettres du pape saint Grégoire à ce sujet, XI, 481, 482. Temps de sa mort, 492.

NATHAN, prophète, avait écrit des mémoires qui n'ont pas été conservés, I, 155.

NATIONS CHRÉTIENNES du temps de Tertullien, II, 35.

NATIVITÉ ou NAISSANCE DE LA SAINTE VIERGE. Le père Labbe cite sur ce sujet un sermon qu'il attribue à saint Pierre Chrysologue, X, 46. — En quel temps la fête de la Nativité de la sainte Vierge a commencé d'être d'obligation pour le peuple, XI, 694. — [Un discours sur la Nativité de la sainte Vierge par saint Théodore Studite, XII, 313. Un autre par l'abbé Bernier, 864. Histoire de la naissance de la sainte Vierge, par Roswithe, 876.] — Trois sermons de saint Fulbert, évêque de Chartres, pour cette fête, XIII, 86. Poèmes du roi Robert sur la Nativité de la sainte Vierge, 108, 109. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur la Nativité de la sainte Vierge, 155. Deux discours de saint Pierre Damien pour cette fête, 309. — Sermon de saint Bernard pour la même fête, XIV, 484. [Sermon d'Isaac de l'Étoile sur ce sujet, 694. Sermon de Guarin, abbé de Saint-Victor, 711. Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 736. Sermon d'Absalon, abbé de Springkirsbach, pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge, 877. Sermon sur le même sujet par le pape Innocent III, 1009, n. 2.] Sermon de Guillaume d'Auvergne pour cette fête, 1027. Voyez *Marie* (Sainte) et *Sermons*.

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE. Sermon sur cette fête, XIV, 492.

NATURE. [Il y a dans la nature une multitude de choses que nous ne comprenons pas, VI, 468.] — Livre de la Nature du bien contre les Manichéens, ouvrage de saint Augustin, IX, 351, 352. Doctrine de saint Augustin sur la nature du mal, 352; sur la nature du Père et du Fils dans le mystère de la sainte Trinité, 357, 358; sur la nature du Père, du Fils et du Saint-Esprit, 360, 361. Livre de la Nature et de la grâce, ou-

III siècle.

II siècle.

590.

592.

592.

vrage de saint Augustin contre Pélage, 433 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur la nature de l'homme pécheur, 441 et 442. Doctrine de saint Augustin sur la nature et sur la grâce : grâce des deux états, de la nature saine et de la nature tombée, 481 et suiv. La nature est commune à tous les hommes et non la grâce, 703 et suiv. La nature humaine est rétablie dans le bien qu'elle a abandonné, 733, 734. — Traité de la Nature des choses, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 714. — Traité de la Nature des choses, ouvrage du Vénéralbe Bède, XII, 4. Traité de la Nature universelle attribué à Raban Maur. Traité de la Nature des choses attribué au même, 469. Traité de la Division des natures, ouvrage de Jean Scot, 607. — [Gémissement de la nature vers Dieu, ouvrage d'Alain de Lille; analyse de cet ouvrage, XIV, 869.]

NATURE DIVINE. [Doctrine de saint Éphrem sur la nature divine, VI, 453, 456, 461 et suiv.] — Doctrine de saint Léon sur la nature divine, X, 251. Voyez *Dieu*.

NATURE DIVINE ET NATURE HUMAINE unies en Jésus-Christ. [Doctrine de saint Clément, pape, I, 354; — de Didyme l'Aveugle, V, 629. — Doctrine de saint Éphrem sur ce point, VI, 456, 457, 458, 459, 470, 471 et suiv., 477 et suiv., 482 et suiv. — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 355 et suiv.] — Commentaire de saint Pierre Chrysologue s'exprime sur ce mystère, X, 11. Traité des deux natures en Jésus-Christ; raisons qui assurent ce traité au pape saint Gélase, 508, 509. Analyse de ce traité, 509 et suiv. Des deux natures et d'une personne en Jésus-Christ, contre les erreurs d'Eutychès et de Nestorius, ouvrage du philosophe Boèce; occasion de ce traité, 630. Analyse de ce traité; explication des termes de personne et de nature. Deux natures unies en une seule personne, 651. Les deux natures restent après l'union, 651 et 652. Preuves de l'existence des deux natures, 652, 653. Réponse à l'objection des Eutychiens, 653, 654. Style de cet ouvrage. Éditions qu'on a faites de ce traité, 654. Commentaire de Gilbert de la Porée, 654 et 655. — Lettre de Ferrand, diacre de Carthage, sur les deux natures en Jésus-Christ, contre l'hérésie d'Eutychès, XI, 88 et suiv. Doctrine du pape saint Grégoire sur les deux natures en Jésus-Christ, 558, 559. Doctrine de saint Euloge d'Alexandrie, 591, 592. Doutes hy-

pothétiques contre ceux qui nient les deux natures en Jésus-Christ, ouvrage de Léonce de Byzance, 671. Doctrine de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, sur les deux natures en Jésus-Christ, 768, 769. — Doctrine de saint Jean Damascène, XII, 71, 72. — Écrit de Nicéas, moine de Constantinople, sur les deux natures en Jésus-Christ, XIV, 646, 647. Traité d'Andronic Cramatère, des Deux natures en Jésus-Christ, 650. Voyez *Jésus-Christ*.

NAUCRACE, frère de saint Basile le Grand, se noie en tirant de l'eau un filet, V, 300.

NAUCRACE, disciple de saint Théodore Studite. Lettre que lui écrit saint Théodore. Il succède à ce saint dans le gouvernement du monastère de Stude, XII, 321. Sa lettre circulaire sur la mort de saint Théodore, 321 et 322.

NAUFRAGES. Concile de Rome où l'on déclare excommuniés ceux qui pilleraient les débris des naufrages, XIV, 1083.

NAUMACHIE. Traité de l'empereur Léon le Philosophe sur la Naumachie ou l'ordre du combat naval, XII, 776.

[NAVARRO. Son édition de l'Histoire scolastique de Pierre Comestor, XIV, 744.]

NAVAT, nom sous lequel Théodoret désigne toujours l'hérétique Novat, X, 88.

NAVIGIUS, frère de saint Augustin, IX, 19. Conférence où il se trouve, 37.

NAZAIRE et CELSE (Saints), martyrs de Milan. Invention de leurs reliques, V, 392. — Vers à la louange de saint Nazaire par saint Ennode, X, 576. (Je suppose que cela regarde saint Nazaire de Milan.)

NAZAIRE (Saint), martyr de Rome. Le pape Symmaque envoie aux évêques exilés en Sardaigne des reliques de saint Nazaire et de saint Romaio, X, 527.

NAZAIRE, abbé de Lérins, bâtit le monastère d'Arhue, XI, 152.

NAZARÉEN. Étymologie de ce nom selon Eusèbe de Césarée, III, 271. Ce nom est donné aux chrétiens par les Perses, 341. — Nazaréens, secte de Juifs; ce qui en est dit par saint Philastre, V, 173; — par saint Épiphane, VI, 384. Nazaréens, secte de chrétiens judaïsans; ce qui en est dit par saint Épiphane, 389. — Ils altèrent l'évangile de saint Matthieu par diverses additions, VII, 654. — Ils se servaient de l'évangile apocryphe de saint Pierre, X, 110. — Dissertation du P. Le Quien sur les Nazaréens, XII, 98.

NAZARETH, ville de Palestine. Concile tenu en cette ville, XIV, 1127.

NAZIANZE, petite ville de Cappadoce appelée aussi Diocésarée, V, 178. Elle avait en un roi pour fondateur, 178 et 299. Saint Grégoire de Nazianze y gouverne l'Église sous son père, 183, 184. Sédition de cette ville; le gouverneur Olympius veut la détruire; saint Grégoire de Nazianze lui écrit pour l'en empêcher, 256. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur l'état de l'Église de Nazianze, 294.

NE ME TOUCHEZ PAS, *car je ne suis pas encore remonté vers mon Père*. Explication que l'abbé saint Maxime donne de ces paroles de Jésus-Christ, XI, 765.

[NÉANDER (Michel). Son recueil des livres apocryphes du Nouveau Testament, I, 275.]

NÉANT. Lettre de Fridugise sur le néant et les ténèbres, XII, 333, 334.

NÉBRIDIUS, mari de sainte Olympiade, V, 258 et 278, VI, 137, et VII, 128, 129.

387. NÉBRIDIUS, ami de saint Augustin. Sa
388. conversion, IX, 32. Lettres que lui écrit
saint Augustin. Lettres de Nébridius à saint
389. Augustin, 66. Autre de saint Augustin à
Nébridius, 67. Autre de Nébridius à saint
Augustin. Autres de saint Augustin à Né-
bridius, 67 et 68. Sentiment de saint Au-
gustin sur Nébridius mort, 792.

v. 400. NÉBRIDIUS, mari de Salvine, à laquelle
saint Jérôme écrit pour la consoler dans
son veuvage, VII, 635.

NÉBRIDIUS, évêque, auteur d'un écrit qu'on ne connaît pas, XI, 265.

NÉBRIDIUS, évêque d'Égar, au deuxième concile de Tolède, XI, 265.

NÉBRIDIUS ou NÉFRIDIUS, archevêque de Narbonne. Alcin lui adresse ses livres contre Élipand, XII, 182. Lettre que lui écrit saint Benoît d'Aniane, 260. Lettre que lui adresse Agobard, archevêque de Lyon, pour l'engager à se joindre à lui contre les Juifs, 368.

NÉCESSITÉ DE PÉCHER. [Elle n'existe pas pour les pécheurs d'après saint Éphrem, VI, 454, 455.] — Doctrine de saint Augustin sur ce point, IX, 543, [543, n. 1] et 554, 555.

NÉCROLOGES. Nécrologe des papes, ouvrage d'un anonyme, IV, 323. — Usage des Nécrologes dans les monastères, XIV, 514.

NÉCROMANCIE cultivée dans le siècle de saint Jean Chrysostôme, VII, 429.

[NÉCROSIMES ou Canons funèbres au

nombre de quatre-vingt-cinq, par saint Éphrem, VI, 512 et suiv. Voyez *Canons funèbres*.]

NECTAIRE, archevêque de Constantinople. Quel il était; il est fait évêque de Constantinople, V, 280. Nectaire supprime le prêtre pénitencier, 281. Homélie de Nectaire, 282. — Lettre de saint Basile le Grand à Nectaire (car on croit que c'est le même avant son épiscopat). Lettre de saint Basile à la femme de Nectaire. IV, 426. Autre lettre de saint Basile à Nectaire, 487. Nectaire est fait évêque de Constantinople et préside au deuxième concile œcuménique, 621. Il est consulté par l'empereur Théodose sur les moyens de pacifier l'Église, 630. — L'élection de Nectaire au siège de Constantinople est confirmée par le pape saint Damase, V, 18. Lettres que lui écrit saint Grégoire de Nazianze, 241, 257, 266. — Mort de Nectaire, VII, 2. Concile de Constantinople auquel il préside, 716.

NECTAIRE, à qui Philippe dédie son commentaire sur Job, VII, 565.

NECTAIRE, païen, homme de lettres. Lettre de saint Augustin à Nectaire et de Nectaire à saint Augustin, IX, 96, 97.

NECTAIRE, évêque député à Rome par saint Hilaire d'Arles; à quel sujet, VIII, 437.

NECTAIRE, évêque de Vienne, préside selon Adon de Vienne au concile de Vaison, ce qui n'est pas vraisemblable, VIII, 610.

NECTAIRE, abbé de Casules, assiste pour les Grecs au concile de Rome tenu par le pape Alexandre III et y soutient les erreurs des Grecs, XIV, 652. Lettres que lui écrit sur ce sujet Georges, métropolitain de Corfou, 652 et 653. Monodie que Georges compose sur sa mort, 653.

NÉELLE, ville de France, dans l'ancienne province de Normandie. Concile qui y fut tenu, XIV, 1146.

NÉFRIDIUS, archevêque de Narbonne. Voyez *Nébridius*.

NÉGOCE. Canon dix-huitième du concile d'Elvire qui défend aux évêques, aux prêtres et aux diacres de trafiquer dans les provinces étrangères, II, 607.

NÉHÉMIAS, juif, échanson du roi de Perse, restaurateur de la ville de Jérusalem. Histoire de sa vie, I, 64. Il demande au roi Artaxerxès la permission d'aller à Jérusalem et d'en rebâtir les murs; il l'obtient, 64 et 65. Il arrive à Jérusalem; il

381.

408.

445.

442.

1179.

Av. J.-C. 454.

commence à rebâtir les murs de la ville. Sanaballat et autres ennemis des Hébreux tâchent de surprendre Néhémias; il découvre leurs mauvais desseins et les fait échouer; il achève les murs de Jérusalem. Il en fait la dédicace; il peuple la ville et réforme les mœurs du peuple. Il retourne à Babylone d'où il revient à Jérusalem; il y meurt, 65. Son éloge, 65 et 66. Il est auteur du livre appelé le second d'Esdras, 67. [Voyez aussi 66, note 7.] Réponse aux objections contre ce sentiment, 67, 68. Analyse de ce livre. Mémoires sous le nom de Néhémias, 68. — Commentaire du Vénérable Bède sur le livre de Néhémias, XII, 8.

NEHRINGIUS. Sa traduction allemande des Livres sybillins, I, 308.

NÉMANSIUS, troisième abbé du monastère de Condat, X, 610. S'associe saint Eugène qui lui succède après sa mort, 610 et 611.

NÉMERTIUS, à qui saint Nil écrit, VIII, 224.

NÉMÉSIEEN, évêque de Thubunes, confesseur, condamné aux mines, remercie saint Cyprien de sa lettre et de ses aumônes, II, 402.

NÉMÉSIN, ami de saint Cyrille d'Alexandrie, à la prière duquel ce saint a composé son Trésor de la sainte Trinité, VIII, 268. Les Dialogues sur la sainte Trinité lui sont aussi adressés, 272.

NÉMÉSION (Saint), martyr à Alexandrie, II, 402.

NÉMÉSIIUS, gouverneur de Cappadoce. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 260. Saint Grégoire de Nazianze travaille à sa conversion. Poëme de saint Grégoire de Nazianze qui lui est adressé, 281. — Il pourrait être l'auteur d'un livre de l'Âme attribué à saint Grégoire de Nysse, VI, 283. [Le même que le suivant.]

[NÉMÉSIIUS, philosophe chrétien, selon quelques-uns évêque d'Émèse. Qui il était, VI, 283. Son ouvrage sur la Nature de l'âme jugé par de Gérando, 283 et 284. Analyse de cet ouvrage, 284, 285. Jugement sur Némésius, 285.]

NEMROD, fondateur de l'empire babylonien. Ce qu'en dit saint Augustin, IX, 626.

NÉOCÉSARÉE dans le Pont. Concile qui y fut tenu, II, 640 et suiv. — Cette ville invite saint Basile le Grand à venir prendre soin de ses jeunes gens, IV, 350. Lettre de saint Basile à l'église de cette ville sur la

mort de Masionius, son évêque, 432. Lettre du même saint Basile au principal de cette ville, 440. Autres lettres de saint Basile au clergé et aux premiers de cette ville, 469.

[NÉOMÉNIE. De la néoménie, du sabbat et qu'il ne faut pas observer le chant des oiseaux : sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur ce sujet, VIII, 383.]

NÉON (Saint), martyr à Égée en Cilicie. Son martyre, II, 465, 466.

NÉON, évêque. Son sentiment sur les Messaliens, VIII, 572.

NÉONAS, évêque de Séleucie en Isaurie, déposé dans un concile de Constantinople, IV, 578.

NÉONAS, archevêque de Ravenne, successeur de saint Pierre Chrysologue, X, 8. Il consulte le pape saint Léon sur des enfants du baptême desquels on avait lieu de douter; la réponse de saint Léon, 237.

[NÉOPHYTE, le prêtre, moine et reclus vers 1190. On a de lui un ouvrage sur les calamités de l'île de Chypre prise par les Anglais. Il est reproduit au tome CXXXV de la *Patrologie grecque*, avec notice de Costelier.]

NÉOPHYTES. Canon quatre-vingtième apostolique sur les néophytes, II, 387. — Canon deuxième du concile de Nicée, III, 430. Canon troisième du concile de Laodicée, 509. — Les canons défendent d'ordonner un néophyte; mais cela souffrit exception en faveur de saint Ambroise et d'un autre, qu'on croit être Neclaire de Constantinople, V, 373. Exhortation aux néophytes par saint Ambroise, 408 et suiv. — Saint Jérémie se plaint de ce que de son temps on élevait des néophytes à l'épiscopat, VII, 634. Canon quatre-vingt-sixième du quatrième concile de Carthage, 732. — Dix discours de saint Gaudence, évêque de Brescia, pour l'instruction des néophytes, VIII, 36 et suiv. — Trois discours aux néophytes, supposés sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Saint Léon défend de les élever à la prêtrise, X, 261. — Saint Grégoire confirme cette défense, XI, 503.

NÉOTÉRIUS, préfet, exhorte en vain saint Ambroise à céder aux Ariens la basilique Porcienne, V, 384.

NÉOTÉRIUS, comte, à qui Mélèce de Mopsueste écrit, VIII, 385.

NÉPOS, évêque d'Égypte, donne dans l'erreur des Millénaires et est refuté par saint

255.

369.

458.

IV siècle.

III siècle.

Denys d'Alexandrie, II, 404 et suiv. Il répand cette erreur dans divers cantons de l'Égypte, et particulièrement dans celui d'Arsiné, 564. Son livre intitulé : La réfutation des allégories, 405 et 564. Népos a-t-il été condamné dans un concile d'Alexandrie ? 565.

475. NÉPOS, empereur, fait un traité avec Euric, roi des Visigoths, X, 336.

394. NÉPOTIEN, neveu d'Héliodore. Lettre de saint Jérôme à Népotien sur la conduite des clercs, VII, 603 et suiv. Lettre du même docteur à Théodore, sur la mort de Népotien, 605, 606.

306. NÉRIEN, à qui est adressée une fausse lettre du pape Anastase, VI, 94.

NÉRIS, monastère de filles fondé par saint Patrocle, XI, 384.

NÉRON, empereur, persécute les chrétiens, fait mourir saint Pierre et saint Paul, II, 505 ; VI, 299 ; VII, 19, 88, 363, 659, 660 ; VIII, 123, 124 ; IX, 618. — Sentiment de l'auteur du livre De la Mort des persécuteurs sur la mort de Néron, II, 505. — Sentiment de Commodien, III, 152. — Témoignage et sentiment de Sulpice Sévère sur Néron, VIII, 112.

[NERSÈS CLAÏENSIS (Saint), en 1172. Ses œuvres paraîtront en arménien et en latin dans la *Patrologie orientale*, que prépare M. Migne.]

NESTABE (Saint), martyr à Gaze en Palestine, III, 410.

NESTERFIELD ou NESTREFIELD, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIII, 603.

NESTÉROS, anachorète. Cassien et Germain vont le visiter, VIII, 147 et 182.

362. NESTOR (Saint), martyr à Gaze en Palestine, III, 402.

NESTORIANISME, doctrine de Nestorius. Abrégé de l'Histoire du Nestorianisme, par le diacre Libérat, XI, 303 et suiv.

NESTORIENS, sectateurs de Nestorius. Lettre de saint Athanase à Épictète, corrompue par les Nestoriens, VIII, 243. Concile tenu contre eux par le pape Sixte III, 250. Saint Isidore de Péluse les combat, 477, 478. Lettre de saint Isidore de Péluse contre les Nestoriens, 480, 481. — Ils sont combattus par Isaac le Grand, X, 578. Dialogue de Jean de Maxence contre les Nestoriens, 637. Lettre de Siméon, évêque de Beth-Arsan, où leurs erreurs sont réfutées, 644. — Le pape saint Grégoire décide qu'on ne

doit pas les rebaptiser lorsqu'ils quittent leurs erreurs, XI, 526. Leurs erreurs condamnées au cinquième concile d'Orléans, 862. — Traité de saint Jean Damascène contre les Nestoriens, XII, 83. Cinq opuscules de Théodore Aboucara contre les Nestoriens, 626, 627. Autres opuscules contre les mêmes, 627. — Nouveaux Nestoriens combattus par Géroch, prévôt de Reichesperg, XIV, 629.

428. NESTORIUS, archevêque de Constantinople. Sa naissance et son éducation, VIII, 366, 367. Il est fait archevêque de Constantinople, 367. Sa conduite pendant son épiscopat, 367, 368. Il favorise les Pélagiens. Erreurs de Nestorius, 368. Saint Procle les combat ; d'autres s'y opposent aussi, 369. Nestorius assemble un concile où il fait condamner ses adversaires, 370. Il envoie ses homélies au pape ; concile de Rome où il est condamné, 370 et 371. Il est déposé dans le concile d'Éphèse, 371 et 372. Théodose désapprouve la déposition de Nestorius, puis la confirme. Il est exilé à Oasis, puis transféré en différents lieux. Sa mort, 372. Ses écrits, 372 et 373. L'empereur les fait brûler et en interdit la lecture, 373. Liturgie de Nestorius, 373, 374. — La doctrine de Nestorius est conforme à celle de Paul de Samosate, II, 572. — Expressions de saint Eustathe d'Antioche qui semblent favoriser l'hérésie de Nestorius, III, 161. — Facundus les excuse. Expressions de saint Jean Chrysostôme qui semblent favoriser l'erreur de cet hérésiarque, VII, 376 et suiv. — Nestorius confère avec Théodore de Mopsueste, VIII, 19. Lettres qu'il écrivit au pape saint Célestin, 131, 132. Lettre de saint Célestin à Nestorius, 135, 136. Lettre de Nestorius à saint Célestin, 137. Cassien, abbé de Marseille, écrit contre Nestorius, 149. Saint Léon engage Cassien à écrire contre Nestorius, 149 et 193. Sept livres de Cassien sur l'Incarnation, contre Nestorius, 193 et suiv. Acace de Bérée semble favoriser Nestorius, 239. Lettre que Jean, évêque d'Antioche, écrivit à Nestorius, 244. Jean d'Antioche continue de prendre le parti de Nestorius, 245 et suiv. Saint Sixte, prêtre de Rome, depuis pape, écrit à Nestorius pour le retirer de l'erreur, 249, 250. Nestorius est fait patriarche de Constantinople. Son hérésie. Il forme une accusation contre saint Cyrille, 258. Lettres que lui écrit saint Cyrille, 258, 259. Sa lettre contre saint Cyrille lue au concile d'Éphèse y est rejetée avec

431.

439.

anathème. Condamné dans un concile tenu à Rome. Troisième lettre que lui écrit saint Cyrille. Il sollicite la convocation d'un concile général, 259. Déposé au concile d'Éphèse, 260. Ses erreurs réfutées par saint Cyrille d'Alexandrie dans ses Dialogues sur l'Incaroation, 276 et suiv. Différentes lettres que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie, 283, 284, 287 et suiv. et 303. Traité sur la foi, contre Nestorius, par saint Cyrille, 304 et suiv. Analyse des cinq livres de saint Cyrille d'Alexandrie contre Nestorius, 306. [Dialogue avec Nestorius, 359. Traité du même, que la sainte Vierge est mère de Dieu, 359 et suiv.] Lettres de saint Cyrille d'Alexandrie sur sa déposition, 290, 291. Alexandre Hiéraple, l'un des plus zélés partisans de Nestorius, 374 et suiv. Acace de Mélitène, l'un de ses adversaires, 388, 389. Théodote d'Ancyre, autre adversaire de Nestorius, 389 et suiv. Ce fut principalement contre l'hérésie de Nestorius que Vincent de Lérins composa son Mémoire, 457. Nestorius accorde une protection déclarée aux Pélagiens, 501. Écrit dans lequel Marius Mercator fait voir le rapport de l'erreur de Nestorius avec celle de Paul de Samosate, 504, 505. Quatre discours de Nestorius qui font voir qu'il ne pensait pas comme les Pélagiens sur le péché originel, 505. Ses anathématismes traduits et réfutés par Marius Mercator, 505 et 506. Nestorius est fait évêque de Constantinople par l'empereur Théodose le Jeune. Sa conduite injuste à l'égard du prêtre Philippe, qu'il dépose dans un concile, 572. Ses erreurs condamnées aux conciles de Rome et d'Alexandrie, 572, 573 et 574. Il se rend à Éphèse pour le concile convoqué, 575. Il s'oppose à ce qu'on commence le concile d'Éphèse avant l'arrivée de Jean d'Antioche et des Orientaux, 576. Demande à Éphèse l'église de Saint-Jean pour y tenir une assemblée particulière : elle lui est refusée, 577. Différentes sommations qui lui sont faites de se rendre au concile, 577 et 578. Sentence prononcée contre lui, 579, 580. Lettre qu'il écrit à l'empereur contre le concile, 580. L'empereur confirme sa déposition, 583. La sentence est confirmée dans le concile après l'arrivée des légats du pape, 585. Il reçoit un ordre de sortir d'Éphèse, 595, 596. — Son erreur réfutée par saint Pierre Chrysologue, X, 11. Théodoret prend sa défense contre saint Cyrille et contre le concile d'Éphèse, 21. Il l'aban-

donne, 22. Nestorius est traité durement par Théodoret dans le chapitre onzième du quatrième livre du Traité des hérésies. Quelques critiques prétendent que ce chapitre n'est pas de Théodoret : raisons qu'ils en donnent, 84. Réponses à ces difficultés, 84 et 85. Nestorius combattu par Cyrus d'Alexandrie, médecin de profession, 471. — Traité contre Nestorius composé par un eutychien, que l'on croit être Basile de Cilicie, XI, 110. Nestorius réluté par le pape saint Grégoire, 538. Traité de Léonce de Byzance contre les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, 669 et suiv. [Autre traité du même contre Nestorius et les Eutychiens, 672.]

NESTORIUS, évêque de Phragones, quitte le parti de Dioscore d'Alexandrie et ordonne saint Protère, X, 230.

NEUF-MARCHÉ, au diocèse de Rouen. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1127.

NEUSTRIE, province occidentale de la France. Concile de Neustrie, XIII, 720.

NEUTRUM, titre du second volume des poésies de Fulcoie, sous-diacre de l'église de Meaux, XIII, 341.

[NÈVE (Félix), professeur en l'université de Louvain. Sa notice sur les Lettres pascales de saint Athanase, IV, 166 et n. 5. — Son travail sur la Chronique d'Idace éditée par M^{er} Rham, X, 343. — Son opuscule sur les hymnes funèbres de l'Église d'Arménie, XIV, 638, n. 1.]

NÈVELON, moine de Corbie. Ses vers à la mémoire de l'abbé Foulques le Grand. Nécrologe de Corbie écrit par Nèvelon; son Martyrologe; son recueil d'extraits des Pères, XIII, 525. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 590 et suiv.)

NICELUNG, fils de Childebrand, fait continuer la Chronique de Frédegair, XI, 746.

[NICAISE (Saint) et ses compagnons, martyrs. Relation de la translation des reliques de ce saint, par Jean, diacre et moine de Saint-Ouen, XIV, 187.]

NICAISE (Saint), archevêque de Reims. Abbaye de Reims sous son nom rebâtie par l'archevêque Gervais, qui y établit la discipline monastique, XIII, 264. Histoire de la translation des reliques de saint Nicaise, 468.

NICANDRE (Saint), martyr dans la Mésie, III, 90, 91.

NICE, ville de Provence. Au milieu du sixième siècle, l'évêque de Nice se qualifiait

aussi d'évêque de Cémèle. A la fin du même siècle, il négligeait ce même titre, X, 154.

375. NICÉAS, sous-diacre d'Aquilée. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 582.

325. NICÉE, ville de Bithynie. Premier concile œcuménique qui y fut tenu, III, 419 et suiv. Canons de ce concile, 429 et suiv. [Publication de fragments coptes relatifs au concile de Nicée, 441 et suiv.] Lettre synodale de ce concile, 445. Le concile de Nicée est reçu dans toutes les églises, 447. [Le décret du concile de Nicée sur la Pâque, 527. Concile de Rome pour la confirmation du concile de Nicée, 528 et suiv.] — Lettre de saint Athanase sur les décrets du concile de Nicée, IV, 113, 114. La foi de Nicée a été reçue sincèrement et sans fraude par toutes les églises, 212. Respect des pères du concile de Sardique pour le concile de Nicée, 212 et 213. Nombre des évêques qui assistaient au concile de Nicée, selon Victorin l'Orateur, 326; selon saint Basile, 501. Canon de Nicée cité par saint Basile, 439. Le concile de Nicée n'a rien décidé touchant le Saint-Esprit, 455. Pourquoi? 505. La formule de Nicée est préférable à toutes celles qu'on a inventées depuis, 456. Éloge que saint Basile donne au concile de Nicée, 501. Concile de Rome, dans lequel la foi de Nicée est confirmée, 612 et V, 13, 14. — Foi du concile de Nicée, objet du premier canon du premier concile œcuménique de Constantinople, IV, 622, 623. — Nombre des évêques qui assistèrent au concile de Nicée, selon saint Optat, V, 141. Tremblement de terre en cette ville; saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, en est sauvé comme par une espèce de miracle, 183. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur le nombre des évêques assemblés à Nicée, VI, 255. Il y avait encore, du temps de saint Jérôme, des personnes qui avaient assisté au concile de Nicée, 609. — On attribue à Marthas une traduction syriaque des canons de Nicée, VIII, 4. Canons de Nicée, sujet du premier canon du sixième concile de Carthage, 563. — Anastase, évêque de Nicée, prétend donner à cette ville les droits de métropole sur une partie de la Bithynie, X, 695. — On voyait au VIII^e siècle dans une église de cette ville les images des évêques qui avaient assisté au concile tenu en cette ville sous le grand Constantin, XII, 128. — Second concile général tenu en cette ville, XIII, 619 et suiv. Sa prise par les Croisés, 527. Relation de

cette prise par Anselme, comte de Ribemont, 512. L'Église romaine reçoit les décrets du second concile de Nicée contre les Iconoclastes, 725.

NICÉPHORE, acolyte, porte à Rome une lettre de saint Cyprien, et rapporte la réponse de saint Corneille, II, 313.

NICÉPHORE (Saint), martyr à Antioche dans la Syrie, II, 392, 393.

[NICÉPHORE DE CORINTHE (Saint), martyr, II, 464, 565, et III, 345.]

NICÉPHORE, que loue saint Nil, VIII, 218.

NICÉPHORE, maître ou professeur d'éloquence à Antioche, écrit la Vie de saint Siméon Stylite le Jeune, XI, 673. Abrégé de cette Vie, 674, 675. [Éditions de cette Vie, 675.]

NICÉPHORE I, dit LOGOTHÈTE, empereur d'Orient. Lettre que lui écrit Charlemagne, XII, 247. Il est tué et son fils Staurace lui succède, 278.

NICÉPHORE II, dit PHOCAS. Concile de Constantinople au sujet du mariage de cet empereur avec Théophanie, veuve de Romain, XIII, 754. [On a de ce prince un traité sur les poursuites en guerre; il est reproduit au t. CXVII de la *Patrologie grecque* avec notes de Hase.]

NICÉPHORE III, dit BOTONATE, empereur d'Orient, remplace Michel Ducas, XIII, 353. Concile de Rome où il est excommunié comme usurpateur, 366. — Il est détrôné par Alexis Comnène; il se retire dans un monastère, XIV, 139 et 147. [Sa mort en 1131; on a de lui une bulle d'or confirmant les statuts synodaux du patriarche Jean Xiphilin sur les mariages; elle est reproduite au t. CXXVII de la *Patrologie grecque*.]

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople. Sa naissance; ses commencements; il succède au patriarche Taraise; promesses qu'il exige de l'empereur Michel Curopalate avant de le couronner; il envoie au pape Léon III sa lettre synodique avec des présents; l'empereur Michel ayant été déposé, Nicéphore reconnaît Léon l'Arménien et fait la cérémonie de son couronnement; il s'oppose aux iconoclastes protégés par l'empereur, XII, 279. Il est chassé de son siège; Michel le Bègue lui offre de le rétablir s'il veut rejeter le concile de Taraise comme celui de Constantin Copronyme; il le refuse; sa mort, 280, [278, n. 2] et 281. Son abrégé de l'histoire, depuis la mort de l'empereur

260.

1078.

758.

806.

814.

813.

814.

815.

828.

Maurice jusqu'au règne d'Irène et de Constantin son fils, 281. Sa Chronographie depuis le commencement du monde jusqu'à son temps, 281 et 282. Stichométrie ou nombre des versets des livres sacrés, 282. Ses écrits contre les Iconoclastes ou Antirrhétiques, 282 et suiv. Sa dispute avec l'empereur Léon l'Arménien, 284. Sa lettre synodale au pape Léon III, 284 et 285. Canons ecclésiastiques sous le nom de Nicéphore, 285 et suiv. Sa lettre à Hilarion et Eustrate, contenant la solution de plusieurs difficultés qu'ils lui avaient proposées, 287, 288. [Cette lettre est de saint Théodore Studite, 287, n. 3.] Édition des œuvres de saint Nicéphore projetée par le P. Banduri, 288. Ouvrages de ce patriarche qui n'ont pas encore été imprimés, 288 et suiv. [Appendice au chapitre sur saint Nicéphore; édition des œuvres de saint Nicéphore dans la *Patrologie grecque*, 290 et suiv. Les trois Antirrhétiques contre Copronyme, 290, 291, 292. Grande Apologie, 292. Analyse de cette Apologie, 292 et 293. Choses remarquables contenues dans l'Apologie; petite Apologie, 293. Deux lettres; on doute si elles sont de saint Nicéphore, 293 et 294. Analyse de la première, 293. Analyse de la deuxième, 294. Ouvrages nouveaux publiés par D. Pitra, 294 et suiv. Antirrhétique sur les témoignages de Magnès, 294. Recueil des témoignages des anciens Pères; analyse de cet écrit, 294 et 295. Antirrhétique contre Eusèbe de Césarée; analyse de cet écrit, 295 et 296. Antirrhétique contre les Iconoclastes, 296. Analyse de cet ouvrage, 296 et 297. Typique et constitution ecclésiastique; analyse de cet écrit, 297, 298.] Nicéphore avait succédé à Taraise, 155. Son corps est rapporté à Constantinople, 424. Sa Vie, écrite par son disciple Ignace, métropolitain de Nicée, 324, et par Théodore Graptus, 428. — Il avait refusé d'entrer en conférence avec les Iconoclastes, et il fut envoyé en exil, XIII, 649. — [On a de saint Nicéphore un écrit manuscrit où il réfute l'erreur des Arméniens qui oignaient les cadavres avec l'huile sainte, XIV, 1476.]

[NICÉPHORE CARTHOPHILAX. On ne sait s'il est le même que saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 293. On a de lui deux lettres. Analyse de la première, 293, 294. Analyse de la deuxième, 295.]

NICÉPHORE BLEMMYDE, abbé, est au-

teur du Compendium de physique attribué à saint Jean Damascène, XII, 87.

NICÉPHORE, surnommé le philosophe et le rhéteur, n'est connu que par l'oraison funèbre qu'il fit de saint Antoine, patriarche de Constantinople, XII, 794, 795. [Ce discours est reproduit en latin seulement au t. CVI de la *Patrologie grecque* avec notice d'Oudin, préface et notes des Bollandistes.]

NICÉPHORE, prêtre de l'Église de Constantinople, auteur de la Vie de saint André Salus ou l'Insensé. Temps où il a vécu, XII, 881, 882. Il n'est point auteur de la Vie de saint Syméon Salus; analyse de celle de saint André, 882. [Elle est reproduite avec dissertation de Janningh au t. CXI de la *Patrologie grecque*.]

[NICÉPHORE, clerc. Son Prologue à l'histoire de la translation de saint Nicolas, publié par Mai, XIII, 602.]

NICÉPHORE BRYENNE, mari d'Anne Comnène, fille d'Alexis Comnène et de l'impératrice Irène. Sa mort. Ses Mémoires pour l'histoire de l'empereur Alexis Comnène son beau-frère, continuée par Anne sa femme, XIV, 146. Éloge de ces Mémoires, 146 et 147. Éditions qu'on en a faites, 147. [Son Histoire est reproduite au t. CXXVII de la *Patrologie grecque* avec une notice sur l'auteur tirée de Fabricius.]

NICÉPHORE CALLISTE. Extrait de l'Histoire de Théodore le lecteur donné sous son nom, XI, 103. — Il est regardé comme un des principaux auteurs du Synaxaire ou livre d'église à l'usage des Grecs, XIII, 137. [Les écrits de Nicéphore Calliste sont reproduits aux tomes CXLVI, CXLVII de la *Patrologie grecque*.]

NICÉTAS, évêque de Romacienne. Poèmes de saint Paulin, évêque de Nole, qui lui sont adressés, VIII, 84.

NICÉTAS, évêque d'Aquilée. Réponse que fait saint Léon à plusieurs difficultés sur lesquelles il l'avait consulté, X, 235.

NICÉTAS, évêque de Daces. On lui a attribué un traité de saint Ambroise sur la chute d'une vierge, parce qu'en effet il a fait un discours sur un sujet semblable, V, 458. — Plusieurs manuscrits le font auteur d'un traité sur les veilles; ce traité est de Nicétius, évêque de Trèves, XI, 204.

NICÉTAS, hégumène ou supérieur du monastère de Médicion en Bithynie. Sa Vie, écrite par Théostéricus, son disciple, XII, 428.

895.

X siècle.

XII siècle.

1137.

458²

IX siècle.

NICÉTAS LE PAPHLAGONIEN. Voyez *David Nicétas et Nicétas de Bysance*.

1054.

NICÉTAS PECTORAT, moine de Stude. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits; son poème sur saint Syméon le Jeune dont on croit qu'il avait été disciple; analyse de son écrit contre les Latins, XIII, 217. Cet écrit est réfuté par le cardinal Humbert, 217 et suiv. Nicétas se rétracte; il anathématise tout ce qu'il avait dit ou fait contre l'Église latine, 219, 220, 249. [Lettre du pape saint Léon IX contre lui; Mansi en publie quelques fragments, 210. Le t. CXX de la *Patrologie grecque* renferme une notice de Nicétas Pectorat tirée de Fabricius, une autre tirée d'Allatius et un Avertissement d'un anonyme grec. Viennent ensuite les chapitres pratiques en trois centuries : 1° l'opuscule sur la salutation faite avec les mains, signification mystique; 2° le libelle contre les Latins d'un certain Nicétas, et trouvé à Constantinople par les apocrysiens du siège apostolique, en latin seulement; 3° la réponse du frère Humbert, évêque de Silva-Candida et cardinal, au libelle précédent.]

XI siècle.

[NICÉTAS, évêque de Marronée, métropolitain de Thessalonique en 1201. J. Hergenrœther a reproduit dans le t. CXXXIX de la *Patrologie grecque* six discours en forme de dialogue sur la procession du Saint-Esprit entre un grec et un latin : Nicétas est favorable aux Latins.]

NICÉTAS, métropolitain d'Héraclée, auparavant évêque de Serron. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XIII, 558, 559. — Il est auteur d'une chaîne sur Job, XII, 913. — [Son commentaire sur deux discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 247. — Sa chaîne sur saint Luc publiée par Maï, XIII, 558. Le t. CXXVII de la *Patrologie grecque* indique les commentaires sur les Oraisons de saint Grégoire de Nazianze; elles sont reproduites au t. XXVII en grec, et à la fin du même volume en latin. On y trouve aussi une notice d'Allatius sur cet archevêque et un Avertissement des éditeurs. Creuzer, dans les *Meletemata e disciplina antiquitatis*, a publié à Leipsik, en 1827, un traité de Nicétas intitulé : *Épithètes des dieux et des déesses*. Boissonade, dans ses *Anecdota græca*, t. III, a publié des vers sur la grammaire. On regrette de ne pas retrouver ces pièces dans la *Patrologie*.]

[NICÉTAS, évêque de Dadybron; son

commentaire sur les poésies de saint Grégoire de Nazianze, XIII, 558, n. 3.]

NICÉTAS, archidiacre de la grande Église de Constantinople et garde-chartes. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XIII, 559.

V. 1086.

NICÉTAS SEIDUS. Son traité contre les Latins où il prétend montrer que ce qui est ancien n'est pas toujours plus respectable que ce qui est nouveau; fragments qui restent de ce traité, XIV, 148. [Le tome CXXVII de la *Patrologie* contient une notice d'Allatius sur cet auteur, une autre tirée de Maï et le traité sur la Pâque.]

XI et XII siècles.

NICÉTAS DE BYSANCE, écrivain grec qui vivait dans le XII^e siècle. Différents écrits qu'on lui attribue, XIV, 149. [Selon d'autres, il vivait au IX^e siècle et paraît être le même que Nicétas nommé le Paphlagonien. Ouvrages publiés depuis D. Ceillier : Écrits contre le livre de Mahomet; Réfutation de deux lettres des Agaréniens ou Sarrasins, 1174. Le t. CV de la *Patrologie grecque* reproduit les écrits de Nicétas de Bysance avec notice tirée d'Allatius et Avertissement du cardinal Maï.]

XII siècle.

NICÉTAS CHONIATE. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Ses écrits. Son *Theaurus fidei orthodoxæ*; éditions partielles de cet écrit. Annales de Nicétas; [éditions qu'on en a faites; importance de ces Annales; traduction française, XIV, 1176. Le tome CXXXIX de la *Patrologie grecque* contient, avec une notice sur Nicétas tirée d'Allatius : 1° l'Histoire de Byzance; d'après l'édition de Fabrot; 2° les événements qui se sont passés après la prise de Constantinople; 3° les anciennes statues que les Francs ont détruites après la prise de Constantinople en 1204, avec préface de Frédéric Wilken; 4° le Trésor de la foi orthodoxe, édition de l'analyse publiée par Morelle en 1561, avec préface de Morelle et de Maï depuis le premier livre jusqu'au livre cinquième. Le t. CXL contient, avec beaucoup d'autres auteurs, la continuation de la Foi orthodoxe, livres 6, 8, 9, 10, 12, 15, 17, 20, d'après l'édition du cardinal Maï. A la fin du volume on trouve l'éloge des saints archevêques Michel et Gabriel par le même Nicétas.]

XII siècle.

NICÉTAS, moine de Constantinople. Sa réponse à la lettre d'un prince d'Arménie qui prenait la défense de l'erreur d'Eutychès, XIV, 646. Analyse de cette réponse, 646 et 647. Autres écrits de Nicétas, 647.

XII siècle.

[Son traité contre les Latins ; jugement sur cet auteur, 647.]

[NICÉTIUS, évêque de Mayence, assiste au concile de Valence, IV, 601.]

NICÉTIUS ou NICESSE ou NICET (Saint), évêque de Trèves, reçoit son éducation dans un monastère dont ensuite il est fait abbé ; il devient évêque de Trèves ; il est exilé par Clotaire I et rappelé par Sigebert, XI, 202. Il assiste à plusieurs conciles, 202 et 203. Lettre à Clodosinde, femme d'Alboin, roi des Lombards, dans laquelle saint Nicétius réfute les erreurs des Ariens, 203, 204. Sa lettre à l'empereur Justinien pour le retirer de l'erreur des Incorruptibles, 204. Son Traité sur l'utilité des veilles, 204, 205. Son Traité du bien de la psalmodie, 205, 206. Deux lettres de Florien, abbé de Roman-Moutiers, adressées à saint Nicétius ; lettre que lui écrit Mappinius, évêque de Reims, 206. Temps de sa mort, 207. [Éditions de ses écrits, 203, n. 1.] — On lui attribue le discours sur l'observation des veilles, supposé sous le nom de saint Jérôme, VII, 647, 648. — Sa Vie, par saint Grégoire de Tours, XI, 338. Il refuse de célébrer les saints mystères en présence du roi Théodbert, 394. Son éloge pour Fortunat, 405. Concile qu'il assemble à Toul à l'occasion des insultes qu'il avait reçues, 864, 865. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 291 et suiv.)

NICÉTIUS ou NIZIER (Saint), archevêque de Lyon. Voyez *Nizier* (Saint).

NICÉTIUS ou NICET (Saint), évêque de Besançon. Temps de sa mort, XI, 632.

NICIAS, envoyé par saint Basile aux fidèles de Satales, IV, 449.

NICIAS, moine. Idée que Photius donne de ses écrits, XI, 653.

NICOBULE, père et fils, parents de saint Grégoire de Nazianze. Lettres qu'il leur écrivit, V, 247, 248. Lettres de saint Grégoire de Nazianze pour Nicobule le fils, 255, 256, 258. Poëme de saint Grégoire de Nazianze au sujet de Nicobule le fils, 276, 277. Poëme de Nicobule le père en réponse à celui du saint docteur, 277.

NICOCREON, tyran de Chypre, fait tourmenter cruellement Anaxarque, V, 302.

NICODÈME, disciple de Jésus-Christ. Évangile qui lui est attribué, I, 272.

NICOLAI DE LUCA. Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

NICOLAÏTES, hérétiques. Leur hérésie, I, 501.

Réfutée par saint Hippolyte, 622, 623. — Erreurs des Nicolaïtes selon saint Victorin, évêque de Pettau, II, 461. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 387. — Ce qu'en dit Théodoret, X, 131.

NICOLAS, l'un des sept premiers diacres. Saint Grégoire de Nysse et saint Épiphane le regardent comme le chef des Nicolaïtes, VI, 255 et 387. — Témoignages que lui rendent Clément d'Alexandre et Théodoret, X, 131.

NICOLAS (Saint), évêque de Myre. Apparition de ce saint à l'empereur Constantin et au préfet Ablavius, XI, 347. Discours d'Anastase d'Antioche à la louange de ce saint, 364. Saint Grégoire de Tours n'a point écrit la vie de saint Nicolas, 385. — Discours d'André de Crète sur ce saint, XII, 58. [Neuf hymnes de saint Jean Damascène en son honneur, 89.] Histoire de ses miracles composée par un Méthodius, 425. [Sa vie par Jean, diacre de Naples, 762.] Discours de l'empereur Léon VI en l'honneur de ce saint, 775. — [Deux hymnes en l'honneur de ce saint, XIII, 22.] Son office noté par le pape saint Léon IX, XIII, 212. Hymne de Jean Mauropus pour le jour de sa fête, 229. Sa Vie corrigée par le moine Othlon ; autre Vie du même saint par un diacre nommé Jean, 282. Ses reliques enlevées par des marchands et transportées à Bari ; histoire de cette translation écrite par Jean, archidiacre de Bari ; elle n'existe plus ; Ordéric Vital en a donné le précis ; ce qu'on en lit dans Surius est d'un anonyme postérieur à Ordéric Vital, 483. Le pape Urbain II fait la translation de ses reliques dans la nouvelle église de Bari, 427, 428. Hymne en l'honneur de saint Nicolas par Alphane, archevêque de Salerne, 493. Autre hymne par le cardinal Albéric, 494. [Prologue à l'Histoire de la translation de ses reliques par Nicéphore, clerc, 602.] — [Vie de saint Nicolas par Jean, diacre et moine de Saint-Ouen, XIV, 187.] Sermon du Vénéral Hildebert en l'honneur de ce saint, XIV, 215. [Sermon sur ce saint par Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 736. Sermon d'Alain de Lille pour sa fête, 870.] Son panégyrique par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1026. [Église de Saint-Nicolas à Craon : contestations à son sujet, 613.]

NICOLAS, prêtre de Phénicie. Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 131.

NICOLAS, prêtre de Thessalonique, député vers saint Léon. Ce pape le charge d'une lettre au métropolitain d'Illyrie, X, 203.

NICOLAS, moine, à qui Marc l'ermite adresse son traité des moyens d'apaiser les passions, XI, 640. Lettre du moine Nicolas, 641.

NICOLAS, disciple de saint Théodore Studite, qui lui écrit, XII, 302.

858. NICOLAS I (Saint), pape, succède à Benoît III, XII, 568. [Il a le titre de saint, 568, n. 4.] Son entrevue avec l'empereur Louis ; il confirme l'union des Églises de Brème et Hambourg ; il confirme la doctrine de l'Église catholique, touchant la grâce de Dieu et le libre arbitre, la vérité de la double prédestination et du sang de Jésus-Christ répandu pour tous les croyants ; sa conduite à l'égard de Photius, patriarche de Constantinople, 569 et suiv. Lettre à l'empereur Michel, 569. Lettre à Photius, 570. Concile de Rome où le pape désavoue la déposition d'Ignace et l'ordination de Photius ; lettres à l'empereur et à Photius, 570 et 571. Lettre à tous les fidèles d'Orient ; concile de Rome ; on y procède contre Zacharie, légat qui avait consenti à la déposition d'Ignace, et on déclare nulle l'ordination de Photius, 571. Lettres à l'empereur Michel, 571 et suiv. Lettre au clergé de Constantinople, 573, 574. Autres lettres du pape à Photius, 574. Lettre au sujet du mariage de Lothaire avec Valdrade et du divorce de Thietberge, 575 et suiv. Lettre pour Vulfade, clerc de Reims, nommé à l'archevêché de Bourges, 579, 580. Lettre touchant Engelbrude et Baudouin, comte de Flandres, 580. Lettres concernant Hilduin, évêque de Cambrai, 580 et 581. Réponses à diverses questions proposées par Harduic de Besançon, 581. Lettre à Rodolphe, archevêque de Bourges, sur le pouvoir des chorévêques, 581 et 582. Réponse aux consultations des Bulgares, 582 et suiv. Autres lettres du pape saint Nicolas, 584 et suiv. Sa mort ; son éloge, 586. [On le justifie contre une assertion de D. Ceillier, 584, n. 2.] Ceux qu'il avait punis pour leurs crimes veulent abolir ses écrits et tout ce qu'il avait fait, 587. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie* ; plusieurs lettres sont nouvelles, 586.] Lettre que Rodolphe, archevêque de Bourges, lui avait écrite, 553. [L'empereur Lothaire écrit deux lettres au pape saint Nico-
- 859.
- 861.
- 863.
- 865-866.
- 867.

las, 575. Justification de ce saint pape, 584, n. 2.] Mémoire de Gonthier, archevêque de Cologne, contre saint Nicolas, 595. Saint Adon de Vienne prend la défense de ses décrets, 620. Lettres que lui écrit Hincmar de Reims, 670, 671 et suiv. Lettres que lui écrit Photius, 730, 731. — Conciles qu'il tient à Rome, XIII, 695, 696, 697, 698. Il fut déposé par Photius, 699.

NICOLAS II, pape, est élu pour succéder à Étienne IX. Son élection confirmée par le roi Henri IV ; il tient un concile à Sutri pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire contre l'antipape Benoît ; cet antipape s'étant retiré, il entre à Rome et est intronisé selon la coutume ; comment il en use avec Benoît, XIII, 243. Concile de Rome où l'on prend des mesures pour prévenir le schisme, 243 et 244. Lettre par laquelle Nicolas II notifie ces dispositions aux évêques et aux fidèles des Gaules ; il envoie Pierre Damien à Milan en qualité de légat, pour remédier aux désordres occasionnés par la simonie et l'incontinence des clercs, 244. Il tient à Melfi un concile dans lequel il se réconcilie avec les Normands et leur cède la Pouille et la Calabre, à l'exception de Bénévent ; il revient à Rome après avoir tenu un concile à Bénévent ; ses légats se trouvent au couronnement de Philippe I, roi de France et y donnent leurs suffrages, mais par honneur seulement, 245. Ses quatre lettres à Gervais, archevêque de Reims, 245 et 246. Autres lettres du pape Nicolas II, 246. [Autres lettres de ce pape dans la *Patrologie*, 246, 247. Recueil des différentes lettres de ce pape dans la *Patrologie*, 246.] Recueil de canons qu'on lui attribue, 248. Sa mort ; sa vie dans le tome III des Écrivains d'Italie, donnés par Muratori, 246. [Lettre de Nicolas II pour promulguer les décrets du concile de Rome en l'an 1059, p. 244. Lettre pour promulguer le concile de Melfi, p. 245.] Saint Grégoire VII avait contribué à son élection, 350. Nicolas II envoie la profession de foi de Bérenger dans les lieux où il avait répandu ses erreurs ; Bérenger publie un écrit contre le concile de Rome où Nicolas l'avait condamné, 170. Lettres que lui écrit saint Pierre Damien, 298, 314. Lettre que lui écrit Gonthier, évêque de Bamberg et chancelier de l'empereur, 326.

NICOLAS I LE MYSTIQUE, patriarche de Constantinople. D'où lui vient ce surnom, XII, 776. Il désapprouve fortement le qua-

1058.

1059.

1060.

1061.

895.

- trième mariage de l'empereur Léon VI, et il est exilé, 743, 744, 775, 776. Il est rap-
 pelé par Léon VI même; l'empereur
 Alexandre chasse Euthymius et rétablit Ni-
 colas dans tous ses droits, 776. Ses lettres
 au pape Anastase III et Jean X au sujet du
 mariage de l'empereur Léon, 777, 778. Sa
 lettre à Siméon, prince des Bulgares, pour
 traiter de la paix; autres lettres de Nicolas,
 778. [Ses lettres publiées par Mai, 778, 779.
 Observation sur les expressions employées
 par ce patriarche par rapport à la dispense,
 777, n. 1.] Écrits qu'on lui attribue, 778. Sa
 mort, 779. [Son nom n'est point dans le Mar-
 tyrologe romain, 779, n. 1. Le tome CXI de
 la *Patrologie* contient une notice du Père
 Henschenius, un avertissement du cardinal
 Mai, les lettres de Nicolas au nombre de
 cent soixante-trois, d'après le t. X du *Spici-
 legium romanum* du cardinal Mai, avec tra-
 duction latine des Éditeurs; le Type de la
 conduite de la vie, avec traduction des Édite-
 urs.]
- NICOLAS III, le grammairien, patriarche
 de Constantinople, est élu à la place d'Eus-
 tathe; sa mort; il anathématise dans les con-
 ciles les erreurs du moine Nil et de Basile,
 XIII, 559. Ses décrets synodaux et autres
 monuments qui restent de lui, 560. [Quel-
 ques-uns de ses écrits publiés par D. Pitra,
 560. Au tome CXXVII de la *Patrologie grec-
 que* on trouve une notice sur cet auteur par
 Cave. L'épître synodale et les décrets syno-
 daux, la prestation des chanoines, sont au
 tome CXIX.]
- NICOLAS IV MUZALON, patriarche de
 Constantinople, XIV, 1119.
- [NICOLAS (Saint), évêque de Troie en
 Apulie. Hymne en son honneur par François
 Caménius, XIV, 85.]
- NICOLAS PÉRÉGRIN (Saint). Sa canoni-
 sation demandée au concile de Rome par
 Bisance, archevêque de Trani; bulle qui en
 commet l'instruction à cet archevêque;
 église bâtie en son honneur, XIII, 438.
- NICOLAS DE NORMANDIE, abbé de
 Saint-Ouen de Rouen. Son épitaphe en vers
 léonins par Maurice, un de ses moines, XIII,
 467.
- NICOLAS, moine de Saint-Crespin-le-
 Grand de Soissons, auteur d'une Vie de saint
 Godefroi, évêque d'Amiens. (Voyez son ar-
 ticle dans l'*Histoire littéraire de la France*,
 t. XI, p. 729 et suiv.)
- NICOLAS, évêque de Méthone en Morée.
- Ses Questions à Théophylacte, archevêque
 d'Acride, et à Nicéas, métropolitain d'Héra-
 clé, XIII, 555, 558 et 571. Liste de ses ou-
 vrages; ils sont tous restés manuscrits à
 l'exception du traité du corps et du sang de
 Jésus-Christ, 571, 572. Analyse de ce der-
 nier, 572. [Il est reproduit au tome CXXIV
 de la *Patrologie grecque*, avec notice tirée
 de Fabricius.]
- NICOLAS, moine du Bec. (Voyez ce qui
 en est dit dans l'*Histoire littéraire de la
 France*, t. IX, p. 294.)
- NICOLAS, moine de Monstier-Ramei (ou
 Moustier-Ramès), est reçu à Clairvaux. On
 le donne à Geoffroi, secrétaire de saint Ber-
 nard, pour l'aider dans son travail; il de-
 vient le premier secrétaire du saint, XIV,
 452. Son infidélité; il sort de Clairvaux;
 lettre de saint Bernard contre lui, 451, 452.
 Il retourne à Monstier-Ramei, 452. Ses ser-
 mons, 492. — Quelques-uns des sermons
 qu'on lui attribue ont été confondus avec
 ceux du saint cardinal Pierre Damien, XIII,
 308. [Ce qu'on sait des circonstances de sa
 vie, XIV, 732, 733. Ses lettres, 733. Ses ser-
 mons, 736, 737. Édition de ses lettres dans
 la *Patrologie*, 737.]
- NICOLAS, moine de Saint-Alban. Sa dis-
 cussion contre Pierre de Celle au sujet de
 l'immaculée conception de la sainte Vierge,
 737. Sa lettre à ce sujet, 737 et 738.
- NICOLAS BREC-SPÈRE, évêque d'Albane
 et cardinal, est élu pape et prend le nom
 d'Adrien IV, XIV, 911.
- NICOLAS, diacre et chanoine de l'Église
 de Liège. (Voyez son art. dans l'*Histoire
 littéraire de la France*, tome XII, p. 159 et
 suiv.)
- NICOLAS, légat du pape Innocent III en
 Angleterre. Sa mauvaise conduite; plaintes
 contre lui qui ne sont pas écoutées, XIV,
 1158, 1159.
- NICOLAS DOXOPATER. Voyez *Nil Doxo-
 pater*.
- [NICOLAS, moine d'Imola, traduit en ita-
 lien la Vie de saint Jean l'Aumônier, XI, 658,
 n. 5.]
- NICOLECTI (Marc-Antoine). Sa Vie de
 saint Paulin, patriarche d'Aquilée, XII,
 164.
- NICOMÈDE, parent de saint Grégoire de
 Nazianze. Épigrammes que celui-ci lui
 adresse, V, 299.
- NICOMÉDIE, ville de Bithynie. Lettre de
 saint Denys de Corinthe, aux fidèles e

XII siècle.

1146.

1187.

1214.

IV siècle.

cette ville, I, 461. — La persécution de Dioclétien commence dans cette ville, III, 2. Lettre de l'empereur Constantin à l'Église de Nicomédie, 139. — L'empereur Constance indique un concile à Nicomédie; un tremblement de terre empêche la tenue de ce concile, IV, 554. Concile qui y fut tenu par les Ariens, 599. — Lettre de saint Grégoire de Nysse aux fidèles de cette ville, VI, 220. — Cette ville est maintenue par le concile de Chalcedoine dans ses droits de métropole sur toute la Bithynie, X, 693.

NICON, archimandrite à qui saint Nil écrit, VIII, 221.

NICON (Saint), surnommé Métanoéite, solitaire d'Arménie. Temps de sa mort; sa Vie écrite en grec et traduite par le P. Sirmond; ses écrits; traité contre les erreurs des Arméniens, XIV, 47. Lettre sur l'excommunication, 47 et 48. Autres écrits qu'on lui attribue, 48.

NICON, moine de Raïthe en Palestine. Lettre qu'on lui attribue; traité du jeûne de la sainte Vierge, XIV, 48. [Au t. CXXVII de la *Patrologie grecque* on trouve avec une notice tirée de Cotelier, le livre contenant les préceptes de Dieu, leur interprétation et la doctrine qui leur convient. L'interprétation des préceptes divins ou leur exposition d'après les saints Pères, est reproduite au tome CVI. Le jeûne de la Mère de Dieu est au cent vingt-septième volume, p. 525.]

NICOPOLE, ville de l'Arménie-Mineure. Lettre de saint Basile au clergé et aux magistrats de cette ville, IV, 477, 478. Autre lettre de saint Basile aux Nicopolitains, 481.

NICOPLÉ, métropole de l'ancienne Épire, VIII, 295.

NICOSTRATE, confesseur prisonnier à Rome, II, 305 et 307.

NICOSTRATE, évêque schismatique chassé de son siège pour s'être réuni un des premiers de l'Église romaine. Le pape Hormisdas s'intéresse à son rétablissement, X, 626 et 631.

NICOT (Jean). Son édition de l'Histoire des Français par Aimoin, XIV, 41.

NID, rivière d'Angleterre. Concile tenu près de cette rivière, XIII, 604.

NIDHART, à qui saint Boniface, archevêque de Mayence, adresse une lettre, XII, 48.

NIENHERSE, monastère près de Paderborn. Lettre que saint Rembert écrit aux religieuses, XII, 699.

[NIHILISTES. On appelait ainsi ceux qui niaient que Jésus-Christ en tant qu'homme fût quelque chose, c'est-à-dire un vrai homme composé d'un corps et d'une âme, XIV, 851. Cette erreur est proscrite par le pape Alexandre III, 852.]

NIL, fleuve d'Égypte. Loi touchant la mesure du Nil. Cette mesure avait été dans le temple de Sérapis; elle fut transportée dans l'église d'Alexandrie, III, 146.

NIL (Saint), évêque d'Égypte, martyr en Palestine, III, 13.

NIL, auteur contemporain des Actes de saint Théodote le Cabaretier et témoin oculaire des faits qu'ils contiennent, III, 17.

NIL (Saint), prêtre et solitaire de Sinaï, VIII, 203 et suiv. Histoire de sa vie, 203. En quel temps saint Nil a vécu; quelle était sa patrie, 203, 206. Il s'engage dans le mariage; il quitte le monde. Ses tentations dans la solitude. Il s'y perfectionne et instruit les autres, 206. Il prend la défense de saint Jean Chrysostôme, 206 et 207. Son fils Théodule est emmené captif; il est racheté. Saint Nil le retrouve. Sa mort, 207. Écrits de saint Nil, 208 et suiv. Traité de la vie monastique appelé l'Ascétique; analyse de ce traité, 208. Traité de la pratique de la vertu et de la fuite des vices; il est appelé Péristérie. Ce que c'est que ce traité. Qui en est auteur, 209. Ce qu'il contient, 209 et 210. Traité de la Pauvreté volontaire. C'est une suite de l'Ascétique; il est adressé à Magna, 210. Ce qu'il contient, 210 et 211. Sermon de morale sur divers sujets; il n'est pas de saint Nil. Manuel supposé sous le nom de saint Nil. L'Histoire de Pachon n'est point de saint Nil. Le sermon dogmatique est de saint Basile, 211. De la Préférence que l'on doit à la vie érémitique; ce traité est de saint Nil, 211 et 212. Plusieurs traités de saint Nil à Euloge contenant des instructions pour la vie monastique, 212. Deux traités de saint Nil sur les huit esprits de malice, 212 et 213. Traité du même de l'Oraison, 213, 214. Traité du même des Mauvaises pensées, 214. Recueils de sentences; ils sont attribués à différents auteurs. Sermon de saint Nil sur un passage de l'évangile selon saint Luc. Autres écrits de saint Nil. Discours de saint Nil sur les fêtes de Pâques et de l'Ascension, 215. Autres écrits attribués à saint Nil, 215 et 216. Lettres de saint Nil, 216 et suiv. Ces lettres sont divisées en quatre livres, 216. Ce qu'il

X siècle.

1091.

308.

IV
et V siècles

V. 390.

404.

y a de plus remarquable dans le premier livre, 216 et 217; dans le second livre, 217 et suiv.; dans le troisième livre, 220 et suiv.; dans le quatrième livre, 223, 224. Doctrine de saint Nil, 224 et suiv. Sur l'Écriture sainte, 224; sur la tradition, 224 et 225; sur la Trinité, 225; sur l'Incarnation du Verbe, la virginité perpétuelle de Marie et la maternité divine, 225 et 226; sur les anges et sur la prière; sur la grâce, 226; sur le signe de la croix et sur le nom de Jésus, 226 et 227; sur le Baptême, l'Eucharistie et la Pénitence, 227; sur les églises, les martyrs, les images et sur saint Pierre. Jugement des écrits de saint Nil, 228. Éditions de ses œuvres, 228 et suiv. [Lettre de saint Nil publiée par dom Pitra, 224. Édition des écrits de saint Nil dans la *Patrologie*, 230.] — Lettre attribuée à saint Nil entre les lettres de saint Basile le Grand, IV, 435. — Liaison de saint Nil avec les solitaires de Sinai martyrisés par les Sarrasins, VIII, 231.

NIL, moine, auteur d'un traité qu'on croit être du précédent, VIII, 209.

NIL (Saint), évêque de Rossane en Italie, ne doit pas être confondu avec saint Nil, solitaire de Sinai, VIII, 216.

NIL, moine à qui saint Isidore de Péluse écrit une de ses lettres, VIII, 479.

NIL, moine, dont les erreurs contre l'union personnelle des deux natures en Jésus-Christ sont condamnées par le patriarche Nicolas le Grammaire, XIII, 559.

[NIL L'ÉPARQUE. Boissonade a publié de cet auteur des vers moraux alphabétiques; ils sont reproduits au tome CXVII de la *Patrologie grecque*.]

NIL ou NICOLAS DOXOPATER, d'abord archimandrite puis notaire patriarchal de la grande église de Constantinople, premier syncelle et défenseur des lois de l'empire. Il passe en Sicile où le roi Roger II l'engage à composer un traité des grands sièges patriarchaux. Idée de cet ouvrage. Sa Synopse des canons. Commentaire sur quelques poèmes de saint Grégoire de Nazianze qu'on lui attribue, XIV, 654. [Le tome CXXXII de la *Patrologie* reproduit avec notice tirée d'Oudin le Traité des sièges patriarchaux.]

NIMÈGUE, ville des Pays-Bas. Assemblée qui y fut tenue, XIII, 667.

NIMES, ville de France. Conciles qui y furent tenus, IV, 644, XIII, 435 et 730.

NINIEN (Saint), évêque en Écosse. Sa

Vie par Ælrede, abbé de Riedval, XIV, 620.

NINIVITES, peuples de Ninive. Sentiment de saint Optat sur les Ninivites, V, 126, 127. — Homélie de saint Maxime de Turin sur les Ninivites, X, 321. Homélie sur la pénitence des Ninivites attribuée à saint Mamert, archevêque de Vienne, 347.

NIPHON, moine accusé de plusieurs erreurs, condamné en deux conciles de Constantinople et mis en prison, XIV, 1110. Rétabli par le patriarche Cosme l'Attique, qui est déposé à cause de lui, 1119.

NISIBE, frontière de Mésopotamie, patrie de saint Jacques qui en fut ensuite évêque, III, 369. — Ce fut le lieu de la naissance de saint Éphrem, VI, 1. Cette ville est assiégée par Sapor, roi de Perse, 2. — Elle est délivrée par les prières et les soins de saint Jacques son évêque, VIII, 512 et X, 45. — Elle est cédée aux Perses pour cent vingt ans; le refus de rendre cette ville occasionne la guerre entre les Perses et les Romains, X, 583. — Il y avait dans cette ville au vi^e siècle une école publique où l'on apprenait l'Écriture sainte, XI, 281.

NITHARD, historien, était fils d'Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne. Son attachement pour Charles le Chauve. Son Histoire; éditions qu'on en a faites, XII, 496. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 204 et suiv.)

NITHARD, évêque de Liège. Sa mort; Vason lui succède, XIII, 139.

NITIGIUS, évêque de Lugo, préside au concile tenu à Brague. Saint Martin de Brague lui adresse un recueil de canons, XI, 350. Il préside à un concile de Lugo, 892.

NITRIE en Égypte. Saint Amon, fondateur des solitaires de Nitrie, IV, 314, 315. — Saint Macaire avait sous sa conduite cinq mille moines, V, 598. — Ce qui est dit des moines de Nitrie dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 475. Saint Jérôme visite les monastères de Nitrie, 548. — Les moines de Nitrie insultent et maltraitent Oreste, gouverneur d'Alexandrie, VIII, 257.

NIVARD (Saint), archevêque de Reims. Sa Vie écrite par Almanne, moine de Hautvilliers, XII, 696, 697. Elle n'a pas encore été imprimée, 697. Le concile de Nantes lui avait permis de rebâtir le monastère de Hautvilliers détruit par les Barbares, 935.

1143-1144.

950.

843.

1041.

572.

7. XII siècle.

1143.

NIZIER (Saint), archevêque de Lyon. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours. Autre Vie de ce saint. Il préside à un concile de Lyon, XI, 381 ; à un concile de Tours, 887.

XI siècle.

NIZON, abbé de Mithlac, est auteur de la Vie de saint Basin, archevêque de Trèves. Ne l'est point de celle de saint Liutwin, XIV, 58.

NIZON, moine et écolâtre de Saint-Laurent de Liège. (Voyez ce qui est de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 530.)

NOAILLÉ, près Poitiers. Le monastère du Mairé y est transféré, XI, 693.

NOBILIUS, évêque à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 192.

NOBILIUS (Flaminus), théologien et critique. Ses notes sur les œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 434. Sa version latine des quinze homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Épître de saint Paul aux Philippéens, 436.

NOBLES. La règle de saint Benoît défend de ne recevoir dans les monastères que des nobles à l'exclusion de ceux d'une autre condition, XI, 158.

NOBLESSE. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la vraie noblesse, V, 278. Autre sur le même sujet, 295. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la noblesse, VII, 107, 194, 235. — Maxime de Cassiodore sur la vraie noblesse, XI, 215.

NOCES. Doctrine d'Athénagore sur les secondes nocces, I, 485, 486. — Doctrine de Tertullien, II, 83 ; et d'Origène, 247, 248. Canon septième du concile de Néocésarée qui défend aux prêtres d'assister aux festins des secondes nocces, 641, 642. — Canon premier du concile de Laodicée sur les secondes nocces, III, 509. Canons cinquante-deuxième, cinquante-troisième, cinquante-quatrième du concile de Laodicée sur les nocces, 513. — Sentiment de saint Athanase sur les nocces, IV, 226. Canon quatrième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand sur les nocces secondes et troisièmes, 460. Canon cinquante-troisième dans la troisième épître canonique du même saint Basile sur les secondes nocces, 473. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem sur les secondes nocces, V, 79. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze intitulée : des Nocces, 304. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur les secondes nocces, 336. Doc-

trine de saint Ambroise, 567 et 569. — On chantait des psaumes dans les nocces et dans les festins, VI, 134. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les secondes nocces, VII, 34 et 162. Bénédiction des nocces : canon dixième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 508. Sentiment de saint Jérôme sur les secondes nocces, 602. Les Montanistes mettaient les secondes nocces au rang des adultères, 683. — Doctrine de saint Augustin sur les secondes nocces, IX, 272. — Doctrine de Théodoret, X, 134. Témoignage de saint Loup de Troyes et de saint Euphrone d'Autun, 358. Canon du concile d'Agde, 741. — [Rite à observer dans les secondes nocces d'après saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 298.] Statut d'Isaac, évêque de Langres, 639. Les quatrièmes nocces étaient défendues chez les Grecs, 743. Décret qui les défend, 777. Statut d'Atton, évêque de Verceil, qui défend de célébrer les nocces en Carême, 822. — Traité sur les nocces charnelles et les nocces spirituelles, ouvrage de Hugues Foliot, XIV, 352. Voyez *Mariage*.

NOCES DE CANA. Le miracle des nocces de Cana se renouvelait tous les ans en plusieurs lieux, VI, 427. — Deux sermons de saint Césaire d'Arles sur le miracle de Jésus-Christ aux nocces de Cana, XI, 133.

NOÉ, fils de Lamech. Écrits supposés sous son nom, I, 265. — Sentiment de saint Philastre sur le partage de la terre entre les trois fils de Noé, V, 176. Livre de saint Ambroise sur Noé et sur l'arche, 399 et suiv. — Éloge de Noé par saint Jean Chrysostôme, VII, 153. Ce saint docteur excuse l'ivresse de ce patriarche, 155. — Deux discours de Basile de Séleucie sur Noé, X, 165. — [*Liber reticulus seu de arca Noe*, ouvrage de Victor de Capoue, XI, 305.]

NOEL. Voyez *Naissance du Sauveur*.

NOET, hérésiarque. Ce que saint Hippolyte a écrit contre ses erreurs, I, 624 et suiv. — Ses erreurs, II, 554. Conciles où elles furent condamnées, 554 et 555.

NOÉTIENS, sectateurs de Noët. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 396. — Ils sont combattus par Prudence, VIII, 103.

NOIX (Ange de la), abbé du Mont-Cassin. Son édition de la Chronique du Mont-Cassin, XIII, 497. — Sa dissertation où il prétend que le corps de saint Benoît repose encore dans l'église du Mont-Cassin, XIV, 583.

IV
ou V siècle.

III siècle.

[NOLA (André). Sa notice sur saint Anselme de Lucques. On y trouve deux écrits de ce saint, XIII, 397.]

40. NOLE, ville d'Italie assiégée par les Barbares, II, 396, et VIII, 53. — Saint Paulin évêque de Nole, VII, 50 et suiv.

NOM DE DIEU. Les anciens Hébreux écrivaient le nom ineffable de Dieu avec des caractères particuliers, IV, 407. — Ce qu'on entend, selon Photius, par prendre le nom de Dieu en vain, XII, 728. Voyez *Noms de Dieu*.

NOM DE JÉSUS. Constantin est averti de le mettre sur le bouclier de ses soldats, III, 421.

NOMBRES, quatrième livre du Pentateuque. Ce livre est certainement de Moïse ; le texte même le prouve ; Esdras donne ce livre à Moïse. Ce que c'est que ce livre, I, 35. Voyez *Pentateuque*. — Ouvrage d'Origène sur les Nombres, II, 150, 151. — [Commentaire de saint Éphrem sur le livre des Nombres, VI, 444.] — Questions sur le livre des Nombres, ouvrage de saint Augustin, IX, 212. — Questions sur le livre des Nombres par Théodoret, X, 30. Poème de saint Avit sur le livre des Nombres, 568.

NOMBRE. [Livre sur le nombre faussement attribué à saint Augustin, IX, 836.] — L'ouvrage de saint Isidore de Séville sur les nombres est perdu, XI, 726. — Traité de la Valeur des nombres attribué à Raban Maur, XII, 469. [Division des nombres, ouvrage attribué au Vénéral Bède, est de Gerbert, 902. — Écrit inédit d'Odon, abbé de Morimond, sur les nombres, XIV, 625.]

NOMENCLATEUR, officier de l'Église romaine dont les fonctions étaient d'appeler ceux que le pape invitait à manger, et d'écouter ceux qui demandaient audience, XII, 649.

NOMENOI, comte ou duc de Bretagne, envoie une députation à Rome au sujet de la simonie dont les évêques de Bretagne étaient accusés. Lettre que lui écrit le pape Léon IV, XII, 407. — Il assemble un concile au sujet des ordinations simoniaques. Il fait déposer les évêques convaincus de simonie, XIII, 679. Lettre de reproches que lui écrivent les évêques d'un concile tenu à Tours ou à Paris, 679 et 680. Il n'en tient aucun compte. Sa mort, 680.

NOMINATION A L'ÉPISCOPAT. Canon vingt-troisième du concile d'Antioche, III, 470. — Nomination du roi de France aux évêchés justifiée par Loup, abbé de Fer-

rières, écrivant pour Wenilon, archevêque de Sens, et le comte Ghérard, XII, 503.

NOMOCANON, abrégé des canons de l'Église grecque, par Jean le Scholastique. Édition que Justel en a donnée, XI, 355.

NOMOCANON DE PHOTIUS. Idée de cet ouvrage. Éditions et traductions qu'on en a faites, XII, 723. [Ce que dom Pitra dit du Nomocanon de Photius, 984 et suiv.] — Exposition du Nomocanon par Théodore Balsamon, XIV, 826.

NOMS DE DIEU. Doctrine de Minucius Félix, I, 551, 552 ; — d'Origène, II, 181, 182. — Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle sur les dix noms de Dieu, VII, 563. — Témoignage de Photius sur les divers noms de Dieu, XII, 728.

NOMS DIVINS. Analyse du livre des Noms divins attribué à saint Denys l'Aréopagite, X, 550. Traductions latines et françaises qu'on en a faites, 553.

NOMS DES HOMMES. Les chrétiens en changeaient et prenaient ceux des anciens patriarches, III, 302. — Quatre homélies de saint Jean Chrysostôme sur le changement du nom de Saul en celui de Paul, VII, 403. Ce saint docteur propose de donner aux enfants les noms des saints au lieu de ceux de leurs ancêtres, 431. Les catholiques ne prenaient d'autres noms que celui de chrétiens, 266.

NOMS HÉBREUX. Livre des noms hébreux contenus dans l'Écriture Sainte, ouvrage de saint Jérôme, VII, 557. — L'explication des noms hébreux de l'Écriture Sainte par ordre alphabétique, faussement attribuée au Vénéral Bède, XII, 7.

NOMUS ou NONNIUS, consul. Lettres que lui écrit Théodoret, X, 75.

[NONANTOLA. Le pape Sergius III confirme les privilèges du monastère de Nonantola, XII, 743.]

NONCES APOSTOLIQUES. En quoi consistent leurs pouvoirs, X, 270.

NONE ou NOVE, distinguée de la dime ecclésiastique, XIII, 675.

NONNE (Sainte), mère de saint Grégoire de Nazianze : ses vertus, V, 179. Elle obtient de Dieu ce fils et le lui consacre, 180, 214 et 299. Elle contribue à la conversion de son mari, 214. Ses pratiques de dévotion. Elle délivre du naufrage ce fils par ses prières. Elle meurt subitement dans l'église et est enterrée près des martyrs, 299.

NONE, nièce de saint Grégoire de Na-

zianze. Ce qu'il en est dit dans son testament, V, 190. (C'est par erreur que dans la table du V^e volume on a imprimé mère : il faut lire nièce.)

NONNICHIVS, à qui saint Sidoine recommande Promotus, juif converti, X, 394.

NONNITUS, évêque de Girone. Ce qu'en dit saint Ildefonse, XI, 699.

NONNOSUS, auteur grec sous l'empereur Justinien. Sa légation vers les Sarrasins, les Auxumites et les Homérites. Idée qu'en donne Photius, XI, 280.

NONNOSUS, abbé du Mont-Soracte, dont parle le pape saint Grégoire dans ses Dialogues, XI, 474.

NONNUS DE ZENGMA, à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 75.

449. NONNUS, évêque d'Édesse à la place d'Ibas déposé au faux concile d'Éphèse, X,

451. 146. Après le rétablissement d'Ibas, on lui conserve les honneurs de l'épiscopat et il

457. lui succède après sa mort, 147. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa réponse à la lettre circulaire de l'empereur Léon, 582.

V siècle. [NONNUS, abbé. Son Commentaire sur quelques discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 247.]

IX siècle. NONSUIINDE, récluse, pour qui l'évêque Adelher compose un traité de piété, XII, 702.

1118. NORBERT (Saint), archevêque de Magdebourg, inquiété sur sa mission, XIV, 1090.

1131. Il renouvelle les titres de l'église de Magdebourg et les fait confirmer au concile de Reims par le pape Innocent II, 1111. (Voy. son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 243 et suiv.)

NORD. Histoire des églises du Nord écrite par Adam de Brême, XIV, 201 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 206.

1098. NORGAUD ou NORIGAUD, évêque d'Autun, succède à Haganon. Il prend de l'aversion pour Hugues, abbé de Flavigny, et le chasse de son monastère, XIV, 81. Accusé de simonie, il comparait au concile de Valence, où par provision il est déclaré suspens. Il est déposé au concile de Poitiers, 1076.

NORIS (Henri), cardinal. Ses ouvrages pour la défense de saint Augustin, IX, 771.

NORMANS, peuples descendus du Nord, brûlent la ville de Rouen et quelques monastères, XII, 335. IncurSION des Normands en

France, 533. Leur établissement en France : divers cas de pénitence à leur sujet proposés au pape Jean IX, 741. Lettre canonique d'Hervé, archevêque de Reims, sur le même sujet, 788. — Entrés en Italie, ils prennent le pape saint Léon IX. Il fait la paix avec eux, XIII, 203. Nicolas II leur cède la Pouille et la Calabre, à l'exception de Bénévent, 245. Histoire des Normands par Guillaume de Jumiége, 409, 410. Collection des Historiens de Normandie recueillis par Duchesne, 410. Histoire des Normands, écrite en huit livres, par Amé, moine du Mont-Cassin, 494. Histoire des conquêtes des Normands en Italie, 508, 509. Expédition des Normands dans la Sicile, la Pouille et la Calabre, poème, 510, 511. — Ils assiègent Cologne, XIV, 202.

NORSÉSIS ou NERSÈS (dit le Saint), catholique ou patriarche des Arméniens. Sa lettre à l'empereur Manuel Comnène, où il demande à conférer avec un Grec instruit sur plusieurs points de foi et de discipline. Quelles étaient les erreurs des Arméniens, XIV, 634. L'empereur envoie Théorien. Détail de ses conférences avec Norsésis, 634 et suiv. [Écrits de Nersès, 638, n. 1. Sommaire et extraits de trois lettres écrites par lui; ses canons; ses autres écrits; son hymne pour les morts, 638. Deuxième conférence de Théorien avec lui, 638 et suiv. Sa mort en 1173, 640.]

NORSIE, dans le duché de Spolète; lieu de la naissance de saint Benoît, XI, 156.

NORTHAMPTON, ville d'Angleterre. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1112, 1131, 1136.

NORTHELME ou NOTHELME, archevêque de Cantorbéry, XII, 8 [et 15]. Consulté par saint Boniface, 49.

NORTHILDE, femme noble, en contestation avec son mari, porte ses plaintes aux évêques qui les renvoient aux laïques mariés, XIII, 667.

NORTHUMBRE, royaume d'Angleterre. Histoire des rois de Northumbre, attribuée à Royer de Hoveden : elle n'a pas encore été imprimée, XIII, 544.

NORTHUS, maison royale en Thuringe. Le roi Henri V, révolté contre l'empereur, son père, y assemble un concile, XIV, 1079.

NORVÈGE, royaume du Nord. Le cardinal Nicolas Brec-Spère y est envoyé pour prêcher la foi, XIV, 912. Histoire de sa légation écrite par lui-même. Ses homélies et ses

V. 1170.

VIII siècle.

catechèses aux peuples de Norvège et de Suède, 918.

NOTAIRES ou écrivains en notes, II, 34 et 348. — Notaires de l'Église destinés à écrire la vie des martyrs, XII, 716.

1095. NOTCHER, abbé de Hautvilliers, fait faire la vérification des reliques de sainte Héléne, XIII, 524, 525. Il écrit la relation de tout ce qui se passa en cette occasion. On ignore l'année de sa mort, 525. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 681 et suiv.)

NOTES DU DROIT. Recueil des anciennes notes du droit, par Magnus, archevêque de Sens : éditions qu'on en a faites, XII, 251.

NOTGER ou NOTKER, évêque de Liège, embrasse la vie monastique à l'abbaye de Saint-Gal, enseigne dans celle de Stavélo, puis est fait prieur de Saint-Gal. Il est fait évêque de Liège après la mort d'Éverade. Éloge de son gouvernement. Il assiste au concile de Mouzon. L'empereur Othon III et le pape le chargent de commissions honorables. Sa mort, XIII, 39. Ses écrits, 39, 40. On l'a confondu avec Notker de Saint-Gal, 40. Son attachement pour Hériger, abbé de Lobes, 35, 36. Ils ont composé ensemble les Gestes des évêques de Tongres, de Maëstricht et de Liège, 36, 37, 39. [Voy. p. 36, n. 6.] Il a part à la Vie de saint Remacle et à celle de saint Landoald, 40. [Voy. p. 40, n. 2.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 208 et suiv.)

NOTHELME. Voy. *Northelme*.

NOTICE D'AFRIQUE, attribuée par Ortelius à Victor de Vite : on en ignore l'auteur, X, 464, 465.

847. NOTINGUE, évêque de Vérone, consulte Raban Maur sur les sentiments que Gotescalc avait sur la prédestination ; réponse de Raban, XII, 464 et 593.

NOTIONS. Traité des notions communes, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 155.

NOTKER LE BÈGUE (Le B.), moine de Saint-Gal, reçoit son éducation dans l'abbaye de Saint-Gal, où ensuite il prend l'habit monastique. Il est chargé du soin de l'école intérieure de cette abbaye. Sa mort. Il est honoré comme saint. Honorius d'Autun et d'autres écrivains le qualifient sans raison abbé de Saint-Gal. Trithème l'a confondu avec Notger, évêque de Liège. Traité sur les interprètes de l'Écriture, ouvrage de Notker, XII, 763. Analyse de ce traité, 763 et suiv.

Ses séquences, 765, 766. Ses hymnes, 766. Écrits sur la musique et autres sujets, 766, 767. Martyrologe de Notker, 767, 768. Vie de saint Gal en vers ; autres ouvrages qu'on lui a attribués, 768. Paraphrase sur les Psaumes qui lui est attribuée, 596. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 134 et suiv.)

NOTKER, évêque de Liège. Voyez *Notger*.

[NOTKER DE RATISBONNE. Son traité du Monochorde, XIII, 77.]

NOTRE-DAME DE LAON. Livre des miracles de Notre-Dame de Laon, par Herman, abbé de Saint-Martin de Tournai, XIV, 412, 413.

NOTRE-DAME DE RIBEMONT. Voyez *Ribemont*.

NOTRE-DAME DE SALINE, église appartenant à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, XIII, 590.

NOUGUI, roi d'Angleterre, se soumet à la pénitence, XIII, 740.

NOUILLAC, terre restituée à l'église de Reims par l'autorité du roi Charles le Chauve, XII, 685.

NOURRITURE DES MOINES selon la règle de saint Benoît, XI, 168.

NOURRY (Nicolas Le), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Sa dissertation sur les auteurs du traité de la Mort des persécuteurs, II, 504. Son édition de l'Épître des Institutions de Lactance, 521. — Son édition des œuvres de saint Ambroise, à laquelle il travaille avec D. Jacques Friche, V, 584, 585.

NOUVEAUTÉS. Histoire des Nouveautés, par Eadmer, disciple de saint Anselme, XIV, 46.

NOVAT, prêtre de Carthage, schismatique, II, 125, n. 1 ; son portrait, 262 et 313, n. 2. Il ordonne diacre Félicissime, qui s'unit à son schisme, 262. Voyage qu'il fit à Rome, 263, 264. Il est condamné par un concile de Carthage, 557. — Novat chasse son père de sa maison et le frappe d'un coup de pied, V, 170. Ce que saint Grégoire de Nazianze dit sur Novat, 258.

NOVAT, évêque de Thaumugage. Grand concile de Carthage auquel il assiste, II, 551.

NOVAT, moine. Ce qu'il a écrit, VI, 331.

NOVAT, évêque de Stève. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 93.

NOVATIEN, prêtre de Rome, premier antipape. Il est délivré du démon par les exor-

III siècle.

IV siècle.
V. 405.

cismes de l'Église. Il embrasse la religion chrétienne ; il est fait prêtre ; il renonce au sacerdoce plutôt que d'assister les confesseurs, II, 426. Il s'élève contre le pape saint Corneille et devient auteur d'un schisme en se faisant ordonner évêque de Rome, 427. Il n'est pas mort par le martyre, 427. Ses écrits, 427 et suiv. Traité des viandes des Juifs, 68 et 428. Traité de la Trinité, 68, 428 et 429. Traité de la Circoncision, 429. Novatien est auteur d'une lettre du clergé de Rome à saint Cyprien, 429 et 430. Éditions des ouvrages de Novatien, 430. [Autres éditions, 430.] Origine du schisme de Novatien, 424, 425. Traité contre Novatien attribué à saint Cyprien, 343. Ce que fait saint Denys d'Alexandrie pour éteindre le schisme de Novatien, 398. Lettre que lui écrit saint Denys d'Alexandrie, 401. Autres aux confesseurs de Rome qui suivaient ce prêtre schismatique, 401 et 402. Sa doctrine condamnée par le concile tenu à Rome en 254, 558, 559. — Le pape saint Innocent condamne la dureté de Novatien à l'égard des pécheurs, VII, 511.

NOVATIENS, hérétiques. Leurs erreurs, leurs austérités, II, 427. — Loi de Constantin en faveur des Novatiens. Autre loi du même contre eux, III, 146. Canon huitième du concile de Nicée touchant les Novatiens, 343. Canon septième du concile de Laodicée, 509. — Ils furent traités avec rigueur par l'empereur Valens, VIII, 518. — On appelait aussi Cathares les Novatiens. Saint Basile rejette leur baptême, IV, 459. Concile de Rome où l'on traite de leur réception, 624. Schisme entre les Novatiens : ils tiennent un concile à Sanguie pour ce sujet, 657. — Leur erreur sur la pénitence, V, 169 et suiv. Les Novatiens avaient à Constantinople une église nommée Anastasie, 186. Ce que saint Grégoire de Nazianze dit des Novatiens, 333, 334. Leurs erreurs réfutées par saint Ambroise dans son livre sur la Pénitence, 466 et suiv. Ce qu'il répond à leurs objections, 467. — Théodose est favorable à ces schismatiques : rescrit de cet empereur en leur faveur, VI, 368. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 397. — Il y avait beaucoup de Novatiens à Constantinople au temps de saint Jean Chrysostôme, VII, 429. Canon de Théophile d'Alexandrie touchant ces hérétiques, 446. Discours sur la persécution des Novatiens supposé sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Canon huitième dans la

lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 508. Remarque du même pape sur le canon de Nicée touchant les Novatiens. Ils administraient le baptême en la même manière que les catholiques, 515. Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle intitulée : Contre les Novatiens, 571, 572. — Indulgence d'Alciens, archevêque de Constantinople, envers les Novatiens, VIII, 15 et 16. Zèle du pape saint Célestin contre ces hérétiques, 146. Leurs églises fermées à Alexandrie par saint Cyrille, 257. — Erreur que saint Augustin combat dans les Novatiens, IX, 191. — Ils sont combattus par saint Pierre Chrysologue, X, 12. Témoignage de Théodoret sur les Novatiens, 122 et 123. — Écrit de saint Euloge, patriarche d'Alexandrie, contre les Novatiens : idée qu'en donne Photius, XI, 589, 590.

NOVELLE, évêque de Cyzique, condamné avec Cécilien dans le conciliabule de Carthage, II, 623.

NOVELLES DE JUSTINIEN : ce qu'elles contiennent de remarquable par rapport aux choses ecclésiastiques, XI, 255 et suiv. — Nouvelles de l'empereur Léon VI sur les matières ecclésiastiques, XII, 774.

NOVICES. Règle de saint Pacôme touchant les novices, III, 363, 364. — Ce qui concerne les novices dans la règle de saint Benoît, XI, 163, 164. Le noviciat était de deux ou trois ans du temps de saint Grégoire le Grand, 510. — Traité de la manière d'élever les novices : ouvrage de Brunon, moine de Gladbac, XII, 911. — Comment les novices étaient admis dans les monastères, XIII, 655. — Institution des novices : ouvrage de Hugues de Saint-Victor, XIV, 350. Comment les novices étaient admis dans les monastères. Instruction des novices de l'ordre de Grandmont : ouvrage faussement attribué à saint Étienne de Muret ; D. Martenne le croit de Guillaume Pellicien, 581. [Lettre d'Adam, abbé de Perseigne, sur la manière d'élever les novices qui entrent en religion, 882.]

NOVIENT. Voyez *Ebers Munster*.

NOYON, ville de France. [Privilèges accordés par Jean XV à l'église de Noyon, XII, 837.] — Lettre des clercs de l'église de Noyon à ceux de Cambrai, XIII, 277. [Son édition dans la *Patrologie*, 82, n. 11.] Concile tenu à Noyon. Partage des diocèses de Noyon et de Soissons, 750.

NUCE (Angelo de). Voyez *De la Noix*.

NUMACE FÉLIX, premier magistrat de Cirthe, fait la recherche des livres sacrés, II, 620.

NUMÉNIEN, évêque envoyé en Afrique par le pape Zozime, VII, 538.

NUMÉRIEN-MAXIME, gouverneur de la Cilicie, devant qui furent présentés les saints martyrs Taraque, Probe et Andronic, III, 32.

NUMIDIE, province d'Afrique. Les évêques de cette province écrivent à saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien aux évêques de Numidie, II, 323. Les évêques de Numidie consultent saint Cyprien. Autre lettre de saint Cyprien aux évêques de cette province, 329. — Lettre de l'empereur Constantin aux évêques de Numidie, III, 136. — Lettre de saint Grégoire le Grand aux évêques de Numidie, XI, 486. Concile tenu en cette province, 940.

NUMIDIQUE, prêtre et vicaire de saint Cyprien, II, 262; il est mis au nombre des prêtres de Carthage, 340; saint Cyprien l'envoie à Carthage, 344.

NUMIDIUS, évêque de Maxule en Afrique : concile de Carthage auquel il assiste, IV, 648.

NUMULÈNE, à qui Fortunat, évêque de Poitiers, écrit trois lettres, XI, 409.

NUNDINAIRE, diacre, écrit les actes du concile de Cirthe, II, 620. — Il est déposé par Silvain, son évêque, V, 143.

NUNDINAIRE, évêque de Barcelone, désigne pour son successeur Irénée, déjà évêque d'une autre ville : cette désignation est improuvée par le pape saint Hilaire, X, 339.

NURSIN, prêtre, voit à l'heure de sa mort les apôtres saint Pierre et saint Paul, XI, 478.

NYCTAGES ou DORMEURS, hérétiques qui regardaient les veilles de l'église comme inutiles et même contraires à l'ordre de Dieu, XI, 748.

NYSSE, ville de Cappadoce : concile qui y fut tenu par les Ariens, IV, 674; saint Grégoire, évêque de cette ville, docteur de l'église, 119 et suiv.

NYSSE (Nicolas de), cordelier : édition du Martyrologe d'Usuard qu'on lui attribue, XII, 612.

O

O de l'Avent : les antiennes ainsi nommées faisaient partie de l'office au XI^e siècle, XIII, 580.

O FLORENS ROSA, hymne dont Herman Contracte est l'auteur, XIII, 184.

OASIS, désert de Lybie en Afrique, lieu de l'exil de Nestorius, VIII, 372.

[OBBARIUS (Tb.), son édition des œuvres du poète Prudence, VIII, 107. — Son édition du livre de la Consolation de Boëce, X, 665.]

OBASINE, monastère dans le Limousin : l'institut de Cîteaux y est établi, XIV, 306.

OBÉDIEN, chef d'une peuplade de Sarrasins, est délivré du démon par saint Moïse solitaire, et embrasse la religion chrétienne, IV, 286.

OBÉISSANCE, homélie de Novat, moine catholique, sur l'humilité et l'obéissance, VI, 331. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'obéissance due aux princes et aux magistrats, VII, 393, 394. — Discours supposé sous le nom de saint Augustin sur

l'obéissance et l'humilité, IX, 288. — Doctrine de Théodoret sur l'obéissance due aux puissances, X, 121, 122; Dieu n'ôte pas le don d'obéissance à ceux qu'il n'a point prédestinés, 295. — Discours de saint Bernard sur l'obéissance, XIV, 484; traité de l'obéissance et du silence : ouvrage de Philippe de Bonne-Espérance, 687.

[OBERTHUR : son édition des œuvres de Tertullien, II, 85; d'Origène, 256; d'Arnobé, 493; de Lactance, 524; — des œuvres de Julius Maternus, IV, 343; — de saint Optat, V, 149.]

OBI, monastère de la congrégation de Tabenne, IV, 233.

OBJECTIONS DE VINCENT réfutées par saint Prosper : elles ne sont point de Vincent de Lérins, VIII, 298.

OBLATION du saint sacrifice de la messe : troisième canon apostolique, II, 580. — Doctrine de Théodoret sur l'oblation mystique qui se fait sur nos autels, X, 81.

OBLATIONS DES CHRÉTIENS au temps de Tertullien, II, 79. — Canons 7 et 8 du

concile de Gangres, III, 517. — Lettre supposée de saint Jérôme au pape saint Damase sur les oblations de l'autel, VII, 648, canons 93, 94 et 95 du quatrième concile de Carthage, 732. — Le concile de Vaison excommunique ceux qui retiennent les oblations des défunts, VIII, 610. — Selon le concile d'Agde, les oblations faites aux évêques par les étrangers doivent appartenir à l'Église, X, 737; canon du premier concile d'Orléans sur les oblations qui se font à l'autel, 745. — Canon d'un concile de Lérida, XI, 826; canon du onzième concile d'Orléans, 848. — Témoignage de Béatus, prêtre et moine en Espagne, touchant l'oblation et les prières pour les morts, XII, 215; constitution du roi Clotaire qui défend d'ôter aux églises les oblations qui leur auront été faites par les défunts, 226; article d'un capitulaire attribué à Charlemagne qui défend d'enlever aux églises les oblations des fidèles, 240; canon de Nicéphore, patriarche de Constantinople, qui permet de recevoir les oblations pour les personnes mortes sans testament, 285; comment se partageaient les oblations faites à la messe, 937. — Comment l'oblation du peuple se pratique à Milan, suivant le rite ambroisien, XIII, 6; canon d'un concile de Girone, qui défend aux laïques de toucher aux oblations qui se font à l'autel pendant la messe, 553. (*Voyez Offrandes*).

OBLATS, enfants offerts ou donnés aux monastères : quel était leur genre de vie à Hirsauge, XIII, 485.

OBSCURITÉS : maxime de Théodoret sur le parti qu'on doit prendre dans les choses douteuses ou obscures, X, 273, 274. — Observances légales : doctrine de saint Justin : I, 441. — Concile des apôtres à Jérusalem sur les observances légales, II, 531 et suiv.

OCCIDENTAUX : habitants de l'Occident : lettre de saint Basile le Grand aux Occidentaux, IV, 445, 479, 484. — Les évêques occidentaux s'intéressent auprès de l'empereur Arcade pour saint Jean-Chrysostôme, VII, 11; lettre de saint Jean-Chrysostôme à divers évêques d'Occident, 127, 128; lettre du même père à quelques évêques d'Occident, 134.

OCCUPATIONS de saint Odon, abbé : ouvrage en vers de saint Odon, abbé de Cluny, XII, 809.

OCÉANUS, ami de saint Jérôme et de saint Augustin (car il y a lieu de croire que

c'est le même) : lettre de saint Jérôme à Pammaque et à Océanus, VII, 612, 613; lettre de saint Jérôme à Océanus, 634; autre, 635; lettre à Pammaque et à Océanus, supposée sous le nom de saint Jérôme, 648; lettres supposées de saint Jérôme à Océanus, 648. — Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 151.

OCHTRIC, moine savant élu archevêque de Magdebourg, XIII, 760.

OCTAPLES d'Origène, ou collection de textes et versions en huit colonnes sur certains livres de l'Écriture, II, 145.

OCTATEUQUE, ou collection des huit premiers livres de l'Écriture; commentaire de Théodoret sur l'Octateuque, X, 26. — Commentaire sur l'Octateuque attribué par Photius à Procope de Gaze, XI, 176 et suiv. Autre commentaire d'un anonyme sur l'Octateuque; idée que Photius en donne, 180; écrits des Pères qu'on doit lire sur chaque livre de l'Octateuque selon Cassiodore, 227, 228. — Questions sur l'Octateuque : ouvrage de Wigbod, auteur du VIII^e siècle, XII, 149. Commentaire d'Æcuménien sur l'Octateuque, 913.

OCTAVIEN, fils du patrice Albéric, quoique encore enfant, est mis sur le siège de Rome après la mort du pape Agapet II et prend le nom de Jean XII; c'est le premier pape qui ait changé de nom, XII, 831. (*Voyez Jean XII.*)

OCTAVIEN, anti-pape sous le nom de Victor III : l'empereur Frédéric fait confirmer son élection; nullité de son élection, XIV, 1127; concile de Montpellier où il est excommunié par le pape Alexandre III, 1129; ses ordinations sont déclarées nulles, 1130; il se soumet au pape Innocent II, 258; il vient trouver saint Bernard, qui le réconcilie avec Innocent II, 421, 422; il avait été élu pape par une faction en concurrence du pape Alexandre III; l'empereur Frédéric I^{er} fait confirmer son élection au faux concile de Pavie, 917; son parti oblige le pape Alexandre à sortir de Rome, 918; sa mort, 918 et 1130: sa faction lui donne pour successeur Gui de Crème, qui prend le nom de Pascal III, 918 et 1131.

OCTAVIUS : Dialogue de Minuce Félix sous ce titre, I, 550 et suiv.

OCTAVIUS (Saint), de Turin, martyr de la légion Thébaine : homélie de saint Maxime de Turin sur les saints martyrs Octavius et ses compagnons, X, 322.

398.

446.

956.

1459.

1460.

1461.

1464.

II siècle.

OCTODURE, lieu situé dans le Valais, auprès duquel Maximien Hercule fit mourir la légion Thébaine, II, 473.

OCTOËCHE, livre qui renferme les livres et les chants à l'usage des églises grecques pour le dimanche : ce livre attribué à saint Jean-Damascène, XII, 87. — Explication de l'Octoée ou Octoèche de saint Jean-Damascène par Jean Zonare, XIV, 157.

OCTOTONE, ou recueil des huit tons : livre de chant à l'usage des Grecs, XIII, 136.

962.

ODALRIC, archevêque de Reims, succède à Artaud ; il excommunique le comte Regenold qui ravageait les terres de son diocèse, XIII, 751. — Sa mort, XII, 870.

966.

ODALRIC, archidiacre de Langres, est élu archevêque de Lyon, XIII, 147 ; durée de son épiscopat, 177.

[ODALRIC, prévôt de l'Église de Reims : ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; son testament, XIII, 492.]

[ODDOUL : sa traduction française des lettres d'Abailard et d'Héloïse, et de quelques autres écrits qui concernent Abailard, XIV, 341.]

ODE (Sainte), vierge : sa Vie, écrite par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687.

ODEGOS, ou guide du vrai chemin, ouvrage d'Anastase le Sinaïte : temps où il fut composé, XI, 594 et suiv. Cet ouvrage n'est point d'Anastase l'Ancien, patriarche d'Antioche ; variation des manuscrits ; éditions qu'on a données de cet ouvrage, 594, 595 ; analyse de l'Odégos, 595 et suiv.

ODELGER, prieur de Saint-Riquier : son épitaphe par l'abbé Enguerrand, XIII, 112.

ODÉLIRI, père d'Orderic Vital. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, pp. 275, 276.)

ODERIC ou ODKI, abbé de Vendôme : ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; bulle du pape Alexandre II, qui déclare l'abbaye de Vendôme immédiate au Saint-Siège, et accorde le titre de cardinal à l'abbé et à ses successeurs ; lettre d'Odéric au légat Girard, XIII, 340. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, pp. 108, 109.)

ODÉRISE I, prêtre, cardinal et abbé du Mont-Cassin, XIII, 495, 496 ; sa lettre aux moines de Fleury, à qui il conteste la possession des reliques de saint Benoît, 496.

ODÉRISE II, abbé du Mont-Cassin, suc-

cède à Gérard : le pape Calliste II lui donne la bénédiction abbatiale, XIV, 1097.

ODES, hymnes ou proses attribuées à saint Jean-Damascène, XII, 85. [Hymnes du même, découvertes et publiées par Maï, 89 et suiv.]

ODFRID, prêtre fondateur des chanoines réguliers de Waste ou Watte : sa vie rapportée dans la Chronique de Watte, XIII, 187.

ODILBERT, archevêque de Milan : lettre que Charlemagne lui adresse et qui contient plusieurs questions sur le baptême, XII, 185 et 238.

ODILE (Sainte), vierge : les répons de son office composés par le cardinal Humbert et notés par le pape Léon IX, XIII, 212 et 252.

ODILON, duc de Bavière, favorise la mission de saint Boniface, XII, 47.

ODILON, moine de Saint-Médard de Soissons, est l'auteur de l'histoire de la translation des reliques de saint Sébastien, martyr, et de saint Grégoire, pape, XII, 786, 787 ; sa lettre à Hucbald, moine de Saint-Amand ; discours qu'on lui attribue avec vraisemblance ; temps de sa mort, 787. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 173 et suiv.)

ODILON (Saint), abbé de Cluny ; sa naissance illustre ; du clergé de Saint-Julien de Brioude il passe à l'abbaye de Cluny, où saint Maieul lui donne l'habit ; il devient son coadjuteur ; il est fait abbé de Cluny après la mort de saint Maieul ; son éloge, XIII, 150 ; ses voyages à Rome, 150, 151 ; il refuse l'archevêché de Lyon : lettre que lui écrit le pape à ce sujet ; il fait recevoir la trêve de Dieu ; il tient une assemblée nombreuse à Cluny, 151 ; il établit la solennité de la commémoration des morts, 151 et 152 ; il favorise les études. Douceur de son gouvernement, 152. Sa mort, 152 et 153. Sa Vie écrite par Jotsaud, son disciple, 152, 157, 158. Écrits de saint Odilon : Vie de sainte Adélaïde, 153 ; on réfute le sentiment de ceux qui doutent qu'il en soit l'auteur, 153, 154 ; ce que cette Vie contient de remarquable, 154, 155. Vie de saint Maieul. Discours de saint Odilon, 154, 155. Lettres de saint Odilon, 156, 157. Ses poésies. Son recueil des diplômes accordés au monastère de Cluny, 157. — Odilon écrit la Vie ou l'éloge de saint Maieul, son prédécesseur, XII, 899 ; lettre que lui écrit le pape Sylvestre II, 909. — Lettre que lui écrit saint Fulbert,

XI siècle.

v. 740.

v. 920.

962.

v. 991.

994.

1014.

1031.

1044.

1047.

1049.

962.

966.
1041-1046.

XI siècle.

XI siècle.

1044-1082.

1063.

1123.

évêque de Chartres, XIII, 84; lettre que lui écrit Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, de Dijon, 107; sa Vie, écrite par saint Pierre d'Amiens : ce n'est qu'un abrégé de celle écrite par Jotsaud, disciple de ce saint, 309. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 414 et suiv.)

493.

ODOACRE, roi des Hérules en Italie, honore de sa confiance Cassiodore; il est défait par Théodoric, puis assassiné dans un festin, XI, 208.

881.

ODOACRE, élu évêque de Beauvais, est excommunié au concile de Fisme, et déclaré incapable de remplir aucune fonction cléricale, XII, 655 et 668; lettres de Hincmar au roi Louis III à son sujet, 668, 669; sentiment d'Hincmar contre lui, 669. — Il avait été élu par ordre du roi Louis III; Hincmar, de Reims, l'excommunie et empêche qu'il ne soit reconnu, XIII, 729.

1020.

ODOLRIC, abbé de Saint-Martial, de Limoges, succède à Hugues, XIII, 103. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 346 et suiv.)

ODON, abbé de Ferrières, devenu odieux à la cour, est obligé de quitter cette abbaye, qui est donnée à Loup, XII, 501; lettre que Loup écrivit pour lui, 502, 503; lettre qu'Odon écrit, 503, 506.

869.

ODON ou EUDES, abbé de Glanfeuil et de Saint-Maur-des-Fossés, XI, 611, 612, et XII, 600; il corrige la vie de saint Maur écrite par le moine Fauste; son histoire du monastère de Glanfeuil et des miracles de saint Maur, XII, 600; sa lettre à Adelmode, archidiacre de l'Église du Mans, 600, et XI, 612. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 383 et suiv.)

851.

ODON, évêque de Beauvais, après avoir suivi la carrière des armes, se fait moine à

859.

Corbie, dont ensuite il devient abbé; après la mort d'Hermenfroi, il est fait évêque de Beauvais; différentes commissions importantes dont il fut chargé; conciles auxquels il a assisté; sa mort, XII, 639. Ses écrits, 639 et 640. — Lettre que lui écrit Hincmar, de Reims, 684. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 530 et suiv.)

884.

ODON, évêque de Beauvais, après avoir suivi la carrière des armes, se fait moine à

X siècle.

ODON, abbé de Saint-Martin de Massay, à Bourges, XII, 804.

X siècle.

ODON, abbé de Saint-Maixent, en Poitou, XII, 804.

899.

ODON (Saint), abbé de Cluny : sa naissance; ses études; il est fait chanoine de

Saint-Martin de Tours, XII, 804; il vient à Paris écouter les leçons de Rémi d'Auxerre, 804 et 805; il embrasse la vie monastique au monastère de la Baume, en Bourgogne; il est élu abbé à la place de Bernon, après la mort duquel il s'établit à Cluny; ses voyages à Rome; sa mort; auteurs de la vie de saint Odon, 805. [Édition de ses ouvrages dans la *Patrologie*, 805 et 806]. Ses ouvrages : Abrégé des Morales de saint Grégoire, 806; Vie de saint Géraud, comte d'Aurillac, 806 et 807; l'Histoire de la translation des reliques de saint Martin n'est pas de lui, non plus que l'éloge de saint Martin. Discours en l'honneur des saints, 807. Entretiens sur le sacerdoce, 807 et 808. Antiennes et hymnes en l'honneur de saint Martin, 808 et 809. Vie de saint Grégoire de Tours. Vie de saint Odon, écrite par lui-même. Ouvrage de saint Odon intitulé : Occupations. Traité sur la musique; ouvrages perdus, 809 et 810; ouvrages supposés, 810. [Ses ouvrages sur la musique, publiés par Gerbert et reproduits dans la *Patrologie*, p. 899.] — Saint Odon a écrit la Vie de saint Grégoire de Tours, XI, 365, 367, 399. Abrégé des Morales de saint Grégoire le Grand sur Job, par saint Odon, 585. — Les vers sur le sacrement de l'Eucharistie, XIII, 19; il soutient l'observance de la règle de saint Benoît, et l'établit en plusieurs monastères, 155. — Sa Vie écrite par le moine Nalgod, XIV, 85. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 229 et suiv.)

ODON (Saint), évêque de Schirburn, puis archevêque de Cantorbéry, XIII, 59 et 60. Difficultés qu'il fait pour accepter ce dernier évêché; miracle que Dieu accorde à ses prières pour convaincre quelques clercs qui doutaient de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Sa mort. Ses Constitutions; autres écrits que Pitsæus lui attribue, 60. [Sa Vie et ses écrits dans la *Patrologie*, 60.] Sa Vie, écrite par Osbern, 58. — Sa Vie, écrite par Eadmer, et non par Osbern, selon Warton, XIV, 46. — Il avait succédé à Wulfelme; ses statuts, XIII, 747.

[ODON, diacre d'Auch. Sa lettre à Garcias, son archevêque, XII, 867.]

ODON, moine de l'abbaye des Fossés, près Paris, écrit la Vie de Bouchard, comte de Melun et de Corbeil, restaurateur de cette abbaye, XIII, 233, 234. On lui attribue une Vie manuscrite de saint Maur en prose

909.

942.

X siècle.

1053.

et en vers ; il est aussi auteur des répons qu'on chantait à Saint-Maur-des-Fossés le jour de la fête de saint Babolen, 234. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 493 et 494.)

ODON ou OTTON, évêque d'Ostie. Voyez *Urbain II*.

ODON, moine bénédictin d'Aste en Ligurie. Son commentaire sur les Psaumes, XIII, 505.

ODON, cardinal-évêque d'Ostie. Son éloge par Baudri, évêque de Dol ; élégie qu'il adresse à Baudri, XIII, 534. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 251 et suiv.)

ODON ou OUDART (Le Bienheureux), évêque de Cambrai. Sa naissance ; il enseigne publiquement les beaux-arts à Toul, puis à Tournai ; sa manière d'enseigner ; il prend du dégoût pour le monde et se fait chanoine régulier à Saint-Martin de Tournai, XIV, 71. Ensuite il prend l'habit monastique par le conseil de l'abbé d'Anchin ; à quelle occasion, 71 et 72. Toute la communauté de Saint-Martin prend aussi l'habit monastique ; Odon en est élu abbé ; il y établit la règle de Saint-Benoit avec les usages de Cluny ; il est élu évêque de Cambrai ; refusant de recevoir l'investiture du roi Henri V, il est exilé et se retire à l'abbaye d'Anchin ; sa mort, 72. Ses écrits sur des matières d'histoire et de philosophie ; son Explication du canon de la messe ; ce que cet ouvrage contient de remarquable ; éditions qu'on en a faites ; traité du péché originel, 73. [Éditions de ce traité dans la *Patrologie*, 75.] Dispute avec un juif sur l'incarnation du Verbe et la rédemption du genre humain, 75 et 76. Traité du blasphème contre le Saint-Esprit ; traité sur les canons des Évangiles, 76. Homélie sur le fermier d'iniquité, 76 et 77. Autres homélies d'Odon ; ses lettres ; Tétraples sur le Psautier, 77. [Ses Diplômes, 77.] — Poème de Godefroi, scholastique de Reims, intitulé : Songe d'Odon d'Orléans qui fut évêque de Cambrai. XIII, 481. Ce qu'on sait des circonstances de la Vie d'Odon, 480, 481. Il était abbé de Saint-Martin de Tournai lorsqu'il fut élu évêque de Cambrai, 586. — Il fut élu dans un concile de Reims, XIV, 1080, 1081. Ses leçons à Tournai ; ses ouvrages, 412. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 585 et suiv., et ce qui est encore dit d'un de ses écrits et de sa Vie, t. XI, p. 212.)

ODON, abbé de Saint-Remi de Reims. Sa lettre au comte Thomas sur un miracle fort extraordinaire qui arrivait tous les ans dans les Indes le jour de la fête de l'apôtre saint Thomas, XIV, 407, 408. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 405 et suiv.)

ODON, abbé de Marmoutier. Lettre que lui écrivent saint Bernard et Hugues, abbé de Pontigny, au sujet d'un différend qu'il avait avec des ecclésiastiques, XIV, 458.

ODON ou EUDES DE SULLY. Sa vie, XIV, 890 et suiv. Ses écrits : deux chartes et ses statuts, 892 et 893.

ODON, abbé de Morimond, [XIV, 624, 625. Époque de sa mort, 625. Ses écrits : ses sermons seuls sont publiés, 625.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 610 et suiv.)

ODON DE CHIRTON. Voyez *Du Pin*.

[ODON DE DEUIL, abbé de Saint-Denys en France. Son Histoire de la croisade de Louis VII, XIII, 539, 540.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 614 et suiv.)

[ODON, chanoine de Saint-Victor et ensuite de Saint-Père. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; ses lettres ; ses sermons et autres écrits sont imprimés, XIV, 712.]

[ODON, évêque de Toul ; ses statuts, XIV, 821. Éditions qu'on en a faites, 821 et 822.]

[ODON, cardinal-diacre. Lettre que lui écrit Ervise, abbé de Saint-Victor, XIV, 709, 710.]

ODORANNE, moine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, XIII, 112, 113. Il s'occupe à travailler en orfèvrerie et fait par ordre du roi Robert des châsses pour les reliques de saint Savinien et pour celles de saint Potentien ; analyse de sa Chronique ; raisons alléguées par D. Mabillon pour lui attribuer l'histoire de la translation des reliques de saint Savinien et de saint Potentien, 113. Apologie composée par Odoranne pour se justifier de quelques erreurs dont on l'accusait, 113 et 114. Salamentation ; [treize opuscules d'Odoranne publiés par le cardinal Mai, 114. Analyse de ces opuscules, 114 et suiv.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 356 et suiv.)

ODULPHE (Saint), chanoine d'Utrecht. Sa Vie, écrite par le prêtre Cappidus, XII, 819

V. 4135.

1161.

1161.

1095.

1105.

V. 4167.

1198.

1045.

ODVIN, prêtre, disciple d'Alcuin. Lettre que lui écrit son maître sur les cérémonies du baptême, XII, 184.

OECOLAMPADÉ (Jean). Sa version latine de sept oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 360; — du discours de saint Jean Chrysostôme : De la nécessité des hérésies, VII, 435. — Son édition des vérités morales de Thalassius, XI, 789. — Son édition de quelques ouvrages de saint Jean Damascène, XII, 97. — Sa traduction latine des commentaires de Théophylacte d'Acride sur les quatre Évangiles, XIII, 556.

OÉCONOME ou ÉCONOME, homélie sur la parabole de l'économe injuste, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Discours de saint Gaudence, évêque de Bresse, sur le même sujet, VIII, 41, 42.

OÉCONOME de l'église. Canon neuvième attribué à Théophile d'Alexandrie touchant l'élection d'un économe, VII, 446. — Canon vingt-sixième du concile de Chalcedoine qui ordonne que chaque église cathédrale ait un économe, X, 700. — Décret d'un concile de Séville qui ordonne que chaque évêque se choisisse un économe, XI, 915.

OECUMÉNIQUE ou UNIVERSEL. Jean, patriarche de Constantinople, prend le titre de patriarche œcuménique; saint Grégoire le Grand s'y oppose, XI, 500, 501.

OECUMÉNIUS, écrivain grec dont l'âge n'est point connu, XII, 913. [On le fait mourir évêque de Tricea en Thessalie en 995.] Ses ouvrages sur l'Écriture sainte; différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 913 et 914. — [Fragments de ses commentaires sur les Épîtres catholiques et sa chaîne sur l'Apocalypse dans les chaînes de Cramer, XII, 914. Cramer lui refuse le commentaire sur les Actes des apôtres, 914.] — Édition de son commentaire sur l'Apocalypse avec celui d'Arétas, évêque de Césarée en Cappadoce, XI, 266. [Les œuvres d'Oécuménus sont reproduites aux tomes CXXVIII et CXXIX de la *Patrologie grecque*. Le tome I^{er} comprend une notice d'Oudin, la dédicace à Clément VIII par Donat, éditeur de Vérone en 1552, la dédicace de Hentenius de Louvain en 1545, puis : 1^o les commentaires sur les Actes des apôtres; 2^o les commentaires sur les Épîtres de saint Paul jusqu'à l'Épître aux Philippiens. Dans le deuxième volume, on donne la suite des commentaires sur les Épîtres de saint Paul,

les commentaires sur les Épîtres catholiques; un extrait par un anonyme de son commentaire sur l'Apocalypse. Les éditeurs ont accompagné les œuvres d'Oécuménus des sentences synodales et sanctions pontificales d'archevêques et patriarches de Constantinople constituant le droit canonique grec-romain de l'Église orientale. Un index sur les commentaires d'Oécuménus termine le volume.]

[OEHLER. Son édition des œuvres de Tertullien, II, 85. Son édition des œuvres d'Arnobé, 493; de Lactance, 521; — de Mater-nus, IV, 314; — des œuvres de Commodien, III, 143. — Il publie huit hymnes composées par Abaillard, XIV, 838.]

[OEFÉLE, éditeur des *Monumenta Boiaca* où l'on trouve des prologues sur Bonizon et ses écrits, XIII, 563.]

OËIL. Belle description de l'œil par Astère d'Amasée à l'occasion de l'aveugle-né, VI, 297.

OËUF pondu par une cane sur lequel il y avait l'empreinte de deux croix et une inscription, X, 586.

OËUVRES. Doctrine [de saint Clément, pape, I, 354]; de Clément d'Alexandrie sur les bonnes œuvres, 598. — Doctrine de saint Cyprien, II, 373, 374. Doctrine de Lactance, 512, 513. — Opuscules attribués à Eusèbe de Césarée sur les honnes et mauvaises œuvres, III, 236. — Doctrine de saint Hilaire sur nos œuvres, IV, 74. [Doctrine de Victorin, orateur chrétien, sur les bonnes œuvres, 330.] Doctrine de saint Basile le Grand, 375. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 79. Doctrine de saint Optat, 138. [Mérite des œuvres, d'après Didyme, 620. — Doctrine de saint Grégoire de Nysse, VI, 264. [Doctrine de saint Éphrem sur les bonnes œuvres, 476, 489. De la pratique des bonnes œuvres et de la patience de Dieu, sermon de saint Éphrem, 507.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 413 [et 753]. Doctrine de saint Jérôme, 703. — Livre de la foi et des œuvres, ouvrage de saint Augustin, IX, 256 et suiv. Doctrine de saint Augustin, 227, 430, 514, et particulièrement sur la nécessité de la grâce pour faire les actions de piété et pour fuir le mal, 689. — Doctrine de saint Léon sur les bonnes œuvres faites en commun, X, 273. Doctrine de Salvien sur les bonnes œuvres, 367. — Doctrine de saint Fulgence sur les œuvres de miséricorde, XI,

64. Sermons de saint Césaire d'Arles sur la nécessité des bonnes œuvres, 135, 136. [Doctrines de saint Grégoire d'Agripente sur les bonnes œuvres, 589.]

OEUUVRES DE JÉSUS-CHRIST. Homélie de saint Maxime de Turin sur les œuvres admirables de Jésus-Christ, X, 323. — Traité des œuvres cardinales de Jésus-Christ, ouvrage d'Arnaud, abbé de Bonneval; on l'a faussement attribué à saint Cyprien; c'est un composé de douze sermons qu'Arnaud avait prononcés au jour de la célébration des mystères de Jésus-Christ, XIV, 617. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 617 et 618. Éditions qu'on en a faites, 617, 618.

709. OFFA, fils du roi des Saxons orientaux, embrasse à Rome la vie monastique et y meurt, XII, 23.

OFFA, roi de Mercie. Trois lettres que Charlemagne lui écrit, XII, 229, 232, 233. Quatrième attribuée à cet empereur, 245. — Offa fonde un monastère en l'honneur de saint Alban, martyr, XIII, 636.

OFFERTOIRE qui se dit à la messe, XI, 540.

OFFICE DIVIN. Office de nuit et de jour selon la règle de saint Pacôme, III, 363, 364. Règles du concile de Laodicée sur l'office divin, 510. — Canons du concile d'Agde, X, 740. Canons de celui de Girone, 749, 750. — Comment saint Césaire d'Arles règle l'office pour son Église, XI, 125. Il exhorte les fidèles à se trouver aux offices de la nuit et à ceux de tierce, sexte et none, 130. Ce que prescrit sur l'office divin sa règle pour les moines, 151. Ce que prescrit la règle de Saint-Benoît, 164, 165. Saint Saba permet à des moines Arméniens de faire l'office en leur langue le samedi et le dimanche, 274. Le traité que saint Grégoire de Tours avait composé sur ce sujet n'existe plus, 385. Lettre où saint Grégoire le Grand justifie les changements qu'il avait faits dans l'office divin, 514. Dans la célébration des divins offices, les évêques doivent se conformer au rit de l'Église métropolitaine, 816. Règlement du concile de Vaison sur l'office divin, 838. Règlement du concile de Brague, 885. Règlement du concile de Tours, 889. — Canons d'Egbert, évêque d'York, touchant l'office divin, XII, 64. Ordre de l'office qui s'observait au Mont-Cassin et que saint Sturme établit à l'abbaye de Fulde, 127. Distribution de l'office dressée par Alcuin en forme de bréviaire; analyse de cet ouvrage, 169, 170. Le livre des offices divins, qui est

attribué à Alcuin, n'est pas de lui, 184. Constitution de Charlemagne pour la correction des Livres saints et pour la réformation des offices ecclésiastiques, 230. Traité des offices divins, attribué par Trithème à Angélôme, moine de Luxeuil; cet ouvrage est demeuré inconnu, 444. Traité des offices divins, composé par Raban Maur; c'est le même que celui de l'Institution des clercs et des cérémonies de l'Église, 452. Traité des offices divins, attribué à Remy, moine d'Auxerre, 759. Analyse de ce traité, 452 et suiv. Règlement du quatrième concile de Tolède touchant l'office divin, 918. Canon du onzième concile de Tolède qui ordonne que dans la célébration de l'office public, on suive les cérémonies et les rites de l'Église métropolitaine, 940. — Lettre supposée sous le nom de saint Augustin concernant l'ordre des offices divins, XIII, 21. Office de la sainte Vierge; son institution; saint Udalric le récitait tous les jours; il disait aussi celui de la Croix, et un troisième en l'honneur de tous les saints, 56. [Office quadragésimal des Grecs, 138.] La célébration des fêtes se commençait à l'heure de none de la veille et finissait à la même heure du jour, 185. Opuscule de saint Pierre Damien sur l'office divin; ceux qui récitent l'office en particulier doivent tout dire, 312. Ceux qui y assistent doivent y être debout, 319. Office romain introduit en Espagne à la place du gothique par le pape saint Grégoire VII, 351. Description de l'office divin selon les usages de Cluny, 471. Office de la sainte Vierge assigné au samedi par les statuts de Luxeuil, 479. Office public de l'Église au VIII^e siècle; il se faisait en latin en Angleterre, 612. — Lettre de Gilbert, évêque de Limerick en Irlande, pour établir l'uniformité des offices divins dans ce royaume, XIV, 176, 177. [Traité des Offices divins et des Heures canoniales par le cardinal Drogon, 249.] Livre des offices divins, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, 284. Analyse de ce traité, 284 et 285. Constitutions pour l'Église de Latran touchant l'office divin, 690, 691. [Lettre d'Isaac, abbé de l'Étoile, sur l'office de la messe, 696. Statuts de Guichard, archevêque de Lyon, sur l'office divin, 748. Traité des offices divins par Jean Béleth, 794, 795. Statut d'Odon, évêque de Toul, sur les offices divins, 821.] (Voyez l'article suivant.)

OFFICES ECCLÉSIASTIQUES. Traité des

offices des ministres, ouvrage de saint Ambroise, V, 433 et suiv. — [Ordre des offices ecclésiastiques volé par les hérétiques, VI, 455.] — Deux livres de saint Isidore de Séville sur les offices ecclésiastiques, XI, 746 et suiv. Lettre du même à Leufrede sur le même sujet, 720. — Livre des offices, faussement attribué au Vénéralbe Bède, XII, 12. Traité des offices ecclésiastiques à l'usage de l'Église d'Hagulstad, composé par Accas, 21. Traité des offices ecclésiastiques, ouvrage d'Amalaire, prêtre de l'Église de Metz, 343. Analyse des quatre livres qui le composent, 343 et suiv. Traité d'Agobard contre cet ouvrage, 377, 378. Traité de Walafride Strabon sur les offices ecclésiastiques et sur les sacrements, intitulé : De l'origine et du progrès des choses ecclésiastiques, 411 et suiv. — Traité des offices ecclésiastiques, composé par Jean, évêque d'Avranches, depuis archevêque de Rouen, XIII, 330. Éditions qu'on en a faites, 268 et 330. Analyse de ce traité ; ce qu'il contient de remarquable, 330, 331. Traité des offices ecclésiastiques, attribué à saint Osmond, évêque de Salisbury, 524. — Livre des offices ecclésiastiques, par Yves de Chartres ; c'est le même que le Monologue dont on a longtemps ignoré l'auteur, XIV, 121. Analyse de cet ouvrage, 125 et suiv. Livre des cérémonies, sacrements, offices et rites ecclésiastiques, faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, 356 et suiv.

OFFICIER. Lettre de saint Paulin, évêque de Nole, à un officier de guerre, VIII, 69.

OFFICIERS DES MONASTÈRES, selon la règle de Saint-Benoît, XI, 163.

OFFRANDES. Canon quatrième apostolique sur les offrandes des fidèles, II, 580. — Offrandes des pécheurs publics rejetées, III, 30. — Règlement qui se trouve dans un écrit attribué à saint Athanase, IV, 182. L'empereur Valens apporte à la sainte table son offrande ; saint Basile la reçoit ; quelle était cette offrande, 357. — [Offrandes des Manichéens. Offrande du saint sacrifice proclamée par saint Éphrem, VI, 459. Offrandes des prêtres, 491, 492, 494. Sacrifice offert par Jésus-Christ, 494, 497.] — Décision du saint pape Innocent I sur les offrandes, VII, 549. Témoignage de saint Jérôme sur les offrandes, 699. Offrandes du saint Sacrifice ; canon vingt-cinquième du concile d'Hippone, 715. Offrandes bénies à l'autel, canon vingt-quatrième du troisième concile de

Carthage, 721, 722. — Les fidèles offraient à l'Église ce qui était nécessaire pour le sacrifice, IX, 766. — Canon d'un concile de Brague concernant les offrandes, XI, 891. — Le pape saint Grégoire II défend de recevoir les offrandes de ceux qui étaient en division, XII, 26. Nicéphore, patriarche de Constantinople, défend de recevoir les offrandes de ceux qui vivent en concubinage public, 286. — Canon d'un concile de Rome qui défend aux prêtres de refuser les offrandes, XIII, 661. — [On ne doit pas exiger avidement les offrandes, XIV, 794.] Voyez *Oblations*.

OGDOADE. Livre de saint Irénée de l'Ogdoade, ou du nombre huit, contre les erreurs des Valentiniens, I, 546, 547.

OGÈRE, abbé de Lucédia au diocèse de Verceil. Ses quinze sermons sur les paroles de Jésus-Christ à ses apôtres le jour de la Cène, XIV, 492. [Édition de ses sermons sur les louanges de la sainte Vierge, 492, n. 2.]

OGILMAR, archevêque de Vienne. Sa mort ; saint Adon lui succède, XII, 649.

OISEAUX. Remarque de saint Basile sur les oiseaux, IV, 369. — Oiseaux dont le pape Zacharie défend aux chrétiens d'Allemagne de manger la chair, XII, 33. — Traité des oiseaux et des bêtes féroces attribué à Hugues Foliet, XIV, 351.

OISIVETÉ DES MOINES combattue par saint Augustin, IX, 277 et suiv.

OLAF, roi de Norwège. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire VII, XIII, 368.

OLBERT, abbé de Gemblours. Sa naissance ; ses études en différents monastères, XIII, 142. Il est donné à Bouchart, évêque de Worms, pour le diriger dans ses études, 91 et 142. Il l'aide dans la composition de son Décret ; il succède à Erluin dans l'abbaye de Gemblours ; il y rétablit la discipline régulière et y fait fleurir les études ; il est chargé du soin de l'abbaye de Saint-Jacques-dans-l'Île, à la porte de Liège ; ses aumônes dans une grande famine ; il se rend auprès de Vazon, évêque de Liège, qui se mourait et lui administre l'Extrême-Onction ; sa mort. Son Histoire de la translation des miracles de saint Véron, 142. Autres écrits qu'on lui attribue, 142 et 143. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 392 et suiv.)

OLDÉGAIRE (Saint), archevêque de Tarragone, offert dans son enfance à l'église de Sainte-Eulalie. Il en devient chanoine et en-

860.

1078.

1012.

1021.

1043.

1048.

1076.

1114. suite prévôt; il est fait abbé de Saint-Ruf près Avignon et fait confirmer par le pape Pascal II, les privilèges de cette abbaye; il est élu évêque de Barcelone à la place de Raymond, tué à la guerre contre les Maures; il est fait archevêque de Tarragone, XIV, 410. Le comte Raymond lui fait donation, à lui et à ses successeurs, de cette ville et de son territoire, 1091. Bulle du pape Gélase II qui confirme cette donation, 1091 et 410. Il assiste au premier concile de Latran où le pape Callixte II le fait son légat en Espagne, 1091, 410. Il tient un concile à Barcelone pour rétablir la police civile et les droits des églises, 410 et 411. Il procure la paix entre les rois d'Aragon et de Castille; il établit un gouverneur à Tarragone; il fonde dans cette ville un hôpital et une maison de Templiers; peu avant sa mort il tient un concile où il prononce plusieurs discours; il ne reste rien de ses discours, 411. Raymond III, comte de Tarragone, lui fait don de sa ville épiscopale, 410 et 1091. Le pape Gélase II confirme cette donation et lui donne encore l'évêché de Tortone, 410. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 632 et suiv.)

OLÉARIUS (Godefroi). Son édition du traité d'Eusèbe contre Hiérocle, avec une version, III, 341. — Sa version latine du commentaire de Procope de Gaze sur l'Hep-tateuque, XI, 179.

1019. OLIBA ou OLIVA, d'abord abbé de Ripouil et de Cusan, puis évêque de Vic en Catalogne, XIII, 122. Différents conciles auxquels il assista, 122 et 123. Sa mort. Ses lettres; Cycle pascal qu'on peut lui attribuer, 123. [Sa lettre à Sanche-le-Grand, 122, n. 11. Sermon sur saint Narcisse, 122 et 123.] Lettre que lui écrit Gauslin, archevêque de Bourges, 90. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 366 et suiv.)

OLIVIER, scholastique de Cologne. Sa relation de la prise de Damiette, XIII, 538.

XII siècle. OLIVIER (Jean). Son édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine, X, 349.

OLIVIERS. Rufin bâtit un monastère d'hommes sur le mont des Oliviers, VII, 449.

OLKOT (Robert). François Pie s'est trompé en le croyant auteur de l'écrit qui prétend réfuter le sentiment de saint Anselme qu'on ne peut avoir l'idée d'un être parfait sans concevoir qu'il existe nécessairement;

cet écrit est de Gaunilon, moine de Mar-moutier, XIV, 10.

OLMUTZ, ville de Moravie. Son érection en évêché distrait de celui de Prague, XIII, 355. Gérard, évêque de Prague, entreprend de faire annuler cette érection; elle est confirmée par le pape saint Grégoire VII, 355 et 356.

[OLSCHAUSEN. Son édition du livre de Clément d'Alexandrie: Quel est le riche qui sera sauvé, I, 606.]

OLYBRIUS, consul, V, 507.

OLYMPE, ville de Lycie. Saint Méthode, évêque de cette ville et de Tyr, docteur de l'Église et martyr, III, 62.

OLYMPIADE (Sainte), dame romaine. Poème de saint Grégoire de Nazianze au sujet du mariage de cette dame, V, 279. — Saint Grégoire de Nysse écrit, à la prière de cette dame, ses homélies sur le Cantique des Cantiques, VI, 137 et suiv. — Ce que saint Chrysostôme lui dit en partant pour son exil, VII, 9. Traités qu'il lui adresse, 124, 125. Dix-sept lettres de saint Jean Chrysostôme à cette dame, 128 et suiv.

OLYMPIODORE, préfet, consulte saint Nil qui lui répond, VIII, 218.

OLYMPIODORE, plusieurs auteurs grecs de ce nom dont on ignore le temps où ils ont vécu, XII, 912. Différents ouvrages sur l'Écriture Sainte qu'on leur attribue, 912 et 913. [Écrits d'Olympiodore dans la *Patrologie*, 913. Temps où vécut Olympiodore; sa profession, 912, n. 4.]

OLYMPIUS, évêque espagnol, est envoyé pour pacifier l'Église de Carthage; ses écrits; V, 107.

OLYMPIUS, ami de saint Basile le Grand. Lettre que saint Basile lui écrit; seconde lettre de saint Basile à Olympius; troisième lettre, IV, 426. Autre lettre, 453, 454.

OLYMPIUS, gouverneur de la seconde Cappadoce, invite, de la part de l'empereur Théodose, saint Grégoire de Nazianze à se trouver à un concile de Constantinople, IV, 636. — Lettres que lui écrit saint Grégoire de Nazianze, V, 256, 257. Vertus d'Olympius, 257. Autres lettres du même saint à Olympius, 259, 260.

OLYMPIUS, évêque de Mopsueste, assiste au premier concile général de Constantinople, VIII, 17.

OLYMPIUS, officier de l'empereur, succède à Stilicon dans la charge de maître des

395.

385.

346.

358.

361.

373.

IV siècle.

408.

offices, IX, 17. Lettres que lui écrivit saint Augustin, 17, 102 et 103.

OLYMPIUS, évêque d'Espagne, cité par saint Augustin, IX, 485, 486.

OLYMPIUS, évêque à qui saint Nil écrit, VIII, 218.

OLYMPIUS, évêque de Théodosiople, appelé à Éphèse pour y donner un évêque, X, 666.

OLYMPIUS, prêtre, souscrit à la déposition de Flavien et d'Eusèbe pour l'évêque de Claudiopolis, X, 679.

498. OLYMPIUS, arien puni miraculeusement de ses blasphèmes, XI, 103.

649. OLYMPIUS, chambellan de Constantin III, empereur d'Orient, est envoyé en Italie pour faire souscrire le Type par le pape saint Martin et par les évêques d'Italie; n'ayant pu y réussir, il tente de faire assassiner le pape; touché de la protection que le ciel avait accordée au pape, il se réconcilie avec lui et passe en Sicile, où il meurt, XI, 751.

OMÉSIUS (Daniel). Ses notes sur le poème de Juvencus, de la Vie de Jésus-Christ, III, 118.

OMER (Saint), évêque de Térouanne : sa Vie, attribuée à Folcuin, abbé de Lohes, XII, 873. — Sa Vie, attribuée à Folcard, abbé de Torney, XIII, 343, 554.

OMMACE, beau-père de Ruricius : saint Sidoine lui adresse un poème, X, 397.

OMNIBONUS de Longino : sa traduction latine de quelques ouvrages de saint Athanase, IV, 230.

ONASE ou BONASE, dont saint Jérôme parle dans une de ses lettres, VII, 591.

ONCE. Vers de saint Fulbert de Chartres sur l'once et ses parties, XIII, 88.

ONCTIONS saintes. [Onction qu'on fait sur les baptisés mentionnée par Didyme l'Aveugle, V, 629.] — Canon huitième de la décrétale du pape saint Innocent à Décentius, sur l'onction des malades, VII, 520. — Il paraît par un canon du concile d'Orange que l'usage des églises de Gaule était de ne donner qu'une seule onction du chrême, et que cette onction se donnait au baptême, ou à la confirmation si elle avait été omise au baptême. Usage de l'Église romaine, qui donnait deux onctions, l'une au baptême, administrée par le prêtre; l'autre à la confirmation, réservée à l'évêque, VIII, 607. — Onctions que les Grecs font sur différentes parties du corps, en administrant le baptême, XI, 701. Onction donnée aux

rois : Wamba et Ervige, successivement rois des Goths en Espagne, sont les deux premiers exemples de cette onction, 794. — Onction du saint chrême pour la confirmation : Rattrame justifie contre les Grecs l'usage de l'Église latine, qui réserve cette onction aux évêques, XII, 566, 567. Ce qu'en dit Énée, évêque de Paris, 604. L'onction des mains dans l'ordination des diacres et des prêtres n'était point usitée à Rome, 581. — [D'après Yves de Chartres, on ne doit point réitérer l'onction faite aux infirmes, XIV, 121.]

ONULFE, moine de Stavélo. Voyez *Onulphre*.

ONUPHRE (Saint), anachorète de la Thébaïde : son histoire écrite par Paphnuce, autre anachorète d'Égypte, VI 291.

ONUPHRE ou ONULPHE, moine de Stavélo, entreprend d'écrire la Vie de saint Popon, son abbé. On n'en a que la préface, XIII, 270. (Voyez ce qui est dit de cet Onulphre ou Onulphe dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 598.)

OPÉRATION DE DIEU sur l'homme et de l'homme avec Dieu, IX, 437, 720 et suiv.

OPÉRATION THÉANDRIQUE ou *Dei Virile* de Jésus-Christ, X, 102, 191; XI, 704. — Distinction des deux opérations en Jésus-Christ, XI, 647, 648, 703, 704, 765, 767. — Opération théandrique ou *Dei Virile* expliquée par saint Jean Damascène, XII, 72; et par le pape saint Martin, 928. Canons du concile de Latran assemblé par ce saint pape, sur les deux opérations réunies en Jésus-Christ, 930.

OPHITES, hérétiques dont parle saint Irénée, I, 502. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 391.

OPINION. Quand on ne connaît point la disposition d'un homme, il vaut mieux, selon saint Augustin, en avoir une bonne opinion que de la blâmer témérairement, IX, 467.

OPPILA, arien, un des ambassadeurs du roi d'Espagne à la cour de France. Sa conférence sur la religion avec saint Grégoire de Tours, XI, 366.

OPPORTUNE (Sainte), abbesse de Montreuil, sœur de saint Chrodegand, évêque de Séz, XII, 602. Sa Vie écrite par Adelhme, évêque de Séz, 760.

OPSOPÆUS (Jean). Ses éditions des livres sibyllins, I, 307.

OPSOPÆUS (Vincent). Son édition de plu-

sieurs lettres de saint Basile de Césarée, IV, 548 ; — de celles de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Sa traduction latine du traité de la Loi spirituelle ou du Paradis de Marc l'Ermite, XI, 643. Son édition des Maximes de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, qu'il attribue sans raison à saint Maxime de Turin, 764.

OPTANDUS, élu évêque de Genève. Opposition qu'il éprouve de la part d'Otram, archevêque de Vienne. Lettre du pape Jean VIII à ce sujet, XII, 648.

OPTAT, évêque de la Byzacène, consulte saint Cyprien, II, 316.

OPTAT, confesseur, est ordonné sous-diacre par saint Cyprien, II, 306.

OPTAT (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

OPTAT, préfet d'Égypte, V, 93, 348 ; VI, 368.

OPTAT (Saint), évêque de Milève, défenseur de l'Église, V, 107 et suiv. Ce que l'on sait de la vie de ce saint ; en quel temps il meurt, 107 et 108. Ses écrits contre les Donatistes : ils sont divisés en sept livres, 108. A quelle occasion il les écrivit, 108, 109. Analyse du premier livre, 109 et suiv. Saint Optat entreprend de réfuter les écrits de Parménien, 109, 110. Réponse à une objection de Parménien touchant le baptême, 110. Traditeurs auteurs des Donatistes et du schisme, 110, 111. Quel crime est le schisme, 111. Les Donatistes ont recours aux puissances séculières, 111, 112. Donat appelle de la sentence rendue contre lui dans le concile de Rome, 112. Analyse du second livre, 112 et suiv. Il n'y a qu'une Église qui est la catholique, 112, 113. Marques de l'Église, 113 et suiv. L'Église est une et répandue partout, 114. Douceur de l'Église : cruauté des Donatistes, 114 et suiv. Analyse du troisième livre, 116 et suiv. Saint Optat justifie la rigueur dont on a usé envers les Donatistes, 116, 117. Cruauté des Circoncillions, faux martyrs des Donatistes, 117, 118. Les Donatistes étaient unis aux catholiques dans beaucoup de pratiques, mais ils rebaptisaient, 118, 119. Analyse du quatrième livre, 119 et 120. Les Donatistes sont les pécheurs marqués dans le psaume quarantième, 119, 120. Explication des passages que les Donatistes objectaient contre les catholiques, 120. Analyse du cinquième livre, 120 et suiv. Unité du baptême, 120, 121. Baptême de saint Jean, 121, 122. Analyse du sixième

livre : folie des Donatistes, 122, 123. Analyse du septième livre : supplément des six autres, 123 et suiv. Pièces justificatives rapportées par saint Optat, mais qui sont perdues, 125. Doctrine de saint Optat, 126 et suiv. ; sur l'Écriture Sainte, 126, 127 ; sur la Trinité, 127 ; sur le Fils et l'Incarnation, 127, 128 ; sur l'Église, 128, 129 ; sur les ministres de l'Église, 129 et suiv. ; sur les hérétiques et les schismatiques, 131 ; sur le péché originel, la grâce et le libre arbitre, 131, 132 ; sur le Baptême, les exorcismes, le saint chrême, 132 et suiv. ; sur le baptême des hérétiques, 134 et suiv. ; sur l'eucharistie, 136, 137 ; sur la primauté de saint Pierre, 137 ; sur le respect et la soumission dus aux puissances temporelles ; sur leur éloignement des affaires de l'Église ; sur la virginité, 138 ; sur les reliques et le culte des martyrs, 138 et 139 ; sur les ornements et les meubles de l'Église et quelques points de discipline, 139, 140 ; sur quelques points de morale ; sur quelques points de l'histoire des Donatistes, 140 ; sur divers points de l'histoire de l'Église, 140 et suiv. Divers monuments anciens qui appartiennent à l'histoire des Donatistes et qui ont été joints aux ouvrages de saint Optat, 142 et suiv. Ouvrages perdus de saint Optat. Jugement de ses écrits, 148. Éditions qui en ont été faites, 148, 149.

OPTAT, évêque, à qui saint Augustin écrit deux lettres, IX, 193 et 194, 160 et 161.

OPTAT, évêque d'Antibes, XI, 307.

OPTAT, abbé, qu'on croit être celui du Mont-Cassin. Lettre que lui écrit saint Boniface, XII, 52.

OPTATIEN. Poème qu'il adresse à l'empereur Constantin et lettre que ce prince lui écrit, III, 142. Autre lettre d'Optatien, 142, 143.

OPTIME, évêque d'Antioche en Pisidie, assiste au concile œcuménique de Constantinople, IV, 618. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, 482, 483. — Optime signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 191. — La lettre à Optime attribuée à saint Cyrille d'Alexandrie est de saint Basile, VIII, 301.

OR, solitaire. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères, écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474.

OR. Traité de Michel Psellus sur la manière de faire l'or, XIII, 337.

ORACLES DES PAIENS. Doctrine d'Ori-

IX siècle.

304.

384.

Après 384.

418.

VIII siècle.

325.

377.

IV
ou V siècle.

gène, II, 190, 191. Témoignage d'Eusèbe de Césarée contre les oracles des faux dieux. Ce que c'était que ces oracles. Les démons en étaient les auteurs. Ces oracles cessèrent à la naissance de Jésus-Christ, 301. — Aucun d'eux n'avait prédit la naissance du Sauveur, III, 185. — Le signe de la croix imposait silence aux oracles, IV, 228. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur la cessation des oracles, VI, 254. — Réflexion de saint Cyrille d'Alexandrie sur le silence des oracles, VIII, 315, 336. — Analyse du discours de Théodoret intitulé : Des vrais et des faux oracles, X, 97. — Explication des oracles des Sibylles faussement attribuée au Vénérable Bède, XII, 5. — Scholies de Michel Psellus sur les oracles chaldaïques, XIII, 337.

ORAGES. Livre d'Agobard sur les orages accompagnés de tonnerre et de grêle, XII, 369, 370.

Oraison ou DISCOURS. Traité des huit parties de l'oraison, par Cassiodore, XI, 237. — Autre, attribué au Vénérable Bède, XII, 3. Traité de Michel, prêtre de Jérusalem, intitulé : De la construction de l'oraison, 362.

Oraison ou PRIÈRE. Traité de l'oraison, ouvrage de saint Nil, solitaire du Sinai, VIII, 213, 214. Voyez *Prière*.

Oraison DOMINICALE, expliquée par Origène, II, 176 et 177. Traité de l'oraison dominicale : ouvrage de saint Cyprien, 279 et suiv. Selon les Constitutions apostoliques, l'évêque disait l'oraison dominicale tourné vers l'Orient, en administrant la Confirmation, 595. — Selon Eusèbe de Césarée, l'oraison dominicale n'est que pour les véritables enfants de Dieu, III, 291, 292. — Témoignage d'Optat, évêque de Milève, sur la récitation de l'oraison dominicale à la messe, V, 136. — Cinq homélies de saint Grégoire de Nysse sur cette prière, VI, 139 et suiv. — Oraison dominicale expliquée par saint Jean Chrysostôme, VII, 100, 221, 222. Comment ce père lisait la fin de cette prière, 100, 222. On récitait l'oraison dominicale après la consécration, 414. Homélies sur l'oraison dominicale faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 258. Homélie de Chromace, évêque d'Aquilée, sur ce sujet, 495. Témoignage de saint Jérôme sur la récitation de l'oraison dominicale dans l'oblation du saint Sacrifice, 617, 699. — Témoignage de saint Augustin, IX, 767, 768. — Ce que nous demandons en récitant l'oraison domi-

nicale, VIII, 490. — Au temps de Théodoret, on ne l'apprenait qu'à ceux qui avaient reçu le baptême, X, 137. Canon du concile de Girone qui ordonne que l'évêque prononcera tous les jours l'oraison dominicale après matines et vêpres, 750. — Témoignage de saint Césaire d'Arles sur la récitation de l'oraison dominicale, XI, 140. Explication de l'oraison dominicale, par saint Fortunat, évêque de Poitiers, 408, 409. Éditions qu'on en a faites, 414. Les apôtres ne disaient point d'autre prière que l'oraison dominicale pour la consécration du corps et du sang de Jésus-Christ; mais cette prière n'exclut pas les paroles consécratoires, 514. Au temps d'Anastase Sinaïte, elle se disait avant la communion, et il semble que le peuple la prononçait avec le prêtre, 606. Explication de cette prière par saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 763. Explication de cette prière, par Pierre, évêque de Laodicée, 787, 788. — Gloses de Kéron, moine de Saint-Gal, sur cette prière, XII, 110. Décret d'Hetton, évêque de Bâle, qui oblige tous les fidèles de savoir l'oraison dominicale, tant en latin qu'en la langue du pays, 337. Jessé, évêque d'Amiens, ordonne que les prêtres aient soin de faire apprendre l'oraison dominicale tant aux hommes qu'aux femmes et même aux enfants, 338. Canon du quatrième concile de Tolède qui ordonne de la réciter tous les jours dans l'office public ou particulier, 917. Traduction de l'oraison dominicale en tudesque, par Olfride, moine de Weissembourg, 596. Léon VII déclare qu'il n'est pas nécessaire de dire l'oraison dominicale à la bénédiction de la table, 828. — Commentaire de Brunon, évêque de Wirzbourg, sur l'oraison dominicale, XIII, 116. Cinq discours sur l'oraison dominicale imprimés sous le nom de saint Pierre Damien : ils sont de saint Pierre Chrysologue, 309. Méditations sur l'oraison dominicale attribuées à saint Anselme, évêque de Lucques, 397. Loi d'Edgard, roi d'Angleterre, qui oblige les pères et mères à apprendre l'oraison dominicale à leurs enfants, 756. — Sermon d'Yves de Chartres sur cette prière, XIV, 123. Explication de cette prière, par Frowin, abbé d'Engelbert en Suisse, 232. Lettre d'Abailard à saint Bernard, où il justifie une expression qu'il avait changée dans l'oraison dominicale, en se conformant au texte de saint Matthieu, 326, 327. Commentaire d'Abailard sur

l'Oraison dominicale, 329. Explication de cette prière par Hugues de Saint-Victor, 361. [Exposition de l'Oraison dominicale, par Joslène, évêque de Soissons, 375, n. 4.] Explication de cette prière, faussement attribuée à saint Bernard, 492. Explication de cette prière, par Hugues, archevêque de Rouen, 605. [Explication de cette prière, faite par un anonyme, 908.]

ORAISON MENTALE DES MOINES. Saint Benoît la suppose usitée, XI, 163.

ORAISONS attribuées à saint Cyprien, II, 346. — Oraisons supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme. Oraison de saint Jean Chrysostôme, VII, 345. [Oraisons liturgiques sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 753.] — Ordre des oraisons de la messe au temps de saint Isidore de Séville, XI, 717. — Oraisons de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 23, 24. Preuves que ces oraisons sont de lui. Traduction française qu'on a faite de plusieurs de ces oraisons, 24. Différentes éditions, 24 et 43.

ORAISONS FUNÈBRES de la princesse Pulchérie et de l'impératrice Placille, par saint Grégoire de Nysse, VI, 210, 211.

ORANGE, ville de Provence. Concile qui se tient en cette ville, présidé par saint Hilaire d'Arles, VIII, 435, 606 et suiv. — Second concile tenu en cette ville et présidé par saint Césaire d'Arles, XI, 832 et suiv. Sentiment de ce concile sur la grâce et sur le libre arbitre, 836, 837. Autorité de ce concile, 837, 838.

ORARIUM. Ce que c'était, III, 511; V, 381; XI, 5 et 6. — Canon d'un concile de Mayence qui ordonne aux prêtres de porter toujours l'orarium, XIII, 644.

ORATEUR. Quelles doivent être ses qualités, selon saint Augustin, IX, 200, 201.

ORATOIRES, permis à la campagne, et à quelles conditions, X, 739. — Ce qui est nécessaire pour la fondation des oratoires, XI, 333. Cérémonies de la dédicace d'un oratoire, 375, 376. Ce qui est nécessaire pour la fondation ou la consécration d'un oratoire ou d'une église, 487, 528. Un évêque ne peut construire ou consacrer un oratoire dans un autre diocèse que le sien sans l'agrément du diocésain, 530. Oratoires particuliers en usage au vi^e siècle, 569. — Canon d'un concile de Constantinople qui défend de dire la messe dans des oratoires domestiques, XIII, 697. — Autre concile de Constanti-

nople qui condamne l'abus des oratoires domestiques, XIV, 1045.

ORATORIE, abbesse du monastère d'Arles. Instruction que saint Césaire d'Arles lui donne sur ses devoirs, XI, 152.

ORCADES, îles de l'Océan. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, permet d'y ordonner un évêque, XIII, 452, 547.

[**ORCHARD**, édite, avec Wright, un poème d'Abailard, XIV, 338.]

ORDÉRIC VITAL, moine de Saint-Evroul. Sa naissance; ses études; il embrasse la vie monastique et prend le nom de Vital; il est ordonné prêtre, XIV, 369. Son Histoire ecclésiastique, divisée en treize livres, 369 et suiv. Jugement sur cet ouvrage, 372. Éditions qu'on en a faites, 372, 373. [Édition dans la *Patrologie*, 373. Projet d'une édition plus correcte de ses œuvres, 372, n. 3. Manuscrit autographe d'une partie de son Histoire, 372.] On ignore le temps de sa mort: il avait soixante-sept ans lorsqu'il acheva son Histoire, 372.

ORDINATION D'ORIGÈNE par un évêque étranger, II, 134. Témoignage de saint Cyprien sur l'ordination des évêques, 359, 563. Canon premier apostolique sur l'ordination des évêques. Canon deuxième apostolique sur l'ordination des prêtres, des diacres et des clercs inférieurs, 580. Canons dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième apostoliques sur les ordinations des clercs. Canon trentième apostolique contre les ordinations simoniaques, 582. Canon trente-sixième apostolique, 583. Canon soixante-huitième apostolique, 586. Canons soixante-seizième, soixante-dix-septième, soixante-dix-huitième, soixante-dix-neuvième et quatre-vingtième apostoliques, 586, 587. Constitutions apostoliques sur les ordinations des évêques, 591, 592. Canons vingt-quatrième et cinquante-unième du concile d'Elvire sur les ordinations des clercs, 607 et 611. Canons soixante-seizième et quatre-vingtième du concile d'Elvire sur ce sujet, 613 et 614. Comment se fit l'ordination de Majorin, premier évêque schismatique de Carthage, 623. Canon vingtième du concile d'Arles sur l'ordination des évêques, 632. Canon huitième du concile de Néocésarée sur l'ordination des clercs, 640, 641. Canons onzième et douzième du concile de Néocésarée sur l'ordination des prêtres, 641. — Loi de Constantin touchant l'ordination des clercs, III, 146. Ordinations des Méléciens déclarées nulles,

1075.

1086.

1107.

1142.

427. Canon deuxième du concile de Nicée sur l'ordination des néophytes, 430. Canon quatrième du concile de Nicée sur l'ordination des évêques, 431, 432. Canons neuvième et dixième du concile de Nicée sur l'ordination des clercs, 434, 435. Canon dix-neuvième du concile d'Antioche sur l'ordination des évêques, 469. Canon sixième du concile de Sardique sur l'ordination des évêques, 486. Canon dixième du même concile sur le même sujet, 488. Canon quinzième, sur l'ordination des clercs, 489. Canons cinquième et neuvième du concile de Carthage, 500. Canons troisième et cinquième du concile de Laodicée sur les ordinations, 509. Canon treizième du même concile, 510. — Sentiment de saint Hilaire sur les ordinations faites par les hérétiques, IV, 78. Canon quatrième du concile de Valence sur l'ordination des clercs, 601, 602. Ordonnances d'un concile de Rome sur l'ordination des évêques et des clercs, 642. Décret d'un concile d'Illyrie sur les ordinations des évêques, des prêtres et des diacres, 603. Règlement d'un concile de Rome touchant les ordinations, 642, 643. Canon douzième du onzième concile de Carthage touchant les ordinations des évêques, 650. Décret d'un concile de Capoue sur l'ordination, 655. Soin que saint Basile prenait des ordinations, 439. Eustathe de Sébaste accusé d'avoir réordonné des clercs, 453. Canons dixième et quatorzième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 462. Doctrine de saint Basile sur l'ordination, 525 et suiv. — Les Donatistes violent les canons dans l'ordination de Parménien, V, 100. L'évêque de Carthage était ordonné par l'évêque le plus voisin, comme l'évêque de Rome par celui d'Ostie, 130. Doctrine et témoignage de saint Optat sur les ordinations, 129, 130. Silvain, évêque de Cirthe, est accusé d'avoir reçu de l'argent pour les ordinations, 143. Cérémonies de l'ordination d'un évêque, 202, 334. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur l'ordination, 334, 335. — Témoignage de saint Ephrem sur l'ordination des prêtres, VI, 64, 65. Règlement du pape Sirice sur l'ordination des clercs, 101, 102, 103, 104, 105 et 106. Discours de saint Grégoire de Nysse intitulé : Sur l'ordination de saint Grégoire, 147. Discours de saint Grégoire de Nysse sur l'ordination, 245, 246. [Ordination des évêques en Afrique, 104, n. 8. Ordinations faites le

jour de Pâques à Vérone, 275.] Loi de Théodose à ce sujet, 373. Autre loi du même prince à ce sujet, 374. — Discours de saint Jean Chrysostôme au jour de son ordination, VII, 41. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'ordination, 331, 418, 419. Canon sixième attribué à Théophile d'Alexandrie, 446. Canon premier dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice, de Rouen, 507. Canons deuxième, septième et onzième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice, évêque de Rouen, 507, 508. Canon deuxième dans la lettre du même saint Innocent aux évêques de Macédoine sur les ordinations des hérétiques, 514, 515. Canon troisième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Alexandre, d'Antioche, sur les ordinations des hérétiques, 517, 518. Canons dans la lettre du pape saint Innocent à Félix, évêque de Nocéra, 524, 525. Doctrine et témoignage de saint Jérôme sur l'ordination, 679 et 699. — Décret attribué au pape Boniface, touchant l'ordination des clercs, VIII, 12. — Canon troisième du concile d'Hippone, VII, 714. Canon vingt-deuxième; canon trente-neuvième du concile d'Hippone, 715. Décret d'un concile de Constantinople sur l'ordination et la déposition des évêques, 717. Canons troisième et quatrième du troisième concile de Carthage, 719. Canon dix-huitième du même concile, 721. Canons vingt-unième et vingt-deuxième; canon trente-neuvième, quarantième, 723. Canons premier et deuxième du quatrième concile de Carthage, sur l'ordination des évêques, 727 et 728; des prêtres, canon troisième; des diacres, canon quatrième; des sous-diacres, canon cinquième; des acolythes, canon sixième; des exorcistes, canon septième; des lecteurs, canon huitième; des portiers, canon neuvième, 728. Canon vingt-deuxième du même concile de Carthage, 729. Canons soixante-septième, soixante-huitième et soixante-neuvième du même concile, 731. Canon onzième du cinquième concile de Carthage, 735. Décret troisième du concile de Turin, au sujet de quelques ordinations, 738. Décrets septième et huitième du même concile sur les ordinations. Canons premier, deuxième et troisième du concile de Tolède, 739. Canon huitième; canon dixième, 740. — Possidius consulte saint Augustin sur l'ordination d'un jeune homme baptisé par les Donatistes, IX, 563. Témoignage de saint

Augustin sur l'ordination des évêques, 783 et 784. [Sermon de saint Augustin sur l'ordination d'un évêque, 841.] — Règlement d'un concile général de Carthage sur l'ordination d'un évêque, VIII, 538. Règlement du concile général de Milève, 539. Canons quatrième et cinquième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, 543. Canons dixième, douzième, quatorzième, quinzième et seizième du même concile, 546. Canons ou ordonnances du concile de Telle ou Telette en Afrique. Canon d'un concile d'une autre ville d'Afrique, 564. Canon treizième du sixième concile de Carthage, 565. Canon vingt-septième du sixième concile de Carthage, 567. Ordinations irrégulières dans la Lybie et la Pentapole : lettre de saint Cyrille d'Alexandrie à ce sujet, 300. Dispositions du concile d'Orange au sujet des évêques qui donnent l'ordination à des clercs d'un autre diocèse, 608, 609. — Témoignage de Théodoret sur l'ordination, X, 130, 131. Traité de l'ordination d'un évêque : ouvrage d'un Pétrone, évêque, qu'on croit être le père de l'évêque de Bologne du même nom, 161, 162 : cet ouvrage est perdu, 162. Sermon du pape saint Léon sur son ordination, 178, 179. Prière pour l'ordination d'un prêtre attribuée au pape saint Léon, 198. Lettre de saint Léon aux évêques de Mauritanie, sur les ordinations irrégulières, 198, 199. Saint Léon exhorte à faire les ordinations des prêtres et des diacres la nuit du samedi au dimanche, ou le dimanche au matin, 204, 205. Ordinations absolues défendues au concile de Chalcedoine, qui défend d'ordonner un ecclésiastique sans l'attacher à une église ou à un monastère, 697. Les ordinations des évêques doivent se faire dans les trois mois, 700. Lettre du pape saint Simplicien au sujet d'une ordination forcée, 401, 402. Ordination des évêques : au cinquième siècle, elle devait être faite par le concile de la province, 407. Règlement du pape saint Gélase sur les ordinations, 503, 504. Ce qui est prescrit pour les ordinations par le Sacramentaire du pape Gélase, 516, 517. Cérémonies de l'ordination décrites dans le livre de la Hiérarchie ecclésiastique, attribué à saint Denys l'Aréopagite, 548. Le pape Hormisdas ordonne qu'elles soient absolument gratuites, 621. Son décret qui défend d'ordonner prêtre celui qui aura été mis dans un monastère pour y faire pénitence, 633. Canon trentième

du premier des conciles attribué à saint Patrice, 706. Règlement du concile d'Agde sur les ordinations, 738, 740, 741, 743. Canons du premier concile d'Orléans sur les ordinations, 744. — Lois de l'empereur Justinien qui concernent l'ordination des évêques, XI, 258, 259, 262. Dispense attribuée au pape Pélagie II, 339. Ordinations faites contre les canons : dispositions du concile de Lérida à ce sujet, 826. Canons du deuxième concile d'Orléans sur les ordinations, 848. Canons du troisième concile d'Orléans, 856, 857, 858. Canon du troisième concile de Paris, 883. Saint Grégoire décide qu'il n'est pas plus permis de réitérer l'ordination que le baptême, 489, 571. Explication d'un texte de saint Grégoire, où il semble dire que celui qui est ordonné par simonie ne l'est pas véritablement, 523. Saint Grégoire décide que dans un cas de nécessité, l'ordination d'un évêque peut être faite par un seul, et que les autres évêques sont témoins de l'ordination, 525. Doctrine du pape saint Grégoire sur l'ordination, 571, 572. L'ordination des prêtres était réservée à l'évêque, 719. Règlements de Théodore, archevêque de Cantorbéry, sur les ordinations, 798. Différentes ordinations déclarées nulles par un concile de Séville, 914. — Dispenses d'âge quelquefois accordées pour les ordinations, XII, 1, 2. Grégoire II ordonne de ne faire les ordinations que dans les Quatre-Temps, 26. Articles de quelques capitulaires attribués à Charlemagne touchant les ordinations, 240. Canons de Nicéphore, patriarche de Constantinople, 286. Selon plusieurs des anciens pères, les prêtres et les évêques tombés dans l'hérésie ou excommuniés perdaient le caractère et la puissance qu'ils avaient reçus dans l'ordination, et ils ne pouvaient les recouvrer que par une nouvelle ordination, 317. Canons du quatrième concile de Tolède concernant les ordinations, 917, 918. Canons du huitième, 932. Canons d'un concile de Chalon-sur-Saône, 931, 932. Les clercs ordonnés par Ebbon, archevêque de Reims, sont déposés et ensuite rétablis, 579, 580. Étienne V décide qu'un clerc à qui on a coupé un doigt par violence peut être promu aux ordres, 652. Lettre d'Hincmar de Reims sur les cérémonies de l'ordination d'un évêque, 680, 681. L'ordinateur d'un évêque lui donnait par écrit les règles qu'il devait suivre dans l'ordination des prêtres et des autres ministres

de l'Église, 686. Les ordinations ne doivent point être réitérées : traité du prêtre Auxilius pour le prouver, 749 et suiv. Statut d'Atton de Verceil qui défend les ordinations absolues, 821. Lettres de Rathérius de Vérone sur les ordinations, 853, 854. Ce qu'il exigeait de ceux qui se présentaient pour être ordonnés prêtres, 855, 856. — C'était l'usage de n'ordonner personne sans titre, pas même les moines, XIII, 58. Ordinations simoniaques soutenues par un auteur du onzième siècle : cet ouvrage réfuté par le cardinal Humbert, 250 et suiv. Décision du pape Alexandre II sur un clerc qui avait reçu le diaconat et la prêtrise sans avoir passé par le sous-diaconat, 264, 265, 292. Saint Pierre Damien soutient la validité des ordinations faites par les simoniaques, 311, 312. L'ordination, comme le baptême, ne se réitère point, 311. Ordinations fixées aux Quatre-Temps par un concile de Rome, 608. Rites observés au onzième siècle dans l'ordination, 452, 453. Manière de réhabiliter un clerc qui a été ordonné diacre sans avoir passé par les degrés inférieurs, 453. Un clerc ordonné prêtre irrégulièrement doit être mis en pénitence et interdit de toute fonction ecclésiastique, 453. Traité de Brunon de Segni sur les ordinations simoniaques, 502, 503. Canons d'un concile de Girone sur les ordinations simoniaques, 553. Canon d'un concile de Francfort qui défend d'ordonner des clercs sans les attacher à quelque église, 636. Concile de Bretagne contre les ordinations simoniaques, 679. Les ordinations faites par Ebbon de Reims depuis sa déposition sont déclarées nulles, 683. Canon d'un concile de Nantes, qui défend de procurer l'ordination à quelqu'un par faveur ou par vue des présents. Autre canon du même concile qui prescrit l'examen des ordinants, 737. Décret du pape Benoît VII contre les ordinations simoniaques, 760. Canon d'un concile de Ravenne sur les ordinations, 763. — Les ordinations ne doivent se faire qu'aux Quatre-Temps, XIV, 105, 1145. Rétributions fixées par une novelle de l'empereur Alexis Comnène pour les ordinations, 142. Traité de l'ordination des évêques et de l'investiture donnée aux laïques : ouvrage de Geoffroi, abbé de Vendôme, 166, 167. [Qualités requises pour l'ordination, d'après le pape Innocent II, 264.] Canon d'un concile de Toulouse qui défend d'ordonner ou de promouvoir pour de l'argent, 1060. Ca-

non d'un concile de Londres qui défend à ceux qui ont reçu les ordres d'un évêque étranger, sans démissoire, d'en faire les fonctions, 1114. Canon d'un concile d'Avranches qui défend d'ordonner sans titre certain, 1135. Les ordinations faites par les antipapes Octavien, Guy de Crème et Jean de Strume sont déclarées nulles, 1139. Le pape seul a l'autorité d'ordonner des sous-diacres chaque dimanche de l'année. Canon d'un concile de Dalmatie qui défend d'ordonner des prêtres et des diacres mariés, si leurs femmes n'ont fait vœu de continence. Autre qui défend d'ordonner les enfants des prêtres et ceux qui ne sont pas nés d'un légitime mariage, 1145. Voyez *Ordre* et *Ordres*.

ORDONNANCES. Voyez *Canons*.

ORDRE. Deux livres de l'Ordre, ouvrage de saint Augustin, IX, 41 et suiv.

ORDRE DE LA LITURGIE selon le concile de Laodicée, III, 510, 511. Voyez *Ordres romains*.

ORDRE, sacrement. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur l'Ordre, V, 334, 335. Doctrine de saint Ambroise, 565 et suiv. — Doctrine de saint Ephrem, VI, 64, 65. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 418, 419. Doctrine de saint Jérôme, 678 et suiv. Canon du quatrième concile de Carthage où les sept ordres sont marqués, 727. — Témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, sur les ordres mineurs, VIII, 94. — Doctrine de saint Augustin sur ce sacrement, IX, 782 et suiv. Excellence du sacerdoce, 783. Dignité de l'épiscopat, 783, 784. Divers degrés de la cléricature, 784, 785. Célibat des clercs, 785. — Doctrine de Théodoret, X, 130, 131. Doctrine du pape saint Léon, 261 et suiv. — Doctrine de Pierre Lombard, XIV, 565. Le sacrement de l'Ordre défendu par Hugues, archevêque de Rouen, contre les hérétiques de son temps, 610. Ce qu'en dit Guillaume d'Auvergne dans son traité des Sacraments, 1023, 1024. Voyez *Ordres*.

ORDRE DU PALAIS, ouvrage de saint Adalard dont il ne reste que des fragments, XII, 277.

ORDRE DES TEMPS. Deux ouvrages du Vénéralable Bède intitulés : de l'Ordre des temps, XII, 4, 5.

[ORDRE ECCLÉSIASTIQUE. Livre de l'Ordre ecclésiastique de toute l'année et principalement de la dignité apostolique et

de toute la cour pontificale, ouvrage de Benoît, chanoine de Saint-Pierre, XIV, 362.]

[ORDRE DU SAINT-ESPRIT DE SAINT-MICHEL. Règlement de cet ordre attribué au pape Innocent III, XIV, 1017.]

[ORDRE DE SAINT-VICTOR. Livre de l'ordre de Saint-Victor attribué à Gilduin, XIV, 708.]

ORDRES ECCLÉSIASTIQUES selon le concile de Laodicée, III, 511. — Ordres reconnus par saint Grégoire de Nazianze, V, 347. — Ordres marqués par saint Éphrem, VI, 65; par le pape saint Sirice, 101, 102; par saint Épiphane, 432. — Ordres mineurs donnés en divers temps : témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 94. — Ce que dit Cassiodore sur les ordres, XI, 251. Règlement de Somace, évêque de Reims, sur les ordres, 694. — Décret du pape Léon IV sur les ordres ecclésiastiques, XII, 407. Dénombrement des ordres ecclésiastiques par Walafride Strabon, 414, 415. Distinction des degrés dans l'ordre ecclésiastique selon Raban Maur, 453. Traité de Raban Maur sur les ordres sacrés, 457. Discours d'Yves de Chartres sur l'excellence des ordres sacrés, sur la vie et les devoirs des ecclésiastiques, XIV, 122. [Livre des différents ordres et des professions qui sont dans l'Église, ouvrage d'un anonyme, 908, 909.]

ORDRES RELIGIEUX. Canon du quatrième concile de Latran qui défend d'en établir de nouveaux, XIV, 1165.

ORDRES ROMAINS pour la liturgie; leur antiquité, XII, 199. — Anciens ordres romains recueillis par dom Mabillon, XIV, 689.

[ORELLI. Son édition d'Arnobé l'Orateur, II, 493.]

ORENS ou ORIENT (Saint), évêque d'Auch. Abbaye sous son nom exemptée d'une imposition mise sur toutes les églises du diocèse d'Auch, XIV, 1065. Voyez *Orient* (saint).

ORENTIUS, nom sous lequel Sigebert de Gemblours désigne le poète Orientius, évêque d'Elvire, XI, 100, 101; [ou plutôt saint Orient, évêque d'Auch, 100, note 2.] Voyez *Orient* (saint).

ORENTIUS, évêque de Mérida, préside au septième concile de Tolède, XII, 921.

ORÉSIUS, évêque de Marseille, assiste au concile d'Arles sous Constantin, II, 629.

ORÉSIUS, à qui saint Sidoine écrit, X, 393.

ORESTE, gouverneur d'Alexandrie. Ses brouilleries avec saint Cyrille, VIII, 257.

ORESTE, patrice, père d'Augustule, dernier empereur d'Occident. Sa mort, XI, 208.

ORGUEIL. Traité de saint Éphrem contre l'orgueil, VI, 16, 17. [De l'humilité et de l'orgueil, sermon de saint Éphrem sur ce sujet, 499.] — Doctrine de saint Augustin sur l'orgueil, IX, 37, 219, 224, 423, 437. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les humbles et les orgueilleux, XI, 142. Traité de l'Orgueil et de l'Humilité, ouvrage de saint Martin de Dume qui est resté manuscrit, 351. — Traité de saint Bernard des Degrés d'humilité et d'orgueil, XIV, 474, 475. [Définition de l'orgueil donnée par Élie d'Oxida, 860.]

ORGUES. Leur usage dans les monastères, XIII, 532, 596. Leur utilité, 532.

ORIENT, côté d'où le soleil se lève. L'ancienne coutume était de prier à l'Orient et d'y tourner les églises, XII, 412.

ORIENT ou ORENS (Saint), évêque d'Auch. Incertitude où l'on est sur le temps où il a vécu, VIII, 421. L'ambassade dont il est chargé par Théodoric l'Ancien, roi des Goths, le détermine vers le milieu du v^e siècle, 421, 422. Temps de sa mort, 422. Analyse de son ouvrage en vers intitulé : Avertissement, 422, 423. Autres petits poèmes de saint Orient. Éditions des ouvrages de saint Orient, 423. Autres éditions, 423, 424. — Il a été mal à propos confondu avec Orientius, évêque d'Elvire, XI, 100 et suiv. Notice plus exacte de cet auteur et de ses écrits, 100, note 2. [Autres éditions, XI, 100, n. 2.] Voyez *Orens* (saint). (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 251 et suiv.)

ORIENTAL, évêque de Bordeaux, assiste au concile d'Arles sous Constantin, II, 629.

ORIENTAUX, habitants de l'Orient. Lettre du pape saint Jules aux Orientaux, III, 374 et suiv. — Lettre du pape Libère aux Orientaux, IV, 295. Autres lettres du même pape, 299, 300. — Lettre que leur écrivit le pape saint Damase, V, 18 et 19. Autre lettre du même pape, 20. — Théophile, évêque d'Alexandrie, travaille à la paix de l'Orient, VII, 439. — Profession de foi de Paul d'Émèse et des Orientaux présentée à saint Cyrille, VIII, 242. Les évêques orientaux font une députation d'évêques vers l'empereur Théodose, 246. Lettre de communion que les évêques orientaux écrivent au pape saint Sixte, à saint Cyrille et à Maximien de Constantinople, 247. Procle de Constanti-

Avant 451.

nople se joint à saint Cyrille pour gagner les Orientaux, 249. Saint Sixte III, pape, travaille à les réunir. Leur réunion, 250. — Les Orientaux assemblés à Antioche de Syrie souscrivent à la lettre de saint Procle aux Arméniens, X, 22. Lettre adressée au pape Symmaque par les évêques d'Orient qui souhaitaient d'être rétablis dans la communion de l'Église romaine, 526, 527. Réponse du pape saint Symmaque, 527. Orientaux schismatiques opposés au concile d'Éphèse. Voyez *Jean d'Antioche*.

ORIENTIUS, que l'on suppose avoir été évêque d'Elvire, est le même que saint Orient, évêque d'Auch. Voyez *Orient* (saint).

185. ORIGÈNE, prêtre et confesseur, II, 130 et suiv. Sa naissance et son éducation, 130. Ses études, 130, 131. Son ardeur pour le martyr. Il enseigne la grammaire, 131. Il est chargé d'instruire les catéchumènes; son genre de vie; sa charité envers les martyrs, 131, 132. Indiscrétion de son zèle; il se fait eunuque. Il fait un voyage à Rome, 132. Il convertit Ambroise et s'applique à l'étude de la philosophie; il va en Arabie, 132, 133. Il va en Palestine où on le fait prêcher quoique laïque, 133. Mammée, mère de l'empereur Alexandre, le fait venir à Antioche, 133, 134. Il compose des commentaires sur l'Écriture, 134. Il est fait prêtre à Césarée; troubles que son ordination excite, 134, 135. Il quitte Alexandrie; il y est condamné par deux conciles et excommunié partout, 135, 136. [S'il est vrai que Rome ait condamné Origène par jalousie, 555.] Il se retire en Palestine, 135. Il passe de Palestine en Cappadoce, 136. Il va en Grèce, revient en Palestine et passe de là en Arabie où il convertit Bérylle de Bostres, 136, 137. Il combat divers hérétiques. Il souffre pour Jésus-Christ et meurt à Tyr, 137. Catalogue de ses écrits, 137 et suiv. [Si Origène a écrit six mille volumes, 138, n. 7.] Motifs qui ont porté Origène à écrire, 140, 141. Ses précautions pour perfectionner ses ouvrages, 141. Écrits d'Origène sur l'Ancien Testament, 142 et suiv. Ses Tétraples et ses Hexaples; versions que ses ouvrages contiennent, 142. Version grecque de l'Écriture attribuée aux Septante, 142 et note 1. Version d'Aquila, 142, 143. Version de Théodotion, 143, 144. Version de Symmaque, 144. Cinquième, sixième et septième versions de l'Écriture, 144, 145. Comment les Hexaples d'Origène étaient composés,

145 et suiv. Eu quel temps il les composa; collections des fragments qui en restent, 147, 148. Commentaires et autres ouvrages d'Origène sur les livres de l'Ancien Testament, 148 et suiv. Commentaire d'Origène sur la Genèse, 148, 149. Ses homélies sur ce livre, 149. Ses commentaires, scholies et homélies sur l'Exode, 149, 150 [et 149, n. 10]; sur le Lévitique, 150 et n. 8; sur les Nombres, 150, 151 [et 150, n. 9]; sur le Deutéronome, 151 et note 1. Homélies d'Origène sur Josué, 151, 152 et note 3; sur les Juges, 152 et n. 13; sur les livres des Rois, 152, 153 et n. 9; sur Job, 153 et n. 13. Ses commentaires sur les Psaumes, 154, 155. Ses homélies sur le même livre, 155, 156. Ses écrits sur les Proverbes et sur l'Ecclésiaste, 156. [Ses commentaires sur les Proverbes publiés en grande partie par Galland et surtout par Maï, 156 et suiv.]; sur le Cantique, 158 et suiv. [et 159, n. 1 et 5, 7]; sur Isaïe, 160 et n. 2; sur Jérémie, 161; [sur les Lamentations, 161, n. 10]; sur Ézéchiël, 161, 162. [Fragments nouveaux du commentaire sur Ézéchiël, 162, n. 8]; sur Daniel, 162. [Fragments nouveaux, 162, n. 8]; sur les douze petits prophètes, 162, 163. Écrits d'Origène sur les livres du Nouveau Testament, 163 et suiv. Commentaire d'Origène, sur l'Évangile de saint Matthieu, 163, 164. [Fragments nouveaux, 163, note 9 et 164, note 12]; sur saint Marc, 164; sur saint Luc, 164, 165; sur saint Jean, 165 et suiv.; sur les Actes des Apôtres, 167; sur l'Épître de saint Paul aux Romains, 167, 168; sur les autres Épîtres de saint Paul, 168, 169 et n. 9; sur l'Apocalypse, 169. Lettre d'Origène à Jules Africain touchant l'histoire de Suzanne, 169 et suiv. Quelle en fut l'occasion, 169, 170. Analyse de la lettre d'Africain à Origène, 170. Analyse de la réponse d'Origène à la lettre d'Africain, 170 et suiv. Peri-Archon ou traité des Principes par Origène, 172 et suiv. [Fragments du Peri-Archon en grec, 173, n. 7.] Analyse des deux premiers livres, 173, 174. Analyse du troisième livre. Analyse du quatrième livre. Traité de la Prière, 174. Analyse de ce traité, 175, 176. Explication de l'Oraison dominicale, 176, 177. Traité d'Origène sur le martyr, 177. Analyse de ce traité. Livres d'Origène contre Celse, 179 et suiv. Qui était Celse et à quelle occasion ces livres furent écrits, 179. Analyse du premier livre, 180 et suiv. Analyse du second livre, 184,

185. Analyse du troisième livre, 185 et suiv. Analyse du quatrième livre, 188, 189. Analyse du cinquième livre, 189, 190. Analyse du sixième livre, 190. Analyse du septième livre, 190 et suiv. Analyse du huitième livre, 192, 193. Lettres d'Origène, 193. Ouvrages perdus, 193 et suiv. Dialogue contre les Marcionites attribué à Origène, 195 et suiv. Raisons qui empêchent de croire qu'Origène soit auteur de cet ouvrage, 195, 196. Réponse aux objections de ceux qui soutiennent que ce Dialogue est d'Origène, 196, 197. Idée de ce Dialogue, 197. Commentaires sur Job faussement attribués à Origène, 197, 198. Autres ouvrages faussement attribués à Origène, 198, 199. [Quatre ouvrages nouveaux d'Origène indiqués par Victor de Capoue, 195, n. 11 et 305.] Doctrine d'Origène sur l'Écriture sainte, 202; sur l'inspiration des Livres saints et la manière de les entendre, 202 et suiv.; sur les différents sens de l'Écriture, 204, 205; sur les Livres canoniques de l'Ancien Testament, 205 et suiv.; sur les Livres canoniques du Nouveau Testament, 207, 208; sur les livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, 208 et suiv.; sur la lecture de l'Écriture sainte et sur la manière de l'étudier, 211, 212; sur la tradition, 212, 213; sur la trinité des personnes en Dieu et l'unité de substance, 213 et suiv.; sur l'incarnation et la divinité de Jésus-Christ, 215 et suiv.; sur la virginité de Marie et la manière dont elle conçut et enfanta, 219, 220; sur la nature et les fonctions des anges, 220 et suiv.; sur la nature de l'âme et l'état où elle est après la séparation d'avec le corps, 222 et suiv.; sur le libre arbitre et la grâce, 224 et suiv.; sur le péché originel et actuel, 227 et suiv.; sur l'Église, 229 et suiv.; sur les différents ordres de l'Église, 231 et suiv.; sur le sacrement de Baptême, 237 et suiv.; sur l'Eucharistie, 239, 240; sur la Pénitence et l'Extrême-Onction, 240 et suiv.; [sur divers points de dogme, 156, 157, 158, 645 et suiv.; sur la pénitence, 645, 646; sur les prérogatives de Pierre, 158, 646, 647; sur l'Eucharistie, 647, 648 et 649]; sur divers points de morale, 243 et suiv.; sur les mœurs des chrétiens, 245 et suiv.; sur divers points d'histoire, 249, 250. [Éditions et traductions nouvelles des œuvres d'Origène, 254 et suiv.] Jugement sur les écrits d'Origène, 250 et suiv. [Partialité de dom Ceillier pour Origène, 250, n. 10. Jugement sur Origène,

250, n. 11.] Catalogue des éditions de ses ouvrages, 254 et suiv. [Lettre de saint Jérôme à sainte Paule contenant le catalogue des écrits d'Origène, 138 et suiv.] Lettre que Jules Africain adresse à Origène, 93. Lettre ou écrit que lui adresse saint Denis d'Alexandrie, 404. Origène convertit Berylle, évêque de Bostres, 420. Tryphon, très-instruit des saintes Écritures, était son disciple, 420, 421. Saint Anatole, évêque de Laodicée, parlant d'Origène, l'appelle le plus savant homme de son siècle et le plus habile comptiste, 434. Saint Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, fut aussi l'un des disciples d'Origène, 435. Saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néocésarée, disciple d'Origène, 437, 438. Estime réciproque de saint Grégoire et d'Origène, 438. Discours de saint Grégoire en l'honneur d'Origène, 439, 440. Saint Victorin de Pettau insère dans ses commentaires plusieurs endroits de ceux d'Origène, 461, 462. Saint Pamphile fait l'apologie d'Origène, 524 et suiv. Un auteur inconnu cité par Photius compose cinq livres pour la défense d'Origène, 528. Conciles d'Alexandrie contre Origène, 552, 553. — Saint Méthodius, évêque de Tyr, devient un des plus grands adversaires d'Origène, III, 65. Sentiment d'Origène sur la pythonisse combattu par saint Méthodius, 66; et par saint Eustathe d'Antioche, 163. Apologie pour Origène, ouvrage perdu d'Eusèbe de Césarée, 246. — Saint Hilaire de Poitiers s'est servi des commentaires d'Origène sur les Psaumes, IV, 8. — Jugement de saint Athanase sur Origène, II, 253; IV, 170. — Philocalie ou extrait d'Origène sur l'Écriture sainte par saint Basile le Grand et par saint Grégoire de Nazianze, 495, 496. — Philocalie d'Origène : saint Grégoire de Nazianze l'envoie à Théodore de Thyannes, V, 257. Utilité des ouvrages d'Origène selon saint Grégoire de Nazianze. L'auteur des Dialogues attribués à saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, se déchaîne contre Origène, 363. Saint Ambroise se sert des ouvrages d'Origène pour composer les siens, 424. — Saint Grégoire de Nysse parle d'Origène avec beaucoup d'estime, VI, 257. Théotime, évêque de Tomes, refuse de signer la condamnation d'Origène, 282. Zèle de saint Épiphane contre les erreurs attribuées à Origène, 376. Saint Épiphane tient un concile en Chypre contre Origène et ses écrits,

379, 380. Le crime de l'idolâtrie lui est attribué au rapport de saint Épiphane, 399, 400. Erreurs qui lui sont attribuées par saint Épiphane, 400, 401. Saint Épiphane loue les Hexaples d'Origène, 419. [Lettre du pape saint Anastase à Simplicien de Milan sur les erreurs d'Origène, 537.] — Écrits de Théophile d'Alexandrie contre Origène, VII, 444. Ouvrages d'Origène traduits par saint Jérôme et par Rufin d'Aquilée, 450, 451. Rufin traduit l'Apologie d'Origène par saint Pamphile, 451, 452. Les traductions de Rufin font du bruit à Rome, 452 et suiv. Saint Jérôme avait été un des admirateurs d'Origène, 456. Il en devint adversaire en le condamnant publiquement, 451. Traduction des homélies d'Origène sur l'Écriture sainte par Rufin, 463, 464. Les livres d'Origène ont été corrompus par les hérétiques, 465, 612. Apologie d'Origène par saint Pamphile traduite par Rufin, 465, 466. Livres d'Origène sur les Principes traduits par Rufin, 466. Jean, évêque de Jérusalem, prend parti pour Origène contre saint Épiphane, 497 et suiv. Homélies d'Origène sur le Cantique des Cantiques traduites par saint Jérôme, 564. Saint Jérôme regardait Origène comme l'auteur qui avait le plus écrit et il faisait le dénombrement de ses ouvrages, 592. Lettre de saint Jérôme à Vigilance au sujet des écrits d'Origène, 606. Lettre de saint Jérôme à Pammaque et à Océanus au sujet des écrits d'Origène et de son Apologie par Pamphile, 610, 612; à Tranquillin sur les écrits d'Origène, 623; à Avitus sur ce sujet, 640, 641. Homélies d'Origène sur Jérémie et Ézéchiël : lettre de saint Jérôme à Vincent, ou préface sur la traduction de ses homélies. Lettre de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustoquie, ou préface de la traduction des homélies d'Origène sur saint Luc. Lettre à Héraclé, ou préface des commentaires d'Origène sur l'Épître aux Romains, faussement attribuée à saint Jérôme; elle est de Rufin, 646. Traité de Rufin sur la falsification des ouvrages d'Origène. Quatre homélies d'Origène sur le Cantique des Cantiques faussement attribuées à saint Jérôme, 648. Concile tenu à Alexandrie contre Origène, 735 et suiv. Concile de Chypre contre les livres d'Origène. Concile de Constantinople au sujet des livres d'Origène, 737. — Saint Augustin fait mention du sentiment d'Origène sur l'origine de l'âme, IX, 144; sur la condam-

nation du diable, 799. — Origène accusé de plusieurs erreurs par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 303. Origène justifié par l'historien Socrate, 521, 522. — Livre des Principes d'Origène traduit par saint Jérôme et apporté en Espagne, X, 1; réfuté par saint Augustin, 2. Ouvrage de Théodoret contre Origène que nous n'avons plus, 107. — Lettre synodique d'Éphrem d'Antioche qui condamne les erreurs d'Origène, XI, 175. Édité de l'empereur Justinien contre Origène, 263, 881, 327. Requête de Domitien au pape Vigile au sujet de la condamnation d'Origène, 345. Anathème du cinquième concile général contre les erreurs d'Origène, 878, 879. Origène blâmé par Anastase le Sinaïte, 600, 601. Sophrone, évêque de Jérusalem, condamne l'erreur d'Origène, touchant la préexistence des âmes, 704. — L'Apologie d'Origène par saint Pamphile réfutée par Antipatre de Bostres, XII, 427. — Saint Bernard rejette plusieurs endroits des écrits d'Origène et conseille à ses auditeurs de ne les lire qu'avec précaution, XIV, 487. [On doit consulter surtout le beau travail de M. Freppel sur Origène, 2 vol. in-8°, chez Bray, 1847.]

ORIGÈNE, ami de saint Basile qui lui écrit, IV, 430.

ORIGÈNE, solitaire, disciple de saint Antoine. Visité par saint Pétrone, X, 161.

ORIGÉNISME. [Didyme l'Aveugle justifié sur ce point, V, 624.] — Théophile d'Alexandrie prend part à l'affaire de l'origénisme, VII, 5, 439. Pallade, évêque d'Hélénople, est accusé d'origénisme, 485.

ORIGÉNISTES. Ce qui est dit de cette secte par saint Épiphane, VI, 398 et suiv. — Sainte Marcelle s'oppose aux progrès des Origénistes dans Rome, VII, 642. — Livre de saint Augustin à Orose contre les Priscillianistes et les Origénistes, IX, 356, 357. — [Livre de Léonce de Byzance et de Jean contre les Origénistes, XI, 673.] Anathèmes du cinquième concile général contre les Origénistes, 878 et suiv.

ORIGINE DES CHOSES. Traité attribué à Raban-Maur sur ce sujet, XII, 469.

ORIGINES DES TERMES. Vingt livres des Origines des termes, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 711 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 726, 727.

ORION, solitaire de Raithe, IV, 285.

ORLÉANS, ville de France, capitale de l'Orléanais. Premier concile tenu en cette

ville par l'ordre de Clovis, X, 743 et suiv. — Autres conciles tenus en cette ville, XI, 847 et suiv., 856 et suiv., 859 et suiv., 862 et suiv., XII, 921. — Cette ville est brûlée et profanée par divers sacrilèges, XIII, 84. — Sanction, évêque d'Orléans, délivre de prison un clerc le jour de son entrée dans cette ville, XIV, 105. Autres conciles tenus en cette ville, 1038, 1043, 1108.

ORNEMENT DES TERMES, ouvrage de Marbode sur ce sujet, XIV, 228.

ORNEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Témoignages de saint Optat, V, 139. — Témoignages de saint Germain, évêque de Paris, XI, 311. — Riculfe, évêque de Soissons, recommande la propreté dans les ornements et les linges destinés au saint ministère, XII, 746. — Discours d'Yves de Chartres sur la signification mystique des ornements sacerdotaux, XIV, 122. Ornaments pontificaux accordés aux abbés par le pape, 162. Pierre de Blois désapprouve l'usage de cette permission, 774.

ORONCE (Saint), martyr avec saint Vincent à Gironne en Espagne. Histoire de la translation de ses reliques par Eusèbe, évêque d'Antibes, XI, 306, 307.

ORONCE, évêque à qui Anien le Pélagien adresse sa traduction des homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 211.

ORONCE, à qui saint Augustin écrit une lettre, IX, 189.

ORONCE, évêque de Mérida, préside au septième concile de Tolède, XII, 921. Voyez *Orentius*.

ORONTIEN, à qui saint Ambroise écrit diverses lettres, V, 493, 496, 503.

OROSE (Paul), prêtre et historien natif de Tarragone en Espagne, X, 1 et suiv. Sa conduite envers les barbares qui envahirent l'Espagne, 1. Dans le désir de se rendre capable de combattre les erreurs répandues

dans son pays, il passe en Afrique pour s'instruire auprès de saint Augustin, 1, 2. Écrit que lui adresse saint Augustin; il va en Palestine et se retire auprès de saint Jérôme; il assiste à la conférence tenue à Jérusalem contre les Pélagiens, 2. Orose est accusé de blasphèmes; il se justifie et publie une apologie, 2, 3. Il revient en Afrique; différentes commissions dont il était chargé; il tente de retourner en Espagne et revient en Afrique où il compose l'Histoire générale du monde par le conseil

de saint Augustin; sa mort, 3. Ses écrits;

analyse de son Histoire, 3 et suiv. Son Apologie contre Pélage, 5, 6. Lettre à saint Augustin; ouvrages faussement attribués à Orose, 6. [Édition des écrits d'Orose dans la *Patrologie*, 6.] — Orose assiste à l'assemblée des prêtres de Jérusalem au sujet de l'hérésie de Pélage; il y est accusé d'erreurs par Jean, évêque de Jérusalem, VII, 501. Saint Augustin l'envoie en Palestine pour consulter saint Jérôme sur la question de l'origine des âmes, 633. — Il assiste au concile de Jérusalem, VIII, 550. — Livre de saint Augustin à Orose contre les Priscillianistes et les Origénistes, IX, 356, 357. Orose passe d'Afrique en Palestine, 433.

ORPHÉE, poète théologien, n'est pas si ancien que Moïse, IX, 577. [Témoignage sur la Trinité qui lui est attribué, III, 180.]

[ORSINI (l'abbé) traduit les lettres choisies de saint Jean Chrysostôme, VII, 711.]

ORSISE (Saint), disciple de saint Pacôme et abbé de la congrégation de Tabenne; il était supérieur de Chenobosque lorsqu'il fut fait abbé de Tabenne; il renonce à cet emploi, et s'en décharge sur saint Théodore, autre disciple de saint Pacôme, IV, 234. Théodore, abbé de Tabenne, est étroitement uni avec saint Orsise, 235, 236. Saint Orsise reprend le gouvernement de Tabenne après la mort de saint Théodore; sage conduite de saint Orsise; estime qu'il s'acquie; sa mort, 236. Livre intitulé : La Doctrine d'Orsise, 237 et suiv. Analyse de ce livre, 238, 239. [Éditions de ce livre; les Six pensées des saints; ce livre est de saint Orsise, 699.] Lettre que saint Athanase lui écrit, 139, 140.

ORTHOGRAPHE. Traité de l'orthographe par Cassiodore; il y nomme les auteurs qui avaient écrit avant lui sur cette matière, XI, 237. — Traité de l'orthographe, ouvrage du Vénéral Bède, XII, 4.

OSBERNE, moine de Cantorbéry. Sa Vie de saint Dunstan, évêque de Worchester, XIII, 58, 59; de saint Odon, archevêque de Cantorbéry, 59, 60; de saint Elfégus, aussi archevêque de Cantorbéry, 60, 61. Autres écrits attribués à Osberne; jugement sur sa manière d'écrire, 61.

OSBERNE, abbé de Saint-Évreul, remplace Robert, qui se pourvoit à Rome pour rentrer dans son abbaye; suite de cette affaire, XIII, 261.

OSBERT DE STOCKÉCLARE, moine bénédictin, prieur de Saint-Pierre de Londres,

IV siècle.

XI siècle.

1061.

V. 1136

IV
ou V siècle.

646.

387.

409.

v. 415.

415.

416.

Après 420.

écrit la Vie de saint Édouard III du nom, roi d'Angleterre; autres Vies de saints dont il est l'auteur; ses lettres, XIV, 408.

OSBOR, ville de Saxe. Concile tenu en cette ville, XIV, 1062, 1063.

OSÉE, prophète, I, 176, 177. Temps auquel il a prophétisé; Dieu lui commande de prendre pour femme une prostituée, 176. [Si Osée prit réellement une femme prostituée, 176, n. 9.] Style de ce prophète; analyse de ses prophéties, 177. — Sentiment de saint Éphrem sur le temps de ce prophète, VI, 52. [Commentaire de saint Éphrem sur Osée, 439 et 446.] — Commentaire sur ce prophète, supposé sous le nom de Rufin d'Aquilée, VII, 477, 478. — Homélies de saint Cyrille d'Alexandrie sur Osée, VIII, 324. [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur ce prophète, 616.] — Commentaire de Guibert, abbé de Nogent, sur le prophète Osée, XIV, 195.

OSET ou OSSERT, ville d'Espagne à quelque distance de Séville, célèbre par ses fonts baptismaux qui, au temps de Pâques, s'emplissaient et se vidaient miraculeusement, XI, 390.

OSIMO, ville d'Italie. Abus réformé dans le diocèse d'Osimo par le pape Léon IX, XIII, 207.

OSIUS, évêque de Cordoue et confesseur, III, 392 et suiv. Naissance d'Osius, 393. Il est fait évêque de Cordoue et assiste au concile d'Elvire; il confesse la foi; il est aimé de l'empereur Constantin; travaille à apaiser les disputes touchant la Pâque et l'hérésie d'Arius; il assiste à un concile tenu à Alexandrie; il conseille à Constantin d'assembler le concile de Nicée; il en dresse le symbole; il préside au concile de Sardique, 393. Constantius ne peut l'obliger à condamner saint Athanase, 394. Lettre d'Osius à l'empereur Constantius, 394, 395. Constantius fait conduire Osius à Sirmich, où il le retient pendant un an, 395. Chute d'Osius, 395, 396. Justification d'Osius, 396, 397, [IV, 550, n. 1.] Sa mort, 397. Écrits qui lui sont attribués, 397, 398. [Écrits d'Osius dans la *Patrologie*, 398.] — Osius avait assisté aux conciles d'Elvire, de Nicée et de Sardique, II, 603. Il fut envoyé par Constantin à Alexandrie pour apaiser les troubles que causait l'arianisme et terminer les divisions touchant la Pâque, 418. Concile qu'il assemble dans Alexandrie pour ce sujet, 418, 419. Il préside au concile de Nicée comme

légat du pape, 420, 421. Il en dresse le symbole, 425. Il préside au concile de Sardique, 477. Il fait aux Eusébiens diverses propositions pacifiques, 482. — Formule de Sirmium à laquelle il souscrit, IV, 550. — Ce que Faustin et Marcellin, prêtres lucifériens, racontent de cet évêque n'est pas vraisemblable, V, 152.

OSMA, ville d'Espagne. Concile de Fussel ou Huzillos, qui fixe les limites des diocèses de Burgos et d'Osma, XIV, 1079.

OSMAR, archevêque de Tours. Lettre que lui écrit Loup, abbé de Ferrières, XII, 502.

OSMOND (Saint) comte de Sées, passe en Angleterre avec Guillaume le Conquérant qui le fait comte de Dorset, ensuite son chancelier, puis évêque de Salisbury, XIII, 523. Sa mort; le pape Callixte III le met au nombre des saints; son amour pour les lettres; son traité des offices ecclésiastiques; autres ouvrages qu'on lui attribue, 524. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 573 et suiv.)

OSMOND, évêque d'Astorga. Lettre qu'il écrit à Ide, femme d'Eustache, comte de Boulogne, en lui renvoyant des reliques, XIII, 524.

OSRHOENE, province de l'Asie. Concile qui y fut tenu sur la Pâque, I, 533; II, 542. — Lettre synodale de ce concile; elle subsistait au temps d'Eusèbe, I, 535.

OSSEMENTS. C'est un crime de fouiller parmi des ossements dans l'espérance de trouver quelques meubles, VI, 158.

OSTIE, ville d'Italie. Son évêque ordonnait celui de Rome, II, 622; V, 130; VIII, 6.

OSVI, roi de Northumberland, envoie au pape Vitalien un prêtre pour être ordonné archevêque de Cantorbéry; réponse que le pape fait à ses lettres; le pape lui envoie plusieurs reliques, XI, 782. — Il assiste à la conférence de Streneshal et se déclare pour l'usage de l'Église romaine dans la célébration de la Pâque, XII, 935, 936.

OSWALD (Saint), évêque de Worchester, depuis archevêque d'York; analyse de sa Vie écrite par le moine Oswald, XIII, 57. Lettres qu'on lui attribue, 56. Sa mort, 57. Il avait fait venir des moines de Fleury pour instruire ceux de l'abbaye de Ramsey qu'il venait de fonder, 24. Sa Vie écrite par Oswald, moine de Worchester, 56, 57. Autre par Folcard, abbé de Torney, 553 et 343. — Autre par Eadmer disciple de saint Anselme, XIV, 45.

Av. J.-C. 824.

IX siècle.

V. 1078.

1099.

V. 1059.

256.

301.

303.

324.

326.

347 [ou 343.]

355.

356-357.

VII siècle.

988.

- X siècle. OSWALD, moine de Worchester. Différents écrits qu'on lui attribue, XIII, 56, 57. Analyse de la Vie de saint Oswald, évêque de Worchester, 57.
- OSWALD (Saint), roi d'Angleterre. Sa légende composée par Drogon, moine de Berg-Saint-Vinock; deux petits discours du même en son honneur, XIII, 271.
- OSYTE (Sainte), vierge martyre en Angleterre. Le pape Innocent III confirme le nouvel institut des chanoines de l'église de Sainte-Osyte et lui accorde divers privilèges, XIV, 961.
- XI siècle. OTBERT ou OBERT, évêque de Liège. On a de lui une lettre en forme d'oraison funèbre pour l'empereur Henri IV; Vie anonyme de ce roi qui lui est attribuée, XIII, 403. Lettres que les moines de Lobes lui écrivent contre Oibalde, leur prieur, 598, 599. Il s'intéresse pour eux auprès de l'empereur Henri IV, 599. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 258 et suiv.)
1048. OTBERT, abbé de Gemblours. Sa mort; Marcelin lui succède, XIV, 59.
- XI siècle. OTBRAND, abbé de Saint-Aubin d'Angers. Sa lettre au sujet du prieuré de Craon, XIII, 463.
- IX siècle. OTRIDE, moine de Weissembourg. Sa traduction en vers tudesques de l'Évangile, XII, 595, 596. [Traduction française de sa préface, XII, 596, n. 7.] Autres écrits qu'on lui attribue, 596. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 368 et suiv.)
1085. OTRIDE ou ODFRIDE, fondateur du monastère de Guastines en Flandre. Année de sa mort. Sa Vie par Éberard, XIII, 467. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 143 et suiv.)
847. OTGAIRE, archevêque de Mayence. Sa mort; Raban lui succède, XII, 446. Raban lui avait dédié ses commentaires sur la Sagesse et sur l'Écclésiastique, 451, et son Pénitentiel, 458.
- 1049-1034. OTHELBOLD (Saint), abbé de Saint-Bavon de Gand. Combien de temps il gouverna ce monastère, XIII, 109. Sa lettre à Otgive contenant le détail des reliques que l'on conservait à Saint-Bavon, et la description de ce monastère, 109, 110. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 110.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 333.)
- OTHLON, prêtre et moine de Saint-Em-
meran de Ratisbonne. Sa naissance; ses premières études; il s'occupe à copier des livres; il apprend les arts libéraux; son père lui procure un bénéfice considérable; il le quitte pour embrasser la vie monastique à Saint-Emmeran, XIII, 277. Il est chargé de l'école de ce monastère dont il est fait doyen; devenu odieux à l'évêque et à son abbé, il se retire à Fulde; on ignore quand il revint à Ratisbonne, 278. Temps où l'on place sa mort, 278. Ses écrits, 278 et suiv. Traité des Tentations, 278. Livre des trois questions; analyse de ce traité, 278 et suiv. Lettre d'Othlon à un ami; livre du cours spirituel, 280. Avertissement aux clercs et laïques, 280, 281. Livre de la Doctrine spirituelle; livre des Proverbes, 281. Discours sur la fête des apôtres, 281, 282. Livre des Visions; Vie de saint Wolfgang, 282. Vie de saint Nicolas, évêque de Myre, et de quelques autres saints, 282, 283. Vie de saint Boniface, martyr; Vie de saint Pirmin, 283. Remarque sur l'histoire de la prétendue translation de saint Denys à Ratisbonne, 283, 284. Jugement sur les ouvrages d'Othlon, 284. [Édition des écrits d'Othlon dans la *Patrologie*, 278.] — Il est auteur d'une Vie de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 48.
- OTHMAR (Saint), abbé de Saint-Gal. Sa Vie composée par Walafride Strabon, XII, 415. Hymne en son honneur composée par Ratpert, moine de Saint-Gal, 700. Autre hymne composée par Tutilon, 704. Il fut faussement accusé d'incontinence par un de ses moines, et condamné dans un concilia-
bule, XIII, 616.
- OTHON. Voyez *Otton*.
- OTHONIEL, juge d'Israël, I, 51.
- OTRAM, archevêque de Vienne, refuse de sacrer Optandus, élu évêque de Genève, et le fait mettre en prison. Lettre du pape Jean VIII sur ce sujet, XII, 648. — Il préside au concile de Mante, XIII, 728.
- OTRÉE, évêque de Mélitine en Arménie, assiste au premier concile œcuménique de Constantinople, IV, 618. Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, 458. Letoïus succède à Otrée, 494. — Le premier concile général de Constantinople avait choisi Otrée pour être l'un des centres de la communion catholique, VI, 124. — Otrée confia l'instruction de saint Euthyme à Acace, qui fut l'un de ses successeurs, VIII, 388. — Il met saint Euthyme au rang des lecteurs, XI, 272.
- V. 1043.
- V. 1031.
- V. 1062.
- V. 1072.
- IX siècle.
- 374.

- OTRÉE, évêque d'Arabisse, avait quantité de reliques indubitables, VII, 134.
- X siècle. OTRIC, précepteur d'Otton III, empereur. Sa conférence avec Gerbert sur une opération mathématique, XII, 902.
963. OTTON I, empereur, fait déposer le pape
964. Jean XII dans un concile, XII, 831. Assiège Rome et fait déposer le pape Benoît V qu'il relègue à Hambourg, 832. Décret d'un concile de Rome qui lui donne la faculté de nommer le roi d'Italie, d'établir le pape et de donner l'investiture aux évêques, 832, 833. Il protège le pape Jean XIII contre les insultes des Romains, 833. Son panégyrique en vers par Roswithe, religieuse de Gandersheim, 876. Sa Vie écrite par Witikind, 878. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 878.] — Il avait été couronné empereur par le pape Jean XII ; son diplôme en faveur de l'Église romaine, XIII, 752. Il se brouille avec le pape Jean XII et le fait déposer dans un concile, 753, 754. [Livre de Bonizon sur Otton et les autres princes de ce nom et de cette famille, XIII, 564.]
973. OTTON II, empereur, fils du précédent. Son épitaphe par Gerbert, XII, 904. — Sa lettre au comte Diémont qui ravageait les terres de l'abbaye de Tégernsé en Bavière ; sa lettre à Pilgrin, évêque de Passau, pour lui recommander Brunon, apôtre des Prussiens, XIII, 98. [Édition de ces lettres dans la *Patrologie*, 99.]
996. OTTON III, empereur, fils du précédent, est couronné par le pape Grégoire V ; il rétablit ce pape chassé de Rome par le sénateur Crescence, XII, 900. — Vers d'Abdon de Fleury qui lui sont adressés, XIII, 32. Il tire du tombeau de Charlemagne la croix qui pendait à son cou, 63. Sa mort ; son corps est porté à Cologne, 64. Diplôme par lequel il prend sous sa protection le monastère de Séon en Bavière ; autres écrits de ce prince, 99. [Ces écrits dans la *Patrologie*, 99.] Il rétablit à Rome le pape Grégoire V ; sa constitution pour obvier aux fréquentes aliénations des biens de l'Église, 764. — Il fit élever un nouveau mansoleé à Boëce, X, 650.
1208. OTTON IV, reconnu roi des Romains par les soins du pape Innocent III ; couronné
1209. empereur par le même pape ; refuse de rendre les terres de la comtesse Mathilde ;
1210. il est excommunié dans un concile de Rome ; ses conquêtes en Pouille et en Calabre ; dé-
1214. fait par le roi Philippe-Auguste il se retire à
1218. Brunswick ; sa mort, XIV, 1154.
- OTTON, évêque de Girone. Lettre que lui écrit le pape Silvestre II ; XII, 909.
- OTTON, évêque de Constance. Sujets de mécontentement qu'il donne au pape Grégoire VII qui l'excommunie, XIII, 356, 357. Sa mort, 357.
- OTTON ou ODON, évêque d'Ostie. Voyez *Urbain II*.
- OTTON (Saint), évêque de Bamberg. Sa naissance ; il passe en Pologne où il tient une école publique, XIV, 177. Le duc de Pologne l'emploie en diverses négociations ; l'empereur Henri IV le demande pour son chapelain, puis le fait son chancelier, et le nomme évêque de Bamberg, 178. Il va à Rome où il est sacré par le pape Pascal II, 178 et 136, 138. Sa conduite pendant son épiscopat, 178. Sa première mission en Poméranie, 178, 179. Articles de la doctrine qu'il enseignait. Sa seconde mission en Poméranie. Sa mort, 179. Clément III le met au nombre des saints. Sa Vie écrite par divers auteurs. Homélies d'Otton de Bamberg ses lettres, 180. Son diplôme en faveur de l'abbaye de Saint-Michel, 181. [Ses autres lettres, XIV, 181, 182. Ses deux discours ; autres pièces qui le concernent, 182.] Sa circulaire aux abbés et prévôts des monastères qu'il avait fondés, 181. Sa canonisation par le pape Clément III, 938.
- OTTON, abbé du Mont-Cassin, succède à Odérisse. Sa mort ; Brunon, évêque de Segni, lui succède, XIII, 499.
- OTTON, évêque de Frissingue. Son illustre naissance ; d'abord prévôt de Neubourg, il vient à Paris se perfectionner dans les sciences ; il embrasse la vie monastique à Morimond dont il est fait abbé ; il est fait évêque de Frissingue ; il se croise et va en Palestine avec le roi Conrad, son frère utérin ; son retour ; il se met en chemin pour assister au chapitre de Cîteaux ; sa mort, XIII, 543. Sa Chronique, 543, 544. Éditions qu'on en a faites, 544. Continuation qu'on en a faite ; son Histoire de l'empereur Frédéric continuée par Radevic, son disciple. Éloge de ses talents, 544.
- OTTON, abbé de Saint-Blaise, continue la Chronique d'Otton de Frissingue, XIII, 544.
- OTTON, évêque d'Halberstat. [Le pape Honorius II lui écrit, XIV, 255.] Déposé par le pape Honorius II, il est rétabli au concile de Liège, XIV, 1111.
- OTTON, duc de Saxe, est élu roi de Germanie en concurrence de Philippe de

1002.

1074.

V. 1062.

1102.

1103.

1125.

1130.

1139.

1105.

1107.

1138.

1147.

1158.

XIII siècle.

Souabe ; le pape Innocent III se déclare pour lui ; il meurt abandonné, XIV, 980.

OU DAËN (Joachim). Sa traduction flamande des ouvrages d'Arnohe, II, 494.

[OU DEMBOURG, monastère dans la Flandre occidentale. Chronique de ce monastère, XIV, 234, 235.]

OUDIN (Charles), docteur en théologie. Sa traduction française du discours de saint Jean Chrysostôme : Que personne ne souffre de véritables maux que ceux qu'on se fait à soi-même, VII, 436, 437.

V. 560. OUDOCEË (Saint), évêque de Landof. Sujet des trois conciles qu'il assemble dans sa ville épiscopale, XI, 884, 885.

640. OUEN ou DADON (Saint), référendaire du roi Dagobert, est sacré archevêque de Rouen, XI, 754. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort. Il compose la Vie de saint Éloi qu'il fait revoir par l'évêque Rodobert ; analyse de cette Vie, 756. Éditions et traductions qu'on en a faites, 756, 757. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 757.] Sa lettre à saint Didier, évêque de Cahors ; on lui attribue une Vie de saint Rémi et quelques vers à la louange de saint Médard et de saint Gildard, 757. — Une de ses Vies attribuée, mal à propos, par Surius, au moine Fridégod, XII, 839. — Sa Vie écrite en vers léonins par le moine Thierry, XIII, 467, 468.

683. Histoire de la translation de ses reliques, 468. Recueil de ses miracles par Fulbert, moine de Saint-Ouen, 469. — [Jean, diacre et moine de Saint-Ouen, fait des additions à la Vie de saint Ouen par le même, XIV, 487.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 623 et suiv.)

OUI et le NON (Le), ouvrage d'Abailard dans lequel il rapporte, sur chacun de ces deux articles, les passages de l'Écriture et des Pères, XIV, 339. [Il a été publié par M. Victor Cousin, 336. Ce qu'il contient, 336, 337.]

VIII siècle OUIBERT, abbé. Livre des prophéties qu'il avait écrit, XII, 49.

OSMANNE. Voyez *Reimanne*.

OUTRAGES. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la patience dans les outrages, VII, 175.

OUVRAGE. Livre intitulé : De l'Ouvrage de Dieu ; ce livre est de Lactance, II, 495, 496. Ouvrage des six jours de la création. Voyez *Hexaéméron* et *Création*.

OUVRAGE IMPARFAIT sur saint Matthieu, attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 209 et suiv. — Ouvrage imparfait de saint Augustin contre Julien, IX, 538 et suiv.

[OUVRAGES. Des ouvrages de l'homme simple, œuvre de sainte Hildegarde, XIV, 593 et 597.]

OVIEDO, ville d'Espagne érigée en métropole par le pape Jean VIII, XII, 649. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 715, XIV, 1086. — Elle est érigée en métropole, XIII, 715.

OXFORD, ville d'Angleterre. Conciles tenus en cette ville, XIV, 1128.

OXFORD. L'Académie de cette ville rétablie par Pullus, XIV, 391. Elle fait chaque année le panégyrique de son restaurateur, 392.

OXYRINQUE, ville de la Thébaïde. Ce qui est dit de cette ville dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474.

OYAN ou EUGENDE (Saint), abbé de Condat. Église qui est adjudgée au monastère de Saint-Oyan par un concile de Vienne, XIII, 713, 714. Chapelle qui lui est contestée ; concile qui fut tenu en cette maison, 741. Voyez *Eugende (Saint)*.

OYLBOD, abbé de Fleury. Sa mort ; saint Abbon lui succède, XIII, 24.

988.

[OZANAM (Frédéric). Ses documents pour servir à l'*Histoire littéraire de l'Italie*, XIII, 22. On y trouve plusieurs hymnes liturgiques, 22 et 23.]

OZÉE, prêtre, généreux défenseur de la vérité. Il est porteur d'une lettre de Théodoret à Ibas, X, 76.

OZOZALE, lieu de la Cappadoce riche en prairies, en jardins, en herbages et non en blé, V, 364.

P

[PABULUM VITÆ, ouvrage perdu d'Honoré d'Autun, XIV, 302.]

PACOEUS : son édition des lettres de

saint Ignace, martyr, I, 387 ; sa traduction allemande des mêmes lettres, 387, 388.

PACATULE, fille de Gaudence : lettre de

414.

saint Jérôme à Gaudence sur l'éducation de Pacatule, VII, 643.

PACATUS, orateur païen, IV, 641.

[PACATUS, écrivain ecclésiastique cité par le pape Jean III, XI, 334.]

PACATUS, poète gaulois, veut écrire la vie de saint Paulin, VIII, 54. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 204 et 205.)

PACHON, solitaire : son Histoire, faussement attribuée à saint Nil, solitaire d'Égypte, VIII, 211.

IV siècle.

PACIEN (Saint), évêque de Barcelone, V, 156 et suiv. Ce que l'on sait de sa vie, 156 et 157. Ses écrits. Ses trois lettres à Sympronien ; qui était Sympronien ; analyse de la première lettre, 157 ; analyse de la seconde lettre, 158 ; analyse de la troisième lettre, 159. Exhortation à la pénitence, 163 ; analyse de cette exhortation, 163 et 164. Discours ou traité du baptême aux fidèles et aux catéchumènes : analyse de ce discours, 165. Écrits de saint Pacien qui sont perdus, 166. [Édition des écrits de saint Pacien dans la *Patrologie* d'après Galland, 170, 171.] Doctrine de saint Pacien, 166 et suiv. ; sur l'Écriture sainte, 166 ; sur la tradition, 166 ; sur l'Église, 166 et suiv. ; sur la primauté de saint Pierre ; sur les évêques, 167 ; sur l'hérésie, 167 et 168 ; sur le péché originel et sur le péché actuel, 168 ; sur le Baptême, la Confirmation, la Pénitence et l'Eucharistie, 168 et 169 ; sur les peines des damnés ; sur quelques points de discipline et d'histoire. Jugement des écrits de saint Pacien, 170. Éditions qu'on en a faites, 170 et 171.

PACOME (Saint), premier abbé de Tabenne et instituteur des cénobites ; histoire de sa vie, III, 357 et suiv. Naissance de saint Pacôme, en 292 ; il est enrôlé pour servir dans la guerre, 357 ; il se fait chrétien, et ensuite solitaire, p. 357, 358 ; il reçoit ordre de bâtir un monastère à Tabenne ; il reçoit ceux qui se présentent à son monastère ; il fait les fonctions de lecteur dans une église de la campagne ; il reçoit saint Anathase en 333, 358 ; il fonde d'autres monastères ; sa sœur vient pour le voir : il lui bâtit un monastère ; son voyage à Pane : il empêche qu'on ne chante pour un mort, 359 ; il assiste au concile de Latople, en 348 ; grâces naturelles accordées à saint Pacôme, 360. Règle de saint Pacôme ; cette règle écrite en égyptien, est d'abord traduite en grec, et ensuite en latin par saint

292.

312.

313 et 314.

333.

336.

348.

391.

Jérôme ; variétés dans les diverses éditions qu'on en a faites, 361 ; il n'y était point parlé des vierges, 361, 362. Saint Pacôme a-t-il reçu sa règle d'un ange ? 362. Ce que contient la règle qu'on prétend avoir été donnée à saint Pacôme par un ange, 362 et 363. Analyse de la règle de saint Pacôme traduite par saint Jérôme ; distribution des monastères en familles ; des novices, 363 ; des habits des moines de Tabenne ; des offices de nuit et de jour, 364 ; des repas et des jeûnes, 364, et 365 ; des hôtes et des visites ; des funérailles, des travaux, des instructions et des lectures ; du silence, de la pauvreté et des aumônes. Règle pour les vierges, attribuée à saint Pacôme. Lettres de saint Pacôme pour la conduite de ces monastères, 366. Traduction que saint Jérôme a faite de ces lettres, 367. Prédication de saint Pacôme, 367 et 368. [Autre règle sous le nom de Pacôme, 368.] Édition de la Vie et des écrits de saint Pacôme. Discours de saint Pacôme, 368. — Saint Pacôme sanctifie Théodore en l'humiliant, IV, 234. — Ce qui est dit des moines de ce saint abbé dans l'histoire Lausique de Pallade, VII, 488. Lettre ou préface de saint Jérôme sur la traduction de la Règle de saint Pacôme, 646. — Vie de saint Pacôme traduite du grec en latin par Denys le Petit, XI, 124. [La Vie de saint Pacôme est au t. LXXIII de la *Patrologie latine*, sa Règle au t. XXIII, et ses autres écrits avec une notice de Galland au t. XL de la *Patrologie grecque*.]

PACOME, l'un des disciples du précédent, III, 358.

[PACOME, moine : ses écrits dans la *Patrologie*, d'après Mitarelli, XII, 152.]

VIII siècle

[PACONIUS, évêque d'Égypte, qui, avec trois autres évêques, écrit à Méléce, évêque schismatique de Lycopole, III, 52, n. 4.)

PADERBORN, ville d'Allemagne : son évêché enrichi par saint Meinvere, un de ses évêques, XIII, 68 ; conciles tenus en cette ville, 617.

PAESE (Saint), martyr de Palestine, III, 6.

304.

PAGANISME. [Description des vices en honneur dans le paganisme d'après le pape saint Clément, I, 350. Crime du paganisme d'après saint Mélicon, 437.] — Canon soixante et onzième, touchant le paganisme, II, 586. — [Erreurs et crimes du paganisme d'après Commodien, III, 150, 151. Corrup-

tion des hommes dans le paganisme, d'après Eusèbe de Césarée, 260, 261. — Égarement du monde païen d'après saint Athanase, IV, 152.] — Le paganisme fut dans la tristesse et la consternation pendant le règne de Constantin, X, 43. — Édits de l'empereur Julien pour le rétablissement du paganisme, VI, 376; loi de Valentinien I^{er} contre les sacrifices nocturnes; autre loi de cet empereur pour ôter aux temples les biens que Julien leur avait rendus, 355; deux lois de Valentinien I^{er} en faveur du paganisme, 357. Paganisme favorisé par l'empereur Valens, 359. Deux lois de Théodose pour défendre les sacrifices des païens, 364; loi de ce prince contre les sacrifices et les divinations, 365 et suiv. Loi de Théodose et de Valentinien II pour défendre les sacrifices et la visite des temples, 372; lois du même prince contre le culte des faux dieux et contre les sacrifices, 373. Discours de ce prince aux sénateurs pour abolir les cérémonies païennes, 374. — Saint Augustin montre le ridicule du paganisme, IX, 69. Voyez *Religions profanes*.

PAIENS : discours de saint Justin aux païens, I, 412. [Ce que saint Méliton dit des païens, 456 et suiv.] Exhortation aux païens par Clément d'Alexandrie, 564 et suiv. — Livres contre les païens, ouvrage d'Arnobé l'orateur, II, 486 et suiv. — Lois de Constantin touchant les cérémonies des païens, III, 144 et suiv. Édit de l'empereur Constantin pour la conversion des païens, 145. Écrit de Commodien contre les païens sous le titre d'Instructions, 148. Témoignage d'Eusèbe de Césarée contre les païens. Théologie fabuleuse des païens, 184. Théologie allégorique ou morale. Théologie civile et oracles des faux dieux. Démons auteurs des oracles, de l'idolâtrie, de la magie, adorés sous divers noms de dieux, 185. Reproches des païens aux chrétiens d'avoir pris leur religion des barbares : réponse d'Eusèbe de Césarée à ce reproche, 187. Canon trenteneuvième du concile de Laodicée, 512. — Les païens cachaient quelquefois les chrétiens pendant la persécution, IV, 224. L'orateur Victorin paraît être le premier qui ait désigné les idolâtres sous le nom de païens, 328. — Fables des païens, leur morale : combattues par saint Grégoire de Nazianze, V, 199. Leurs reproches contre les chrétiens rapportés par le même, 201. Diodore de Tarse défend la religion chrétienne

contre les païens, 587. Écrits de Diodore de Tarse contre les païens, 591. — Discours de saint Ephrem contre les erreurs des païens, VI, 16. [Ces erreurs combattues par le même, 453.] Traité intitulé : Raillerie des philosophes païens, ouvrage d'Hermias, philosophe, 332. Lois des empereurs Constantin et Constance contre les sacrifices et les superstitions des païens, 339. Loi de Constance contre les sacrifices nocturnes; autre loi du même prince contre la fermeture des temples et la défense des sacrifices, 344; contre les sacrifices des idolâtres; deux lois du même prince contre les magiciens et les enchanteurs; contre les gladiateurs, 542; contre les magiciens et les astrologues, 543. Poème contre les païens, attribué à saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 87. — Païens convertis par le ministère de saint Augustin, IX, 16. Témoignage singulier d'un païen sur les devoirs des évêques, 96. Témoignage de saint Augustin sur la conversion de deux païens, 181. Sentiments des païens réfutés par saint Augustin dans ses dix premiers livres de la Cité de Dieu, 290 à 305. Ouvrages supposés sous le nom de saint Augustin contre les païens, 369, 370. — Discours de Théodoret contre les païens, X, 90 à 98. Témoignages de Théodoret sur les païens, 46 et 133. — Dispositions d'un concile de Reims à l'égard des païens, XII, 915. Défense d'user de contrainte dans la conversion des païens, 583. (Voyez *Gentils*.)

PAIN : en Thébaïde on cuisait du pain pour six mois, et il se conservait un an entier, IV, 229.

PAIN EUCHARISTIQUE [d'après saint Ephrem, VI, 459, 463, 468, 496.] Comment un solitaire de Scété fut convaincu du changement mystérieux que la puissance de Dieu opère dans le pain eucharistique, VIII, 401 à 403. — Les Grecs, au vi^e siècle, consacraient avec du pain fermenté, XI, 651. — Quel doit être le pain offert à l'autel, XII, 695. — Réponse du pape Léon IX à Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, qui reprochait à l'Église latine de célébrer les mystères avec du pain azyme, XIII, 204, 205. Histoire des contestations entre les Grecs et les Latins au sujet du pain azyme ou fermenté, qu'on doit employer dans la célébration des saints mystères : notice des écrits qu'on publia de part et d'autre dans le premier feu de la dispute, 214 et suiv.

Comment à Cluny se faisait le pain destiné à être consacré, 473, 474. — Traité du pain azyme et du pain fermenté pour le sacrifice de la messe : ouvrage de saint Anselme, XIV, 18. Voyez *Eucharistie*.

PAIN BÉNIT, doit être distribué au peuple les jours de fête après la messe : sujet d'une ordonnance du pape Léon IV, XII, 408, et d'Hincmar, archevêque de Reims, 663. Témoignage de Robert Pullus sur cet usage, XIV, 398.

PAINS : traité des Pains dont il est fait mention dans l'Écriture, ouvrage de Pierre de Celle, XIV, 681. — Pains de proposition sous l'ancienne loi figuraient le pain eucharistique de la loi nouvelle selon Théodoret, X, 33.

PAIX : saint Cyprien reconnaît que la paix de l'Église a produit le relâchement des mœurs, II, 277. Témoignage des Constitutions apostoliques sur la manière de saluer le peuple en lui souhaitant la paix, 596. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur la paix ; autre discours du même docteur sur la paix, V, 208. — Quand on doit donner la paix dans la célébration des saints mystères, selon le pape saint Innocent VII, 518. — Les évêques catholiques d'Afrique consentent à quitter l'épiscopat pour le bien de la paix, IX, 116 et 117. Sermons de saint Augustin sur la paix, 241. — Deux sermons sur la paix attribués à saint Pierre Chrysologue, X, 16. Deux discours de saint Valérien de Cémèle du bien de la paix, et des moyens de la conserver, 158. — Traité de la paix entre les rois Gontran et Chilbert, XI, 327. Discours d'Anastase d'Antioche sur la paix : il est encore manuscrit, 364. — Fragment d'un discours de Loup de Ferrières, sur la paix et la concorde, XII, 505, 506. — Vers de Fulbert de Chartres sur la paix, XIII, 88. [Traité sur le bien de la paix, par Rufin, évêque. Analyse de cet ouvrage en deux livres ; jugement qu'on en doit porter, 515.] Concile de Poitiers pour rétablir la paix, la justice et la discipline de l'Église, 765. — Traité de la paix et de la concorde, ouvrage de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 33, 34.

PALAIS, monastère fondé par saint Donat, évêque de Besançon, XI, 738.

PALAIS, ordre du palais ; ouvrage de saint Adalard dont il ne reste que des fragments, XII, 277.

PALAMÈDES, à qui on attribue l'invention des poids et mesures, V, 359.

PALATIN, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 179. 427.

PALCONIUS, évêque de Brague en Lusitanie : Avitus lui envoie la relation de l'invention des reliques de saint Étienne, X, 3. 416.

PALDON (Saint), abbé de Saint-Vincent de Volturne. Sa Vie par saint Ambroise Autpert, XII, 123, 124.

PALÉA (Cotta), disciple de Gratien, qui a fait plusieurs additions à son Décret, XIV, 761.

PALÉAS, titre par lequel sont désignées plusieurs additions faites au traité de Gratien, XIV, 762 [et n. 2.]

PALÉMON (Saint), solitaire, dont saint Pacôme fut disciple, III, 358.

PALENTIA, ville d'Espagne. Concile qui y fut tenu, XIV, 1086.

PALESTINE, contrée de l'Asie. Concile au sujet de la Pâque, I, 533. Lettre synodale de ce concile, 536. — Description de ce pays par un Eucher, qui n'est point saint Eucher de Lyon, VIII, 453. — Lettre du moine saint Léon aux moines de cette province, X, 228. (Voyez *Terre sainte*.)

PALINODIE ou PROFESSION DE FOI en forme de rétractation attribuée à Rufin d'Aquilée, VII, 462, 463.

PALITTI, près Mayence. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1043.

PALLADE DE MODON, sophiste sous le règne de Constantin le Grand : écrit qui lui est attribué, VII, 493.

PALLADE, prêtre, écrit à saint Athanase. Lettre que ce saint évêque lui écrivit, IV, 147. 371.

PALLADE, évêque arien, assiste au concile d'Aquilée, IV, 624. Saint Ambroise y dispute avec lui, 629 et suiv. Pallade est condamné dans ce concile, 633. 381.

PALLADE, de Suèdres, écrit à saint Epiphane, VI, 414.

PALLADE, auteur ecclésiastique. Vie de saint Jean Chrysostôme par cet auteur, VII, 345. Quel est ce Pallade. 490 et suiv. (Voyez ci-après l'article de Pallade, évêque d'Hélénople.)

PALLADE, préfet du prétoire d'Italie, VII, 540. (C'est par erreur qu'on a imprimé Pallage.)

PALLADE, évêque d'Hélénople en Bithynie, confesseur, VII, 484. Il embrasse la vie solitaire dans la Palestine, en 386 ; il vient à 388.

390. Alexandrie; il va à Nitrie; il revient à
 399. Alexandrie, passe par la Palestine et vient
 V. 400. en Bythinie, 484. Il est fait évêque d'Hé-
 403. nople; il est accusé d'origénisme; il se re-
 406. tire à Rome, 485; il souffre pour la cause
 413. de saint Jean Chrysostôme, 485 et 486.
 V. 417. son séjour dans la Thébaïde; son séjour
 420. dans la Palestine; il est fait évêque d'As-
 pone. Écrits de Pallade, 486. Son Histoire
 Lausiaque; pourquoi elle est ainsi nommée;
 quel est son objet, 486 et suiv. Editions qui
 en ont été faites; quel était Lausus à qui
 cette Histoire est adressée, 487. Ce que
 cette Histoire contient de remarquable;
 Isidore l'hospitalier; les quatre grands
 frères Dioscore, Amnone, Eusèbe et Eu-
 thyme, 488. Sabbace, solitaire; Posidoine,
 Adole, Didyme, Alexandra, Étienne de Li-
 bye, l'abbé Jean, l'abbé Bessarion, la vierge
 Piamon, l'abbé Dorothée, 489. Eustathe, lec-
 teur de l'Église de Césarée, 489 et 490. Sévé-
 rien et Bosphorie, sa femme; Evagre, moine.
 Les moines de saint Pacôme. Sainte Mé-
 lanie; le prêtre Philocombe; la vierge Azella,
 490. Quel est le Pallade qui a écrit la Vie
 de saint Jean Chrysostôme, 490 et suiv. Cet
 ouvrage est un dialogue; il a été écrit à
 Rome; ce qu'il contient, 492. Éditions qui en
 ont été faites, 493. [Nouvelles éditions, 493.]
 — Pallade visite Didyme l'Aveugle, V, 607.

PALLADE, diacre, envoyé par le pape
 saint Célestin dans la Grande-Bretagne;
 ce pape l'ordonne évêque des Écossais,
 VIII, 145.

PALLADE (Saint), solitaire, dont Théodoret écrit la vie, X, 54.

PALLADE, préfet du prétoire d'Orient,
 assiste au concile de Chalcedoine, X, 683.

488. PALLADE, entychien, élu pour succéder
 à Pierre le Foulon dans le siège d'Antioche,
 X, 417.

PALLADE, évêque arien, auteur d'un
 écrit contre saint Ambroise; Vigile de
 Tapse réfute cet écrit par un autre que nous
 n'avons plus, X, 483. Conjecture du P.
 Chifflet sur l'écrit de Vigile, 484.

PALLADE, évêque de Saintes, demande
 à saint Grégoire de Tours des reliques de
 saint Martin : miracles qu'elles opèrent, XI,
 479. Le pape saint Grégoire lui envoie des
 reliques pour la consécration de quatre au-
 tels, 506.

PALLADE, évêque d'Auxerre. Sa lettre
 à saint Didier, évêque de Cahors, XI, 734.

PALLADIA, femme accusée et convain-

cue d'inceste avec un nommé Étienne, au
 concile de Lyon, XI, 817 et 818.

PALLADIE, femme de Salvien, prêtre
 de Marseille, embrasse comme lui la conti-
 nence, X, 360.

PALLARIA, ville d'Espagne. Concile où
 est terminé le différend qui s'était élevé sur
 les limites des diocèses d'Urgel et de Palla-
 ria, XIII, 744.

PALLIUM accordé à l'évêque d'Arles par
 le pape Vigile, XI, 196. Le Pallium de saint
 Marc se conservait encore au sixième siècle,
 303. Quand il faut porter le Pallium, 486 et
 504, 506. Conditions requises pour l'obte-
 nir, 513. Défense aux archevêques de dire
 la messe sans pallium, 895. Défense de
 rien prendre de ceux à qui on le donne,
 907. — Dissertation du P. Garnier, jésuite,
 sur l'origine, etc., du pallium, XII, 43.
 Hincmar, archevêque de Reims, en obtient
 deux du pape Léon IV, l'un pour les prin-
 cipales fêtes de l'année, l'autre pour tous
 les jours, 407. — Trois exemples de deux
 palliums donnés à un même prélat, XIII,
 441. [Livre du pape Eugène I^{er} sur le pal-
 lium. Il est conservé manuscrit. Jean V
 avait aussi fait un livre sur ce sujet, 567.]
 Canon d'un concile de Ravenne qui ordonne
 aux métropolitains d'envoyer à Rome dans
 les trois mois de leur consécration, pour re-
 cevoir le pallium, 719. Autre canon du
 même concile qui leur défend de le porter
 en d'autres jours que ceux marqués par le
 Saint-Siège, 720.

PALMAS, évêque d'Amastride dans le
 Pont. Sa lettre au sujet de la Pâque, I, 535.
 — Concile auquel il préside, II, 542.

PALMAT, en Périgord. La communauté
 établie en ce lieu par l'abbé Adalgase est
 transférée à Vabres en Rouergue, à cause
 des incursions des Normands, XII, 593.

PALMES distribuées aux fidèles avant la
 fête de Pâques, IV, 229. Homélie sur la cé-
 rémonie des Palmes, supposées sous le nom
 de saint Jean Chrysostôme. Opuscule sup-
 posé sous le nom de saint Jean Chrysostôme
 sur la cérémonie des Palmes, 312. — Homélie
 de saint Procle de Constantinople pour le
 dimanche des Palmes, VIII, 412. — Discours
 de saint Méthodius de Constantinople sur
 les Palmes, XII, 424.

PALMIER (Matthieu et Matthias). Leurs
 additions à la Chronique d'Eusèbe, III, 312.

PALMIERS. Du temps de saint Cyrille de
 Jérusalem, on voyait encore les palmiers

II siècle.

d'où les Juifs avaient coupé des branches pour le triomphe de Jésus-Christ, V, 31.

PALTHÉNIUS. Sa version latine des homélies de saint Mucaire d'Égypte, V, 604.

PAMBON (Saint), solitaire, défenseur de la foi de Nicée, V, 597 et VII, 450 et 588. — Temps de sa mort, VIII, 468. (Ces deux derniers endroits ne s'accordent pas; l'un date de 395, l'autre de 385 : cependant je crois que c'est le même personnage.)

PAMELIUS (Jacques). Son édition des œuvres de Tertullien, II, 84; de celles de saint Cyprien, 382.

PAMIERS, ville de Languedoc. Concile tenu en cette ville, XIV, 1157.

370. PAMMAQUE (Saint), sénateur romain, VII, 503 et suiv. Ses études, 503. Il fait condamner l'hérésie de Jovinien, 503 et 504.

390. Lettre que saint Jérôme écrivit à saint Pammaque en cette occasion. Saint Pammaque fait d'abondantes aumônes après la mort de Pauline, sa femme. Il embrasse la vie monastique, 504. Il réunit à l'Église quelques Donatistes. Lettre de saint Augustin à saint Pammaque. Lettres de saint Pammaque à saint Jérôme. Sa mort, 505. Ce qui nous

397. reste de ses lettres, 506. — Son opposition

401. aux erreurs de Jovinien, IV, 651. Il était ami de saint Jérôme, 452. Lettre que lui écrivit saint Jérôme au sujet de Jean de Jérusalem, 610. Autres lettres que lui écrivit saint Jérôme, 623. Lettre de saint Jérôme à Pammaque et à Océanus, 612. — Lettre de saint Paulin, évêque de Nole, à Pammaque, VIII, 61 et suiv. — Lettre de saint Augustin à Pammaque, IX, 87.

410. PAMMON, abbé. Dieu lui révèle la mort de Julien l'Apostat, IV, 140. Il visite saint Athanase, 235.

363. PAMPELUNE, ville capitale de Navarre. Concile tenu en cette ville pour y rétablir l'évêché. On y convient de tirer à l'avenir les évêques de Pampelune de l'abbaye de Leyre, XIV, 1048.

PAMPHILE (Saint), prêtre de l'Église de Césarée en Palestine, et martyr. Histoire de sa vie. Naissance de saint Pamphile; ses études; son amour pour les gens de lettres, II, 522; ses vertus; son martyre. Écrits de saint Pamphile. Son Apologie pour Origène. Ce que saint Jérôme a pensé de cette Apologie, 523. Analyse du premier livre de cette Apologie, le seul qui nous reste, 525. Jugement qu'on en a porté en Occident. Ce que Rufin en a pensé, 527. Ce que l'on connaît

des cinq autres livres de cette Apologie, 527 et suiv. [Éditions de l'Apologie, 703.] Divers ouvrages de saint Pamphile pour la correction des saintes Écritures. Sa révision de la version des Septante. Son Abrégé des Actes des apôtres, 528. Les lettres de saint Pamphile sont perdues. Jugement de ses écrits, 529. — Sa liaison avec Eusèbe, depuis évêque de Césarée, III, 169. Vie de saint Pamphile, par Eusèbe de Césarée, 246. — Son Apologie d'Origène, traduite par Rufin d'Aquilée, VII, 451, 452 et 465. Lettre de saint Jérôme à Pammaque et à Océanus sur l'Apologie d'Origène par saint Pamphile, 612. Suites de la dispute qui s'éleva alors entre Rufin et saint Jérôme, 612 et suiv. — Apologie d'Origène, par Pamphile, réfutée par Antipatre, évêque de Bostres, XII, 427. [Au tome X de la *Pat. grecque* on trouve une notice de Galland sur saint Pamphile, les Actes de sa passion et celle de ses compagnons, l'Exposition des chapitres des Actes des Apôtres, l'Apologie pour Origène.]

PANARIUM ou Traité des hérésies, ouvrage de saint Épiphane, VI, 381 et suiv.

PANCARIUS, diacre de Side, à qui saint Amphiloque écrivit, V, 369.

PANCARIUS, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 189.

PANCIROLLE (Guy), célèbre juriconsulte. Son travail sur Tertullien, II, 84.

PANCRACE (Saint), martyr à Rome, III, 29.

PANCRACE, évêque de Damiette, assista au concile de Séleucie, V, 565.

PANCRACE, recommandé à Nectaire, patriarche de Constantinople, par saint Grégoire de Nazianze, VI, 280.

PANCRACE, à qui le pape Pélage I adresse une lettre, XI, 332.

PANCRATIEN, évêque de Brague, VIII, 549.

PANDECTES, nom qu'on donnait autrefois à la Bible, XI. [Je n'ai pu trouver le vrai chiffre.] Voyez l'article suivant.

PANDECTES ou Abrégé de l'Écriture Sainte, composé par le moine Antiochus : éditions qu'on en a faites, XI, 698.

PANDECTES ou DIGESTE : corps de lois compilées par ordre de Justinien, XI, 255.

PANDULPHE, évêque de Marsi. Lettre que lui écrivit le pape Étienne IX, par laquelle il annule la division qu'on avait faite du diocèse de Marsi en deux évêchés, XIII, 242.

PANDULPHE DE PISE, sous-diacre de l'Église romaine, continuateur des Vies des papes, XIII, 344.

IV
ou V siècle.

304.

VI siècle.

1058.

XI siècle.

PANDULPHE, prêtre de Capoue, puis moine du Mont-Cassin. Liste de ses ouvrages; aucun n'a encore été imprimé, XIII, 495.

1134.

PANDULPHE, moine du Mont-Cassin, et ensuite cardinal, évêque d'Ostie. Temps de sa mort. Pierre, diacre, lui attribue des sermons sur toutes les fêtes de l'année, et une prose en l'honneur de la sainte Vierge, XIII, 495.

PANÉGYRIQUES : Panégyrique de l'empereur Constantin, par Eusèbe de Césarée, III, 214. — Panégyriques par saint Grégoire de Nysse, VI, 209 et suiv.; par saint Astère d'Amasée, 296 et suiv.; — par saint Jean Chrysostôme, VII, 86 et suiv.; — par saint Augustin, IX, 240, 241. Autres panégyriques du même père, 241. Autres douteux, 243. Autres supposés sous le nom de ce père, 244.

PANÉGYRIQUES, livre ecclésiastique des Grecs, ainsi nommé parce qu'il contient les discours en l'honneur de Jésus-Christ et des saints qu'on a coutume de lire dans les solennités, XIII, 137.

PANGE LINGUA, GLORIOSI PRÆLIUM CERTAMINIS. Cette hymne est attribuée par quelques anciens à Mammert Claudien, X, 355. Éloge qu'en fait saint Sidoine, 355 et 387. — Elle a été attribuée à Fortunat de Poitiers, XI, 404.

PANNATZ (Arnoul). Son édition des œuvres de saint Cyprien avec Conrad Sweinheim, II, 382; et de celles de Lactance avec le même, 382, 520.

PANNOMIE, ou abusivement PANNORMIE, d'Yves de Chartres, XIV, 98. Analyse des huit parties qui la composent, 98, 99. Éditions particulières qu'on en a faites, 99.

PANNONCEAUX. Canon d'un concile de Rome qui défend de mettre des pannonneaux aux terres et aux maisons dépendantes du patrimoine de l'Église, XI, 907.

PANNORMIE. Voyez *Pannomie*.

PANODORE, moine égyptien, auteur ecclésiastique. Ses écrits, VIII, 44.

PANOLBIUS, évêque d'Hieraple. Dominus d'Antioche lui renvoie la cause d'Athanas de Perrha, X, 666.

PANOPLIE ou ARMURE SPIRITUELLE : ouvrage de saint Éphrem, VI, 35 et 36. — Panoplie dogmatique : titre que l'on donne au traité qu'Euthymius Zygabène a fait sur toutes les hérésies, XIV, 150. Analyse de cet ouvrage, 150 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 152.

PANSOPHE, jeune homme ressuscité par saint Ambroise. Le livre que ce saint lui écrivit est perdu, V, 514.

PANSOPHE, évêque de Pisidie, dit la messe en la place de saint Jean Chrysostôme, VII, 4. Il va à Rome pour sa défense, 127.

PANTALÉON (Saint), martyr de Nicomédie : prose de Fulbert de Chartres en son honneur XIII, 88. Lettre au sujet de ses reliques, 120, 121.

PANTALÉON, à qui le pape Martin I^{er} adresse une lettre, XI, 750.

PANTALÉON, diacre et garde-chartes de l'Église de Constantinople, qui vivait dans le XIII^e siècle. Ses homélies, XI, 791. [Les éditeurs de la *Patrologie grecque* distinguent Pantaléon, diacre, auteur de ces homélies, de Pantaléon qui vivait au XIII^e siècle. Édition de ces homélies dans la *Patrologie*, 791. Pantaléon du XIII^e siècle est auteur d'un traité contre les erreurs des Grecs et du récit des miracles de l'archange Michel. Ces écrits sont reproduits aut. CXL de la *Patrologie grecque*.]

PANTÈNE (Saint), docteur des lettres à Alexandrie. Son pays et ses études. Il est proposé pour gouverner l'école d'Alexandrie, I, 559. Sa manière d'enseigner. Il prêche la foi dans les Indes. Il y trouve l'Évangile de saint Matthieu. Ses écrits. Sa mort, 560. [Au tome V de la *Patrologie grecque* on trouve une notice de saint Jérôme sur saint Pantène et deux fragments de ses écrits.]

[PANTHÉON ou MEMORIA SOECULORUM : ouvrage de Godefroy de Viterbe. Jugement sur cet ouvrage et éditions qu'on en a faites, XIV, 742.]

PANTHER, père de saint Joseph, selon saint Épiphané, VI, 432.

PANVINI (Onuphre) : son édition de la Chronique du comte Marcellin, XI, 98.

PAPES. Vestiges de l'étendue de leur juridiction dans la personne de saint Clément dès le premier siècle de l'Église, I, 342. Leur succession, selon saint Irénée, 507. — Le pape est appelé par Tertullien souverain pontife et évêque des évêques, II, 16 et 55. [La souveraineté et l'infailibilité du pape reconnues par l'auteur des *Philosophumena*, 202.] Le pape doit avoir la part principale dans les conciles généraux, 529, n. 6. — Dans les premiers siècles, le nom de pape était commun à tous les évêques, 408 et III,

IV siècle.

V. 306.

V. 650.

XIII siècle.

II
et III siècles

V siècle.

107. — [Sur le mot Pape, III, 16, n. 3. Sa suprématie, d'après le premier concile général de Nicée, III, 443.] — Succession des papes, selon saint Optat, V, 113. [Doctrine de Didyme l'Avengle sur le pontife romain, 628.] — Passage attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, concernant l'autorité des papes, VIII, 272. Le pape n'a aucune part à la convocation du concile d'Éphèse, 574. [La juridiction papale ne vient pas de la constitution de Valentinien, 437, n. 9.] — Doctrine de saint Léon le Grand sur l'autorité du pape évêque de Rome, X, 269, 270. Le pape envoyait sa profession de foi aux évêques, 493. Le roi Sigismond donne au pape Symmaque le titre d'évêque de l'Église universelle, 560. Le pape ne doit pas être jugé par ses inférieurs, 561. Concile de Rome dont les décrets défendent toute brigue pour parvenir au souverain pontificat, 726, 727. Autre concile de Rome qui infirme le statut du préfet Basile, par lequel il était défendu d'élire l'évêque de Rome sans le consentement du roi d'Italie, 728, 729. — Boniface II se fait autoriser à se donner un successeur : il annule ensuite ce décret, XI, 114. [Orthodoxité perpétuelle des pontifes romains attestée par l'empereur Justinien, 263, n. 1.] Autorité de l'empereur dans l'élection du pape. Lettres synodales que les papes envoyaient aux patriarches, 433. En l'absence du pape, l'archidiacre, l'archiprêtre et le primitier tiennent sa place, 752. On payait une somme à l'empereur pour l'intronisation du pape, 784. Il est permis de l'ordonner sans envoyer à Constantinople, 785. Concile tenu à Rome pour réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'élection des papes et des évêques, 910. — Journal des papes; son antiquité; ce qu'il contient, XII, 43. Voyez *Journal des papes*. Extraits des lettres des papes, par Egbert, archevêque d'York, 64. Recueil des lettres des papes, attribué à l'empereur Charlemagne, 249. Élection du pape approuvée par l'empereur, 379, 380. Le pape, autrefois, prêtait serment de fidélité à l'empereur, 382. Il fallait la permission de l'empereur pour ordonner le pape, 406. L'élection du pape devait être approuvée par l'empereur, 479. [Voyez 479, n. 1.] Le pape ne peut être tout ensemble roi et évêque [fausse maxime d'Hincmar de Reims], 680. Vies des papes, recueillies ou composées par Anastase le Bibliothécaire, 715. Preuves de leur authenticité, 715, 716.

Vies des papes écrites avant le ix^e siècle. Autres, écrites dans les ix^e et x^e siècles, 717. Anciens catalogues des papes, 717, 718. On attribue communément ces Vies à Anastase, parce qu'il les a recueillies, 718. Différentes éditions qu'on en a faites, 717, 718. Les évêques de Bavière donnent au pape la qualité de pape universel, 742. Distinction du siège et du pontife, 749. [Voyez 749, n. 3]. On venait de loin se faire ordonner par le pape, 750. Octavien se fait appeler Jean XII, et c'est le premier pape qui ait changé de nom, 831. Vies des papes depuis saint Pierre jusqu'à Léon VII, par Frodoard, chanoine de Reims, 842. Les Vies des papes attribuées à Luitprand, évêque de Crémone, sont d'Anastase le Bibliothécaire, 875. [Photius parle des papes en termes honorables, 974, 975.] — Abrégé chronologique de la vie des papes depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire II : ouvrage d'Abbon de Fleury : ce n'est qu'un extrait d'Anastase le Bibliothécaire, XIII, 32. Le pape ne doit rien entreprendre sur les devoirs des évêques [maxime qu'on doit prouver], 144. Chronique des papes saxons, écrite dans le xi^e siècle, 184. Succession des papes, 188 et suiv. Le pape saint Léon IX lève une censure infligée par un évêque, 210. Disposition d'un concile de Rome sur l'élection du pape, 243, 244. [De l'intervention de l'empereur d'Allemagne dans l'élection du pape, 241, n. 3. Sur le privilège accordé à l'empereur d'Allemagne pour l'élection du pape, 244, n. 1. Titre de pontife universel donné aux papes dans le x^e siècle, 254.] Continuation de la Vie des papes, par Guillaume, bibliothécaire de l'Église romaine; et par Pandulphe de Pise, sous-diacre de l'Église romaine, 344. Maximes de saint Grégoire VII sur l'étendue du pouvoir des papes, 374, 375. [Trois choses soutenues par les papes dans leurs luttes contre les puissances temporelles, 422, n. 22 et 426, n. 5.] Saint Anselme de Lucques, reconnaît que le pape peut faillir comme évêque particulier, 395. [Voyez 395, note 2]. Chronique des papes, par Bonison, évêque de Sutri, 563 et 566. [Elle a été publiée par le cardinal Maï, 566, 567.] Histoire des papes, par le même, 563. Canon du huitième concile œcuménique sur le respect dû au pape, 710. Canon d'un concile de Rome concernant l'élection du pape. Autre canon qui défend le pillage après sa mort, 739. Diplôme de l'empereur Othon I, touchant

l'élection et la juridiction du pape, 752. Doctrine du pape Adrien II, 700. — Doctrine de saint Anselme sur l'autorité du pape, XIV, 41. Histoire des vies des papes, attribuée à Sigebert, moine de Gemblours, 68. [Traité du Pape et de l'Empereur, par Honoré d'Autun. Ce que les éditeurs de l'*Histoire littéraire de la France* pensent de cet écrit, 298. La liste chronologique des papes par Honoré d'Autun, fait suite au quatrième livre de la Philosophie du monde, 300.] Le pape n'est soumis au jugement d'aucun homme, selon Yves de Chartres, 119. Le pape est ainsi nommé parce qu'il est le père des pères. En quoi consiste son office, selon Robert Paululus, 337. Doctrine de saint Bernard sur la dignité et l'autorité des papes, 446 et 462. Sentiment de Gratien sur l'autorité du pape relativement aux canons, 763. [Voyez 763, n. 3.] Plusieurs prédictions sur les papes, attribuées à l'abbé Joachim, ne sont pas de lui, 830. [Ce que Guillaume, archevêque de Sens, dit de la puissance des papes, 850. Histoire des souverains pontifes, par un anonyme du XII^e siècle, 910. Accord entre les papes et le peuple romain, conclu par Clément III, 940.] Le titre de seigneur temporel donné au pape, 1128. Canon du concile de Latran qui règle le nombre de voix nécessaire pour que l'élection du pape soit canonique, 1139.

PAPESSE JEANNE. Fable réfutée par un monument du temps, XII, 440. La papesse Jeanne était inconnue à Frodoard de Reims, 842. — Cette fable n'était pas encore inventée au milieu du XI^e siècle, XIII, 204. — Sigebert de Gemblours justifié contre ceux qui l'accusent d'avoir adopté la fable de cette papesse, XIV, 61.

PAPHNUCE (Saint), confesseur, évêque dans la haute Thébaïde, assiste au concile de Nicée, III, 420. Remontrance qu'il y fait au sujet du célibat des prêtres, 430. Il se trouve au concile de Tyr et y prend la défense de saint Athanase, 450.

PAPHNUCE, solitaire d'Égypte. Ses écrits, VI, 291. — Il reçoit et instruit Cassien, VIII, 164.

PAPHNUCE, solitaire d'Égypte, dont Dieu se servit pour la conversion de la fameuse Thaïs : sujet d'une comédie de Roswithe, religieuse de Gandersheim, XII, 876.

PAPIA (Lex), loi romaine ainsi nommée. Constantin l'abroge comme contraire à la virginité, III, 144.

PAPIANILLE, fille de l'empereur Avitus, épouse Sidoine Apollinaire, X, 379. Elle vivait encore lorsque son mari fut fait évêque de Clermont, 380. Lettre qu'il lui écrit, 389.

PAPIAS (Saint), évêque d'Hiéraple en Phrygie. Histoire de sa vie, I, 398, 399. Ses écrits, 399 et suiv. Jugement qu'on en doit porter, 400 et [401, n. 2. Éditions d'un fragment de ses écrits, 401. Le tome V de la *Patrologie grecque* contient une notice sur Papias tirée de Galland, avec les fragments qui nous restent de ses écrits.] Il est le premier auteur de l'opinion des Millénaires, 400 et 440.

[PAPIAS ou PAPIUS, martyr à Corinthe, II, 464, 465,] et III, 345.

PAPIAS LE GRAMMAIRIEN. Son Vocabulaire ; temps auquel il l'acheva, XIII, 326, 327. Additions qu'y a faites Ugutius de Pise ; différentes éditions qu'on en a données ; lettres que Thrithème attribue à Papias, 327.

PAPIER, manière de faire le papier au VI^e siècle, XI, 219.

PAPINIEN, évêque d'Afrique. Les Vandales le font périr par le feu, X, 449.

PAPISQUE. Conférence de Jason et de Papisque, VI, 269.

PAPOLUS, évêque de Chartres, présente une requête au IV^e concile de Paris, XI, 892, 893.

PAPPUS, évêque de Syrie, va à Rome pour la défense de saint Jean Chrysostôme, VII, 127. — Il demeure attaché au parti de saint Jean Chrysostôme, et est rétabli dans son Église, 516.

PAPPUS (Jean). Son édition du Synodique, XII, 719.

PAPULE (Sainte), embrasse la vie monastique dans un monastère d'hommes, XI, 394, 395.

PAQUE. Dispute sur la Pâque ; saint Polycarpe va pour ce sujet à Rome ; comment il y est reçu par le pape saint Anicet, I, 393. Question touchant la fête de Pâque, 532. Conciles sur ce sujet sous le pontificat de Victor, 533. Lettres synodales de ces conciles, 534 et suiv. Sentiment de Clément d'Alexandrie sur la dernière Pâque de Jésus-Christ, 603. Homélie de saint Hippolyte sur le dimanche de Pâque, 618. Ouvrage de saint Hippolyte sur la Pâque, 628, 629. Démonstration des temps de la Pâque par le même, 629, 630. — Témoignage d'Origène sur la célébration de la Pâque, II, 239. L'É-

II siècle.

325.

IV siècle.

VI siècle.

glise de Rome avait ses pratiques particulières pour la célébration de la Pâque, 336. Cycle pascal attribué à saint Cyprien de Carthage, 348. Discours de saint Denys d'Alexandrie sur la solennité de la Pâque, 404. Cycle pascal de saint Denys d'Alexandrie; lettres pascales des évêques d'Alexandrie, 410. Voyez *Lettres pascales*. Canon pascal, ouvrage de saint Anatole, évêque de Laodicée, 434. Usage des églises sur la Pâque, 540. Conciles à ce sujet, 540 et suiv. Concile de Césarée en Palestine; concile de Rome, 541. Conciles du Pont, des Gaules, de Corinthe et de l'Osrohoène, 542. Concile d'Éphèse, 542 et 543. Conduite du pape saint Victor à ce sujet, 543, 544. Canon huitième apostolique, 581. Canon premier du concile d'Arles, 630. — Discours sur la Pâque attribué à saint Pierre d'Alexandrie, III, 60. Livre de la Pâque, ouvrage perdu d'Eusèbe, évêque de Césarée, 249. [La plus grande partie de ce traité a été publiée par le cardinal Maï, III, 250.] Osius, évêque de Cordoue, travaille à apaiser les disputes touchant la Pâque, 393. Décret du concile général de Nicée pour célébrer la Pâque en un même jour, 428. [Ce décret est retrouvé et publié dans le quatrième volume du *Spicilegium solesmense*, 527.] Censure portée contre ceux qui n'observaient pas ce décret, dans le concile d'Antioche, dit de la Dédicace, 466. Canon du concile de Nicée qui ordonne de prier debout pendant tout le temps pascal, 438. — Les évêques d'Alexandrie écrivaient dans les provinces pour y annoncer le jour de Pâques, IV, 147. Lettres de saint Athanase touchant la fête de Pâques, 148, 148. [Elles sont retrouvées et publiées, IV, 150 et suiv. Préparation à la célébration de la Pâque d'après saint Athanase, 151, 152, 154, 156, 160, 161. Rit récent introduit par les Juifs dans la célébration de leur Pâque, blâmé par saint Athanase, 166.] Opuscule sur la Pâque supposé sous le nom de saint Athanase, 186. Au temps de saint Basile, les fidèles priaient debout depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, 423. Décret d'un concile de Pare et d'un autre de Sangare, touchant la Pâque, 657. Au temps de saint Philastre, quelques-uns célébraient encore la Pâque au quatorzième jour de la lune, V, 173. Premier discours de saint Grégoire de Nazianze sur la fête de Pâques; second discours sur cette fête, 239. Autre discours du même docteur sur le di-

manche de l'octave de Pâques, 239 et 240. Cycle de dix-neuf ans dressé par ordre du concile de Nicée pour la célébration de la Pâque, 492 et 532. Les évêques d'Émilie consultent saint Ambroise sur le jour auquel on doit célébrer la Pâque, 492. Sentiment de saint Ambroise sur le jour où Jésus-Christ a célébré sa dernière Pâque, 541. — [Plusieurs traités de saint Zénon de Verceil sur la fête de Pâques, VI, 274.] Valentinien I fait délivrer des prisonniers à la fête de Pâques, VI, 355, 356. Lois de Valentinien I touchant la fête de Pâques, 356. Loi de Gratien pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques, 362. Deux lois de Valentinien II sur le même sujet, 363. Deux lois de Théodose pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques, 368, 369. Lettre de ce prince au même sujet, 369. — Saint Jean Chrysostôme s'élève contre ceux qui s'écartaient de l'usage commun de l'Église pour la Pâque, en la célébrant au même jour que les Juifs, VII, 49. Il montre que les Juifs ne pouvaient plus immoler légitimement l'agneau pascal, 49 et 81. Il fait observer que le chrétien célèbre la Pâque toutes les fois qu'il approche des saints mystères, 49, et que l'agneau pascal n'était que la figure de celui qui s'immole sur nos autels, 81. Discours de saint Jean Chrysostôme sur le saint jour de Pâques, 83, 84. Petite catéchèse sur la Pâque faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme; sept discours sur le même sujet aussi faussement attribués à ce père, 259. Saint Jean Chrysostôme enseigne que Jésus-Christ, dans son dernier repas, a célébré la Pâque légale avec ses disciples, 360. Cycle pascal de Théophile d'Alexandrie, 442, 443. Lettres pascales de Théophile, 443, 444. Thème sur la fête de Pâques, ouvrage du même Théophile, 444. [Fragment de Théophile sur la Pâque, VII, 447.] Lettre de saint Augustin à Janvier sur la célébration de la Pâque, supposée à saint Jérôme; discours sur la veille de Pâques faussement attribué à saint Jérôme, 647. Canon premier du premier concile d'Hippone sur la Pâque, 712. Canon du troisième concile de Carthage, 719. Canon quarante-unième du même concile, 720, 721. Canon soixante-cinquième du quatrième concile de Carthage, 731. Canon septième du cinquième concile de Carthage, 734. — Témoignage de saint Gaudence de Bresce sur le jour où l'on peut célébrer la Pâque, VIII, 36. Deux discours de saint Nil,

solitaire de Sinaï, sur la fête de Pâques, 215. Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie sur la fête de Pâques, 278. Ce que dit Socrate sur le temps de la célébration de la Pâque, 523. Les Églises d'Orient et d'Occident conviennent de suivre chacune leur usage sans se séparer de communion, 532. Règlement d'un concile général de Carthage, 536. Règlement d'un autre concile général de Carthage, 543. — Sermons de saint Augustin sur la veille, la solennité et l'octave de Pâques et sur le temps pascal, IX, 259. [Sermon de saint Augustin pour la veille de Pâques, 828, 829. Deux sermons du même sur Pâques, 830. Deux autres sermons sur le temps pascal, 831. Seize sermons de saint Augustin sur Pâques; trois sur les jours de Pâques; un pour le second dimanche de Pâques; deux sermons pour Pâques; un sur la Vigile de Pâques; un sur la Pâque; cinq pour le jour de Pâques; un sermon du même pour le deuxième jour de Pâques; un autre pour le temps pascal, 836. Vingt-trois sermons de saint Augustin sur la fête de Pâques, publiés par Maï; quatre du même sur l'octave, 841. Deux sermons sur Pâques, faussement attribués à saint Augustin, 836.] — Saint Léon fait régler la fête de Pâques de l'an 444, X, 170; et celle de 455, 175, 176. Doctrine de saint Léon sur la fête de Pâques, 189 et 248. Usage de l'évêque d'Alexandrie, de régler le jour de Pâques et de la faire connaître au pape; miracle qui se fait annuellement ce jour-là, 270. [Deux sermons de saint Léon le Grand sur la Pâque, X, 276.] Cinq homélie de saint Maxime de Turin sur la fête de Pâques, 321. Autres homélie de saint Maxime sur le même sujet, 324 [et 326]. Différence entre la veille de cette fête et les autres veilles, 357, 358. — Deux lettres de Denys le Petit sur le temps où on doit célébrer la fête de Pâques, XI, 123, 124. Cinq sermons de saint Césaire d'Arles sur la Pâque, 143. [Le livre d'Origène sur la Pâque, cité par Victor de Capoue, XI, 305.] L'écrit de saint Martin de Brague sur la Pâque est resté manuscrit, 351, 352. [Il est publié, 352. Fragments d'un écrit sur la Pâque, par saint Eutychius, patriarche de Constantinople, 353.] Difficultés sur la Pâque occasionnées par la différente supputation des cycles, 389, 390. Les évêques de Sardaigne obligés à célébrer la Pâque au jour marqué par leur métropolitain, 513. Saint Colomban

inquiété par les évêques de France sur ce qu'il célébrait la Pâque le quatorzième jour de la lune, 614. Différentes lettres qu'il écrit sur ce sujet à saint Grégoire, 624, 625; aux évêques des Gaules assemblés en concile, 625 et suiv.; au pape Boniface IV, 627. Ouvrage d'un auteur anonyme sur la Pâque, contre les Juifs; autre également anonyme, 644. Lettre du clergé de Rome aux Écossais touchant la Pâque, 649. Dispute ou traité sur la Pâque, dans lequel Jean Philoponus prétend prouver que Jésus-Christ n'a pas fait la Pâque légale dans l'année de sa mort, 651. Théodore de Cantorbéry met dans son Pénitentiel défense, sous peine de déposition, à l'évêque ou au prêtre, de célébrer la Pâque avant l'équinoxe, 798. Lettre de Cléolfride, abbé de Wiremouth, à Naiton, roi des Pictes, sur la célébration de la Pâque, 803. Traité de saint Adelme, évêque de Schirburn, contre les Bretons qui observaient la Pâque au quatorzième jour de la lune, 804. Canon du quatrième concile d'Orléans qui ordonne que la fête de Pâques sera célébrée selon le cycle de Victorin, 860. Conférence avec les évêques bretons sur ce sujet, 908, 909. Lettre de Laurent, archevêque de Cantorbéry, aux Bretons et aux Écossais, 910, 911. — [Lettre du V. Bède sur la célébration de la Pâque, ou sur l'équinoxe du printemps, selon Anatole, XII, 15. Fragment du même sur la disposition des fêtes pascales, 15.] Homélie de saint Boniface de Mayence pour le jour de Pâques, XII, 54, 55. Saint Wilfrid entreprend de ramener les Anglais à l'usage de l'Église romaine, sur la Pâque, 62. Sentiment de saint Jean Damascène sur la dernière Pâque de Jésus-Christ, 84. Vers sur la fête de Pâques attribués à saint Jean Damascène, 85. [Discours catéchétique pour le jour de Pâques, par saint Théodore Studite, 311.] Hymne de Raban Maur pour la fête de Pâques, 459. Explication sur la Pâque attribuée à Raban Maur, 469. [Pièce de vers par Jean Scot sur Pâques, 609.] Pâque annotine, 773. Quatre sermons de Rathérius de Vérone pour la fête de Pâques, 858. Canon du quatrième concile de Tolède sur la célébration de la fête de Pâques, 919. Conférence de Stréneschal avec les Irlandais, sur le temps de célébrer la Pâque, 936. Le concile d'Herford ordonne de la célébrer le dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars, 939. Canon d'un concile de

Sarragosse qui ordonne aux évêques de s'adresser au métropolitain pour savoir le jour de la Pâque, 959. Le concile de Quinisexte ordonne de fêter toute la semaine de Pâques, 963. — Le rit ambrosien prescrit deux messes pour le jour de Pâques et pendant l'octave : l'une pour les baptisés, l'autre pour la fête du jour, XIII, 6. Hymne de saint Fulbert de Chartres sur la fête de Pâques, 88. Pâque annotine, ou le jour anniversaire de la Pâque de l'année précédente ; comment il se solemnisait à l'abbaye de Farfe, 477. Hymne du cardinal Albéric pour la fête de Pâques, 494. Discours de Léon d'Ostie, 497. Onze homélies de Théophylacte d'Acride sur autant de chapitres de l'Évangile pour l'office matutinal du jour de Pâques, 556. Canon d'un concile de Mayence, où il est ordonné de fêter l'octave entière de Pâques, 644. Canon d'un concile d'Ingelheim qui répète cette ordonnance, 749. — Sermons d'Yves de Chartres pour le jour de Pâques, XIV, 123. Discours d'Euthymius Zigabène sur le jour où Jésus-Christ célébra la dernière Pâque, 153. Deux sermons du Vénérable Hildebert sur la fête de Pâques, 214. [Cérémonies observées pour la fête de Pâques à Rome au XII^e siècle, XIV, 296.] Trois sermons de saint Bernard pour le jour de Pâques ; deux sur l'octave, 484. [*De gemino paschate* : Deux sermons de Richard de Saint-Victor sur ce sujet, 701. Deux sermons d'Alain de Lille pour le jour de Pâques, 870. Un sermon d'Absalon, abbé de Springkirsbach, pour le jour de Pâques, 877.]

PARABOLES. Poèmes de saint Grégoire de Nazianze sur les miracles et les paraboles de Jésus-Christ, V, 275. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze sur les miracles et les paraboles de Jésus-Christ, 305. — Paraboles de saint Bernard, du combat spirituel ; autres qu'on lui attribue, XIV, 484. [Paraboles en vers élégiaques, ouvrage d'Alain de Lille ; ordre adopté par l'auteur ; jugement sur cet écrit ; il est d'Alain ; éditions qu'on en a faites, 869.]

PARACLET ou CONSOLATEUR. C'est un des noms de l'Esprit de Dieu ; extravagance de Manès qui se disait le Paraclet, II, 454. Il est réfuté par Archélaüs, 456. Les Montanistes donnaient à Montan le nom de Paraclet, 538.

PARACLET, abbaye fondée au diocèse de Troyes par Abailard. Ses commencements ;

Héloïsse en est faite abbesse, et y rétablit des religieuses chassées d'Argenteuil, XIV, 320. Règle du Paraclet dressée par Abailard, 324 et suiv. Statuts d'Héloïsse pour cette abbaye, 326.

PARACLÉTIQUE, livre de prières à l'usage des Grecs, XII, 136 [et 138.]

PARACODE, évêque de Vienne. Fausse lettre du pape Victor qui lui est adressée, VI, 84.

PARADIS. Doctrine de saint Irénée sur le paradis terrestre, I, 528 ; — de Tertulien, II, 82, 83. — Sentiment de saint Méthode, III, 72. — Comment saint Grégoire de Nazianze explique ce qui est dit du paradis terrestre, V, 287 et 310. Les païens ont eu quelque idée du paradis terrestre, selon le même père, 310. Ouvrage de saint Ambroise intitulé : du Paradis, 397. — Sentiment de saint Éphrem sur la situation du paradis terrestre, VI, 51, 52. [Traité de saint Éphrem sur le paradis terrestre, 448.] — Saint Jean Chrysostôme réfute ceux qui plaçaient le paradis terrestre dans le ciel, VII, 354. Sentiment de saint Jérôme sur le paradis terrestre, 657. — Sentiment de Sulpice Sévère, VIII, 124. Situation du paradis terrestre selon Philostorge, 511. — Victor Vincent promettait le paradis aux enfants morts sans baptême, IX, 470. La foi ne doute point que le paradis terrestre ne subsiste, mais dans un lieu caché, 614. Analyse du traité du Paradis ou de la loi spirituelle, ouvrage de Marc l'Ermitte, 637, 638. — [Extrait d'un livre intitulé : du Paradis, donné par Victor de Capoue, XI, 305.] — Remi d'Auxerre met le paradis terrestre au-delà de l'Océan, XII, 754. — Commentaire de Moïse Bar-Cépha sur le paradis, XIII, 48, 49. Poème de Jean le Géomètre intitulé : le Paradis, composé de quatrevingt-seize épigrammes de quatre vers chacune, sur divers sujets de morale, 232. Prose du cardinal Albéric sur la joie du paradis, 494.

PARADIS AUGUSTINIEN, ou extrait des ouvrages de saint Augustin, ouvrage de Bonison, évêque de Sutri, XIII, 563.

[PARAGRUS ou PARÈGRE (Saint), martyr à Samosate, II, 469, et III, 347 et suiv.]

PARRAINS et MARRAINES. Parrain donné à un adulte à la fin du IV^e siècle, VII, 716. — Témoignage de saint Césaire d'Arles sur les obligations des parrains, XI, 139. — Témoignage de saint Pirmin, XII, 105. Rè-

glements de Charlemagne sur les parrains et marraines, 239. Parrains et marraines pour la Confirmation, 114. Réponse du pape saint Nicolas I^{er} aux Bulgares sur l'affinité spirituelle du parrain et de la filleule, 582. — Si un homme qui a été parrain de son fils à la confirmation doit se séparer de sa femme; sentiment de saint Fulbert, XIII, 82. Dans le XI^e siècle, il était d'usage de donner au Baptême deux parrains et une marraine aux garçons, et deux marraines et un parrain aux filles, 492. Statut d'un concile de Paris sur les obligations des parrains, 663. Autre du même concile sur le choix des parrains, 665. Canon d'un concile de Metz qui défend d'admettre deux parrains dans un baptême, 733. — Canon d'un concile de Rome qui défend aux moines d'être parrains, XIV, 6. Devoirs du parrain selon Robert Pullus, 395.

PARALIPOMÈNES, livres sacrés, I, 59 et suiv. Les livres des Paralipomènes ne sont qu'un abrégé historique des Annales des rois de Juda et d'Israël et de quelques autres anciens mémoires, 59 et 60. C'est sans beaucoup de fondement qu'on les a nommés Paralipomènes. Quel est le dessein de l'auteur des Paralipomènes. Cet auteur a vécu après la captivité de Babylone, 60. Il est inconnu; ce n'est pas Esdras. Estime que les anciens ont faite des Paralipomènes, 61. Analyse des deux livres des Paralipomènes, 61 et 62. — Origène avait travaillé sur les Paralipomènes, II, 153. — Questions hébraïques sur les livres des Rois et des Paralipomènes, VII, 564. — Questions sur les livres des Rois et des Paralipomènes, ouvrage de Théodoret, X, 32 et suiv. — Commentaire de Procope de Gaze sur les Paralipomènes, XI, 177. Éditions et traductions qu'on en a faites, 179 et 180. Écrits des Pères qu'il faut consulter sur les Rois et les Paralipomènes selon Cassiodore, 228. Commentaire attribué à Angelome de Luxeuil sur les Paralipomènes, 444. Commentaire de Raban Maur sur les Paralipomènes, 450, 451.

PARALIUS, évêque d'Andrapène, assiste au concile d'Éphèse, souscrit à la condamnation de Nestorius, VIII, 579.

PARALYTIQUE. [Extrait d'un sermon sur le paralytique attribué à saint Hilaire de Poitiers, IV, 33.] — Homélie de saint Cyrille de Jérusalem sur le paralytique de la piscine, V, 56, 57. — Opuscule supposé sous

le nom de saint Jean Chrysostôme sur le paralytique, VII, 312. — Discours de saint Gaudence, évêque de Bresce, sur le même sujet, VIII, 39. — [Sermon de saint Augustin sur le paralytique de la piscine, IX, 841.]

PARALLÈLES ou Comparaison des sentences des pères avec celles de l'Écriture sur plusieurs vérités morales. Autres Parallèles d'un auteur anonyme plus ancien, imprimés à la suite, XII, 86.

PARAPHRASE d'un scholiaste sur le poème de saint Grégoire de Nazianze touchant l'avènement de Jésus-Christ, V, 304, 305.

PARASITES. Invective contre les parasites, discours de saint Valérien de Cémèle, X, 157.

PARATILLES, titre donné à la Collection que Balsamon a faite des Constitutions ecclésiastiques, XIV, 826.

PARDALE, évêque d'Afrique. Concile de Rome auquel il assiste, X, 720.

PARDON DES INJURES. Le prêtre Saprice, en refusant de pardonner, est privé de la couronne du martyre, II, 393. — Doctrine du pape saint Léon sur le pardon des injures, X, 272. Homélie de saint Maxime de Turin sur le même sujet, 321. — Trois discours d'Anastase le Sinaïte sur ce sujet, XI, 604 et suiv.

PARDON DES PÉCHÉS. [L'homme après son péché a pu obtenir le pardon d'après saint Éphrem, VI, 466. Doctrine de saint Éphrem sur le pardon des péchés, 482, 486, 488 et suiv., 497, 500 et suiv., 504, 505, 508, 509, 519, 520.] On ne doit jamais en désespérer, doctrine de saint Augustin, IX, 226.

PARDULE, évêque de Laon, dresse, par ordre du roi Charles le Chauve, un privilège pour le monastère d'Origny, XI, 530. — Saint Prudence de Troyes lui adresse son traité sur la double prédestination, XII, 494. Lettre que lui écrit Loup, abbé de Ferrières, 503 et 511. Réponse de saint Remi de Lyon à la lettre qu'Hincmar de Reims avait écrite à Pardule au sujet de Gothescalc, 614.

PARÉGOIRE (Saint), martyr à Patàre en Lycie, III, 88, 89.

PARÉGOIRE, prêtre. Lettre que saint Basile le Grand lui écrivit, IV, 439.

[PARENTÉ SPIRITUELLE entre le baptisé et la personne qui le tient sur les fonts, IV, 330.]

IX siècle.

371.

PARENTS. Lettre attribuée à saint Jérôme sur l'honneur dû aux parents, VII, 647. — Écrit de Raban Maur sur l'obligation de les honorer, XII, 463.

PARERMÉNEUTES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

850.

[PARFAIT, auteur ecclésiastique. Son hymne sur saint Philastre, VIII, 43, n. 1.]

PARFAIT (Saint), prêtre, martyr à Cordone. Sa Vie et son martyre écrits par saint Euloge, VIII, 516, 517.

PARIS, capitale de la France. Julien l'Apostat y faisait sa résidence. Concile tenu à Paris contre les Ariens, IV, 582. — Autres conciles tenus en cette ville, XI, 883, 892, 893, 912, 913. Éloge du clergé de cette ville par Fortunat. Description qu'il fait de la cathédrale, 404. — Poème d'Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, contenant la description du siège de Paris par les Normands, XII, 790. Autres conciles tenus en cette ville, 921. — Lettre de saint Fulbert de Chartres à l'Église de Paris, XIII, 82. Concile tenu en cette ville contre Bérenger, 169. Autres conciles tenus en cette ville, 637 et suiv., 661 et suiv., 676, 679. — Lettre du pape Paschal II en faveur du clergé de Paris, XIV, 136. [Lettre d'Étienne, évêque de Paris, aux archiprêtres de son diocèse, 428, n. 1.] Plusieurs lettres sur les prébendes de l'église cathédrale de Paris. Lettre sur les limites respectives des Églises de Paris et de Beauvais, 784. Lettre du pape Alexandre III concernant les prébendes de l'Église de Paris, 926. Autres conciles tenus en cette ville, 1073, 1078, 1107, 1119, 1147, 1152, 1154.

[PARIZET (L'abbé). Sa dissertation sur saint Avit, sa vie et ses écrits, X, 569.]

PARJURE. Canons vingt-cinquième et vingt-sixième apostoliques, II, 582. — Canons soixante-quatrième et quatre-vingt-deuxième dans la troisième épître de saint Basile le Grand, IV, 472 et 475. [L'indulgence pour les parjures ne doit point aller jusqu'à leur donner occasion de parjurer, 289, n. 6.] — Canon d'un concile d'Avignon qui renvoie au pape l'absolution du parjure, XIV, 1152.

PARKER (Matthieu), archevêque de Cantorbéry. Son édition de la Vie du roi Alfrède écrite par Asser, XII, 782.

PARKER (Samuel), évêque d'Oxford. Sa version anglaise de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 315, 316.

PARMÉNIEN, évêque donatiste de Carthage, V, 99 et suiv. Qui il était. Il écrit contre l'Église catholique, 100. Lettre de Parménien contre Ticonius, donatiste, 100 et 101. Saint Optat entreprend de réfuter les écrits de Parménien, 108 et suiv. — Trois livres de saint Augustin contre la lettre de Parménien, IX, 375 et suiv. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 250 et suiv.)

355.

370.

PARNASSE, ville de la Cappadoce. Lettre de saint Basile le Grand aux fidèles de cette Église, IV, 440.

PAROISSES. Il y en avait dans différents quartiers de la ville de Rome au temps de saint Léon, X, 263. Règlement fait par le concile de Tarragone au sujet des paroisses de la campagne, 748. — Canon d'un concile de Carpentras qui règle la manière d'administrer les revenus de ces paroisses, XI, 834. — Règlement du pape Léon IV sur les paroisses, XII, 407. Obligations des paroisses selon Riculfe, évêque de Soissons, 746. Paroisses de la campagne adjudgées à l'évêque qui les gouverne depuis trente ans par le concile Quinisexte, 961.

PAROLE DE DIEU. Doctrine de Clément d'Alexandrie sur la parole de Dieu, I, 598. — Réponse dix-septième de Timothée d'Alexandrie sur ce sujet, V, 95. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur l'efficacité de la parole évangélique, VII, 343. — Quatre discours de saint Césaire d'Arles sur la parole de Dieu, XI, 142, 143. — [Deux sermons sur la parole de Dieu par Odon de Saint-Père, XIV, 712.]

PAROLE DE L'HOMME. Discours de saint Valérien de Cémèle sur les paroles oiseuses et inutiles, X, 156.

PARRICIDE. Pénitence remarquable imposée à un homme qui avait tué son père, XIII, 55. Pénitence publique imposée à un jeune homme qui avait tué son frère dans une querelle, 69.

PARTAGE DE L'EMPIRE. Plainte de Florus, diacre de Lyon, sur le partage de l'empire après la mort de Louis le Débonnaire, XII, 490.

PARTHÈNE (Saint), évêque de Lampsaque. Sa Vie écrite par Crispin, VI, 291.

IV siècle.

PARTHÈNE, prêtre et abbé de Constantinople, partisan de Nestorius. Ses lettres à Alexandre d'Hiéraple, VIII, 375.

PARTHÈNE. Deux livres adressés à Parthène, ouvrage de saint Gennade, patriarche

che de Constantinople, dont il ne reste que deux fragments, X, 345.

PARTHÉNIUS, maître des offices et patrice. Arator lui envoie son poème des Actes des Apôtres, XI, 197.

PASCENTIUS, comte. Lettres de saint Augustin à Pascentius et de Pascentius à saint Augustin, IX, 185 et suiv. Dispute supposée entre saint Augustin et Pascentius, 194.

PASCENTIUS, manichéen, se sauve de Rome. Antonin de Mérida le fait arrêter et chasser de la Lusitanie, X, 667.

PASCHAL. Poème de Sédulius appelé Paschal, VIII, 107, 108. Ouvrage paschal du même auteur, 108. — Traité sur l'Agneau paschal supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Canon d'un concile d'une ville d'Afrique portant défense de jeûner dans le temps paschal, VIII, 562.

PASCHAL I, pape, succède à Étienne IV, XII, 402. Ses lettres : une d'entre elles contient la relation de l'invention du corps de sainte Cécile. Il fonde un monastère près l'église de Sainte-Cécile, 402 et 403. Il fait transporter le corps du pape Anastase en l'église de Sainte-Praxède, 403. [Ses lettres dans la *Patrologie*; il y a six pièces nouvelles, 402.]

PASCHAL II, pape, succède à Urbain II. Il avait d'abord été moine de Cluny, puis envoyé à Rome pour les affaires de l'abbaye; Grégoire VII l'avait fait cardinal, et ensuite il avait été choisi abbé de Saint-Paul hors de Rome. Sa lettre aux croisés pour les féliciter de leurs succès. Il achève de dissiper le parti de l'antipape Guibert. Il tient un concile à Rome où il confirme l'excommunication prononcée contre l'empereur Henri IV, XIV, 129. Serment dressé dans ce concile et qu'il exige des archevêques de Gnesne et de Palerme, 129 et 130. Son démêlé avec le roi d'Angleterre au sujet des investitures, 130. Selon un auteur du temps (mal informé ou imposteur), il fait soulever Henri V contre l'empereur Henri IV son père. Il excite le comte de Flandre à faire la guerre à l'évêque de Liège.

Paschal se met en marche pour aller en Allemagne; différents conciles qu'il tient, 130. Détourné de passer en Allemagne, il vient en France; réception qui lui est faite par le roi. Il tient un concile à Troyes, puis retourne à Rome. Il assemble un concile où l'on renouvelle les décrets contre les investitures, 131. Henri V vient à Rome, le force

à renoncer aux investitures et se fait couronner empereur, 131 et 132. La conduite du pape est blâmée; lettre qu'il écrit pour se justifier. Concile de Latran où il réclame contre la violence que l'empereur lui avait faite, 132. Sa lettre à l'empereur contre les investitures, 132 et 133. Sa lettre à Gui, archevêque de Vienne, qu'il exhorte à demeurer ferme sur les investitures. Sédition qui s'élève à Rome contre le pape; à quelle occasion. L'empereur prend le parti des séditionnaires; le pape se retire de Rome. Il revient à Rome; les séditionnaires lui demandent la paix; il veut les réduire par la force. Sa mort, 133. Ses lettres. [Nombre de ses lettres, 133, n. 5.] Notice de celles qui sont intéressantes, 133 et suiv. Fragments des décrets qu'on lui attribue. Autres lettres du pape Paschal II, 137. Sa Vie écrite par Pierre de Pise, 138. [L'approbation des investitures faite par le pape Paschal II ne prouve rien contre l'infailibilité des papes, 132, n. 4.] Conciles qu'il tient à Rome, 1078. Concile qu'il tient à Troyes. Autre à Bénévent, 1081. Autres conciles à Rome, 1083. Autre à Bénévent, 1084. Autre à Rome, 1087. Autre à Bénévent, 1088. Autre à Vérolin, 1117. — Lettre que saint Brunon de Ségni lui écrit au sujet de la concession des investitures, XIII, 503. — [Saint Yves de Chartres lui écrit au sujet du monastère de Saint-Pierre de Chartres, XIV, 121. Saint Otton, évêque de Bamberg, lui écrit; réponse de ce pape. Privilège qu'il accorde au monastère de Weissen, 181.] Lettre que lui écrivent les croisés sur les succès de la croisade, 129. Comment il reçoit saint Anselme; il confirme les droits de sa primatie, 7. Lettre de Sigebert au nom du clergé de Liège contre une lettre de Paschal II, 65, 66. (Voyez l'article de Paschal II dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 216 et suiv.)

PASCHAL III, antipape. Voyez *Gui de Crème*.

PASCHAL D'ORANGE, de l'ordre des Frères Mineurs. Sa traduction française du *Pré spirituel*, XI, 703.

[PASCHAL (J.-B.) Sa traduction française de la Liturgie des Arméniens, XIII, 134.]

PASCHALÉIUS (Nicéphore). Son édition des *Ménées des Grecs*, XIII, 132.

PASCHASE, diacre de Rouen, va à Rome et à Nole, VIII, 66.

PASCHASE (Saint), martyr sous Genséric, X, 466, 467.

PASCHASE, diacre de l'Église romaine. Ce que nous apprend de lui le pape saint Grégoire, X, 528. Son attachement au parti de l'antipape Laurent, 522 et 528. Son traité du Saint-Esprit, 528, 529. Analyse du premier livre, 529, 530; du second livre, 530, 531. Lettre de Paschase à Eugippius pour l'engager à publier ses mémoires sur la vie de saint Séverin, apôtre du Norique, 531, 532 et XI, 85. — Jugement qu'il porte de cette Histoire, XI, 85. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 532.] Selon saint Grégoire, ce diacre, par les prières de Germain, évêque de Capoue, est délivré du Purgatoire, où il avait été envoyé à cause de la part qu'il avait prise au schisme, 478.

PASCHASE, évêque de Naples, XI, 527.

602. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire au sujet des Juifs, 530. Autre lettre de reproches sur ce qu'il ne s'occupait que d'affaires temporelles, 530 et 531.

PASCHASE RADBERT (Saint), abbé de Corbie. Sa célébrité. Il naquit dans le Soissonnais; la Chronique de Corbie, qui le fait naître à Rome, le confond avec Paschase, diacre de l'Église romaine. Il se retire dans le monastère de Corbie, où on le charge de faire des instructions aux religieux de la communauté. Ses disciples plus connus, XII, 528. Différentes commissions dont le charge l'empereur Louis le Débonnaire, 528 et 529. Il succède à l'abbé Vala dans l'abbaye de Corbie. Il assiste à plusieurs conciles. Il quitte le gouvernement de Corbie et se retire à Saint-Riquier. Il retourne à Corbie. Sa mort; il est mis au nombre des saints, 529. Ses écrits : Commentaires sur saint Matthieu, 529 et 530. Ce qu'il y a de remarquable dans ces commentaires, 530 et suiv. Commentaire sur le psaume quarante-quatrième, 532. Commentaire sur les Lamentations de Jérémie, 532 et 533. Livre du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 533. Analyse de ce traité, 533 et suiv. Traité de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, 540. Analyse de ce traité, 540 et suiv. Lettre à Frudegard; il y résout plusieurs questions sur l'Eucharistie, 542 et suiv. Vie de saint Adalard, abbé de Corbie. Églogue sur la mort du même, 544. Vie de Vala, 544 et 545. Actes des saints martyrs Rufin et Valère. Traité sur l'enfantement de la sainte Vierge, 545. Analyse de ce traité, 545 et suiv. Poésies de Paschase Radbert, 547. Ouvrages perdus, 547 et 548. Jugement sur

844.

851.

865.

ses écrits, 548. Différentes éditions qu'on en a faites, 548 et 549. Traités anonymes auxquels celui de Paschase sur l'Eucharistie donna lieu, 549 et suiv. Poème à la louange de Paschase par Engelmode, évêque de Soissons, 555. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 549.] Paschase avait écrit la Vie de saint Adalard, abbé de Corbie, 274. — Sa doctrine sur l'Eucharistie est attaquée par Bérenger, XIII, 166, 168, 172. Sa Vie de saint Adalard a été depuis retouchée par saint Géraud, abbé de Sauve-Majour, 485, 486.

PASCHASIN, auteur d'un soulèvement contre le pape Damase, IV, 633.

PASCHASIN, évêque de Lilybée en Sicile, consulté plusieurs fois par le pape saint Léon sur le temps de la célébration de la fête de Pâques; ses réponses, X, 170, 175. Envoyé par saint Léon au concile de Chalcedoine en qualité de légat, il y préside, 174. Sa lettre au pape saint Léon, au sujet de la fête de Pâques pour l'année 444, 201, 202. Saint Léon le charge d'une lettre pour les évêques de Sicile, 209. Lettre où saint Léon parle de la pâque de l'an 455, 221. Paschasin est choisi pour citer un des légats au concile de Chalcedoine; saint Léon lui envoie sa lettre à Flavien, 682. Paschasin préside pour saint Léon au concile de Chalcedoine, 682 et suiv. Ses plaintes contre ce concile, 701.

PASICRATE (Saint), martyr, III, 90.

PASSAGINS, hérétiques. [Leurs erreurs, XIV, 803.] Ils sont condamnés au concile de Vérone tenu par le pape Lucius III, 931.

PASSARION, supérieur d'un monastère de Jérusalem ou des environs; il assiste à la dédicace de l'église construite dans la laure de saint Euthymius, X, 17.

PASSAU, ville de Bavière. Saint Boniface y établit un évêché, XII, 47.

PASSAVANTE (Jacques), célèbre dominicain. Ses commentaires sur les livres de saint Augustin de la Cité de Dieu, IX, 812.

PASSERIUS, prêtre, assiste au concile de Jérusalem en 415, VIII, 550.

PASSION DE JÉSUS-CHRIST. [Discours sur l'âme et le corps et sur la passion de Notre-Seigneur, III, 114.] — Discours sur la passion de Jésus-Christ, attribué à saint Athanase, IV, 182. — Tragédie intitulée : Jésus-Christ souffrant, faussement attribuée à saint Grégoire de Nazianze, V, 296, 297. — Discours sur la passion de Jésus-Christ,

faussement attribué à saint Éphrem ; Lamentations de la sainte Vierge sur la passion de Notre-Seigneur, aussi faussement attribuées à saint Éphrem, VI, 42. [Sermon de saint Éphrem sur la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ, 482, 484, 485. — Opuscule sur la passion de Jésus-Christ, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 335. — Sermon de saint Augustin sur ce sujet, IX, 239. [Sermon de saint Augustin où il est question de la passion de Notre-Seigneur, 836. Treize sermons de saint Augustin sur la Passion, 841.] — Dix-neuf sermons du pape saint Léon sur ce sujet, X, 187. Au temps de saint Léon, on lisait publiquement l'histoire de la passion de Jésus-Christ au dimanche des Rameaux et au mercredi suivant, 273. [Sermon de saint Léon-le-Grand sur ce sujet, 276.] Homélies de saint Maxime de Turin sur ce mystère, 321. Sermons d'Isaac l'Ancien sur la Passion, 579. — Discours d'Anastase d'Antioche sur ce mystère, XI, 362. — Les méditations sur ce mystère, accommodées aux sept heures canoniales, ne sont point du Vénérable Bède, XII, 12. Homélie de saint Jean Damascène sur ce mystère, 86. Explication de la passion de Jésus-Christ par manière de concorde, ouvrage de Candide, moine de Fulde, 386. Discours de Raban-Maur sur ce mystère, 463. — Discours de Michel Psellus sur la passion et la sépulture de Jésus-Christ, XIII, 337. — Dialogue sur la passion de Jésus-Christ, faussement attribué à saint Anselme, XIV, 35. Oraison sur la Passion, qui est véritablement de lui, 38. Deux sermons du vénérable Hildebert sur la passion de Jésus-Christ, 214. [Du sacrement de la passion du Sauveur, ouvrage du cardinal Drogon ; ce que c'est, 248.] Traité de la vigne mystique ou de la passion du Sauveur, ouvrage faussement attribué à saint Bernard ; méditation attribuée au même sur la passion et la résurrection de Jésus-Christ, 491. Lamentation sur le même mystère, qui lui est aussi attribuée, 492. [Deux sermons d'Odon de Saint-Père sur la Passion, 712.]

PASSIONS. Mouvements désordonnés de l'âme ; doctrine de saint Ambroise sur les passions, V, 408. — Plusieurs discours de saint Éphrem sur les passions de l'âme, VI, 20. [Les passions sont les ennemis que nous devons combattre, 503. Discours de saint Éphrem sur les vertus et les passions, 506.] — Fragment d'un ouvrage supposé sous le

nom de Cassien de Marseille, sur les moyens d'éteindre les passions, VIII, 200. — Doctrine de saint Augustin sur les passions, IX, 310 et 354. — Traité de Marc l'Ermitte des moyens d'apaiser les passions, XI, 640, 641.

PASTEUR ou **PASTOURS**, enfant martyr célèbre à Alcalá, VIII, 51.

PASTEUR. Homélie sur le pasteur et sur la brebis, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 142. — Lettre au pasteur, seconde partie de l'Échelle sainte, de saint Jean Climaque, XI, 688. Analyse de cette lettre, 688 et suiv.

PASTEUR (Le). Livre d'Herma sous ce titre, I, 331 et suiv. Le livre du Pasteur, cité par saint Irénée, 521 ; — par Tertullien, II, 69 ; par Origène, 163 et 208. — Rufin le met au nombre des livres ecclésiastiques, VII, 481. On le lisait dans quelques églises de la Grèce, 655. [Voyez *Herma*.]

PASTEUR (Saint), évêque dont on ne sait pas le siège, est auteur d'un écrit en forme de symbole, X, 469.

V siècle.

PASTEURS. Homélie des pasteurs, ouvrage de saint Augustin attribué à saint Jérôme, VII, 648. — Doctrine de Théodoret sur les devoirs des pasteurs, X, 68. — Éclaircissements d'un texte de Jonas d'Orléans sur le pouvoir des pasteurs, XII, 393. [Six sermons sur les devoirs des pasteurs sont du Vénérable Hildebert, évêque du Mans, et non de saint Yves, évêque de Chartres, 124.] — Traité des vertus nécessaires aux pasteurs, ouvrage de Geoffroy de Vendôme, XIV, 169. Traité des pasteurs et des brebis, attribué à Hugues Foliet, 351. [Devoirs et obligations des pasteurs développés dans un sermon d'Élie d'Oxida, 860.]

PASTILLES dont saint Jean Chrysostôme usait après la communion, VII, 6.

PASTORAL de saint Grégoire-le-Grand traduit par Anastase, patriarche d'Antioche, XI, 462. Lettre de Licinien, évêque de Carthagène, sur ce Pastoral, 428 et 490. Objet de cet ouvrage ; grande estime qu'on a faite de cet ouvrage ; il fut traduit en grec et en saxon ; il est divisé en quatre parties, 462. Analyse de la première partie, 463, 464 ; de la seconde partie, 464, 465 ; de la troisième partie, 465 et suiv. ; de la quatrième partie, 470. Différentes éditions particulières et traductions qu'on a faites de ce Pastoral, 586.

PASTOUR (Saint). Voyez *Pasteur (Saint)*.

PATAPIUS (Saint), solitaire. Trois discours d'André de Crète sur ce saint, XII, 58 et 59.

PATARINS. Voyez *Cathares*.

PATÈNES. Dans les premiers siècles, elles étaient grandes et épaisses, parce qu'on y mettait les oblations des fidèles, XI, 510.

[PATER. Traité des demandes du *Pater*, attribué à saint Augustin, IX, 837.]

PATERIUS, notaire de Rome. Ses extraits des Morales du pape saint Grégoire sur Job, XI, 550. Ses extraits des autres ouvrages du même pape, dont il compose un commentaire sur l'Écriture, 550 et 551. [Édition dans la *Patrologie*, 551. Autre édition, 986.]

309. PATERMOUTH (Saint), martyr de Palestine, III, 13.

PATERNE, proconsul d'Afrique, bannit saint Cyprien, II, 266.

360. PATERNE, évêque de Périgueux, arien, déposé par les évêques de Gaule, IV, 582.

PATERNE, évêque de Bragne, priscillianiste, converti par la lecture des livres de saint Ambroise, V, 515.

393. PATERNE, homme de considération, consulte saint Ambroise sur le mariage de son fils avec sa petite-fille; lettre que lui écrivit le saint archevêque sur ce sujet, V, 500.

v. 465. PATERNE, évêque de Vannes en Bretagne. Concile tenu à l'occasion de son ordination, X, 712.

PATERNE (Saint), évêque d'Avranches. Sa Vie écrite par Fortunat, XI, 411.

PATERNE, évêque de Tomi, X, 626.

PATERNIENS, hérétiques peu différents des Manichéens, IX, 505.

PATIENCE. Traité de la patience, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 18, 19. Traité du bien de la patience, ouvrage de saint Cyprien, 289 et suiv. La patience est un don de Dieu : les martyrs dans les tourments la demandent au Père des miséricordes, 478. — Exemple de patience dans le philosophe Épictète, V, 302. — Discours sur la patience attribué à saint Éphrem, VI, 21, 22. Discours de saint Éphrem intitulé : De la patience et de la componction, 22. [De la pratique des bonnes œuvres et de la patience de Dieu, 507. Traité de la patience par saint Zénon de Verceil, 274.] — Deux discours sur la patience faussement attribués à saint Jean Chrysostôme, VII, 287. Homélie intitulée : De la patience et de la consommation du siècle, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 345. — Exemple d'une grande patience dans un solitaire, VIII, 187. — Livre de la patience, ouvrage de saint Augustin, IX, 282 et suiv.

PATIENT (Saint), apôtre de Metz. Fables débitées à son sujet par un anonyme de Saint-Arnoul de Metz, XII, 273.

PATIENT (Saint), évêque de Lyon. Son éloge par saint Sidoine Apollinaire, X, 390, 391. Il détermine Constance, prêtre de son Église, à écrire la Vie de saint Germain, évêque d'Auxerre, 400. Église qu'il fait bâtir à Lyon, 391 et 421. Il préside à un concile de Châlon-sur-Saône, où il fait élire Jean, évêque de cette ville, 717; et à un concile de Lyon au sujet de quelques erreurs, 718. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 504 et suiv.)

PATRES ou PASTEURS de la Mésopotamie, VI, 27. Leur éloge par saint Éphrem, 45, 46.

PATRIARCHE, première dignité parmi les Montanistes, II, 538. — Glycérius, diacre de Venèse en Cappadoce, prend cette qualité, IV, 457. — Ce nom est employé quelquefois pour métropolitain, VIII, 436.

PATRIARCHES, ou anciens pères du peuple juif. Comment on doit interpréter certaines actions des patriarches; doctrine de saint Irénée, I, 512. — Éloges de Noë, Abraham et plusieurs autres patriarches, faussement attribués à saint Éphrem, VI, 39. — Sentiment de Théodoret sur la polygamie des patriarches, X, 88. — Vers du Vénéral Hildebert sur les douze patriarches, XIV, 222.

PATRIARCHES, ou évêques des grands sièges; quels sont les vrais patriarches, selon le pape Nicolas I, XII, 583, 584. — Canon du quatrième concile général de Constantinople concernant les patriarches, XIII, 709. — Traité de Nil Doxapater sur les grands sièges patriarchaux, XIV, 654. Ce que dit des patriarches Théodore Balsamon dans sa collection de constitutions ecclésiastiques, 827. Décret du quatrième concile général de Latran, qui règle l'ordre et les prérogatives des quatre patriarches d'Orient, 1164. [Les sentences synodales et sanctions pontificales constituant le droit canonique grec et romain de l'Église orientale sous le titre : Les Archevêques et Patriarches de Constantinople, sont reproduites au t. CXIX de la *Patr. grecque*.]

PATRIARCHES DES JUIFS. Quand ils ont commencé, III, 301. — Loi de Théodose en leur faveur, VI, 372. — Ils sont éteints au temps de Théodoret, X, 137.

PATRICE, évêque de Malaga, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

PATRICE, évêque de Pruse dans la Bithynie, III, 92.

PATRICE, vicaire du préfet d'Afrique. Constantin lui ordonne de réprimer ceux qui troublaient l'Église, V, 144.

PATRICE, secrétaire de l'empereur, est chargé de porter à saint Jean Chrysostôme l'ordre de sortir de son église, IX, 9.

PATRICE, père de saint Augustin, IX, 1. Sa mort, 3.

PATRICE, comte à qui Théodoret écrit, X, 66.

PATRICE, diacre de Constantinople, député à Rome par Anatolius, X, 220. Envoyé en Égypte pour s'informer du tome d'Eutychès, 671.

395-415.

PATRICE (Saint), apôtre d'Irlande. Temps et lieu de sa naissance ; il est emmené captif en Hybernie, où il a beaucoup à souffrir ; il repasse en Bretagne ; il est fait évêque et va prêcher la foi en Irlande, X, 444. Son désintéressement ; il redemande les captifs que Corotic, prince de Galles, avait faits dans son incursion en Irlande, 445. Ses deux lettres à ce sujet, 446. Sa Confession ; analyse de cet ouvrage, 446 et 447. Conciles de saint Patrice ; écrits qui lui sont attribués, 447. [Poème ou lettre en vers attribué à saint Patrice ; éditions de ses écrits, 447. Prologue des Trois habitations, 447, n. 4.] — Sa Vie écrite par Probus, XII, 6.

XI siècle.

PATRICE, évêque de Dublin. Lettres de Lanfranc à son sujet, XIII, 454.

PATRICIUS (François). Sa traduction latine du Pimandre de Mercure Trismégiste, I, 298.

PATRICIUS (Junius). Son édition des lettres de saint Clément, pape, I, 361.

PATRIE. Traité d'Haimon d'Halberstat sur l'amour de la céleste patrie, XII, 436.

PATRIMOINE DES EVÊQUES, canon quarantième apostolique, II, 584. — Règlement de saint Grégoire le Grand touchant les patrimoines de l'Église romaine, XI, 483, 484. — Le patrimoine de l'Église romaine dans les Gaules, consistait plus en fond de terre qu'en argent, 502. Patrimoine de l'Église romaine en Bavière, XII, 742. Défense aux évêques d'avoir plus de soin de leur propre patrimoine que de celui de l'Église, 942. — Défense de demander les patrimoines de l'Église romaine en bénéfices, XIII, 720.

PATRIMUS, moine à qui saint Isidore de Péluse adresse une de ses lettres, VIII, 480.

PATRIPASSIENS. Voyez *Patropassiens*.

PATROCLE, évêque d'Arles. Privilège que lui accorde le pape Zozime, VII, 528. Lettre que ce pape lui écrit, 525. Autre lettre du même pape à Patrocle, 535. — Lettre du pape saint Boniface à Patrocle et aux autres évêques des Gaules, VIII, 8. Patrocle est tué ; saint Honorat lui succède, 433.

V. 412.

PATROCLE (Saint), abbé. Sa vie écrite par saint Grégoire de Tours ; il fonde deux monastères, l'un de filles et l'autre d'hommes, XI, 381.

426.

PATRONAGE. Dispositions du concile d'Orange au sujet du patronage, VIII, 608. — Origine de ce droit placée au quatrième concile d'Orléans, XI, 861. — (On vient de voir qu'il remonte plus haut.) Patronage laïc bien établi dans le neuvième concile de Tolède, XII, 933. — Canon d'un concile d'Arles touchant les patrons laïcs, XIII, 643. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône sur le même sujet, 647. Canon d'un concile de Tribur, 736. Canon d'un concile de Troslé, 742. Canon d'un concile d'Ingelheim, 749. Canon d'un concile d'Augsbourg, 751. — Selon le pape Innocent III, le patron ne peut se nommer lui-même à un bénéfice dont il a le patronage, XIV, 961. Canon du concile de Sélingstadt, 1039. Canon du troisième concile de Latran concernant les patrons, 1141. Canon d'un concile d'Avignon, 1151. Canon du quatrième concile de Latran, 1169.

PATROPASSIENS ou **PATRIPASSIENS**, hérétiques, II, 58. — On imputait leur erreur aux défenseurs de la consubstantialité du Verbe, IV, 326. — Erreur des Patropassiens combattue par saint Augustin, IX, 237. — Pourquoi les disciples de Sabellius ont été ainsi nommés, X, 207.

PATROPHILE, évêque de Scytople, protégé Arius, III, 418. Il assiste au concile de Nicée, 420.

PATROPHILE, évêque d'Éges en Cilicie, IV, 363. Saint Basile lui adresse une lettre, 363, et V, 588.

PATRUIN, évêque espagnol, VII, 509, 510.

PAUL (Saint), apôtre des Gentils. Histoire de sa vie, I, 216 et suiv. Sa naissance et son éducation ; il persécute l'Église ; sa conversion ; il prêche Jésus-Christ à Damas et en Arabie ; il se sauve de Damas et va à Jérusalem, 216, 217. Il est déclaré apôtre avec saint Barnabé ; assiste au concile de

34.

Jérusalem ; il se sépare de saint Barnabé ; ses voyages, 217, 218. Il continue ses voyages ; il est pris à Jérusalem et conduit à Césarée ; il paraît devant Festus et est conduit à Rome, 218. Arrivé à Rome, il y est retenu deux ans ; mis en liberté, il visite l'Occident et retourne en Orient, 218, 219. [Pères qui soutiennent qu'il a prêché en Espagne, 219, n. 2. Réponse aux objections, 219, n. 4.] Il revient à Rome et y souffre le martyre, 219, 220. Pour ce qui est de ses Épîtres canoniques, voyez *Épîtres de saint Paul*. C'est faussement qu'on lui attribue une troisième Épître aux Corinthiens, 224. Examen de la question, si saint Paul a écrit aux Laodicéens, 233, 234. Discours supposés sous le nom de saint Paul ; lettres supposées sous le nom de saint Paul ; troisième Épître aux Thessaloniens ; lettres de saint Paul à Sénèque ; Évangile attribué à saint Paul, 241. Apocalypses attribuées à saint Paul, 244, 242 et 286. Faux Actes de saint Paul ; prétendus voyages de saint Paul et de sainte Thècle, 242, 276. Épîtres supposées de saint Paul à Sénèque, et de Sénèque à saint Paul, 280. [Auteurs qui ont parlé des rapports de saint Paul et de Sénèque, p. 280, n. 5.] On lui a quelquefois attribué l'évangile de saint Luc, 207. — Son martyre sous Néron, selon Tertullien, II, 82 ; — selon Origène, 249. Témoignage que lui rend saint Philéas, martyr, III, 54. Sentiment de saint Méthode sur saint Paul, 72. Sentiment d'Eusèbe de Césarée, 290. [Son martyre à Rome d'après Eusèbe de Césarée, 257, n. 12.] — Témoignage de saint Athanase, IV, 223. [Explications de saint Hilaire de Poitiers sur l'apôtre saint Paul, 33. On a imprimé à tort *explications des apôtres* sur saint Paul. Éloge de saint Pierre et de saint Paul par saint Éphrem, 485, 486.] — [Commentaire de Didyme l'Aveugle sur la deuxième Épître aux Corinthiens, V, 621.] — Sentiment de saint Éphrem sur saint Paul, VI, 8 ; de saint Grégoire de Nysse, 254. Petite histoire de saint Paul attribuée à Euthale de Sulque, 289. Panégyrique de saint Pierre et de saint Paul par saint Astère d'Amasée, 299. Marcion ne recevait que dix Épîtres de saint Paul, 393. — Saint Jean Chrysostôme fait remarquer la beauté et l'utilité des lettres de saint Paul, VII, 39. Sept panégyriques de cet apôtre par saint Jean Chrysostôme, 86 et suiv. Quatre homélies de saint Jean Chrysostôme sur le changement du nom de cet

apôtre, 103 et suiv., Homélies de ce père sur divers endroits des Épîtres de saint Paul, 105 et suiv. 109, 112, 113, 113, 114, 117, 118. Saint Jean Chrysostôme pense que saint Paul a prêché en Espagne, 243, 363. Homélie sur le martyre de saint Pierre et de saint Paul, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme ; homélie sur ces paroles : *Ma grâce vous suffit*, attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérin, évêque de Gabales, 256. Zèle dont saint Jean Chrysostôme était rempli pour la gloire de saint Paul, 287. Son respect pour les chaînes de cet apôtre, 315. A quoi il attribue la résolution que prit Néron de faire mourir saint Paul ; en quel temps, selon ce père, saint Paul changea de nom, 363. Homélie sur saint Paul, supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Lettre de saint Jérôme à Minerve et à Alexandre, moines, sur quelques endroits difficiles des Épîtres de saint Paul, 577, 578. Saint Augustin désapprouve le sentiment de saint Jérôme sur la conduite de saint Paul à l'égard de saint Pierre, 626, 631. Saint Jérôme pense que saint Paul a prêché en Espagne, 659. — [Discours de saint Gaudence, évêque de Brescia, sur saint Pierre et saint Paul, VIII, 43.] Ce que le poète Prudence dit de saint Paul, 103. Témoignage de Sulpice Sévère sur saint Pierre et saint Paul, 123, 124. Éloge de saint Paul par saint Procle, 413. — Sermons de saint Augustin sur la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, IX, 240. Sermon douteux de ce père sur le même sujet, 243. Témoignage de saint Augustin sur saint Paul, 475, 572, 617. [Cinq sermons de saint Augustin sur la conversion de saint Paul ; sermons du même sur saint Paul, sur la fête de saint Pierre et de saint Paul, 836, 841.] Paul, modèle du zèle apostolique d'après saint Augustin, 836.] — Ce que dit de lui Théodoret, X, 111, 121. [Sermon de saint Léon le Grand sur la fête de saint Paul, 276. — Panégyrique de saint Pierre et de saint Paul par saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, 707.] — Hymne du Vénérable Bède pour leur fête, XII, 4. Les homélies à la louange de saint Paul, attribuées à Bède, sont de saint Jean Chrysostôme, 10. [Hymne en l'honneur de saint Paul par Paul, diacre, 148.] Épîtres de saint Paul expliquées par Florus de Lyon, 482, 483 ; auparavant par Pierre, abbé de la province de Tripoli en Afrique, et par le Vénérable Bède, 483. Photius expli-

que comment on pouvait excuser de mensonge saint Paul qui, quoique Juif, se disait Romain, etc.; 727. Discours de l'empereur Léon VI en l'honneur de ce saint apôtre, 775. [Sermon d'Atton de Verceil sur saint Pierre et saint Paul, 826.] Pourquoi, au x^e siècle, dans l'office de sa fête, les antienues étaient suivies de versets des Psaumes, 912. — Discours de Théodore Daphnopates en l'honneur de saint Paul, XIII, 50. [Hymne sur la conversion de saint Paul par Godescalk, 417.] Saint Odilon reconnaît que saint Paul n'est pas inférieur à saint Pierre, 456. — Pourquoi Pierre Damien, dans les images des princes des apôtres, met saint Paul à droite et saint Pierre à gauche, 318, 319. Poème d'Amé, moine du Mont-Cassin, sur les Actes des apôtres saint Pierre et saint Paul, 494. — Sermon d'Abailard sur saint Paul, XIV, 331. [Explication de quelques passages de l'apôtre saint Paul par Richard, prieur de Saint-Victor, 701.] Discours de Pierre de Blois sur la conversion de saint Paul, 778. [Commentaire sur les Épîtres de saint Paul par Robert de Torigny, 792, 793.]

PAUL (Saint), premier évêque de Narbonne. Faux actes qui concernent ce saint évêque, II, 564. [Il est venu à Narbonne au 1^{er} siècle, 564, n. 1.]

PAUL DE LAMPSAQUE (Saint), martyr, II, 118.

PAUL I, dit DE SAMOSATE, évêque d'Antioche. Zèle que témoigne contre son erreur saint Firmilien de Césarée en Capadoce, II, 436. Saint Grégoire Thaumaturge assiste à l'un des conciles assemblés contre Paul, 439. Écrits de saint Denys d'Alexandrie contre lui, 416, 417. Il est convaincu d'errer par Malquion, prêtre d'Antioche, 431. Il est chassé de l'Église, 432. Lettre synodale du concile d'Antioche qui le déposa; Paul avait succédé à Démétrien dans le siège d'Antioche, 432. Il est condamné par les conciles d'Antioche en 264 et 269, 566 et suiv. Sa condamnation notifiée par une lettre synodale du dernier concile, 569 et suiv. Il est condamné par le pape saint Félix en 269, 571. Prétendu concile de Rome contre Paul de Samosate, 572. — Fragment historique de saint Athanase à son sujet, IV, 172. — Concile d'Antioche où il est condamné, V, 303. — Ce que saint Épiphane dit de cet hérétique, VI, 401, 402. Ce que saint Chrysostôme dit de ses erreurs, VII, 429. — Écrit où Marius Mercator fait

voir le rapport de ses erreurs avec celles de Nestorius, VIII, 504. — Son erreur marquée par Théodoret, X, 72; et par saint Léon, 207.

PAUL II, évêque d'Antioche. Son élection, X, 626. Il se rend odieux et demande à se retirer; on consulte le pape à ce sujet; sa mort, 633.

PAUL (Saint), martyr en Afrique, II, 304.

PAUL (Saint), martyr de Césarée en Palestine, III, 9, 10 et 385, 386.

PAUL (Saint), martyr de Jamnia [et non Samnia], en Palestine, III, 11.

PAUL (Saint), ermite. Saint Antoine le visite et lui rend le devoir de la sépulture, III, 386, 387. — Sa Vie écrite par saint Jérôme, VII, 592. — Sa Vie écrite en vers par Witkind, XII, 878.

PAUL, l'un des disciples de saint Pacôme, III, 358.

PAUL et JEAN (Saints), martyrs, à Rome, III, 413.

[PAUL LE CHRÉTIEN. Le cardinal Mai a publié un discours de Photin le Manichéen avec Paul le Chrétien. On le trouve reproduit au t. LXXXVII de la *Patrologie grecque*.]

PAUL I, évêque de Constantinople. Concile tenu contre lui par les Eusébiens à Constantinople. Il y est déposé, III, 459. — Il est chassé de son siège par Eusèbe de Nicomédie, X, 42. Les Ariens le font étrangler à Cucuse, 43.

PAUL II, patriarche de Constantinople, élu pour succéder à Pyrrhus, qui s'était retiré, XI, 748. Sa lettre synodale au pape Théodore I; réponse du pape; il est déposé par le pape; il est condamné comme monothélite au concile de Rome tenu par le pape saint Martin I, 748. Reproches qu'il fait à l'empereur sur les mauvais traitements qu'on faisait souffrir au pape; sa mort, 752. — Il avait succédé à Pyrrhus et il soutint, comme lui, le monothélisme, XII, 925. Lettre que lui écrivent les évêques d'Afrique, 925, 926. Lettre ambiguë qu'il écrivit au pape Théodore; il engage l'empereur Constantin à donner son Type qui occasionne de nouveaux troubles, 926. Le pape Théodore le dépose dans un concile, 926. Accusations formées contre lui au concile de Latran, 927. Sa lettre au pape Théodore y est examinée, 929. Il y est anathématisé, 930.

PAUL III, patriarche de Constantinople, se trouve au concile in Trullo, XII, 959.

PAUL IV, patriarche de Constantinople,

521.

250.

303.

309.

IV siècle.

527.

338.

339.

641.

649.

654.

657.

784.

250.

III siècle.

renonce à sa dignité et se retire dans un monastère où il finit ses jours, XII, 153.

PAUL, évêque de Paris. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 132 et suiv.)

IV siècle.

PAUL (Saint), abbé de Raithe, et ses moines, tués par les barbares, IV, 284, 285.

374.

PAUL (Saint), évêque de Trois-Châteaux, assiste au concile de Valence, IV, 600.

PAUL, prêtre, moine, à qui saint Basile écrit, IV, 481.

PAUL, évêque de Tivoli, ordonne Ursin antipape, V, 13.

PAUL d'OXYRINQUE, que l'on a prétendu avoir été aussi célèbre que saint Antoine, V, 154.

374.

PAUL, abbé à qui saint Épiphane adresse une lettre, VI, 382.

PAUL, évêque d'Héraclée. Saint Jean Chrysostôme le charge de la réunion de deux évêques, VII, 4.

PAUL, diacre, envoyé à Rome par saint Jean Chrysostôme, VII, 128.

376.

PAUL DE CONCORDE, à qui saint Jérôme écrit une lettre, VII, 582 et IV, 316.

PAUL, évêque d'Érythre, y réunit le siège de Palébisque, VIII, 27.

V siècle.

PAUL, diacre. Lettre que lui écrit saint Gaudence, évêque de Brescia, VIII, 35.

PAUL, solitaire d'Égypte, visité par Cas sien, VIII, 189.

PAUL, à qui saint Nil écrit, VIII, 219, 223.

PAUL, solitaire du mont Sinaï, martyrisé par les Sarrasins, VIII, 231.

PAUL, abbé, écrit à saint Épiphane, VIII, 238.

v. 431.

PAUL, évêque d'Émèse en Phénicie, VIII, 241 et suiv. Il va au concile d'Éphèse, 241. Il est député vers saint Cyrille d'Alexandrie; lettre de Paul à saint Cyrille présent, 241, 242. Profession de foi de Paul et des Orientaux, 242. Discours de saint Paul dans l'église d'Alexandrie, 242, 243. Paul s'entretient avec saint Cyrille; il découvre que les Nestoriens ont corrompu la lettre de saint Athanase à Épictète, 243. Paul va à Antioche solliciter la paix, 243, 244. [Éditions de ses écrits, 243, n. 9.]

PAUL, jeune homme de Césarée guéri par l'intercession de saint Étienne, IX, 19.

v. 405.

PAUL, évêque dans la Numidie. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 93.

PAUL, évêque à qui saint Augustin adresse le livre de la Perfection de la Justice, IX, 440.

PAUL, évêque d'Espagne, donne à saint Augustin un mémoire contre quelques hérétiques, X, 2.

PAUL OROSE. Voyez *Orose*.

PAUL, évêque de Parale en Palestine, souscrit à la lettre synodale de Juvénal de Jérusalem, X, 18.

PAUL, prêtre de l'Église de Bénévent. Ses plaintes à saint Léon contre son évêque, X, 210.

PAUL à qui l'empereur Marcien donne une commission secrète pour agir auprès de saint Léon, X, 228.

PAUL, évêque de Châlon-sur-Saône. Sa mort, X, 358.

PAUL, évêque d'Éphèse, déposé, est rétabli par Timothée Élure, X, 404. Déposé de nouveau dans un concile d'Antioche, 405.

476.

477.

PAUL, prêtre, dont Gennade fait mention comme auteur de deux traités que nous n'avons plus; l'un *De la garde de la Virginité, etc.*, l'autre *De la correction des Mœurs*, X, 469.

V siècle.

PAUL, évêque d'Apamée. Sa requête à l'empereur Justinien contre Sévère de Sozople, XI, 107.

PAUL, père de saint Euthymius, XI, 272.

PAUL, persan, habile dans la science de l'Écriture sainte, XI, 281.

VI siècle.

PAUL, patriarche d'Alexandrie, était auparavant abbé de l'ordre de Tabenne. Il est bientôt après exilé en Palestine; il fut déposé par ordre de l'empereur Justinien, XI, 304.

v. 540.

PAUL LE SILENTIAIRE, surnommé Cyrus-Florus, fait en vers la description de l'église de Sainte-Sophie, bâtie par l'empereur Justinien, XI, 346. Édition que du Cange a donnée de cette description; [autres éditions; description de l'ambon et vers sur les thermes de Pythias, 346.] Éloge que fait Agathias le Scholastique du poème sur l'église de Sainte-Sophie, 347.

VI siècle.

PAUL, scholastique. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 480.

590.

PAUL, diacre de Mérida en Espagne, auteur, écrit la vie et les miracles des saints de son Église, XI, 676. [Éditions de cet écrit, 676.]

VII siècle.

PAUL (Saint), évêque de Verdun, XI, 733. Ses deux lettres à saint Didier, évêque de Cahors, 734.

VII siècle.

PAUL, évêque de Thessalonique, partisan

v. 650.

des Monothélites. Lettre que lui écrit le pape saint Martin I, XI, 750, 751.

VII siècle.

PAUL, archevêque de Crète, rend une sentence contre Jean, évêque de Lappa. Lettres du pape Vitalien à ce sujet, XI, 782 et XII, 938.

VII siècle.

PAUL, duc, envoyé par le roi Wamba pour détruire un parti qui s'était élevé contre lui dans la Gaule Narbonnaise, se joint aux révoltés ; il est battu et fait prisonnier, XI, 994.

757.

PAUL I (Saint), pape, succède à Etienne II son frère. Son éloge ; sa mort, XII, 115. Ses lettres au roi Pépin, principalement au sujet de ses différends avec les Lombards, 115 et 116. Privilège qu'il accorde au monastère de Saint-Hilaire qu'il met sous la juridiction de l'archevêque de Ravenne, 116. Autre privilège pour le monastère de Saint-Étienne et de Saint-Sylvestre qu'il avait fondé, 116 et 117. [On a de lui vingt-quatre lettres ; éditions de ces lettres, 115.]

767.

V. 1471.

PAUL II, pape. Son épitaphe par Apollonius, XI,

PAUL, diacre d'Aquilée, surnommé de Warnefrid, du nom de son père, qui était lombard. Il est élevé à la cour du roi Ratchis ; Didier le fait son chancelier, XII, 144. Il l'attache à Charlemagne qui lui donne diverses marques de sa bienveillance, 141 et 142. Il quitte la cour pour se retirer au Mont-Cassin, où il embrasse la vie monastique ; sa mort, 142. Ses écrits : Analyse de l'Histoire des Lombards depuis leur origine jusqu'à la mort du roi Luitprand, 142 et 143. Histoire des évêques de Metz, 143. Abrégé de l'histoire romaine, 143 et 144. Vie de saint Grégoire le Grand ; autres Vies qu'on lui attribue ; Vocabulaire de Paul, diacre, 144. Son Homiliaire, 144, 145. Lettre de l'abbé Théodemar écrite par Paul, diacre, 145. Lettre à Adelhard, abbé de Corbie ; Épitaphe de Venance Fortunat, 146. Poésies de Paul, diacre, 146, 147. Jugement sur ses écrits 147. [Son opuscule sur les évêques de Metz ; il y dit que l'apôtre saint Pierre envoya à Metz saint Clément ; son Catalogue des évêques ; éditions de ses écrits, 143. Éditions dans la *Patrologie* ; quelques pièces sont nouvelles, 147, 148. Quelques ouvrages nouvellement édités, 144, n. 4 et 7.] — Son épitaphe de Fortunat, XI, 403. — Il est auteur de la Vie de saint Arnould, évêque de Metz, XII, 7. Deux petits poèmes de Charlemagne à la louange de Paul, diacre, 248.

V. 784.

PAUL AFIARTE, chambellan du pape Étienne III. Violences qu'il exerce à l'égard de Christophe et de Sergius, XII, 119. Le pape Adrien I rappelle tous ceux qu'il avait exilés, et met en liberté ceux qu'il retenait dans les prisons, 134.

VIII siècle.

PAUL LE BORGNE, un des chefs des Sévériens, XII, 922.

PAUL, évêque de Populonie en Toscane, envoyé par le pape saint Nicolas I pour instruire les Bulgares, XII, 582.

866.

PAUL, garde-chartres de l'Église de Constantinople, assiste au concile général de Constantinople. Fonction qu'il y fait, XIII, 703, 704, 711.

869.

PAUL, évêque d'Ancône, l'un des légats du pape Jean VIII au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius, XII, 723, 725.

879.

880.

PAUL, chanoine de Ratisbonne. Ses lettres à Martin, garde du trésor de saint Ambroise, pour lui demander les livres de la Liturgie ambrosienne, XIII, 20, 21.

XI siècle.

PAUL, chanoine régulier de Berneried en Bavière, chassé de l'Église de Ratisbonne, par le roi Henri IV, pour son attachement à Grégoire VII ; il passe à Rome où il gagne les bonnes grâces de ce pape ; il rassemble des mémoires et compose la Vie de saint Grégoire VII ; il est aussi auteur de la Vie de la bienheureuse Herluce, vierge, XIII, 373.

XI siècle.

[PAUL, diacre et moine du Mont-Cassin. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 91. Son livre des Problèmes, 90, 91.]

XI siècle.

PAUL, moine de Saint-Père à Chartres. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, 254 et suiv.)

PAUL, abbé de Saint-Alban en Angleterre, disciple de Lanfranc. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 289 et 290.)

PAUL ou PAULIN, cardinal, évêque de Préneste en Palestine, est élu pape, et prend le nom de Clément III, XIV, 936.

1187.

[PAUL (L'abbé). Sa traduction française de l'Histoire ecclésiastique de Sulpice Sévère, VIII, 122.]

[PAUL (Sébastien). Son édition des sermons de Pierre Chrysologue, X, 10.]

PAULE (Sainte), dame romaine, reçoit chez elle saint Épiphané, VI, 377. — Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 563. Lettre que lui écrivit saint Jérôme sur la mort de

V. 384.

Blésille, 590. Autre lettre du même docteur à cette dame, 590. Autre, 591. Lettre de sainte Paule et de sainte Eustochie à sainte Marcelle ; elle est attribuée à saint Jérôme, 617. Lettre de saint Jérôme à sainte Eustochie, sur la mort de sainte Paule, 635. Lettre de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustochie, ou préface de la traduction des homélies d'Origène sur saint Luc, 646. Discours sur l'Assomption de la sainte Vierge, adressé à sainte Paule et à sainte Eustochie, supposé sous le nom de saint Jérôme, 646. Lettres supposées de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustochie, 648. — [Lettre de saint Jérôme à sainte Paule, contenant le catalogue des écrits d'Origène, III, 138 et suiv. M. l'abbé Lagrange a publié une Histoire très-intéressante de sainte Paule, Tours, Mame, 1867.]

398.

PAULE, fille de Lœta et petite-fille de sainte Paule. Lettre de saint Jérôme à Lœta sur l'éducation de Paule sa fille, VII, 624.

PAULIANISTES, disciples de Paul de Samosate. Leur baptême rejeté par le concile de Nicée, II, 332. — Loi de Constantin contre eux, III, 146. Canon dix-neuvième du concile de Nicée qui les concerne, 438. Voyez *Photiniens*.

PAULICIENS, hérétiques, espèce de Manichéens. Livre de Photius contre les Pauliciens, XII, 731, 732. — L'empereur Alexis Comnène parvient à en convertir un grand nombre, XIV, 140, 141.

IV siècle.

PAULIN, évêque de Tyr. Lettre que lui écrit Eusèbe de Nicomédie au sujet d'Arius, III, 416. Il protège Arius, 159 et 418.

IV siècle.

PAULIN (Saint), évêque de Trèves, est exilé par Constance, III, 521. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 121 et suiv.)

328.

362.

PAULIN I, évêque d'Antioche, III, 158, n. 8. PAULIN II, évêque d'Antioche, chef des Eustathiens, ordonné par Lucifer de Cagliari, IV, 244. Sa profession de foi au concile d'Alexandrie, 593. Le pape Damase lui adresse la confession de foi du concile de Rome, 611, 612. — Paulin était devenu l'antagoniste de saint Méléce, V, 6. Il refuse d'abord tout accord avec saint Méléce, et il accepte enfin, 11. Lettre que lui écrit le pape saint Damase, 16. Concile de Rome auquel il assiste, 11 et 383. — Sa profession de foi, VI, 315, 316. — Paulin ordonne saint Jérôme prêtre, VII, 546. — Témoignage de Théodoret sur Paulin d'Antioche, X, 48.

PAULIN, évêque de Béziers, qui pourrait bien être auteur des traités sur le carême et sur la pâque, dont parle Gennade, VIII, 432 et X, 424. — [Maï a publié trois sermons de cet auteur, VIII, 434.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 131 et 132.)

PAULIN (Saint), sénateur et consul romain, puis évêque de Nole. Histoire de sa vie ; sa naissance, sa famille ; ses études ; son mariage avec Thérésie, VIII, 50. Il est fait consul ; il se dégoûte du monde ; son baptême ; mort de son fils ; il vend ses biens et en donne le prix aux pauvres ; il est fait prêtre à Barcelone, 51. Il vient en Italie ; il se retire à Nole, 52. Il est fait évêque de Nole ; sa conduite dans l'épiscopat, 52, 53. Il est pris par les Goths ; il est appelé pour apaiser le schisme de l'Église romaine, 53. Sa mort, 53, 54. Histoire de la mort de saint Paulin par Uranius, 54. Éloge de saint Paulin ; catalogue de ses ouvrages, 54, 55. Lettres de saint Paulin, 55 et suiv. Lettre à Sulpice-Sévère, 55 ; au prêtre Amand ; à Alypius, évêque de Tagaste, 56 ; à saint Augustin ; à Romonian, 58 ; à Licentius, 58, 59 ; au prêtre Amand, 59 ; à saint Delphin, évêque de Bordeaux, 59, 60 ; à Sulpice-Sévère, 60 ; au prêtre Amand, 60, 61 ; à saint Panimaque, 61 et suiv. ; à saint Delphin ; au prêtre Amand, 63 ; à Jove, 63 et suiv. ; à Sulpice-Sévère, 65 ; à saint Victrice, évêque de Rouen, 65, 66. Lettres à saint Delphin, 66, 67. Lettre au pape saint Anastase ; au prêtre Amand, 67 ; à Sulpice-Sévère, 67, 68, 69 ; à un officier ; à Sébastien, 69. Lettres à Sulpice-Sévère, 69, 70 ; au même, 71 et suiv. Lettre à Alétius, prêtre, 73, 74. Discours sur l'aumône intitulé : Du tronc, 74, 75. Lettre à saint Delphin ; au prêtre Amand, 75 ; à saint Victrice, évêque de Rouen, 75 et suiv. Lettre à Apre, 77, 78. Lettre à Sanctes et à Amand ; lettres à Sanctes ; lettre à Florent, évêque de Cahors, 78 ; à Didier, 78, 79. Lettre à Apre et à Amande sa femme, 79 ; à saint Augustin, 79, 80. Lettres à Rufin d'Aquilée ; fragment d'une autre lettre de saint Paulin, 80. Lettre à Macaire, préfet de Rome, 80, 81 ; à saint Augustin, 81. Lettre à Eucher et à Galla sa femme, 81, 82. Histoire de saint Genès d'Arles, 82. Poèmes de saint Paulin, 82 et suiv. Les neuf premiers de ces poèmes, 82. Poèmes dixième et onzième à Ausone, 83. [Deux poèmes publiés par Angélo Maï sous le nom de saint Paulin ;

354.

380.

392.

393.

394.

409.

410.

419.

431.

le premier, qui est une prière adressée à Dieu, est seul de saint Paulin, 83.] Quinze poèmes sur la fête de saint Félix de Nole, 83, 84. [Les poèmes onzième, douzième et treizième sur saint Félix sont publiés d'une manière plus étendue et plus correcte, 84.] Poèmes adressés à Nicétas, évêque de Romacienne, 84, 85. Poème à Jove, 85; à Cythérius, 85, 86. Poème sur le mariage de Julien et d'Ye, 86; à Pneumace et à Fidèle sa femme, 86, 87. Poème contre les païens, attribué à saint Paulin, 87. [Éditions récentes de ce poème, 87.] Hymne en l'honneur de saint Ambroise, supposée sous le nom de saint Paulin, 87, 88. Ouvrages de ce saint qui sont perdus; lettres à Marcelle et à Célandie, supposées sous le nom de saint Paulin, 88. Poèmes supposés sous le nom de saint Paulin, 88, 89. Vie de saint Ambroise et six livres de la Vie de saint Martin faussement attribués à saint Paulin; fragment sur la pénitence, aussi supposé sous le nom de saint Paulin, 89. [Poème adressé à Dieu, publié par Maï, 89.] Doctrine de saint Paulin, 89 et suiv.; sur la Trinité, 89, 90; sur l'Incarnation, 90; sur le péché originel et le libre arbitre, 90, 91; sur le baptême, 91, 92; sur le culte des reliques et la consécration des églises; sur l'invocation et l'intercession des saints, 92, 93; sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, 93, 94; sur le mariage; sur les peintures et autres ornements des églises; sur les ordres mineurs donnés en divers temps; sur la prière pour les morts, 94; sur le jeûne du carême, 94, 95; sur la figure et les ornements de la croix; sur les festins aux tombeaux des martyrs; sur les églises tournées à l'orient, 95. Maximes morales sur les devoirs du chrétien, 95, 96. Jugement des œuvres de saint Paulin, 96, 97. Éditions qui en ont été faites, 97, 98. [Éditions publiées depuis D. Ceillier, 98. — Traité des bénédictions des patriarches, attribué à saint Paulin, VII, 477.] — Le poème intitulé Eucharistique n'est pas de saint Paulin de Nole, mais de saint Paulin le pénitent, VIII, 99, 100. — Lettre que saint Jérôme écrivit à saint Paulin, VII, 619 et suiv. Autre lettre du même docteur à saint Paulin, 621; autre, 621, 622. — Lettre de saint Paulin à Célantia, 646 et VIII, 88. — Lettre de saint Paulin à l'ermite Sébastien, VII, 648. — Lettre que lui écrivit Sulpice-Sévère, VIII, 120. Vie de saint Paulin, faussement attribuée à Sulpice-Sévère,

126. Ses liaisons avec saint Eucher et sa femme; lettre qu'il leur écrit, 442. — Son sentiment sur les ouvrages de saint Augustin, IX, 60, 61 et 809. Lettres qu'il écrivit à saint Augustin, 72, 73, 74. Lettre de saint Augustin à saint Paulin, 73. Autres de saint Augustin à saint Paulin, 75. Autres lettres que lui écrivit saint Augustin, 79, 92. Lettre de saint Paulin à saint Augustin et de saint Augustin à saint Paulin, 101, 102. Autre de saint Paulin à saint Augustin, 113. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 131 et suiv. Autre lettre de saint Augustin, 154, 155. Lettre de Pélagé à saint Paulin, 452. Saint Paulin avait fait l'épithalame de Julien le Pélagien, 483. — Poème contre les poètes profanes, ouvrage de saint Paulin faussement attribué à Mammert-Claudien, X, 356. — Ce que rapporte de lui le pape saint Grégoire-le-Grand dans ses Dialogues, XI, 475. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 479 et suiv. et le supplément, t. X, p. x; et t. XI, p. v et suiv.)

PAULIN, diacre de Milan, auteur de la Vie de saint Ambroise. Accuse Célestius d'hérésie, VII, 533; VIII, 549; et IX, 453. — Réponse que Célestius y opposa, VIII, 549 et IX, 453. — Le pape Zozime cite à Rome Paulin, qui refuse d'y aller, VII, 533. [Paulin est auteur d'un écrit intitulé : Bénédictions des patriarches, 477.]

PAULIN LE PÉNITENT, comte ou intendant d'Attale, auteur d'un poème intitulé : Eucharistique, VIII, 99 et 100. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 363 et suiv.)

PAULIN DE PÉRIGUEUX, poète chrétien. Lieu de sa naissance, X, 441, 442. Saint Perpétue, évêque de Tours, lui demande des vers pour la nouvelle église de Saint-Martin qu'il avait fait bâtir; il met en vers ce que Sulpice-Sévère avait écrit de saint Martin de Tours, 442. Saint Perpétue lui envoie un mémoire des miracles de saint Martin, 438 et 442. Il est guéri d'une maladie par l'attouchement de ce mémoire; ce qui nous reste de ses poésies, 442. Éditions qu'on en a faites, 443. [Autres éditions, 442.] — Sa Vie de saint Martin écrite en vers, VIII, 89 et 120. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 469 et suiv.)

PAULIN (Benoît), qui vivait dans le même temps que Paulin de Périgueux, était de Bordeaux; ce qu'on sait de lui, X, 443. Mé-

V siècle.

V siècle.

moire qu'il adresse à Fauste de Riez, pour le consulter sur différentes difficultés; réponse de Fauste, 424. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 461 et 462.)

VI siècle.

PAULIN, évêque d'Aquilée, ordonné par l'évêque de Milan; plaintes que fait contre lui le pape Pélage, XI, 329.

PAULIN, moine, envoyé en Angleterre par saint Grégoire-le-Grand, XI, 438.

602 ou 603.

PAULIN, évêque en Numidie, accusé d'avoir maltraité ses clercs sans sujet; concile dont le pape saint Grégoire-le-Grand ordonne la tenue pour examiner sa conduite, XI, 910.

V. 726.

PAULIN (Saint), patriarche d'Aquilée. Sa naissance; il enseigne les belles-lettres; sa réputation lui concilie l'amitié de Charlemagne, qui lui donne une terre en Lombardie; il est fait patriarche d'Aquilée, et assiste à divers conciles, entre autres à celui de Francfort, où il réfute les erreurs de Félix d'Urgel et d'Élipand de Tolède; il préside à celui d'Aix-la-Chapelle; il en indique un à Altino, au sujet du meurtre du patriarche de Grade; sa mort. Écrit de saint Paulin intitulé *Sacro-syllabus*, XII, 157. Analyse de ce traité, 158. Lettre à Heistulfe, 158, 159. Traité des Salutaires Instructions; on l'a attribué à saint Augustin; raison qui prouve qu'il n'est pas de ce saint docteur, 159. Analyse de ce traité, 159, 160. Les trois livres de saint Paulin contre Félix, évêque d'Urgel, 160. Analyse de ces livres, 161, 162. Poème intitulé : Règle de la foi; hymnes attribués à saint Paulin, 162. Ses lettres, 163, 164. Ses Avis salutaires, tirés des écrits des saints Pères, sont restés manuscrits. Jugement sur les ouvrages de saint Paulin; éditions qu'on en a faites. Sa Vie, écrite par Marc-Antoine Nicoletti; autre Vie par M. Madrisi, 164. — Concile que Paulin tient à Frioul, XIII, 632 et suiv. Concile qu'il assemble à Allino, 640. Concile d'Aix-la-Chapelle, où il préside comme légat du pape, 640, 641. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 284 et suiv. et le Supplément, t. X, p. xxxvii.)

1050.

PAULIN, primicier de Metz, écrit à Bérenger pour le faire revenir de ses erreurs; la réponse de Bérenger est interceptée et déferée au concile de Paris, XIII, 169. Bérenger lui adresse deux écrits, 175. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 511 et 512.)

PAULINE, dame romaine, femme de saint Pammaque, sénateur, VII, 504. Lettre de saint Jérôme à Pammaque sur la mort de Pauline, 623.

V. 398.

PAULINE, femme d'Armentaire. Lettre de saint Augustin à Armentaire et à Pauline, IX, 115, 116. Autre lettre de saint Augustin à Pauline, 129.

411.

413.

PAULINIEN, frère de saint Jérôme, est ordonné prêtre par saint Épiphané, VI, 378. Lettre de saint Épiphané à Jean, évêque de Jérusalem, touchant cette ordination, 378. — Paulinien tire de longs extraits de l'Apologie de Rufin et les apporte à saint Jérôme, VII, 457. Son ordination, sujet de division entre Jean, évêque de Jérusalem, et saint Épiphané, 498, 499.

394.

PAULONAS ou PAULIN, disciple de saint Éphrem, VIII, 2.

PAULULUS (Robert). V. *Robert Paululus*.

PAUSICACUS, aveugle guéri par l'intercession de sainte Thècle, X, 168.

PAUSIEN, évêque de Thessalie. Le pape Boniface le déclare séparé de sa communion, VIII, 10.

PAUVRE, épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur le pauvre, XIV, 687.

PAUVRES. Les pauvres entretenus par l'Église ses trésors, II, 424. — Loi de Constantin touchant la nourriture des enfants des pauvres, III, 144. — [Soin des pauvres recommandé par saint Athanase, IV, 166.] — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur l'amour des pauvres, V, 240, 241. Poème de saint Grégoire de Nazianze à Julien en faveur des pauvres, 276. — Charité de saint Éphrem pour les pauvres dans une année de famine, VI, 4. Discours de saint Éphrem sur l'amour des pauvres, 9. [Saint Éphrem invite ses auditeurs à secourir les pauvres, 499, 507.] Discours de saint Grégoire de Nysse sur l'amour des pauvres, 152, 153. — Pauvres placés aux portes des églises, VII, 76, 114, 431. Doctrine de saint Chrysostôme sur les pauvres, 112, 114, 159, 228, 232. Le nombre des pauvres écrit sur le catalogue de l'église d'Antioche, montait jusqu'à trois mille, 238. Homélie sur le riche et le pauvre supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Canon quatre-vingt-troisième du quatrième concile de Carthage, 732. Canon neuvième du cinquième concile de Carthage, 734. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les pauvres et les orgueilleux, XI, 142. Canon du deuxième concile de

Tours sur le soin des pauvres, 888. — Pauvres matriculiers : pourquoi ainsi nommés, XII, 109. Ce que poursuit à leur égard la règle de saint Chrodegand, 109.

PAUVRES DE JÉSUS-CHRIST, titre donné aux Chartreux dans les commencements, XIV, 402.

PAUVRES DE LYON ou VAUDOIS. Voy. *Vaudois*.

PAUVRETÉ. Règle de saint Pacôme sur la pauvreté, III, 366. — Saint Basile ne possédait rien en propre, et ne subsistait que du bien de ses amis, IV, 434. — Épigramme de saint Grégoire de Nazianze sur la pauvreté philosophique, V, 302. [Ce que saint Ambroise dit de la pauvreté volontaire, 509.] — Maxime de saint Jean Chrysostôme sur la pauvreté, VII, 60. — Traité de la Pauvreté volontaire, adressé à Magna, suite de l'Ascétique de saint Nil, solitaire du Sinai, VIII, 210. — Doctrine de Théodoret sur la pauvreté, X, 89. — Dissertation de Théodore Prodrome sur la pauvreté, XIV, 149.

PAVIE, ville d'Italie. Histoire des évêques de Pavie, attribuée à Paul diacre, XII, 144. — Concile tenu en cette ville par le pape Benoît VIII, XIII, 191. Concile tenu en cette ville par le pape Léon IX, contre les simoniaques, 200. Conciliabule où le pape saint Grégoire VII est excommunié, 361. Conciles tenus en cette ville, 680, 687, 688, 717, 763. — Les droits et les privilèges de l'église de Pavie confirmés par le pape Pascal II, XIV, 136. Autres conciles tenus en cette ville, 1037, 1053, 1055. Conciliabule tenu en cette ville par l'antipape Victor III, 1127.

PAX VOBIS. Si les évêques doivent dire *Pax vobis* au *Dominus vobiscum*, XII, 828.

PAYEN BOLOTIN, chanoine de Chartres. (On a de lui une satire contre les ermites. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 1 et suiv.)

PAZE, petite ville de Phrygie : concile qui y fut tenu, IV, 657.

PÉAGES. Défense aux seigneurs laïques et ecclésiastiques d'établir des péages sur leurs terres, XIV, 1151.

PÉANIUS, ami de saint Jean Chrysostôme. Lettre que le saint docteur lui écrit, VII, 132, 135.

PEARSON (Jean), évêque de Chester. Son Histoire de la vie et des ouvrages de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 383.

PÉCHÉ et PÉCHÉS. Doctrine de saint Irénée, I, 525 ; de Clément d'Alexandrie,

598 ; — d'Origène, II, 228, 229, 242, 243. Doctrine de saint Cyprien, 353. Canons du concile d'Ancyre contre ceux qui se sont rendus coupables de péché contre nature, 638, 639. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur le péché, III, 239 ; sur les péchés, 236. Avis de saint Antoine sur le moyen d'éviter le péché, 385. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers sur le péché, IV, 75. Doctrine de saint Athanase, 227, 228. Doctrine de saint Basile, 374, 375, 401, 404. Erreurs de Jovinien sur le péché, 651. — Réponse dix-huitième de Timothée d'Alexandrie, V, 95. Doctrine de saint Pacien, 168. Doctrine de saint Ambroise sur le péché, 497, 562, 563. Il n'y a point de péché irrémissible si l'on suppose une vraie pénitence : doctrine de saint Ambroise, contre les Novatiens, 466 et suiv. [On doit fuir jusqu'au péché de pensée, 620.] — Ode de saint Éphrem sur le péché et sur la pénitence, VI, 10, 11. Son sentiment sur le péché qui va à la mort, 54. [Sa doctrine sur le péché, 482, 486, 488 et suiv., 493 et suiv., 501, 502, 505, 508, 510.] Source des péchés : canon premier de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, 156. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le péché, VII, 181, 243, 320, 345, 417, 571, 572. Erreur de Pélage sur le péché, 616, 666. [Homélie sur ces paroles : « Quelqu'autre péché que l'homme commette, il est hors de son corps, » 751.] — L'Hamartigénie, ou de l'origine du péché d'après le poète Prudence, VIII, 104, 105. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur le péché, 265 [et 348, n. 9.] Doctrine de saint Isidore de Péluse, 482, 489, 497. — Doctrine de saint Augustin, IX, 61, 62, 137, 145, 146, 211, 227, 236, 247, 267, 276, 277, 440, 498, 504, 505, 540, 543, 666 et suiv. On ne doit jamais désespérer du pardon de ses péchés : morale de saint Augustin, 226. On ne doit pas négliger les péchés légers, 227. Deux livres de saint Augustin intitulés : Des mérites et de la rémission des péchés, 666 et suiv. Péchés soumis à la pénitence publique : doctrine de saint Augustin, 777 et suiv. [Péché actuel plus grand que le péché d'Adam, d'après saint Augustin, 838.] — Comment Paul Orose distingue le crime d'avec le péché, X, 5. Doctrine de saint Léon sur le péché, 192, 237, 238, 252, 253. Dieu n'est pas l'auteur des péchés des hommes : doctrine de saint Prosper, 299. Comment le pape Gélase réfute cette proposition, que quelqu'un peut

passer sa vie sans commettre de péché, 507 — Doctrine de saint Fulgence sur le péché, XI, 13, 34, 36, 54, 68. Péchés capitaux et péchés légers : comment ils s'expient selon saint Césaire d'Arles, 133, 134. Doctrine de saint Grégoire sur le péché, 508. Doctrine de saint Colomban sur les huit péchés capitaux, 624. Poème du même sur le même sujet, 628. Doctrine de Marc l'ermite : Nous sommes nous-mêmes les auteurs de nos péchés et nous ne devons en rejeter la cause ni sur Adam, ni sur le démon, ni sur les hommes avec qui nous vivons, 642. Doctrine de saint Isidore de Séville, 722. — Homélie de saint Boniface de Mayence sur les péchés capitaux et les principaux commandements de Dieu, XII, 53. Traité de saint Jean Damascène sur les huit vices capitaux. Les anciens en comptaient huit, parce qu'ils distinguaient la vaine gloire de l'orgueil, 82. Alcuin en distingue également huit, 187, 189. Leidrade, archevêque de Lyon, n'en distingue que sept, mais il observe que les saints Pères d'Égypte en comptaient huit en y joignant la vaine gloire, 253. Poème de Théodulphe d'Orléans sur les sept péchés capitaux, 270. Canon du seizième concile de Tolède contre les chrétiens coupables de péchés contre nature, 965. Doctrine de Pierre Lombard sur les péchés, 559 et 564. [Différence du péché mortel et du péché véniel, question examinée par Richard, prieur de Saint-Victor, 705.] — Traité des vices et des péchés, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, XIV, 1026. Voyez l'article suivant.

PÉCHÉ ORIGINAL. Doctrine d'Origène, II, 227, 228, 238; de saint Cyprien, 352; — de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 70; de saint Rhétice, évêque d'Autun, 116, n. 5. [Témoignage de l'auteur du poème contre les Juifs et les Gentils, 151, 153; de Macaire Magnès, 156, n. 5]; d'Eusèbe de Césarée, 294; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 74 et 75; de saint Athanase, 204, 205. [Le péché de l'homme cause des maux qui existent dans le monde, 330.] Témoignage de saint Basile le Grand, 404, 509; — de saint Optat, V, 134; de saint Pacien, 168; de saint Philastre, 176; de saint Grégoire de Nazianze, 317, 318. Doctrine de saint Ambroise, 534. Doctrine de Didyme l'Aveugle, 616, [624]; — de saint Grégoire de Nysse, VI, 232; de saint Ephrem, 449, 455, 456, 457, 462, 467, 481, 483, 485, 491, 492, 495]; —

de saint Jean Chrysostôme, VII, 380 et suiv. Péché originel nié par Célestius, 544, et par Pélage, 597. Doctrine de saint Jérôme, 672; — de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 71, 90, 91; du poète Prudence, 104; de saint Cyrille d'Alexandrie, 263. [Péché originel admis par saint Cyrille d'Alexandrie, 348, n. 9.] — Objections des Manichéens contre le péché originel, IX, 53. Livre de la grâce de Jésus-Christ et du péché originel, ouvrage de saint Augustin, 449 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur le péché originel, 54, 260, 453, 465, 503, 505, 507, 509, 528, 534, 540. Preuves de ce péché, 420, 421, 655 et suiv. Jésus-Christ n'est point né avec le péché originel, 657, 658. Les enfants des fidèles contractent le péché originel, 658. Comment le péché originel se transmet des pères aux enfants, 658, 659. État des enfants qui meurent sans baptême, 659 et suiv. Réponse à l'objection des semi-pélagiens touchant ces enfants, 661, 662. Quelle liberté nous avons perdue par le péché du premier homme selon ce saint docteur, 475, 541, 542. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue, X, 10. Doctrine du pape saint Léon, 252, 253; du pape saint Gélase, sur le péché originel, 499, 500; — de saint Fulgence, XI, 42, 44, 46, 67; du moine Jobius, 182; de Cassiodore, 248, 249; de saint Grégoire de Tours, 398; de saint Fortunat, 404, 410. Doctrine du pape saint Grégoire le Grand, 564, 565; d'Anastase le Sinaïte, 600, 604; de Marc l'ermite, 639; de saint Maxime de Chrysopolis, 764; de saint Julien de Tolède, 792. [Pouvoirs de remettre les péchés confiés à l'Église, 808, n. 5.] — Opuscules de Théodore Aboucara sur le péché originel et sur le péché d'Adam, XII, 626. — Doctrine d'Othlon sur le péché originel, XIII, 279. — Traité de saint Anselme, de la Conception virginale et du péché originel, XIV, 15, 16. Doctrine de saint Anselme sur le péché originel, 39. Traité du péché originel, par le B. Odon, évêque de Cambrai, 74, 75. Remèdes du péché originel avant Jésus-Christ selon saint Bernard, 479. Doctrine de Pierre Lombard, 557, 558 et 559.

PÉCHÉ CONTRE LE SAINT-ESPRIT. Sentiment d'Origène sur le péché contre le Saint-Esprit, II, 229. Sentiment de Théognoste d'Alexandrie, 451, 452. — Sentiment de saint Athanase, IV, 227, 228. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme, VII, 230. Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle sur

le péché contre le Saint-Esprit, 571, 572. — Pourquoi, selon saint Isidore de Péluze, ce péché est irrémissible, VIII, 482. — Doctrine de saint Augustin, IX, 773. — En quoi ce péché est irrémissible, selon le pape saint Gélase, X, 506. — Sentiment de saint Fulgence sur le péché contre le Saint-Esprit, XI, 54. — [Ce que le pape saint Innocent III dit du péché contre le Saint-Esprit, XIV, 983.]

PÉCHERESSE. Sentiment de Tite de Bostres sur la femme pécheresse dont il est parlé dans l'Évangile, IV, 344. — Discours sur la femme pécheresse, faussement attribué à saint Éphrem, VI, 42. — Homélie sur la pécheresse et sur le pharisien, attribuée à saint Jean Chrysostôme, ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Opuscules supposés de saint Jean Chrysostôme, sur la femme pécheresse et sur le pharisien. Opuscule supposé de saint Jean Chrysostôme, sur la pécheresse qui parfuma les pieds de Jésus-Christ, 312. — Sentiment de saint Augustin sur cette femme, IX, 617.

PÊCHE MIRACULEUSE que Jésus-Christ fit faire à ses apôtres. [Sermon de saint Maxime de Turin sur la pêche miraculeuse, X, 326.] — Application que le pape saint Grégoire le Grand fait à l'Église, XI, 458.

PÊCHEUR. Titre que les évêques prenaient anciennement dans leurs lettres, XI, 734. — Dialogue entre Dieu et le pécheur : ouvrage de Geoffroi de Vendôme, XIV, 169.

PÊCHEURS. Sentiment de saint Polycarpe sur la conduite qu'on doit tenir envers les pécheurs, I, 396, 397. — Témoignage d'Origène sur le même sujet, II, 240, 241. — Livre où Lucifer de Cagliari prétend montrer qu'il ne faut point épargner ceux qui pêchent contre Dieu, IV, 256 et suiv. Doctrine de saint Basile le Grand sur les pécheurs, 374, 375; — de saint Éphrem, 482, 488, 491, 495, 498, 503. — Doctrine de saint Augustin, IX, 30, 228 et 770. — Doctrine et témoignage de Théodoret sur les pécheurs, X, 237, 238. — Doctrine d'Yves de Chartres, XIV, 118. Selon Michel Glycas, on ne doit point leur accorder facilement l'Eucharistie, 642. On doit abandonner ceux qui ne veulent pas suivre les avis qu'on leur donne, 642.

PÉCULE défendu aux religieux, XIV, 1140.

PÉCUSE, l'un des disciples de saint Pacôme, III, 358.

PÉDAGOGUE : ouvrage de Clément d'Alexandrie, I, 566 et suiv.

PÉDRADA, ville d'Angleterre. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1066.

[**PEIGNOT**, savant dijonnais, s'est occupé d'une traduction française de la Bibliothèque de Photius, qui n'a point paru, XII, 723.]

PEINES : peines de la vie présente, doctrine de saint Augustin, IX, 128, 171, 172. — Peines des damnés, doctrine de saint Pacien, V, 170; de saint Grégoire de Nazianze, 346; de saint Ambroise, 574, 575. — Vision de Wetin sur les peines et les récompenses de l'autre vie, XII, 273. Erreurs de Jean Scot Erigène sur les peines des damnés, réfutées par Florus, diacre de Lyon, 489. Opuscule de Théodore Aboucara sur l'éternité des peines de l'enfer, 627. Voyez *Enfer*.

PEINTRE puni par le dessèchement de la main, pour avoir entrepris de peindre une image de Jupiter sous celle de Jésus-Christ, X, 344.

PEINTURES dans les églises. Explication d'un canon du concile d'Elvire, qui défend d'y en mettre, II, 608. — Peintures dans les églises, III, 45. — Témoignages de saint Paulin sur les peintures dans les églises, VIII, 73 et 94. — Peintures approuvées par saint Augustin, IX, 59. Saint Augustin semble condamner les peintures, mais ce n'est qu'à cause des abus qu'on en faisait, 789, 790. — Peintures que le pape Léon III fait mettre dans l'église des apôtres saint Philippe et saint Jacques, XI, 333, 334. — Peintures deshonnêtes défendues par le concile Quinisexte, XII, 964.

PÉLAGE (Saint), évêque de Laodicée en Syrie, assiste au concile d'Ancyre, IV, 597. — Il est établi comme un des centres de la communion catholique, V, 588. — Concile d'Antioche auquel il se trouve, VI, 121.

PÉLAGE, hérésiarque, parle avec honneur de saint Cyprien, et veut imiter un de ses livres, II, 271. Il s'autorise de Lactance; il est réfuté par saint Augustin, 516. — Assemblée tenue à Jérusalem au sujet de l'hérésie de Pélage et de Célestius : il y comparait, VII, 501. Les conciles de Carthage et de Milève, et cinq évêques d'Afrique, écrivent au pape Innocent sur l'hérésie de Pélage, 521. Réponse du pape aux trois précédentes lettres, 522, 523. Lettre et profession de foi que Pélage adresse au pape saint Innocent, 529. Lettre du pape Zosime à Aurèle de Carthage et aux évêques d'Afrique, au sujet de la lettre et de la profession de foi de Pélage, 530, 531. Lettre des

évêques d'Afrique au pape Zosime, au sujet de Pélage et de Célestius; réponse du pape Zosime, 533, 534. Quel était Pélage, 541. Ses écrits, 541 et suiv. Origine de l'hérésie pélagienne, 462 et 543. Lettre de saint Jérôme à Ctésiphon contre les erreurs de Pélage, 615 et suiv. Dialogue contre les Pélagiens par le même docteur, 617. Lettre de Pélage à la vierge Démétriade, supposée sous le nom de saint Jérôme, 646. Profession de foi, ou explication du symbole présentée par Pélage, 647. Commentaire sur les épîtres de saint Paul qui lui est attribué, 649. — Il assiste au concile de Jérusalem, en 415, VIII, 550; à celui de Diospolis, où il est absout, 551, 552. — Pélage combattu par saint Augustin, IX, 19. Il donne un mauvais sens aux expressions de ce saint docteur, 50. Ses erreurs, 56, 138, 154, 155, 156, 160 et suiv. Lettre que saint Augustin lui écrivit, 128. Livre ou lettre qu'il adresse à Démétriade, 159. Il est chassé de la communion catholique, 166. Sa lettre à Démétriade, faussement attribuée à saint Augustin, 194. Esprit de Pélage; long séjour qu'il fit à Rome; ses premiers ouvrages, 417. Livre de la nature et de la grâce contre Pélage, ouvrage de saint Augustin, 448 et suiv. Actes de Pélage; sujet d'un livre de saint Augustin contre cet hérésiarque, 442 et suiv. En quoi Pélage faisait consister la grâce, 434, 449 et 709. Saint Augustin réfute ses erreurs, 434 et 449 et suiv. Pélage, qui avait trompé plusieurs évêques, ne put tromper l'église romaine, 454. Pélage écrit à saint Paulin, à l'évêque Constance et à la vierge Démétriade; il adresse une profession de foi au pape saint Innocent I, 452; assiste au concile de Diospolis, 443. Il est absout, 448. Saint Augustin excuse les évêques de ce concile d'avoir absout Pélage, 704. — Son hérésie fait beaucoup de bruit dans la Palestine, X, 2. En quoi elle consiste, 277. Sa condamnation par toute l'Église, 278, et particulièrement dans le concile de Saint-Alban, 667. Blasphèmes de Pélage réfutés par Fauste de Riez, 428. Un vieillard nommé Sénèque renouvelle les erreurs de Pélage dans la marche d'Ancône, 499. — L'hérésie de Pélage est renouvelée en Écosse, XI, 649.

536.

PÉLAGE I, pape. Étant diacre de l'Église romaine, il accompagne à Constantinople le pape Agapet, qui le déclare son apocrisiaire auprès de l'empereur Justinien; il favorise l'élection du pape Vigile; Justinien l'envoie

en Palestine pour déposer Paul d'Alexandrie; il poursuit avec Mennas la condamnation d'Origène, XI, 327. Il retourne à Rome; il empêche Totila de saccager cette ville. Il écrit sur les Trois-Chapteres, 327, 328. Il accompagne le pape Vigile à Constantinople; Après la mort de ce pape, il est élu pour lui succéder; on le soupçonnait d'avoir eu part à la mort de Vigile; il s'en justifie par serment; sa mort, 328. Analyse des seize lettres que nous avons sous son nom, 328 et suiv. Fragments de quelques autres lettres de ce pape, 332, 333. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 328, n. 5.] — Décrétale supposée sous son nom, VI, 9, 51, 96.

545.

546.

547.

555.

559.

PÉLAGE II, pape, succède à Benoît, surnommé Bonose. Il envoie le diacre Grégoire à Constantinople pour solliciter du secours contre les Lombards qui assiégeaient Rome; lettre qu'il lui écrit, XI, 334. Ses deux lettres à saint Aunaire, évêque d'Auxerre; ses lettres aux évêques d'Istrie qui persévéraient dans le schisme pour la défense des Trois-Chapteres, 335 et suiv. Sa lettre à Jean de Constantinople, 338. Lettres supposées sous le nom du pape Pélage II, 349. Décrets qu'on lui attribue, 339 et 340. Sa mort, 339 et 433. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 96, 97. — Il envoie saint Grégoire en qualité de nonce à Constantinople, XI, 431. Il en fait son secrétaire, 371, 432. Saint Grégoire lui succède, 433.

577.

580.

590.

PÉLAGE, patrice, ne peut être l'auteur du Centon d'Homère, VIII, 476.

480.

PÉLAGE, diacre de l'Église romaine. Lettre que lui écrit Ferrand, diacre de Carthage, sur la condamnation des Trois-Chapteres, XI, 92 et suiv.

536.

PÉLAGE, diacre que le pape Agapet déclare son apocrisiaire à Constantinople, XI, 121. (Voyez *Pélage I, pape*.)

PÉLAGE, évêque de Tours, XI, 506.

PÉLAGE (Saint), martyr à Cordoue. Ses actes écrits en vers, par Roswithe, religieux de Gandersheim, XII, 877.

[PÉLAGE, archevêque de Brague. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 262, 263.]

PÉLAGIANISME. Origine du Pélagianisme, VII, 462 et 541, et IX, 417. [Remarque importante pour bien saisir la controverse du Pélagianisme, 845, 846.] — Paul Orose, en faisant sa propre apologie, combat l'hérésie pélagienne, X, 5. Lettre du pape saint Gélase au sujet de l'hérésie de

Pélagie qui se répandait en Dalmatie et dans la Marche d'Ancône, 499, 500. (Voyez *Pélagie* et *Pélagiens*.)

IV siècle.

PÉLAGIE d'ANTIOCHE (Sainte). Sa mère et ses sœurs, martyres, III, 80 et 81. — Ce qu'en dit saint Ambroise, V, 493. — Son panégyrique par saint Jean Chrysostôme, VII, 92. — Sa Vie écrite par saint Jacques, diacre d'Edesse, X, 582.

PÉLAGIENS, disciples et sectateurs de Pélagie. [Ouvrages à consulter sur les pélagiens et leur doctrine, IX, 417, n. 1.] — Ils accusent le clergé de Rome de prévarications dans le jugement rendu contre Pélagie et Célestius, VII, 523. Ils commettent des violences en Palestine, 503, 524, 548. Ils sont condamnés par le pape Zosime; lettre que ce pape écrit pour ce sujet à tous les évêques, 538, 539. Tous les évêques souscrivent à la lettre du pape Zosime, 539, 540. Doctrine de saint Jérôme pour réfuter les arguments des Pélagiens contre la nécessité de la grâce, 616 et suiv. — Zèle du pape saint Boniface contre ces hérétiques, VIII, 10. Ils sont rejetés par Atticus de Constantinople, 14. Pélagiens appuyés par Théodore de Mopsueste, 18. Sulpice Sévère se laisse surprendre par leurs artifices, 112. Comment on doit recevoir les Pélagiens selon le pape saint Célestin, 143, 144. Saint Sixte, prêtre de Rome, depuis pape, se déclare contre les Pélagiens, 249, 254. Concile qu'il tient contre eux, 250. Écrit de saint Cyrille contre ces hérétiques, 325. Les Pélagiens chassés d'Italie sont protégés par Nestorius, 368. Discours de Nestorius contre les Pélagiens, 373. Leurs principales erreurs réfutées par Marius Mercator, 501 et suiv. Leurs chefs vont à Constantinople, où ils sont protégés par Nestorius. Les Pélagiens sont chassés de Constantinople, 501. Conciles tenus contre ces hérétiques, 549 et suiv. Canons du concile général de Carthage contre les Pélagiens, 556 et suiv. Confirmation des décrets du même concile contre ces hérétiques, 560. — Saint Augustin les combat, IX, 19, 150, 224. Différence entre eux et les Ariens, 152. Leurs objections, 154, 163, 707 et suiv. A quoi ils réduisent la grâce, 160. Ouvrages de saint Augustin contre les Pélagiens, 417 et suiv. Saint Augustin adresse au pape saint Boniface quatre livres contre les Pélagiens, 474. Calomnies des Pélagiens contre les Catholiques, 474, 479 et suiv. Principaux points de l'hérésie péla-

gienne selon saint Augustin, 481. Différence entre les Pélagiens et les Semi-Pélagiens, 528. Les Pélagiens étaient appelés de ce nom non-seulement par les Catholiques, mais encore par tous les hérétiques, 541. Écrits touchant l'histoire de ces hérétiques, 559. Doctrine de saint Augustin: réponses aux objections des pélagiens sur la doctrine de l'Église touchant la grâce, 687 et suiv., 707, 708, 716, 717. Sentiments des Pélagiens sur le libre arbitre réfutés par saint Augustin, 730, 731. — Il se tient contre eux une conférence à Jérusalem, X, 2. Ils répandent leurs erreurs dans la Vénétié, et même à Rome, 171, 172. Précautions que saint Léon prend contre eux, 172, 203. En quoi consiste la grâce, selon eux, 277, 278. Les Pères ont condamné leurs doctrines, 278. Saint Loup de Troyes et saint Germain d'Auxerre vont les combattre dans la Grande-Bretagne, 356. Pélagiens en Dalmatie, 499. Traité du pape saint Gélase contre les Pélagiens, 507, 508. Les Pélagiens sont condamnés par divers conciles dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne, 667.

PELAI TRE (Pierre). Voyez *Pelhestre*.

PELÉE (Saint), évêque d'Égypte, martyr en Palestine, III, 13.

309.

PÉLERINAGE. Lettre de saint Grégoire de Nysse sur le pèlerinage de Jérusalem, VI, 216, 217, 250. [Du pèlerinage, sermon de saint Ephrem, 500.] — Témoignage de saint Jérôme sur le pèlerinage de Jérusalem, VII, 688. — L'Histoire de Théodoret fournit divers exemples de pèlerinages de piété, X, 135. Pèlerinages comptés au nombre des bonnes œuvres par Marc l'ermite, 640. — Pèlerinages défendus aux femmes et aux religieuses, XII, 62. Il est moins utile de faire le pèlerinage de Rome que de bien vivre, 269. Justification des pèlerinages qui se font à Rome, 325. Pèlerinages défendus par Dungal contre les invectives de Claude de Turin, 328; défendus aussi par Jonas, évêque d'Orléans, 393. — [Chant des pèlerins, pièce de vers par Bertier, XII, 546.] Pèlerins déclarés exempts de péage au concile de Verneuil, XIII, 615. Histoire de Léon d'Ostie, intitulée *des Pèlerins*, c'est-à-dire de ceux qui allaient à Jérusalem, 497. Poème de Grégoire de Terracine sur les mêmes, 498. Pèlerinages qui se faisaient à Rome ou à Tours par des prêtres et des clercs; on en condamne les abus,

642, 643. — Hildebert, évêque du Mans, ne condamne pas les pèlerinages, mais il veut que le motif en soit raisonnable et religieux; il détourne le comte d'Angers du pèlerinage de Saint-Jacques, XIV, 210. Il est plus expédient, d'après saint Bernard, qu'un moine fasse pénitence dans un monastère, que d'errer de province en province sous prétexte de faire un pèlerinage, 458.

PELHESTRE ou PELAITRE (Pierre), bibliothécaire des Grands Cordeliers de Paris. Ce que c'est que ses remarques manuscrites sur la Bibliothèque ecclésiastique de M. du Pin, XII, 607, n. 4.

PÉLICAN. Tendresse de la femelle du pélican pour ses petits, VI, 428. — Ce qu'on dit de cet oiseau, VII, 483.

PELIN (Saint), évêque de Brinde, martyr, III, 413.

PELLA, ville d'Arabie. Ariston, juif converti, était de cette ville, I, 404.

PELLICIER (Joseph). Sa traduction espagnole de plusieurs ouvrages de Tertullien, II, 87.

PELTAN (Théodore-Antoine). Sa traduction latine du commentaire sur l'Apocalypse attribué à André, archevêque de Crète, XII, 59. Ce commentaire est celui d'André, évêque de Césarée en Cappadoce, 426.

PÉLUSE, ville d'Égypte sur l'embouchure orientale du Nil, VIII, 476. Saint Isidore écrit à ceux de cette ville, 477.

[PELZELIUS et DOBROWSHIUS. Leur édition de la Chronique de Cosme de Prague, XIV, 174.]

384. PÉMEN (Saint), abbé en Égypte. Temps de sa retraite au désert de Scété, VIII, 468. Il est chassé de Scété par les barbares; sa manière de vivre, 468 et 469. Son détachement pour ses proches; lettre qu'il écrit au gouverneur d'Égypte, 469. Maximes de piété de saint Pémen, 469, 470. Sa lettre à un solitaire d'Athribi. Mort de saint Pémen, 470.

v. 454.

PÉMÉNIOLE, sœur de saint Hilaire d'Arles, femme de saint Loup, évêque de Troyes, X, 356.

PÉNITENCE. Doctrine d'Hermas sur la pénitence, I, 335, 337, 338. Doctrine de saint Clément, pape, 360, 361; de saint Ignace, 385; de saint Justin, 441; de saint Denys, évêque de Corinthe, 462; de Clément d'Alexandrie, 574, 585, 586. — Traité de la Pénitence, ouvrage de Tertullien avant

sa chute, II, 7, 8. Doctrine de Tertullien devenu montaniste, 55, 56, 57, 58. Doctrine de Tertullien catholique, 76, 77. Erreur de Novatien condamnée à Rome, 125. Doctrine d'Origène sur la pénitence, 240, 241, [645, 646.] Doctrine de saint Cyprien, 369 et suiv.; de saint Denys d'Alexandrie, 398, 410; de saint Grégoire Thaumaturge, 444, 445; — d'Eusèbe de Césarée, III, 294, 295; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 76, 77. Doctrine de saint Athanase, 218, 219. Homélie supposée sous le nom de saint Basile le Grand sur la pénitence, 490. Doctrine de saint Basile le Grand sur ce sujet, 375, 420, 473, 520, 521. L'évêque était le ministre ordinaire de la pénitence, 648. — Doctrine de saint Optat, V, 115, 130, 131. Exhortation à la pénitence, ouvrage de saint Pacien, 163 et suiv. Doctrine de saint Pacien, 164, 165 et 168. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 332, 333. Deux livres de la Pénitence, ouvrage de saint Ambroise, 465 et suiv. Livre de la Pénitence faussement attribué à saint Ambroise, 512. Doctrine de saint Ambroise sur la pénitence, 560; sur le pouvoir des clefs et la confession, 562; sur la satisfaction, 565. [Sacrement de pénitence insinué par Didyme l'Aveugle, 621.] — Ode de saint Éphrem sur le péché et sur la pénitence, VI, 10, 11. Quatre discours de saint Éphrem sur la pénitence, 21. Discours de saint Éphrem sur le second avènement de Jésus-Christ et sur la pénitence, 36. Discours sur la pénitence attribué à saint Éphrem, 37. [Discours parénétiqes ou exhortations à la pénitence, par saint Éphrem, 487 et suiv. Ce que renferment ces discours; en quel temps ils ont été composés; leur style, leur authenticité, 487, 488. Analyse de ces discours, 488 et suiv. Sermon sur la pénitence, le jugement, la séparation de l'âme du corps, 503. Autre discours du même sur la pénitence, le jugement et le deuxième avènement de Notre-Seigneur, 504. Livre sur la pénitence, par le même. Autre sur la vie vaine et la pénitence, 505. Autre sur la pénitence et la componction; autre sur la pénitence, le jugement et la fuite des femmes et des délices de la vie, 506.] Doctrine de saint Éphrem, 64, [488, 490, 491, 494, 504, 505.] Traité de la Pénitence, ouvrage de saint Astère dans les œuvres de saint Grégoire de Nysse, 161. Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur le sacrement de pénitence, 244, 245. Discours de saint Astère

d'Amasée sur la pénitence, 304, 305. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 76 et suiv. Maximes de ce saint docteur sur la pénitence, 416 et suiv. Homélie sur la pénitence supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 260. Trois discours sur ce sujet faussement attribués à ce saint docteur. Autre discours sur ce sujet aussi faussement attribué à ce père, 287. Homélie intitulée : de la Pénitence, attribuée au même, 345. [Autre homélie sur la pénitence des Ninivites attribuée au même, 751.] Doctrine de saint Jean Chrysostôme, 416 et suiv. Trois homélies sur ce sujet supposées à Jean de Jérusalem, 502. Saint Innocent, pape, ordonne qu'on accorde toujours la pénitence aux mourants, 511. Doctrine de saint Jérôme sur la pénitence et la confession, 676; sur la pénitence publique, 677. Exemple remarquable de la pénitence publique dans sainte Fabiole, 635, 678. — Fragment sur la pénitence supposé sous le nom de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 89. Le pape saint Célestin blâme ceux qui refusent d'admettre à la pénitence les personnes qui la demandaient à la mort, 129. Quelle était la pénitence qu'on imposait aux moines qui manquaient à l'office divin, 152. Manuel de la pénitence attribué à saint Nil, solitaire de Sinaï, 211. Doctrine de saint Nil sur la pénitence, 227. [Établissement du sacrement de pénitence d'après saint Cyrille d'Alexandrie, 351.] — Sermons de saint Augustin sur ce sujet, IX, 242. Livre de la vraie et de la fausse pénitence, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 287. Doctrine de saint Augustin sur la vertu de pénitence, 157, 554, 691. Nécessité de la grâce pour la pénitence et la conversion du pécheur, 691, 692. Doctrine de saint Augustin sur le sacrement de pénitence, 772. Rémission des péchés, 772, 773. Confession faite à Dieu et à ses ministres; pouvoir de lier et de délier, 773, 774. Satisfaction; sa nécessité, 774, 775. Trois sortes de pénitence, 775 et suiv. Péchés soumis à la pénitence publique, 777 et suiv. Excommunication, 780 et suiv. [Un sermon de saint Augustin sur la pénitence, 836. Deux sermons du même sur ce sujet, 842.] Nécessité de la pénitence démontrée par saint Augustin, 838. Deux sermons de saint Augustin sur la pénitence des Ninivites, 841. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur le sacrement de pénitence, X, 12. Doctrine de

Théodoret sur la pénitence, 68, 76, 88, 123. Marques d'une vraie pénitence selon Basile de Séleucie, 165. Comment, selon le pape saint Léon, on doit se conduire à l'égard de ceux qui demandent la pénitence en maladie, 201. Doctrine du pape saint Léon sur la pénitence, 259, 260. Règles qu'il prescrit pour les pécheurs qui demandent la pénitence, 260, 261. Doctrine outrée de Fauste de Riez sur la pénitence tardive, 424, 425; réfutée par saint Avit, évêque de Vienne, 556, 557. Le livre de la Pénitence inséré dans les ouvrages attribués à saint Ambroise est de Victor de Tunone, 469. — Lettre de saint Fulgence de Ruspe, de la Vraie Pénitence et de la rétribution future, XI, 31, 32. Homélie de Laurent de Novare sur la pénitence, 96. Sermon de saint Césaire d'Arles sur la pénitence, 136, 137. Pénitence publique encore en usage au temps de saint Césaire d'Arles, 137, 138. Discours de saint Césaire d'Arles sur la pénitence, 153. Doctrine de Cassiodore sur le sacrement de pénitence, 249. Pénitence, sujet d'une pièce de vers de Vérécondus, évêque d'Atrique, 344. Au vi^e siècle on refusait en France la pénitence sacramentelle à ceux qui étaient condamnés à mort, mais on la leur accordait en secret, 394. Homélies sur la pénitence attribuées à Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, 427. Doctrine du pape saint Grégoire sur la pénitence et le pouvoir des clefs, 431, 432, 460, 521, 569, 570. En quoi consiste, selon saint Grégoire, la vraie pénitence, 460, 570, 571, 573. Traité de la Pénitence, ouvrage de Marc l'Ermitte, 639. Degrés de la pénitence expliqués par Jean, abbé de Raithbe, 692. Exhortation à la pénitence par saint Isidore de Séville, 714. Témoignage du même saint sur la pénitence, 713, 722. Témoignage de Théodore de Cantorbéry, 798. — Écrit attribué à saint Boniface de Mayence sur la manière d'abrégier le temps de la pénitence prescrit par les canons, XII, 55. Doctrine d'Egbert d'York sur la proportion due entre la pénitence et les crimes; doctrine de saint Jean Damascène sur la vertu de pénitence, 72, 94. Doctrine de saint Pirmin, 105. Doctrine d'Alcuin sur la pénitence, 187, 210, 211. Doctrine de Raban Maur sur la pénitence, 455. Traité de Raban Maur sur la manière de faire pénitence, 457. Deux lettres de Raban Maur sur la pénitence, 464, 465. Les péchés publics doivent être

expiés par une pénitence publique, 239 et 455. Ceux qui ont été excommuniés publiquement doivent être reçus par la pénitence publique, 577. Pénitence imposée à ceux qui ont tué leur femme, 584, 582. Exemples de pénitences canoniques au ix^e siècle, 584, 585. Cérémonies de la pénitence publique, 638. Pénitences pécuniaires, 638. Pénitence modérée par le pape Jean VIII, 643. Les prêtres ne doivent recevoir ni présents ni argent de ceux qui font pénitence publique, 663. Ils doivent avoir soin que les pécheurs publics fassent une pénitence publique, 664. Pénitence adoucie en faveur des nouveaux chrétiens, 741. Il ne sert de rien de se repentir de son péché si l'on y retourne après en avoir fait pénitence, 791. Règles d'Atton de Verceil touchant la pénitence, 822. Pénitences publiques données à la mort, même aux évêques, 957. Pénitence imposée à ceux qui péchent contre la nature, 965. Pénitence imposée à un homme qui avait voulu se tuer par désespoir, 965. — Abus dans l'administration du sacrement de pénitence, condamnés, XIII, 76. Discours de saint Fulbert de Chartres sur la pénitence, 87, 88. Livre de Jean de Garlande intitulé : De la Pénitence, 230. Pénitences des moines de Cluny, 474, 475. — Défense aux moines de donner la pénitence sans la permission de leurs abbés, XIV, 6. Doctrine de Geoffroi de Vendôme sur la pénitence, 169. Lettre de Thibaud d'Étampes sur la pénitence, 189. Sermons du Vénéérable Hildebert sur la pénitence, 214. Doctrine d'Abailard sur la pénitence, 330, 336. Doctrine de Pierre Lombard sur le sacrement de pénitence, 564. Traité de Pierre Comestor sur la pénitence, 746. Traité de la Pénitence imposée par le prêtre, ouvrage de Pierre de Blois, 779. [Miroir de la Pénitence, ou deux livres de la Vie de sainte Pélagie, par Regnier, moine de Saint-Laurent de Liège, 796. *Liber pœnitentialis*, instruction d'Alain de Lille sur la pénitence, 871. Traité sur la pénitence, par Adam, abbé de Perseigne, 884. Sur la pénitence et les tentations des religieux, 909.] Ce que Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, dit de la pénitence imposée par le prêtre en parlant des sacrements, 1023. Traité du même sur la pénitence, 1024. Supplément à ce traité par le même, 1028. — Canons pénitentiels d'un concile de Carthage, II, 557, 558. Canon cinquante-deuxième apostolique, 585. Constitu-

tions apostoliques, 600, 601. Canon trente-troisième du concile d'Elvire, 604. Canon trente-deuxième du concile d'Elvire, 608. Canons pénitentiels du concile d'Ancyre, 636, 637. Canons du concile de Néocésarée, 641. — Canons de saint Pierre d'Alexandrie, III, 57, 58, 59. Canons onzième et douzième du concile de Nicée, 435. Canon deuxième du concile de Laodicée, 509, 510. — Canon cinquante-unième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 473. — Décrétale du pape saint Sirice sur la pénitence, VI, 100, 101. Pénitence des apostats; pénitence après les rechutes, 100. Pénitence des clercs, 102. Canons pénitentiels de saint Grégoire de Nysse, 156 et suiv. — Canon deuxième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Exupère de Toulouse, VII, 511. Article septième dans la lettre du même pape à Décentius, 520. Canons trente-unième et trente-deuxième du troisième concile de Carthage, 722. Canon trente-cinquième, 723. Canons soixante-quatorzième et suivants du quatrième concile de Carthage, 731, 732. Canon onzième du cinquième concile de Carthage, 735. — Canon vingt-septième du sixième concile de Carthage, VIII, 567. Le concile d'Orange défend de refuser la pénitence aux clercs quand ils le demandent, 607. Le second concile d'Arles défend de mettre en pénitence les gens mariés, si ce n'est de leur consentement réciproque; canons du même concile sur la pénitence, 612. Comment la pénitence s'administrait au temps de saint Isidore de Séville, 719. Elle était abrégée au temps de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, 798. Ce qui est dit de la pénitence publique dans les capitulaires d'Atton de Verceil, 822. — Canons du concile d'Épaone sur la pénitence, XI, 814, 815, 816, 817. Canons du concile de Lérida, 824 et suiv. Quels sont ceux qu'on peut mettre en pénitence selon le troisième concile d'Orléans, 838. Canon du troisième concile de Tolède sur la pénitence publique, 902. — Pénitence publique pour les péchés publics ordonnée par Charlemagne, XII, 239. [Pénitences prescrites par saint Théodore Studite pour son monastère, 312, 313.] Pénitence canonique imposée par le pape saint Nicolas I pour l'homicide, 584, 585. Canons du quatrième concile de Tolède sur la pénitence, 919. Canons du sixième concile de Tolède, 920. Canon du douzième

concile de Tolède qui ordonne que ceux qui auront reçu la pénitence en maladie, même sans connaissance, seront tenus d'en remplir les engagements, 956. Disposition du treizième concile de Tolède sur ce sujet, à l'égard des évêques, 957. — Canon d'un concile de Caen touchant ceux qui ont tué ou blessé dans le combat, XIII, 268. Pénitences compensées, selon saint Pierre Damien, par la récitation du psautier accompagnée de flagellations, 313; et selon saint Dominique le Cuirassé, 320, 321. Le concile de Clèveshou condamne l'abus qui commençait à s'introduire, de diminuer ou commuer des peines canoniques par des aumônes, ou en chargeant d'autres personnes de récitation des psaumes, 611. Canons d'un concile de Tours sur la pénitence, 646. Canons d'un concile de Chalon-sur-Saône, 647. Canons d'un concile de Paris, 664, 665. Canons d'un concile de Mayence, 678. Canons d'un concile de Worms, 701, 702. Canons d'un concile de Tribur, 735. Pénitence imposée à ceux qui s'étaient trouvés à la bataille de Soissons, 744, 745. Rachat qui leur est proposé, 745. Différentes pénitences imposées par les lois d'Edgard pour divers péchés, 756, 757. Comment on les rachotait, 757. — Canon d'un concile de Londres sur la pénitence, XIV, 1446.

PÉNITENCIER. Prêtre pénitencier supprimé par Nectaire, évêque de Constantinople, VI, 281, 282.

PÉNITENTS. Leur réconciliation se faisait pendant le sacrifice de la messe, II, 277. Indulgence des papes saint Corneille et saint Luce envers les pécheurs pénitents, 327. Règles touchant la réconciliation des apostats et des libellatiques, 369 et suiv., et 558, 559. Les pénitents étaient rétablis dans la communion de l'Église par l'imposition des mains, 600. L'évêque leur imposait souvent les mains pendant le cours de la pénitence, 600. Ils étaient obligés de sortir de l'église avant que l'on y commençât la liturgie, 600. Les pécheurs impénitents et endurcis étaient retranchés du corps de l'Église, 600, 601. L'évêque avait le pouvoir d'abrèger ou d'augmenter la pénitence selon la ferveur ou la négligence des pénitents, 636. — Parfait modèle d'un pénitent en la personne de David, selon la remarque d'Eusèbe de Césarée, III, 295. Saint Antoine promet l'indulgence aux vrais pénitents, 391. — Canon soixante-quatorzième dans la

troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 474. Canon quatre-vingt-quatrième, 475. Doctrine de saint Basile sur les devoirs des pénitents, 520 et suiv. La réconciliation des pénitents se faisait dans l'assemblée des fidèles ou à la messe publique, 646. — Témoignage de saint Optat sur leur réconciliation, V, 136, 137. — Pénitents exclus du clergé, VI, 102. — Pénitents absous le Jeudi-Saint, VII, 520. Canons du concile d'Hippone, 715. Canons du troisième concile général de Carthage, 722. Canon soixante-huitième du quatrième concile de Carthage, 731. Canons soixante-quatorzième, soixante-quinzième, soixante-seizième, soixante-dix-septième, soixante-dix-huitième, soixante-dix-neuvième, quatre-vingtième, quatre-vingt-unième, quatre-vingt-deuxième du même concile, 731, 732. Canon onzième du concile de Carthage, 734. Canon deuxième du premier concile de Tolède, 739. — Canons sixième et septième du sixième concile de Carthage, VIII, 564. Disposition du concile de Vaison à leur égard, 610. Le pénitent ne doit ni se marier ni avoir de commerce suspect, 612. Doctrine de saint Augustin sur les pénitents, IX, 774, 779. [Un sermon de saint Augustin sur la réconciliation des pénitents, 836.] — Prière pour la réconciliation des pénitents attribuée au pape saint Léon, X, 198. Conduite que les pénitents doivent tenir selon saint Léon, 201. Cérémonies de leur réconciliation suivant le Sacramentaire du pape Gélase, 514, 515. Le pape Hormisdas défend de les élever au sacerdoce, 620. Ce qui leur est enjoint par le concile d'Agde, 738. Autres dispositions de ce concile, 741, 742. — Témoignage de saint Césaire d'Arles sur la manière de vivre des pénitents, XI, 137, 138. Coutume établie en France de couper les cheveux aux pénitents, 394. Description du monastère des pénitents par saint Jean Climaque, 681, 682. On couvrait d'un cilice les pénitents et on mettait des cendres sur leur tête, 719. Communion accordée aux pénitents, 798. Ce que prescrit à leur égard un concile de Barcelone, 859. — Canon ou statut attribué à saint Boniface de Mayence sur les pénitents, XII, 52. Les pénitents laissaient croître leurs cheveux et leurs barbes; ils portaient le cilice, 455. Ils étaient réconciliés le Jeudi-Saint, 455. Les armes étaient défendues aux pénitents, 581. Pénitents réconciliés le Jeudi-Saint; à

quelles conditions ; belles règles à ce sujet, 791. Canons du quatrième concile de Tolède concernant les pénitents publics, 919. Canons du sixième concile de Tolède, 920. Pénitents réconciliés sans délai quand ils sont en danger de mort, 941. — Dispositions d'un concile de Pavie à l'égard des pénitents, XIII, 680, 681. — [Sermon d'Alain de Lille sur le pouvoir de délier le pénitent après la confession, XIV, 870.] Voyez *Pénitence*.

PÉNITENTIELS. Pénitentiel attribué à Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, XI, 427, 428. Pénitentiel qui forme la seconde partie de la règle de saint Colomban, 620, 621. Autre Pénitentiel de saint Colomban ; sa conformité avec celui de saint Cuméen, abbé en Irlande, 621, 622. Pénitentiel de saint Cuméen, 738. Pénitentiel de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, 797. Ce qu'il contient de remarquable selon l'édition de D. d'Achéry, 797, 798. Additions faites à ce Pénitentiel par Jacques Petit, 799. — Pénitentiel d'Egbert, archevêque d'York, XII, 64. Trois Pénitentiels donnés par D. Martène, dont on ignore les auteurs, 246, 247. Pénitentiel attribué à saint Benoît d'Aniane, 261, 262. Pénitentiel d'Halitgaire, évêque de Cambrai et d'Arras, 329, 330. Autre Pénitentiel attribué au même, 330. Pénitentiel de Raban Maur ; idée de cette collection, 457. Sa lettre à Héribold, évêque d'Auxerre, porte aussi le nom de Pénitentiel, 466. Pénitentiel attribué à saint Prudence, évêque de Troyes, 500. — Pénitentiel gallican ; ce qu'il contient de remarquable, XIII, 11. Pénitentiel de Jean, diacre et moine, soi-disant disciple de saint Basile, 51, 52. Quels livres pénitentiels on doit suivre, 646, 647. Certains Pénitentiels pleins d'erreurs ; il est ordonné aux évêques d'en faire la recherche et de les brûler, 664. Pénitentiel attribué à Jean de Sarisbéry, XIV, 679.

[PENN (Granville). Sa traduction anglaise des opuscules de saint Macaire, V, 605.]

PENSÉE. Opuscule attribué à Eusèbe de Césarée sur la pensée de l'homme, III, 234. — [Six pensées sur les saints, opuscule qu'on croit être de saint Orsise, V, 699.] — Discours de saint Éphrem sur les mauvaises pensées, VI, 13, 14. [De la pensée de la mort par saint Éphrem, 503.] — Traité des mauvaises pensées, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 214. — Nos bonnes pensées

viennent de Dieu, saint Augustin le reconnaît, IX, 686. — Maxime de saint Fulbert de Chartres sur les mauvaises pensées, XIII, 85.

PENSION que l'Église faisait aux évêques, II, 295, n. 6. Pensions que l'hérésiarque Montan donnait à ses prédicateurs, 538, 539.

PENTADIE, diaconesse de Constantinople. Saint Jean Chrysostôme lui dit adieu en partant pour son exil, VII, 9. Lettres qu'il lui écrivit, 132.

PENTALOQUE, ou les cinq livres, ouvrage de Théodoret. Sujet qui y est traité ; en quel temps et à quelle occasion il fut composé, X, 102. Il ne nous en reste que quelques fragments, 102 et 107.

PENTATEUQUE, ou les cinq livres de Moïse qui sont la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Preuves qui assurent que ces livres ont été écrits par Moïse pour auteur, I, 16 et suiv. Première preuve : ces livres ont de tout temps porté le nom de Moïse, 16, 17. Seconde preuve : les lois de Moïse sont en si grand nombre, qu'elles ont dû être écrites par lui-même, Troisième preuve : par l'ordre de Dieu, Moïse a écrit non-seulement les préceptes, mais encore les faits historiques. Quatrième preuve : ces livres mêmes marquent en plusieurs endroits que Moïse a écrit, 17. Cinquième preuve : Dieu même, Jésus-Christ et les Apôtres ont désigné le Pentateuque quand ils ont parlé de la loi de Moïse ou du livre de la loi, 18, 19. Sixième preuve : c'est en commençant par Moïse que Jésus-Christ explique aux disciples d'Emmaüs les Écritures qui parlent de lui. Septième preuve : Moïse est le plus ancien auteur à qui Jésus-Christ renvoie lorsqu'il veut prouver sa divinité. Huitième preuve : quel était, selon les Apôtres et selon le juif Philon, le livre de Moïse, 19. Neuvième preuve : celle que l'on appelle communément de *prescription*, qui consiste en ce que de tout temps, chez les Juifs et chez les Chrétiens, Moïse a toujours été reconnu et cité comme auteur de ces livres, 19, 20. Dixième preuve : le livre de la Genèse, en particulier, est certainement de Moïse ; cela est prouvé par l'Ancien et le Nouveau Testament, 20, 21. Onzième preuve : le livre de l'Exode est certainement de Moïse, le texte de ce livre le prouve ; Jésus-Christ même nous assure que Moïse est auteur de l'Exode, 21, 22. Douzième preuve : le livre du Lévi-

tique est certainement de Moïse, cela est prouvé par le second livre des Paralipomènes, par plusieurs circonstances de l'Évangile, et par le témoignage de saint Paul. Treizième preuve : le livre des Nombres est certainement de Moïse, le texte de ce livre le prouve ; Esdras donne ce livre à Moïse, 22. Quatorzième preuve : le livre du Deutéronome est certainement de Moïse, cela est prouvé par la plupart des livres de l'Ancien Testament, par plusieurs endroits du Nouveau Testament, et enfin par le livre même du Deutéronome, 22, 23. Quinzième preuve : les endroits embarrassants que l'on trouve dans les livres de Moïse n'empêchent pas qu'il ne soit reconnu pour auteur de ces livres, 23. Réponse aux objections que l'on forme contre le sentiment qui fait Moïse auteur du Pentateuque ; sentiments divers sur l'auteur du Pentateuque, 23 et suiv. Première objection : Moïse ne passa jamais le Jourdain. Réponse : comment il faut entendre le *Trans Jordanum* du Deutéronome, qui donne lieu à cette objection, 25, 26. Seconde objection : on trouve, dans le Pentateuque, des faits arrivés après Moïse. Réponse : Moïse peut les avoir écrits par esprit de prophétie, et d'ailleurs une addition peu considérable faite à un livre n'en détruit pas l'autorité, 26. Troisième objection : on trouve dans le Pentateuque des noms de ville et de pays qui n'ont été en usage que longtemps après Moïse. Réponse : plusieurs de ces noms sont plus anciens que ne disent nos adversaires, les autres sont disputés par pure conjecture, 26 et suiv. Quatrième objection : pourquoi Moïse s'applique-t-il à décrire la taille prodigieuse d'Og, roi de Basan ? ce fait était contemporain, et le lit de ce roi n'a été trouvé que du temps de David. Réponse : la première difficulté se change en preuve, la seconde est sans fondement, 28. Cinquième objection : qu'il est dit dans le Deutéronome à l'occasion des bourgs appelés de Jaïr, comme ils se nomment encore aujourd'hui ; ce qui suppose un temps éloigné. Réponse : saint Pierre s'est servi de la même expression pour le champ nommé Haceldama, 28, 29. Sixième objection : qu'il est dit dans la Genèse qu'au temps qu'Abraham vint à Sichem, les Chananéens occupaient alors ce pays. Réponse : cela fait entendre naturellement qu'ils l'occupaient déjà, et ne suppose pas qu'ils ne l'occupaient plus lorsque cela a

été écrit. Septième objection : qu'il est dit dans l'Exode que les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans jusqu'à leur entrée dans les premières terres de Chanaan, ce qui est postérieur à Moïse. Réponse : il n'y a rien en cela que Moïse n'ait pu connaître et laisser par écrit, 29. Huitième objection : qu'il est parlé dans la Genèse d'une succession de rois d'Idumée, avant que les enfants d'Israël eussent un roi ; il est aussi parlé de princes ; toute cette succession est impossible jusqu'à Moïse, le premier roi des Israélites est Saül. Réponse : 1° de quelle manière ces rois se sont succédé ; 2° ces princes n'ont pas succédé aux rois d'Idumée, mais ont gouverné de leur temps et sous eux ; 3° le temps où les Israélites ont commencé d'avoir un roi sera celui de Moïse, le premier établi pour gouverner et conduire le peuple, si on le prend dans le même sens de ce qui est dit à l'occasion de l'histoire de Michas : qu'en ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, c'est-à-dire point de juge qui gouvernât le peuple, 29, 30. Neuvième objection : qu'il est dit dans l'Exode que comme les enfants d'Ésaü s'établirent dans Séir en place des Horréens, de même le peuple d'Israël s'est établi dans la terre que le Seigneur lui a donnée pour la posséder. Réponse : le sens de l'hébreu fait tomber l'objection ; d'ailleurs cela est vrai du temps de Moïse, par l'établissement des tribus de Ruben et de Gad dans le royaume de Séhon et d'Og, 30. Dixième objection : les livres cités dans le Pentateuque. Réponse : ces livres sont-ils autres que ceux du Pentateuque ? est-il difficile à croire que Moïse se soit cité lui-même ? 30, 31. Onzième objection : Moïse parlerait-il de lui en tierce personne ? ferait-il son éloge ? Réponse : il est ordinaire aux historiens de parler d'eux en tierce personne ; Moïse s'est loué simplement et dans la vérité, il s'est aussi blâmé, 31, 32. Douzième objection : les redites, le peu d'ordre, les inégalités dans la narration, sont autant de défauts qu'on ne peut attribuer à Moïse. Réponse : les redites peuvent venir du génie de la langue ; s'il y avait peu d'ordre, cela servirait de preuve que ce n'est pas l'ouvrage d'un compilateur de mémoires précédents ; les inégalités prétendues ont été dictées par une raison supérieure à la nôtre, 32, 33. Moïse écrit le Pentateuque la quarantième année après la

sortie d'Égypte, 33, 34. Ce que c'est que le Pentateuque, 34. Ce que c'est que la Genèse, 34, 35. Ce que c'est que l'Exode; ce que c'est que le Lévitique; ce que c'est que le livre des Nombres, 35. Ce que c'est que le Deutéronome, 36. Témoignages de saint Jérôme et d'Origène contre Celse, sur le Pentateuque, 36, 37. — Commentaires et autres ouvrages d'Origène sur le Pentateuque, II, 149. — [Commentaire de saint Éphrem sur le Pentateuque, VI, 439 et 443, 444.] — Glaphyres de saint Cyrille d'Alexandrie sur le Pentateuque, VIII, 265. — Commentaire du Vénérable Bède sur le Pentateuque, XII, 7, 8. Commentaire de Jacques d'Édesse sur le Pentateuque, 102. Commentaire de Raban Maur sur le Pentateuque, 449. Commentaire sur le Pentateuque attribué à Jean, diacre de l'Église romaine, 719. — Commentaire de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur le Pentateuque, XIII, 116. Commentaire de saint Brunon de Ségni sur le Pentateuque, 500. — Notes de Hugues de Saint-Victor sur le Pentateuque, XIV, 349.

PENTECOSTARION, livre à l'usage de l'Église grecque, qui contient les offices depuis le jour de Pâques jusqu'au dimanche de l'octave de la Pentecôte, XIII, 136, 137.

PENTECOTE. Canon quarante-troisième du concile d'Elvire sur la Pentecôte, II, 609. — Discours de saint Grégoire de Nazianze sur cette fête, V, 240, 241. — Discours de saint Grégoire de Nysse, VI, 163, 164. — Deux homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 85 et suiv. Homélies supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 141, 142. Autres, 312. (On attribue à ce saint docteur d'avoir appelé la Pentecôte la *Métropole des fêtes*, 394; mais c'est vraisemblablement l'effet d'une méprise de copiste, qui a mal coupé et mal réuni deux mots; il est probable que ce saint évêque a voulu dire la *Mère des fêtes*. On peut voir la lettre que j'ai adressée sur cela à Messieurs les Auteurs du *Journal des Savants*; elle est dans le journal de juillet 1771, page 474 de l'in-4°, et 1416 de l'in-12.) Homélie supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. [Homélie sur le jour de la Pentecôte, par saint Jean Chrysostôme, 750, 751.] — Homélie de saint Procle de Constantinople pour le jour de la Pentecôte, VIII, 413. — Sermons de saint Augustin sur la veille de la fête de

la Pentecôte, IX, 239. [Deux sermons de saint Augustin sur la Pentecôte; deux sermons sur cette fête faussement attribués à saint Augustin, 836. Deux du même sur cette fête, 841.] — Sermons du pape saint Léon sur la fête de la Pentecôte, X, 193, 194. Témoignage et doctrine de saint Léon sur la Pentecôte, 248, 249, 251. Homélies de saint Maxime de Turin sur la fête de la Pentecôte, 321, 325, [326. Sermon de Fauste de Riez sur la Pentecôte, 437.] Vers de saint Ennode sur le mystère de la Pentecôte, 576. — Sermon de Fulgence de Ruspe sur la Pentecôte, XI, 70. — Vers pour la fête de la Pentecôte attribués à saint Jean Damascène, XII, 85. Baptême donné le samedi de la Pentecôte, 456. Hymne de Raban Maur pour la fête de la Pentecôte, 459. Discours de l'empereur Léon VI, 775. [Sermon d'Atton, évêque de Verceil, sur la fête de la Pentecôte, 826.] — Poème du roi Robert, XIII, 108. Raisons alléguées par Bernon de Richenow, pour prouver qu'on célébrait l'octave de la Pentecôte comme on faisait pour les fêtes de Pâques et de Noël, 124, 125. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur la fête de la Pentecôte, 155, 156. — Sermon de saint Pierre Damien, 308. Discours d'Yves de Chartres, XIV, 123. Deux sermons du Vénérable Hildebert, 214. Trois sermons de saint Bernard, 484. Autres sermons sur plusieurs dimanches après cette fête, 484. Quatre sermons de Pierre de Celle sur la Pentecôte, 681. [Trois sermons sur la Pentecôte par Isaac de l'Étoile, 694. Commentaire d'Eusthate, patriarche de Thessalonique, sur l'hymne des Grecs au jour de la Pentecôte, 832. Sermon sur les dons du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, par Alain de Lille, 870. Quatre sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach, pour la Pentecôte, 877.] Sermons de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, sur la Pentecôte et sur les dimanches qui la suivent, qu'il appelle dimanches après la Trinité, 1026. — Les Syriens entendent sous le nom de Pentecôte tout le temps qui s'écoule depuis la fête de Pâques jusqu'à celle de la Pentecôte, III, 340. Voyez *Mi-Pentecôte*.

PÉONE, préfet des Gaules. Son différend avec Sidoine Apollinaire, qu'il accusait d'avoir fait une satire contre lui, X, 384.

PÉPIN, maire du palais, depuis roi de France. Lettres que lui écrit le pape Zacha-

rie. XII, 31. Il est sacré par saint Boniface, 47. Lettre que lui écrit saint Boniface, 51. Il reçoit avec distinction le pape Étienne II, qui venait implorer son secours contre les Lombards, 112. Il est sacré une seconde fois par ce pape, 112 et 113. Ses troupes obligent le roi des Lombards à faire un traité par lequel ce prince s'engageait à rendre les villes contestées. Astolfe ayant rompu le traité, Pépin passe en Italie et le réduit à exécuter le traité. Les villes ayant été rendues, il en fait donation à l'Église romaine. Différentes lettres que lui écrivit le pape Étienne II, 113. Autres lettres qui lui sont adressées par le pape Paul 1^{er}, 115, 116. Lettres qui lui sont adressées par le pape Étienne III, 117, 118. Lettre qu'il écrit à saint Lulle, archevêque de Mayence, pour ordonner des prières publiques, 131. Ses capitulaires, 229. [Ses diplômes dans la *Patrologie*, 153.]

781.

PÉPIN, nommé auparavant Carloman, fils aîné de Charlemagne, est baptisé par le pape Adrien 1^{er} et sacré roi d'Italie, XII, 139. Sa conspiration contre le roi son père; comment elle est découverte et punie, 217. Poème que lui adresse saint Angelbert, 220.

PÉPIN I, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire. Instruction pour ce prince dressée par Jonas, évêque d'Orléans, XII, 391. — Pépin restitue les biens ecclésiastiques dont lui et les seigneurs s'étaient emparés, XIII, 668. Mort de ce prince, 669.

X siècle.

PÉPIN II, roi d'Aquitaine, fils du précédent et neveu de Charles le Chauve. Pénitence que lui prescrit Hincmar de Reims pour avoir abandonné la vie monastique, XII, 685. — Sa révolte contre Charles le Chauve. Concile de Soissons à son sujet, XIII, 682. Pépin se sauve du monastère où son oncle l'avait fait renfermer, 682. [Complainte sur ce prince, XII, 477.]

PÉPIN, fils de Charles le Chauve. Son épitaphe par Milon, moine de Saint-Amand, XII, 604.

XII siècle.

[PÉPIN (François). Il traduit en latin l'ouvrage que Bernard le Trésorier avait écrit en français sur les croisades, XIII, 536, n. 1.]

PÉPUZE, ville de Phrygie, VI, 394.

PÉPUZÉNIENS, hérétiques. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 394. Voyez *Montanistes*.

[PERAZZINI (Barthélemy), archiprêtre de

Vérone, auteur de notes critiques et exégétiques sur les sermons de saint Zénon de Verceil, VI, 275.]

PÈRE ÉTERNEL, première personne de la sainte Trinité. Doctrine de saint Athanase sur la personne du Père, IV, 194, 195. Doctrine de saint Basile le Grand, 504, 505.

PÈRE DE FAMILLE. Homélie sur la parabole du père de famille attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérin, évêque de Gabales, VII, 257.

PÈRE DE LA PATRIE, titre donné à l'abbé Suger, XIV, 378.

PÈRE DES PÈRES, titre donné au pape par les évêques de Dardanie, X, 494.

PÉRÉBIUS, évêque de Pharsale, VIII, 10.

422.

PÉRÉGRIN, sous-diacre de Carthage sous saint Eugène, V, 328.

[PÉRÉGRIN (Saint), évêque, corrige les erreurs contenues dans un livre de Priscilien l'hérésiarque, VI, 29.]

PÉRÉGRIN, évêque. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 149.

415.

[PÉRÉGRIN ou PÉLERIN, nom donné par Marcion à Jésus-Christ, VI, 457 et n. 1.]

PÉRÉGRIN, nom sous lequel Vincent de Lérins a publié son Mémoire contre les hérétiques, VIII, 457.

PÉRÉGRIN, évêque de Micène, accompagne saint Ennode à sa seconde légation à Constantinople, X, 617, 618.

PÉRÉGRINI DE BRESCE. Son édition du Martyrologe d'Usuard, XII, 612.

PÈRES ou ANCIENS. Discours de saint Éphrem sur les saints Pères qui sont morts en paix, VI, 45. — Vies des Pères, ouvrage de saint Grégoire de Tours, XI, 379 et suiv. De la Vie et de la Mort des saints Pères de l'Ancien et du Nouveau Testament, ouvrage de saint Isidore de Séville, 715.

PÈRES ou DOCTEURS DE L'ÉGLISE. Saint Basile les regardait comme les colonnes de l'Église, IV, 530. — Leur autorité employée par saint Pacien contre les hérétiques, V, 157, 166. — La moindre altération dans les écrits des Pères de l'Église porte à l'Église un préjudice notable, VI, 231. — Sentiment de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 327 et [348.] Sentiment de Vincent de Lérins, 455. — Doctrine de saint Augustin sur l'autorité des saints Pères, IX, 619 et suiv. — Ouvrages des Pères dont l'Église romaine admet l'autorité selon le décret du pape Gélase, X, 724. — Autorité

des Pères reconnue dans le cinquième concile, XI, 870. — [Pourquoi l'Église vénère les Pères à l'égal des apôtres, XII, 42.] Extraits des écrits des saints Pères par Egbert, archevêque d'York, 64. Parallèles des sentences des Pères avec celles de l'Écriture, 86. Avis salutaires tirés des écrits des saints Pères, ouvrage de saint Paulin d'Aquilée, 164. [Recueil des anciens Pères, ouvrage de Nicéphore de Constantinople, 294, 295.] Autorité des Pères alléguée dans le concile de Latran sous le pontificat du pape saint Martin, 929. — Le pape saint Léon IX invoque plusieurs passages des Pères pour réfuter les écrits des Grecs contre les azimes, XIII, 205. — [Réclamation d'Étienne de Tournai contre l'abus qui faisait négliger au XIII^e siècle l'étude des Pères pour s'occuper de dialectique et de décrétales, XIV, 880.] Lanfranc s'applique à corriger les exemplaires des ouvrages des saints Pères, 442 et 448. Pères de l'Église cités par Guitmond, évêque d'Avèrse, 518. Recueil d'extraits des Pères par Névelon, moine de Corbie, 525. Autres extraits des Pères par Antoine Mélisse, 567. Compilation des Pères et des conciles par Rodulphe, moine, 598.

PERFECTION. Trois traités de la Perfection chrétienne, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 195 et suiv. Traité de la Perfection spirituelle, ouvrage de Diadochus, évêque de Photice, 317 et suiv. — La perfection de cette vie, selon saint Augustin, consiste à y reconnaître son imperfection, IX, 480. Livre de la Perfection de la justice, par saint Augustin, 442.

371. PERGAME, à qui saint Basile le Grand écrit une lettre, IV, 439.

PERGAME, chorévêque. Instructions que lui donne Firmus de Césarée en Cappadoce, X, 152.

PERGAMIUS, duc d'Égypte, X, 409.

PERGE, métropole de la seconde Pamphylie, VIII, 572.

III siècle. PÉRI-ARCHON ou DES PRINCIPES, livre d'Origène, II, 172 et suiv.

PÉRI-STEPHANON ou DES COURONNES, poème de Prudence, VIII, 102 et 103.

419. PÉRIGÈNE, ordonné évêque par Patras, est établi à Corinthe, VIII, 8. Il fait difficulté de reconnaître la supériorité de l'évêque de Thessalonique, 250. Lettre que le pape Sixte III lui écrit à ce sujet, 252.

PÉRIGUEUX, capitale du Périgord, lieu

de la naissance de Paulin, surnommé de Périgueux, X, 441.

PÉRIL. Personne ne demeure longtemps en sûreté proclie du péril, II, 294.

PÉRINGER, abbé de Tégernsé. Sa lettre au roi Henri où il se plaint de ceux qui vexaient son monastère, XIII, 97. [Ses douze lettres, 97, 98.]

PÉRINGSKIOLDIUS (Jean-Frédéric). Sa traduction suédoise de l'Histoire des Églises du Nord par Adam de Brème, XIV, 206.

PÉRIONUS (Joachim), docteur de Sorbonne. Sa traduction de l'Histoire abrégée des actions de saint Pierre attribuée à saint Clément, I, 362; des œuvres de saint Justin, martyr, 445. — Sa version latine des homélies de saint Jean Chrysostôme sur le Destin et la Providence, VII, 435. — Sa version latine des œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagite, X, 553.

PÉRISTÉRIE, dame pieuse dont le nom se trouve à la tête du traité de saint Nil intitulé : de la Pratique de la vertu et de la fuite des vices, VIII, 209.

PERIZOMATA. Ce qu'il faut entendre par ce mot, IX, 504.

PERLE. Discours de saint Éphrem sur la perle de l'Évangile, VI, 39. [Sept discours sur la perle par le même, 476 et suiv. Authenticité de ces discours, 476, 477. Analyse du premier et du deuxième discours, 477, 478. Analyse du troisième, du quatrième, du cinquième, 478. Analyse du sixième et du septième discours, 479, 480. — Fragments d'un discours sur la perle par Éphrem d'Antioche, XI, 171, n. 6. — La Perle de l'âme, ouvrage d'Honoré d'Autun; ce que c'est; division de l'ouvrage en quatre livres; jugement qu'on doit porter de cet écrit; ce qu'on y remarque par rapport à la liturgie et aux usages ecclésiastiques, XIV, 295, 296. Éditions qu'on en a faites, 297.]

PERPENDICULUM ou POLYPTICUM, ouvrage d'Atton, évêque de Verceil, XII, 826.

PERPETUA JULIA, sœur de saint Perpétue, évêque de Tours, X, 428. Il lui lègue une croix d'or émaillée, 440.

PERPÉTUE et FÉLICITÉ (Saintes), martyres à Carthage. Actes de leur martyre, I, 544 et suiv. — Église de Carthage sous le nom de sainte Perpétue; concile qui y fut tenu, IV, 647. — Sermons de saint Augustin en l'honneur de sainte Perpétue et de sainte Félicité, IX, 240. Les Actes du mar-

V siècle.

III siècle.

390.

tyre de sainte Perpétue ne sont pas du nombre des écritures canoniques, 468. Visions de sainte Perpétue, 474.

461. **PERPÉTUE** (Saint), huitième évêque de Tours, succède à Eustochius; préside à plusieurs conciles. Il bâtit plusieurs églises, X, 438 et 442. Établit le jeûne du mercredi et du vendredi. Sa mort. Son mémoire touchant les miracles de saint Martin, 438. Son testament, 439 et suiv. Ses règlements pour la célébration du service divin et pour les jeûnes et les stations. Ses deux lettres à saint Sidoine Apollinaire, 441. [Éditions de ses lettres, 439.] Saint Perpétue donne par testament à saint Euphrone d'Autun un livre des Évangiles écrit par saint Hilaire de Poitiers, 440, et IV, 6. — Temps de son épiscopat, VIII, 89. — Il demande à saint Sidoine le discours qu'il avait prononcé dans l'église de Bourges lors de l'élection de saint Simplicius; saint Sidoine le lui envoie en lui écrivant une lettre, X, 392. Saint Perpétue préside au concile de Tours, 711; à celui de Vannes en Bretagne, 712. — C'est à lui qu'il faut attribuer ce qui est dit de son prédécesseur Eustochius, XI, 372. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 619 et suiv.)

PERPETUUM. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *immortale* et *perpetuum*, XII, 178.

1250. **PERRAULT** (Guillaume), dominicain. On lui attribue les sermons de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1025.

PERRHA, ville de l'Euphratésienne, X, 666.

[**PERRICAUD**. Sa traduction française du Dialogue de Minucius Félix, I, 537.]

PERRONET (Denys), théologal d'Auxerre. Son édition du traité d'Arnaud, abbé de Bonneval, sur l'ouvrage des six jours, XIV, 618.

PERROT D'ABLANCOURT (Nicolas). Sa traduction française du Dialogue de Minucius Félix, I, 537.

PERSE, région de l'Asie. Le roi de Perse abandonne son fils malade entre les mains de Manès, qui promettait de le guérir, mais qui ne put lui sauver la vie, II, 454, 455. Il condamne cet imposteur à être écorché tout vif, 458. — État de la religion chrétienne dans la Perse avant la persécution du roi Sapor, III, 318, 319. Persécution contre les chrétiens de Perse, 319 et suiv., 325 et suiv. et X, 43. — Deux seigneurs de Perse visi-

tent saint Ambroise, V, 390. — La foi faisait de grands progrès en Perse du temps de saint Jean Chrysostôme, VII, 47. — État du christianisme dans la Perse au VI^e siècle, XI, 188.

PERSÉCUTEURS. Livre de la mort des persécuteurs, ouvrage attribué à Lactance, II, 504 et suiv.

PERSÉCUTIONS. Persécution contre l'Église sous Néron, I, 219, 246; sous Domitien, 340, 362; sous Trajan, 209, 362; sous Adrien, 390 et suiv.; sous Marc-Aurèle, 393, 406 et 408; sous Sévère, 548; — sous Philippe, II, 137. La fuite dans la persécution est condamnée par les Montanistes, 538. — Persécution sous Dioclétien, III, 1, 2 et 47. Origine de cette dernière persécution, 1, 2. Premier édit contre les chrétiens. Second et troisième édits contre les chrétiens. Quatrième édit contre les chrétiens, 2. Étendue et durée de la persécution dans les provinces d'Orient, 2, 3. Elle fut de moindre durée dans les provinces d'Occident, 3. La persécution commencée par Dioclétien est continuée par Galère, 47. Galère la fait cesser, 47, 48. Maximin la renouvelle. Il est obligé de la faire cesser. Constance protège les chrétiens, 48. Maxence fait cesser la persécution, 48, 49. Bonté de Constantin pour les chrétiens, 48. Persécution sous Licinius, 49. Canons de saint Pierre d'Alexandrie touchant ceux qui avaient succombé à la persécution, qui s'y étaient offerts, qui s'en étaient rachetés, qui avaient fui et qui avaient souffert violence, 58, 59. Persécution du roi Sapor I^{er} contre les chrétiens de Perse, 319 et suiv. Édit général contre les chrétiens, 321. Il y eut trois persécutions sous Sapor, 340. Persécution sous le roi Sapor II, sous Usdegerde I^{er} et sous Varannes V, 342. Persécution de Julien contre les chrétiens, 400 et suiv. — Persécution de la part des Ariens sous Constance, IV, 124. On doit fuir dans le temps des persécutions selon saint Athanase, 224. — Ressource des chrétiens dans les persécutions; maximes qu'ils doivent y observer, V, 201. Les persécutions, au lieu d'abattre et d'obscurcir l'Église, l'ont rendue plus ferme et plus illustre, 219. La persécution de Maximin (et non Maxime, comme on l'a imprimé dans la table du V^e volume) a été la plus cruelle, 356. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur les persécutions de Dèce et de Valens, VI, 255, 256. —

Maxime de saint Jean Chrysostôme sur les persécutions, VII, 263. — Sulpice Sévère ne compte que neuf persécutions; il ne met point dans ce nombre celle de Licinius, VIII, 114. — Persécution des Donatistes, IX, 16, 17, 152, 153; des Circoncillions, 75 et 95; des Barbares, 110. Est-il permis de fuir dans la persécution? doctrine de saint Augustin, 181, 182. Dieu permet les persécutions pour l'avantage des élus, 499. — Persécution en Perse sous Isdegerde contre les chrétiens; ce qui y donne lieu, X, 49. Persécution des Vandales en Afrique; son histoire écrite par Victor de Vite, 449. — Concile de Cordoue qui déclare que ceux qui se seraient offerts d'eux-mêmes à la persécution ne seraient point mis au nombre des martyrs, XIII, 682, 683.

PERSES, peuples d'Asie. Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem sur leur conversion, V, 80, 81. — Leurs ravages dans la Palestine et dans la Galatie sous le règne d'Héraclius, XI, 697. Conversion d'un grand nombre de Perses sous l'empire de Maurice, 743. Victoire d'Héraclius sur les Perses, 743.

PERSÉVÉRANCE. Doctrine de saint Hilaire sur la persévérance dans la foi, IV, 73. — Doctrine de saint Ambroise, V, 552. — Livre du Don de la persévérance, ouvrage de saint Augustin, IX, 532 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur la persévérance. Adam avait-il reçu le don de persévérance? 676 et suiv. La persévérance est un don de Dieu, 521, 532, 701 et suiv. — Doctrine de saint Prosper sur la persévérance dans le bien, X, 293 et suiv.

PERSONA (Christophe), romain, religieux guillelmitte. Sa traduction latine du traité d'Origène contre Celse, II, 255; — de quelques ouvrages de saint Athanase, IV, 231; — du commentaire de Théophylacte d'Arcide sur les Épîtres de saint Paul, qu'il attribue à saint Athanase, XIII, 556.

PERSONNE. Distinction des personnes dans la Trinité; doctrine de saint Augustin, IX, 360, 363 et suiv. Voyez *Trinité*. Unité de personne et distinction des deux natures en Jésus-Christ. Voyez *Natures*, *Incarnation* et *Jésus-Christ*.

PERTH, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIV, 1147.

PERVINCUS, diacre de l'Église d'Astorga, envoyé par Turibius, son évêque, à saint Léon, X, 207.

[PERTZ, éditeur des *Monumenta Germanica*. Son édition des Capitulaires de Charlemagne, XII, 226; de Louis le Débonnaire, 383; de Charles le Chauve, 635.]

PESCHEUR (Jean Le). Son édition des œuvres de saint Athanase, IV, 231.

PESELLIÈRE (Pierre), moine de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Sa traduction française du traité de saint Jean Chrysostôme: Que nul n'est offensé, sinon par soi-même, VII, 436. — Son édition de la Vie de saint Germain, évêque d'Auxerre, par le moine Heiric, XII, 640.

PESSINONTE, ville de Galatie. Martyre de deux jeunes hommes de Pessinonte, III, 403.

PESTANE, ville d'Italie. Son évêché transféré à Salerne; lettre du pape Clément II qui confirme cette translation, XIII, 198.

PESTE. Charité de saint Cyprien et du peuple de Carthage durant la peste, II, 264, 273. La peste ravage l'empire au milieu du III^e siècle, 343 et 404. Charité des fidèles d'Alexandrie et inhumanité des païens durant la peste, 404. Ceux qui meurent en soulageant les pestiférés sont honorés comme martyrs, 404, n. 4. — Saint Grégoire Thaumaturge prédit une peste et l'arrête par ses prières à Néocésarée, VI, 213. — Peste à Rome dans laquelle meurt le pape Pélage II, XI, 339 et 433. Homélie du pape saint Grégoire sur ce fléau, 462. — [Peste dans l'armée de l'empereur Frédéric, XIV, 730.]

PÉTAU (Denys), jésuite. Son livre contre les notes de Saumaise sur le traité du Manteau, ouvrage de Tertullien, II, 86. — Son édition des œuvres de saint Épiphane, archevêque de Salamine, VI, 437. — Sa version latine de Dion de Synésius, VIII, 33. Son édition des œuvres du même, 34. — Son édition de l'abrégé de l'Histoire de Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 281.

PÉTELME, évêque. Lettre de saint Boniface qui lui est adressée, XII, 49.

[PETERMANN, professeur à l'Université de Berlin. Son travail sur la version arménienne de treize lettres de saint Ignace, I, 366.]

[PETERSON (Ch.), fait imprimer pour la première fois le traité de Jean de Sarisbéry sur le Dogme des Philosophes, XIV, 679.]

PÉTITIEN, évêque donatiste de Cirthe en

VIII siècle.

V. 400 et 402.

Numidie, accuse plusieurs papes d'avoir livré les Écritures, II, 617. — Trois livres de saint Augustin contre les lettres de Pétilien, IX, 389 et suiv. Livre de l'Unité du baptême, ouvrage du même père contre Pétilien, 402 et suiv.

PETIT (Jacques). Son édition du Pénitentiel de Théodore, archevêque de Cantorbéry, XI, 797 et 799.

PETIT-CERF, superstition païenne contre laquelle saint Césaire d'Arles s'élève dans un de ses sermons, XI, 139.

PÉTRA, l'une des trois métropoles de la Palestine, X, 18.

PÉTRÉE, neveu de Mammert Claudien. Saint Sidoine lui envoie l'épithaphe de son oncle, X, 348 et 387.

PÉTRÉE (Théodore), chartreux. Son édition des œuvres de saint Bruno, XIII, 578.

[PÉTRI (Suffredus). Voyez de la Pierre.]

PÉTROBUSIENS, hérétiques, sectateurs de Pierre de Bruis. Leurs erreurs réfutées par Pierre le Vénéral, XIV, 518.

PÉTRONACE, archevêque de Ravenne. Lettre que lui écrit le pape Paschal I^{er} pour confirmer les privilèges de son Église, XII, 402.

PÉTRONE, patrice, beau-père de l'empereur Valens, IV, 447.

PÉTRONE, préfet du prétoire, réputé père de saint Pétrone, évêque de Bologne en Italie, X, 160. On a lieu de croire qu'il fut fait évêque et que le traité de l'Ordination d'un évêque était de lui, 162.

PÉTRONE (Saint), évêque de Bologne. De qui il était fils; il embrasse la vie monastique, X, 160. Ses voyages en Palestine et en Égypte, 160, 161. Il est fait évêque de Bologne, 161. Ses ouvrages, 160, 161. — Il paraît être le premier auteur des Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 472.

PÉTRONE, prêtre, député à Rome par les évêques de la province d'Arles, X, 218.

PÉTRONE, ami de saint Sidoine Apollinaire, qui publie le huitième livre de ses lettres à la sollicitation de cet ami, X, 393. Saint Sidoine lui écrit, 394.

PÉTRONE, évêque, à qui Denys le Petit écrit une lettre sur la Pâque, XI, 123, 124.

PETTAU, ville de la Haute-Pannonie dans la Basse-Styrie. Saint Victorin, évêque de Pettau, II, 460 et suiv. — Suite des évêques de Pettau, XII, 477.

PEUPLE. Le peuple assistait aux conciles dans les premiers siècles, II, 550 et 603.

PEYRÈRE (Isaac La), auteur des Prédicates. Son sentiment sur le Pentateuque, I, 23. Voyez *Pentateuque*.

PEZ (Bernard). [Son édition des Plaies d'Égypte, ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 302, n. 2. Il publie plusieurs écrits d'auteurs anonymes dans sa *Bibliotheca ascetica*, 909.] Son édition des homélies du Vénéral Godefroid, abbé des Monts, 587.

PAFF (Christophe-Mathieu). Son édition de quatre fragments qui portent le nom de saint Irénée, I, 531. — Son édition de l'épître des Institutions de Lactance, II, 520. — Son édition de l'écrit de Quintus Julius Hilarion sur le jour et le mois auxquels on doit célébrer la fête de Pâques, VI, 288.

[PFEIFFER (Aug.-Fréd.). Son édition des œuvres de Philon, I, 313.]

PHALÈRE, évêque de Tarse, V, 27.

PHANIR, bourg de la Céléryrie. Lettre écrite à saint Siméon Stylite au nom du clergé et du peuple de ce bourg, X, 580.

PHANTASIASTES, XI, 597.

PHARAMOND. Saint Grégoire de Tours et Frédégaire ne mettent point Pharamond au nombre des rois de France, XI, 395. A-t-il jeté les premiers fondements de la monarchie française? 395.

PHARAN, ville voisine du mont Sinai, VIII, 234.

PHARAON, roi d'Égypte, refuse de laisser sortir les Israélites; il est puni de son endurcissement et contraint de les laisser aller, I, 13. — Sentiment de saint Basile sur les chariots de Pharaon, IV, 463. — [Sermon de saint Augustin sur Pharaon, IX, 841.] — Doctrine de Théodoret sur l'endurcissement de Pharaon, X, 29 et 119. — Comment saint Césaire d'Arles explique ces paroles de l'Exode : *le Seigneur endurecit le cœur de Pharaon*, XI, 131.

PHARÉTRIUS, évêque de Césarée en Capadoce, oblige saint Jean Chrysostôme d'en sortir, VII, 131.

PHARISIEN. Sermon sur le Pharisien faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VI, 42. — Homélie sur la pécheresse et sur le Pharisien attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Homélie sur le Pharisien attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, 258. Autre homélie sur le Pharisien et le Publicain attribuée aux mêmes auteurs, 258. Opuscules

supposés sous le nom de saint Jean Chrysostôme sur la femme pécheresse et sur le Pharisien, 312. Opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme sur le Publicain et le Pharisien, 335.

PHARISIENS, secte de Juifs : elle ne subsistait plus du temps d'Eusèbe, III, 301. — Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 384. — Homélie sur ces paroles des Pharisiens : « Que faisons-nous? cet homme fait plusieurs miracles, » attribuée à saint Jean Chrysostôme, ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, sur la conspiration des Pharisiens contre Jésus-Christ, 312. — [Sermon de saint Augustin contre les Pharisiens, IX, 841.]

PHARISMANIUS, eunuque, à qui saint Isidore écrit, VIII, 480.

358. PHÉBADE (Saint), évêque d'Agen, V, 372 et suiv. Sa naissance; son épiscopat : il réfute la seconde formule de Sirmium; il assiste au concile de Rimini, 372. Sa fermeté dans ce concile; il se laisse surprendre aux artifices des Ariens; il paraît avoir assisté au concile de Paris; il se trouve à celui de Sarragosse. L'année de sa mort est incertaine. Traité de saint Phébate contre les Ariens, 373. Analyse de ce traité, 373 et suiv. Autres écrits de saint Phébate qui sont perdus, 377. [Édition du traité de saint Phébate, 377.] — Formule de Sirmium qu'il réfute, IV, 550. Il assiste au concile de Rimini, 555. Il y est surpris par les Ariens, 563. — [Le traité de la Foi qui lui est attribué est de Grégoire d'Elvire, V, 577.] (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, tome I, part. II, p. 266 et suiv.)

PHÉDIME, évêque d'Amasée, ordonne saint Grégoire Thaumaturge évêque de Néocésarée, II, 438, et VI, 212.

PHÉLUS, l'un des chefs des Pauliciens, contre l'empereur Alexis Comnène, XIV, 141.

PHÉNICIE, province maritime d'Asie : saint Jean Chrysostôme, exilé, y envoie des ouvriers évangéliques, VII, 131. Il écrit aux prêtres et aux moines de Phénicie, 133.

PHÉNIX, oiseau. Ce qu'on en dit, I, 341. — Ce qu'en dit saint Cyrille de Jérusalem, V, 50. — Ce qu'en dit saint Épiphane, VII, 415. — On ne peut attribuer à Fortunat de Poitiers, non plus qu'à Lactance, le poème du phénix, XI, 413.

345. PHERBUTHE ou TARBULE (Sainte) et sa

sœur, martyres en Perse, III, 321. Actes de leur martyre rapportés par Assémani, 328.

PHÉRÉPONUS, nom sous lequel s'est caché Jean Le Clerc pour donner ses notes sur les œuvres de saint Augustin, IX, 818.

PHILADELPHIE, solitaire de Nazianze, V, 276.

PHILADELPHIENS, fidèles de Philadelphie. Épître de saint Ignace aux Philadelpiens, I, 377, 378.

PHILAGATHE, élu pape par une faction opposée à Grégoire V, prend le nom de Jean XVI, XII, 900, et XIII, 763. — Il est excommunié de tous les évêques d'Italie, des Gaules et d'Allemagne; on lui arrache les yeux, et on le met en prison; en sa faveur, le pape Jean XV avait érigé l'église de Plaisance en archevêché, XII, 900.

PHILAGRIUS, homme versé dans les sciences. Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 255. Il est incommodé de divers maux, 302. Épigramme de saint Grégoire à sa louange, 302. [La table du V^e volume et la table de Rondelet ont eu tort de distinguer deux Philagrius amis de saint Grégoire de Nazianze.]

PHILAGRIUS, fils du médecin Philostorge, VIII, 509.

PHILASTRE (Saint), évêque de Brescia (ou Bresce) et confesseur, V, 171 et suiv. Il s'applique à l'étude de l'Écriture-Sainte; il est ordonné prêtre; il prêche la vérité et la défend, 171. Il prend soin de l'Église de Milan; il est fait évêque de Bresce, 171. Sa conduite pendant son épiscopat, 171 et 172. Il assiste au concile d'Aquilée; il voit saint Augustin à Milan; sa mort; ses disciples, 172. Son traité des hérésies; analyse de ce traité, 173, 174. Fautes de chronologie dans le Catalogue des hérésies, par saint Philastre, 174. Jugement des écrits de saint Philastre, 174. Ce qu'ils contiennent de remarquable, 174 et suiv. [Éditions du traité de saint Philastre, 178.] — Discours en l'honneur de ce saint évêque, par saint Gaudence, son successeur, VIII, 42 et 43.

PHILÉAS (Saint), évêque de Thenuis en Égypte, auteur ecclésiastique, III, 51, 52. Sa lettre à son peuple, 52. [Lettre de saint Philéas à Méléce, 52, n. 1.] Son martyre, 52 et suiv.

PHILÉMON (Saint). Épître que saint Paul lui adresse, I, 232.

PHILÉMON, prêtre de Rome. Lettre que

997.

IV siècle.

381.

384.

IV siècle.

I siècle.

III siècle.

lui écrit saint Denys, évêque d'Alexandrie, II, 408, 409. Il travaille avec saint Denys de Rome à la paix de l'Église sur la rébaptisation, 448.

PHILÉMON, joueur de flûte. Son martyre, III, 49, 50.

PHILÉMON, loué par saint Nil comme un homme admirable, VIII, 218.

PHILÉMON, anathématisé par son évêque à qui saint Nil en fait des reproches, VIII, 218.

PHILÉSIUS (Rhingmannus). Son édition des Pensées de saint Avit, évêque de Vienne, X, 569.

PHILIBERT (Saint), premier abbé de Jumièges. Sa vie et ses miracles, écrits par Ermentaire, abbé d'Hermoutier, XII, 553. — Histoire de la translation de son corps d'Hermoutier à Tournay, XIII, 464.

PHILIMACIE, dame dont saint Sidoine Apollinaire fit l'épithaphe, X, 384.

PHILIMACIUS. Lettre que lui écrivit saint Sidoine Apollinaire, X, 383.

PHILIPPE (Saint), apôtre. Faux évangile sous son nom, I, 273. Faux actes de saint Philippe, 273 et 276, 278. Il fut enterré à Hiéraple, 562, et II, 543. — Ses quatre filles, I, 562. — On prétend que l'apôtre saint Philippe faisait la Pâque le quatorzième jour de la lune, II, 543. — L'apôtre Philippe ne doit point être confondu avec Philippe, l'un des sept premiers diacres, VIII, 486 et 487. Église en l'honneur de saint Philippe et de saint Jacques, à Rome, commencée par le pape Pélage I, XI, 328, achevée par Jean III, 333, 334.. — Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de leur fête, XIV, 1027.

PHILIPPE (Saint), l'un des sept premiers diacres. Il ne faut pas le confondre avec l'apôtre saint Philippe, VIII, 486 et 487.

PHILIPPE (Saint), évêque de Gortyne. Son ouvrage contre Marcion, I, 462.

PHILIPPE, empereur, favorise les chrétiens, I, 137. Saint Babylas lui refuse l'entrée de l'église, 137, et VII, 92.

PHILIPPE, compagne des martyres Agape, Quonie et Irène, confesse la foi à Thessalonique, III, 24.

PHILIPPE (Saint), évêque d'Héraclée, martyr, III, 36. Ses Actes sont sincères; analyse de ses Actes, 36 et suiv.

PHILIPPE et EUTHYMIUS, prêtres de Constantinople. Lettre que leur écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 136.

PHILIPPE, prêtre de Rome. Instructions

du pape Zosime à l'évêque Faustin, à Philippe et Asellus, prêtres, ses envoyés en Afrique, VII, 537. — Sa légation en Afrique, VIII, 7 et 563. Concile de Carthage où il assiste, 563 et suiv.

PHILIPPE, prêtre, disciple de saint Jérôme, VII, 504. — Son explication interlinéaire sur Job, X, 472. [Voyez p. 472, n. 2.] — Cette explication était faussement attribuée à saint Jérôme, VII, 564. — Ses lettres, X, 472. — Temps de sa mort, VII, 565, et X, 472.

PHILIPPE, préfet du prétoire dans l'Illyrie orientale, VIII, 9.

PHILIPPE, prêtre de Constantinople, reprend Nestorius de ses erreurs : accusation qui lui est intentée par Célestius, VIII, 368. Il se sépare de la communion de Nestorius, à cause de ses erreurs ; il est injustement déposé, 572.

PHILIPPE DE SIDE, historien ecclésiastique, vivait sous le règne du jeune Théodose, VIII, 535. Ses études ; il se forme une bibliothèque nombreuse ; est proposé pour succéder à Atticus dans le siège de Constantinople ; son chagrin de ce que Sisinnius lui fut préféré. Son Histoire. Jugement qu'en ont porté Socrate et Photius ; Socrate lui attribue un grand ouvrage, où il réfutait les écrits de Julien l'Apostat, 535.

PHILIPPE, prêtre de l'Église romaine du titre des apôtres, l'un des légats envoyés par le pape saint Célestin au concile d'Éphèse, VIII, 139, 574 et 584.

PHILIPPE, moine de Saint-Victor, est élu pape par une faction, et obligé d'abdiquer, XII, 117.

PHILIPPE I^{er}, roi de France, sacré à Reims du vivant du roi Henri I^{er}, son père, XIII, 24 et 263. Les légats du pape Nicolas II y donnent leur suffrage, mais par honneur seulement, 245 et 265. Acte du sacre et de l'élection de Philippe I, 265. Lettre du pape saint Grégoire VII à son sujet, 352, 353 et 357. Philippe répudie la reine Berthe et épouse Bertrade : lettre du pape Urbain II à ce sujet, 426, 427. Il convoque un concile à Reims pour faire approuver son mariage avec Bertrade, 428, 429. Il est excommunié au concile d'Autun ; le pape Urbain II lève cette censure, 429. Il l'excommunie au concile de Clermont, 431. Le roi est réconcilié, 435. — Lettre que lui écrit saint Hugues, abbé de Cluny, XIV, 52. Yves de Chartres s'oppose à son mariage avec Bertrade, 91.

IV siècle.

455.

I siècle.

II siècle.

II siècle.

304.

304.

405.

418.

IV
ou V siècle.

428 ou 429.

431.

VIII siècle.

1059.

Le pape Urbain II prononce anathème contre le roi, 92. Lettres d'Yves de Chartres au sujet du mariage de Philippe avec Bertrade, 101 et suiv. Entrevue de Philippe avec le pape Pascal II, 131. Philippe est excommunié avec Bertrade au concile de Poitiers, 1076. Concile de Beaugency convoqué pour les absoudre; difficultés qui en empêchent l'effet, 1078. Concile de Paris où ils sont absous, 1078. Premier couronnement de ce prince du vivant de son père, 1061. [Écrits de Philippe et pièces qui le concernent dans la *Patrologie*, tome XIV, p. 91, n. 3.]

1165.

PHILIPPE II, dit AUGUSTE. Lettre du pape Alexandre III pour engager le roi Louis le Jeune à se faire couronner, XIV, 927. La cérémonie ne s'en fait que quelques mois après, 927. Son divorce avec Ingelburge, 962. Lettres du pape Innocent III qui le concernent, 962, 975, 979, [984, 989, 995, 1009.] Conférence pour la réconciliation des rois de France et d'Angleterre, 1144. Le légat Pierre de Capoue cherche à contraindre ce prince à se réconcilier avec la reine Ingelburge, 1144. Lettre de Guarin, abbé de Saint-Victor, à ce prince, 711. [Lettre de l'abbé Guillaume sur le mariage et le divorce de Philippe Auguste, 809 et suiv. Lettres du pape Innocent III relatives à ce divorce et au mariage de Philippe avec la fille du duc de Méranie, 849. Lettres du pape Innocent III touchant le divorce de Philippe, 975 et 984. Efforts du pape Innocent III pour réconcilier Philippe avec Jean sans Terre, roi d'Angleterre, 988.] Concile de Meaux, assemblé pour ménager la paix entre les deux rois, 1148. Concile de Vienne où il est excommunié, 1144. Il reprend Ingelburge, 1146. Il déclare qu'il ne veut plus en être séparé, 1147.

1095.

PHILIPPE LE SOLITAIRE, auteur ecclésiastique qui vivait à la fin du XI^e siècle. Son traité spirituel intitulé Dioptré, ou Règle de la vie chrétienne, XIV, 82. Analyse de ce traité, 82 et suiv. Observations sur ce qui y est dit de la descente de Jésus-Christ aux enfers, 84. Appendice à ce traité, 84. [Au tome CXXVII de la *Patrologie grecque* on trouve la règle de foi chrétienne, le traité sur les affaires de l'Arménie, avec avertissement des éditeurs, préface de Michel Pselus et préface de Phialitus.]

v. 1100.

PHILIPPE, évêque de Troyes, cité au concile d'Étampes, n'y comparait point, XIV, 108 et 1075.

PHILIPPE, moine de Clairvaux, l'un de ceux qui ont recueilli les miracles de saint Bernard, XIV, 494. XII siècle.

PHILIPPE, dispute l'archevêché de Tours à Hugues, XIV, 496. 1136-1137.

PHILIPPE, fils du roi Louis le Gros, étudie sous Pierre Lombard; il embrasse l'état ecclésiastique, et devient archidiacre de l'Église de Paris; après la mort de Thibaud, il est nommé évêque de Paris, et cède cette dignité à Pierre Lombard, XIV, 548. 1157.

PHILIPPE, archevêque de Reims. Ses lettres à Pierre Lombard, XIV, 567. XII siècle.

PHILIPPE DE HARVINGE, surnommé de Bonne-Espérance, XIV, 683 et suiv. Il étudie d'abord à Paris, puis à Laon, sous le docteur Anselme; il se consacre à Dieu dans l'ordre de Prémontré, à l'abbaye de Bonne-Espérance, dont il est fait prieur; il se brouille avec saint Bernard, à quelle occasion; il est envoyé en exil dans une autre abbaye, et ne revient à Bonne-Espérance que deux ans après la mort de saint Bernard; il est élu abbé de Bonne-Espérance et succède à Odon; on ignore le temps de sa mort; il vivait encore en 1187, 683. Édition de ses œuvres, 683, 684. Ses lettres, 684, 685. Commentaire sur le Cantique des cantiques; Moralités sur le même cantique; Commentaire sur le songe de Nabuchodonosor, 685. Livre du Salut du premier homme, 685, 586. Traité de la Damnation de Salomon, 686. Traité de la Dignité des clercs, 686 et 687. Traité de l'Obéissance et du silence; Vies de quelques saints; Poèmes de Philippe de Bonne-Espérance, 687. [Pièces relatives à Philippe de Harvinge, dans la *Patrologie*, 683, n. 1.] Jugement sur ses écrits, 687. 1155.

PHILIPPE, archevêque de Cologne. Différentes lettres que lui écrit Guibert, abbé de Gemblours, XIV, 862. XII siècle.

PHILIPPE DE DREUX, évêque de Beauvais, fait prisonnier dans une bataille, XIV, 946. 1196.

PHILIPPE, duc de Souabe, instituteur du jeune roi Frédéric II, est élu lui-même roi de Germanie par une partie des seigneurs; Othon, duc de Saxe, est élu en concurrence; lettre du pape Innocent III qui se déclare pour Othon, XIV, 980. 1197.

PHILIPPIENS : fidèles de la ville de Philippe, en Macédoine. Épître de saint Paul aux Philippiens, I, 231, 232. Lettre des Philippiens à saint Polycarpe, 392 et 395. 1201.

Épître de saint Polycarpe aux Philippiens, 395 et suiv.

741. PHILIPPIQUE BARDANNE, empereur d'Orient, succède à Justinien, XII, 23. Il se déclare pour le Monothélisme; on le dépose la troisième année de son règne; il a les yeux crevés, 23 et 36. Il fit brûler l'exemplaire du sixième concile, 36.

PHILIPPOLE, ville de Thrace : les Eusébiens s'y assemblent, et datent leur lettre de Sardique, III, 494 et suiv.

[PHILLIPS (Georges). Ses recherches sur la Collection du faux Isidore, VI, 99.]

PHILOCALIE, ouvrage de saint Basile le Grand et de saint Grégoire de Nazianze, IV, 495, 496.

PHILOCHARIS, homme de vile condition, calomniateur de saint Grégoire de Nysse, IV, 476 et 604.

386. PHILOGONE (Saint), évêque d'Antioche, III, 158, n. 8. — Discours de saint Jean Chrysostôme prononcé à l'occasion de la fête de ce saint, VII, 44.

PHILOMARIANITES, hérétiques qui offraient du pain en l'honneur de Marie, XI, 670.

40. PHILON LE JUIF. Histoire de sa vie, I, 309. Sa naissance et ses études; son premier voyage à Rome; il va une seconde fois en cette ville; jugement que les anciens ont porté de ses écrits, 309, 310. Catalogue de ses ouvrages, 310 et suiv. Ouvrage des six jours et autres écrits sur la Genèse, 310, 311. Ouvrages sur les autres livres de Moïse; sur la vie des Esséniens et sur celle des Thérapeutes, 311; de la Providence de Dieu; Apologie des Juifs et autres ouvrages en faveur de sa nation, 311, 312. De l'Incorruptibilité du monde et autres sujets. Ouvrages attribués à Philon, 312. [Quelques écrits de Philon, 313, n. 1.] Édition des ouvrages de Philon, 312, 313. [Éditions et traductions récentes des écrits de Philon, 313.] Il n'est point auteur du livre de la Sagesse, 145 et suiv. — Ce qu'il a écrit de la vie des Thérapeutes, III, 205 et suiv. — Son sentiment sur la manne, IV, 463. Est-il auteur du livre de la Sagesse, 497. — Saint Ambroise a puisé dans les écrits de ce Juif, V, 408, 411, 494, 496. — Philon donne un sens allégorique à ce que Moïse raconte du paradis terrestre, IX, 614.

PHILON, évêque, qui seul ordonne Sidénius évêque de Palébisque, IV, 220.

PHILON, évêque de Carpasie dans l'île

de Chypre. Ses écrits, VI, 286, 287. [Fragments de ses ouvrages, 287, 288.] — Ouvrages qu'on lui attribue, XI, 189.

PHILON, évêque à qui saint Nil écrit, VIII, 248.

PHILON, prêtre. Lettre qui lui est adressée, et qu'on attribue à saint Euchère de Lyon, VIII, 453.

PHILOPONUS (Jean), chef des Thrithéites, réfute le commentaire de Théodore de Mopsueste sur la Genèse, VIII, 19. Il est auteur d'une Collection alphabétique des termes grecs qui s'écrivent ou se prononcent différemment, 324. — Il vivait à la fin du VI^e siècle et au commencement du VII^e, XI, 651. — Abus qu'il faisait de la doctrine d'Aristote, XII, 69. (Voyez *Jean Philoponus*.)

PHILORME (Saint), trésorier d'Égypte. Son martyre, III, 54. IV siècle.

PHILOROME, de Galatie, confesse la foi, III, 411. 362.

PHILOROME, prêtre. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausaque de Pallade, VII, 490. V siècle.

PHILOSOPHES païens. Origène pense que Dieu leur a révélé certaines vérités, II, 227. Leurs opinions touchant la nature réfutées par saint Denys d'Alexandrie, 413. — Ils sont confondus par saint Antoine, père des solitaires, III, 387, 388, et par un saint vieillard au concile de Nicée, 421. — Leurs principales sectes marquées par saint Épiphanie, VI, 383. — Ils sont combattus par saint Augustin, IX, 37, 224 et 319. Plusieurs philosophes ne se sont pas si fort écartés de la foi chrétienne que les Pélagiens, du moins à l'égard du péché originel, 503. — Observation de Théodoret sur leurs contrariétés touchant la cause des événements humains, X, 94. — Traité de Jean de Sarrisbéry sur les dogmes des philosophes, XIV, 689.

PHILOSOPHIE. Doctrine de Clément d'Alexandrie sur l'utilité de la philosophie, I, 601. — Doctrine d'Origène, II, 247. — Jugement des ouvrages de saint Augustin sur la philosophie, IX, 808. — Les quatre livres des Éléments de la philosophie ne sont point du Vénérable Bède, mais de Guillaume de Conche, XII, 5. La philosophie sans la foi ne sert qu'à nous jeter dans le mensonge et dans l'erreur, 487. — Usage que les Pères ont fait de la philosophie péripatéticienne, XIV, 544, 545. Abus qu'en ont fait les Scholastiques, 545, 546.

[PHILOSOPHIE du monde, ouvrage d'Ho-

noré d'Autun; éditions qu'on en a faites; analyse de cet ouvrage, XIV, 300. *Fons philosophiæ*, ouvrage de Godefroy, chanoine de Saint-Victor, 815 et suiv.]

[PHILOSOPHUMENA, ou RÉFUTATION DES HÉRÉSIES DES PREMIERS SIÈCLES. On attribue à tort cet ouvrage à Caius, I, 563, et à saint Hyppolite, 635, 636. — Découverte et publication de cet écrit; controverses excitées par cette publication; Origène n'est pas l'auteur de cet écrit, II, 200. Quel en est le véritable auteur; objet et plan de l'ouvrage; importance des documents fournis par les *Philosophumena*; ce qu'on y trouve d'important pour la religion et la discipline, 201. Fausseté des accusations portées contre le pape saint Callixte, 202.]

364. PHILOSTORGE, historien ecclésiastique, VIII, 509 et suiv. Sa naissance; circonstances de sa vie, 509. Idée que ses ouvrages donnent de lui, 509, 510. Sa mort, 510. Son Histoire ecclésiastique: le but qu'il s'y est proposé est de rendre odieux les Catholiques et d'établir l'Arianisme, 510. Analyse des douze livres de son Histoire, 510 et suiv. Édition de l'abrégé que Photius a fait de cet ouvrage, 514. [Extrait de Philostorge sur le martyr Artémios publié par Mai, 510, n. 4.]

PHILOSTORGE, médecin qui vivait au même temps que l'historien de même nom, VIII 509.

297. PHILOSTRATE, auteur de la Vie d'Apollonius de Thyane, III, 176.

PHILOTHÉE (Saint), martyr à Samosate, III, 347 et suiv. [et II, 469 et suiv.]

VIII siècle. PHILOTHÉE, hérétique macédonien, protégé par l'empereur Anthémius, X, 339.

[PHILOTHÉE, moine. Fragment d'un écrit ascétique publié par Mittarelli et reproduit dans la *Patrologie*, XII, 152.]

PHILOTHÉE, moine. Son poème de la Vie et des Mœurs de saint Bernard, XIV, 495.

PHILOXÈNE, à qui on attribue faussement la Collection alphabétique des termes grecs qui s'écrivent ou se prononcent différemment, VIII, 324.

535. PHILOXÈNE, évêque de Dulichium, abandonne le parti des Sévériens, et se réunit aux Catholiques, XI, 847.

PHILUMÈNE (ou PHILOMÈNE), sous-diacre, tombé dans la persécution, II, 309.

PHILUMÈNE, évêque de Césarée en Palestine, V, 26.

PHINÉÈS, pontife des Juifs. Livre qui lui est attribué, I, 267.

PHLÉGON, historien. Son témoignage sur Jésus-Christ, II, 184 et 218.

PHOCAS (Saint), de la ville de Sinope dans le Pont, martyr, III, 93, 94. — Son panégyrique par saint Astère d'Amasée, VI, 299. — Panégyrique de ce saint par saint Jean Chrysostôme, VII, 93.

PHOCAS, fils de Vitalien, V, 277.

PHOCAS, empereur d'Orient, succède à Maurice, qu'il fait massacrer; lettres que lui écrit le pape saint Grégoire; il oblige le patriarche Cyriaque à quitter le titre d'évêque œcuménique, XI, 440. Il est reconnu à Rome; lettre que lui écrit le pape saint Grégoire pour le féliciter de son avènement à la couronne; saint Grégoire lui envoie un nonce au sujet duquel il lui écrit une seconde lettre, 531. — Réponse qui fut faite à un saint moine qui se plaignait à Dieu de ce qu'il avait donné un si mauvais prince à son peuple, 602, 603. [Ordre donné par ce prince de faire baptiser tous les Juifs, 813.]

PHOCAS D'ÉDESSE. Son commentaire sur les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite, XII, 101.

PHOCAS (Jean) [moine de Crète], auteur du douzième siècle, XII, 68. [On a de cet auteur une courte description des châteaux et des villes depuis Antioche jusqu'à Jérusalem et des lieux sacrés de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. Cette description est reproduite au tome CXXXIII de la *Patrologie grecque*.]

PHOTIN, évêque de Sirmium, hérésiarque. Qui il était, VI, 263, 264. Ses écrits, 264. — Il est condamné par les Eusébiens dans un concile d'Antioche, III, 474. Son histoire, 497. Il est retranché et déposé dans un concile de Milan; il ne se soumet pas, 497, 498. Second concile de Milan contre Photin, 501. Les évêques d'Occident réduits à écrire aux Orientaux contre Photin, 503. Concile de Sirmium, troisième, contre Photin, 503, 504. Autre concile de Sirmium, quatrième, contre Photin, 504 et suiv. Photin obtient la permission de disputer contre les évêques du concile de Sirmium; il est confondu, 507. Son exil; sa secte finit bientôt, 507, 508. Ses écrits, 508. — Dispute contre Arius, Sabellius et Photin, attribuée à saint Athanase, IV, 183. Photin avait été disciple de Marcel d'Ancyre, qui

602.

603.

VIII siècle.

IV siècle.

fut soupçonné des mêmes erreurs, 307. — Témoignage de saint Optat sur l'hérésie de Photin, V, 141. Écrits de Diodore de Tarse contre cet hérétique, 591. — Ce que saint Jean Chrysostôme dit des erreurs de Photin, VII, 421. — Il est réfuté par Vincent de Lérins, VIII, 459. — Ce qu'en dit Théodoret, X, 72, et saint Léon, 207.

PHOTIN, prêtre de Macédoine, condamné par les Papes. Les évêques de Macédoine demandent au pape saint Innocent la permission de l'élever à l'épiscopat; saint Innocent consent de le reconnaître pour évêque, VII, 515.

[PHOTIN. Dispute du manichéen Photin avec le chrétien Paul, XI, 342.]

PHOTINIENS, disciples de Photin. Canon septième du concile de Laodicée contre eux, selon quelques exemplaires, III, 509. — L'empereur Théodose leur ôte leurs églises, VI, 365. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, 406. — Le pape saint Innocent les fait chasser, VII, 525, 526. — Ces hérétiques sont différents des Bonosiaques, VIII, 612.

PHOTIUS, sophiste, V, 258.

PHOTIUS, prêtre de Constantinople, l'un des défenseurs de l'hérésie de Nestorius, VIII, 258. Il entreprend de réfuter la lettre de saint Cyrille d'Alexandrie aux solitaires, 283 et 387. Il est relégué et ses biens sont confisqués, 387.

PHOTIUS, nommé évêque de Tyr à la place d'Irénée, X, 23. Il est chargé d'examiner l'affaire d'Ibas, et il tient un concile, 144. Lettre que lui adresse le clergé d'Édesse, 144 et 145. Son différend avec Eustathe de Béryte, au sujet de l'étendue de la juridiction du métropolitain, terminé au concile de Chalcedoine, 690.

PHOTIUS, faux patriarche de Constantinople. Sa naissance; son éducation, XII, 719, 720. Il est élu patriarche de Constantinople à la place de saint Ignace, chassé par les intrigues de Bardas; il envoie des légats à Rome pour surprendre le pape saint Nicolas I et lui faire approuver la déposition de saint Ignace et son intrusion; suites de cette affaire, 720. Ses intrigues pour se maintenir sur le siège de Constantinople; il fabrique des Actes d'un concile supposé, où le pape avait été déposé; et est chassé du siège de Constantinople, et saint Ignace rétabli, 720, 721. Il est condamné dans un concile tenu à Rome par le pape Adrien II;

il est anathématisé au huitième concile général; il gagne les bonnes grâces de l'empereur Basile par une fausse généalogie; après la mort de saint Ignace il est rétabli patriarche de Constantinople; il est reconnu par le pape Jean VIII; le pape Marin et ses successeurs le rejettent; il est chassé du siège de Constantinople par l'empereur Léon VI, et meurt en exil, 721. [Ouvrages à consulter sur le schisme de Photius, 590, n. 1.] Ses écrits. Sa Bibliothèque, 721, 722. Éditions qu'on en a faites, 722. [Autres éditions, 723.] Son Nomocanon, 723. Différentes lettres de Photius, 724 et suiv. Écrits contre les Pauliciens, 731, 732. Dissertations théologiques, 732. Traité des Volontés gnomiques en Jésus-Christ, 732, 733. L'Amphilochia de Photius, 733. Ses homélies, 733, 734. Autres écrits de Photius. Jugement sur ses ouvrages, 734. [Édition des écrits de Photius dans la *Patrologie*, 969 et suiv. Œuvres exégétiques: Amphilochia ou questions amphilochiennes; du nom, de l'origine et du but de l'Amphilochie, 969, 970. Photius est-il l'auteur de toutes les questions de l'Amphilochie, 970. Matières traitées dans les Questions amphilochiennes, 971, 972. Manuscrits principaux des Amphilochiennes, 972, 973. La nouvelle édition dans la *Patrologie*. Commentaires sur le Nouveau Testament, 973. Œuvres dogmatiques: Mystagogie de l'Esprit-Saint, 973 et suiv. Opuscule sur le Saint-Esprit, 976. Œuvres parénéti-ques, 976, 977. Œuvres historiques, 977 et suiv. Œuvres canoniques, 979, 980. Observation sur cette édition, 980, 981. Canons et Collections de canons de l'Église grecque, d'après D. Pitra, 982 et suiv. On y parle des écrits canoniques attribués à Photius. Photius convaincu d'être plagiaire, 623, n. 1, et 731, n. 1. Quelques ouvrages de Photius imprimés récemment, 734, n. 4, 5, 6, 7, 8. Deux homélies, 977.] — Jugement de Photius sur les Constitutions apostoliques et les Reconnaissances, II, 591. — Pourquoi il ne parle point des commentaires d'Eusèbe sur les Psaumes, III, 223. — Il convertit quelques Messaliens, IV, 647. — Il a fait l'abrégé de vingt-sept discours contre les Eutychiens, qu'il attribue à Théodoret, et qui sont d'Euthérius de Thyanes, X, 99. Son jugement sur l'Histoire du concile de Nicée par Gélase de Cysique, 533. — Photius, intrus sur le siège de Constantinople à la place de saint Ignace, pro-
nonce contre lui une sentence de déposition

862.

878.

879.

884.

886.

v. 430.

858.

867.

868.

et d'anathème, XII, 569. Lettres qu'il écrit au pape saint Nicolas I; conduite que tient le pape en cette occasion, 569 et suiv. Photius est déposé et anathématisé dans un concile de Rome, 571. Lettre de reproches que lui écrit le pape saint Nicolas I, 574. Il ne fut jamais marié, 601. Il est chassé du siège de Constantinople, et saint Ignace rétabli; lettre du pape Adrien II sur ce sujet, 589 et 624. Après la mort de saint Ignace il remonte sur le siège de Constantinople, 624. Conduite de Jean VIII à l'égard de Photius, 646 et suiv. Marin I le condamne; Adrien III refuse de le reconnaître, 651. Étienne V persiste dans la même disposition, 651, 652. — Concile que Photius tient, et où il fait déposer saint Ignace, XIII, 689. Autre concile où il le fait condamner, 692. Autre concile où il le fait dégrader, 694. Concile de Rome où tout ce qu'il avait fait est cassé, et lui-même est privé de toute fonction sacerdotale, 696, 698. Concile de Constantinople où il dépose le pape saint Nicolas I, 699. Concile de Rome où le pape saint Nicolas casse toute cette procédure et frappe d'anathème Photius, 700. Il est déposé et anathématisé au huitième concile général, quatrième de Constantinople, 703 et suiv. Il assiste à ce concile et refuse de donner son abjuration, 704. Il est rétabli dans un autre concile de Constantinople, 722 et suiv. La lettre du pape Jean VIII à Photius paraît supposée, 725, 726. Photius est condamné et rejeté par les successeurs de Jean VIII, 726.

PHRÉA (Jean). Sa traduction latine du traité de Synésius du Manque de chevelure, VIII, 33.

PHRÉNÉTIQUES dont parle saint Augustin, IX, 207, 208.

PHRYGES. Voyez *Montanistes*.

PHUA. Lettre de saint Cyrille d'Alexandrie aux moines de Phua, accusés de nier la résurrection des corps, VIII, 303.

PHYSIOLOGUE, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, V, 513. — Physiologie, ou recueil des propriétés des animaux, ouvrage de saint Épiphane, VI, 420. — [Physiologie, ouvrage du Vénérable Hildebert sur quelques animaux, XIV, 222, n. 1.]

[PHYSICIENS. Traité des Physiciens ou contre les Physiciens, ouvrage de Victorin, orateur chrétien, IV, 330, 331.]

PHYSIQUE. Utilité de la connaissance de la nature de la propriété des choses pour

l'intelligence de l'Écriture sainte : doctrine de saint Augustin, IX, 605, 606. — Commentaires de Jean Philoponus sur les livres de Physique d'Aristote, XI, 651. — Le Compendium de Physique attribué à saint Jean Damascène est de Nicéphore Blemmyde, XII, 87.

PIAMMON, abbé qui porte des aumônes aux solitaires d'Égypte bannis par Valens, IV, 408.

PIAMON, vierge. Ce qui en dit dans l'histoire lansiaque de Pallade, VII, 489.

PIAT ou PIATON (Saint), prêtre, martyr. Hymne de Fulbert de Chartres en son honneur, XIII, 88.

PIBON, évêque de Toul, d'abord chanoine d'Halberstat, puis chapelain de l'empereur Henri IV, succède à Odon, XIII, 599. Il assiste à l'assemblée d'Utrecht, et voyant qu'il s'agissait d'excommunier le pape Grégoire VII, il s'enfuit la nuit; il fait le pèlerinage de la Terre-Sainte; l'empereur Alexis Comnène lui donne un morceau de la vraie Croix que Pibon, à son retour, dépose dans son église cathédrale; sa mort, 599. Ses lettres, 599 et 600. Lettre du pape Alexandre II qui lui est adressée, 420. Lettre que lui écrit Urbain II en réponse à plusieurs questions qu'il lui avait proposées, 420, 421. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 349 et suiv.)

PIBON, moine de saint Mansui à Toul, auteur des Actes de la seconde translation des reliques de saint Mansui, doit être distingué de Pibon, évêque de Toul, XIII, 600.

PIC (Jean), président de la Chambre des enquêtes à Paris. Sa version latine des homélies de saint Macaire d'Égypte, V, 599. — Son édition et sa traduction de quelques ouvrages de Théodoret, X, 140. — Sa traduction latine des traités de Marc l'ermite, XI, 643. Sa traduction du traité d'Hésychius de la tempérance et de la vertu, 657. [On a imprimé par erreur *Pie*]; sa traduction latine des Maximes théologiques et économiques de saint Maxime, abbé de Chrysolis, 764.

PIC DE LA MIRANDOLE (François). Sa traduction latine de l'Exhortation aux Grecs, ouvrage de saint Justin, martyr, I, 446.

PICARD (Jean), chanoine de Saint-Victor de Paris. Son édition des Explications allégoriques de la Bible, tirées des paroles de saint Grégoire par Guanernérus, XI, 586.

V siècle.

1069.

1076.

1107.

XII siècle.

— Son édition du poème de Roger de Caen du Mépris du monde, XIV, 21. Son édition des œuvres de saint Anselme, 44. Son édition des œuvres de saint Bernard, 498.

PICART (Benoît), capucin. La Vie de saint Gérard, évêque de Toul, qu'il a écrite en français, n'est guère qu'une traduction de celle écrite en latin par Widric, abbé de Saint-Évre, XIII, 237.

PICCINARDI (Le Père). Son édition du *Prædestinatus*, X,

[PIDOU DE SAINT-OLON (L.-M.), théatin. Sa traduction latine de la Liturgie des Arméniens, XIII, 134.]

PIE I (Saint), pape. Décrétales qui sont supposées sous son nom, VI, 82.

III siècle. PIÉRIUS, prêtre d'Alexandrie. Ses écrits sont perdus, II, 462, 463. Doctrine de Pié-rius sur le mystère de la Trinité et sur la préexistence des âmes; son style, 463. [Église dédiée à Piérius du temps de saint Épiphané, 462, n. 12.]

30. PIERRE (Saint), apôtre. Histoire de sa vie, I, 243 et suiv. Origine de cet apôtre; il devient disciple de Jésus-Christ; il est choisi le premier entre les apôtres; ses actions jusqu'à l'Ascension de Jésus-Christ, 243, 244. Il est envoyé à Corneille le Centenier; il établit sa chaire à Antioche; il est mis en prison à Jérusalem et délivré par un ange; assiste au concile de Jérusalem; est repris par saint Paul, 244. Il vient à Rome, 245, 246. [Saint Pierre est venu deux fois à Rome, 246, n. 1.] Il fonde l'Église de Rome sous l'empire de Néron; il combat Simon le Magicien; il souffre le martyre à Rome, 246, 247. Ses Épîtres, 247 et suiv. Écrits supposés sous le nom de saint Pierre, 249 et suiv. Faux Évangile sous le nom de saint Pierre, 272, 273. Faux Actes de saint Pierre, 276, 277, 278. 279. Fausse Épîtres sous le nom de saint Pierre, 280. Fausse Apocalypse sous le nom de saint Pierre, 286. Liturgie attribuée à saint Pierre, 287. On lui a quelquefois attribué l'Évangile de saint Marc, 194. Sa prédication à Rome reconnue par saint Ignace d'Antioche, 386. Écrits de saint Sérapion, évêque d'Antioche, contre le faux Évangile de saint Pierre, 558. Martyre de saint Pierre sous Néron, selon Tertullien, II, 82; selon Origène, 249. [Témoignage d'Origène sur saint Pierre, 158.] Sa primauté reconnue par Origène, 230 [et 466, 467.] Témoignage de saint Cyprien sur

54.

V. 65, [67.]

sa primauté, supprimé dans l'édition d'Oxford, 256, n. 8. [Il termine la controverse au sujet des cérémonies légales, 534, n. 4.] Témoignage de Lactance sur la prédication de saint Pierre et de saint Paul à Rome, 515; et sur leur martyre, 517. — Témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 237, 242, 263, 290, 301. [Martyre de saint Pierre à Rome d'après Eusèbe de Césarée, 257, n. 12. Ses conquêtes d'après le même, 263.] — Témoignage de saint Hilaire de Poitiers, IV, 77, 78; de saint Athanase, 221. [Souveraine autorité de saint Pierre dans l'Église, 329.] Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, 62 et 80. Doctrine de saint Optat sur la primauté de saint Pierre, 137. Doctrine de saint Pacien, 167. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 335. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze, 355. Vision de saint Pierre rapportée par saint Ambroise, 489, 578, 579. Doctrine de saint Ambroise sur la primauté de saint Pierre, 571, 572. — Doctrine de saint Éphrem, VI, 66. [Éloge de saint Pierre et de saint Paul par saint Éphrem, 485, 486. Sa primauté reconnue par saint Éphrem, 450.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 246. Témoignage du même sur le martyre de saint Pierre, 254. Panégyrique de saint Pierre et de saint Paul par saint Astère d'Amasée, 298, 299. Doctrine de saint Épiphané sur la primauté de saint Pierre, 430. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la dispute qui s'éleva entre saint Pierre et saint Paul, VII, 117, 118. Ce saint docteur appelle saint Pierre le Coryphée du chœur apostolique, 202. Homélie sur le martyre de saint Pierre et de saint Paul, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 256. Homélie sur le renoncement de saint Pierre, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 258. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la mort de saint Pierre, 363. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la primauté de cet apôtre, 392. Homélie sur saint Pierre supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Discours sur les chaînes de cet apôtre, supposé sous le nom de saint Jérôme, 647. [Voyez cependant n. 2.] Témoignage de saint Jérôme sur saint Pierre, 626, 660; et particulièrement sur sa primauté, 685. — Témoignage du pape saint Boniface, VIII, 10. Témoignage de saint Gaudence, évêque de Brescia, 43. [Sermon de saint Gaudence sur saint Pierre et saint

Paul; Église fondée sur saint Pierre d'après le même, 43.] Hymne du poète Prudence en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, 103. Témoignage de Sulpice Sévère, 103, 124. Témoignage de saint Nil, solitaire de Sinai, sur le martyre de saint Pierre, 227. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur la primauté de saint Pierre, 344 [et 351, 352.] — Sermons de saint Augustin sur la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, IX, 240. Sermon douteux de saint Augustin sur ce même sujet, 243. Doctrine et témoignage de saint Augustin sur saint Pierre, 240, 452, 617, 618. [Sermon pour la fête de saint Pierre et de saint Paul, par saint Augustin; sermon du même sur la pêche de saint Pierre; sermon du même sur la chute de cet apôtre; sermon sur la chaire de saint Pierre; deux sermons du même pour la fête de saint Pierre et de saint Paul; un pour l'octave; un pour la chute de saint Pierre, 836. Deux sermons du même sur saint Pierre près d'être submergé; cinq sermons de saint Augustin sur la fête de saint Pierre et de saint Paul, 841. Saint Pierre et saint Paul furent couronnés le même jour d'après saint Augustin, 838.] Doctrine de saint Augustin sur la primauté de saint Pierre, 633 et suiv.; sur l'Église romaine et sur le respect dû à la chaire de saint Pierre, 635, 636. [Infailibilité de saint Pierre d'après saint Augustin, 843.] — Témoignage d'Orose sur saint Pierre, X, 5. Témoignage de Théodoret sur saint Pierre, 120, 121. Sermon du pape saint Léon à la louange de saint Pierre, 179. Sermons du pape saint Léon pour la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, 194, 195. Autre sermon qui lui est attribué sur la chaire de saint Pierre, 195. Témoignages de saint Léon sur saint Pierre, 267 et 271. Deux homélies de saint Maxime de Turin sur la chute de saint Pierre, 321. Homélies de saint Maxime de Turin en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul, 325 [et 326. Sa primauté attestée plusieurs fois par saint Maxime de Turin, 326.] Legs que saint Perpétue fait à une église de Saint-Pierre, 440. Témoignage du pape saint Gélase sur saint Pierre et saint Paul, 496. — Opinion singulière du poète Arator sur l'époque du martyre de ces saints apôtres, XI, 197. Cette opinion est improuvée par le pape saint Gélase, 198. Ce que dit saint Grégoire de Tours du martyre des saints

apôtres Pierre et Paul, et du tombeau de saint Pierre, 374. Respect qu'on avait pour leurs tombeaux selon le pape saint Grégoire, 498. Le pape saint Grégoire soutient que la seconde Épître de saint Pierre est véritablement de lui, 353. La primauté de saint Pierre d'après saint Grégoire le Grand, 556, 557. [Primauté de saint Pierre, même sur saint Paul, d'après saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, 707, n. 1. Éloge de saint Pierre et de saint Paul par saint Sophrone de Jérusalem, 707. Monastère fondé à Cantorbéry sous les noms des apôtres saint Pierre et saint Paul, par l'archevêque saint Augustin, et confirmé par le roi Ételbert, 910. Hymne du Vénéérable Bède pour la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, XII, 4.] Vers en l'honneur des saints apôtres attribués à André de Crète, XII, 58. [Cinq hymnes en l'honneur de saint Pierre par saint Jean Damascène, 91, 92.] Monastère fondé par saint Chrodégand sous le nom de saint Pierre; on le nomme aujourd'hui Saint-Avoid, 106. Lettre envoyée au nom de saint Pierre, par le pape Étienne II, au roi Pépin, 114. Hymne pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul, attribuée à saint Paulin d'Aquilée; on la croit plutôt d'Elpis, femme de Boèce, 162. Primauté de saint Pierre établie par Alcuin, 199. [Privilège accordé à l'église de Saint-Pierre de Rouen par le pape Eugène II, 404.] Poème de Walafride Strabon intitulé : De la Basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 416. Témoignage de David Nicéas sur saint Pierre, 736. [Sermon sur saint Pierre et saint Paul par Atton de Verceil, 826.] Miracle de sa chaîne à Rome, 834. Monastère du diocèse du Puy fondé sous le nom de saint Pierre par l'évêque Gui; charte de la fondation de ce monastère, 893. Privilège accordé au monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, par un concile de Sens, 938. — Histoire de l'origine de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, par Odoranne, XIII, 113. [Association de prières établie à Saint-Pierre-le-Vif, 114.] Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur la veille de la fête de saint Pierre et saint Paul, 155, 156. Bulle du pape saint Léon IX en faveur de l'église de Saint-Pierre, 207. Sermon de saint Pierre Damien pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul, 308. — Poème d'Amé, moine du Mont-Cassin, sur les actes des apôtres saint Pierre et saint Paul, 494. Hymne du cardinal Albéric pour la fête de

saint Pierre, 494. Les donations faites à la communauté des chanoines de Saint-Pierre de Beauvais, confirmées par l'évêque Odon, 717. Statut sur l'ordination des abbés de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, 740. Un concile accorde à cette abbaye, pour sa subsistance, quatre églises avec les revenus qui en dépendaient, 760. — Sermons du Vénérable Hildebert pour la fête de ces saints apôtres; sermon du même sur la fête de saint Pierre-aux-Liens, XIV, 215. Relation des miracles opérés par l'intercession de saint Pierre dans l'abbaye d'Altenbourg, 234. Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, par le moine Clarius, 237, 238. Sermon d'Abailard pour la fête de saint Pierre, 331. Sermon de saint Bernard sur la veille de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, et trois sermons du même sur leur fête, 484. Témoignage de Pierre le Vénérable sur saint Pierre, 519. [Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur les apôtres saint Pierre et saint Paul; sermon du même pour la fête de saint Pierre-ès-Liens, 736. Sermon du pape Innocent III pour la fête de saint Pierre, 1009.] Panégyrique des saints apôtres Pierre et Paul, par Guillaume d'Auvergne, 1026. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de ces saints apôtres, 1027. Monastère sous le nom de Saint-Pierre, près de Pérouse, soumis immédiatement au Saint-Siège, 1034. André, évêque de Pérouse, renonce à ses prétentions sur ce monastère, 1048. Voyez *Chaire de saint Pierre et Primauté de saint Pierre*.

PIERRE DE RATES, prétendu apôtre d'Espagne, VIII, 549.

250 PIERRE DE LAMPSAQUE (Saint), martyr. Actes de son martyre, II, 118.

PIERRE (Saint), exorciste, martyr. Histoire de la translation de ses reliques avec celles de saint Marcellin : ouvrage d'Eginhard, XII, 356.

309. PIERRE APSELAME (Saint), martyr de Palestine, III, 11. Il ne faut pas le confondre avec le suivant, 80.

PIERRE BALSAME (Saint), autre martyr de Palestine, III, 81, 82.

PIERRE (Saint), martyr. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de sa fête, XIV, 1027. (Si l'on en croit l'analyse de Dom Ceillier, ce sermon se trouve placé entre la fête de saint Marc et celle des saints apôtres Jacques et Philippe, ce qui supposerait que saint Pierre martyr serait le dominicain qui

fut tué en 1252. Mais cela ne peut s'accorder avec le temps de l'épiscopat de Guillaume d'Auvergne, qui mourut avant Pâques de 1249.)

PIERRE I^{er} (Saint), patriarche d'Alexandrie, et martyr, III, 56 et suiv. Histoire de sa vie; il est fait évêque. Il dépose Méléce et excommunie ses partisans. Son martyr, 56. Les Actes de son martyre sont supposés, 56, 57. [Les Actes de saint Pierre d'Alexandrie traduits par Anastase le Bibliothécaire, et publiés par Mai, sont authentiques, 574, n. 4, et XII, 715.] — La vision qu'on lui attribue touchant Arius est supposée, III, 57. Écrits de saint Pierre d'Alexandrie : ses canons sur la pénitence, 57 et suiv. Éditions de ces règlements, 59. Autres écrits de saint Pierre d'Alexandrie, 59, 60. [Sa lettre à son Église. Autre passage de ce même écrivain. Fragments d'autres écrits, 59. Écrit sur la Pâque : Galland l'admet comme authentique, 60.] Écrits sur la Pâque qui lui sont faussement attribués, 59, 60. Doctrine de saint Pierre sur la divinité et les deux natures en Jésus-Christ. Histoire d'une femme qui baptisa ses enfants dans la mer, 60. Autre histoire sur le baptême; jugement de ces histoires, 61. — Concile qu'il tient contre Méléce, II, 615. Histoire de saint Pierre d'Alexandrie et de Méléce, rapportée par saint Épiphane. Jugement sur cette histoire, 616. [Les écrits et fragments de saint Pierre sont reproduits dans la *Patrologie grecque* au t. XVIII, d'après Galland et Mai.]

PIERRE II, évêque d'Alexandrie, VI, 275 et suiv. Quel il était, 275. Sa mort, 276. Ses écrits, 276 et suiv. [Deux fragments d'une lettre de Pierre d'Alexandrie, 277, n. 1.] — Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 484, 485. Sa dispute au concile de Rome touchant saint Méléce et saint Eusèbe de Samosate, 607. — Lettre que lui écrivit le pape saint Damase, V, 16. Il établit saint Grégoire de Nazianze évêque de Constantinople, 185. Il se déclare ensuite contre lui pour Maxime, 187. — L'empereur Théodose veut qu'on suive la foi de cet évêque, VI, 276. [La lettre et les deux fragments sont reproduits d'après Galland au t. XXXIII de la *Patrologie grecque*.]

PIERRE III MONGUS, patriarche d'Alexandrie : il n'était encore que diacre lorsqu'il fut condamné dans un concile de toute l'Égypte, X, 230. Il est élu par les Eutychiens évêque d'Alexandrie, après la mort de Timo-

300.

311.

373.

381.

477.

482. théo Elure. Sa fuite, 406. Après la mort de Timothée Solofaciole, il parvient à se faire reconnaître évêque d'Alexandrie, 408. Il est intronisé après avoir signé et fait recevoir l'Hénoticon de Zénon. Lettres écrites contre lui, 410. Le pape Félix III demande qu'il soit chassé du siège d'Alexandrie, 411. Il est anathématisé dans un concile de Rome, 424.
489. Fravita entre dans sa communion; Euphémus s'en sépare et efface son nom des diptyques. Mort de Mongus, 419; il est effacé des diptyques par Euphémus de Constantinople, 485.

648. PIERRE IV, patriarche d'Alexandrie, monothélite, XI, 750.

PIERRE (Saint), évêque de Sébaste. Il était frère de saint Basile, IV, 349. Il assiste au concile de Constantinople, 618.

PIERRE, porteur d'une lettre de saint Basile à Eustathe de Sébaste, IV, 451.

PIERRE, fils de Vitalien, V, 277.

IV siècle. PIERRE, hérétique, du parti des Archontiques. Saint Épiphane le fait anathématiser, VI, 375, 376 et 392.

V siècle. PIERRE, diacre. Lettre d'Atticus de Constantinople à Pierre et à Édésius, VIII, 15.

PIERRE, lecteur d'Alexandrie, conduit une foule de gens emportés qui mettent à mort Hypathia, VIII, 257.

442. PIERRE, évêque, forcé de se démettre, sollicite son rétablissement, VIII, 300.

V siècle. PIERRE, ordonné évêque de Gangres par saint Procle, VIII, 409.

PIERRE, à qui saint Isidore de Péluse adresse une lettre, VIII, 480.

431. PIERRE, prêtre d'Alexandrie et primicier des notaires, fait au concile d'Éphèse les fonctions de promoteur, VIII, 778 et suiv.

IV ou V siècle. PIERRE. Lettre de saint Augustin à Pierre et à Abraham, IX, 192.

420. PIERRE, prêtre espagnol, à qui saint Augustin adresse le second de ses quatre livres de l'Âme, IX, 466.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint), archevêque de Ravenne, X, 6 et suiv. Son éducation; d'où lui vient le nom de Chrysologue; il est fait évêque de Ravenne, 6. Ses vertus, 6 et 7. Consacre, en qualité de métropolitain, Projectus, évêque d'Imola; il reçoit à Ravenne saint Germain d'Auxerre; il écrit à Eutychès; analyse de cette lettre, 7. Sa mort, 7 et 8. Discussion sur l'année à laquelle elle doit être rapportée. Recueil de ses sermons: s'ils sont tous de lui, 8. Idée des sermons de saint Pierre Chrysologue, 8

Avant 431.

448.

Après 449.

et 9. Ce qu'ils contiennent de remarquable sur l'Écriture-Sainte, 9; sur la Trinité; sur l'Incarnation, 10; sur le péché originel, 10 et 11; sur les deux natures en Jésus-Christ, 11; sur les sacrements, 12 et 13; sur la prière, 13 et 14; sur le jeûne, 14; sur l'aumône, 14 et 15; sur les fêtes de l'Église, 15 et 16. Discours attribués à saint Pierre Chrysologue; éditions de ses sermons. [Autres éditions; édition de la *Patrologie*, 16.] — Ses sermons recueillis par Félix, archevêque de Ravenne, XII, 20.

PIERRE, nommé auparavant Aspébète. Voyez *Aspébète*.

PIERRE (Saint), solitaire. Sa Vie, écrite par Théodoret, X, 55.

PIERRE, avocat, à qui écrit Théodoret, X, 67.

PIERRE, prêtre et médecin, attaché à Théodoret, X, 74.

PIERRE, prêtre et abbé de Constantinople, à qui saint Léon écrit, X, 214, 217 et 219.

PIERRE, prêtre, envoyé pour s'informer du tome d'Eutychès, X, 672.

PIERRE LE FOULON, évêque d'Antioche, s'étant emparé de ce siège, fut exilé, X, 345.

Il est rétabli sur le siège d'Antioche par l'empereur Basilisque, à qui, conjointement avec Timothée Elure, il conseille de condamner le concile de Chalcedoine et la lettre de saint Léon à Flavien, 402.

Après le rétablissement de l'empereur Zénon, il est déposé dans un concile d'Antioche, 406 et 717.

Il est rétabli par les partisans de Pierre Mongus, 417. Lettres qu'on prétend lui avoir été écrites par le pape Félix III, sont toutes supposées. Sa mort, 417.

PIERRE, secrétaire de Majorien, X, 396.

PIERRE, évêque d'Altino, envoyé à Rome par le roi Théodoric, en qualité d'évêque visiteur, X, 522.

PIERRE, évêque de Ravenne. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 561. Concile de Rome auquel il assiste, 728.

PIERRE, prêtre d'Édesse. Ouvrage dont Gennade le fait auteur, X, 582.

PIERRE, laïque, à qui saint Fulgence de Ruspe adresse son livre de la Règle de la vraie foi, XI, 63.

PIERRE, évêque d'Apamée, joint à Sévère de Sozopole, excite du trouble à Trébizonde. Il est condamné par le pape Agapet, XI, 108. Il fut accusé de beaucoup de crimes et de violences par son clergé, 822, 823.

PIERRE, diacre, frère de saint Grégoire

475.

477.

484.

488.

V siècle.

518.

VI siècle.

de Tours, XI, 375. Reproches que lui faisait saint Félix, évêque de Nantes, 314.

525. PIERRE, abbé d'un monastère soumis à l'église de Carthage. Ses plaintes contre Libérat, primat de la Byzacène, XI, 830, 831.

530. PIERRE, évêque de Jérusalem. Lettre que lui écrivit le pape Agapet pour lui faire part de ce qu'il avait fait contre Anthime, patriarche de Constantinople, XI, 121. Il assemble un concile où la décision de celui de Constantinople contre les Sévériens est confirmée, 833.

PIERRE, évêque d'Aléria dans l'île de Corse, principal ministre de la conversion des Corses idolâtres, XI, 348. Lettre que lui écrivit saint Grégoire, 310.

VI siècle. PIERRE, l'un des compagnons de saint Augustin, missionnaire en Angleterre, est fait abbé du monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul, fondé par saint Augustin près de Cantorbéry, XI, 438.

PIERRE, diacre, ami de saint Grégoire le Grand, XI, 473.

PIERRE, sous-diacre de l'Église romaine, établi vicaire du pape saint Grégoire dans la Sicile, XI, 480. Lettres que lui écrit ce pape, 480, 481. Autres lettres contenant des instructions, 483, 484, 488.

PIERRE, évêque de Terracine. Saint Grégoire lui écrit en faveur des Juifs, XI, 483. Il lui écrit d'autres lettres, 484.

PIERRE, accolyte de l'Église romaine, fugitif. Saint Grégoire lui interdit la communion jusqu'à son retour, XI, 510.

VI siècle. PIERRE, évêque d'Iturbica en Espagne. Lettre que lui écrit Eutrope, évêque de Valence, sur l'état monastique, XI, 633, 636.

VII siècle. [PIERRE CNAPHÉE, hérétique, réfuté par Sophrone de Jérusalem, XI, 707.]

V. 650. PIERRE, du rang des illustres. Lettre que lui écrit le pape saint Martin I, XI, 750.

VII siècle. PIERRE, à qui l'abbé saint Maxime écrit sur la distinction des deux natures, XI, 768, 769.

658. PIERRE, patriarche de Constantinople. Sa réponse à la lettre synodale du pape Vitalien, XI, 782.

684. PIERRE, notaire de l'Église romaine, envoyé en Espagne pour y faire recevoir les décrets du concile de Constantinople contre les Monothélites. Lettre que lui écrit le pape Benoît II à ce sujet, XI, 785.

VII siècle. PIERRE, évêque de Laodicée. Son explication de l'Oraison dominicale, XI, 787, 788. [C'est un extrait du Commentaire sur les quatre Évangiles découvert par le cardinal

Maï, qui en a publié seulement quelques fragments, 788.]

PIERRE, ermite, accompagne l'évêque Arculfe à son voyage à la Terre-Sainte, XI, 801. VII siècle.

PIERRE, premier abbé du monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Cantorbéry, XI, 910. V. 605.

PIERRE (Saint), évêque de Pavie, parent du roi Luitprand, XII, 144. 713.

PIERRE (Saint), évêque de Damas et martyr. Sa Vie attribuée à Paul, diacre, XII, 147. Vie d'un autre martyr nommé Pierre, attribuée au même, 147.

PIERRE, archidiacre. Ses Questions sur le prophète Daniel, XII, 148, 149. VIII siècle.

PIERRE, évêque, donné pour coadjuteur à Christofle, patriarche d'Alexandrie, XII, 362. IX siècle.

PIERRE, cardinal-prêtre, l'un des légats du pape Jean VIII au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius, XIII, 723. 870.

PIERRE DE SICILE. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 622, 623. Son Histoire des Manichéens; idée qu'il donne de leur doctrine, 623, 624. [Cette Histoire a été imprimée par Maï avec trois sermons inédits; reproduction de ces écrits dans la *Patrologie*, 624. Il doit être distingué de Pierre d'Argos, 624.] IX siècle.

[PIERRE D'ARGOS, ne doit pas être confondu avec Pierre de Sicile. Son discours sur la conception de sainte Anne. Son oraison funèbre de saint Athanase, évêque de Méthon, XII, 624.] IX siècle.

PIERRE, évêque de Pavie, élu pape, prend le nom de Jean XIV, XII, 836. 984.

[PIERRE LE SOLDAT, surnommé BANICOLE. Le pape Benoît VII [lui écrit, XII, 836.] X siècle.

PIERRE, chancelier de l'Église de Chartres. Raisons qui déterminent à le placer dans le XI^e siècle. Sa paraphrase sur les Psaumes. Autres ouvrages dont il est auteur, XIII, 111. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 341 et 342.) XI siècle.

[PIERRE LE BIBLIOTHÉCAIRE. Sa Chronique des Francs, XII, 693.] IX siècle.

PIERRE, évêque de Ravenne, convaincu d'erreur le grammairien Vilgard, XIII, 145.

PIERRE, évêque d'Albane, est élu pape et prend le nom de Sergius IV, XIII, 189. 1009. Voyez *Sergius IV*.

PIERRE, patriarche d'Antioche, donne V. 1050.

avis au pape Léon IX de son ordination en lui envoyant sa profession de foi; réponse du pape, XIII, 206. Lettre que lui écrit Dominique, patriarche de Grade, au sujet des reproches que les Grecs faisaient à l'Église latine sur l'usage où elle est de célébrer les mystères avec du pain azyme, 221, 222. Réponse que lui fait Pierre d'Antioche, 222. Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, ayant eu communication de cette réponse, lui écrit pour lui communiquer toute sa haine contre l'Église latine, 222, 223. Analyse de la lettre de Pierre à Michel; il tâche de lui inspirer des sentiments plus modérés, 223, 224. Seconde lettre de Michel Cérularius à Pierre d'Antioche, 224. Lettre de Pierre à Léon, évêque d'Acride. Autre lettre sur l'Église romaine adressée à Michel Cérularius, élu patriarche de Constantinople, 226. La troisième que ce patriarche lui écrivit n'a pas encore été imprimée, 225.

1053. PIERRE, archevêque d'Amalfi, accompagne le cardinal Humbert dans sa légation à Constantinople, XIII, 206 et 215. Voyez l'article d'*Humbert*.

1155. PIERRE, doyen du Mont-Cassin, en est élu abbé après la mort de Richer. Le pape Victor II désapprouve ce choix; Pierre se retire et cède sa dignité à Frédéric, XIII, 241.

XI siècle. PIERRE, archevêque de Dalmatie et de Sclavonie. Lettre que lui écrit le pape Alexandre II, XIII, 286, 287.

1063. PIERRE, évêque de Florence, accusé par quelques moines d'hérésie et de simonie, XIII, 287. Opuscule de Pierre Damien à son sujet, 317.

1007. PIERRE DAMIEN (Saint), cardinal-évêque d'Ostie, XIII, 296 et suiv. Sa naissance. Ses études; il se retire au monastère de Font-Avellane, où il prend l'habit monastique et dont ensuite il est fait abbé. Il fonde cinq monastères. Il est appelé à Rome pour aider de ses conseils le pape Clément II, 296. Étienne IX le fait cardinal-évêque d'Ostie.

1059. Il assiste au concile tenu à Rome contre les simoniaques. Il est envoyé à Milan avec Anselme de Lucques, pour réformer les désordres occasionnés par la simonie et l'incontinence des clercs; succès de sa mission. Il veut renoncer à l'épiscopat et se retirer dans sa solitude, 297. Ses lettres à ce sujet, 298 et 315. Les papes continuent à l'employer dans les plus grandes affaires, 297. Détail de sa légation en France, 322.

1063.

Il est chargé de réconcilier le peuple de Ravenne, excommunié pour avoir communiqué avec son archevêque. Sa mort. Sa Vie écrite par Jean son disciple. Son éloge, 297. Différentes éditions qu'on a données de ses ouvrages, 297 et 324. Ses lettres divisées en huit livres, 298 et suiv. Premier livre, 298 et suiv. Second livre, 300, 301. Troisième livre, 301. Quatrième livre, 301 et suiv. Cinquième livre, 303, 304. Sixième livre, 304, 305. Septième livre, 305, 306. Huitième livre, 306 et suiv. Ses sermons, 308, 309. Vies de plusieurs saints, 309, 310. Actes du martyre des saintes Flore et Lucille, 310. Opuscules de saint Pierre Damien, 310 et suiv. Actes de sa légation en France pour terminer le différend entre Drogon, évêque de Mâcon, et Hugues, abbé de Cluny, 322. Autres opuscules de saint Pierre Damien; ses poésies, 323. Jugement sur ses écrits, 323, 324. Sa Vie écrite par différents auteurs, 324. [Éditions récentes de ses œuvres, 298. Lettre à Buccon publiée par Maï, 308. Édition de la Vie de saint Romuald. Sermon aux prêtres sur la chasteté publié par Maï, 309. Exposition de la Messe par saint Pierre Damien, 323. Les ouvrages de saint Pierre Damien dans l'édition de Venise et dans la *Patrologie*, 324.] Son traité contre les clercs impudiques; lettre que lui écrit le pape saint Léon IX sur son traité contre les clercs impudiques, 200. [Il est mis au nombre des saints et des docteurs de l'Église par le pape Léon XII, 297.]

1070.

1072.

PIERRE, cardinal-diacre et chancelier. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 301.

PIERRE, sénateur de Rome. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien pour l'engager à continuer le bâtiment d'une église qu'il avait commencée, XIII, 307.

XI siècle.

PIERRE, évêque du Puy, ordonné par le pape saint Léon IX contre le gré du roi Henri I^{er}, XIII, 327.

1053.

PIERRE, moine de Maillezais. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 599 et suiv.) Voyez *Pierre, abbé de Maillezais*, ci-après.

PIERRE (Saint), évêque d'Anagnia. Sa Vie écrite par saint Brunon de Segni. Relation de ses miracles. Acte de sa canonisation, XIII, 502. — Sa fête fixée par le pape Paschal II au 3 d'août, XIV, 134.

1071.

PIERRE, élu évêque de Lucques à la

1079.

place de saint Anselme par l'antipape Guibert, XIII, 391.

PIERRE L'ERMITE, le premier prédicateur de la croisade, XIII, 433.

1099. PIERRE DE LÉON, ami du pape Urbain II, lui fait des obsèques magnifiques et dresse son épitaphe, XIII, 439. Peut-être le même que le suivant.

V. 1110. PIERRE DE LÉON, trisaïeul de l'empereur Rodolphe I^{er}. Son épitaphe par Alphanne II, archevêque de Salerne, XIII, 494. Peut-être le même que le précédent.

PIERRE, évêque de Porto. Lettre que lui écrit saint Brunon de Segni, XIII, 503, 504.

XII siècle. PIERRE, abbé de Maillezais. Sa lettre à Baudri, évêque de Dol, XIII, 531. [Écrits de cet abbé dans la *Patrologie*, 531, n. 4. Son ouvrage en deux livres intitulé : *De antiquitate et commutatione in melius Malleacensis insulæ et translatione corporis sancti Rigomerii*, 530, n. 4.] Peut-être le même que Pierre, moine de Maillezais, ci-dessus.

PIERRE BARTHÉLEMY, à qui la révélation de la sainte lance avait été faite, en fait la vérification par l'épreuve du feu. Sa mort, XIII, 533.

1096. PIERRE TUDEBODE, prêtre, natif de Sivrai au diocèse de Poitiers. Son Histoire de la première croisade, XIII, 538, 539. Conformité de son écrit avec quelques autres qui paraissent l'avoir copié, 529 et 530. [L'écrit anonyme donné en premier lieu par Bongars est l'œuvre de Pierre Tudebode, 529, n. 3.]

1099. PIERRE, cardinal et bibliothécaire de l'Église romaine. Sa Vie du pape saint Grégoire VII est le seul écrit qu'on connaisse de lui, XIII, 568.

PIERRE, évêque de Verdun, se justifie par le jugement de Dieu au concile de Francfort, XIII, 635.

PIERRE, patriarche de Grade en 877, XIII, 720.

PIERRÉ, auteur d'une lettre contre Roscelin. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire litt. de la France*, t. VIII, p. 464 et suiv.)

PIERRE, scholastique à Limoges. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 504 et suiv.)

PIERRE, moine de Saint-Florent de Saumur. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 595 et suiv.)

XII siècle. [PIERRE DE NAPLES, écrit la passion des saints Cyr et Jean. Ses Prologues d'au-

tres Vies publiés par Maï. On ne doit pas le confondre avec Pierre, archevêque de Naples, 602.]

PIERRE, évêque de Poitiers. Lettre que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 103.

PIERRE, préfet de Rome. Sa mort; elle est suivie d'une sédition contre le pape Paschal II, XIV, 133. 1116.

PIERRE DE PISE écrit la Vie du pape Paschal II, XIV, 138. XII siècle.

PIERRE GROSSULAN, ou CHRYSOLAN, ou CROSOLAN, archevêque de Milan. Son voyage à la Terre-Sainte. Sa dispute avec les Grecs sur la procession du Saint-Esprit. Son écrit sur ce sujet conservé manuscrit. Réponse qu'il fait à un écrit de Jean Fernus, XIV, 149. — Il avait été évêque de Savone, XIII, 507 et XIV, 1077. — Il fut accusé par le prêtre Luitprand d'être monté par simonie sur le siège de Milan, XIII, 507, 508, et XIV, 1077. Il fut justifié dans un concile, XIV, 1078. — Son voyage en Orient, XIII, 508 et XIV, 1078. Au retour de son voyage à Jérusalem, il trouve le siège de Milan occupé par Jourdain, qui est maintenu par un concile de Latran et Grossulan renvoyé à son premier siège, XIV, 1078 et 1087. — Sa mort. Son traité de la Procession du Saint-Esprit. Autres ouvrages qu'on lui attribue, XIII, 508. — Il avait succédé à Anselme sur le siège de Milan, XIV, 1077. [Le discours sur le Saint-Esprit adressé à l'empereur Alexis Comnène est reproduit avec notice tirée de Fabricius au tome CXXVII de la *Patrologie grecque*.] 1110.

PIERRE-ALPHONSE, auparavant nommé MOYSE, juif espagnol, embrasse la religion chrétienne, XIV, 170. Les Juifs jugent diversement du motif de sa conversion. Pour en prouver la solidité, il compose un traité, en forme de dialogue, sur la vérité de la religion chrétienne, 170. Analyse de cet ouvrage, 170 et suiv. Jugement sur ce traité; éditions qu'on en a faites. Son traité de la Discipline cléricale et sa Logique sont restés manuscrits, 172. [Le traité de la Discipline cléricale a été imprimé depuis; éditions et traductions qu'on en a faites, 172, 173.]

PIERRE DE LÉON, cardinal, antipape sous le nom d'Anaclet II, XIV, 256 et suiv. Concile de Liège où il est excommunié, 1111. Il est excommunié au concile de Pise, 1113. Ses ordinations sont déclarées nulles, 1114. Voyez *Anaclet II*. 1130.

1139. PIERRE DE BRUIS. Ses erreurs condamnées au deuxième concile de Latran, XIV, 1114. Réfutées par Pierre le Vénérable, 518 et suiv.

PIERRE DE CAPOUE, légat, travaille à réconcilier les deux rois de France et d'Angleterre, XIV, 1144. Prétend contraindre Philippe-Auguste à se réconcilier avec la reine Ingeburge, 1144.

PIERRE DE CASTELNAU, légat. Concile de Saint-Gilles où Raymond, comte de Toulouse, se présente pour se justifier du meurtre de ce légat, XIV, 1153. [M^{sr} de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, a fait les premières démarches pour la béatification de ce légat martyr.]

XII siècle. [PIERRE LE PEINTRE, chanoine de Saint-Omer. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, a composé quelques poèmes sur l'Eucharistie attribués au Vénérable Hildebert du Mans, XIV, 221, n. 3.]

XII siècle. [PIERRE, prieur du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 266.]

1119. PIERRE DE HONESTIS, abbé d'un monastère qu'il fonda au port de Ravenne, XIV, 245. On l'a quelquefois confondu avec saint Pierre Damien. A quelle occasion il fit sa fondation. Sa mort. Sa règle approuvée par le pape Paschal II, 245. Analyse de cette règle, 245 et 246. — Règle dont il est l'auteur, XIII, 323.

XII siècle. PIERRE, moine de Malmesbury. Lettre de Guillaume de Malmesbury qui lui est adressée, XIV, 315.

1139. PIERRE DE PISE, cardinal, d'abord attaché au schisme de l'antipape Anaclét, puis réconcilié avec le pape Innocent II, qui néanmoins le prive une seconde fois de sa dignité, XIV, 422. Saint Bernard s'intéresse pour lui auprès du pape, 422 et 443.

1144. PIERRE DE LA CHATRE, sacré archevêque de Bourges par le pape Innocent II. Le roi Louis le Jeune refuse de le reconnaître; lettre de saint Bernard sur ce sujet, XIV, 444.

PIERRE, évêque de Palencia en Espagne. Lettre que lui écrit saint Bernard, XIV, 456.

PIERRE DE LIBRANA, prêtre de Sarra-gosse. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 12 et 13.)

PIERRE, chanoine régulier, prieur de Saint-Jean de Sens. (Voyez ce qui est dit de

lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 230 et suiv.)

PIERRE D'AUGE, moine de Saint-Pierre-sur-Dive. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 360.)

PIERRE DE ROYE, moine de Clairvaux. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 686 et 687.)

PIERRE, surnommé le Vénérable, abbé de Cluny, XIV, 500 et suiv. Est offert dans son enfance à cette abbaye et y fait profession. Il est envoyé pour ses études au monastère de Soucilanges. On le fait prieur de Vézelay et ensuite prévôt de Doména. Il succède à Hugues dans l'abbaye de Cluny, dont on le compte pour le neuvième abbé, 500. Ses soins pour y rétablir le bon ordre.

Son voyage en Italie; il assiste au concile de Pise. Il est invité au parlement convoqué par la croisade. Il sollicite la libéralité de Roger, roi de Sicile, pour fournir aux dépenses que faisait l'abbaye de Cluny pour assister les indigents. Son second voyage à Rome pour les affaires de son monastère. Il fait la visite des monastères situés en Espagne qui dépendaient de l'abbaye de Cluny. Sa mort, 501. Son éloge, 501, 502. Sa Vie écrite par Radulphe son disciple, 502. Ses écrits : Ses lettres. Livre premier, 502 et suiv. Apologie de l'ordre de Cluny, 503 et suiv. Autres lettres de Pierre le Vénérable ; suite du livre premier, 506, 507. Livre second, 507 et suiv. Livre troisième, 509. Livre quatrième, 509 et suiv. Livre cinquième, 511, 512. Livre sixième, 512, 513. Autres lettres de Pierre de Cluny, 513 et suiv. Traité sur la divinité de Jésus-Christ, 515. Traité contre les Juifs, 515 et 516. Sommaire de l'Alcoran ; sa réfutation, 516 et suiv. Traité contre les Pétrobusiens, 518. Sentiment de Pierre le Vénérable sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 520, 521. Ses sermons, 521, 522. Son recueil de miracles, 522. Ses poésies, 522. Statuts de Cluny corrigés par Pierre le Vénérable ; ce qu'ils contiennent de remarquable, 522, 523. Traité sur le sacrifice de la messe, 524. [Geoffroi, évêque de Châlons-sur-Marne, lui adresse une lettre, 420, n. 2.]

Fondation que Pierre établit à Cluny en faveur de Raoul, comte de Péronne, 524, 525. État de l'abbaye de Cluny dressé par Pierre, 525. Jugement sur ses écrits, 525. Éloge de Pierre de Poitiers, prieur de

1122.

1134.

1146.

1150.

1141.

1155.

Cluny, sur la victoire que Pierre le Vénéral remporta à Rome sur Ponce et ses adhérents. Autre poème du même sur son passage à l'île d'Aia, 510. [Commerce de lettres de Pierre le Vénéral avec Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 735. M. Duparay, professeur au collège de Châlôn-sur-Saône a publié l'Histoire de Pierre le Vénéral et de ses écrits. L'auteur loue trop l'abbé de Cluny aux dépens de saint Bernard.] (Voyez l'histoire littéraire de Pierre le Vénéral à la suite de celle de saint Bernard, formant ensemble un supplément à l'*Histoire littéraire de la France*.)

PIERRE LOMBARD, surnommé le Maître des Sentences, évêque de Paris. D'où lui vient le nom de Lombard. Ses études, XIV, 547, 548. Il enseigne dans les écoles de Paris, puis est pourvu d'un canonicat de l'Église de Chartres. Accusé d'avoir excité le trouble parmi les écoliers, il va à Rome pour se justifier, et le pape Eugène III remet à l'abbé Suger l'examen de cette affaire. 1157. Après la mort de Thibaud, il est élu évêque de Paris sur le refus de Philippe, fils du roi Louis le Gros. Sa mort. Il est enterré dans l'église collégiale de Saint-Marcel près Paris; fausse date énoncée par son épitaphe, 548. Eloges donnés à Pierre Lombard, 548, 549. Erreurs qu'on lui a imputées, 549. [Notices et écrits de Pierre Lombard dans la *Patrologie*, 547, n. 3.] Ses quatre livres des Sentences; idée de cet ouvrage, 550. Analyse du premier livre, 550 et suiv. Analyse du second livre, 555 et suiv. Analyse du troisième livre, 560 et suiv. Analyse du quatrième, 562 et suiv. Jugement sur les livres des Sentences, 566. Commentaires qu'on a faits sur ces livres, 566, 567. Différentes éditions qu'on en a données, 567. [Autres éditions, 569.] Autres écrits de Pierre Lombard : ses lettres; ses discours, 567. Ses commentaires sur l'Écriture; éditions qu'on en a faites, 567, 568. Estime que François Pithou faisait des écrits de Pierre Lombard, 568. [Autres éditions de ses écrits, 567, 568. Son ouvrage de la Concordance des Évangiles, 568.] Proposition de ce théologien que le pape Alexandre III veut faire condamner au troisième concile de Latran. Lettre par laquelle le Pape défend de la soutenir, 1143. (Voyez l'article de Pierre Lombard dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 585.)

PIERRE DE POITIERS, chancelier de

l'Église de Paris, XIV, 568 et suiv. Il succède à Pierre Comestor dans la chaire de théologie à Paris. Il s'écarte de la méthode de Pierre Lombard, son maître, employant la forme et les raisonnements de la dialectique. Gauthier de Saint-Victor le nomme un des quatre labyrinthes de la Gaule. Différend de la comtesse de Blois avec les chanoines de Chartres, que le pape Innocent III remet à sa décision et à celle de l'abbé de Sainte-Geneviève, 568. Sentence qu'il prononça sur un procès entre les moines de Saint-Éloi et les chanoines de Saint-Victor, touchant les dîmes du blé et du vin à Vitry, 568 et 569. Sa mort, 569 et 399. On l'a fait mal à propos évêque d'Évreux; ce qui a donné lieu à cette erreur, 569. Ses cinq livres des Sentences : analyse de cet ouvrage, 569, 570. Propositions qui ne sont pas reçues dans les écoles. Autres écrits de Pierre de Poitiers restés manuscrits, 570. Son livre des Sentences publié à la suite de ceux de Robert Pullus, 399.

PIERRE DE POITIERS, grand-prieur de Cluny, connu sous le nom de Pierre de Saint-Jean. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort, XIV, 570. Ses poésies, 570, 571. Son abrégé historique de la Bible, 571. Son Apologie en vers élégiaques par Pierre le Vénéral, 522. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 349 et suiv.)

PIERRE DE POITIERS, chanoine et chantre de l'Église de Paris, connu sous le nom de Pierre le Chantre, gouverne l'école de Paris avec succès. Il est élu évêque de Tournai; son élection est traversée; elle n'a point lieu; il se retire à l'abbaye de Longpont, où il prend l'habit monastique; il meurt dans son temps de probation. Ses écrits, XIV, 571. Analyse de sa Somme théologique, 571 et suiv. Jugement sur cet ouvrage. Autres écrits de Pierre le Chantre : ils n'ont pas été imprimés, 574. [Notices et écrits de Pierre le Chantre dans la *Patrologie*, 571, n. 2. Lettre de Guillaume, archevêque, à Pierre le Chantre, sur son élection comme doyen, 571, n. 5. Éloge qu'Adam, abbé de Perseigne, fait de Pierre le Chantre, 884.]

PIERRE DE LIMOGES, disciple de saint Étienne de Muret. On lui attribue la rédaction de la règle pour les Grandmontains, XIV, 576. Réfutation de ce sentiment, 576, 577.

1205.

V. 1170.

1191.

1197.

- XII siècle. [PIERRE BERNARDI ou DE CORILLO, prieur de Grandmont. Ses six lettres dans la *Patrologie*, XIV, 580, n. 8.]
- XII siècle. [PIERRE, moine de Saint-Pierre-sur-Dives, fait en vers l'éloge historique des sept premiers abbés du monastère du Bec, XIV, 590.]
- XII siècle. [PIERRE, premier grand-maître des chevaliers d'Évora et d'Avis, XIV, 626.]
1115. PIERRE, diacre et bibliothécaire du Mont-Cassin, est offert par ses parents à l'abbaye du Mont-Cassin, XIV, 580. Ses études, 580, 581. Il est chassé de l'abbaye et se retire chez son oncle avec Oderise, son abbé; dans l'assemblée tenue au sujet de l'élection de l'abbé Raynald, il est choisi pour défendre les droits du Mont-Cassin, XIV, 58. Sa dispute avec un philosophe grec, 581, 582. L'empereur Lothaire le fait son secrétaire, son auditeur et chapelain de l'empire; affection que ce prince lui témoigne, 582. Le pape Alexandre III le fait abbé de Venonse; on ne sait plus rien des circonstances de sa vie. Ses écrits. Catalogue des hommes illustres du Mont-Cassin; sa Continuation de la Chronique du Mont-Cassin; elle est véritablement de lui, 582, 583. Éditions de cette Chronique, 583. Relation de l'invention du corps de saint Benoît, 583, 584. Statuts du Mont-Cassin. Commentaire sur la règle de saint Benoît. Traité des sigles, 584. Vie de saint Placide, 584, 585. Livre des Lieux saints. Livre de l'Origine et de la Vie des Justes du Mont-Cassin, 585. Lettres de Pierre, diacre, 585, 586. Ses écrits restés manuscrits, 586. — [Son écrit sur le monastère du Mont-Cassin, publié par Maï; deux lettres du même publiées aussi, XIII, 90. Pièce de vers sur les derniers jours, XIV, 586, 587. Éditions de son livre des Lieux saints, 585, n. 1.]
1150. PIERRE DES VIGNES, chancelier de l'empereur Frédéric II. Différentes éditions qu'on a données de ses lettres, XIV, 596.
1170. PIERRE, évêque de Sappirion, assiste aux conférences tenues entre Norsésis, patriarche des Arméniens, et Théorien, envoyé de l'empereur Manuel Comnène, XIV, 635.
- XII siècle. PIERRE BÉRENGER, disciple d'Abailard, prend avec chaleur les intérêts de son maître, XIV, 327. Il compose une apologie d'Abailard et quelques lettres. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 252 et suiv.)
- PIERRE DE BLOIS, archidiaque de Balth en Angleterre, XIV, 764 et suiv. Ses études; il se livre à l'étude de la théologie; il passe en Sicile avec Étienne, fils du comte de Perche; on le charge du soin des études du jeune roi Guillaume II; il refuse l'évêché de Naples et revient en France; Henri II, roi d'Angleterre, l'appelle à sa cour; il se retire auprès de Richard, archevêque de Cantorbéry; la reine Éléonore le prend pour secrétaire; différentes négociations dont il est chargé; il refuse l'évêché de Rochester, 764. Ses envieux lui font ôter l'archidiaconé de Bath; on lui donne celui de Londres, qui suffisait à peine à ses besoins, 764 et 731. Il meurt pauvre; son éloge, 765. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 765.] Ses lettres, 765 et suiv. [Nombre de ses lettres dans l'édition du docteur Giles, 765, n. 3.] Ses sermons, 776, 777, 778. Traités de la Transfiguration; de la Conversion de saint Paul; sur Job; sur le voyage de Jérusalem, 778. Instructions sur la foi chrétienne, dressées pour le sultan d'Icone, 778, 779. Traités de la Confession sacramentelle; de la Pénitence imposée par le prêtre, 779; de l'Institution d'un évêque, 779, 780; Contre un censeur de ses ouvrages, 780; Contre les Juifs, 780, 781; de l'Amitié chrétienne, ou de l'amour de Dieu et du prochain; des Tribulations, 781; Contre les mauvais pasteurs, 781, 782. [Cet écrit ne semble pas lui appartenir, 781, n. 2.] Lettre sur le silence; traité des Prestiges de la fortune; de la Division des livres sacrés, 782. Traité de l'Eucharistie, 782, 783. Autres ouvrages de Pierre de Blois qui ne sont pas imprimés, 783. [Quelques-uns ont été édités par le docteur Giles, 783, n. 8 et 9.] Éditions qu'on a faites de ses œuvres, 783, 784. [Dialogue entre Henri II et l'abbé de Bonneval; Passion de Réginald, prince d'Antioche, publiés par le docteur Giles, 783, n. 8, 9.]
- PIERRE, cardinal de Saint-Chrysogone, légat du pape Alexandre III en France. Lettres de ce pape qui lui sont adressées, XIV, 925. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 748, 749. Ses lettres, 749, 750.]
- [PIERRE (Le Bienheureux), huitième abbé de Citeaux. Sa vie, XIV, 787. Ses lettres, 777 et 788.]
- PIERRE DE CELLE, évêque de Chartres, mis dès sa première jeunesse à Saint-Martin-des-Champs, passé ensuite à Mou-

V. 1167.

1169.

1176.

1178.

V. 1200.

1176.

1180.

- v. 1150. tier-la-Celle, dont il est fait abbé, XIV, 680.
1161. Il quitte Moutier-la-Celle, pour passer à l'abbaye de Saint-Rémi de Reims; il succède à Jean de Sarisbéry dans l'évêché de Chartres, 680, 681. Sa mort. Son éloge. Ses lettres; éditions qu'on en a faites. Ses sermons, 681. Livre des pains dont il est fait mention dans l'Écriture sainte, 681, 682. Deux livres du Tabernacle; livre de la Conscience; traité de la Discipline du cloître, 682. Remarques sur ses lettres, 682 et 683. [Sa discussion avec Nicolas, moine de Saint-Alban, au sujet de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, 737, 738.]

- PIERRE COMESTOR, chancelier de l'Église de Paris. C'est à tort que quelques auteurs le font frère de Pierre Lombard et de Gratien. D'abord chanoine de Troyes, il est fait chancelier de l'Église de Paris, et chargé de l'école de théologie; il cède à Pierre de Poitiers la direction de l'école; il se retire à l'abbaye de Saint-Victor; sa mort; éloges que les auteurs de son temps lui ont donnés, XIV, 743. Ses écrits: son Histoire scholastique, 743, 744. Éditions qu'on en a faites, 744. Ses sermons, 745, 746. Autres écrits de Pierre Comestor, 746. [Notices de Pierre Comestor dans la *Patrologie*, 743, n. 1. D'où lui vient le nom de Comestor, 743, n. 4.]

1200. PIERRE, archevêque de Compostelle. Lettre que lui écrit le pape Innocent III, sur des termes dont on se sert en parlant des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, XIV, 974, 975.

PIERRE II, roi d'Aragon, prend les intérêts des comtes de Toulouse. Ses propositions étant rejetées, il en appelle au pape, XIV, 1157. Bataille de Muret où il est tué, 1158.

- v. 1209. [PIERRE DE RIGA, chanoine de Reims, poète. Sa vie, XIV, 787. Son poème de l'Aurore, 787 et suiv. Édition des fragments de ce livre dans la *Patrologie*, 890.]

[PIERRE DE VAUX-CERNAI. Sa vie, XIV, 904. Son Histoire des Albigeois, 904 et suiv. Jugement sur cet Histoire, 907. Éditions de cette Histoire, 907 et 908.]

[PIERRE MORRA. Son recueil des décrets du pape Innocent III, XIV, 1017.]

[PIERRE DE ALERA et l'ASTORGA insère dans son Mariale quelques sermons de l'abbé Absalon sur la mère de Dieu, XIV, 877.]

PIERRE (Jean de la), Chartreux. Son tra-

vail sur l'édition des œuvres de saint Ambroise, imprimé par Amerbach, V, 883.

PIERRE ou PETRI (Suffride de la). Ses notes sur l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 314. [Son édition de plusieurs ouvrages d'Honoré d'Autun, XIV, 299, 301, 302.]

PIERRERIES DU RATIONAL. Voyez *Rational*.

PIERRES. Sentiment d'Eusèbe de Césarée et de quelques physiciens sur l'accroissement des pierres, III, 228. — Explication des douze pierres précieuses qui étaient sur le Rational du grand prêtre des Juifs, par saint Épiphane, VI, 420. — Traité des douze pierres dont il est parlé dans l'Apocalypse, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Les douze pierres mises dans le camp des Israélites après le passage du Jourdain représentent, selon Théodoret, l'Église fondée par les douze apôtres, X, 31. — Traité des douze pierres de l'Apocalypse et de la Jérusalem céleste, par Amé, moine du Mont-Cassin, XIII, 494. — Poème de Marbode sur les pierres précieuses, XIV, 228. Son explication morale en prose, 229. Explication morale des douze pierres précieuses de l'Apocalypse, 229.

PIÉTÉ. Maximes de piété de saint Éphrem, VI, 11, 12. Exhortation de saint Éphrem à la piété, 15. Maximes de piété attribuées à saint Éphrem, 28. — Doctrine de saint Augustin sur la piété, IX, 30 et 62. — Vingt-quatre discours de Dorothee, archimandrite, sur la manière de vivre avec piété, XI, 696, 697.

PILATE, gouverneur de Judée. Vrais et faux Actes de Pilate, I, 280, 281. — Sa lettre à Tibère touchant Jésus-Christ, II, 81. — Faux Actes sous son nom, III, 202 et n. 2. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la demande que Pilate adressa au sénat des Romains en faveur de Jésus-Christ, VII, 311. — Les Actes de Pilate ne sont pas un ouvrage de saint Grégoire de Tours, XI, 385.

PILGRIM, archevêque de Lorch, obtient de Benoît VII, la confirmation des privilèges accordés à son Église, particulièrement l'usage du pallium, XII, 835.

PILGRIN, évêque de Passau. Lettre que lui écrit l'empereur Othon II pour lui recommander Brunon, apôtre des Prussiens, XIII, 98.

PILLAGE des biens de l'évêque après sa mort, défendu par le concile de Chalcé-

doine, X, 699. — Pillages fréquents au ix^e siècle; ils occasionnent la ruine des églises et des monastères, XIII, 729.

PIMANIOLE, sœur de saint Hilaire d'Arles, épouse de saint Loup de Troyes, X, 356.

PIMÉNIUS, évêque d'Amalfi, XI, 503.

PIN (Louis-Ellies du). Voyez *Ellies*.

PIN (Martin du). Sa traduction française de la première oraison de saint Justin contre les Grecs, I, 446.

PINELLI (Antoine). Son édition du Ménologe traduit en grec vulgaire par Margunne, évêque de Cérigo, XIII, 132.

PINIEN, époux de sainte Mélanie, va en Palestine avec elle, VIII, 258.

PINNE, évêque d'Égypte, à qui l'empereur Gallien écrit, II, 412.

PINTA, évêque arien, contre qui saint Fulgence de Ruspe avait écrit un livre de la foi; le livre qui nous reste sous ce nom n'est pas de saint Fulgence, XI, 69.

II siècle.

PINYTE (Saint), évêque des Cnossiens. Sa lettre en réponse à celle de saint Denys de Corinthe, I, 462.

V. 250.

PIONE (Saint), prêtre de Smyrne, martyr. Époque de sa mort, II, 113. Actes de son martyre, 114 et suiv.

PIRCKHEIMER (Bilibalde), juriconsulte. Sa version latine de trente-huit oraisons de saint Grégoire de Nazianze, V, 360. — Sa traduction latine des Sentences de saint Nil, VIII, 229.

VIII siècle.

PIRMIN (Saint), évêque et abbé. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 104. Sa mort. Sa Vie écrite par Warman dans le xi^e siècle, 104. Analyse de son abrégé de l'Histoire sainte, 104, 105. Éditions qu'on en a faites, 105. — Sa Vie a été faussement attribuée à Othlon, moine de Saint-Emmeran, XIII, 283. (Voyez l'article de saint Pirmin dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 124 et suiv.)

758.

PISCATOR (Jean). V. *le Pêcheur*.

PISE, ville d'Italie. Concile qui y fut tenu, XIV, 1112.

PISIS ou PIDIDÈS (George), auteur du poème de la propriété des plantes et des animaux, attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324.

339.

PISTE. Il est anathématisé par le concile de Nicée, III, 426. Il est ordonné évêque par les Eusébiens, à la place de saint Athanase, 459, et IV, 95.

PISTES ou PITRES, près le Pont-de-

l'Arche en Normandie. Conciles tenus en ce lieu, XIII, 695.

[PISTOIE, ville d'Italie. Les consuls de cette ville sont excommuniés, XIV, 266.]

PISTORIUS (Jean), théologien. Son édition des Offices de saint Ambroise, V, 585.

PITHOU (Pierre), juriconsulte. Son édition des œuvres de Salvien, X, 378. — Son édition des Capitulaires, XII, 226. Son édition des livres Carolins, 249. — Son édition de l'écrit de Quintus Julius Hilarion sur la durée du monde, VI, 289.

PITHOU (François), avocat, frère du précédent, donna une seconde édition des Capitulaires rassemblés par son frère, XII, 226.

[PITRA (Dom), bénédictin, maintenant cardinal, trouve et publie la Clef de Métilon, I, 450 et suiv.; une grande partie de son Apologie, 450 et suiv.; plusieurs fragments, 460. — Son édition des écrits de Tertullien dans la *Patrologie*, II, 85. — Sa dissertation sur Vérécondus, XI, 345. — Il promet les véritables commentaires du Vénéérable Bède sur le Psautier et sur saint Paul, XII, 19. Canons et collections de l'Église grecque d'après dom Pitra, dans le supplément à la fin du XII^e volume. — Ses documents sur un voyage de saint Bernard en Flandre, XIV, 499. Il a publié le Spicilege de Solesmes, souvent cité et analysé dans le cours de l'ouvrage; il a publié la *Patrologie grecque* jusqu'à Photius exclusivement.]

PITYRION, disciple de saint Ambroise, visité par saint Pétrone, X, 160.

PIUS (Jean-Baptiste). Son édition des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.

IV siècle.

PLACCILLE, impératrice, épouse de l'empereur Théodose le Grand. Oraison funèbre de cette princesse, par saint Grégoire de Nysse, VI, 210, 211.

1129.

PLACENTIA, ville d'Espagne. Concile qui y fut tenu, XIV, 1108.

PLACIDE, ami de saint Sidoine, X, 386.

PLACIDE (Saint), fils du patrice Tertullus, est donné à saint Benoît qui se charge de son éducation, XI, 157. Il est tiré miraculeusement des eaux par saint Maur, 158. Saint Benoît l'envoie en Sicile fonder des monastères; il y souffre le martyre; histoire de l'invention et de la translation de ses reliques, 159. Les Actes de son martyre par un auteur supposé, 349. Histoire de l'invention des reliques de saint Placide et

522.

541.

de ses compagnons, attribuée à Aimoin, XII, 702. Ses Actes et ceux de ses compagnons retouchés par Étienne, évêque du Puy, retiré au Mont-Cassin, 894. — Sa Vie par le moine Gordien et par Pierre, diacre du Mont-Cassin, XIV, 584, 585.

PLACIDE, disciple de saint Paschase Radbert. Acrostiches qui lui sont adressés par son maître, XII, 547.

PLACIDE (Dom), diacre du Mont-Cassin, continue le Catalogue des hommes illustres du Mont-Cassin, XIV, 582.

PLACIDIE, impératrice, veuve de l'empereur Constantius III, et tante de sainte Pulchérie, s'intéresse pour la foi catholique contre les Eutychiens, VIII, 472. — Elle gouverne l'empire, avec son fils Valentinien, X, 169. Elle vient de Ravenne à Rome visiter les églises; saint Léon la conjure d'écrire à l'empereur Théodose le Jeune; sa lettre à ce prince, 217.

PLACILLE, évêque d'Antioche, IV, 318. V. *Flacille*.

PLAIDS ou PLAIDOIRIES. Défense de les tenir les fêtes ou les dimanches, XII, 231, dans les maisons ou dans les porches des églises, 239. Défense de tenir les plaids dans les parvis des églises, XIII, 643.

PLAIES D'ÉGYPTE, poème de saint Grégoire de Nazianze sur ce sujet, V, 274. [Sermon de saint Augustin sur les dix plaies d'Égypte, 841.] — Explication morale que saint Pierre Damien donne des dix plaies d'Égypte, XIII, 320. — [Ouvrage d'Honoré d'Autun sur les plaies d'Égypte, XIV, 302, n. 2.]

PLAIES DE JÉSUS-CHRIST. Poème dans lequel Théodulphe d'Orléans, expose pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, a conservé les cicatrices de ses plaies, XII, 269.

[PLAINE DE SAINT BENOIT CRISPUS contre le pape Constantin, XII, 20.]

PLAISANCE, ville d'Italie. Son évêché est érigé en archevêché par le pape Jean XV, en faveur de Philagathe; il est rendu à l'archevêché de Ravenne par Grégoire V, XII, 900. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 429, et XIV, 1111.

PLAISIRS. Traité de saint Éphrem contre les plaisirs; discours de saint Éphrem contre les plaisirs, VI, 18. — Quels sont les plaisirs permis selon saint Augustin, IX, 284.

[PLANCHETTE (J.-B.). Sa traduction de la lettre du moine Aimon, XIV, 590.]

PLANÈSE. Fondation de l'église de Saint-Germain et de Saint-Saturnin à Planèse, par Aganon, évêque d'Autun, XIII, 491.

PLATON, philosophe païen. Ouvrage de saint Hippolyte contre Platon, I, 631, 632. — Pourquoi les chrétiens n'ont point reçu la doctrine de ce philosophe, quoique conforme à celle des Hébreux; éclaircissement de cette question par Eusèbe de Césarée, III, 187, 188. — Livre contre Platon, ouvrage perdu de saint Ambroise, V, 514. — Son sentiment sur l'existence de Dieu, IX, 302. Saint Augustin désapprouve les louanges qu'il a lui-même données à Pythagore et à Platon, 649, 650. — Témoignage de Théodoret sur Platon, X, 91, 92, 93, 94, 96. — [Honoré d'Autun avait fait des gloses sur Platon, XIV, 300.]

PLATON (Saint), martyr, délivre un jeune homme de captivité, VIII, 224.

PLATON (Saint), évêque de Poitiers. Sa mort: il a pour successeur Fortunat, XI, 379.

PLATON (Saint), abbé de Saccudion: il lisait avec soin les règles de saint Basile, IV, 393. — Il désapprouve le divorce de Constantin fils d'Irène, et son mariage avec Théodote. Il est exilé et rappelé par l'impératrice Irène, XII, 154 et 298. Lettre que lui écrit saint Théodore Studite, son neveu, sur le culte des images, 302. Lettres de saint Théodore Studite, écrites en son nom, 302 et 303. Lettre que lui écrit saint Théodore sur sa prison, 304.

PLATONICIENS, disciples de Platon. Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 393; et par saint Augustin, IX, 31, 144, 303, 304, 305, 310.

PLAUTIEN, préfet du prétoire, fait mourir saint Genès, comédien, II, 464.

PLEGMOND, archevêque de Cantorbéry, XII, 709, 781, et XIII, 740.

PLÉGOUIN, moine, à qui le Vénéable Bède adresse une lettre pour justifier sa chronologie, XII, 13 et 15.

PLEINE DE GRACE (La), monastère de filles, fondé sous ce nom à Constantinople, par l'impératrice Irène, en l'honneur de la sainte Vierge. Analyse du Typique ou des règles dressées pour ce monastère, XIV, 143.

[PLEUNICH (Michel). Son édition des œuvres de Rupert, XIV, 292.]

PLEURS. Comment un chrétien doit pleurer la mort d'un parent ou d'un ami, selon saint Basile, IV, 379.

[PLINE LE JEUNE. Préface à l'Histoire de Pline le Jeune, par Robert de Torigny, XIV, 793.]

PLINTHA, général des troupes romaines, tâche de mettre Saturnin en possession de l'évêché de Marcianople, VIII, 383.

PLOTIN, philosophe païen : ce qu'en dit Théodoret, X, 94.

PLUIE DE SANG, en Aquitaine : pré-sage que tirent de ce prodige Gauslin, archevêque de Bourges, et Fulbert de Chartres, XIII, 84, 85, 90. Lettre du roi Robert sur cette pluie, 109.

PLURALITÉ DES BÉNÉFICES, condamnée dans une assemblée de docteurs de la faculté de Paris, XIV, 1029 ; défendue par le troisième concile de Latran, 1144 ; défendue par le quatrième concile de Latran, 1167.

III siècle.

PLUTARQUE (Saint), disciple d'Origène : son martyre, I, 548.

PNEUMACE : poème de saint Paulin, évêque de Nole, adressé à Pnemace, et à Fidèle, sa femme, VIII, 86.

PNEUMATOMAQUES. Voyez *Macédoniens*.

POCOCK (Édouard), théologien anglais. Son édition des Annales d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie, XIII, 45.

PODANDE, lieu très-malsain dans la Capadoce, IV, 355. Une partie du conseil de Césarée devait y être transférée, 355, 443.

373.

POËMÈNE, évêque de Satalas, IV, 449. Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, 452.

POEMES. Poèmes attribués à Tertullien, II, 66 et suiv. ; et à saint Cyprien, 346, 347. [Autre poème attribué à saint Cyprien, 347.]

— Poème de Juvencus, III, 116 et suiv. [D. Pitra a découvert plus de six mille vers de Juvencus ; il en a publié trois mille, 117.]

Poèmes d'Optatien, 142. — Poème de Victor l'Orateur, IV, 328, 329. — Poèmes d'Apollinaire de Laodicée, et de son père, V, 87.

Poèmes de saint Grégoire de Nazianze, 268 et suiv. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur ses poésies, 295. — Poèmes de saint Éphrem, VI, 4 et 46. Poèmes attribués à saint Éphrem, 25. [Plusieurs poèmes très-importants du saint diacre ont été publiés récemment.]

— Poèmes de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 82 et suiv. Poèmes supposés sous le nom de saint Paulin, évêque de Nole, 88, 89. Poème intitulé : Eucharistique, ouvrage de Paulin le Pénitent, 99, 100. Poème de Prudence, 101 et suiv. Poème appelé Pascal, ouvrage de Sé-

dulius. Autres poèmes de Sédulius ou qui sont supposés, 109. — Poème contre les ingrats, ouvrage de saint Prosper d'Aquitaine, X, 284. Poème du mari à sa femme, ouvrage faussement attribué à saint Prosper d'Aquitaine, 313, 314. L'auteur en est différent de celui du poème de la Providence divine, 314. Poèmes de Paulin de Périgieux, 442, 443 ; de saint Avit de Vienne, 566, 567 ; d'Ennode, évêque de Pavie, 567 ; d'Isaac le Grand, 578, 579 ; de saint Jacques, évêque de Batna, 642 ; — d'Elpidius, diacre de Lyon, XI, 99, 100 ; d'Orientius, 101 et suiv. ; d'Arator, 197, 198 ; de Fortunat, évêque de Poitiers, 403 et suiv., [et 414] ; de saint Colomban, 627 et suiv. ; de Bertrand II, évêque du Mans, 631 ; de George Pisisès, 653 et suiv. ; de Cosmes, abbé de Jérusalem, et de Cosme, évêque de Majume, 790 ; de saint Adhelme, évêque de Schirburn, 805 ; — du Vénéral Bède, XII, 12 ; d'Etelvolfe, 128 ; de Paul, diacre, 146, 147 ; d'Alcuin, 201, 202 ; de Fardulfe, 217, 218 ; de saint Angilbert, 220, 221 ; de Charlemagne, 248, 249 ; de Théodulphe, 268 et suiv. ; de Bernouin, 274 ; de Florus de Lyon, 489 et suiv. Poèmes de saint Paschase Ratbert, 547. [Poèmes d'auteurs anonymes, 477.]

POÉSIE. Origine de la poésie, selon saint Grégoire de Nazianze, V, 359. — [Poésie et psalmodie des anciens, VI, 451. — Poésies de saint Sophrone, XI, 708, 709, 710.] — Traité du Vénéral Bède sur l'art poétique, XII, 4. — L'usage de la poésie est interdit dans les églises par un concile de Brague, XI, 885.

POËTES PROFANES. Saint Augustin condamne l'usage de les mettre entre les mains des jeunes gens, IX, 26. — Le poème contre les poètes profanes n'est point de Mammert Claudien, mais de saint Paulin de Nole, X, 356.

POGONAT, c'est-à-dire le barbu. Surnom donné à Constantin V, empereur d'Orient, XII, 945.

POIDS. Traité des poids et mesures dont il est parlé dans l'Écriture-Sainte, ouvrage de saint Épiphane, VI, 416 et suiv. — Poids et mesures réformés par l'ordre de Théodoric, X, 646. Traité des poids et mesures : ouvrage d'Arnoul, moine de Saint-André d'Avignon, 73. — [Les poids et mesures étaient les mêmes dans tout l'empire de Charlemagne, XII, 242.]

[POILLEVÉ (Siméon). Sa traduction fran-

çaise et sa paraphrase des lettres attribuées à saint Martial, VIII, 126.]

POINTS - VOYELLES des Bibles hébraïques. Ce n'est point Esdras qui en est l'auteur, I, 81. En quel temps ils ont été inventés, 82.

POISSENOT (Philibert). Son édition de l'Histoire des croisades, par Guillaume de Tyr, XIII, 533.

POISSON qui voulait dévorer le jeune Tobie. Ce qu'il figurait, selon saint Optat, V, 116 et 126.

POITIERS, capitale du Poitou. Troubles excités dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, XI, 371. Concile tenu en cette ville à cette occasion, 903, 906. — Capitulaire de Louis le Débonnaire en faveur du monastère de Sainte-Croix de Poitiers, XII, 381. — Concile tenu en cette ville contre l'erreur de Bérenger, XIII, 170. Autres conciles tenus en cette ville, 764, 763, XIV, 1047, 1048, 1069, 1076, 1080.

POLDEN, ville de Saxe. Concile tenu en ce lieu, XIV, 1033.

POLÈME ou POLÉMIUS, préfet des Gaules. Lettre que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 388. Son épithalame par le même, 397.

POLÉMON, prêtre de Myre, IV, 475.

POLITIEN (Ange). Sa traduction de quelques ouvrages de saint Athanase, IV, 231.

POLIEN ou POLLIEN, évêque d'Afrique, assiste au concile de Carthage en 236; il confesse Jésus-Christ en 237, II, 338. Remercie saint Cyprien de ses aumônes, 338, 339.

304. POLLION (Saint), lecteur de l'Église de Cibales en Pannonie, III, 27. Son martyre, 28.

96. POLYCARPE (Saint), disciple de saint Jean l'Évangéliste, évêque de Smyrne et martyr. Histoire de sa vie, I, 392 et suiv. Saint Polycarpe s'attache à saint Jean, qui l'ordonne évêque de Smyrne, 392. Il reçoit saint Ignace, 363 et 392. Lettre que saint Ignace lui écrit, 378, 379 et 392. Lettre que les Philippiens lui écrivent. Il leur envoie le recueil des lettres de saint Ignace, 392. Zèle de saint Polycarpe pour la vérité. Il va à Rome au sujet de la Pâque, 392, 393. Comment il est reçu par le pape saint Anicet, 393. Le peuple demande la mort de saint Polycarpe. Il est présenté au proconsul, 393, 394. Son martyre, 394. Son éloge, 158. 394, 395. Lettre de saint Polycarpe aux

166. Philippiens. En quel temps elle a été écrite, 395. Analyse de cette lettre, 395, 396. Jugement qu'on doit porter de cette lettre, 396, 397. Lettres perdues de saint Polycarpe, 397. Livres supposés, 397, 398. Éditions de sa lettre aux Philippiens, 398. [Éditions et traductions récentes de cette lettre, 398.]

Épître de l'Église de Smyrne touchant le martyre de saint Polycarpe, 406 et suiv. — Saint Polycarpe est reçu à Rome avec honneur par le pape Anicet, II, 540. Il célébrait la Pâque le quatorzième jour de la lune, 543.

POLYCARPE, évêque d'Adrumet, II, 313.

POLYCARPE, évêque, à qui est adressée une lettre attribuée à saint Denis l'Aréopagite, X, 550, 551. Éditions qu'on en a faites, 553.

POLYCARPE, ou collection de canons faite par Grégoire, cardinal-évêque de Sabine, XIII, 568. [L'épître dédicatoire et les sommaires ont été publiés par le père Theiner, 568.]

POLYCHRONE (Saint), solitaire, disciple de saint Zébin. Sa Vie écrite par Théodoret, X, 60.

POLYCHRONE, prêtre, moine monothélite. Le pape Léon II l'anathématise, XI, 784. — Il est cité au sixième concile général tenu à Constantinople pour rendre compte de sa foi. Il offre de prouver sa croyance en ressuscitant un mort, XII, 953. N'ayant pu faire ce miracle, il est déposé et anathématisé, 953, 954. Il demande à être envoyé au pape, 955. Il est renfermé dans un monastère, 956.

POLYCRATE, évêque d'Éphèse. Sa lettre au sujet de la Pâque, I, 535. Écrits qui lui sont attribués, 536. — Concile qu'il assemble sur la Pâque, II, 542, 543. Sa lettre au pape Victor, 543. — [Édition de cette lettre et des Actes du concile sur la Pâque dans la *Patrologie*, I, 536.] — Il comptait sept évêques dans sa famille, II, 543.

POLYCRATIA, vierge de Laodicée, louée par saint Athanase, IV, 223.

POLYCRATIQUE, ou AMUSEMENTS DES COURTISANS, ouvrage de Jean de Sarisbéry, XIV, 676. Analyse de ce traité, 676, 677.

POLYDORE VIRGILE. Son édition des deux discours de saint Gildas de Ruis, XI, 320.

POLYEUCTE (Saint), martyr. Église sous son nom près de la ville de Mélitène, XI, 272.

166.

251.

681.

II siècle.

956.
969.

POLYEUCTE, patriarche de Constantinople, succède à Théophylacte. Sa mort. D. Banduri croit qu'il est le même qu'Épiphané, moine et prêtre de Jérusalem, dont on a quelques écrits, XIII, 51. Polyeucte désapprouve le mariage de Nicéphore Phocas avec Théophanie, 754.

POLYGAMIE. Traité de la Polygamie des anciens, ouvrage perdu d'Eusèbe de Césarée, III, 246. — Canon quatre-vingtième sur la polygamie dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 474. — Loi faussement attribuée à Valentinien I^{er} sur la polygamie, VI, 358, 359. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la polygamie permise au temps des patriarches, VII, 163 et 420. — Opuscule de Théodore Aboucara contre la polygamie, XII, 627.

POLYMORPHE, titre que Théodoret a donné à un de ses ouvrages; ce qu'il signifie, X, 79 et suiv. Voyez *Éranistes*.

POLYPTICUM ou PERPENDICULUM, ouvrage d'Atton, évêque de Verceil, XII, 826. [Ce qu'est cet ouvrage, 826.]

POMÉRANIE, province d'Allemagne. Mission d'Otton, évêque de Bamberg, en Poméranie, par les soins de Boleslas, duc de Pologne, XIV, 178, 179.

POMÈRE. Voyez *Julien Pomère*.

POMME D'OR ornée de deux cercles de pierreries, avec une croix d'or, dont le pape Benoît VIII fait présent au roi Henri en le couronnant empereur, XIII, 144.

III siècle.

POMPÉE, évêque de Sabrate dans la Tripolitaine. Lettre de saint Cyprien à Pompée, II, 334. Ne pouvant assister à un concile de Carthage, il y envoie un député, 552.

POMPÉE, neveu de l'empereur Anastase Dicorus. Son attachement à la foi catholique. Il écrit au pape saint Hormisdas, X, 490.

POMPÉIEN, évêque d'Émèse, à qui Théodoret écrit, X, 66.

POMPÉIENNE, dame d'Afrique, emporte à Carthage le corps de saint Maximilien. Elle meurt trente jours après, II, 480.

POMPES DU DIABLE auxquelles on renonce dans le baptême; en quoi elles consistent, selon saint Jean Chrysostôme, VII, 74.

III siècle.

POMPONE, évêque de Dionysiane, écrit à saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien à Pomponne, II, 294.

IX siècle.

POMPOSE (Sainte), vierge, martyre à Cordoue, XII, 519.

PONCE (Saint), diacre de Carthage, auteur de la Vie de saint Cyprien, II, 385, 386.

PONCE (Saint), martyr dans les Gaules, confondu avec le diacre de Carthage, II, 386. Voyez *Pons (Saint)*.

PONCE, nom de saint Paulin, VIII, 50. Voyez *Paulin (Saint)*.

PONCE DE BALMÉI (Le bienheureux), chartreux, évêque de Belley. (Il avait composé quelques écrits. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 716 et suiv.)

PONCTUATION. Saint Jérôme veut que l'on observe exactement la ponctuation et la distinction des termes pour trouver le vrai sens de l'Écriture, IX, 608.

PONS ou PONCE (Saint), martyr, qu'on croit être le sujet des éloges de saint Valérien de Cémèle dans ses discours sur l'avantage du martyre, X, 158. Temps du martyre de saint Pons; ses Actes, écrits par Valérius, et publiés par les Bollandistes, 159. — Privilège que le pape Urbain II accorde à l'abbaye de Saint-Pons de Temières, XIII, 422.

[PONS, abbé de Saint-Ruf : sa lettre à l'abbé de Chamousey, XIV, 247.]

PONS ou PONCE, abbé de Cluny, prend le titre d'Abbé des abbés. C'est plutôt à l'abbé du Mont-Cassin que ce titre pourrait convenir, XIV, 1088. Réception que Pons fait au pape Gélase II, qui vient demeurer dans son abbaye, 1090. Pons renonce à sa dignité, et veut ensuite la reprendre. Il est excommunié par Pierre, cardinal-légat, 251. Le pape lui accorde une sépulture honorable, 252. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 251, n. 4.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 20 et suiv.)

PONS DE LAZARE, gentilhomme, embrasse, par le conseil du bienheureux Guigues, la vie monastique dans l'ordre de Cîteaux, XIV, 305, 306. Il fonde le monastère de Salvanez, 306.

PONT, province d'Asie. Concile de la province de Pont, au sujet de la Pâque, I, 153, et II, 542. — Lettre synodale de ce concile, II, 542. — Saint Basile bâtit un monastère dans la solitude du Pont, IV, 351.

PONTAC (Arnaud de), évêque de Bazas : son édition de la Chronique d'Eusèbe avec celle de Prosper, III, 312.

PONTANUS (Jacques), jésuite : sa traduction latine de quelques ouvrages de Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas à Constantinople, XIII, 226.

1124.

1118.

1135.

1136.

PONTICIEN, africain, officier de l'empereur, IX, 6 et 76.

PONTIEN (Saint), pape. Décrétales supposées sous son nom, VI, 85.

PONTIEN, évêque en Afrique : sa lettre à l'empereur Justinien, où il lui représente qu'en condamnant les Trois-Chapitres, on pouvait faire revivre l'hérésie eutychieenne, XI, 198. [Édition de cette lettre dans la *Patrologie*, 198.]

PONTIFE. Le titre de souverain pontife a été donné à d'autres qu'au pape, XIII, 70, 71.

PONTIFES HÉBREUX. Au temps de la passion de Jésus-Christ, il y en avait plusieurs, contre la disposition de la loi, VII, 361.

PONTIFES ROMAINS. Le livre des Pontifes romains n'est ni du temps ni du style de saint Pâchase Radbert, XII, 548.

PONTIFICAL ou HISTOIRE DES PAPES : ouvrage attribué au pape saint Damase, V, 24. — Autre Histoire des papes supposée sous le nom de saint Jérôme, sous le même titre, VII, 649. — [Le Pontifical ou la vie des papes n'est pas d'Anastase le Bibliothécaire, d'après les auteurs des Origines de l'Église romaine. Observations par rapport aux erreurs qu'on y trouve, XII, 715, n. 7.]

[PONTIFICAL d'Egbert. On y trouve les prières et cérémonies pour le sacre des rois, XII, 66.]

PONTIUS LÉONTIUS, sénateur, à qui saint Sidoine adresse un de ses poèmes, X, 397.

PONTUN (Claude de) : sa traduction française du discours de saint Basile de Césarée, intitulé : De la manière de lire les livres des gentils, IV, 547.

PONTYON, maison royale en Champagne. Concile qui y fut tenu, XII, 717 et suiv.

POPICAÏNS, hérétiques découverts dans le Nivernais. Ils sont examinés et livrés au bras séculier, XIV, 1143.

961. POPPON, prêtre, sollicite Harold, roi des Danois, d'embrasser le christianisme. Il subit l'épreuve du fer chaud. Il est fait évêque, XIII, 63.

1016. POPPON, archevêque de Trèves, succède à Meingaud. Il fait un voyage à Jérusalem, accompagné de Syméon, moine de Sinai, XIII, 121. Sa lettre au pape Benoît IX pour l'engager à mettre Syméon au nombre des saints, 121, 122. Sa mort, 122. [Sa notice dans la *Patrologie latine*, 121, n. 3.]

1048. POPPON, évêque de Bruxen, élu pape, prend le nom de Damase II, XIII, 199.

POPPON (Saint), abbé de Stavélo. Sa Vie écrite par Everhelme son neveu, XIII, 270.

POPPON, évêque de Metz, succède à Hérimanne. Il n'est sacré que longtemps après ; pourquoi ? Il rétablit la règle de saint Benoît dans l'abbaye d'Épinal, XIII, 582. Ses trois lettres à Lambert, premier évêque d'Arras ; sa mort : Adalbéron lui succède, 583. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 274 et 275.)

PORC, animal : pourquoi, selon Théodoret, Dieu a défendu aux Israélites d'en manger, X, 95.

PORCAIRE (Saint), abbé de Lérins, dont saint Césaire d'Arles fut le disciple, XI, 125. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 687 et suiv.)

PORDERUS (Richard). Sa traduction anglaise du traité d'Athénagore, de la Résurrection des morts, I, 487.

[PORENO (Balthazar). Sa traduction espagnole des livres des Sibylles, I, 308.]

PORPHYRE, philosophe platonicien. Écrit de saint Méthode, évêque de Tyr, contre ce philosophe, III, 64. Édit de l'empereur Constantin contre les écrits et la personne de ce philosophe, 147. Témoignage remarquable de ce philosophe contre les oracles des faux dieux, rapporté par Eusèbe de Césarée, 186, 187. — Porphyre est réfuté par Apollinaire de Laodicée, V, 89. — Ses livres sont cités par Sévérin de Gabales, VII, 207. Il avait écrit contre les chrétiens, 255. Il rejetait la prophétie de Daniel, 568. — Son introduction à la Philosophie d'Aristote, traduite d'abord par Victorin, puis par Boèce, avec un commentaire, X, 663. — L'empereur Justinien ordonne de brûler les livres de Porphyre, XI, 261.

PORPHYRE (Saint), martyr de Palestine, III, 11, 12. [C'est par erreur qu'on a imprimé 304, en la table, pour la date de son martyre.]

[PORPHYRE (Saint), évêque de Gaze. Sa Vie écrite par Mare, son disciple, VI, 329, 330.]

PORPHYRE, évêque d'Antioche, est ordonné par Acace de Bérée, VII, 137, 138 et 526, et VIII, 239.

PORPHYRE, saint personnage d'Antioche, VII, 18.

PORPHYRIENS. Nom donné par Constantin aux Ariens, III, 138.

PORPHYROGÉNÈTE. Ce que signifie ce surnom donné à l'un des Constantins, em-

XI siècle.

1090.

1093.

1094.

1103.

III siècle.

309.

IV siècle.

404.

pereurs de Constantinople, XII, 796 et 811.

[PORT-ROYAL, près de Chevreuse, abbaye de l'ordre de Cîteaux. Sa fondation, XIV, 892.]

PORT, au diocèse de Nîmes. Concile tenu en ce lieu, XIII, 730. [Voyez la note 2.] Autre concile, 737.

[PORTE DU THEIL (De la), membre de l'Institut. Son jugement sur le pape Innocent III, XIV, 947, 948. Il publie, avec de Bréquigny, des lettres inédites de ce pape, 975 et 980.]

PORTÉRIUS (Jean). Sa version latine des livres d'Eusèbe, de la Vie de Constantin, III, 316.

PORTES (Les), chartreuse bâtie par Bernard des Portes, XIV, 400.

PORTIEN (Saint), abbé. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 380.

PORTIERS DES ÉGLISES. Il y en avait en Afrique, V, 129. — Saint Épiphane fait mention des portiers, VI, 432. — Canon neuvième du quatrième concile de Carthage, VII, 728. — Concile de Tolède où il en est fait mention, XI, 907. Portiers chargés d'empêcher les juifs, les païens et les catéchumènes d'entrer dans l'église dans le temps du sacrifice; d'en faire sortir les chiens et les excommuniés, XIV, 177.

PORTUS (Emilius). Ses notes sur les lettres de Synésius, VIII, 33. Sa version latine de ses hymnes, 34.

POSIDOINE ou POSSIDOINE, solitaire. Ce qui en est dit dans l'Histoire Lausique de Pallade, VII, 487.

POSSÉDÉS DU DÉMON. Le pape Innocent déclare qu'il n'est pas permis aux prêtres ni aux diacres de leur imposer les mains sans la permission de l'évêque, VII, 520. — Ils sont exclus de l'autel par un canon du onzième concile de Tolède, XII, 941. Canon du concile Quinisexte concernant ceux qui feignent d'être possédés, 963.

POSSESSION ANNALE. Canon du quatrième concile de Latran qui la concerne, XIV, 1168.

•POSSESSOR, évêque d'Afrique, chassé par les Ariens. Lettre que lui écrit le pape Hormisdas sur son zèle à soutenir la foi catholique à Constantinople, X, 618. Il consulte ce pape sur l'ouvrage de Fauste de Riez sur la Grâce; réponse du pape, 631.

POSSIDIUS, évêque de Calame en Afri-

que, disciple de saint Augustin, témoin oculaire de ses actions, IX, 22. — Il est un des cinq évêques d'Afrique qui écrivent au pape saint Innocent, VII, 521. Lettre de ce saint pape aux cinq évêques d'Afrique, 522. Lettre de Possidius et de quatre autres évêques d'Afrique au pape saint Innocent; réponse de ce pape; lettre de saint Augustin à Possidius, 487. La Vie et le Catalogue des ouvrages de saint Augustin par Possidius, 560 et suiv. Quelques particularités de la vie de Possidius; sa liaison avec saint Augustin; ses écrits, 562 et suiv.

POSSIDOINE ou POSIDOINE. Voyez *Posidone*.

POSSIDONIUS, diacre de saint Cyrille d'Alexandrie, porte au pape saint Célestin des lettres contre Nestorius, VIII, 132.

POSSIDONIUS, fils du médecin de Philostorge, et aussi médecin, VIII, 509.

POSSIDONIUS, prêtre de l'Église d'Alexandrie, envoyé à Rome par Dioscore, X, 204. Il y assiste aux ordinations et aux processions, 205.

POST-COMMUNION. Antiquité de cette prière, II, 598.

POSTHUMIEN, préfet du prétoire. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, IV, 638, et V, 258. — Loi qui lui est adressée, VI, 367.

POSTHUMIEN, ami de saint Fulgence, lui donne un petit héritage où il bâtit un monastère, XI, 6.

POSTHUMIEN, sénateur romain. Saint Paulin le fait prier de rendre justice à Secondinien, VIII, 80, 81.

POSTHUMIEN, prêtre de l'Église de Nole, et ami de Sulpice Sévère, VIII, 115, 120, 121. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 205 et suiv.)

POSTILLES de l'abbé Smaragde. Ce sont des sermons sur les épîtres et les évangiles de toute l'année, XII, 256.

POTAMIENNE (Sainte), martyre. Actes de son martyre, I, 548, et VII, 488.

POTAMIUS, évêque de Lisbonne, auteur de la seconde formule de Sirmium, IV, 549. — [Ses deux traités, l'un sur Lazare et l'autre sur le martyre du prophète Isaïe; sa lettre à saint Athanase, n. 5. C'est à tort qu'on a attribué à saint Zénon de Verceil les deux traités; ils sont de Potamius, VI, 274.] — Sa prévarication et sa mort, V, 152.

POTAMIUS, archevêque de Brague, com-

417.

IV siècle.

V siècle.

III siècle.

416.

656.

paraît au dixième concile de Tolède, et s'avoue coupable d'un péché d'impureté, XII, 934, 935. Le concile le met en pénitence en lui laissant le nom d'évêque, 935.

POTAMON, évêque d'Héraclée et confesseur, assiste au concile de Nicée, III, 420. Il prend le parti de saint Athanase au concile de Tyr, 450.

POTAMON, évêque, envoyé par saint Cyrille d'Alexandrie à Constantinople, VIII, 260. Il lui écrit en 431, 290.

POTENTIEN (Saint), martyr. Sa châsse faite en orfèvrerie par Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens; histoire de la translation de ses reliques écrite par le même, XIII, 113.

POTENTIUS, évêque de la Mauritanie Césarienne, chargé par le pape saint Léon de remédier aux ordinations irrégulières faites dans les églises de cette province, X, 198, 199.

POTHIN (Saint), évêque de Lyon. (Sur l'époque de sa mission, I, 496, n. 3.) Son martyre, 469 et VIII, 126.

POTIÈRES ou POUTIÈRES, abbaye au diocèse de Langres. Quatre lettres du pape Jean VIII au sujet de cette abbaye, XII, 647. Autre lettre, 648.

POTITUS, prêtre, grand-père de saint Patrice, X, 444.

POTON, élu par les moines Lombards de Saint-Vincent de Volturne, pour succéder à l'abbé Jean, XII, 120.

POTTER (Jean), évêque d'Oxford. Son édition des œuvres de Clément d'Alexandrie, I, 606.

POUILLE, province d'Italie. Lettre du pape saint Célestin aux évêques de Pouille et de Calabre, VIII, 130.

POURPRE. Comment la teinture en pourpre fut trouvée, selon Cassiodore, XI, 213.

POUSIQUE (Saint), intendant des ouvriers du roi Sapor II. Actes de son martyre et de celui de sa fille, rapportés par Assémani, III, 327, 328.

POUSSAI, en Lorraine, abbaye achevée par Bruon, évêque de Toul, qui y met des religieuses, XIII, 210. [Avant la révolution] c'était un chapitre de chanoinesses, 210.

[POUSSIN (L'abbé)]. Sa traduction interlinéaire de l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, VIII, 122.]

POUSSINES (Pierre), jésuite. Son édition du Banquet des vierges, ouvrage de saint Méthode; ses notes sur les ouvrages du

même, III, 73. — Son édition de quelques opuscules de saint Nil, VIII, 229; de ses lettres, 229. [Son édition des lettres de saint Isidore de Péluse, 498.] — Son édition des instructions de Théophylacte, archevêque d'Acride, à l'empereur Constantin Porphyrogène, XIII, 555. — Son édition de l'Alexiade d'Anne Comnène, et des Mémoires de Nicéphore de Brienne, XIV, 147. Son édition avec une traduction latine de l'Histoire écrite par Nicéphore de Brienne, 643.

POUVOIR DE DIEU. Lettre où Théodoret fait voir que Dieu ne peut rien de ce qui ne convient pas à sa nature, X, 77.

POUZOLES, ville de la Campanie, X, 675.

PRÆCONIUM PASCHALE. Saint Hugues, abbé de Cluny, en fait retrancher ces mots: *O felix culpa*, XIV, 54.

PRÆDESTINATUS, ouvrage dont l'auteur est sans nom et sans autorité, II, 536. — Il a été attribué mal à propos à Vincent de Lérins, VIII, 467. — Cet ouvrage combat les prétendus hérétiques nommés Prédestinatis, X, 333. L'auteur n'en est pas connu; différentes personnes auxquelles on l'attribue, 333, 334. Éditions et censure qu'on en a faites, 334. [Autres éditions, 334.] — Cet ouvrage n'est point celui que Primase, évêque d'Adrumet, a fait sur les hérésies, XI, 284.

FRAGMACE, évêque, peut-être de Bourges, à qui saint Sidoine Apollinaire adresse une de ses lettres, X, 390.

PRAGUE, ville capitale de la Bohême. Évêché établi en cette ville par le pape Jean XIII, XII, 833.

PRATIQUE, ouvrage d'Évagre de Pont, intitulé le Moine ou le Pratique, VI, 113.

PRATIQUE ET DE LA THÉORIE SPIRITUELLE (De la), ouvrage de Marc l'Ermitte, qui est encore manuscrit, XI, 642.

[PRATO (Jérôme de), Oratorien. Son édition des écrits de Sulpice Sévère, III, 313, et VIII, 123. Ses dissertations et son ouvrage intitulé Les deux Chroniques d'Eusèbe, III, 313.]

PRAXÉAS, hérétique, enseigne l'erreur et s'en rétracte, I, 532. — Traité contre Praxéas, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 58 et suiv. Praxéas détrompe le pape Victor, surpris par les Montanistes; il est condamné par le même pape dans un concile tenu à Rome, 540.

PRAYLE, évêque de Jérusalem, écrit au

XI siècle.

XI siècle.

778.

II siècle.

pape saint Zosime en faveur de Pélage, VII, 530. — Il avait ordonné un bigame ; temps de sa mort ; Juvénal lui succède, X, 23.

PRÉ SPIRITUEL, ouvrage de Jean Mosch. Ce qu'il contient de remarquable, XI, 700 et suiv. Différentes éditions qu'on en a données, 703.

PRÉAU (Gabriel du). Sa traduction française de l'Histoire des croisades, par Guillaume de Tyr, sous le titre de Franciade orientale, XIII, 536.

PRÉBENDES. Défense de les diviser, XIV, 1130.

PRÉCAIRE. Biens de l'Église accordés à titre de précaire, par le concile de Leptines, pour les besoins de l'État, XII, 229 et XIII, 607.

PRÉCEPTES. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les préceptes de Dieu, VII, 78 et 183. — Doctrine de saint Augustin, IX, 344 et 609, 610. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 43. — Livre de saint Bernard du Précepte et de la Dispense, XIV, 467. Analyse de ce traité, 468 et suiv.

PRÉCURSEUR DU SEIGNEUR, sujet d'une homélie supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, VII, 502.

PRÉDESTINATIENS. Terme dont les Semi-Pélagiens se servaient pour rendre odieux ceux qui, sur la grâce, suivaient la doctrine de saint Augustin, X, 331 et 427. Ouvrage contre ces prétendus hérétiques, 331, 332. — Hincmar de Reims suppose que les Prédestinés ont commencé du temps de saint Augustin ; on essaie de le réfuter, XII, 657, 658. [Le sentiment d'Hincmar est admis communément comme véritable.]

PRÉDESTINATION, doctrine d'Origène, II, 227 ; — d'Eusèbe de Césarée, III, 284, 285 ; — de saint Hilaire de Poitiers, IV, 81 ; — de saint Ambroise, V, 552 ; [de Didyme l'aveugle, V, 620 ; — de saint Éphrem, VI, 508 ;] — de saint Jean Chrysostôme, VII, 389, 390 ; de saint Jérôme, 668, 669 ; de Marius Mercator, VIII, 500. [Prédestination d'après les mérites, selon saint Cyrille d'Alexandrie, 353.] — Saint Augustin reconnaît une double prédestination, l'une à la vie, l'autre à la mort, IX, 473. Livre de la Prédestination des saints, ouvrage de saint Augustin, 524 et suiv. Saint Augustin en parle aussi dans le livre du Don de la persévérance, 532 et suiv. Traité de la prédestination et de la grâce, supposé sous le nom de saint Augustin ; livre de la Prédestination de Dieu, aussi supposé sous le nom

de ce Père, 558, 559. Doctrine de saint Augustin sur la prédestination, 525 et suiv. Ce que c'est que la prédestination, 525 et 662. Jésus-Christ est le modèle de la prédestination des élus, 530 et 663 et suiv. La prédestination est gratuite dans les enfants, 664, 665. Elle est gratuite dans les adultes, 665, 666. La prédestination est un secret, même pour les élus, 666 et suiv. Certitude du salut des prédestinés, 668, 669. Moyens par lesquels Dieu accomplit le décret de la prédestination, 669, 670. Les réprouvés vivent pour l'utilité des prédestinés, 670. Manière de prêcher la prédestination, 537, 538, 672, 673. — Doctrine de saint Prosper, X, 286, 292, 293, 295 et suiv., 299, 300 et suiv. Fauste de Riez est chargé d'écrire sur la prédestination et la grâce, 421. Doctrine de Fauste de Riez dans son Traité de la grâce et du libre arbitre, 429 et suiv. Erreurs du prêtre Lueide sur la grâce et la prédestination, 425, 426. — Saint Fulgence prouve que Dieu ne prédestine point au mal, XI, 10 et suiv. Il observe que la prédestination ne peut être sans la prescience, mais que la prescience peut être sans la prédestination, 14. Lettre de saint Fulgence de Ruspe, à Jean et à Vénérius, au sujet des livres de Fauste de Riez sur la prédestination et sur la grâce, 41. Lettre des évêques d'Afrique sur le même sujet, 41 et suiv. Trois livres de saint Fulgence de la Vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu, 56 et suiv. Autre traité de la Prédestination et de la grâce, attribué à saint Fulgence et qui n'est pas de lui, 75. Doctrine du pape saint Grégoire sur la prédestination, 562 ; sur l'incertitude de notre prédestination, 562, 563. Doctrine de saint Isidore de Séville sur la grâce et la prédestination, 721, 722. — Lettre d'Amolon, archevêque de Lyon, où il réfute plusieurs des propositions de Gothescalc sur la prédestination et sur la grâce, XII, 430 et suiv. Opuscule du même sur la prédestination et le libre arbitre ; recueil des sentences de saint Augustin sur le même sujet, 432. Lettres de Raban contre la doctrine de Gothescalc, 467, 468. Discours de Florus, diacre de Lyon, sur la prédestination, contre Gothescalc, 485, 486. Nous n'avons pas ce discours tel que Florus l'avait composé, 486. Opuscule de saint Prudence, évêque de Troyes, sur les deux prédestinations, 495 et suiv. Réfutation du système de Jean Scot Érigène sur la prédes-

tion, par Florus, diacre de Lyon, 487 et suiv.; par saint Prudence, évêque de Troyes, 495 et suiv. Différence qu'il y a entre la prédestination et la prescience, 496, 497. Double prédestination prouvée par le pape saint Nicolas I, selon les Annales de France, 499. La prédestination n'est jamais sans la prescience; mais la prescience est souvent sans la prédestination, 508. Sentiment de Loup, abbé de Ferrières, sur la prédestination, 508, 509. Son recueil de passages sur ce mystère, 510. Sa lettre à Hincmar de Reims sur la double prédestination, 510, 511. Traité de Ratramne, moine de Corbie, sur la prédestination, 561, 562. Explication de la double prédestination, 562. La doctrine catholique sur ces matières est confirmée par le pape saint Nicolas I, 569. Différents écrits de Gothescalc contenant ses sentiments sur la prédestination, 594, 595. Traité de Jean Scot de la prédestination divine, contre Gothescalc, 606. Cet ouvrage est mal reçu et réfuté par saint Prudence, évêque de Troyes, et Florus, diacre de Lyon, 606 et 607. Réponse de l'Église de Lyon aux lettres de saint Raban de Mayence, d'Hincmar de Reims et de Pardule de Laon, au sujet des sentiments de Gothescalc sur la prédestination, 614 et suiv. Sentiment de saint Rémi de Lyon; la prédestination de Dieu n'impose à personne la nécessité de faire le mal, 616. Quatre articles dressés par Hincmar, au concile de Quierci, sur la prédestination, la grâce et le libre arbitre, 618. Ce que saint Rémi archevêque de Lyon, y trouve à reprendre, 618, 619. Deux ouvrages composés par Hincmar pour les justifier; le premier est perdu; il ne reste que l'épître dédicatoire, 635, 636. Analyse du deuxième, 656 et suiv. Doctrine du pape saint Léon IX sur la prédestination, XIII, 206. Doctrine de saint Brunô, 577. Les quatre fameux articles de Quierci sur la prédestination et la grâce, 684, 685. Canons du concile de Valence sur ces matières, 686, 687. Concile de Langres où l'on fait plusieurs canons de doctrine sur la prédestination, 690. — Traité de la concorde de Dieu avec la liberté de l'homme, ouvrage composé par saint Anselme, XIV, 17, 18. Doctrine du Vénéral Hildebert sur la prédestination et sur la grâce, 216. Doctrine d'Alger scholastique de Liège, 386.

PRÉDESTINÉS. Doctrine de saint Augus-

tin sur les prédestinés, IX, 523, 668, 669. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 12, 13, 43, 44, 61, 62.

PRÉDICATEURS. Qualités que doit avoir un prédicateur de Jésus-Christ selon saint Hilaire, IV, 79. — Danger auquel sont exposés les prédicateurs selon saint Jean Chrysostôme, VII, 95. — Qualités que doit avoir un prédicateur de Jésus-Christ selon Julien Pomère, X, 592. Différence entre un prédicateur et un déclamateur, 592.

PRÉDICATION. Témoignage d'Origène, II, 248, 249. Un évêque étranger prêchait ordinairement dans l'église de son collègue, IV, 527. — Les évêques d'Afrique prêchaient assis, leurs auditeurs étant debout, V, 160 et IX, 805. Les évêques saluaient le peuple en commençant et en finissant leurs discours, V, 130. Saint Ambroise prêchait tous les dimanches, 380. — Coutume de quelques églises où les évêques défendaient aux prêtres de prêcher en leur présence, VII, 605. Canon vingt-quatrième du quatrième concile de Carthage, 729. — Saint Augustin n'étant que prêtre, prêche en présence de l'évêque Valère contre la coutume d'Afrique, IX, 11. Les diacres ne doivent prêcher qu'avec la permission des évêques, 300. — La prédication a toujours été permise aux prêtres, XII, 192. — Traité de la prédication : ouvrage où Guibert, abbé de Nogent, enseigne la méthode de prêcher avec succès, XIV, 195. Traité du pouvoir que les moines ont de prêcher : ouvrage de Rupert, abbé de Tuys. Sa lettre à Everhard sur le même sujet, 288. [De l'art de la prédication : ouvrage d'Alain de Lille, 870. Qualités du prédicateur, d'après le pape Innocent III, 1011.]

PRÉDICATION DE SAINT PIERRE, livre composé par les disciples de Simon le Magicien, II, 345.

PRÉDICTIONS : Prédications de saint Pacôme, III, 360, 361. — Livre des prédictions des démons : ouvrage de saint Augustin, IX, 279, 280. — Des prédictions et des promesses de Dieu : ouvrage attribué à saint Prosper d'Aquitaine, X, 314, 315. Analyse de cet ouvrage, 315 et suiv.

PRÉEXISTENCE DES AMES. Piérius semble tenir cette erreur, II, 463 et 526.

PRÉFACES. Préface qui se trouve à la tête de la requête des prêtres Marcellin et Faustin aux empereurs, V, 150, 151. — Préface de saint Jérôme pour plusieurs de ses tra-

ductions, VII, 645, 646. — Préface sur les homélies, ou traités de saint Augustin sur saint Jean, attribuée à ce Père, IX, 221. Préface sur les Psaumes, supposée sous le nom de saint Augustin, 231.

PRÉFACE DE LA MESSE. Antiquité de cette formule, II, 597. — Ce qu'en dit saint Cyrille de Jérusalem, V, 76. — Ce qu'en dit saint Augustin, IX, 767. — Le nombre en est fixé à dix : défense d'en ajouter de nouvelles, XIV, 1135.

PRÉFET DE ROME. Le pape Innocent III lui donne l'investiture de sa charge ; auparavant il la tenait de l'empereur, XIV, 947.

[PRÉJECT ou PRIEST ou PRIX (Saint), évêque de Clermont, et martyr, XI, 778 ; sa vie, 778 et 779. Ses écrits : son Histoire de saint Austremoine, 799. Vies d'autres saints d'Auvergne composées par saint Priest, 780.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 615 et suiv.)

PRÉJUGÉS favorables à la religion chrétienne exposés par Eusèbe de Césarée, III, 184.

PRÉLATURE, autrefois considérée comme une charge et non comme un honneur, VII, 262.

PRÉMICES DES FRUITS. Cinquième canon apostolique. Les Eustathiens s'attribuaient les prémices et les oblations des fidèles, II, 580. — Témoignage d'Eusèbe de Césarée sur les prémices, III, 300. — Témoignage de saint Athanase, IV, 181.

PRÉMONTRÉ. Différentes lettres du pape Innocent III concernant les usages et les privilèges de l'ordre de Prémontré, XIV, 953 et 962.

PRÉNOM. Les Romains le plaçaient le premier, mais dans le moyen âge, ceux qui avaient plusieurs noms plaçaient le prénom le dernier, XII, 165.

PRÉPARATION. Livres de la Préparation évangélique : première partie d'un ouvrage d'Eusèbe de Césarée, III, 182 et suiv. Voyez *Eusèbe de Césarée*.

PRÉPARATION DU COEUR. Comment l'homme prépare son cœur, selon saint Augustin, IX, 479.

PRÉSAGES. Traité des présages de la vie et de la mort, faussement attribué au Vénéral Bède, XII, 5. — Présages provinciaux : livre de l'abbé Joachim sur les présages provinciaux, XIV, 831.

PRÉSANCIFIÉS. Voyez *Messe*.

PRESCIENGE DIVINE. Doctrine d'Ori-

gène, II, 227. — Doctrine de saint Augustin, IX, 52, 157, 251, 252, 298, 535, 537. — Elle n'est pas la même chose que la prédestination, X, 296. Différence entre la prescience et la prédestination, 431, 432. Comment la prescience de Dieu s'accorde avec la liberté de l'homme, selon Boèce, 662. — Doctrine de saint Théodore Studite sur la prescience de Dieu, XII, 307. — Traité de la concorde de la prescience de Dieu et de la prédestination avec la liberté de l'homme : ouvrage de saint Anselme, XIV, 17, 18. Différence qu'il y a entre la prescience et la prédestination, selon le Vénéral Hildebert, évêque du Mans, 219. Voyez *Prédestination*.

PRESCRIPTIONS. Livre intitulé : *Des Prescriptions* : ouvrage de Tertullien avant sa chute, dans lequel il combat les hérétiques, II, 13 et suiv. — Prescription de trente ans accordée en faveur des évêques qui, depuis ce temps, ont joui paisiblement des paroisses de la campagne, X, 699. — L'empereur Justinien accorde à l'Église romaine une prescription de cent ans, XI, 257. Prescription de trente ans admise par le concile de Séville, 914. — [Capitulaire de Charlemagne relatif à la prescription, XII, 243.] La prescription de trente ans est pour les églises un temps suffisant pour prescrire, XII, 382. La prescription de quarante ans est nécessaire pour les biens ecclésiastiques, 403. — Canon d'un concile de Beauvais, qui porte que les biens dont les églises auront joui pendant l'an et jour leur demeureront pour toujours, mais que cette prescription n'aura lieu que contre les laïques ; celle d'église à église devant être de trente ans, XIV, 1086. Canon du quatrième concile de Latran sur la prescription, 1168.

PRÉSEANCE entre les évêques. Règlement du concile général de Milève, VIII, 539.

PRÉSENCE RÉELLE de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. [Doctrine d'Origène, II, 647 et suiv. ; — de saint Athanase, IV, 165.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 396 et suiv. Réponse à quelques objections de ceux qui nient ce dogme, 401 et suiv. — Présence réelle établie par saint Isidore de Péluse, VIII, 482, 483 ; — attestée par Théodoret, X, 124 et suiv. ; avouée par Isaac l'Ancien, 578, 579. — Comment le Vénéral Bède s'exprime sur ce sujet, XII, 16, 17. Témoignage d'Ambroise Autpert, 121, 122 ; du patriarche

saint Nicéphore, 285, 289, 291, 292; d'Amalric, 344, 345; de Chrétien Druthmar, 421, 422; de Haimon d'Halberstat, 437, 438; de Raban Maur, 474, 475; de saint Paschase Ratbert, 536; — de quelques anciens missels gallicans, XIII, 9, 10; de saint Alfric, archevêque de Cantorbéry, 53, 54; de saint Pierre Damien, 320; de Théophylacte, archevêque d'Acride, 557, 558; — d'Euthymius Zigabène, XIV, 154, 155; de Zonare, 158, 159; de Pierre le Vénéralable en faveur de ce mystère, 520, 521. Voyez *Eucharistie*.

PRÉSENTS. Canon du concile d'Elvire qui défend de recevoir des présents, II, 608, 610. La coutume de faire quelques présents aux ministres du baptême subsistait encore du temps de saint Grégoire de Nazianze, 610. — On s'envoyait des présents dans les grandes fêtes, V, 257 et VI, 251. — Les présents sont capables d'aveugler le plus honnête homme, V, 283.

PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE. [Discours de saint Méthode, évêque de Tyr, sur la présentation de Jésus-Christ, III, 67, n. 13.] — Discours de Zonare sur ce mystère, XIV, 158. Voyez *Purification de la sainte Vierge*.

PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE. Homélie du patriarche saint Césaire sur ce sujet, XII, 155. [Quelques pères qui ont parlé de la Présentation de la sainte Vierge au temple, 159, n. 3.] — Homélie de Théophilacte d'Acride pour cette fête, XIII, 557.

PRÉSENTATION DES CLERCS POUR DES BÉNÉFICES. Le troisième concile de Latran règle sur cela le droit des patrons, XIV, 1141.

PRÉSIDENTE, nom qu'on donnait à la plus ancienne diaconesse. Canon du concile de Laodicée qui défend d'en établir dans l'Église, III, 510.

PRÉSIDIUS, diacre. Saint Jérôme le recommande à saint Augustin. Il est fait évêque, VIII, 625. Traité du cierge pascal, adressé à Présidius, faussement attribué à saint Jérôme, 647.

PRESLES (Raoul de), maître des requêtes. Sa traduction française des livres de saint Augustin de la Cité de Dieu, IX, 812.

PRÊT USURAIRE condamné dans un écrit attribué à saint Athanase, IV, 181.

PRÉTEXTAT, sénateur romain au temps de saint Jérôme, VII, 589.

PRÉTEXTAT, sénateur romain, accusé de magie au temps de Boèce, X, 648.

PRÉTEXTAT (Saint), archevêque de Rouen, marie contre les règles Mérovée avec Brunehaut. Il est déposé pour ce sujet dans le cinquième concile de Paris et exilé; rappelé de son exil, il assiste au second concile de Mâcon; il est assassiné. Formules de prières que saint Grégoire de Tours lui attribue, XI, 322. — Les Canons apostoliques sont allégués dans sa cause, II, 579. — Sa condamnation dans le cinquième concile de Paris; son exil, XI, 893, 894. Saint Grégoire de Tours prend seul sa défense, 366. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 351, 352.)

PRÊTRE JEAN, prétendu roi des Indes. Lettre adressée à ce prince, attribuée au pape Alexandre III, XIV, 922.

PRÊTRES DE L'ANCIENNE LOI, sujet d'un opuscule faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 335.

PRÊTRES DE LA NOUVELLE LOI. Distinction entre les prêtres et les évêques, I, 372 et 373. Les prêtres n'ont pas été désignés sous le nom d'évêques, 373. Témoignage de saint Ignace sur les prêtres, 376, 377 et 383. Témoignage de saint Polycarpe, 396, 397; — de Tertullien, II, 78. Les prêtres partageaient avec l'évêque le soin du troupeau, 121. Doctrine d'Origène sur les prêtres, 161, 234, 235. Témoignage et doctrine de saint Cyprien, 273, 362, 363. Les prêtres étaient admis dans les conciles, 547, 548, 567, 604. Prêtres soumis aux évêques: canon quarantième apostolique, 584. Constitutions apostoliques qui les concernent, 593 et 599. Canon treizième du concile de Néocésarée, 641. — Canon douzième du concile de Laodicée, III, 510. Canons cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième du concile de Laodicée, 513. — Canon vingt-septième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 467. Canon soixante-dixième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, 474. Les prêtres partagent avec l'évêque les travaux évangéliques. Un prêtre qui avant son ordination avait contracté un mariage illégitime était privé de ses fonctions, 527. Canon troisième du concile de Carthage, 648. — Les prêtres occupent le second rang dans la hiérarchie, V, 129. Respect qui leur est dû: ils sont dignes d'être honorés à cause du sacrifice qu'ils offrent, 426. — Nous devons, après

585.

586.

577.

1177.

Dieu, aimer les prêtres, VII, 113. [Sur le mot Prêtres (*Presbyteri*), 136, n. 3.] Sur la distinction des évêques et des prêtres, 432. — Prêtres, amis de saint Jean Chrysostôme, persécutés, VII, 128. Doctrine de ce saint évêque sur les prêtres, 40, 164, 322, 330, 331, 332, 416. Saint Jérôme semble égaler les prêtres aux évêques, 644; mais néanmoins il reconnaît assez la supériorité des évêques sur les prêtres, 680, 681. Son sentiment sur la dignité des prêtres, 706, 707. Les prêtres ne prêchaient pas en Afrique avant saint Augustin, 712. Canon trente-sixième du troisième concile de Carthage, 723. Canons trente-troisième, trente-quatrième, trente-cinquième, trente-sixième du quatrième concile de Carthage, 729, 730. — Saint Célestin déclare les prêtres soumis aux évêques, VIII, 140. On déposait ceux qui étaient coupables de quelques crimes, mais on ne leur imposait point de pénitence publique, 146. Le péché d'un prêtre est beaucoup plus grand que celui d'un laïque, 489. Le concile de Riez interdit aux prêtres les bénédictions dans les églises, ne leur permettant d'en faire que dans les maisons particulières, 606. Celui d'Orange leur donne le pouvoir, au défaut de l'évêque, de donner aux hérétiques en danger de mort l'onction du chrême et la bénédiction, leur défend d'aller baptiser sans avoir le chrême, 607. — Quelles sont les fonctions des prêtres et quelles doivent être leurs dispositions, IX, 70. — L'empereur Constantin voulait qu'on honorât les prêtres, X, 43. Aux grandes solennités, c'était la coutume de faire aux prêtres quelques largesses, 150. Il était contre la coutume de leur imposer des pénitences publiques, 200. Leur ordination ne doit se faire que le dimanche, ou la nuit du samedi au dimanche, 203. Le ministère de la parole leur est réservé, 227. Jésus-Christ leur a donné le pouvoir d'admettre à la pénitence ceux qui confessent leurs péchés, 259. Ils sont tenus à la continence. Ils ont rang dans l'Église selon le temps de leur ordination, 261. Fonctions qui sont interdites aux prêtres comme étant réservées aux évêques, 502, 503. — Ce que dit Cassiodore sur les prêtres et les autres ministres de l'Église, XI, 248. Chez les Grecs, les prêtres peuvent consacrer les vierges, réconcilier les pénitents, etc., 798. Fonctions ecclésiastiques qui sont interdites aux prêtres par un concile de Séville, 914, 915. — Règlement

de Grégoire II en faveur des prêtres accusés, XII, 25. Règlement du pape Zacharie, 33, 34. Canon ou statut attribué à saint Boniface, archevêque de Mayence, 52. Règlement d'Egbert, évêque d'York, 64. Écrit anonyme intitulé : Avertissement aux prêtres, 149, 150. Alcuin prouve que les prêtres ne sont point exclus du ministère de la parole, 192. Capitulaires de Carloman qui les concernent, 228, 229. Capitulaires de Charlemagne qui les concernent, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 239, 240, 241, 242, 243. Capitulaires de Théodulfe, évêque d'Orléans, 264 et suiv. Réponse de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 287. De la Vie des prêtres : ouvrage attribué à Halitgaire, évêque de Cambrai et d'Arras, 330. [Prêtres apostats ou iconoclastes : conduite à tenir à leur égard d'après saint Méthodius, patriarche de Constantinople, 425.] Témoignage de Raban Maur sur les fonctions des prêtres, 453. Prêtres assistants à la célébration des mystères, d'où en est venu l'usage; on ordonne des prêtres pour une église de la ville ou de la campagne, mais non pour les maisons des laïques, 576. Prêtre tombé dans un crime, ne peut être rétabli, 581. Traité des prêtres criminels : ouvrage d'Hincmar de Reims, 683. Autres écrits du même, relatifs au même objet, 683, 684. Devoir des prêtres suivant Atton de Verceil, 820. Peines portées contre les prêtres qui se mariaient, 828. Prêtres séculiers mis à la place des moines, 853. Ce que les prêtres doivent savoir, 855, 856. Prêtres assistants à la célébration des mystères, d'où en est venu l'usage, 921. — Les canons défendent à un diacre de s'asseoir devant le prêtre sans son ordre, XIII, 140. Les prêtres étaient mariés dans l'Église grecque, 217. L'Église latine ne le tolérait pas, 241. Décret du patriarche Michel Cérulaire sur un prêtre dont la femme était adultère, 225. Opuscule de saint Pierre Damien contre divers défauts des prêtres de son temps, 316. Lettre d'un évêque d'Allemagne sur le mariage des prêtres, 326. Canons du concile de Cloveshou qui les concernent, 610, 611. Canons du concile de Verneuil, 614. Canon d'un concile d'Aix-la-Chapelle sur les accusations formées contre les prêtres, 641. Canon d'un concile de Tours qui défend d'ordonner des prêtres qui n'aient pas atteint l'âge de trente ans, 645. Autre canon du même concile touchant l'exercice des fonctions des prêtres dans une paroisse

étrangère, 645. Canon d'un concile de Châlon sur-Saône sur les prêtres dégradés, 647. Prêtre du roi au pays de Galles : quelles étaient ses fonctions, 746. Lois intitulées : des Prêtres de Northumbre, 760. — Les prêtres qui ne vivent pas en continence ne peuvent pas célébrer la messe, XIV, 6. Leurs enfants sont déclarés incapables de leur succéder dans leurs églises. 6. Apologie des prêtres mariés par Sigebert, moine de Gemblours, 64. Le pape Pascal II permet de promouvoir aux ordres des enfants des prêtres, 137. [Ceux qui sont ordonnés prêtres doivent avoir une église déterminée, 263. Doctrine de Hugues de Rouen sur les prêtres déposés avec excommunication, 604, n. 6. Défense aux prêtres de desservir les chapelles des seigneurs sans la permission de l'évêque. Punition des prêtres qui célèbrent contrairement à la défense de leur évêque, 1122. Le pape Innocent III a donné l'onction à des prêtres bulgares qui ne l'avaient pas reçue, 987.] Défense de mettre dans les églises des prêtres mercenaires par commission, 1122. Chaque église doit avoir son prêtre particulier, 1122. Doctrine du Vénéable Hildebert sur le célibat et les fonctions des prêtres, 217. Hymne de Marbode sur les prêtres, 227. Instruction du prêtre, faussement attribuée à saint Bernard, 492. Livre de Géroch, prévôt de Reichersperg, touchant ceux qui admettent les prêtres excommuniés et les sacrements qu'ils confèrent, 629, 630. [Sur les consécrations faites par les prêtres qui sont hors de l'Église, 564, n. 1.] Voyez *Sacerdoce*.

PRÊTRES DES FAUX DIEUX. Canon cinquante-cinquième du concile d'Elvire, II, 611. Canon premier du concile d'Ancyre, 636.

PRÊTRESSES. Il n'y en avait jamais en dans l'Église, III, 510. — Quelles sont celles dont parlent les conciles, XII, 825.

PRÊTRISE. Les néophytes, les laïques et les bigames en sont exclus, X, 261. — Défense de la conférer avant l'âge de trente ans, XIV, 1139.

PREUILLI, petite ville de la Touraine. Legs que fait saint Perpétue à l'église de ce lieu, X, 440.

PRÉVOST (Jean). Son édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem, V, 82, 83.

PRÉVOST (Jean Le), chanoine et bibliothécaire de l'église cathédrale de Rouen. Son édition du traité des Offices ecclésias-

tiques, par Jean, archevêque de Rouen, XIII, 330.

[**PRÉVOST (A. Le).** Son édition de l'histoire ecclésiastique d'Ordéric Vital, XIV, 373.]

PRIÈRE. Doctrine d'Hermas sur la prière, I, 337, n. 8. Doctrine de saint Ignace, 375; de saint Polycarpe, 396, 397. Doctrine et témoignage de Clément d'Alexandrie, 601. — Traité de la Prière, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 9, 10. Témoignage de Tertullien sur la prière, 78, 79. Traité d'Origène sur la prière, 174 et suiv. Témoignage d'Origène sur la prière, 247. Doctrine de saint Cyprien, 374, 375. Témoignage de saint Cyprien sur la prière pour les morts, 351, 352 et 555. Témoignage d'Arnohe sur la prière, 491. Canons dixième, onzième, douzième apostoliques sur la prière, 581. Canon soixante-cinquième apostolique sur la prière, 585, 586. Constitutions apostoliques sur la prière, 597, 599. — Prières pour les voyageurs, III, 15. Belle prière de Philéas avant son martyre, 54. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la prière publique et particulière, 291, 292; sur la prière pour les morts, 296. Prière de saint Basile, prêtre d'Ancyre, 404, 405. Posture qu'on doit garder en priant en certains jours : vingtième canon du concile de Nicée, 438. Ordre de la prière publique : canons quinzème, seizième, dix-septième et dix-huitième du concile de Laodicée, 510. Prières des catéchumènes, des pénitents et des fidèles : canon dix-neuvième du même concile, 510, 511. Prières avec les hérétiques : canon trentetroisième du même concile, 511. — Doctrine de saint Hilaire, IV, 26, 27, 28 et 79. Les chrétiens ne doivent pas prier avec les païens ni se trouver à leurs fêtes, 181. Témoignage et doctrine de saint Athanase, 218, 227. [Lettre pascale de saint Athanase sur la prière, 113. Doctrine de saint Athanase sur la prière, 153 et 166.] Saint Grégoire de Néocésarée ne pria jamais la tête couverte, 471. Témoignage et doctrine de saint Basile le Grand, 530 et suiv. Les Messaliens mettaient toute leur obligation dans la prière, 645. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 64. Manières de prier dans les églises d'Afrique, 127. Il est défendu de prier les bras en croix en présence des païens, 465. [Usage de se tourner vers l'Orient pour prier, 631.] Prières pour la messe faussement attribuées à saint Am-

broise, 512. — Discours de saint Éphrem sur la prière, VI, 9. Prières et lamentations attribuées à saint Éphrem. Prière de saint Éphrem, 26. Prière attribuée à saint Éphrem, 39. [Sermon du même sur la prière, 489. Pourquoi Dieu exauce des prières et en rejette d'autres, 497. Effets de la prière, 508, 509. Prière de saint Éphrem, 511. Prières pour les morts admises par saint Éphrem, 450, 513 et suiv.] Doctrine de saint Grégoire de Nysse sur la prière, 140; sur la prière pour les morts, 244; sur la prière des méchants, 254. Prière pour les morts : doctrine de saint Épiphane, 431. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la prière, VII, 43, 45, 83, 116, 170, 171, 175, 177, 182, 187, 199, 306, 412. Prière que les solitaires faisaient à Dieu en sortant de table, 234. Coutume des fidèles de laver leurs mains avant la prière, 304. Deux homélies sur la prière attribuées à saint Jean Chrysostôme, 97. Opuscule sur la prière supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 335. Doctrine de saint Jérôme sur la prière, 697. [Canon vingt-troisième du concile d'Hippone sur la prière, 715. Canon vingt-troisième du troisième concile de Carthage, 721. Canon neuvième du concile de Tolède sur les prières publiques, 740 [et n. 6.] — Deux poèmes de saint Paulin, évêque de Nole, en forme de prières, VIII, 82. Témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, sur la prière pour les morts, 94. Témoignage de Cassien sur l'ordre du jour et de la nuit dans les monastères, 150, 151. Autre témoignage du même sur la prière, 174. Doctrine de saint Nil, solitaire de Sinai, 226. Règlement du concile général de Carthage sur les prières publiques, 543. — Prières de saint Augustin après ses discours, IX, 234. Discours supposés sous le nom de saint Augustin sur la prière et l'aumône, 288. Doctrine de saint Augustin sur la prière, 118, 194, 280 et suiv., 696, 697. Il faut demander à Dieu ce qu'il nous commande, 696, 697. La prière est un don de Dieu, 700, 701. Doctrine du même Père sur les prières et l'offrande du saint sacrifice pour les morts, 280, 774, 775. L'Église faisait des prières pour les infidèles et pour les fidèles, 766. On priaît à genoux, 805. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue sur la prière, X, 13. Sermon sur la prière qui lui est attribué, 16. Effets que les hérétiques Messaliens attribuaient à la prière seule, 47. Prières attribuées au

pape saint Léon, 198. Doctrine du pape saint Léon sur la prière, 272. Ce que saint Maxime de Turin prescrit pour la prière du soir, 322. — Lettre de saint Fulgence sur la prière et la componction du cœur, XI, 29. Quatre sermons de saint Césaire d'Arles sur la prière, 142. Prière de Cassiodore qui semble être une formule pour ceux qui s'appliquent à l'étude et à la lecture, 235. Les prêtres, même en voyage, se levaient la nuit pour vaquer à la prière, 376. Homélie du pape saint Grégoire sur la prière, 459. Prières canoniques : nom que donne le pape Vigile à celles qui se récitent à la messe après le Sanctus, 533. Doctrine d'Anastase le Sinaïte sur la prière, 603. — Livre de prières composé par le Vénérable Bède, XII, 14. Doctrine du Vénérable Bède sur les prières pour les morts, 17. Témoignage de saint Boniface, archevêque de Mayence, 52; de Cuthbert, abbé de Jarou, 63, 64. Prières publiques ordonnées par le roi Pépin, qui prescrit comment on devait les faire et les jeûnes qui devaient les accompagner, 131. Les mêmes prières ordonnées par saint Lulle, archevêque de Mayence, 131, 132. Prières pour les morts ordonnées par le même archevêque, 132. Prière pour les morts : son utilité reconnue par Alcuin, 211. Prières ordonnées par Charlemagne, 230, 232, 233. Prières pour les morts très-fréquentes au 1^x siècle, 245. Les prières pour les biens de la terre doivent être réglées par les évêques, 583. Heures marquées pour la prière, 583. Adrevald, moine de Fleury, croit qu'on peut adoucir par des prières les peines des damnés, 630. Fait singulier rapporté par saint Odilon, abbé de Cluny, concernant la prière pour les morts, 810. — Formules de prières dressées par Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, XIII, 107. Prière que Bérenger composa sur la fin de ses jours, 174. Ce que dit saint Pierre Damien sur l'utilité de la prière pour les morts, 303 et 318. Recueil de prières et de méditations composées par Jean, abbé de Fécamp, à l'usage de l'impératrice Agnès, 328, 329. On peut prier Dieu en toute langue, 636. Prières pour les morts à la messe. Société de prières pour les morts, 691, 692. — Ce que dit Yves de Chartres sur l'utilité de la prière pour les morts, XIV, 114. Traité de la Prière, ouvrage d'Hugues de Saint-Victor, 352. Différentes formules de prières dressées par Jean,

moine de la chartreuse des Portes, 401. Remarques sur les associations de prières et de suffrages, 514, 515. [Ce que Gonthier, moine de Cîteaux, dit de la prière, 897.] Conditions de la prière selon le pape Innocent III, 1013. Traité de la prière, ouvrage de Guillaume d'Auvergne intitulé : Rhétorique divine, 1022. Voyez *Oraison*.

PRIEUR (Philippe Le), professeur dans l'Université de Paris. Son édition des œuvres de Tertullien, II, 85. Ses commentaires sur les œuvres de saint Cyprien, 383. — Son édition des œuvres de saint Optat de Milève, V, 149. — Son édition des œuvres de Facundus, évêque d'Hermiane, XI, 299.

PRIEURÉS DES MOINES. Défense de les vendre, XIV, 1130.

407. PRIMASE, évêque de Thyane, sujet d'un règlement d'un concile général de Carthage, VIII, 543.

551. PRIMASE, évêque d'Adrumet, disciple de saint Augustin, se trouve au concile de Constantinople tenu par le pape Vigile contre Théodore de Césarée. Il refuse de se trouver au cinquième concile général tenu en cette même ville, XI, 283. Il se déclare défenseur des Trois-Chapitres et il est relégué dans un monastère, 283, 284. Il les abandonne, est rétabli, et devient primat de la Byzacène. Il est ensuite déposé par les défenseurs des Trois-Chapitres. Ses commentaires sur les Épîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse, 284. [Édition de cet écrit dans la *Patrologie*, 284, n. 4.] L'ouvrage qu'il avait composé sur les hérésies est perdu; ce n'est point le Prædestinatus, 284 et X, 332. — Primase refuse de se trouver au second concile général de Constantinople, XI, 870.

PRIMAT, titre inconnu dans le premier siècle de l'Église, VI, 78. — Primatie de Stèse en Afrique : sujet d'un canon du concile d'Hippone, VII, 713, 714. — Aucun primat ne doit entreprendre sur le district d'un autre, VIII, 146. — Comment la primatie se réglait en Afrique, IX, 87. — Saint Léon veut introduire dans les Gaules l'usage de l'Église d'Afrique pour la primatie, X, 204. — Règlement de saint Grégoire sur les primats d'Afrique, XI, 485, 486. — Primatie d'Angleterre confirmée à l'archevêque de Cantorbéry, XIII, 295. Primatie de Tolède, 420.

PRIMAT DES JUIFS, VI, 372.

PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE reconnue par Origène, II, 230 [et 646, 647]; par saint

Cyprien, 256 et n. 8; — par Eusèbe de Césarée, III, 237. Il s'agit de la primauté de l'Église romaine dans le sixième canon du concile de Nicée, 433 [et 443 et suiv.] — Primauté de saint Pierre enseignée par saint Cyrille de Jérusalem, V, 80; par saint Optat, 137; par saint Pacien, 167; par saint Grégoire de Nazianze, 335; par saint Ambroise, 571, 572; — par saint Éphrem, VI, 66; par saint Basile et saint Grégoire de Nysse, 246; par saint Astère d'Amasée, 298; par saint Épiphane, 430; — par saint Jean Chrysostôme, VII, 392; par saint Jérôme, 685. — Témoignage du pape saint Boniface, VIII, 10. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, 344. — Doctrine de saint Augustin, IX, 633 et suiv.; — de Théodoret, X, 121; [de saint Maxime de Turin, 329]; de saint Grégoire le Grand, 509, 556, 557. — Primauté de saint Pierre reconnue par Alcuin, XII, 199; par saint Paschase Radbert, 530, 531. Primauté de l'Église romaine justifiée contre les Grecs par Rattramne, 565, 567; par Énée, évêque de Paris, 601. Primauté de saint Pierre reconnue par Photius, 729. — Primauté de l'Église romaine reconnue par Hugues Metellus, XIV, 363; et défendue contre les Grecs par Anselme de Havelberg, 413. [La primauté de saint Pierre et de ses successeurs est rappelée par le pape Alexandre III au roi de Suède, aux évêques et aux fidèles de ce pays, 928.]

PRIME (Saint), martyr à Rome, III, 100.

PRIMIEN, donatiste élu évêque de Carthage. Division à ce sujet; divers conciles des Donatistes pour cette affaire, IV, 658 et 659. — Sa déposition et schisme qui en fut la suite, IX, 373.

PRIMIGÉNIUS, sous-diacre régional de l'Église romaine, ordonné évêque de Grade, XI, 647.

PRIMITIF, prêtre député par saint Cyprien à saint Cornelle, II, 312.

PRIMITIF (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

PRIMOLE (Saint), confesse Jésus-Christ et meurt en prison, II, 388, 389.

PRIMOSE, évêque catholique de Lémelle en Afrique, IV, 594.

PRIMUS, évêque de Migirpa. Concile de Carthage auquel il assiste, II, 551.

PRINCES. Princes païens établis de Dieu, I, 394. Honneur qui leur est dû, 394 et 406. — Osius, évêque de Cordoue, ne voulait pas

III siècle,
390.

304.

256.

que les princes même chrétiens se mêlaient des affaires ecclésiastiques, III, 394, 395. — (Ce trait est appliqué mal à propos à saint Athanase dans le tome IV, 210 et 222.) — Selon saint Optat les princes de la terre ne se croyaient point en droit de connaître des affaires de l'Église, V, 138. — Quiconque manque, même en secret, à la foi qu'il a jurée à son prince, donne la mort à son âme, XII, 505. Les évêques doivent reprendre les princes quand ils tombent dans quelques fautes, 530. Les princes ne sont pas au-dessus des lois, 777. On leur doit la soumission et le respect, fussent-ils d'une conduite peu réglée, 824. Canon du quatrième concile de Tolède sur l'obéissance due aux princes, 919. — Doctrine de saint Abbon, abbé de Fleury, sur les devoirs des princes, XIII, 25. Opuscule de saint Pierre Damien sur l'obligation où sont les princes de punir les méchants, 322.

PRINCIPE (Saint), évêque de Soissons, écrit à saint Sidoine Apollinaire ; éloges que lui donne saint Sidoine, X, 394. — Il était frère de saint Remi, évêque de Reims, XI, 76.

PRINCIPES. Ouvrage d'Origène intitulé : Peri-Archon, ou des Principes, parce qu'il prétend y établir les principes de ce qu'il faut croire en matière de religion, II, 172 et suiv. — Traduction de cet ouvrage par Rufin d'Aquilée, VII, 452. — Ce livre d'Origène apporté en Espagne y cause quelques troubles, X, 1. Il est réfuté par saint Augustin, 2. Discours de Théodoret intitulé : du Principe de l'univers, 92. — L'existence de deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, réfutée contre les Manichéens par Zacharie, évêque de Mitylène, XI, 271. — Livre de Gilbert de la Porrée intitulé : des six Principes, XIV, 343. Traité d'Albert le Grand sur cet opuscule, 343.

PRINCIPE, vierge. Lettre que lui écrit saint Jérôme, VII, 562. Autre lettre que lui écrit saint Jérôme intitulée : Éloge funèbre de Marcelle, 641, 642.

PRINTEMPS. Poème d'Arnoul de Lisieux sur le retour du printemps, XIV, 759.

PRISCIEEN LE GRAMMAIRIEN. Abrégé de sa Grammaire par Raban Maur, XII, 447. — Commentaire de Remi d'Auxerre sur Priscieen, X, 759.

PRISCILLE, fausse prophétesse, disciple de Montan, II, 538, et VI, 394.

PRISCILLIANISTES, disciples de Priscil-

lien. Leur hérésie, IV, 613 et suiv. Son origine, 613. En quoi elle consistait, 613 et suiv. Cette hérésie se répand en Espagne, 615. Concile de Sarragosse contre ces hérétiques, 615, 616. L'empereur Gratien les chasse de l'Espagne, 616. Le même empereur les rétablit; Maxime les poursuit à mort; concile tenu à Bordeaux au sujet de ces hérétiques, 640, 641. — Ils sont condamnés par le pape saint Damase, V, 18. Ils sont rejetés par saint Ambroise, 18. — Deux rescrits de l'empereur Gratien concernant ces hérétiques, VI, 362. — Ils sont combattus par saint Augustin, IX, 185. Livre de saint Augustin à Orose contre les Priscillianistes et les Origénistes, 356 et suiv. — Leurs erreurs développées par Turribius, évêque d'Astorga, et réfutées par saint Léon, X, 207 et suiv. — Ils enseignaient que les astres présidaient à la naissance des hommes, XI, 456. Leurs erreurs condamnées au concile de Brague, 885; et à celui de Brague et de Lugo, 892.

PRISCILLIEN, hérésiarque, VI, 264, 265. Qui il était, 264. Ses écrits, 265. [Fragments publiés par Mai, 265, 266.] — Caractère de Priscillien, IV, 613. L'empereur Maxime le fait exécuter à mort. Les Priscillianistes l'honorent comme martyr, 641. — Priscillien et ses écrits sont condamnés dans un concile de Tolède, VII, 739. Sentence prononcée par le concile dans cette occasion, 742, 743.

PRISCILLIENS, disciples de Priscille. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 394.

PRISCUS, solitaire, à qui saint Nil écrit, VIII, 222.

PRISON. La prison des martyrs d'Antioche devient une église sous Julien, III, 412.

PRISONNIERS. Deux lettres de saint Jean Chrysostôme aux évêques et aux prêtres prisonniers, VII, 128. Lettre de saint Jean Chrysostôme aux évêques, aux prêtres et aux diacres prisonniers à Chalcedoine, 137. — Canon du cinquième concile d'Orléans sur la visite des prisonniers, XI, 864.

PRISQUE (Saint), martyr à Césarée en Palestine, II, 393, 394.

PRISQUE (Sainte), vierge et martyre à Rome. Église de Rome avec titre de cardinal accordée à l'abbaye de Vendôme, XIII, 340 et 428. — Les abbés de Vendôme ont joui de cette donation pendant environ trois siècles, XIV, 160. Elle fut confirmée par le

IV siècle.

260.

III siècle.

pape Urbain II et par le pape Honorius II, 160.

PRISQUE, femme de Dioclétien, II, 506.

PRISQUE, juge païen qui condamne au feu sainte Euphémie, III, 51.

PRISQUE VALÉRIEN, préfet des Gaules et parent de l'empereur Avitus. Saint Sidoine lui adresse le panégyrique de ce prince, VIII, 444; — et lui envoie une épigramme, X, 396.

585. PRISQUE, évêque de Lyon, préside au deuxième concile de Mâcon, XI, 896.

PRISQUE, juif avec qui saint Grégoire de Tours a une conférence sur la religion, XI, 366.

PRITIUS (Jean-George), ministre protestant. Son édition des homélies de saint Macaire d'Égypte, V, 604.

240. PRIVAT, évêque de Lambèse, hérétique, II, 320. Concile de Lambèse, où il fut condamné; il se jette dans le schisme de Félix, 553. Il se présente au concile de Carthage, tenu en 252; on refuse de l'écouter, 562.

PRIVATIEN, évêque de Bysacène, consulte saint Cyprien, II, 316.

PRIVILÉGÉS. Privilèges des grands sièges, canon sixième du concile de Nicée, III, 432, 433. — Privilège du monastère de Saint-Médard de Soissons, pièce fautive, VI, 97, 98 et XI, 536. Privilège accordé par saint Germain de Paris au monastère qui porte aujourd'hui son nom à Paris, XI, 341. Privilèges pour le monastère de saint André et de saint Thomas de Rimini, 488; pour l'abbaye de Saint-Cassien de Marseille, 507; pour le monastère de Saint-Jean de Classe, 511. Confirmation des privilèges que le pape Vigile avait accordés à un monastère d'Arles, 518. Privilèges pour le monastère d'Autun, 529; pour le monastère d'Origni, 530. Privilège accordé au monastère de Saint-Denys, 739. Formule d'un privilège accordé à un monastère par l'évêque diocésain, 740. Privilèges donnés aux monastères par saint Grégoire le Grand, 903. — Privilèges accordés par le pape Étienne II à l'abbaye de Saint-Denys et à l'abbé Fulrad, XII, 114. Privilège accordé par le pape Paul I au monastère de Saint-Hilaire; autre du même au monastère des saints papes Étienne et Sylvestre, 116. Les privilèges accordés aux églises et aux clercs soit par les rois, soit par les évêques, doivent demeurer fermes et stables à jamais, 240. Privilèges accordés par le pape

Jean VIII à des monastères, 650. Le pape Marin I confirme un privilège accordé par ses prédécesseurs au monastère de Solignac, 651. Privilège d'immunité accordé à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, 938. — [Des privilèges, ouvrage perdu de *Deus-dedit*, XIII, 569. — Ouvrage intitulé *De conservandis ecclesie privilegiis*, par Hugues de Mâcon, XIV, 409.]

PRIX (Saint), évêque de Clermont. (Voyez *saint Preject*.)

PROBA VALERIA. (Voyez *Valeria*.)

PROBA, dame romaine, aïeule de Démétria. Lettre que saint Jean Chrysostôme lui écrivit, VII, 134. Rufin lui écrit plusieurs lettres, 459. — Elle voit saint Augustin à Carthage, IX, 18. Lettres que lui écrivit saint Augustin, 118. Lettre de saint Augustin à Proba et à Julienne, 133.

PROBA, dame illustre et pieuse dont le pape saint Célestin recommande les intérêts à l'empereur Théodose le Jeune, VIII, 144. Peut-être la même que la précédente.

PROBA, fille du comte Symmaque et sœur de Galla. Éloge que fait d'elle saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 27, 28. Lettre qu'il lui écrit sur la virginité et l'humilité, 28 et suiv. Autre lettre sur la prière et la componction du cœur; autre lettre qui est perdue, 29.

PROBABILITÉ. Sentiment des Académiciens sur ce sujet. Témoignage de saint Augustin, IX, 803, 806.

PROBE, à qui Lactance adresse quatre livres de ses lettres, II, 507.

PROBE, gouverneur de Pannonie, condamne à mort saint Irénée, évêque de Sirnich et saint Pollion, III, 27, 28.

PROBE (Saint), martyr de Cilicie, III, 31 et suiv.

PROBE, préfet d'Italie, donne entrée à saint Ambroise dans son conseil, V, 378.

PROBE, sénateur romain. Sa magnificence se fait admirer dans la Perse, V, 390.

PROBE (Saint), martyr sous Genséric, X, 466, 467.

PROBE, prêtre de Mayence qui prétendait mettre Cicéron, Virgile et autres semblables au nombre des élus, XII, 503.

PROBIEN, proconsul d'Afrique. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 135 et 416.

PROBIEN, évêque de Bourges, assiste au II^e concile de Paris, XI, 882, 883; préside au III^e, 883.

406.

304.

304.

314.

557.

389.
V siècle.

PROBIN, consul, V, 507.

PROBUS, à qui le pape saint Innocent écrivit une lettre, VII, 524.

[PROBLÈMES sur les énigmes, d'après les livres canoniques, par Paul, diacre, XII, 148.]

PROBUS, père et fils, consuls, VII, 618.

IV
ou V siècle.

PROBUS. Lettre à Probus sous le nom de saint Augustin, IX, 559.

PROBUS, mari d'une cousine germaine de saint Sidoine Apollinaire, qui lui écrit, X, 386.

PROBUS, auteur de la Vie de saint Patrice, XII, 6. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 209 et 210.)

PROBUS, abbé du monastère de Saint-André, à Rome, fait un traité avec Agilulfe, roi des Lombards, XI, 517. Saint Grégoire permet à Probus de faire un testament, 536, 537.

PROBUS, contre qui écrit Georges, évêque de Tagrit, XII, 100.

PROCÈS. Saint Basile interdit-il aux religieux toute sorte de procédure? IV, 402. — On recommandait aux fidèles de s'abstenir des procès pendant le carême, IX, 805. — Les procès étaient terminés par les évêques, X, 137. — Par qui les procès entre clercs doivent-ils être jugés selon le concile de Chalcedoine? 698. — Adrevald écrit qu'on peut terminer les procès par des combats singuliers, XII, 630.

PROCESSION DU SAINT-ESPRIT. [Doctrine de Didyme l'Aveugle, V, 625, 626. — La procession du Saint-Esprit admise par saint Grégoire de Nysse, VI, 231, n. 6, et 232, n. 1.] — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie sur ce dogme, VIII, 328. — [Doctrine de saint Augustin, IX, 837 et 842.] — Questions sur ce sujet : ouvrage de saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 74. Doctrine du pape saint Grégoire sur ce mystère, 558. — Saint Jean Damascène varie dans ce qu'il dit de la procession du Saint-Esprit, XII, 85. Dissertation du P. Le Quien sur la procession du Saint-Esprit, 98. Cette question est agitée dans plusieurs conciles, et en particulier dans une conférence tenue à Rome, 176, 177. Ce que décide cette conférence sur l'addition *Filioque* faite au Symbole par les Français. Différents traités composés sur la procession du Saint-Esprit par ordre de Charlemagne; celui d'Alcuin est resté manuscrit; comment on sait qu'il

est de lui; analyse de ce traité d'Alcuin, 177. Lettre sur la procession du Saint-Esprit attribuée à Charlemagne; elle est de l'abbé Smaragde, 177, 178. Traité de Théodulfe, évêque d'Orléans, sur ce mystère, 267, 268. Traité de la procession du Saint-Esprit contre les Grecs, ouvrage de Ratramne, moine de Corbie, 563. Analyse de ce traité, 563 et suiv. Ce que dit Énée, évêque de Paris, sur la procession, 600, 601. Erreur de Photius sur la procession du Saint-Esprit, 724. Ses écrits contre les Latins sur ce dogme, 731, 732, 734, [973 et suiv., 976.] Témoignage de Rémy d'Auxerre sur la procession du Saint-Esprit, 758. Une lettre attribuée à l'empereur Léon le Philosophe, mais qui est plutôt de Léon l'Isaurien, prouve qu'au commencement du huitième siècle les Grecs croyaient comme les Latins que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, 775. [Traité contre la procession du Saint-Esprit, attribué à Photius, 976.] Canon du sixième concile de Tolède, qui reconnaît que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, 920. Canon du huitième sur le même sujet, 932. — Dispute dans laquelle un auteur anonyme prouve la procession du Saint-Esprit par un raisonnement fort simple, XIII, 253. Opuscule où saint Pierre Damien prouve contre les Grecs que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, 319. Cette question est discutée avec les Grecs au concile de Bari, 437; défendue avec supériorité par saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, 437. Traité de Pierre Grossulan, archevêque de Milan, sur ce mystère, 508. La procession du Saint-Esprit, définie dans le concile de Frioul, 632, 633. Concile d'Aix-la-Chapelle, où cette question est agitée, 642. — Traité de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, sur la procession du Saint-Esprit, XIV, 12. Un manuscrit de Cambridge l'attribue par erreur à saint Augustin, 12. Analyse de ce traité, 12 et 13. Eustrace compose plusieurs écrits pour réfuter le traité de Pierre Grossulan, 148. Écrit de Jean Fernus contre le même traité, 149. Écrit de Théodore Prodrome contre les sentiments des Latins, 149. Écrit d'Euthymius Zigabène contre la procession du Saint-Esprit, 152. Traité de la Glorification de la Trinité et de la Procession du Saint-Esprit, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, 283. La procession du Saint-Esprit défendue contre les Grecs par An-

selme d'Havelburg, 413. Traité de Michel Glycas de la procession du Saint-Esprit; traité d'Andronic Camatère sur la procession du Saint-Esprit contre les Latins, réfutée par Jean Veccus, patriarche de Constantinople, 650. Analyse de ce traité, 650, 651. Traité de Hugues Étérien pour prouver le sentiment de l'Église latine touchant la procession du Saint-Esprit, 658. Analyse de ce traité, 659. Voyez *Saint-Esprit*.

PROCESSIONS. Origine des processions qui se font dans les calamités, VII, 201, 342. Elles se faisaient quelquefois au milieu de la nuit, 432. — L'empereur Justinien défend aux laïques de faire des processions sans la présence de l'évêque et du clergé, XI, 260. Règlement de saint Aunaire, évêque d'Auxerre, pour les processions qui doivent se faire dans son diocèse, 323. Processions des Rogations avant l'Ascension de Notre-Seigneur, 380. Processions ordonnées par saint Grégoire dans les calamités, 462. — Procession de la Pentecôte à Constantinople, XII, 875.

PROCLE ou PROCULE, montaniste. Sa dispute avec Caius, prêtre de Rome, I, 651. — Il attire Tertullien dans cette secte, II, 3.

PROCLE (Saint), archevêque de Constantinople et docteur de l'Église : sa naissance. D'abord lecteur de l'Église de Constantinople, puis diacre et prêtre; il est nommé à l'archevêché de Cyzique; il est fait archevêque de Constantinople; sa douceur et sa modération dans le gouvernement, VIII, 403. Sa lettre ou tome aux Arméniens, 404 et suiv. Ses lettres à Jean d'Antioche, 406, 407. Sa lettre à Maxime, 407. Autre à Domnus d'Antioche, 407, 408. Il persuade à Volusien d'embrasser le christianisme; il transfère le corps de saint Jean Chrysostôme; son discours à ce sujet, 408. Il ordonne divers évêques, 408, 409. Sa mort, 409; ses écrits, 409 et suiv. Le Trisagion, 409, 410. Ses homélies sur la sainte Vierge, 410. Discours sur l'Incarnation, 410, 411; sur la naissance du Sauveur, 411; en l'honneur de la Vierge, 411, 412; sur la théophanie, sur la transfiguration, sur les palmes, sur le jeudi et le vendredi saint, sur la résurrection de Jésus-Christ, 412. Autre discours sur la résurrection, 412, 413. Sur la pentecôte; éloge du martyr saint Étienne, de saint Paul, de saint André et de saint Jean Chrysostôme, 413. Traité de la

messe, 413 et suiv. Sermons de saint Procle qui sont perdus, 415. [Cinq homélies publiées par Mai, 415, 416.] Jugement sur ses écrits, 416, 417. Éditions qu'on en a faites, 417. [Édition dans la *Patrologie*, 417.] Jean, évêque d'Antioche, approuve son intronisation; Procle se réunit à saint Cyrille d'Alexandrie pour gagner les Orientaux, 249. Lettre que lui écrit le pape Sixte III concernant les évêques d'Illyrie, 253. Lettre que saint Cyrille d'Alexandrie lui écrit pour le prier de ne plus songer à anathématiser Théodore de Mopsueste, 297. Étant nommé à l'évêché de Cyzique, il prêche à Constantinople, et réfute les erreurs de Nestorius, 369. Discours où il fait l'éloge de sainte Pulchérie, 472. Ce qui l'empêche d'être élu évêque de Constantinople, après la déposition de Nestorius, 598. Il le devient après la mort de Maximien, 603. — Lettre que lui écrit Théodoret, X, 67. Accusations qu'on forme auprès de lui contre Ibas : il renvoie l'affaire à Jean d'Antioche, 144. Il communique avec Juvénal de Jérusalem, 343. Il refuse de confirmer l'ordination de Bassien; il assemble les évêques qui sont à Constantinople, et de leur consentement il écrit en faveur de Bassien, 666. — Quelques-uns de ses écrits traduits en latin par Denys le Petit, XI, 124.

PROCLE, philosophe. Son système de l'éternité du monde réfuté par Jean Philoponus, XI, 651.

PROCLIEN, évêque, soutient l'Église de Suèdres, VI, 414.

PROCOPE (Saint), lecteur de l'Église de Saint-Scythople, en Palestine, martyr, III, 3, 4. Actes de son martyre rapportés par Assémani, 351.

PROCOPE, parent de Julien l'Apostat. Sa révolte contre l'empereur Valens, IV, 9. [Dans la table du cinquième volume on a eu tort de le confondre avec le suivant.]

PROCOPE, officier de l'empereur Théodose invite saint Grégoire de Nazianze au concile de Constantinople, IV, 636. — Saint Grégoire de Nazianze lui écrit pour s'en excuser, V, 257. Procope invite cet évêque aux noces de saint Olympiade, 279. [On a eu tort de le confondre avec le précédent dans la table du cinquième volume.]

PROCOPE, surnommé de Gaze, d'une ville de Phénicie, où il faisait sa demeure. Temps où il florissait; ses études; son commentaire sur l'Heptateuque, c'est-à-dire sur

III siècle.

390.

434.

437.

439.

446.

303.

IV siècle.

VI siècle.

les cinq livres de Moïse, Josué et les Juges ; autres sur les livres des Rois et les Paralipomènes et sur Isaïe, XI, 176. Ce qu'il y a de remarquable dans ces commentaires, 176 et suiv. Jugement sur son style, 179. Éditions et traductions qu'on a faites de ses œuvres, 179, 180. [Commentaires de Procope sur plusieurs livres de l'Ancien Testament, 176, n. 2. Écrits nouveaux, 178, 179. Ses lettres, 179, n. 2, et p. 180. Éditions des écrits de Procope dans la *Patrologie*, 179, 180.] Écrits de Procope de Gaze qui sont perdus, 179. [Discours de Choricus sur la mort de Procope, 180.]

[PROCOPE, prêtre de Tyr, compose le traité des soixante-douze disciples, sur l'ordre de son évêque, XI, 747, n. 1.]

815. [PROCOPE, diacre. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; son éloge de saint Marc l'évangéliste, qu'il met au nombre des soixante-dix disciples ; ses autres écrits, XII, 234.]

879. PROCOPE, évêque de Césarée, assiste au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius, XIII, 723. Son discours à la louange de Photius, 725.

880. PROCULE, veuve d'entre les fidèles de Constantinople. Saint Jean Chrysostôme lui dit adieu en partant pour son exil, VII, 9.

396. PROCULIEN, évêque donatiste, IX, 16. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 76.

304. PROCULUS, juge d'Alexandrie, III, 25.

v. 400. PROCULUS, évêque de Marseille, assiste au concile d'Aquilée, IV, 629. — On examine dans le concile de Turin ses prétentions touchant la préséance sur les évêques de la seconde Narbonaise, VII, 508. Le pape Zozime n'a aucun égard aux prétentions de Proculus, 535. Proculus se soutient dans le droit que le concile de Turin avait accordé à sa personne, 535, 536. Le pape le dépose, 537. Saint Jérôme parle de Proculus avec éloge, 537. Décret du concile de Turin qui le concerne, 738. — Il condamne les erreurs de Léporius, VIII, 233. Rétractation de Léporius, prêtre d'Hippone, adressée à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, 233, 234, et IX, 179. Lettre de saint Augustin à Proculus et à Cylinnius, touchant Léporius, VIII, 236, 237, et IX, 179. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 90 et suiv.)

PROCULUS, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit pour le réconcilier avec son fils, X, 388.

PROCULUS, diacre, porte une lettre de saint Euphrone d'Autun à saint Sidoine Apollinaire, X, 394.

PROCULUS, envoyé par Genséric dans le Zeugitane pour persécuter les catholiques, X, 451.

PRODIANITES, hérétiques, V, 174.

PRODIGES. Doctrine d'Origène sur les prodiges des magiciens de Pharaon, II, 250. — Différentes espèces de prodiges, VIII, 183. — Prodiges en France, XI, 370.

PRODIGE : Homélie sur l'Enfant prodigue, attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 256. Autre homélie sur l'Enfant prodigue supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 258. Opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, sur la parabole de la Drachme et de l'Enfant prodigue, 312. Lettre de saint Jérôme au pape saint Damase sur la parabole de l'Enfant prodigue, 571. Lettre intitulée : Des deux enfants, l'un sage et l'autre prodigue, faussement attribuée à saint Jérôme, 648.

PRODIGUE, disciple de Carpocrate, VI, 395.

PRODROME (Théodore). Voyez *Théodore*.

PROERÈSE, sophiste à Athènes. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze étudient sous lui, IV, 350. — Épigramme de saint Grégoire de Nazianze en son honneur, V, 297, 298.

PROFANATIONS. Canon soixante-troisième apostolique sur les profanations, II, 586.

PROFANES. Manière dont on doit lire les auteurs profanes, IV, 390.

PROFESSEURS. Ordonnance d'Athalaric pour les appointements des professeurs de grammaire, de rhétorique et de droit, XI, 209.

PROFESSIONS DE FOI. Profession de foi présentée par saint Basile à Eustathe de Sébaste, IV, 452. — Profession de foi de Paul d'Émèse et des Orientaux, VIII, 242. — Témoignage de Théodoret sur la profession de foi de Nicée et sur celle de Rimini, X, 45. Profession de foi des moines de Scythie, 635, 636. Autre profession de foi des mêmes, 636. Profession de foi du philosophe Boèce, 657 et suiv. — Profession de foi de saint Jean Damascène, XII, 85. Profession de foi de Michel, prêtre de Jérusalem, 362. Profession de foi de Gerbert, 907.

— Profession de foi de Michel Psellus, XIII, 337. (Voyez *Confession de foi*.)

PROFESSION MONASTIQUE. Selon Théodore de Cantorbéry, elle a, comme le baptême, la vertu de remettre les péchés, XI, 797. [Voyez note à ce sujet, 797, n. 7.] — Profession monastique faite à l'article de la mort, engage, selon saint Pierre Damien, comme celle qu'on a faite après une année de probation, XIII, 314. — Saint Bernard regarde la profession comme un second baptême, XIV, 448 et 470. Formule de profession usitée dans l'ordre de Prémontré, 688. Explication de cette formule, 688 et 689.

PROFONDEUR DE LA MISÉRICORDE ET DE LA JUSTICE DE DIEU dans le discernement qu'il fait entre les enfants. Ce que dit sur cela saint Augustin, IX, 510.

PROFUTURUS, ami de saint Augustin, qui le recommande à saint Jérôme, VII, 626. — Saint Augustin lui écrit une lettre, IX, 78.

PROFUTURUS, évêque de Brague. Lettre décrétale que le pape Vigile lui adresse, XI, 193, 196.

PROGNOSTICS. Problèmes prognostics, ouvrage d'Évagre de Pont, VI, 114. — Des Prognostics, c'est-à-dire de la considération des choses futures, ouvrage de saint Julien, archevêque de Tolède, XI, 791 et suiv. — Prognostics des temps, ouvrage attribué au Vénérable Bède, XII, 4. Prognostics sur le jour, l'heure et le mois de la naissance des enfants; autre ouvrage qui lui est attribué, 4.

PROJECTUS, évêque d'Imola, l'un des légats envoyés par le pape saint Célestin au concile d'Éphèse, VIII, 439 et 584. — Il avait été consacré par saint Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne, X, 7.

PROJECTUS, évêque de la province de Vienne en Dauphiné; plainte qu'il fait contre saint Hilaire d'Arles, VIII, 437, et X, 204.

PROJECTUS, père du pape Jean II, XI, 116.

PROLOGUE de saint Anselme, XIV, 9, 10.

PROMESSES. Discours de saint Valérien de Cémèle sur les promesses que l'on fait à Dieu, X, 156. Livre des Prédications et des Promesses de Dieu, ouvrage attribué à saint Prosper d'Aquitaine, 314, 315. Analyse de cet ouvrage, 315 et suiv.

PROMOTUS, juif converti auquel s'intéresse saint Sidoine Apollinaire, X, 394.

PROMOTUS, fait évêque de Châteaudun par Gilles, archevêque de Reims, XI, 892. Il est déposé par le quatrième concile de Paris, 892, 893. Il se maintient par la protection du roi Sigebert, 893.

[PROMPSAUT (l'abbé). Sa traduction française du Pastoral de saint Grégoire le Grand, XI, 587.]

PROMUS (Saint), martyr de Palestine, III, 11.

PRONOSTICS. Voyez *Prognostics*.

FRONTIN ou FRONTIN, jovinianiste condamné par le pape saint Sirice, IV, 652.

PROPHÈTES. Plusieurs prophètes de l'ancienne loi ont écrit des mémoires sur l'histoire de leur temps, I, 56 et 104. Distinction des grands et petits prophètes, 155 et 176. Leurs prophéties ne sont pas disposées dans nos Bibles selon l'ordre des temps, 156. Les écrits des prophètes sont une des preuves les plus sensibles de la vraie religion, 156, 157. Ils sont composés avec autant d'éloquence que de sagesse, 157. Les écrits des prophètes sont inspirés, 191. [On ne doit pas interpréter les prophètes comme les poètes, 156, n. 4.] Comment on distingue les vrais prophètes d'avec les faux, 335. Doctrine de saint Ignace sur les prophètes, 385, 386. — Doctrine d'Origène, II, 191 et 214. — Erreur des Montanistes sur les prophètes, IV, 191. Catalogue des prophètes et des prophétesses de l'Ancien et du Nouveau Testament attribué à saint Épiphane, 539. — Deux homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'obscurité des prophètes, VII, 198, 199. — Deux livres de saint Augustin contre l'Adversaire de la loi et des prophètes, IX, 353 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur les écrits des prophètes, 577 et suiv. Prophètes plus anciens que les philosophes, 577. Ce qui distingue les prophètes inspirés d'avec les faux prophètes, 577, 578. Prophéties preuves de la religion chrétienne, 579 et suiv. Les prophètes parlent souvent de choses futures comme si elles étaient déjà arrivées, 582. — Témoignage de Théodoret sur les prophètes, X, 109, 110. — Écrits des Pères qu'il faut consulter sur les prophètes, selon Cassiodore, XI, 228.

PROPHÈTES (grands et petits). Extrait des prophètes, ouvrage supposé sous le nom de Clément d'Alexandrie, I, 589. — Commentaires d'Origène sur les quatre grands prophètes, II, 160 et suiv.; sur les douze petits prophètes, 162, 163. [Commentaire de

373.

308.

v. 397.

536.

431.

445.

saint Éphrem sur les quatre grands prophètes, VI, 445 et suiv. Commentaires du même sur sept des petits prophètes, 446 et suiv.] — Commentaires de saint Jérôme sur les quatre grands prophètes, VIII, 565 et suiv.; sur les douze petits prophètes, 569. — Sermons de saint Augustin sur les prophètes Isaïe, Ezéchiel, Michée et Aggée, IX, 236. Il montre dans ses livres contre Fauste comment Jésus-Christ a été nommé par les prophètes des Hébreux, 342. — Commentaires de Théodoret sur les quatre grands prophètes, X, 39 et suiv.; sur les douze petits prophètes, 41. Commentaire d'Haimont, évêque d'Halberstat, sur les douze petits prophètes, 434 et suiv., et sur les quatre grands, 435. — Commentaires de l'abbé Joachim sur quelques-uns des grands et des petits prophètes, XIV, 829, 830.

PROPHÈTES (les quatre grands). Voyez l'article précédent et leurs articles particuliers : *Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel* et l'article de *Baruch, disciple de Jérémie*.

PROPHÈTES (les douze petits). Voyez le précédent article des grands et petits prophètes, joignez-y les indications suivantes : Observations sur les écrits des douze petits prophètes, I, 176. — Commentaires de saint Cyrille d'Alexandrie sur les douze petits prophètes, VIII, 266 et suiv. [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur les petits prophètes, 614 et suiv.] — Commentaire de Procope de Gaze sur les douze petits prophètes, XI, 179. Sommaires d'Hésychius sur les douze petits prophètes, 657. — Commentaire de Remy, moine d'Auxerre, sur les petits prophètes, XII, 755. — Commentaires sur les douze petits prophètes sous le nom de Théodore ; on ne sait lequel, XIII, 50, 51. Commentaire de Théophilacte, archevêque d'Acride, sur les douze petits prophètes, 556. Commentaires attribués à Nicéas d'Héraclée, 558. — Commentaires de Rupert, abbé de Tuy, sur les douze petits prophètes, XIV, 282. Explication des douze petits prophètes par le moine Hervé, 403. Voyez les articles de ces douze petits prophètes, qui sont : *Osée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie*.

PROPHÈTES (Faux). Homélie à ce sujet attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Discours sur les faux prophètes et les hérétiques supposé sous le nom de Jean de Jérusalem,

502. — Homélie sur les faux prophètes attribuée au patriarche Jean le Jeûneur, XI, 427.

PROPHÉTESSE (Fausse), séduit plusieurs fidèles en Cappadoce, II, 337.

PROPHÉTIE. Le don de prophétie était encore commun vers la fin du second siècle, II, 537. Prophéties des Montanistes déclarées profanes, 539. — Selon Théodoret, le don de la prophétie n'est pas seulement de prédire les choses à venir, mais aussi de faire l'histoire du présent et du passé, X, 39 et 109. — Définition du terme de prophétie selon Cassiodore, XI, 223 ; selon Junilius, évêque d'Afrique, 282. Différentes manières de prophétiser selon le pape saint Grégoire, 453, 454. Doctrine du pape saint Grégoire sur l'esprit de prophétie, 552. — Différence entre la prophétie et l'histoire selon Photius, XII, 626. — Traité de la prophétie inconnue, ouvrage attribué à l'abbé Joachim, XIV, 831.

PROPHÉTIES. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur les prophéties, III, 183, 184. Preuves de la religion chrétienne par les prophéties des Juifs, 184. Les prophéties qui regardent le Messie accomplies en Jésus-Christ, 189, 190. Eusèbe recueille divers témoignages des prophètes touchant la génération et la divinité du fils de Dieu, 193. Il rassemble diverses prophéties touchant la venue du Messie, 194, 195. Explication qu'il donne de la prophétie de Jacob, 194. Explication des soixante-dix semaines de Daniel, 194, 195. Accomplissement de quelques autres prophéties en la personne de Jésus-Christ, 195. Accomplissement des prophéties de Jésus-Christ, preuve de sa résurrection, 233. Éloges prophétiques ou collection et explication des prophéties qui concernent Jésus-Christ, par Eusèbe, 245. [Ils ont été publiés par Gaisford, 246.] — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem sur les prophéties de Jacob et de Daniel et sur d'autres prophéties, V, 45. — Doctrine de saint Augustin sur les prophéties ; leur obscurité, IX, 578 et suiv. Elles sont une preuve de la religion chrétienne, 579 et suiv.

PROPRIÉTÉ, droit des personnes. Opuscule de Pierre Damien contre le vice de la propriété introduit chez les moines et les chanoines réguliers, XIII, 316.

PROPRIÉTÉ, qualité des choses. De la propriété des plantes et des animaux, poème attribué faussement à saint Cyrille d'Alexan-

drie, VIII, 324. — Livre de la différence de propriété des termes, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 713.

304. PROSDOCE (Sainte), fille de sainte Domnina. Voyez *Domnina*.

PROSES attribuées à saint Jean Damascène, XII, 83. Proses ou séquences de Notker, 765, 776. — Proses et hymnes d'Abailard, XIV, 338, 339. [Proses d'Adam de Saint-Victor; jugement qu'en porte M. F. Clément, 713. Leur nombre est plus considérable qu'on ne le prétend, 725, 726. Proses d'Adam de Saint-Victor découvertes par M. Léon Gauthier, 726 et suiv. Proses attribuées à Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 737. Deux proses rimées d'Alain de Lille, 869, 870.] Voyez *Séquences*.

PROSPER, prétendu primat de Numidie, V, 22. [On a eu tort dans la table du cinquième volume de le confondre avec le suivant.]

PROSPER, s'empare de biens appartenant à saint Ambroise, V, 381. [On a eu tort dans la table du cinquième volume de le confondre avec le précédent.]

PROSPER D'AQUITAINE (Saint), défenseur de la grâce de Jésus-Christ; histoire de sa vie, X, 276 et suiv.; ses études; il écrit à saint Augustin pour lui expliquer en quoi consistait l'erreur des Semi-Pélagiens et lui proposer des difficultés sur lesquelles il était besoin qu'il donnât des éclaircissements, 276. Il écrit à Rufin pour justifier saint Augustin; il va à Rome implorer le secours du pape saint Célestin contre ses calomnieux; il écrit contre les conférences de Cassien; il retourne à Rome avec saint Léon devenu pape. Sa mort. On n'a point de preuve qu'il ait jamais été dans le clergé, 277. Ses écrits, 277 et suiv. Analyse de la lettre de saint Prosper à saint Augustin, 278, 279. Lettre à Rufin; analyse de cette lettre, 279 et suiv. Poème contre les ingrats; en quel temps il a été composé, 284. Analyse de la première partie, 284, 285; de la seconde partie, 285 et suiv.; de la troisième, 288, 289; de la quatrième partie, 289 et suiv. Trois épigrammes de saint Prosper, 291, 292. Ses réponses aux objections des Gaulois, 292. Analyse de ces réponses, 292 et suiv. Sentences ou propositions de Prosper, 296 et suiv. Ses réponses à Vincent, 298 et suiv. Ses réponses aux prêtres de Gênes, 300 et suiv. En quel temps saint Prosper a composé le livre de la Grâce de

Dieu et du Libre arbitre contre le Collateur ou l'auteur des Conférences, 303. Quelle en a été l'occasion, 303, 304. Analyse de cet ouvrage, 304 et suiv. Récapitulation du livre contre le Collateur, 310. Commentaire de saint Prosper sur les Psaumes, 310, 311. Son livre des Sentences tirées de saint Augustin, 311, 312. Autres épigrammes, 312. Chronique de saint Prosper; ce qu'elle contient, 312, 313. Autre Chronique attribuée à saint Prosper; il paraît que c'est la même, mais corrompue par un ennemi de saint Augustin; cycle attribué à saint Prosper, 313. Ouvrages supposés sous le nom de saint Prosper, ou qu'on doute être de lui, 313 et suiv. Confession de Prosper d'Aquitaine, 313. Poème du mari à sa femme, 313, 314. Poème de la Providence divine, 314. Livre des Prédications et des Promesses, 314, 315. Analyse de cet ouvrage, 315 et suiv. Jugement sur les écrits de saint Prosper, 317, 318. Éditions particulières qu'on a faites de ses ouvrages, 318. [Autres éditions, 318.] Éditions générales, 318. [Autres éditions et traductions des écrits de saint Prosper, 319.] — Saint Prosper et saint Hilaire demandent à saint Augustin le livre de ses Rétractations, IX, 24. Lettres qu'ils lui écrivent au sujet des Semi-Pélagiens, 180, 181 et 524 et suiv. Livre de la prédestination des saints, ouvrage de saint Augustin adressé à saint Prosper et à saint Hilaire, 527. Livre du don de la persévérance, ouvrage du même père aussi adressé à saint Prosper et à saint Hilaire, 532. Saint Prosper fait l'éloge des ouvrages de saint Augustin, 810. — Sa lettre à saint Augustin et son voyage à Rome, VIII, 139, 140. — Lettre de saint Léon attribuée à saint Prosper, X, 239. — [Inscription pour une église de saint Prosper, XII, 901.] (Voyez l'article de saint Prosper dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 369 et suiv., et le Supplément, t. X, p. xi, et t. XI, p. viij.)

PROSPER TYRO, poète chrétien à qui on attribue une Chronique et un poème du Mari à sa femme, X, 313. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 325 et suiv.)

PROSPER (Saint), évêque d'Orléans. Sa lettre à saint Sidoine Apollinaire pour l'engager à écrire l'histoire de la guerre d'Attila, X, 382.

PROSPÉRITÉ. Doctrine de saint Ambroise sur la prospérité des méchants, V, 419.

428 ou 429.

V. 431.

428 ou 433.

448.

V. 463.

PROSTITUTION. Prostitution des filles et des vierges consacrées, canons douzième, treizième et quatorzième du concile d'Elvire, II, 606. Canon quarante-quatrième du même concile sur le cas d'une prostituée qui s'étant mariée vient à la foi, 609.

612 ou 613.

PROTADE (Saint), évêque de Besançon, succède à saint Nicet. Son écrit sur les rites ecclésiastiques; ce qu'en dit l'auteur anonyme de sa Vie. Sa mort, XI, 632. [Sa Liturgie, 632. Édition du Rituel de saint Protade, 632, n. 6.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 531, 532.)

PROTAIS (Saint), martyr. Voyez *Gervais* (Saint).

v. 644.

PROTAIS, évêque d'Octodure. Concile de Châlon-sur-Saône auquel il assiste, II, 472.

PROTAISE, évêque d'Aix, XI, 506.

PROTECTION DE DIEU SUR SAINT BASILE, IV, 357.

313.

PROTÈRE, évêque de Capoue. Conciles de Rome et d'Arles auxquels il assiste, II, 625 et 629.

314.

453.

PROTÈRE (Saint), évêque d'Alexandrie chargé par l'empereur Marcien d'examiner le cycle de Théophile; sa lettre à saint Léon sur ce sujet, X, 175. Il est tué par les partisans de Timothée Élure, 176. Il avait été élu évêque d'Alexandrie après la déposition de Dioscore; il tint un concile de toute l'Égypte où Timothée Élure et Pierre Mongus furent condamnés; ses lettres au pape saint Léon; celles qu'il lui écrivit au sujet du temps où on devait célébrer la Pâque, 230. Lettre que lui écrivit saint Léon, 230, 231. Les Eutychéens exercèrent leur cruauté sur lui et sur ses parents, 234.

PROTÉRIUS, jeune esclave dont la conversion est racontée par Roswithe, religieuse de Gandersheim, XII, 877.

317.

PROTOGÈNE, évêque de Sardique, un des principaux chefs du concile tenu dans cette ville, III, 477.

PROTOVESTIAIRE de l'empereur de Constantinople; fonctions de cette charge, XII, 775.

PROVERBES DE SALOMON, livre sacré. Salomon est auteur de ce livre; la disposition de ce livre, néanmoins, n'est pas entièrement de lui; les noms d'*Agur* et de *Lamuël*, dans leur signification, conviennent à Salomon; le temps auquel ce livre a été composé est incertain; différents noms donnés à ce livre; il est composé en vers, I, 139. [Inspiration divine des Proverbes, 139,

n. 8.] Utilité de ce livre; il n'est pas tout à fait le même dans le grec et dans le latin, 140. Commentaire de saint Hippolyte sur le livre des Proverbes, 611. [Fragments considérables de ce commentaire publié par Maï, 611, 612.] Écrits d'Origène sur ce livre, 156. [La plus grande partie de ce commentaire a été publiée par Maï, 156 et suiv.] — Ce que saint Eustathe d'Antioche a écrit sur ce livre, III, 161, 162. [Fragments d'un commentaire d'Eusèbe sur les Proverbes, 256.] — Homélie de saint Basile-le-Grand sur le commencement des Proverbes, IV, 384. — [Fragment du commentaire de saint Jean Chrysostôme sur les Proverbes, VII, 752, 753.] — Trois livres de commentaires sur les Proverbes, ouvrage supposé sous le nom de saint Jérôme, VII, 648. — [Fragments du commentaire de saint Cyrille d'Alexandrie sur les Proverbes, VIII, 349.] — Sermons de saint Augustin sur les Proverbes, IX, 236. — Commentaire de Procope de Gaze sur les Proverbes, XI, 179. [Il a été publié par le cardinal Maï et reproduit dans la *Patrologie grecque* avec version latine, 180.] — Le livre des Proverbes, mis par ordre alphabétique, n'est point du Vénéérable Bède, XII, 5. Commentaire du Vénéérable Bède sur le livre des Proverbes, 8. Les allégories sur le même livre ne sont point de lui, 12. Commentaire du prêtre André, 426. Commentaire de Raban Maur, 451. Commentaire attribué à Werembert, moine de Saint-Gal, 694. — [Commentaire de saint Brunon de Segni; on n'en a qu'un chapitre sur la femme forte, X, 500.] — Chaîne sur ce livre de l'Écriture attribuée à Nicétas d'Héraclée, XIII, 558. Vers d'Arnold, moine de Saint-Mathias à Trèves, sur les Proverbes de Salomon, 562. [Explication d'Honoré d'Autun sur ce livre, 300, 301.]

PROVERBES ou **SENTENCES D'OTHLON**, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 281 et 284.

PROVIDENCE, poème de saint Grégoire de Nazianze sur la Providence, V, 289. — Saint Éphrem montre que la Providence divine existe, VI, 38. [Il la justifie, 480. Deux discours du même sur la contemplation de la divine Providence, 496.] — Trois livres de saint Jean Chrysostôme sur la Providence, VII, 25 et suiv. Selon la remarque de ce saint évêque, la Providence est plus visible que le soleil, 74. Six discours sur le destin et la Providence attribués à saint Jean

Chrysostôme, 97. Ce Père rétablit la vérité de la Providence contre ceux qui la niaient, 317. — Traité de Synésius de Ptolémaïde sur la Providence, VIII, 29. Lettre et poème de saint Paulin sur le même sujet, 64 et 85. Poème sur la Providence attribué à saint Hilaire d'Arles ou à saint Prosper, 441. — Doctrine de saint Augustin, IX, 298. — Sermons de Théodoret sur la Providence, X, 88 et suiv. Discours de Théodoret sur la Providence, parmi ceux qu'il a composés contre les païens, 94, 95. Poème de la Providence, ouvrage attribué à saint Prosper d'Aquitaine, 314. Ouvrage de Salvien sur la Providence; temps où il le composa; analyse de cet ouvrage, 368 et suiv. Différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 378. Ce qu'est la Providence par rapport au destin, selon Boëce, 662. — Poème de Théodore Prodrome sur la Providence, XIV, 149.

PROVINCES SUBURBICAIRES, c'est-à-dire soumises immédiatement à l'Église de Rome. Lettre du pape saint Léon aux évêques de ces provinces, X, 202.

PRUDENCE, poète chrétien. Sa naissance; il embrasse d'abord la profession d'avocat; il est fait gouverneur de province, puis appelé à la cour, VIII, 100. Il se consacre entièrement à Dieu, 100 et 101. Son voyage à Rome; on ignore l'année de sa mort, 101. Ses poésies; sa Psychomachie, c'est-à-dire combat de l'âme, 101. Hymne Cathemerinon ou de chaque jour, 101, 102. Péristéphanon ou des couronnes, 102, 103. L'Apothéose ou de la divinité, 103, 104. L'Hamartigénie, ou de l'origine du péché, 104, 105. Livres contre Symmaque, 105, 106. L'Enchiridion ou manuel de l'Ancien ou du Nouveau Testament; poème sur l'Hexaéméron; Exhortation au martyre; jugement sur les écrits de Prudence, 106. Éditions qu'on en a faites, 106 et 107. [Autres éditions, 107. — Les scholies sur ce poète attribuées à Salomon sont du moine Ison, XII, 603.]

PRUDENCE (Saint), évêque de Troyes, succède à Adalbert. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort, XII, 493. [Son nom est dans les Martyrologes de France, mais il n'est pas dans le Martyrologe romain, 493.] Ses écrits: lettre à Hincmar pour l'engager à traiter Gothescalc avec douceur, 493. Traité sur la double prédestination, la mort de Jésus-Christ, la volonté de Dieu touchant le salut de tous les hommes

et leur vocation à la foi, adressé à Hincmar et à Pardule, 494, 495. Traité sur la prédestination contre Jean Scot Érigène, 495 et suiv. Lettre à Wénilon; conditions auxquelles il consent à l'ordination d'Énée, évêque de Paris, 498, 499. Les quatre articles de saint Prudence contre les Pélagiens; Hincmar l'accuse d'avoir varié dans sa doctrine, 498. Lettre de saint Prudence à son frère, 499. Discours en l'honneur de sainte Maure. Annales de France composées par saint Prudence. 499. [Note relative aux Annales de France, 499, n. 4.] Poème pour un livre des Évangiles, 499, 500. Autres écrits de saint Prudence; Pénitentiel qui lui est attribué, 500. — Saint Prudence fait l'éloge des ouvrages de saint Augustin, IX, 811. — Il est auteur d'une partie des Annales de saint Bertin, XII, 690. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 240 et suiv.)

PRUDENCE, vertu. Morale de saint Ambroise sur la prudence considérée comme vertu cardinale, V, 437. — Doctrine de saint Augustin, IX, 49, 58, 138.

PSALMODIE. [Elle est en usage dans toutes les églises au temps de Didyme l'Aveugle, V, 631.] — Son établissement dans l'Église de Milan, IX, 32. Sa pratique à Alexandrie, 33. Disposition qu'on doit y apporter, 232. — Mammert Claudien enseigne aux ecclésiastiques le chant des Psaumes, X, 137 et 346. Psalmodie perpétuelle établie dans le monastère d'Agaune, 747. — Trois sermons de Césaire d'Arles sur la manière de psalmodier ou de chanter les Psaumes, XI, 142. Traité du bien de la psalmodie, ouvrage de saint Nicétius, évêque de Trèves, 200, 206. Psalmodie perpétuelle établie par le roi Gontran dans le monastère de Saint-Marcel de Châlon, 327 et 745. Psalmodie perpétuelle établie dans les monastères d'Agaune, de Saint-Jean de Laon, de Remiremont et du Luxeul, sous l'abbé Valdbert, 614. Ordre de la psalmodie établi par saint Colomban, 619. Canons du second concile de Tours qui règlent l'ordre de la psalmodie, 888. — Traité d'Agobard de la divine psalmodie, XII, 377. Psalmodie perpétuelle établie en l'abbaye de Saint-Denys en France, 935. — En quelques églises il était d'usage, les jours de jeûne, d'ajouter un certain nombre de psaumes à ceux qui étaient prescrits pour chaque heure canoniale; sentiment de saint Fulbert de

348.

v. 405.

v. 847.

861.

Chartres sur cet usage, XIII, 84. Origine de la psalmodie dans l'Église selon Gérard de Cambrai, 162. Psalmodie prescrite par les usages de Cluny, plus longue que celle de la règle de saint Benoît, 471.

PSALTÉRIUM, instrument de musique. Sa forme et son usage, XI, 224, et XII, 755. Sa description, XII, 755.

PSATHYRIENS, secte d'Ariens, VII, 259.

PSAUME ABÉCÉDAIRE, ouvrage de saint Augustin contre les Donatistes, IX, 374.

PSAUME, livre sacré. David est auteur de tous les Psaumes : Première preuve tirée de l'Ancien Testament ; seconde preuve tirée du Nouveau Testament, I, 129. Troisième preuve tirée de l'usage de l'Église, 129, 130. Quatrième preuve tirée de l'inscription des Psaumes. David est l'auteur des Psaumes qui portent son nom ; on doit aussi lui attribuer ceux qui n'ont point d'inscription, et ceux que l'on nomme Graduels ; ceux aussi qui portent en tête *Alleluia*, 130. Il faut en dire autant de ceux qui portent différents noms, 130, 131, et particulièrement de ceux qui sont attribués à Moïse, 131. Asaph même, quoiqu'il soit nommé prophète, n'a point exercé d'autres fonctions que celle de chanter, 131. [Difficultés très-graves dans lesquelles l'auteur s'engage en soutenant que tous les psaumes sont de David, 129, n. 1.] Pourquoi ces noms différents ont été donnés aux Psaumes, 131, 132. Première objection contre le sentiment qui attribue à David tous les psaumes ; il y a des psaumes qui marquent clairement la captivité de Babylone, le retour des captifs et la dédicace du second temple ; réponse : il n'y a pas plus de difficulté sur ces psaumes que sur ceux qui marquent la passion de Jésus-Christ ; David a pu connaître ces événements par l'esprit de prophétie, ainsi que le prophète Isaïe qui les a annoncés de fort loin, 132. Seconde objection : Dieu ne fait pas annoncer les châtiments des crimes qui ne sont pas encore commis. Réponse : la punition du déicide des Juifs et celle de la trahison de Judas sont prédites dans les termes les plus formels par David et par Daniel, 132, 133. Quel est le nombre des Psaumes, 133. Ils sont sans ordre dans le sens littéral, 133, 134. Ils sont écrits en vers ; en quel temps David les a composés, 134. Excellence et utilité des Psaumes, 134, 135. C'est sans fondement que l'on attribuerait à David un

Psaume cent cinquante et unième, 135, 136. Psaumes supposés sous le nom de Salomon, 136. [Inspiration divine des Psaumes, 134, n. 9. On ne peut pas rejeter en bloc les titres des Psaumes, 37, n. 2.] Commentaire de saint Hippolyte sur les Psaumes, 610, 611. Saint Hippolyte reconnaît l'inspiration des Psaumes, 636, 637. — Ouvrage d'Origène sur les Psaumes, II, 154 et suiv. [Éditions des fragments du commentaire d'Origène sur les Psaumes, 156.] Constitutions apostoliques sur le chant des Psaumes, 595, 598, 599. Psaume trente-troisième chanté au temps de la communion, 598. — Ce que saint Eustathe d'Antioche a écrit sur les Psaumes, III, 161, 162. Commentaire d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes, 222 et suiv. [Découverte et publication de ce commentaire par le cardinal Mai du psaume cent dix-neuvième au cent cinquantième ; passages remarquables, 225, 226. A qui Eusèbe attribue les Psaumes, 226. Eusèbe pense que les Psaumes ne sont pas tous de David, 226, 271. Étymologie du mot psaume selon cet auteur, 273. Dans quel ordre ils étaient placés pour la prière publique : canons dix-septième et dix-huitième du concile de Laodicée, 510. — Commentaires de saint Hilaire de Poitiers sur les Psaumes, IV, 7 et suiv. [Galland a retrouvé et a publié le commentaire de saint Hilaire sur les psaumes quinzième, trente et unième et quarante et unième, 10, n. 2. Choses remarquables contenues dans cette explication, 12, 13. Fragment du commentaire sur le psaume cent quarante-huitième, 23. Autres fragments du commentaire de saint Hilaire sur les Psaumes regardés comme douteux, 23, n. 5.] Saint Hilaire croit que les Psaumes sont de différents auteurs, 9. Lettre de saint Athanase à Marcellin sur les Psaumes, 166, 167. Commentaires de saint Athanase sur les Psaumes, 167, 168. Saint Athanase paraît croire que les Psaumes sont de différents auteurs, 188. [Interprétation des Psaumes ou des titres des Psaumes, ouvrage de saint Athanase ; authenticité de cet écrit, 169. Analyse de cet ouvrage, 169, 170.] Livre de saint Sérapion, évêque de Thmuis, sur les titres des Psaumes, 335, 336. Homélies de saint Basile sur les Psaumes, 370 et suiv. — Chant des Psaumes introduit dans l'Orient et dans l'Occident, V, 23. [Antiquité de l'usage de chanter les Psaumes, 23, n. 3.] Paraphrase des Psaumes

en vers par Apollinaire de Laodicée, 89. Explication du psaume cinquantième par saint Ambroise, 421. Explication de douze psaumes par le même, 423, 424. Explication du Psaume cent dix-huitième par le même, 428, 429. Pensées morales de saint Ambroise sur le livre des Psaumes, 423 et suiv. Doctrine de saint Ambroise sur le livre des Psaumes, 524, et sur la division du Psautier, 523. [Commentaire de Didyme l'Aveugle sur les Psaumes, publié en partie par le cardinal Maï, 619 et suiv.] — Discours de saint Éphrem sur le chant des Psaumes, VI, 9. Discours du même sur le psaume soixante-douzième, 10. Traité sur les inscriptions des Psaumes, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 133 et suiv. Homélie du même saint sur le psaume sixième, 135. — Cinquante-huit homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Psaumes, VII, 173 et suiv. Au temps de ce saint évêque, tout le monde, hommes, femmes et enfants, chantaient des psaumes, 180. C'était un usage dans l'Église d'Antioche de réciter tous les jours au soir le psaume cent quarantième, et le matin le psaume soixante-deuxième, 188. Quatre homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Psaumes, 191, 192. Prologue sur les Psaumes attribué à ce Père, 192. Homélies sur les Psaumes supposées sous le nom du même Père, 192, 193. Opuscule pareillement supposé sur un verset du psaume soixante-seizième, 312. Commentaires sur les Psaumes supposés sous le nom de Rufin d'Aquilée, 478. Homélie sur les Psaumes supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Commentaire sur les Psaumes faussement attribué à saint Jérôme; préface sur les Psaumes aussi supposée, 565. Explication des psaumes quarante-unième, cent dix-septième, supposée au même, 647. Lettres supposées de saint Jérôme à sainte Paule et à sainte Eustochie sur la vertu des Psaumes, 648. Sentiment du même Père sur les Psaumes, 652, 653. — [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur les Psaumes, VIII, 19 et 21.] Discours de Synésius de Ptolémaïde sur le psaume soixante-quinzième, VIII, 29. Psaumes premier, second et cent trente-sixième, sujet de trois poèmes de saint Paulin, évêque de Nole, 82. Le pape Célestin veut qu'on chante des psaumes avant le sacrifice, 146. On expliquait les Psaumes au peuple assemblé pour les saints mystères, 146. Explication du psaume hui-

tième par saint Cyrille d'Alexandrie, 324. [Son explication des psaumes depuis le premier jusqu'au cent vingtième, publiée par Maï, 348, 349.] — Sentiment de saint Augustin sur les Psaumes, IX, 32; sur le chant des Psaumes, 33. Explication des Psaumes, ouvrage de ce Père, 229 et suiv. Explication du psaume quatorzième supposée sous le nom du même Père, 235. Sermons de ce saint docteur sur quelques endroits des Psaumes, 236. Sentiment du même sur l'auteur des Psaumes, 315, 316. Doctrine de saint Augustin sur les Psaumes, 582 et suiv. David est auteur des Psaumes, 582. Titre, distribution et mesure des Psaumes, 583, 584. L'utilité des Psaumes, 584. Imprécations contenues dans les Psaumes, 585. [Plusieurs sermons de saint Augustin sur les Psaumes, 841.] — Pensées de saint Pierre Chrysologue sur les Psaumes; il regarde le premier comme la préface et la clef de tous les autres, X, 9. Commentaire sur les Psaumes, ouvrage de Théodoret, 34. Diverses remarques sur les Psaumes et sur leurs inscriptions, 34, 35. Fragments d'un autre commentaire attribué au même, 100. Sentiment du même sur l'auteur des Psaumes, 100, 101, et sur leurs titres, 101. Au temps de cet auteur c'était un usage général de chanter les Psaumes de David à deux chœurs dans les églises, 137. Commentaire de saint Prosper d'Aquitaine sur les Psaumes; ce qui nous en reste, 310, 311. Mamert Claudien enseigne le chant des Psaumes, 346. Le chant des Psaumes recommandé pour prière du soir, 322. Commentaire d'Arnobé le Jeune sur les Psaumes, 330 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 332. Commentaire sur les Psaumes par Vincent, prêtre des Gaules, 471. — Sentiment de Cosme d'Égypte sur les Psaumes, XI, 188. Commentaire de Cassiodore sur les Psaumes, 222 et suiv. En quel temps et en quelle occasion il le composa, 222. Remarques générales sur les Psaumes, 223, 224. Auteur des Psaumes; diverses manières de les chanter, 224. Ce que signifie l'expression *in finem* à la tête des Psaumes, 224. Différence entre psaumes, cantiques, cantiques-psaumes et psaumes-cantiques, 224. Ce que c'est que *Diapsalma*, 224, 225. Division des Psaumes, 225. Comment il y est parlé de Jésus-Christ; dessein du commentaire de Cassiodore, 225. De l'éloquence de l'Écriture, en particulier de celle des Psaumes,

225, 226. Éditions qu'on a faites de ce commentaire, 254. Commentaires de saint Grégoire de Tours sur les Psaumes; il n'en reste que des fragments, 383. Un évêque doit savoir les Psaumes selon saint Grégoire le Grand, 572. Commentaire sur les sept psaumes pénitentioux; on prouve qu'il est du pape saint Grégoire, 548, 549. Idée de ce commentaire; édition particulière qu'on en a faite, 549, 550. On chantait des psaumes tous les jours dans les assemblées des fidèles, 604. Trois discours d'Anastase le Sinaïte sur le psaume sixième, 608. Commentaire de saint Colomban sur les Psaumes, 629. Commentaire du prêtre Hésychius, 657. Explication du psaume cinquante-neuvième par saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 763. — Commentaire sur les Psaumes faussement attribué au Vénérable Bède; Discours sur le psaume cinquante-deuxième faussement attribué au Vénérable Bède, XII, 12. Commentaire sur les Psaumes attribué à Ambroise Autpert, 124. Explication des psaumes de la pénitence par Alcuin; explication du psaume cent dix-huitième par le même; explication des psaumes graduels par le même, 168. Traité de l'usage des Psaumes, ouvrage du même, 168 et 169. Psaumes distribués pour l'office de chaque jour de la semaine, par le même, 169, 170. Un des canons du patriarche Nicéphore défend de chanter le psaume *Beati immaculati* le samedi qui précède le dimanche de Quasimodo, 285. Commentaire de Walafrid Strabon sur les soixante-seize premiers psaumes, 411. Commentaire de Haimon, évêque d'Halberstat, sur les Psaumes, 434. Paraphrase en vers des psaumes vingt-deuxième, vingt-sixième et vingt-septième, par Florus, diacre de Lyön, 489. Commentaire sur les psaumes attribué à Florus, diacre de Lyon, 492. Fleurs des Psaumes, ouvrage de saint Prudence, évêque de Troyes, 500. Commentaire de Paschase Radbart sur le psaume quarante-quatrième, 532. Explication d'un passage du psaume cent troisième par Hincmar de Reims, 667, 668. Commentaire de Remi, moine d'Auxerre sur les Psaumes; Remi pense que tous les Psaumes sont de David, 754. Psaumes traduits du latin en langue tudesque par Notker le Bègue; autre traduction sous le nom de Notker Labeo, 766. — Paraphrase sur les Psaumes, ouvrage de Pierre, chancelier de l'Église de Chartres,

XIII, 111. Commentaire de Brunon, évêque de Wirzbourg, 116, 117. Commentaire d'Arribon, archevêque de Mayence, sur les quinze psaumes graduels, 129. Ouvrages de Michel Psellus sur les Psaumes, 336, 337. Explication des Psaumes par Anselme de Lucques, 394. Paraphrase du psaume cinquantième, attribué au pape Urbain II, 439. Commentaire de Lanfranc sur les Psaumes, 443. Commentaire de saint Brunon de Segni, 500. Commentaire d'Odon, moine bénédictin d'Aste, 505. Commentaires et chaîne sur les Psaumes attribués à Nicéas d'Héraclée, 558. Commentaire de saint Bruno, instituteur des Chartreux, 575 et suiv. Il doit être distingué de ceux de Brunon de Wirzbourg et de Brunon de Segni, 575. Idée de ce commentaire, 576 et suiv. Commentaire de Manegold, prévôt de Marbach; notes du même sur les Psaumes, tirées principalement de saint Augustin, 583. — Commentaire de Letbert, abbé de Saint-Ruf, XIV, 69, 70. Il ne paraît pas qu'il ait été encore imprimé, 70. Tétraples sur les Psaumes par le bienheureux Odon, évêque de Cambrai, 77. Commentaire de Théodoret sur les Psaumes, abrégé par Théodore Prodrome, 149. Commentaire d'Euthymius Zigabène sur les Psaumes et sur les Cantiques, 153. Commentaire sur les Psaumes que Trithème donne à Anselme de Laon, 184. Commentaire d'Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, 242, 243. Commentaire attribué à Abaillard, 339. Commentaire de Gilbert de la Porrée, 343. Commentaire sur les cinquante premiers psaumes attribué à Geoffroi de Loriole, 409. Dix-sept sermons de saint Bernard sur le psaume quatre-vingt-dixième, 484. Commentaire de Pierre Lombard sur les Psaumes, 567. Commentaire d'Arnaud, abbé de Bonneval, sur le psaume cent trente-deuxième, 619. Exposition du psaume soixante-quatrième, ou livre de l'état corrompu de l'Église, ouvrage de Gerroch, prévôt de Reichersperg, 627, 628. [Commentaire de Héribert de Boscham sur les Psaumes; il est inédit, 667, n. 1. Commentaire sur quelques versets des Psaumes attribué à Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 737. Pourquoi le Psalmiste n'a-t-il donné aucun titre aux psaumes qu'on récite le troisième jour de la semaine, bien que tous les autres aient des titres, question de Jean aux Blanches Mains et réponse du pape Innocent III, 984 et 985.] Explication des

sept psaumes de la pénitence par le pape Innocent III, 1013.

PSAUTIER supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Différentes divisions du Psautier, XI, 225 et 228. Écrits des Pères du Psautier, XI, 225 et 228. Écrits des Pères du Psautier, selon Cassiodore, 228. — Abrégé du Psautier gallican par Eginhard, XII, 357. Psautier distribué à l'usage des Grecs, 136. [Vers de Florus, prêtre de Lyon, où il est question de la correction qu'il avait faite du Psautier, 491. L'abbé Hildrade demande à Florus la correction d'un Psautier; réponse de Florus, 492.] Poème de Guaifer à la louange du Psautier, 496. [Psautier avec les cantiques selon l'ancienne version italique, 718.] — [Psautier à l'usage des Grecs, éditions récentes, XIII, 138. Poème à la louange du Psautier par Benoît Guaifer, 496. — Exposition sur tout le Psautier attribuée au Vénérable Hildebert, évêque du Mans, XIV, 223. Explication du Psautier attribuée à Honoré d'Autun; elle est de l'abbé Conon; analyse de cette explication, 299.] Psautier de la sainte Vierge par saint Anselme, XIV, 24. Psautier à dix cordes, ouvrage de l'abbé Joachim, 829. Voyez *Psaumes*.

PSSELLUS, instituteur de Léon le philosophe, est différent de Psellus, panégyriste de Siméon Métaphraste, XII, 819. Voyez *Michel Psellus*.

PSENTAËSE, l'un des disciples de saint Pacôme, III, 358.

PSOIS, l'un des disciples de saint Pacôme, III, 358.

PSYCHIKES, nom que Tertullien donnait aux Catholiques, II, 83.

PSYCHOMACHIE ou combat de l'âme, poème de Prudence, VIII, 101.

PTOLÉMAÏDE, ville de Lybie; Synésius, archevêque de cette ville, VIII, 22 et suiv. Concile ou synode qui y fut tenu, 544.

PTOLÉMAÏTES, secte de Valentiniens: ce que saint Epiphane en dit, VI, 391.

PTOLÉMÉE (Saint), martyr: actes de son martyre, I, 408.

PTOLÉMÉE (Saint), confesse Jésus-Christ à Alexandrie, sous Dèce, II, 402.

PTOLÉMÉE, Valentinien; ses erreurs, VI, 391.

PTOLÉMÉE, évêque de Thmuis, partisan d'Acace, assiste au concile de Séleucie, IV, 333.

PTOLÉMÉE, à qui saint Nil écrit, VIII, 216.

PUBLICAINS, signification de ce nom; tous les publicains n'étaient pas gentils, I, 195. — Homélie sur le Pharisien et sur le Publicain, attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 258; opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme sur le Publicain et le Pharisien, 312. — [Sermon du pape Innocent III, où il est question du Publicain et du Pharisien de l'évangile, XIV, 1009, n. 2].

PUBLIOLA, homme de qualité: lettre de Publiola à saint Augustin; lettre de saint Augustin à Publiola, IX, 81.

PUBLIE (Sainte), veuve, confesse la foi, III, 406, 407.

PUBLIUS (Saint), évêque d'Athènes, martyr, I, 462.

PUBLIUS, assesseur de Bassus, gouverneur de Thrace, veut détourner les vases de l'Église, III, 36, 37.

PUBLIUS ou PUBLIE (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

PUBLIUS JULIUS (Ælius), évêque de Dervelte en Thrace, signe la lettre de saint Sérapion contre les Montanistes, II, 539.

PUBLIUS, solitaire: sa vie écrite par Théodoret, X, 53. Il fonde un monastère double pour les Grecs et pour les Syriens, 53 et 137.

PUDICITÉ: traité de la Pudicité, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 55 et suiv. Traité du bien de la pudicité, attribué à saint Cyprien, 342. — Poème de saint Grégoire de Nazianze, V, 270, 271. — La pudicité conjugale, selon saint Augustin, est un don de Dieu aussi bien que la continence, IX, 457.

PUDICUS, évêque de Nantes, déposé au concile de Reims et remplacé par un homme indigne de l'épiscopat, XIII, 209.

PUISSANCE DE DIEU: [Manifestation de la puissance divine d'après saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 352.] — Traité de la puissance et de la volonté de Dieu, ouvrage de Hugues de Saint-Victor, XIV, 354.

PUISSANCE ECCLÉSIASTIQUE ET SÉCULIÈRE: [Doctrines de Macaire Magnès, sur la puissance temporelle, III, 154, 155.] — Les Donatistes ont recours aux puissances séculières, V, 111. Doctrine de saint Optat sur les puissances temporelles, 138. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur les deux puissances, 346. Doctrine de saint Ambroise sur la puissance temporelle, 572.

V. 398.

362.

II siècle.

304.

III siècle.

1049.

X siècle.

II siècle.

— Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les deux puissances, VII, 196, 392, 393. Obéissance due aux princes et aux magistrats, 393. — Doctrine de saint Augustin sur la puissance temporelle, IX, 802, 803. — Doctrine du pape saint Gélase sur la distinction des deux puissances, X, 501 et 506. Doctrine de saint Jean Damascène sur la différence des deux puissances temporelle et spirituelle, XII, 76, 96, 97. Doctrine de Jonas, évêque d'Orléans, sur ce même sujet, 392. Doctrine du pape Etienne V sur la distinction des deux puissances, 631, 652. — Parallèle que fait saint Pierre Damien de la puissance temporelle et de la spirituelle, XIII, 306. [En quel sens la puissance royale ne vient pas de Dieu, 361, n. 4.] Maximes de saint Grégoire VII sur l'étendue du pouvoir des papes, 374, 375. [Voyez aussi 381 et suiv.] Traité de la division de l'empire et du sacerdoce, par Gueneric, 413, 414. Témoignage d'un concile de Paris sur la distinction des deux puissances, 662. Article du concile de Fisme sur les deux puissances, 729. — [Puissance de lier et de délier, ouvrage de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 704, 705.] Traité de la puissance royale et de la dignité sacerdotale, ouvrage d'Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, XIV, 243, 244. Doctrine de Robert Pullus sur les deux puissances, 397, 398.

399. PULCHÉRIE (Sainte), vierge, impératrice.
 414. Sa naissance; elle est déclarée impératrice; consacre sa virginité à Jésus-Christ. Saint Cyrille lui adresse deux écrits, VIII, 471.
 430. Elle assiste à la translation des reliques de saint Jean Chrysostôme; elle fait transporter celles des Quarante Martyrs, 471, 472.
 446. Saint Procle fait son éloge; Théodoret lui écrit; les évêques et le clergé d'Ephèse lui écrivent au sujet de Bassien; saint Léon lui écrit, 472. Lettre de sainte Pulchérie à saint Léon, 472, 473. Elle épouse Marcien. Elle convoque le concile de Chalcedoine, 473.
 450. Eloges que lui donne le concile, 473, 474.
 452. Lettre de sainte Pulchérie aux moines de la Palestine; sa lettre à Bessa, 474. Sa mort, 475. [Deux livres de son poème sur l'histoire de saint Cyprien et de sainte Justine, publiés par Bandini, 476, n. 2.] — Oraison funèbre de cette princesse, par saint Grégoire de Nysse, VI, 210. — Étant encore jeune, elle fut chargée de l'éducation de Théodose II. Elle consacre à Dieu sa virginité. Honneurs qu'elle rend aux re-

liques des Quarante Martyrs de Sébaste, VIII, 533. — Théodoret a recours à elle pour le soulagement de son diocèse, X, 20. Lettre que Théodoret lui écrit, 67. Elle conseille à l'empereur Théodose le Jeune, de mettre à mort l'eunuque Chrysophe, 75. Différentes lettres que lui écrivit le pape saint Léon au sujet de l'hérésie d'Eutychès, 213, 214, 216, 217, 219, 221, 222, 224, 225, 226. Lettre que lui écrit saint Hilaire, archidiacre de Rome, depuis pape, 335. Le concile de Chalcedoine lui mande les raisons qu'il a eues de déposer Dioscore, 689. — Cette impératrice donne tout son bien aux pauvres, XI, 104.

PULLUS ROBERT. Voyez *Robert Pullus*.

PULMANN (Théodore). Son édition des poésies de saint Prosper d'Aquitaine, X, 318. Son édition du traité de Mammert Claudien de la nature de l'âme, 355. Son édition de quelques poésies de Fortunat, de Prudence, etc., XI.

PUNITIONS TEMPORELLES ET SPIRITUELLES imposées pour divers crimes, XII, 967. — [Punitions infligées aux persécuteurs de l'Église, XIV, 730.]

PUPPIEN (Florentius), laïque du parti des Novatiens, écrit à saint Cyprien; lettre de saint Cyprien à Puppien, II, 325.

[PURCHARD ou BURCHARD, moine de Reichenau, écrit en vers la vie de Vitigo Won, son abbé, XIII, 99; édition de cette vie, 99.]

PURETÉ, témoignage de saint Justin sur la pureté des chrétiens, I, 483. — [Pureté d'esprit que le chrétien doit avoir, V, 624. Traité de la pureté, par saint Zénon de Verceil, VI, 274.] — Traité de Raban-Maur, de la pureté de cœur, XII, 457.

PURGATOIRE. Dinocrate délivré du Purgatoire par les prières de sainte Perpétue, I, 546. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 603. — D'Origène, II, 223, 224; de saint Cyprien, 351; de Lactance, 515. — D'Eusèbe de Césarée, III, 296. — De saint Grégoire de Nazianze, V, 302; de saint Ambroise, 574. — De saint Ephrem, VI, 66. — [De saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 363.] — De saint Augustin, IX, 797, 798. — L'écrit qui traite du Purgatoire de saint Patrice est une pièce sans autorité, X, 447. — [Il est l'œuvre de Henri Saulteri, moine du XII^e siècle, XIV, 416, 417.] — Le pape saint Grégoire prétend que Paschase, diacre de l'Église romaine, fut envoyé en Purgatoire

III siècle.

XII siècle.

pour avoir pris le parti de l'antipape Laurent, X, 528. — Sentiment de saint Césaire d'Arles sur le Purgatoire, XI, 133, 134. Ce qu'en dit le pape saint Grégoire le Grand, 580. Explication d'un passage de saint Climaque, qui semble combattre la doctrine de l'Église sur le Purgatoire, 687. Ce qu'en dit saint Isidore de Séville, 717. Ce qu'en pense saint Julien de Tolède, 792. — Son existence établie par le vénérable Bède, XII, 17; reconnue par un auteur syrien du vi^e siècle, 99; par Ambroise Autpert, 124. Témoignage de Rathérius, évêque de Vérone, 857. — De Gerard de Cambrai, XIII, 161, 162. — De Jean Mauropus, 229; — d'Ives de Chartres, XIV, 114; du Vénérable Hildebert, 217; de Robert Pullus, 397. Opuscule du pape Innocent III sur le Purgatoire, 1017. Ce qu'en dit Guillaume d'Auvergne, 1024. — Dissertation du père Le Quien sur le Purgatoire, XII, 98.

PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. [Discours de saint Méthode, évêque de Tyr, sur la Présentation de Jésus-Christ ou la Purification de la sainte Vierge, III, 67, n. 13.] Origine de cette fête, V, 61 et VI, 203. — Discours sur cette fête, supposé sous le nom de saint Cyrille de Jérusalem, V, 60. Sermon sur la Purification faussement attribué à saint Ambroise; il est plutôt d'Ambroise Autpert, 511. — Discours sur ce sujet faussement attribué à saint Grégoire de Nysse, VI, 203. [Voyez cependant la note 3 *ibid.*] — Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie sur cette fête, VIII, 281. — Sermon sur cette fête, attribué à saint Fulgence de Ruspe; il ne peut être de lui, XI, 75. Homélie d'Hesy chius sur la fête de la Purification, 656. Homélie de saint Sophron de Jérusalem sur cette fête, 705 et 706. — Vers sur cette fête, attribués à André de Crète, XII, 58. Homélie d'Ambroise Autpert sur la fête de la Purification, 124. C'est par erreur qu'on l'a attribuée à Alcuin, 125. Comment cette fête était solennisée à Rome, 125. Discours de l'empereur Léon VI sur cette fête, 775. — Discours de Fulbert, évêque de Chartres, pour le jour de la Purification, XIII, 86. Sermon de saint Odilon, abbé de Cluny, sur cette fête, 155, 156. [Sermon de saint Brunon de Segni pour cette fête, 500.] — Sermon d'Ives de Chartres pour la fête de la Purification, XIV, 122. Deux sermons de Geoffroy de Vendôme sur cette fête, 169. Trois sermons du Vénérable

Hildebert sur la fête de la Purification, 215. Le jour de cette fête on portait des cierges, 217. Poème de Marbode sur cette fête, 228. Sermon d'Abailard pour cette fête, 331. Trois sermons de saint Bernard pour la même fête, 484. Sermon de Pierre de Celles sur cette fête, 681. [Pourquoi la fête de la Purification est appelée Chandeleur, 795. Trois sermons de l'abbé Absalom pour le jour de la Purification de la sainte Vierge, 877.] Sermon de Guillaume d'Auvergne sur cette fête, 1027.

PURPURIUS, évêque de Limate, homicide et traître, assiste au concile de Cirthe, II, 620, et à celui de Carthage, 622. Son avis violent contre saint Cyprien, 625. — Saint Optat fait mention de cet évêque, V, 110.

PUSIGEN (Sainte), fille de saint Pousique: sa mort, III, 328.

PUSINE (Sainte), vierge en Champagne, histoire de sa translation à Hervord, XIII, 66.

PUY (Le), autrefois capitale du Velai: concile tenu en cette ville, XIV, 1110.

PYNUPHIUS, prêtre et abbé, visité par Cassien, VIII, 188.

PYRRHUS, patriarche de Constantinople, monothélite, XI, 649. Il quitte son siège; on lui donne Paul pour successeur, 748. Il se retire en Afrique; sa conférence avec saint Maxime, 761 et 766. Analyse de cette conférence, 766, 767. Pyrrhus convaincu abjure son erreur et va à Rome présenter au pape Théodore sa rétractation; il retourne au monothélisme; le pape le dépose, 748, 752, 761. Il est anathématisé par le concile de Rome tenu sous Martin I, 749 et 761. Après la mort du patriarche Paul, il veut remonter sur le siège de Constantinople; on lui oppose sa rétractation, 752. Lettre que saint Maxime lui avait écrite avant qu'il fût patriarche, 769. Il est anathématisé par le pape saint Léon II, 784. — Il avait succédé à Sergius, et il soutenait comme lui le Monothélisme, XII, 925 et suiv. Reproches qui lui sont faits au concile de Latran sous le pape saint Martin, 927. Il est anathématisé dans ce concile, 930, 931, et depuis dans le sixième concile œcuménique, 954.

PYTHAGORE, philosophe païen, sentiment de saint Ambroise sur ce philosophe, V, 493. — Pythagore, selon saint Augustin, est le premier qui ait porté le nom de philosophe, IX, 577. Saint Augustin désap-

305.

341.

1130.

641.

649.

prouve les louanges que lui-même a données à Pythagore et à Platon, 649, 650. — Témoignages de Théodoret sur Pythagore, X, 91 et 97. — Pythagoriciens, disciples de Pythagore; ce qui en est dit par saint Epiphane, VI, 383. Ce qu'ils pensent de l'âme, IX, 144.

[PYTHONS et MALÉFICES. Homélie de Sévérien de Gabale sur ce sujet, VII, 208.]

PYTHONISSE. Doctrine de saint Justin

sur la pythionisse, I, 437. — Ce qu'en dit Origène, II, 153. — Traité sur la pythionisse, par saint Méthode, évêque de Tyr, III, 66. Livre de saint Eustathe sur la pythionisse, 163 et suiv. — Sentiment de saint Philastre sur la pythionisse, V, 174. — Discours de saint Grégoire de Nysse sur la pythionisse, VI, 227. — Sentiment d'Anastase le Sinaïte sur la pythionisse, XI, 603.

Q

125.
126.
QUADRAT (Saint), évêque d'Athènes, apologiste. Il est disciple des apôtres et favorisé du don de prophétie, I, 401, 402. Il succède à Publius dans l'évêché d'Athènes; il compose une apologie pour les chrétiens, 402. [Édition des fragments de cette Apologie, 403. — Saint Augustin prononce un discours en son honneur, IX, 832. Autre sermon sur le même sujet, 836.]

QUADRATURE DU CERCLE. Écrit de Francon, écolâtre de Liège, sur ce sujet, XIII, 344.

320.
QUARANTE MARTYRS (Les) de Sébaste en Arménie, III, 82 et suiv. — Homélie dix-neuvième de saint Basile-le-Grand, IV, 338. — Éloge de ces martyrs par saint Éphrem, VI, 42, 43. Trois discours ou panégyriques des quarante martyrs par saint Grégoire de Nysse, 209, 210. — Reliques de ces saints martyrs données à saint Gaudence de Brescia, VIII, 35. Discours de saint Gaudence de Brescia sur ces saints martyrs, 41. Quelques reliques de ces martyrs sont transportées à Constantinople, 408. Translation de leurs reliques à Constantinople, 411 et 535.

QUARANTE MARTYRS (Les) en Perse. Actes de leur martyre rapportés par Asémanni, III, 336.

QUART DE CERCLE. Traité attribué à Gerbert sur la manière de construire le quart de cercle, XII, 903.

259.
QUARTILLOSA (Sainte), martyre d'Afrique, II, 389.

QUARTODÉCIMANS, chrétiens qui croyaient devoir célébrer la Pâque au quatorzième jour de la lune; ils sont traités d'hérétiques par quelques anciens, II, 609. — Quartodécimans, sectateurs d'Audius,

opposés au décret du concile de Nicée sur la Pâque, III, 429. Canon septième du concile de Laodicée concernant les quartodécimans, 509. — Comment ils doivent être reçus, selon le concile œcuménique de Constantinople, IV, 264. Quartodécimans, montanistes; ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 624. — Quartodécimans persécutés vivement par Nestorius, VIII, 367, 368.

QUARTUS (Saint), martyr à Rome, II, 339.

258.
QUATRE-TEMPS. On attribue faussement au pape Calliste l'institution du jeûne des quatre-temps, VI, 85. — Sermons du pape saint Léon sur le jeûne des quatre-temps, X, 180, 195, 196. — [Hymne du Vénérable Bède sur les quatre-temps, XII, 4.] — Traité du jeûne des quatre-temps, attribué à Bernon, abbé de Reichenau, XIII, 123. Concile de Tribur près Mayence où il est question du temps où l'on doit placer le jeûne des quatre-temps de carême, 164. Traité de Francon, écolâtre de Liège, sur le jeûne des quatre-temps, 341 et XIV, 191. — Le jeûne des quatre-temps fixé par le concile de Plaisance aux jours où nous le célébrons encore, XIII, 430. Canon du concile de Clermont concernant les quatre-temps du printemps et de l'été, 432. — Traité de Sigebert de Gemblours sur le jeûne des quatre-temps, XIV, 67. Sermons du pape Innocent III sur les quatre-temps, 1009. Canon d'un concile de Tribur qui fixe à la première semaine de carême les quatre-temps du mois de mars, 1047. Canon d'un concile de Quedlimbourg ou de Northus qui fixe à la première semaine de carême le jeûne des quatre-temps du mois de mars et à la semaine de la Pentecôte le jeûne de ceux du mois de juin, 1079.

QUEDLIMBOURG, ville de Saxe. Chronique de Quedlimbourg ou de Saxe écrite par un anonyme, XIII, 65, 66. [Édition publiée par Pertz, 66.] Conciles qui furent tenus en cette ville, 369 et XIV, 1079, 1095

QUÉLIDOINE (Saint), martyr à Calahora, III, 19. — Hymne de Prudence en son honneur, VIII, 102.

444. QUÉLIDOINE ou CÉLIDOINE, élu évêque de Besançon quoiqu'il fût irrégulier, VIII, 135 et X, 172. — On combat le sentiment qui le fait évêque de Vienne, VIII, 135. Concile où il est condamné à renoncer à l'épiscopat, 135 et 435 et 436. Il se pourvoit à Rome; le pape saint Léon l'admet à sa communion, 436 et X, 172. — Il est rétabli dans un concile de Rome, VIII, 436 et X, 204. — Il continue à gouverner l'Église de Besançon, VIII, 436. — Différend de saint Léon avec saint Hilaire d'Arles au sujet de cet évêque, X, 172. Lettre de saint Léon sur cette affaire, 204.

III siècle. QUENTIN (Saint), martyr à Amiens, III, 100. — Bulle du pape Grégoire VI accordée au roi de France Henri I en faveur du monastère du Mont-Saint-Quentin près de Péronne, XIII, 197. — Monastère de chanoines réguliers fondé en l'honneur de saint Quentin par Gui, évêque de Beauvais, près de la ville de Beauvais, XIV, 90.

796. QUENULFE, roi des Merciens en Angleterre. Sa lettre au pape saint Léon III; réponse qu'il en reçoit; concile de Colchyste auquel il assiste, XII, 400. — Plaintes contre lui dans un concile de Cloveshou, XIII, 656, 657.

398. QUÉRÉMON, diacre d'Alexandrie, II, 398.

QUÉRÉMON, évêque de Nilus, s'enfuit avec sa femme dans les montagnes d'Arabie pendant la persécution de Dèce, II, 402.

QUÉRÉMON, anachorète visité par Casien, VIII, 147.

430. QUÉRÉMON, l'un des accusateurs de saint Cyrille d'Alexandrie suscités par Nestorius, VIII, 258.

QUÉRÉMON, lecteur déposé pour ses crimes, est élevé au diaconat par Eusèbe, évêque de Péluse, VIII, 477.

QUÉRÉMON, lecteur, apocristaire de l'Église d'Alexandrie; requête qu'il présente avec Dioscore au pape Anastase au nom de l'Église d'Alexandrie, X, 519.

QUÉRÉNON ou QUÈRÉMON à qui saint Isidore de Péluse adresse une lettre, VIII, 483.

QUESNEL (Pasquier), prêtre de l'Oratoire. Son édition du pape saint Léon, X, 275.

QUESTION, tourment. Les lois romaines défendaient de mettre à la question les femmes enceintes, III, 24. Dioclétien avait défendu de mettre à la question les soldats, 34. — Il ne convient pas aux prêtres de faire donner la question, XIV, 213.

QUESTIONS. Questions proposées aux païens avec leurs réponses, ouvrage supposé sous le nom de saint Justin, I, 432. — [Questions et solutions évangéliques d'Eusèbe de Césarée publiées par Angélo Mai, III, 242 et suiv.] — Quelles sont celles qui n'appartiennent pas à la foi; divers exemples qu'en donne saint Augustin, IX, 454. Questions du même sur la Genèse, 208, 209; sur l'Exode, 209 et suiv.; sur le Lévitique, 211, 212; sur les Nombres, 212; sur le Deutéronome, 213; sur Josué, 213, 214; sur les Juges; sur Job, 214; sur l'Évangile, 220; sur l'Épître aux Romains, 228. Solution des quatre vingt-trois questions, ouvrage de saint Augustin, 245 et suiv. Solution des questions de Dulcitus, autre ouvrage de saint Augustin, 252, 253. Livre des vingt-et-une questions, ouvrage supposé sous le nom de ce Père; livre des soixante-cinq questions, aussi supposé sous le nom de ce Père, 286. — Ouvrage de Théodoret intitulé: Questions choisies sur les endroits difficiles de l'Écriture sainte, X, 26 et suiv. Questions au nombre de cent quarante-six imprimées parmi les œuvres de saint Justin; pourquoi attribuées à Théodoret, 108. — Questions d'Anastase le Sinaïte; elles sont au nombre de cent cinquante-quatre, XI, 601 et suiv. Quelques auteurs les attribuent mal à propos à un Anastase, évêque de Nicée; différentes éditions et traductions qu'on en a faites; variations des manuscrits sur le nombre des questions et sur les auteurs qui y sont cités, 601, 602. Ce qu'il y a de remarquable dans ces questions, 602 et suiv. — Questions canoniques, ouvrage attribué à Raban Maur; il est d'Haliçaire, évêque de Cambrai, XII, 473. Ouvrage de Loup de Ferrières intitulé: Traité des trois questions sur le libre arbitre, sur la prédestination et sur le prix du sang de Jésus-Christ, 507 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 512. — Livre des trois questions: de la bonté de Dieu, de l'équité de ses jugements, des différents moyens qu'il nous donne de faire le bien, ouvrage d'Othlon, moine de Saint-

Emmeran de Ratisbonne, XIII, 278. Analyse de ce traité, 278 et suiv. Lettre d'Othlon qui en est une récapitulation, 280. — Recueil de sentences et de questions de maître Anselme de Laon, XIV, 183. [Questions théologiques, ouvrage inédit d'Honoré d'Autun, 302. Questions que Jean aux Blanchés-Mains fait au pape Innocent III et réponse de ce pape, 984 et suiv.]

QUÊTES. Sermons de saint Léon sur les collectes ou quêtes, X, 179.

QUÊTEURS. Règlement d'un concile de Paris sur les quêtes, XIV, 1155. Canon du concile de Latran qui leur défend de porter des reliques, 1170.

QUIEN (Michel Le), dominicain. Son édition des œuvres de saint Jean Damascène, X, 96, 99.

QUIERCI-SUR-OISE, village de Picardie. Assemblée tenue en ce lieu par le roi Pepin, XII, 114. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 613, 679. — Autre concile au sujet de Gothescalc, XII, 484, 618 et XIII, 684 et suiv. — On y dresse quatre articles contre la doctrine de Gothescalc, XII, 618 et XIII, 683. — Ces quatre articles, dressés par Hincmar, sont réfutés par saint Remi, archevêque de Lyon, XII, 618, 619 et XIII, 686. — Hincmar avait présidé au concile et Gothescalc y avait été condamné, XII, 654. Les quatre articles de ce concile sont expliqués par Hincmar, 658 et suiv. — Autres conciles tenus en cette ville, XIII, 689, 690, 700, 701.

QUIÈTE, belle-mère de Salvien, prêtre de Marseille, X, 360.

QUIÉTISME. Siméon le Jeune, abbé de Saint-Mamas à Constantinople, accusé de quiétisme; on le justifie, XIII, 226, 227, 228.

QUINISEXTE, concile tenu à Constantinople; pourquoi il est ainsi appelé, XII, 959. Les Grecs le regardent comme concile général; les Latins l'ont rejeté, 959 et 962.

QUINQUAGÉSIME. Voyez *Septuagésime*.

QUINTE (Sainte), martyre d'Alexandrie, II, 110 et 402.

QUINTÈRE, évêque de Cagliari. Concile d'Arles auquel il assiste, II, 629.

QUINTIEN, évêque d'Évora, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

QUINTIEN, prêtre. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 89.

QUINTIEN, père du pape saint Léon, X, 169,

QUINTIEN (Saint), évêque de Rodez et ensuite évêque de Clermont. Lettre de saint Avit qui est inscrite de son nom, X, 562. Il assiste au concile d'Agde, 736. — Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, XI, 380.

QUINTILIEN (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

QUINTILIEN, ami de saint Jérôme, VII, 546.

QUINTILIEN, évêque. Lettre que lui écrit saint Augustin, II, 174.

QUINTILLIENS, disciples de Quintilla. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 394.

QUINTILLA, prophétesse de Montan, VI, 394.

QUINTILLUS, évêque d'Héraclée, assiste au faux concile d'Éphèse en la place d'Athanas de Thessalonique, X, 676; et à celui de Chalcedoine, 684.

QUINTIN (Jean), jurisconsulte. Sa traduction latine des commentaires de Zonare sur les Canons apostoliques, XIV, 157.

QUINTUS, phrygien, se présente aux persécuteurs et renonce à Jésus-Christ, I, 406.

QUINTUS, prêtre, porteur de la lettre d'Antonien à saint Cyprien, II, 313.

QUINTUS, évêque de Mauritanie, fait consulter saint Cyprien; lettre de saint Cyprien à Quintus, II, 313.

QUINTUS (Saint), martyr à Carthage, III, 14.

QUINTUS, diacre de l'Église d'Hippone, VIII, 79.

QUINTUS, sous-diacre à qui saint Nil écrit, VIII, 221.

QUIONIE (Sainte), martyre à Thessalonique, III, 23 et suiv.

QUIRICE, évêque d'Ibérie, consulte le pape saint Grégoire-le-Grand pour savoir si on devait rebaptiser les Nestoriens qui se convertissaient; réponse du pape, XI, 526.

QUIRICIUS, évêque de Barcelone. Lettres que lui écrit saint Ildefonse de Tolède et ses réponses; elles ont rapport au livre de la Perpétuelle Virginité de la sainte Vierge, XI, 773. Lettre qu'il écrit à Taion de Sarragosse sur son livre des Sentences, 777. [Éditions de ses écrits dans la *Patrologie*, 777.]

QUIRICIUS, archevêque de Tolède. Sa mort, XI, 791. Lettre que lui écrit le pape Léon II pour l'informer des décrets du concile de Constantinople contre les Monothélites, 784. — Il présida au onzième concile tenu en cette ville, XII, 940.

III siècle.

300 ou 301.

401.

506.

304.

425.

III siècle.

304.

304.

600.

VII siècle.

680.

675.

III siècle. QUIRIN (Saint). Saint Cyprien lui adresse ses livres des Témoignages de l'Écriture sainte contre les Juifs, II, 271.

IV siècle. QUIRIN (Saint), évêque de Siscie dans la Pannonie ou Croatie. Son martyr, III, 54 et suiv. — Hymne du poète Prudence en son honneur, VIII, 102.

QUIRINI (Angélo-Maria), cardinal. Son édition des œuvres de saint Éphrem d'Édesse, VI, 72 et [439 et suiv.]; — de celles de saint Gaudence, évêque de Brescia, VIII, 43.

320. QUIRION (Saint), martyr, III, 82.

[QUIS *putas major erit in regno caelorum*, sermon de saint Maxime de Turin sur ce sujet, X, 326.]

V. 427.

QUOD-VULT-DEUS, diacre de Carthage. Lettres de Quod-Vult-Deus à saint Augustin et de saint Augustin à Quod-Vult-Deus, IX, 180, 181. Saint Augustin compose le traité des hérésies à la prière de Quod-Vult-Deus, 330 et suiv.

QUOD-VULT-DEUS, évêque de Sessite en Mauritanie, donatiste, IX, 407.

402. QUOD-VULT-DEUS, évêque de Centurie. Sujet d'un règlement du concile général de Milève, VIII, 539.

V siècle.

QUOD-VULT-DEUS (Saint), évêque de Carthage chassé d'Afrique avec un grand nombre de clercs, arrive heureusement à Naples, X, 449.

QUOD-VULT-DEUS, évêque en Afrique, dispute dans un concile la préséance à saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 9 et 828.

QUOD-VULT-DEUS, abbé du monastère de Saint-Pierre de Rome, XI, 335.

QUOD-VULT-DEUS, abbé de Richenow. Voyez *Bernon*.

[QUOMODO CHRISTUS *ponitur in signum populorum*, ouvrage de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 701.]

R

RABAN MAUR, archevêque de Mayence. Voyez *Rhaban Maur*.

412 436. RABBULA, évêque d'Édesse. Combien de temps a duré son épiscopat; il fut quelque temps uni avec les Orientaux schismatiques, puis se réunit à saint Cyrille contre Nestorius. Concile qu'il tient à Édesse. Son zèle contre les schismatiques soulève contre lui plusieurs évêques d'Orient; part qu'il eut aux disputes qui s'élevèrent au sujet des écrits de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse. Les canons de son concile souvent cités par les auteurs syriens. Avant sa mort il se réconcilie avec Jean d'Antioche et les autres Orientaux, X, 143. Fragments qui nous restent de ses écrits, 143, 144. Il bâtit une église en l'honneur de saint Étienne, 144. — Rabbula repris par Théodore de Mopsueste; il poursuit la condamnation de la mémoire et des écrits de Théodore, VIII, 18. D'abord opposé à saint Cyrille, se joint ensuite à lui contre Nestorius, 246. Son zèle contre Théodore de Mopsueste qu'il regarde comme l'auteur du Nestorianisme, 261. Lettre que lui écrit saint Cyrille, 298 et 302. Son démêlé avec André de Samosate, 380. Ses lettres. Sa mort, 298. [Sa notice et ses écrits dans la *Patrologie*, 297, n. 4. M. Overbeck a publié récemment

un choix d'ouvrages de Rabbula et d'autres auteurs syriens. On y trouve des Canons et des Avertissements aux moines; lettre à saint Cyrille d'Alexandrie avec la réponse de celui-ci; lettre à André de Samosate et une autre à Gamalinus, évêque de Parin. Parmi les écrits dogmatiques: homélie prononcée dans l'église de Constantinople devant tout le peuple; prières ou hymnes où l'on trouve tous les dogmes de la religion et en particulier une tendre piété pour la sainte Vierge, à qui il donne constamment le titre de Mère de Dieu.]

RABUS (Pierre). Sa traduction hollandaise de l'Histoire sacrée de Sulpice-Sévère, VIII, 122.

RABUTIN (Roger), comte de Bussi. Traduction française des lettres d'Abailard et d'Héloïse qui lui est attribuée, XIV, 341.

RACHA. Interprétation que donne de ce mot saint Avit, évêque de Vienne, X, 555.

RACHAT D'AUTEL. Ce que c'était que ce droit exigé par les évêques; le concile de Clermont défend cette exaction; lettres du pape Pascal II qui le défendent aussi, XI, 136. Lettre de Geoffroi de Vendôme où il en est parlé, 163.

RACHEL, épouse de Jacob. Lorsqu'elle pleure ses enfants, elle est la figure de

l'Église, selon saint Hilaire, IV, 23. — Quel était son but, selon Théodoret, en emportant les idoles de son père, X, 28.

RADBERT, nom propre de l'écrivain connu sous le nom de saint Paschase Radbert, XII, 528. Voyez *Paschase Radbert*.

RADBOD, duc des Frisons. Voyez *Ratbod*.

RADBOD (Saint), évêque d'Utrecht. Voyez *Ratbod (Saint)*.

RADBOD II, évêque de Noyon et de Tournai, succède à Baudouin; il assiste à différents conciles. Ses discours; ils n'ont point été imprimés. Sa Vie de saint Médard; on lui attribue la Vie de sainte Godeberte. Sa lettre à Lambert, évêque d'Arras, en faveur des moines de Saint-Amand. Vie de Ratbod par Gui, chancelier de l'Église de Noyon, XIII, 490. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 435 et suiv.)

RADEBOTON, comte de Habsbourg, XIV, 538.

RADEGONDE (Sainte), reine de France. Son origine; faite prisonnière par Clotaire I lors du siège de la Thuringe; elle devient sa femme; sa piété; à l'occasion du meurtre de son frère elle quitte la cour; saint Médard, évêque de Soissons, la consacre diaconesse; elle se retire dans une terre que le roi lui avait donnée en Poitou, où elle se consacre à une vie très-austère; elle fonde un monastère à Poitiers, XI, 315 et 905. Comment elle évite d'être reprise par le roi, 315, 316. Sa lettre au concile de Tours pour obtenir la confirmation de l'établissement qu'elle avait fait, 316 et 887. Elle obtient cette confirmation, 891. Elle obtient de l'empereur Justin du bois de la vraie croix, 316, 371, 411. Son testament, par lequel elle met son monastère sous la protection de tous les évêques de France, 316, 317. Lettre que lui écrit sainte Césaire à qui elle avait demandé une copie de la règle de saint Césaire d'Arles, 317. Ses lettres aux rois Chilpéric et Sigebert pour les engager à faire la paix, 317, 318. Mort de sainte Radegonde. Sa Vie écrite par la religieuse Bodonivie, 318. [Édition de cette Vie et des écrits de sainte Radegonde, 318.] Sa Vie écrite dans un des poèmes de saint Fortunat, 407. Autres poèmes de Fortunat à la louange de cette princesse, 408, 409. Vie de cette princesse par Fortunat et par Bodonivie, religieuse du monastère de Poitiers, 412. Éditions qui en ont été faites, 414, [415.] Traduction par Jean Boucher, 414. Miracles

opérés au tombeau de cette sainte, 415. — Sa Vie écrite par le Vénérable Hildebert, évêque du Mans, XIV, 217. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 346 et suiv.)

RADÉRIUS (Matthieu), jésuite. Son édition des œuvres de saint Jean Climaque, XI, 691. Son édition de la Chronique pascale, 747. — Sa traduction latine de l'Histoire des Manichéens, par Pierre de Sicile, XII, 623. Sa traduction latine de la Vie de saint Ignace de Constantinople, écrite par David Nicéas, 736. — Son *Viridarium sanctorum ex Meneis*, XIII, 132.

RADEVIC, chanoine de Frisingue, et disciple de l'évêque Othon, continue son Histoire de l'empereur Frédéric. Ce qu'il nous apprend des circonstances de la mort d'Othon, XIII, 544.

RADHOD, prévôt de l'église de Dol en Bretagne, n'est connu que par la lettre qu'il écrit à Adelstan, roi d'Angleterre, en lui envoyant des reliques, XII, 793, 794. (Voyez ce qui en est dit dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 203.)

RADON, abbé de Saint-Vaast d'Arras, engage Alcuin à revoir la Vie de saint Vaast, écrite par un anonyme. Lettre qu'Alcuin lui écrit à cette occasion, XII, 190.

RADULFE, abbé de Fontenelles. On lui attribue un commentaire sur le Cantique des Cantiques, dont le pape saint Grégoire n'est point auteur, XI, 548.

RADULFE ou RODULFE, abbé de Tron. Voyez *Rodulfe*.

RADULFE, historien de Tanerède, l'un des chefs de la première croisade. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Idée de son Histoire des gestes de Tancrede: édition que D. Martenne en a donnée, XIII, 541.

RADULFE, abbé de Goggeshale en Angleterre. Son voyage à la Terre-Sainte, où il est témoin de la prise de Jérusalem par Saladin. Il revient en Angleterre; sa mort. Il écrit les faits dont il avait été témoin: idée de son ouvrage intitulé: Chronique de la Terre-Sainte, XIII, 542. Ses autres ouvrages, 543.

RADULFE ou RAOUL, évêque de Rochester, transféré à l'archevêché de Cantorbéry. Voyez *Raoul*.

RADULFE, moine de Cluny, écrit la Vie de Pierre le Vénérable dont il avait été le disciple, XIV, 502.

RAFÉLIUS. Son édition des trois homélies

1068.

1081-1095.

531.

566.

575.

587.

XII siècle.

X siècle.

XII siècle.

1228.

XII siècle.

de saint Jean Chrysostôme sur l'Épître à Philémon, VII, 436.

RAGE. Dès le onzième siècle, on invoquait saint Hubert contre la rage, XIII, 466 et 596.

[RAGAMBERT, évêque, dont on ignore le siège. Alcuin lui écrit, XII, 201.]

RAGIMBERT ou RAIMBERT, abbé de Leucone, auteur de la Vie de saint Valeri. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 600 et suiv.)

1076.

RAGINARD, frère d'Aganon, évêque d'Autun, obligé de faire un accommodement avec ses vassaux, XIII, 491.

RAGNAHILDA, reine des Goths, femme d'Euric, X, 387.

RAHAB, épouse de Booz. Avant sa conversion, elle était, selon Théodoret, comme la figure de l'Église des Gentils, X, 31.

XII siècle.

[RAIMBAUD (Saint), doyen de l'Église de Liège : ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 184. Ses écrits, 184 et 185. Vers sur saint Maëul, ouvrage manuscrit, 185. Son opuscule, adressé à tous les fidèles sous forme de lettre, sur le schisme d'Anaclet et d'Innocent, 184. Analyse de cet écrit, 184 et 185. Ses vers à la louange de saint Maëul. Ses Stromates sur différentes matières ascétiques ne sont pas imprimées. Ses autres écrits, 185.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 512 et suiv.)

RAIMBERT, abbé de Leucone. Voyez *Ragimbert*.

RAIMBERT, chanoine de Saint-Quentin. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 368.)

RAIMBERT ou REMBERT, évêque de Verdun. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 340.)

1128.

RAINALD, archevêque de Lyon. Voyez *Rainaud*.

1173.

RAINALD, qui fit une copie du Vocabulaire de Papias le Grammaire, XIII, 327.

1198.

RAINALD, abbé de Saint-Martin de Nevers, accusé d'hérésie au concile de Sens. Son appel au pape : il est déposé. N'ayant pas poursuivi son appel, le pape renvoie l'examen de son affaire à Pierre de Capoue, son légat en France, et à Eudes de Sully, évêque de Paris, XIV, 1143.

1136.

RAINALD LE TOSCAN, abbé du Mont-Cassin ; son élection est contestée, XIV, 526 ;

elle est justifiée dans une conférence à ce sujet, 581.

RAINALD DE COLLEMEZZO, élu abbé du Mont-Cassin, devient le compétiteur du précédent, XIV, 526.

1136.

RAINALD, abbé de Cîteaux. Voyez *Rainaud*.

RAINARD, abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, est établi par l'archevêque Séguin, XIII, 112.

V. 999.

RAINARD, surnommé Hugues, chanoine, puis évêque de Langres. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort. Son discours au concile d'Autun, à l'occasion de l'élection qu'on y fit de Gébouin pour archevêque de Lyon. Ses poésies. Écrits qu'on lui attribue faussement, XIII, 342. — Synode qu'il assemble, XIV, 1074. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 125 et suiv.)

1065.

[RAINARD, moine du prieuré de Moret, recueille les aumônes des fidèles pour la reconstruction de l'église de son monastère, XIV, 693.]

XII siècle.

RAINAUD ou RODULPHE, abbé de Flavigny. Année de sa mort ; Hugues lui succède après une vacance de sept ans, XIV, 80.

1090.

RAINAUD, archidiacre d'Outre-Maine, au diocèse d'Angers, grammairien célèbre en son temps. Sa Chronique. Relation des miracles faits au tombeau de saint Florent. Répons pour l'office de ce saint. Aucun de ses écrits n'a été imprimé, XIII, 327. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 32 et suiv.)

V. 1075.

[RAINAUD, archevêque de Reims. Le pape Innocent III lui écrit par rapport à son archidiacre élu archevêque de Bourges, XIV, 265. Il lui écrit de nouveau, 266.]

RAINAUD, scholastique de Tours, XIII, 327.

RAINAUD DE MARTIGNÉ, évêque d'Angers. Letres où Geoffroi de Vendôme parle de lui, XIII, 163, 164. Lettre de Marbode qui lui est adressée, 226.

RAINAUD, archevêque de Lyon : son épitaphe par Pierre le Vénéral, XIV, 522. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 85 et suiv.)

RAINAUD, prieur de Saint-Éloi de Paris. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 719 et suiv.)

RAINAUD, reclus. Règle que lui prescrit Bernard, prieur de la Chartreuse des Portes, XIV, 400.

XII siècle.

1451. RAINAUD, abbé de Cîteaux. Sa mort; Gosvin, abbé de Bonneval, lui succède, XIV, 449. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 417 et suiv.)
- RAINER, moine de Saint-Guilain. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 338 et 339.)
- V. 1092. RAINGARDE, mère de Pierre le Véné-
rable, XIV, 500. Elle se consacre à Dieu dans le monastère de Marcigny; sa mort, 501 et 508. Son fils ordonne un trentain de messes et des aumônes pour le repos de son âme, 508.
- XI siècle. RAINIER, marquis. Lettre de saint Pierre Damien pour l'exhorter à accomplir la pénitence qu'il lui avait imposée, XIII, 306.
- RAINIER, légat du pape Urbain II en Espagne, XIII, 424, 425, 426.
- RAINIER, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, est élu pape et prend le nom de Pascal II, XIV, 129. Voyez *Pascal II*.
- RAINIER, qui se joint à l'abbé Joachim. Ils établissent ensemble le monastère de Flore, XIV, 829.
- RAINIER ou REGNIER, diacre et moine de Pompésie. Sa collection des Décrétales du pape Innocent III, 951 et 952 [et 1017.]
- IX siècle. RAINOYALA, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, aide le moine Heiric à composer l'*Histoire des évêques d'Auxerre*, XII, 644.
- X siècle. RAINON, évêque d'Angers, est auteur de la Vie de saint Maurille, l'un de ses prédécesseurs, XI, 412.
- RAISON, doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le bon usage de la raison, VII, 147 et 329. — Doctrine de saint Augustin, IX, 43, 51 [et p. 483.] — Sermon intitulé : Sur la raison de la foi, supposé sous le nom de saint Augustin, X, 434. — Traité du raisonnable et de l'usage de la raison, ouvrage de Gerbert, XII, 903. — Miroir de la raison, poème de Jean de Sarisbéry, XIV, 679. [D'après Richard, prieur de Saint-Victor, nous devons saisir par la raison ce que nous tenons par la foi, 702.]
- [RAM (Monseigneur), recteur de l'Université de Louvain. Son édition de la Chronique d'Idace, X, 343.]
1039. RAMBERT, évêque de Verdun. Sa mort; Richard, fils du comte Hilrad, lui succède, XIII, 419.
- RAMEAUX. Homélie de saint Cyrille d'Alexandrie pour le dimanche des Rameaux; homélie de saint Épiphane sur le même sujet, VIII, 281. Homélie de saint Procle de Constantinople, 412. — [Deux sermons de saint Augustin pour les Rameaux; un autre sur le même sujet lui est faussement attribué, IX, 836. Autre sermon sur le même sujet, 841.] — Homélie de saint Jacques de Batna sur le dimanche des Rameaux, X, 642. — Discours d'Anastase d'Antioche, XI, 364. Discours attribué à saint Euloge d'Alexandrie, 593. — Discours d'André de Crète, XII, 58. Vers pour ce jour, attribués au même, 58. [Sermon d'Atton de Verceil, pour le dimanche des Rameaux, 826.] — Bénédiction des palmes et procession des dimanches des Rameaux, pratiquée par saint Udelric, évêque d'Angsbourg, XIII, 56. Homélie de Guaifer sur le dimanche des Rameaux, 496. — Sermon d'Ives, évêque de Chartres, XIV, 123. Cinq sermons du vénérable Hildebert, 214. Un sixième sermon du même, 229. A la procession du dimanche des Rameaux on portait des fleurs et des palmes qu'on bénissait ensemble, 247. Trois sermons de saint Bernard pour le dimanche des Rameaux, 484. Autre qui lui est attribué, 492.
- RAMNULFE ou RAIMOND, moine de Saint-André d'Avignon. [Le chiffre indiqué ici par Rondet est inexact.]
- RAMNULFE, évêque de Saintes, élu à la place de Boson, déposé, XIV, 1072. Geoffroi de Vendôme lui écrit, 163.
- RAMSEY, abbaye en Angleterre fondée par saint Oswald, archevêque d'York, XIII, 24. Description de cette abbaye faite en vers par Abbon de Fleury, 32, 33.
- RAMULFE, abbé du mont Saint-Michel. Son accord avec Jean, alors évêque d'Avranches, au sujet des immunités de son monastère, XIV, 333.
- RANEBADE, abbesse. Lettre que lui écrit saint Lulle, XII, 131.
- RANTGAIRE, évêque de Noyon, consulte Amalaire, prêtre de Metz, sur la manière d'entendre les paroles dont Jésus-Christ s'est servi pour instituer l'Eucharistie; réponse d'Amalaire, XII, 347.
- RANUCIUS (Higatus). Son édition du traité de saint Bernard, de la grâce et du libre arbitre, avec un commentaire, XIV, 500.
- RAOUL ou RODULPHE (Saint), archevêque de Bourges. Différents conciles auxquels il assiste; il couronne roi d'Aquitaine Charles, fils de Charles le Chauve; sa mort, XII, 553. Sa lettre au pape saint Nicolas I; son instruction pastorale, 554. (Voyez son

1083.

XI siècle.

VIII siècle.

IX siècle.

840.

article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 321 et suiv.)

RAOUL ou RODULFE GLABER. Voyez *Rodulfe Glaber*.

1074. RAOUL I, archevêque de Tours. Il amène Berenger au concile de Bordeaux, XIII, 171. Lettre que lui écrit Gebouin, archevêque de Lyon, 339. Lettres de Hugues, évêque de Die, légat du Saint-Siège qui lui sont adressées, 590.

1081. RAOUL II, archevêque de Tours. Son différend avec les chanoines de Saint-Martin de Tours, XIII, 340, et XIV, 110.

[RAOUL III LE PIEUX, roi des Bourguignons. Ses diplômes dans la *Patrologie*, XIII, 414.]

1101. RAOUL ARDENT, orateur, se rend célèbre par son éloquence; Guillaume IX, duc d'Aquitaine, le prend avec lui pour la croisade. Ses homélies; éditions qu'on en a faites, XIII, 579. Ce qu'elles contiennent de remarquable, 579 et 580. Son Miroir universel. Autres écrits qu'on lui attribue, 581. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 254 et suiv.)

RAOUL ou RODULFE, moine de la Chaise-Dieu. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 295 et 296.)

1114. RAOUL ou RADULFE, évêque de Rochester, est nommé archevêque de Cantorbéry, XIV, 137 et 1084. Son différend avec Turstain, archevêque d'York, qui lui refusait la soumission comme à son métropolitain, 134. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 336 et suiv.)

RAOUL LE VERT, prévôt de l'Église de Reims. Lettre que saint Bruno lui écrit, XIII, 577, 578. — Il devient archevêque de Reims et consulte Yves de Chartres, XIV, 115. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 430 et 431.)

XI et XII siècles. RAOUL, père d'Anselme de Laon, est aussi chargé du soin de l'école de Laon, XIV, 182. Conjointement avec son frère, il travaille à un recueil de sentences et de questions; idée de cet ouvrage; son traité sur la Trinité; il est encore auteur d'un traité sur l'arithmétique et d'un autre sur le demi-ton, 183.

1135. [RAOUL ou RADULPHE, consacré évêque des Orcades. Le pape Honorius II écrit à son sujet, 253.]

1140. RAOUL, archevêque de Mamistra, est élu

patriarche d'Antioche; plaintes contre lui; il est déposé dans un concile, XIV, 1116.

RAOUL I, comte de Vermandois. Lettres qui le concernent, XIV, 444, 445.

RAOUL, comte de Péronne. Fondation faite pour lui à Cluny, en reconnaissance des grands biens qu'il avait faits à cette abbaye, XIV, 525.

RAOUL ou RODOLPHE, roi de Bourgogne. Voyez *Rodolfe*.

RAOUL DE DICETO, doyen de l'Église de Londres. [Jean de Belmeis lui écrit touchant la primauté de l'Église de Lyon, XIV, 855.] (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 76.)

[RAOUL, archevêque de Reims. Ses lettres et ses diplômes, XIV, 115, n. 1.]

XII siècle.

RAOUL DE CAEN, historien de la Croisade. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 67 et suiv.)

[RAOUL TORTAIRE, moine de Cluny. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 77. Ses écrits: sa Continuation de l'Histoire de saint Benoît, 78. Actes de la vie et du martyre de saint Maur; hymne en l'honneur de saint Maur; livre des choses merveilleuses ou surprenantes; onze lettres; Histoire de la première croisade. Jugement sur Raoul, 79.]

V. 1114.

RAOUL, abbé de Pierremont. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XI, p. 718 et suiv.)

RAOUL LENOIR, moine de Saint-Germer de Flaix. Ouvrages qu'on lui attribue; son commentaire sur le Lévitique est le seul qui nous reste; à quelle occasion il fut composé; analyse de cet ouvrage, XIV, 739, 740. Endroits remarquables; jugement sur cet ouvrage, 740. (Voyez ce qui est dit de Raoul dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 480 et suiv.)

XII siècle.

RAOUL ou RODULFE, abbé de Saint-Trou. Voyez *Rodulfe*.

[RAPHAEL VOLATERRAN. Son édition des œuvres de saint Basile, IV, 547.]

RAPT. Canon du concile d'Ancyre sur le rapt, II, 638. — Lois de l'empereur Constantin contre le rapt, III, 144. Lois de l'empereur Constance, VI, 341. — Canon du concile de Chalcedoine contre ceux qui enlèvent des femmes, même sous prétexte de mariage, X, 700. — Loi de l'empereur Justinien contre les ravisseurs des religieuses et des diaconesses, XI, 260. — Canon d'un concile de Reims qui défend

d'enlever des veuves et des vierges consacrées à Dieu, XII, 915. Voyez *Ravisseurs*.

RAT (Guillaume Le), pénitencier de l'église de Rouen. Son édition de saint Paschase Radbert, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 548. — Son édition du traité de Lanfranc, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XIII, 448.

RATBERT, auteur d'un traité de la virginité de Marie, attribué mal à propos à saint Ildefonse, XI, 774.

RATBOD ou RADBOD, duc des Frisons. Sa mort, XII, 46. Il était bisaïeul de la mère de saint Radbod, qui suit, 783.

RATBOD ou RADBOD, évêque d'Utrecht. Son origine illustre; ses études: il succède dans l'évêché d'Utrecht à Égilbert; les ravages des Danois l'obligent à transférer son siège à Deventer; sa mort, XII, 783. Chronique, homélies et poésies de saint Ratbod, 783, 784. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 158 et suiv.)

918. RATBOD, archevêque de Trèves. Ce fut par son ordre que Réginon travailla à sa collection de canons, XII, 771. Lettre de Réginon à Ratbod sur l'harmonie ou la musique, 772. Mort de Ratbod; Roger lui succède, 793.

811. RATGAIRE ou RATGARD, abbé de Fulde, succède à Baugulfe, XII, 444. Sa mauvaise administration excite des plaintes; requête présentée à Charlemagne contre lui, 444, 445. Louis le Débonnaire l'envoie en exil et on met à sa place saint Ligil, 272, 273 et 446. Il est rappelé, 272.

RATHÉRIUS ou RATIER, évêque de Vérone. [Parents et naissance de Rathérius, XII, 846, n. 2.] Dans sa jeunesse il se consacre à Dieu dans l'abbaye de Lobes; ses études; il refuse l'abbaye de Saint-Armand et passe en Italie avec Hilduin; il devient évêque de Vérone contre le gré du roi Hugues; il est chassé de Vérone, XII, 846. Il y rentre et est encore obligé d'en sortir 846, 847. Il se retire en Provence où on lui donne un évêché; il retourne à Lobes; on le charge de l'instruction de Brunon, depuis archevêque de Cologne; il est nommé à l'évêché de Liège; obligé de quitter ce siège, il tente de se faire rétablir sur celui de Vérone; il y est rétabli pour la troisième fois: l'indocilité de son clergé le force encore à le quitter; il revient à Liège; les dernières années de sa vie aussi agitées que les premières; il meurt à Namur, 847. [Édition

v. 922.

931.

v. 942.

953.

960.

974.

complète des œuvres de Rathérius, par les frères Ballerini, reproduite dans la *Patrologie*, 847, 848.] Ses écrits: son Agonosticon, 848. Analyse de ce traité, 848 et suiv. Trois lettres, 850. Vie de saint Ursmar, 850, 851. Traité du mépris des canons; sa protestation après son expulsion de Liège, 851. Conjecture sur l'état d'une certaine personne, 851, 852. Différend entre Rathérius et son clergé. Son Apologétique, 852. Charte pour l'abbaye de Magonzian, 852, 853. Ordonnance sur un mariage illicite, 853. Lettres de Rathérius, 853 et suiv. Son testament; fondation pour l'église de Vérone, 854. Autres lettres de Rathérius, 854, 855. Son Synodique, 855. Son Itinéraire ou voyage à Rome, 856, 857. Discours sur le carême, 857, 858. Sermons sur la fête de Pâques; sermons sur l'Ascension, 858. Ouvrages de Rathérius qui ne sont point imprimés, 858, 859. [Ouvrages nouveaux de Rathérius, publiés par les frères Ballerini, 858, n. 2, 3, 4, 5, 7, 859, n. 5, 7, 15.] Ouvrages faussement attribués à Rathérius, 859, n. 3, 11. Caractère de Rathérius, 859. Jugement sur ses écrits, 859, 860. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 339 et suiv.)

RATIONAL DU GRAND PRETRE DES JUIFS. Traité des pierreries qui composaient le Rational, ouvrage de saint Epiphane, VI, 420 et suiv.

RATISBONNE, ville d'Allemagne. Saint Boniface y établit un évêché, XII, 47. Suite des évêques de Ratisbonne, 477. — Concile tenu en cette ville, XIII, 634.

RATPERT, moine de Saint-Gal; ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 699, 700. Sa mort, ses écrits, 700. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 700.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 637 et suiv.)

RATRAMNE, abbé de Neuvillers en Alsace, ne doit pas être confondu avec Ratramne, moine de Corbie, XII, 553, 556.

RATRAMNE, moine de Corbie, ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 555. Services qu'il a rendus à l'Église; ses liaisons avec les savants, 555, 556. Sa mort. Ses écrits. Traité de l'Eucharistie; occasion de ce traité, 556. Contrariété de sentiments sur l'auteur qui l'a composé, 556, 557. Raisons qui prouvent qu'il est de Ratramne, 557. Analyse de ce traité, 557 et suiv. Éditions et traductions qu'on en a faites, 561. Livres de Ratramne sur la Prédestination. Traité

890.

IX siècle.

V. 868.

sur l'enfantement de la sainte Vierge, 562, 563. Traité de la procession du Saint-Esprit contre les Grecs, divisé en quatre livres, 563 et suiv. Premier livre, 563, 564. Second livre, 564, 565. Troisième livre, 565. Quatrième livre, 565 et suiv. Autres écrits de Ratramne, 568. [Edition complète de ses œuvres dans la *Patrologie*, 568.] Lettre de Godescalc à Ratramne sur la vision béatifique, 594. (Voyez l'article de Ratramne dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 332 et suiv.)

RAURAGE, évêque de Nevers ; sa lettre à saint Didier de Cahors, XI, 733. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 583.)

[RAVAISSON (Félix), publie deux sermons inédits de saint Augustin, IX, 836.]

RAVANTGER, abbé de Stavelo et de Malmédi ; lettre que lui écrit le pape Sylvestre II, XII, 909.

RAVENNE, prêtre, depuis archevêque d'Arles, envoyé à Rome par saint Hilaire, pour faire revenir le pape saint Léon de ses préventions contre lui, VIII, 437. Il succède à saint Hilaire ; on lui attribue à tort la vie de ce saint, 439. — Election de Ravenne ; lettre du pape saint Léon au sujet de cette élection, X, 215. Plaintes de l'Église de Vienne contre cette évêque, 218. Autre lettre que lui écrit le pape saint Léon, 222, 223. Ravenne approuve la lettre de saint Léon à Flavien, 223. Ravenne préside au second concile tenu à Arles, 708, et à un autre concile où on règle les droits de l'évêque de Fréjus sur l'abbaye de Lérins, 710. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 354 et suiv.)

RAVENNE, ville d'Italie. Concile convoqué par l'empereur Honorius, VIII, 569. — Saint Pierre Chrysologue est fait évêque de Ravenne, X, 6. Cette ville qui fut d'abord métropole civile de la province Flaminie, mais dépendante pour l'ecclésiastique de celle de Milan, devient métropole ecclésiastique, 7. — Contestation entre l'archevêque de Ravenne et celui de Milan pour la préséance dans les conciles ; un concile de Rome la décide en faveur de celui de Ravenne, XIII, 198. Conciles tenus en cette ville, 717, 719, 739, 740, 751, 755, 763. — Concile de Guastelle, où la province d'Emilie est soustraite à l'archevêque de Ravenne, XIV, 1079. Autres conciles tenus en cette ville, 1037, 1107. La préséance est adjugée

à son archevêque sur ceux de Milan et d'Aquilée, 1053.

RAVISSEURS. Canon trentième, dans la deuxième épître, canon de saint Basile le Grand, IV, 466. Saint Basile le rappelle dans sa lettre à un chorévêque touchant un rapt, 486. — Canons du premier concile d'Orléans au sujet des ravisseurs, X, 743. — Canon du cent onzième concile d'Orléans contre eux, XI, 857. — Règlement attribué au pape Jean VIII, touchant les femmes qui restent entre les mains de leurs ravisseurs, XII, 650. Traité d'Hincmar de Reims contre les ravisseurs, 669, 670.

RAYMOND, écolâtre, puis abbé d'Aurillac. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 23, 75 et 76.)

RAYMOND D'ARNALLI, moine de Saint-Victor de Mars. Sa lettre à Bernard son abbé, par laquelle il lui demande la permission de se fixer à Pise, pour y étudier la jurisprudence, XIII, 261, 262. Deux lettres à l'abbé Bernard, où il est fait mention de lui, 262. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 570 et 571.)

RAYMOND ou RAMNULFE, moine de Saint-André d'Avignon. (Voyez *Ramnulfe*.)

RAYMOND D'AGILES, chanoine du Puy. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 532. Son Histoire de la croisade, 532, 533. C'est l'historien qui a le mieux détaillé les circonstances de la découverte de la sainte lance, 533. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 622 et suiv.)

RAYMOND VI, comte de Toulouse, pour prévenir la croisade publiée contre lui, demande à se réconcilier avec l'Église ; il est cité à Valence où il comparait devant le légat Milon ; conditions qui lui sont imposées et auxquelles il se soumet, XIV, 1150. Absolution qui lui est donnée à Saint-Gilles ; circonstances de cette cérémonie, 1150, 1151. Il est excommunié de nouveau au concile d'Avignon, pour avoir manqué à ses engagements, 1152. Son voyage à Rome ; le pape lui donne une nouvelle absolution, 1153. Il est cité au concile de Saint-Gilles ; ce qui se fait en ce concile, 1153, 1154. Il est excommunié au concile d'Arles, et le pape confirme la sentence, 1154. Il est dépouillé de ses états qui sont donnés à Simon, comte de Montfort, par le concile de Montpellier, 1160. Cette disposition est confir-

VII siècle.

449.

511.

538.

XI siècle.

XI siècle.

1200.

1210.

1211.

1215.

mée au quatrième concile de Latran par le pape Innocent III, 1172.

RAYMOND, évêque de Barcelonne, tué à la guerre contre les Maures; Oldégaire lui succède, XIV, 410.

RAYMOND, chevalier, sire du château d'Amboise; lettre d'instruction que saint Bernard lui écrit sur le gouvernement de sa famille, XIV, 459, 460. Cette lettre exclue de la nouvelle édition des œuvres du saint, 493.

RAYMOND, moine de Toulouse; lettre envers élégiaques que lui écrit Pierre le Vénéral, XIV, 510.

RAYMOND, grand maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 581 et suiv.)

RAYMOND (Florimond). Voyez *Richeome* (Louis.)

[RAYNAUD (l'abbé), éditeur du Prêtre d'après les Pères, où l'on trouve plusieurs écrits de saint Jean Chrysostôme, avec la version latine et la traduction française, VII, 437, — et plusieurs écrits de saint Bernard, avec le texte et la traduction française, XIV, 500.]

[READING. Son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 315, — des écrivains de l'Histoire de l'Église grecque, X, 141.]

REBAIS ou RESBAI, monastère fondé par saint Ouen dans la Brie, XI, 756.

REBAPTISATION. Le concile plénier dont parle saint Augustin a-t-il seul terminé l'affaire de la rebaptisation des hérétiques? II, 423, n. 8. [Si le concile de Nicée a décidé la question de la rebaptisation, 633, n. 6.] Canon quarante-septième apostolique, 484. Canon huitième du concile d'Arles, 631. Canon premier du premier concile de Carthage, 499. — Rebaptisation pratiquée par les Donatistes au rapport de saint Optat, V, 118. Sentiment de saint Optat sur ceux qui ont consenti à recevoir la rebaptisation, 133, 134. Canons de l'Église et loi des empereurs contre la rebaptisation, 147, 148. Quand cette pratique a cessé en Afrique, 135 et 147. Canon onzième du cinquième concile de Carthage, VII, 734. Canon vingt-septième du septième concile de Carthage, 567. — Diacre rebaptisé, IX, 71. Lettre de saint Augustin à Maximien sur la rebaptisation, 71, 72. Doctrine de saint Augustin, 744, 745. — Canons du concile de Lérida contre ceux qui s'étaient fait rebaptiser, XI, 826. Voyez *Baptême*.

REBECCA, épouse d'Isaac. Discours de saint Césaire d'Arles sur le mariage d'Isaac avec Rebecca, XI, 120. Sur les deux enfants qu'elle portait dans son sein, 120, 121.

RÉCARÈDE, roi des Goths en Espagne, succède à Lévigilde son père, XI, 423 et 899. Il embrasse la foi catholique, et pour affermir la conversion des Goths, il assemble à Tolède un concile de tous les évêques de ses états, 389, 423 et 899 et suiv. Statuts pour la discipline ecclésiastique qu'il propose au concile, 901 et suiv. Il souscrit au concile et rend une ordonnance pour en confirmer les décrets, 903. Par les soins de saint Léandre, il avait quitté l'Arianisme et avait embrassé la foi catholique, 423. Lettre que lui écrivit le pape saint Grégoire en lui envoyant des reliques, 515, 516. Constitution de Récarède contre les Juifs, 516.

RECESVINTE, roi d'Espagne. [Lettre de Braulion à ce prince, réponse du roi, autre lettre du même au même et réponse, X, 731.] — Il assemble un concile à Tolède et il y assiste; il y fait abolir les serments faits dans un concile précédent, de condamner sans espérance de pardon ceux qui auraient conspiré contre lui et contre l'État, XII, 932. Il confirme les ordonnances du concile par un édit, 933. — Sa mort, XI, 794.

RECETTES. Canon dix-septième du concile d'Hippone, VII, 715.

RECLUS, assez communs dans les monastères au ix^e siècle, XII, 705. Règle dressée pour eux par le prêtre Grimlaïc, 705, 706. — On distinguait encore au xii^e siècle deux sortes de reclus, XIX, 165.

RECLUSES. Règle de religieuses recluses faussement attribuée à saint Augustin, puis imprimée sous le nom d'Aelrède, abbé de Riedval, XIV, 623.

RECOGNITIONS, livre attribué à saint Clément, pape, I, 354 et suiv. [Voyez p. 355, n. 12; et 356, n. 3.]

RÉCOMPENSE. Erreur de Jovinien sur la récompense réservée aux saints, IV, 651. — Discours de saint Éphrem sur le jugement dernier et la récompense, VI, 25, 26. — Doctrine de saint Augustin sur la récompense promise aux enfants de la nouvelle alliance, IX, 429. — Vision de Wetin sur les peines et les récompenses de l'autre vie, XII, 273. — Traité du Mérite et de la Récompense; ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1022.

RÉCONCILIATION des hommes entre eux.

587.

589.

653.

672.

314.

349.
V. 400.

Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la réconciliation, VII, 222, 266, 267. — Saint Jean l'Aumônier refuse la communion à un diacre qui ne voulait pas se réconcilier avec un homme qui l'avait fâché, XI, 659, 660.

RÉCONCILIATION des pénitents. Concile de Carthage, IV, 647. Canons troisième et quatrième du second concile de la même ville, 649. — Canon trente-deuxième du concile d'Hippone, VII, 715. Canon trente-cinquième, 715; canon trente-deuxième du troisième concile de Carthage, 722; canon soixante-seizième du quatrième concile de Carthage, 731. — Règles de saint Léon sur la réconciliation des pénitents, X, 260.

[RECONNAISSANCE. Doctrine de saint Athanase sur la reconnaissance, IV, 153, 154, 155.]

[RECTEURS CHRÉTIENS (Des) : titre d'un ouvrage de Sédulius le Jeune, XII, 358 et suiv. Sommaire de cet écrit, 358, 359. Analyse qu'en a donnée M. Rorhbach, 359.]

RÉDEMPTION DES HOMMES PAR JÉSUS-CHRIST. Doctrine de saint Irénée I, 513, 514; — [de l'auteur du poème contre les Juifs et les Gentils, III, 153;] — de saint Ambroise, V, 553; — de saint Chrysostôme, VII, 390; — de saint Augustin, IX, 653, 654. — Dialogue du B. Odon, évêque de Cambrai, sur l'incarnation du Verbe et la rédemption du genre humain, XIV, 75, 76. Erreurs d'Abailard sur le mystère de notre rédemption réfutées par saint Bernard, 442, 443.

RÉDEMPTEUS, évêque de Férente, XI, 477.

RÉDEMPTEUS, archidiacre. Lettre que lui écrit saint Isidore de Séville sur la question si on doit consacrer l'Eucharistie avec du pain azyme, XI, 722.

REDINGUE, ville d'Angleterre : concile qui y fut tenu, XIV, 1149.

REDON, monastère en Bretagne, rétabli par l'abbé Catwalon, XIII, 158. — Bulle du pape Innocent II qui met sous la protection du Saint-Siège l'abbé et les moines de Redon, XIV, 276.

RÉÉVIUS. Sa traduction anglaise des Apologies de saint Justin, de Tertullien et de Minucius-Félix, I, 446.

RÉFECTOIRE commun des chanoines de la cathédrale de Liège, XII, 140.

RÉFUTATION de la fausse science : ouvrage de saint Irénée contre les hérésies, I, 497.

REGARDS. Remarque de saint Jean Chry-

sostôme sur les regards condamnés par Jésus-Christ, VII, 222.

RÉGÉNOLD, comte, cité au concile de Saint-Thierry, pour ses ravages dans le diocèse de Reims; excommunié par l'archevêque Odalric, XIII, 751.

REGIA, en Afrique : plusieurs catholiques y souffrent le martyre, X, 451.

[REGIMBAUD, moine. On a de lui trois lettres, XIII, 98.]

REGIMBERT, à qui saint Boniface de Mayence écrit, XII, 50.

REGIMBERT, abbé de Reichenau, reçoit de l'abbaye de Saint-Gal une copie de la règle de saint Benoît, XII, 441.

REGIMBERT, à qui saint Loup, abbé de Ferrière, écrit une lettre, XII, 502.

REGIMBERT, abbé d'Epternac. Sa mort : Théofroi lui succède, XIV, 54.

RÉGIMBOLDE, chorévêque de Mayence. Lettre que lui écrit Raban Maur en réponse à diverses questions sur la pénitence, XII, 464. Autre lettre sur le même sujet, 464, 465.

RÉGIN, évêque de Végésel. Concile de Carthage auquel il assiste, VII, 748.

RÉGIN ou RÉGINON, ermite. Sa lettre à saint Fulgence de Ruspe, où il lui demande si le corps de Jésus-Christ avait été corruptible ou non, et quelle vie doit mener un homme engagé dans la profession des armes, XI, 50. Réponse de saint Fulgence à la première question, 50. Réponse du diacre Ferrand à la seconde, 87, 88.

RÉGINALD, moine de Saint-Augustin de Cantorbéry. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 334 et suiv.)

[RÉGINALD, prince d'Antioche. Sa passion, par Pierre de Blois, XIV, 783, n. 9.]

RÉGINARD, évêque de Liège, succède à Durand, XIII, 254. Lettre par laquelle il redemande Aldelmann, alors sous-diacre, qui étudiait à Chartres sous Fulbert, 254, 255. — [Sa Vie, par Regnier, moine de Saint-Laurent de Liège, XIV, 796.]

RÉGINON, comte. Voyez *Régin*.

RÉGINON, abbé de Prum. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Il succède à l'abbé Farubert, XII, 768. Il est chassé par une faction et se retire à Saint-Gal, puis à Trèves, où l'archevêque lui confie le soin de l'abbaye de Saint-Martin, 768, 769. Sa mort. Éloge que Trithème fait de lui, 769. Sa Chronique, 769, 770. Différentes éditions

953.

1081.

XII siècle.

V. 1024.

899.

915.

qu'on en a faites, 770, [771]. Livre de la discipline ecclésiastique et de la religion chrétienne, 774. Éditions de cet ouvrage, 772. Lettres et sermons qu'on lui attribue, 772. Continuation de sa Chronique par Romérius, 878. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 148 et suiv.)

RÉGINUS, évêque de Constantia, métropole. Son discours contre Nestorius, VIII, 393. Sa requête contre le clergé d'Antioche, 394.

RÉGIONNAIRES. Le pape saint Grégoire établit un corps de défenseurs auxquels il donne le nom de Régionnaires, XI, 510.

RÈGLE DE VIE : ouvrage attribué à saint Isidore de Séville ; c'est l'œuvre de quelque compilateur, XI, 714.

RÈGLEMENTS ou CANONS. Voyez *Canons*.

RÈGLEMENTS pour la punition des fautes des personnes religieuses : ouvrage attribué à saint Basile le Grand, IV, 408, 409.

RÈGLES MONASTIQUES ou CANONIALES. Règle de saint Pacôme, III, 361 et suiv. — Préface de saint Jérôme sur la traduction de cette règle, VII, 646. — Grandes et petites règles de saint Basile le Grand, IV, 379 et suiv. La Règle monastique, qui est sous le nom de saint Macaire, n'est pas de saint Macaire d'Égypte, mais de Macaire, abbé de Nitrie, V, 598. — Règle pour les moines : ouvrage tiré de saint Jérôme par Lupus, du Mont-Olivet, VII, 648. Règle pour les religieuses : ouvrage supposé sous le nom de saint Jérôme, 648. — Règle de saint Augustin, IX, 64, 172. Elle était composée pour des filles, mais on l'a depuis appropriée à des hommes, comme on le voit dans la règle de Tarnate et dans celle de saint Césaire, 64. Règle des clercs, supposée sous le nom de saint Augustin ; seconde règle aussi supposée sous le nom de ce Père, 65. — Commentaire de Hugues de Saint-Victor sur la règle de saint Augustin, XIV, 350. Commentaire d'Adam, abbé de Case-Blanche en Écosse sur cette règle, 687. — Règle pour des moines attribuée à Vigile, diacre, X, 472. — Règle que l'abbé Eugipius donne à ses religieux, XI, 86. Règles de saint Césaire d'Arles pour les religieuses, 147 et suiv. ; pour les moines, 150 et suiv. Règle que saint Benoît donne à ses religieux, 161. Analyse de cette règle, 161 et suiv. Éloge de cette règle, 161, 170. Elle est mise en

vers par l'abbé Simplicie, 350. Elle s'établit dans tous les monastères puis est seule observée, 617. — Gloses de Kéron, moine de Saint-Gal, sur cette règle, XII, 410. Commentaire de l'abbé Smaragde, 236. Commentaire attribué au moine Hildemar ; commentaire de Raban Maur, 560. Traité du même contre ceux qui contredisent cette règle, 466, 467. Commentaire sur cette règle, attribué à Remy, moine d'Auxerre, 739. Commentaire d'Huchald, moine de Saint-Amand, 802. Traduction de cette règle en langue saxonne par saint Eithelwold, évêque de Vinchester, 868. — Règle de saint Benoît, recommandée par Charlernagne, XIII, 642. — Observation de Rupert de Tuy sur divers chapitres de la règle de saint Benoît, XIV, 286 et suiv. Si tout ce qui est contenu dans cette règle est de précepte, ou s'il y a quelque article qui ne soit que de conseil, 468. Commentaire de Pierre, diacre du Mont-Cassin sur cette règle, 584 et 586. Commentaire de sainte Hildegarde, 596. Explication de cette règle attribuée à l'abbé Joachim, 831. — Règle de saint Aurélien, évêque d'Arles, pour ses moines, XI, 199, 200. Autre règle pour les religieuses, 200. Règle de saint Ferréol. Analyse de cette règle, 312, 313. Éditions qu'on en a faites, 313. Règle de saint Colomban l'Ancien, 350. Règle de saint Léandre de Séville pour des religieuses, 423 et suiv. Règle de Jean de Bictar pour des moines, perdue, 426. Règle de saint Colomban. Analyse de cette règle, 617 et suiv. Elle ne fut observée seule dans les monastères qu'il avait établis que pendant sa vie et celle de saint Eustase : la règle de saint Benoît y fut ensuite observée conjointement, et enfin elle prit le dessus, 618. — Règle de saint Colomban justifiée au concile de Mâcon contre les calomnies du moine Augustin, XII, 914. — Règle de saint Siméon Stylite le Jeune ; ne paraît pas avoir été écrite, XI, 676. Règles abrégées de la vie spirituelle, par l'abbé Hypéréchius, 697. Règle de saint Isidore de Séville pour des moines, 723. Règle de saint Donat, évêque de Besançon, 618 et 738. Règle pour les moines de Saint-Paul et les chanoines de Saint-Étienne de Besançon, 738, 739. Règle du Maître : ce que c'est que cette règle ; pourquoi ainsi nommée, 739. [Éditions de cette règle, 739.] Règles de saint Fructueux ; il y en a deux : l'une pour des moines ; l'autre, appelée Règle commune, qui est pour

les deux sexes : ce qu'elles contiennent de remarquable, 799, 800. — Règle de saint Chrodegang, évêque de Metz, pour les chanoines de sa cathédrale, XII, 406 et suiv. Autre règle commune à tous les chanoines, rédigée par un anonyme, 409. Règles ou statuts de saint Simpert, abbé de Murbach, puis évêque d'Augsbourg, 219. Code des règles composé par saint Benoît d'Aniane, 258, 259. Concorde des règles composée par le même, 259, 260. Règle pour les chanoines réguliers composée par Amalair, 340, 341. Règle pour des reclus, dressée par le prêtre Grimlaïc, 705, 706. [Règle pour la Rythmicachie, ou Dispute sur le chant, par saint Odon de Cluny, 809. Règles de l'Abaque ou art de compter, par le même, 809.] — Règle pour les solitaires, attribuée au bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, XIII, 120. Règles pour les chanoines et les chanoinesses, approuvées au concile d'Aix-la-Chapelle et abrogées dans un concile de Rome, 247, 248, 650 et suiv. Lettre de Louis le Débonnaire au sujet de ces règles, 655. Règle de la congrégation des Ermites de Font-Avellane, rédigée par saint Pierre Damien, 313, 314. — Règle donnée par l'impératrice Irène au monastère de la Pleine-Grâce qu'elle avait fondé à Constantinople, XIV, 143 et suiv. Règle de Pierre de Honestiis, 245, 246. Règle pour l'abbaye du Paraclet, rédigée par Abaillard, 324 et suiv. Règle d'Héloïse pour le même monastère, 326, 339, 340. Règle que prescrit Bernard des Portes à un reclus, 400. Règle de saint Étienne de Muret pour l'ordre de Grand-Mont. Elle est véritablement de lui, 577. Analyse de cette règle, 577, 578. Différentes éditions qu'on en a faites, 578. Règle des religieuses recluses, dont l'auteur n'est pas connu, 623.

REGNAUD, évêque de Bathon. Lettre qu'Arnoul de Lisieux écrit en sa faveur au pape Alexandre III, XIV, 754.

RÈGNE DE DIEU. Au lieu de ces paroles de l'Oraison dominicale : « Que votre règne arrive, » quelques interprètes lisent : Que votre Saint-Esprit vienne et nous purifie, XI, 763. — Homélie de saint Boniface sur le règne de Dieu dans ce monde et dans l'autre, XII, 54.

RÈGNE DES HOMMES. Traité de l'Art de régner, attribué par Platine à Fortunat de Poitiers, XI, 413.

RÉGNIER (Nicolas). Sa traduction fran-

çaise des livres de Boèce de la Consolation de la philosophie, X, 665.

REGULUS, diacre, est député à Rome par les évêques de la province d'Arles, X, 218.

RÉHABILITATION d'un prêtre. Formule prescrite par Fulbert de Chartres, XIII, 82.

[REISCHL. Son édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem, V, 84.]

REIMANE, que d'autres appellent Ousmanne, moine, auteur de la Vie de saint Cadroé, abbé de Wassor, puis de Saint-Vincent de Metz, XII, 882, 883. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 459 et 460.)

REIMBAULD, moine de Cluny. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 410 et 411.)

[REIMER. Ses opuscules choisis des Pères, I, 606.]

REIMS, ville de Champagne. Lettre d'Hincmar aux évêques et aux seigneurs de la province de Reims au sujet des ravages que le roi de Germanie laissait dans les états de Charles le Chauve, XII, 668. Cette ville est fortifiée par Foulques, son archevêque, 711. Histoire de l'Église de Reims, par Frodoard. Éditions qu'on en a faites, 843. Petite Chronique de Reims, écrite par un anonyme de la fin du dixième siècle, 893. Concile tenu en cette ville, 914, 915. — Concile tenu en cette ville par le pape saint Léon IX, XIII, 165, 200. Origine du droit de l'archevêque de Reims de sacrer le roi de France, 265. Conciles tenus en cette ville, 645, 716, 717, 728, 734, 737, 759, 760, 761 bis, 762. — Prétentions de l'Église de Reims pour le sacre du roi de France contestée par Yves de Chartres, XIV, 115, 116. Conciles tenus en cette ville, 1055, 1056, 1061, 1080, 1086, 1093, 1111, 1112, 1120, 1127. Concile supposé, 1082, 1083. Différend entre le clergé de Reims et celui de Trèves sur la préséance, 1056. (Il y a une lettre écrite au nom des chanoines de Reims à Raoul le Vert, élu archevêque de Reims. Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 335 et suiv.)

REINARD, abbé de Reinhausen. Sa lettre de congratulation à Wibald, abbé de Stavélo. Son opuscule sur la fondation et les commencements de l'abbaye de Reinhausen, XIV, 529.

REINARD (Frédéric). Son édition des let-

tres de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 383.

1095. REINAUD, archevêque de Reims. Sa mort. Manassé II lui succède, XIII, 586.

REINECCIUS ou REINERIUS, allemand. Son édition de la Chronique de Ditmar, XIII, 65.

REINEHAUSEN, abbaye. Voyez *Reinhau-sen*.

1188. REINERUS ou REGNIER, moine de Saint-Laurent à Liège. Son histoire en vers du transport d'une relique de saint Laurent, XIII, 262, 263. [Ses écrits : Son livre des écrivains célèbres du monastère de Saint-Laurent de Liège. Son commentaire sur les neuf antiennes qui précèdent la fête de Noël. Le Miroir de la Pénitence. Victoire d'une vierge. Fleur du désert. Livre du Conflit. Plusieurs pièces de vers. Le triomphe de Bouillon. La Vie de saint Évracle. La Vie de saint Reginard. La chute de la foudre sur le monastère de Saint-Laurent. La dédicace de la nouvelle église. Sur l'incendie de cette église, 796. Les Larmes. Le Départ de la mort. Vie de saint Wolbodon, 797.]

REINES. Explication qu'Alcuin donne de ce passage du Cantique des Cantiques : *Il y a soixante reines et quatre-vingts concubines*, XII, 170.

REINHAUSEN, abbaye d'Allemagne au diocèse de Mayence. Histoire de la fondation et du commencement de cette abbaye, XIV, 529.

XII siècle. [REINOLD, archevêque de Cologne, attaché au schisme de l'empereur Frédéric, XIV, 730.]

1162. REINOLD, archevêque de Milan. Sa lettre contenant la relation de la prise de Milan par l'empereur Frédéric I^{er} et de l'invention des reliques des trois rois transférées à Cologne, XIV, 926.

[REFECTIO *mentium de festis Domini et sanctorum*, ouvrage inédit d'Honorius d'Autun, XIV, 302.]

RELIGIEN, évêque, assiste à l'élection d'Héraclius, évêque d'Hippone, IX, 20.

RELIGIEUSES. Règle pour des religieuses, ouvrage supposé sous le nom de saint Jérôme, VII, 648. — Lettre que saint Augustin écrivit aux religieuses d'Hippone, IX, 17, 18. Lettre que le même saint évêque écrivit aux religieuses du monastère de Félicité et de Rustique, 172 et suiv. — Sentiment de saint Léon sur la violence que

quelques religieuses avaient soufferte pendant l'incursion des Vandales, X, 199. — On ne doit pas donner le voile de religion avant l'âge de quarante ans. Règle dressée par saint Césaire d'Arles pour les religieuses, XI, 147 et suiv. Exhortation de saint Césaire aux religieuses, 151, 152. Trois mille religieuses nourries par saint Grégoire le Grand; leur sainteté, 509. Règlement de saint Grégoire le Grand pour les religieuses, 510, 517. Doctrine de saint Grégoire le Grand sur les religieuses, 575, 576. Ce que prescrit à l'égard des religieuses le cinquième concile d'Orléans, 863, 864; le cinquième concile d'Arles, 882, 883; le second concile de Tours, 889; le concile de Mâcon, 894. Règlement d'un concile de Séville, 915. — Capitulaires de Charlemagne qui défendent d'épouser des religieuses, XII, 226, 228. Autre qui défend aux religieuses d'entretenir dans leurs monastères d'autres filles que celles qui ont dessein d'y demeurer toujours, 236. Statuts de Wauthier, évêque de Liège, 789. Canon du concile In Trullo qui défend de parer les religieuses à leur prise d'habit, 962. — Règlement du concile de Frioul pour les religieuses, XIII, 633, 634. Règlement du concile de Verneuil, 672; d'un concile de Meaux, 675; d'un concile de Paris, 676; d'un concile de Mayence, 678; d'un concile de Tousi, 693. — Canons des conciles pour le gouvernement des religieuses, XIV, 340. Canons d'un concile de Londres touchant les religieuses, 1106. Règlements du deuxième concile de Latran, 1115. Canon d'un concile de Reims, 1122. Décrets d'un concile de Paris concernant les religieuses, 1156.

RELIGIEUX. Lettre de saint Basile le Grand à ses religieux, IV, 427, 428. — Canon d'un concile de Montpellier qui défend aux religieux de prendre des leçons de jurisprudence et de physique dans les écoles séculières, XIV, 1129. Même défense d'un concile de Tours, 1130. Canons du troisième concile de Latran qui les concernent, 1140. Canon d'un concile d'Avignon, 1152. Décret d'un concile de Paris concernant les religieux, 1155. Voyez *Moines*.

RELIGION. De la fausse religion, premier livre des Institutions divines de Lactance, II, 497, 498. De la vraie sagesse et religion, quatrième livre des Institutions divines de Lactance, 499, 500. — En matière de religion, selon saint Hilaire, on ne doit con-

traindre personne, IV, 80. — [La religion est la reine des vertus d'après Didyme l'aveugle, V, 620.] — Lois de Valentinien I^{er} pour donner liberté de religion, VI, 353. Lois de Valens pour et contre la vraie religion, 359, 360. Loi de Gratien pour la liberté de religion, 361. — Selon la remarque de saint Cyrille d'Alexandrie, la vraie religion était chez les seuls Israélites depuis la loi de Moïse, VIII, 333, 334. — Livre de la Vraie religion, ouvrage de saint Augustin, IX, 60 et suiv. Observation de ce saint docteur sur la différence de religions, 103. Parallèle entre la religion chrétienne et la religion païenne, par saint Augustin, 292. Les sacrements, selon la remarque de ce Père, sont nécessaires à la religion, 738. Aucun des anciens n'a mieux réussi que saint Augustin à établir la vérité de la religion, 809. [Extrait du livre de la Vraie religion par saint Augustin, 842.] — Cassiodore observe que les rois ne peuvent commander à personne d'embrasser une religion, parce qu'on ne croit pas par contrainte, XI, 214. — Discours de saint Fulbert de Chartres sur la religion, XIII, 86.

RELIGION CHRÉTIENNE. Saint Justin prouve la vérité de la religion chrétienne par les prophéties, I, 416. — Tertullien, par le consentement unanime de toutes les Églises en une même croyance, II, 15, 16. [Règles que l'on doit observer par rapport à la religion, d'après Origène, 157, 158.] Témoignage d'Origène sur la religion chrétienne, 231, 246, 247. Vérité de la religion chrétienne prouvée par saint Cyprien, 350. Calomnies des païens contre la religion chrétienne détruites par Arnobe, 487 et suiv. Doctrine d'Arnobe sur la religion chrétienne, 489, 490. Doctrine de Lactance sur le même sujet, 497 et suiv. — Édits de Constantin et de Licinius en faveur de la religion chrétienne, III, 143. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la religion chrétienne, 183. Preuves de la religion chrétienne par les prophéties de Jésus-Christ, par les prophéties des Juifs, 183, 184. Préjugés favorables à la religion chrétienne, 184. Réfutation du reproche que les païens font aux chrétiens d'avoir pris leur religion des barbares, 187. — Preuves de la religion chrétienne présentées par saint Athanase, IV, 191. — La religion chrétienne établie chez les Goths avant l'an 325, selon saint Épiphane, 278. — Avantages de la religion

chrétienne selon saint Grégoire de Nazianze, V, 200. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la vérité de la religion chrétienne, 243, 266, 267, 289 et suiv., 369 et suiv. — [Si la religion chrétienne a été prêchée dans les Gaules au premier siècle, VIII, 125, n. 3, 4, 5, et XI, 785.] — Saint Augustin prouve par les prophéties la vérité de la religion chrétienne, IX, 809. [Il prouve la même vérité dans un sermon, 832, 833.] Jugement des ouvrages de saint Augustin touchant la religion chrétienne, 809, 810. — Dialogue entre un juif et un chrétien sur la vérité de la religion chrétienne, ouvrage de Pierre Alphonse, juif converti, XIV, 170. Analyse de cet ouvrage, 170 et suiv. Autre dialogue sur le même sujet par Gislebert Crispin, abbé de Westminster, 174. Voyez *Christianisme*.

RELIGION ou ÉTAT RELIGIEUX. Canon d'un concile d'Avranches qui statue que le mari ou la femme ne peuvent entrer en religion, l'autre demeurant dans le siècle, s'ils n'ont point passé l'âge d'user de leur mariage, XIV, 1135. Voyez *Religieux et Religieuses*.

RELIGIONS. Édit de Constantin et de Licinius pour la liberté de toutes religions, III, 143.

RELIGIONS PROFANES. De l'Erreur et de la Fausseté des religions profanes, ouvrage de Julius Firmicus Maternus, IV, 311 et suiv.

RELIQUAIRE porté par saint Grégoire le Grand, XI, 440.

RELIQUES. Honneurs qu'on rendait aux reliques, I, 363, 389, 394. Empressement des chrétiens pour en avoir. Vertu des reliques; soin que l'on en prenait, 471, 472. — Témoignage du diacre Ponce sur les reliques des martyrs, II, 267; de saint Cyprien sur les reliques des martyrs. Reliques des martyrs mises sous l'autel, 599. Honneur rendu aux reliques d'un homme qui n'était pas reconnu pour martyr blâmé comme un abus, 622. — Culte particulier rendu aux reliques, III, 6, 17, 20, 35, 278. Soins des fidèles pour ramasser les reliques des martyrs, 15, 35, 36, 84. Il y avait des reliques de sainte Euphémie dans l'autel de saint Félix de Nole, 51. Celles des quarante martyrs sont honorées à Césarée en Cappadoce, 84. Les reliques des martyrs guérissent les malades, 87, 88, 93, 94, 337. Elles chassent les démons, 99. Celles de saint

Phocas, martyr, sont dispersées, 94. Celles de saint Cyprien d'Antioche et de sainte Justine sont portées à Rome, 99. Celles de saint Lucien, martyr, étaient honorées à Drepane en Bithynie, 125. — Culte rendu aux reliques des saints et au sang des martyrs; leur vertu, IV, 79. Témoignage de saint Basile, 468. — Témoignage de saint Cyrille de Jérusalem, V, 78, 79. Témoignage de saint Optat, 138. Reliques de saint André, de saint Luc, de saint Timothée transportées à Constantinople, 190. Témoignage de saint Grégoire de Nazianze sur les honneurs rendus aux reliques des saints; leur pouvoir et leur vertu, 198. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur le culte des reliques, 340, 341. Réponses à quelques objections sur le culte des saints et de leurs reliques, 340 et suiv. Reliques des martyrs mises sous l'autel; raison de cette pratique selon saint Ambroise, 372, 373. Doctrine de saint Ambroise sur l'intercession des saints et leurs reliques, 572, 573. — On gardait les habits des saints comme des reliques, VI, 4. Doctrine de saint Ephrem sur la vertu des reliques, 67. Sentiment de saint Grégoire de Nysse sur les reliques, 247. Saint Astère d'Amasée relève l'honneur dû aux martyrs et à leurs reliques, 301, 302. — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur les reliques, VII, 88, 91, 92, 93. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les reliques des martyrs, 340, 341. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les reliques des martyrs, 420, 421. Témoignage et doctrine de saint Jérôme sur les reliques, 607, 608, 686, 687. — Reliques recueillies par saint Gaudence, évêque de Brescia, VIII, 33. Discours du même saint évêque sur les reliques des saints martyrs, 41. Témoignage de saint Paulin, évêque de Nole, sur le culte des reliques, 92, 95. Culte des saintes reliques justifié par saint Isidore de Péluse, 481. — Reliques de saint Étienne, premier martyr, reçues à Hippone par saint Augustin, IX, 19. Témoignage de saint Augustin sur le culte des reliques et sur leur usage, 59, 241. Écrits touchant l'invention des reliques de saint Étienne, premier martyr, 329, 330. Possidius procure à son église des reliques de saint Étienne, premier martyr, 563. Moines hypocrites qui vendaient de prétendues reliques de martyrs, 786. Témoignage de saint Augustin sur les honneurs rendus aux reliques des martyrs,

790, 791. [Sermon de saint Augustin sur la translation de reliques, 841.] — Discours où Théodoret justifie contre les railleries des païens le culte que les chrétiens rendaient aux reliques, X, 95, 96. Les reliques du saint martyr Babylas empêchent l'oracle d'Apollon de parler, 134. Doctrine du pape saint Léon sur le culte qu'on rend aux reliques des saints, 270, 271. [Doctrine de saint Maxime de Turin sur les reliques, 328.] Le roi Sigismond demande des reliques au pape Symmaque, 560. Discours d'Isaac l'Ancien sur le culte des reliques, 578. Doctrine de Gennade de Marseille sur le même sujet, 604. — Reliques de saint Jean-Baptiste, XI, 373, 516, 578. Les reliques de saint Martin guérissaient les malades, 378, 379. Honneur qu'on rendait aux reliques des saints dans le vi^e siècle, 388, 389. Manière de reconnaître les véritables, 389, 906. Reliques de saint Pierre, 483, 492, 504, 509, 577, 578. La coutume de l'Église romaine et de tout l'Occident était de ne pas toucher aux corps des saints, 498, 577. Les linges qu'on en approchait s'envoyaient comme des reliques et faisaient des miracles, 498, 577. Les chaînes de saint Pierre faisaient beaucoup de miracles; on en envoyait de la limaille, 498, 499, 577. Saint Grégoire envoie au roi Récarède une clef où il y avait du fer des chaînes de saint Pierre et une croix qui renfermait du bois de la vraie croix, 516. Reliques incertaines supprimées, 526, 578, 579. Respect du pape saint Grégoire pour les reliques des saints, 577, 578. Ses dispositions sur leur translation; sur les reliques incertaines, 578. Sentiment de Léonce, évêque de Naples, sur le culte des reliques, 664, 665. Deux discours de l'abbé Théofride sur la vénération qu'on doit aux saints et aux reliques, 789, 790. — Ces discours pourraient avoir pour auteur Théotroi, abbé de Cormeri en Velai, XII, 45; — ou Théoffroi, abbé d'Epternac, XIV, 58. — Conditions auxquelles le concile d'Épaone permet de mettre des reliques dans les oratoires de campagne, XI, 816. — Les reliques des saints trouvées nouvellement ne doivent être exposées à la vénération des fidèles qu'avec la permission de l'évêque, XII, 236. [Pratique de la vénération des reliques, 312.] Sage conduite touchant les reliques douteuses, 429. Canon d'un concile de Brague sur la manière dont les reliques doivent être portées en procession, 942. — Selon la

Liturgie gallicane, on ne les mettait jamais sur l'autel, si ce n'est quand on devait les porter en procession, XIII, 7, 20. Reliques éprouvées par le feu, 68, 101, 102. Reliques de saint Amand portées par les villes et les villages pour quêter, 487. Reliques conservées à Constantinople mentionnées dans une lettre de l'empereur Alexis Comnène, 514. Canon du second concile général de Nicée qui défend de consacrer aucune église qui n'aurait pas de reliques de martyrs, 629. — Traité des reliques des saints, ouvrage de Guibert, abbé de Nogent, XIV, 197 et suiv. Selon Guibert, abbé de Nogent, il n'y a point d'autres reliques de Jésus-Christ que la sainte Eucharistie, 197, 198. Prétendues reliques de Jésus-Christ, 198, 199; de la sainte Vierge, 198. Sermon de Pierre le Vénérable sur la vénération des reliques, 521. Statuts de l'église de Latran concernant les reliques, 690. Reliques portées aux conciles, 1046, 1139. Canon du quatrième concile de Latran concernant les reliques, 1170. Voyez *Martyrs*.

640. REMACLE (Saint), évêque de Maëstricht ou de Liège, avait été auparavant établi par saint Éloi abbé de son monastère de Solognac, XI, 753. — Sa Vie attribuée à Notker le Bègue est de Notger, évêque de Liège, XII, 768. — Sa Vie écrite par Hériger, abbé de Lobes, sur les mémoires de Notger, évêque de Liège, XIII, 36, 37, 38. Triomphe de saint Remacle sur le monastère de Malmédi, ouvrage de Godefroi, prieur de Stavélo; à quelle occasion il fut composé, 345, 346. Chansons sur ce qui s'était passé à Liège dans le transport des reliques de saint Remacle, 346.

865. REMBERT (Saint), archevêque de Hambourg, succède à saint Anschaire, XII, 525, 698. Il embrasse la profession monastique à l'abbaye de Corwei et retourne à son évêché emmenant avec lui le moine Adalgair. Il s'applique à la conversion des peuples du Nord, 698. Sa mort, 698, 699. Sa Vie de saint Anschaire. Sa lettre à des religieuses, 699. [Le pape saint Nicolas I^{er} lui accorde le pallium, 586.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 631 et suiv.)

REMBERT ou RAIMBERT, évêque de Verdun. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 340.)

REMBOLT (Berthold). Son édition des

œuvres de saint Cyprien, II, 382. — Son édition des œuvres du pape saint Grégoire le Grand, XI, 584.

REMÈDES DES MALADIES. Ceux que donnent les Juifs ne sont que des enchantements, VII, 51. — Remèdes superstitieux défendus par un concile de Rouen, XIII, 727.

REMÈDES DES PÉCHÉS. Traité attribué au Vénérable Bède sur ce sujet, XII, 12.

REMI (Saint), évêque de Reims et apôtre des Français. Sa naissance, XI, 76. Son éducation, ses mœurs; il se retire dans la solitude; il est fait évêque de Reims. Éloge que saint Sidoine Apollinaire fait de son gouvernement. Éloge qu'il fait de ses écrits, 77, 78. Conversion de Clovis instruit par saint Remi et son baptême, 78, 79. Lettre de saint Remi à Clovis, 79, 80. Autre lettre au même, 80. Lettre à Héraclé, évêque de Paris, et à deux autres évêques, 80, 81; à Foulques, évêque de Tongres; au pape saint Hormisdas, 81. Saint Remi confond un arien dans un concile, 81, 82. Sa mort. Ses écrits, 82. Ses testaments, 83, 84. [Voyez une addition de l'éditeur, 84.] Le commentaire des Épîtres de saint Paul attribué à saint Remi n'est pas de lui, 84. [Édition des écrits de saint Remi dans la *Patrologie*, 82, n. 2, et 84, n. 1.] — Saint Remi écrit au pape saint Hormisdas sur sa promotion; réponse du pape qui le fait son vicaire dans tous les états de Clovis, X, 612. — Ses reliques portées en procession font cesser la peste qui désolait la ville, XI, 377. Abrégé de sa vie qu'on attribue à Fortunat. Une de ses Vies attribuée à saint Ouen, 412. — Monastère sous son nom dans la ville de Sens, transféré à Valence par saint Aldric. Privilège accordé à ce monastère par saint Aldric, XII, 339. Vie de saint Remi attribuée à Hinemar, l'un de ses successeurs. Éloge de ce saint publié sous le nom du même, 686. Les donations faites au monastère de Saint-Remi de Reims confirmées par le pape Jean XIII, 833. — La solennité de sa fête prescrite à tous les fidèles de France et fixée au premier d'octobre par le pape saint Léon IX, XIII, 207. L'église de l'abbaye de Saint-Remi rebâtie par l'abbé Hérimar et dédiée par le pape saint Léon IX, 200. Histoire de cette dédicace dans l'itinéraire du pape saint Léon IX écrit par le moine Anselme, 213. Bulle de ce pape concernant cette abbaye, 213. Décret de l'abbé

V. 439.

496.

533.

Adzenaire qui prescrit quelques aumônes que l'abbaye de Saint-Remi devait faire, 514, 515. Le monastère de Saint-Remi de Sens est transféré à Vareilles, 667. Privilège de ce monastère confirmé, 683. — Lettre du pape Calliste II qui confirme les privilèges de l'abbaye de Saint-Remi en Provence, XIV, 1099. Privilège accordé à l'abbaye de Saint-Remi de Reims par le pape saint Léon IX dans le concile qu'il y tint, 1056. [Vers de l'abbé Haudoin sur le tombeau de saint Remi, 425.] (Voyez l'article de saint Remi dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 155 et suiv.)

REMI (Saint), frère du roi Pépin, archevêque de Rouen, XII, 115, 116. — Sa Vie écrite par Fulbert, archidiacre de cette Église, XIII, 468.

VIII siècle.

REMI, évêque de Coire, auteur d'un recueil de canons à l'usage des Églises d'Allemagne composé par l'ordre de Charlemagne, XII, 223.

852.

REMI (Saint), archevêque de Lyon, succède à Amolon. Il avait été grand-maitre de la chapelle de l'empereur. Différents conciles auxquels il a assisté. Sa mort, 614. Sa réponse aux trois lettres que Raban de Mayence, Hincmar de Reims et Pardule de Laon avaient écrites à son prédécesseur au sujet des sentiments de Gothescalc sur la prédestination, 614 et suiv. Analyse de cet écrit, 616, 617. [Jugement sur cette réponse, 617.] Résolution d'une question sur la perte de tous les hommes par le péché d'Adam et de la délivrance de quelques élus par Jésus-Christ, 617, 618. Traité de l'attachement inviolable à la vérité; il y examine les quatre articles du concile de Quiercy, 618, 619. Lettre de saint Remi. Le commentaire sur les Épîtres de saint Paul qu'on lui a attribué est de Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre, 619. [Édition des écrits de saint Remi dans la *Patrologie*, 619.] Lettre que lui écrit Hincmar de Reims au sujet des ravages commis par le prince Charlotman, 673. (Voyez l'article de saint Remi, archevêque de Lyon, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 449 et suiv.)

875.

REMI, dont parle Loup de Ferrières, est différent de Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre, auteur de plusieurs écrits, XII, 753.

REMI, moine de Saint-Germain d'Auxerre, XII, 753 et suiv. Ce qu'on sait de sa personne; son éloge par un auteur du temps;

sa mort, 753. Ses écrits: Commentaires sur la Genèse, 753, 754; sur les Psaumes, 754, 755; sur le Cantique des Cantiques, sur les Petits Prophètes, 755; sur les Évangiles, 755, 756; sur les Épîtres de saint Paul, 756; sur l'Apocalypse. Autres écrits sur l'Écriture sainte, 757. Explication du canon de la Messe, 757 et suiv. Traité des offices divins; Commentaire sur la règle de saint Benoît. Autres écrits de Remi d'Auxerre, 757. [Douze homélies publiées par Fontani, 757. Édition complète de ses œuvres dans la *Patrologie*, 760. Son ouvrage sur la musique, 759, n. 9.] — Jugement sur ses ouvrages, 759. On le croit auteur d'un commentaire attribué à saint Remi de Reims, XII, 619, et XI, 84. Plusieurs manuscrits lui attribuent l'explication des noms hébreux de l'Écriture par ordre alphabétique, XII, 7. Son traité de la Messe inséré dans le livre des offices divins qui est attribué à Alcuin, 184. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. VI, p. 99 et suiv.)

REMIREMONT, monastère de filles en Lorraine. On y observait encore la règle de saint Benoît au milieu du XI^e siècle, XIII, 202. Le pape saint Grégoire VII défend à l'archevêque de Trèves de rien entreprendre sur ce monastère, 361.

RÉMISSION DES PÉCHÉS. Erreur sur ce point rejetée par saint Justin, I, 441. — [Doctrines de saint Éphrem, VI, 482, 488, 489, 491, 495.] — Discours sur la rémission des péchés faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, VII, 287. Doctrine de saint Augustin sur la rémission des péchés, 777. Le livre des Mérites et de la Rémission des péchés, par saint Augustin, 666. — Deux livres de la Rémission des péchés, ouvrage de saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 52 et suiv. Homélie de saint Césaire d'Arles intitulée: Des douze moyens d'obtenir la rémission des péchés, 146. Voyez *Péchés*.

RÉMOBOTHES, espèce de moines fort dérégés, VII, 693.

REMONDINI (Balthasar-Marie), évêque de Zacynthe et Céphalonie. [Sa traduction italienne des œuvres de saint Paulin avec la vie du saint, VIII, 99. Sa traduction latine restée manuscrite des écrits d'Isaac le Grand, X, 579.] — Il met au jour deux discours de Marc l'ermite, XI, 642.

REMONTRANCES. Leur utilité selon saint Augustin, IX, 520, 521, 523, 524.

RÉMORA, poisson qui arrête les vais-

seaux au milieu de leur navigation, XI, 213.

[RENALLE, professeur à Barcelone. Quelques vers extraits de son ouvrage sur le corps de Jésus-Christ, XIII, 345, n. 5.]

[RENAN, membre de l'Institut, publie des fragments du livre gnostique de l'Apocalypse d'Adam, I, 263.]

RENATUS (Flavins-Vegetius), qui a écrit sur la discipline ancienne de la milice romaine, XII, 459.

RENAUD, abbé de Saint-Cyprien à Poitiers. Lettre que lui écrit Lanfranc pour justifier saint Hilaire, accusé par Bérenger d'avoir erré sur l'humanité de Jésus-Christ, XIII, 455.

RENAUD, archevêque de Reims, succède à Manassés I, XIII, 488, 489. Son voyage à Rome; il se trouve au concile de Clermont. Sa mort. Ses lettres, 489. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. VIII, p. 418 et suiv.)

RENCONTRE. Homélie d'Hésychius sur la fête de la Rencontre ou de la Purification de la sainte Vierge, XI, 657. Homélie de saint Sophrone de Jérusalem sur la fête de la Rencontre ou de la Présentation de Jésus-Christ au temple, 705.

RENÉ, hérétique, accusateur de la vierge Indicie, V, 481. Il est excommunié, 482.

RENÉ, moine à qui saint Augustin adresse le premier de ses quatre livres de l'Ame, IX, 466.

RENÉ, prêtre de l'Église romaine à qui Théodoret adresse une de ses lettres, X, 74. Peut-être le même que le suivant.

RENÉ, prêtre du titre de Saint-Clément, légat du pape saint Léon au faux concile d'Ephèse, X, 173. Il meurt en chemin, 675.

RENÉGATS. Canon soixante-deuxième apostolique qui les concerne, II, 585.

[RENIER (Le père Louis), traduit le livre de la Légation, ouvrage de saint Athénagore, I, 487.]

[RENONCEMENT. Discours adressé par saint Éphrem à ceux qui pratiquent le renoncement au monde, VI, 510.]

RENONCIATION. Les canons ne permettent point à un évêque d'abandonner son Église, VIII, 591.

RENONCIATIONS. Traité de Léidrade, archevêque de Lyon, sur les renonciations qu'on fait avant le baptême, XII, 252, 253.

RÉOLE (La), monastère de Gascogne auparavant nommé Squires, où saint Abbon, abbé de Fleury, entreprend de rétablir la

discipline; il y est tué dans une émeute, XIII, 24. Ce monastère est réclamé par l'évêque de Bazas et déclaré appartenir à l'abbaye de Fleury, XIV, 1071.

RÉPARAT, sous-diacre, un de ceux à qui les Ariens avaient fait couper la langue et qui conserva l'usage de la parole, X, 459.

RÉPARATIONS. Canon seizième d'un concile de Mérida sur les réparations des églises, XII, 937. Canon cinquième du seizième concile de Tolède sur le même sujet, 965. — Règlement de Guillaume, archevêque d'York, concernant les réparations des ornements des maisons et autres dépendances d'un bénéfice, XIV, 1124.

RÉPARATUS, évêque de Carthage. Députation que les évêques d'Afrique font au pape Boniface pour obtenir une constitution qui oblige l'évêque de Carthage à faire toutes choses avec le conseil du siège apostolique, XI, 114, 115. Sa lettre de congratulation au pape saint Agapet; ce pape le rétablit dans tous ses droits de métropolitain, 119. Concile qu'il assemble après que la paix eut été rendue à l'Église d'Afrique, 850, 851. Sa lettre au pape saint Agapet; réponse du pape, 851.

REPAS. Saint Théodote ne mangeait pas en présence d'un prêtre avant que ce prêtre n'eût fait la bénédiction des viandes, III, 15. Était-il permis aux chrétiens de se trouver aux repas des païens? 239, 240. On chantait des psaumes dans les repas, 299. Repas de moine selon la règle de saint Pacôme, 364. — Le repas d'un chrétien doit être suivi de la prière et de la lecture des livres saints, VII, 697.

RÉPONS. Répons du roi Robert, XIII, 108, 109.

RÉPONSES. Réponses aux orthodoxes, ouvrage supposé sous le nom de saint Justin, I, 431, 432. — Réponses de saint Prosper aux objections des Gaulois, X, 292 et suiv. Réponses à celles de Vincent, 298 et suiv. Réponses aux prêtres de Gênes, 300 et suiv. — Réponses aux questions des orthodoxes attribuées à Anastase, évêque de Nicée, XI, 363. Voyez *Questions*.

RÉPREHENSIONS ou RÉPRIMANDES. Discours de saint Grégoire de Nysse sur les répréhensions, VI, 197, 198. [Discours de saint Éphrem sur les réprimandes, 500, 501.] Comment on doit les faire selon saint Augustin, IX, 219.

RÉPROBATION. [Réprobation des Juifs expliquée par saint Zénon, évêque de Verceil, VI, 274. Doctrine de saint Éphrem sur la réprobation, 505.] — Selon saint Jérôme, Ismaël et Esau sont la figure des Juifs réprouvés, VII, 574. Doctrine de saint Jérôme sur la réprobation, 668. — Doctrine de saint Augustin, IX, 670 et suiv. Les réprouvés vivent pour l'utilité des prédestinés, 670. Ce que c'est que la réprobation, 670 et suiv. Pourquoi Dieu a créé les réprouvés, 671, 672. — Doctrine du pape saint Grégoire le Grand, XI, 562. Voyez *Réprouvés*.

REPROCHES, poème de saint Grégoire de Nazianze. Reproches à son âme, V, 291.

RÉPROUVÉS. Poèmes de Théodulphe d'Orléans pour montrer que les réprouvés sont le plus souvent dans la prospérité, XII, 269. Voyez *Réprobation*.

RÉPUDIATION. Témoignage de saint Justin sur des billets de répudiation donnés par des femmes chrétiennes, I, 443. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la répudiation permise par la loi de Moïse, VII, 108. — Décret et règlement d'un concile général de Carthage au sujet des personnes répudiées, VIII, 543.

RÉPUTATION. Remarque de saint Jérôme sur ce qu'on arrive au royaume du ciel par la bonne et la mauvaise réputation, VII, 592.

REQUÊTE des deux prêtres Marcellin et Faustin aux empereurs Théodose, Valentinien et Arcade, V, 150 et suiv.

809. **REQUIER**, abbé de Prum, succède à Réginon, XII, 768.

RESBAC, monastère. Voyez *Rebais*.

RESCRITS de l'empereur Constantin concernant les biens de l'Église et l'immunité des clercs, III, 143, 144. Autre en faveur du comte Joseph, 145. — Rescrit de l'empereur Julien en faveur des Donatistes, VI, 348. — Rescrit de l'empereur Valentinien I touchant le jugement des évêques, IV, 609, et VI, 358. Autre au sujet du concile d'Illyrie, IV, 603, et VI, 357, 358. Rescrits des empereurs Gratien et Valentinien II en faveur du pape saint Damase, et touchant la juridiction des évêques, IV, 610, et VI, 361. Deux rescrits de Gratien pour et contre les Priscillianistes, IV, 616, 640, VI, 362. — Rescrit de Valentinien II en faveur de saint Sirmice, VI, 363. — Rescrit de l'empereur Théodose en faveur des Lucifériens, V, 154, VI, 368. — Autre en faveur des Novatiens, VI, 368.

RÉSIDENCE DES ÉVÊQUES, des prêtres

et des diacres : canon dix-huitième du concile d'Elvire, II, 607. — Résidence des évêques et autres clercs : canons onzième et douzième, seizième et dix-septième du concile de Sardique, III, 488, 489. — Résidence des évêques : canon vingt-neuvième du concile d'Hippone, VII, 715. Canon vingt-huitième du concile de Carthage, 722. Résidence des clercs : canon trente-septième du troisième concile de Carthage, 723. Résidence des évêques : canon cinquième du cinquième concile de Carthage, 734. — Résidence des évêques : règlement d'un autre concile général de Carthage, VIII, 537, 538. — Résidence des évêques : rescrit de Justinien qui l'ordonne, XI, 262. Zèle de saint Grégoire le Grand pour la résidence des évêques, 572.

RESPECT. Canon du second concile de Mâcon qui règle les témoignages de respect que les laïques doivent aux clercs, XI, 897.

RESPECTA, abbesse du monastère de Saint-Cassien de Marseille. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand, XI, 507.

RESPICE (Saint), martyr en Bithynie, II, 119.

[**RESPICIUS** (Saint), martyr, et saint Rufus. Prologue de leur martyre par Léon le prêtre ou le clerc, XIII, 57.]

RESSEMBLANCE DE DIEU AVEC L'HOMME : en quoi elle consiste selon saint Augustin, IX, 204. — [Comment nous sommes faits à la ressemblance de Dieu, XIV, 1175, 1176. Comment à la ressemblance de la sainte Trinité, 1176.]

[**RÉSOLUTIONS CANONIQUES**, ouvrage de Jacques d'Édesse et de Jean de Téla, X, 642, et XII, 102.]

RESTICIEN, évêque d'Afrique dont le siège n'est pas désigné, assiste au concile de Chalcedoine, X, 683.

RESTITUÉE, basilique ou église de Carthage ainsi nommée, VIII, 536.

RESTITUT, évêque de Carthage. Il assiste au concile de Rimini, IV, 555. Il est député de ce concile vers Constance, 558. Il signe le formulaire de Nice, 561.

RESTITUTA, femme romaine abusivement épousée par Fortunius, VII, 524.

RESTITUTE (Sainte), vierge et martyre. Ses Actes écrits par Grégoire de Terracine, XII, 498.

RESTITUTION. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la restitution, VII, 296.

596.

250.

451.

359.

Canon de Théophile d'Alexandrie sur le même sujet, 446. Canon onzième du premier concile de Tolède, 740. — Canon d'un concile de Fismes, XIII, 729.

RESTITUTUS, député des évêques d'Afrique à la cour impériale, IX, 17.

RESTITUTUS, diacre à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 188.

RESTITUTUS ou RESTITUT, prêtre de Calame, IX, 311.

RESTRICTIONS MENTALES : condamnées par Tertullien, II, 73. — Admises par saint Théodore Studite et par quelques anciens, XII, 305.

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST. Saint Philéas la confesse devant un juge païen, III, 53. Saint Méthode accuse Origène de l'avoir niée ; justification d'Origène sur cet article, 63. Opuscule sur la résurrection de Jésus-Christ attribué à Eusèbe de Césarée ; preuves de la résurrection de Jésus-Christ par la destruction de l'idolâtrie et l'abandon de la synagogue, 231. Résurrection de Jésus-Christ confirmée par le changement des apôtres et par le miracle des langues, 232, 233. Autres preuves tirées de la prédication des apôtres, de l'établissement de l'Église, de l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ, 233. — Résurrection de Jésus-Christ prouvée par saint Cyrille de Jérusalem, V, 46. — Cinq discours sur la résurrection de Jésus-Christ, attribués à saint Grégoire de Nysse, VI, 202 et suiv. [Un sermon de saint Éphrem sur sa passion et sa résurrection, 482, 484, 485.] — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la résurrection de Jésus-Christ, VII, 83, 84. Résurrection de Jésus-Christ prouvée par saint Jean Chrysostôme, 251. Opuscules sur la résurrection de Jésus-Christ supposés sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 312 et 335. Fragment d'un ouvrage de Théophile d'Alexandrie sur ce sujet, 447. Résurrection de Jésus-Christ, sujet de deux discours supposés sous le nom de saint Jérôme, 647. — Sermon de Nestorius sur la résurrection de Jésus-Christ, VIII, 373. [Sermon d'Eusèbe d'Alexandrie sur la résurrection de Jésus-Christ, 383.] Homélies de saint Procle de Constantinople sur ce mystère, 412. Pourquoi Jésus-Christ est ressuscité avant que les trois jours fussent écoulés, 489. — [Deux sermons de saint Augustin sur la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, IX, 838.] — Deux sermons du pape

saint Léon sur la résurrection de Jésus-Christ, X, 192, 193. Homélie de saint Jacques de Batna sur le dimanche de la Résurrection, 641. — Discours d'Anastase d'Antioche sur la résurrection de Jésus-Christ, XI, 362, 363. Discours de Jean, évêque de Thessalonique, sur les femmes qui portèrent des parfums pour embaumer Jésus-Christ, 786, 787. — Hymne de saint Paulin d'Aquilée sur la résurrection de Jésus-Christ, XII, 162. [Deux pièces de vers sur la résurrection de Jésus-Christ, par Jean Scot, 609. Sermon sur le même sujet par Atton de Verceil, 826.] — Poèmes du roi Robert sur la résurrection de Jésus-Christ, XIII, 108. Sermon de saint Pierre Damien sur ce mystère, 308. — Sermon de Geoffroi de Vendôme sur ce mystère, XIV, 169. Méditation attribuée à saint Bernard sur la passion et la résurrection de Notre-Seigneur, 491. [Deux sermons d'Isaac de l'Étoile sur la résurrection de Notre-Seigneur, 694.]

RÉSURRECTION DES HOMMES, reconnue par saint Justin, I, 441 ; niée par Bardesane, 465. Témoignage de saint Théophile, évêque d'Antioche, sur la résurrection, 477. Traité d'Athénagore sur la résurrection, 483, 484. Témoignage de Tatien sur ce dogme, 490. Doctrine de saint Irénée, 504 et 514. Témoignage de Minuce Félix, 554. — Traité de la résurrection de la chair, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 43, 44. — Traité de la résurrection des corps, ouvrage de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 63, 66. [Témoignage de l'auteur du poème contre les Juifs et les Gentils, 151.] Opuscule sur la résurrection des morts attribué à Eusèbe de Césarée, 231. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem sur la résurrection, V, 50, 51. Sentiment de Ticonius, 104. Sentiment de saint Optat, 133. Livre de la foi et de la résurrection, ouvrage de saint Ambroise, qui est le second livre sur la mort de saint Satyre, son frère, 505 et suiv. Les Hiéracites niaient la résurrection. Exemple d'un mort ressuscité, 597. [D'après Didyme l'Aveugle, les impies ne ressusciteront pas au dernier jour, 619. Doctrine du même sur la résurrection, 624.] — Opuscule sur la résurrection attribué à saint Éphrem, VI, 24. Discours de saint Éphrem sur ce sujet, 38, 39. Discours du même sur la résurrection, 504, 505.] Traité de l'âme et de la résurrection, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, 192, 193. [Traité

de saint Zénon de Verceil sur la résurrection, 274.] Preuves de la résurrection recueillies par saint Épiphané, 415. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la résurrection, VII, 83. Le même saint docteur combat ceux qui disaient que le corps qui meurt n'est pas le même que celui qui ressuscitera, 304. Profession de foi de Rufin sur la résurrection de la chair, 454. L'Église d'Aquilée dans le Symbole des apôtres disait : *la résurrection de cette chair*, 468. — Doctrine de Bachiarus sur la résurrection, VIII, 47. Résurrection des morts établie par le poète Prudence, 102. Fragment d'une lettre de saint Cyrille d'Alexandrie sur ce sujet, 303. [Résurrection des corps d'après le même, 353.] — Sermons de saint Augustin sur la résurrection, IX, 241. Doctrine de ce saint Père sur la résurrection, 105, 106, 130, 170, 310, 320, 326. [Deux sermons de saint Augustin sur la résurrection de la chair et sur le jugement, 842.] — Doctrine de Théodoret sur la résurrection, X, 87 et 490. — Dialogue d'Enée de Gaze sur la nature de l'âme et sur la résurrection des corps, 490 et suiv. Ce que dit Gennade sur la résurrection des morts, 605. — Doctrine de saint Fulgence sur la résurrection, XI, 52. Sentiment d'Orientius, évêque d'Elvire (ou plutôt de saint Orient, évêque d'Auch), sur la résurrection, 101, 102. Doctrine du pape Pélage I sur la résurrection, 333. Résurrection et jugement, sujet d'une pièce de vers de Vérécondus, évêque d'Afrique, 345. Ouvrage du patriarche Eutychie sur la résurrection, 355, 356. Poème de Fortunat sur la résurrection, 405. Éditions qu'on en a faites, 414. Résurrection des corps attaquée par Jean Philoponus dans un de ses ouvrages, 652; défendue par plusieurs écrivains qui le réfutent, 652, 653. Homélie du prêtre Hésychius sur la résurrection, 656. Sentiment de saint Julien de Tolède sur la résurrection, 792, 793. — [Réponse de l'évêque Ascaric sur les saints ressuscités avec Jésus-Christ, XII, 152.] — Preuves de la résurrection données par Ditmar, évêque de Mersbourg, XIII, 62, 63. Trois sermons de saint Odilon, abbé de Cluny, sur la résurrection, 155. Livre de Thierry, moine de Saint-Mathias à Trèves, sur la résurrection, 561. — Huit sermons de Pierre de Celle sur la résurrection, XIV, 681. [Maurice de Sully fut un ardent défenseur du dogme de la résurrection, 819.]

[RÉSURRECTION SPIRITUELLE. Sermon de saint Augustin sur la résurrection spirituelle, IX, 838. Sermon du pape Innocent III sur la résurrection, 1009.]

[RESTOD, abbé de Saint-Valery en Picardie. Le pape Benoît VII lui écrit, XII, 836.]

RÉTICE ou RHÉTICE (Saint), évêque d'Autun. Il est engagé dans le mariage et garde la continence; il est choisi évêque d'Autun; sa mort, III, 115. Ses écrits, 115 et 116. Jugement qu'en porte saint Jérôme, 116. — Il est donné pour juge aux Donatistes dans un concile de Rome, II, 625; et dans le concile d'Arles, 629. — Défauts que saint Jérôme trouve dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques, VII, 561. — Saint Augustin cite saint Rétice, IX, 485, 486 et 540. (Voyez l'article de saint Rétice dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 59 et suiv.)

RÉTINI (Renaud). Sa traduction italienne des livres de la Considération par saint Bernard, XIV, 499.

RÉTRACTATIONS. Les deux livres des Rétractations, de saint Augustin, IX, 23, 24. Erreurs des Semi-Pélagiens rétractées, 24. — Rétractations des erreurs de Léporius, prêtre d'Hippone, adressées à Proculus et à Cylinnius, évêques des Gaules, VIII, 234 et suiv., et IX, 179. Rétractation de saint Bernard, XIV, 475.

RETRAITE. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la retraite, V, 278.

RÉTRIBUTION LÉGITIME, sujet d'un ouvrage dans lequel le patriarche Germain prend la défense de saint Grégoire de Nysse, contre ceux qui l'accusaient d'avoir enseigné avec Origène que les supplices des damnés auraient une fin, et que les démons mêmes seraient rétablis dans leur premier état, XII, 40.

RÉTRIBUTIONS ou AUMONES pour les messes, pour la confession ou l'assistance des malades, XII, 109.

REUBERUS donne une collection des anciens historiens où se trouve l'Histoire de Luitprand, XII, 875.

REUCHLIN (Jean), allemand. Sa traduction de quelques ouvrages de saint Athanase, IV, 231.

[REUSS, docteur allemand. Son édition des écrits de sainte Hildegarde dans la *Patrologie*, XIV, 593.]

RÉVÉLATIONS. On ne doit désirer ni demander à Dieu des révélations, XII, 100.

313.

314.

Révélation attribuée à saint Méthodius, patriarche de Constantinople, 425. Révélation d'Autrade, chorévêque de Sens, 440, 441. — Révélation de sainte Hildegarde, XIV, 596, 597. Celles de sainte Élisabeth de Schonauge, 598. Révélation du B. Cyrille, ermite du mont Carmel, 830.

REVENUS DE L'ÉGLISE. Doctrine d'Origène, II, 236. Témoignage de saint Cyprien, 295 et 378. L'Église n'avait pas encore de revenus fixes au commencement du IV^e siècle, 607. — Distribution des revenus et des oblations de l'Église en quatre parts, X, 504 et XI, 496, 524. — Usage qu'on doit en faire, X, 744, 745. — Les revenus des paroisses de la campagne doivent être employés pour les clercs qui les servent et pour les réparations des églises, XI, 832. Défense à l'évêque de s'attribuer le revenu d'une église bâtie dans son diocèse, 907. — Abus que les clercs de l'Église de Vérone faisaient des revenus de l'Église, XII, 851. Canons d'un concile de Mérida touchant les revenus des églises, 937. — Doctrine de Robert Pullus sur l'emploi des revenus ecclésiastiques, XIV, 397.

REVOCAT (Saint), martyr, l'un des compagnons de sainte Perpétue, I, 545 et suiv.

REX OMNIPOTENS. Séquence pour le jour de l'Ascension, attribuée à Herman Contracte, XIII, 184.

RHABAN ou RABAN (le Bienheureux), surnommé Maur, archevêque de Mayence; ses commencements; il est ordonné prêtre; son voyage à la Terre-Sainte; il succède à saint Eigil dans l'abbaye de Fulde; il est élu archevêque de Mayence et succède à Otgaire, XII, 446. Différents conciles qu'il assemble; sa charité pour les pauvres, 446, 447. Sa mort. Sa Vie, écrite par Rudolphe, puis par Trithème, 447. Écrits de Rhaban-Maur, 447 et suiv. Livre de la Grammaire, 747. Traité de l'univers; ce que c'est que cet ouvrage, 747, 748. Deux livres de la Croix, 448, 449. Commentaire sur le Pentateuque, 449, 450; sur les Juges et Ruth; sur les quatre livres des Rois; sur les Paralipomènes, 450; sur Judith et Esther, 450, 451; sur les cantiques de laudes; sur les Proverbes, la Sagesse et l'Ecclésiastique; sur les prophètes Jérémie et Ézéchiel; sur les Machabées, 451; sur l'Évangile de saint Matthieu, 451, 452; sur les Épîtres de saint Paul. Ses homélies. Traité des allégories de l'Écriture, 452. Traité de l'institution des clercs, 452 et suiv.

Analyse de cet ouvrage: livre premier, 453, 454. Livre second, 455, 456. Livre troisième, 456, 457. Traité des ordres sacrés, des sacrements et des ordres sacerdotaux; traité de la discipline ecclésiastique; traité de la vision de Dieu, de la pureté du cœur et de la manière de faire pénitence. Questions canoniques: livre des vertus et des vices, 457. Pénitentiel de Rhaban, 457, 458. Lettre à Humbert, évêque de Wirtzbourg, sur les degrés de parenté. Traité sur le mariage entre parents et sur les magiciens, 458. Traité de l'âme, 458, 459. Traité de la naissance, de la vie et des mœurs de l'Antechrist. Martyrologe de Rhaban, 459. Ses poésies, 459, 460. Commentaire sur la règle de saint Benoît. De l'invention des langues, 460. Commentaire sur Josué, 460, 461. Traité contre les Juifs, 461, 462. Traité des chorévêques, 462, 463. Livre des vices et des vertus, 463. Discours sur la passion, 463, 464. Traité du comput ou calcul. Lettre canonique à Régimbolde, 464. Autre lettre au même sur la pénitence, 464, 465. Lettre à Héribold sur la pénitence et l'eucharistie, 465, 466. Traité contre ceux qui contredissent la règle de saint Benoît, 466, 467. Lettre à Nottingue au sujet de Gothescalc, 467. Lettre à Eberard contre Gothescalc, 467, 468. Lettre à Hincmar sur la même affaire, 468. Glossaire de Rhaban. Ses discours, 468. Écrits qui sont perdus, 468, 469. [Sa Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe publiée par M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice, 469. Authenticité de cette Vie, 470, 471. Tout y est conforme aux usages et aux opinions reçus au VIII^e et au IX^e siècles, 470. On y trouve les caractères de ses autres écrits, 471. Autorité de cette Vie, 471 et 472. Sincérité de Rhaban, 472. L'auteur n'a pas été trompé, 472 et 473. Contenu de cette Vie. Éditions de cette Vie dans la *Patrologie*, 473. Éditions des écrits de Rhaban dans la *Patrologie*, 476.] Écrits supposés. Jugement sur les écrits de Rhaban, 473. Remarques sur quelques endroits de ses ouvrages, 473 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 475, 476. — Rhaban a composé l'építaphe de Walafride Strabon, 411. Lettre que lui écrit Fréculfe, 419. Autre traité contre les Juifs faussement attribué à Rhaban, 433. Vie de Rudolphe, moine de Fulde; autre Vie par l'abbé Trithème, 527. Écrit anonyme sur l'Eucharistie attribué à Rhaban, mais qui paraît n'être pas de lui, 549, 550. Réponse de saint Remi

de Lyon à la lettre que Raban avait écrite à Amolon au sujet de Gofhescalc, 614 et suiv. [Lettre du pape Grégoire IV à Rhaban Maur, 405. Privilège à l'abbé Rhaban par le même, 406.] — Vie de Rhaban écrite par Méginfrid, prévôt de Magdebourg, XIII, 95. [L'ouvrage de Rhaban Maur, intitulé *De Natura rerum*, est cité dans un catalogue du XII^e siècle, 459, n. 1.] Concile qu'il assemble pour travailler à la réformation de la discipline de l'Église, 677. Canons de ce concile, 677 et suiv. (Voyez l'article de Rhaban dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 151 et suiv.)

RHÉGIN, solitaire de Nazianze, V, 276.

RHEGINUS, évêque de Constantia, métropole de Chypre; son discours contre Nestorius au concile d'Éphèse, II, 575, n. 7, et VIII, 393. — Ses représentations au concile d'Éphèse contre Jean d'Antioche qui prétendait avoir le droit de métropolitain sur l'Église de Chypre, III, 75, n. 7, et VIII, 394, 589, 590.

[RHEINWALD, éditeur des *Anecdota ad historiam ecclesiasticam pertinentia*; on y trouve le Dialogue d'Abailard, XIV, 337, et l'Abrégé de la théologie chrétienne par le même, 338.]

RHENFERD (Jacques). Ses remarques sur le livre d'Eusèbe, des Pays de la Terre-Sainte, III, 316.

RHÉTORIQUE. Principes de rhétorique, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 65. — [Deux livres de Boèce sur la rhétorique, X, 665.] — Traité de Cassiodore sur la rhétorique, XI, 236. — Traité d'Alcuin sur la rhétorique, XII, 189. Traité de rhétorique composé par Gerbert; il n'a pas encore été imprimé, 904. — Traité de la rhétorique divine, ouvrage sur la prière composé par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1022.

RHODANE (Saint), évêque de Toulouse, banni avec saint Hilaire, IV, 3.

RHODANTES et DASICLÈS. Neuf livres sur les amours de Rhodantes et Dasiclès, ouvrage de Théodore Prodrome, XIV, 149.

RHODON, disciple de Tatien. Ses écrits; sa conférence avec Apellès, I, 494, 495.

[RIANCEY (de). Sa traduction française de la première apologie de saint Justin, I, 446; — du premier discours de saint Athanase contre les Ariens, IV, 233.]

RIBEMONT, abbaye de Notre-Dame de Ribemont, fondée par le comte Anselme,

XIII, 512. Charte de sa fondation écrite par le comte; le roi Philippe I la confirme par un diplôme, 513.

RIBITTE (Jean). Sa version latine des extraits des Pères recueillis par Antoine Mélisse, XIII, 568.

[RIBOALD, archevêque de Milan. Le pape Innocent II lui écrit, XIV, 267.]

[RICCI (Ang. Maria). Sa traduction italienne de plusieurs écrits de saint Basile, IV, 548.]

[RICHARD, abbé de Fleury. Ce qu'on sait de sa vie; recueil de coutumes fait par lui, XIII, 680.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 393.)

RICHARD, abbé de Fulde, puis d'Amerbach. Thierry lui dédie son Histoire de l'illation des reliques de saint Benoît, XIII, 100, 101.

RICHARD (le Bienheureux), abbé de Saint-Vannes, est instruit dans l'école de Reims et devient grand-chantre, puis archidiacre et ensuite doyen de cette église; il embrasse la vie monastique à l'abbaye de Saint-Vannes dont il devient abbé peu après; il met la réforme dans un grand nombre de monastères; son différend avec Heimont, évêque de Verdun; son voyage à Rome, XIII, 118. L'empereur Henri le charge de négocier la paix avec le roi Robert, 118, 119. Il refuse l'évêché de Verdun et le procure à Richard, son filleul; par dévotion, il fait le pèlerinage de Jérusalem; son retour à Verdun. Sa mort. Sa Vie, écrite par deux auteurs. Ses écrits. Sa Vie de saint Rouyn, 119. Vie et miracles de saint Vannes, 119, 120. Vers qu'on attribue à Richard; règle pour les solitaires; ses discours; ses lettres, 120. Son cartulaire, 121. Ce que dit saint Pierre Damien de l'abbé Richard, démenti par les faits, 120. Lettre de l'auteur de la Vie de l'abbé Richard, 120, 121. (Voyez l'article du Bienheureux Richard dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 359 et suiv.)

RICHARD, évêque de Langres. Sa mort, XIII, 165.

RICHARD, évêque de Verdun, filleul de Richard, abbé de Saint-Vannes, XIII, 119. Sa mort; Thierry lui succède, 112.

RICHARD, abbé à qui Bérenger adresse une lettre, XIII, 169.

RICHARD, archidiacre de l'Église de Rouen. (Voyez ce qui est dit de lui dans

979.

1022.

1004.

1011.

1039.

1046.

1031.

1039.

1046.

V. 1052.

431.

II siècle.

l'Histoire littéraire de la France, t. VII, p. 69 et 591.)

4088. RICHARD, abbé de Saint-Victor de Marseille, légat du Saint-Siège en Espagne, est révoqué, et Bernard, archevêque de Tolède, est mis à sa place, XIV, 89.

RICHARD, évêque d'Albane, légat en France, y tient des conciles, XIV, 1078, 1080.

4121. [RICHARD, cardinal-archevêque de Narbonne. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 187. Relation de ses démêlés avec Aimeri II, vicomte de Narbonne; ses lettres, 187, 188, 189. Ses diplômes, 189.]

4126. RICHARD, évêque de Londres. Sa mort; Gilbert lui succède, XIV, 247.

XII siècle. [RICHARD, abbé de Préaux. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; son commentaire sur la Genèse; ses autres écrits manuscrits, XIII, 514.] (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 169.)

4127. [RICHARD, évêque de Bayeux. Le pape Honorius II lui écrit au sujet des droits de Saint-Bénigne de Dijon qu'il avait lésés, XIV, 254.]

RICHARD DE LEYCESTRE, abbé de Saint-Évroul. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 714 et suiv.)

RICHARD DE POITIERS, moine de Cluny. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 478 et suiv.)

RICHARD, archevêque de Cantorbéry. Lettres écrites en son nom par Pierre de Blois, XIV, 771, 772, 773, 775. Concile qu'il tient à Londres, 1135.

4173. [RICHARD, chanoine et prieur de Saint-Victor. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIV, 697 et suiv. Différentes éditions de ses œuvres; ses écrits dans la *Patrologie*, 699. Écrits exégétiques : *Benjamin minor*; analyse de cet écrit, 699 et 700. *Benjamin major*; analyse de cet écrit. Opuscule : *De Fine mundi* ou *De Meditandis plagis quæ circa finem mundi eveniunt*, 700. Traité du tabernacle; analyse de ce traité, 700 et 701. Annotations mystiques sur les Psaumes; explication du Cantique des cantiques; opuscule : *Quando Christus ponitur in signum populorum*; traité sur Ezéchiel; traité de l'Emmanuel; Explication de certains passages de l'apôtre saint Paul, 701. Commentaire sur l'Apocalypse, 701 et 702. Traité de Richard sur la Trinité en six livres, 702, 703. Opuscule sur chaque personne de la Trinité, 703. Livre de l'Incarnation du Verbe, 703, 704.

Comment le Saint-Esprit est l'amour du Père et du Fils; du Très-excellent baptême de Jésus-Christ; différents sermons de Richard, 704. Traité de l'état de l'homme intérieur; analyse de ce traité, 704 et 705. Opuscule sur le jugement final; traité sur le blasphème contre le Saint-Esprit; traité : *De potestate ligandi et solvendi*; deux traités Des degrés de la charité; Mélanges : ses lettres; son traité *De eruditione hominis interioris*, 705. Ouvrages manuscrits, 706. Jugement sur les écrits de Richard, 707, 708.]

RICHARD, roi d'Angleterre, fait prisonnier au retour de la croisade par Léopold, duc d'Autriche; lettres écrites sur ce sujet par Pierre de Blois, XIV, 770. Conférence pour la réconciliation des rois de France et d'Angleterre, entre Andelys et Vernon, 1444.

1192.

RICHBOD, archevêque de Trèves, XII, 161. [Alcuin lui écrit, 200, 201.] (Voyez ce qui est dit de lui dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 329 et 330.)

RICHENOW ou REICHENAU, monastère fondé par saint Pirmin au diocèse de Constance, XII, 104. — Les privilèges de ce monastère sont confirmés par le pape Jean XIX; le même pape donne à l'abbé de Richenow le privilège d'officier avec les ornements pontificaux; les évêques de Constance s'opposent à ce privilège et il est supprimé, XIII, 124. [Deux Chroniques de Reichenau, 129, n. 3.]

RICHEOME (Louis), jésuite. Sa traduction française du livre de Tertullien : *De la Couronne du soldat*, II, 87.

RICHER, abbé de Prum, élu évêque de Liège, confirmé par le roi Charles-le-Simple et par le pape Jean X qui lui donne le pallium, XII, 744.

920.

[RICHER, moine de Reims. Son Histoire des Français publiée par Pertz et traduite par Guadet, XII, 890. De la personne de Richer, 890, 891. Sources auxquelles puisa Richer, 891. Appréciation de l'Histoire de Richer, 891 et 892. Composition littéraire; de l'autorité qu'on doit accorder à l'Histoire de Richer; conclusion; reproduction de cette Histoire dans la *Patrologie*, 892.] (Voyez ce qui est dit de lui dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 503 et 504.)

X siècle.

RICHER, abbé du Mont-Cassin; Pierre, doyen du monastère, est élu pour lui succéder, XIII, 241.

1055.

RICHER, archevêque de Sens. Son oppo-

sition pour Ives de Chartres, XIV, 91. Lettres que cet évêque lui écrit, 100, 102, 104. Richer refuse de se soumettre à la primatie de Lyon, 104. — Sa mort; Daimbert lui succède, XIII, 590.

1096.

RICHER, évêque de Verdun, succède à Thierry; ses démarches pour se concilier les bonnes grâces de l'empereur et du pape; sa mort; il accorde à l'abbaye de Saint-Michel le droit de battre monnaie. Son épitaphe composée par lui-même, XIII, 598. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 346 et suiv.)

1088.

1107.

RICHER (Edmond), docteur de Sorbonne. Ses notes sur Tertullien, II, 84. Sa traduction française du livre du Manteau, 86.

RICHERS. Instructions d'Herma pour les riches, I, 335. Discours où Clément d'Alexandrie examine quel est le riche qui sera sauvé, 582. — Ce discours a été attribué par les uns à Origène et par les autres à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — Homélie septième de saint Basile-le-Grand sur les riches, IV, 381, 382. — Homélie de saint Astère d'Amasée sur le mauvais riche de l'Évangile, VI, 292 et suiv. [Canon pour les funérailles des princes et des riches, 515, 516.] Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les obligations des riches, VII, 244, 268, 298 et 306. Homélie sur le Lazare et le mauvais riche attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, 258. Homélie sur le riche et le pauvre supposée sous le nom de Jean de Jérusalem; discours sur le mauvais riche et le Lazare attribué au même, 502. — Discours où saint Léon insiste sur les obligations où sont les riches de faire part de leurs biens aux pauvres, X, 181. Homélie de saint Maxime de Turin sur la difficulté qu'ont les riches de se sauver, 323. — Homélie du pape saint Grégoire sur le mauvais riche et le Lazare, XI, 461, 462. — Épigramme de Philippe de Bonne-Espérance sur le riche, XIV, 687.

RICHESSSES VÉRITABLES, selon Clément d'Alexandrie, I, 569. — Doctrine de saint Ambroise sur l'usage qu'on doit faire des richesses, V, 126. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 116, 119, 120, 194. [Homélie adressée par saint Jean Chrysostôme à ceux qui estiment trop les richesses, 751.] — Traité des richesses, ouvrage attribué faussement au pape Sixte III, VIII, 255. — Doctrine de saint Augustin, IX, 140, 159, 169, 293. — Doctrine de Théodoret sur

les richesses, X, 89. Doctrine de saint Valérien, évêque de Cémèle, 157. Doctrine de Salvien, 363. Sentiment de Cassiodore sur les richesses, 214. — [Sermon sur le mépris des richesses par saint Bruno, instituteur des Chartreux, XIII, 576.]

RICHLAN, abbé d'Agerli. Lettre de Juste, évêque de Tolède, pour le détourner de quitter sa communauté, XI, 679.

RICHILDE, épouse de Charles-le-Chauve, couronnée impératrice par le pape Jean VIII, XII, 642. Lettre de remontrances que lui écrit Foulques de Reims, 709. — Ce qui porte à croire qu'elle fut quelque temps abbesse du monastère de Sainte-Croix que sainte Radegonde avait fondé à Poitiers, XI, 317.

RICHISE, impératrice, épouse de l'empereur Lothaire; deux lettres que Pierre, diacre du Mont-Cassin, lui écrit sur la mort de son mari, XIV, 585, 586 [et XII, 90.]

RICHTSA, mère de Casimir, régente du royaume de Pologne; les Polonais secouent son joug et rappellent son fils Casimir, XIII, 151.

RICIMER, patrice, épouse la fille de l'empereur Anthémius, X, 383.

RICIMER, évêque de Dumes; ses dispositions testamentaires annulées au dixième concile de Tolède, XII, 935.

656.

[RICHTER. Son édition du Décret de Gratien, XIV, 761.]

RICTRUDE (Sainte), première abbesse de Marchiennes; sa Vie, écrite par Huchald, moine de Saint-Amand, XII, 802.

638.

RICTRUDE, fille de Charlemagne, demande à Alcuin son commentaire sur l'Évangile de saint Jean, XII, 171. [Autre lettre qu'il lui adresse, 200.]

RICUEN, évêque de Toul, envoie un pénitent à saint Bernard pour le consulter sur sa conscience, XIV, 430.

RICULFE, archevêque de Mayence, envoie des présents au pape saint Léon III, qui l'en remercie en lui envoyant des reliques, XII, 40. Lettre qu'Alcuin lui écrit pour le remercier d'un animal singulier qu'il lui avait envoyé, 194. [Autre lettre qu'il lui écrit, 200.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 420 et 421.)

RICULFE, évêque d'Elne. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 9.)

RICULFE, évêque de Soissons. Ce qu'on

VII siècle.

IX siècle.

IX et
X siècles.

sait des événements de son épiscopat, XII, 745, 746. Analyse de ses statuts, 746, 747. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 82 et suiv.)

RICULFE, évêque de Fréjus, obligé d'accepter l'abbaye de Mont-Majour, XII, 900.

RIDEAUX du sanctuaire tirés un peu avant la communion, VII, 414.

RIDEL (George). Son édition du traité de Jean, archevêque de Rouen, sur les offices ecclésiastiques, XIII, 330.

RIÈS, ville de France. Concile qui se tient en cette ville, VIII, 605.

1100.

RIGALDI (Pierre), fondateur de Notre-Dame, à Ville-Bertrand, en est élu premier abbé, XIV, 1077.

RIGAULT (Nicolas), garde de la bibliothèque du roi. Ses notes sur le Dialogue de Minutius-Félix, I, 556. — Ses éditions des œuvres de Tertullien, II, 85. Son édition des œuvres de saint Cyprien, 382, 383. — Son édition des œuvres de Commodien, III, 149. — Son édition de la Vie de saint Romain, par Fulbert, XIII, 468.

1169.

RIQUET (François), prévôt de Saint-Dié. Son édition de la Vie de saint Dié, écrite par Valcandé; XII, 71.

[RILINDE ou RÉGILINDE, abbesse de Holembourg, XIV, 633, 634. Ses écrits, 634.]

RIMINI, ville d'Italie. Récit de ce qui s'est passé au concile de Rimini et de Séleucie, par saint Athanase, IV, 134. Le pape Libère refuse de consentir aux décrets du concile de Rimini, 297. Il fait recevoir à la communion ceux qui y avaient souscrit, 297, 298. Histoire du concile de Rimini, 555 et suiv. [Observations sur ce concile, 565 n. 4.] — Témoignage de Théodoret sur ce concile, X, 45.

RIOCAT, évêque, envoyé par Fauste de Riez aux Bretons établis vers Nantes, X, 395.

RIOM. Monastère sous le nom de Saint-Amable dans la ville de Riom en Auvergne. Le pape Innocent III annule toutes les aliénations des biens de ce monastère faites par l'abbé Gui, XIV, 954.

RIOTHANUS, roi des Bretons. Différentes lettres que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 386.

404.

RIPARIUS, prêtre d'Aquitaine. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 606, 607. Autre lettre de saint Jérôme à Riparius, 644. (Voyez son art. dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 85 et 86.)

RIPOUIL, abbaye en Catalogne. [Le pape

Agapet II lui accorde un privilège, XII, 832.]

— Ses privilèges sont confirmés dans un concile tenu par Oliba, évêque de Vic, XIII, 122. Bulle du pape Benoit VIII qui accorde à ce monastère le privilège de chanter l'*Aleluia* et le *Gloria in excelsis* le jour de la fête de la Purification, lors même qu'elle arrive après la fête de la Septuagésime, 192. Diplôme du comte Bernard qui soumet le monastère de Ripouil à celui de Saint-Victor de Marseille, 262. Bulle du pape Alexandre II confirmative des donations faites à cette abbaye, 295. — Concile tenu dans ce lieu : les privilèges de ce monastère y sont confirmés, XIV, 1048.

RIPUAIRES. Nom que l'on donnait aux peuples chargés de garder les rivages du Rhin et des grandes rivières, XII, 227. Capitulaires concernant la loi des Ripuaires, 235.

RIQUIER (Saint), abbé de Centule. Sa Vie retouchée par Alcuin. Antiennes, répons, hymnes, en l'honneur du même saint, composés aussi par Alcuin, XII, 191. Poème de saint Engilbert, abbé de Centule, en l'honneur de saint Riquier. Agrandissements et embellissements de l'abbaye de Centule ou de Saint-Riquier, par le même saint Engilbert, 220. Règlements pour cette abbaye, 220, 221. Le rédacteur de la Vie de saint Riquier n'est point Paschase Radbert, mais Alcuin, 548. Autre Vie de saint Riquier, attribuée à Michon. Histoire des miracles du même saint, 552. Sa Vie en vers, par Enguerrand. — Catalogue des abbés de Saint-Riquier, par le même Enguerrand, XIII, 112. — Chronique de ce monastère, continuée par Harinlfe, XIV, 234.

RIQUIER, moine de Gemblours, auteur de la Vie d'Alcuin, premier abbé de ce monastère : il n'en reste qu'un fragment, XII, 883. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 460 et 461.)

RIS. Discours de saint Éphrem sur les ris et les divertissements, VI, 17, 18.

RIT et RITES. Livre des cérémonies, sacrements, offices et rites ecclésiastiques, faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 356 et suiv. Conciles d'Auch et de Gironne pour l'introduction du rit romain en Espagne, 1065. Concile de Burgos, assemblé pour ce sujet, 1071 et 1113. Concile de Valladolid, assemblé pour le même sujet, 1113. Année où eut lieu en Espagne

X siècle.

1071

P'uniformité sur l'usage du rit romain, 1071. Voyez *Rituels* et *Liturgie*.

RITHMOMACHIE, espèce de jeu arithmétique composé par Gerbert, XII, 903.

RITMÉRUS (Henri). Son édition avec une version latine du Commentaire de Théophilacte d'Acride sur le commencement du second chapitre d'Osée, XIII, 556.

[RITON. Sa traduction française des Lettres de Sulpice Sévère, VIII, 122.]

[RITTA, princesse, à qui le pape Léon IV écrit, XII, 409.]

RITTERSHUSIUS (Conrad), jurisconsulte allemand. Sa traduction latine du quatrième livre des Lettres de saint Isidore de Péluse, VIII, 498. — Son édition des œuvres de Salvien, X, 378. — Sa traduction latine des Sommaires d'Hésychius sur les douze Petits Prophètes, XI, 657.

[RITUEL FUNÉRAIRE de Thoit, I, 297.]

RITUELS. Leur origine dans le traité des Sacrements, de Musée, X, 471. — [Le rituel de saint Protade a été imprimé, X, 632, n. 6.]

RIVALLON, archidiacre de Rennes, fait l'épithaphe de l'évêque Marbode, XIV, 226. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 59, où il est qualifié d'archidiacre de Nantes.)

RIVET (André), protestant. Ses objections contre les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem réfutées, V, 34.

RIVIN (André), médecin allemand. Son édition du poème du Vénérable Hildebert sur le martyr de sainte Agnès, XIV, 224. Son édition des poésies de Jean de Sarisbéry et de Fulbert de Chartres, 680.

RIXFRIDE, évêque d'Utrecht. Sa lettre à saint Ludger, au sujet de la canonisation de saint Suitbert est une pièce supposée, XII, 218.

[ROBAULX DE SOUMOY (P.). Son édition et sa traduction française de l'Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, XIII, 595, 596.]

ROBE BLANCHE qu'on met au baptême, V, 78.

ROBE SANS COUTURE DE JÉSUS-CHRIST. Ce qu'en dit saint Grégoire de Tours. Quand elle fut apportée en France et déposée à Argenteuil, XI, 373. [Charte que Hugues, archevêque de Rouen, fait expédier au nom du roi de France, Louis le Jeune, au sujet de la découverte de cette relique, XIV, 607. Réfutation des objections contre cette charte, 607, 608.] Voyez *Tunisque*.

ROBERT. Nom sous lequel on a une édition de Paschase Radbert sur les Lamentations de Jérémie, XII, 548.

ROBERT, moine de Saint-Alban. Voyez *Rupert*.

ROBERT, évêque du Mans. Lettre du pape saint Nicolas I, pour le maintenir dans ses droits sur le monastère de Saint-Karilef, XII, 585. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 698.)

ROBERT ou RUODBERT, évêque de Metz, succède à Walon. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; sa mort ; ses lettres, XII, 773. Lettre que lui écrit le pape Étienne V, 652. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 156 et 157.)

ROBERT, frère du roi Eudes, est sacré par Wauthier, archevêque de Sens, XII, 789.

ROBERT, archevêque de Trèves. Frodoard de Reims lui dédie quelques-uns de ses ouvrages, XII, 841, 842, 843.

ROBERT, abbé de Vezelai. Lettre que lui écrit le pape Sylvestre II, portant confirmation des privilèges de son abbaye, XII, 908.

ROBERT, abbé de Mici, chassé par des factieux. Lettre d'Abbon de Fleury à son sujet, XIII, 30.

ROBERT, évêque de Senlis, demande à saint Fulbert le sous-doyenné de l'Église de Chartres, et ne l'ayant pas obtenu, fait assassiner celui à qui Fulbert l'avait donné, XIII, 83.

ROBERT, roi de France. Sa naissance ; son goût pour les études. Il est couronné du vivant de son père Hugues Capet. Après sa mort, il lui succède au royaume de France. Sa piété ; sa mort, XIII, 108. Ses hymnes, séquences et répons pour diverses fêtes de l'année, 108, 109. Deux lettres qui restent de ce prince, 109. [Quelques-uns de ses écrits dans la *Patrologie*, 109. Rhythme satirique sur les temps où vivait le roi Robert, 62.] Lettres de saint Fulbert de Chartres qui lui sont adressées, 81, 84. Prière du même pour la prospérité de ses armes, 88. Lettre que lui écrit Gauthier de Bourges sur la pluie de sang, 70. Vers de Rodulphe Glaber sur les désordres introduits en France en suite du mariage du roi Robert avec la fille de Guillaume, comte d'Arles. Vie du roi Robert, par Helgaud, moine de Fleury, 148. Robert avait épousé Berthe, sa parente. Pénitence qui lui fut imposée par un concile

IX siècle.

883.

916.

922.

X siècle.

970.

988.

996.

1031.

VIII siècle.

de Rome, 764. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 326 et suiv.)

1061. ROBERT, abbé de Saint-Evroul, chassé par Guillaume, duc de Normandie, se pourvoit à Rome contre Osberne qu'on avait mis à sa place; suite de cette affaire, XIII, 261.

1076. ROBERT DE NEVERS, évêque d'Auxerre, succède à Geoffroi de Champlermart, XIII, 463, 464. Sa mort; sa Vie, écrite par Frodon, chanoine de la cathédrale, 464.

1084. ROBERT DE TOMBELAINE, abbé de Saint-Vigor, au diocèse de Bayeux. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XIII, 464, 465. Son commentaire sur le Cantique des Cantiques, 465. Sa lettre aux moines du Mont-Saint-Michel, 465, 466. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 352.)

1090. ROBERT, moine de Lire. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 352.)

1079. ROBERT, évêque de Herford en Angleterre, succède à Vautier. Son attachement pour saint Vulstan, évêque de Worchester. Conduite qu'il tient à l'égard de saint Anselme. Sa mort, XIII, 486. Il fait un abrégé de la Chronique de Marianus Scotus, 486, 487. Autres écrits que lui attribue Simler. Il a été omis dans la Bibliothèque lorraine, 487. [Il enseigne à Melun. Ses disciples. Il devient évêque d'Herford et se tourne contre saint Thomas Becket, son bienfaiteur. Lettres que lui écrivent l'abbé Ervisius et Richard, prieur de Saint-Victor, 709.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VIII, p. 414 et suiv.)

[ROBERT, évêque de Londres. Il refuse de prêter un serment: le pape Eugène III le soutient, XIV, 277.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 510 et suiv.)

XI siècle. ROBERT GUISCARD, duc de Pouille. Histoire des conquêtes de ce prince et de ses frères en Italie, écrite par Geoffroi de Malaterra, XIII, 508 et 509. Traduction de cette Histoire en langue romane, 495 et 509. — Ce prince passe la mer et remporte une grande victoire sur l'empereur Alexis Comnène, XIV, 139.

1081. ROBERT II LE JEUNE dit LE JÉROSOLIMITAIN, comte de Flandre. Lettre que lui écrit l'empereur Alexis Comnène pour lui demander du secours contre les infidèles, XIII, 514. Lettre que lui écrit Hugues, arche-

vêque de Lyon, pour l'engager à reconnaître Lambert, évêque d'Arras, 590. — Robert fait la guerre à l'évêque de Cambrai, partisan de l'empereur Henri IV. Lettre par laquelle le pape Pascal II l'en remercie et l'excite à faire la guerre à l'évêque de Liège, XIV, 130. Concile assemblé à sa prière avant son départ pour la croisade, 1074.

ROBERT, moine, puis abbé de Saint-Remi de Reims: il suit l'armée des Croisés et se trouve au siège de Jérusalem. Accusé d'avoir dissipé les biens du monastère, on procède contre lui en son absence. De retour, il est obligé de se retirer au prieuré de Sénuc; il est encore destitué de son office; sa mort; son Histoire de la Croisade, XIII, 530. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 323 et suiv.)

ROBERT D'ARBRISSELLES, fondateur du monastère de Fontevault, XIII, 434. Sa Vie, écrite par Baudri, évêque de Dol, 551. — Lettre que lui écrit Geoffroi de Vendôme, et qui contient des reproches de sa conduite, XIV, 164. Raisons qu'on allègue pour faire croire que cette lettre est supposée, 164 et 165. Raisons qui prouvent incontestablement que Geoffroi, trompé par les bruits publics, a effectivement écrit cette lettre, 165. Épitaphe de Robert, par le Vénérable Hildebert, qui le comble d'éloges, 222. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 153 et suiv.)

ROBERT (Saint), abbé de Molesme, fondateur de l'abbaye de Cîteaux. [Écrits de saint Robert et pièces qui le concernent dans la *Patrologie*, XIII, 439, n. 1.] — Il obtient de Hugues, archevêque de Reims, la permission de quitter Molesme, XIII, 438, 439. Il va s'établir à Cîteaux, 593. Les moines de Molesme s'étant plaints de sa retraite, il est obligé d'y retourner, 593 et 594. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 1 et suiv.)

ROBERT I, prieur de Sainte-Sauve de Valenciennes. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome X, p. 335 et suiv.)

ROBERT, archidiacre, élu évêque d'Exeter au concile de Northampton, XIV, 1111.

ROBERT CORÇON ou COURSON, légat en France, XIV, 1154.

ROBERT (Saint), abbé de la Chaise-Dieu. Sa Vie et ses Vertus, deux ouvrages de Gérard de Venne, mis en meilleur style par Marbode, XIV, 227.

1099.

1095.

1099.

1121.

1122.

1099.

1135.

ROBERT ou RUPERT, abbé de Tuy ou Duits. Voyez *Rupert*,

ROBERT PAULULUS, prêtre d'Amiens. Plusieurs actes auxquels il souscrit. Son livre des cérémonies, sacrements, offices et rites ecclésiastiques, faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, XIV, 356. Analyse de cet ouvrage, 357. (Je ne trouve sur cet auteur dans l'*Histoire littéraire de la France* qu'une simple mention dans le discours préliminaire sur le XI^e siècle, tome IX, p. 203.)

ROBERT, archidiacre de l'Église d'Arras. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 162 et 163.)

ROBERT PULLUS, anglais, cardinal et chancelier de l'Église romaine. Ses études. Il réchablit dans sa splendeur l'académie d'Oxford. Il se concilie l'amitié du roi Henri I^{er}. Il passe en France; lettre que saint Bernard écrit en sa faveur à Anselme, évêque de Rochester, qui le réclamait. Le pape Innocent II l'appelle à Rome. Lucius II le fait cardinal du titre de Saint-Eusèpe et chancelier de l'Église romaine. Lettre que saint Bernard lui écrit, XIV, 391. Sa mort, 392. Ses ouvrages, 392 et suiv. Son livre des Sentences, 392. Analyse de ce traité : livre premier, 392, 393. Livre second, 393. Livre troisième, 393, 394. Livre quatrième, 394, 395. Livre cinquième, 395, 396. Livre sixième, 396, 397. Livre septième, 397, 398. Livre huitième, 398, 399. Jugement sur l'écrit de Robert Pullus; ses éditions, 399.

ROBERT D'AIGUILLON, gentilhomme normand, établi gouverneur de Tarragone par l'archevêque saint Oldégaire, XIV, 411.

ROBERT, cousin germain de saint Bernard, quitte le monastère de Clairvaux et retourne à Cluny; lettre que lui écrit saint Bernard à ce sujet, XIV, 424, 425. Il revient dans la suite à Clairvaux, 425.

ROBERT DE RÉTINES. Sa traduction latine de l'Alcoran, XIV, 516. Ses écrits dans la *Patrologie*, 516, n. 1.

ROBERT FOLIOTH, maître de saint Thomas de Cantorbéry. Vosius lui attribue l'abrégé de la Chronique de Marianus Scotus, XIII, 486. Raisons qui prouvent que c'est une erreur, 486, 487.

ROBERT, captif chez les Sarrasins, obligé dans une famine de tuer sa fille et sa femme; pénitence que lui impose le pape Innocent III, XIV, 977.

ROBERT, duc de Bourgogne, réconcilié

avec Huganon, évêque d'Autun, XIV, 1064.

ROBERT, évêque de Chartres. Formule du serment qu'il fit à Rome sur le tombeau de saint Pierre de renoncer à son évêché. Le pape saint Grégoire VII l'oblige à tenir ce serment, XIV, 1068.

ROBERT, abbé de Rebais, élu évêque de Meaux sans le consentement de l'archevêque de Sens, qui refuse de le reconnaître, XIV, 1071, 1072.

[ROBERT DE THORIGNY, abbé du Mont-Saint-Michel. Sa vie, XIV, 788. Ses écrits : Gestes de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, 788, 789. Appendice à la Chronique de Sigebert de Gemblours, 789 et suiv. Choses importantes contenues dans cette Chronique, 790, 791. Lettre à Gervais, prieur de Saint-Cénère. Traité du changement de l'ordre des moines, 791. Des abbés et des abbayes de Normandie et des constructeurs de ces abbayes, 791, 792. Histoire du monastère du Mont-Saint-Michel, 792. Commentaire sur saint Paul, 792, 793. Préface à l'Histoire naturelle de Pline. Édition des écrits de Robert de Thorigny dans la *Patrologie*, 793. On ne doit pas le confondre avec Robert, prémontré, 791.]

ROBERT (Jean), jésuite. Sa traduction française des homélies de Raoul Ardent sur les Évangiles des dimanches de l'année, XIII, 579. — Son édition de l'ouvrage de Théoffroy, abbé d'Épternac, intitulé : les Fleurs de l'épithaphe des saints, XIV, 57.

ROBERTET [et non ROBERT, comme on a imprimé] (Jean). Sa traduction française des Livres sybillins, I, 309.

ROCCA (Ange). Ses observations sur les portraits du pape saint Grégoire, de Gordien son père et de Silvie sa mère, XI, 585. Ses scholies sur le Sacramentaire, 586.

ROCHESTER, ville d'Angleterre. L'Histoire de l'Église de Rochester attribuée à l'évêque Arnulphe n'a pas encore été publiée, XIV, 235. [Voyez cependant 235, n. 7.]

ROCHINGHAM, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XIV, 1073.

RODANE, porteur d'un billet de saint Léon à saint Flavien, patriarche de Constantinople, X, 211.

RODÉRIC, abbé de Saint-Bertin. Sa mort. Bouon lui succède,

RODLAND, premier abbé d'Hasnon, XIII, 186.

RODOALDE, évêque de Porto, l'un des

1076.

1082.

1186.

1140.

V. 1142.

1144.

1150.

V. 1149.

1122.

XII siècle.

XII siècle.

1043.

861.

légats envoyés à Constantinople au sujet de l'affaire de saint Ignace, XII, 560. Il consent à la déposition de saint Ignace. Le pape saint Nicolas I^{er} improuve sa conduite, 570. Comme il était en France, le concile de Rome ne décide rien à son sujet, 571. Autre prévarication de Rodoalde dans l'affaire du divorce de Lothaire avec Thutberge, 575. Il fut déposé et excommunié, 698.

863.

VII siècle.

RODOBERT, évêque, à qui saint Ouen envoie la Vie de saint Éloi qu'il avait composée, en le priant de l'examiner, XI, 756. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 626, 627.)

RODOIN, prieur de Saint-Médard de Soissons, que Louis le Débonnaire honorait de sa confiance. Son voyage à Rome d'où il rapporte le corps du martyr saint Sébastien et une partie de celui de saint Grégoire le Grand. Il compose une relation des miracles opérés par l'intercession de saint Sébastien. Sa mort. On lui attribue le Supplément à la Vie de saint Médard écrite par Fortunat, XII, 364. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 501 et 502.)

826.

V. 833.

923.

X siècle.

XI siècle.

RODOLFE, dnc de Bourgogne, sacré par Wauthier, archevêque de Sens, XII, 788.

RODOLFE, évêque d'Orviette. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 459.)

RODOLFE, évêque d'Engubio. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 302. Sa Vie écrite par saint Pierre Damien, 310.

RODOLFE, duc de Souabe. Ses liaisons avec le pape saint Grégoire VII contre Henri IV, XIII, 333 et 357. Il convoque une diète à Tribur contre ce prince, 362, 363. Il est élu roi dans l'assemblée de Forcheim, 364. Ses députés admis aux différents conciles de Rome, 366, 367, 369. Son élection confirmée dans un concile de Rome, 369. Il est tué dans une bataille, 370. — Concile de Wirtzbourg assemblé pour discuter ses droits, XIV, 1070.

1080.

XI siècle.

RODOLFE, abbé de Saint-Vanne de Verdun, obligé de quitter son monastère, se retire à Saint-Bénigne de Dijon. On lui propose d'y faire vœu de stabilité; il consulte Lanfranc; réponse de ce dernier. Il retourne à Saint-Vanne, XIII, 455.

888

RODOLFE ou RAOUL, fils de Conrad II, comte de Paris, se fait élire et couronner roi de Bourgogne, XIII, 731.

RODOMIN, prêtre à qui saint Nil écrit, VIII, 222.

RODRADE, prêtre du diocèse d'Autun. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 405 et 406.)

RODRIGUE (Saint), martyr de Cordoue. Relation de son martyre par saint Euloge, XII, 520.

857.

RODRIGUE CHIMENÈS, archevêque de Tolède, défend au concile général de Tolède ses droits de primatie sur les archevêchés de Brague, de Compostelle, de Tarragone et de Narbonne, XIV, 1160. Le pape Innocent III lui donne la légation en Espagne et lui accorde divers privilèges, 1161.

1215.

RODULFE, archevêque de Bourges. Voy. *Raoul*.

RODULFE, abbé de Saint-Martin, prend les leçons d'Hucbald, moine de Saint-Amand. En reconnaissance, il lui donne une terre dans le Vermandois, dont Hucbald fait présent à son monastère, XII, 800.

883.

RODULFE, évêque de Chartres. Sa mort. Saint Fulbert lui succède, XIII, 78.

1007.

RODULFE, comte de Chartres. Lettre de saint Fulbert de Chartres au pape Jean XVIII au sujet de ses violences, XIII, 81, 82.

RODULFE ou RAOUL GLABER, moine de Cluny, embrasse la vie monastique contre son gré. Il parcourt différents monastères, ne pouvant rester dans aucun à cause de ses mauvaises mœurs. Vision qu'il eut dans une nuit. Témoignages de confiance que lui donne Guillaume, abbé de Cluny, pour le ramener à son devoir. Il meurt à l'abbaye de Cluny; on ne sait en quelle année. Ses écrits: son Histoire; motifs qui la lui firent entreprendre, XIII, 143. [Temps où il publia cette Histoire, 143, n. 9.] Analyse de cette Histoire, 144 et suiv. [Observation sur deux assertions de Rodulfe, 144, n. 5.] Choses remarquables contenues dans l'Histoire de Glaber, 146, 147. Jugement sur cette Histoire, 147. Vie de saint Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, 108 et 147. Poésies de Rodulfe Glaber, 147, 148. (Voyez l'article de Rodulfe Glaber dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 399 et suiv.)

XI siècle.

RODULFE ou RAOUL, moine de la Chaise-Dieu. Voyez *Raoul*.

RODULFE ou RAOUL, abbé de Saint-Tron. Ses études. Il embrasse la vie monastique. Reçu à Saint-Tron, l'abbé Azelin le charge d'enseigner les lettres et la musique

aux enfants, XIII, 598, et XIV, 239. Il est fait prieur et parvient à introduire à Saint-Tron les usages de Cluny. Il devient abbé de Saint-Tron. Son attachement au pape Alexandre II le force à quitter l'abbaye. Il revient à son abbaye; ses voyages à Rome. Sa mort, XIV, 237. — Ses écrits, XIII, 598. Recueil de sentences choisies, 598. Chronique de Saint-Tron, 598 et 237, 238. — [Il n'a composé que les sept premiers livres de cette Chronique, XIV, 239, n. 6.] — Vie de saint Lietbert, évêque de Cambrai, XIII, 160, et XIV, 240. Sa lettre à Sibert, abbé de Saint-Pantaléon à Cologne, XIV, 240, 241. Son ouvrage contre les simoniaques n'a pas été imprimé. [Relation qu'il adresse à ses moines au sujet de l'invention des reliques des martyrs de la légion thébaine. Sa relation sur la translation des reliques de saint Géréon, martyr de la même légion. Catalogue de ses écrits fait par lui, 241.] Jugement sur cet auteur, 241. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 675 et suiv.)

RODULFE, moine du Saint-Sépulcre de Cambrai. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 686.)

RODULFE ou RODOLFE DE BRUGES. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 356, 357.)

ROGAT (Saint), moine, martyr sous Hunic, X, 462, 463.

ROGATIEN, prêtre et vicaire de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 262.

III siècle. ROGATIEN, évêque d'Afrique, écrit à saint Cyprien. Lettre de saint Cyprien à Rogatien, II, 293.

ROGATIEN, évêque de Nova en Afrique, assiste au grand concile de Carthage, II, 293.

III siècle. ROGATIEN, prêtre, et autres confesseurs de Carthage. Lettre que saint Cyprien leur écrit, II, 295. Autre aux mêmes, 298.

ROGATIEN, diacre de Carthage, porte une lettre de saint Cyprien à Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, II, 336 et 436.

ROGATIEN, catéchumène, est baptisé dans la prison par saint Fructueux, évêque de Tarragone, II, 387.

286 et 287. ROGATIEN et DONATIEN (Saints), martyrs à Nantes, II, 475, 476.

304. ROGATIEN (Saint), martyr à Carthage, III, 22.

ROGATIEN, diacre donatiste de Carthage, IV, 658.

ROGATIONS. On a prétendu en faire remonter l'origine jusqu'aux Canons des Apôtres, II, 579, n. 6. — Ces prières furent instituées par saint Mammert, archevêque de Vienne; à quelle occasion, X, 346 et 347. Elles s'établirent dans l'Église d'Auvergne et dans un grand nombre d'autres, 347, 381 et 391. Deux homélies sur les Rogations attribuées à saint Mammert, 347. Homélies de saint Avit, évêque de Vienne, sur les Rogations, 563, 564. Comment on célébrait les Rogations, 347, 563, 564. Discours d'Isaac l'Ancien sur les Rogations; ainsi on a lieu de croire qu'elles étaient établies en Orient, 579. La célébration des Rogations est ordonnée par le premier concile d'Orléans, 746; et par le concile de Gironne, 749. — Deux sermons de saint Césaire d'Arles sur les Rogations. Comment on célébrait alors les Rogations, XI, 135. — Témoignage de Cuthbert, abbé de Jarow, sur la procession des Rogations, XII, 63. Ordre établi dans l'abbaye de Saint-Riquier par saint Angilbert pour la procession des Rogations, 221. Témoignage de Walafride Strabon sur les différents usages à l'égard des Rogations, 414. Sentiment de Rathérius, évêque de Vérone, sur l'origine des Rogations, 858. — Elles étaient établies dans les Gaules avant qu'on les reçût dans l'Espagne ou ailleurs, XIII, 8. Cérémonies de la procession des Rogations à Cluny, 472. L'observation des Rogations est recommandée par le concile de Cloveshou en Angleterre, 611. Canon d'un concile de Mayence qui ordonne qu'on y marchera nu-pieds, 644. — Rogations : quatre sermons du Vénéral Hildebert sur les Rogations, XIV, 214. Le jeûne et l'abstinence étaient alors indispensables en ces jours, 217. Sermon de saint Bernard sur les Rogations, 484.

X siècle. ROGER, évêque de Châlons-sur-Marne, consulte Vazon, évêque de Liège, sur la conduite qu'il devait tenir envers les Manichéens; réponse de Vazon, XIII, 141.

XI siècle. ROGER, comte, excommunié par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, XIII, 454.

1204. ROGER DE HOVEDEN, anglais; sa Continuation de l'Histoire commencée par le Vénéral Bède; autres ouvrages qu'on lui attribue, XIII, 544.

XI siècle. ROGER DE CAEN, moine du Bec; son poème du mépris du monde faussement attribué à saint Anselme, XIV, 21 et 134. Ce que c'est que ce poème, 21. [Il est publié de

nouveau par M^{sr} Malou, évêque de Bruges, qui le conteste à Roger.] Ce qu'on sait des circonstances de la vie de Roger de Caen, 21. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 420 et suiv.)

XI siècle. [ROGER, jurisconsulte italien; sa Somme du Droit, XIII, 276, n. 7.]

1101-1112. ROGER, évêque d'Oléron; combien de temps a duré son épiscopat; vers qu'il fit graver autour d'un ciboire, XIV, 69. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 567.)

ROGER, prêtre accusé de liaisons suspectes; lettre que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 102.

ROGER DU SCAP, abbé de Saint-Evroul. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 30 et suiv.)

1112. ROGER II, comte de Sicile; histoire de ses conquêtes en Italie; histoire de sa conquête de Messine, XIII, 509. — Ses querelles avec le pape Honorius II, XIV, 251; avec Innocent II, 258. Il est excommunié au second concile de Latran, 1114. Innocent II lui confirme le royaume de Sicile avec le titre de roi, et lui donne le duché de Pouille et la principauté de Capoue; à quelle condition, 259 [et 266.]

ROGER, fils du précédent roi de Sicile; son Histoire, par Alexandre, abbé de Telesi, XIII, 509.

[ROGER, archevêque de Pise; Honorius II lui écrit, XIV, 254.]

ROGER, évêque de Sarisbury, emprisonné, XIV, 1115.

ROGER, abbé de Coulombs; combien de temps il fut abbé, XIV, 468.

[ROGER, évêque de Londres. On lui attribue l'écrit de la Vanité du monde et des richesses, imprimé par M^{sr} Malou, évêque de Bruges, dans sa *Bibliotheca ascetica*, et traduit pour la première fois par M. l'abbé Picherit, ancien professeur de philosophie, aumônier du collège de Saumur, Paris, 1865, librairie de Regis-Ruffet.]

ROGER, archidiacre de Cantorbéry, est fait archevêque d'York, XIV, 662.

[ROGER, abbé de Sainte-Euverte d'Orléans; ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa relation de la découverte du corps de sainte Euverte; sa lettre à Louis-le-Jeune; sa lettre à Ervise, abbé de Saint-Victor de Paris, XIV, 750.]

ROGO FRETILLUS; archidiacre d'Antioche. (Voyez ce qui est dit de lui dans

l'*Histoire littéraire de la France*, tom. X, p. 270.)

ROHON, évêque d'Angoulême, charge Adémar de lui faire transcrire la Vie des papes, XIII, 105.

ROI (Louis le): sa traduction française des Homélies de Théodoret sur la Providence, X, 144.

ROI (Guillaume le), abbé de Haute-Fontaine: sa traduction française du discours de saint Athanase contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude, IV, 232, 233. Sa traduction française des Morales de saint Basile de Césarée, 547, — et des lettres de saint Bernard, XIV, 499.

ROIS. Témoignage du martyr saint Maurice sur l'obéissance qui est due aux rois, II, 474. Canon quatre-vingt quatrième apostolique qui soumet à la pénitence ceux qui manquent au respect qui leur est dû, 587. Comment saint Hilaire, évêque de Poitiers, explique ces paroles du psaume II: *Écoutez, rois*, IV, 11. — Poème de saint Paulin, évêque de Nole, sur les rois, VIII, 82. — Doctrine de saint Augustin sur la personne sacrée des rois, IX, 803; sur le bonheur des rois, 803, 804. — Cérémonies pratiquées dans le couronnement des rois de France, XI, 395. [Exhortation à un jeune roi, publiée par Maï, sous le nom de saint Eloi, 757 et suiv.] Exemples remarquables de l'onction des rois, 794. — Homélie attribuée à Paul, diacre, sur ces paroles de l'Évangile: *Le royaume des cieux est semblable à un roi*, XII, 147. Voie royale ou instruction pour les rois, par l'abbé Smaragde, 254, 255. [Devoirs d'un souverain catholique, d'après Sédulius-le-Jeune, 359. Des règles pour bien gouverner, 359 et 360. Ce qui fait les mauvais rois; les rois impies; le roi sage et clément, 360; le roi juste; le roi chrétien ne se laisse point abattre, 361.] Instruction de Jonas, évêque d'Orléans, pour Pepin, roi d'Aquitaine, 391, 392. Ouvrage de Raban sur les devoirs des enfants envers leurs pères, et des sujets envers leurs rois, 463. Discours d'Hincmar de Reims de la personne du roi et du ministère royal, 664, 665. Hymne de Ratpert, moine de Saint-Gal, pour la réception d'un roi et d'une reine, 700. Hymne de Tutilon pour la même occasion, 704. Vers de Notker le Bague pour la réception d'un roi, 766. Livre où Rathérius, évêque de Vérone, marque les devoirs des rois, 849. En Espagne, on désirait qu'au-

un roi ne montât sur le trône sans promettre de conserver la foi catholique, 920. Règlement du huitième concile de Tolède touchant les rois, 932. — [Le pouvoir exercé par l'Église contre les rois, au moyen âge, était légitime, XIII, 385. Leur soumission aux évêques, 385 et 386.] — Usage de couronner les rois à toutes les grandes solennités, XIV, 447. Canon du concile de Placentia, qui déclare excommuniés ceux qui désobéissaient aux rois, 4108.

ROIS. Livres sacrés, I, 55 et suiv. Les deux premiers livres des Rois n'en faisaient qu'un chez les Hébreux. L'auteur de ces livres n'est ni Samuel, ni Gad, ni Nathan, 55. Les livres des Rois sont écrits sur des Mémoires laissés par des auteurs contemporains. Analyse du premier livre des Rois, 56. Analyse du second livre, 56, 57. Les deux derniers livres des Rois n'en faisaient qu'un chez les Hébreux, 57. L'auteur en est inconnu; on conjecture qu'Esdras est auteur des quatre livres, 57, 58. Analyse du troisième livre, 58. Analyse du quatrième livre, 58, 59. — Homélie d'Origène sur les livres des Rois, II, 153. [Commentaire de saint Ephrem sur les quatre livres des Rois, VI, 439 et 444, 445.] — Questions hébraïques sur les livres des Rois et des Paralipomènes, attribuées à saint Jérôme, VII, 564. — Commentaire sur les livres des Rois, attribué à saint Euchère de Lyon, VIII, 453. — Questions sur les livres des Rois et des Paralipomènes, ouvrage de Théodoret, X, 32 et suiv. — Écrits des Pères qu'il faut lire sur les Rois et les Paralipomènes, selon Cassiodore, XI, 228. Commentaire de Procope de Gaze sur les livres des Rois, 176. Éditions et traductions qu'on en a faites, 178, [180.] — Commentaire sur les seize premiers chapitres du premier livre des Rois, attribué au pape saint Grégoire, n'est pas de lui, XI, 545. Il n'est pas non plus de Claude, abbé de Classe, 545, 546. Preuves de ce sentiment, 546, 547. — Commentaire du Vénérable Bède sur les livres des Rois. Les réponses aux trente questions de Northelme sur les mêmes livres, XII, 8 [et 15. Lettre du vénérable Bède sur l'interprétation allégorique du premier livre de Samuel ou des Rois, 15.] Commentaire d'Angelome, moine de Luxeuil, sur les quatre livres des Rois; différentes éditions qu'on en a faites, 443. Commentaire de Raban-Maur sur les quatre livres des Rois, 450. — Poème du

Vénérable Hildebert sur les livres des Rois, XIV, 222.

ROIS ou MAGES qui vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléem; invention des reliques des trois rois à Milan et leur translation à Cologne, XIV, 926.

[ROISELET DE SAUCLÈRES, auteur de l'Histoire chronologique des conciles; sa traduction française des Canons apostoliques, II, 589.]

ROLAND, dont l'épithaphe fut faite par Charlemagne, XII, 248.

ROLAND, clerc de l'Église de Parme, se charge de signifier au pape saint Grégoire VII la sentence de déposition prononcée contre lui, XIII, 359, 360.

ROLAND, cardinal et chancelier de l'Église romaine, est élu pape et prend le nom d'Alexandre III, XIV, 917. Voyez *Alexandre III*.

ROLLON, duc de Normandie. Son épithaphe composée par Maurille, archevêque de Rouen, XIII, 266.

ROMAIN (Saint), diacre de l'Église de Césarée en Palestine, et martyr à Antioche. Son martyre, III, 5, 6. Ses Actes publiés par Assémani, 351, 352. — Deux panégyriques de ce saint par saint Jean Chrysostôme, VII, 93. Hymne du poète Prudence en son honneur, 102, 103. Homélie en son honneur attribuée à saint Euchère de Lyon, 453.

ROMAIN (Saint), martyr à Samosate, [II, 469 et suiv.], et III, 347 et suiv.

ROMAIN (Saint), soldat. Sa confession et celle de quelques-uns de ses compagnons, III, 402.

ROMAIN (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 13.

ROMAIN (Saint), abbé, fondateur du monastère de Condat, X, 610, et XI, 379. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 780.

ROMAIN, eulychien, abbé du monastère d'Éleuthérople en Palestine, XI, 106.

ROMAIN, moine, donne l'habit monastique à saint Benoît, XI, 156. (Peut-être le même que le suivant.)

ROMAIN, abbé, sur lequel on a un sermon de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, XII, 696.

ROMAIN, patrice, exarque de Ravenne, rompt la paix avec les Lombards et prend Pérouse; suites funestes de cette imprudence, XI, 433. Il s'oppose à une nouvelle paix; il l'accepte enfin, puis il la rompt, 438. Le pape saint Grégoire le Grand lui

1075.

1159.

303.

287.

362.

592.

599.

écrit, 483. Plaintes du pape saint Grégoire contre lui, 501, 502.

599. ROMAIN, défenseur de l'Église romaine en Sicile. Lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 518, 519, 522.

881. ROMAIN, archevêque de Ravenne, lettre que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 645. Différentes plaintes formées contre lui; il est excommunié; sa mort; il paraît qu'il s'était réconcilié avec le pape, 648.

938. ROMAIN GALLÉSIN, pape, succède à Étienne VI et ne siège que quatre mois et vingt jours, XII, 740.

920. ROMAIN I LÉCAPÈNE, déclaré empereur d'Orient par Constantin, fils de Léon le Philosophe, XII, 777. Il termine le schisme occasionné par le quatrième mariage de l'empereur Léon, 777, 778. — Il fait déposer Tryphon, patriarche de Constantinople, XIII, 747. [On a de cet empereur une bulle d'or donnée en 924 pour le monastère de Xéropotamos au mont Athos. Elle est reproduite au t. CXIII de la *Patrologie grecque*, d'après l'édition de Joseph Muller, Vienne, 1851.]

943. ROMAIN II LE JEUNE, fils de Constantin Porphyrogénète, est couronné empereur du vivant de son père; il empoisonne son père, XII, 814.

959. ROMAIN IV, dit DIOGÈNE, empereur d'Orient, est remplacé par Michel Ducas, XIII, 335.

1072. ROMAIN (Saint), archevêque de Rouen. Sa Vie écrite par Fulbert, archidiacre de cette Église; autre Vie de saint Romain en vers hexamètres, XIII, 468.

ROMAINS, fidèles de Rome. Épître de saint Paul aux Romains, I, 221. Épître de saint Ignace aux mêmes, 377. — Lettre de saint Denis de Corinthe à l'Église romaine, II, 408.

ROMAINS, peuple de Rome. Abrégé de l'Histoire romaine par Paul, diacre, continuée par Landulphe Sagax, XII, 143. Différentes éditions qu'on en a données, 144. — Les Romains veulent se rétablir dans leur ancienne autorité, XIV, 269. Saint Bernard, parlant du peuple romain, en fait un portrait odieux, 464. [Le pape Innocent III triomphe des révoltes des Romains, 990.]

ROMAND DE LA HIGUERRA (Jérôme), jésuite, auteur d'une mauvaise Chronique sous le nom de Flavius Dexter, V, 157. — Il parle de deux conciles tenus par les disciples de saint Jacques le Majeur en Espagne, II, 536. — Il a donné une édition de l'Histoire de Luitprand, XII, 875,

ROMANIAN, à qui saint Paulin, évêque de Nole, écrit une lettre, VIII, 58.

ROMANIEN, habitant de Tagaste, qui fournit aux études de saint Augustin, IX, 3; et est engagé par lui dans ses erreurs, 4. Saint Augustin lui écrit, 69.

395. ROMANS ou ROMAN-MONTIER, abbaye en Dauphiné. Dimes adjudgées par un concile de Vienne à l'abbé de ce monastère, sur une chapelle qui lui était disputée, XIII, 741.

ROME, capitale de l'empire romain [et du monde chrétien]. Inspection de son évêque sur les Églises voisines, I, 331, n. 9. Concile de Rome sous le pape Victor contre Praxéas et Valentin, 532; sur la question de la pâque, 533, et II, 541. — [État de l'Église de Rome sous le pape saint Callixte, II, 202.] Concile de Rome sous le pape Victor contre Origène, 553. Autre sous le pape saint Corneille, 125 et 558. Lettres du clergé de Rome à saint Cyprien et au clergé de Carthage; lettres de saint Cyprien au clergé de Rome, 296. Autre lettre de saint Cyprien au clergé de Rome, 303. Autres lettres du même au clergé et aux confesseurs de Rome, 305, 306. Lettre du clergé de Rome à saint Cyprien, 306, 307. Elle est attribuée à Novatien, 307 et 429, 430. Lettre des confesseurs de Rome à saint Cyprien, 307, 308. Autre lettre de saint Cyprien au clergé de Rome; lettre du clergé de Rome à saint Cyprien; lettre de saint Cyprien aux confesseurs de Rome, 309. Lettre des confesseurs de Rome à saint Cyprien, 329, 330. Doctrine de saint Cyprien sur l'Église de Rome, 357, 358, 359. Concile sous le pape saint Denys, 565, 566. Prétendu concile contre Paul de Samosate, 572. Concile touchant l'affaire de Cécilien, 625 et suiv. Concile qu'on a supposé tenu à Rome, 642. — Concile qui y fut tenu au sujet de saint Athanase et des Eusébiens, III, 464. Autres conciles qui y furent tenus par saint Athanase, 519, 520. — Témoignage de saint Athanase en faveur de l'Église de Rome, IV, 221. Le peuple de Rome demande le rappel du pape [saint] Libère, 293, 294. Saint Libère écrit au clergé de Rome, 296. Témoignage que saint Basile rend à l'Église de Rome, 536. Concile qui y fut tenu contre Apollinaire et ses disciples, 606 et suiv. Concile qui y fut tenu pour la justification du pape saint Damase, 608 et suiv. Concile qui y fut tenu contre les erreurs de Macédonius et d'Apollinaire,

611 et suiv. Témoignage des évêques du concile d'Aquilée touchant l'autorité de l'Église romaine, 634. Concile qui y fut tenu au sujet des Apollinaristes, 638. Concile qui y fut assemblé par le pape saint Sirice, 642. Concile qui y fut tenu contre Jovinien, 650 et suiv. — Conciles qui y furent tenus par le pape saint Damase, V, 13. Autre concile tenu par le même pape, 14. Plusieurs conciles tenus à Rome, 17. Combien il y avait d'églises à Rome du temps de saint Optat, 140. — Loi de Valentinien I contenant un règlement pour les écoles de Rome, VI, 356. Selon saint Épiphanie, saint Pierre et saint Paul furent les premiers évêques de Rome, 430. — Lettre de saint Jean Chrysostôme aux prêtres de Rome, VII, 134. Rome assiégée et saccagée par Alaric roi des Goths, 505, 506, 507. Rome source des Églises d'Italie, des Gaules, des Espagnes, etc., 518. Évêchés près de Rome, 521. Lettre du pape saint Zozime à ses prêtres et à ses diacres retirés à Ravenne, 537. Pélagé découvre son hérésie dans Rome; l'Église de Rome est sainte; on y voit les trophées des apôtres et des martyrs, 618. — Saint Paulin allait tous les ans à Rome pour la fête des saints apôtres Pierre et Paul, VIII, 52. Saint Paulin, évêque de Nole, est appelé pour apaiser le schisme de l'Église romaine, 53. L'embrasement de Rome sous Néron avait été imputé par lui aux Chrétiens, 123. Recueil touchant l'autorité des évêques de Rome au sujet de la doctrine de la grâce, 141. Concile tenu à Rome du temps de saint Léon où Quélidoine, évêque de Besançon, déposé par saint Hilaire d'Arles, est rétabli, 436. Prise de Rome par Alaric, 533, et IX, 17. Concile qui fut tenu à Rome sous le pape saint Innocent; canons de ce concile, 544 et suiv. Concile de Rome du temps du pape saint Célestin contre les erreurs de Nestorius, 573. — Sermon de saint Augustin sur la prise de Rome, IX, 285. Vains efforts de Pélagé pour surprendre le Siège apostolique de Rome, 454. Saint Augustin reconnaît que le Siège épiscopal de Rome a la prééminence sur les autres, 474. Il justifie le clergé de Rome de la prévarication dont les Pélagiens le chargeaient, 477, 478. Succession des évêques de Rome depuis saint Pierre jusqu'à Anastase, selon saint Augustin, 624. Doctrine de saint Augustin sur les prérogatives de l'Église romaine, 635, 636. — Doc-

trine de Théodoret sur les prérogatives de l'Église de Rome; combien la gloire de la ville de Rome s'est augmentée par la religion et par le ministère des apôtres. Pourquoi le premier siège est établi à Rome, X, 194. Concile contre les Manichéens, 667. Autre après le brigandage d'Éphèse, 680. Conciles de Rome sous le pape saint Hilaire, 715, 716; sous le pape Félix III, 719 et suiv.; sous le pape saint Gélase, 723, 724, 725, 726; sous le pape Symmaque, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733. — Lettre du clergé de Rome aux Écossais, XI, 648. Concile de Rome sous le pape saint Hormisdas, 823; sous le pape saint Boniface II, 841 et suiv. Conciles tenus en cette ville sous le pape saint Grégoire le Grand, 906, 907, 908; sous le pape Boniface III, 910; sous le pape Boniface IV, 910, 911. — Constitution par laquelle Louis le Débonnaire confirme les donations faites à l'Église romaine par Pépin et Charlemagne, XII, 379. Conciles tenus à Rome sous le pape Vitalien, 938; sous le pape Agathon, 943 et suiv.; sous le pape Jean VI, XIII, 603; sous le pape saint Grégoire II, 605, 606; sous le pape saint Grégoire III, 606; sous le pape saint Zacharie, 608, 609; sous le pape saint Paul I, 616; sous le pape Étienne III, 616; — sous le pape saint Léon III, 637, 639; sous le pape Eugène II, 660; sous le pape Léon IV, 685; sous le pape saint Nicolas I, 696, 697, 698, 700; sous le pape Jean VIII, 719, 722, 728; sous le pape Formose, 734; sous le pape Étienne VI, 736; sous le pape Jean IX, 738, 739; sous le pape Agapet II, 750; sous le pape Jean XII, 753, 754; sous le pape Léon VIII, 758; sous le pape Jean XIII, 758; sous le pape Benoît VII, 760; sous le pape Jean XV, 760; sous le pape Grégoire V, 763, 764; sous le pape Sylvestre II, 764, et XIV, 1033, 1034; sous le pape Jean XVIII, XIV, 1035. — Sous le pape Benoît VIII, XIII, 192, et XIV, 1037; sous le pape Benoît IX, XIV, 1048; sous le pape Clément II, XIII, 197, 198, et XIV, 1053. — Sous le pape saint Léon IX, XIII, 201, et XIV, 1058. — Témoignages de saint Léon IX sur l'autorité de l'Église romaine, XIII, 204, 205. — Conciles de Rome sous le pape Victor II, XIV, 1061. — Sous le pape Nicolas II, XIII, 243, 244, et XIV, 1061. Témoignage de Nicolas II sur l'autorité de l'Église romaine, XIII, 244. Conciles de Rome sous le pape Alexandre II, XIII, 287, et XIV, 1063, 1064. —

Sous le pape [saint] Grégoire VII, XIII, 171, 353, 354, 358, 360, 365, 366, 367, 368, 369, 371, 372; sous le pape Urbain II, 241, 435, 438. — Sous le pape Pascal II, XIV, 129, 131, 1078, 1083; sous le pape Calliste II, 1096, 1097; sous le pape Innocent II, 259 et 1144, et suiv.; sous le pape Alexandre III, 920, 1133, 1134; sous le pape Innocent III, 947 et 1154, et suiv. (Voyez *Latran* et *Conciles*.) — Diplôme de l'empereur Otton I en faveur de l'Église de Rome, XIII, 752. [Authenticité des donations faites à l'Église romaine par Charlemagne et ses successeurs; authenticité du diplôme d'Otton II, p. 752, n. 3. Les empereurs d'Allemagne n'ont jamais eu la souveraineté sur Rome, 752, n. 3. Quelle est la puissance que se réserve sur Rome l'empereur Otton, 752, n. 4.] — Geofroi de Vendôme rejette l'opinion de ceux qui avançaient que tout est permis à l'Église de Rome, XIV, 167. Poème de Philippe de Bonne-Espérance sur la destruction de Rome, 687. Diplôme de l'empereur Henri qui confirme toutes les donations faites par ses prédécesseurs à l'Église de Rome, 1036, 1037. [Note sur ce diplôme, 1036, n. 5.]

ROMERIUS, écrivain du dixième siècle, qu'on dit avoir continué en deux livres la Chronique de Rhéginon, abbé de Prum, XII, 878. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 151.)

ROMUALD (Saint), instituteur des Camaldules. Sa Vie écrite par saint Pierre Damien, XIII, 309, 310. [Sa Vie, sa notice et un fragment de l'Exposition sur le psaume 68, 309.]

ROMUALD (Pierre de) (Saint), religieux feuillant. Voyez *Guillebauld* (Pierre.)

ROMULE (Saint), sous-diacre, martyr de Palestine, III, 6.

ROMULUS, à qui saint Ambroise écrivit, V, 502.

ROMULUS, homme distingué. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 188.

ROMULUS, supérieur du monastère de saint Théodose, X, 13.

ROMULUS, évêque. Sa lettre à Théodoret; réponse qu'il en reçoit, X, 76.

ROMULUS, diacre, porteur d'une lettre du pape saint Gélase aux évêques de la Marche d'Ancône, X, 499.

[RORICO, évêque de Laon. Sa constitution pour faire rétablir les moines dans l'abbaye

de Saint-Vincent à la place des chanoines, XII, 845. Son édition dans la *Patrologie*, 845. Voyez aussi XIII, 187.]

[RORIGON, historien, moine de Moissac. Son Abrégé de l'histoire, XIII, 187.]

ROSCÉLIN, chanoine de Compiègne, est chargé des leçons publiques; il adopte la secte des Nominaux dont, dans la suite, on le regarde comme un des chefs, XIV, 10. Ses erreurs sur la Trinité dans lesquelles il prétend impliquer le bienheureux Lanfranc et saint Anselme; lettre par laquelle saint Anselme se justifie, 10, 11. Il est condamné au concile de Soissons, 10 et 1073, et XIII, 491. — Lettre d'un théologien à l'évêque de Paris contre lui, XIII, 491. — Traité de saint Anselme écrit pour le réfuter, XIV, 11. Thibaud, clerc d'Étampes, écrit pour le réfuter, 189. Roscelin, chassé de France, se retire en Angleterre, où il met le trouble; ses calomnies contre saint Anselme; il est chassé d'Angleterre, 12. Lettre d'Yves de Chartres qui lui est adressée, 100. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 358 et suiv.)

ROSCIA, fille de saint Sidoine, X, 379. Il la voit en passant à Lyon, 389.

ROSCOMEN, ville d'Irlande. Concile qui y fut tenu, XIV, 1127.

ROSE D'OR, que le pape portait à la procession le jour des Rameaux, XIV, 745. Rose d'or que l'on présentait aux fidèles dans l'église au quatrième dimanche de Carême, usage ancien de l'Église romaine, 1012.

ROSE (Sainte), vierge, martyre en Perse. Ses Actes rapportés par Assémani, III, 332.

[ROSENMULLER, traduit en allemand la cinquième hymne de Synésius, VIII, 24.]

[ROSLER. Sa traduction allemande des lettres de saint Clément aux Corinthiens, I, 361. Il a publié avec Anmerk une Bibliothèque des Pères en allemand, 313. — Ses extraits de saint Épiphanes en allemand, VI, 438.]

ROSSIGNOL, oiseau. Poème de Fulbert de Chartres à la louange du rossignol, XIII, 88.

ROSTAING, archevêque d'Arles. Le pape Jean VIII lui donne le pallium et l'établit son vicaire dans les Gaules, XII, 644.

[ROSTANG, moine de Cluny. Son récit de l'enlèvement du chef de saint Clément, pape et martyr, XIV, 856. Hymne en l'honneur du même saint, 858.]

ROSTIUS (Georges). Son édition du com-

XI siècle.

IX siècle.

XIII siècle.

X siècle.

304.

IV siècle.

X siècle.

mentaire de Juste d'Urgel sur le Cantique des cantiques, XI, 265.

ROSVEIDE (Héribert), jésuite. Son édition des œuvres de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 98. Son édition du Martyrologe d'Adon de Vienne, XII, 621.

X siècle.

ROSVITHE, religieuse de Gandersheim, en Basse-Saxe, se rend savante par son application à l'étude. Ses écrits : Panégyrique de l'empereur Otton I en vers latins; six comédies à l'imitation de celles de Térence; Histoire de la naissance et de la vie de la sainte Vierge en vers hexamètres, XII, 876. Poème sur l'Ascension de Jésus-Christ, 876 et 877. Ses Actes de plusieurs martyrs en vers. Autres ouvrages qu'on lui attribue, 877. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 876. Jugement sur sa poésie. 877, 878.]

VI siècle.

ROTÉRIUS, auteur d'une histoire des règnes de diverses nations étrangères qui n'existent plus; il n'est point auteur de la Vie de saint Sévère, évêque d'Agde, XI, 400. [Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, p. 403 et 404.]

ROTGER, archevêque de Trèves et chancelier du roi Charles le Simple. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Son recueil des décrets des conciles. Sa mort, XII, 793. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 201 et suiv.)

X siècle.

ROTGER, moine, écrit la Vie de saint Brunon, archevêque de Cologne, XII, 838, 839. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 307.)

861.

ROTHADE II, évêque de Soissons, déposé par Hincmar. Plaintes qu'il en fait à l'assemblée de Pistes, XII, 577; et XIII, 695. —

862.

Il appelle à Rome, et malgré cet appel, Hincmar le dépose dans un concile et le fait enfermer : différentes lettres du pape Nicolas I sur ce sujet, XII, 577 et suiv. Rothade va à Rome, où il est pleinement justifié;

863.

le pape le fait rétablir dans son siège, 578, et XIII, 695. — Lettre d'Hincmar au pape saint Nicolas I sur cette affaire, XII, 670.

864.

(Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 500.)

ROTRADE, prêtre du diocèse d'Amiens. Son travail sur le Sacramentaire de saint Grégoire le Grand, XII, 603.

ROTTENDORF (Bernard de). Son édition de l'Histoire ecclésiastique de Hugues de Sainte-Marie, XIV, 243.

ROUAULD, docteur en théologie : son

édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 497.

ROUEN, ville capitale de la Normandie. Concile tenu en cette ville par l'archevêque Maurille, XIII, 170 et 266. Dédicace de la cathédrale de Rouen par le même archevêque, 266. Conciles tenus en cette ville sous l'archevêque Jean, 266, 332, 333. Concile tenu en cette ville sous l'archevêque Guillaume, 434. Abrégé des Actes des archevêques de Rouen, 468. Autre concile tenu en cette ville, 727, 728. Les privilèges de l'Église de Rouen confirmés par une bulle du pape Innocent II, 601. Autres conciles tenus en cette ville, 1056, 1060, 1067, 1082, 1090, 1091, 1094, 1107.

ROUILLARD (Sébastien), avocat. Sa traduction française de la Vie de Bouchard, comte de Melun et de Corbeil, écrite en latin par Odon, moine des Fossés, XIII, 233.

[ROUSTAND : sa traduction française des œuvres de saint Basile, IV, 547.]

[ROUTH. Ses *Reliquæ sacræ*, où l'on trouve les fragments qui nous restent des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, I, 401, et ailleurs, II, 384 et ailleurs.]

ROUVRIER, jésuite. Son Histoire du Montier-Saint-Jean, XI, 737.

ROUX (Antoine Le). Son édition de la Chronique de Sigebert de Gemblours, XIV, 61.

ROUYN (Saint), abbé de Beaulieu en Argonne. Sa Vie, écrite par le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vannes, XIII, 119.

ROYAUMES. Saint Augustin reconnaît que c'est Dieu qui donne les royaumes aux bons et aux méchants princes et que nous devons obéir à ces princes, IX, 802.

ROYAUTÉ. Discours de Synésius de Ptolémaïde intitulé : De la Royauté ou de la conduite des rois, VIII, 28. — [Devoirs de la royauté; instruction sur ce sujet adressée à Charlemagne par Catulphe, XII, 152.] — Concile de Lauriac, où l'on fait plusieurs canons contre ceux qui attenteraient à la dignité royale, XIII, 671.

[ROZIÈRE (Eugène de). Son édition des Formules inédites, XII, 712.]

RUBÉNIUS (Philippe). Sa version latine des cinq premières homélies de saint Astère d'Amasée, VI, 310.

RUDHELME, abbé de Richenow. Sa mort, XII, 411.

RUDIGER, écolâtre d'Epternach, succède à Héribert. Ouvrage que Trithème lui attribue. Sa mort : Adelhaire lui succède, XII,

842.

970.

990.

883. (Voyez ce qui en est dit dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VI, p. 462.)

RUDINGÉRUS. Sa version latine du traité de Synésius, de la Providence, VIII, 33.

RUDOLFE, moine d'Hirsauge, disciple de Raban Maur, auteur d'un commentaire sur Tobie, XII, 527.

IX siècle.

RUDOLPHE, moine de Fulde, chargé du soin de l'école de ce monastère après Raban Maur, XII, 526, 527. Louis, roi de Germanie le fait son chapelain et son confesseur. Sa mort. Il est auteur de la Vie de sainte Liobe, abbesse de Bischoffheim, et de celle de Raban Maur, archevêque de Mayence, 527. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 283 et suiv.)

865 ou 866.

RUE (Charles de la), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur : son édition des œuvres d'Origène, II, 255. [Observation sur cette édition, 255, 256.]

RUE (Vincent de la), neveu du précédent, et comme lui bénédictin, fait paraître le quatrième volume des œuvres d'Origène, II, 255.

RULF (Saint-), abbaye, chef d'ordre sous le nom de Saint-Rulf en Dauphiné. On attribue à saint Gebouin, archevêque de Lyon, l'établissement des chanoines de Saint-Rulf, XIII, 339. — Premier établissement de cette abbaye, XIV, 70.

RUFIN, diacre de Rome, confesseur de Jésus-Christ, II, 307.

RUFIN (Saint). Actes des martyrs saints Rufin et Valère, écrits par saint Paschase Radbert, XII, 528, 545.

RUFIN (Saint), martyr : discours de saint Pierre Damien pour le jour de sa fête, XIII, 308.

[RUFIN (Saint), martyr. Prologue de la passion de saint Rufin et de saint Respicius, XIII, 602.]

RUFIN, grand maître du palais, anime Théodose à la vengeance contre les séditions de Thessalonique, V, 389. Il est fait préfet du prétoire, 367. Il fait bâtir une église dans le faubourg de Chalcedoine : saint Amphiloque d'Icone assiste à la dédicace de cette église, 367, et VI, 47. — Loi de Théodose qui lui est adressée lorsqu'il était consul, VI, 373. — Son baptême, VII, 716. Sa mort, 491.

406.

RUFIN, prêtre : lettre que lui écrivit saint Jean-Chrysostôme, VII, 134.

RUFIN, prêtre d'Aquilée. [Auteurs à consulter sur Rufin, VII, 448, n. 1.] — Histoire de sa vie, VII, 448 et suiv. Sa patrie ; sa

346.

naissance ; il se retire dans un monastère : il y est baptisé ; il lie amitié avec saint Jérôme, 448. Rufin va en Orient, 448, 449 ; il est persécuté pour la foi ; il se retire à Jérusalem, 449 ; il traduit en latin plusieurs ouvrages, 449, 450 ; il reçoit la visite de saint Jérôme, va à Edesse ; il traduit quelques écrits, 450. Il traduit les œuvres d'Origène, 450, 451. Commencement des divisions entre Rufin et saint Jérôme, 451. Rufin va à Rome et traduit l'Apologie d'Origène par saint Pamphile, 451, 452. Ses traductions font du bruit dans Rome ; sa lettre au pape Anastase, 452. Profession de foi de Rufin, 452, 453. Lettre d'Anastase contre Rufin. Rufin fait lui-même son Apologie, 453. Analyse de la première partie de cette Apologie, 453 et suiv. Analyse de la seconde partie, 455 et suiv. Écrits de saint Jérôme contre Rufin ; Rufin y répond, 457, 458. Réplique de saint Jérôme, 458. Lettre que saint Augustin écrit à saint Jérôme sur ce sujet, 458, 459. Fin des disputes entre saint Jérôme et Rufin, 459. Rufin traduit l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, 459. Il fait plusieurs voyages à Rome, 459, 460. Sa mort, 460. Éloges donnés à Rufin, 460 et suiv. Il faut distinguer Rufin d'Aquilée d'avec Rufin le Pélagien, 462. Réponse à l'objection tirée de la Psalmodie qui lui est attribuée, 462, 463. Écrits de Rufin, 463 et suiv. Traduction des homélies d'Origène sur l'Écriture, 463, 464. Traduction des livres de Josèphe, 464, 465. Traduction des œuvres attribuées à saint Clément, 465. Traduction de l'Apologie d'Origène par saint Pamphile, 465, 466. Traduction des livres d'Origène sur les Principes. Traduction de quelques discours de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile, 466. Traduction des Sentences de Sixte, 466, 467. Traduction de quelques ouvrages d'Évagre de Pont attribuée à Rufin. Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Apologie des traductions et de la doctrine de Rufin par lui-même, 467. Exposition du Symbole des apôtres par Rufin, 467 et suiv. [Édition de cette Explication, 469.] Histoire ecclésiastique par Rufin. C'est une continuation de celle d'Eusèbe, 469. Ce qu'elle contient de remarquable, 469, 470. Vies des Pères écrites par Rufin, 470 et suiv. Divers sentiments sur l'auteur de ces Vies, 470, 471. Elles sont foncièrement de saint Pétrone, évêque de Bologne, mais écrites par Rufin, 471, 472. Antiquité de ces Vies, 472.

371.
371-372.
374.
377.
392.
397 et 398.
400.
401.
399 et 401.
401.
402 et 408.
410.

Analyse du Prologue de ces Vies, 472, 473. Ce qu'elles contiennent de plus remarquable, 473 et suiv. Vie de saint Jean Lycopole, 473, 474; d'Or, solitaire; de saint Ammon de la ville d'Oxyrinque; de Théon; de saint Apollon; de saint Muce, 474; de saint Coprès, 474, 475; du confesseur Anuphe; du prêtre Euloge; du solitaire Jean; des moines d'Arsinoé; des miracles qui se faisaient au tombeau de saint Apollon, martyr; des moines de Nitrie; des solitaires du désert des cellules; d'Évagre; de saint Macaire d'Égypte. Conclusion de la relation de ces Vies, 475. Autres Vies attribuées à Rufin, 475, 476. Explications des bénédictions données par Jacob à ses enfants. En quel temps et à quelle occasion Rufin composa cet ouvrage. Explication de la bénédiction de Juda, 476. Explication des autres bénédictions, 476, 477. Commentaires sur les prophètes Osée, Joël et Amos. Ces commentaires ne sont pas de Rufin, 477, 478. Jugement de ces commentaires, 478. Commentaires sur les Psaumes; ils ne sont pas de Rufin, 478, 479. Idée de ces commentaires, 479. Doctrine de Rufin, 479 et suiv. Sur les articles contenus au Symbole des apôtres, 479, 480; sur l'origine de l'âme, 480; sur l'Écriture-Sainte, 480, 481; sur l'Église, 481; sur la composition du Symbole des apôtres, 481, 482; sur l'invention de la croix de Jésus-Christ, 482, 483. Jugement des écrits de Rufin, 483. Éditions de ses œuvres, 483, 484. [Édition de Vallarsi et de la *Patrologie*, 483, 484.] — Sa traduction latine des ouvrages de Josèphe, I, 328. — Il est auteur de l'Exposition du Symbole attribuée à saint Cyprien, II, 347. Il attribue à saint Sixte, pape et martyr, les Sentences de Xyste ou Sixte, philosophe, 430. Il traduit l'Apologie d'Origène composée par saint Pamphile, 527. — Sa version latine de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 314, 315. — Il traduit et abrège les règles de saint Basile, IV, 400. Il traduit aussi huit discours ou homélies de ce saint docteur, 493. — Il fut l'un des disciples de Didyme l'Avengle, V, 606. — Il est accusé d'origénisme, VI, 334. Il adresse son Apologie au pape Anastase, 334, 335. Jean, évêque de Jérusalem, justifie Rufin auprès de saint Anastase, 335, 336. Réponse de saint Anastase, 336. Il reste douteux si Anastase a véritablement condamné Rufin, 336, 337. [Voyez 336, n. 9.] — Saint Chromace, évêque d'Aquilée, se

rend médiateur entre saint Jérôme et Rufin, VII, 494. Lettre que saint Jérôme écrit à Rutin, 580. Autre lettre que lui écrivit saint Jérôme. Apologie de Rufin, 613. Réponse de saint Jérôme ou son Apologie contre Rufin en deux livres, 613 et suiv. Autre Apologie de saint Jérôme ou troisième livre contre Rufin, 615. Lettre de Rufin à Hiéracle ou préface des commentaires d'Origène sur l'Épître aux Romains; elle est attribuée à saint Jérôme, 646. Lettre de Valère à Rufin, ouvrage supposé. Traduction de l'Apologie de saint Pamphile pour Origène par Rufin. Traité de Rufin sur la falsification des livres d'Origène. Traduction des livres des Principes d'Origène par Rufin, avec son Apologie à Macaire. Apologie de Rufin au pape Anastase. Les deux livres de Rufin contre saint Jérôme, 648. — Lettre que saint Paulin, évêque de Nole, écrivit à Rufin, VIII, 80. Socrate suit l'Histoire ecclésiastique de Rufin dans les deux premiers livres de la sienne, 515. L'Histoire de Socrate citée dans le second concile de Nicée sous le nom de Rufin, 525. — Rufin est-il auteur des Vies des Pères des déserts attribuées à saint Pétrone? X, 161.

RUFIN, ami de saint Prosper d'Aquitaine. Il l'informe des mauvais sentiments qu'on lui attribue, X, 279. Lettre de saint Prosper à Rufin. Analyse de cette lettre, 279, 280.

RUFIN LE PÉLAGIEN. Il faut le distinguer de Rufin d'Aquilée, VII, 462.

RUFIN, prêtre que saint Jérôme envoie à Rome, VII, 462. Vraisemblablement le même que celui à qui ce Père écrit une lettre, 561. Peut-être aussi le même que celui qui logeait à Rome chez Symmaque et qui fut accusé par Célestin de nier le péché originel, 462, 463, et VIII, 550.

RUFIN, évêque en Afrique. Voyez *Rusticien*.

RUFIN, évêque de Samosate, assiste au concile de Chalcedoine et au faux concile d'Éphèse, VII, 381.

RUFIN, abbé à Constantinople. Lettre que le pape Félix III lui écrit, X, 415, 416.

[RUFIN, évêque. Son traité du Bien de la paix en deux livres, XIII, 515.]

RUFINIEN, à qui saint Athanase adresse une réponse au sujet des Ariens, IV, 148. Ses écrits, 347. [Rondet a tort de faire deux personnes de Rufinien à qui saint Athanase écrit et de Rufinien, évêque en Afrique.]

RUFINIEN, évêque, chassé d'Afrique par

IV
et V siècle.

XI siècle.

IV siècle.

les Ariens, détourne saint Fulgence d'aller en Égypte, XI, 4.

RUFINIEN, moine, envoyé en Angleterre par saint Grégoire le Grand, XI, 438.

412. RUFUS, évêque de Thessalonique. Le pape saint Innocent le fait son vicaire en Illyrie, VII, 507. Lettre que lui écrit le saint pape à ce sujet, 513. Lettre canonique du même pape adressée à Rufus et aux autres évêques de Macédoine, 514 et suiv. Lettres du pape saint Innocent à Rufus et aux autres évêques de Macédoine, 516. —
419. Lettre que le pape saint Boniface écrit à Rufus, VIII, 8, 9. Autre lettre du même pape à Rufus, 10, 11. Le pape saint Césaire le commet pour juger en sa place les affaires d'Illyrie, 128. Lettre que lui écrit Jean, évêque d'Antioche, 247. Rufus a pour successeur Anastase, 250. [Deux lettres de saint Cyrille à Rufus, 364.] Lettres que les Orientaux schismatiques écrivent à Rufus pour l'attirer dans leur parti contre le concile d'Éphèse, 397 et X, 103. — Dix-huit évêques pélagiens lui écrivent, IX, 474, 477.

RUFUS, comte. Ordres qui lui sont envoyés contre Théodoret, X, 22.

RUINART (Thierry), bénédictin de la compagnie de Saint-Maur. Son édition de l'Histoire de la persécution des Vandales par Victor de Vite, X, 465. — Son édition de toutes les œuvres de saint Grégoire de Tours, XI, 398, 399.

RUIS, monastère en Bretagne fondé par saint Gildas, qui en fut abbé, XI, 318.

RULAND, à qui Goldast attribue l'Histoire de la guerre de l'empereur Henri IV contre les Saxons, XIII, 405.

RUMELINGEN, monastère en Allemagne. Sa fondation, XIII, 470.

RUMOLDE [et non REMOLD], évêque de Dublin. Sa Vie retouchée par Thierry, abbé de Saint-Trond, XIII, 561 et 597. Discours du même en l'honneur de ce saint, 598.

RUMORIDE, païen, maître de la milice, V, 487.

RUODBERT, évêque de Metz. Voy. *Robert*.

RUPERT (Saint), duc. Sa Vie écrite par sainte Hildegarde, XIV, 593 et 597.

RUPERT, moine de Saint-Alban. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 664.)

RUPERT, prévôt de Gostar, puis évêque de Bamberg. Otton lui succède sur le siège de Bamberg, XIV, 178.

RUPERT ou ROBERT, abbé de Tuy ou

Duits, offert en son enfance au monastère de Saint-Laurent de Liège. Il y embrasse ensuite la profession monastique. Il reçoit par l'intercession de la sainte Vierge l'intelligence des Livres saints. Il est fait prêtre, XIV, 280. Pour éviter les reproches de ses envieux, il se retire au monastère de Sibourg; protecteurs que lui procurent sa science et sa vertu, 280, 281. Sa dispute publique avec Guillaume de Champeaux. Il est choisi abbé de Tuy. Son voyage en Italie; il présente un de ses ouvrages au pape Honorius II. Sa mort. Catalogue de ses ouvrages, 281. Traité de la Trinité ou commentaire sur presque toute l'Écriture, 281, 282. Commentaire sur les douze petits prophètes; sur le Cantique des Cantiques; sur Job; sur l'Écclésiaste. Traité de la Gloire du Fils de l'homme, 282; de la Gloire de la Trinité et de la procession du Saint-Esprit, 282, 283. Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean. Commentaire sur l'Apocalypse, 283. Traité de la Victoire du Verbe, 283, 284. Livre des Offices divins, 284. Analyse de ce traité, 284, 285. Relation de l'incendie de la ville de Tuy. Traité de la Méditation de la mort. Vie de saint Héribert. Vie de saint Élophe, martyr, 285. Traité de la Volonté de Dieu, 285, 286. Traité de la Toute-Puissance de Dieu, 286. Observations sur divers chapitres de la règle de saint Benoît, 286 et suiv. Traité du Pouvoir qu'ont les moines de prêcher: lettre à Everhard. Traité de la Corruption de la virginité, 288. Dialogue d'un chrétien et d'un juif, 288, 289. Histoire du monastère de Saint-Laurent de Liège. Traité de la Vie apostolique. Raisons qui prouvent que Rupert en est l'auteur, 289. Ses ouvrages perdus, 289, 290. Réponses à plusieurs reproches qu'on a faits à Rupert sur l'Encharistie, 290, 291. Jugement sur ses ouvrages, 291, 292. Différentes éditions qu'on en a faites, 292. [Édition de ses œuvres dans la *Patrologie*, 292, 293.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 242 et suiv.)

RURICE I (Saint), surnommé L'ANCIEN, évêque de Limoges. Sa naissance. Son mariage. Ses liaisons avec les plus saints évêques des Gaules. Il assiste dans ses besoins Fauste de Riez banni par le roi Euric. Il est fait évêque de Limoges. Temps de sa mort, X, 607. Ses lettres distribuées en deux livres, 607 et suiv. Lettres écrites à Rurice,

V. 1113.

V. 1120.

1135.

609, 610. [Édition des lettres de saint Rurice dans la *Patrologie*, X, 607, n. 11.] Il fait faire une copie d'un des ouvrages de saint Sidoine Apollinaire. Lettres que saint Sidoine lui écrit, 389. Épithalame que saint Sidoine composa pour le mariage de Rurice avec Ibérie avant son épiscopat, 397. Cinq lettres que lui écrivit Fauste de Riez, 609. — Lettre que lui écrivit saint Césaire d'Arles, XI, 154. (Voyez l'article de saint Rurice dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 49.)

RURICE II, évêque de Limoges, petit-fils du précédent, X, 607.

RUSPE, ville d'Afrique dont saint Fulgence fut évêque, XI, 1.

[RUSSEL (Richard). Son édition des Pères apostoliques, I, 338.]

RUSSES, peuples de la Russie. L'évangile leur est prêché par Brunon ou Boniface au commencement du XI^e siècle, XIII, 189.

RUSTICIEN ou RUFIN, sous-diacre donatiste. Discours touchant ce sous-diacre supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 415.

RUSTICIENNE, fille de Symmaque, sénateur romain, épouse Boèce, X, 646.

591. RUSTICIENNE, dame de grande condition. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire sur son pèlerinage au mont Sina, XI, 487, 488. Autre lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, sur ce qu'elle se qualifiait sa servante, 522.

RUSTICIUS, officier baptisé par saint Damase, V, 17.

RUSTICULE, évêque des Donatians. Le pape saint Célestin le réduit à tenir secrètement ses assemblées, VIII, 146.

632. RUSTICULE (Sainte), abbesse d'un monastère d'Arles. Temps de sa mort. Sa Vie écrite par Florent, prêtre de l'Église de Trois-Châteaux. Elle savait de mémoire toute l'Écriture, XI, 695.

RUSTICUS ELPIDIUS, diacre de l'Église de Lyon. Voyez *Elpidius*.

408. RUSTIQUE, homme distingué. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 638.

411. RUSTIQUE, moine ganlois. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 641.

423. RUSTIQUE, prêtre, supérieur des religieuses d'Hippone, IX, 20. Lettres de saint Augustin à Félicité, à Rustique et aux religieuses de leur monastère, 171 et suiv.

1V ou V siècle. RUSTIQUE [ou RUSTICUS], païen, à qui saint Augustin écrivit une lettre, IX, 189.

RUSTIQUE (Saint), évêque de Narbonne. Sa naissance et son éducation, X, 199. Suivant le conseil que lui donne saint Jérôme, il se retire dans un monastère, 199, 200. Il est élevé à la prêtrise, puis élu évêque de Narbonne. Il veut quitter l'épiscopat et consulte le pape saint Léon sur ce sujet et quelques autres points; lettre que saint Léon lui écrit, 200. Il rétablit avec le secours de Marcel, préfet des Gaules, l'église de Narbonne qui avait été brûlée. Il assiste à plusieurs conciles, 201. Il ordonne pour évêque de Béziers Hermès, son archidiacre, 337. Concile d'Arles auquel il assiste, 708. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 362 et suiv.)

RUSTIQUE, évêque, à qui Arnobe le Jenne dédie son commentaire sur les Psaumes, X, 330.

RUSTIQUE DE BORDEAUX. Ses liaisons avec saint Sidoine Apollinaire, X, 385.

RUSTIQUE (Saint), sous-diacre, moine et martyr sous Hunéric, X, 460.

RUSTIQUE, évêque de Cartenne en Afrique, IX, 441, et X, 469.

RUSTIQUE, évêque de Lyon. Lettre que lui écrit le pape saint Gelase, X, 505. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 645.)

RUSTIQUE, évêque d'Afrique qui assiste à un concile de Rome, X, 749.

RUSTIQUE, diacre de l'Église romaine, joint au diacre Sébastien, se déclare contre le Judicatum du pape Vigile portant condamnation des Trois-Chapitres. Ils en écrivent à plusieurs évêques. Le pape rend contre eux une sentence conçue en forme de lettre, XI, 299, 300. Livre de Rustique en forme de dialogue contre les Acéphales, 300, 301. Éditions qu'on en a faites, 301. [Ses notes sur le concile de Chalcedoine, 300, n. 4.] Il est exilé dans la Thébaidé parce qu'il persistait dans la défense des Trois-Chapitres, 882.

RUSTIQUE, diacre de l'Église d'Ancone, proposé pour évêque, XI, 534.

RUSTIQUE, évêque de Cahors. Sa mort, XI, 733.

RUSTIQUE (Saint), abbé de Condat. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 649 et 650.)

RUSTITIUS, prêtre réordonné, VII, 513.

RUTH, femme israélite. Le livre qui porte son nom est une suite de celui des Judges, I, 53. L'auteur de ce livre est inconnu, 53, 54.

427 ou 430

447.

448.

451.

455.

494.

Le temps auquel il a été écrit est aussi inconnu. Ce que contient ce livre. Sentiment de Théodoret et de saint Jérôme sur ce livre, 54. — Questions de Théodoret sur le livre de Ruth, X, 32. — Commentaire de Claude de Turin sur le livre de Ruth, XII, 351. Commentaire de Raban Maur, 456. — Le livre de Ruth mis en vers héroïques par Marbode, XIV, 228.

RUTHARD, moine de Fulde, puis d'Hirsauge, où il tient une école publique. Ce qu'on sait de ses actions et de ses écrits, XII, 553. (Voyez son article dans l'*Histoire*

littéraire de la France, t. V, p. 317 et 318.)

RUYR (Jean), secrétaire du chapitre de Saint-Dié. Sa traduction française des Vies de saint Hidulphe et de saint Dié écrites par Valcande, XIII, 71.

RYER (Pierre du), académicien. Sa traduction française des livres de Salvien sur la Providence, X, 378.

[RYTHMES par différents auteurs, XIII, 62.]

RYTHMES ALPHABÉTIQUES d'Adelmann. Ce que c'est. Différentes éditions qu'on en a faites, XIII, 257.

S

616. SABA ou SABARETH, roi des Saxons orientaux, converti. Sa mort. Ses trois fils restent dans l'idolâtrie et chassent les évêques de leur royaume, XI, 913.

SABAOOTH. Les Archontiques disaient que Sabaoth était le Dieu des Juifs et qu'il avait pour fils le diable, VI, 392.

372. SABAS (Saint), martyr chez les Goths, IV, 278 et suiv. Ses reliques envoyées à Césarée en Cappadoce par Aschole, évêque de Thessalonique, et par Soran, duc de Scythie, 282, 283 et 457.

SABAS (Saint), solitaire de Raïthe tué par les Sarrasins, IV, 283, 284.

SABAS, chef de la secte des Messaliens, X, 47.

512. SABAS (Saint), abbé en Palestine, engage l'empereur Anastase à révoquer l'ordre qu'il avait donné pour chasser de son siège Élie de Jérusalem, X, 750, XI, 275. — Analyse de sa Vie écrite par Cyrille de Scythople, XI, 274 et suiv. Sa mort, 277. Les moines de la nouvelle laure de Sabas refusent de souscrire la condamnation d'Origène, 272 et 882. Ils sont chassés de leur monastère et même de la Palestine, 882. La laure de Saint-Sabas pillée par les Arabes et la plupart des moines tués, 697 et suiv. — Ce que c'est que le Type ou Typie de saint Sabas, XII, 778. — Ce Type est le plus en usage chez les Grecs, XIII, 133. — Monastère fondé à Rome sous le nom de saint Sabas par le pape saint Grégoire le Grand, soumis à celui de Cluny par le pape Lucius II, XIV, 268.

SABAS, moine, auteur de la Vie de saint Joannice, XII, 552.

SABBACE, solitaire. Ce qui est dit dans l'*Histoire lausiaque* de Pallade, VII, 489.

SABBAT DES JUIFS. Traité du Sabbat et de la Circoncision, attribué à saint Athanase, IV, 176. — Les Hypsistaires observaient le sabbat et la distinction des animaux avec les Juifs, V, 179 et 213. — Sentiment de saint Grégoire de Nysse sur le jour du sabbat, VI, 136 et 137. — Ce que c'est que le sabbat second-premier, selon saint Isidore de Péluse, VIII, 491. — Discours d'Anastase d'Antioche sur le sabbat, XI, 360 et 364. Le sabbat des Juifs ne doit point être accepté par les Chrétiens, 529, 579 et 580.

SABBATIENS, secte de Novatiens. Comment ils sont reçus quand ils reviennent à l'Église, IV, 624. Leur origine; concile tenu à leur sujet à Sangare, 657.

SABBATIUS, juif d'origine, se fait novatien. Il se fait ordonner évêque et forme un schisme parmi les Novatiens, IV, 657. Les Novatiens le font bannir à Rhodes, où il meurt, 658. — Atticus, évêque de Constantinople, fait cacher son corps, qui était révééré par ses disciples, VIII, 16.

SABBATIUS, père de l'empereur Justinien, XI, 254.

SABELLIANISME. Arius accuse de sabellianisme saint Alexandre son évêque, III, 414. — Sabellianisme réfuté par saint Mélece, V, 10. Voyez l'article suivant.

SABELLIENS, hérétiques, combattus par saint Denys, pape, II, 449. — Écrit contre les Sabelliens attribué à saint Athanase, IV, 175. — Homélie vingt-quatrième de saint Basile le Grand contre ces hérétiques, 390

V siècle.

IX siècle.

372.

IV siècle.

V. 512.

et suiv. Ce qui est dit des Sabelliens par saint Épiphane, VI, 398. — Ce que saint Augustin dit de leurs erreurs, IX, 222. Traité contre cinq hérésies, dont l'une est celle des Sabelliens, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 369. — Saint Marcien, solitaire, n'avait que de l'éloignement pour eux, X, 53. Les Priscillianistes avaient embrassé leur erreur. Pourquoi les disciples des Sabelliens furent nommés Patripassiens, 207. — Les Sabelliens sont combattus par le poète Prudence, VIII, 103. — [Lettre manuscrite du cardinal Laborant contre eux, XIV, 805.]

III siècle.

SABELLIUS, hérésiarque, Écrits de saint Denys contre Sabellius, II, 399, 400, 413 et suiv., 565. Faux concile d'Alexandrie contre Sabellius, 565. — Opuscules de la foi contre Sabellius attribués à Eusèbe de Césarée, III, 230. — Dispute contre Arius, Sabellius et Photin, attribuée à saint Athanase, IV, 183. Erreurs de Sabellius renouvelées dans Néocésarée de Pont, 470; et combattues par saint Basile, 471 et 472. — Écrits de Diodore de Tarse contre Sabellius, V, 591. — [Discours de saint Grégoire de Nysse contre Arius et Sabellius, VI, 125 et 205, 206.] — Ce que dit de cet hérétique et de ses erreurs saint Jean Chrysostôme, VII, 429. — [Sabellius est réfuté par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 357.] — Témoignage de saint Augustin sur l'erreur de Sabellius, IX, 638.

SABÉO ou SABŒUS (Faustus). Son édition des ouvrages d'Arnobé, II, 493.

852.

SABIGOTHE (Sainte), martyrisée à Cordoue avec saint Aurèle, son mari. Ses Actes écrits par saint Euloge, XII, 517 et suiv.

SABIN, créé évêque de Léon en Espagne à la place de Basilide, II, 265 et 563. Saint Cyprien reconnaît que son ordination est canonique, 563.

SABIN, préfet d'Égypte, envoie un archer pour arrêter saint Denys d'Alexandrie, II, 397.

SABIN, évêque de Séville, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

SABIN, diacre de Milan, député de Rome en Orient, V, 14.

389.

SABIN, évêque de Plaisance. Lettres que lui écrivit saint Ambroise, V, 496 et 497.

393.

Autre lettre de saint Ambroise à Sabin, 499. — Miracle que rapporte de lui le pape saint Grégoire, XI, 476.

SABIN (Saint), évêque de Canuse ou Ca-

nosa dans la Pouille, dont le pape saint Grégoire parle dans ses Dialogues, XI, 476. — Temps de sa mort. Sa Vie attribuée à Jean, archidiaque de Bari, XIII, 483.

SABIN, auteur d'un recueil de conciles dont parle l'historien Socrate, VIII, 518.

II siècle.

SABINE (Sainte), martyre. Actes sans autorité, I, 391. — Hymnes en son honneur par Alphane, archevêque de Salerne, XIII, 493. — [Sainte-Sabine, église de Rome : privilèges accordés à cette église par le pape Marin II, XII, 829.]

SABINIEN, diacre, à qui saint Jérôme écrit une lettre, VII, 640.

V siècle.

SABINIEN, évêque de Perrha. Lettre que lui écrit Théodore, X, 75. Il avait été nommé évêque de Perrha au concile d'Hiéraple, 667. Il fut déposé au faux concile d'Éphèse, 667 et 679. Son affaire discutée au concile de Chalcedoine; décision du concile, 695 et 696.

444.

451.

SABINIEN, prêtre de l'Église de Narbonne, poursuit la punition d'un adultère. Il est cité devant une assemblée d'évêques et de laïques, et condamné, X, 200.

SABINIEN, pape, auparavant envoyé par le pape saint Grégoire en qualité de nonce à Constantinople, XI, 427 et 436. Il y était dans le temps du différend de ce pape avec Jean le Jeuneur, qui prenait le titre d'évêque œcuménique, 436 et 500. Il devient pape; époque de sa mort, 645 et 910.

596.

SABINIEN, évêque de Zara en Dalmatie, quitte le parti de Maxime de Salonne. Différentes lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 508.

SABLONnières, près de Toul en Lorraine. Concile qui y fut tenu, XIII, 696.

SABUENS, secte de Samaritains. Ce qui en est dit par saint Épiphane, VI, 383 et 384.

[SACCINI, a fait la Vie de saint Paulin de Nole, VIII, 55.]

SACCOPHORES, hérétiques manichéens. Théodose les condamne à la mort, VI, 367.

SACCUDION, monastère de saint Platon, XII, 298.

SACERDOCE. [Discours de saint Basile adressé aux prêtres : excellence du sacerdoce, IV, 392.] — Deux discours de saint Grégoire de Nazianze sur le sacerdoce, V, 193 et suiv. Premier discours, 193 et suiv. Second discours, 195. Livre de la Dignité sacerdotale, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, 511. — Discours de saint

Éphrem sur le sacerdoce, VI, 8. Doctrine de saint Astère d'Amasée sur le sacerdoce, 299. — Six livres de saint Jean Chrysostôme sur le sacerdoce, VII, 35 et suiv. Septième livre du sacerdoce, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, 57. — Doctrine de Synésius sur la difficulté d'allier le sacerdoce avec la puissance temporelle, VIII, 26. — Doctrine de saint Augustin, IX, 763 et 764. — Livres de saint Jean Chrysostôme sur le sacerdoce; éloge qu'en fait saint Isidore de Péluse, VIII, 483. — Doctrine de saint Léon sur le sacerdoce, X, 178 et 179. — Traité d'Agobard, archevêque de Lyon, des Privilèges et des Droits du sacerdoce, XII, 369. [Discours de Pierre de Sicile sur le sacerdoce, 624.] Entretiens sur la dignité du sacerdoce et sur l'état présent de l'Église, ouvrage de saint Odon, abbé de Cluny, 807 et 808. — Éloge que Pierre Damien fait du sacerdoce dans un de ses opuscules, XIII, 316. Traité de la Division de l'empire et du sacerdoce, par Guénéric, 413 et 414. Voyez *Puissance spirituelle*.

IV siècle.

SACERDOS, prêtre de Césarée en Cappadoce. Saint Grégoire de Nazianze écrit en sa faveur à diverses personnes, V, 262 et 263. Lettres du même saint à Sacerdos même. Sa mort; comment saint Grégoire de Nazianze en parle, 263.

549.

SACERDOS (Saint), archevêque de Lyon, préside au cinquième concile d'Orléans, XI, 862.

SACERDOS (Saint), évêque de Limoges. Sa Vie écrite par Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, XIV, 244 et 245.

SACRAIRE, lieu destiné particulièrement pour la célébration des saints mystères, IV, 216.

SACRAMENTAIRE. Sacramentaire ou lectionnaire intitulé : Comes, attribué à saint Jérôme, VII, 649. — Sacramentaire du pape saint Gélase, X, 511 et suiv. — Sacramentaire du pape saint Grégoire; ce que c'est; en quoi il diffère de celui de Gélase, XI, 537. Distribution de ce Sacramentaire, 538. Messe pontificale, 538 et suiv. Messes pour toute l'année, 542 et 543. Appendice du Sacramentaire, 543. Preuve que cet ouvrage est de saint Grégoire, 543 et 544. Éditions particulières qu'on en a faites, 586. — Sacramentaire ou livre des sacrements, ouvrage d'Alcuin, qui est un recueil de trente-deux messes et de diverses bénédictions et oraisons, XII, 185 et 186. Sacra-

mentaire de saint Grégoire revu et augmenté par Grimald, abbé de Saint-Gal, 603. Sacramentaire du pape saint Léon I^{er}, 718. — Sacramentaire gallican trouvé à Bobio, XIII, 10. Ce qu'il contient de remarquable, 10 et 11. [Sacramentaire ancien édité par Mittarelli et Castadoni. Autres Sacramentaires publiés par les mêmes, 23. — Le Sacramentaire ou traité des causes et de la signification mystique des rites, ouvrage d'Honoré d'Autun. Sujet de ce livre; édition qu'on en a faite, XIV, 296.]

SACRE DES ROIS DE FRANCE. Formules de prières pour cette cérémonie, XI, 543.

[SACRE DES ROIS, d'après le Pontifical d'Egbert, XII, 66.]

SACRE. Ouvrage d'Évagre de Pont intitulé : le Sacre ou Gnostique, VI, 112.

SACREMENT DE L'AUTEL ou EUCHARISTIE. Livre des Sacrements de la sainte communion; c'est l'ouvrage de Paschase Radbert que nous avons sous le titre de livre du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 533 et suiv. — Sermon du Vénérable Hildebert sur la fête du Saint-Sacrement, XIV, 214, 215 et 216. Voyez *Eucharistie*.

SACREMENTS. [Doctrine de saint Mélicon sur les sacrements, I, 454.] — Doctrine de Lactance sur les sacrements, II, 513. Concile de Carthage sous saint Cyprien, où le Baptême et la Confirmation ont la dénomination de sacrement, 551. — Les hérétiques sont séparés des sacrements de l'Église catholique, V, 128. Les sacrements sont saints par eux-mêmes et n'empruntent pas leur sainteté de ceux qui les confèrent, 135. Les six livres des Sacrements, ouvrage attribué à saint Ambroise, 464 et 465. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la vertu des sacrements, VII, 293. Canons quatrième et cinquième du concile d'Hippone, 714. Canons cinquième et sixième du troisième concile de Carthage, 719, 720. — D'où dépend l'effet des sacrements selon saint Augustin, IX, 378. Doctrine de saint Augustin, 738 et suiv. Les sacrements sont nécessaires à la religion. Différence entre les sacrements de la loi ancienne et ceux de la loi nouvelle, 738. Circoncision, 738, 739. Baptême de saint Jean, 739, 740. Baptême institué par Jésus-Christ, 740 et suiv. Sacrement de Confirmation, 747. Eucharistie comme sacrement et comme sacrifice, 747 et suiv. Sacrement de Pénitence, 772 et suiv. Sacre-

ment de l'Ordre, 782 et suiv. Sacrement du Mariage, 787 et suiv. — Canon d'un concile d'une ville d'Afrique sur la manière d'administrer les sacrements, VIII, 562. La vie déréglée du ministre n'empêche pas l'effet des sacrements dans ceux qui les reçoivent, 488. — Doctrine de saint Pierre Chrysologue, X, 12 et 13. L'indignité du ministre ne nuit point à la vertu des sacrements. [La table du t. XV de l'ancienne édition, correspondant au t. X de la nouvelle, indique sur cela la page 62, mais ce chiffre est faux.] Traité de Vocouius sur les sacrements, 469. Traité de Musée, prêtre de Marseille, sur les sacrements; origine de nos Missels et Rituels, 471. — Définition du sacrement par saint Isidore de Séville, XI, 712. — Doctrine de saint Jean Damascène sur les sacrements, XII, 93 et suiv. Selon saint Théodore Studite et plusieurs anciens auteurs, les sacrements administrés par des évêques ou par des prêtres hérétiques ne produisent aucun effet, 316 et 317. Saint Théodore Studite justifié contre ceux qui l'accusent de n'admettre que six sacrements, 318. Traité de Walafride Strabon sur les sacrements et sur les offices, intitulé : De l'Origine et du progrès des choses ecclésiastiques, 441 et suiv. Ce que dit Raban Maur sur les sacrements dans son Institution des clercs, 453 et 454. Son traité des Sacrements, 457. — Traité en vers hexamètres sur les sacrements, ouvrage d'un anonyme d'Auvergne, XIII, 491 et 492. Différentes éditions qu'on en a faites, 492. Traité des Sacrements par Bonison, évêque de Sutri, 562, [564 et 565.] — Lettres de Valeranne à saint Anselme, et de saint Anselme à Valeranne, sur la variété des rites dans l'administration des sacrements, XIV, 18 et 19. Yves de Chartres consulté sur la pénitence qu'on devait imposer à un prêtre qui avait donné la bénédiction nuptiale en tournant les cérémonies en dérision, 111. Il enseigne que les sacrements ne perdent rien de leur efficacité pour être administrés par un mauvais ministre, 115. Traité de la Réitération des sacrements, ouvrage de Geoffroi de Vendôme, 168. Doctrine de Marbode, évêque de Rennes, sur les sacrements, 226. [Traité d'Étienne de Beaugé sur le sacrement de l'autel, 304. Analyse de cet ouvrage, 304, 305.] Livre des cérémonies, sacrements, offices et rites ecclésiastiques; ce livre a été faussement attribué à Hugues de Saint-Victor, 356 et

357. Des sacrements de la loi naturelle et de la loi écrite, ouvrage d'Hugues de Saint-Victor, 359. Livre des sacrements de la foi chrétienne, ouvrage d'Hugues de Saint-Victor. Analyse de cet ouvrage, 359 et suiv. Doctrine d'Alger, scholastique de Liège, sur les sacrements, 383 et 385. Doctrine de Pierre Lombard sur les sacrements, qu'il admet au nombre de sept dans la loi nouvelle, 562. [Le traité en trois livres des Sacrements est d'Alger et non d'Isaac, abbé de l'Étoile, 696. Traité de Baudouin, archevêque de Cantorbéry, sur ce sujet, 802.] Traité des Sacrements, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1023 et 1024. Voyez *Sacramentaire*.

SACRIFICE. [Trois sortes de sacrifices d'après saint Zénon de Verceil, VI, 274.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le sacrifice, VII, 175 et 399. — Doctrine de saint Augustin, IX, 303, 304, 365, 366 et 762. — Doctrine de Théodoret, X, 125. — [En quoi le sacrifice de David diffère de celui d'Abraham, opuscule de Richard, prieur de Saint-Victor, XIV, 704. Discours du même où sont expliquées les différences qui existent entre le sacrifice d'Abraham et celui de Marie, 704.]

SACRIFICE EUCHARISTIQUE. [Allusion au sacrifice eucharistique par saint Clément, pape, 354.] Doctrine de saint Irénée, 525 et 526. — Ce sacrifice est offert dans les prisons en temps de persécution, II, 295. Il est offert en mémoire des martyrs, 298 et 378. Les fidèles, même ceux qui étaient pauvres, fournissaient la matière du sacrifice de l'autel, 378 et 379. Les évêques l'offraient tous les jours du temps de saint Cyprien, 366. Il n'y avait qu'un sacrifice dans un même jour. Les prêtres de la campagne ne pouvaient l'offrir dans l'église de la ville, en présence de l'évêque ou des prêtres, 641. — Le sacrifice de Melchisédech était la figure du sacrifice de nos autels, III, 292. Beau passage d'Eusèbe touchant le sacrifice de la messe, omis à dessein par les éditeurs de Genève, 292, 293. Canons quarante-neuvième et cinquante-huitième du concile de Laodicée, 513. — [Doctrine de saint Athanase sur la messe ou le sacrifice eucharistique, IV, 165.] Doctrine de saint Basile sur le sacrifice eucharistique, 522 et suiv. — Canon de Timothée d'Alexandrie, V, 93 et suiv. Témoignage de saint Optat, 136 et 137.

Pensée de saint Ambroise sur le sacrifice, 566 et suiv. [Ce que Didyme l'Aveugle dit du sacrifice de l'Eucharistie, 620.] — Selon le pape saint Sirie, l'obligation d'offrir le sacrifice et de baptiser oblige les prêtres à la continence, VI, 105. [Doctrine de saint Ephrem, 443, 444, 455, 486, 490, 492, 494, 496, etc., etc.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le sacrifice, VII, 399 et suiv.; sur les dispositions au saint sacrifice, 80, 82, 400 et 401. Canon du concile d'Hippone qui ordonne de n'offrir à l'autel pour le sacrifice que le pain et le vin mêlé d'eau, 715. — Selon saint Augustin, on ne doit point offrir pour les enfants morts sans baptême le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, IX, 467, 470. Doctrine de saint Augustin sur le sacrifice de l'Eucharistie, 760 et suiv. Comment Jésus-Christ est prêtre et victime dans l'Eucharistie, 761 et 762. Le sacrifice n'est dû qu'à Dieu seul, 762, 763. Figure et prophétie du sacrifice de l'Eucharistie, 763, 764. Sacrifices et prières pour les morts, 764 et suiv. Cérémonies du saint sacrifice, 766 et suiv. [Ce que saint Augustin dit du sacrifice de la messe dans un sermon nouveau, 837.] — Sacrifice divin offert sur les mains des diacres, X, 59. On l'offre quelquefois dans des maisons particulières. Choses remarquables que Théodoret conte sur ce sujet, 125. Coutume de Rome de le réitérer autant de fois que l'église dans laquelle on l'offre est remplie de peuple, 255 et 259. On ne l'offre, soit à Rome, soit à Alexandrie, que dans une seule église, même dans les plus grandes solennités, 205. Le sacrifice d'Abraham est la figure du double sacrifice de Jésus-Christ, 321. [Ce que saint Maxime de Turin dit du sacrifice de la nouvelle alliance, 328.] Témoignage des fidèles de l'Afrique sur l'oblation du saint sacrifice dans la persécution des Vandales, 453. Canon attribué à saint Patrice contre la négligence de ceux qui ne travaillent pas à se rendre dignes de participer au saint sacrifice, 707. — Doctrine de saint Fulgence sur le saint sacrifice, XI, 14, 15. Doctrine de Cassiodore, 250. [Témoignage de saint Eutychius, patriarche de Constantinople, 334.] Saint Jean le Silencieux ne pouvait retenir ses larmes lorsqu'on offrait le sacrifice non sanglant, 278. Témoignage de saint Grégoire de Tours sur l'oblation du saint sacrifice pour les morts, 376. Les Monophysites offraient le

vin pur sans mélange d'eau, 596. Sacrifice non sanglant offert dans l'église, 605. Saint Colomban défend au prêtre d'offrir le sacrifice sans avoir rogné ses ongles, 620. Il impose des pénitences à ceux qui ont perdu le sacrifice, c'est-à-dire l'hostie consacrée, ou qui l'ont laissé corrompre, 620, 621. Doctrine de saint Isidore de Séville sur le saint sacrifice, 712, 716, 717 et 718. Il faut être purifié par les eaux du baptême avant de participer au saint sacrifice, 914. — Règlement du pape Grégoire III sur le sacrifice de la messe, XII, 27. Saint Boniface, archevêque de Mayence, recommande l'oblation du saint sacrifice pour les morts, 50, 52. Règlement de Théodulfe, évêque d'Orléans, touchant le pain qui doit être offert en sacrifice, 264. Saint Théodore Studite déclare qu'on ne doit point offrir le saint sacrifice pour un homme qui s'est pendu, 306. Doctrine de Raban sur le saint sacrifice, 454, 461 et 462. Témoignage de saint Odon, abbé de Cluny, sur le saint sacrifice, 808. Règlement d'Atton de Verceil sur ce qu'il faut faire s'il tombe quelque chose du sacrifice, 822. Canon d'un concile de Mérida qui ordonne d'offrir tous les jours le saint sacrifice pour le roi et son armée quand il y est présent, 936. Canon d'un concile d'Autun qui ordonne qu'un prêtre qui ose offrir le saint sacrifice après avoir bu et mangé soit privé de l'honneur du sacerdoce, 939. Canons d'un concile de Brague touchant ce qui doit être offert au saint sacrifice, 942. — Il ne faut point offrir le saint sacrifice pour les homicides ni pour les voleurs, XIII, 20. Sacrifice de la messe offert pour les morts, 146, 161, 162, 612, 616 et 617. Divers usages dans le sacrifice de la messe, 216 et 253. Canon d'un concile de Worms qui déclare qu'on ne doit offrir pour le sacrifice de l'autel que du pain et du vin mêlés d'eau, 701.] — Le Bienheureux Odon, évêque de Cambrai, enseigne que hors de l'Église catholique il n'y a point de lieu où l'on offre le vrai sacrifice, XIV, 73. Concile de Constantinople où il est décidé que l'oblation qui se fait sur l'autel se fait au Fils comme au Père et au Saint-Esprit, 1124 et suiv. Sentiment d'Hildeberty, évêque du Mans, 211 et 221. Traité de Pierre de Cluny sur le sacrifice de la messe, 524.

SACRIFICES JUDAÏQUES. Doctrine d'Éusèbe de Césarée sur ce que les chrétiens n'en offraient point, III, 189. Opéraient-ils

la rémission des péchés? Sentiment d'Eusèbe sur ce point, 294. — Ce que saint Augustin dit des sacrifices de l'ancienne loi, IX, 211. — Quelle a été, selon Théodoret, l'intention de Dieu en les prescrivant, X, 95.

SACRIFICES PROFANES. Doctrine de Tertullien sur les sacrifices des païens, II, 80, 81. Si les chrétiens peuvent y assister, 612. Valentinien I^{er} défend les sacrifices nocturnes, VI, 355. Théodose défend les sacrifices d'animaux, 368. — [Ce que saint Sophrone de Jérusalem dit sur les sacrifices des païens, XI, 708.] — Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, défend aux Normands et aux Danois les sacrifices qu'ils offraient à leurs faux dieux, XIII, 63.

SACRILÈGE. Canon huitième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 158. — Canon d'un concile de Troselé sur les sacrilèges, XIII, 742.

SACRO-SYLLABUS, ouvrage de saint Paulin d'Aquilée pour réfuter les erreurs d'Élipand de Tolède; analyse de ce traité, XII, 158 et 159.

SADDUCÉENS, secte de Juifs. Ce qui en est dit par saint Philastre, V, 173; — et par saint Épiphane, VI, 384. — L'empereur Justinien leur défend de tenir aucune assemblée, XI, 261.

SADOTH ou **SADOST** (Saint), évêque de Séleucie en Perse. Son martyre, III, 323 et 324. Ses Actes rapportés par Assémani, 331.

551.

SAFFARAC, évêque de Paris, déposé dans un concile pour une faute considérable, XI, 882.

SAGARIS (Saint), évêque de Laodicée, martyr, I, 450. — Il célébrait la Pâque le quatorzième jour de la lune, II, 543.

SAGES. Les sages du siècle comparés aux chauves-souris par saint Ambroise, V, 396. En quoi consiste le bonheur du sage selon ce saint docteur, 409. Il n'y a que le sage qui soit vraiment riche et vraiment libre, maxime vantée par les philosophes païens, 493. — Les sept sages de la Grèce n'ont pas vécu avant les prophètes, IX, 577. — Sages de l'antiquité comparés avec les chrétiens, sujet d'un poème de Fortunat, XI, 407.

SAGESSE. [Ce qu'Origène entend par sagesse, II, 156.] De la fausse sagesse, troisième livre des Institutions divines de Lactance, 499. De la Vraie sagesse et religion, quatrième livre des Institutions divines de Lactance, 499 et 500. — Doctrine de saint Augustin sur la sagesse, IX, 38, 39, 41, 42

et 197. — La vraie sagesse consiste, selon Théodoret, non pas dans l'éloquence, mais dans la connaissance de la vérité, X, 91. — [De la Vaine sagesse du siècle, ouvrage de l'abbé saint Valère, XI, 734, 735.] — Messe de la sainte sagesse assignée au mercredi dans le livre des Sacrements dont Alcuin est auteur, XII, 186. — Traité de la Sagesse de Jésus-Christ par Hugues de Saint-Victor, XIV, 354. Livre de l'Étude de la sagesse, ouvrage de Pierre de Blois, 783.

SAGESSE DE SALOMON, livre sacré. Différence de sentiments sur l'auteur de ce livre, I, 145. L'auteur de ce livre n'est point Philon, 145 et suiv. Première objection en faveur de Philon : la conformité des principes et des sentiments de cet auteur avec ceux du livre de la Sagesse. Réponse : c'est que Philon les avait puisés dans ce livre, 146 et 147. Seconde objection : le témoignage de saint Jérôme. Réponse : saint Jérôme dit que quelques anciens auteurs attribuaient ce livre à Philon le Juif, mais il ne s'explique pas davantage; les Pères des quatre premiers siècles dont nous avons les écrits n'ont point suivi cette opinion. Ce livre est de Salomon. Première preuve : le sentiment des Pères, 147. Seconde preuve : Salomon s'y désigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui, 147 et 148. Objections contre ce sentiment : ce livre n'est pas dans l'hébreu. Réponse : cela ne dit pas qu'il n'y a jamais été. Objection : le style de l'auteur se ressent partout de l'éloquence grecque. Réponse : c'est que le traducteur a trop suivi le génie de sa langue. Objection : ce livre ne se trouve pas dans le canon des Juifs. Réponse : c'est qu'ayant disparu pour quelque temps, il n'a été retrouvé qu'après que le canon des Juifs a été dressé, 148. [L'auteur du livre de la Sagesse est inconnu; il a écrit en grec et non en hébreu, 145, n. 11.] Ce livre est canonique, 148 et 149. Analyse de ce livre, 149. Les anciens citent quelquefois les Proverbes sous le nom de Sagesse, 140. Le livre de la Sagesse a été attribué à Salomon par saint Irénée, 521; par Clément d'Alexandrie, 592; par saint Hippolyte, 636; — par Tertullien, II, 69; par saint Cyprien, 348. Le livre de la Sagesse recommandé aux jeunes gens dans les canons apostoliques, 587. — [Il est attribué à Salomon par l'auteur du poème apologétique contre les Juifs et les Gentils, III, 151.] — Lucifer de Cagliari cite le livre

de la Sagesse comme écriture sacrée et comme ouvrage de Salomon, IV, 261 et 262. — Saint Optat l'attribue à Salomon, V, 126. [Livre de la Sagesse admis par Didyme l'aveugle, 628.] — Les Semi-Pélagiens rejettent le livre de la Sagesse. On le lisait dans les assemblées publiques, IX, 530. Sentiment de Julien le Pélagien sur l'auteur de ce livre, 553. Sentiment de saint Augustin, 530, 569 et 570. — Commentaires de Raban Maur sur le livre de la Sagesse, XII, 451. — Sermon de Bernard, moine de Cluny, sur ces paroles du chapitre septième de la Sagesse : *la sagesse l'emporte sur la malice*, XIV, 492.

SAGITTAIRE, évêque de Gap, déposé pour ses crimes dans un concile de Lyon, XI, 887. Il l'est encore au concile de Châlon-sur-Saône; le roi Gondebaud lui fait couper la tête, 894.

[SAHAG, patriarche d'Arménie. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, VIII, 4. Comment il contribue avec Mesrob, son coadjuteur, à la composition de l'alphabet arménien, 5.]

- SAIGNÉE. Traité de la saignée attribué au Vénérable Bède, XII, 4.

[SAILER. Son choix d'épîtres de saint Jean Chrysostôme en allemand, VII, 438.]

SAINT DES SAINTS. Serment fait sur l'autel par le saint des saints, en usage en Angleterre, XIII, 730.

SAINT-ALBANS, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu contre les Pélagiens, X, 667.

SAINT-AMOÛR (Jean-Milèse de). Sa traduction française des Annales de Zonare, XIV, 157.

SAINT-BERTIN, abbaye. Voyez *Bertin* (*Saint*).

SAINT-CLAUDE, abbaye. Voyez *Condat*.

SAINT-DAVIS, ville d'Angleterre nommée autrefois Ménéve, XII, 781.

SAINT-DENYS, ville de France. Conciles qui y ont été tenus, XIII, 667, 763, 764 et XIV, 1059.

SAINT-GENÈS, lieu situé près de Lucques en Italie. Concile qui y fut tenu, XIV, 1067.

SAINT-GERMAIN, ville d'Italie bâtie par l'abbé Berthaire au pied du Mont-Cassin, XII, 695.

SAINT-GILLES, ville de Languedoc. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1059, 1153.

SAINT-MAIXENT, ville du Poitou. Con-

cile qui y fut tenu, XIII, 170, et XIV, 1057.

SAINT-MAURICE, ville du Valais. Voyez *Agaune*.

SAINT-OMER, ville des Pays-Bas, en Artois. Concile qui y fut tenu, XIV, 1074.

SAINT-OYAN, abbaye en Bourgogne. Concile qui y fut tenu, XIII, 741.

SAINT-SÉVER-CAP, ville de Gascogne. Érection de cette ville; à quelles conditions, XIII, 595.

SAINT-THIERRI, abbaye près de Reims. Concile qui y fut tenu, XIII, 751.

[SAINT-TIBÈRE ou SAINT-TUBERT. Concile qui y fut tenu, XIII, 741, XIV, 1058.]

SAINTE-MARIE, monastère en Languedoc. Un concile de Toulouse adjuge à l'abbaye d'Aniane celle de Sainte-Marie, qui lui était disputée par l'archevêque d'Arles et par les moines de la Chaise-Dieu, XIV, 1093. Lettre du pape Calliste II sur ce sujet, 1093 et 1098.

SAINTE-MARTHE (Denys de), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, écrit pour la défense de l'édition des œuvres de saint Augustin, donnée par les Bénédictins, IX, 816. — Il compose la vie de Cassiodore, XI, 254. Son édition des œuvres du pape saint Grégoire; temps de sa mort, 585.

SAINTE-SOPHIE, nom de la grande église de Constantinople, bâtie par l'empereur Justinien; l'impératrice Pulchérie fait faire des embellissements à cette église; discours de saint Procle de Constantinople à ce sujet, VIII, 412. — Le nombre des ecclésiastiques qui composaient le clergé de cette église est fixé par une nouvelle de Justinien, XI, 255. Description de cette église, faite en vers, par Paul le Silentiaire, 346, 347, XIV, 642. — Dimensions qu'en donne Évagre le Scholastique, XI, 419, XIV, 642.

SAINTE-SOPHIE, monastère à Bénévent. Bulle du pape saint Léon IX en faveur de ce monastère, XIII, 209.

SAINTE-S, [autrefois] ville capitale de la Saintonge. Conciles qui y furent tenus, XIII, 436, XIV, 1071, 1072, 1073.

SAINTE-S (Claude de), évêque d'Évreux. Son édition latine du trente-septième chapitre de la grande catéchèse de saint Grégoire de Nysse, VI, 260.

SAINTE-S. En quoi elle consiste selon saint Augustin, IX, 220.

SAINTE-S. Sentiment de l'auteur du quatrième livre d'Esdras sur les âmes des

saints, I, 73. — Doctrine d'Origène sur les prières des saints et sur leur invocation, II, 245. Doctrine de saint Cyprien sur l'intercession et la félicité des saints, 351. Nous n'adorons point les saints, mais celui que les saints mêmes adorent, 387. Les saints prennent intérêt aux affaires de ceux qui les invoquent, 396. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur le culte et l'intercession des saints, III, 296. — [Six Pensées des saints, ouvrage attribué à saint Orsisse, IV, 699.] — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 339 et 340. Sur l'intercession et l'invocation des saints ; sur le culte des reliques, 340. Réponses à quelques objections sur le culte des saints et de leurs reliques, 340 et suiv. Doctrine de saint Ambroise sur l'intercession des saints et leurs reliques, 572, 573. [Doctrine de Didyme l'Aveugle, VI, 629. Doctrine de saint Éphrem sur la béatitude des saints, 448 ; sur la protection des saints martyrs, 449, 491, 492 ; sur l'invocation des saints, 490, 505, 515, 518 ; sur l'honneur dû à la mémoire des saints, 506.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 421, 422. Doctrine de saint Jérôme, 590 et 687 ; — de saint Gaudence, VIII, 41, 42 ; de saint Paulin, 92 et 93. — Sermons de saint Augustin sur la fête des saints, IX, 240 et 241. Autres en l'honneur de quelques saints, 243. Sermons en l'honneur des saints supposés sous le nom de saint Augustin, 244. Saint Augustin enseigne que les saints qui ont vécu, soit avant la loi, soit sous la loi, ont été délivrés de leurs péchés par le sang de Jésus-Christ, 475. Doctrine de saint Augustin sur les images et les tombeaux des saints, 789 et suiv. ; sur leurs reliques, 791 et 792 ; sur leur invocation et leur intercession, 792. — Quelle sera la récompense des saints selon Théodoret ; quel sera leur bonheur, X, 87. Doctrine du pape saint Léon sur le culte des saints et de leurs reliques, 270 et 271. — Doctrine de Cassiodore sur la félicité des saints avant le jour du jugement, XI, 252 et 253. [L'invocation des saints attestée par saint Sophrone de Jérusalem, 708.] Deux discours de l'abbé Théofride : l'un sur la vénération qui est due aux saints, l'autre sur leurs reliques, 789 et 790. Doctrine de saint Julien, archevêque de Tolède, sur l'intercession des saints, 792. — Homélie attribuées à Théofroi, abbé de Cormery, sur le respect dû aux saints et à leurs reliques, XII, 45. Doctrine de saint

Jean Damascène sur le culte des saints et leurs images, 96. Doctrine d'Alcuin sur l'intercession des saints, 211. Doctrine de Nicéphore, patriarche de Constantinople, 285 ; de Jonas, évêque d'Orléans, 393 ; de Raban Maur, 460. Témoignage de Florus sur la béatitude dont jouissent les saints, 481 et 482. Doctrine de Loup de Ferrières sur l'intercession des saints, 512. Théodore Aboucara reconnaît que les saints de l'Ancien Testament ont été justifiés par la foi en Jésus-Christ, 626. Vies des saints écrites par Siméon Métaphraste ; quelle fut l'occasion qui lui donna lieu de commencer ce travail, 815. Idée de ces Vies ; estime qu'on en doit faire, 815 et suiv. Celles qui sont citées sous son nom ne sont pas toutes de lui, 817. Vies de plusieurs saints par Frodoard, chanoine de Reims, 842. — [Hymne sur tous les saints par Héribert, évêque d'Eischtædt, XIII, 117.] Canon d'un concile de Mayence qui défend de transférer les corps des saints sans la permission du prince, 645. — Les Fleurs de l'épitaque des saints, ouvrage de Théofroi, abbé d'Epternac, XIV, 57 et 58. Deux homélie attribuées à Théofroi, abbé d'Epternac : l'une sur le culte des saints, l'autre sur leurs reliques, 58 et 59. Doctrine de Guibert de Nogent sur le culte des saints et de leurs reliques, 197 et suiv. Lettre du Vénéable Hildebert sur l'invocation des saints, 212. Doctrine de saint Bernard sur l'intercession des saints, 456, 457. [Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur les saints, XIV, 736. Deux sermons d'Absalon, abbé de Springskirsbach, pour la fête de tous les saints, 877.] Comment, selon le pape Innocent III, on doit entendre les prières que l'on fait pour les saints, 1012. Voyez *Intercession, Invocation et Reliques*.

SALABERGE (Sainte), abbesse de Saint-Jean de Laon, établit dans son monastère la psalmodie perpétuelle, XI, 614. Sa vie, XIV, 200.

SALACON, évêque de Saint-Malo, déposé pour cause de simonie, XIII, 679.

SALADIN, sultan d'Égypte. Histoire des conquêtes de ce prince écrite par Rodulphe, abbé de Goggeshale, XIII, 542 et 543. — Ses avantages sur les Chrétiens, XIV, 930. Lettre du pape Lucius III pour exhorter le roi d'Angleterre à donner du secours aux croisés, 930. Lettres de Grégoire VIII, 936.

SALAMAN, l'un des noms de l'histo-

rien Sozomène. D'où il l'avait pris, VIII, 525.

SALAMIN, évêque de Germanicie, assiste au concile de Néocésarée, II, 640.

SALAMINE, métropole de l'île de Chypre. Saint Épiplane, évêque de cette ville, VI, 376. — Cette ville fut infectée de l'hérésie des Marcionites, VII, 136.

SALANAN (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 58 et 59.

SALERNE, ville du royaume de Naples. L'évêché de Pestane y est transféré, et la translation approuvée par le pape Clément II, XIII, 198. Bulle du pape saint Léon IX qui confirme à l'Église de Salerne le droit de métropole, et toutes les donations qu'on lui avait faites, 208.

SALGAME, diacre donatiste de Carthage, IV, 658.

SALICE, monastère en Bourgogne. On croit que c'est aujourd'hui Sauci, XI, 613.

[SALIM, évêque de Sabiona ou Brixen. Le pape saint Léon lui écrit, XII, 402.]

SALINAS (S.... de). Son édition des écrits de saint Hilaire d'Arles et des opuscules de saint Vincent de Lérins, VIII, 441, 442. — Son édition de plusieurs écrits de saint Prosper, X, 318.]

SALIGNY (M. de), nom supposé sous lequel on a donné une traduction française des Institutions et des Conférences de Cas-sien, VIII, 205.

1001. SALLA, évêque d'Urgel. Lettre que lui écrit le pape Sylvestre II, XII, 909.

SALLUSTE, préfet de Rome. Valentinien II lui ordonne de rebâtir l'église de Saint-Paul, VI, 363.

404. SALLUSTE, prêtre de Constantinople. Lettre que lui écrit saint Jean Chrysostôme, VII, 135 et 136.

SALLUSTE, gouverneur de la province Euphratésienne. Lettre que lui écrit Théodoret, X, 66 et 67.

SALLUSTE, évêque de Séville. Le pape Hormisdas l'établit son vicaire pour la Bétique et la Lusitanie, 621.

SALLUSTE, patriarche de Jérusalem, ordonne prêtre saint Sabas, XI, 274 et 275. Sa lettre aux moines de la laure de Saint-Sabas; elle est d'Élie, son successeur, 275.

SALMATIA (Antoine). Sa traduction latine des commentaires de Zonare sur les canons des conciles et sur les épîtres canoniques des Pères grecs, XIV, 157.

SALMORIAC en Dauphiné. Différend entre l'archevêque de Vienne et l'évêque de Gre-

noble au sujet de la terre de Salmoriac, XIII, 429 et 430.

SALOMON, roi de Juda et d'Israël. Histoire de sa vie, I, 136 et suiv. Sa naissance, 136. Il est sacré roi, 136 et 137. Il épouse la fille de Pharaon; obtient de Dieu la sagesse; bâtit un temple au Seigneur et en célèbre la dédicace; se bâtit un palais et un autre à son épouse; le Seigneur apparaît à Salomon après la dédicace du temple, 137. Il donne à Hiram, roi de Tyr, vingt villes dans la Galilée; la reine de Saba vient admirer sa sagesse et sa magnificence, 137 et 138. Il épouse des femmes étrangères et tombe dans l'idolâtrie; il meurt; son éloge; son salut ou sa perte sont également inconnus, 138. Il est auteur du livre des Proverbes, 139 et suiv. Voyez *Proverbes*. Il est auteur du livre de l'Ecclésiaste, 140 et suiv. Voyez *Ecclésiaste*. Il est auteur du Cantique des Cantiques, 143. Voyez *Cantique des Cantiques*. Il est auteur du livre même de la Sagesse, 145 et suiv. Voyez *Sagesse de Salomon*. Ouvrages de Salomon qui sont perdus, 149. Ouvrages incertains ou supposés sous le nom de Salomon, 149, 150. Psaumes supposés sous le nom de Salomon, 136, 150. Autres écrits et livres de magie supposés sous le nom de Salomon, 150. Salomon reconnu auteur des Proverbes par Clément d'Alexandrie, 592; et par Tertullien, II, 69. — Le livre de la Sagesse lui est attribué par saint Irénée, I, 321; par Clément d'Alexandrie, 592; par saint Hippolyte, 636; et par Tertullien, II, 69. — Le livre de l'Ecclésiaste lui est attribué par Clément d'Alexandrie, I, 592. — [Il s'est repenti, d'après l'auteur anonyme du poème contre les Juifs et les Gentils, III, 151.] — Saint Basile n'attribue à Salomon que les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, IV, 497. — Saint Optat qualifie Salomon de prophète et lui attribue les livres de la Sagesse et de l'Ecclésiaste, V, 126. Saint Ambroise lui donne le titre de saint, et les Juifs le tenaient pour le Christ, 527. — [D'après Didyme l'Aveugle, Salomon est sauvé, 630.] — Doctrine de saint Jérôme sur les livres de Salomon, VII, 652 et 653. — Ordre dans lequel on doit lire les livres de Salomon, selon saint Isidore de Péluse, VIII, 492. — Sermon de saint Augustin sur le jugement de Salomon, IX, 236. Saint Augustin parle de Salomon comme d'un prince réprouvé, 616. [Sermon de saint Augustin sur Salomon, 841.] — En

Avant J.-C.
1033-1015.

975.

quel sens on peut dire, selon Théodoret, que Salomon a parlé de tous les bois, X, 33. Remarque de Théodoret sur les trois livres de Salomon, 38. — Homélie de saint Maxime de Turin sur la différence qu'il y a entre Salomon et les autres prophètes, X, 323. — Écrits des Pères à consulter sur les ouvrages de Salomon, selon Cassiodore, XI, 228, 229. [Sentiment de saint Grégoire d'Agrigente sur la pénitence de Salomon, 589.] — Service de Salomon, poème d'Hincmar, archevêque de Reims, XII, 664 et 688. Fragment du Mets de Salomon, 688. — Traité de la damnation de Salomon, ouvrage de Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 686.

SALOMON, abbé du monastère de Marseille après Cassien. Le poète Victor lie amitié avec lui, VIII, 420. Lettre en vers qui lui est adressée par ce poète, 421. — Elle est attribuée au rhéteur Victorin, X, 443.

SALOMON, prêtre déposé par Acace, X, 416.

857. SALOMON (Saint), martyr de Cordoue.

Ses Actes écrits par saint Euloge, XII, 520.

IX siècle. SALOMON, roi de Bretagne. Lettre que lui écrit le pape saint Nicolas I, XII, 585. [Autre lettre du même au même dont l'authenticité est suspecte, 592.]

IX siècle. SALOMON I, évêque de Constance. Lettre que le pape Nicolas I écrit aux évêques de Germanie à son occasion, XII, 585.

810 ou 892. SALOMON II, évêque de Constance. Sa mort; Salomon III lui succède, XII, 784.

SALOMON III, évêque de Constance, est instruit sous Ison dans l'école extérieure de Saint-Gall; il devient chapelain d'un roi Louis qui lui donne successivement plusieurs abbayes; il se fait inscrire au nombre des frères associés à l'abbaye de Saint-Gall; il succède à Salomon II dans l'évêché de Constance; son voyage à Rome; sa mort, XII, 784. Ses écrits, 784, 785. Pièces en vers que lui adresse Waldramne, évêque de Strasbourg, 785. Salomon était disciple de Nolker le Bègue, qui lui adresse son traité sur les interprètes de l'Écriture Sainte, 763. [Quelques ouvrages sous le nom de Salomon sont du moine Ison, 605.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 164 et suiv.)

890 ou 892.
920.

SALONE, évêque de Genève, fils de saint Eucher, évêque de Lyon, est instruit à Lérins par saint Honorat et saint Hilaire, depuis archevêque d'Arles; il se perfectionne sous Salvien et Vincent, VIII, 442. C'est à

lui que saint Eucher adresse ses Institutions, 449. Il fut disciple de Salvien, 442, et X, 359, 361 et 368. Salvien lui rend compte des motifs qu'il avait eus de composer son Timothée, et pourquoi il avait donné ce nom à son ouvrage, 361 et 362. Il lui adresse son ouvrage sur la Providence, 368. (Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 433 et suiv., et le *Supplément*, t. V, p. ij.)

[SALONIUS, écrivain du v^e siècle, à qui Honoré d'Autun a emprunté les questions et les réponses sur les Proverbes et l'Éclésiastique, XIV, 300, 301.]

SALONE, évêque d'Embrun, déposé pour ses crimes au concile de Lyon, XI, 887; et ensuite au concile de Châlon-sur-Saône, 894.

SALSE, monastère dans le diocèse de Strasbourg. Ce monastère fut fondé par l'impératrice Adélaïde, XIII, 154.

SALTSBOURG ou SALTZBOURG, autrefois Suvave, ville de Bavière, où saint Boniface établit un évêché, XII, 47. Suite des évêques de Saltsbourg, 477. Différend de cette Église avec celle de Lorch, terminé par le pape Agapet II, 830. [Confirmation des privilèges de cette Église par le pape Jean XII, 832. Son règlement confirmé par le pape Benoît VII, 835. Conciles tenus à Saltsbourg, 639 et 642. — [Histoire des calamités de Saltsbourg par Henri, archidiacre de cette Église, XIV, 730, 731.]

SALUS, dérivé de *sal*, qui signifie en syriaque insensé. Surnom donné à deux saints: l'un nommé Siméon, et l'autre André. Voyez *André* et *Siméon*.

SALUT. Il n'y a point de salut que par Jésus-Christ, doctrine d'Eusèbe, III, 238. [Nécessité d'un Sauveur d'après Eusèbe de Césarée; effets de l'avènement du Sauveur; marques véritables et fruits de son apparition dans la chair; il a dû mourir, 361.] — Le salut est promis à tous ceux qui croient en Jésus-Christ, doctrine de saint Ambroise, V, 467. — [Obstacles au salut, VI, 492. Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, d'après saint Éphrem, 464, 492. Que Dieu dispose de tout pour le salut des hommes, discours de saint Éphrem, 497. On ne peut être sauvé sans le Sauveur Jésus, 508.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur la cause de notre salut, VII, 184. Discours intitulé Du salut de l'âme, faussement attribué à saint Jean Chrysostôme, 287. — Comment Dieu veut que tous les hommes soient sauvés; explication qu'en donne saint Augustin, IX, 262 et 263. Il

n'y a point de salut hors de l'Église, doctrine de saint Augustin, 633. Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour le salut, 647 et suiv. Volonté en Dieu de sauver tous les hommes, 650. Différentes explications de ces paroles : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, 650 et suiv. Mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, 653 et 654. Certitude du salut des prédestinés, 668 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur le salut, 740 et 741. Nécessité du sacrement de baptême pour être sauvé, IX, 139, 740 et 741. — Dieu veut-il sauver tous les hommes? Cette question examinée dans le premier livre du traité de la Vocation des Gentils, X, 241 et suiv. En quel sens il est vrai de dire que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés; autre question examinée dans le second livre du même ouvrage, 244 et suiv. En quel sens, selon saint Prosper d'Aquitaine, Dieu veut sauver tous les hommes, 282 et 283, 286, 294 et 295, 297, 298 et suiv. — Doctrine de saint Fulgence sur le salut de l'homme, XI, 43. Signes auxquels on peut reconnaître ceux qui marchent dans la voie du salut, et ceux qui n'y marchent pas, 642. — Doctrine de saint Jean Damascène sur la volonté en Dieu de sauver tous les hommes, XII, 96. [Dieu veut sincèrement le salut des hommes et leur donne le moyen de se sauver, 494, n. 4.] — Doctrine du pape saint Léon IX sur les moyens du salut, XIII, 1 et 205.

SALUTARIS, archidiaque de Carthage, confesse Jésus-Christ sous Hunéric, X, 463.

SALUTATION des évêques au peuple. Canon deuxième du concile d'Hippone, VII, 714. Canon quatrième du troisième concile de Carthage, 719. — L'évêque, en entrant dans l'église, saluait le peuple, IX, 766.

SALUTATION ANGÉLIQUE. Voyez *Ave, Maria*.

SALVANEZ, [avant la révolution] monastère au diocèse de Vabres, fondé par Pons de Lazare, XIV, 305 et 306.

SALVE, FESTA DIES. Répons tiré d'un poème de Fortunat, XI, 405.

SALVE, REGINA, antienne à la Vierge dont Herman Contracte est auteur; d'autres l'attribuent à Adhémar, évêque du Puy, XIII, 184. Méditations sur le *Salve, regina*, attribuées à saint Anselme, évêque de Lucques, 397. — Quatre discours sur cette antienne faussement attribués à saint Bernard; on croit qu'ils ont pour auteur Bernard,

archevêque de Tolède, XIV, 89 et 90, 492 et 493. Cette antienne était en usage dans l'ordre de Cluny, 89 et 90. Différents auteurs à qui on l'attribue, 90.

SALVI (Saint), évêque d'Albi. Ce qu'en raconte saint Grégoire de Tours, XI, 370.

SALVIEN et FOILLARD (Saints), martyrs. Les Actes de leur martyre par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687.

SALVIEN, évêque priscillianiste. Il est condamné dans le concile de Sarragosse, IV, 615. Il ordonne Priscillien, évêque d'Avila; il va à Rome pour se justifier devant le pape, et y meurt, 616.

SALVIEN, prêtre de Marseille. Sa naissance, X, 359. Son mariage avec Palladie, 360. Sa lettre à Hypace, père de Palladie, qui trouvait mauvais qu'il vécût en continence, 360 et 361. Il est fait prêtre, 361. Il se livre à l'éducation de quelques jeunes gens, 359 et 361. Il n'a point été évêque; pourquoi Gennade lui donne le titre de maître des évêques; temps de sa mort, 361. Ses livres à l'Église, 361 et suiv. Sa lettre à Salone sur cet ouvrage, 362. Analyse du premier livre, 362 et suiv.; du second, 365; du troisième, 365 et suiv.; du quatrième, 367. Traité sur la Providence, 368 et suiv. Analyse du premier livre, 368; du second livre, 370; du troisième livre, 370 et 371; du quatrième livre, 371 et suiv.; du cinquième livre, 373; du sixième livre, 373 et suiv.; du septième livre, 375; du huitième livre, 375 et 376. Lettre aux serviteurs de Dieu; lettres à saint Eucher de Lyon; à l'évêque Agrice; à Hypace, 376; à la vierge Cature, 376, 377; à Liménus; à Aper et à Vérus; à Salone; écrits de Salvien qui sont perdus, 377. Jugement sur ses ouvrages, 377 et 378. Éditions qu'on en a faites, 378. [Autres éditions et traductions, 378.] — Salvien élève et instruit les enfants de saint Eucher, VIII, 442. Sa lettre à saint Eucher au sujet de ses Institutions, 449. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 517 et suiv.)

SALVINE, veuve. Lettre que lui écrivit saint Jérôme, VII, 635.

SALVIUS ou SILVIUS, évêque d'Octodure ou Martignac. Saint Eucher lui adresse son Histoire de saint Maurice et de ses compagnons. Salvius est auteur d'un calendrier, VIII, 452. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 294 et suiv.)

SALVIUS, évêque de Valence, confond au

V. 390.

400.

448.

VII siècle.

sixième concile d'Orléans un grec monothéiste, XI, 756, XII, 921.

SAMANÉENS, sorte de spirituels ou parfaits chez les Indiens; leur manière de vie, I, 467.

SAMARITAIN. Opuscule sur la parabole du Samaritain, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312. Explication de la même parabole également supposée sous le nom de ce saint évêque, 335.

SAMARITAINE, sujet d'une homélie, attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Homélie où saint Jean Chrysostôme fait l'éloge de cette femme, 342.

SAMARITAINS. Ils ne reconnaissent pour divins que les livres de Moïse, I, 20. Leur Chronique faussement attribuée à Josué, 50. — [Texte arabe de cette Chronique, X, 50, n. 1.] — Ils sont mis au rang des hérétiques de l'Ancien Testament par saint Philastre, V, 173. Leurs diverses sectes; ce qui en est dit par saint Epiphane, 383 et 384. Leur erreur touchant Melchisédech selon le même saint docteur, 397. — Les Samaritains achètent des esclaves et les font circoncire, XI, 506. Décret d'un concile tenu contre les Samaritains, faussement attribué à Euloge d'Alexandrie, 592 et 593. Lettre de saint Siméon Stylite le Jeune à l'empereur Justinien, au sujet des violences que les Samaritains exerçaient contre les Chrétiens, 674.

SAMARTION, moine de Milan, IV, 650.

SAMBUC (Jean), médecin; sa version latine du discours de saint Nil contre les incursions des barbares, VIII, 229.

SAMEDI. Canon vingt-sixième du concile d'Elvire sur le jeûne du samedi, II, 607. — Loi de Constantin pour faire honorer le samedi, III, 144. On lisait en ce jour dans l'église, l'Évangile avec les autres Écritures, 510. Canon vingt-neuvième du concile de Laodicée, qui défend aux Chrétiens de judaïser en chômant le samedi, 511. — On ne jeûnait point le samedi à Milan, même en carême, V, 380. — On jeûnait le samedi à Rome, et non à Milan, VI, 91. Les Marcionites jeûnaient ce jour-là en haine du Créateur, 393. — Canon touchant le jeûne du samedi dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio. On jeûnait à Rome les samedis, VII, 519, et en Espagne, 660. A Rome, on ne célébrait point les saints mystères le vendredi ni le samedi de la semaine sainte, 519. — Témoignage de saint

Augustin sur l'origine du jeûne du samedi à Rome, IX, 617. [Sermon de saint Augustin sur le samedi saint, 841.] — En quelques églises on ne jeûnait point les samedis de carême, le concile d'Agde n'en excepte que les dimanches, XI, 738. — Jusque dans le IX^e siècle, c'était la coutume de s'abstenir du travail des mains dès le soir du samedi, par respect pour le dimanche, XI, 391. — On y donnait solennellement le baptême et on y bénissait le cierge pascal, XII, 445. Traité dans lequel Bernier, abbé de Homblières, rend raison de ce qu'on fait chaque samedi en mémoire de la mère de Dieu, 864. — Témoignage de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, sur les cérémonies du samedi saint, XIII, 56. Traité du jeûne du samedi, attribué à Bernon, abbé de Richenow, 125. Reproches que les Grecs font à l'Église latine sur l'usage où elle était de jeûner le samedi; différents écrits pour et contre cet usage, 214, 215, 216, 217, 218. Opuscule dans lequel saint Pierre Damien exhorte les ermites de sa congrégation à observer le jeûne du samedi, 321.

SAMGAR, juge d'Israël, I, 51.

[SAMHIRI (M^{er}), patriarche d'Antioche; son témoignage par rapport aux lettres sur la virginité de saint Clément, p. 347.]

SAMON, marchand français, élu roi de Windes, XI, 744.

SAMONAS, archevêque de Gaza en Palestine; sa dispute avec un Sarrasin sur l'Eucharistie, XIII, 572 et 573. Analyse de cette dispute, 573. [Elle est reproduite au t. XX de la *Patrologie grecque* d'après Galland.]

SAMONE (Saint), martyr à Edesse, III, 102 et 103. Discours d'Arétas, évêque de Césarée en Cappadoce, en l'honneur des saints martyrs Samone, Gurie et Abibus, XI, 266.

SAMOSATE, ville de Syrie. Lettres de saint Basile le Grand aux prêtres et aux magistrats de cette ville, IV, 458. Lettre du même au clergé de Samosate, 475. — Saint Eusèbe, évêque de cette ville, martyr, V, 1 et suiv. Lettre de saint Eusèbe à son clergé, 4.

SAMPSÉENS, hérétiques. Ce que saint Epiphane dit de cette secte, VI, 395 et 396.

SAMSON, juge d'Israël, I, 51. — Livre sur Samson, ouvrage perdu de saint Ambroise, V, 515. — Sermon douteux de saint Augustin sur Samson, IX, 243. Sentiment de saint Augustin sur la mort de Samson, 616. — Poème de Philippe de Bonne-Espé-

XI siècle.

IV siècle.

rance, à la louange de Samson, XIV, 687.

[SAMSON, abbé : son Apologétique contre Hostigise, publiée par Florèse, XI, 295.]

557.

SAMSON, premier évêque de Dol ; sa Vie par Baudri, l'un de ses successeurs, XIII, 531.

VIII siècle.

SAMSON, prêtre écossais, hérétique, XII, 32.

SAMUEL, prophète, I, 52. Il n'est point auteur des deux premiers livres des Rois, 55 et 56. Il a pu écrire des mémoires, mais qui sont perdus, 56. Livre qui lui est attribué, 267. — Saint Grégoire de Naziance laisse en doute, si la pythonisse évoqua réellement l'âme de Samuel, V, 311. Selon saint Ambroise, Samuel apparut véritablement à Saül, 527. — Translation des reliques de Samuel sous le règne d'Arcade, VII, 687. — Sentiment de saint Augustin sur l'apparition de Samuel, IX, 251 et 252, 254 et 616. — Pourquoi, selon Théodoret, le premier livre des Rois est nommé, chez les Hébreux et les Syriens, prophétie de Samuel, X, 32. — Sentiment de Raban sur l'évocation de Samuel, XII, 458.

309.

SAMUEL (Saint), martyr de Palestine, III, 12.

SAMUEL, prêtre d'Edesse, l'un des dénonciateurs d'Ibas, évêque d'Edesse, X, 144. Il recommence ses accusations, 145 et 146. Écrits qu'il avait composés contre les ennemis de l'Église, 582 et 583.

SAMUEL, abbé. Lettre que lui écrit saint Jacques, évêque de Batna, X, 641.

SAMUEL, évêque de Worms. Raban lui dédie son commentaire sur saint Paul, XII, 452.

XI siècle.

[SAMUEL DE MAROC. Rabbín converti ; son traité de controverse contre les Juifs, XIII, 348, 349.]

SAMUS, évêque, condamne les Messaliens, IV, 646.

SANCHE LE GRAND, roi de Navarre ; lettre que lui écrit Oliba, évêque de Vic, XIII, 122.

1084.

SANCHE, abbé de la Penna, fait transporter en son monastère les reliques de saint Indalèce, XIII, 346.

SANCTA SANCTIS. Antiquité de cette formule, II, 597. — Ce qu'en dit saint Jean Chrysostôme, VII, 414 et 415.

405.

SANCTE et AMAND. Lettre que leur écrivit saint Paulin, évêque de Nole ; autre lettre de saint Paulin à Sancte, VIII, 78. (Voyez l'article de Sancte dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 54 et suiv.)

SANCTI SPIRITUS ADSIT NOBIS GRA-

TIA. Séquence pour le jour de la Pentecôte, dont Notker le Bègue est auteur, XII, 766.

SANCTIA, tante paternelle de saint Léandre, évêque de Séville, mariée à Théodoric, roi des Ostrogoths, XI, 422.

SANCTIFICATION. Comment il faut faire pour se sanctifier, IX, 194. Comment s'opère la sanctification, 212.

SANCTION, évêque d'Orléans. Lettres d'Yves de Chartres qui le concernent, XIV, 104, 105 et 107.

SANCTISSIME, prêtre de l'Église d'Antioche, IV, 452.

SANCTUAIRE. Ce que c'était au temps de saint Cyprien, II, 320. — Défense aux femmes d'entrer dans le sanctuaire, III, 512. — Canon d'un concile de Brague, qui défend aux laïques d'entrer dans le sanctuaire pour communier, XI, 885. Le onzième concile de Tours le permet aux laïques et même aux femmes, 888. — Capitulaire de Charlemagne, qui défend aux laïques de prendre place dans le sanctuaire, XII, 229. Le concile Quinisexte en défend l'entrée aux laïques, excepté à l'empereur, 963.

SANCTULE (Saint), prêtre de la province de Norsie. Miracles que raconte de lui le pape saint Grégoire, XI, 477.

SANCTUS, chant de cette hymne angélique ; saint Jean Chrysostôme en parle, VII, 195, 196. — Le concile de Vaison ordonne qu'à toutes les messes on dira trois fois Sanctus, XI, 839. Voyez *Séraphins*.

SANDALES PONTIFICALES. En France, elles étaient ouvertes par-dessus, en sorte qu'on voyait le pied, XIV, 214. Adrien IV accorde à Wibald, abbé de Corbie, l'usage des sandales et de la dalmatique dans les principales solennités de l'année, 536.

SANDOVAL, évêque de Pampelune ; son édition de plusieurs Chroniques, XII, 130.

SANDRADE, premier abbé du monastère de Saint-Vite ou Gladbac ; sa mort, XII, 911.

V. 985.

SANG DE JÉSUS-CHRIST : [Le sang de Jésus-Christ désigné par le calice, I, 454. — Témoignages de saint Éphrem, VI, 463, 488, 490, 494, 495, 496, 504. — Si le sang répandu par Notre-Seigneur durant sa passion a été recueilli ; lettre de l'abbé Tajus sur ce sujet, et réponse de Braulion, évêque de Saragosse, XI, 731.] — Sentiment de Loup, abbé de Ferrières, sur le prix du sang de Jésus-Christ, XII, 509 et 510. La doctrine catholique sur ces matières est confirmée par le pape [saint] Nicolas I, 569.

SANG DES MARTYRS. Sa vertu, III, 337.

SANG DES ANIMAUX. Le concile de Jérusalem défend de manger du sang et des chairs étouffées, II, 532 et 533. — Cette défense subsistait encore au temps de saint Pothin dans les Gaules, I, 469. Témoignage de Tertullien sur cette défense, II, 24 et 80. Témoignage d'Origène, 239. — Vestige de cette défense dans un ouvrage qui paraît être du ^v siècle, IV, 181. — Le Pénitentiel de Théodore de Cantorbéry suppose qu'il était encore défendu de manger du sang et de la chair d'animaux étouffés, XI, 798. Lettre d'Evance, abbé de Troclar, contre l'abstinence du sang des animaux, 812. Le concile Quinisexte défend d'en manger, 963. — Défense d'en manger, XII, 105. — Reproches que les Grecs font à l'Église latine sur l'usage où elle était de permettre de manger du sang et de la chair des animaux suffoqués; écrits pour et contre cet usage, XIII, 214 et 216. Loi d'Edgard qui défend aux Chrétiens de manger du sang, 756. — La loi qui défendait aux Chrétiens d'en manger, s'est conservée en Orient, III, 333, 334.

SANGARE, port de mer dans la Bithynie; concile qui y fut tenu par les Novatiens, IV, 657.

SANUTI (Marin), patrice vénitien; sa description géographique de la Palestine et des provinces voisines; ses lettres à diverses personnes, XIII, 538.

[SANTEUIL, frère du poète, est, d'après l'abbé Gouget, le traducteur français des lettres de saint Paulin, VIII, 99.]

SAPAUDUS, professeur de rhétorique à Vienne; lettre que lui adresse Mammert Claudien, X, 335. Lettre où saint Sidoine Apollinaire le congratulate de son amour pour les sciences, 389. Sapaudus fut célèbre dans sa profession, 554. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 498 et suiv.)

SAPAUDUS, archevêque d'Arles; analyse de différentes lettres que lui écrit le pape Pélage I, XI, 331. Ce pape lui donne le Pallium, et l'établit son vicaire dans les Gaules, 331 et 332. Il préside au second concile de Paris, 882. Il tient un concile à Arles, 882, 883, et préside à celui de Valence, 896.

SAPIDA, vierge; lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 191.

SAPOR II, roi de Perse; lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 126, 141. Sa-

por persécute les Chrétiens, 318 et suiv. Il fait mourir une multitude innombrable de personnes consacrées à Dieu, 322. — Son édit contre les chrétiens, VIII, 4. Il assiège Nisibe, et est obligé de se retirer honteusement, 512. — Actes des martyrs qui ont souffert sous son règne, publiés par Assémani, III, 324 et suiv. Durée de cette persécution, 325; ce que contiennent ces Actes, 325 et suiv.

SAPOR (Saint), évêque de Beth-Nictor. Actes de son martyre, donnés par Assémani, III, 344, 342.

SAPOR, général des Perses, chargé de remettre les églises entre les mains des Catholiques, V, 88.

[SAPORTA (Léonce de). Sa traduction française de plusieurs écrits de saint Grégoire de Nysse, VI, 260; de trois homélies d'Astère d'Amasée, 310.]

SAPRICE, prêtre d'Antioche, en refusant de se réconcilier avec saint Nicéphore, perd la couronne du martyre, II, 392, 393.

SARABAITES, espèce de moines déréglés dont il est parlé dans les Conférences de Cassien, et dans la règle de saint Benoît, VIII, 186, XI, 162.

SARAGOSSE, ville d'Espagne; concile qui y fut tenu contre les Priscillianistes, IV, 615, 616. — Hymne du poète Prudence en l'honneur des dix-huit martyrs de Saragosse, VIII, 102. [Actes des martyrs de Saragosse, par Braulion, 732.] — Autres conciles qui furent tenus en cette ville, XI, 906, XII, 959. — Cette ville est reprise sur les Maures par Alphonse, roi d'Aragon; on y rétablit un archevêque, XIV, 4091.

SARASINS, peuples infidèles de l'Arabie. Chrétiens réduits en captivité par les Sarasins dès le troisième siècle de l'Église, II, 402. — Les Sarasins ravagent les frontières de l'Égypte et de la Palestine, VII, 548. — Ils viennent attaquer les solitaires du mont Sinaï: ils en font mourir plusieurs qui sont honorés comme martyrs, VIII, 231. — Ils entrent en France, XII, 28. Saint Germain, patriarche de Constantinople, reproche aux Sarasins le culte qu'ils rendaient à la pierre noire de la maison carrée de la Mecque, 38. IncurSION des Sarasins dans l'île de Crète, 58. Dispute de saint Jean Damascène contre un Sarasin, 79. Les Sarasins font une descente en Italie, et pillent Rome, 406. Ils sont repoussés dans une seconde irruption, 407. Leurs ravages en Italie, 641, 642. Ils brûlent

V siècle.

555-557.

IV
ou V siècle.

333.

le monastère du Mont-Cassin, 695, 696. — Livre du cardinal Jacques de Vitri contre les Sarasins, XIII, 538. — Ils avaient embrassé le mahométisme : détail de leurs erreurs, selon Euthymius Zigabène, XIV, 150, 151. Canon du troisième concile de Latran, qui défend de porter aux Sarasins des armes, du fer, du bois, pour la construction des galères, etc, 1142.

SARDAIGNE, île de la Méditerranée. Concile tenu en cette île par les évêques exilés d'Afrique, XI, 824. Lettres du pape saint Grégoire concernant les affaires ecclésiastiques de cette île, 485, 495, 496, 497, 582, 512, 513, 516, 520, 529, 533.

SARDIQUE, ville d'Illyrie. Concile qui y fut tenu contre les Eusébiens, pour la justification de saint Athanase, III, 378, et 475 et suiv. [Date véritable de ce concile, 475, et IV, 96, n. 3.] — [Il fut convoqué par le pape saint Jules, III, 476, n. 6.] Jugement prononcé par ce concile, III, 483 et suiv. Ses canons, 485 et suiv. [Ils sont insérés par Photius dans le Droit Canon de l'Église grecque, 490, n. 1. Œcuménicité de ce concile, 493, n. 2.] Ses lettres synodales, 490 et suiv. Faux concile des Eusébiens, lesquels, assemblés à Philoppopole, datent leur lettre de Sardique, 494 et suiv. [Date véritable de ce conciliabule, 494, n. 3. — On ne comprend pas que les évêques d'Afrique aient ignoré les canons du concile de Sardique, VII, 537, n. 3.] Concile de cette ville confondu avec celui de Milan contre Photius, VII, 497. — Saint Athanase est déclaré innocent dans le concile de Sardique, IV, 96. — Canons du concile de Sardique cités sous le nom de celui de Nicée, VIII, 563.

SARES, ville de Lydie. Saint Méliton, l'un de ses évêques, I, 449.

SARMATION, moine apostat, V, 501.

SARRASIN (Pierre) : sa version latine des œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagite, X, 553.

SARTHE, rivière de France. Poème de Théodulfe d'Orléans sur elle, XII, 269.

SARUCE, attaque en trahison Alarie, qui venait de lever le siège de Rome, et sa perfidie est cause du siège de cette ville, VIII, 533.

SASIMES, bourgade de Cappadoce. Description de ce lieu; saint Grégoire de Nazianze en est fait évêque, V, 134. Il se met en devoir d'en prendre possession : Antbime s'y oppose, 184 et 253.

SATALES, ville d'Arménie. Lettre de saint

Basile aux magistrats et au peuple de cette ville, IV, 449.

SATAN. Doctrine de saint Justin sur Satan, I, 439, 440. — Doctrine de saint Éphrem, VI, 454, 455, 436, 458 et suiv.] Voy. *Démons*.

SATANIENS, secte de Messaliens, adorateurs de Satan, VI, 412.

SATISFACTION. Doctrine de Lactance sur la satisfaction nécessaire pour les fautes passées, II, 512, 513. Témoignage des Constitutions apostoliques sur la satisfaction, 600. — Doctrine de saint Ambroise, V, 565; — de saint Jean Chrysostôme, VII, 418; — [de saint Éphrem, VI, 488 et suiv., 499 et suiv., 505, 506, 507, 509;] — de saint Augustin, IX, 774 et suiv. Nécessité de la satisfaction, 774, 775. Trois sortes de pénitences, 775 et suiv. Péchés soumis à la pénitence publique, 777 et suiv. Voy. *Pénitence*. — Règles de saint Léon sur la satisfaction, X, 260, 261. — En quoi consiste la satisfaction, selon saint Isidore de Séville, XI, 713. — [Canons de saint Théodore Studite relatifs à la satisfaction pour les péchés, XII, 315, 316.] — Doctrine de Robert Pullus sur les œuvres satisfactoires, XIV, 397.

SATUR (Saint), martyr, l'un des compagnons de sainte Perpétue, I, 544 et suiv.

SATUR, lecteur de l'Église de Carthage, II, 306.

SATUR (Saint), intendant de la maison d'Hunéric : son martyr, X, 452.

SATURNE, évêque d'Avignon : concile de Rome auquel il assiste, X, 716.

SATURNILIENS, hérétiques : ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 386.

SATURNILUS, auteur de la secte des Saturniliens, VI, 385, 386.

SATURNIN, disciple de Ménandre : ses erreurs, I, 500.

SATURNIN (Saint), martyr, l'un des compagnons de sainte Perpétue, I, 545, 546.

SATURNIN (Saint), évêque de Toulouse : Actes de son martyr, II, 111 et suiv. [Sa mission dans les Gaules, 111, n. 1.] Histoire de la translation de ses reliques, 112. — Ses Actes cités, V, 341. Monastère sous le nom de Saint-Saturnin ou Saurin, sur le Rhône. Voyez *Saurin*.

SATURNIN (Saint), prêtre de Carthage, et ses compagnons, martyrs, III, 20 et suiv. Confession du prêtre Saturnin, 21, 22. — Actes de leur martyr, V, 142.

SATURNIN LE JEUNE (Saint), fils de saint Saturnin, prêtre de Carthage, lecteur, III, 20. Confesse la foi, 22.

III siècle.

III siècle.

V. 250 [ou mieux au 1^{er} siècle.]

304.

304.

304. SATURNIN (Saints). Quatre saints de ce nom martyrs à Saragosse, III, 44.
- IV siècle. SATURNIN, évêque d'Arles, protecteur des Ariens : son nom ne se trouve point dans les Diptyques de l'Église d'Arles, II, 422. — Il s'élève contre saint Hilaire, évêque de Poitiers, III, 524. — Il s'était rendu coupable de plusieurs crimes, IV, 2, 3. — Saint Hilaire et plusieurs autres évêques des Gaules se séparent de sa communion, III, 524; IV, 3. — Il préside au concile de Béziers, IV, 3. — Il fait bannir saint Hilaire et saint Rhodane, III, 524; IV, 3. — Il est excommunié dans le concile de Paris, IV, 584. — Saturnin s'obstine à défendre la fausse doctrine des Ariens, V, 273. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 134 et suiv.)
- SATURNIN, évêque encratite, rentre dans l'Église et y conserve sa dignité, IV, 460.
- IV siècle. SATURNIN, magistrat, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, V, 259.
400. SATURNIN et AURÉLIEN, seigneurs de l'empire. Discours de saint Jean Chrysostôme à leur sujet. Ce saint docteur sauve la vie à Saturnin, VII, 120.
412. SATURNIN, prêtre. Lettre de saint Augustin à Saturnin et à Eufrate, IX, 127.
432. SATURNIN, élu évêque de Marcianople à la place de Dorothee, VIII, 383 et 600. — Concile de Constantinople auquel il assiste, X, 669.
- SATURNIN, hérésiarque, est le premier qui ait dit que le mariage vient de satan, X, 131.
- SATURNIN, prêtre, déposé pour crime, XI, 499.
- SATYRE, monstre sauvage. Saint Jérôme assure que, sous le règne de Constantin, on en montrait un vivant, VII, 593.
- IV siècle. SATYRE (Saint), frère de saint Ambroise, V, 378. Saint Ambroise le charge du soin de ses affaires domestiques, 380. Sa mort; saint Ambroise le fait enterrer auprès de saint Victor, martyr, à Milan, 381. Livres de ce saint archevêque sur la mort de saint Satyre, 504 et suiv.
- SAUCI, monastère à trois lieues d'Anegrai en Bourgogne. On croit que c'est l'ancien monastère nommé Salice, XI, 613.
387. SAUL, roi d'Israël. Trois homélies de saint Jean Chrysostôme sur Saül et sur David, VII, 170, 171. Analyse de ces homélies, 171 et suiv. Question sur celui qui avait tué Saül, sujet d'une lettre supposée sous le nom de saint Jérôme, 649.

[SAUL, évêque de Cordoue. Alvar, prêtre de Cordoue lui écrit deux lettres, XII, 522.]

SAULUS (Philippe), évêque de Brunetto : sa traduction latine du Commentaire d'Euthymius Zigabène sur les Psaumes et les Cantiques, XIV, 153.

SAUMAISE (Claude) : ses notes sur le livre de Tertullien, intitulé : Du Manteau, II, 85. Ses éditions de cet ouvrage; sa défense de ses notes, qu'il donne sous le nom de François Francus, 86. Son édition des ouvrages d'Arnobé, 493. — Ses corrections sur la Chronique d'Eusèbe, III, 313. — Lettres qu'il écrit sous le nom de Simplicius Vérinus, au sujet de l'édition des œuvres de saint Ambroise, de l'an 1586, V, 584.

SAURICIAC. Concile tenu en ce lieu, XI, 205.

SAURIN ou SATURNIN (Saint). Monastère sous son nom sur le Rhône, réformé par Guillaume, abbé de Saint-Bénigne, XIII, 106.

SAUTERELLES. Témoignage de saint Jérôme sur une pluie de sauterelles, VII, 701.

SAUVE-MAJOUR, monastère au diocèse de Bordeaux, fondé par saint Géraud, XIII, 485. Mémoire de saint Géraud touchant cette fondation. Statuts de ce monastère, 486. — La fondation de ce monastère est confirmée par un concile de Bordeaux, XIV, 1069.

SAVANT. Quand est-ce qu'on en mérite le nom selon saint Augustin ? IX, 43.

SAVARIE, évêque de Bath : lettre que lui écrit Pierre de Blois pour le détourner d'un pèlerinage, XIV, 777.

SAVARON (Jean). Ses éditions des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.

SAVE et AZURA, prétendues filles d'Adam, VI, 426.

SAVIGNY, monastère au diocèse d'Avranches. Un concile de Reims ordonne que tous ceux qui étaient de l'ordre de Savigny prendraient sans délai l'habit de Cîteaux, XIV, 271. Bulle d'Eugène III qui autorise ce règlement, 276.

SAVILLE (Henri) : son édition des œuvres de saint Jean Chrysostôme, VII, 434. — Son édition des œuvres de Guillaume de Malmesbury, XIV, 314, 315.

SAVIN, évêque de Terracine : concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

SAVIN (Saint), martyr. Histoire de la translation de ses reliques, attribuée au moine Aimoin, XII, 702. [Privilège accordé

au monastère de Saint-Savin par le pape Marin I, 651.]

SAVINIEN, apôtre de Sens et martyr : sa châsse en orfèvrerie faite par Odorane, moine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens. Histoire de la translation de ses reliques, écrite par le même, XIII, 113. [Hymne ou prose en l'honneur de ce saint et de ses compagnons publiée par Mai, 108, n. 4, et 116.]

SAVONIÈRES, bourg près de Toul : concile qui y fut tenu, XIII, 690 et suiv.

[SAVY (L'abbé) : sa traduction française du Commentaire de Vincent de Lérins, VIII, 46.]

SAXE, province d'Allemagne. Saint Boniface y prêcha la foi, XII, 46, 47. Constitutions de Charlemagne pour l'établissement de plusieurs évêchés en Saxe, 231. — Chronique de Saxe, XIII, 184, 185. Histoire de la guerre de Saxe, par le moine Brunon, 402.

SAXON LE GRAMMAIRIEN, auteur d'une Histoire de Danemarck, XIII, 545.

SAXONS, peuples d'Allemagne. Leur caractère, selon Salvien, X, 375. — Leur sévérité contre les adultères et autres débanchés, XII, 50. Pénitences des Saxons apostats, 139. Ils sont domptés par Charlemagne et obligés de se faire baptiser, 223, 224 et 231. Histoire des Saxons, attribuée à Eginhard, 357. — Histoire des Saxons écrite par Witikindus, moine de Corbie, XIII, 52. Croisade des Saxons, 545.

SAZAN, prince d'Auxume, à qui Constantin écrit contre saint Athanase, VI, 344.

SCALIGER (Joseph), chronologiste : son travail pour rétablir la Chronique d'Eusèbe. Jugement qu'il a porté sur cette Chronique, III, 179, 180, 181. Son édition de la Chronique d'Eusèbe, 312. — Son édition de quelques fragments de la Chronique d'Idace, X, 342. — Ses notes et corrections pour la Bibliothèque du patriarche Photius, XII, 723.

SCANDALE. Traité de saint Ephrem sur ce sujet, VI, 13. — Traité de saint Jean Chrysostôme contre ceux qui sont scandalisés des adversités, VII, 125 et suiv. Doctrine de ce Père sur le scandale, 182, 267, 298. Homélie sur les scandales, supposée de Jean de Jérusalem, 502. — Doctrine de saint Augustin sur les scandales, IX, 171, 188.

SCAPULA, proconsul d'Afrique. Avis à Scapula : ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 50 et suiv.

SCARILAS, à qui saint Fulgence de Ruspe

adresse son livre sur le mystère de l'Incarnation, XI, 35.

SCEAUX DES DIVINES ÉCRITURES. Sujet d'une homélie supposée de Sévérien, évêque de Gabales, VII, 343.

SCÉNOPÉGIE, fête des Tabernacles chez les Juifs : combien elle avait dégénéré parmi eux du temps de saint Jean Chrysostôme, VII, 51.

SCEPTRE. Traité dans lequel Fulbert de Chartres, répond aux subtilités que les Juifs employaient pour montrer que la prophétie de Jacob sur le sceptre promis à la tribu de Juda n'a point été accomplie en Jésus-Christ, XIII, 86, 87.

SCÉTÉ, désert d'Égypte. Cassien et Germain en visitent les monastères, VIII, 148.

SCHÉPTON, ville d'Angleterre. Lettre circulaire de l'évêque de Schépton sur un homicide, XIII, 765.

SCHERZ (.....), professeur en droit en l'université de Strasbourg : ses notes sur les gloses de Xéron, XII, 110.

[SCHILLING (Daniel), abbé : son édition des sermons d'Absalon, abbé de Springkirschbach, XIV, 877.]

SCHIRBURN, ville d'Angleterre : son évêché démembré de celui de Worchester, après la mort de saint Heddi, XI, 804.

SCHISMATIQUES, excommuniés par saint Cyprien, II, 263. Retour des confesseurs schismatiques de Rome à l'unité, 263, 264. Un évêque schismatique ne peut avoir la puissance ni la dignité d'évêque, selon saint Cyprien, 315, 375. Il n'est pas permis de boire ni de manger avec les schismatiques, 375. — Canon trente-troisième du concile de Laodicée sur les schismatiques, III, 511. — Doctrine de saint Athanase, IV, 226. Doctrine de saint Basile, 459, 460. — Doctrine de saint Optat, V, 131, 137. — Canons soixante-dixième, soixante-onzième et soixante-douzième du quatrième concile de Carthage, VII, 731. — Caractère des schismatiques, selon saint Augustin, IX, 381. Quelle différence il y a, selon saint Augustin, entre le schismatique et l'hérétique, 799, 800. — Schismatiques dégradés au onzième concile de Latran, XIV, 1114. — Réunion de schismatiques au huitième concile. Pénitences qui leur sont imposées, XIII, 703.

SCHISME. Doctrine de saint Clément sur le schisme, I, 340 et suiv. Doctrine de saint Polycarpe, 396, 397. Doctrine de saint Ignace, 377, 378 et 385. Lettre de saint Iré-

X siècle.

née sur le schisme, 517. — Doctrine de saint Cyprien, II, 375, 376. Canon trente-deuxième apostolique contre le schisme, 583. — Doctrine d'Eusèbe de Césarée, III, 230, 238 et 277. Canon cinquième du concile d'Antioche, 467. — Doctrine de saint Basile le Grand, IV, 544. — Doctrine de saint Optat, V, 111 et 128. Doctrine de saint Pacien, 167. — [Doctrine de saint Ephrem, VI, 455, 494.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 315, 316 et 392. Canon douzième du premier concile de Tolède, 721. — Schisme entre Primien et Maximien chez les Donatistes, IX, 373. Doctrine de saint Augustin, 799 et suiv. L'énormité du schisme est si grande selon la remarque de ce père, que même, dans la loi ancienne, Dieu a puni ce crime plus sévèrement que l'idolâtrie, 802. — Canons dixième et onzième du sixième concile de Carthage, VIII, 564, 565. Schisme qui s'élève dans l'Église romaine après la mort du pape Zozime, Boniface et Eulalius ayant été élus par différents partis pour lui succéder, 569. Comment il est terminé par l'empereur Honorius, 569 et 570. — Discours de Théodoret sur les causes du schisme : nous ne l'avons plus, X, 107. Schisme entre l'Église d'Orient et celle d'Occident, occasionné par l'excommunication d'Acace dans un concile de Rome, 414. Différentes négociations pour le terminer, 518 et suiv., 526 et 527, 613 et suiv., 617 et suiv., 621 et suiv. Fin de ce schisme, 623 et suiv. — Le pape Pélage I enseigne que le schisme est un grand mal qui doit être réprimé, même par la puissance séculière, XI, 329. Formule que le pape saint Grégoire exigeait des évêques qui se réunissaient à l'Église catholique, 537, 583. — Schisme éteint par saint Bernard, XIV, 421, 422. Traité du Schisme composé par Arnould de Lisieux en faveur du pape Innocent II, 753.

SCHELVIGIUS (Samuel). Sa traduction latine du second traité de Marc l'Ermitte sur la loi spirituelle, XI, 643.

SCHOLARIUS (Georges). Voyez *Georges Scholarius*.

SCHOLASTIQUE, eunuque de l'empereur Théodose le Jeune, VIII, 240.

SCHOLASTIQUE, juge de Campanie, XI, 491.

SCHOLASTIQUE (Sainte), sœur de saint Benoît, vivait dans un monastère proche de celui de saint Benoît, XI, 159. Elle venait le voir une fois l'an, 160. Sa mort, 160, 161.

Son âme monte au ciel sous la forme d'une colombe, 160 et 475. Son monastère avait été bâti par saint Benoît sous le nom de saint Côme et saint Damien, 157. — Sa Vie attribuée à Paul, diacre, XII, 144. [Hymne en son honneur, par Paul, diacre, 144, n. 4.] Discours de saint Berthaire, abbé du Mont-Cassin, sur cette sainte, 696. — Sa Vie composée par le cardinal Albéric. Homélie en son honneur par le même, XIII, 494. [Le prologue de la Vie et l'homélie ont été publiés par Ang. Maï, 494.]

SCHOLASTIQUES, nom donné aux théologiens qui avaient adopté la méthode de la philosophie pour traiter les matières de religion, XIV, 545. [Observation sur la méthode des Scholastiques, 547, n. 2.]

SCHONOVIVS (Antoine). Son édition de la Chronique du comte Marcellin, XI, 98.

SCHOTON (Ch.). Ses commentaires sur l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, VIII, 122.

SCHOTT (André), jésuite. Ses commentaires sur l'Itinéraire de Bordeaux, III, 157. — Son édition latine des œuvres de saint Basile, archevêque de Césarée, IV, 546. — Son édition des œuvres de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 98. Sa traduction du cinquième livre des lettres de saint Isidore de Péluse, 498. Son édition des Annotations sur les évangiles attribuées à Arnothe le Jeune, X, 332. — Ses notes sur le traité de Mammert Claudien de la nature de l'âme, 355. Son édition des œuvres de saint Ennode, évêque de Pavie, 577. — Ses notes sur les Écrivains ecclésiastiques de saint Isidore de Séville, XI, 726. — Son édition et traduction latine de la Bibliothèque de Photius, XII, 723.

[SCHNEIDER (Euloge). Sa traduction allemande des sermons de saint Chrysostôme sur l'évangile selon saint Jean, VII, 438.]

[SCHOENEMANN. Son édition des lettres authentiques des Souverains Pontifes, VII, 527.]

[SCHOPPEN (L.). Son édition de l'Histoire d'Anne Comnène, XIV, 147.]

[SCHOTT (François). Son édition des œuvres de saint Encher et de saint Vincent de Lérins, VIII, 456. — Son édition de la Chronique de Jean de Bicular, XI, 426.]

SCHRODIN (Louis). Son édition de la Chronique de Lambert de Schafnabourg, XIII, 400.

[SCHUBZEL (S. H.). Son édition des écrits de Théodoret, X, 26, n. 1 et 142.]

SCHURTZ FLEISCHIUS (Henri-Léonard). Son édition des Instructions de Commodien, III, 149. Sa dissertation sur Eusèbe et sur sa Chronique, 313. — Son édition des ouvrages de Rosvithe, religieuse de Gandersheim, XII, 876, 877.

SCHWAIGERUS. Sa traduction allemande des discours de saint Éphrem d'Edesse, VI, 71.

[SCHWARZE PRENZLOW, traduit en allemand les 87 homélies de saint Jean Chrysostôme sur saint Jean, VII, 438.]

SCHWEICHARD (Le comte). Sa traduction allemande des œuvres de saint Basile, IV, 547.

SCIALACH ou SCHIELEGH (Victorius), maronite. La version latine des Liturgies attribuées à saint Basile, à saint Grégoire de Nazianze et à saint Cyrille, V, 363. — Sa traduction du discours de saint Cyrille d'Alexandrie sur la parabole de la vigne; elle est d'Achille Statius, VIII, 324.

SCIENCE. Doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 602, 603. — [Doctrine de saint Éphrem, VI, 481.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 40. — Doctrine de saint Augustin sur les sciences humaines, IX, 42, et sur la science de l'Écriture sainte, 120, 197 et suiv. — [Science des barbares; fragment d'un écrit de George Harmatole sur ce sujet, XII, 423. — Sciences au moyen-âge, XIV, 747, 748.] — Opuscule de saint Pierre Damien sur le danger et l'inutilité de la science, XIII, 320.

SCILLERUS (Raphaël). Sa version latine du traité d'Hermias, intitulé : *Raillerie des philosophes païens*, VI, 332.

SCILLITAINS, martyrs de la ville de Scille en Afrique. Actes de leur martyre, I, 543, 544. [Traductions françaises de ces Actes, 544. Sermon de saint Augustin pour leur fête, 831, 832.]

SCLAVES ou SCLAVONS, peuples du Nord assujétis au tribut dans les terres des Chrétiens, XII, 34. Histoire de leur conversion au christianisme, 476, 477. Le pape Jean VIII se plaint de ce qu'on leur dit la messe en leur langue, 646. Il l'approuve, 647. Constantin le Philosophe invente les lettres sclavonnes, 647. — Conversion forcée des Sclaves à la religion chrétienne, XIII, 545. — Croisade contre les Sclaves qui ravageaient les pays des Chrétiens du Nord, XIV, 527.

SCOBILIEN, évêque d'Auxerre. Sa mort; Tétrique lui succède, XII, 967.

SCORPIANUS, hérétique dont parle saint Optat, V, 141.

SCORPIAQUE. Traité du Scorpiaque ou contre-poison contre les hérétiques; ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 19, 20.

SCORSE (Fr.), jésuite. Son édition des homélies de Théophane Céraméus, XIV, 655.

SCOT, surnom donné à Jean l'Ébernois, XII, 605. Voyez *Jean Scot*.

SCOT (Marien). Voyez *Marianus Scotus*.

SCRIBES, OU DOCTEURS JUIFS. Ce qui en est dit par saint Épiphané, VI, 384.

SCRIBES ou ÉCRIVAINS. Lettres de saint Basile le Grand à des scribes, IV, 488.

SCRUPULE, petit poids. Vers de Fulbert de Chartres sur le scrupule et ses parties, XIII, 88.

[SCRUTATEURS, hérétiques, VI, 80. Discours de saint Éphrem contre les scrutateurs, 461 et suiv. Ce qu'il entend par scrutateurs; temps auquel ce traité a été composé, 461. Analyse de ce traité, 461 et suiv. Les discours sur la foi, par saint Éphrem, sont aussi contre les scrutateurs, 480 et suiv. De la garde des yeux et contre les scrutateurs des choses divines, discours de saint Éphrem, 497, 498.]

SCRUTINS pour les catéchumènes. Les curés sont obligés de les faire pendant le Carême, XII, 746.

SCYLITZ (Jean). Voyez *Jean Scylitz*.

SCYTHES, peuples d'Asie. Saint Jean Chrysostôme travaille à leur conversion, VII, 3.

SCYTHIE. Voyez *Moines de Scythie*.

SCYTHIE (Petite), une des provinces de la Thrace, VIII, 147.

SCYTIEN, sarasin, dont les écrits ont donné naissance au Manichéisme, II, 454. [Voyez p. 454, n. 4.]

SCYTOPLE, l'une des métropoles de la Palestine, X, 18.

SÉBASTE, ville d'Arménie. Saint Méléce accepte l'évêché de cette ville, et le quitte, V, 5. — Lettre de saint Grégoire de Nysse aux Catholiques de cette ville, VI, 218, 219.

SÉBASTE, ville de Palestine. On y honorerait les tombeaux d'Abdias, d'Élisée et de saint Jean-Baptiste; merveilles que Dieu y opérât, VII, 658.

SÉBASTIEN (Saint), martyr à Rome, III, 99, 100. — Actes de son martyre faussement attribués à saint Ambroise, V, 513. [Les Actes de saint Sébastien, 585.] — Son corps apporté de Rome en France, XII, 354, 364, 384. Relation des miracles opérés par

II siècle.

v. 696.

III siècle.

son intercession, écrite par Rodoin, 364. Histoire de la translation de ses reliques écrite par Odilon, moine de Saint-Médard de Soissons, 786.

V siècle.

SÉBASTIEN, ermite. Lettre que lui écrit saint Paulin, évêque de Nole, VII, 648, VIII, 69.

IV
ou V siècle.

SÉBASTIEN, moine. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 188.

VI siècle.

SÉBASTIEN, comte, gendre du comte Boniface. Genséric le fait mourir, X, 450.

SÉBASTIEN, diacre de l'Église romaine, se déclare, avec le diacre Rustique, contre le Judicatum du pape Vigile, XI, 299. Sentence que le pape écrit contre eux, 300. Voyez *Rustique, diacre de l'Église romaine*.

SÉBASTIEN, évêque de Rhisinie. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 482.

594.

SÉBASTIEN, évêque de Sirmium. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 502, 503.

VI siècle.

SÉBASTIEN, disciple de saint Benoît, auteur de la vie d'un savant nommé Jérôme, qui n'est point saint Jérôme, XI, 634.

SÉBEN ou SÉBÉNICO, ville de Dalmatie. Suite de ses évêques, XII, 477.

SÉCÉRIUS. Son édition des commentaires de Chrétien Druthmar sur les Évangiles, XII, 422.

SÉCHERESSE DE LA TERRE, sujet d'un opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312.

SECKINGHEN, chapitre de chanoinesses dans la Souabe. C'était originairement un monastère établi au sixième siècle par saint Fridolin, XI, 321.

SÉCLIN, bourg de Lille en Flandre. Lettre du pape Innocent III au sujet du patronage de l'église de Séclin, XIV, 957.

SECOND VALENTINIEN, auteur des Secondiens, VI, 390.

303.

SECOND, évêque de Tigisi. Sa conduite au concile de Cirthe, II, 620, 621. Il préside au concile de Carthage, où Cécilien fut condamné, 622, 623. — Lettre que lui écrit Mensurius de Carthage; Réponse de Second à Mensurius, V, 144.

SECOND LE JEUNE, neveu du précédent, le porte à ne pas condamner les Traditeurs, II, 620, 621.

SECOND, évêque de Palestrine. Concile de Rome auquel il assiste, II, 623.

SECOND, préfet d'Orient, païen. Saint Grégoire de Nazianze rend témoignage à sa probité, III, 410, 411.

SECOND, père de saint Jean Chrysostôme, VII, 1.

SECOND, à qui saint Augustin adresse le second livre du Mariage et de la Concupis- 420.
cence, IX, 462.

SECONDE (Sainte), martyre sous Ance-
lin, proconsul d'Afrique, III, 39.

384.

SECONDIEN, évêque arien, assiste au concile d'Aquilée, IV, 629 et suiv. Il est condamné, 633; et V, 382.

SECONDIENS, hérétiques. Ce que saint Épiphané dit de cette secte, VI, 390, 391.

SECONDIN (Saint), évêque d'Afrique et martyr, II, 391.

SÉCONDIN (Saint), évêque de Troies en Pouille. Découverte de son corps; par ordre de Didier, abbé du Mont-Cassin, le moine Guaifer écrit sa Vie et l'histoire de l'invention de ses reliques, XIII, 415. [Éditions de cette Vie, 496.] Hymnes en son honneur, par le même, 496. [Les hymnes sont publiées d'une manière plus correcte, n. 7.]

XI siècle.

SECONDIN, curé de Germanicie, dans le diocèse d'Hippone, IX, 189.

SECONDIN, manichéen, IX, 49. Livre de saint Augustin contre Secondin, 352, 353. V. 405.

SECONDIN, auteur de quelques vers satyriques que saint Sidoine approuve, X, 389. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 502 et suiv.)

[SECONDIN, neveu de saint Patrice. Hymne qu'on lui attribue en l'honneur de saint Patrice, X, 447.]

SECONDIN, évêque de Taormine en Sicile. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire en lui envoyant un exemplaire exact de ses homélies sur les Évangiles, XI, 454, 455. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire au sujet d'un monastère fondé par Cassiodore, 512. Autre lettre au sujet d'une femme qui s'était séparée de son mari, 519.

597.

599.

SECONDIN, abbé, convaincu de crimes, déposé, XI, 492.

SECONDIN, reclus. La lettre qu'on croit lui avoir été écrite par le pape saint Grégoire a été corrompue par Isidore Mercator, XI, 514, 515.

598.

SECONDOTE (Saint), martyr, l'un des compagnons de sainte Perpétue, I, 545. III siècle.

SECOURS. L'homme, selon la remarque de saint Augustin, ne peut vouloir le bien sans le secours de Dieu, IX, 542. Julien admettait des secours toujours présents à la volonté pour l'aider dans le besoin; quels

étaient ces secours, 552. Selon la remarque de saint Augustin, le secours sans lequel une chose ne se fait point, est différent de celui par lequel la chose se fait, 681 et suiv. [Voyez *Grâce*.]

SECRET DES MYSTÈRES. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, V, 344, 345.

SECRET DE LA CONFESSION. Traité sur ce sujet, attribué à Lanfranc, XIII, 456.

SECRETS, poème contenant huit chapitres, qui sont autant de poèmes de saint Grégoire de Nazianze, intitulé : *les Secrets de saint Grégoire*, V, 284 et suiv. [Les secrets de Dieu ne doivent pas être scrutés, VI, 462, 465.]

SECTES chez les Païens, chez les Samaritains, chez les Juifs et chez les Chrétiens, marquées par saint Épiphane, VI, 383 et suiv. [Ce que saint Éphrem dit des sectes, 455, 579.] — Traité des Sectes, ouvrage de Léonce de Byzance, XI, 667 et suiv. — Traité des Sectes par Moïse Bar-Cépha, XIII, 50. [Voyez *Hérésies*.]

SÉCULIERS. Maxime de saint Jean Chrysostôme sur les devoirs des séculiers, VII, 22.

SECULUM. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *seculum*, *ævum* et *tempus*, XII, 177, 178.

SÉDATUS, évêque de Nîmes. Lettres que lui écrit saint Rurice, évêque de Limoges, X, 608, 609. (Voyez son article dans l'*Hist. littér. de la France*, t. III, p. 56 et suiv.)

SÉDATUS, évêque de Béziers, assiste au concile de Tolède, puis à celui de Narbonne. Trois homélies qu'on lui attribue, XI, 324. [Éditions de ses écrits, 324.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 362 et 363.)

SÉDITIEUX. Canon soixante-septième du quatrième concile de Carthage, VII, 731.

SÉDITION violente à Alexandrie vers le milieu du II^e siècle, II, 399. — Discours de saint Grégoire de Nazianze au sujet de quelque sédition arrivée dans cette ville, V, 211, 212.

SÉDULIUS, prêtre et poète chrétien. Il est fait prêtre. Sa lettre à Macédonius, abbé, à qui il envoie son poème. Sédulius adresse son poème à l'empereur Théodose, VIII, 107. En quel temps cet ouvrage a été publié, 107, 108. Pourquoi ce poème est-il appelé pascal; idée de ce qu'il contient. Ouvrage pascal différent de ce poème. Autres poèmes de Sédulius ou qui sont supposés sous son nom, 108. [On lui attribue un

centon ou chant virgilien sur l'Incarnation, 108.] Jugement des écrits de Sédulius, 108, 109. Recueil de commentaires sur toutes les Épîtres de saint Paul attribué à Sédulius, 109. [Éditions des écrits de Sédulius, 109.] — Divers auteurs à qui on a attribué son poème pascal, IV, 336, XI, 100.

SÉDULIUS, évêque en Angleterre, qui souscrivit à un concile tenu à Rome sous le pontificat de Grégoire II, XII, 358.

SÉDULIUS LE JEUNE, écossais, qui florissait au commencement du IX^e siècle, XII, 357. Son commentaire sur les Épîtres de saint Paul, 357, 358. Commentaire sur saint Matthieu qu'on lui attribue. Autres ouvrages dont on le soupçonne auteur. On peut croire qu'il a été évêque, 358. [Ouvrages de Sédulius le Jeune édités par Mai, 358 et suiv. Traité de *Rectoribus christianis*. Explication des Préfaces de saint Jérôme sur les Évangiles, 358. Édition des écrits de Sédulius le Jeune dans la *Patrologie*, 361.]

SÉFRIDE, prêtre, auteur d'une Vie de saint Otton, évêque de Bamberg, XIV, 180. [Récit de l'assemblée d'Uzedom en Poméranie, par le même; reproduction dans la *Patrologie*, 182.]

[SÉGARDUS, auteur d'un chant sur le patriarche Joseph, XIII, 62.]

SÉGÉTIUS, évêque, commis pour porter la lettre de saint Léon aux évêques de Campanie, X, 202.

SÉGUENOT (Claude), prêtre de l'Oratoire. Sa traduction française du livre de saint Augustin de la sainte virginité et d'autres opuscules du même saint, IX, 814.

[SÉGUIER DE SAINT-BRISSON. Sa traduction française de la Préparation d'Eusèbe, III, 313.]

SÉGUIN, archevêque de Sens. Lettre que lui écrit Gerbert au sujet de l'interdiction que le pape Jean XVI avait prononcée contre les évêques qui avaient déposé Arnoul de Reims, XII, 907.

SÉGUIN, abbé de la Chaise-Dieu. Saint Bruno, obligé d'aller à Rome, lui confie le soin de la première abbaye de son ordre, qu'il venait d'établir à Chartreuse, XIII, 574.

SÉHERE, fondateur de l'abbaye de Saint-Léon à Toul. Il en est le premier abbé, XIII, 599. Son démêlé avec l'abbesse de Rémiremont au sujet de la cure de Chaumonsey. Son Histoire en deux livres de l'abbaye de Chaumonsey, 600. (Voyez son article dans l'*Hist. littér. de la France*, t. XI, p. 70 et suiv.)

721.

818.

X siècle.

V. 993.

1090.

1094.

- SEIDUS (Nicéas). Voyez *Nicéas Seidus*.
 XI siècle. [SEIFRID ou SIGEFROI, abbé de Tégernsée. Ses lettres, XIII, 139.]
1206. SEIGNELAI (Guillaume de), élu évêque d'Auxerre, XIV, 1004.
1127. SEIGNORET, abbé du Mont-Cassin, succède à Odérisse, chassé par le pape Honorius II, XIV, 581.
 [SEIN de Marie, scellé comme le tombeau de Jésus-Christ d'après saint Ephrem, VI, 484. Sa pureté virginale, 485.]
- SEL. On donnait du sel aux catéchumènes, IX, 745.
- SELDEN (Jean), jurisconsulte. Son édition des œuvres d'Eutychius, patriarche d'Alexandrie, XIII, 45. Témoignage qu'il prétend tirer de cet auteur en faveur de la secte des Presbytériens, 46.
 [SELENODROMIE, ouvrage prohibé par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297.]
- SÉLEUCIE, ville d'Isaurie. Concile qui y fut tenu; saint Hilaire de Poitiers y assiste, IV, 4. Récit de ce qui s'est passé aux conciles de Rimini et de Séleucie par saint Athanase, 134. Histoire de ce concile, 565 et suiv. — Ce concile est comparé à la tour de Babel par saint Grégoire de Nazianze, V, 216. Il y avait à Séleucie une église sous le nom de Sainte-Thècle, 355.
- SÉLEUCIE, veuve illustre de Césarée en Cappadoce. Pharétrius, évêque de cette ville, ne veut pas lui permettre de donner une retraite à saint Jean Chrysostôme, VII, 131.
- IV
ou V siècle. SÉLEUCIENNE. Lettre que saint Augustin écrivit à cette dame, IX, 191, 192.
 [SÉLEUCUS, général d'Alexandre, souche des Séleucides, I, 183, 184. Les notions que donne D. Ceillier sur les Séleucides sont fort inexactes, 184, n. 3. Ère des Séleucides, 185, n. 10.]
297. SÉLEUCUS (Saint), martyr à Lysie avec sainte Stratonice sa femme. Analyse de leurs Actes rapportés par Assémani, [II, 481 et suiv.] et III, 345 et suiv.
309. SÉLEUCUS (Saint), martyr à Césarée en Palestine, III, 12.
- IV siècle. SÉLEUCUS, jeune homme à qui saint Grégoire de Nazianze adresse un poème, V, 290.
 SÉLEUCUS, évêque d'Amasée. Expression qu'on lui reproche; il se rétracte, X, 163. Concile de Constantinople auquel il assiste, 669.
- SELGINSTAT ou SÉLINGSTAD, aupara-
- vant Mulnheim, monastère bâti par Éginhard, au diocèse de Mayence, XII, 353. — Concile tenu en ce lieu, XIV, 1038, 1039.
- SELVA. Lettre du pape Étienne V à Selva en faveur de l'Église de Narbonne, contre les prétentions de celle de Tarragone; on convient que cette lettre est supposée, XII, 652.
- SEM, fils de Noé. Écrits supposés sous son nom, I, 265, 266.
- SEMAINE SAINTE. Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur le nom et la célébration de cette semaine, VII, 155, 192.
- SEMAINES DE DANIEL expliquées par Clément d'Alexandrie, I, 595. — Saint Ephrem en fixe la fin au baptême de saint Jean, VI, 54.
- SEMBLABLE EN SUBSTANCE, expression que les Ariens substituent au terme de consubstantiel, X, 45.
- SÉMÉI. Question sur la mort de Séméi, sujet d'une lettre supposée sous le nom de saint Jérôme, VII, 649, 650.
- SEMENCES. Opuscule supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme sur la parabole des semences, VII, 312. — [Sermon de saint Augustin sur ce sujet, IX, 841.] — Homélie du pape saint Grégoire sur la parabole des semences, XI, 457. — Fragment d'un discours de Gilbert de Hoillande sur la semence de la parole de Dieu, XIV, 490.
- SEMI-ARIENS ou DEMI-ARIENS, hérétiques, IV, 551. — Ce qu'en dit saint Épiphane, VI, 406, 407. Voyez *Arianisme*.
- SÉMIDALITES ou BARSANUSSITES, hérétiques dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.
- SEMI-PÉLAGIENS, hérétiques. Ils abusent des expressions de saint Augustin, IX, 106. Leurs erreurs, 176, 324 et suiv., 701. Doctrine de saint Augustin, 661 et suiv. Réponse à l'objection de ces hérétiques touchant l'état des enfants morts sans baptême, 661, 662. — Recueil de témoignages que le pape saint Célestin leur oppose, VIII, 140. — Leur doctrine sur la grâce réfutée dans la lettre de saint Prosper d'Aquitaine à Rufin, X, 279 et suiv.; et dans son poème contre les ingrats, 285 et suiv. Parallèle de leurs erreurs avec l'hérésie pélagienne, 289 et suiv.
- SEMPITERNUM. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *æternum* et *sempiternum*, XII, 177, 178.
- [SEMLER. Son édition des œuvres de Tertullien, II, 85.]

SEMSUS, frère aîné de saint Siméon Stylite, X, 580, 581.

SÉNARIUS, patrice, ministre du roi Théodoric. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 561.

SÉNAT ROMAIN. Tibère propose au sénat de Rome de mettre Jésus-Christ au rang des dieux. Il le refuse et donne un édit contre les Chrétiens, X, 5. — Lettre que Cassiodore adresse au sénat de Rome, XI, 217.

SÉNATEUR (Saint), évêque. Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

SÉNATEUR, patrice à qui écrit Théodoret, X, 67.

SÉNATEUR, prêtre de Milan, légat de saint Léon à l'empereur Théodose. Il rend compte au pape du succès de sa légation. Concile de Milan auquel il assiste, X, 681.

SÉNATEUR, l'un des surnoms de Cassiodore, XI, 207, 216.

SÉNATOR, consul. Poème à lui adressé attribué à Tertullien, II, 67, 68.

SÉNÉCION, métropolitain de l'Illyrie orientale, écrit à saint Léon, qui lui répond, X, 206.

[SENNEN, martyr. Les Actes du martyre de la très-noble vierge romaine sainte Agnès et du martyre des nobles Abdon et Scannen, par M^{sr} D. Bartolini, 1 vol. in-8°.]

SÈNÈQUE, philosophe païen. Épîtres supposées de saint Paul à Sénèque et de Sénèque à saint Paul, I, 279, 280. — Saint Jérôme le croyait auteur des lettres adressées sous son nom à saint Paul, VII, 655. — Saint Augustin paraît les avoir crues véritables, IX, 577. [Voyez *Paul (saint)*.]

SÈNÈQUE, vieillard qui répandait le pélagianisme dans la Marche d'Ancone. Ses erreurs réfutées par le pape Gélase, X, 499. Ce pape défend de lui donner retraite et de lui accorder l'entrée de l'église, 501.

SÈNEVIÈRE, lieu du diocèse de Tours où saint Ursus bâtit un monastère, XI, 382.

SENLIS, ville de France. Conciles qui y furent tenus, XIII, 697, 716, 761.

SÉNOCH (Saint), solitaire des environs de Tours, XI, 366. Sa Vie écrite par saint Grégoire de Tours, 382.

SÉNOCH, évêque d'Eause ou Auch. Concile de Reims auquel il assiste, XII, 914.

SÉNONES, abbaye en Lorraine. Depuis quand elle est soumise à l'évêché de Metz, XII, 132.

SENS DES LIVRES SAINTS. Ce que saint Augustin dit de leur sens littéral et de leur sens allégorique, IX, 55.

SENS, [ville de France, autrefois] capitale du Senonais. Concile tenu en cette ville, XII, 938. — Lettre par laquelle le roi Louis le Gros prie le pape Calliste II de conserver à l'archevêché de Sens sa liberté et son indépendance de l'Église de Lyon, XIV, 1098, 1099. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 683, 695, 760. La primatie sur les Gaules et la Germanie attribuée par le pape Adrien II à l'archevêché de Sens, 718. Charles le Chauve veut la faire reconnaître au concile de Pontion; il ne peut y réussir, 718, 719. Autres conciles tenus en cette ville, 1054, 1070, 1116, 1143.

SENTENCES ou JUGEMENTS. Loi de Gratien pour suspendre l'exécution des sentences de mort, VI, 362. Loi de Théodose touchant l'exécution des sentences des criminels. Loi des empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose au sujet de l'exécution des sentences de mort, 351. Loi de Théodose contre les juges qui différaient l'exécution des sentences, 372. — Décrets quatrième et cinquième du concile de Turin au sujet d'une sentence portée par un évêque, VII, 738.

SENTENCES ou MAXIMES. Sentences de Sixte, philosophe païen, attribuées au pape saint Sixte II, II, 430, 431, VI, 81. — Traduction de ces sentences par Rufin d'Aquilée, VII, 467. — Sentences acrostiches, poème de saint Grégoire de Nazianze, V, 281, 282. Sentences morales, poème de saint Grégoire de Nazianze, 283. Poème de saint Grégoire de Nazianze intitulé : Sentences tétrastiques du grand Grégoire le Théologien, 283, 284. Sentences acrostiches, poème de saint Grégoire de Nazianze, 289. — Sentences tirées de la vie et des écrits de saint Éphrem, VI, 26. — Recueils de Sentences attribuées à différents auteurs. Deux cent vingt-neuf sentences, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 215. — Sentences ou propositions de saint Prosper relatives aux objections des Gaulois, X, 296. Recueil de trois cent quatre-vingt-dix sentences tirées des ouvrages de saint Augustin par saint Prosper, 311. Des cent et des cinquante et des petites Sentences, ouvrage d'Évagre de Pont traduit en latin par Genade, 606. — Sentences des Pères d'Égypte recueillies par saint Martin de Dume, XI, 352. Trois livres de Sentences, ouvrage de saint Isidore de Séville, extrait des Morales de saint Grégoire, 720 et suiv. Éditions

qu'on en a faites, 727. Sentences tirées des Morales de saint Grégoire et des écrits de saint Augustin, ouvrage de Taion, évêque de Sarragosse, 776, 777. Recueil d'Étincelles ou de Sentences des Pères orthodoxes, ouvrage de Défenseur, moine de Ligugé, 813. — Sentences ou axiomes philosophiques et sentences tirées des œuvres de Cicéron; ces deux ouvrages, attribués au Vénérable Bède, sont d'un auteur plus récent, XII, 5. Sentences choisies de l'Écriture et des Pères sur des sujets de piété, ouvrage de saint Anschaire, 526. Sentences des Pères recueillies par Heiric, moine de Saint-Germain d'Auxerre, 641. — Sentences de Salomon mises en vers par un moine nommé Arnoul, XIII, 73. Recueil de Sentences des anciens pour l'instruction de la jeunesse, ouvrage de Jean, abbé de Frutare, 329. Recueil de Sentences fait par Vippon pour l'empereur Henri III, 176. Sentences de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, 456, 457. Six livres des Sentences, ouvrage de Brunon de Segni. Il est quelquefois intitulé : Des Lonanges de l'Église; idée de ce recueil de discours, 504. Recueil de Sentences choisies de l'Écriture, des Pères et des conciles, par Rodulfe, moine de Saint-Tron, 598. — Préface de Zonare sur les sentences tétrastiques de saint Grégoire de Nazianze, XIV, 157. Recueil de Sentences et de Questions d'Anselme de Laon et de Raoul son frère, 183. Sentences théologiques de Guillaume de Champeaux, 193. Livre de Sentences attribuées à Abaillard, 339. Somme des Sentences, ouvrage d'Hugues de Saint-Victor, 359. Huit livres des Sentences, ouvrage théologique du cardinal Robert Pullus, 392. Analyse de cet ouvrage, 392 et suiv. Livre des Sentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'Église de Paris, 399, 400. Sentences tirées de l'Écriture expliquées par saint Bernard, 484. Sentences tirées des écrits de saint Bernard, 485. Livres des Sentences de Pierre Lombard; ce que c'est, 549. Analyse de cet ouvrage, 550 et suiv. Cinq livres des Sentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'Église de Paris; analyse de cet ouvrage, 569, 570. Propositions qui ne sont pas reçues, 570. [Livre des Sentences composé par Herrade, abbesse, 634. Sentences ou extraits des saints Pères, ouvrage d'Odon, abbé, 712. Commentaire sur les quatre livres des Sentences, qu'on doute être l'œuvre d'Adam de Saint-Victor, 723,

724. Un commentaire manuscrit sur les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard par Jean Beleth, 794.] Volume de sentences attribuées à l'abbé Joachim. Traité des Sentences de l'Écriture attribué au même, 831. [Livre des Sentences par Alain de Lille, 870.]

SENTIMENTS. Le pape Pélage II observe qu'il n'est pas blâmable de changer de sentiment; mais qu'en changer par inconstance est une chose digne de blâme, XI, 336.

SÉON, monastère fondé en Bavière par le comte Aribon; mis sous la protection de l'empereur Otton III, XIII, 99.

SEPARATIONS des gens mariés défendues par le concile d'Agde, lorsqu'elles sont sans causes légitimes, X, 739.

SEPT VIERGES (Les), martyres en Perse. Actes de leur martyre rapportés par Asémanni, III, 337.

SEPTANTE (Les) ou les soixante-douze interprètes à qui l'on attribue la version grecque authentique des livres de l'Ancien Testament; selon l'historien Josèphe, ils n'ont traduit que les livres de la Loi, I, 319. — Saint Paul s'est servi de cette version dans son Épître aux Hébreux, III, 268. — Témoignage de saint Justin sur les Septante, I, 437. Témoignage de saint Irénéus, 508, 521; de saint Hippolyte, 636. — Remarques sur la version qui leur est attribuée, II, 142. Révision de leur version par Origène dans ses Hexaples, 146, 147. Témoignage d'Origène sur cette version, 210. Saint Cyprien suit ordinairement la version des Septante, 349. Édition de cette version revue par saint Pamphile et par Eusèbe, 528. — Édition de cette version par saint Lucien, prêtre d'Antioche, III, 74, 75. Histoire de la version des Septante rapportée par Eusèbe de Césarée, 186, 187. Jugement d'Eusèbe touchant cette version, 267, 268. Elle a souffert quelques changements sous la main des copistes, 268. — Ce qui est dit de cette version dans le canon quinzième de la première épître canonique de saint Basile le Grand, IV, 462. — Ce que saint Épiphane dit de cette version, VI, 414, 417, 418. — Saint Jérôme corrige, d'après la version des Septante, l'ancienne version latine des Livres saints, VII, 549, 550. Ce qu'il pensait de cette version, 551 et 558. — Ce qu'en pense saint Augustin, IX, 604, 610 et suiv. — Ce qu'en pense Raban, XII, 448. Voyez *Versions*.

SEPTIME (Saint), moine et martyr sous Hunéric, X, 462.

SEPTIMIUS, proconsul d'Afrique, VIII, 540.

SEPTIMIUS, évêque d'Altino. Sa vigilance arrête les progrès que les Pélagiens faisaient dans la Vénétie, X, 172. Sa lettre à saint Léon, 172 et 203. Réponse de saint Léon, 203.

SEPTIMUNIQUE, ville de la Byzacène. Concile qui y fut tenu, VIII, 561, 562.

SEPTUAGÉSIME. Lettre dans laquelle Alcuin rend raison à Charlemagne des noms de Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, XII, 184. Autre lettre anonyme sur le même sujet; elle n'est pas d'Alcuin, 196. Lettre de Charlemagne sur ce sujet, 244, 245. — Homélie de Gualfer sur le dimanche de la Septuagésime, XIII, 496. — Sermon d'Yves de Chartres sur le dimanche de la Septuagésime, XIV, 122. Sermon du Vénérable Hildebert du Mans sur le dimanche de la Septuagésime, 214. Deux sermons de saint Bernard sur la Septuagésime, 484. [Sermon sur la Septuagésime par Odon, abbé de Morimond, 625.] Sermon de Guillaume d'Auvergne sur les dimanches depuis la Septuagésime, 1025.

SÉPULCRE DE JÉSUS-CHRIST. Église du Saint-Sépulcre bâtie par Constantin, III, 225. — Le sépulcre de Jésus-Christ est adoré par tous ceux qui le visitent, IV, 229. — Respect que les fidèles avaient pour le saint Sépulcre, V, 64. — Saint Ephrem pense que ce fut Jésus-Christ lui-même qui roula la pierre qui fermait l'entrée de son sépulcre, VI, 53. — Témoignage de Rufin sur la grotte du Saint-Sépulcre, VII, 482. Témoignage de saint Jérôme, 688, 689. — Grand concours au Saint-Sépulcre au commencement du xi^e siècle, XIII, 146. — Sermon de Pierre le Vénérable à la louange du Sépulcre de Jésus-Christ, XIV, 521.

SÉPULCRES ou TOMBEAUX. Poème de saint Grégoire de Nazianze contre les violateurs des sépulcres, V, 291. Épigramme du même saint contre ceux qui vendaient les sépulcres; lois des empereurs qui condamnaient ce trafic, 302. — Canon septième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 158, V, 301. — Pénitence imposée aux violateurs des sépulcres, XII, 730, 918, V, 301. Voyez *Tombeaux*.

SÉPULTURE DE JÉSUS-CHRIST. Homélie de saint Maxime de Turin sur ce sujet,

X, 321. — Explication que Sévère de Sozople donnait des trois jours de la sépulture du Sauveur, XI, 108. Discours de Grégoire, patriarche d'Antioche, sur la sépulture de Jésus-Christ, 358. — Discours de Michel Psellus sur la passion et la sépulture de Jésus-Christ, XIII, 337. Traité de Brunon de Ségni sur la sépulture de Jésus-Christ, 501.

SÉPULTURE DES CHRÉTIENS, témoignage de Minuce Félix, I, 551, 555; — de Tertullien, II, 79; de saint Cyprien, 296; des Constitutions apostoliques, 599. — Dévotion des fidèles de se faire enterrer dans les églises, près des martyrs; exemples, V, 301. Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze touchant la sépulture et les tombeaux des morts, 301, 302. Humilité de saint Ephrem qui défend à ses disciples de l'enterrer ni sous l'autel, ni en aucun endroit de l'église, 301, VI, 68. — Cérémonies qui se pratiquaient pour la sépulture des fidèles du temps de saint Ephrem, VI, 68. Loi de Théodose au sujet des sépultures, 367. — Les Grecs païens enterraient dans leurs temples les gens illustres, X, 96. Genséric ordonne aux catholiques d'enterrer leurs morts sans chanter des psaumes, 449. Les corps des martyrs enterrés en chantant des hymnes, 463. Cérémonies de la sépulture des Chrétiens décrites dans le livre de la hiérarchie ecclésiastique attribué à saint Denys l'Aréopagite, 549. — Le pape saint Grégoire défend de rien exiger pour le lieu de la sépulture des morts, XI, 510, 512. Il est seulement permis de recevoir les offrandes libres et volontaires pour le luminaire, 512, 583. Cérémonies observées dans la sépulture des moines et des laïques vertueux, 798. — Hincmar de Reims ordonne aux prêtres de ne rien exiger pour la sépulture des morts, XII, 664. Riculfe de Soissons leur permet de recevoir ce qui leur sera offert volontairement, 747. — Lettre de Gérard, évêque de Cambrai, aux archidiacres de Liège, sur la sépulture ecclésiastique, XIII, 163. Canon d'un concile de Meaux sur les sépultures, 675. Canons du concile de Tribur sur les sépultures, 735. Canon d'un concile de Ravenne sur les sépultures, 763.

SÉQUENCES ou PROSES composées par Notker le Bègue pour différentes fêtes, XII, 765, 766. — Séquences du roi Robert, XIII, 108, 109. — [Des Séquences ou Proses d'Adam de Saint-Victor, XIV, 725 et suiv.]

SÉRAPHIN. Amalaire, prêtre de Metz, consulté sur la finale de ce mot, si ce doit être un *m* ou un *n*, XII, 347.

SÉRAPHINS. Le cantique des Séraphins récité à la Messe; saint Cyrille de Jérusalem l'appelle la théologie sacrée, V, 55, 76. — Saint Jean Chrysostôme pense que les Séraphins sont d'une dignité au-dessus de celle des Anges, VII, 196. Lettre de saint Jérôme au pape saint Damase sur les Séraphins dont parle Isaïe, 566.

II siècle. SÉRAPIE (Sainte), martyre. Actes de son martyre, I, 391, 392.

190. SÉRAPION (Saint), évêque d'Antioche, I, 558, 559. En quel temps il devient évêque; sa lettre à Ponce et à Carique; sa lettre à Domnin, 558. Écrit de saint Sérapion contre le faux Évangile de saint Pierre, 558, 559. Sa mort, 559.

211. SÉRAPION (Saint), martyr d'Alexandrie, II, 110.

[SÉRAPION (Saint), de Corinthe, martyr, II, 464, 465.]

SÉRAPION, pénitent. Dieu fait un miracle pour lui faire recevoir l'Eucharistie avant sa mort, II, 403.

SÉRAPION, évêque de Tanytre, veut faire ordonner saint Pacôme prêtre et supérieur de tous les solitaires de ce diocèse, III, 358, 359.

IV siècle. SÉRAPION (Saint), évêque de Thmuis, IV, 332 et suiv. Ce que l'on sait de la vie de ce saint, 332, 333. Ses écrits, 333 et suiv. Son ouvrage contre les Manichéens; quel était cet ouvrage, 333. Erreurs des Manichéens, 333, 334. Analyse de l'ouvrage de saint Sérapion contre ces hérétiques; principes par lesquels il les combat, 334. Réponse aux objections des Manichéens, 334, 335. Principes sur la nature de l'âme, 335. Lettres de saint Sérapion; son livre des Titres des Psaumes, 335, 336. [Deux épîtres de saint Sérapion publiées par Angelo Mai, 336. Analyse de ces lettres, 336 et suiv.] Ouvrage faussement attribué à saint Sérapion, 336. Lettre de saint Athanase à cet évêque, 122. Autres lettres de saint Athanase à Sérapion, 130 et suiv. [Sérapion, saint Athanase lui adresse une lettre paschale, 132, 133. Règle qui lui est attribuée; fragments de ses écrits, 336. Le discours de saint Sérapion sur saint Macaire n'a point paru, 336, n. 4.]

SÉRAPION D'ALEXANDRIE, l'un des maîtres de Rufin, VII, 450.

SÉRAPION, solitaire de Scété, engagé dans l'erreur des Anthropomorphites; il reconnaît la vérité, VIII, 176.

SÉRAPIS, faux dieu des Égyptiens. [Note sur Sérapis, I, 14, n. 4.] — Loi de Constantin contre le culte de Sérapis, III, 146. — Sérapis est le même que le patriarche Joseph, selon Julius Maternus, IV, 342. — Selon saint Jean Chrysostôme, Ptolémée Philadelphe fit mettre la traduction des Septante dans le temple de Sérapis, VII, 48.

SÉRARIUS (Nicolas), jésuite. Son édition des lettres de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 56, 57.

SÉRENE et ZÈNE. Lettre qui leur est adressée; elle est faussement attribuée à saint Justin, I, 434.

SÉRÉNILLE, sœur de Didier, avec qui elle demeurait à Rome, VII, 619.

[SERENIUS (Basile), chanoine régulier. Son édition des sermons d'Absalon, abbé de Springkirsbach, XI, 877.]

SÉRÉNUS (Saint), disciple d'Origène et martyr, I, 548.

III siècle.

SÉRÉNUS (Saint) autre disciple d'Origène et martyr, I, 548.

III siècle.

SÉRÉNUS (Saint), autre martyr. Ses Actes sont sincères; analyse de ses Actes, III, 51.

IV siècle.

SÉRÉNUS, abbé, reçoit et instruit Casien, VIII, 170 à 173.

SÉRÉNUS. Son attention à orner les mémoires des martyrs, VIII, 483.

SÉRÉNUS, évêque de Marseille, XI, 506. Il brise les images dans son église; lettres du pape saint Grégoire à ce sujet, 517.

599.

SÉRÉNUS, patriarche d'Aquilée, entreprend sur les droits de celui de Grade; lettres du pape Grégoire II sur ce sujet, XII, 25.

SERFS ou ESCLAVES. Dispositions du concile d'Orange sur les serfs des Églises, VIII, 608. — Canons du troisième concile de Tolède qui concernent les serfs, XI, 902, 903. Règlement d'un concile de Rome pour la réception des serfs dans les monastères, 907. Règlement qui défend aux évêques d'affranchir les serfs de l'Église, s'ils ne l'indemnisent d'ailleurs, XII, 919. Lois des Allemands et des Bavares touchant les serfs de l'Église, 228. Capitulaire de Charlemagne, qui défend de recevoir trop de serfs dans les monastères, 236. Canons du neuvième concile de Tolède touchant les serfs de l'Église, 934. Canon d'un concile de Mérida, qui permet aux prêtres des paroisses de se choisir des clercs dans les serfs

de leur Église, 938. Serfs déclarés, par un concile de Tolède, incapables d'exercer aucune charge dans le palais ou dans les terres royales, 957. Dispositions d'un concile de Sarragosse à l'égard des serfs des Églises, 959. Canons du concile de Berghamstède concernant les serfs, 967. — Pratique observée par ceux qui, étant nés libres, se rendaient serfs des Églises, XIII, 185.

SERGE (Saint), martyr célèbre, honoré par Cosroès, roi des Perses, XI, 359.

III siècle. SERGIUS, Rogatien et autres confesseurs de Carthage. Saint Cyprien leur écrit, II, 295.

SERGIUS, jeune solitaire de Raïthe, tué par les Blemmyes, IV, 285.

SERGIUS, abbé, à qui Josué Stylite adresse sa Chronique, X, 583.

VII siècle. SERGIUS, patriarche de Constantinople. Deux lettres que lui écrit le pape Honorius sur la question des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ, XI, 647. Il est auteur de l'Ecthèse, 648, 649. Sa mort, 649. Il est condamné comme monothélite au concile de Rome tenu par le pape saint Martin, 748, 749. Il est anathématisé par le pape Léon II, 784. — Il avait adopté l'hérésie des Monothélites, et y avait entraîné l'empereur Héraclius; lettre qu'il suppose au patriarche Mennas; il gagne à son parti Cyrus, évêque de Phaside, et ensuite patriarche d'Alexandrie, XII, 922. Lettre qu'il lui écrit, contenant précisément son erreur, 922 et 923. Sa lettre au pape Honorius, remplie d'impostures, 923. Le pape se laisse surprendre, et lui donne une réponse favorable à ses vues, 924. Il compose l'Ecthèse, et engage Héraclius à la faire adopter et à la faire publier sous son nom; elle est anathématisée à Rome, 924, 925. Sa mort; Pyrrhus lui succède, 925. Reproches qui lui sont faits au concile de Latran, 927. Il est anathématisé ainsi que ses écrits, 928, 930. Ses lettres à Honorius sont lues dans le sixième concile général, et rejetées comme contraires à la doctrine de l'Église, 931 et suiv. [Voyez *Honorius*.]

VII siècle. SERGIUS, sous-diacre, à qui le pape Honorius écrit une lettre, XI, 648.

643. SERGIUS, archevêque de Chypre. Sa requête au pape Théodore contre les Monothélites, XII, 925. Elle est lue au concile de Latran, 927.

688. SERGIUS I, pape, refuse de recevoir les canons du concile *in Trullo*. L'empereur Justinien, offensé de cette résistance, veut

le faire enlever; les troupes d'Italie s'y opposent, XII, 964.

SERGIUS II, pape, succède à Grégoire IV. Lothaire trouvant mauvais qu'il eût été intronisé sans sa participation, envoie Louis, son fils, à Rome. Réception que lui fait le pape; l'élection est trouvée canonique; le pape couronne Louis et le proclame roi des Lombards. Privilège que Sergius accorde à Drogon, évêque de Metz; c'est le seul monument qui nous reste de lui, XII, 406. [Il y a encore une lettre de Sergius à saint Anschaire, 406.] Sa mort, 406.

SERGIUS III, élu pape pour succéder à Théodore II, est chassé, XII, 741, 742. Il succède à Christophe. Événements de son pontificat. Sa mort, 743. [Lettres de Sergius III dans la *Patrologie*. Analyse de ces lettres, 743. On le justifie, 743, n. 5.]

SERGIUS IV, pape, auparavant appelé Bouche de porc, XIII, 64. Il succède à Jean XVIII. Incertitude où l'on est sur la durée de son pontificat, 189. [Ses lettres et ses diplômes au nombre de seize. Analyse de ces pièces, 189, 190.]

SERGIUS, trésorier de l'Église romaine, fils de Christophe, primicier, de concert avec son père, fait chasser l'antipape Constantin, s'oppose à l'intrusion du moine Philippe et fait élire le pape Étienne III, XII, 117. Son zèle pour l'Église romaine lui attire la haine du roi Didier qui lui fait arracher les yeux et le tient prisonnier, 118, 119. On le fait mourir après la mort d'Étienne III, 119.

SERGIUS, archevêque de Ravenne. Sa mort, XII, 118.

SERGIUS, historien grec. Idée que Photius donne de l'Histoire qu'il avait écrite; nous ne l'avons plus, XII, 428.

SERGIUS, maître de la milice à Rome, excommunié pour conspiration contre le pape Jean VIII, XII, 649.

SERGIUS, gouverneur de Naples, persécute son oncle saint Athanase, évêque de cette ville, XII, 592. Il fait alliance avec les Sarrasins, 643. Athanase le Jeune son frère, évêque de Naples, le dépouille de sa dignité et se fait reconnaître gouverneur de Naples, 643, 644.

SERGIUS, docteur des Manichéens, XII, 623.

SERLON, abbé de Glocester. Son épitaphe par Godefroi, évêque de Vinchestre, XIII, 600. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*His-*

844.

847.

898.

904.

911.

1009.

1012.

VIII siècle.

V. 776.

IX siècle.

IX siècle.

toire littér. de la France, t. IX, p. 277 et suiv.)

SERLON, évêque de Séz. Lettres que lui écrit Hildebert, XIV, 240, 241. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 341 et suiv.)

SERLON, abbé de Savigni. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 521 et suiv.)

SERMENT. Doctrine de Clément d'Alexandrie sur le serment, I, 600. — Doctrine d'Origène, II, 244, 245. — Doctrine de saint Hilaire, IV, 26. Canon dix-septième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, 463. Canon vingt-neuvième dans la seconde épître canonique de saint Basile le Grand, 467. — Dans les serments, on prenait à témoins Jésus Christ et ses anges, V, 140. Saint Grégoire de Nazianze depuis son baptême ne voulut jamais faire aucun serment, 181. Poème de saint Grégoire de Nazianze intitulé : Serment, 273. — Remarques de saint Jean Chrysostôme sur les effets funestes des serments indiscrets, VII, 68. — Doctrine de saint Augustin sur les serments, IX, 81, 114. — Pourquoi saint Isidore de Péluse n'approuve pas qu'on exige le serment, VIII, 483. — Dans les premiers siècles, on ne l'exigeait point des évêques, X, 163. — Formule d'un serment de fidélité, XI, 256, 257. Canon du concile de Lérida contre celui qui aurait fait le serment de ne jamais se réconcilier, 825. — Formule du serment que saint Boniface prêta au pape Grégoire II, XII, 24. Formule du serment que les laïques prêtaient dans l'église, 229. Le pape Nicolas 1^{er} défend aux Bulgares de faire leurs serments sur leurs épées, leur permettant de jurer sur l'Évangile, 584. Traité d'Hincmar de Reims sur le serment, à l'occasion de celui que Pépin II, roi d'Aquitaine, exigea de ses vassaux, 685. Forme de serment prescrite par le concile de Berghamstède, 967. — Dispute au sujet du serment que les évêques exigeaient des abbés, XIII, 26. Lettre d'Abbon de Fleury sur le serment, 29, 30. Écrit intitulé : Serment de Bérenger, cleric de Tours; ce qu'il contient, 174. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône qui défend aux évêques d'exiger un serment de ceux qu'ils ordonnent, 646. Canon d'un concile de Meaux qui défend aux évêques de prêter serment sur les choses saintes, 674. Canon d'un concile de Grateléan en Angleterre, qui défend d'admettre à serment celui qui

aura été convaincu de faux, 746. — Témoignage d'Yves de Chartres sur le serment, XIV, 116, 117. Usage de faire serment sur les reliques, 531. [Les clercs sont exempts du serment de calomnie, 256. L'Église romaine ne le reçoit ni ne le demande dans les causes où il est question de dimes et de choses temporelles, 279.] Canon du quatrième concile de Latran, qui défend aux laïques d'exiger des serments de fidélité des ecclésiastiques qui ne possèdent aucun bien temporel qui relève d'eux, 1168.

SERMON DE JÉSUS-CHRIST sur la montagne. Dix homélies de saint Jean Chrysostôme sur ce sujet, VII, 218 et suiv. — Deux livres de saint Augustin sur ce sujet, IX, 218 et suiv.

SERMONS. Le peuple était assis pendant les sermons; témoignage d'Eusèbe de Césarée, III, 198. — Sermons sur divers sujets faussement attribués à saint Ambroise, V, 511. — Sermons attribués à saint Zénon de Vérone, VI, [271 et suiv. Sermons de saint Éphrem, 448 et suiv. Voyez *Éphrem saint.*] — Sermon de morale sur divers sujets, ouvrage supposé sous le nom de saint Nil, solitaire de Sinaï, VIII, 211. Sermon dogmatique aussi supposé sous le nom de saint Nil, est de saint Basile, 241. Sermon de saint Nil sur un passage de saint Luc, 245. [Sermon de saint Gaudence, évêque de Brescia, sur saint Pierre et saint Paul, 43. Trois sermons de Paulin de Béziers, 432.] — Sermons de saint Augustin, IX, 235 et suiv. Première classe : sur l'Écriture sainte, 235 et suiv. Seconde classe : sermons du temps, 239, 240. Troisième classe : sermons sur les fêtes des saints, 240, 241. Quatrième classe : sermons sur divers sujets, 241 et suiv. Cinquième classe : sermons douteux, 243, 244. Sermons supposés sous le nom de saint Augustin, 244, 245. Autres sermons de saint Augustin ou supposés sous le nom de ce Père, 283 et suiv. Soixante-seize sermons adressés aux frères du désert, supposés sous le nom de saint Augustin, 288. [Suppléments aux sermons de saint Augustin, 882 et suiv. Voyez *Augustin saint.*] — Sermons de saint Pierre Chrysologue, X, 8 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 16. Sermons de Théodoret sur la Providence, 88 et suiv.; contre les païens, 90 et suiv. Autres sermons attribués à Théodoret, 100 et 101. Sermons du pape saint Léon, 178 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 274, 275. Tra-

duction française par l'abbé de Bellegarde, 275. [Les mots sermons et homélies sont synonymes chez les anciens, 327.] Sermons de Fauste de Riez, 435. Sermons d'Isaac le Grand, 578, 579. — Sermons de saint Fulgence, XI, 69, 70. Sermons de saint Césaire d'Arles, 128 et suiv. [Sermons de saint Germain, patriarche de Constantinople, XII, 42, 43; de Jean d'Eubée, 62, 62; de Pierre de Sicile, 624; de Taraise, 155; de saint Théodore Studite, 311 et suiv.—[Sermons de Baudouin, archevêque de Cantorbéry, XIV, 802; de Garnier, évêque de Langres, 810; de Godefroi, chanoine de Saint-Victor, 815; de Maurice de Sully, 820, 821; de Martin, prêtre et chanoine, 833, 834. Deux sermons d'Élie d'Oxyde, 859, 860. Sermons d'Alain de Lille, 870; d'Absalom, abbé, 875; d'Étienne de Tournai, 878; d'Adam, abbé de Perseigne; ils sont manuscrits à l'exception de ceux sur la sainte Vierge, 885, 886. Sermons d'Halinard, moine de Froidmont, 898. Leur édition dans la *Patrologie*, 899. Sermons d'Innocent III, 1009 et suiv.]

SÉRONATE, préposé aux impôts. Saint Sidoine se plaint des violences qu'il exerçait en Auvergne, X, 384.

SERPENTS. Les Ophites les honoraient, VI, 391.

SERPENT. Homélie de Sévérien, évêque de Gabales, sur le serpent, VII, 207, 208. Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur le serpent qui s'entretint avec Ève, 354.

SERPENT D'AIRAIN. Opuscule sur les Juifs et sur le serpent d'airain, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Vers d'Ennode sur le serpent d'airain, X, 576. — Homélie sur le serpent d'airain attribuée à saint Césaire d'Arles, XI, 147. Traité sur le serpent d'airain écrit par Hésychius, prêtre de Constantinople; idée qu'en donne Photius, 657, 658.

[SERRA SANTADER (C. La). Sa Dissertation historique et critique sur la collection véritable et authentique des canons par saint Isidore, XI, 727.]

SERRAN, à qui saint Sidoine écrit sur Maxime, X, 385. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. II, p. 429 et 430.)

SERSAON, parent du roi Genséric, X, 451.

359. SERVAIS (Saint), évêque de Tongres, et ensuite de Liège, assiste au concile de Rimini, IV, 555, V, 272. — Il est surpris par les Ariens, IV, 563, V, 273. — Légende de saint Servais approuvée dans un concile de

Mayence, XIV, 1056. (Voyez l'article de saint Servais dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. I, part. II, p. 243 et suiv.)

SERVAIS ou SERVAT, prénom de Loup, abbé de Ferrières, qui se nommait Servatus Lupus, XII, 500, 501, 507, 512, 513. Voyez *Loup, abbé de Ferrières*.

SERVILION, l'un des maîtres de saint Ennode, évêque de Pavie, X, 570.

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU. Saint Grégoire le Grand est le premier des papes qui ait employé cette formule, et ses successeurs l'ont adoptée, XI, 480.

SERVITUDE. Maxime de saint Jean Chrysostôme sur la servitude, VII, 297. Discours sur la servitude supposé sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. — Maximes de Théodoret sur la servitude, X, 89, 90. — Canon d'un concile de Toulouse qui défend de mettre en servitude des hommes libres, XIV, 1092.

SERVUS (Saint), sous-diacre, moine et martyr sous Hunéric, X, 462.

SERVUS-DEI, évêque, qui a composé un traité où il prétendait que Jésus-Christ avait toujours vu par les yeux de la chair le Père et le Saint-Esprit depuis le moment de sa conception, X, 470.

SESSIEU, monastère dans le Bugey, fondé par Aurélien, abbé d'Aisnai, puis archevêque de Lyon. Sa fondation confirmée au concile de Sisteron, XIII, 692.

SETH, fils d'Adam. Écrits supposés sous son nom, I, 264.

SÉTHIENS, hérétiques, I, 502. — Ce qui en est dit par saint Philastre, V, 173. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 392.

SÉULFE, archevêque de Reims. Concile qu'il tient à Reims, XIII, 744, 745. Concile de Trosly auquel il préside, 745. — Sa mort; Hugues, fils d'Herbert, comte de Vermandois, lui succède, XII, 745.

SÉVÈRE, chef des Sévériens. Ses erreurs, VI, 393.

SÉVÈRE, empereur. Sa mort, X, 339.

SÉVÈRE, à qui Lactance adresse deux livres de ses lettres, II, 507, IV, 347.

SÉVÈRE (Saint), prêtre d'Héraclée, martyr, III, 36 et suiv.

SÉVÈRE (Saint), évêque de Ravenne. Sermon de saint Pierre Damien pour sa fête, XIII, 308.

SÉVÈRE, chorévêque, l'un des témoins en présence de qui Eustathe de Sébaste signa la profession de foi qui lui fut présentée, IV, 452.

923.

925.

304.

SÉVÈRE, tribun, de la secte des Lucifériens, V, 154.

SÉVÈRE, aveugle, guéri à Milan par les reliques de saint Gervais et de saint Protas, V, 387.

SÉVÈRE, femme de l'empereur Valentinien I^{er}, VI, 358.

393. SÉVÈRE, évêque en Campanie. Lettre que lui écrivit saint Ambroise, V, 499.

V siècle. SÉVÈRE, évêque dans la Calabre. Lettre du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 525.

SÉVÈRE SULPICE, disciple de saint Martin de Tours. Voyez *Sulpice Sévère*.

401. SÉVÈRE, évêque de Milève, désigne son successeur, IX, 20. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 88. Lettre de Sévère à saint Augustin, 109. — Son différend avec saint Augustin au sujet d'un lecteur, VIII, 540.

409. SÉVÈRE, évêque de l'île de Minorque. Lettre qu'il écrivit à toute l'Église au sujet des reliques de saint Étienne, premier martyr, IX, 329.

V siècle. SÉVÈRE, à qui le pape saint Simplicien écrivit, X, 402.

SÉVÈRE (Saint), abbé d'Agde. Ratérius n'est point l'auteur de sa Vie, XI, 400.

SÉVÈRE, scholastique à Constantinople. Lettre que lui écrivit Ferrand, diacre de Carthage, contre les erreurs des Sabelliens et des Ariens sur la Trinité, XI, 91, 92.

SÉVÈRE DE SOZOPLE, patriarche d'Antioche. Né païen, il est instruit à Béryte dans l'étude des lois. Il reçoit le baptême, puis entre dans un monastère d'Acéphales. Va à Alexandrie et met le trouble dans cette Église. Il réfute un ouvrage de Lampécus intitulé Testament. Obligé de sortir d'Alexandrie, il entre dans le monastère de l'abbé Néphale, d'où il se fait chasser. Il vient à Constantinople, où il met le trouble, XI, 106. Il écrit à Sotéric de Césarée au sujet du Trisagion. Autres lettres qu'il écrit contre Macédonius et le concile de Chalcedoine. Il s'empare du siège d'Antioche, anathématise le concile de Chalcedoine et reçoit l'Hénotique de Zénon. Lettres synodiques qu'il envoie aux évêques de son patriarcat. Ses violences contre les catholiques, 107. Il est anathématisé dans un concile de Constantinople et dans plusieurs autres, 111, 671, 819, 820, 852. Requête présentée contre lui à l'empereur Justinien. Il s'enfuit; lettre où il se plaint de la rigueur avec la-

quelle on l'avait poursuivi, 107. Il vient à Trébizonde et y cause beaucoup de désordres; les Catholiques en portent des plaintes au pape, qui le condamne, 108. Constitution de l'empereur Justinien qui ordonne que les écrits de Sévère seront brûlés et qui défend de les transcrire sous peine d'avoir le poing coupé, 108 et 257. Détail des écrits de Sévère, 108, 109. [Ouvrages nouveaux publiés par Maï, 109. Autre écrit, 108, n. 5. — Son ouvrage intitulé : Philalète, conservé manuscrit en syriaque, au Vatican. Ses Questions avec les hérétiques, son Apologétique contre Julien d'Halicarnasse, VIII, 363. Ses livres contre le même, 364.] — Sévère maltraite les moines catholiques, X, 619. Requête que les moines présentent au pape contre lui, 619 et 620. Lettre que le pape lui écrit, 620. — [Fragment du livre troisième de l'écrit d'Éphrem, patriarche d'Antioche, contre Sévère, XI, 171, n. 6.] Lettre que lui écrit le pape Vigile, 193. Idée que Photius donne des ouvrages que saint Euloge avait composés contre Sévère et Timothée et contre Théodose et Sévère, ennemis de saint Léon et du concile de Chalcedoine, 590, 591. Solutions des arguments de Sévère, par Léonce de Byzance, 670, 671. Anathème prononcé contre Sévère dans un concile de Tyr, 820. Ses violences décrites dans une lettre du clergé d'Antioche à Jean, patriarche de Constantinople, 821, 822. Concile de Constantinople où il est anathématisé, 852. — Sévère persuade aux Orientaux de chanter le trisagion, suivant l'institution de Pierre le Foulon, XII, 80.

SÉVÈRE, patriarche d'Aquilée, prend la défense des Trois-Chartres, XI, 338, 481.

SÉVÈRE, prêtre, dont parle saint Grégoire de Tours, XI, 376.

SÉVÈRE, prêtre, dont parle le pape saint Grégoire, XI, 474.

SÉVÈRE, évêque de Malaga, dont les écrits sont perdus, XI, 429.

SÉVÈRE, nom que prit Moïse Bar-Cépha lorsqu'il fut fait évêque, XIII, 48.

SÉVÉRIEN, martyr en 320, du nombre des quarante, III, 83.

SÉVÉRIEN, évêque de Gabale. Son différend avec saint Jean Chrysostôme, VII, 4, 5, 121. Discours de saint Jean Chrysostôme au sujet de sa réconciliation avec Sévérien, 5 et 121. Discours de Sévérien au même sujet, 121. Six homélies de cet auteur sur la création, 205 et suiv. Homélie du même

510.

512.

518.

535.

VI siècle.

401.

auteur sur le serpent, 207, 208. Homélie sur Hélie, sur Joseph, sur Suzanne et sur les trois enfants de Babylone, supposées sous le nom de Sévérin, 209. Autres homélie qui lui sont attribuées, 256 et suiv. Homélie supposées, 343. [Autres écrits. Homélie sur la Théophanie. Fragment d'une homélie sur les Pythons et les Maléfices. Sermon sur les sceaux et comment le Fils offre au Père et le Père au Fils et de l'Incarnation du Sauveur. Homélie contre les Juifs, 208. Fragments d'autres écrits sur l'Écriture sainte. Fragments sur les Actes des apôtres, sur les Épîtres de saint Paul et sur l'Épître de saint Jacques, 208, 209. Discours contre Novat et plusieurs autres discours perdus. Quinze homélie de Sévérin en arménien traduites en latin par le père Aucher, 209, n. 2. Fragment de la lettre que lui adressa le pape saint Innocent, 527. Autres écrits, 208.] — Quelques manuscrits lui donnent le cent quarante-neuvième sermon de saint Pierre Chrysologue, X, 8. — [Extraits de ses sermons donnés par Victor de Capoue, XI, 305.]

SÉVÉRIEN, comte à Ancyre en Galatie, et Bosphorie sa femme, VII, 486. Ce qui en est dit dans l'Histoire lausiaque de Pallade, 490.

SÉVÉRIEN, évêque d'Aréthuse, se joint à Cosme d'Épiphanie, et ils agissent contre Sévère, faux patriarche d'Antioche. Voyez *Cosme*, évêque d'Épiphanie. Il signe la requête de Paul d'Apamée contre Sévère, XI, 107.

SÉVÉRIEN, père de saint Isidore de Séville, XI, 740.

SÉVÉRIENNE, fille de saint Sidoine, X, 385.

SÉVÉRIENS, anciens hérétiques. Ce que saint Épiphanie dit de cette secte, VI, 393.

SÉVÉRIENS, disciples de Sévère, patriarche d'Antioche. Détail de la conférence tenue à Constantinople entre les Catholiques et les Sévériens, XI, 843 et suiv. Concile tenu contre eux à Constantinople par le patriarche Mennas, 852. Leurs erreurs réfutées par Anastase Sinaïte dans son *Odégos*, 595 et suiv. — Réponse de saint Jean Damascène à une de leurs objections, XII, 83. Opuscule de Théodore Aboucara contre les Sévériens, 626.

SÉVERIN, donatiste. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 83.

SÉVERIN (Saint), apôtre du Norique,

sous le pontificat de saint Gélase. Son corps est transféré au château de Lucullane, près de Naples, et l'on y bâtit un monastère, X, 517, 531. Mémoires pour sa vie dressés par Eugippius, 531, 532, et XI, 85, 86. Sa mort. Son corps, transporté en Italie, demeure pendant quelques années dans le diocèse d'Urbino. Il est transféré au château de Lucullane, où l'on bâtit un monastère en l'honneur du saint, XI, 85. Sa Vie écrite par Fortunat n'est pas venue jusqu'à nous, 412. Église de Saint-Séverin, 492, 579. — [Un hymne en l'honneur de saint Séverin, XIII, 22, 23.]

SÉVERIN, pape, succède à Honorius, et ne siège que deux mois et quatre jours. Lettre que lui écrivent plusieurs prêtres et abbés hibernois, XI, 649. — L'Écthèse d'Héraclius lui est envoyée, XII, 925, XI, 649.

SÉVIARD. Voyez *Siviard* (saint).

SÉVILLE, ville d'Espagne. Concile tenu en cette ville, XI, 914 et suiv.

SEXAGÉSIME. [Trois sermons sur la Sexagésime faussement attribués à saint Augustin, VIII, 836.] Voyez *Septuagésime*.

SEXTÈ, auteur ecclésiastique. Ce qu'il a écrit, I, 537.

SEXTI, lieu du martyre de saint Cyprien, II, 266.

SEXTILIEN, évêque d'Afrique, assiste au cinquième concile général et y cite les lettres de saint Augustin, IX, 781.

SEYSSEL (Claude), évêque de Marseille, puis archevêque de Turin. Sa version française de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, III, 316.

SFONDRATE, cardinal, II, 401, 402, 409.

[SHERRI. Sa traduction anglaise de quelques ouvrages de saint Basile, IV, 548.]

[SIANDA, abbé de l'ordre de Citeaux. Son édition du livre de la Considération de saint Bernard, XIV, 497.]

SIBERT, prieur de Saint-Pantaléon. Sa lettre à Rodulfe, abbé de Saint-Tron, au sujet des enfants offerts sans dot à son monastère; réponse de Rodulfe, XIV, 240, 241.

SIBYLLES, femmes célèbres chez les païens par leurs oracles. Quel esprit les animait; sentiment des païens sur ce sujet, I, 299. [Auteurs païens qui affirment l'inspiration des Sibylles, 299, n. 13.] Sentiment des chrétiens sur l'inspiration des Sibylles, 300. [Auteurs chrétiens qui affirment l'inspiration des Sibylles; ce qu'on peut penser

482

640.

II siècle.

V siècle.

536.

V. 400.

V siècle.

des livres sibyllins, 291, n. 3. Auteurs à consulter sur les Sibylles, 304, n. 4. Les saints Pères ont pu légitimement invoquer le témoignage des prédictions des Sibylles, 304, n. 7. On ne doit pas accuser légèrement les Pères de crédulité sur les Sibylles, 307, n. 5.] Le nombre des Sibylles et le temps auquel elles ont vécu sont incertains, 300. Distinction de dix Sibylles; idée de chacune, 300, 301. Les livres que nous avons sous leur nom sont supposés, 301 et suiv. Première preuve de ce sentiment : contradictions qui se trouvent dans ces oracles, 301, 302. Seconde preuve : la clarté et l'arrangement de ces discours, 302, 303. Troisième preuve : différences entre les oracles des Sibylles cités par quelques Pères de l'Église et ceux qui étaient conservés chez les païens. Quatrième preuve : sous quelle réserve les oracles des Sibylles étaient conservés chez les païens, 303. Conséquence qui résulte de ces preuves, 303, 304. Sur quoi l'autorité des Sibylles a été fondée dans les premiers siècles, 304. Antiquité des livres sibyllins, 304 et suiv. Jugement des livres sibyllins, 306, 307. Éditions des livres sibyllins, 307. [Éditions récentes des livres sibyllins, 307, 308.] Sibylles citées par saint Justin, 443; par saint Théophile d'Antioche, 480. — Témoignage d'Origène sur les sibylles, II, 191. Témoignage de Lactance, 515. L'auteur des Constitutions apostoliques les cite, 590. — Sentiment de saint Augustin sur la sibylle Érythrée, IX, 649. — [Traité manuscrit sur les Sibylles par Jean Beleth, XIV, 794.] Notes de l'abbé Joachim sur la prophétie de la sibylle Érythrée, 834.

SIBYLLE, duchesse de Normandie. Son épitaphe attribuée à Guillaume, archevêque de Rouen, XIV, 57.

[SIC ET NON, ouvrage d'Abailard. Il a été publié par Victor Cousin, XIV, 336. Manuscrits qui le contiennent, 336 et 337. Dessein de cet ouvrage; époque de sa composition; hardiesse de l'auteur sur l'arianisme et le pélagianisme, 337.]

SICAMBRES, peuples au delà du Rhin, XI, 79, n. 5.

1214. [SICARD ou SICARDI, évêque de Crémone. Notice sur cet auteur et ses écrits, XIV, 899, 904.]

1003. SICCON, romain, est élu pape et prend le nom de Jean XVII, XIII, 188. Voyez *Jean XVII*.

SICHARD (Jean), jurisconsulte. Son édi-

tion des œuvres de Philon, I, 312. — Son édition des lettres du pape saint Léon, X, 274. Sa collection de quelques anciens Pères, 318. — Son édition du traité de Lanfranc, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XIII, 448.

SICILE, île de la Méditerranée. Concile qui y fut tenu par les Demi-Ariens, IV, 599. Lettre du pape saint Léon aux évêques de Sicile pour leur défendre de donner le baptême solennel à la fête de l'Épiphanie, X, 209. Autres lettres où il leur défend de rien changer, d'aliéner des biens de leurs églises, 210. Lettre du pape Gélase aux évêques de Sicile, 504. — Les Églises de Sicile étaient du nombre des suburbicaires et dépendaient de l'évêque de Rome; saint Grégoire en prend soin, XI, 434, 480, 481, 483, 484. Les évêques de Sicile étaient obligés de venir de temps en temps à Rome, 508. Lettre du pape Vitalien aux moines de Sicile, 782, 783. — [Lettre de saint Taraise, patriarche de Constantinople, aux évêques de Sicile, XII, 155.] — Histoire de la conquête de la Sicile par les Normands écrite par Geoffroi de Malaterra, XIII, 508, 509. Poème sur le même sujet par Guillaume de la Ponille, 510, 511.

SICINE, basilique de Rome dans laquelle furent commis plusieurs meurtres à l'occasion du schisme d'Ursin, V, 13.

SICON, évêque d'Ostie, déposé, XIII, 754.

[SICQ, évêque de Capoue. Le pape Marin II lui écrit, XII, 829, 830.]

SICQUE, ville d'Afrique, patrie d'Arnobé l'Orateur, II, 486. — Un abbé, nommé Félix, transfère sa communauté près de cette ville, XI, 3.

SICUT ERAT IN PRINCIPIO, etc. Le concile de Vaison ordonne que cette addition faite au *Gloria Patri* sera adoptée dans tout le ressort du concile, XI, 839.

SIDE, ville de Pamphylie. Concile qui y fut tenu contre les Messaliens, IV, 647, V, 368. — Cette ville était la métropole de la première Pamphylie, VIII, 572.

SIDÉRIUS, ordonné évêque de Palébisque par un seul évêque. Saint Athanase confirme cette ordination, IV, 220.

SIDOINE APOLLINAIRE (Saint), évêque de Clermont en Auvergne. Son origine, temps de sa naissance. Ses études. Il épouse Papiannille, fille d'Avitus. Ses enfants, X, 379. L'empereur Majorien l'élève à la dignité de comte, puis Anthémios le fait chef

du sénat de Rome et préfet de la ville, ensuite patrice. Il est élu évêque de Clermont après la mort d'Éparchius. Sa conduite dans l'épiscopat, 380. Lettre que lui écrit saint Loup, évêque de Troyes, à l'occasion de son élection, 358, 359 et 380. Il fait élire saint Simplicie évêque de Bourges, 380, 381 et 717. Il établit les Rogations dans son Église; à quelle occasion. Euric, roi des Visigoths, le fait enfermer au château de Liviane, 381. Sidoine obtient sa liberté par le crédit du ministre Léon, pour lequel il fait une copie de la Vie d'Apollonius, 381, 382. Il fait la révision de ses lettres et les donne au public. Sollicité par Léon de continuer l'Histoire d'Attila et du siège d'Orléans, il s'en excuse. Deux de ses prêtres se soulèvent contre lui; ils en sont punis de Dieu. Temps de la mort de saint Sidoine. Ses ouvrages. Idée du recueil de ses lettres, 382. Analyse des neuf livres qui le composent, 383 et suiv. Analyse du premier livre, 383, 384; du second livre, 384, 385; du troisième livre, 385, 386; du quatrième livre, 386 et suiv.; du cinquième livre, 389, 390; du sixième livre, 390, 391; du septième livre, 391 et suiv.; du huitième livre, 393, 394; du neuvième livre, 394 et suiv. Circonstances remarquables de sa vie rapportées dans ses lettres, 383, 384, 386, 387, 389, 393. Poésies de saint Sidoine, 396 et suiv. Panégyrique d'Anthémios; de Majorien; d'Avitus, 396. Poème à Félix, 396, 397. Épithalame de Ruricus; de Polémios et d'Aranéole. Poème à Fauste de Riez; à Hommace. Autres poèmes, 397. Poème à son recueil de poésies, 397, 398. Écrits de saint Sidoine que nous n'avons plus. Jugement des écrits de saint Sidoine, 398. Différentes éditions qu'on en a faites, 399. [Autres éditions et traductions, 399.] Lettres que lui écrit saint Perpétue, évêque de Tours, 441. — Saint Sidoine fait le panégyrique de l'empereur Avitus et l'adresse à Prisque Valérien, VIII, 444. Lettre que lui adresse Mammert Claudien sur la différence entre les êtres spirituels et les corporels, 354. Autre lettre de civilité, 355. Lettre que lui écrit saint Loup, évêque de Troyes, sur son élévation à l'épiscopat. Sa réponse, 358. — Éloge qu'il fait de saint Remi et de ses écrits, XI, 77, 78. (Voyez l'article de saint Sidoine dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 350 et suiv.)

SIDOINE, évêque de Mayence. Poème de

saint Fortunat sur un baptistère que saint Sidoine avait fait bâtir, XI, 404. Éloge de ce saint évêque par saint Fortunat, 408.

SIDON, ville de Phénicie. Faux concile assemblé en cette ville par l'empereur Anastase, pour détruire l'autorité du concile de Chalcedoine, X, 750.

SIDONIENS, peuple de Sidon. Pourquoi, selon saint Augustin, ils n'ont pas cru en Jésus-Christ, IX, 726, 727. Voyez *Tyriens*.

SIDONIUS, l'un des prêtres qui prêchaient l'évangile en Bavière, XII, 30, 31. Erreurs dont l'accuse saint Boniface, 32.

SIÈCLE. Livre de la Fuite du siècle, ouvrage de saint Ambroise, V, 407. — Discours de saint Éphrem sur la consommation du siècle, VI, 22. Discours du même saint sur la consommation du siècle et sur l'Antechrist, 24, 25. Poèmes sur le même sujet attribués à saint Éphrem, 25. [Sermon de saint Éphrem intitulé : Les délices du siècle détournent de la béatitude céleste, 497. De la crainte de Dieu et de la consommation du siècle, sermon de saint Éphrem, 498.]

— Lettre de saint Augustin sur la vanité du siècle, IX, 73. — Traité de la Vanité du siècle, attribué à Hugues de Saint-Victor ou à Hugues de Saint-Laurent, XIV, 351. Voy. *Monde*.

SIÈGE APOSTOLIQUE DE ROME ou le SAINT-SIÈGE. Respect des évêques d'Afrique pour le Saint-Siège, VII, 521. Ils le consultent sur les matières difficiles et principalement sur celles qui concernent la foi, 522. — Le pape saint Innocent parlant du Saint-Siège, l'appelle le chef de l'épiscopat, 524. — Doctrine de Théodoret sur le Saint-Siège, X, 73, 121. Témoignage du pape saint Gélase, 498, 499. — Témoignage de Ferrand, diacre de Carthage, sur la primauté du siège apostolique, XI, 93. Disposition du pape Pélage II, 338, 339. Du temps de saint Grégoire, personne ne doutait que l'Église de Constantinople ne fût soumise au Saint-Siège, 514. Doctrine de saint Grégoire sur l'autorité du siège apostolique de Rome, 532, 557. — Le pape Zacharie déclare qu'il ne vient rien du Saint-Siège qui soit contraire aux saints canons ni aux décrets des saints Pères, XII, 29. Le pape Nicolas 1^{er} relève les privilèges du Saint-Siège, 572, 573. Le pape Étienne V écrit à l'empereur Basile qu'il ne pouvait ignorer que le Siège apostolique n'est point soumis à la puissance royale, 651, 652. — Témoignage

de saint Abbon de Fleury sur l'autorité du Siége apostolique de Rome, XIII, 25. Concile de Rome où les évêques déclarent qu'ils n'osent juger le Siége apostolique, qui est le chef de toutes les Églises, 639. — Prérrogatives du Saint-Siége établies par Alger, scholastique de Liège, XIV, 385. Voyez *Saint Pierre, Pape, Rome*.

SIÉGE ÉPISCOPAL. Canon seizième du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, qui défend l'usurpation d'un siége vacant, III, 469. — C'était l'usage en Espagne de couvrir d'un linge le siége de l'évêque, V, 170.

SIFANIUS (Laurent) : sa version latine des homélies de saint Grégoire de Nysse sur l'Oraison dominicale, VI, 258. — Sa version des commentaires de Théophylacte d'Acrède sur les Actes des apôtres, et de quelques écrits des Pères, XIII, 556.

SIGANTIUS, solitaire. Voyez *Gigantius*.

742.

SIGEBALD, évêque de Metz : sa mort, XII, 106.

[SIGEBAUD, archevêque de Narbonne. Le pape Adrien III lui écrit, XII, 651, n. 8.]

SIGEBERG, abbaye fondée par Annon, archevêque de Cologne, dans son diocèse. Privilège accordé à cette abbaye par le pape Alexandre II, XIII, 290.

575.

SIGEBERT I, roi d'Austrasie, méprise les sollicitations de saint Germain, évêque de Paris, qui voulait le détourner de poursuivre Chilpéric, roi de Soissons. Il est assassiné par ordre de Frédégonde, XI, 308. Lettre de sainte Radegonde aux rois Chilpéric et Sigebert, 317, 318. Épithalame de Fortunat sur le mariage du roi Sigebert avec Brunehaut, 406.

SIGEBERT II (Saint), roi d'Austrasie. Lettre de saint Didier, évêque de Cahors, au roi Sigebert, XI, 733. Deux lettres du roi Sigebert à saint Didier, 734. [Ses diplômes, 733, n. 2. Édition des écrits de saint Sigebert dans la *Patrologie*, 733.] — Vie de saint Sigebert écrite par Sigebert, moine de Gemblours, XIV, 63.

SIGEBERT, moine de Gemblours. Éloge que fait de lui le second chronologiste de l'abbaye de Gemblours; il est chargé de la direction de l'école de Saint-Vincent de Metz; il retourne à l'abbaye de Gemblours, et emploie à la décoration de l'église et du monastère les présents que lui avaient faits ceux à qui il avait donné des leçons, XIV, 59. Son attachement pour l'empereur Henri IV, sans méconnaître les papes légi-

times. Sa mort, 60; sa Chronique, 60 et 61. Éditions qu'on en a faites. On le justifie contre ceux qui l'accusent d'avoir rapporté la fable de la papesse Jeanne, 61. Traité des hommes illustres, 61 et 62. Vie de Thierrri, évêque de Metz, 62. Écrits sur sainte Lucie, vierge et martyre, 62 et 63. Vie de saint Sigebert, roi d'Austrasie; poème sur le martyre de la légion Thébaine. Vie de saint Guibert, 63. Les gestes des abbés de Gemblours, 63, 64. Légendes de saint Malo et de saint Théodard; Vie de saint Lambert. Réfutation d'une lettre du pape saint Grégoire VII, 64. Apologie des prêtres mariés, 64, 65. Sa lettre au nom du clergé de Liège, contre celle du pape Pascal II, par laquelle il invitait Robert, comte de Flandre, à faire la guerre aux Liégeois excommuniés, 65, 66. Remarques sur cette lettre, 66 et 67. [Autres remarques, 68, n. 6.] Traité sur le jeûne des Quatre-Temps, 67. L'Éclésiaste mis en vers, 67, 68. Comput ecclésiastique. Autres ouvrages attribués à Sigebert, 68. — Sa Vie de Thierrri I, évêque de Metz, XII, 869.

SIGEBERT, écrit contre le pape [saint] Grégoire VII, XIII, 354. — [Appendice à la Chronique de Sigebert, par Robert de Torigny, XIV, 789 et suiv. Édition de cette Chronique, 791.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 535 et suiv.)

SIGEFRID, abbé de Wiremouth et de Jarrou : son histoire écrite par le Vénérable Bède, XII, 14.

SIGEFROI, archevêque de Mayence, chargé avec quelques autres prélats, de l'éducation du roi Henri IV. Il fait le pèlerinage de Jérusalem; il se prête au dessein qu'avait le roi de répudier Berthe, son épouse : sa lettre au pape Alexandre II sur ce sujet, XIII, 405. Son voyage à Rome. Concile de Mayence qu'il assemble au sujet de Charles, nommé par le roi à l'évêché de Constance, 406. Ses différentes lettres, 406 et 407. Il tient un concile à Erfort, où il propose l'exécution des décrets d'un concile de Rome contre l'incontinence des clercs : il manque d'y être assommé, 356, 406. — Lettre que lui écrit le pape Grégoire VII, 356, 406, 407. Il est excommunié comme zélé partisan du roi Henri, 360, 407. Il abandonne ensuite le parti du roi. Sa mort, 407.

SIGEFROI, évêque de Gènes. Sa mort, XIV, 420.

SIGEHARD, moine de Saint-Maximin de

1112.

1064.

1070.

1071.

1074.

1076.

1084.

1130.

X siècle.

Trèves. [Édition d'une partie du livre des Miracles de saint Maximin par Sigehard, XII, 511, n. 3.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 300 et suiv.)

[SIGILLUM MARLÆ : ouvrage d'Honoré d'Autun, XIV, 295.]

SIGIPERT, évêque d'Uzès. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 604.)

SIGISMER, qui épousa la fille de Théodoric II, roi des Visigoths; saint Sidoine Apollinaire décrit son entrée dans une ville où il passa en allant épouser cette princesse, X, 388.

SIGISMOND (Saint), roi de Bourgogne. Saint Avit de Vienne contribue à sa conversion, X, 554. Lettre que lui écrit saint Avit, 559. Lettre que le même écrit pour lui au pape Symmaque : Sigismond y prend le titre de roi, quoique son père fût encore vivant, 560. Autres lettres que saint Avit lui adresse, 560, 561, 562. Autres lettres écrites en son nom par saint Avit, 562. Sigismond abjure l'hérésie arienne; il rétablit le monastère d'Agaune, 746. Il assemble un concile, où l'on règle la discipline de ce monastère, 746, 747. Donation que fit le prince pour les besoins de la maison, 747. — Époque de sa mort, II, 472. — Sa Vie attribuée à Marius, évêque d'Avranche en Suisse, XI, 400.

SIGISVULT, père du pape Boniface II, XI, 114.

SIGLES. Traité des sigles ou lettres d'abréviation, ouvrage de Pierre, diacre du Mont-Cassin, XIV, 584.

SIGLOARD, moine de Saint-Rémy de Reims; ses vers rimés sur la mort de Foulques, archevêque de Reims, XII, 706. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 691.)

SIGNE DE LA CROIX. Voyez *Croix*.

SIGNES. Remarques de saint Augustin sur les signes naturels et d'institution, IX, 197. — De la manière de parler par le mouvement des doigts ou par signes : opuscule attribué au Vénéralable Bède, XII, 3. — Ulric, moine de Cluny, explique cette sorte de signes dont on se servait à Cluny, XIII, 473.

SIGOALD, comte : son éloge par Fortunat, XI, 409.

SIGON, évêque de Clermont, chassé de son siège par Étienne, comte d'Auvergne, XII, 585.

SIGON, chancelier de l'Église de Chartres,

succède à Pierre dans cette place, XIII, 111.

SIGON, abbé de Saint-Florent de Saumur, XIII, 273. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome VII, p. 21 et 38.)

SIGON, doyen de l'Église de Chartres, met en note les répons pour l'office de saint Florent, composé par Raynaud d'Angers, XIII, 327. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 28.)

SICRADE, mère de saint Léger, évêque d'Autun, religieuse dans le monastère de Notre-Dame de Soissons. Lettre que saint Léger lui écrit sur la mort de Gairin, son frère, XI, 781.

SIGNALD, patriarche d'Aquilée : sa mort, XII, 157.

SIGUIN, archidiacre de Nantes. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 665.)

SIGULFE, abbé de Ferrières, succède à Alcuin, XII, 166. Le commentaire d'Alcuin sur la Genèse ne fut composé que sur les questions que Sigulfé lui avait faites, 167.

SILEN, solitaire, sous la conduite de qui se met d'abord saint Colomban, XI, 612.

SILENCE. Règle de saint Pacôme sur le silence, III, 366. — Poème de saint Grégoire de Nazianze sur le silence, V, 278. — [Du Silence et du repos : sermon de saint Éphrem, VI, 509. — Silence continuel : réponse de Ponce, abbé de Saint-Roch, sur ce sujet, XIV, 247. Utilité du silence prouvée dans une lettre d'Adam, abbé de Perseigne, 884.] Lettre de Pierre de Blois sur le silence, 782. Traité de l'Obéissance et du Silence : ouvrage de Philippe de Bonne-Espérance, 687.

SILVAIN (Saint), évêque de Gaza, martyr, III, 8.

SILVAIN, traducteur, élu évêque de Cirthe, II, 621. Il assiste au conciliabule de Carthage, où Cécilien fut condamné, 622. — Procès-verbal d'information contre lui, V, 143.

SILVAIN, évêque de Tarse, déposé au concile de Constantinople, IV, 578. Concile de Sirmium auquel il assista : il est l'auteur de la formule qui y fut dressée, 320. — Saint Cyrille de Jérusalem, étant chassé de son siège, se retira chez Silvain, V, 27. — Saint Jérôme donna aux semi-Ariens le nom de Tarsiens, les regardant comme attachés au sentiment de cet évêque, VII, 583.

SILVAIN, prêtre solitaire, à qui saint Basile écrivit, IV, 481.

XI siècle.

VII siècle.

776.

VI siècle.

310.

305.

360.

515.

X siècle.

XI siècle.

SILVAIN, diacre, à qui saint Basile écrivit, IV, 481.

SILVAIN, évêque de Summe ou Zume, doyen et primate de Numidie, IX, 412. — Il préside au concile de Cirthe, VIII, 546.

SILVAIN, diacre de Palerme, porteur d'une lettre de saint Léon à Pascharin, X, 202.

SILVAIN, évêque de Calahorra en Espagne, fait plusieurs ordinations irrégulières, X, 338, 339. Un concile assemblé à ce sujet en informe le pape saint Hilaire. Lettre décrétale de ce pape, 339. Conciles d'Espagne et de Rome à son sujet, 716.

536. SILVÉRIUS, pape, succède à Agapet. Selon saint Athanase, il fut intrus dans le saint-siège ; mais selon Libérat, auteur du temps, il fut élu canoniquement. Bélisaire, par l'ordre de l'impératrice Théodora, veut l'obliger à renoncer au concile de Chalcédoine et à approuver la doctrine des Acéphales ; il est exilé à Patara en Lycie, XI, 192. L'empereur Justinien, informé de son innocence, le fait reconduire en Italie. Bélisaire le livre au pape Vigile, qui le fait conduire dans l'île Palmaria où on le laisse mourir de faim. Les deux lettres qui lui sont attribuées, l'une à Vigile, l'autre à Amator, sont supposées, 193. — Décrétales qui lui sont supposées, VI, 95.

537. SILVESTRE I (Saint), pape. Concile d'Arles, auquel il envoie ses légats, II, 629. Prétendu concile de Rome sous son épiscopat, 642. — Donation supposée de l'empereur Constantin à saint Silvestre, III, 122, note 7, 147. Saint Silvestre préside par ses légats au concile de Nicée, [II, 629, n. 6], III, 420. [Fragment d'un écrit de saint Silvestre contre les Juifs, 528]. — Faux actes de saint Silvestre, VI, 89 et suiv. Épîtres décrétales supposées sous son nom, 92. — Église de Rome sous les noms de Saint-Silvestre et de Saint-Martin, à la visite de laquelle on prétend que le pape Sergius II a attaché des indulgences, XII, 406. — [Deux hymnes en l'honneur de saint Silvestre, XIII, 22.] — Discours de Zonare sur la vie de saint Silvestre, XIV, 158.

SILVESTRE II, pape. Voyez *Gerbert, archevêque de Reims*.

1044. SILVESTRE III, pape, est élu à la place de Benoît IX, chassé pour ses désordres, XIII, 196. Il n'occupe le saint-siège que trois mois, Benoît IX ayant été rétabli, 196, 197.

SILVESTRE, l'un des premiers de la Byza-

cène, donne à saint Fulgence un lieu propre à bâtir un nouveau monastère, XI, 5.

SILVESTRE (Antoine) : son édition de plusieurs ouvrages de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1032.

SILVIE, mère du pape saint Grégoire, se retire dans un monastère ; son portrait se voit encore à Rome avec celui de Gordien, son mari, et de son fils, XI, 429.

SILVIN (Saint), évêque missionnaire, mort à Auch en Artois ; sa Vie attribuée à Falcuin, abbé de Lobes, XII, 873.

SILVIUS, évêque d'Octodure. Voy. *Salvius*.

SIMÉON (Le saint vieillard), et les autres du même nom ; voyez-les sous le nom de Syméon, qui est leur vrai nom selon l'étymologie tirée du grec.

SIMILITUDES. Traité des Similitudes ou comparaisons : ouvrage attribué à saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 36 et 46.

SIMLER (Josias), suisse, ministre protestant : son recueil des anciens monuments latins contre Nestorius Eutychès, et les Acéphales, VIII, 204. — Ses notes sur le dialogue de Rustique contre les Acéphales, XI, 301.

SIMON LE CYRÉNÉEN était Gentil et non pas Juif, selon saint Ambroise, V, 529.

SIMON et JUDE (Saints), apôtres. Sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de leur fête, XIV, 1027.

SIMON LE MAGICIEN. Témoignage de saint Justin, I, 445 ; de saint Irénée, 500 ; — de Tertullien, II, 82 ; d'Origène, 185 ; d'Arnobé, l'orateur, et de plusieurs autres anciens, 491 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 38, 39. [Simon le Magicien est réfuté par Didyme l'Aveugle, 632.] — Témoignage de saint Épiphane, VI, 385 ; — de saint Jérôme, VII, 660 ; — de saint Augustin, IX, 617 ; de saint Ambroise, V, 578.

SIMON, juif. Dispute entre Théophile et ce Juif, ouvrage supposé de Théophile d'Alexandrie, VIII, 424, VII, 447.

SIMON, abbé de Sithium ou Saint-Bertin, continue la Chronique de ce monastère, commencée par Folcuin, XII, 186.

SIMON, comte puis moine de Saint-Arnoul de Crespi : sa Vie, XIV, 200. — [Son épitaphe dans la *Patrologie*, XIII, 440.]

SIMON CHEVRE D'OR, chanoine régulier de Saint-Victor. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 487 et suiv.)

I siècle.

XI siècle.

1213. SIMON, comte de Montfort, chef des Croisés contre les Albigeois, gagne une grande bataille près Muret sur le roi d'Aragon, XIV, 1158. Le concile de Montpellier le met en possession de tous les domaines du comte de Toulouse, 1160; ce qui est confirmé par Innocent III au concile de Latran, 1160 et 1172.

1215. SIMON, abbé de Saint-Nicolas-au-Bois, dans le diocèse de Laon, XIV, 386.

SIMON, duc de Lorraine, à qui saint Bernard écrit, XIV, 435.

SIMON (Richard), prêtre de l'Oratoire: son sentiment sur le Pentateuque, I, 24, 25. Voyez *Pentateuque*. — Il accuse saint Jérôme d'avoir donné dans les rêveries des Rabbins, VII, 558.

SIMON BASJONA : réponse attribuée à Herman Contracte, XIII, 184.

SIMONIAQUES. Évêques simoniaques proposés par saint Jean Chrysostôme, VII, 3, 4. Évêques simoniaques condamnés au concile d'Éphèse, 745, 746. — [Constitution faite par le pape Benoît VII contre les Simoniaques, XII, 836.] Canon du quatrième concile de Tolède contre les Simoniaques, XII, 920. — Les Simoniaques ne doivent pas être réordonnés, mais réhabilités; formule de cette réhabilitation; anathèmes et décrets contre les Simoniaques, par Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 82; par Jourdain, évêque de Limoges, 180; par l'empereur Henri le Noir, 198; par le pape Nicolas II, 244, 245. Traité du cardinal Humbert contre les Simoniaques; occasion de ce traité, 250. Ce qu'il contient de remarquable, 250 et suiv. Anathèmes et décrets contre les Simoniaques par le pape Alexandre II, 287, 289, 290, 292; par saint Pierre Damien, 304; par le pape Grégoire VII, 354. [Traité de Deusdedit contre les Simoniaques, XIII, 569.] — Doctrine du Vénérable Hildebert sur les Simoniaques, XIV, 217. Témoignage de Robert Psellus, 398. Traité de Géroch, prévôt de Reichersperg, contre les Simoniaques, 628. Voyez l'article suivant.

SIMONIE. Canon trentième apostolique contre la simonie, II, 382. — Simonie réprimée par saint Basile, IV, 526, 527. — Canon du concile de Chalcedoine contre la simonie, X, 696. Ce canon du concile de Chalcedoine qui la condamne, renouvelé dans un concile tenu par Gennade à Constantinople, 344. Le pape saint Gélase condamne la simonie, 504. Simonie condamnée dans un concile de Constantinople tenu par

le pape Gennade, 710, 711. — Loi du roi Athalaric contre la simonie, XI, 116. Simonie défendue par les nouvelles de Justinien, 256, 259. Canon du cinquième concile d'Orléans contre la simonie, 863. Canon du onzième concile de Tours, 890. Homélie du pape saint Grégoire contre la simonie, 455. Différentes lettres dans lesquelles le pape saint Grégoire condamne la simonie, 497, 503, 504, 513, 517, 518, 523. Doctrine de saint Grégoire sur la simonie, 583. Canon d'un concile de Rome contre la simonie, 907. Canon d'un concile de Barcelone, 907. — Le pape Zacharie, accusé de simonie, s'en justifie, XII, 30. Saint Taraise, patriarche de Constantinople, s'applique à abolir la simonie, 155. [Alcuin s'élève contre la simonie, 200.] Concile tenu à Rome, par le pape Léon IV, contre la simonie, 407. Simonie condamnée par Hincmar, archevêque de Reims, 664; par Gerbert ou Silvestre II, pape, 905; par le quatrième concile de Tolède, 920; par un concile de Chalon-sur-Saône, 931; par le huitième concile de Tolède, 932; par le concile de Mérida, 937; par le onzième concile de Tolède, 941; par le quatrième concile de Brague, 942. — Simonie condamnée par saint Abbon, moine de Fleury, XIII, 31. Lettre de Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, contre la simonie, 106. La simonie était fréquente parmi les évêques, sous le pontificat de Jean XIX, 130. Lettre des chanoines de Limoges à Guillaume, comte de Poitiers, pour l'exhorter à éviter la simonie, 180. Combien au xi^e siècle elle était répandue en Occident, 196, 198. Différents conciles assemblés pour remédier à cet abus, 197, 198, 200, 201. Canons d'un concile de Rome contre la simonie, 287. Lettre du pape Alexandre au clergé de Lucques sur la simonie, 292. Lettres de saint Pierre Damien sur la simonie; trois sortes de simonies, 300, 315. Simonie combattue par saint Grégoire VII, 376, 377. [Les ordinations faites par les Simoniaques sont illicites, mais non invalides, 503, n. 2.] Simonie défendue par le concile de Verneuil, 615; par le second concile général de Nicée, 629, 630; par un concile de Frioul; par un concile de Paris, 633; par un concile de Rouen, 727; par un concile de Ravenne, 763; par un concile de Poitiers, 765. — Concile de Londres où la simonie est condamnée, XIV, 6. Ouvrage de Rodulphe, abbé de Saint-Trond, contre la simonie,

241. Le pape Innocent III ordonne aux évêques d'éviter la simonie, 1008. Concile d'Allemagne contre les Simoniaques, 1054. Canons d'un concile de Rouen, la plupart contre la simonie, 1056, 1057. Deux archevêques simoniaques déposés par le pape saint Léon IX, 1058. Concile de Toulouse où plusieurs Simoniaques sont traités suivant la rigueur des canons, 1065. Concile de Dijon où les clercs simoniaques sont déposés, 1068. Canons du concile de Reims contre la simonie, 1055. Canon du quatrième concile de Latran contre la simonie, 1170, 1171. Concile de Rome au sujet des ordinations simoniaques, 1156. Concile de Clermont où la simonie est condamnée, 1110. Canons du concile de Tours contre la simonie, 1130. Canons du troisième concile de Latran, 1140, 1143. Canon du concile de Dalmatie, 1145. Voyez *Simoniaques*.

SIMONIENS, hérétiques. Leur faux évangile, I, 274. — Momerics de ces hérétiques dans leur baptême, II, 345. — Ce qui est dit des Simonien par saint Épiphane, VI, 385.

SIMONIENS, nom imposé aux partisans de Nestorius, par l'édit de Théodose le Jeune contre le nestorianisme, VIII, 605.

SIMPert (Saint), abbé de Murbach, puis évêque d'Augsbourg. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie ; sa mort, XII, 218. Ses Statuts ; ce qu'ils contiennent ; sa Vie par Adilbert, 219. [Écrits de saint Simpert dans la *Patrologie*, 219.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 362 et 363.)

SIMPLICE, gouverneur de Tarse, fait mourir saint Boniface, II, 477.

SIMPLICE (Saint), est élu évêque de Bourges sur les représentations de saint Sidoine Apollinaire, X, 381, 717. Lettres que lui écrit saint Sidoine, 386, 387.

SIMPLICE (Saint), pape. Son origine ; ce qu'on sait de son pontificat ; ses lettres à Zénon, évêque de Séville, qu'il établit son vicaire en Espagne, X, 401 ; à Jean de Ravenne, au sujet de l'ordination de Grégoire pour l'évêché de Modène, 401, 402 ; à Florent, Équice et Sévère, au sujet de Gaudence, évêque d'Aufinium, 402 ; à l'empereur Basile qui avait abandonné le concile de Chalcedoine, 402, 403 ; à Acace de Constantinople, pour l'exhorter à travailler à la défense de l'Église ; aux abbés de Constantinople, sur le même sujet, 403 ; à l'em-

pereur Zénon, sur son rétablissement, 405. Lettre d'Acace à Simplicie, et réponse de Simplicie, 405, 406. Autre lettre d'Acace à Simplicie, et réponse de Simplicie, 406, 407. Lettre de Simplicie à Zénon et à Acace, au sujet de la paix rétablie à Alexandrie, 407 ; aux mêmes, au sujet de l'Église d'Antioche, 407, 408. Autres lettres à Acace, 408, 409. [Édition des lettres de saint Simplicie dans la *Patrologie*, XX, 401, n. 3.] Mort du pape saint Simplicie, 410. Félix III lui succède, 411.

SIMPLICE (Saint), évêque d'Autun, convertit par un miracle des païens de son diocèse, XI, 376, 377.

SIMPLICE, troisième abbé du Mont-Cassin, met en vers la Règle de saint Benoît, XI, 349, 350. Temps de sa mort, 350. Vers qu'il a composés à la louange de saint Benoît, 634, 635.

SIMPLICE, comte en Espagne, à qui le pape Léon II écrit une lettre pour l'informer des décrets du concile de Constantinople contre les Monothélites, XI, 784.

SIMPLICIE, femme riche de Cappadoce, soupçonnée d'hérésie ; elle se plaint de saint Basile ; lettre que saint Basile lui écrit, IV, 451.

SIMPLICIE, femme d'Alype, gouverneur de Cappadoce. Lettre que lui écrit saint Grégoire de Nazianze, V, 254. Autres lettres pour elle, 254.

SIMPLICIEN (Saint), évêque de Milan, VI, 269 et suiv. Son histoire, 269 et 270. Ses écrits, 270. Il avait contribué à la conversion de l'orateur Victorin, IV, 325. — Lettres de saint Ambroise à Simplicien, V, 493, 502. — Lettre de saint Vigile, évêque de Trente, à Simplicien, VI, 268. — Il avait été le père spirituel de saint Ambroise, et il fut consulté par saint Augustin, IX, 6. Lettre que lui écrit saint Augustin, 78. Deux livres de saint Augustin à Simplicien, 249 et suiv. — Simplicien consulte saint Augustin sur l'élection de Jacob et la réprobation d'Esau, X, 300. Vers à sa louange par saint Ennode, 577.

SIMPLICIUS, vicaire de Rome. L'empereur Valentinien lui adresse un rescrit, V, 15.

SIMPLICIUS, tribun. Saint Grégoire de Nysse lui adresse un traité sur la foi, VI, 186.

SIMPLICIUS, évêque de Vienne, assiste au concile de Turin, VII, 528.

477.

478.

483.

570.

687.

372.

I siècle.

IV siècle.

809.

472.

467.

482.

475.

476.

SIMPLICIUS, ami de saint Augustin, avait une mémoire tout à fait extraordinaire, IX, 472.

SIMPLICIUS, gouverneur de Péluse, VIII, 484.

SINA (Saint), disciple de saint Mile, évêque de Suse. Son martyre, III, 330, 331.

SINA ou SINAI, montagne de l'Arabie. Traité des montagnes de Sinaï et de Sion, attribué à saint Cyprien, II, 346. — Les Sarrasins se répandent sur la montagne de Sinaï, et y attaquent les solitaires, VIII, 231. — L'empereur Justinien fait bâtir une église sur le mont Sina, XI, 487.

SINDULFE (Saint), prêtre du diocèse de Reims. Sa Vie écrite par Almanne, moine de Hautvilliers, XII, 697.

SINDULFE, évêque de Vienne. Concile de Reims auquel il assiste, XII, 914.

SINGIDON, ville de Mésie. Concile qui y fut tenu par les Ariens et Demi-Ariens, IV, 599.

SINGULARITÉ DES CLERCS. Traité attribué à Origène, II, 198, 199, et à saint Cyprien, 347.

SINUARIUS, comte. Concile de Jonquères assemblé pour l'absoudre d'une excommunication, XIII, 741.

SINUESSE, ville d'Italie. Faux concile supposé tenu dans cette ville, II, 616 et suiv. Preuves de la supposition de ce concile, 618, 619.

[SINUSIASTES, hérétiques. Livre contre les Sinusiastes, ouvrage perdu de saint Cyrille d'Alexandrie; Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Anastase, Léonce, Théodote, avaient aussi écrit contre ces hérétiques, VIII, 363.]

SION, montagne de Palestine. Traité des montagnes de Sinaï et de Sion, attribué à saint Cyprien, II, 346. — Les Juifs y avaient eu plusieurs synagogues et des écoles; témoignage de saint Optat, V, 141, 142.

SIPONTO, ville d'Italie. Concile tenu en cette ville, XIV, 1058, XIII, 201.

SIRAUDE, second abbé de Saint-Symphorien de Metz. Sa mort; Constantin lui succède, XIII, 72.

SIRICE (Saint), pape, VI, 99 et suiv. Il est élu pape, 99. Lettre décrétale qu'il écrit à Himère, évêque de Tarragone, 99 et suiv. Analyse de cette lettre: sur le baptême des hérétiques, 99; sur le temps de l'administration du baptême, 99 et 100. Règlement sur la pénitence des apostats; sur le ma-

riage, 100; sur la pénitence des relaps, 100 et 101; sur l'incontinence des clercs, 101; sur les qualités des clercs, 101, 102; sur la réception des moines dans le clergé, sur la pénitence des clercs. Autres règlements; autre décret du pape saint Sirice, 102. Lettre de ce pape à l'empereur Maxime, 102, 103. Lettres de saint Sirice à Anysius, évêque de Thessalonique, 103. Lettre de saint Sirice aux Africains; preuves qu'elle est de ce pape, 103, 104. Réponses aux difficultés sur cette lettre, 104. Analyse de cette lettre, 104, 105. Lettre de saint Sirice à divers évêques, 105 et 106. Analyse de cette lettre, 106. Lettre de saint Sirice à l'Église de Milan, 106 et 107. Analyse de cette lettre; autre lettre de saint Sirice à Anysius, évêque de Thessalonique; analyse de cette lettre, 107. Lettre aux évêques des Gaules; elle paraît être de saint Sirice, 107 et 108. Analyse de cette lettre, 108. Écrits de saint Sirice qui sont perdus, 108, 109. Écrits et décrets sous le nom de ce pape, 109. Autres décrets qui lui sont faussement attribués. Dernières actions de saint Sirice; sa mort, 109, 110. [Éditions de ses lettres, VI, 110.] — Concile qu'il tient à Rome; lettre qu'il écrit aux évêques d'Afrique, IV, 642, 643. Concile qu'il assemble à Rome contre Jovinien, 650 et suiv. Il envoie des députés à Théodose, et la lettre du concile de Rome à l'Église de Milan, 652. Lettre du concile de Milan adressée au pape saint Sirice, 652, 653. — Lettre que lui écrivit saint Ambroise, V, 496. La lettre touchant l'affaire de Bonose, qui est attribuée à saint Ambroise, est du pape Sirice, 499. Saint Ambroise lui écrit touchant la conduite des prêtres et des diacres, 504. — Rescrit de Valentinien II en faveur de ce pape, VI, 363. Saint Sirice écrit à l'empereur Maxime; réponse de Maxime à Sirice, 364. — Saint Sirice se réconcilie avec saint Flavien d'Antioche, VII, 3. — Il donne à Rufin d'Aquilée des lettres de communion, 452. Il reçoit mal saint Paulin, VIII, 52. Quelques-unes de ces lettres sont citées et lues dans les conciles de Tusdre et de Telle, 560, 561. Il reçoit les décrets de l'élection de saint Jean Chrysostôme, 238.

SIRLET (Guillaume), garde de la bibliothèque du Vatican, et depuis cardinal. Son édition de dix homélies de saint Jean Chrysostôme, VII, 435. — Sa traduction latine de l'abbé Nicétas, écrite en grec par Théos-

385 et 386.

386.

389.

392.

398.

1004.

384.

385.

térictus, XII, 428. — Sa traduction latine d'un ménologe, XIII, 432. — Son édition des deux premiers livres des lettres d'Innocent III, XIV, 950.

SIRMICH ou **SIRMIUM**, ville de Pannonie. Concile qui y fut tenu, troisième contre Photin, III, 503, 504. Autre concile de Sirmium, quatrième contre Photin, 504 et suiv. Première formule de Sirmium dressée dans ce concile, 504, 505. — Autre concile qui fut tenu dans cette ville, IV, 549, 550. Seconde formule de Sirmium dressée dans ce concile, 550. — Elle est rejetée par les évêques Gaulois, V, 372. Saint Phébadé, évêque d'Agen, la réfute, 374 et suiv. — Autre concile tenu à Sirmium, VI, 552 et suiv. Troisième formule qui y fut dressée, 552.

SIRMOND (Jacques), jésuite. Son édition des opuscules d'Eusèbe de Césarée, III, 316. — Son édition du traité de Victorin contre les deux principes des Manichéens, IV, 332. — Son édition des ouvrages de Théodoret, X, 400, 440, 441. Son édition des œuvres de saint Valérier, évêque de Cémèle, 155. Son édition de quelques lettres du pape saint Léon, 275. Son édition du *Prædestinatus*, 334. Son édition de la Chronique et des Fastes consulaires d'Idace, 342, 343. Son édition des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, 399. Son édition des œuvres de saint Avit, évêque de Vienne, 569; et de celles de saint Ennode, évêque de Pavie, 577. — Son édition de quelques opuscules de saint Fulgence de Ruspe, XI, 76. Son édition de la Chronique du comte Marcellin, 98. Son édition du poème d'Arator sur les Actes des apôtres, 197. Son édition des œuvres de Facundus, évêque d'Hermiane, 299. — Son édition des œuvres de Théodulfe, évêque d'Orléans, XII, 271. Sa traduction latine du second testament de saint Théodore Studite, 300. Son édition des œuvres de Paschase Radbert, 548. C'est à lui qu'on est redevable de l'édition de l'Histoire des Manichéens, composée par Pierre de Sicile et mise au jour par Matthieu Radérus, 623. Son édition des œuvres d'Hincmar, archevêque de Reims; il faut y ajouter les opuscules recouverts depuis par le P. Cellot, 689. Son édition de l'Histoire de l'Église de Reims par Frodoard, 843. — Son édition des œuvres de Geoffroi de Vendôme, XIV, 170. Son édition des lettres de Pierre de Celle, 681.

SISA, bourg sur les confins de la Cilicie.

SISCIE, [aujourd'hui Sisseg,] ville de la Croatie, III, 54.

SISEBERT, roi des Goths en Espagne, engage saint Isidore à composer son livre de la Nature des choses, XI, 714.

SISEBERT, archevêque de Tolède, déposé au seizième concile de Tolède pour sa révolte. On met à sa place Félix, évêque de Séville, XII, 965. 693.

SISENAND, roi des Goths en Espagne, invite les évêques assemblés au quatrième concile de Tolède à prier Dieu pour lui, à conserver les droits de l'Église et à réformer les abus, XII, 916. Canon qui le maintient dans la possession du royaume, 919. Sa mort, 919 et 920. 633.

SISENAND, évêque de Compostelle. Lettre que lui écrit le pape Jean X, XII, 745. X siècle.

SISINNE (Saint), un des quarante martyrs, III, 83.

SISINNE, disciple de Manès, converti par Archélaüs, II, 458.

SISINNE (Saint), diacre, et saint Anthime, prêtre, martyrs, III, 100. III siècle.

SISINNIUS, à qui saint Ambroise écrit, V, 504. IV siècle.

SISINNIUS (Saint), diacre de l'Église de Trente, martyr, VI, 267, 268. V. 385.

SISINNIUS, lecteur des Novatiens à Constantinople, homme fort éloquent, consulté par Nectaire, IV, 639. Il fut élevé au sacerdoce. Agélius, évêque des Novatiens à Constantinople, l'ordonne pour être son successeur. Il ne lui succède néanmoins qu'après Marcien, 657.

SISINNIUS, moine, porte à saint Jérôme le livre de Vigilance, VII, 607.

SISINNIUS I, archevêque de Constantinople, successeur d'Atticus. Son caractère, VIII, 16. Le pape saint Augustin fait son éloge dans une lettre à Nestorius, 135. Sisinnius nomme saint Preclé à l'évêché de Cyzique; sa nomination n'a point d'effet. Sa mort, 367 et 403. Nestorius lui succède, 403. Concile dans lequel il avait été élu évêque de Constantinople. Ses vertus, son zèle pour la conservation de la foi. Sa mort, 572. 427.

SISINNIUS, pape, succède à Jean VII et n'occupe le Saint-Siège que vingt jours, XII, 23. 707 ou 708

SISTERON, ville de Provence. Lettre du pape Nicolas II au clergé de Sisteron, XIII, 247. Concile tenu dans cette ville, 692.

SITHIEU, monastère sous le nom de saint Bertin à Saint-Omer. Voyez *Bertin* (saint).

872. SITHOUIN (Saint), évêque de Winchester. Année de sa mort, XIII, 550, 551. Sa Vie écrite par le moine Goscelin, 551.

SIVIARD ou SÉVIARD (Saint), abbé d'Anisole, [XI, 785. Sa vie, 785 et 786. Il écrit la Vie de saint Calais, abbé. Homélie sur saint Calais par un contemporain, 786.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 633 et 635.)

II siècle. SIXTE I ou XISTE (Saint), pape. Lettre que lui écrit saint Denys d'Alexandrie, II, 407, 408. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 81.

III siècle. SIXTE II (Saint), pape et martyr. Il n'est pas auteur des écrits qu'on lui attribue, II, 430, 431. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 87. — Saint Grégoire envoie en Angleterre quelques reliques d'un saint Sixte, martyr, qui est peut-être celui-ci, XI, 525, 526.

418. SIXTE III (Saint), pape, VIII, 249 et suiv. Il se déclare contre les Pélagiens, 249, 254,

430. 255. Il écrit à Nestorius pour le retirer de l'erreur, 250, 254. Il est élu pape; il travaille

432. à la réunion des Orientaux, 250, 251. Il établit Anastase de Thessalonique vicaire

435 et 438. du Saint-Siège. Saint Sixte envoie des légats

aux conciles tenus à Thessalonique par Anastase. Il assemble un concile contre les

431. Pélagiens et les Nestoriens. Mort de saint Sixte, 250. Ses lettres, 250 et suiv.; aux

440. évêques du concile d'Éphèse et à saint Cyrille d'Alexandrie, 250 et 251; à saint Cy-

rille et à Jean d'Antioche, 251 et 252. Deux lettres de saint Sixte à Péri-gène de Corinthe,

252, Lettres de saint Sixte à Procle de Constantinople et aux évêques d'Illyrie, 253,

254. Lettres de saint Sixte qui sont perdues, 254, 255. Écrits attribués à saint Sixte, 255,

256. Trois traités supposés sous le nom de ce saint pape. L'Hypognosticon n'est pas non

plus de saint Sixte, 255. Lettres pour saint Brice, évêque de Tours, 255, 256. Conciles

supposés tenus à l'occasion de saint Sixte ou par saint Sixte, 256. [Éditions de ses écrits,

256.] — Épître décrétale supposée sous son nom, VI, 94. — Lorsqu'il était prêtre de Rome,

on le soupçonna de favoriser les Pélagiens, VII, 529. Il souscrivit à l'anathème qui fut

prononcé contre eux par le pape Zosime, 539. — Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX,

162. Autre lettre de saint Augustin à Sixte, 163 et suiv. — Le pape saint Sixte écrit

une lettre aux évêques qui avaient assisté au concile d'Éphèse, VIII, 246. Lettre que

lui écrivirent les évêques orientaux, 247. [Saint Cyrille d'Alexandrie lui écrit, 365.]

Lettre que lui écrivit Jean d'Antioche. Lettre du pape saint Sixte à Jean d'Antioche, 248.

— Saint Sixte rejette la fausse pénitence de Julien le Pélagien. Sa mort, X, 169. Il

avait commis Anastase de Thessalonique pour agir en son nom dans les Églises d'Il-

lyrie, 202.

SIXTE IV, pape. Son épitaphe par Apollonius, XI, 743.

SIXTE V, pape. Son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 583, 584.

SIXTE, philosophe pythagorien. Sentences de ce philosophe traduites par Rufin

d'Aquilée sous le nom de saint Sixte, pape et martyr, II, 430, 431, VII, 450, 467. —

Elles sont condamnées dans le décret du pape saint Gélase, VI, 81. — Saint Augustin

reconnait qu'il s'est trompé en les citant sous le nom du pape saint Sixte, IX, 434.

SIXTE (Saint), martyr, honoré en Angleterre. Ce qu'ordonne le pape saint Grégoire au sujet de son tombeau, XI, 526.

SMARAGDE (Saint), un des quarante martyrs, III, 83.

SMARAGDE, abbé de Saint-Mihiel en Lorraine. Sa naissance. Il est député à Rome

avec Bernaire et Adelard pour faire décider la question de la procession du Saint-Es-

prit; il avait rédigé la lettre dont les députés étaient porteurs. Il est chargé de terminer

le différend des moines de Moyen-Moutier avec leur abbé. Il assiste au concile

d'Aix-la-Chapelle. Il transfère son monastère sur le bord de la Meuse, XII, 254. Ses

ouvrages : la Voie royale, ou Préceptes sur la conduite qu'un roi doit observer dans

l'administration de ses états, 254, 255. Diadème des moines, 255, 256. Sermons sur les

Épîtres et les Évangiles de toute l'année. Commentaire sur la Règle de saint Benoît,

256. Commentaire sur Donat, 256, 257. Autres ouvrages attribués à Smaragde, 257.

[Édition des écrits de Smaragde dans la *Patrologie*. D. Pitra a publié quelques Explications

des Évangiles et des Épîtres attribuées à Smaragde, 257.] On l'a confondu avec

Ardon Smaragde, 394. Voyez *Ardon*. — Passage de saint Ambroise qu'il cite contre

les Grecs sur la procession du Saint-Esprit, V, 534. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 439 et suiv.)

II siècle.

760.

809.

814.

817.

819.

[SMARAGDE, prêtre de Trèves dont on a une Préface sur les Psaumes, XII, 254, n. 1.]

SMARAGDE, exarque. Saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 531.

SMARAGDE, prêtre et moine d'Aniane, XII, 255. Voyez *Ardon*.

SMARAGDE, abbé de Lunebourg dans la Saxe, XII, 255.

[SMITH (John). Son édition des ouvrages historiques du Vénéralable Bède, XII, 19.]

SMYRNE, ville de l'Asie Mineure. Saint Polycarpe, évêque de cette Église, I, 392 et suiv. Voyez l'article suivant.

SMYRNIENS, fidèles de Smyrne. Épître de saint Ignace aux Smyrniens, I, 378; et à saint Polycarpe leur évêque, 378, 379. Épître de l'Église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe, 406 et suiv.

SOBRIÉTÉ. Livre de la Sobriété et de la Chasteté, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 287. — Poème de Milan, moine de Saint-Amand, sur la sobriété, XII, 604.

SOCIÉTÉ de prières et de suffrages, XIV, 514, 515.

SOCRATE, philosophe païen. Ce qu'il a pensé des fausses divinités, IX, 61. — Il ne rougit point de se rendre pendant quelque temps disciple de deux femmes savantes. Sa profession avait été d'être tailleur de pierres. Les Grecs l'ont regardé comme le premier de leurs philosophes, X, 91. En quoi il met le bonheur de l'homme, 97.

SOCRATE, évêque de Laodicée. Sa mort, II, 433.

SOCRATE, historien ecclésiastique. Sa naissance, VIII, 514. Ses études, 514, 515. Son Histoire de l'Église; quel en est le dessein, 515. Analyse des sept livres de cette Histoire, 515 et suiv. Jugement sur l'Histoire de Socrate, 523, 524. Différentes éditions qu'on en a faites, 524, 525. Cette Histoire citée sous le nom de Rufin dans le second concile de Nicée, 525. On a accusé Socrate d'être novatien; il paraît cependant qu'il a toujours été catholique, 523. — Son Histoire fait partie de l'Histoire tripartite de Théodore le Lecteur, XI, 103; et de celle de Cassiodore, 102, 220.

SODOME, ville de Palestine. Poème sur Sodome attribué à Tertullien, II, 67. — Du temps de saint Jean Chrysostôme, on voyait encore des vestiges de l'incendie de Sodome, VII, 356.

SODOMITES, coupables du crime de Sodome, condamnés au feu, VI, 370.

SOEURS SPIRITUELLES qui logeaient chez des clercs. Saint Jean Chrysostôme combat cet abus, VII, 28 et suiv.

SOIN DES ÉGLISES. Canon trente-septième apostolique sur le soin des églises, II, 583.

SOIN PASTORAL. Homélie du pape Léon IV sur le soin pastoral, XII, 408.

SOISSONS, ville de Picardie. Charlemagne y établit une école pour le chant grégorien, XII, 224. — Concile convoqué en cette ville par Pépin, XIII, 607, 608. Autres conciles tenus en cette ville, 682, 683, 695, 699, 746. Partage des diocèses de Noyon et de Soissons, 650. — Autres conciles tenus en cette ville, XIV, 1073, 1086, 1095, 1124, 1147.

[SOIXANTE. Ce nombre est commenté par Apponius, XI, 808.]

SOL ou SOU, monnaie. Au VIII^e siècle, le sol était d'argent et valait vingt-cinq sols de notre monnaie, XIII, 607.

SOLAC, au diocèse de Bordeaux. Privilège accordé par le pape Benoît IX au monastère de Sainte-Marie de Solac, XIII, 196. L'église de Notre-Dame de Solac adjudgée à l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux et réclamée par celle de Saint-Séver, 595.

SOLDATS. Canon troisième du concile d'Arles qui les concerne, II, 630. — Lettre de saint Basile à un soldat, IV, 450. — Lettre à un soldat supposée sous le nom de saint Jérôme, VII, 647. — Doctrine de saint Augustin sur le devoir des soldats, IX, 803. — Discours de Grégoire, patriarche d'Antioche, aux soldats romains, XI, 357, 358. L'empereur Maurice défend aux soldats de se faire moines. Saint Grégoire obtient que cette loi soit modérée, 510. — Hincmar de Reims fait observer qu'il est très-permis de prier pour les soldats morts dans une bataille, XII, 665.

SOLE (Saint), martyr, dont Ermenric, abbé d'Elvangan, a écrit la Vie, XII, 554.

SOLEIL. Témoignage de Tertullien sur son obscurcissement à la mort de Jésus-Christ, II, 81. — Superstition qui s'était introduite parmi les Chrétiens d'aller sur les lieux élevés adorer le soleil levant; le pape saint Léon la combat avec force, X, 183.

SOLIDUS (Jean), de Cracovie. Son édition des commentaires de saint Hilaire de Poitiers sur les Psaumes, IV, 87.

SOLIGNAC, monastère d'hommes fondé

par saint Éloi à deux lieues de Limoges, XI, 753. Charte de la fondation de ce monastère, 755, 756. — Le pape Marin I^{er} confirme le privilège de ce monastère, XII, 651.

SOLILOQUES. Soliloques de saint Augustin en deux livres, IX, 43, 44, Soliloques de l'âme, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 286. — Soliloque d'Hugues de Saint-Victor, XIV, 351. [Soliloques ou Méditations, ouvrage d'Ecbert, abbé de Saint-Florent, 599.] Soliloque de l'âme composé par Adam, abbé de Case-Blanche en Écosse, 688, 689 et 709. [*Soliloquium de instructione animæ seu de instructione discipuli*, ouvrage d'Adam de Saint-Victor, 723.]

[**SOLIS AFFECTIBUS**, ouvrage d'Honoré d'Autun. C'est un abrégé d'astronomie; fautes dont il est rempli dans les éditions qu'on en a données, XIV, 300.]

SOLITAIRES. [Lettre de saint Sérapion, évêque de Tmuïs, aux solitaires, IV, 336 et suiv. But que se proposent les solitaires, 336. Éloge de leur genre de vie, 336 et suiv.] Portrait d'un solitaire parfait par saint Basile le Grand, 425. Exhortation de saint Basile à de jeunes solitaires, 436. — Saint Grégoire de Nazianze oppose les vertus des solitaires à celles des philosophes, V, 198. [Des solitaires et des anachorètes, ouvrage de saint Éphrem, 500.] — Témoignage de saint Jean Chrysostôme sur la vie des solitaires, VII, 113, 239 et suiv., 242. Solitaires du désert des cellules; ce qui en est dit dans les Vies des Pères écrites par Rufin, 475. — Ce que saint Augustin dit de la manière de vivre des solitaires, IX, 58, 59. — Conférence de Cassien sur les dispositions que doit avoir un solitaire pour arriver à une prière continue, VIII, 174. Solitaires de Sinaï mis à mort par les Sarrasins; leur histoire écrite par saint Nil, 215. Actes du martyr de ces saints solitaires. Leur manière de vivre, 230, 231. Les Sarrasins viennent les attaquer. Le prêtre Théodule et plusieurs autres solitaires sont mis à mort. Ils sont honorés comme martyrs, 231. Lettre que saint Cyrille d'Alexandrie adresse aux solitaires d'Égypte, 281, 282. — Histoire des solitaires, ouvrage de Théodoret; quand il le composa et dans quelles vues, X, 50. Analyse de cet ouvrage, 51 et suiv. Ses éditions, 141.

SOLITUDE. Poème de Marbode sur les avantages de la solitude, XIV, 228.

SOLLIER (Jean-Baptiste du), jésuite. Son édition du Martyrologe d'Usuard, XII, 612. Différence entre cette édition et celle de D. Bouillart, 612, 613.

SOLSTICES. Traité des solstices et des équinoxes, par Pandulfe, moine du Mont-Cassin, XIII, 495.

SOLUTOR (Saint), martyr à Turin. Homélie de saint Maxime de Turin sur saint Solutor et ses compagnons, X, 322.

[**SOLT**, allemand. Son écrit sur l'empereur Henri IV et sa biographie de Grégoire VII, XIII, 374.]

[**SOLYMARIVM**, poème sur la guerre sacrée et sur la prise de Jérusalem par Baudouin. Ce poème, œuvre de Gonthier, moine de Cîteaux, est perdu, XIV, 896.]

[**SOMME** ou **ABRÉGÉ**. La première Somme a été faite par Roger, jurisconsulte italien, XIII, 276.]

SOMME THÉOLOGIQUE de Pierre le Chantre. Analyse de cet ouvrage, XIV, 571, 572.

[**SOMME** d'Alain de Lille sur le livre des Sentences de Pierre Lombard. C'est le même écrit que le traité de la Foi catholique, XIV, 874. Voyez *Summa*.]

SOMMEIL, doctrine de Clément d'Alexandrie, I, 568.

[**SOMNIUS**, général. Discours de Choricus sur ce général, XI, 180.]

SON. Nom donné au psaume *Venite, exultemus*, parce qu'on le chantait à haute voix, XII, 936.

SONDEROLD (Saint), archevêque de Mayence. Sa Vie par Méginfroid, prévôt de Magdebourg, XIII, 95.

SONGES. Quand saint Jérôme avait eu quelque mauvais songe, il n'osait entrer dans les basiliques des martyrs, VII, 687. — Traité des songes, ouvrage de Synésius de Ptolémaïde, VIII, 29 et 30. — Les Messaliens prennent leurs songes pour des prophéties, X, 47. Songe que saint Avit, évêque de Vienne, regarde comme un avertissement de Jésus-Christ, 558. — Interprétations des songes attribuées à Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 290.

SONNACE, évêque de Reims. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 693. Les statuts sur l'administration des sacrements et la conduite des ecclésiastiques, qu'on lui attribue, paraissent être d'un temps postérieur, 693, 694. Ce que contiennent ces statuts, 694. [Éditions de ces sta-

tuts, 694, 695.] — Concile de Reims auquel il préside, XII, 914. (Voyez l'article de Sonance dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 538 et suiv.)

SOPHÈME (Gervais). Son édition des sermons d'Amédée, évêque de Constance, XIV, 623.

SOPHIE, femme de l'empereur Justin le Jeune. Poème à sa louange par Fortunat, XI, 411.

Av. J.-C. 641.

SOPHONIE, prophète. Temps auquel il commence de prophétiser; analyse de sa prophétie; son style; écrits supposés de ce prophète, I, 182. — [Commentaire de Théodore de Mopsueste sur ce prophète, VIII, 620.]

430.

SOPHRONAS, l'un des accusateurs de saint Cyrille d'Alexandrie, suscités par Nestorius, VIII, 258.

360.

SOPHRONE, évêque de Pompéiopolis, déposé au concile de Constantinople, IV, 578.

SOPHRONE, évêque. Saint Basile lui écrit, IV, 457.

369.

SOPHRONE, préfet de Constantinople et intendant du palais. Saint Basile le Grand avait étudié avec lui, IV, 350. Lettres que saint Basile lui écrivit, 433, 443, 448. — Lettres que lui écrivit saint Grégoire de Nazianze, V, 249, 250, 258, 256, 264.

SOPHRONE, religieux qui, demeurant auprès de saint Basile, le calomnie, IV, 451, 452.

SOPHRONE, auteur qui écrivit pour la défense de saint Basile contre Eunomius, IV, 410. — Ce qu'en dit Photius, XI, 706.

IV siècle.

SOPHRONE, ami de saint Jérôme. Ses écrits, VI, 278 et 279. Il demande à saint Jérôme une traduction des Psaumes sur l'hébreu, VII, 553. Il traduisit en grec le *Traité des Hommes illustres*, et plusieurs autres ouvrages de saint Jérôme, 595.

SOPHRONE, moine à qui saint Nil écrit, VIII, 216.

SOPHRONE, évêque de Constantine. Lettre que lui écrit Théodoret; concile auquel il assista, X, 67.

451.

SOPHRONE, laïque d'Alexandrie, présente au concile de Chalcedoine une requête contre Dioscore, X, 688.

SOPHRONE, évêque d'Agde. Il se trouva au concile d'Agde qui fut présidé par saint Césaire, évêque d'Arles, X, 736.

SOPHRONE (Saint), évêque de Jérusalem. Son voyage à Alexandrie; il tâche de dé-

tourner le patriarche Cyrus de publier un écrit favorable au Monothélisme, XI, 703. Il succède à Modeste, patriarche de Jérusalem, 703. Analyse de sa lettre synodale, 703 et suiv. Son recueil de passages des Pères touchant les deux opérations en Jésus-Christ; quatre homélies qui nous restent de lui, 705. Autres écrits de saint Sophrone, 705, 706. Jugement qu'en porte Photius; mort de saint Sophrone, 706.

633.

[Appendice au chapitre de D. Ceillier sur saint Sophrone, 706 et suiv. Édition de ses œuvres dans la *Patrologie*; discours sur l'Annonciation, 706, 707. Éloges de saint Jean Baptiste, de saint Pierre et de saint Paul, 707. Opuscules sur la confession des péchés; éloge des deux saints martyrs Cyr et Jean, et récit de leurs miracles, 707 et 708. Deux autres Vies des saints Cyr et Jean, 708. Poésies anacréontiques, 708 et 709. Commentaire liturgique, 709. *Troparium*, 709 et 710. Autres écrits, 710.] — Ses premières démarches contre le Monothélisme; il succède au patriarche Modeste, XII, 923. Sa lettre synodale aux évêques des grandes Églises; il y expose la foi catholique sur les deux volontés en Jésus-Christ; sans égard à la lettre du pape, qui semblait imposer silence aux deux partis, il continue de s'opposer aux Monothélites et fait un recueil des passages des Pères pour les ramener à la foi orthodoxe; il députe à Rome l'évêque de Dore, pour informer le pape du véritable état de la question, 924. Sa lettre à Sergius de Constantinople est lue au sixième concile général tenu à Constantinople, 950. Elle y est approuvée et le concile ordonne que le nom de Sophrone soit mis dans les Diptyques, 951, 952. — Discours de Zonare qui contient l'éloge de saint Sophrone, XIV, 158.

SOPHRONIE, dame romaine qui imita sainte Marcelle, VII, 695.

SORAN, duc de Scythie. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 456, 457.

SORCIERS. Opuscule de saint Jean Damascène sur les sorciers, XII, 79, 80. Au ix^e siècle on attribuait aux sorciers les orages accompagnés de grêle et de tonnerre, et les mortalités d'animaux; Agobard réfute ces illusions, 369, 370. Ce que dit Hincmar de Reims sur le pouvoir des sorciers, 662. — Sorcières ou magiciennes punies de mort, XIII, 745. Voyez *Sortilège*.

SORG (Antoine). Son édition des treize

livres de Rupert de Tuy, intitulés de la Victoire du Verbe de Dieu, XIV, 292.

SORT. Doctrine de saint Augustin sur le sort, IX, 795. Voyez *Sort de Dieu* et *Sorts des Saints*.

SORT DE DIEU. On appelle ainsi une ordination faite selon les canons de l'Église, IV, 219.

SORTIE D'ÉGYPTE. Traité de l'arche d'alliance et de la sortie d'Égypte, ouvrage de Geoffroi de Vendôme, XIV, 167, 168.

[**SORTIE.** De la sortie et de la rentrée de l'âme en Dieu, ouvrage de Jean Scot, XII, 609.]

SORTILÈGE. Ce qu'en pense saint Jean Chrysostôme, VII, 325.

SORTS DES SAINTS. Espèce de divination défendue par le concile de Vannes en Bretagne, X, 744; par le concile d'Agde, 741; par le premier d'Orléans, 746. — Différents exemples qu'en rapporte saint Grégoire de Tours, XI, 385 et suiv. Ils sont abolis par un capitulaire de Charlemagne, 387. — Espèce de sort des saints condamné par le pape saint Nicolas I dans ses réponses aux consultations des Bulgares, XII, 583.

SOSIPATER, prêtre à qui une des lettres attribuées à saint Denys l'Aréopagite est adressée, X, 551.

SOTADE, poète, compose des chansons infâmes, III, 416.

SOTAS (Saint), évêque d'Aquilée. On lui attribue d'avoir condamné les Montanistes dans un concile de douze évêques, II, 539.

SOTELLUS (Jean). Son édition des œuvres de saint Prosper d'Aquitaine, X, 318.

168. **SOTER (Saint),** pape, I, 467, 468. Il succède à saint Anicet sur le siège de Rome; sa lettre à l'Église de Corinthe; écrits supposés sous son nom, 467. Sa mort, 468. Lettre que lui écrit saint Denys, évêque de Corinthe, 462, 463. Décret de Soter touchant la Pâque, 468, II, 540. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 82, 83.

304. **SOTÈRE (Sainte),** vierge, martyre à Rome, III, 28 et 29. — Témoignage que lui rend saint Ambroise, qui était de sa famille, V, 458.

V. 512. **SOTÉRIC,** évêque de Césarée en Cappadoce, l'un des présidents du faux concile de Sidon, X, 750.

SOTO (Pierre), dominicain. Il doute sans raison des deux livres de la Pénitence, composés par saint Ambroise, V, 466.

SOUFFRANCES. Maxime de saint Basile

sur les souffrances, IV, 430. — Traité sur les souffrances; écrit perdu de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur les souffrances des Justes en cette vie, et les supplices des méchants dans l'autre, XI, 132.

SOUFFRANCES DE JÉSUS-CHRIST ET DE SON ÉGLISE. Contemplation mystique des souffrances de Jésus-Christ, ouvrage attribué à Anastase d'Antioche, et qui paraît être le même que le traité d'Anastase Sinaïte intitulé De la Passion et de l'Impassibilité de Jésus-Christ, XI, 364. — Traité d'Atton de Verceil sur les souffrances de l'Église, XII, 823, 824.

[**SOULECHAT (Denis).** Sa traduction française du Polycratique de Jean de Sarisbéry, cordelier, est restée manuscrite, XIV, 680, n. 1.]

SOURCES. Différentes manières de découvrir les sources d'eau selon Cassiodore, XI, 214, 215.

SOURD ET MUET, peut contracter mariage selon le pape Innocent III, XIV, 962.

SOUS-DIACONAT. Cet ordre ne peut être donné à ceux qui se sont rendus coupables d'adultère, canon trentième du concile d'Elvire, II, 608. — Le concile d'Orange exclut du sous-diaconat les bigames, VIII, 609. Le second d'Arles en exclut aussi ceux qui auront épousé une veuve; celui de Valence ordonne qu'on dépose ceux qui auront été ordonnés de la sorte, 612. — Saint Loup de Troyes et saint Euphrone d'Autun n'excluent point du sous-diaconat ceux qui sont mariés, X, 358. Voyez l'article suivant.

SOUS-DIACRES marqués par saint Cyprien, II, 338, 363. Constitutions apostoliques qui les concernent, 593, 594. — Canons vingtième, vingt-unième, vingt-deuxième, vingt-cinquième et quarante-troisième du concile de Laodicée, III, 511. — Il y avait un grand nombre de sous-diacres en Afrique au commencement du iv^e siècle, V, 139. — Canon cinquième du quatrième concile de Carthage, VII, 728. — Saint Léon. Les regarde comme ministres de l'autel, et les oblige à la continence, X, 261, 200. Les prêtres n'ont pas le pouvoir d'ordonner un sous-diacre ni un acolythe sans la permission du Souverain Pontife, règlement du pape saint Gélase, 503. — Sous-diacre envoyé en Sicile en qualité de légat de la part de saint Grégoire I, XI, 480. Sous-diacres adminis-

trateurs du patrimoine de l'Église romaine, 480, 481, 482. Saint Grégoire oblige les sous-diacres à la continence, 484, 562. Témoignage de saint Isidore de Séville, sur les sous-diacres, 719. Le troisième concile d'Orléans exige d'eux la continence, 856. Un sous-diacre ne peut être déposé par un prêtre sans le consentement de l'évêque, 882. — Les sous-diacres obligés à la continence, XII, 932. — [Sous-diacre qui n'avait pas reçu la bénédiction cléricale, cas proposé à saint Yves de Chartres; réponse de celui-ci, XIV, 122.]

SOUS-INTRODUITES, vierges qu'on nommait aussi Agapètes, V, 303, 304. Voyez *Agapètes*.

[**SOUVERAINETÉ TEMPORELLE**. Opinion universelle touchant la souveraineté parmi les nations catholiques du moyen âge, XIII, 353, n. 2.]

SOUVERAINS. Lettre d'Atton de Verceil sur la fidélité due aux souverains, XII, 824, 826.

SOZOMÈNE, historien ecclésiastique; d'où il était; il n'était point de Salamine; d'où lui vient le surnom de Salaman; est guéri d'une maladie par l'intercession de saint Michel; il exerce la profession d'avocat, VIII, 525. Son premier ouvrage; son Histoire de l'Église divisée en neuf livres. Temps de sa mort. Le commencement de son Histoire paraît avoir été perdu; époque à laquelle commence ce que nous en avons, 526. Analyse de neuf livres de cette Histoire, 526 et suiv. Jugement sur l'Histoire de Sozomène, 534, 535. Il semble avoir copié Socrate en plusieurs endroits; quoiqu'il ait parlé avantageusement des Novatiens, il les regarde comme une secte séparée de l'Église catholique, 534. Pour les éditions de Sozomène, voyez l'article de Socrate. [Autres éditions, 525.] — L'Histoire de Sozomène fait partie de l'Histoire tripartite de Théodore le Lecteur, XI, 103; et de celle de Cassiodore, 102, 220.

SOZOPLE, ville de Pisidie, dont était Sévère, un des chefs de l'hérésie eutychienne, XI, 106.

SOZOPOLITAINS, fidèles de Sozople. Lettre que leur écrivit saint Basile le Grand, IV, 483.

SPANHEIM (Ezéchiel). Ses notes sur les Instructions de Commodien, III, 149.

SPARK (Thomas). Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

SPARSCIUS (Joseph). Sa Vie de saint Thomas de Cantorbéry, XIV, 679.

SPECTACLES, doctrine de saint Théophile d'Antioche, I, 478; de Clément d'Alexandrie, 570. — Traité des Spectacles, ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 31, 32. Traité des Spectacles attribué à saint Cyprien, 341, 342. Les flamines étaient obligés de donner des spectacles au peuple, 604. — Loi de Théodose qui défend aux juges d'assister aux spectacles des théâtres, VI, 369. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les jeux et les théâtres, VII, 201. Discours de saint Jean Chrysostôme contre les jeux du cirque, 342, 57. Canon treizième du concile d'Hippone, 715. Canon onzième du troisième concile de Carthage, 720, 721. Canon quatre-vingt-huitième du quatrième concile de Carthage, 732. — Canon quinzième du sixième concile de Carthage, VIII, 565. — Doctrine de Salvien sur les spectacles, X, 374. — Spectacles interdits par le concile Quinisexte, XII, 962.

SPENCER (Guillaume), anglais. Son édition du traité d'Origène contre Celse, et de la Philocalie, II, 255.

SPÉRAT, évêque à qui une des lettres d'Alcuin est adressée, XII, 196.

SPEUSIPPE, **ÉLÉOSIPPE** et **MÉLASIPPE** (Saints), martyrs de Langres, I, 473. Varnabaire envoie leurs Actes à saint Ceraune, évêque de Paris, XI, 630, 631. Ce que c'est que ces Actes, 631.

SPHÈRE. Traité de la sphère attribué au Vénérable Bède, XII, 3, 4. Lettre de Gerbert sur la construction de la sphère, 903. Traité du mouvement de la huitième sphère, ouvrage de Brunon, moine de Gladbac, 941. — Écrits d'Adelholde, évêque d'Utrecht, sur la sphère, XIII, 75. Écrit de Francon, écologiste de Liège, sur la sphère; on le dit commenté par saint Thomas et par Alexandre de Halès, 341.

SPINOSA (Benoît), juif de naissance. Son sentiment sur le Pentateuque, I, 24. Voyez *Pentateuque*.

SPIRIDION (Saint), évêque de Chypre, VIII, 527.

[**SPLIETH**. Son choix de chants syriaques, VI, 72.]

SPORACE, comte, à la prière duquel Théodoret composa son ouvrage sur les hérésies, X, 83. Lettre de Théodoret à Sporace; raisons de douter qu'elle soit de Théodoret, 99. Il fut l'un des commissaires

de l'empereur au concile de Chalcedoine, 683.

SQUILLACCI, capitale de l'Abruzze, lieu de la naissance de Cassiodore, XI, 207. Description qu'il fait de cette ville dans une de ses lettres, 219.

SQUIRS, monastère, nommé depuis la Réole, au diocèse de Tarbes. Ce monastère, sur lequel l'évêque de Bazas formait des prétentions, est déclaré dépendant de l'abbaye de Fleury, XIV, 1671.

STABILITÉ des évêques, des prêtres et des clercs. Canons quatorzième, quinzième et seizième apostoliques, II, 581 et 582. Canons deuxième et vingt et unième du concile d'Arles, 630. — Canon troisième du concile d'Antioche, III, 467. Canon vingt et unième du concile d'Antioche, 469, 470. — Canon sixième du concile de Sarragosse, IV, 616. Décret d'un concile de Capoue, 655. — Canon vingt et unième du concile d'Hippone; canon trente-septième, VII, 715. Canon trente-huitième du troisième concile de Carthage, 723. Canon vingt-septième du quatrième concile de Carthage, 729. Canon douzième du premier concile de Tolède, 740. — Règlement du concile général de Milève, VIII, 540. Canon treizième du concile de Rome sous le pape saint Innocent, 546. Canon d'un concile d'une ville d'Afrique, 561 et 562. — Traité de la stabilité des moines dans le monastère où ils ont fait profession : ouvrage attribué à saint Anselme, XIV, 35. Ce que dit saint Bernard sur la stabilité dans les monastères, 469.

STAGIRE, sophiste. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 258.

STAGIRE, solitaire, à qui saint Jean Chrysostôme adresse ses trois livres de la Providence, VII, 25 et suiv.

STANDARD. Histoire de la guerre de Standard, par Ælfrède, abbé de Riedval, XIV, 620 et suiv.

STASIME, à qui Théodoret écrit, X, 66.

STATIO (Achilles), portugais. Son édition de la Règle de saint Pacôme, III, 368. — Son édition d'une partie des écrits de Ferrand, diacre de Carthage, XI, 95. Sa traduction latine du discours d'Anastase Sinaïte, sur le pardon des injures, 604.

STATIONNAIRES, officiers des gouverneurs, II, 391.

STATIONS des premiers chrétiens : témoignage de Tertullien, II, 10. — Stations réglées à Rome par le pape saint Grégoire, XI, 486.

STATUES. Statue que les Juifs empêchent de placer dans le Temple, II, 250. — Statue érigée en l'honneur de Constantin, III, 121. [Statue érigée à Notre-Seigneur Jésus-Christ par l'hémorroïsse qu'il avait guérie, 153, 156. Macaire Magnès a tort de la placer à Édesse, 155 et n. 1. Témoignage d'Eusèbe de Césarée sur cette statue érigée dans la ville de Panéade, 258.] — Statue élevée à la gloire de Victorin, célèbre rhéteur de Rome, IV, 324. — [Explication de la statue de Nabuchodonosor, VI, 446.] — Quand on faisait la dédicace des statues, on y donnait des spectacles, VII, 7. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la sédition d'Antioche et sur les statues, 58 et suiv.

STATUTS. Statuts attribués à Sonnace, évêque de Reims, XI, 693, 694. Statuts de saint Léger, évêque d'Autun, 781; XII, 938. Statuts de saint Simpert, abbé de Marbach, puis évêque d'Angsbourg, XII, 219. Statuts de saint Adalard pour l'abbaye de Corbie, 276. Statuts synodaux de saint Aldric du Mans, 445. Statuts synodaux d'Hérard, archevêque de Tours, 602. Statuts synodaux d'Isaac, évêque de Langres, 638, 639. Statuts synodiques d'Hincmar de Reims, 663, 664. Statuts synodaux de Vautier, évêque d'Orléans, 703. Statuts de Riculfe, évêque de Soissons, 746, 747. Éditions qu'on en a faites, 747. Statuts attribués à Waultier, archevêque de Sens, 789. — Statuts pour les chanoines réguliers, XIII, 479. Statuts d'Hirsauge, 479 et 485. Statuts de Saint-Bénigne de Dijon, 479. Statuts de Christodule, patriarche d'Alexandrie, 46, 47. Statuts d'Odon, archevêque de Cantorbéry, 60 et 747. Statuts pour l'ordre de Saint-Benoît, recueillis par Lanfranc, 488 et suiv. Statuts de l'abbaye de Farge, 477. Statuts de Luxeuil, 479. Statuts de saint Guillain, 480. Statuts du monastère de la Sauve-Majorer, 486. — Statuts de saint Hugues, abbé de Cluny, pour Alphonse, roi d'Espagne, et l'empereur Henri le Noir; autres statuts de saint Hugues, XIV, 54. Statuts des Chartreux, recueillis par le bienheureux Guigues, 306 et 307. Statuts de Cluny, réformés par Pierre le Vénérable, 522 et suiv. [Statuts faits par Hugues de Mâcon, 409.] Statuts du Mont-Cassin, écrits par Pierre, diacre, 584. [Statuts de l'Église de Lyon, par Guichard, 748. Statuts synodaux d'Odon, évêque de Toul, 821, 822. Statuts synodaux d'Étienne de Tournai, 881; d'Eudes ou d'Odon de Sully, évêque de Paris,

892, 893.] Statuts du cardinal Galon, légat en France, qui prescrivent aux clercs la continence, la modestie dans les habits et le désintéressement, 1149. Statuts de Cluny. Voyez *Usages de Cluny*.

811. STAURACE, fils de l'empereur Nicéphore, lui succède, et ne règne que deux mois, XII, 278.

STAVÉLO, abbaye en Ardenne, fondée par Sigebert, roi d'Austrasie, XIV, 525. — Diplôme du pape Vitalien, confirmatif des donations que le roi Sigebert avait faites à ce monastère, XI, 783. — Stavélo et Malmédi, double monastère que le pape Silvestre II met sous la protection du Saint-Siège, XII, 909.

STEFÉ, ville d'Afrique : primatie de cette Église, sujet d'un canon du concile d'Hippone, VII, 713. — Canon dix-septième du quatrième concile de Carthage sur la primatie de Stefe, VIII, 565.

[STEKE (P. X.) : sa traduction allemande de la Liturgie des Catholiques arméniens, XIII, 134.]

STÉLÉCHIUS prie saint Jean Chrysostôme d'écrire sur la componction, VII, 23.

STELSIUS : son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

STEMPIE, évêque de Rimini. Concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

STENGELIUS, moine bénédictin de Saint-Uldaric à Augsbourg : son édition de la Vie de saint Guillaume, duc d'Aquitaine, XIII, 234.

STÉPELIN, moine de Saint-Tron. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 418 et suiv.)

STERCORANISTES, hérétiques. Sur quel fondement on a accusé Amalaire, prêtre de Metz, d'avoir donné dans l'hérésie des Stercoranistes; on l'en justifie, XII, 348, 349. Raban Maur est consulté sur cette matière. Ce qu'il répond, 465, 466. Sentiment de saint Paschase Radbert, 539. Traité d'un auteur anonyme sur le même sujet, 551. — Erreur des Stercoranistes réfutée par Alger, XIV, 382.

STERCORARIA. Chaire appelée stercoraria, où le pape nouvellement élu s'asseyait. Ce que c'est que cette chaire, et pourquoi elle était ainsi nommée, XIV, 941.

STÉTIN, ville de Poméranie, convertie à la foi par saint Otton, évêque de Bamberg, XIV, 179.

STÉVÉCHIUS (Godescalcius) : ses notes sur Arnobe, II, 493.

[STÉVENSON : son édition de plusieurs ouvrages du Vénérable Bède, XII, 191.]

STICHOMÉTRIE des livres sacrés : ouvrage de Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 282.

STIGAND, archevêque de Cantorbéry, déposé dans un concile pour son ignorance et ses mauvaises mœurs, XIV, 1066; XIII, 441. Le roi lui donne l'évêché de Chichester dans la province de Sussex, XIII, 441. Deux lettres de Lanfranc à Stigand, évêque de Chichester, 454.

STILICON, maître des offices sous l'empereur Honorius : il craint la mort de saint Ambroise, V, 393. — Il est tué, IX, 17. — Son consulat, X, 668.

[STILTING, jésuite, continuateur des Bollandistes : son commentaire historique sur saint Jean Chrysostôme, VII, 14; sur saint Jérôme, 549.]

STOICIENS, philosophes païens. Lactance les combat dans son livre de la Colère de Dieu, II, 503. — Jovien était stoïcien pour l'égalité des péchés, et épicurien pour la défense qu'il prenait des voluptés, IV, 651. — Ce que saint Épiphané dit des Stoïciens, VI, 383.

[STOKER : sa traduction anglaise de plusieurs écrits de saint Basile, IV, 548.]

STRABON, surnom donné à Walafride, parce qu'il était louche, XII, 440. Voyez *Walafride*.

STRAMIAC. Voyez *Crémieu*.

STRASBOURG, [autrefois ville d'Allemagne sous la métropole de Mayence]; poème d'Erkembald sur les évêques de cette ville, XII, 884.

STRATÉGÉ, prêtre, porteur d'une lettre de Patrophile, évêque d'Eges en Cilicie, à saint Basile le Grand, IV, 363.

STRATÉGE, consulaire de la Bithynie, chargé des ordres de l'impératrice Pulchérie, VIII, 473; X, 683.

STRATÉGE, abbé. Prédiction qu'il fait au sujet de saint Jean Climaque, XI, 676.

STRATONICE (Sainte) et non STRATONIE, [comme on l'a imprimé dans la table du II^e volume, 1^{er} tirage], martyr, avec son mari Séleucus; analyse de leurs Actes, rapportés par Assémani, [II, 481 et suiv.,] et III, 345 et suiv.

STRÉNÉSHAL, monastère en Angleterre dans la province de Northumbrie, où se tient une conférence dans laquelle on agite la question du temps de la célébration de la

Pâque, et les Anglais embrassent l'usage de l'Église romaine, XII, 62, 935 et 936.

STRIOIN, ville d'Illyrie, patrie de saint Jérôme, prêtre et docteur, VII, 545.

STRIGÉUIS (Victorinus), allemand, éditeur et traducteur des Dialogues de Théodoret, et de ses Homélie sur la Providence, X, 141.

STROHOL (Pierre), Bénédictin. D. Calmet, dans sa Bibliothèque lorraine, le fait auteur d'un traité sur la Pénitence, qu'il n'a point composé. Il n'a point travaillé à l'Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, comme le dit D. Calmet; seulement il a fait la table des matières de plusieurs volumes, XIII, 487.

[STROTH (Fr. And.): son édition de l'Histoire ecclésiastique de Eusèbe, III, 315.]

STROMATES : ouvrage de Clément d'Alexandrie, I, 571 et suiv. — On donne aussi quelquefois ce nom aux commentaires qu'Angélôme, moine de Luxeuil, a faits sur l'Écriture sainte, XII, 444.

STROZZI (Cyriac), philosophe florentin : sa traduction latine de quelques ouvrages de Clément d'Alexandrie, I, 606.

STUDE, monastère fondé à Constantinople par le consul Studius, X, 345; XII, 298. Constitution de saint Méthodius, patriarche de Constantinople, pour le monastère de Stude, 425. [Lettre de ce même patriarche contre les moines de Stude, 425.]

STUDITE, surnom donné à saint Théodore, à cause du monastère de Stude où il s'était retiré, XII, 298. — [Fragment sur la cause du schisme des Studites, XI, 103, n. 1.]

STUDIUS, magistrat, consulte saint Ambroise. Lettre que lui écrivit le saint archevêque, V, 492.

STUDIUS, consul, bâtit une église de Saint-Jean-Baptiste, avec un monastère pour des Acémètes, X, 345; XII, 298. Ce monastère est celui qui, de son nom, fut appelé Stude. Voyez *Stude*.

STURME (Saint), premier abbé de Fulde, sorti d'une maison noble de Bavière, est offert à saint Boniface, qui le met sous la conduite de saint Vibert, abbé de Fritzar. Il est ordonné prêtre, et fait des missions dans les environs de ce monastère. Il établit le monastère d'Hirsfeld, puis celui de Fulde, dont il est le premier abbé, XII, 126. Son voyage à Rome et dans les monastères d'Italie; il est calomnié auprès du roi Pepin qui l'envoie en exil; il se justifie : le roi le rend

à son monastère de Fulde; sa mort. Son recueil des usages et coutumes qu'il avait remarqués en Italie et établis dans son monastère, 127. Sa Vie écrite par saint Egil, 127, 128; son différend avec saint Lulle, archevêque de Mayence, 131. Sa Vie écrite par saint Egil, l'un de ses successeurs, 272. — Sa Vie, écrite en vers par Méginfrid, prévôt de Magdebourg, XIII, 95. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 161 et 162.)

STYLIEN, métropolitain de Néocésarée : sa lettre au pape Étienne V pour la réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine, XII, 652. Réponse qu'y fait Formose, 737. Lettre que lui écrit le pape Jean IX, 741.

SUARÈS, homme riche qui souffre persécution en Perse, X, 49.

SUARÈS (Joseph-Marie), évêque de Vaison : son édition des opuscules de saint Nil, VIII, 229, 230; [XI, 105].

SUAVE, abbé de Saint-Sever-Cap, en Gascogne, érige en ville le village où son abbaye était située. Convention qu'il fait à cette occasion avec les habitants. Il réclame l'église de Notre-Dame de Solac, XIII, 595. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IX, p. 328, 329.)

SUBLAC ou SUBIAC, lieu de la première retraite de saint Benoît, près de Rome, XI, 156. Il y bâtit un monastère, 157. — [Privilèges accordés au monastère de Subiac par le pape Léon VII, XII, 829. Châtiments infligés aux habitants de la ville par le pape Jean XII. Confirmation des privilèges du monastère par le même, 832].

SUBORDINATION DES CLERCS. Canon onzième du concile de Carthage, III, 500. — Canon trente et unième du sixième concile de Carthage, VIII, 567.

SUBSANNE, évêque de Vannes, déposé pour cause de simonie, XIII, 879.

SUBSIDES : comment ils se levaient en Italie sous les rois goths : lettres de Cassiodore à ce sujet, XI, 218.

SUBSTANCE. Le terme de semblable en substance est rejeté par les Anoméens, et adopté par les Semi-Ariens, dans le concile d'Ancyre, IV, 551. Question sur le sens des termes de substance et d'hypostase examinée dans le concile d'Alexandrie, 590. — Le traité de la différence des termes de substance et d'hypostase est de saint Basile, VI, 186 Doctrine de saint Éphrem sur la substance divine, 461 et suiv., 481.] — Doc-

779.

1092.

386.

V siècle.

848.

747

trine de saint Augustin sur la substance divine, IX, 363, 366, 367. — Les termes de substance et de consubstantiel déplaisent aux Ariens, X, 45, 46. Doctrine de Théodoret sur les termes de substance et d'hypostase, 80. — Le livre intitulé : Des Substances ne peut être du Vénéralable Bède, XII, 5.

[SUBTILITÉ des diverses natures des créatures : ouvrage de sainte Hildegarde, XIV, 593 et 594, n. 8.]

304. SUCSESSE (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

SUCCESSION à la couronne et aux terres de conquête, ne regardait que les mâles selon la loi salique, XI, 395.

SUCCESSION au siège épiscopal. Canon vingt-troisième du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, qui défend à tout évêque de se donner un successeur, III, 470. — Ce que saint Augustin dit de la succession des évêques depuis les apôtres, IX, 83.

SUCCESSION aux biens patrimoniaux des familles. En Angleterre, comme en beaucoup d'autres endroits, les moines n'étaient pas exclus des successions, XIII, 59.

III siècle. SUCCESSUS, évêque d'Afrique. Lettre écrite par saint Cyprien à Successus, II, 339.

433. SUCCESSUS, évêque de Diocésarée dans l'Isaurie, consulte saint Cyrille d'Alexandrie sur quelques questions de foi; réponse que lui fait saint Cyrille. Successus lui envoie un second mémoire; seconde lettre de saint Cyrille. La plus grande partie de cette seconde lettre appartient à Acace de Mélitine, VIII, 294.

[SUCCONIUS ou SACCONIUS, évêque d'Uzales. Lettre que lui écrit le pape Félix III, X, 417, n. 10.]

SUÈDE, royaume du Nord. La foi est prêchée dans ce pays par saint Anschaire, XII, 524, 525. — [Lettre du pape Anastase IV aux fidèles de Suède, XIV, 911, 912. Lettre du même au roi et aux grands de Suède, 912. Lettre d'Alexandre III au roi de Suède et de Gothie, aux grands, aux évêques et aux fidèles de ce pays, 928.]

XI siècle. SUÉNON, roi de Danemarck. Lettre que lui écrit le pape Alexandre II en faveur d'Adalbert, archevêque de Brême. Lettre que lui écrit le pape Grégoire VII ignorant qu'il fût mort, XIII, 357. — Son zèle pour la propagation de la foi, XIV, 201.

SUÉRIUS. Son édition de la Chronique de Lambert de Schafnabourg, XIII, 400.

SUEUR DE JÉSUS-CHRIST au jardin des

Olives. Ce fait est cité par saint Éphrem, VI, 53. — Comment Pholius l'explique, XII, 728.

SUEUR (Nicolas Le). Sa traduction française de l'Histoire des solitaires du mont Sinaï mis à mort par les Sarrasins écrite par saint Nil, VIII, 229.

SUÈVES, peuples barbares, ravagent l'Espagne, VIII, 548. — Ils occupent la Galice avec une partie de la Lusitanie, X, 209. — Chronique des Suèves, etc., par saint Isidore de Séville, XI, 715.

SUFFECTE, ville de la Byzacène. Lettre de saint Augustin aux habitants de Suffecte, IX, 82.

SUFFÉTULE, ville de la Byzacène. Concile qui y fut tenu, VIII, 561.

SUFFRIDUS PÉTRI. Sa traduction latine de l'Apologie d'Athénagore, I, 487.

SUGER, abbé de Saint-Deuys, ministre d'État et régent du royaume de France, offert dès son enfance à l'abbaye de Saint-Denys, y est élevé avec Louis VI. Ses études. On le fait prévôt de Toury, XIV, 373. Il assiste à plusieurs conciles. Différentes négociations dont on le charge; il est élu abbé de Saint-Denys. Il assiste au premier concile général de Latran. Le roi Louis VII partant pour la croisade l'établit régent du royaume. Il met la réforme à Sainte-Geneviève et à Saint-Denys, 374. Son pèlerinage à Saint-Martin de Tours; il tombe malade, 374, 375. Sa mort. Son éloge, 375. Ouvrages qui nous restent de lui : Vie de Louis VI, dit le Gros, 375, 376. Histoire de ce qu'il fait dans le gouvernement de l'abbaye de Saint-Denys. Livre de la consécration de l'église de Saint-Denys et de la translation des reliques du saint martyr, 376. Constitution de Suger, 376, 377. Son testament, 377. Ses lettres, 377, 378. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 375. Traduction française de la Vie de Louis le Gros, 376. Suger compose une légende sur la Vie de Louis le Gros, 376, n. 2.] Éloges que saint Bernard fait de lui, 432 et 452. Son élection en qualité de régent du royaume, 1119. [Lettre du pape Eugène III à Suger, 272, n. 3. Écrits de Guillaume, moine de Saint-Denys, relatifs à Suger, 375, n. 2. Lettre de Hugues de Mâcon à Suger, 409. Lettre de Hugues, archevêque de Rouen, au même, 606, n. 6. Lettre que lui écrit Guichard, abbé de Pontigny, archevêque de Lyon, 747.] Lettres du pape Innocent II qui lui sont adressées, 272, 273 et 276. (Voyez son

1102.

1122.

1123.

1147.

1151.

1119.

article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 361 et suiv.)

[SUHM (P. F.). Sa traduction danoise de l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brème, XIV, 206.]

[SUIDAS, écrivain grec vers la fin du x^e siècle, célèbre par son Lexique. La dernière édition est celle de Kuster. Il est à regretter. Le Lexique de Suidas contient une infinité de notices et de faits qui intéressent l'histoire sacrée et l'histoire profane. Le tome CXVII de la *Patrologie* reproduit une notice de Fabricius sur Suidas, l'index mis par Suidas sur les auteurs dont il s'est servi, un index des écrivains sur lesquels Suidas donne une notice, un index des auteurs qu'il cite, un index des auteurs dont Suidas n'avait cité que les écrits et retrouvé par Kuster.]

SUIDGER, évêque de Bamberg, est élu pape au concile de Sutri et prend le nom de Clément II, XIII, 141, 197.

SUINTILA, roi des Goths en Espagne, XII, 919.

SUITBERT (Saint), apôtre de Frise. Les lettres de saint Ludger à Rixfride et de Rixfride à saint Ludger sur la canonisation de saint Suitbert sont des pièces supposées. Homélie de saint Rathbod sur saint Suitbert, XII, 218. Hymne du même en son honneur, 783.

SUTHANE, abbesse, à qui saint Lulle adresse une de ses lettres, XII, 131.

SUJETS. De la révérence que les enfants doivent à leurs pères et les sujets à leurs rois, ouvrage de Raban Manr, XII, 463.

SULCARD, moine de West-Munster. Ce qu'on sait de sa personne et de ses écrits, XIII, 344. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 138 et suiv.)

SULLI (Maurice de), évêque de Paris, succède à Pierre Lombard. Il fonde en Lorraine le monastère d'Hérival, XIV, 548.

SULPICE SÉVÈRE, disciple de saint Martin, duc d'Aquitaine, VIII, 110 et suiv. [Ne doit pas être confondu avec Sulpice Sévère de Bourges, 110, n. 1.] Sa vie jusqu'à sa conversion, 110. Sa conversion, 110 et 111. Il donne son bien à l'Église. Il devient disciple de saint Martin. Sulpice Sévère a lui-même des disciples, 111. Sa manière de vivre, 111 et 112. Il est fait prêtre, 112. [Voyez 112, n. 4. S'il fut moine, 112, n. 9.] Se laissa-t-il surprendre par les Pélagiens,

112. [Voyez 112, n. 6. Il n'a pas embrassé l'erreur du Millénarisme, 112, 113.] Il bâtit des églises, 113. [Il n'est pas honoré comme saint par l'Église, 113, n. 7.] Écrits de Sulpice, 113 et suiv. Histoire sacrée, 113. Vie de saint Martin, 115 et suiv. Lettre à Eusèbe, prêtre, 117 et 118. Lettre à Aurèle, diacre, 118. Lettre à Bassule, 118 et 119. Dialogues de Sulpice, 120, 121. Lettres de Sulpice à Claudia sa sœur, 119. Lettres de Sulpice à saint Paulin de Nole. Autres lettres attribuées à Sulpice, 120. Jugement des écrits de Sulpice; éditions qu'on en a faites, 121 et 122. [Autres éditions, 122.] Confession de foi attribuée à saint Martin et dont Sulpice n'a point parlé, 122 et 123. Diverses choses remarquables dans les écrits de Sulpice, 123 et suiv. Lettres supposées sous le nom de saint Martial de Limoges et inconnues à Sulpice, 125 et 126. Ouvrages attribués à Sulpice, 126. Sa mort, 113. Lettres que lui écrivit saint Paulin, évêque de Nole, 55 et 56. Autre, 57 et 58. Autre, 60. Autre, 65. Autre, 67, 68. Autre, 68. Autre, 68, 69. Autre, 69, 70. Autre, 70, 71. Autre, 71 et suiv. — Ce qu'il a écrit de saint Martin a été mis en vers par Paulin de Périgueux, X, 442. (Voyez l'article de Sulpice Sévère dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 95 et suiv.)

SULPICE LE PIEUX (Saint), évêque de Bourges, succède à saint Austrégisile. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Sa mort, XI, 732. Trois lettres qui nous restent de lui, 732 et 733. — Concile de Reims auquel il assiste, XII, 914. (Voyez l'article de saint Sulpice le Pieux dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 559 et suiv.)

[SUMMA BRITONIS SEU DE DIFFICILIBUS VOCABULIS IN BIBLIA CONTENTIS, ouvrage d'Adam de Saint-Victor, XIV, 723.]

[SUMMA DUODECIM QUÆSTIONUM, ouvrage d'Honoré d'Autun. Ce que l'auteur y soutient, XIV, 301.]

[SUMMA METRICA RITUALIUM, ouvrage attribué à Adam de Saint-Victor par D. Pitra, XIV, 724.]

[SUMMA TOTIUS DE OMNIMODA HISTORIA, ouvrage d'Honoré d'Autun. Pertz doute si cet ouvrage est le même qu'une Chronique anonyme qui porte ce titre, XIV, 302. Bellarmin s'est trompé en disant qu'il était imprimé, 302. Pertz en a imprimé une partie, 302, n. 1.]

403

405.

V. 420.

624.

644.

XI siècle.

1160.

V. 392.

393.

413.

[SUNIAIRE, abbé du monastère de Grasse. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 831.]

405.

SUNNIA, ami de saint Jérôme. Lettre de saint Jérôme à Sunnia et à Frétéla, VII, 561 et 562.

SUPERE, évêque de la Byzacène, II, 316.

SUPERFLU. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le superflu, VII, 310.

SUPÉRIEURS de religieux et de religieuses. Canon quatre-vingt-dix-septième du quatrième concile de Carthage touchant les supérieurs de religieuses, VII, 732. — Qualités et fonctions des supérieurs de monastères selon la règle de saint Benoît, XI, 162, 163. Comment les supérieurs de religieux doivent se conduire envers eux ; qualités qui leur sont essentielles selon saint Jean Climaque, 689 et 690.

SUPERPOSITIONS, jeûnes ainsi appelés. Vingt-troisième et vingt-sixième canons du concile d'Elvire, II, 607.

SUPERSTITIONS. Canon vingt-troisième du concile d'Ancyre sur les superstitions païennes, II, 639, 640. — Superstitions qui se faisaient le premier jour de janvier, VII, 53. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les superstitions, 424, 425. Canon quatre-vingt-neuvième du quatrième concile de Carthage sur les superstitions païennes et judaïques, 732. — Superstitions condamnées et abolies par saint Augustin, IX, 59, 60, 70, 71, 74 et 75. Doctrine de saint Augustin sur les superstitions, 792 et suiv. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 538, 539. — Superstition contre laquelle s'élève saint Léon, X, 183. — Trois sermons de saint Césaire d'Arles contre différentes superstitions, XI, 140. Lettre de saint Martin de Dume contre les superstitions, 351. Superstitions condamnées dans le second concile de Tours, 890. Différentes superstitions condamnées par le concile d'Auxerre, 898. Différentes superstitions qui subsistaient au temps du pape saint Grégoire et qu'il condamne, 579, 580. — Superstitions à Rome abolies par le pape saint Zacharie, XII, 30. Plusieurs lettres d'Atton de Verceil contre quelques superstitions, 824. Superstitions condamnées par le concile *in Trullo*, 963. — Superstitions condamnées par un concile de Rouen, XIII, 727. Autres condamnées par un concile de Nantes, 736.

SUPERVENTOR, souscrit au concile

d'Orange pour l'évêque Claude, son père, VIII, 606.

SUPPLICE DE LA CROIX. Loi de l'empereur Constantin qui défend le supplice de la croix, III, 144.

SUPPLICES ÉTERNELS. Ce que saint Augustin dit des supplices des diables et des damnés, IX, 321 et 322. — Deux discours de saint Césaire d'Arles sur les souffrances temporelles des justes et les supplices éternels des méchants, XI, 132.

SUR, disciple de saint Pacôme, III, 358.

SURIUS (Laurent), chartreux. La Vie qu'il a donnée de saint Pétrone est une pièce sans autorité, X, 161. Ses éditions des œuvres du pape saint Léon, 274.

SURSUM CORDA. Antiquité de cette formule, II, 368, n. 9.

SUSANNE, femme juive. Son histoire regardée comme authentique par saint Hippolyte, I, 636. — Lettre de Jules Africain sur l'histoire de Susanne, II, 93, 170. Réponse d'Origène à Jules Africain sur l'histoire de Susanne, 170 et suiv. — Histoire de Susanne citée par Lucifer de Cagliari comme faisant partie du livre de Daniel, IV, 262. Saint Basile la regarde comme faisant partie du livre de Daniel, 497. — Saint Cyrille de Jérusalem la reçoit, V, 63. Apollinaire, évêque de Laodicée, la rejetait, 89. Elle est reçue par saint Grégoire de Nazianze, 308 ; par saint Ambroise, 523 ; par Didyme l'Aveugle, 616 [et 628] ; — par saint Éphrem, VI, 51. [Traité de saint Zénon, évêque de Verceil, sur Susanne, 274.] Discours de saint Astère d'Amasée sur l'histoire de Daniel et de Susanne, 296, 297. — Sujet d'une homélie supposée sous le nom de Sévérien, évêque de Gabales, VII, 209. Sujet d'une homélie supposée sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Saint Jérôme cite l'histoire de Susanne, 585. Il paraît ailleurs la rejeter, 653. — Sulpice Sévère la reçoit pour canonique, VIII, 124. — Elle est également reçue par saint Augustin, IX, 570, 571 ; — par saint Avit de Vienne, X, 567. — [Sermon de saint Augustin sur Susanne et les vieillards, IX, 841.] — La défense de Susanne par Daniel, poème du Vénérable Hildebert, XIV, 222. Sermon d'Abailard sur Susanne, 331.

SUSANNE, vierge qui s'était laissée corrompre, 458 et suiv. Saint Ambroise lui représente l'énormité de son crime, 458. — Cet écrit de saint Ambroise a été mal à propos attribué à saint Jérôme, VII, 647.

SUTRI, ville d'Italie. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1053, 1061.

[SUUM QUID DE VIRTUTIBUS ET DE VITIIS, ouvrage inédit d'Honoré d'Autun, XIV, 302.]

SWARTIUS (Eustache). Sa traduction en vers iambes du poème de Théodore Prodrome sur la Providence, XIV, 149.

SWEINHEIM (Conrad). Son édition des œuvres de saint Cyprien avec Arnoul Panartz, II, 382; de celles de Lactance avec le même, 520.

SWÉVENZÉEL (Philippe), jésuite, aide André Schott dans sa traduction latine de la Bibliothèque de Photius, XII, 723.

SWITHUN (Saint), évêque de Winchester. Récit de ses miracles par Lantfrid et Wolstan, moines de l'abbaye de cette ville, XIII, 54, 55. — Sa Vie écrite par le moine Gotcelin, XIV, 233.

SYAGRIA, dame de piété qui contribua au rachat des captifs faits par les Bourguignons, X, 554.

380. SYAGRIUS, évêque de Vérone. Lettre que lui écrivit saint Ambroise au sujet de la vierge Indicie, V, 482, 483. — Quelques-uns le croient successeur de Zénon, VI, 271.

SYAGRIUS, fils du général Gille. Lettres que lui écrit saint Sidoine Apollinaire, X, 384 et 389.

V siècle. SYAGRIUS, auteur dont parle Gennade, et qui avait composé un traité de la foi, X, 469. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 652 et 653.)

SYAGRIUS, gouverneur des Gaules pour les Romains, XI, 78.

598. SYAGRIUS (Saint), évêque d'Autun. Lettre que saint Grégoire lui écrit, XI, 506. Syagrius obtient le pallium du pape saint Grégoire, 513. Le pape le charge d'assembler un concile, 518. Concile de Nanterre auquel il assiste, 906. Lettre et acrostiche que lui envoie Fortunat, 406.

SYLBURGE (Frédéric). Son édition des œuvres de saint Justin, I, 445; de celles de Clément d'Alexandrie, 605; — [des Paraphrases des Psaumes par Apollinaire, V, 91.]

SYLVAIN, SYLVÉRIUS, SYLVESTRE, SYLVIE, SYLVIN, SYLVIUS. Voyez *Sylvain*, *Silvérius*, *Silvestre*, *Silvie*, *Silvin*, *Silvius*.

SYMBOLE DES APOTRES, I, 290 et suiv. Les apôtres sont auteurs de ce Symbole.

C'est un point qui n'est pas contesté, 290. Ce Symbole ne contient aucune chose qui ne puisse venir des apôtres, 290, 291. Ce n'est pas au siècle de Rufin qu'on a commencé de croire que les apôtres étaient auteurs du Symbole; on le croyait ainsi longtemps avant, comme cet auteur l'assure, et saint Jérôme ne le contredit pas sur ce point, 291. Témoignage de saint Ambroise, 291, 292. Témoignage de Lucifer de Cagliari, 292. Témoignage de Tertullien, 292, 293. Témoignage de saint Irénée. On ne peut marquer d'autre époque de la composition de ce Symbole que celle que lui donne Rufin. Ce n'est pas seulement dans les Églises de Lyon, de Carthage, de Cagliari, de Milan ou d'Aquilée, qu'on tenait les apôtres pour auteurs du Symbole; l'Église de Rome et les autres Églises d'Occident et d'Orient le croyaient aussi, 293. S'il se trouve quelques différences dans les formules de ce Symbole, cela vient de ce qu'il était défendu pendant plusieurs siècles de l'écrire, 293, 294. Différences qui se trouvent dans les Symboles d'Orient, de Rome et d'Aquilée, 294. Table pour comparer la formule vulgaire du Symbole avec les trois qui viennent d'être cités, 295. Discussion des différences qui se trouvent entre ces quatre formules du Symbole, 296. — Exposition du Symbole des apôtres attribuée à saint Cyprien, II, 347. — Symbole des apôtres expliqué par saint Athanase, IV, 172. — L'Église romaine l'a toujours conservé dans sa pureté, V, 496. Traité du Symbole des apôtres ou de la Trinité, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, 511 [et 513, 514.] — Exposition du Symbole des apôtres par Rufin d'Aquilée, VII, 467 et suiv. Doctrine de Rufin sur les articles du Symbole, 479, 480; sur la composition du symbole, 481, 482. Deux explications du Symbole des apôtres, l'une adressée au pape saint Damase, l'autre à saint Cyrille de Jérusalem, 647. Sentiment de saint Jérôme sur le Symbole des apôtres, 662. — L'Explication du Symbole par saint Hilaire d'Arles n'est pas venue jusqu'à nous. On a cru que c'était la neuvième sous le nom d'Eusèbe d'Émèse, mais elle est de Fauste de Riez, VIII, 440. Saint Augustin explique le Symbole des apôtres dans un concile tenu à Hippone, 712. — Sermons de saint Augustin sur le Symbole des apôtres, IX, 239. Livre de la Foi et du Symbole, ouvrage de saint Augustin, 255,

256. Quatre sermons sur le Symbole; le premier est de saint Augustin, les autres sont supposés sous le nom de ce Père, 283, note. Discours sur le Symbole supposé sous le nom de saint Augustin, 288. Discours intitulé : Du Symbole, ou traité contre les Juifs, les Païens et les Ariens, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, 369, 370. Témoignage de saint Augustin sur l'usage d'instruire du Symbole les catéchumènes, 746. [Sermon sur la tradition du Symbole faussement attribué à saint Augustin, 836.] — Doctrine et témoignages de saint Léon sur le Symbole des apôtres, X, 250. Homélie de saint Maxime de Turin sur ce Symbole, 322. Canon du concile d'Agde qui ordonne de l'expliquer aux catéchumènes, 738. — Sermon de saint Césaire d'Arles sur le Symbole, XI, 135. Explication de ce Symbole par Fortunat, évêque de Poitiers, 409, 410. Éditions qu'on en a faites, 414. — Les apôtres ont composé ensemble ce Symbole avant de se séparer, XII, 104 et 105, XI, 409, 713. Le Vénérable Bède traduit en anglais le Symbole et l'Oraison dominicale, XII, 13. Gloses de Géron, moine de Saint-Gal, sur le Symbole, 110. Traité de la Foi et du Symbole des apôtres, ouvrage attribué à Maginhard, moine de Fulde, 523. — Commentaire de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur ce Symbole, XIII, 116. — Discours d'Yves de Chartres sur ce Symbole, XIV, 123. Commentaire d'Abailard sur ce Symbole, 329. [Explication du Symbole par Joslène, évêque de Soissons, 375, n. 4.] Explication de ce Symbole par Hugues, archevêque de Rouen, 605. [Explication du Symbole des apôtres par un anonyme du XI^e siècle, 908.]

SYMBOLE DE NICÉE, dressé par Osius, évêque de Cordoue, III, 393, 425. Proposé dans le concile de Nicée. Tous les évêques catholiques y souscrivirent, 425. Le concile de Sardique s'en tient à la foi exprimée dans le concile de Nicée, 483. — Saint Eusèbe de Samosate signe le Symbole de Nicée dans un concile d'Antioche, V, 1. Discours faussement attribués à saint Grégoire de Nazianze sur la foi exprimée dans ce Symbole, 242. — Explication de ce Symbole par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 295, 296; par Théodote d'Ancyre, 392. Symbole de Nicée lu au concile d'Éphèse comme règle de la foi, 588. — Timothée, patriarche de Constantinople, ordonne que les fidèles, dans

toutes leurs assemblées, récitent le Symbole de Nicée, XI, 104.

SYMBOLE DE CONSTANTINOPLE. En quoi il diffère de celui de Nicée, IV, 621, 622. — Un concile de Tolède ordonne qu'il sera chanté à la Messe, avant l'Oraison dominicale, XI, 901. — Lettre attribuée au pape Jean VIII sur l'addition du Filioque dans ce Symbole. On le chantait ainsi alors dans les Églises des Gaules et d'Espagne, XII, 649. — On ne le récitait pas à la Messe en Afrique du temps de saint Augustin, XIII, 11. On ne le disait pas encore à Rome dans le XI^e siècle; pourquoi. Quand l'Église de Rome a commencé à chanter ce Symbole à la Messe après l'Évangile, 124.

SYMBOLE QUICUMQUE. Il n'est pas de saint Athanase, IV, 184, 185. Antiquité de ce Symbole, 185. Versions différentes que nous en avons, 185, 186. — Ce Symbole ne paraît pas être de Vincent de Lérins, VIII, 467. — Raisons qui semblent prouver que ce Symbole a pour auteur Vigile, évêque de Tapse. Concile d'Autun qui ordonne à tous les ecclésiastiques de l'apprendre par cœur, X, 484. — Il est allégué par saint Isidore de Séville comme étant de saint Athanase, XI, 723. Explication de ce Symbole attribuée à Théodulfe d'Orléans, 271. Ce Symbole est traduit en langue tudesque, 596. — Commentaire de Brunon, évêque de Wirtzbourg, sur ce Symbole, XIII, 116. Au temps de saint Pierre Damien, l'usage de le réciter à prime était nouveau, 312. — Commentaire d'Abailard sur ce Symbole, XIV, 329. Explication de ce Symbole par sainte Hildegarde, 596. [Explication de ce Symbole par un anonyme du XII^e siècle, 908.] — Obligation aux prêtres de le savoir par cœur et de le réciter chaque dimanche à prime, XII, 337.

SYMBOLES (Autres). Symbole de saint Grégoire Thaumaturge, II, 439, 440 et suiv. Symboles attribués au concile d'Antioche, 571 et 572. — Symbole faussement attribué à saint Damase, pape, V, 24, VII, 647. — Écrit en forme de Symbole composé par un évêque nommé Pasteur, X, 469. — Symbole du pape saint Grégoire le Grand, XI, 536. Symbole de foi donné par le pape Léon III à des moines français établis à Jérusalem, XII, 401.

[SYMBOLISME. Livre de la Clef de saint Mélicon, offrant une série de symboles allégoriques, I, 451 et suiv. Auteurs qui l'ont

commenté, 451, 452. Dissertation de dom Pitra sur le symbolisme, 452. — Réfutation du symbolisme païen par le diacre Constantin, XI, 267.]

SYMÉON (Le saint vieillard). [Homélie sur Syméon et son cantique par Timothée, prêtre de Jérusalem, VIII, 387.] — Ce qu'en pense saint Augustin, IX, 617. — Discours de Léonce, évêque de Naples en Chypre, sur le saint vieillard Syméon, XI, 665. On montrait à Jérusalem, sur la fin du VII^e siècle, les tombeaux du saint vieillard Syméon et de saint Joseph, époux de la sainte Vierge, 801. — Hymne de saint Paulin d'Aquilée sur saint Syméon, XII, 162. Le corps de saint Syméon et celui de saint Joseph avaient été enterrés dans la vallée de Josaphat, 422. Discours de Méthodius, patriarche de Constantinople, sur la rencontre de Syméon et d'Anne au temple, 424.

SYMÉON BARSABOË (Saint), archevêque de Séleucie et de Ctésiphon en Perse. Son martyr, III, 319 et suiv. — Ce saint évêque est nommé dans le Catalogue des écrivains syriens, X, 143. Analyse des Actes de son martyr donnés par Assémani, 326 et suiv.

SYMÉON (Saint), autre martyr de Perse, III, 341, 342.

SYMÉON, un des auteurs de la secte des Messaliens, V, 645, X, 47. Il est chassé de Syrie, V, 645.

SYMÉON, disciple de saint Éphrem, VI, 5.

SYMÉON L'ANCIEN (Saint), abbé en Syrie. Ce que Théodoret en raconte, X, 54.

SYMÉON et MARIS, prêtres et moines en Syrie. Lettre que saint Jean Chrysostôme leur écrivit, VII, 132.

SYMÉON STYLITE L'ANCIEN (Saint). Sa Vie écrite par Cosme, son disciple, et publiée par Assémani, III, 353 et suiv. Analyse de cette Vie, 353. Lettre qui lui est adressée par le clergé et le peuple de Phanir. Sa Vie écrite par Cosme, prêtre syrien, X, 580. En quoi cette Vie diffère de celle écrite par Théodoret et par Antoine, disciple du saint, 580, 581. Lettres de saint Syméon Stylite. Autres écrits qu'on lui attribue, 581. — Saint Syméon ramène à l'Église catholique l'impératrice Endocie, épouse de Théodose le Jeune, VIII, 475. — Il engage Théodoret à la paix, X, 21. Sa Vie écrite par Théodoret, 60. Abrégé de cette Vie, 60 et suiv. Deux autres Vies de ce saint, 62, 63. Les artisans de Rome mettaient son image à l'entrée de leurs boutiques pour se pro-

curer sa protection, 135. — Sa Vie par Éva-gre, XI, 417.

SYMÉON, évêque de Beth-Arsam, en Perse. En quel temps il devint évêque; il baptisa trois mages qui, dix jours après leur baptême, sont martyrisés, X, 643. Ses écrits, 643, 644. Sa Liturgie; sa lettre sur Barsauma, évêque de Nisibe, et contre l'hérésie nestorienne, 644. Autre lettre à l'abbé de Gabula, touchant les martyrs des Homérites, 644, 645.

SYMÉON SALUS (Saint) ou l'Insensé. Sa Vie écrite par Léonce, évêque de Naples en Chypre, XI, 662, XII, 881. Abrégé de cette Vie, XI, 662, 663. Miracles opérés par ce saint, 663.

SYMÉON STYLITE LE JEUNE (Saint). Sa Vie écrite par Nicéphore, maître d'Antioche, XI, 674, 675. Lettre qu'il écrit à l'empereur Justinien au sujet des violences que les Samaritains exerçaient contre les Chrétiens; autres écrits qu'on lui attribue, 675. [Éditions de la Vie de saint Syméon, de sa lettre à Justinien, et d'un fragment de sa lettre relative aux images, 675, 676.] Sa mort, 675. Autre vie de saint Syméon composée par Arcadius, archevêque de Chypre; ce que peut être la Règle de saint Syméon, 676. Ce saint prédisait l'avenir et connaissait les pensées secrètes, 416.

SYMÉON, prince des Bulgares. Lettre que lui écrit Nicolas, patriarche de Constantinople, pour l'engager à recevoir favorablement les légats du pape, XII, 778.

SYMÉON L'EUNUQUE, frère de Théodore, précepteur de l'empereur Constantin Porphyrogénète, XII, 813.

SYMÉON LOGOTHÈTE. Ses Annales, XII, 798, 818. Ce qu'il dit des martyrs d'Amorion, 798, 799. Ce Syméon pouvait être le même que Syméon Métaphraste, qui suit, 817, 818.

SYMÉON MÉTAPHRASTE, maître des offices et grand chancelier sous l'empereur Léon le Philosophe, XII, 814. Différentes négociations dont il fut chargé, 814, 815. A quelle occasion il entreprend d'écrire les Vies des saints; méthode qu'il a suivie, 815. Défauts de son ouvrage, 815, 816. La plupart des discours qu'il attribue aux saints Pères, sont de sa composition, 816. Les Vies des saints, qui avaient cours avant celles qu'il a composées, étaient remplies de beaucoup de fables; il n'a fait qu'en changer le style et retrancher des impostures, 816, 817,

Les Vies citées sous son nom ne sont pas toutes de lui; lettres que lui attribue Léo Allatius, 817. Autres écrits qui portent son nom, 817, 818. Les Annales connues sous le nom de Syméon Logothète sont vraisemblablement de Syméon Métaphraste: raisons de le croire, 818. Temps de sa mort, 818, 819. Michel Psellus fait son panégyrique, 819. [Observation sur Syméon Métaphraste, 815, n. 6.] Vingt-quatre discours tirés de divers endroits de saint Basile le Grand par Syméon Métaphraste, IV, 494. — Son panégyrique et autres pièces en son honneur, par Michel Psellus, XIII, 336. [Les ouvrages de Syméon Métaphraste sont reproduits aux tomes CXIV, CXV et CXVI de la *Patrologie grecque*. Le premier de ces volumes renferme une préface des œuvres dans laquelle les éditeurs avertissent que plusieurs des écrits de Syméon sont publiés pour la première fois avec le texte grec, d'après les manuscrits de Paris. Viennent ensuite: 1° une notice sur Syméon et ses écrits par Allatius; 2° l'index d'Allatius donnant le commencement des Vies, le nom de l'auteur, le titre de ces Vies; 3° l'index où se trouve le texte des Vies qui ne sont pas de Métaphraste; 4° l'index des Vies composées par Métaphraste; 5° la liste des auteurs de ces Vies; 6° la liste des saints dont la vie a été composée par ces auteurs; 7° l'index des matières de cette dissertation d'Allatius; 8° de l'autorité et du témoignage de Métaphraste en français par le Père Honoré de Sainte-Marie; 9° l'éloge de Métaphraste par Psellus; 10° la commémoration et l'office de notre saint Père Théophraste, par Psellus, au 28 novembre. Les écrits de Métaphraste compris dans ce volume sont: 1° le discours sur la lugubre lamentation de la très-sainte Mère de Dieu embrassant le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ; 2° différentes prières; 3° des iambes; 4° des alphabets moraux; 5° neuf lettres; 6° l'abrégé des canons des divers conciles; 7° les Vies des saints du mois de janvier au 18 février. Les Vies sont précédées de catalogues des Vies composées par Métaphraste, par Martin Hankius, d'un autre catalogue par Daniel de Nessel. Vingt-quatre discours sur les mœurs, tirés de saint Basile, se trouvent dans les œuvres de ce Père au tome XXXII, p. 1115. Les Annales sont insérées au t. CIX, p. 663. Le tome CXV renferme la suite des Vies depuis le mois de mars jusqu'au 31 octobre. Le tome

CXVI donne: 1° la fin des Vies depuis le mois de novembre jusque fin décembre; 2° les Addenda: ces vies depuis janvier jusqu'à décembre; 3° les Actes du martyr de saint Démétrius, martyr à Thessalonique, précédés des commentaires du Père Byeus, bollandiste.]

SYMÉON DE TRÈVES (Saint), d'abord moine du Mont-Sinaï, s'attache à Richard, abbé de Verdun, qui l'amène à Verdun, XIII, 119. Il accompagne Poppon, archevêque de Trèves, qui faisait le pèlerinage de Jérusalem; à son retour, il se fait enfermer pour vivre en reclus le reste de ses jours; sa mort, 121. Sur les représentations de Poppon, le pape Benoît IX le met au nombre des saints, 121 et 122. Église collégiale fondée en son honneur, 122. Bulle de sa canonisation, 121 et 196. [Fragment de sa Vie par Évervin, 121, n. 5. Lettre du pape Benoît VIII pour permettre l'érection d'une église en l'honneur du bienheureux Syméon, 193.]

SYMÉON LE THÉOLOGIEN, abbé de Saint-Mamas à Constantinople, XIII, 226. On le surnomme le Jeune pour le distinguer de Syméon Métaphraste, 226. Nicétas Pectorat, son disciple, écrit sa vie, et le justifie du quiétisme dont on l'accusait, 217 et 226. Ses écrits; différentes éditions et traductions qu'on en a faites, 226. Ce qu'il y a de remarquable dans ses discours, 226, 227. Analyse de son livre des Amours divins, 227, 228. Ses chapitres de morale; traité de l'Altération que les éléments causent sur le corps et sur l'âme. Autres écrits de Syméon, 228. On lui donne encore quelquefois le surnom de Xérocerce; son vrai surnom est Xylocerce, 229. [Tous les écrits publiés de Syméon sont reproduits au tome CXX de la *Patrologie grecque* de M. Migne, avec notice d'Allatius, et d'après l'édition de Pontanus de 1603 pour les trente-trois discours, le livre des divins Amours ou des commentaires sacrés. Viennent ensuite le traité des Altérations d'après le Père Poussine, et deux opusculs en grec seulement, savoir: 1° un discours sur la foi et l'enseignement; 2° un traité intitulé: Des trois manières de prier. Un appendice reproduit le Dialogue d'un scholastique sur Dieu.]

SYMÉON, moine bénédictin et premier chantre du monastère de Durban, 233 et 316. Son empressement à rechercher des mémoires pour écrire l'histoire de son pays,

Après 975.

1027.

1028.

1035.

1042.

V. 1050.

V. 1130.

316. Il continue l'Histoire de l'Église de Durham, commencée par Turgot, 233 et 317. Son Histoire des rois d'Angleterre et de Danemarck, 317. L'Histoire de l'Église de Durham a passé sous son nom, XIII, 488.

V. 1179. SYMÉON, patriarche d'Antioche. Lettre que lui écrivit George, métropolitain de Corfou, XIV, 652.

XII siècle. SYMÉON LOGOTHÈTE, chancelier et maître des offices. Sa Synopse des canons; traité des mœurs de l'Église qu'on lui attribue; lettres dont il pourrait aussi être l'auteur; ouvrage sur la création qu'on conjecture aussi être de lui, XIV, 654. [C'est le même que Syméon Métaphraste, 654, n. 4.] — Il cite une homélie de saint Basile que nous n'avons plus; [elle a été retrouvée et publiée par Ch. Fr. Matthei, IV, 392.]

[SYMMACHIENS, secte d'hérétiques, IV, 330.]

V. 205. SYMMAQUE, ébionite, auteur d'une version grecque de l'Ancien Testament, II, 144. — Ce que saint Épiphane dit de sa version, VI, 449.

384. SYMMAQUE, préfet de Rome. Lettre du pape saint Damase en sa faveur, V, 20, 21. Il demande au nom du Sénat le rétablissement de l'autel de la Victoire, 20, 383, 384, 484. Saint Ambroise s'y oppose, 484 et suiv. Symmaque envoie saint Augustin enseigner la rhétorique à Milan, 387. — Ouvrage du poète Prudence contre Symmaque, qui sollicitait le rétablissement de l'autel de la Victoire, VIII, 105 et 106.

SYMMAQUE, préfet de Rome, fils du précédent. Il favorise l'antipape Eulalius, VIII, 6.

SYMMAQUE, évêque de Capoue, assiste à la mort de saint Paulin, VIII, 53, 54.

SYMMAQUE, à qui saint Isidore de Pé-luse écrit, VIII, 483.

498. SYMMAQUE, pape, élu après la mort d'Anastase; l'archiprêtre Laurent est élu en même temps, ce qui cause un schisme; son élection confirmée par le roi Théodoric; il est accusé devant ce prince, X, 522. Justifié dans un concile, 522, 726 et suiv. Lettre des évêques des Gaules à ce sujet, 522, 523 et 561. Lettres de Symmaque à Oëonius ou Eonius et à saint Avit, au sujet de l'étendue de la juridiction de leurs églises; lettre au patrice Libère sur l'élection d'un évêque d'Aquilée; fausse lettre à Laurent, évêque de Milan, 523. Lettre à saint Césaire d'Arles, en réponse à un mémoire qu'il lui avait

présenté au sujet des aliénations des biens d'église, 523 et 524. Lettre aux évêques des Gaules; autre à saint Césaire, 524 et 525. Apologie de Symmaque par lui-même, 525 et 526. Lettre aux Orientaux qui souhaitaient de rentrer dans la communion du pape, 526 et 527. Lettre aux évêques d'Afrique exilés en Sardaigne, 527 et 574; à Théodore de Laurée, qui paraît supposée, 527 et 528. Ses libéralités envers les églises; sa mort, 528. [Ses écrits dans la *Patrologie*, p. 521, n. 2.] Apologie de Symmaque par Ennode, 570 et 574. Elle est lue dans un concile de Rome; ce qu'elle contient, 730 et 731. Il paraît qu'à la page 574 D. Ceillier a confondu cette Apologie avec la précédente, composée par Symmaque même. Conciles de Rome sous le pontificat de Symmaque, 726 et suiv., 728, 729, 732. Lettre que saint Avit de Vienne écrit à Symmaque, 559 et 560. — Symmaque donne le pallium à saint Césaire, et confirme les privilèges de l'Église d'Arles, XI, 127. Requêtes qui sont présentées à Symmaque par saint Césaire d'Arles, 153 et 154.

SYMMAQUE, sénateur-romain. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 522 et 561. Il marie sa fille Rusticienne au philosophe Boëce, 646. Il est accusé de crime d'état avec Boëce, son gendre; sa mort, 649. — Il est arrêté et mis à mort, XI, 113.

SYMMAQUE (Quintus-Aurelius-Anicius), fils du philosophe Boëce, est consul au refus de son père, X, 649.

SYMMAQUE, défenseur de l'Église romaine. Saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 485.

SYMPHONIE. La grande et la petite Symphonie, livre des Archontiques, VI, 392.

SYMPHORIEN D'AUTUN (Saint). Son martyre, I, 472, 473. [Traduction des Actes de son martyre, 473.] — Saint Euphrone, évêque d'Autun, bâtit une église sous le nom de Saint-Symphorien, X, 358. — Les donations faites ou à faire à cette église sont confirmées par un concile, XI, 327. — [Rescrit du pape Jean XII contre ceux qui avaient pillé ses biens, XII, 832. — Rescrit du pape Jean XIII sur le même sujet, 834.] — Testament d'Ermentrude dans lequel cette dame fait donation à l'église de Saint-Symphorien, au diocèse de Meaux, du pain et du vin nécessaires pour les oblations, XIII, 21. [Voyez l'Histoire de saint Symphorien et de son culte par M. le chanoine Dinet.]

V. 512.

514.

501.

521.

522.

II siècle.

99 et 500.

II siècle.

SYMPHOROSE (Sainte), martyre. Actes de son martyre, I, 390.

SYMPHOSIUS, évêque espagnol. Il renonce à l'hérésie de Priscillien, VII, 510.

SYMPHOSIUS, prénom qu'Adémar d'Angoulême donne à Amalaire, prêtre de l'Église de Metz, XII, 340.

374 ou 375.

SYMPIUS, évêque qui écrivit à saint Basile ; réponse qu'il en reçut, IV, 463, 464. On croit qu'il pourrait être le même que Symposius, évêque de Séleucie, 464.

SYMPOSIUS, évêque de Séleucie. Concile de Constantinople auquel il assista, V, 464.

IV siècle.

SYMPRONIEN, novatien. Lettres que lui écrivit saint Pacien, V, 157 et suiv.

SYNADIUS, à qui saint Isidore de Péluse écrit, VIII, 483.

SYNAGOGUE, société de Juifs charnels. Preuve de la résurrection de Jésus-Christ par l'abandonnement de la synagogue, III, 231. — [De la défaillance de la Synagogue et du changement du nom d'Abraham, ouvrage de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 362.] — Dispute entre l'Église et la Synagogue, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 370. — Traité sur la fin de la Synagogue, écrit perdu de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 324. — Dispute entre la Synagogue et l'Église, ouvrage faussement attribué à Maginhard, moine de Fulde, XII, 523, 524.

SYNAGOGUES ou lieux d'assemblées des Juifs. Saint Ambroise s'oppose à ce que l'on rebâtisse une synagogue, V, 388. — Saint Jean Chrysostôme compare les synagogues à des théâtres, VII, 47.

SYNAXAIRE, livre d'église à l'usage des Grecs, XIII, 137.

SYNCELLES. Ce que c'était ; ordonnance qui prescrit aux clercs d'en avoir avec eux, X, 575 et 732. — Quel était auprès du patriarche de Constantinople l'office du syncelle, XII, 153.

SYNCLÉTIQUE (Sainte), vierge d'Alexandrie. Histoire de sa vie, ouvrage supposé sous le nom de saint Athanase, IV, 183, 184.

SYNCLÉTIQUE, vierge dont Sédulius fait l'éloge, VIII, 107.

SYNCLITIUS et non **SYNCÉTIUS**, diacre, porteur d'une lettre d'Euphémus, patriarche de Constantinople, au pape saint Gélase, X, 486.

SYNÉSIUS, parent de saint Grégoire de Nysse, qui écrit en sa faveur à Synésius, préfet du Prétoire, VI, 219.

Après 385

SYNÉSIUS, archevêque de Ptolémaïde en Lybie, VIII, 22 et suiv. [Ouvrages à consulter sur Synésius, 22, n. 8.] Sa famille ; son éducation, 22 et 23. Il s'applique à la philosophie, et il se marie ; il va à Athènes, 23. Ses occupations, 23 et 24. Il est député à Constantinople vers l'empereur Arcade au nom de la ville de Cyrène ; il retourne à Cyrène, 24. Il est fait évêque, 24, 25. Sa conduite dans l'épiscopat, 25. [S'il a continué à vivre avec sa femme étant évêque, 23, n. 2.] Il excommunie le gouverneur Andronic, 25, 26 et 27. Il consulte Théophile d'Alexandrie touchant les défenseurs de saint Jean Chrysostôme ; il rend compte à Théophile de diverses commissions qu'il avait reçues de lui, 27. Synésius est assiégé dans Ptolémaïde, 27 et 28. Mort des enfants de Synésius ; il meurt lui-même, 28. Ses écrits, 28 et suiv. Son discours de la royauté, ou de la conduite des rois, 28. Son traité intitulé : Dion, ou de la conduite de sa vie, 28 et 29. Éloge d'un chauve ; traité de la Providence ; discours sur le psaume soixante-quinzième, 29. Traité des songes, 29 et 30. Lettres de Synésius ; ce qu'elles contiennent de remarquable, 30 et suiv. Discours sur la veille de la Nativité de Notre-Seigneur ; Catastase de Synésius ; éloge d'Anysius ; discours sur l'astrolabe ; hymnes de Synésius, 32. Ouvrages perdus de cet auteur, 32 et 33. Jugement de son style, 33. Éditions de ses œuvres, 33 et 34. [Éditions nouvelles, 34.]

SYNISACTES, ou sous-introduites, vierges qu'on nommait aussi Agapètes, V, 303. Voyez *Agapètes*.

SYNNADES, ville de Phrygie. Concile qui y fut tenu, II, 546.

SYNODES, ou assemblées ecclésiastiques. Livre des Synodes, ouvrage de saint Hilaire de Poitiers, IV, 51 et suiv. Traité des Synodes, ouvrage de saint Athanase, 133 et suiv. — Prêtres interdits pour n'avoir pas payé le droit du synode, XIII, 83. Traité des Synodes, ouvrage de Michel Psellus le Jeune, 337. — Livre de la célébration des Synodes, ouvrage de Pierre de Blois, XIV, 783.

SYNODIQUE, prétendue collection de conciles. L'auteur de cet ouvrage suppose des conciles qu'on ne connaît point, II, 537, 540, 544. — On y trouve un recueil de pièces relatives au schisme des Orientaux après le concile d'Éphèse ; ce qu'il contient ;

397.

400-401

412.

437.

397.

400.

éditions qu'on en a faites, VIII, 605. Ce recueil commence au concile de Jérusalem, l'an 49, et se termine à celui de Constantinople vers l'an 877, XII, 41. Ce que c'est que l'ouvrage qui porte le titre de Synodique; différentes éditions qu'on en a faites, 719. Synodique de Rathérius, évêque de Véronne, 855 et 856.

SYNONYMES. Deux livres de saint Isidore de Séville sur les synonymes, XI, 713.

SYNOPSIS ou ABRÉGÉS. Synopse de l'Écriture attribués à saint Athanase, IV, 177 et suiv. — Synopses de l'Écriture attribués à saint Jean Chrysostôme, VII, 203, 204. Synopse des livres de l'Ancien Testament, par saint Jean Chrysostôme, 350 et suiv. Synopse des choses les plus remarquables dans les écrits de saint Jean Chrysostôme, 345. — Synopse des lois, par Michel Psellus, XIII, 336.

[SYNTAGMA : ce qu'on entend par ce nom, XII, 981.]

SYRIE, province d'Asie. Quelques auteurs

ecclésiastiques syriens, VIII, 1 et suiv. — Les évêques de cette province regardent Théodoret comme en faisant l'honneur; ils se croient anathématisés en lui, X, 71. Ils députent à l'empereur, 71, 72. Lettre du pape Hormisdas aux archimandrites de Syrie, en réponse à une requête qu'ils lui avaient adressée, 619, 620. — Lettre des évêques de la seconde Syrie au concile de Constantinople, XI, 822, 823. — Description géographique de la Syrie, par Épiphanes, moine et prêtre de Jérusalem, XIII, 51. — Conciles tenus en Syrie, XIV, 1086.

SYRUS, patriarche de Constantinople, 712. chassé par l'empereur Philippique Bardanne pour son opposition au Monothélisme, XII, 36.

SYRUS, moine de Cluny, auteur de la Vie originale de saint Maieul, abbé de Cluny, XII, 889; XIII, 149. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 409 et suiv.)

712.

XI siècle.

T

TABANE, monastère en Espagne près de Cordoue, XII, 515.

TABELLION. Le pape Innocent III défend aux clercs constitués dans les ordres sacrés de faire l'office de tabellion, XIV, 1006.

TABENNE, premier monastère de saint Pacôme, III, 358.

TABERNACLE DU SEIGNEUR prescrit de Dieu à Moïse, I, 14 et 15. — Explication allégorique du Vénéable Bède sur ce qui est dit du tabernacle dans le livre de l'Exode, XII, 8. — [Du Tabernacle : ouvrage de Richard de Saint-Victor, XIV, 700, 701.] Deux livres du tabernacle construit par Moïse : ouvrage de Pierre de Celle, XIV, 682. Traité des Trois Tabernacles, ouvrage d'Adam, abbé de Case-Blanche en Écosse, 687.

TABLEAU DE LA SAINTE VIERGE peint de son vivant par saint Luc, VIII, 575. — Autre, peint à Metz par Tutilon, moine de Saint-Gal, XII, 704.

TABLES DE LA LOI déposées dans l'Arche : ce qu'elles représentaient selon saint Augustin, IX, 211.

TABLES ASTRONOMIQUES dressées par

Cosme d'Égypte : nous ne les avons plus, XI, 191.

TABLES DE RÉFECTOIRE. Il y en avait sept dans le réfectoire des chanoines de Metz, XII, 108.

TABLETTES DE BOIS, dont on se servait pour écrire avant que le parchemin et le papier fussent en usage, VII, 582.

TACONUS (Balthazar). Inscription qu'il a composée pour le philosophe Boèce, X, 650.

TACTIQUE ou ORDRE DES BATAILLES. Traité de la Tactique, ouvrage de l'empereur Léon le Philosophe, XII, 775. Traité de l'empereur Constantin Porphyrogénète sur la tactique, 811.

TACTIQUE ou ORDRE DES OFFICES. Les Grecs, et principalement les moines, donnent à leur Type le nom de livre tactique, XIII, 133.

TACUIN, auteur, à qui on a attribué mal à propos la Vie de Charlemagne, composée par Éginhard, XII, 353.

TAGASTE, ville de la province de Numidie en Afrique : lieu de la naissance de saint Augustin, IX, 1.

TAGENON, doyen de l'Église de Passau.

XII siècle.

Son Histoire de l'expédition de l'empereur Frédéric Barberousse à la Terre-Sainte, XIII, 544, 545.

TAGMON, disciple de saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, est élu pour lui succéder. L'empereur Henri lui refuse son consentement. Il s'attache au duc de Bavière, qui ensuite le fait archevêque de Magdebourg, XIII, 64.

653. TAION [ou TAJUS, TAYON], évêque de Sarragosse, est envoyé à Rome pour y demander les Morales de saint Grégoire, XI, 443. Il compose cinq livres de Sentences tirées des Morales de saint Grégoire et des écrits de saint Augustin; on n'en a imprimé que la préface, 776. Il souscrit au huitième concile de Tolède, 777. [Écrits de Taion dans la *Patrologie*. Son livre des Sentences; analyse de cet ouvrage, 777. Éditions de cet écrit, 776, n. 6. Taion est le même que Tajus, prêtre et abbé, à qui Braulion, évêque de Sarragosse, écrit, 776, n. 6. Lettre de Tajus à Braulion, 729. Autre lettre de Tajus à Braulion, pour savoir si le sang de Notre-Seigneur a été recueilli pendant sa Passion. Réponse de Braulion, 731. Réponse de Tajus à une lettre d'Eugène de Tolède, 743. Lettre au même Eugène, 777.]

IX siècle. TALTON, le même que Taïton, moine de Richenow, envoyé avec Grimalde à saint Benoît d'Aniane. Lettres qu'ils écrivent en commun à Regimbert. On lui attribue l'Histoire de la translation des reliques de saint Genès, martyr, XII, 603.

TAMAJUS (Thomas) : son édition de l'ouvrage de Paul, diacre de Mérida, XI, 676.

TANCRÈDE, l'un des chefs de la première croisade : ses gestes écrits par Radulfe, XIII, 541.

1002. TANGMAR, prêtre de l'Eglise d'Hildesheim. Ses liaisons avec saint Bernouard, évêque d'Hildesheim, XIII, 66. Il l'accompagne à Rome, 66, 67; il écrit la plus grande partie de sa Vie : analyse de cet ouvrage, 67. [Édition de cette Vie dans la *Patrologie*, 67.] Jugement sur le style, 67.

TAOR, vierge recluse, VII, 485, 486.

TAORGE, évêque, ordonne Éphèse, évêque de Rome pour les Lucifériens, V, 153.

TAPSE, ville d'Afrique : Vigile, un de ses évêques, X, 472 et suiv.

784. TARAISE (Saint), patriarche de Constantinople, est choisi pour succéder à Paul, qui s'était retiré dans un monastère. Auparavant, il était secrétaire de l'empereur; dif-

icultés qu'il fait d'accepter le patriarcat, XII, 153. Ses lettres synodiques au pape Adrien I et aux patriarches, 135 et 153. Il assiste au second concile de Nicée, qui rétablit le culte des images, 153. Il s'oppose, mais faiblement, au divorce de l'empereur Constantin VI, 154. Sa mort, 154 et 278. Il est enterré dans l'église d'un monastère qu'il avait fondé : on l'honore comme saint, 154. Analyse de ses lettres, 154 et 155. [Ses écrits dans la *Patrologie*. On y trouve des ouvrages nouveaux, et en particulier une lettre de saint Taraise aux évêques de Sicile, et un Discours sur la présentation de Jésus-Christ au Temple, dont plusieurs passages font ressortir l'immaculée conception de Marie, 155.] Il était secrétaire de l'empereur Constantin lorsqu'il fut fait patriarche de Constantinople. A quelles conditions il accepta. Ses lettres synodales au pape Adrien. Réponse du pape, 135. Sa mort, 278. Sa Vie écrite par son disciple Ignace, métropolitain de Nicée, 324. — Il ne consentit à accepter le gouvernement de l'Eglise de Constantinople que sur la promesse que lui fit l'impératrice Irène de convoquer un concile œcuménique pour réunir les Eglises d'Orient divisées sur le culte des images, XIII, 619. Il eut la principale part au concile convoqué sur ce sujet à Nicée, 620, 621, 622, 623, 628. Sa lettre au pape Adrien, où il lui rend compte de ce qui s'était passé au concile, 630, 631.

TARAISE, frère du patriarche Photius. Lettre que lui écrit Photius, son frère, sur la mort de sa fille, XII, 730. Dissertation théologique qu'il lui adresse, 732.

TARAQUE, PROBE et ANDRONIC (Saints), martyrs de Cilicie, III, 31 et suiv. Les Orientaux enlèvent leurs corps : miracle arrivé à cette occasion, 35 et 36.

TARBULE ou PHERBUTHE (Sainte), vierge, martyre de Perse, III, 321, 328 et 329.

TARDENOIS, canton du diocèse de Reims. Concile qui y fut tenu, XIII, 758.

TARIN (Jean), recteur de l'université de Paris : sa traduction latine de la Philocalie d'Origène, II, 255. — Sa traduction latine du Dialogue de Zacharie de Mitylène sur la création du monde, et de son traité contre les Manichéens, XI, 270.

TARRAGONE, ville de Catalogne sur la Méditerranée. Elle paraît être la patrie de Paul Orose, X, 1. Concile qui y fut tenu, 747 et suiv. — Urbain II exhorte les sei-

787.

795.

806.

IX siècle.

304.

IV siècle.

gneurs de Catalogne à fortifier cette ville, et se propose d'y rétablir le siège épiscopal, avec la qualité de métropole, XIII, 422. Il lui accorde le droit de métropole. Bérenger-Raymond II, comte de Barcelone, fait donation de cette ville au Saint-Siège, 424. — Raymond Bérenger III, rétablit cette ville et la donne avec son territoire à l'archevêque saint Oldégaire et à ses successeurs, XIV, 410 et 1091. Cette donation est confirmée par une bulle du pape Gélase II, 1091.

TARSE, ville de Cilicie. Les Ariens se mettent en possession de l'Église de Tarse, IV, 434. Lettre de saint Basile le Grand à l'Église de cette ville, 451. — Saint Eusèbe de Samosate travaille pour cette Église, V, 2, 3. — Concile tenu à Tarse par Jean d'Antioche et ses adhérents, contre saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 375, 599.

TARSIENS, nom que saint Jérôme donne aux demi-Ariens, comme attachés au sentiment de Silvain, évêque de Tarse, VII, 583.

TARSILLE, tante de saint Grégoire le Grand. Vision qu'elle eut et qu'il rapporte dans ses Dialogues, XI, 478.

TARSIN, prêtre de Suèdres, VI, 414.

TASCODROCÈTES, hérétiques. Loi de Théodore contre eux. Ce sont les mêmes que les Tascodrugites, VI, 367. Voyez l'article suivant.

TASCODRUGITES, hérétiques. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 393. Ce sont les mêmes que les Tascodrocites. Voyez l'article précédent.

TASON (Saint), abbé de Saint-Vincent de Volturne : sa Vie écrite par Ambroise Autpert, XII, 125. [C'est le même que saint Taton.]

TASSILLON, duc de Bavière. Plaintes contre lui au concile de Worms, XIII, 631, 632. Assemblée d'Ingelheim où il est condamné à avoir la tête tranchée. Charlemagne le relègue dans un monastère, 632. Il demande pardon au concile de Francfort, 634.

TASSIN (René-Prosper), bénédictin : son projet d'une édition complète des œuvres de saint Théodore Studite, à laquelle il a travaillé conjointement avec D. Toustain, XII, 319.

TATIANISTES, hérétiques. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 393, 394.

TATIEN, hérésiarque, chef des Enkratites, I, 488 et suiv. Son origine ; ses études ; ses voyages. Il embrasse la religion chrétienne ; il a pour maître saint Justin, 488. Il tombe

dans l'erreur, 488, 489. Quelles étaient ses erreurs, 489. [Il n'a pas erré sur la spiritualité ni sur l'immortalité, 489, n, 19.] Ses écrits, 489 et suiv. Discours aux Grecs, composé par Tatien avant qu'il tombât dans l'erreur, 489. Analyse de ce discours, 490, 491. Écrits de Tatien qui sont perdus, 491, 492. Écrits supposés. Édition de son Discours contre les Grecs, 492. [Éditions récentes de ce discours, 492.] Erreur de Tatien touchant le salut d'Adam réfutée par saint Irénée, 508, 509. Faux évangile qui lui est attribué, 273, 274. — Son erreur sur le mariage et sur le salut d'Adam, VI, 393, 394. — Il rejetait quelques Épîtres de saint Paul, VII, 579. — Il combat la foi de l'Église sur le salut d'Adam, IX, 614, 615. — Il supprime dans sa Concorde évangélique tous les endroits contraires à ses erreurs. Grand nombre d'exemplaires de sa Concorde de l'Évangile supprimés par Théodoret, X, 20.

TATIEN (Saint), martyr à Mire en Phrygie, III, 403, VIII, 518.

TATIEN, prêtre de Myre, IV, 475.

TATIEN, préfet du Prétoire, VI, 371 et 372.

TATIEN, préfet de Constantinople, rend à saint Léon une lettre de l'empereur Marcien, X, 220. Il assiste au concile de Chalcedoine, 683.

TATON (Saint), abbé de Saint-Vincent de Volturne. [Voyez saint Tason.]

[TATTAM (H.), publie une version copte des Constitutions apostoliques, II, 590, n. 1.]

TATTON, moine de Saint-Gal. [Voyez Talton.]

TAUNAI. La collégiale de Sainte-Marie de Taunai changée en monastère par le pape Urbain II, XIII, 425.

TAURENTIUS ou TURENTIUS. Voyez *Turentius*.

TAURIAC, proche de Fontenai dans l'Auxerrois. Bataille qui y fut donnée, XIII, 670.

TAURJEN, faussaire de Macédoine, VII, 516.

TAURIEN, préfet païen. Saint Nil lui prédit sa disgrâce, VIII, 218.

TAURIN, comte. Les Donatistes lui écrivent pour faire châtier les Circoncillions, V, 117.

TAURUS, préfet du Prétoire, assiste au concile de Rimini de la part de l'empereur. Il est fait consul, et bientôt après relégué à Verceil, IV, 555.

168.

362.

TAURUS, préfet, apprend à Jean d'Antioche l'intronisation de saint Procle sur le siège de Constantinople, VIII, 249.

TAVERNES. Leur entrée est défendue aux moines et aux chanoines, XIII, 645.

TE DEUM, hymne. Voyez *Hymne Te Deum*.

TÉAN, monastère dépendant du Mont-Cassin, brûlé par les Sarrasins et rétabli par l'abbé Léon, XIII, 498.

303.

TÉCUSE (Sainte), vierge et martyre à Ancyre, III, 15 et 16.

TÉGERSÉE, abbaye en Bavière. Lettre de Godehard aux moines de cette abbaye, où il avait mis la réforme. Éberhard en est fait abbé; ses remontrances au roi Henri sur les persécutions que ce monastère avait à souffrir, XIII, 97. [Deux lettres écrites par les moines de cette abbaye, 99.]

TEISSIER (Dom), bénédictin. Son édition de plusieurs écrits d'Hélinand, moine de Froidmont, XIV, 898, 899. Son édition de l'Histoire des Albigeois par Pierre de Vaulx-Cernay, 908.]

TÉLE ou TÈLEPTE. Voyez *Télepte*.

TÉLÉMAQUE, solitaire massacré à Rome en voulant empêcher les combats des gladiateurs. L'empereur Honorius le met au nombre des martyrs, X, 139.

TÈLEPTE ou TELLE, ville de la Byzacène. Concile qui y fut tenu, IV, 643, VI, 103 et 104, VIII, 561. — Ordonnances de ce concile, VIII, 561.

TÈLESPHORE (Saint), pape, n'a pas pu condamner Théodote de Byzance, qui ne tomba dans l'erreur qu'après la mort de ce pape, II, 544. — Décrétale supposée sous son nom, VI, 81, 82.

TELLE ou TÈLEPTE. Voyez *Télepte*.

TÈMOIGNAGE. Opuscule attribué à Eusèbe de Césarée sur le témoignage dû à Jésus-Christ, III, 235, 236.

TÈMOIGNAGES. Les livres des Témoignages de l'Écriture contre les Juifs, ouvrage de saint Cyprien, II, 271 et 272.

TÈMOINS. Canon soixante-quinzième apostolique sur les témoins qu'on peut recevoir ou qu'on doit rejeter, II, 586. Article des Constitutions apostoliques sur ce sujet, 601. Canon soixante-treizième du concile d'Elvire, 643. — Canon cinquante-huitième du quatrième concile de Carthage, VII, 731. Canon premier du cinquième concile de Carthage, 734. — Canon premier d'un concile de Venne contre les homicides et les

faux témoins, X, 712. — [Témoins pour la séparation des époux pour cause de parenté, XIV, 279.] Voyez *Faux témoins*.

TEMPÉRANCE. Morale de saint Ambroise sur la tempérance considérée comme vertu cardinale, V, 439. — Ce que saint Nil en dit, VIII, 209, 210. — Doctrine de saint Augustin sur la tempérance, IX, 49, 58, 493. — Traité de Marc l'Érmitte sur la tempérance, XI, 641. Traité de la Tempérance et de la Vertu, par le prêtre Hésychius, 656, 657.

TEMPLE DES JUIFS. Fiction attribuée à saint Éphrem sur le déchirement du voile du temple à la mort de Jésus-Christ, VI, 41. Julien l'Apostat veut rétablir le temple des Juifs; miracles qui en empêchent le rétablissement, 348 et suiv. [Fragment d'un auteur anonyme ancien sur les prodiges qui eurent lieu à cette occasion, 350, n. 11.] — Explication allégorique du temple de Salomon, ouvrage du Vénérable Bède, XII, 12. [Lettre du Vénérable Bède sur le temple de Salomon, 15. — Description du temple par Richard, abbé de Préaux, XIII, 514.] — C'est un grand sujet de confusion aux Juifs de voir le temple de Jérusalem détruit, IV, 229.

TEMPLE DE LA MÈRE DE DIEU à Constantinople. Poème sur ce temple par Georges Pisidès, XI, 653.

[TEMPLE DE LA VICTOIRE. Ce qu'en dit faussement Nicolas, secrétaire de saint Bernard, XIV, 736.]

TEMPLES. Leur origine observée par Walafride Strabon, XII, 412.

TEMPLES DES CHRÉTIENS. Doctrine d'Origène, II, 192.

TEMPLES D'IDOLE. Épigramme de saint Grégoire de Naziance sur un temple d'idole changé en église, V, 305. — Selon saint Grégoire le Grand, les temples des idoles doivent être plutôt purifiés par les cérémonies de l'Église que ruinés, XI, 527, 579.

TEMPLIERS. Règle qui leur est donnée par le concile de Troyes, XIV, 1106, 1107. — Ils rompent la paix avec Saladin, sultan d'Égypte, XIII, 542. — Plaintes formées contre eux au troisième concile de Latran, XIV, 1140. Maison pour les Templiers fondée à Tarragone par l'archevêque saint Olgéaire, 411. Livre de saint Bernard à la louange des chevaliers du Temple ou Templiers, 472. En quel temps il fut écrit, 473.

Analyse de ce livre, 473, 474. Règle des Templiers attribuée à saint Bernard; elle est de Jean de Saint-Michel, 473. [Lettre que Terric, grand-maître des Templiers, leur écrit, 793. Lettre de Lucius III aux Templiers, 932.]

TEMPOREL DES ÉGLISES. Canons vingt-quatrième et vingt-cinquième du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, III, 470.

TEMPOREL DES ÉTATS. Les souverains ne sont soumis qu'à Dieu en ce qui regarde le temporel de leurs états, V, 572.

TEMPS. Comment saint Augustin le définit, IX, 35. Sermons de saint Augustin sur les différents temps de l'année, 239. Sermons supposés sous le nom de saint Augustin sur les principales fêtes de l'année, 244. — Homélie de Laurent de Novarre intitulée : des deux temps, ou de la pénitence, XI, 96. — Deux ouvrages de Bède sur l'ordre des temps, XII, 3, 4. [Raison des temps : hymne du Vénérable Bède sur ce sujet, 4.] Opuscule de Théodore Aboucara sur la nature du temps, 627. — Livre de la Variété des temps, écrit par Alpert, moine de Saint-Symphorien; c'est l'histoire de son temps, XIII, 72, 73, 93. — [Du temps et de ses divisions, par Honoré d'Autun, XIV, 298.]

TEMPUS. Lettre d'Alcuin à Charlemagne sur les mots *sæculum*, *ævum* et *tempus*, XII, 178.

TÉNÈBRES. [Elles sont l'œuvre de Dieu d'après saint Ephrem, VI, 454.] Lettre de Fridugise sur le néant et les ténèbres, qu'il prétend être quelque chose de réel, XII, 333, 334.

TENNESE, ville située presque à l'extrémité de l'Égypte, VIII, 147.

[TENTATEUR. Discours de saint Arsène contre le tentateur de la loi, VIII, 403.]

TENTATION DE JÉSUS-CHRIST. Opuscule sur ce sujet supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Homélie de Nestorius sur les trois tentations de Jésus-Christ, VIII, 373. — Pensées du pape saint Léon sur ce sujet, X, 186. — Homélie du pape saint Grégoire sur ce sujet, XI, 457.

TENTATIONS. Doctrine de saint Ephrem sur les tentations, VI, 13, [502, 503.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 86, 100, 101, 218, 299. [Les tentations modérées servent à tout et il est grandement utile de louer Dieu dans les afflictions, homélie de saint Jean Chrysostôme, 753.] — Doctrine de saint Augustin, IX, 503, 689 et suiv. Néces-

sité de la grâce pour vaincre les tentations, 689. Il est libre à l'homme de consentir ou de ne pas consentir aux suggestions du démon, 729. — Instructions de saint Arsène sur les tentations du démon, VIII, 400, 401.

— Oraison de saint Isidore de Séville contre les tentations du démon, XI, 714. Son troisième livre des Sentences traite des tentations, 722. — Des Tentations, ouvrage d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, XIII, 278. — Selon le Vénérable Hildebert, la confiance en Dieu est le plus puissant remède contre les tentations, XIV, 209. Traité des Tentations, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1022.

TÉRALD, auteur d'une lettre où il dit pourquoi dans les offices de saint Paul, apôtre, et de saint Laurent, martyr, les antiennes étaient suivies de versets des psaumes, XII, 912. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 555 et 556.)

TÉRASSA, ville d'Espagne, connue anciennement sous le nom d'Égara. Il s'y tient un concile, XI, 914, 912.

TERBINTHE, prédécesseur de Manès, II, 454.

TERDELUAC, roi en Irlande. Lettre que lui écrit Lanfranc pour l'engager à convoquer un concile, XIII, 454.

TÉRENCE, comte. Lettre que lui écrit saint Basile le Grand, IV, 448, 449. Lettre de saint Basile aux filles du comte Térance, 450.

TÉRENCE, prêtre que saint Jean Chrysostôme envoie quérir des reliques pour le dédier des églises, VII, 134.

TÉRENCE, général des armées de l'empereur Valens, remporte une victoire sur les ennemis de l'empire, X, 47. Il demande pour récompense de ses services une église pour ceux qui suivaient la doctrine des apôtres, 47, 48.

TÉRENTIEN, pontife païen de la Cilicie, III, 35.

TÉRIDE, abbé, neveu de saint Césaire d'Arles, écrit la règle pour les religieux sous la dictée de son oncle, XI, 147.

[TERME DE LA VIE. Cet écrit est de saint Germain de Constantinople et non de Photius, XII, 42.]

TERMES. Livre de saint Isidore de Séville sur leur origine, XI, 711 et suiv. Autres du même sur leurs différences et leurs propriétés. Autres des synonymes, 713.

X siècle.

XI siècle.

372.

TERMINALES, fête des païens, attachée au 24 février, en l'honneur du faux dieu Terme, III, 2. — Il y en avait encore des restes en France au VI^e siècle, XI, 890.

670, 680.

TERNACE, évêque de Besançon. Sa Chronique n'a pas été imprimée, XI, 781. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 622.)

TERNOUE, capitale de la Bulgarie. Le pape Innocent III y établit le siège primate du pays, XIV, 978.

TÉROUANE, ville des Pays-Bas. Chronique de l'Église de Térouane par Baudri, chantre de la même Église, XIII, 482, 483. Liste des personnes illustres du diocèse de Térouane mortes dans l'expédition de la croisade, 542. — Lettre du pape Paschal II aux clercs de l'Église de Térouane, XIV, 135.

TERRACINE, ville de Campanie. Saint Benoît y fonde un monastère, XI, 159.

TERRE-SAINTE. Description de la Terre-Sainte rédigée par Adamnan, abbé de Hi, sur le récit de l'évêque Arculfe, qui y avait voyagé, XI, 800 et suiv. Éditions qu'on en a données, 800. Ce qu'elle a de plus remarquable, 801, 802. — Relation du voyage de Bernard, moine français, à la Terre-Sainte, XII, 597. — La description de la Terre-Sainte attribuée par Fabricius à Anselme de Ribemont est d'un frère mineur, qui vivait dans le XVI^e siècle, XIII, 513. Description de la Terre-Sainte et des provinces voisines par Marin Sanuti, 538.

1198.

TERRIC, chef d'hérétiques, découvert et condamné au feu, XIV, 1143.

XII siècle.

[TERRIC, grand-maître des Templiers. Ses deux lettres, XIV, 793.]

TERRIDE ou TÉRIDE, neveu de saint Césaire d'Arles. Voyez *Téride*.

TERTULLE, prêtre de Carthage. Son éloge, II, 262, 298.

TERTULLIANISTES, hérétiques, sectateurs de Tertullien. Leur origine et leur durée, II, 3. — Ils sont combattus à Carthage par saint Augustin, IX, 16.

V. 160.

TERTULLIEN, prêtre et docteur de l'Église, depuis montaniste, et enfin hérésiarque. Histoire de sa vie, II, 1 et suiv. Naissance de Tertullien; son éducation, 1. Sa conversion, 1 et 2. Il était marié. Il est fait prêtre, 2. Sa réputation; sa chute, 2 et 3.

Avant 200.

Avant 205.

V. 215.

Ses invectives contre les Catholiques; il devient hérésiarque. Sa mort. Catalogue de ses ouvrages, 3. Écrits de Tertullien avant

sa chute, 4 et suiv. Traité du Baptême; analyse de ce traité, 4 et suiv. Traité de la Pénitence; analyse de ce traité, 7 et 8. Traité de la Prière; analyse de ce traité, 9 et 10. Livres à sa femme, 10 et suiv. Analyse du premier livre, 10 et 11. Analyse du second livre, 11 et suiv. Livre des Prescriptions contre les hérétiques; analyse de ce traité, 13 et suiv. Catalogue des hérétiques, ouvrage dont l'auteur est incertain, 18. Traité de Tertullien sur la patience; analyse de ce traité, 18, 19. Traité du Scorpiaque, ou contre-poison contre le venin des hérétiques comparés à des scorpions; analyse de ce traité, 19 et 20. Livres de Tertullien aux Gentils, 20 et suiv. Analyse du premier livre, 21 et 22. Analyse du second livre, 22. Apologétique de Tertullien pour les chrétiens; analyse de cet ouvrage, 22 et suiv. Livre du Témoignage de l'âme; analyse de ce livre, 30 et 31. Exhortation aux martyrs; analyse de cet écrit, 31. Traité des Spectacles; analyse de cet ouvrage, 31 et 32. Traité des Ornaments des femmes, 33 et 34. Analyse du premier livre, 33. Analyse du second livre, 33 et 34. Livre contre les Juifs; analyse de ce livre, 34 et 35. Traité contre Hermogène, hérétique; analyse de ce traité, 35 et 36. Traité contre les Valentiniens; analyse de ce traité, 36. Exhortation à la chasteté; analyse de cet écrit, 36 et 37. Traité de l'Idolâtrie; analyse de ce traité, 37 et suiv. Écrits de Tertullien composés depuis sa chute, 39 et suiv. Traité de l'Âme; analyse de ce traité, 39 et suiv. Traité de la Chair de Jésus-Christ; analyse de ce traité, 41 et suiv. Traité de la Résurrection de la chair; analyse de ce traité, 43 et suiv. Livres contre Marcion, 45 et suiv. Analyse du premier livre, 45 et suiv. Analyse du second livre, 47. Analyse du troisième livre, 47 et 48. Analyse du quatrième livre, 48 et suiv. Analyse du cinquième livre, 50. Apologie du Manteau des philosophes, 50. Avis à Scapula, proconsul d'Afrique, touchant les Chrétiens, 50 et suiv. Traité de la Monogamie, 52 et 53. Traité des Jeûnes, 53 et suiv. Traité de la Pudicité, 55 et suiv. Traité contre Praxéas, hérétique, 58 et suiv. Traité de la Couronne du soldat, 61 et suiv. Traité de la Fuite durant les persécutions, 63 et suiv. Traité du Voile des vierges, 65 et 66. Ouvrages de Tertullien que nous n'avons plus, 66. Poèmes attribués à Tertullien, 66 et suiv. Autres ou-

vrages attribués à cet auteur. Jugements avantageux que les anciens ont portés des écrits de Tertullien, 68. Doctrine de Tertullien sur l'inspiration des Écritures, 68 et suiv. ; sur la trinité des personnes en Dieu et la divinité du Verbe, 70 et 71 ; sur les deux natures en Jésus-Christ ; sur l'année de sa naissance, de sa prédication et de sa mort, 71 ; sur la nature de Dieu et des êtres spirituels, 71 et 72 ; sur l'immortalité de l'âme, 72 ; sur le libre arbitre, 72, 73 ; sur la nécessité de la grâce, l'utilité de la crainte, la continence et le mensonge ; sur l'Église, 73 ; sur le sacrement de Baptême, 73 et suiv. ; sur la Confirmation, 75 ; sur l'Eucharistie, 75 et 76 ; sur la Pénitence, 76 et 77 ; sur le Mariage, la continence et la monogamie, 77 et 78 ; sur les assemblées des fidèles et ce qui s'y passait, 78 et 79. Signes de croix, heures de prières solennelles, prières pour les morts, 79. Jeûnes du carême et autres de dévotion, 79 et 80. Mœurs des Chrétiens, 80. Divers autres points, 81, 82. Sentiments particuliers de Tertullien ; ses erreurs, 82 et 83. Jugement de son style et de ses ouvrages, 83 et 84. Éditions des ouvrages de Tertullien, 84 et suiv. [Éditions et traductions nouvelles, 85 et suiv. Tertullien ou un de ses disciples paraît être l'auteur des *Philosophumena*, 201.] Saint Cyprien s'applique à la lecture des ouvrages de Tertullien et l'appelle son maître, 260. — Tertullien a écrit son livre de la Pénitence étant catholique, V, 170.

TERTULLUS, patrice, donne son fils Placide à saint Benoît, XI, 157. Il vient au Mont-Cassin ; donation qu'il fait à ce monastère, 159.

TESCELIN, père de saint Bernard, XIV, 418.

TESTAMENTS DIVINS, ou LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT. Voyez *Testament*.

TESTAMENTS, ou ALLIANCES DIVINES. Différence des deux Testaments selon Clément d'Alexandrie, I, 593. — Selon saint Augustin, IX, 210, 429 et 430.

TESTAMENTS APOCRYPHES attribués à Moïse, I, 37 ; à Salomon, 150. [Il est reproduit au tome CXXII de la *Patrologie grecque*, d'après Fleck, qui l'a publiée en 1838.] Aux trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob, 266 ; aux douze patriarches enfants de Jacob, 266, 267.

TESTAMENTS HUMAINS. Loi de Cons-

tantin touchant les testaments, III, 144. — Loi de Théodose, VI, 370. — Canon d'un concile de Toulouse sur les testaments, XIV, 1109.

TESTAMENTS DE DIVERS PARTICULIERS. De saint Grégoire de Nazianze, V, 190 et 191 ; — de saint Éphrem, VI, 47 ; — de saint Perpétue, archevêque de Tours, X, 439. Analyse de ce testament ; éditions qu'on en a faites, 439, 440. Testament de saint Patrice, poëme hibernois attribué à ce saint, 447. — Testament de saint Rémi, évêque de Reims ; éditions qu'on en a faites, XI, 83 ; leur authenticité, 83, 84 ; ce qu'ils contiennent, 84. Testament de saint Césaire, évêque d'Arles, 154 ; de saint Domnole, évêque du Mans, 313 ; de sainte Radegonde, 316, 317 ; de saint Irier, abbé d'Atane ; ce qu'il contient ; second testament que lui attribue saint Grégoire de Tours, 325. Saint Grégoire le Grand permet à l'abbé Probus de faire son testament, 536, 537. Testament de Bertrand II, évêque du Mans, 631, 632 ; de saint Léger, évêque d'Autun, 781 ; — de l'empereur Charlemagne, XII, 238, 239. Testaments de Théodore Studite ; analyse du premier, 300. Éditions qu'on a faites du second ; ce qu'il contient, 300, 301. Testaments de saint Aldric, évêque du Mans, 445 ; d'Ébérard, comte de Frioul ; de Gisèle, femme d'Ébérard, comte de Frioul, 613 ; [d'Atton, évêque de Verceil, 827] ; de Rathérius, évêque de Vérone, 854 ; — de l'abbé Suger, XIV, 377 ; — de Guillaume, duc d'Aquitaine, contenant la fondation de l'abbaye de Cluny, XIII, 743, 744.

TESTAMENT (l'Ancien), ou livres sacrés écrits avant Jésus-Christ. Ce sont le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome ; les trois livres intitulés Josué, Juges et Ruth ; les quatre livres des Rois ; les deux livres des Paralipomènes ; les deux livres d'Esdras et Néhémias ; les quatre livres de Tobie, Judith, Esther, Job ; les Psaumes ; les cinq livres sapientiaux, qui sont les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique, la Sagesse et l'Ecclésiastique ; les quatre grands prophètes, savoir : Isaïe, Jérémie, avec ses Lamentations, et le livre de Baruch, Ézéchiël et Daniel ; les douze petits prophètes, qui sont : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie, et les deux livres des Macchabées. Voyez cha-

cun de ces livres à leurs titres particuliers : nous rassemblons ici uniquement ce qui regarde l'Ancien Testament en général. Remarque sur les listes de l'Ancien Testament et sur leurs auteurs, I, 41. — Commentaires et autres ouvrages d'Origène sur les livres de l'Ancien Testament, II, 148 et suiv. — Doctrine de saint Ambroise sur la canonicité de diverses parties de l'Ancien Testament, V, 523, 524. Doctrine de saint Ambroise sur quelques endroits de l'Ancien Testament, 524, 525 et suiv. [Comment saint Ephrém envisage l'Ancien Testament, VI, 142, 143. Ses commentaires sur l'Ancien Testament, 443 et suiv. Ses sermons ou discours exégétiques sur l'Ancien Testament, 448, 449.] — Synopsis des livres de l'Ancien Testament, par saint Jean Chrysostôme, VII, 350. Doctrine de saint Jean Chrysostôme, sur l'authenticité des livres de l'Ancien Testament, 350 et suiv. Sentiments de ce père sur divers points de l'histoire de l'Ancien Testament, 354 et suiv. Version des livres de l'Ancien Testament, par les Septante, revue par saint Jérôme, 549, 550. Version des livres de l'Ancien Testament, selon l'hébreu, par saint Jérôme, 550 et suiv. La version de l'Ancien Testament, par saint Jérôme, est reçue dans l'Église, excepté celle des psaumes, 555, 556. Seize lettres de saint Jérôme, sur quelques endroits difficiles de l'Ancien Testament, 558 et suiv. Canon des Hébreux, selon le témoignage de saint Jérôme, 651, 652. Doctrine de saint Jérôme sur quelques points d'histoire de l'Ancien Testament, 657, 658. Divers points d'histoire de l'Ancien Testament, 614 et suiv. — Recueil des explications morales sur l'Ancien Testament; extrait des écrits de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 323. — Doctrine de saint Augustin sur l'Ancien Testament, IX, 610 et suiv. Histoire de la version des Septante; son autorité, 610. — Explications de l'Ancien Testament, attribuées à saint Pierre Damien; elles sont d'un de ses disciples, XIII, 323. — Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Testament, par Pierre de Poitiers, grand-prieur de Cluny, XIV, 571.

TESTAMENT (le Nouveau), ou livres sacrés écrits depuis Jésus-Christ : ce sont les quatre évangiles de saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean; les Actes des apôtres; les quatorze Épîtres de saint Paul, savoir : aux Romains, aux Corinthiens, I et

II, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniens, I et II, à Timothée, I et II, à Tite, à Philémon, aux Hébreux; les sept épîtres catholiques, savoir : de saint Jacques, de saint Pierre, I et II, de saint Jean, I, II et III, de saint Jude, et l'Apocalypse. Voyez chacun de ces livres à leurs titres particuliers : nous rassemblerons ici uniquement ce qui regarde le Nouveau Testament en général. Remarque sur les livres du Nouveau Testament et sur leurs auteurs, I, 191. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 583. Commentaires et autres ouvrages d'Origène sur le Nouveau Testament, 163 et suiv. — Doctrine de saint Ambroise sur la canonicité des diverses parties du Nouveau Testament, V, 524. Doctrine de saint Ambroise sur quelques endroits du Nouveau Testament, 528. — Homélie sur plusieurs passages du Nouveau Testament, supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 257, 258. Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament, 351 et suiv. Sentiments de ce Père sur divers points de l'histoire du Nouveau Testament, 559 et suiv. Révision du texte grec du Nouveau Testament, par saint Jérôme, 554. La version du Nouveau Testament, revue par saint Jérôme, est reçue dans l'Église, 556. Lettre de saint Jérôme à sainte Marcelle, sur quelques endroits du Nouveau Testament, 572. Lettre de ce père à Hedibie et à Algasie, en réponse à diverses questions sur le Nouveau Testament, 572 et suiv. Canon des livres du Nouveau Testament, selon saint Jérôme, 652. Doctrine de ce Père sur quelques points d'histoire du Nouveau Testament, 655 et suiv. — Doctrine de saint Augustin sur le Nouveau Testament, IX, 612. Autorité du texte du Nouveau Testament selon ce Père, 612. Sentiment de ce Père sur divers points d'histoire du Nouveau Testament, 616.

TESTAMENT (l'Ancien et le Nouveau). Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont inspirés par le même esprit et parfaitement d'accord, I, 191. — [L'Ancien Testament est la préparation du Nouveau, VIII, 615.] Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 229. — Accord de l'Ancien et du Nouveau Testament, montré par Théodule, prêtre de Célesgue, X, 470. — Discours d'Yves de Chartres

sur l'accord de l'Ancien et du Nouveau Testament, XIV, 122. Épigrammes de Théodore Prodrome sur l'Ancien et le Nouveau Testament, 149. Concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament, par l'abbé Joachim, 828.

TÉTÉRIUS, cleric de l'église d'Auxerre. Sa relation des miracles que Dieu opérât par les reliques des martyrs saint Cyr et sainte Julitte; il n'en reste que la préface, XI, 400. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 404 et 405.)

TÉTADIUS, à qui saint Sidoine Apollinaire recommande le soin d'une affaire, X, 386.

TÉTADIUS, évêque de Bourges, assiste au concile d'Agde, X, 736.

TÉTAPLES, ou livre à quatre colonnes. Tétraples d'Origène, contenant quatre versions grecques de l'Ancien Testament, savoir : celle des Septante, celle d'Aquila, celle de Symmaque et celle de Théodotion, II, 147. — Tétraples du B. Odon, évêque de Cambrai, sur le Psautier, XIV, 77.

TÉTRICUS, évêque de Langres après saint Grégoire, son père, XI, 381.

TÉTRIQUE, moine de Saint-Germain d'Auxerre est fait évêque d'Auxerre. Il assemble un synode, où il règle de quelle manière les abbés et les archiprêtres des églises de son diocèse doivent venir faire l'office dans l'église cathédrale, XII, 967.

TEULFE ou **THÉODULFE**, abbé de saint Crépin le Grand. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 689 et suiv.)

TEUTFRIDE, prêtre, accusé de vol. Conduite que Hincmar de Reims prescrit à son égard, XII, 683, 684.

TEUTONIQUE. L'Ordre teutonique, confirmé par le pape Innocent III, XIV, 968.

[**TEUZON**, disciple de saint Jean Gualbert, ne doit pas être confondu avec Teuzon, qui suit, XIII, 233.]

[**TEUZON**, ermite et moine de Florence, qui commente la règle de saint Benoît. Prologue de son commentaire. On ne doit pas confondre Teuzon, dont il est question ici, avec le précédent, XIII, 233.]

TEUZON, moine qui avait quitté son monastère. Opuscule que lui adresse saint Pierre Damien, XIII, 320.

THADDÉE ou **JUDE**. Voyez *Saint Jude*, apôtre.

THAIS (Sainte), pénitente. Comédie de Rosvithe, religieuse de Gandersheim, sur la conversion de Thais, XII, 876. — Vie de

sainte Thais, écrite par Marbode, XIV, 227.

THALASSE (Sainte), solitaire, dont Théodoret a écrit la vie, X, 59 et 60.

THALASSE, prêtre et abbé en Syrie, député à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 303.

THALASSE, lecteur et moine à Constantinople, maltraité par Nestorius, VIII, 369, 396. Conjointement avec l'abbé Basile, présente à l'empereur une requête, qui contient une profession de foi, 396, 397. [Il est différent de Thalasse qui suit.]

[**THALASSE**, à qui saint Maxime adresse des écrits de Thalasse, lecteur et moine dont il est parlé immédiatement, XI, 789; n. 1.]

THALASSE, préfet d'Illyrie, nommé évêque de Césarée en Cappadoce, VIII, 408, X, 149. Il préside à l'assemblée tenue pour examiner les actes du concile de Constantinople, qui avait condamné Eutychès, 674. Il se trouve au brigandage d'Éphèse, 676 et suiv.; et au concile de Chalcedoine, 684 et suiv.; d'où il est exclu, 686, 687. Il y est réintégré avec ses compagnons, 689.

THALASSE, évêque d'Angers, consulte saint Euphrone, évêque d'Autun, X, 357.

THALASSE, abbé à Constantinople. Son zèle pour la foi catholique, X, 416. Lettre que lui écrit le pape Félix III, 418, 419.

THALASSE, prêtre et abbé. Deux lettres que lui écrit saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 768, 769. Ses quatre cents vérités morales, 789. [Ses capitules de *religiosa exercitatio* et de *quiete*. Édition de ces écrits, XI, 789.]

THATELAUS, moine. Reproches que lui fait saint Isidore de Péluse, VIII, 481.

THALÉLÉE, solitaire, dont Théodoret a écrit la vie. Il était Cilicien de naissance, X, 63. — [Une homélie de Sévère de Sozopole par ce saint, XI, 109.]

THALIE, espèce de cantique, ouvrage bouffon de l'hérésiarque Arius, III, 416. Ce cantique est condamné au concile de Nicée, 426.

THAMAR, bru de Juda. Sentiment de saint Ambroise sur l'onction de Thamar, V, 526, 527.

THARBE, ou **THARBULE**, et **PHERBUTE** (Sainte), sœurs de saint Siméon-Barsabœ. Actes de leur martyre et de celui de leur servante, rapportés par Assémani, III, 321, 328 et 329.

THARÉ, père d'Abraham. Saint Jean Chrysostôme pense qu'il fut entraîné dans l'idolâtrie, VII, 356.

439.

449.

VII siècle.

THASCIUS, un des noms de saint Cyprien, II, 257.

THAUMAS DELA THAUMASSIÈRE (Gaspard). Son édition des Assises de Jérusalem, XIII, 527.

THÉANDRIQUE, terme qui se trouve dans les Actes d'un faux concile d'Antioche, et qui n'a commencé d'être employé que par l'auteur des écrits faussement attribués à saint Denys l'Aréopagite, II, 535. — Ce terme est employé par Théodoret, X, 102; — et expliqué par saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 767. — Cette expression est examinée au concile de Latran, sous le pape saint Martin, XII, 928. Les Monothélites absents de ce mot, 949.

THÉÂTRES. Témoignage de saint Cyprien contre les théâtres des païens, II, 293, canons soixante-deuxième et soixante-septième du concile d'Elvire, 612, 612. Canons du concile d'Arles, 630. — Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur les théâtres, VII, 74, 78, 228. Voyez *Spectacles*.

[THEATRUM CHIMICUM. ouvrage d'Alain de Lille, XIV, 874.]

THÉBAÏDE (la haute), patrie de saint Pacôme, instituteur des cénobites, III, 357.

II siècle. THÉBUTES ou THÉBUTIS, premier hérétique, I, 474.

I siècle. THÈCLE (Sainte), vierge et première martyre. Prétendu voyage de saint Paul et de sainte Thècle, I, 242, 276. Fausse histoire de sainte Thècle, 276. [Ce que plusieurs critiques pensent des actes de sainte Thècle, 276, n. 4.] — Témoignage de saint Grégoire de Nazianze, V, 270, 355. Témoignage de saint Ambroise, 493, 501, 579. Église dédiée à Dieu sous le nom de cette sainte, 355. — Saint Grégoire de Nysse lui donne de grands éloges, VI, 255. — Homélie sur sainte Thècle, attribuée à saint Jean Chrysostôme, VII, 97. Témoignage de saint Jérôme, sur le livre apocryphe des voyages de saint Paul et de sainte Thècle, 655. — Vie de sainte Thècle, par Basile de Séleucie; on réfute le sentiment de ceux qui veulent qu'il n'en soit point l'auteur, X, 167. Analyse de cette Vie; son peu d'authenticité, 167, 168. Éditions qu'on en a faites, 168. — Histoire du martyre de sainte Thècle, écrite en vers par Witikindus, XII, 878.

304. THÈCLE (Sainte), martyre de Palestine, III, 6.

346. THÈCLE (Sainte) et ses compagnes, mar-

tyres en Perse. Leurs Actes publiés par Asémanni, III, 334.

THÈCLE, veuve. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 263. IV siècle.

THÉGAMBERT, qui fit la cérémonie de la translation des reliques de saint Chrysanthé et de sainte Darie, martyre. On doute s'il n'est pas le même que Thégan, XII, 395. Voyez l'article suivant. 844.

THÉGAN, chorévêque de Trèves. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 395, 396. Il écrit la Vie de Louis le Débonnaire, pour lequel il eut un attachement inviolable, 396. Idée de cet ouvrage; éditions qu'on en a faites, 396 et 416. Sa lettre à Halton, évêque de Bâle, 416. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 45 et suiv.) 844, 844.

[THEINER, prêtre de l'Oratoire de saint Philippe de Néri; ses *Disquisitiones criticae* XIII, 568, et XIV, 805.]

THÉLIQUE (Saint), martyr de Carthage. Sa confession, III, 21. 304.

THÉLIMIDRE, évêque de Laodicée. Lettre que saint Denys d'Alexandrie lui écrit, II, 401.

THÉMISON, archidiacre de saint Cyrille d'Alexandrie. Commission dont il est chargé, XIII, 251. 433.

THÉMISTIUS, évêque d'Andrinople, signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 191.

THÉMISTIUS, sophiste. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 264, 266. — C'est probablement celui qui modéra par un discours la violence des Ariens, VIII, 519. IV siècle.

THÉMISTIUS, surnommé Calonymus, de la secte des Sévériens, écrit en faveur de la résurrection des morts, contre Jean Philoponus, XI, 652. Son Apologie pour Théopobius, ouvrage qu'il composa pour la défense de sa secte, 652, 653. Théodore écrit contre cette Apologie; Thémistius le réfute; ses autres opuscules cités dans les Actes des conciles de Latran et de Constantinople, 653. — Comment il expliquait le mot Théandrique, XII, 928.

THÈNES ou THÉNISES, ville de Byzacène. Concile qui y fut tenu; ses canons, VIII, 562.

[THÉOBALD THIBAUT (Saint). Bulle de sa canonisation, par Alexandre II, XIII, 294.] XI siècle.

THÉOBALD, évêque d'Arezzo. Son amour pour la chasteté, XIII, 373. Peut-être le même que Théodald, ci-après.

[THÉOBALD, évêque, serait l'auteur du poème sur l'œuvre des six jours, attribué au Vénérable Hildebert du Mans, XIV, 222, n. 1.]

THÉOCATAGNOSTES, hérétiques, dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

THÉOCLÈS, à qui saint Nil écrit, VIII, 219.

THÉOCTISTE, évêque de Césarée, en Palestine, confère la prêtrise à Origène, II, 552.

THÉOCTISTE (Sainte), martyre à Alexandrie avec sa mère et ses deux sœurs, III, 61.

THÉOCTISTE, martyr à Nicomédie, III, 99.

THÉOCTISTE, prêtre novatien. Lisez et voyez *Thérétiste*.

THÉOCTISTE PSATYROPOLE, chef de la secte des Pspathyriens, VII, 259.

THÉOCTISTE, évêque de Bérée. Lettre de recommandation que lui écrit Théodoret, X, 66. Lettre de reproches, du même, 76.

THÉOCTISTE, magistrien, porteur d'une lettre de saint Léon à l'empereur Marcien, X, 222.

THÉOCTISTE, ami de saint Euthymius et compagnon de ses travaux dans la vie solitaire, XI, 272.

THÉOCTISTE, sœur de l'empereur Maurice, accusée de donner dans plusieurs erreurs, et justifiée par saint Grégoire, XI, 432. Lettres que lui écrit ce saint pape, 480, 508, 522.

THÉODALD, évêque d'Arezzo, XIII, 130. Peut-être le même que Théobald, plus haut.

THÉODARD, moine d'Aurillac, est ordonné évêque du Puy, à la place d'Étienne, déposé dans un concile de Rome, XII, 894. Lettre du pape Sylvestre II, confirmation de son élection, 909.

THÉODARD (Saint), évêque de Maastricht. Sa Vie, retouchée par Sigebert, moine de Gemblou, XIV, 64.

THÉODAT, prince du sang royal des Goths, fait quelques mouvements pour se rendre maître de la Toscane, XI, 209. Il succède à Athalaric, roi d'Italie; il fait périr la reine Amalarbonate, 210. Il envoie le pape Agapet à Constantinople pour détourner l'empereur Justinien de porter la guerre en Italie, 120, 210. Justinien lui déclare la guerre, 210. Théodat est déposé par les officiers de son armée et tué par ordre de Vitigès, 210. Lettres de Théodat écrites par Cassiodore, 216.

THÉODEBERT I, roi d'Austrasie. Lettre synodale que lui adresse le concile de Clermont en 535, XI, 850.

THÉODEBERT II, roi de Metz ou d'Austrasie. Sa mort, prédite par saint Germain,

évêque de Paris, XI, 307. Il reçoit saint Colomban dans ses États et lui permet de s'y établir et d'y prêcher la foi; sa mort, 616.

[THÉODECHILDE, fille de Clovis et de Clotilde, fonde le monastère de Saint-Pierre le Vif; le poète Fortunat célèbre ses vertus, XIII, 114.]

THÉODÉCHILDE, reine de France, épouse du roi Charibert. Son épitaphe, par Fortunat, XI, 406.

THÉODÉLINDE, épouse d'Autarit, roi des Lombards, après la mort duquel elle épouse Agilulfe, duc de Turin, et lui fait part de sa couronne, XI, 494. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire le Grand pour l'engager à agréer l'ordination de Constantius, évêque de Milan, 436, 494, 495. Elle se sert des Dialogues de ce pape pour convertir les Lombards, 472. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire à l'occasion de la naissance de son fils Aldoalde; présents qu'il fait aux enfants de cette reine, 534.

THÉODÉMAR, abbé du Mont-Cassin; sa lettre à Charlemagne en lui envoyant la règle de saint Benoît, XII, 145, 146. Lettre que Charlemagne lui écrit, 247.

THÉODÉMIR, abbé de Psalmodi, en Aquitaine. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses écrits sur le culte des images contre Claude de Turin, XII, 325. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 490 et suiv.)

THÉODÉRONNE, dame veuve, se plaint d'avoir été obligée contre son gré de se faire religieuse, XII, 647.

THÉODGER ou DIETGER, évêque de Metz. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 282 et suiv.)

THÉODISE, chanoine de Gênes, accompagne le légat Milon, envoyé pour réconcilier à l'Église Raymond, comte de Toulouse, XIV, 1150.

THÉODOLUS. Voyez *Théodulus*.

THÉODORA (Sainte), vierge et martyre d'Alexandrie, III, 25 et suiv. Sincérité de ses Actes; temps de son martyre, 25. Analyse de ses Actes, 25 et suiv.

THÉODORA, chanoinesse. Lettre que lui écrivit saint Basile le Grand, IV, 458.

THÉODORA. Lettre de saint Jérôme à cette dame sur la mort de Lucinius, son mari, VII, 622, 623.

THÉODORA, femme de l'empereur Justinien, promet à Vigile de le faire pape, s'il veut s'engager à abolir le concile de Chal-

V. 610.

612.

VI siècle.

603.

V. 780.

IX siècle.

1209-1211.

304.

374.

394.

590.

998.

534.

cédoine et à communiquer avec les Acéphales, XI, 192. Ce que fait Vigile pour la satisfaire, 193, 194.

THÉODORA, mère de saint Isidore de Séville, XI, 710.

842. THÉODORA, impératrice, veuve de l'empereur Théophile et mère de l'empereur Michel, chasse le patriarche Jean Léconomante, qui était iconoclaste, et fait élire Méthodius pour lui succéder; ce qu'elle demande aux évêques pour Théophile, XII, 484. Le pape Nicolas I lui écrit en faveur du patriarche Ignace, 574.

1054. THÉODORA, sœur de l'impératrice Zoé, règne seule après la mort de Constantin Monomaque, XIII, 224, 225. Sa mort; Michel Strationique lui succède, 225. Poème de Jean Mauropus en son honneur, 230.

[THÉODORE, évêque d'Égypte qui, avec trois autres évêques, écrit à Méléce, évêque de Lycopolis, II, 52, n. 4.]

304. THÉODORE LE TÉRON (Saint), martyr à Amasée, III, 44 et suiv. — Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, VI, 213. Saint Grégoire de Nysse l'invoque, 247. — Discours de Jean Mauropus en son honneur, XII, 230.

THÉODORE (Saint), martyr différent du précédent. Discours de Jean Mauropus en son honneur, XIII, 230.

THÉODORE D'ORIENT. Actes du martyre de Théodore d'Orient et de Claude, attribués à Théodore Balsamon, XIV, 828.

381. THÉODORE (Saint), évêque d'Octodure ou Martigny, assiste au concile d'Aquilée, II, 472, n. 2, IV, 629. — Il découvre le corps des martyrs de la légion Thébéenne, II, 474. — Il assiste au concile de Milan contre les Jovinianistes, IV, 653.

THÉODORE, évêque d'Icône, III, 43. [Sa lettre est au t. CXX de la *Patrologie grecque*.]

THÉODORE, évêque d'Héraclée, arien. Concile d'Antioche auquel il assiste, III, 464. Il est déposé par celui de Sardique, 484.

314. THÉODORE (Saint), abbé de la congrégation de Tabenne, IV, 233 et suiv. Sa naissance; ses vertus; il se retire à Tabenne, 233. Il en est fait supérieur; saint Pacôme sanctifie Théodore en l'humiliant; saint Théodose va à Alexandrie; il est fait abbé de Tabenne, 234. Il envoie deux de ses religieux à saint Athanase, 234, 235. Il fonde cinq monastères; il prédit le retour du saint

évêque, 235. Il reçoit saint Athanase, 235. Son union avec Orsise; chant des psaumes à l'enterrement de ses religieux; mort de saint Théodore, 235, 236. Lettres de saint Théodore, 236, 237. Édition dans la *Patrologie*, 699. — Lettre de saint Antoine, père des Solitaires, à saint Théodore de Tabenne, III, 391. — Dieu lui révèle la mort de Julien l'Apostat, IV, 140.

THÉODORE (Saint), jeune homme, confesse la foi à Antioche, III, 405, 406, X, 46. (Je suppose que c'est le même.)

THÉODORE ou THÉODORET (Saint), prêtre d'Antioche. Son martyre, III, 407 et suiv.

THÉODORE (Saint): miracle opéré sur sa statue, raconté par Anastase Sinaïte, XI, 609. (Je ne sais si ce saint est un des précédents.)

THÉODOSE, évêque d'Héraclée en Thrace. Il favorise les Ariens, IV, 316, 317. Sa mort. Ses écrits. Son commentaire sur les Psaumes, 317. Saint Basile le Grand ne l'a pas copié, 372. — Époque de sa mort, VI, 309.

THÉODORE, évêque d'Oxirincus, réordonné par Georges d'Alexandrie, V, 154.

THÉODORE, évêque de Cappadoce, presse saint Grégoire de Nazianze d'accepter l'épiscopat de Constantinople, V, 185.

THÉODORE, évêque de Tyanes. Saint Grégoire de Nazianze lui envoie la Philocalie d'Origène, V, 257. Lettre du même saint à Théodore, 260 et suiv.

THÉODORE, évêque, à qui saint Grégoire de Nazianze écrit, et qui paraît être différent du précédent, V, 262, 266.

THÉODORE, jeune homme, à qui saint Jean Chrysostôme adresse deux exhortations, VII, 14, 15. Ce que contiennent ces deux exhortations, 15 et suiv. Lettre supposée de Théodore à saint Jean Chrysostôme, 57.

THÉODORE, à qui saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 136.

THÉODORE, moine. Lettre que lui écrit saint Grégoire, abbé en Palestine, VIII, 2.

THÉODORE DE SICILE se révolte sous l'empire de Valentinien, de Valens et de Gratien. Il est puni du dernier supplice, VII, 33.

THÉODORE, évêque de Mopsueste en Cilicie, VIII, 17 et suiv. Il renonce au siècle; il se rend disciple de Cartère et de Diodore, depuis évêque de Tarse; il est fait prêtre d'Antioche et évêque de Mopsueste, 17. Il

365.

362.

362.

IV siècle.

IV siècle.

369.

IV
ou V siècle.

383 et 392.

394

assiste à un concile de Constantinople, 17, 48. Il combat les hérésies; il avance quelques propositions erronées et il les rétracte; il appuie les Pélagiens et écrit contre les catholiques, 18. Sa mort, ses disciples, 48, 49. Ses écrits, 19 et suiv. Commentaires sur les Psaumes; sur la Genèse, 19; sur Job; sur le Cantique des cantiques; sur les Petits prophètes; sur saint Matthieu et quelques autres livres du Nouveau Testament, 20. Traité sur l'Incarnation contre les Apollinaristes et les Eunoméens, 20, 21. Autres écrits de Théodore contre les Apollinaristes. Ouvrages mystiques de cet écrivain. Apologie de Théodore pour saint Basile contre Eunomius. Écrits de Théodore contre les Maguséens ou Magiciens. Ouvrage contre Origène. Discours à ceux qui venaient d'être baptisés. Lettre de Théodore à Artérius et à Domnus, 21. Symbole attribué à Théodore, 21, 22. Liturgie de Théodore. Jugement qu'on a porté de cet auteur, 22. [Éditions des écrits de Théodore de Mopsueste dans la *Patrologie*, 22. Écrits de Théodore publiés récemment : ouvrage sur le Nouveau Testament, 20. Cinq livres sur le péché originel, 22. Commentaires sur les Petits prophètes; authenticité de ces commentaires, 614; leurs caractères; éloges qu'ils méritent; leurs défauts, 615. Commentaires sur Osée, 616; sur Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, 617 et suiv; sur Aggée, 620; sur Zacharie, 621; sur Malachie, 622. Commentaires sur l'Épître aux Galates; sur l'Épître aux Éphésiens. Ces commentaires sont l'œuvre de Théodore de Mopsueste, 622. Fragments d'écrits de Théodore de Mopsueste publiés par Mai, 19, n. 2, 13, 19.] — Un Théodore qu'on croit être celui de Mopsueste, écrit contre Eunomius, IV, 410. — Théodore de Mopsueste fut disciple de Diodore de Tarse, V, 589. — Il avait été ami de saint Jean Chrysostôme, VII, 2. — Julien le Pélagien se retire chez lui, IX, 484. — Théodore fut accusé d'hérésie; saint Cyrille d'Alexandrie écrit contre lui, VIII, 261, 262. Il est regardé comme l'un des premiers auteurs de l'hérésie de Pélage, 502. Julien le Pélagien se vantait de l'avoir eu pour maître. Son Symbole, traduit par Marius Mercator, qui y montre des erreurs, 504. — Saint Cyrille d'Alexandrie presse les Orientaux de le condamner et écrit même contre lui, X, 22 [et VIII, 363.] Théodoret prend sa défense, X,

22. Sentiment de Théodore sur le Cantique des cantiques, 36. Son Apologie par Théodoret est perdue, 107. Rabbula, évêque d'Édessa, anathématise Théodore, et écrit contre lui, 143. — Théodore est justifié par Facundus, évêque d'Hermiane, XI, 289; son Apologie, 291 et suiv. 295, 296. Concile assemblé à Mopsueste pour constater que son nom n'était point dans les Diptyques de cette Église, 866. Ses écrits sont discutés dans la quatrième et la cinquième conférence du second concile général de Constantinople, 870, 871 et suiv. Ils sont anathématisés dans la huitième conférence, 876 et suiv.

THÉODORE, diacre de l'Église romaine, VII, 492.

THÉODORE, évêque dans la Mauritanie de Stefe, assiste au concile d'Hippone, VII, 712.

THÉODORE MANLIUS, préfet des Gaules et ensuite consul, à qui saint Augustin adresse son livre de la Vie bienheureuse, IX, 40.

THÉODORE, homme distingué. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 88.

THÉODORE, prêtre, engage Socrate à écrire l'Histoire ecclésiastique, lui conseille d'y insérer tous les monuments qui pouvaient autoriser sa narration, VIII, 515.

THÉODORE (Saint), un des martyrs de la consubstantialité que Valens fit périr dans un vaisseau, VIII, 518.

THÉODORE, évêque d'Ancyre. Son entretien avec Nestorius, VIII, 576. Dépose contre lui au concile d'Éphèse, 578. Voyez *Théodote*.

THÉODORE, évêque de Fréjus, consulte le pape saint Léon sur ceux qui demandent pénitence à la mort; réponse de saint Léon, X, 225. Son différend avec Fauste, alors abbé de Lérins, pour le gouvernement de cette abbaye, 420, 421.

THÉODORE, l'un des prêtres de Gènes qui consultent saint Prosper sur le sens de quelques propositions de saint Augustin, X, 300.

THÉODORE, évêque de Claudiopolis, se plaint dans le concile de Chalcedoine, des violences commises à Éphèse, X, 685.

THÉODORE, diacre de l'Église d'Alexandrie. Accusation qu'il tente contre Dioscore au concile de Chalcedoine, X, 687.

THÉODORE, évêque de Laurée. Lettre par laquelle le pape Symmaque lui accorde

le pallium, X, 527, 528. Cette lettre paraît supposée, 528.

THÉODORE, prêtre d'Antioche, auteur de plusieurs livres contre les Apollinaristes et les Eunoméens, X, 587.

THÉODORE, évêque de Sion en Valais, assiste au concile d'Aganne, X, 746.

THÉODORE, sénateur, à qui saint Fulgence de Ruspe écrit une lettre sur sa conversion, XI, 30, 31.

THÉODORE (Saint), évêque. Vers d'Ennode à sa louange, X, 577. (Je ne sais quel est ce saint évêque.)

VI siècle.

THÉODORE, lecteur de l'Église de Constantinople. On le croit de Paphlagonie. Il compose d'abord une Histoire tripartite, compilée de Socrate, de Sozomène et de Théodoret, et divisée en deux livres. Cet ouvrage est encore manuscrit dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Léo Allatius en avait un exemplaire, qui a servi à de Valois pour l'édition qu'il a donnée des Histoires de Socrate, Sozomène et Théodoret, X, 103. Théodore compose ensuite une Histoire, aussi divisée en deux livres, qu'il commence où Socrate finit, et qu'il conduit jusqu'au règne de Justin l'Ancien, 103. Jugement sur cette Histoire, 103, 104. Ce qu'elle contient de remarquable, 104, 105. Éditions et traductions qu'on en a faites, 105. [Fragment d'un écrit de Théodore sur le schisme des Studites, 103, n. 1.] Temps où Théodore a vécu. Erreur d'Aubert de Mire sur ce sujet, 105. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie*. Il comptait onze expositions de la foi, 105. Fragment sur la cause du schisme des Studites, 103, n. 1.]

V. 520.

THÉODORE DE CAPPADOCE engage l'empereur Justinien à condamner les Trois-Chapitres, XI, 175.

VI siècle.

THÉODORE ESCIDAS, évêque de Césarée en Cappadoce, opposé au diacre Pélage, qui fait condamner la doctrine d'Origène, dont il était partisan, XI, 327, 345. Pour s'en venger, il fait condamner les Trois-Chapitres, 328. Il presse le pape Vigile de condamner les Trois-Chapitres, 865. Il fait assembler un concile à Mopsueste pour constater que le nom de Théodore de Mopsueste n'était point dans les Dyptiques de cette Église. Il fait publier l'édit de Justinien contre les Trois-Chapitres, 866. Le pape Vigile rend contre lui une sentence qui le prive de l'épiscopat et de la communion apostolique, 867.

550.

551.

Théodore donne satisfaction au pape et lui présente une profession de foi exacte, 867, 868. Il poursuit au second concile général de Constantinople la condamnation des Trois-Chapitres, 872 et suiv. On l'oblige à souscrire à la condamnation d'Origène, 881.

THÉODORE, évêque de Marseille, essuie les violences du patrice Dynamis, XI, 401. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire au sujet des Juifs, 484, 485. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 370 et suiv.)

THÉODORE, premier médecin de l'empereur Maurice. Ses liaisons avec le pape saint Grégoire, XI, 494. Il envoie à saint Grégoire une somme d'argent pour les pauvres. Saint Grégoire l'exhorte à la lecture de l'Écriture sainte, 499.

VI siècle.

[THÉODORE, évêque de Scythopole. Ce qu'on sait de sa vie, 271. Son écrit sur les erreurs d'Origène. Éditions de cet écrit, 272.]

VI siècle.

THÉODORE, évêque de Pharan en Arabie. Sa lettre au pape Honorius où il établit le Monothélisme, XI, 647. Il est condamné au concile de Rome tenu par le pape Martin I, 748, 749; et ensuite par le pape Léon II, 784. — Il est auteur de l'hérésie des Monothélites; en quoi elle consistait. Sergius, patriarche de Constantinople, adopte son erreur et lui fournit les moyens de la soutenir, XII, 922. Les écrits de Théodore sont examinés et réfutés au concile de Latran, assemblé par le pape saint Martin, 928. Il y est anathématisé, 930.

VII siècle.

THÉODORE, de la secte de ceux qui disaient la divinité passible, écrit contre Thémistius, XI, 653.

THÉODORE, nom que prend l'auteur d'une Vie fabuleuse de saint Magne ou Magnoald, disciple de saint Gall, XI, 738.

THÉODORE I (Saint), pape, succède à Jean IV. Ses lettres à Paul, patriarche de Constantinople, et aux évêques qui l'avaient ordonné. Il dépose Pyrrhus et Paul. Sa mort, XI, 748. — Il s'oppose avec vigueur au Monothélisme, XII, 925. Lettre dogmatique qu'il écrit au patriarche Paul; réponse ambiguë qu'il en reçoit, 925, 926. Il le dépose dans un concile. Sa mort, 926. [Écrits de saint Théodore dans la *Patrologie*, XI, 748.]

642.

649.

THÉODORE II, pape, succède à Romain, et siège peu de temps; il répare le tort fait à la mémoire de Formose, XII, 740. Il réta-

V. 898.

blit les clercs ordonnés par Formose, et déposés par Étienne, XII, 740; XIII, 738.

V. 650. THÉODORE, évêque d'Esbunte. Lettre que lui écrit le pape Martin I, pour le prier de s'unir à Jean de Philadelphie, qu'il avait fait son vicaire en Orient, XI, 750.

653. THÉODORE CALLIOPAS, exarque de Ravenne, chargé par l'empereur Constantin III d'enlever le pape Martin I; comment il exécute sa commission; il le fait déposer, et élève Eugène à sa place; puis il l'envoie prisonnier à Constantinople, XI, 751.

654. THÉODORE, que le pape Martin I appelle son frère bien-aimé; deux lettres que lui écrit ce pape, XI, 751, 752.

THÉODORE et EUPRÉPIUS, frères, tous deux moines. Ce qu'ils rapportent d'Anastase l'Apocrisiaire; leur Hypomnesticon, XI, 772. Voyez *Euprépius*.

THÉODORE, prêtre, dont Photius dit qu'il avait fait un ouvrage, pour prouver que les écrits attribués à saint Denis l'Aréopagite étaient effectivement de ce saint, XI, 787.

VII siècle. THÉODORE, abbé de Raïthe en Palestine. On ne sait s'il est le même que celui à qui saint Maxime de Chrysopolis a adressé un de ses ouvrages. Analyse de son discours dogmatique sur l'Incarnation; différentes éditions et traductions qu'on en a faites, XI, 787. [Éditions de ses écrits, 787.] — Ce Théodore est différent de Théodore, prêtre d'Antioche, auteur de plusieurs livres contre les Apollinaristes et les Eunoméens, X, 587.

668. THÉODORE (Saint), archevêque de Cantorbéry, ordonné par le pape Vitalien, XI, 796. Il établit des écoles en Angleterre, ordonne plusieurs évêques, tient plusieurs conciles; sa mort. Son Pénitentiel ou recueil de canons, pour régler les pénitences des divers péchés, 797. Ce qu'il contient de remarquable, 797, 798. Autre recueil de canons, sous le nom de Théodore de Cantorbéry, 799. — Livres que Théodore rapporta de Rome, après son sacre, II, 579. — Il démembré l'archevêché d'York, et en forme trois évêchés, XII, 21. Son opposition pour saint Wilfrid; il se réconcilie avec lui, 62. Il préside au concile d'Herford, et en rédige les Actes, 939. Il tient un concile à Hetfeld, où l'on adhère à la condamnation des Monothélites, 945. — Sa Vie, écrite par le moine Goscelin ou Gotcelin, XIII, 550; XIV, 233.

VIII siècle. THÉODORE, patrice, général de l'armée de Sicile, assiège et prend Ravenne, révoltée contre l'empereur Justinien, XII, 20.

THÉODORE, évêque de Pavie. Lettre qu'on suppose lui avoir été écrite par le pape saint Zacharie, XII, 34.

741.

THÉODORE, l'un des chantres donnés à Charlemagne par le pape Adrien I, pour enseigner le chant grégorien aux Français, XII, 224.

VIII siècle.

THÉODORE STUDITE (Saint). Sa naissance; il est élevé dans le monastère de Saccudion, dont saint Platon, son oncle, était abbé, et qui ensuite se décharge sur lui du soin de la communauté; il quitte le monastère de Saccudion, et vient s'établir dans celui de Stude; il s'oppose, avec saint Platon, au divorce de l'empereur Constantin VI, et à son mariage avec Théodote; il l'excommunie même, et le dénonce à tous les moines, XII, 298. Il est exilé à Thessalonique, 154 et 299. Autres persécutions qu'il souffre à l'occasion de ce mariage; sa mort. Sa Vie, écrite par Michel, son disciple. Ses écrits: Discours pour la défense des images, prononcé en présence de l'empereur Léon l'Arménien, 299. Ses deux testaments, 300, 302. Antirrhétique contre les Iconoclastes, 301, 302. Lettre à Platon sur les images, 302. Autres lettres de saint Théodore Studite: premier livre, 302 et suiv. Second livre, 305 et suiv. Ses poésies, 308. Ses Catéchèses, 308, 309. Ses discours, 309. Panégyriques de saint Barthélemi et de saint Jean l'évangéliste, 309, 310. Ouvrages qui n'ont pas été imprimés, 310. Jugement des écrits de saint Théodore Studite, 316. Éclaircissement sur quelques expressions qui lui sont échappées dans le feu de la dispute, 316 et suiv. Projet d'une nouvelle édition de ses œuvres, 319. [Ouvrages de saint Théodore Studite édités par le cardinal Maï, savoir: un discours sur l'assemblée des ordres célestes, un sur la vigile du jour du baptême de Jésus-Christ, un pour le jour de Pâques, un sur saint Jean-Baptiste, 311; un panégyrique pour la décollation de saint Jean-Baptiste; un panégyrique sur le sommeil de la sainte Vierge; un discours sur l'apôtre et évangéliste saint Jean; un discours sur saint Barthélemi; un discours sur la nativité de la sainte Vierge, 312. Pénitences prescrites par saint Théodore, 312, 313. Scholie ou Prologue de saint Théodore; explication de la divine liturgie des présanctifiés, 313. Lettre de saint Théodore à une dame nommée Machara, 313 et 314. Lettre de saint Théodore à Basile, 314. Catéchèse chronique, 314, 315. Constitution

797.

826.

du monastère de Stude, 315. Canons sur la confession et la satisfaction pour les péchés, 315 et 316. Peines quotidiennes prescrites par saint Théodore, 316. Canons sur quelques questions ; éditions des œuvres de saint Théodore dans la *Patrologie*, 319, 320.] Il fut exilé pour avoir désapprouvé le divorce de l'empereur Constantin, 154. Son corps rapporté à Constantinople, 424. Traduction d'un de ses discours par Anastase le Bibliothécaire, 715. — Sa Vie, par Théodore Daphnopates, XIII, 50.

V 820. THÉODORE GRAPTUS, moine de Saint-Sabas. Persécutions qu'il essuya de la part des Iconoclastes pour la foi catholique ; il meurt en exil, 428. Il est auteur de la Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinople ; sa lettre à Jean, évêque de Cizique, qui contient la relation des tourments que Théophanes, son frère et lui avaient soufferts ; autres écrits qu'on lui attribue ; hymnes composées en son honneur par son frère Théophanes, XII, 427. Son martyr, 799.

830. THÉODORE ABOUCARA, métropolitain de Carie, renonce, dans le quatrième concile général de Constantinople, au parti de Photius, XII, 626. Traités dogmatiques dont on le fait auteur ; tous ne sont pas de lui, 626 et suiv. Analyse de ces traités, 626, 627. Sa lettre sur le concile de Chalcedoine, traduite de l'arabe en grec par Michel, prêtre de Jérusalem, 362. Lettre du pape Adrien II à son sujet, 592.

1001. [THÉODORE, évêque d'Iconium en Karmanie. On a de lui la Vie et le martyr de saint Cyr ou Cyriac et de sainte Julitte. Le cardinal Maï les a publiés avec préface ; ils sont reproduits au tome CXX de la *Patrologie grecque*.]

THÉODORE ABUCARAS, évêque de Carane, ville de Syrie, auteur de quelques dialogues, XII, 79.

X siècle. THÉODORE, précepteur de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Il soutient en secret l'autorité de l'impératrice Zoé ; il est exilé à Opsiciane, XII, 813. On a de lui cinq discours qui n'ont pas encore été imprimés, 813, 814.

THÉODORE, évêque d'Éphèse, confesse les deux volontés et les deux opérations en Jésus-Christ, XII, 948.

680. THÉODORE, évêque de Mélitine en Arménie, présente au sixième concile général un mémoire par lequel il demandait que l'on ne condamnât ni les Monothélites, ni

ceux qui leur étaient opposés ; ce mémoire est rejeté, XII, 948. Il se rétracte, 949. Lui et ses adhérents présentent leur profession de foi, 950.

956. THÉODORE DAPHNOPATES, patrice de Constantinople. Ses écrits, XIII, 50, 51. [Au tome CXI de la *Patrologie grecque* on trouve une notice sur cet écrivain par Oudin, et le discours sur la translation de la main du Précurseur d'Antioche à Constantinople, en latin seulement. L'éloge de saint Jean-Baptiste par le même est au tome LXXXVIII.]

THÉODORE, ermite, auteur d'une Vie de saint Magne, XIII, 283.

787. THÉODORE, évêque de Myre, abandonne la secte des Iconoclastes et se réunit à l'Église catholique dans le second concile de Nicée, XIII, 621.

XII siècle. THÉODORE PRODROME, moine grec. Liste de ses ouvrages ; éditions et traductions qu'on en a faites, XIV, 149, 150. [Écrits de cet auteur publiés depuis dom Ceillier, 1174. M. Migne, au tome CXXXIII de sa *Patrologie gréco-latine*, reproduit les ouvrages déjà publiés de cet auteur. On y trouve avec notice d'Allatius, recension de tous les ouvrages de Théodore écrite en français par La Porte du Theil, une Préface de Pierre Lazare sur ses lettres, l'Avertissement du cardinal Maï sur ses poèmes : 1° les épigrammes où sont compris tous les chapitres des deux Testaments ; 2° les poèmes sur la Trinité, sur le crucifiement, sur les douze fêtes consacrées à Jésus-Christ et sur différents saints ; 3° l'Exposition des canons sur les fêtes du Seigneur composés par les saints poètes Cosme et Jean Damascène ; 4° l'Exposition sur le canon du samedi saint ; 5° ses lettres au nombre de dix-sept ; 6° sur ceux qui reprochent à la Providence leur pauvreté ; 7° sur ces paroles : *Il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Élie* ; 8° sur ces paroles : *La pauvreté a trouvé la sagesse* ; 9° sur l'amitié exilée par la sottise ; 10° sur ceux qui accusent la Providence ; 11° poème sur le couronnement d'Alexis Comnène ; 12° diverses autres pièces de vers ; 13° sur Bareus qui l'avait accusé d'hérésie ; 14° sur une image allégorique de la vie ; 15° invectives contre les philosophes et les livres païens ; 16° contre les envieux et autres.]

THÉODORE CRITHIN, chef des Iconoclastes, anathématisé au quatrième concile général de Constantinople, XII, 707.

THÉODORE, archevêque de Narbonne, XIII, 730.

1192. [THÉODORE, moine et depuis patriarche des Jacobites. Il confère avec Théorien sur les erreurs d'Eutychès, XIV, 640, 641. Il devient patriarche des Jacobites en Cilicie et meurt en 1192, 641, n. 1.]

1186. THÉODORE BALSAMON, patriarche d'Antioche, d'abord garde des lois et des chartes de Sainte-Sophie et premier prêtre des Blaquernes. Son mérite l'élève à la dignité de patriarche d'Antioche, mais les Latins étant en possession de cette ville, il n'en retient

1193. que le titre, XIV, 825. Il donne à l'empereur Isaac l'Ange une décision favorable aux translations, espérant lui-même être transféré à Constantinople, 825, 826. Son commentaire sur les canons. Exposition du Nomocanon de Photius, 826 [et XII, 723.] Collection des Constitutions ecclésiastiques, 826, 827. Réponses à diverses questions de droit, 827. Lettres de Théodore Balsamon, 827, 828. Temps de sa mort. On le regarde

Après 1204. comme le plus habile jurisconsulte des Grecs, 828. [Ses ouvrages sont reproduits aux tomes CXXXVII et CXXXVIII de la *Patrologie grecque* de Migne. Le premier de ces volumes contient avec une notice de Fabricius et une préface de Guillaume Bévérégius, une partie du commentaire sur les Canons des apôtres, des conciles et sur les

Épîtres canoniques des saints Pères ; ils sont suivis de ceux de Zonare et d'Aristène, avec les notes de Bévérégius. La suite du commentaire sur les canons occupe la première partie du second volume. Viennent ensuite : 1° les Méditations ou Reproches sur les privilèges des patriarches ; 2° la collection des Constitutions ecclésiastiques déjà publiée par Leunclavius sous le titre de Paratilla, et publiée de nouveau avec les notes de Fabricius ; 3° la lettre sur les jeûnes qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année ; 4° la lettre sur les Rasophores ou porteurs d'habits monastiques. Le volume est terminé par un index des matières sur Balsamon.]

1230. [THÉODORE, évêque des Alains. Au tome CXLV de la *Patrologie grecque*, on trouve un discours épistolaire de ce Théodore à Constantinople et aux évêques qui y demeureraient ; il est intitulé : Alaniens. Il est précédé d'une notice tirée d'Allatius et d'une autre tirée de Mai.]

v. 1240. [THÉODORE, évêque d'Andida dans la

Pamphilie. On a de cet évêque un commentaire abrégé sur les symboles et les mystères de la divine Liturgie. On le trouve avec notice tirée de Mai au tome CXL de la *Patrologie grecque*.]

THÉODORE, moine de Saint-Mathias de Trèves. Voyez *Thierry*.

THÉODORET (Saint), martyr à Antioche sous Julien, III, 407 et suiv. Sincérité de ses Actes, 407. Analyse de ses Actes, 407, 408. Temps de son martyre, 408, 409.

THÉODORET (Le B.), évêque de Cyr, docteur de l'Église et confesseur. Sa naissance et son éducation, X, 19 et 57. Il se retire dans un monastère et donne ses biens aux pauvres. Il est fait évêque de Cyr, 19. Sa conduite dans l'épiscopat, 19, 20, 21. Il défend Nestorius contre saint Cyrille et

contre le concile d'Éphèse. Il est député à l'empereur par les Orientaux schismatiques. Il se réunit avec saint Cyrille, 21. Il écrit pour Théodore de Mopsueste contre saint Cyrille. Son opposition à l'Eutychianisme

lui attire la haine de Dioscore, qui le calomnie et le fait reléguer à Cyr, 22. Dioscore continue à le persécuter, 22 et 23. Théodoret est exclu du faux concile d'Éphèse ; il y est déposé et se retire de Cyr, 23, 24. Il est rappelé à son évêché, 24. Il est admis au concile de Chalcedoine, 24 et 684. [Écrits de Théodoret condamnés, 25, n. 9.] Saint Léon lui écrit, 24 et 25. Mort de Théodoret. Son éloge, 25. Catalogue de ses ouvrages, 25, 26. Ce que c'est que ses commentaires sur l'Octateuque, 26. Questions sur la Genèse, 26 et suiv. ; sur l'Exode, 28 et 29 ; sur le Lévitique ; sur les Nombres, 30 ; sur le Deutéronome, 30, 31 ; sur Josué, sur les Juges et sur le livre de Ruth, 31, 32. [Additions, variantes et fragments nouveaux des commentaires sur l'Octateuque, sur les Rois et les Paralipomènes, 26, n. 1.] Questions sur les livres des Rois et des Paralipomènes, 32 et suiv. Théodoret y explique le sens littéral et historique, 32. Ses commentaires sur les Psaumes et sur le Cantique des cantiques ; temps où ils ont été écrits ; quelle en est la méthode, 34. Diverses remarques sur les Psaumes, 34, 35. Sur leurs inscriptions, 35. Le commentaire sur le Cantique des cantiques est de Théodoret, 35 et suiv. Dans quel sens on doit interpréter le Cantique des cantiques, 37 et suiv. Réflexions sur les livres de Salomon, 38, 39. Théodoret a expliqué tous les prophètes ; ses commen-

387.
423.
430 et 431.
447.
448.
450.
451.
452.

De 457 à 474

taires sur Isaïe; sur Jérémie, 39; sur Ézéchiël, 39, 40; sur Daniel, 40, 41; sur les Petits prophètes, 41. Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, 41, 42. [Note sur ce commentaire, 42, n. 1.] Histoire ecclésiastique de Théodoret; pourquoi il l'a écrite; fautes contre l'histoire qu'on lui reproche; estime qu'on a faite de cette Histoire, 42. En quel temps Théodoret l'a composée, 43. Analyse du premier livre de cette Histoire, 43 et suiv.; du second, 45, 46; du troisième, 46; du quatrième, 46 et suiv.; du cinquième, 48, 49. Histoire des solitaires; en quelle année Théodoret l'a écrite; objet de cet ouvrage, 50. Détail des vies qui y sont contenues, 51 et suiv.; saint Jacques de Nisibe, 51; saint Julien Sabas, 51, 52; saint Marcien, 52, 53; saint Eusèbe; saint Publie, 53; saint Syméon l'ancien; saint Pallade, 54; saint Aphraate, 54, 55; saint Pierre, 55; saint Théodore, 55, 56; saint Romain; saint Zénon, 56; saint Macédonius; saint Maysime, 57; saint Aceptime, 57, 58; saint Maron; saint Abraham; saint Eusèbe, 58; saint Salanan, 58, 59; saint Mons; saint Jacques, 59; saint Thalasse, 59, 60; saint Lymnée; saint Jean; saint Moïse; saint Antioque et saint Antonin; saint Zébin et saint Polycrone; saint Asclépie, 60; saint Siméon Stylite, 60 et suiv.; saint Baradat; saint Thaléléa, 63; sainte Maranne et sainte Cyre, 63, 64; sainte Domnine, 64. Lettres de Théodoret: analyse de ces lettres, 64 et suiv. jusqu'à 79. L'ouvrage intitulé Éraniste ou Polymorphe; à quelle occasion et en quel temps Théodoret l'a composé, 79, 80. Il est divisé en trois dialogues: analyse du premier, 80; du second, 80, 81; du troisième, 81, 82. Démonstration par syllogismes, 82, 83. Ouvrage sur les hérésies; en quel temps il a été composé, 83. Il est divisé en cinq livres: analyse des trois premiers, 83, 84. Analyse du quatrième, 84, 85. Analyse du cinquième, 85 et suiv. Sermons de Théodoret; ce que contiennent les dix sermons sur la providence, 88 et suiv. Analyse des douze discours de la guérison des erreurs des païens, 90 et suiv. Divers ouvrages mis dans l'Appendice, 98 et suiv. Discours sur la charité, 98, 99. Lettre à Sporace contre Nestorius; à Jean de Germanicie après le conciliabule d'Éphèse; livre contre les Eutychiens, 99. Écrits de Théodoret contre les douze anathématismes de saint Cyrille, 99, 100. Divers ouvrages attribués à Théodoret, 100 et suiv. Commen-

taire sur les Psaumes; sur l'évangile de saint Luc, 100. Discours en l'honneur de saint Jean-Baptiste, 100, 101. Discours à la louange de saint Jean Chrysostôme, 101. Autres discours de Théodoret, 101, 102. Le Pentalogue, 102. [Note sur le Pentalogue, 102, 1. n.] Lettres de Théodoret, 102, 103. Autres lettres, 103, 104. Lettre supposée sous le nom de Théodoret, 104, 105. Autres lettres de Théodoret, 105. Ses sept dialogues sur la Trinité, 105, 106. Autres lettres de Théodoret, 106, 107. Ouvrages de Théodoret qui sont perdus, 107, 108. [Fragments de l'Apologie de Théodore de Mopsueste, 107, n. 3. Son traité contre les Eunomiens et les Ariens, 107, n. 7. Fragments du livre de la Trinité, 108, n. 2.] Ouvrages qui lui sont attribués, 108. Doctrine de Théodoret sur l'Écriture Sainte, 108 et suiv.; sur les versions de l'Écriture, 112; sur la lecture de l'Écriture Sainte; sur la Trinité, 112, 113; sur l'Incarnation; erreur sur ce mystère, 114. Erreurs fausement attribuées à Théodoret, 114 et suiv. Motif de l'Incarnation, 117. Doctrine de Théodoret sur les anges et les démons, 117, 118; sur la loi, 118, 119; sur le libre arbitre, 119, 120; sur la grâce, 120; sur l'Église, 120, 121; sur la primauté de saint Pierre et de l'Église de Rome, 121; sur l'obéissance due aux puissances, 121, 122; sur la Circoncision et le Baptême, 122, 123; sur la Pénitence, 123; sur l'excommunication, 123, 124; sur l'Eucharistie, 124, 125; sur le sacrifice, 125. Réponse aux objections que les sacramentaires tirent de divers passages de Théodoret, 125 et suiv. Sa doctrine sur l'ordre, 130, 131; sur le mariage, 131, 132; sur les martyrs, 132, 133; sur l'invention de la sainte croix, 133, 134; sur le signe de la croix, 134; sur les reliques, 134, 135; sur les images; sur les pèlerinages, 135; sur le jeûne, 135, 136; sur l'abstinence des viandes; sur les moines, 136; sur quelques points de discipline, 136, 137; sur l'histoire, 137 et suiv. Jugement des écrits de Théodoret, 139, 140. Catalogue des éditions qu'on en a faites, 140, 141. [Autres éditions, 141 et 142.] — Théodoret accuse saint Basile d'avoir appelé Jésus-Christ homme porte-Dieu, IV, 511. — Acace de Bérée envoie à Théodoret une lettre de saint Cyrille d'Alexandrie; Théodoret en approuve la doctrine, VIII, 239. Jean d'Antioche le charge de réfuter les anathématismes de saint Cyrille, 245. Lettre que lui écrit Jean d'An-

tioclie, 247. Il est sommé de choisir au plus tôt la paix ou l'exil ; il se réunit, 248. En se réunissant avec saint Cyrille, il ne veut point approuver les anathématismes, 261. Lettres que lui écrit Alexandre d'Hiéraple, 375, 376, 377. Lettres qu'il écrit au même évêque, 378, 379. Discours d'Euthérius de Thyanes attribués à Théodore, 381. Méléce de Mopsueste lui écrit, 385. Lettre de Théodore à sainte Pulchérie, 472. Son attachement pour Nestorius, 602. (Voyez *Concile d'Éphèse*.) Il se réunit aux Catholiques, et son exemple entraîne beaucoup d'autres évêques d'Orient, 604. — Lettre que lui écrit le pape saint Léon pour l'exhorter à éteindre le reste de l'Eutylianisme et du Nestorianisme dans l'Orient, X, 227, 228. Son affaire examinée au concile de Chalcedoine ; il y est rétabli, 693. — Son Histoire fait partie de l'Histoire tripartite de Théodore le lecteur, XI, 103 ; et de celle de Cassiodore, 102, 220. Le pape Pélage I ne condamne pas tous ses écrits, mais seulement ceux où il combat les douze anathématismes de saint Cyrille, 337. Ses écrits anathématisés au second concile de Constantinople, 482, 879.

THÉODORE II, roi des Visigoths. Saint Sidoine Apollinaire en fait le portrait, X, 383.

THÉODORIC, roi des Ostrogoths, en Italie, prie saint Orient, évêque d'Ancb, de s'entremettre auprès d'Aèce, général des Romains, pour en obtenir la paix, VIII, 421.

— Il oblige le pape Jean I à passer à Constantinople pour engager l'empereur Justin à révoquer les lois qu'il avait portées contre les Ariens, X, 649, XI, 112. A son retour, il le fait mettre en prison avec les quatre sénateurs qui l'avaient accompagné, 113. Il choisit le pape Félix IV ; sa mort ; Athalaric lui succède, 114. On s'en rapporte à lui pour décider sur la légitimité de l'élection de Symmaque et de Laurent à la papauté ; il prononce en faveur de Symmaque, 522, 726. Symmaque est accusé devant lui, et justifié dans un concile, 522, 523, 726 et suiv. Panégyrique de Théodoric, par saint Ennode, 573, 570. Éditions qu'on en a faites, 577 ; son entrée à Rome ; il conçoit de l'estime pour Boèce et le met dans le ministère ; il le charge de réformer les monnaies, aussi bien que les poids et les mesures, 646. il envoie un musicien à Clovis, et à Gondobaud des cadrans solaires et des cadrans hydrauliques, 646, 647. Il chasse les

magiciens de Rome, et établit une commission pour juger deux sénateurs accusés de magie, 647, 648. Il nomme Boèce au consulat, 648. Il vient à Ravenne ; saint Césaire d'Arles est accusé du crime de félonie et se justifie, 648, 649. Il offre une seconde fois le consulat à Boèce, 649. Il se laisse prévenir contre lui et contre Symmaque et les fait mourir, 649, 650. — Réception honorable qu'il fait à saint Césaire d'Arles, qu'on avait calomnié auprès de lui, XI, 127. Il s'empare de l'Italie sur Odoacre, le défait en trois batailles et le fait assassiner dans un festin, 208. Il donne toute sa confiance à Cassiodore, qu'il fait son chancelier, 208, 209. Sa mort, 209. Ses lettres écrites par Cassiodore, 213 et suiv.

THÉODORIC, roi de Bourgogne. Son respect pour saint Colomban, XI, 614. La reine Brunehaut, sa mère, l'aigrit contre le saint ; il vient le trouver et lui ordonne de sortir de ses États, 614, 615. Il le fait embarquer sur la Loire, pour ensuite être conduit en Irlande, 615. Sa mort, 617.

THÉODORIC, fils de Genséric, roi des Vandales, X, 452.

THÉODORIC, ordonné évêque par les Slaves, XII, 476, 477.

THÉODORIC, évêque de Lyon. Concile de Reims auquel il assiste, XII, 914.

THÉODORIC, archevêque de Besançon. Reproches que lui fait le pape Jean VIII, XII, 644.

[THÉODORIC ou THIERRY, archevêque de Trèves. Le pape Benoît VII lui écrit, XII, 835].

[THÉODORIC, moine. Sa Préface sur la Vie de saint Martin et deux pièces de vers du même, XIII, 602.]

THÉODORIC ou THIERRY, évêque d'Orléans. Sujet de son différend avec saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 78, 79. Lettre où saint Fulbert rend raison de sa conduite à son égard, 84.

THÉODORIC, antipape, élu par le parti de Guibert, est enfermé au monastère de la Cava, XIV, 129.

THÉODOSE, évêque d'Ide dans la Lycaonie, signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 491, VI, 146.

THÉODOSE, évêque d'Antioche en Isaurie, VI, 146.

THÉODOSE, évêque, à qui saint Grégoire de Nysse adresse son traité sur la pythionisse ; c'est peut-être l'un des deux précédents, VI, 146.

V. 610.

613.

VIII siècle.

XI siècle.

XI siècle.

525.

526.

THÉODOSE, comte, père de l'empereur Théodose le Grand. Sa mort édifiante, X, 5.

THÉODOSE I le Grand, empereur, chasse de Constantinople Maxime le Cynique, qui en avait été ordonné évêque; il assemble le premier concile de Constantinople, IV, 618. Il réunit les avis pour établir saint Grégoire de Nazianze sur le siège de Constantinople, 619. Il consent avec peine à la retraite de ce saint évêque; il prend part à l'élection de Nectaire, 621. Les canons du concile de Constantinople sont adressés à Théodose, 625. Il appelle les Macédoniens au concile de Constantinople, 618. Honneurs qu'il rend à saint Mélèce, 619. Lettre du concile d'Aquilée aux trois empereurs, 633. Autre lettre de ce concile à Théodose en particulier, 634. Lettres du concile d'Italie à Théodose, 634, 635. Cet empereur indique un deuxième concile à Constantinople; il y invite saint Grégoire de Nazianze, 636. Il assemble un troisième concile de Constantinople, 638. Il ordonne la destruction des temples des idoles, 644. Il rejette avec horreur Jovinien, 652. Ce qu'il fait pour terminer le schisme d'Antioche, 654, 655. Il chasse de sa cour des personnes infectées de l'erreur d'Eunomius, et bannit cet hérésiarque, 440. Lettre supposée de saint Basile le Grand à cet empereur, 489. — Théodose voit en songe saint Mélèce, évêque d'Antioche, qui le revêt du manteau impérial; honneur qu'il rend à saint Mélèce, V, 11. Il est baptisé par saint Aschole, évêque de Thessalonique, 17. Concile qu'il assemble à Constantinople, 18. Loi qu'il donne en faveur des ecclésiastiques, 93. Requête de deux prêtres, Marcellin et Faustin, à cet empereur, à Valentinien et à Arcade, 150 et suiv. Rescrit de Théodore en faveur des Lucifériens, 154. Théodore rejette Maxime le Cynique, 188. Il met saint Grégoire de Nazianze en possession de la grande église de Constantinople, 188; de la maison épiscopale et des revenus de l'Église, 189. Il l'invite au concile de Constantinople; saint Grégoire s'excuse d'y aller, 191. Le saint évêque parle de Théodose comme d'un prince catholique, mais qui avait moins de ferveur que les précédents, 358, 359. Saint Amphiloque, archevêque d'Icone, vient le trouver; lois de ce prince contre les hérétiques de ce temps-là, 367. Théodose ordonne le rétablissement d'une synagogue, 388, 494. Saint Ambroise lui fait

révoquer ses ordres, 388, 495. Théodose punit cruellement Thessalonique, 689. Saint Ambroise lui représente l'atrocité du massacre commis dans cette ville, 389, 497. Ce prélat lui refuse l'entrée de l'église, 389. Théodose se soumet et il est absous par saint Ambroise, 389, 390. Ce prince fait une loi qui suspend les exécutions de mort pendant trente jours; saint Ambroise lui permet l'entrée dans l'église, mais le fait sortir du sanctuaire, 390. Ce prélat lui écrit touchant la mort du jeune Valentinien, 498. Théodose est victorieux d'Eugène, 392, 500. Il s'abstient quelque temps des sacrements après sa victoire, 392. Saint Ambroise lui écrit en faveur de ceux qui étaient entrés dans la rébellion d'Eugène, 500, 392. Mort de ce prince; saint Ambroise fait son oraison funèbre, 392, 507. Lettres que lui écrivit saint Ambroise, 483, 494 et 495, 497 et 498, 500. — Ce prince, irrité contre la ville d'Antioche, est apaisé par les remontrances de saint Flavien, évêque de cette ville, VI, 311 et suiv. Il est baptisé à Thessalonique par saint Aschole, 364. Ses lois touchant la religion, 364 et suiv. Rescrit de ce prince en faveur des Novatiens, 367, 368. Lettre de cet empereur pour la délivrance des prisonniers à la fête de Pâques, 369. Ordonnance de ce prince pour le rétablissement d'une synagogue, 370. Discours de ce prince aux sénateurs pour abolir les cérémonies païennes, 374. — On renverse à Antioche les statues de Théodose, VII, 58. Il veut remarier sainte Olympiade, qui le refuse, 129. Discours de saint Jean Chrysostôme sur Théodose, 341. — Panégyrique de cet empereur par saint Paulin, VIII, 70. Poème de Sédulius adressé à ce prince, 107. Loi de ce prince contre les clercs hérétiques; les évêques d'Afrique en demandent la confirmation contre les donatistes, 541. — L'empereur Théodose ne livrait jamais de bataille sans l'avis de Jean le Thébéen, XI, 61.

THÉODOSE II LE JEUNE, empereur d'Orient. — Lettre que lui écrivit le pape saint Célestin, VIII, 139. Autre lettre de saint Célestin à cet empereur, 144. Il presse les Orientaux de travailler à la paix, 240. Jean d'Antioche et ceux de son parti lui écrivent, 245, 246. Les évêques orientaux font une députation vers lui, 246. Lettre d'un concile de Tarse à cet empereur, 246. Théodose écrit une lettre à saint Cyrille et à Jean d'Antioche pour leur réunion, 246. Lettre que Jean d'An-

tioche écrivit à cet empereur, 247. Il donne à Aristolaüs la commission de faire signer la condamnation de Nestorius, 249. On lui présente des requêtes contre saint Cyrille; ce saint évêque lui écrit, 258. Il convoque le concile d'Éphèse, confirme la déposition de saint Cyrille et celle de Nestorius, 260; rétablit saint Cyrille; il défend de soutenir la doctrine de Nestorius et d'en produire les écrits publiquement, 261. Lettre que lui écrit saint Cyrille en lui envoyant son explication du Symbole de Nicée, 302, 303. Il désapprouve la déposition de Nestorius, puis la confirme; il l'exile et défend de lire ses écrits, 372. Il fait introniser saint Procle sur le siège de Constantinople, 403. Il assiste à la translation du corps de saint Jean Chrysostôme, 408. Il demande à saint Procle de confirmer l'intronisation de Bassien sur le siège d'Éphèse, 400. Lettre que Capréolus de Carthage lui écrit sur la mort de saint Augustin, 418. Lettres que lui écrit saint Isidore de Péluse, 478, 480. Il chasse de Constantinople Célestius et ses disciples, 501. Sa sobriété, dont Sozomène rapporte un trait remarquable, 526. Il convoque le concile d'Éphèse, 577. Sa lettre au concile; il lui défend de s'arrêter à l'examen des affaires particulières qui n'auraient point de rapport au dogme, 575. Il confirme la déposition de Nestorius, de saint Cyrille et de Memnon, 583. Il se rend à Chalcédoine, où il reçoit les députés du concile d'Éphèse et ceux des Orientaux schismatiques, 595, 596. Il retourne à Constantinople, où il ordonne aux Catholiques de se rendre pour élire un évêque à la place de Nestorius; sa lettre pour terminer le concile d'Éphèse; autre lettre qui n'a point paru; lettre à Acace de Bérée, 597. Ses démarches pour procurer la paix de l'Église après le concile d'Éphèse, 600. Son édit contre le Nestorianisme, 605. Mort de ce prince, 473. — Il convoque le concile d'Éphèse, IX, 22. Lettres des empereurs Honorius et Théodose à Aurèle de Carthage et à saint Augustin, 169. Théodose chasse de Constantinople Julien le Pélagien, 484. — Théodose ordonne qu'on lui députe des évêques; ses instances pour obliger les Orientaux à s'accorder avec saint Cyrille, X, 21. Il ordonne à Théodoret de se retirer dans son diocèse, 22. Il donne des ordres pour faire déposer Irénée, évêque de Tyr; il prend les armes, et rétablit le jeune Valentinien dans ses États, 23. Il permet à Théodoret de se-

retirer dans son monastère, près d'Apamée; Chrysophe l'entretient dans le schisme de Dioscore, 74. Sa faiblesse au sujet d'une excommunication lancée contre lui par un simple moine, 123. Il invite saint Léon à se trouver au concile d'Éphèse; réponse qu'il reçoit de ce pape, 173. Saint Léon lui demande la tenue d'un concile général; différentes lettres que lui écrit saint Léon, 174, 211, 213, 214, 215 et 216, 218 et 219. Eutychès lui présente une requête; il fait informer sur cette requête, 674. Il oblige saint Flavien de Constantinople de donner sa confession de foi, 674, 675. Il convoque le faux concile d'Éphèse à la prière de Dioscore; il y invite saint Léon; il marque son intention au concile; il écrit à Dioscore, à qui il donne l'intendance et la primauté dans toutes les affaires qui doivent s'y traiter, 675. Il prie saint Léon d'approuver l'ordination d'Anatolius pour le siège de Constantinople, 218, 680. Sous quelle condition ce pape consent de la confirmer, 218, 219, 680, 681. Mort de cet empereur, 219, 681.

THÉODOSE (Saint) d'Antioche, abbé. Lettre de saint Jérôme à Théodose et à ses religieux, VII, 581. — Hellade de Tarse apprend sous saint Théodose les exercices de la vie solitaire, VIII, 385. — Sa Vie, écrite par Théodoret, X, 55, 56.

THÉODOSE, évêque de Scythople. Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 132.

THÉODOSE, évêque intrus de Jérusalem, calomnie le concile de Chalcédoine et l'impératrice Pulchérie, VIII, 474; entraîne Eudocie dans le schisme d'Eutychès, 475, X, 228. Après avoir été mis par sa faction sur le siège de Jérusalem, il en est chassé par l'empereur Marcien; il ordonne des évêques pour plusieurs villes de Palestine, X, 18.

THÉODOSE (Saint), abbé en Palestine, près de Jérusalem, VI, 204. — Il faisait sa principale étude des discours ascétiques de saint Basile, IV, 393.

THÉODOSE, évêque d'Auxerre. Lettre que saint Rémi de Reims lui écrit, XI, 80, 81.

THÉODOSE, patriarche d'Alexandrie. Lettre que lui écrit le pape Vigile, XI, 193, 304. [Beau passage de Théodose sur la présence réelle, n. 4.] Il avait succédé à Timothée IV, 303, 304. Il est envoyé en exil, 304. Idée que Photius donne de l'ou-

374.

404.

452-453.

vrage que saint Euloge d'Alexandrie avait composé contre Théodore d'Alexandrie et Sévère d'Antioche, chefs des Acéphales, 590, 591.

585. THÉODOSE, élu évêque de Rodez, réclame sur Ursicin, évêque de Cahors, plusieurs paroisses que le concile de Clermont lui adjuge, XI, 899.

VII siècle. THÉODOSE, moine. Son ouvrage contre Jean Philoponus, qui attaquait la résurrection des corps, XI, 652.

586. THÉODOSE, évêque de Césarée en Bithynie : ses conférences avec saint Maxime, pour l'engager à communiquer avec les Monothélites, XI, 762.

THÉODOSE, proclamé empereur d'Orient par les rebelles, ne règne qu'un an et deux mois, XII, 37.

[THÉODOSE, moine, à qui saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, écrit une lettre, XII, 293, 294.]

THÉODOSE, évêque d'Arles, XII, 931. Sentence prononcée contre lui par le concile de Chalon-sur-Saône, 932.

THÉODOSE, patriarche de Jérusalem : ses lettres au faux huitième concile, XIII, 723, 724.

THÉODOSE, évêque d'Amorion, abandonne la secte des Iconoclastes et se réunit à l'Église catholique dans le deuxième concile de Nicée, XIII, 620, 621.

X siècle. THÉODOSE [LE PETIT] ou le diacre de Constantinople, auteur de l'Histoire de la prise de l'île de Crète, sous Romain II, XIII, 51. [Elle est reproduite au tome CXIII de la *Patrologie gréco-latine* de M. Migne, d'après l'édition de Nicolas-Marie Foggini. Notice sur la vie et les écrits de Théodose et *Index* des mots grecs qui lui sont propres, par le même éditeur.]

THÉODOSE, évêque de Sinagaglia. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 402.

XII siècle. THÉODOSE, supérieur du monastère de Popicius. Lettre que lui écrit Théodose Balsamon, XIV, 828.

310. THÉODOSIE (Sainte), vierge, martyre, à Césarée en Palestine, III, 8. — Son exemple est cité par saint Grégoire de Nazianze, V, 341. — Ses Actes rapportés par Assémani, III, 352.

THÉODOSIE, sœur de saint Amphiloque, V, 364.

THÉODOSIE, religieuse, à qui saint Nil écrit, VIII, 217.

THÉODOSIENS, hérétiques. Cyrus, pa-

triarche d'Alexandrie, les admet à sa communion, XII, 923.

THÉODOSIOPOLIS, ville d'Asie, dont l'Église d'Éphèse réclame le secours, X, 666. — Concile qui y fut tenu, XI, 916.

THÉODOTE de Byzance, hérésiarque. Le pape saint Victor l'excommunie, I, 531, 532. Abrégé de Théodote : ouvrage supposé sous le nom de Clément d'Alexandrie, 588, 589. — Autres saints évêques par qui il fut excommunié, II, 544. — Erreurs de Théodote, VI, 396.

THÉODOTE (Saint), cabaretier : son martyre, III, 14 et suiv. — Son exemple est cité par saint Grégoire de Nazianze, V, 341.

THÉODOTE, évêque de Laodicée en Syrie. Lettre que l'empereur Constantin lui écrit, III, 139. — Il défend aux deux Apollinaires de fréquenter Épiphane, sophiste païen ; il les sépare de l'Église, puis les rétablit, V, 86.

THÉODOTE, évêque de Nicopole, souscrit une lettre des évêques d'Orient aux Occidentaux, IV, 446. Lettre que saint Basile le Grand lui écrit, 452, 453. Sa mort, 477.

THÉODOTE, évêque de Bérée, exilé pour la foi, IV, 475, 476.

THÉODOTE, lecteur ; saint Jean Chrysostôme, exilé, le prend auprès de lui pour l'instruire ; il est obligé de le renvoyer à cause de ses infirmités : lettre qu'il lui écrit, VII, 133.

THÉODOTE, évêque d'Antioche, condamne Pélage dans son concile, VIII, 560.

THÉODOTE, évêque d'Ancyre : ses entretiens particuliers avec Nestorius pour tâcher de le ramener de ses erreurs. Il en rend compte au concile d'Éphèse, VIII, 388. Ses discours contre Nestorius, 389, 390 ; sur l'adoration des Mages, 390, 391. Autres discours de Théodote qui ne sont pas encore imprimés, 391, 392. Son explication du concile de Nicée. Théodote cité entre les Pères de l'Église, 392. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 387, n. 8].

THÉODOTE (Sainte), vierge, martyre à Alexandrie, III, 61.

THÉODOTE (Sainte), martyre à Licinius : ses Actes donnés pour la première fois par Assémani, III, 352, 353. Analyse de ces Actes, 353.

THÉODOTE, peut-être celui d'Ancyre, qui précède. Lettre que Firmus évêque de Césarée en Cappadoce, lui écrit, X, 161.

THÉODOTE, fils du patrice Michel, est

II siècle.

303.

325.

431.

318.

815.

fait patriarche de Constantinople par les Iconoclastes, après l'expulsion de Nicéphore, XII, 280; XIII, 649.

795. THÉODOTE, une des filles de l'impératrice Marie. L'empereur Constantin VI, fils d'Irène, se prend de passion pour elle, répudie sa femme et l'épouse, XII, 154.

THÉODOTIENS, disciples de Théodote de Byzance. Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 396.

V. 184. THÉODOTION, ébionite, auteur d'une version grecque de l'Ancien Testament, II, 143, 144. — Ce que saint Épiphane dit de sa version, VI, 419.

THÉODRADE, abbesse de Notre-Dame de Soissons. Paschase Radbert lui dédie son traité de l'Enfantement de la sainte Vierge, XII, 545.

1048. THÉODUIN, évêque de Liège, succède à Vazon, XIII, 273, 274. Il fait la dédicace de l'église de Notre-Dame de Huy. Donations qu'il fait à cette église, où il choisit sa sépulture. Sa lettre à Henri I, roi de France, au sujet des erreurs de Bérenger. Sa lettre à Imade, évêque de Paderborn, 274. Son différend avec le bienheureux Thierry, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, terminé par le pape saint Grégoire VII, 274, 275. Sa mort, 274. Sa lettre à Henri I, roi de France, au sujet des erreurs de Bérenger, 168, 173. Sa mort; Henri lui succède, 466. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 23 et suiv.)

309. THÉODULE (Saint), martyr de Palestine, III, 12, 13.

362. THÉODULE (Saint), martyr à Myre en Phrygie, III, 403; VIII, 518.

THÉODULE (Saint), du nombre des quarante martyrs, III, 83.

THÉODULE, évêque d'Apamée, signe le testament de saint Grégoire de Nazianze, V, 191.

404. THÉODULE, diacre : lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 135.

V siècle. THÉODULE, fils de saint Nil, solitaire du Sinaï : son père l'emmène avec lui sur cette montagne, VIII, 306. Les Sarrasins l'emmènent captif; il est racheté et retrouvé. Il est fait prêtre, 207. Histoire de la captivité de Théodule : ouvrage de saint Nil, 215. Théodule est tué par les Sarrasins avec plusieurs autres solitaires : ils sont honorés comme martyrs, 234.

THÉODULE, homme violent et séditieux. Saint Nil lui fait de fortes réprimandes, VIII, 219.

THÉODULE, métropolitain de l'Illyrie Orientale, écrit à saint Léon qui lui rend réponse, X, 206.

THÉODULE, prêtre de Céléryrie, auteur d'un traité où il faisait voir l'accord de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains, inséré sous son nom dans la Bibliothèque des Pères, n'est point de lui. Temps de sa mort, X, 470. — Trithème l'a confondu avec Théodulus, prêtre italien, qui vivait à la fin du x^e siècle, XII, 878, 879.

THÉODULE, diacre de Tyanes, assiste au cinquième concile général, V, 260.

THEODULE (Saint) prêtre italien, qui vivait dans le x^e siècle, et que Trythème a confondu avec un prêtre de Céléryrie, beaucoup plus ancien, XII, 878, 879. Ses Éclogues, 879. Commentaires de Bernard, scholastique d'Utrecht, sur ses Éclogues, 879; XIII, 513, 551.

THÉODULE, évêque de Frisingue. Lettre que lui écrit Godehard, évêque d'Hildesheim, XIII, 97.

THÉODULFE, évêque de Malaga, en Espagne, se plaint au concile de Séville que trois évêques voisins avaient empiété sur son territoire, XI, 914.

THÉODULFE, moine stylite. Saint Théodore Studite le reprend de ce qu'il avait fait peindre des anges attachés à une croix, XII, 302.

THÉODULFE, évêque d'Orléans, est amené en France par Charlemagne, XII, 262. Il rétablit la discipline ecclésiastique dans son clergé et dans plusieurs monastères, 262, 263. Le pape Étienne IV lui donne le *Pallium*. Il entre dans le parti de Bernard, révolté contre Louis le Débonnaire, son père; il est exilé au monastère de Saint-Aubin d'Angers. Sa mort, 363. Écrits de Théodulfe : son Capitulaire, 264 et suiv. Son traité du Baptême, 266, 267. Traité du Saint-Esprit, 267, 268. Fragments de quelques sermons de Théodulfe, 268. Ses poésies, 268 et suiv. Autre Capitulaire de Théodulfe, 270, 271. Autres ouvrages qui lui sont attribués; jugement des écrits de Théodulfe : éditions qu'on en a faites, 271. [Édition de ses écrits dans la *Patrologie* 271]. Poème que lui adresse Moduin, évêque d'Autun, 352. [Alcuin lui écrit, 200]. — Sentiment de Théodulfe sur l'Eucharistie, IX, 771, 772. — C'est lui qui par méprise se trouve nommé Théodule au tome X, 472. — Il est l'auteur

V siècle.

VI siècle.

X siècle.

XI siècle.

V. 781.

de l'hymne *Gloria laus*, XIII, 342. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 459.)

THÉODULFE ou TEULFE, abbé de Saint-Crespin le Grand. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 639 et suiv.)

VII siècle.

THÉOFRID, abbé. Analyse de ses deux discours, l'un sur les reliques, l'autre sur la vénération des saints, XI, 789, 790. Ces deux discours sont attribués aux deux Théofroi qui vont suivre. Voyez les deux articles suivants.

732.

THÉOFROI, abbé de Carméry, au diocèse du Puy en Velai, tué par les Musulmans. Son traité sur le cours du sixième âge du monde n'est pas venu jusqu'à nous. Homélie qui lui sont attribuées sur le respect qu'on doit aux saints et à leurs reliques, XII, 45. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 60 et 61.)

1081.

THÉOFROI, abbé d'Epternac, au diocèse de Trèves, succède à Régimbert ; il rétablit la paix et la concorde dans l'île de Walchre ; sa mort ; éloge que la chronique d'Epternac fait de lui, XIV, 57. Ses écrits : livre intitulé *Les Fleurs de l'épithaphe des saints*, 57, 58. Vie de saint Liutwin ; Vies de sainte Irmine et de saint Willebrode, 58. Homélie qui peuvent lui être attribuées, 58, 59. Sa lettre à l'empereur Henri III, 59. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 503 et suiv.)

XII siècle.

[THÉOGER. Son traité de musique, XIV, 190, n. 1.]

THÉOGNIS, évêque arien, souscrit le Symbole de Nicée ; fraude qu'il glisse dans sa souscription, III, 436.

III siècle.

THÉOGNOSTE d'Alexandrie. Quel était Théognoste ; ses Hypotyposes, II, 450. Idée de cet ouvrage, 450, 451. Éclaircissement de quelques difficultés sur la doctrine de Théognoste, 451. [Jugement sur cet auteur, 451, n. 1 et 6. Éditions de ses écrits, 452.] Sentiment de cet auteur touchant le péché contre le Saint-Esprit, 451, 452. [Éditions des fragments des écrits de Théognoste, 452.]

THÉOGNOSTE, prêtre d'Alexandrie, agent de saint Cyrille de Constantinople, VIII, 295.

890.

[THÉOGNOSTE LE MOINE. Au tome CV de la *Patrologie grecque* on trouve une notice de Hanckius sur Théognoste, et deux ouvrages de ce moine, savoir l'Éloge de tous

les saints et le Libelle adressé au pape saint Nicolas I pour la cause d'Ignace de Constantinople.]

THÉOLOGAL, canon du quatrième concile de Latran qui ordonne d'établir un théologal dans chaque église cathédrale, XIV, 1165.

[THÉOLIUS. Son édition des écrits du poète Prudence, VIII, 107.]

THÉOLOGIE. En quoi consiste la théologie positive ; son utilité, XIV, 542. Moyens qu'elle emploie pour prouver les vérités de la religion, 542 et suiv. Ces moyens sont la loi de Moïse, 542. Les prophéties et leur accomplissement, 542, 543. L'autorité de l'Évangile et des miracles, 543. Les Actes des martyrs, 543. La tradition apostolique ; le consentement de toutes les Églises ; l'autorité des conciles, des décrets de Rome et des écrits des Pères ; les arguments que fournit la raison naturelle, 544. Avantages de la théologie positive sur la scholastique, 546, 547. — Théologie des païens exposée et réfutée par Eusèbe de Césarée, III, 184, 185. Les livres de la théologie ecclésiastique, ouvrage d'Eusèbe de Césarée contre Marcel d'Ancyre, 214, 217 et suiv. — Les discours de saint Grégoire de Nazianze sur la théologie, V, 227 et suiv. Poèmes sur les principaux points de Théologie intitulés : *Les secrets de saint Grégoire*, ouvrage de saint Grégoire de Nazianze, 284 et suiv. — Varron distinguait trois genres de théologie, IX, 300. Saint Augustin combat la théologie naturelle et la théologie civile des païens, 300 et suiv. — Analyse du livre de la Théologie mystique attribué à saint Denys l'Aréopagite, X, 551. Théologie symbolique, ouvrage perdu attribué à saint Denys l'Aréopagite, 551, 552. — Le plus ancien corps de Théologie est celui de saint Jean Damascène, dans son livre de la Foi orthodoxe, XII, 70 et suiv. — Traité de théologie du Vénérable Hildebert qui a servi de modèle aux théologiens scholastiques, XIV, 218. Analyse de ce traité, 219, 220. Introduction à la théologie composée par Abaillard, 332, 333. La théologie chrétienne, 334, 335 et 338. [Abrégé de la théologie chrétienne, ouvrage attribué à Abaillard, 338.] Commencement et progrès de la théologie scholastique ; opposition qu'éprouve cette nouvelle méthode ; elle prévaut, 545. Idée de cette méthode, 545 et 546. Ses inconvénients, 546. La méthode des Pères a plus de grâces

et de forces, 546, 547. [Théologie scholastique attaquée injustement par Gauthier, chanoine de Saint-Victor, 741, 742. Règles de la théologie, ouvrage d'Alain de Lille, 874. Elles sont imprimées dans la *Patrologie*, d'après Mingarelli, 876. *Distinctiones dictionum theologiae*, ouvrage d'Alain de Lille, 874. Autres noms que cet ouvrage a portés; il a été imprimé plusieurs fois au xiv^e siècle; il est reproduit dans la *Patrologie*, 876.] Le pape Innocent III fixe à huit le nombre des maîtres de théologie dans l'Université de Paris, 1005.

THÉOLOGIE, titre donné à saint Jean l'Évangéliste par saint Éphrem, VI, 51, et par saint Grégoire de Nysse, 254. — Le même titre est donné à saint Grégoire de Nazianze, V, 227 et 359.

THÉOLOGUS à qui saint Isidore de Pérouse écrit, VIII, 480, 481.

[THÉOPOMPE et ses compagnons Thomas et Synésius, martyrs. Poème en leur honneur, XII, 794.]

THÉON, anachorète. Ce qui est dit de lui dans les Vies des Pères écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 474. [Lisez *Théonas*.]

THÉON, prêtre de Jérusalem, VII, 497.

THÉON, moine à qui saint Nil écrit, VIII, 220.

THÉONAS, évêque d'Alexandrie, II, 462 [et 463. Sa lettre à Lucien; éditions de cette lettre, 463.] — Église bâtie sous le nom de saint Théonas par saint Alexandre, III, 57.

THÉONAS, abbé visité par Cassien, VIII, 188.

THÉONILLE (Sainte) et sa compagne sainte Domnine. Leur martyre, II, 466, 467.

THÉONILLE, dame pieuse à qui Théodoret écrit une lettre de consolation sur la mort de son mari, X, 65.

THÉOPASCHITES. Lettre d'Eutymius Zigabène contre les Arméniens Théopaschites, XIV, 153.

THÉOPEMPTUS, évêque des Novatiens à Alexandrie, dépouillé de tous ses biens par saint Cyrille, VIII, 257.

THÉOPEMPTUS, évêque envoyé à Constantinople par saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 260.

THÉOPEMPTUS, scholastique à qui saint Maxime, abbé, adresse un écrit contenant l'explication de trois passages de l'Écriture, XI, 764, 765.

THÉOPHANES, abbé, se trouve au sixième concile général où il confond Macaire d'Antioche qui soutenait l'hérésie des Monothélites, XII, 949, 950. Il est ordonné patriarche d'Antioche à la place de Macaire, 952.

THÉOPHANES LE CHRONOGRAPHE (Saint), abbé. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort; il continue la Chronographie commencée par Georges Syncelle; idée de cet ouvrage; éditions qu'on en a faites, XII, 156. Sa vie attribuée à saint Théodore Studite, 310. Vies de saint Théophanes et de sa femme attribuées à saint Méthodius de Constantinople, 425. [Dans le tome CVIII de la *Patrologie grecque* on trouve une notice de Goar; la dédicace de Combéfis; la vie de saint Théophanes par un anonyme; son office au 12 de mars; et sa Chronographie avec notes de Goar.]

THÉOPHANES GRAPTUS, moine de Saint-Sabas, puis archevêque de Nicée. Persecutions qu'il eut à souffrir des Iconoclastes pour la foi catholique, XII, 427, 428. D'où lui vient le surnom de Graptus; ses hymnes sur le martyre de son frère Théodore; autre en l'honneur de la sainte Vierge; c'est à cause de ses hymnes que Suidas met Théophanes au nombre des poètes, 428. Chronique où il est fait mention de son martyre, 799.

THÉOPHANES, prêtre et moine, auteur d'une Vie de Joseph l'Hymnographe dont il était disciple, XII, 761.

THÉOPHANES (Saint), moine à qui est adressée la lettre de Photius placée dans les Prolégomènes des homélies d'un autre Théophanes qui ne vivait que dans le XII^e siècle, XII, 731. [C'est sans doute celle dont il est parlé, 979.]

THÉOPHANES CÉRAMEUS, [peut-être GEORGIUS CERAMEUS, ou GRÉGORIUS DE TAORMINE, ou PHILAGATHOS], archevêque de Taormine en Sicile. Ce qu'on sait de sa personne et du temps où il a vécu, XIV, 654, 655. Ses homélies, 655. [Elles sont reproduites au tome CXXXII de la *Patrologie grecque*; elles sont précédées d'un avis des éditeurs; d'une notice tirée de Fabricius; de la recension du codex de Madrid avec les notes d'Iriarte; d'une préface du P. Scorsus de 1644.]

THÉOPHANIE ou BAPTÈME DE JÉSUS-CHRIST, homélie de saint Hippolyte sur ce sujet, I, 616, 617. — On honorait

680.

817.

820.

IX siècle.

XII siècle.

IV

ou V siècle.

V siècle.

VII siècle.

aussi en cette fête la naissance même de Jésus-Christ et l'adoration des Mages, IV, 489, 490. — Le nom de Théophanie désignait le fête de la naissance même de Jésus-Christ, V, 234. — [Théophanie ou apparition de Dieu, homélie de Sévérien de Gabales sur ce sujet, VII, 208.] Voyez *Épiphanie*.

[THÉOPHANIE, ouvrage d'Eusèbe de Césarée publié par l'anglais Taltam, III, 238 et suiv. Date du manuscrit syriaque qui contient cet ouvrage, 258, 259. Des fragments réunis et traduits en latin par Angelo Mai, 259. Leur authenticité; raisons contre cette authenticité, 259 et 260. Analyse de la Théophanie, 260 et suiv. Observation sur la version anglaise, 262. Choses remarquables contenues dans la Théophanie, 262, 263.]

THÉOPHILE (Saint), évêque d'Antioche, I, 475 et suiv. Histoire de sa vie; son évêque, 475. Ses écrits contre les hérétiques, 475, 476. Ses livres à Autolyques, 476 et suiv. Analyse du premier de ses livres, 476, 477. Analyse du second, 477. Analyse du troisième, 477, 478. Autres écrits de Théophile, 478. Écrits supposés, 478, 479. Concorde des Évangiles attribuée à saint Théophile, 479. Jugement des écrits de cet auteur; ce qu'ils contiennent de remarquable, 479, 480. Éditions de ses livres, 480. [Éditions et traductions récentes de ses écrits, 480.]

II siècle. THÉOPHILE, évêque de Césarée. Sa lettre au sujet de la pâque, I, 534, 535. Faux Actes de son concile, II, 541.

THÉOPHILE, prétendu évêque d'Alexandrie au temps du pape Victor, II, 542.

THÉOPHILE (Saint), un des quarante martyrs, III, 83.

THÉOPHILE (Saint), confesse Jésus-Christ à Alexandrie, II, 402.

THÉOPHILE, évêque de Bénévent. Concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

THÉOPHILE, évêque des Goths, souscrit au concile de Nicée, IV, 345.

THÉOPHILE, évêque de Castabales, IV, 363, 599.

THÉOPHILE LE BLEMMIE, homme impie, VI, 256.

THÉOPHILE, moine, ami de saint Jean Chrysostôme, VII, 25.

404. THÉOPHILE, prêtre de Constantinople. Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 135, 136.

THÉOPHILE, patriarche d'Alexandrie.

Histoire de sa vie; quel il était, VII, 438. Ses qualités naturelles, 438, 439. Ses études; il est fait évêque; ses intrigues; il contribue à la ruine des restes de l'idolâtrie; il travaille à la paix de l'Orient; il assiste à un concile de Constantinople; il visite saint Arsène et quelques solitaires; il prend part à l'affaire de l'origénisme, 439. Il s'oppose à l'ordination de saint Jean Chrysostôme, 439, 440. Il persécute Isidore et les Grands-Frères et autres moines de Nitrie, 440, 441. Il conspire contre saint Jean Chrysostôme; il se réconcilie avec les moines, 441. Ses dernières actions; sa mort, 441, 442. Jugement qu'on a porté de Théophile, 442. Ses écrits, 442 et suiv. Cycle pascal, 442, 443. Lettres pascales, 443, 444. Tome sur la fête de Pâques, 444. Écrits de Théophile contre Origène et contre les Anthropomorphites, 444, 445. Livre de Théophile contre saint Jean Chrysostôme, 445. Deux lettres de Théophile contre les moines de Nitrie; lettres de Théophile à saint Jérôme; décisions sur la discipline, ou dix canons ecclésiastiques attribués à Théophile, 445. Trois autres canons de Théophile; lettre de Théophile à l'évêque Ammon, 446. Diverses paroles recueillies de Théophile, 446, 447. Trois livres sur la foi et quelques autres écrits supposés sous le nom de Théophile; fragment d'un ouvrage de Théophile sur la résurrection, 447. [Fragments de ses écrits publiés par Mai, VII, 447.] — Théophile consulte saint Ambroise; réponse qu'il en reçoit, IV, 634. V, 498. — Lettre que lui écrivit saint Grégoire de Nysse, VI, 194, 195. — Son différend avec saint Jean Chrysostôme au sujet des Grands-Frères, VII, 5 et 6. Il écrit sur cela au pape Innocent, 9. Rufin d'Aquilée se qualifie disciple de Théophile, 458. Jean, évêque de Jérusalem, adresse à Théophile son apologie, 499, 501. Théophile envoie à Jérusalem le prêtre Isidore, 500, 611. Il fait un voyage dans la Palestine, 500. Lettre que lui écrivit le pape Innocent, 510. Lettres que lui écrivit saint Jérôme, 611 et 612, 625, 637. Lettre qu'il écrivit à saint Épiphane, 646. — Synésius, archevêque de Ptolémaïde, le consulte touchant les défenseurs de saint Jean Chrysostôme; Synésius rend compte à Théophile de diverses commissions qu'il avait reçues de lui, VIII, 27. — Lettre que Théophile d'Alexandrie, écrivit à saint Épiphane, VII, 737. — Il indique le premier jour de carême et le saint jour de

385.

391 392.

398.

401.

403-404.

412.

Pâques à toutes les Églises et aux monastères d'Égypte ; il combat l'hérésie des Anthropomorphites ; les solitaires d'Égypte veulent se séparer de sa communion, VIII, 176. Il est le chef des persécuteurs de saint Jean Chrysostôme, 238. Il assiste au conciliabule du Chêne ; sa mort, 256. — Il fait abattre les statues des idoles dans Alexandrie, X, 138 ; et même celle de Sérapis, 139.

[THÉOPHILE. Dispute entre Théophile et Simon, VIII, 424.]

THÉOPHILE, diacre d'Édesse, s'oppose au rétablissement d'Ibas, X, 147.

THÉOPHILE, prêtre, est nommé par un concile de Constantinople pour citer Eutychès, X, 670, 671.

THÉOPHILE (Saint), économiste de l'église d'Adane en Cilicie. Histoire de sa conversion et de sa pénitence, écrite par Eutychien, XI, 280, 281. — La même histoire écrite en vers par Roswithe, religieuse de Gandersheim, XII, 877 ; — et encore en vers par Marbode, XI, 281 ; XIV, 227.

THÉOPHILE, empereur d'Orient. Il déclare la guerre aux saintes images, XII, 58. La lettre qui lui est adressée sur le culte des images n'est point de saint Jean Damascène, mais des trois patriarches d'Orient, 84. Il est absous après sa mort, 424.

THÉOPHILE d'Édesse, Maronite de secte et astronome de profession. Ses écrits, XII, 103.

THÉOPHILE, évêque, ordonné par le patriarche Méthodius, mais qui communiquait encore avec Photius. Contestation à son sujet au quatrième concile de Constantinople, XIII, 704.

THÉOPHRASTE, porteur d'une lettre de saint Basile à saint Méléce d'Antioche, IV, 439, 440 ; et d'une autre à saint Eusèbe de Samosate, 448. Sa mort, 440, 448.

THÉOPHRASTE, l'un des personnages du Dialogue d'Énée de Gaze sur la nature de l'âme et sur la résurrection des corps, X, 490 et suiv.

THÉOPHRONE, évêque de Tyane, auteur de la troisième formule d'Antioche, III, 466.

THÉOPHYLACTE, auteur inconnu. Ce qu'il écrit, VI, 331.

THÉOPHYLACTE Simocate, auteur d'une histoire de l'empereur Maurice, VI, 331.

THÉOPHYLACTE, fils d'Albéric, comte de Tusculum, succède au pape Jean XIX,

son oncle, quoiqu'il n'eût que douze ans, XIII, 195, 196. Voyez *Benoît IX*.

THÉOPHYLACTE, moine. Son édition du livre des Évangiles, à l'usage des Grecs, dans la célébration des mystères, XIII, 135.

THÉOPHYLACTE, archevêque d'Acride en Bulgarie. Temps où il florissait ; on ignore l'année de sa mort, XIII, 554. Ses écrits : instruction à Constantin Porphyrogénète, 554, 555. Éditions qu'on en a faites, 555. Ses lettres, 555, 556. Commentaires sur les douze Petits prophètes ; sur les Évangiles ; sur les Épîtres de saint Paul ; sur les Actes des apôtres ; sur les Épîtres canoniques, 556. Autres écrits de Théophylacte, 556, 557. Sa doctrine sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, 557, 558.

[Les ouvrages édités de Théophylacte sont reproduits par M. Migne dans les tomes CXXIII, CXXIV, CXXV et CXXVI de la *Patrologie grecque*, d'après l'édition de Venise en 4 vol. in-fol. de 1754-1758, par H. Marie de Rubéis et le père Finetti, avec de nombreuses additions. Le tome CXXIII comprend la Dissertation préliminaire de B. de Rubéis sur la vie et les écrits de Théophylacte, la Préface de Philippe Montan, le commencement du commentaire sur les quatre évangiles. Au tome CXXIV on trouve la continuation du commentaire sur l'évangile de saint Jean, la Préface de Philippe Montan sur le commentaire des épîtres de saint Paul, l'Avertissement de T. Bailie de l'édition de Londres. Une note sur les arguments de chaque lettre, l'Avertissement de l'édition de Londres, et enfin, les commentaires sur toutes les Épîtres de saint Paul jusqu'à celles à Timothée. La continuation de ce commentaire occupe la première partie du CXXV^e volume. Après une Préface du Père Finetti et deux Préfaces de D. Sigalus, viennent ensuite trois expositions du commentaire sur les Actes des apôtres et le commentaire sur les épîtres catholiques. La suite de ce commentaire, à partir des Épîtres de saint Jean, commence le tome CXXVI. On y trouve ensuite le Discours sur l'adoration de la vraie croix, le Discours sur la Présentation de la très-sainte Mère de Dieu au temple, l'homélie sur le deuxième évangile du matin, le martyre de quinze illustres saints mis à mort à Libériopolis en Bulgarie sous Julien l'Apostat, l'Allocution adressée à un de ses amis sur les accusations portées contre les Latins, l'institution adressée à

Constantin Porphyrogénète avec un témoignage d'Anne Comnène sur cet empereur, un Discours sur l'empereur Alexis Comnène, vingt lettres, soixante-quinze lettres publiées par Meursint, trente-cinq lettres publiées par Lami. Les deux derniers ouvrages publiés avec préface et variantes sur les évangiles par M. Bongiovanni sont l'exposition sur les prophètes Osée, Habacuc, Jonas, Nahum et Michée, et la Vie, la conversion et le martyre de saint Clément, archevêque des Bulgares. Un index des mots grecs employés par Théophylacte, l'index des matières, terminent le volume. Ernesti, *Nov. Bibl. theol.*, t. V, a reproché beaucoup de fautes typographiques à l'édition de Venise, et il a accusé l'éditeur de n'avoir pas collationné avec assez de soin les différentes lacunes du manuscrit de Venise.]

Bithynie, écrit la Vie de l'abbé Nicétas, XII, 428.

THÉOCTÈNE, évêque de Césarée en Palestine, anime saint Marin au martyre, II, 394. Lettre que lui écrit saint Denys d'Alexandrie, 412.

III siècle.

THÉOCTÈNE, successeur de saint Public dans le gouvernement de son monastère, X, 53.

[THÉOSTÈNE, ami à qui Maxime Magnès avait dédié son ouvrage, III, 133, n. 8.]

THÉOTACRIE, gouverneur de Galatie, persécute les chrétiens, III, 14 et suiv.

THÉOTIME, évêque de Tomes en Scythie. Ses écrits, VI, 282.

IV siècle.

THÉOTINQUE, prêtre, revoit et corrige le livre d'Alcuin intitulé *Comes*, XII, 206.

THÉOTMAR, archevêque de Salzbourg. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 97 et suiv.)

THÉOTOCOS, terme qui signifie Mère de Dieu. On le trouve dans une lettre attribuée à saint Denys d'Alexandrie et dans saint Athanase, II, 417; — et dans les Actes de saint Didyme et de sainte Théodore, III, 25. Ce mot a été aussi employé par saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, 113.

THÉRAPE, évêque de Bulle dans la province proconsulaire en Afrique, absout trop tôt le prêtre Victor, II, 317. Il est réprimandé par les pères d'un concile de Carthage, 317 et 361.

THÉRAPEUTES, espèce de philosophes contemplatifs, III, 205 et suiv. [Note sur les Thérapeutes, 211, n. 6.] Vie des Thérapeutes tirée de Philon, 205, 206, 207. La conformité des mœurs des Thérapeutes avec celles des premiers chrétiens n'est pas une preuve qu'ils fussent de notre religion, 207. Genre de vie des Esséens ou Esséniens, fort approchant de celle des Thérapeutes, 207 et 208. Usages des Thérapeutes contraires à l'esprit et aux pratiques du christianisme, 208 et 209. La manière dont Philon parle des Thérapeutes prouve qu'ils étaient juifs et non pas chrétiens, 209. Le silence des premiers Pères de l'Église sur les Thérapeutes prouve qu'ils n'étaient pas chrétiens, 209, 210. Le témoignage d'Eusèbe et des autres Pères qui l'ont suivi ne suffit pas pour établir le christianisme des Thérapeutes, 210. Les Thérapeutes étaient une espèce d'Esséens, 210, 211.

THÉRAPEUTIQUE, ouvrage d'André, évêque de Césarée en Cappadoce, XII, 426.

944. THÉOPHYLACTE, fils de l'empereur Romain, devient patriarche de Constantinople par une confiance, XIII, 747, 748.

V. 541. THÉOPROBE, homme de condition converti par saint Benoît; le saint lui prédit la ruine du monastère du Mont-Cassin, XI, 159.

1070. THÉORIEN, envoyé par l'empereur Manuel Comnène pour conférer avec Norsésis, patriarche des Arméniens, sur plusieurs points de foi et de discipline, XIV, 634. — [Orthodoxité de Théorien, X, 634, n. 1.] Détail des cinq conférences qu'ils eurent ensemble, 634 et suiv. Éditions et traduction qu'on en a faites, 638. — [Supplément donné par Maï à la conférence avec les Arméniens, XIV, 638. Deuxième conférence de Théorien avec Nersès publiée par le cardinal Maï, 638 et suiv. Conférence de Théorien avec les Jacobites, 640, 641. Les deux conférences de Théorien se trouvent au tome CXXXIII de la *Patrologie grecque*, avec préface de Maï. La lettre sur le jeûne du sabbat est insérée au tome XCXIV.]

THÉOSÈBE, diacre de l'Église de Tyr. Jean de Jérusalem l'ordonne prêtre, VII, 300. Voyez *Théosébas*.

IV siècle. THÉOSÉBIE, épouse de saint Grégoire de Nysse, V, 264. — Saint Grégoire de Nazianze fait son éloge, VI, 119, 120. Temps de sa mort, 124.

THÉOSÉBIE, fille de sainte Emmélie. Elle aurait été sœur de saint Grégoire de Nysse; mais elle n'est connue que par une Épigramme dont l'authenticité est suspecte, V, 300.

IX siècle. THÉOSTÉRICTUS, moine de Médicion en

- IV siècle. THÉRASIE, femme de saint Paulin, V, 499; VIII, 50.
371. THÉRASIUS, gouverneur de la Cappadoce. Lettre que saint Basile-le-Grand écrit pour cet officier, IV, 444.
- THÉRASIUS, prêtre vertueux de l'Église de Césarée en Cappadoce, IV, 464.
- THÉRASIUS, homme puissant dans l'empire. Saint Jean Chrysostôme écrit à sa veuve pour la consoler, VII, 33.
- THÉRÉTISTE, prêtre novatien, IV, 657.
- IV siècle. THESPÉSIUS, professeur d'éloquence sous lequel saint Grégoire de Nazianze étudia à Césarée en Palestine, V, 180. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze en l'honneur d'un grammairien nommé Thespérius qu'on croit être le même, 298.
- THESSALIE, province de Grèce. Lettres du pape saint Boniface aux évêques de Thessalie, VIII, 10 et 11.
- THESSALONICIENS, fidèles de Thessalonique, 1^{re} et 11^{me} épîtres de saint Paul aux Thessaloniens, I, 234.
- THESSALONIQUE, capitale de la Macédoine. Sédition dans cette ville; massacre qui en fut la punition, V, 389; X, 49. Lettres de saint Ambroise au clergé de Thessalonique et à Anysius, évêque de cette ville, V, 483, 484. — L'évêque de Thessalonique avait autorité sur tous les évêques et les métropolitains de l'Illyrie, VIII, 250. Plusieurs lettres du pape Sixte III à ce sujet, 252, 253, 254. — L'Église de Thessalonique confirmée par le pape saint Léon dans la supériorité sur les Églises d'Illyrie, X, 202. — Lettre du pape saint Martin à l'Église de Thessalonique, XI, 751. — Prédiction de sa ruine, XII, 797. Description de sa ruine par Jean Caméniat, 797, 798. Guerres intestines dans cette ville; Monodie de Démétrius Cynodius sur ce sujet, 798.
4053. THETBAUD ou THIBAUD, chanoine de Rouen, recouvre la vue par l'intercession de saint Vulfran; différents ouvrages que lui attribue l'auteur anonyme de l'Histoire des miracles de saint Vulfran, XIII, 238. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 512 et 513.)
- V siècle. THEUCARIUS, lecteur apostat, X, 461.
- [TEUDICHILDE, reine de France. Épigramme sur cette princesse par le poète Fortunat, XI, 44.]
- THEUDIER (Saint), abbé. Sa Vie, écrite par Adon, archevêque de Vienne, XII, 620, 622.
- [THEUDIER (Saint-), monastère. Lettre que le pape Formose écrit aux moines de ce monastère, XII, 739.]
- THEUDOIN, prévôt de Châlons-sur-Marne, engage Almane à écrire la Vie de saint Memmie; sa lettre à ce sujet, XII, 697.
- TEUTBALD ou TEUTBOLD I, évêque de Langres, consulte Amolon, archevêque de Lyon, sur des convulsions qui arrivaient à Saint-Bénigne de Dijon à l'occasion de quelques reliques; réponse d'Amolon, XII, 429.
- IX siècle. TEUTBOLD ou TEUTBALD II, diacre de l'église de Langres, en est élu évêque après la mort d'Isaac par un parti; mais Égilon est préféré; après la mort de ce dernier il fait revivre ses droits; le pape Étienne V le soutient, XII, 653. Il est maltraité, 738; aveuglé et chassé de son siège, 744.
880. THEUTGAUD, archevêque de Trèves, envoyé à Rome par Lothaire, roi de Lorraine, XII, 575. Il est déposé par le pape Nicolas I, 575, 576; XIII, 698. — Le pape Adrien II l'admet à la communion, XII, 586, 587. Lettre que lui écrit Adventius, évêque de Metz, sur le divorce de Lothaire avec Thietberge, 610.
888. [THEUZON, ermite et moine de Sainte-Marie de Florence. Son commentaire de la règle de saint Benoît, XIII, 233.]
- IX siècle. THEVESTE, ville de Numidie. Concile qui y fut tenu par les Donatistes, IV, 594.
- V. 622. THÉVIN, ville d'Arménie. Assemblée à Thévin dans laquelle les Acéphales établissent leurs erreurs; ce qui y avait été fait est cassé au concile de Thodosiopolis, XI, 916.
841. THIATGRIM, évêque d'Halberstat. Sa mort; Haimon lui succède, XII, 434.
- THIBARITAINS, peuple d'Afrique. Lettre de saint Cyprien aux Thibaritains, II, 317, 318.
948. THIBAUD, usurpateur du siège d'Amiens, est excommunié par Adalbéron, archevêque de Reims, XII, 871. — Il est excommunié par divers conciles, XIII, 759.
975. THIBAUD, chanoine de Lire en Flandres. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 346, 347.)
1138. THIBAUD, abbé du Bec. Abrégé de sa vie, XIII, 459. — Il est élu archevêque de Cantorbéry pour succéder à Guillaume de Corbeil, XIV, 1114. Sa mort, 662, 1129. Son différend avec Bernard, évêque de Ménéve ou de Saint-David, 271. Saint Thomas Becket lui succède, 662.
1161. THIBAUD, clerc de l'Église d'Étampes,

v. 1108.

professeur des écoles de Caen, et ensuite de celles d'Oxford. Les auteurs anglais le comprennent parmi les écrivains de leur nation et le font cardinal. Ce qu'on sait de sa personne et du temps où il vivait ; son cardinalat n'est appuyé que sur l'autorité de Pit-séus, XIV, 188. Analyse des cinq lettres qui nous restent de lui, 189 et 190. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 90.)

THIBAUD, moine de Bèze. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 120 et 121.)

THIBAUD II, abbé de Cormeri. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 703.)

1124.

THIBAUD, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Anastasie, est élu pape pour succéder à Callixte II ; voyant qu'on pensait à traverser son élection, il se démet, XIV, 251.

[THIBAUD, archevêque de Cantorbéry. Le pape Eugène III lui écrit, XIV, 277.]

THIBAUD, abbé de Sainte-Colombe. Lettre que lui écrit Pierre le Vénérable pour répondre à deux questions qu'il lui avait proposées, XIV, 511.

1157.

THIBAUD, évêque de Paris. Sa mort ; Pierre Lombard lui succède, XIV, 54.

[THIBAUD, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Deux lettres de Hugues, archevêque de Rouen, à cet abbé, XIV, 607.]

THIERRY (Saint) de Reims, disciple de saint Remi. Office pour la fête de ce saint, composé par Huchald, moine de Saint-Amand, XII, 800. On a une relation de ses miracles par Adelgise, moine de l'abbaye qui porte son nom. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 11.)

964.

965.

THIERRY I (Saint), évêque de Metz, succède à Adalbéron I ; il accompagne saint Brunon, archevêque de Cologne, à son voyage en France, et reçoit ses derniers soupirs ; l'empereur Othon I l'attire auprès de sa personne ; il l'accompagne en Italie ; il se trouve à une bataille avec Othon II, XII, 868. Différents privilèges qu'il obtient du pape ; il rapporte d'Italie un grand nombre de reliques, entr'autres un des chaînons de la chaîne de saint Pierre, 834, 835, 869.

984.

Il revient à Metz ; sa mort, 868. Son éloge, 869. Il écrit les Actes des martyrs dont il avait obtenu des reliques ; ces Actes sont perdus ; sa Vie, écrite par Sigebert ; épithame en douze vers élégiaques pour son neveu, 869, 870. Autres inscriptions compo-

sées par Thierry, 870. — [Écrits de Thierry dans la *Patrologie*, XII, 870. — Fragment de sa Vie, XIII, 72, n. 7.] Adalbéron II lui succède, XIII, 72. — Sa Vie, écrite par Sigebert de Gemblou, XIV, 62. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 430 et suiv.)

THIERRY, évêque d'Orléans. Voyez *Théodorice*.

THIERRY. Quatre auteurs de ce nom placés par Trithème dans les dixième et onzième siècles. Ces écrivains se réduisent à deux, Thierry, moine de Fleury, et Thierry, moine de Saint-Matthias, XII, 100. Voyez les deux articles suivants.

THIERRY ou DREDÉRIC, moine de Fleury, ensuite d'Hirsfeld, puis de Saint-Alban, XIII, 100. Ce que c'est que son Histoire de l'illation des reliques de saint Benoît, 100 et 101. Nous n'avons plus son Recueil des statuts et coutumes de Fleury. Autres écrits que Trithème lui attribue et qui ne se trouvent plus, 101. — Son Recueil des statuts et coutumes de Fleury, XII, 911. (Voy. son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 550, 551, et t. VII, 295 et suiv.)

THIERRY, moine de Saint-Euchaire ou de Saint-Matthias à Trèves. Année où il fut reçu dans ce monastère, XIII, 101. Il écrit l'Histoire de l'invention des reliques de saint Celse et un discours pour être lu le jour de la fête de ce saint, 101 et 102. [Édition dans la *Patrologie*, 101.] (Il n'en est dit que deux mots dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 296 et 299. Voyez ci-après *Thierry* ou *Théodore*, moine de Saint-Matthias.)

THIERRY, moine de Tholey, diocèse de Trèves. Sa Vie de saint Conon ou Conrad, archevêque de Trèves, XIII, 334. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 78 et 79.)

THIERRY, évêque de Verdun, succède à Richard, XIII, 412. Sa conduite équivoque à l'égard du roi Henri IV et du pape [saint] Grégoire VII, 412 et 413. Sa lettre contre saint Grégoire, 413. Le traité de la division de l'empire et du sacerdoce n'est pas de lui, 413, 414. Thierry opposé à saint Grégoire VII, persécute les moines de Saint-Vanne, 455. Sa mort, 413 et 455. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 246 et suiv.)

THIERRY, abbé de Saint-Aubin d'Angers. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 506 et 507.)

X et XI siècle.

1006.

XI siècle.

1046.

1088.

XI siècle. THIERRY, moine, chargé par Égilbert, archevêque de Trèves, de demander le *Palium* à l'anti-pape Guibert. Ses deux livres contre le pape [saint] Grégoire VII. Il est fait abbé de Saint-Martin de Trèves, XIII, 414.

XI siècle. THIERRY, moine de Saint-Ouen de Rouen, compose en vers léonins la Vie de saint Ouen, XIII, 467, 468. On peut lui attribuer l'éloge de saint Mellon, et huit distiques concernant l'histoire de quelques archevêques de Rouen, 468. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 364 et suiv.)

XI siècle. THIERRY ou THÉODORE, moine de Saint-Matthias de Trèves, et chef de l'école de cette abbaye, XIII, 560, 561. Ce que peut être son Histoire des archevêques de Trèves, 561. — [Édition de cette Histoire dans la *Patrologie*. Autres écrits, XII, 561. Erreurs de Trithème sur l'Histoire des archevêques de Trèves, 561, n. 2. Thierry n'entra dans le monastère de Saint-Matthias qu'en l'an 1006, 560, n. 5.] (Ce Thierry paraît être différent de celui dont il est parlé plus haut, 101.)

1076. THIERRY I (le Bienheureux), abbé de Saint-Hubert en Ardenne. Son différend avec Théoduin, évêque de Liège, XIII, 274, 275. Par ses prières, il obtient de la pluie dans une grande sécheresse, 596. — Sa mort; Thierry II lui succède, XIV, 55.

1087. THIERRY II, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, succède au bienheureux Thierry; il assiste au concile de Soissons, tenu contre Roscelin; il est obligé de quitter son abbaye à cause de son attachement au pape saint Grégoire VII, XIV, 55. Sa mort. Son Apologie adressée à l'Église de Liège; sa lettre à Wilrède, usurpateur de son abbaye; sa requête au pape Urbain II, 56. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 487 et suiv.)

1099. THIERRY, abbé de Saint-Tron, y embrasse la vie monastique sous l'abbé Adélar. Les troubles arrivés après la mort de cet abbé l'obligent de se retirer à Blandimberg; il est canoniquement élu abbé de Saint-Tron; il y remet le bon ordre et y introduit les usages de Cluny. Sa mort. Différentes Vies de saints qu'il a écrites ou retouchées, XIII, 597. Ses sermons, 597, 598. Ses poésies; Compilations des Pères et des Conciles qu'il a fait faire par le moine Rodulfe, 598. Autre article de Thierry, abbé de Saint-Tron, 561, 562. (Voyez son article dans l'*Histoire litté-*

raire de la France, t. IX, p. 487 et suiv.)

[THIERRY, évêque d'Amiens. Lettre que lui adresse Hugues, archevêque de Rouen, au sujet de la construction de l'église de Saint-Martin, à Chartres, XIV, 605.]

THIETBERGE, femme du roi Lothaire, est prise en aversion par son mari : détail de toute cette affaire. Lettre du pape Nicolas I à ce sujet, XII, 574 et suiv. Elle va à Rome : conduite du pape Adrien II à son égard. Après la mort de Lothaire, elle se retire dans un monastère à Metz, où elle finit ses jours, 588. Traité d'Hincmar de Reims du Divorce de Lothaire avec Thietberge, 661, 662. — Autre détail de cette affaire, XIII, 692.

THIETMAR, abbé de Gemblours. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 360 et suiv.)

[THIETGAUD. Lettre contre cet évêque, XII, 586.]

[THIETPAUD, moine de Tégernsée. Sa lettre à saint Adalbert, évêque de l'Église de Prusse, XIII, 99.]

[THILO, publie le Codex apocryphe du Nouveau Testament, I, 275. — Son édition des œuvres dogmatiques de saint Athanase, IV, 232. Sa dissertation sur les discours attribués à Eusèbe d'Émèse, 320.]

THIONVILLE, ville du duché de Luxembourg : conciles tenus en cette ville, XII, 483, 484; XIII, 656, 667, 671, 672.

THIOTE, fausse prophétesse, condamnée à être fouettée publiquement, XIII, 678.

THIOTMAR, coopérateur de Raban Maur, qui lui dédie un de ses ouvrages, XII, 457.

THIRLBY (Strianus) : son édition des deux Apologies de saint Justin, martyr, et de son Dialogue avec Tryphon, I, 445.

THNÉTOPSYCHITES, hérétiques, dont parle saint Jean Damascène, XII, 69.

THOANTE, géolier, puis receveur d'impôts dans la Pentapole, VIII, 26.

THOLA, juge d'Israël, I, 51.

THOLEY, abbaye, distraite de l'Église de Verdun : plainte de l'évêque Hilduin à ce sujet, XII, 440.

THOMAS (Saint), apôtre. Il n'a point été surnommé Judas, I, 270. Faux Évangile qui lui est attribué, 272. Faux Actes de saint Thomas, 276, 278. Itinéraire de saint Thomas, livre apocryphe, 279. Fausse Apocalypse sous le nom de saint Thomas, 286. — L'Évangile qui porte son nom n'est pas de lui, mais d'un Thomas, disciple de Manès, V, 81. Saint

IX siècle.

Grégoire de Nazianze reconnaît que saint Thomas a prêché dans l'Inde, 355. Saint Ambroise parle du faux évangile de saint Thomas, 516. — Église de Saint-Thomas à Édesse : saint Éphrem guérit un paralytique couché à la porte de cette église, VI, 5. Saint Éphrem donne à cet apôtre le surnom de Jude, 53. [Éloge de saint Thomas, par saint Éphrem, 485, 486.] Saint Grégoire de Nysse pense que cet apôtre toucha véritablement les plaies du Sauveur, 228. Saint Épiphane le pense de même, 428. Saint Grégoire de Nysse pense que saint Thomas fut évêque en Mésopotamie, 254, 255. Les Encratites faisaient beaucoup valoir les prétendus Actes de saint Thomas, 394. — Homélie sur saint Thomas, supposées sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 256, 259, 345. Homélie sur saint Thomas, supposée sous le nom de saint Jean de Jérusalem, 502. — Sentiment de saint Augustin sur saint Thomas, IX, 618. — Reliques de saint Thomas mises à Édesse dans une châsse d'argent, X, 144. — L'époque de ce fait est marquée dans la Chronique d'Édesse, XI, 343. Ce que dit saint Grégoire de Tours d'une lampe inextinguible qui était dans le lieu où saint Thomas fut enterré, 374. Saint Grégoire le Grand croit que saint Thomas prêcha l'évangile dans les Indes, 553. — Discours de l'empereur Léon VI en l'honneur de saint Thomas, XII, 775. — Anliennes pour la fête de saint Thomas, par Hériger, abbé de Lobbes, XIII, 38. — Miracle fort extraordinaire qui, au rapport d'un archevêque indien, arrivait tous les ans à la fête de cet apôtre, XIV, 407 et 408. Trois discours de Guillaume d'Auvergne en l'honneur de saint Thomas, 1026.

THOMAS, disciple de Manès, auteur de l'Évangile attribué à saint Thomas, apôtre, V, 81; VI, 402.

THOMAS, ordonné évêque de Mopsueste à la place de Méléce, VIII, 604.

THOMAS, évêque, chassé de son siège pour s'être réuni un des premiers à l'Église romaine : le pape Hormisdas s'intéresse à son rétablissement, X, 625, 631.

THOMAS, évêque d'Apamée, XI, 416.

THOMAS, abbé : deux lettres que lui écrit saint Maxime, abbé de Chrysopolis, XI, 771.

THOMAS, évêque de Claudiopolis, se déclare contre le culte des images, XII, 37. Lettre du patriarche Germain pour le ramener sur ce point à la foi catholique, 37, 38.

THOMAS, prêtre, donne à l'empereur

Léon VI la bénédiction nuptiale pour ses quatrièmes noces avec Zoé Carbounopsine, XIII, 775. Il est déposé par le patriarche Nicolas, 776.

THOMAS COCHES, est auteur d'une Chronique que quelques-uns ont attribuée à saint Odon, abbé de Cluny, XII, 810.

THOMAS I, archevêque d'York, fait avec le B. Lanfranc le voyage de Rome, XIII, 441. Il renouvelle, mais sans succès, sa prétention contre la primatie de Cantorbéry, 442. Le pape Alexandre II renvoie la connaissance de cette affaire au concile d'Angleterre; elle est terminée à Windsor; lettres de Lanfranc qui sont adressées à Thomas, 452. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; il fait le couronnement de Henri I, roi d'Angleterre; sa mort; son talent pour la musique; il fait l'épithaphe de Guillaume le Conquérant; deux lettres qui restent de lui, 547. (Voyez son article dans l'*Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 644 et suiv.)

THOMAS II, archevêque d'York, neveu du précédent, succède à Gérard. Son différend avec saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, XIV, 8. Sa mort, 134. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 32 et suiv.)

THOMAS HARANIT, syrien, évêque de Kjartal, répand l'erreur des Monothélites, XIII, 569. Il est frappé d'anathème par Jean, patriarche d'Antioche, 570.

THOMAS DE MARLE, seigneur de Couci, excommunié au concile de Beauvais pour ses brigandages, XIV, 1085. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 124 et 125.)

THOMAS, prieur de l'abbaye de Saint-Victor, est assassiné. Ses assassins excommuniés au concile de Jouarre, XIV, 1111. [Lettres qui concernent cette affaire, 428, n. 1.]

THOMAS TRESSSENT, abbé de Morigni. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 218 et suiv.)

THOMAS II, évêque de Viviers. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 442 et suiv.)

THOMAS BECKET (Saint), archevêque de Cantorbéry. Sa naissance, Ses études à Oxford, puis à Paris, XIV, 661. Il s'attache à l'archevêque de Cantorbéry; différentes négociations dont il est chargé à Rome, 661, 662. Il est fait archidiacre de Cantorbéry; le roi Henri II le prend pour son chancelier et le charge de l'éducation de son

1135.

434.

V. 627.

902.

1071.

1100.

1008.

1109.

1114.

1133.

1117.

1154.

1162. fils; il est élu archevêque de Cantorbéry; sa conduite pendant son épiscopat; il engage le roi à remplir les évêchés de Vorchestre et de Héréford; il renonce à la dignité de chancelier; le roi s'en offense; un différend survenu au sujet de la juridiction ecclésiastique augmente son mécontentement, 662. L'archevêque accède aux coutumes d'Angleterre sans restriction, puis il se rétracte, 663. Ce que c'est que ces coutumes, 668, 669. Thomas est cité et condamné au concile de Northampton; il se retire en France, 663. Le pape casse ce qui s'était fait au concile de Northampton et promet à l'archevêque de ne point l'abandonner, 663, 664. Il va demeurer à Pontigny; le roi d'Angleterre fait saisir tous ses revenus; le pape le nomme son légat en Angleterre; Thomas excommunie les détenteurs des biens de l'Église de Cantorbéry; obligé de quitter Pontigny, il se retire à Sens, 664. Différentes conférences pour concilier le roi et l'archevêque: celui-ci renouvelle les censures qu'il avait lancées, 664 et 665. La paix se conclut; entrevue du roi et de l'archevêque pour la ratifier, 665. Retour de l'archevêque en Angleterre; le roi toujours indisposé contre lui, 665 et 666. Il est assassiné par quatre chevaliers qui croyaient faire plaisir au roi, 666. Miracles qui se font à son tombeau; le pape Alexandre III le canonise solennellement et le met au nombre des martyrs, 666 et 922. Recueil des lettres de saint Thomas, 666 et suiv. Ce qu'il y a de remarquable dans les lettres de ce saint archevêque, 669 et suiv. [Observation sur les lettres de saint Thomas, 666.] Sa Vie, composée par différents auteurs, 667, 679. [Différentes Vies de saint Thomas, 661, n. 4.] [Édition des œuvres de saint Thomas, par le docteur Giles; ce qu'elle contient, 667, 668.] Saint Thomas est élu archevêque de Cantorbéry dans un concile de Londres, et succède à Thibaud, mort l'année précédente, 1129. Il refuse de reconnaître les coutumes d'Angleterre, 1130, 1131. Concile où il est condamné comme traître et parjure, 1131. Concile de Chinon touchant le différend entre Henri II, roi d'Angleterre, et saint Thomas; concile de Londres où les évêques d'Angleterre interjetent appel au pape des sentences de Thomas, 1133. Concile d'Avranches où le roi Henri II est absous du meurtre de ce saint archevêque, 1134, 1135. Lettre de Pierre de Blois sur sa mort, 768. Autres

lettres où il fait son éloge, 769, 771. Lettre du pape Urbain III qui permet à Baudoin, archevêque de Cantorbéry, de bâtir une église en l'honneur de saint Étienne et de saint Thomas de Cantorbéry, 934. Sermon de Guillaume d'Auvergne en son honneur, 1026. [Saint Thomas se retire à Pontigny, auprès de l'abbé Guichard, 746. Lettre qu'Arnould, évêque de Lisieux, écrit à saint Thomas, qui n'était encore que chancelier, 759. Autre lettre du même à Thomas, devenu archevêque, 759. Détails que donne Arnould sur la mort violente du saint, 759. Il est défendu par Guillaume de Champagne, archevêque de Sens et plus tard de Reims, 846. Six lettres que lui écrit Jean de Bellemeis, archevêque de Lyon, 854. Vie de saint Thomas, par Alain de Lille, 873. Lettres de saint Thomas, recueillies et mises en ordre par le même, 874.]

THOMAS, anglais. Ses commentaires sur les cinq livres de Boèce intitulés : *Consolation de la philosophie*, X, 665.

[THOMAS, à qui Honoré d'Autun dédie deux de ses ouvrages, XIV, 301.]

[THOMAS DE CITEAUX, peut-être le même que Thomas de Perseigne et Thomas de Vaucelles, XIV, 823. Son commentaire sur le Cantique des cantiques, 823 et suiv. On ne sait rien de précis sur cet auteur, 823. Édition de son commentaire dans la *Patrologie*, 825.]

XII siècle.

THOMAS DE RODOLIES ou RODÉLIUS ou DE RADOLIO. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 860 et 861. Il écrit la vie du B. Pierre, abbé de Clairvaux, 861.]

XIII siècle.

[THOMAS (...), a fait paraître la première version française de Minutius-Félix, I, 557.]

THOMASSIUS (Michel), évêque de Lérida. Ses notes sur Lactance, II, 520.

THOMASSIN (Louis), oratorien. Son édition des ouvrages d'Arnobé, II, 493.

THOMEL, moine de Hasnon et d'abord secrétaire de Baudoin VI, comte de Flandre, XIII, 344. Son Histoire ou Chronique de cette abbaye, 345. Il est aussi nommé Thomelle, 186. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 145 et suiv.)

V. 1070.

[THOMPSON. Sa traduction anglaise des œuvres de l'historien Josèphe, I, 329.]

[THORLACIUS, savant danois, préparait une édition de la Bibliothèque de Photius; elle n'a point paru, XII, 723.]

[THORPE. Son édition de la Chronique de Florent Bravon, XIV, 245.]

THOYNARD (Nicolas). Ses notes sur le traité de Lactance : *De la mort des persécuteurs*, II, 521.

THRACE, province de l'Europe. Lettre supposée écrite par le pape saint Léon aux évêques de Thrace, X, 239.

THRACÉSIEN, surnom de l'historien Jean Scylitz, XIII, 560. Voyez *Jean Scylitz*.

THRASAMOND, roi des Vandales. Voyez *Trasamond*.

THRASÉAT (Saint), évêque d'Euménie et martyr, II, 543.

THRASIMOND II, duc de Spolète, se révolte contre Luitprand, roi des Lombards, XII, 28.

THRONE des évêques, II, 592, 569, 621. — Il était couvert de quelque étoffe ou toile, IV, 216, 217. L'évêque avait un trône dans l'église, 527. — Au douzième siècle les évêques avaient seuls le droit de se faire dresser un trône dans leur église, XIV, 467.

THURINGE, province d'Allemagne. Poème de Fortunat sur la destruction de la ville et du royaume de Thuringe, XI, 411. — Lettres du pape Grégoire II au clergé et au peuple de Thuringe au sujet de la mission de saint Boniface, XII, 24. Saint Boniface y renouvelle la religion chrétienne, 46, 47.

THWAITES (Édouard). Son édition des œuvres de saint Éphrem d'Édesse, VI, 70.

II siècle.

THYRSE (Saint), martyr, I, 473. — Un autre apparaît à sainte Pulchérie, VIII, 471.

THYSIUS (Antoine). Ses notes sur Lactance, II, 520.

I siècle.

TIBÈRE, empereur, écrit au Sénat touchant Jésus-Christ, I, 280. Il témoigne de l'inclination pour les chrétiens, 280, 281. — Il propose au sénat de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux, II, 81; X, 5.

TIBÈRE, diacre et supérieur d'un monastère du mont Calamon. Questions qu'il propose à saint Cyrille d'Alexandrie : réponses qu'il en reçoit, VIII, 319.

TIBÉRIADE, ville de Palestine. Prise de cette ville par Saladin, sultan d'Égypte, XIII, 542.

IV siècle.

TIBÉRIEN, priscillianiste. Qui il était; ses écrits, VI, 266.

TIBÉRIEN, évêque d'Afrique. Saint Léon, pape, fait informer sur son ordination, X, 499.

TIBÉRINE, lieu de la retraite de saint Grégoire de Nazianze dans le diocèse de Nazianze, IV, 429.

TIBRIQUE, ville d'Arménie bâtie par les Manichéens, XII, 622, 623.

TIBURCE (Saint), martyr, II, 101, 107 et suiv.

IV siècle.

TICHONIUS, donatiste. Ses écrits; lettre de Parménien contre lui, V, 100 et 101. Règles de Tichonius pour l'intelligence de l'Écriture sainte, 102. Analyse de ces règles, 102 et suiv. Commentaire de Tichonius sur l'Apocalypse, 104 et 105. Lettres de Tichonius et autres écrits perdus, 105. [Sept règles publiées par D. Pitra, 102, n. 11.] — Il fut célèbre dans son temps, X, 315. [Son nom n'est pas Ticonius, comme on le trouve au t. V, ni Tychonius, mais Tichonius.]

TIGEON (Jacques), chanoine de Metz. Sa traduction française des œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, II, 384. — Sa traduction française des offices de saint Ambroise, V, 585.

TILINIAC, terre rendue à l'évêque d'Auntun par le concile de Ravenne, XIII, 720.

TILLET (Jean du). Son édition des œuvres de saint Pacien, évêque de Barcelone, V, 170. — Son édition du *Sacro-Syllabus* de saint Paulin d'Aquilée, XII, 164.

TILLY (Jean). Son édition des œuvres de Lucifer de Cagliari, IV, 274.

TILMANN (Godefroy), chartreux. Sa traduction latine de la Vie de Joseph écrite par lui-même, I, 328. — Sa traduction latine des commentaires de saint Jean Chrysostôme sur le prophète Isaïe, VII, 436. — Sa traduction latine de cinq discours d'Anastase d'Antioche, XI, 364. Son édition des *Pandectes* du moine Antiochus, 698. Sa traduction de la Vie de saint Jean Chrysostôme par Georges d'Alexandrie, 699. Sa traduction latine du discours de Théodore, abbé de Raïthe, sur l'Incarnation, 787. — Sa traduction latine d'un discours de saint Théodore Studite sur le culte des images, XII, 309.

VIII siècle.

TILPIN, archevêque de Reims. Lettre que lui écrit le pape Adrien I; on la croit supposée, du moins pour ce qui concerne saint Lulle, archevêque de Mayence, XII, 140. Lettres à diverses personnes que lui attribue Trithème; la Vie de Charlemagne et de Roland dont on l'a fait auteur est un roman composé dans le x^e siècle, 151. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 205 et suiv.)

TIMASIUS, maître de la milice, V, 495.

TIMASIUS, consul. Sa veuve persécutée

à cause de saint Jean Chrysostôme, VII, 132.

415. TIMASIUS. Lettre de Timasius et de Jacques à saint Augustin, IX, 146, 147. Ce fut à leur prière que saint Augustin fit son livre De la Nature et de la Grâce, 433. Il les retire des erreurs de Pélagé dont ils avaient été disciples, 434.

TIMOCLE compose des cantiques, et les Eutychéens s'assemblent chez lui pour les chanter, X, 345.

304. THIMOLAUS (Saint), martyr de Césarée en Palestine, III, 6.

I siècle. TIMOTHÉE (Saint), évêque d'Éphèse, disciple de saint Paul. Première et deuxième Épîtres de saint Paul à Timothée, I, 234 et suiv.

III siècle. TIMOTHÉE à qui saint Denis d'Alexandrie adresse un écrit intitulé : De la Nature II, 412, 413.

III siècle. TIMOTHÉE (Saint), martyr de Reims. Collégiale sous son nom à Reims réparée par l'abbé Hérimar, XIII, 264.

304. TIMOTHÉE (Saint), martyr de Gaza en Palestine, III, 6. Ses Actes publiés par Assémani, 352.

IV siècle. TIMOTHÉE, chorévêque. Saint Basile le décharge d'un faux rapport qu'on lui imputait, IV, 431. Lettre que lui écrivit saint Basile, 487.

370. TIMOTHÉE, disciple d'Apollinaire, trompe le pape saint Damase ; le pape le condamne, V, 14.

377. TIMOTHÉE I, archevêque d'Alexandrie, V, 92 et suiv. Étant prêtre d'Alexandrie il assiste au concile de Tyr, où il défend saint Athanase ; il est élu évêque d'Alexandrie ;

381. il assiste au premier concile de Constantinople, 92. Réponse de Timothée au sujet du solitaire Ammone, 92 et 93. Il est estimé de l'empereur Théodose et loué dans un concile ; sa mort ; ses écrits, 93. Lettre canonique de Timothée, 93 et suiv. — Timothée arrive à la tête des Égyptiens au premier concile de Constantinople, où les Égyptiens s'élèvent contre saint Grégoire de Nazianze, IV, 620. On croit qu'il a présidé ce concile entre la démission de saint Grégoire et l'ordination de Nectaire, 619. [Le cardinal Pitra a publié un fragment considérable d'un traité canonique de Timothée d'Alexandrie dans le premier volume des *Monumenta juris ecclesiastici Græcorum*. On connaissait dix-huit questions et réponses. Leur nombre vient d'être plus que triplé par les nouvelles

385. réponses que le cardinal a recueillies dans trois manuscrits du Vatican, de Vienne et de Paris.]

réponses que le cardinal a recueillies dans trois manuscrits du Vatican, de Vienne et de Paris.]

TIMOTHÉE II ELURE, intrus sur le siège d'Alexandrie, X, 164. Il y rétablit l'Euty-chianisme, 176, 177. Il en est chassé et relégué dans la Chersonèse, 177 et 344. Il est rappelé par l'empereur Basilisque, à qui il persuade de condamner le concile de Chal-cédoine et la lettre de saint Léon à Flavien, 402. Il s'arrête à Éphèse où il tient un concile, puis se rend à Alexandrie, 404, 405. Il s'empoisonne lui-même ; écrits qu'il a laissés en faveur de son parti, 406. [Homélie de Timothée Elure, 406, n. 5, et 407, n. 1.] Il fut condamné dans un concile de toute l'Égypte, assemblé par saint Protère, 230. — Idée que Photius donne de l'ouvrage que saint Euloge d'Alexandrie avait composé contre Sévère et Timothée, ennemis du concile de Chalcedoine, XI, 590.

TIMOTHÉE III SOLOFACIOLE, élu évêque d'Alexandrie, à la place de Timothée Elure, X, 177, 344. Lettre que lui écrit le pape saint Léon, 177 et 238. Il est chassé sous le règne de Basilisque, puis rétabli, 402 et 406. Il instruit le pape de son rétablissement, 406 et 407. Sa mort, 408. [Écrits sous le nom de Timothée III, 407, n. 1.]

TIMOTHÉE, prêtre de Constantinople. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 263 et 266.

TIMOTHÉE, sous-diacre, à qui saint Nil écrit, VIII, 216.

TIMOTHÉE, moine, à qui saint Nil écrit, VIII, 223.

TIMOTHÉE, archidiacre d'Alexandrie, demandé pour patriarche de cette ville en concurrence avec saint Cyrille, VIII, 256.

[TIMOTHÉE, prêtre d'Antioche. Son homélie sur la Croix et la Transfiguration, VIII, 388.]

[TIMOTHÉE, évêque de Béryte : fragments de ses œuvres, VIII, 388.]

[TIMOTHÉE, prêtre de Jérusalem : son homélie sur le prophète Siméon et son cantique sur la bienheureuse Vierge Marie, VIII, 387.]

[TIMOTHÉE, auteur d'un dialogue entre un juif et un chrétien, VIII, 488.]

TIMOTHÉE, lecteur, à qui saint Isidore de Péluze écrit, VIII, 388.]

TIMOTHÉE, prêtre, va à Constantinople de la part de saint Cyrille. Ce saint lui écrit sur la déposition de Nestorius, VIII, 290.

459.

475.

460.

476 477.

482.

IV siècle.

412.

V
ou VI siècle.

V. 535.

TIMOTHÉE, évêque catholique, à qui Théodoret donne des instructions sur le mystère de l'Incarnation, X, 75 et 76.

TIMOTHÉE, nom sous lequel Salvien a donné ses quatre livres adressés à l'Église universelle, X, 361, 362.

TIMOTHÉE, prêtre, à qui sont adressés la plupart des livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, X, 544, 546, 550, 551.

TIMOTHÉE, évêque intrus sur le siège de Constantinople, X, 489. Lettre que le pape Hormisdas lui adresse, 618.

TIMOTHÉE, prêtre de la grande église à Constantinople, et garde du trésor : ce qu'on sait de sa personne, XI, 340. Analyse de son traité intitulé : De la manière différente de recevoir ceux qui se présentent à la sainte Église catholique et apostolique, 340, 341. Différentes éditions qu'on a faites de ce traité, 341. [Autre édition dans la *Pærologie*, 341.]

TIRAQUEAU (Edmond), moine de Cîteaux. Son édition des œuvres de saint Bernard, XIV, 498.

TIRON, monastère au diocèse de Chartres. Sa fondation, par Bernard d'Abbeville, abbé de Saint-Cyprien à Poitiers. Yves de Chartres favorise cette fondation, XIV, 93. Accroissement de ce monastère, 404, 405.

[**TISCHENDORF**, publie les Apocryphes du Nouveau Testament, I, 275. — Son édition des *Anecdota sacra et profana*, VI, 437.]

TITE, évêque de Crète et disciple de saint Paul : épître que cet apôtre lui écrit, I, 236 et 237. — Témoignage de saint Grégoire de Nysse sur l'épiscopat de saint Tite, VI, 255. — Discours sur ce saint, attribué à André de Crète, XII, 57, 58.

TITE, maître de la milice et vicaire de Nysse, VIII, 380.

TITE, empereur : il met en délibération s'il doit renverser le temple de Jérusalem, VIII, 124.

TITE, évêque de Bostres en Arabie. Histoire de sa vie, IV, 339. Ses écrits, 339 et suiv. Ouvrage contre les Manichéens, 339. Analyse du premier livre de cet ouvrage, 340. Analyse du second livre, 340 et suiv. Analyse du troisième livre, 342 et suiv. Analyse du quatrième livre. Ce qu'il y a de remarquable dans les livres de Tite, 343. Commentaire sur saint Luc et Homélie sur les Rameaux, attribués à Tite, 343, 344. (Fragments de Tite de Bostres, 345. Observation par rapport au langage qu'il tient sur la

sainte Vierge, 344, n. 5.] Jugement des écrits de cet auteur : éditions qu'on en a faites, 344, 345. Concile d'Antioche auquel il assiste, 339 et 597.

TITE, évêque, à qui est adressée une des lettres attribuées à saint Denys l'Aréopagite, X, 552.

TITELMAN (François), franciscain. Son édition du livre d'Arnaud, abbé de Bonneval, Des Sept Paroles de Jésus-Christ sur la croix, XIV, 618.

TITIEN, à qui saint Ambroise écrit, V, 498.

TITRE PATRIMONIAL, nécessaire pour la subsistance de celui qui était ordonné prêtre. Le concile de Latran est le premier qui l'ait exigé à défaut de titre ecclésiastique, XIV, 1140.

TITREVILLE. Sa traduction française du livre de Tertullien, du Manteau, II, 86, 87.

TOBIE, père et fils, israélites. Naissance du père : il est élevé dans la crainte et dans l'amour du vrai Dieu. Sa fidélité dans le culte de la véritable religion. Il épouse une femme de sa tribu; il en a un fils auquel il donne son nom. Il est emmené captif à Ninive; est pourvu d'un emploi à la cour; prête dix talents à Gabellus, I, 84. Sennachérib succédant à Salmanasar, traite avec rigueur les enfants d'Israël, commande qu'on tue Tobie; ce saint homme prend la fuite, 84, 85. Après la mort de Sennachérib il retourne dans sa maison; on lui restitue son bien. Il devient aveugle; il se croit près de sa fin et donne diverses instructions à son fils; il l'envoie à Ragès redemander à Gabellus les dix talents qu'il lui avait prêtés; le jeune Tobie se met en chemin pour Ragès; il est accompagné par l'ange Raphaël; son mariage avec Sara, fille de Raguel, 85. A sa prière, l'ange Raphaël va à Ragès trouver Gabellus et reçoit de lui l'argent; Tobie le père recouvre la vue, 85, 86. Il meurt après avoir prédit la ruine de Ninive; son fils se retire à Ecbatane, où il meurt, 86. L'histoire de Tobie est véritable, 86, 87. Objections contre ce sentiment : la prophétie qu'il fait en mourant suppose le Temple brûlé; il est mort plusieurs années avant que ce temple fût détruit. Réponse. L'esprit de prophétie peut lui avoir fait annoncer la destruction future aussi bien que le rétablissement du Temple, et il peut y avoir sur cela une faute dans la Vulgate. Autre objection : Les Juifs n'ont point mis ce livre dans le Canon des

VI siècle.

Av. J.-C. 765.

721.

682.

IV siècle.

641.

624.

divines Écritures; l'historien Josèphe n'en parle point. Réponse : Ce livre n'était pas publié lorsque les Juifs ont dressé le canon des divines Écritures. Josèphe ne s'est pas attaché aux livres qui n'étaient pas écrits en hébreu, 87. Preuves de la canonicité du livre de Tobie, 87 et suiv. Objection contre ce sentiment : ce livre ne se trouve pas dans la plupart des catalogues des Écritures canoniques, depuis celui de Méliçon jusqu'à celui de Denys le Chartreux. Réponse : la plupart des auteurs qui ont fait des canons des Écritures ont emprunté des Hébreux celui des livres de l'Ancien Testament, 89 et 90. Si ce livre n'était pas inséré dans le Canon des Hébreux, il avait cependant une grande célébrité chez les Juifs. Cette estime a passé chez les premiers chrétiens, et les auteurs mêmes qui ne l'ont pas mis dans leur catalogue des saintes Écritures l'ont regardé comme canonique, 90. Comment ce livre a été inséré dans le canon des divines Écritures : autorité de saint Augustin sur ce sujet, 90, 91. Comment les saints Pères ont distingué le Canon des divines Écritures dressé par les Juifs d'avec celui des chrétiens, 91, 92. Pourquoi les Pères des quatre premiers siècles et quelques auteurs du moyen et dernier âge n'ont pas mis le livre de Tobie dans le Canon des livres sacrés. Sur quel fondement le concile de Trente a déclaré ce livre canonique. Les deux Tobie sont auteurs du livre qui porte leur nom, 92. [Voyez aussi 87, n. 4.] Saint Jérôme traduit ce livre du chaldéen en latin, 92, 93. Utilité de ce livre : ce qu'il renferme, 93. — Le livre de Tobie ne se trouve point au rang des livres canoniques dans les Canons apostoliques, II, 587. — Le livre de Tobie est reçu par saint Optat de Milève, V, 126. Livre de saint Ambroise sur Tobie, 416 et suiv. — Témoignage de saint Augustin sur le livre de Tobie, IX, 569. — Commentaire du Vénérable Bède sur le livre de Tobie, XII, 8. — [Poème sur Tobie, par Jean, moine de Saint-Laurent de Liège, XIV, 417.] Commentaire sur le livre de Tobie, attribué à Wérembert, moine de Saint-Gal, XIV, 694. [Poème de Matthieu de Vendôme sur les deux Tobie, 822, 823.]

TODI, ville d'Italie. Concile tenu en cette ville, XIV, 1034.

TOLÈDE, ville d'Espagne. Premier concile tenu en cette ville, VII, 509. Histoire de ce concile, 739 et suiv. — Concile tenu en

cette ville contre les Priscillianistes, X, 668, 669. — Second concile tenu en cette ville par l'évêque Montan, XI, 839. Troisième concile tenu en cette ville, 900 et suiv. Saint Ildelonse, archevêque, 773 et suiv. Saint Julien, 791 et suiv. Concile tenu en cette ville, 907. Autre concile de Tolède, où l'archevêque de cette ville est reconnu métropolitain de la province de Carthagène, 911. — Quatrième concile tenu en cette ville, XII, 916 et suiv. Cinquième, 919, 920. Sixième, 920, 921. Septième, 921. Huitième, 932, 933. Neuvième, 934. Dixième, 934, 935. Onzième, 940, 941. Douzième, 956, 957. Un canon de ce concile permet à l'évêque de Tolède d'ordonner tous les évêques d'Espagne, 957. Treizième concile, 957, 958. Quatorzième, 958. Quinzième, 958, 959. Seizième, 965, 966. Dix-septième, 966. — La ville de Tolède est rétablie par le pape Urbain II, dans ses droits de primatie sur toute l'Espagne, XIII, 420. Dix-huitième et dernier concile tenu en cette ville, 603. — La primatie de Tolède confirmée par le pape Lucius II, XIV, 269; par le pape Eugène III, 274. Les droits de cette Église confirmés par le pape Adrien IV, 916. Bulle du pape Gélase II qui confirme à l'Église de Tolède la primatie en Espagne, 1090. Lettres de Calliste II sur ce sujet, 1098. Les droits de primatie de l'Église de Tolède sur les archevêques de Brague, de Compostelle, de Tarragone, de Narbonne, défendus au quatrième concile de Latran, sous le pape Innocent III, 1160, 1161.

TOLLIUS (Jacques), Hollandais, publie quelques poésies de saint Grégoire de Nazianze, V, 305, 306. — Son édition d'une Formule de réception des Manichéens à l'Église catholique, XI, 341.

TOLLIUS (Corneille), frère du précédent. Son édition, avec une traduction latine, de l'Histoire des empereurs Jean et Manuel Comnène, par Jean Cinnam, XIV, 642.

TOMASI (Joseph-Marie), théatin, puis cardinal. Son édition du Sacramentaire du pape Gélase, X, 512. — Son édition de ce qui reste de l'ancienne Liturgie gallicane, XIII, 7.

TOMBEAU DE JÉSUS-CHRIST et SÉPULTURE DES SAINTS. Témoignage de saint Augustin, IX, 790.

TOMBEAUX DES SAINTS. Discours d'Euthymius Zigabène sur le tombeau de la sainte Vierge, XIV, 153. — Témoignage de Caius, prêtre de Rome, sur les tombeaux

des apôtres saint Pierre et saint Paul, I, 562. — Miracles que Dieu opérât au tombeau de saint Félix de Nole, II, 396. — Plusieurs personnes de piété souhaitaient d'être enterrées et de faire enterrer leurs proches dans la basilique qui portait son nom ; tombeau de saint Phocas chargé de riches présents, III, 94. — [Ce que saint Éphrem dit des tombeaux ou sépultures des martyrs, VI, 449.] — Les tombeaux des apôtres et des martyrs sont visités, VIII, 92, 93. Saint Paulin n'approuve pas les festins qui se faisaient aux tombeaux des martyrs, 95. — Description du tombeau de saint Pierre au Vatican ; les linges et les vêtements qu'on en approchait rendaient la santé aux malades, XI, 374. Ce que dit le pape saint Grégoire du respect dû aux tombeaux des saints et des miracles qui s'y opéraient, 577.

TOMBEAUX DES FIDÈLES. Canon soixante-sixième dans la troisième épître canonique de saint Basile le Grand, touchant les tombeaux, IV, 473. — Épigrammes de saint Grégoire de Nazianze contre ceux qui les démolissent et qui y fouillent ; les violateurs de tombeaux étaient mis en pénitence publique ; lois de l'Église et des empereurs contre les violateurs des tombeaux ; saint Grégoire de Nysse excuse ceux qui en ouvrant les tombeaux ne touchent point aux cendres des morts, V, 301.

TOMBÉS, nom sous lequel on désigne ceux qui cédaient à la persécution. Traité de ceux qui étaient tombés dans la persécution, ouvrage de saint Cyprien, II, 276 et suiv. Lettre de saint Cyprien aux tombés, 308 et 309. Canons du concile tenu à Carthage en 257, touchant ceux qui étaient tombés dans la persécution, 557, 558. Concile de Rome où ils sont confirmés, 558. Indulgence qui est accordée aux tombés, à cause des approches de la persécution, par le concile tenu alors à Carthage, 559 et suiv. — Canons ou règlements de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, pour ceux qui étaient tombés dans la persécution, III, 57 et suiv. — Décrets du concile d'Alexandrie touchant les tombés dans la persécution des Ariens, IV, 588, 589.

TOME ou **LETTRE DE SAINT ATHANASE** à l'Église d'Antioche, IV, 135, 136.

TOME, nom que l'on donne aux écrits des anciens évêques sur les matières de la foi, VIII, 404.

TOMELLE, moine d'Hamon. Voy. *Thomel*.

TOMES, ville de Scythie. Théotime, évê-

que de cette ville, auteur ecclésiastique, VI, 282.

[**TON DE LA MUSIQUE.** Ouvrage de Jean Philoponus sur le ton, XI, 652.] — Traité de Wolstan, moine de Winchester, sur l'harmonie des tons, XIII, 55. Traité de Bernon, abbé de Richenow, des tons de la musique ; autre de la diversité de la consonance des tons, 126. [Ces deux écrits, publiés par dom Gerbert, sont reproduits dans la *Patrologie*, 126.]

[**TONAIRE** ou formules sur les tons, par Odon de Cluny, XII, 809.]

TONANTIUS défend en Espagne la pureté de la foi contre les erreurs de Nestorius qui s'y introduisaient, VIII, 418. Consulte Capréolus, évêque de Carthage ; réponse qu'il en reçoit, 418 et suiv.

TONANTIUS, à qui saint Sidoine-Apollinaire écrit une lettre en lui envoyant des vers, X, 395.

TONGRES, ville des Pays-Bas. Gestes des évêques de Tongres, de Maëstricht et de Liège, XIII, 36.

TONNERRE. Livre de la nature du tonnerre et de ses effets, ouvrage attribué au Vénérable Bède ; il n'en est que le traducteur, XII, 4. Livre d'Agobard de Lyon sur le tonnerre et la grêle, 369.

TONSURE CLÉRICALE ou **MONASTIQUE.** Les clercs irlandais portaient une tonsure toute différente de ceux de l'Église romaine, XI, 320. La tonsure cléricale a été instituée par l'apôtre saint Paul, selon saint Grégoire de Tours, 374. Les abbés donnaient communément la tonsure cléricale, et on donnait souvent aux moines le nom de clercs, 380. Ce n'est qu'au ^{vi}e siècle qu'on lui a donné la forme ronde, 393. La tonsure ne doit être donnée qu'à ceux dont on est moralement sûr qu'ils monteront à des degrés supérieurs, 694. La tonsure cléricale formait une couronne de cheveux sur la tête, 718. La tonsure cléricale des Hibernois et des Pictes était différente de celle qui était en usage dans l'Église romaine ; disputes pour les ramener à l'usage commun, 800, 803. [Ce que saint Adelme, évêque de Schirburn, dit de la tonsure, 805, 806.] — Comment les clercs portaient la tonsure au ^{ix}e siècle, XII, 566. — Explication des cérémonies usitées dans la tonsure des moines ; ouvrage de Moïse-Bar-Cépha, XIII, 50. Les moines du Mont-Cassin, de France et d'Allemagne avaient la tête rasée à l'exception d'un petit

cercle de cheveux qui formaient la couronne, 479. — Il n'appartient qu'aux évêques de donner la tonsure cléricale ; les abbés peuvent la donner à ceux qui s'engagent à vivre selon la règle de saint Benoît, XIV, 1076. — Défense de rien exiger pour la tonsure cléricale ; défense de donner la tonsure cléricale avant l'âge légitime, XIII, 644.

TOPAZE, pierre précieuse. Ce qu'en dit saint Hilaire, IV, 19.

TOPIQUES d'Aristote, traduits par Boëce ; ouvrage de Boëce sur les Topiques d'Aristote et de Cicéron, X, 664.

TOPIQUES de Cicéron, commentés par Boëce ; ouvrage de Boëce sur les Topiques d'Aristote et de Cicéron, X, 664.

TOPIQUES d'Eusèbe de Césarée, ou livre contenant les noms des lieux marqués dans la sainte Écriture, III, 213.

TOPOGRAPHIE chrétienne, ouvrage de Cosme d'Égypte ; temps où il fut composé ; édition qu'en a donnée le P. Montfaucon, XI, 186. Dessin de cet ouvrage, 186 et 187. Ce qu'il contient de remarquable, 187 et suiv.

TORIN (Jean). Sa version latine du livre de saint Épiphane de Salamine, intitulé : La Vie des prophètes, VI, 437. — Son édition du livre de Gennade : Des écrivains ecclésiastiques, X, 601.

TORPILLE, poisson qui engourdit la main des marins qui le touche, XI, 213.

TORRE (La), seconde maison de Chartreux fondée par saint Bruno au diocèse de Squilace ; saint Bruno y finit ses jours ; son corps est embaumé dans l'église de ce monastère, XIII, 575.

TORTOLD, évêque de Bayeux, accusé au concile de Savonnières d'être entré dans l'épiscopat par des voies illégitimes, XIII, 690.

TORTURE. Le pape Nicolas I défend de mettre les voleurs à la torture, XIII, 584. — Selon le Vénéral Hildebert, elle n'était pas en usage dans les tribunaux ecclésiastiques, XIV, 213.

TOSCANE, province d'Italie. Lettre du pape Pélage I aux évêques de Toscane, XI, 330.

TOSCANO (Sébastien). Sa traduction espagnole des Confessions de saint Augustin, IX, 813.

TOSTAT (Alfonse), évêque d'Avila. Son commentaire en langue espagnole de la Chronique d'Eusèbe, III, 312.

[TOSTI, bénédictin. Son Histoire du Mont-

Cassin où se trouvent le livre des Lieux saints, par Pierre Diacre, XIV, 585, et une pièce de vers, 587.]

TOTILA, roi des Goths en Italie. Il vient au Mont-Cassin ; son entretien avec saint Benoît, XI, 159, 160, 474, 475. Il épargna la ville de Rome à la prière du diacre Pélage, 327, 328.

TOTON, duc de Népi, emploie la violence pour faire élire pape et ordonner Constantin son frère, XII, 117.

TOUL, ville de Lorraine. Concile qui y fut tenu par saint Nicet, archevêque de Trèves, XI, 203, 864, 865. — Actes des évêques de Toul, XIII, 185. [Éditions récentes de ces Actes, n. 3.] — Hérétiques répandus dans le diocèse de Toul, XIV, 366.

TOULOUSE, capitale du Languedoc. Conciles tenus en cette ville, X, 743 ; XIII, 424, 717. Capitulaire rédigé en cette ville, 671. — Autres conciles tenus en cette ville, XIV, 1060, 1065, 1091, 1092, 1108 et 1109, 1128 et 1129.

TOUR où l'on réservait l'eucharistie, XI, 309, 310.

TOUR DES ÉGLISES. C'était autrefois l'usage dans les monastères de dresser un autel dans la tour de l'église, XIV, 531.

TOURNOIS et autres combats défendus par le concile de Clermont, XIV, 1110 ; par le second concile général de Latran, 1115 ; par le troisième, 1141 et 1142.

TOURNUS, [autrefois] abbaye dans le diocèse de Châlon-sur-Saône. Chronique de cette abbaye écrite par le moine Falcon, XIII, 464. — Conciles tenus en cette abbaye, XIV, 1087, 1089. Lettres du pape Calliste II qui confirment les privilèges de cette abbaye, 1098. — Les donations faites à cette abbaye confirmées par un concile de Châlon-sur-Saône ; puis par une bulle du pape Jean VIII, XIII, 717. Concile tenu en ce monastère ; reliques transférées de ce monastère à Saint-Portien et de là ramenées, 747.

TOURS, capitale de la Touraine. Saint Perpétue, son huitième évêque, X, 438. Différentes donations faites à l'Église de Tours par saint Perpétue, 440. Concile tenu en cette ville par saint Perpétue, 711 et 712. — Concile tenu en cette ville par saint Euphrone, XI, 887 et suiv. — Les Bretons refusent de reconnaître l'Église de Tours comme leur métropole, XII, 645, 650. — Concile tenu en cette ville où Bérenger abjure ses erreurs, XIII, 169. Bulle du pape

546.

767.

Urbain II qui oblige l'évêque de Dol en Bretagne à reconnaître l'archevêque de Tours pour son métropolitain, 427 et 428. Décision du concile de Clermont sur le même sujet, 433. Conciles tenus en cette ville, 645 et 646, 744, 745. — Son droit de métropole sur les évêchés de Bretagne confirmé au concile de Reims, XIV, 1121. La juridiction de l'église de Tours sur celles de Bretagne confirmée par Lucius II, 268. Conciles tenus en cette ville, 1057, 1059, 1061, 1129 et 1130.

TOURTERELLE. Traité intitulé : Des moines et de la tourterelle, attribué à saint Éphrem, VI, 35. — Homélie sur l'Église ou la tourterelle, supposée sous le nom de saint Jean de Jérusalem, VII, 502.

TOUSI, ville de Lorraine. Concile qui y fut tenu, XIII, 693.

TOUSSAINTS (La) ou FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Une ordonnance de Louis le Débonnaire prescrit de célébrer par toute la Gaule et la Germanie la fête de la Toussaints le premier jour de novembre, XII, 405. Hymne de Notker le Bègue pour la fête de tous les saints, 766. Discours de l'empereur Léon VI, 775. — Trois sermons du Vénéral Hildebert sur la fête de tous les saints, XIV, 215. Cinq sermons de saint Bernard pour la fête de tous les saints, 484. [Six sermons sur la Toussaint par Isaac, abbé de l'Étoile, 694. Cinq sermons par Achard, prieur de Saint-Victor et ensuite évêque d'Avranches, 709. Un sermon de Guarin, abbé de Saint-Victor, 711.] Sermon de Guillaume d'Auvergne pour la fête de tous les saints, 1027.

TOUSTIN (Charles-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son projet d'une édition complète des œuvres de saint Théodore Studite à laquelle il a travaillé conjointement avec dom Tassin, XII, 319.

TOUTE-PUISSANCE. Traité de la Toute-Puissance de Dieu, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 286.

TOUTTÉE (Antoine-Augustin), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Son édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem, V, 83.

TOXOTIUS, mari de sainte Paule, VII, 624.

TRADITEURS, évêques traditeurs. Leur conduite au concile de Cirthe où ils sont absous, II, 620, 621. Canon treizième du concile d'Arles contre les traditeurs, 632.

— Les traditeurs sont les auteurs des Donatistes au jugement de saint Optat, V, 95, 96. — Leur origine, IX, 371. Possidius cite trois traités de saint Augustin touchant les traditeurs, 560.

TRADITION. Doctrine de saint Clément, pape, sur la tradition, I, 360. Doctrine de saint Ignace d'Antioche, 363, 364 ; de saint Polycarpe, 397 ; de Papias, 374, 399 ; de saint Irénée, 506, 507, 521, 522, 523 ; — de Clément d'Alexandrie, 593 ; de saint Hippolyte, 637 ; de Tertullien, II, 62, 63 ; d'Origène, 212, 213 ; de saint Cyprien, 349, 350 ; du pape saint Étienne, 422. — Saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, opposait aux Ariens l'autorité de l'Écriture et de la Tradition, III, 114. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur l'autorité de la tradition, 274, 275. — Doctrine de saint Athanase, IV, 190, 191 ; de saint Basile le Grand, 422 et 423, 500 et 501 ; — de saint Cyrille de Jérusalem, V, 63, 64 ; de saint Pacien, 166 ; de saint Grégoire de Nazianze, 313 ; de saint Ambroise, 531, 532 ; — de saint Grégoire de Nysse, VI, 228, 229 ; de saint Épiphanie, 428, 429 ; [de saint Éphrem, 473 ;] — de saint Jean Chrysostôme, VII, 369 ; du pape saint Innocent, 518 ; de saint Jérôme, 622, 660, 661. — Divers évêques tombés dans l'erreur pour avoir voulu changer la doctrine transmise par la tradition des Pères, VIII, 544. — Doctrine de saint Augustin sur la tradition, IX, 84, 85, 349, 618 et suiv. Autorité de la tradition, 618, 619. Autorité des Pères de l'Église, 619, 620, 621. Autorité des conciles, 621 et suiv. — Doctrine de saint Nil, solitaire du Sinaï, VIII, 224, 225. — Doctrine du pape saint Léon, X, 248, 249. Doctrine de Cassiodore, XI, 243, 244. Anastase le Sinaïte observe que l'Église a des traditions sur des points de doctrine qui ne sont point exprimés dans les livres saints, 596. — Combien la tradition est respectable selon saint Jean Damascène, XII, 92, 93.

TRADUCIENS, nom donné aux Catholiques par les Pélagiens, VII, 86 et IX, 539, 541.

TRADUCTIONS DE L'ÉCRITURE SAINTE. Ce que dit saint Chrysostôme des traductions de l'Écriture en langue vulgaire, VII, 364. [Voyez à la fin du volume, p. 752.] Doctrine de saint Augustin sur les traductions de l'Écriture, 600 et suiv. Utilité de ces traductions, 600. Comment il faut corriger un défaut dans la traduction, 602, 603. Voyez *Versions*.

TRAFIC. Canon dix-huitième du concile d'Elvire contre le trafic des évêques et des clercs, II, 607. — Homélie de saint Maxime de Turin contre les clercs qui faisaient le trafic, X, 324. — Tout trafic est défendu aux moines et aux clercs, XIV, 1135.

TRAGÉDIES. Tragédie intitulée : Jésus-Christ souffrant faussement, attribuée à saint Grégoire de Nazianze, V, 296. — Idée du livre intitulé *Tragédie* attribué à Nestorius, VIII, 373, 387.

[**TRAITÉ.** Chez les anciens on entend par traité un sermon prononcé devant le peuple, X, 327.]

TRAITÉ de l'empereur avec les barbares désapprouvé par saint Isidore, VIII, 493.

TRAITRES, canon cinquante-sixième du quatrième concile de Carthage, VII, 730, 731.

TRAJAN, empereur. Ce qu'on dit du pape saint Grégoire, qu'il délivra de l'enfer l'âme de Trajan, est une fable, XI, 581 et suiv. — Cette fable n'a été publiée qu'au IX^e siècle par Jean, diacre, XI, 581 et suiv., et XII, 83, 84.

TRAJAN, maître de la milice, vaincu par les Goths, IV, 280. — Réponse qu'il fit à l'empereur Valens, IV, 280, X, 48.

373. **TRAJAN**, à qui saint Basile le Grand écrivit en faveur de Maxime, auparavant gouverneur de Cappadoce, IV, 455. C'est peut-être le même que le précédent.

599. **TRAJAN**, abbé d'un monastère de Syracuse, élu évêque de Malte à la place de Lucillus. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, XII, 518, 519.

TRAJANI (Jean-Dominique). Son édition des œuvres de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1032.

TRALLIENS, fidèles de Tralles dans l'Asie-Mineure. Épître de saint Ignace aux Tralliens, I, 376, 377.

399. **TRANQUILLE**, évêque de Chalcédoine ou peut-être Chalcis en Syrie, II, 555.

TRANQUILLIN, à qui saint Jérôme écrivit une lettre sur les écrits d'Origène, VII, 623.

431. **TRANQUILLIN**, évêque d'Antioche en Pisidie. Sujet des deux lettres qui nous restent de lui, VIII, 386.

TRANSFIGURATION DE JÉSUS-CHRIST. Discours sur ce sujet attribué à saint Éphrem d'Édesse; il peut être de saint Éphrem d'Antioche, VI, 41. — Opuscules sur ce sujet supposés sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 312. — Homélie de saint Cyrille

d'Alexandrie, VIII, 280. Homélie de saint Procle de Constantinople, 412. Sermon du pape saint Léon sur ce mystère, X, 197. — Discours d'Anastase, patriarche d'Antioche, XI, 360. Discours d'Anastase le Sinaïte, 609. Deux homélies de Pantaléon, 791. — Discours d'André de Crète, XII, 57. Vers pour la transfiguration de Jésus-Christ attribués à saint Jean-Damascène, 85. Homélie du même saint, 86. Homélie d'Ambroise Autpert, 124. Trois discours de l'empereur Léon VI, 775. — Sermon de Michel Cérularius, XIII, 225. Discours de Michel Psellus, 337. — Sermon de Pierre le Vénéérable, XIV, 521. Discours moral de Pierre de Blois, 778. Deux sermons de Pierre de Celles, 681.

TRANSLATION D'ÉVÊQUES. Premier exemple dans saint Alexandre, évêque de Jérusalem, II, 123. Canon quatorzième apostolique qui défend la translation des évêques, 574, 581. Eusèbe de Césarée refuse de passer à l'évêché d'Antioche, 574. — Translations des évêques, très-rares dans les premiers siècles de l'Église, III, 62. Saint Eustathe est transféré de l'Église de Bérée à celle d'Antioche, 158. Canons quinzisième et seizième du concile de Nicée, contre la translation des évêques, prêtres, diacres et autres clercs, 436, 437. Canon vingt-unième du concile d'Antioche, dit de la Dédicace, 469, 470. Canons premier et deuxième du concile de Sardique, 485. — Translations d'évêques condamnées au temps de saint Athanase, IV, 220, 221. — Saint Jérôme rappelle la défense du concile de Nicée, VII, 634. — Lettres attribuées à saint Célestin, pape, sur ce sujet, VIII, 145, 146. — Théodoret blâme les translations comme contraires aux canons, X, 137. Les canons qui les défendent sont confirmés au concile de Chalcédoine, 697. — Au VI^e siècle les translations d'évêques d'un siège à un autre n'étaient admises que pour les évêques chassés par les hérétiques, XI, 392. — Translations ordonnées par saint Grégoire le Grand dans des cas extraordinaires, 486, 487. Exemples de translations d'évêques chez les Grecs, XII, 651. Elles sont défendues et permises en certains cas; traité d'Hincmar de Reims sur les translations d'évêques, 682. Elles sont justifiées par Auxilius à l'occasion de celle du pape Formose, 748, 749. — Translation de Jean, évêque de Toscanelle, au siège de Porto, examinée et approuvée dans

un concile de Rome, XIII, 209. Résistance de saint Odon, 59.

TRANSLATION DES MORTS. Loi de Théodose à ce sujet, VI, 368.

TRANSSUBSTANTIATION DU PAIN ET DU VIN changés au corps et au sang de Jésus-Christ, doctrine [de saint Éphrem, VI, 458, 459, 463, 464. V. *Eucharistie*.] de saint Jean Chrysostôme sur ce mystère, VII, 402. — On prouve, contre les sacramentaires, que Théodoret a reconnu la Transsubstantiation, X, 125 et suiv. Explication d'un passage du pape Gélase qui paraît contraire à la Transsubstantiation, 310. — Doctrine sur ce mystère exposée dans un sermon de saint Césaire d'Arles, XI, 144, 145. Miracle arrivé aux prières du pape saint Grégoire qui prouve la Transsubstantiation; ce miracle vrai ou faux prouve toujours qu'au vin^e siècle, lorsqu'écrivait Paul, diacre, qui le rapporte, le dogme de la Transsubstantiation n'était pas inconnu, 568. — Transsubstantiation enseignée par saint Jean Damascène, XII, 85, 94, 95; par Alcuin, 205, 206. De quelle manière s'exprime sur ce sujet Amalraire dans son traité des Offices divins, 343, 344, 347. Témoignage de Chrétien Druthmar en faveur de la Transsubstantiation, 421, 422. Sentiment d'Haimon d'Alberstat sur ce sujet, 437, 438. Transsubstantiation admise par Rhaban Maur, 474, 475. Témoignages de Paschase Radbert en faveur de la Transsubstantiation, 536 et suiv., 543, 547. Témoignage précis d'un auteur anonyme du même siècle, 551, 552. Témoignage de Théodore d'Aboucara, 627. Témoignage d'Hincmar de Reims, 667, 686. Témoignage de Remi, moine d'Auxerre, 756, 758. Témoignage de Gerbert, 904, 905. — Transsubstantiation prouvée par les termes d'anciens Missels gallicans, XIII, 9, 10. Vers de saint Odon, abbé de Cluny, qui sont un témoignage de la croyance de la Transsubstantiation, 19. Ce qu'Osberne, moine de Cantorbéry, rapporte de saint Dunstan sur la Transsubstantiation, 59. Miracle accordé aux prières de saint Odon, archevêque de Cantorbéry, pour prouver la Transsubstantiation, 60. Profession de foi de Maurille, archevêque de Rouen, sur l'Eucharistie, 267. Témoignage de Nicolas de Méthone, 572. Doctrine de Samonas de Gaza, 572, 573. Témoignage de saint Bruno, 577; de Manegold, prévôt de Marbach, 585; de Roger, évêque d'Oléron, XIV, 69;

de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, 390; de Gilbert de Hoiillande, 490; de Pierre de Poitiers, 569, 570; de Pierre de Blois, 782, 783. [Étienne de Beangé est un des premiers qui ait employé le terme de transsubstantiation; le Vénérable Hildebert, évêque du Mans, s'en est servi, 305.]

TRAPEZUNTIUS (Georgins). Voy. *Georges de Trébizonde*.

TRASAMOND, roi des Vandales en Afrique, arien, persécute les catholiques, X, 464, 465. — Il exile en Sardaigne saint Fulgence, évêque de Ruspe, XI, 6. Il le fait revenir à Carthage; proposition arienne dont il lui demande la solution; à la persuasion des évêques ariens, il le renvoie dans son exil, 7. Mort de Trasamond, 8. Trois livres que saint Fulgence lui adresse, 19 et suiv.

TRAVAIL DES MAINS. Ce qui en est dit dans l'Épître attribuée à saint Barnabé, I, 285. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 570. — Selon les Constitutions apostoliques on ne travaillait que cinq jours de la semaine; les serviteurs étaient dispensés du travail dans toute la quinzaine de Pâques, II, 599. — Règle de saint Pacôme sur le travail des moines, III, 366. — Travail des mains rejeté par les Messaliens, IV, 645 et VI, 412. Doctrine de saint Basile, IV, 536. — Doctrine de saint Éphrem, VI, 9. — Travail des clercs, canons cinquante-unième, cinquante-deuxième, cinquante-troisième du quatrième concile de Carthage, VII, 730. — Doctrine de Cassien, VIII, 159. — Livre du travail des moines, ouvrage de saint Augustin, IX, 277 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur le travail des moines, 786, 787. — Théodoret montre que les travaux manuels ne sont point méprisables en eux-mêmes, X, 89, 90. — Travail des mains prescrit par la règle de saint Benoît, XI, 165, 166. Travail des moines suivant la règle de saint Isidore de Séville, 723.

TRÉBUR, lieu situé près du confluent du Rhin et du Mein. Assemblée qui y fut tenue, XIII, 656. Voyez *Tribur*.

TRECANUM, terme de liturgie; ce qu'il signifie, XIII, 16.

TREMBLEMENTS DE TERRE à Nicomédie, II, 615. — Autre à Nicée, IV, 432. — Discours de saint Éphrem sur la cause des tremblements de terre, VI, 16. Tremblements de terre dont parle saint Grégoire de Nysse, l'un à Néocésarée et l'autre à Nicomédie, 256. — Discours de saint Jean Chry-

sostôme sur un tremblement de terre à Antioche, VII, 56, 57. Les tremblements de terre étaient fréquents à Antioche, 97, 56. Homélie de saint Jean Chrysostôme à l'occasion d'un tremblement de terre à Antioche, 96, 97. Autre homélie de saint Jean Chrysostôme sur un tremblement de terre à Constantinople, 340. Autre tremblement de terre à Constantinople après l'exil de saint Jean Chrysostôme, 6. Discours supposé à Jean de Jérusalem sur un tremblement de terre, 502. — Tremblement de terre à Antioche, XI, 416. — Grand tremblement de terre dans toute la Saxe et tempête où il tomba deux pierres de feu, XIII, 63.

TREMES-AIGUES, prieuré déclaré dépendant du monastère de Coxane dans le Languedoc, XIV, 1053.

TRENTE, ville d'Italie. Saint Vigille, évêque de cette ville, martyr, auteur ecclésiastique, VI, 267 et suiv.

TRÉPASSÉS, sermon de Guillaume d'Auvergne pour le jour de la commémoration des fidèles trépassés, XIV, 1027. [Voyez *Morts, Prières.*]

TRÉSORS. Témoignage de Tertullien sur le trésor de l'Église, II, 78. — Quel est selon saint Isidore de Péluse le sens de ces paroles de saint Paul : *Nous portons ce trésor dans des vases de terre*, VIII, 488. — Deux lois de Théodose au sujet de ceux qui trouvaient quelque trésor, VI, 365. — Les évêques, les abbés et les abbesses doivent veiller soigneusement sur les trésors de leurs églises, XII, 237. Livre intitulé *Des Trésors*, ouvrage de Jacques, évêque d'Édesse, sur les choses mystiques, 102.

TRÈVE DE DIEU, sa première origine. Charte de la trêve et de la paix donnée par Gui, évêque du Puy, XII, 893. — [Monuments relatifs à la trêve du Seigneur dans la *Patrologie*, XIII, 62.] Établissement de la trêve de Dieu, XIII, 146, 147. Saint Odilon la fait recevoir en beaucoup de lieux, 151. Gérard, évêque de Cambrai, en désapprouve les règlements, 160, 163, 164. La plupart de ceux qui avaient juré la trêve de Dieu se parjurèrent, 164. La trêve de Dieu est établie en Normandie, 267. Le concile de Clermont en prescrivit l'observation, 431. Disposition du concile de Rouen à son sujet, 434. Henri, évêque de Liège, établit la trêve de Dieu dans son diocèse, 467. — La trêve de Dieu est jurée pour trois ans au concile de Troyes en Pouille, XIV, 1087. Canon du

concile de Clermont sur la trêve de Dieu, 1110. Canon du troisième concile de Latran, 1142. Divers conciles prescrivent l'observation de la trêve de Dieu, 1043, 1046 et 1047, 1048, 1052, 1053, 1054, 1059, 1064, 1088.

TRÈVES, ville des Gaules. Concile qui y fut tenu par les Ithaciens, IV, 644, 642. [Privilèges accordés à l'Église de Trèves par le pape Benoît VII, 835.] — Bulle du pape Léon IX qui confirme les privilèges de l'Église de Trèves, XIII, 200. Histoire de ses archevêques par Thiéri et Gloscher, moines de Saint-Mathias, 560, 561. [On ne sait quels sont les auteurs de cette Histoire, 561, n. 2.] — Conciles qui furent tenus en cette ville, 650, 749 et 750, XIV, 1119 et 1120, 1122. Différend entre le clergé de Trèves et celui de Reims sur la préséance, 1056. [Concile général indiqué à Trèves par le pape Eugène III, 278.]

TRÉVOUX, ville de France, [autrefois] capitale de la souveraineté de Dombes. Les auteurs du Journal de Trévoux attaquent la nouvelle édition des ouvrages de saint Cyrille de Jérusalem. Leurs attaques sont repoussées par D. Prudent Maran, V, 84.

TRIBÉCHOVIUS (Adam) : son édition des œuvres de saint Jérôme, VII, 709.

TRIBONIEN, évêque, à qui saint Isidore de Péluse adresse une de ses lettres, VIII, 483.

TRIBONIEN, questeur, le plus célèbre des jurisconsultes employés par Justinien à la collection des lois. Avarice que lui ont reproché les historiens du temps, XI, 225.

TRIBULATIONS. [Confiance de saint Athanase au milieu des tribulations, IV, 158, 159. Motifs qui l'excitaient à supporter ces tribulations, 161, 162. — Tribulations du monde : sermon de saint Augustin sur les tribulations du monde, IX, 836.] — Discours sur la grande tribulation des derniers temps, attribué à saint Césaire, XI, 132. — Traité des tribulations, ouvrage de Pierre de Blois, XIV, 781. Traité des dernières tribulations, attribuée à l'abbé Joachim, 831.

TRIBUR, lieu situé près de Mayence. Assemblée tenue en ce lieu par les ennemis du roi Henri IV, XIII, 362, 363. Conciles tenus en ce lieu, 734 et suiv.; et XIV, 1047, 1048.

TRIBUTS. Saint Basile prie les officiers des finances d'en exempter les maisons des pauvres de son diocèse, IV, 455. — Saint Grégoire le Grand se plaint de ce que les terres de l'Église payaient des tributs, XI, 518. Il oblige les religieux du territoire de Palerme

à payer les tributs qu'on exigeait d'eux, 519.

TRIFOLIUS, préfet du prétoire, VI, 367.

TRIFOLIUS, prêtre de Rome. Sa lettre contre les moines de Scythie, X, 638, 639.

TRIGAMES mis en pénitence pendant trois ou quatre ans, IV, 535.

TRIGLAUS, idole à trois têtes, adorée par les Poméranien, XIV, 177.

TRIGUILLE, seigneur de la cour de Théodoric, roi des Goths en Italie. Boèce découvre ses vexations, X, 648. Triguille le calomnie auprès du prince, 649.

TRINA DEITAS, expression blâmée par Hincmar, évêque de Reims, justifiée par Ratramne, XII, 568, et par Gothescalc, 594. Traité d'Hincmar sur ce sujet, 660, 661, 688.

TRINITÉ DES PERSONNES DIVINES. Doctrine de [saint Clément, pape, sur le mystère de la sainte Trinité, I, 333.] Doctrine de saint Ignace sur la distinction des personnes divines, I, 383, 386. Témoignage des fidèles qui ont dressé les Actes du martyr de saint Ignace, 389. Exposition de la vraie foi, ou de la sainte et consubstantielle Trinité : ouvrage supposé sous le nom de saint Justin, 433, 434. Doctrine de saint Justin, 438. Témoignage de saint Épipode, martyr, 471. Doctrine de saint Théophile, d'Antioche, 479, 480. Il commence d'employer le mot qui signifie Trinité, 480. [On le trouve pourtant employé dans la Clef de Mélicon, 454.] Doctrine d'Athénagore, 482, 485; de saint Irénée, 523, 524. Témoignage des fidèles qui ont dressé les Actes des martyrs scillitains, 544. Doctrine de Clément d'Alexandrie, 593, 594; de saint Hippolyte, [610], 624, 625, 637 et suiv. — Livre sur la Trinité, abrégé de celui que Tertullien avait fait sur ce mystère, II, 68. Doctrine de Tertullien sur la Trinité, 70, 71. [Sainte Cécile enseigne à Tiburce le dogme de la Trinité, 107.] Doctrine d'Origène, 213 et suiv., 239; de saint Cyprien, 350, 351; de saint Denys d'Alexandrie, 413 et suiv. Traité de la Trinité : ouvrage de Novatien, 68, 428, 429. Doctrine de saint Grégoire Thaumaturge, 441. [Extrait d'un discours de saint Grégoire le Thaumaturge sur la Trinité, 446.] Doctrine de saint Denys, pape, 449. Saint Basile allègue l'autorité de saint Denys pour prouver la divinité du Saint-Esprit, 450, n. 4. Doctrine de Théognoste, 451. Mystère de la Trinité caché aux cathéchumènes et aux infidèles, 459. Doctrine de Pierrius, prêtre d'Alexandrie, 463; de saint Athénagore, 464; de Lactance, 511, 512.

Lactance accusé par saint Jérôme d'avoir douté de la divinité du Saint-Esprit, 517. Erreur attribuée à saint Pamphile sur le Saint-Esprit, par saint Jérôme; ce que Rufin pensait de cette accusation, 527. — Témoignage de saint Vincent, diacre de Saragosse, martyr, III, 19. Témoignage de saint Euplius, diacre, martyr de Catane, 31. Hérétiques qui ont erré touchant le mystère de la Trinité, 68. Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, sur la Trinité, 68, 69 et 70. Quelques expressions un peu dures de ce père expliquées favorablement, 68 et suiv. Distinction des trois personnes divines, établie par saint Lucien d'Antioche, 75, 76. Les martyrs confessent devant les juges païens la Trinité des personnes divines, 86 et 410. Doctrine de Commodien, 150. [Doctrine de l'auteur anonyme du poème contre les Juifs et les Gentils, 150.] Témoignage sur la Trinité, attribué à Orphée, 180. Doctrine qui se trouve dans quelques opuscules attribués à Eusèbe de Césarée, 237. Doctrine d'Eusèbe de Césarée sur la Trinité, 275, 276, [262, 303.] — Les douze livres de saint Hilaire de Poitiers sur la Trinité, IV, 33 et suiv. [Fragment du livre de la Trinité de saint Hilaire de Poitiers, 33.] Livre de saint Athanase sur la Trinité et le Saint-Esprit, 146. Divers ouvrages supposés sous le nom de saint Athanase sur la Trinité, 183. Doctrine de saint Athanase, 193 et suiv. Doctrine de Lucifer de Cagliari, 262, 263. [Confession de foi de saint Eusèbe de Verceil sur la Trinité, 276 et 277. Doctrine de l'orateur Victorin, 326, 327, 328, [329]. Homélie supposée sous le nom de saint Basile le Grand contre ceux qui accusaient les Catholiques d'adorer trois dieux, 490. Doctrine de saint Basile le Grand, 387, 391, 502 et suiv. Erreur d'Apollinaire, 605, 606. Les Messaliens se vantaient de voir des yeux du corps la sainte Trinité, 645. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 65 et suiv.; de saint Optat, 127; de saint Philastre, 175, 176. Profession de foi de saint Grégoire de Nazianze sur le mystère de la Trinité, 208. Discours de saint Grégoire de Nazianze sur ce mystère; 219, 224. Ce qu'il en dit dans son poème des Secrets ou mystères, 284, 285. Poème où il traite de la sainte Trinité, 289. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 314 et suiv. Miracle que Dieu fait en faveur de l'Église touchant le mystère de la sainte Trinité, 491. Traité de

la sainte Trinité ou du Symbole des apôtres, ouvrage faussement attribué à saint Ambroise, 511. Doctrine de saint Ambroise, 532 et suiv. ; de Didyme l'Aveugle, 617. [Son traité de la Trinité, 623 et suiv. Authenticité, orthodoxie de l'auteur ; choses remarquables contenues dans cet ouvrage, 623, 624. Analyse du premier livre, 624, 625 ; du deuxième livre, 625, 626 ; du troisième, 627. Réfutation des objections, 627, 628. Jugement sur cet ouvrage, 628. Voyez *Didyme*.] — Doctrine de saint Éphrem, VI, 55, 56, [453, 465 et suiv., 481. Similitudes employées par saint Éphrem pour expliquer la Trinité, 468, 475.] Doctrine du pape saint Sirice, 106 ; d'Évagre de Pont, 118. [Livre sur la Trinité et sur la foi, par le prêtre Faustin, 155. Analyse de cet ouvrage, 155, 156 ; éditions qu'on en a faites. Confession de foi sur la Trinité, par le prêtre Faustin, 156.] Livre intitulé : De la Trinité, faussement attribué à saint Grégoire de Nysse : il est de saint Basile, 185. Le traité intitulé : Qu'il ne faut pas dire trois Dieux, est de saint Grégoire de Nysse, 185, 186. Doctrine de saint Grégoire de Nysse, 229 et suiv. ; d'Isaac, juif converti, 290 ; de Paulin d'Antioche, 315, [Dialogue d'Hiéronyme sur la Trinité, 333.] Témoignage de l'empereur Théodose, 366. Preuves de la divinité des trois personnes de la sainte Trinité, proposées par saint Épiphanes, 414, 415. Doctrine de saint Épiphanes sur le mystère de la sainte Trinité, 429, 430. — Traité de la Trinité, supposé sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 58. [La Trinité se manifeste au baptême de Jésus-Christ, d'après Sévérien de Gabales, 208.] Doctrine de saint Jean Chrysostôme, 373, 374. Profession de foi de Rufin d'Aquilée, 452, 479, 480. Sentiment de saint Chromace, 495. Discours intitulé : De la sainte et consubstantielle Trinité, supposé sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. Doctrine de saint Jérôme, 583, 664, 662. — Traité de la sainte Trinité et de l'Incarnation, attribué à Isaac, disciple de saint Éphrem, VIII, 1. Doctrine de Synésius, 32 ; de saint Gaudence, 38 ; de Bachiarius, philosophe chrétien, 46, 47 ; de saint Paulin, évêque de Nole, 67, 75, 89 et 90 ; de l'auteur de la confession de foi attribuée à saint Martin, 123. Doctrine de saint Nil, solitaire de Sinaï, 224 et 225. Ouvrage de saint Cyrille d'Alexandrie intitulé : Trésor de la sainte Trinité, où les erreurs d'Arius et d'Eunomius sont réfutées, 268 et suiv. Passage supposé de saint Cyrille

dans ce traité, 272. Dialogue sur la Trinité : autre ouvrage du même saint Cyrille, 272 et suiv. On n'a point de preuves certaines que le livre de la Trinité qui est à la suite des ouvrages de saint Cyrille soit de lui ; analyse de ce traité, 322, 323. Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, 327, 328. [Livre de la Trinité, par saint Cyrille d'Alexandrie, 354 et suiv.] Canon deuxième du sixième concile de Carthage, 564. — Quinze livres de saint Augustin sur la sainte Trinité, IX, 361 et suiv. Ouvrages supposés sous le nom de saint Augustin sur la Trinité, 370, 371. Doctrine de saint Augustin, 142, 147, 184, 185, 186, 203, 256, 304, 305, 359 et suiv., 368, 529, 638 et suiv. Trinité des personnes en Dieu, 638 et suiv. [et 842]. Missions divines et procession du Saint-Esprit, 640. Règles pour certaines difficultés touchant la Trinité, 640 et suiv. [Ce que saint Augustin dit de la sainte Trinité dans un de ses sermons, 831. Deux sermons de saint Augustin sur la Trinité, 836 et 842. Témoignage de saint Augustin sur la sainte Trinité, 843.] — Pensées de saint Pierre Chrysologue, X, 9, 10. Sept dialogues sur la Trinité imprimés parmi les œuvres de saint Athanase ; raisons de les attribuer à Théodoret, 105, 106. Doctrine de Théodoret, 112, 113 ; du pape saint Léon, 250 et suiv. Traité dans lequel Fauste de Riez prouve, contre les Ariens et les Macédoniens, que la Trinité est consubstantielle, 423. Profession de foi de saint Patrice sur la Trinité, 446, 447. Profession de foi que les Catholiques présentent à Hunéric, roi des Vandales, 456, 457. Antonin, évêque de Cirthe, expose la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation, 467. Douze livres sur la Trinité, faussement attribués à saint Athanase, 482. Raisons du père Chifflet pour les donner à Vigile de Tapse, 482, 483. Sentiment d'Énée de Gaze sur la Trinité, 491. Dispute sur la Trinité au sujet de cette proposition : Un de la Trinité a été crucifié, soutenue par les moines de Scythie, 626 et suiv., 629 et suiv., 634 et suiv. Voyez l'article de *Jean Maxence*. Traité du philosophe Boèce pour montrer comment la Trinité est un seul Dieu et non pas trois dieux, 654 et suiv. Raisons de l'incompréhensibilité du mystère de la Trinité, 654, 655. Comment il y a en Dieu trois personnes, 655, 656. Commentaire de Gilbert de la Porée sur ce traité de Boèce, 656. Autre traité où le même auteur examine si le Père, le Fils et le Saint-

Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité, 656, 657. Profession de Boèce sur la Trinité, 657, 658. — Écrits de saint Fulgence sur la Trinité, contre les Ariens, XI, 16 et suiv., 19 et suiv., 32 et suiv., 34 et 35, 39 et suiv. Livre de la Trinité à Félix, 50, 51, 52. Doctrine de saint Fulgence sur la Trinité, 63, 65 et 66, 71 et 72, 73 et 74. Un de la Trinité a souffert, proposition soutenue par les moines de Scythie, 44, 45. Dans quel sens elle peut être catholique, selon saint Fulgence de Ruspe, 45; selon Ferrand, diacre de Carthage, 89, 90, 91; selon Facundus, évêque d'Hermiane, 286. Autre témoignage de Ferrand sur la Trinité, 87, 88. Les erreurs des Sabelliens et des Ariens sur la Trinité réfutées dans une lettre de Ferrand, diacre de Carthage, 91. Doctrine de Procope de Gaze, 177, 178; de Cosme d'Égypte, 187; de saint Nicétius, évêque de Trèves, 203, 204; de Cassiodore, 245; de Théodore de Mopsueste, 292; du pape Pélage I, 332. Catéchèse de Jean le Scholastique sur la Trinité, 355. Discours d'Anastase, patriarche d'Antioche, sur la Trinité, 360, 361. Doctrine de saint Grégoire, évêque de Tours, 387; — du poète Prudence, VIII, 101, 103; — de saint Fortunat, évêque de Poitiers, XI, 406. Doctrine et profession de foi de saint Grégoire le Grand sur la Trinité, 557, 558. Discours de saint Euloge d'Alexandrie sur la Trinité, 592. Discours de saint Colomban sur l'unité de Dieu et la trinité de personnes, 622. Doctrine de Marc l'Ermite, 640; de Léonce de Byzance, 667; de saint Isidore de Séville, 713. Cinq dialogues sur la Trinité, d'abord attribués à saint Athanase, puis à Théodoret; ils sont de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, 769, 770. — Le Commentaire sur le livre de Boèce intitulé : De la Trinité, n'est point du Vénéralbe Bède, XII, 12. Profession de foi de saint Jean Damascène sur la Trinité, 70. Traité de saint Jean Damascène sur la Trinité, 80. Homélie du même saint, 86. Sa doctrine sur ce mystère, 93. Trois livres de la Trinité, ouvrage d'Alcuin, 173. Analyse de ce traité, 173 et suiv. Questions sur la Trinité à Frédégise, 176. Doctrine d'Alcuin sur ce mystère, 168, 209. Doctrine de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, 285. Doctrine de saint Paschase Radbert, 544. Deux opuscules de Théodore Aboucara sur la Trinité; autre opuscule, 627. Traité d'Hincmar de Reims sur la Tri-

nité, 660, 661. Doctrine de Photius sur la Trinité, 725, 732. Office pour la fête de la sainte Trinité, composé par Étienne, évêque de Liège, 786. — Doctrine de saint Fulbert de Chartres sur la Trinité, XIII, 79, 86, 87. Hymne du même en l'honneur de la sainte Trinité, 88. Doctrine de saint Odilon, abbé de Cluny, 156. Temps où fut instituée la fête de la sainte Trinité; au onzième siècle, on la célébrait deux fois dans l'année, le premier et le dernier dimanche après la Pentecôte, 271. Prière d'Othlon à la sainte Trinité, 281. Questions de Michel Psellus sur la Trinité et la personne de Jésus-Christ, 336. Abbaye à Caen sous le nom de la Sainte-Trinité : à quelle occasion elle fut fondée, 411. Traité de Guitmond, évêque d'Averse, sur la Trinité, 522, 523. Profession de foi du concile de Worms sur la Trinité, 701. — Monologue et Prologue de saint Anselme sur la Trinité, XIV, 9, 10. Livre du même sur la Trinité, contre Roscelin, 10 et 11. Traité de la Trinité et de l'Incarnation, 11 et 12. Lettre aux moines de Saint-Alban sur ces mystères, 32 et 33. Le pape Urbain II confirme tous les privilèges du monastère de la Sainte-Trinité à Vendôme. Honorius II lui confirme la possession de l'église de Sainte-Prisque, 160. Cette abbaye était un aileu du Saint-Siège pour lequel les abbés payaient une redevance à la cour de Rome, 161. La fête de la Sainte-Trinité célébrée à Vendôme, 164. Privilège accordé à l'abbaye de Vendôme par Thierry, évêque de Chartres, 169, 170. Traité de Raoul de Laon sur la Trinité, 183. Sermon du Vénéralbe Hildebert pour la fête de la Très-Sainte Trinité, 214. Traité de la Trinité et de ses ouvrages, par Rupert, abbé de Tuy, 281, 282. Traité du même, de la Glorification de la Trinité et de la procession du Saint-Esprit, 283. Le traité d'Abailard sur la Trinité est condamné au concile de Soissons, 319. Doctrine plus saine du même dans sa Théologie chrétienne, 334, 335. Rhythmes ou proses d'Abailard sur la sainte Trinité, 339. Erreurs de Gilbert de la Porée sur la sainte Trinité, 342, 343. Son Commentaire sur les livres de la Trinité de Boèce, 343. Traité d'Hugues Métellus sur la Trinité, 363. Erreurs de Guillaume de Saint-Thierry, 388, 389. Doctrine de Robert Pullus, 392, 393. Ce que dit saint Bernard sur la Trinité dans ses lettres contre Abailard, 441, 442; dans son cinquième livre de

la Considération, 465. Doctrine de Pierre Lombard sur le mystère de la Trinité, 550 et suiv. [Ouvrage sur la Trinité, par Richard, prieur de Saint-Victor, 702, 703. Il cherche dans ce traité à donner des raisons non-seulement probables, mais tirées de la métaphysique, 702. Il fait dériver à peu près tous ses arguments de la bonté absolue de Dieu et de la souveraine félicité dont il jouit, 703. Observation sur ce traité. Opuscule sur chaque personne de la Trinité, par le même, 703. Traité de la Trinité, par Achard, prieur de Saint-Victor et ensuite évêque d'Avranches, 709.] Traité de l'abbé Joachim, de l'Unité ou essence de la sainte Trinité, 831. Sa doctrine sur la Trinité, 831, 832. Bulle du pape Innocent III, qui approuve l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, et renferme la règle qu'il devait suivre, 966. Progrès de cet ordre, 967. Doctrine du pape Innocent III sur la Trinité, 974. Traité de la Trinité, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1027. La doctrine de l'abbé Joachim, sur ce mystère, condamnée au quatrième concile général de Latran, 831, 832. [Traité de la Trinité, par Gauthier, théologien. Cet ouvrage est contre ceux qui prétendaient qu'il y a en Dieu des propriétés ou des relations qui sont des choses différentes de la substance de Dieu, 835. Analyse de ce traité, 835, 836. Édition dans la *Patrologie*, 836. Ce que le pape Innocent III dit de la Trinité dans sa lettre à Jean aux Blanchemailles, 884, 885.] Lettre du pape Calliste II contenant l'énumération et la confirmation des privilèges de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, 1098. Erreurs sur la Trinité attribuées à Gilibert de la Porée, 1119; condamnées au concile de Reims, 1120, 1121.

TRIODION, livre à l'usage de l'Église grecque qui contient les offices depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'au Samedi Saint, XIII, 136. [Édition récente, 136.]

TRIOMPHATEUR. Discours de Jean Mauropus en mémoire du grand Triomphateur, XIII, 230.

[TRIOMPHE héroïque du Christ, poème supposé sous le nom de Juvenus, III, 118.]

TRIOPIUS PAGUS, sur la voie Appienne, II, 107.

TRYPYLE, évêque de Ledres. Ses écrits, IV, 317.

TRISAGION. Par qui et à quelle occasion il fut institué. Ce que c'est. Il se trouve pour

la première fois parmi les acclamations que firent les évêques au concile de Chalcedoine, VIII, 409. Addition qu'y fait Pierre le Foulon, 409, 440. Cette addition occasionne du trouble et est supprimée par le concile in Trullo, 440. — Addition au Trisagion faite par Pierre le Foulon, X, 408 et 556; corrigée par Calandion, 408. — Trouble que cette addition excite. Lettre de Sévère de Sosopole à ce sujet, XI, 107. Lettre à Zéno-bius, dans laquelle Éphrem d'Antioche justifie le Trisagion, 171, 172. Addition au Trisagion ordonnée par saint Procle de Constantinople, 184. — Lettre de saint Jean Damascène sur le Trisagion, que quelques Orientaux adressaient tout entière à Jésus-Christ plutôt qu'à la sainte Trinité, XII, 81, 82. Formule du Trisagion usitée dans l'Église de Jérusalem, 81. Le concile Quinisexte défend d'ajouter au Trisagion les mots : « qui avez été crucifié pour nous, » 963. Dissertation du père Le Quien sur le Trisagion, 98.

TRISTESSE pour des choses temporelles, dangereuse selon saint Jean Chrysostôme, VII, 308. — Ce que dit Cassien de la tristesse, VIII, 159.

TRITHÉITES, hérétiques qui admettaient dans la sainte Trinité trois natures particulières, admettaient nécessairement trois dieux. Jean Philoponus est l'auteur de cette hérésie, XI, 651. Elle est réfutée par Léonce de Byzance, 671.

TRITHÈME (Jean), abbé de Spanheim, compose la Vie de Raban Maur, XII, 447, 527.

TRIVIGILDE, contre qui Gaïnus fut envoyé en qualité de général d'armée, VIII, 513.

TROCLAR, monastère du diocèse d'Albi, XI, 812.

TROÉ, lieu situé près de Babylone d'Égypte, vis-à-vis Memphis, VIII, 399.

TROGLODYTES, espèce d'idolâtres dont la demeure était dans des cavernes, V, 173.

TROIE, ville de la Pouille. Concile tenu dans cette ville, XIII, 423, 427; XIV, 1087.

TROILE, sophiste à qui Socrate donne de grands éloges, VIII, 515. Il était parent de Philippe de Side, 535.

TROIS CHAPITRES (Les). Voyez *Chapitres*.

TROIS-FONTAINES, monastère établi par une colonie de Clairvaux près de Saint-Dizier en Champagne, XIV, 419.

TROJANUS ou TROPHIANUS, évêque de

Saintes. Sa lettre à Eumérius, évêque de Nantes, au sujet d'un enfant qui ne se souvenait plus d'avoir été baptisé, XI, 282. [Édition de sa lettre dans la *Patrologie*, 202.]

[TROMBELLI. Édition des anciens Pères, II, 384. — Son édition de la lettre de saint Hilaire sur la divinité de Jésus-Christ, IV, 89 ; — de la lettre de Théodémir à Claude de Turin, sur trente questions, XII, 323.]

[TROMPETTES. Des Jeûnes, des Trompettes et des Fêtes : titre d'une lettre qui n'est pas de saint Athanase, IV, 151.]

TRON ou TRUDON (Saint), fondateur d'un monastère de son nom au diocèse de Liège. Sa Vie, écrite par Donat, diacre de l'Église de Metz, XII, 133. — Sa Vie retouchée par l'abbé Thierry, XIII, 561, 597. Discours du même sur la translation des reliques de saint Tron, 597. — Chronique de l'abbaye de Saint-Tron, écrite par l'abbé Rodulphe, 598 ; XIV, 239, 240.

TRONC POUR LES AUMONES. Discours de saint Paulin, évêque de Nole, sur l'aumône, intitulé : Du Tronc, VIII, 74.

TRONCHAI (Michel), chanoine de Laval. Sa traduction française du Banquet des Vierges, ouvrage de saint Méthode, III, 73.

TRONCS dans les églises au temps de saint Cyprien, II, 378.

TRONE. Voyez *Throne*.

TROPAIRES, recueil d'hymnes pour les offices à l'usage des Grecs, XIII, 136.

TROPES. Traité des tropes ou figures du discours, par Cassiodore, XI, 237, 238. — Tropes et figures de l'Écriture sainte ; ouvrage de Bède sur ce sujet, XII, 4.

TROPHIANUS, évêque de Saintes. Voyez *Trojanus*.

TROPHIME (Saint), premier évêque d'Arles. Témoignage du pape saint Zosime, VII, 529, 535. — [Il a vécu au 1^{er} siècle, II, 326, n. 4.]

TROPHIME, évêque tombé, reçu à la communion laïque par le pape Corneille, II, 314.

TROPOLOGIE. Sa définition, VIII, 182.

TROPOLOGIES de Guibert, abbé de Nogent, sur Osée, Amos et Jérémie, XIV, 195, 196.

TROSLÉ, lieu situé près de Soissons. Conciles tenus en ce lieu, XIII, 741 et suiv., 744, 745 bis.

[TROYA D'ASSIGNI (L'abbé). Sa traduc-

tion française de plusieurs discours de saint Grégoire de Nazianze, V, 362.]

TROYE, l'ancienne ville d'Asie. Poème sur la ruine de Troye attribué à Bernon, abbé de Richenow, XIII, 129. [Poème sur le même sujet par le Vénérable Hildebert, évêque du Mans, 222.]

TROYES, ville de Champagne. Saint Loup, évêque de cette ville, X, 356. Elle est délivrée des mains d'Attila par saint Loup, 357. — Conciles tenus en cette ville, XIII, 699, 720 et suiv., 1078, 1081, 1106. — Règlement fait par les chanoines de l'Église de Troyes rectifié par le pape Innocent III, XIV, 959.

TRUCHIUS PAULIN, dominicain. Son édition de la traduction latine des commentaires d'Euthymius Zigabène sur les psaumes et les cantiques faite par Philippe Saulus, évêque de Brunetto, XIV, 153.

TRUDON (Saint). Voyez *Tron (saint)*.

TRULLUS, dôme du palais de Constantinople, XII, 946. Concile appelé Quinisexte ou in Trullo, 959 et suiv.

TRYGÉTIUS, disciple de saint Augustin, IX, 8, 37 et 38.

TRYGÉTIUS, envoyé par Valentinien III vers Attila pour lui demander la paix, X, 175.

TRYPHON, juif. Dialogue de saint Justin avec ce juif, I, 422 et suiv.

TRYPHON (Saint), martyr en Bithynie, II, 119, 120. — Discours de l'empereur Léon VI en son honneur, XII, 775.

TRYPHON, disciple d'Origène, auteur ecclésiastique. Ses écrits sont perdus, II, 420, 421.

TRYPHON, porteur d'une lettre du pape Gélase aux évêques de Dardanie, X, 494.

TRYPHON, moine, est mis sur le siège de Constantinople en attendant que Théophylacte fût en âge de le remplir, XIII, 747. Il prétend le garder pour lui ; l'empereur le fait déposer, 747, 748.

[TUAM, ville d'Irlande où l'on établit un archevêché, XIV, 1123.

TUBA. Saint Isidore de Péluse lui adresse une de ses lettres, VIII, 480.

TUCCIUS MARIANUS. Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

TUDEBODE. Voyez *Pierre Tudebode*.

TUENTAR, prince de Moravie. Lettre que lui écrit le pape Jean VIII, XII, 646.

TUENTIUS, évêque des Gaules que le pape Zosime veut déposer. Il consulte le

250.

III siècle.

944.

IX siècle.

pape Célestin touchant la dispute sur la grâce, VIII, 145. Réponse qu'il en reçoit, VI, 534.

TULLE, abbaye du Limousin érigée en évêché, XIII, 466.

TULLIE, qu'on croit fille de saint Eucher de Lyon, VIII, 442.

TULUJES, au diocèse d'Elne. Conciles tenus en ce lieu, XIV, 1064.

TUMBERT. Sa vie écrite par Étienne Heddi, moine de Cantorbéry, XII, 22.

TUNIQUE SANS COUTURE DE JÉSUS-CHRIST. On la conservait du temps de saint Grégoire de Tours enfermée dans une châsse de bois dans la ville de Galathée, à quelques milles de Constantinople; elle a depuis été apportée en France et déposée dans le monastère d'Argenteuil, XI, 373. Fredegair marque dans sa Chronique l'invention de cette tunique, 745.

TUNIQUE de saint Jean l'Évangéliste apportée à Rome du temps de saint Grégoire le Grand, XI, 490.

TURBON, disciple de Manès, converti par Archélaüs, II, 458.

[TURBO, évêque d'Héleuthéropolis, persécuté le prêtre Fanstin, V, 156.]

TURENTIUS ou TAURENTIUS. Sa lettre à saint Rurice, évêque de Limoges, X, 610.

TURGOT, moine, puis prieur du monastère de Durham et ensuite évêque de Saint-André en Écosse, XIV, 232. Son Histoire du monastère de Dunelme ou Durham, 232, 233; continuée par Syméon, moine et préchantre du même monastère, 233 et 316, 317, XIII, 488.

TURIN, capitale du Piémont. Concile qui y fut tenu, VII, 737, 738. Histoire de ce concile, 738, 739. Les habitants de Turin, troublés sur les éclipses de lune, sont instruits sur cela par saint Maxime; effrayés par l'approche des Barbares, ils sont instruits et exhortés par lui, 323.

TURINGE. Voyez *Thuringe*.

TURNÈBE (Adrien). Son édition des Dialogues attribués à Mercure Trismégiste, I, 298. Son édition des œuvres de Philon, 312, 313. — Son édition des œuvres de Synésius, VIII, 34.

TURPIN, archevêque de Reims. Voyez *Tilpin*.

TURPION obtient, par saint Sidoine, une grosse somme de Maxime, évêque, X, 388, 389.

TURPION, évêque de Limoges, engage saint Odilon de Cluny à écrire la vie de saint Gerould d'Aurillac, XII, 806; et ses conférences ou entretiens sur le sacerdoce, 805, 807.

TURQUETUL, chancelier d'Angleterre, prend l'habit monastique à l'abbaye de Croyland; il en devient abbé, XIII, 750. Il rétablit ce monastère; sa mort, XII, 845.

TURRIBIUS, évêque d'Astorga en Espagne. Sa lettre et ses mémoires contre les Priscillianistes, X, 206 et suiv. Réponse que lui fait le pape saint Léon, 207 et suiv. Les Manichéens sont poursuivis devant lui, 667. Il convainc juridiquement les Priscillianistes, 341, 668. Il découvre dans sa ville plusieurs Priscillianistes, 341.

TURRIEN (François), jésuite. Sa traduction latine de quelques ouvrages de saint Hippolyte, I, 641, 642. — Il a donné les canons d'un prétendu concile d'Antioche, II, 536. — Fausseté de ces canons, 534 et suiv. Sa traduction latine des œuvres de Tite, évêque de Bostres, contre les Manichéens, IV, 345. — Son édition des Sentences de saint Nil, VIII, 229. — Sa traduction latine des cinq discours d'Anastase d'Antioche, XI, 364. Sa traduction latine des six traités de Léonce de Bysance, 669. Sa traduction du discours de Théodore, abbé de Raïthe, sur l'Incarnation, 787. — Sa traduction latine de plusieurs opuscules de Théodore Aboucara, XII, 625, 626.

TURSTAIN, archevêque d'York, succède à Thomas. Son différend avec Raoul, archevêque de Cantorbéry, à qui il refuse la soumission qu'il exigeait, XIV, 134. Il est ordonné par le pape Calliste II qui oblige le roi d'Angleterre à le recevoir, 1100. [Le pape Honorius II lui écrit, 253.] Sa mort; troubles au sujet de l'élection de son successeur, 445, 446. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 722 et suiv.)

TUSCULUM, ville d'Italie. Traité entre le pape Clément III et les Romains au sujet de cette ville, XIV, 937, 940.

TUSDRE, ville de la Byzacène. Concile qui y fut tenu, VIII, 560, 561. Canons de ce concile, 561.

TUSSIGNANO (Jean de), évêque de Ferrare. Sa traduction italienne des sermons de saint Bernard, XIV, 500.

TUTELLES, défendues aux ecclésiastiques 'X 697.

948.

1114.

1119.

1140.

VIII siècle.

XI et XII siècle.

IX siècle.

TUTILON, moine de Saint-Gal, poète, orateur, musicien, peintre et ciseleur, XII, 703. Ses poésies, 704. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 671 et 672.)

484.

TUTUS, défenseur de l'Église romaine chargé de notifier à Acace, patriarche de Constantinople, la sentence prononcée contre lui par un concile de Rome, X, 415. Comment il s'acquitte de sa commission ; il se laisse gagner par argent et communique avec Acace ; il est déposé et excommunié, 416.

TUY ou DUITS, ville d'Allemagne. Incendie considérable en cette ville ; relation de cet incendie écrite par l'abbé Rupert, XIV, 285.

TWIFORD, ville d'Angleterre. Concile qui y fut tenu, XII, 959.

TYANES, ville de Cappadoce. Concile qui y fut tenu par les Demi-Ariens, IV, 599, 600. Lettre de saint Basile le Grand au sénat de cette ville, 448.

TYPASE, ville de la Mauritanie césarienne. Les Catholiques de cette ville à qui les Ariens avaient fait couper la langue ne perdent point l'usage de la parole, X, 459. Différents auteurs qui attestent ce miracle, 459, 460 et 492.

TYPE. Ce mot dans saint Cyrille d'Alexandrie ne signifie point une pure figure, mais le signe ou sacrement qui contient réellement la chair de Jésus-Christ, VIII, 344.

TYPE, édit de l'empereur Constant contenant une formule de foi. Le type que ce prince avait fait dresser à la sollicitation des Monothélites est condamné au concile de Rome tenu par le pape Martin I, XI, 748, 749. Saint Maxime, abbé de Chrysopolis, et Anastase, son disciple, l'anathématisent, 761. — Ce que c'est que ce type, XII, 926. Il est examiné au concile de Latran assemblé par le pape saint Martin, 929. Il est anathématisé, 930, 931.

TYPE ou TYPIQUE, livre ecclésiastique

des Grecs qui indique l'ordre de l'office pendant toute l'année, XIII, 132, 133. Le plus en usage est le type de saint Sabas ; le type est quelquefois appelé livre tactique, 133.

TYPE. Les Grecs donnent aussi ce nom à la règle prescrite par les fondateurs des monastères, XIII, 133.

TYPIQUE de saint Sabas. Ce que c'est, XII, 778. Voyez *Type*.

[TYPIQUE, première série de canons rédigée par saint Nicéphore, patriarche de Constantinople, XII, 297. — Typique ou règlement en vers attribué à saint Nicolas le Grammairien, XIII, 560.]

TYPIQUE ou règle donnée par l'impératrice Irène au monastère de la Pleine-de-Grâces qu'elle avait fondé à Constantinople, XIII, 133, XIV, 143. Voyez *Type*.

TYR, ville de Phénicie. Saint Méthode, évêque de cette ville, III, 62 et suiv. Concile qui fut tenu contre saint Athanase, 126, 449 et suiv. — Saint Athanase assiste à ce concile, IV, 92, 93. — Concile tenu en cette ville au sujet d'Ibas, évêque d'Édesse, accusé de nestorianisme, X, 144, 145. — Autre concile tenu en cette ville, XI, 820, 821. — [Lettres du pape Innocent II touchant la juridiction des archevêques de Tyr, XIV, 265, 266.]

[TYRANNICIDE. Déclamation d'un tyranicide par le sophiste Choricus, XI, 180.]

TYRANS. [Jugement contre la perfidie des tyrans, ouvrage de saint Julien, archevêque de Tolède, XI, 796.] — Traité de la mauvaise fin des tyrans, ouvrage de Jean de Sarisbéry, XIV, 679.

TYRASIUS. Lettre supposée de saint Jérôme à Tyrasius, VII, 648.

TYRIENS, peuple de Tyr. Doctrine de saint Augustin sur les Tyriens et les Sidoniens, IX, 726, 727. Pourquoi les Tyriens et les Sidoniens n'ont pas cru en Jésus-Christ, 727.

TYRO PROSPER. Voyez *Prosper Tyro*.

TZANFURER THÉOPHYLACTE. Son édition des Menées des Grecs, XIII, 132.

U

[UBAGHS, professeur de philosophie en l'Université de Louvain. Son édition et sa traduction du Monologue et du Prologue de saint Anselme, XIV, 43.

UBALD (Saint), évêque d'Eugubio. Sa canonisation par le pape Célestin III, XIV, 942 [et 842.]

UBALD, évêque d'Ostie, est élu pape

1481. après la mort d'Alexandre III et prend le nom de Lucius III, XIV, 929.

UBERT, prêtre. Réponse que Pierre Damien fait à plusieurs questions qu'il lui avait proposées, XIII, 304.

UCHANSKI (Jacques), archevêque de Gnesne. Sa traduction polonaise des catéchèses de saint Cyrille, V, 82.

[UBALDINI (Frédéric). Son édition des écrits de saint Damase, V, 25.]

UDALRIC (Saint), évêque d'Augsbourg. Trois différentes vies de ce saint évêque, XIII, 55, 56. Analyse de celle qui est écrite par le prêtre Gebehard; guérison miraculeuse à son tombeau, 56. Sa vie composée par trois différents auteurs et en dernier lieu par Bernon, abbé de Richenow, 128. [Diverses pièces qui le concernent, 56.] Ayant voulu se retirer il demande pour successeur Adalbéron son neveu, 758, 759. Il est mis au nombre des saints par un concile de Rome, 762. [C'est le premier exemple de canonisation solennelle faite par les souverains Pontifes; ce qui se passa à cette canonisation, 837.]

UDALRIC, évêque d'Augsbourg. Nom sous lequel on a une lettre au pape Nicolas II en faveur des clercs qui ne gardaient pas la continence; cette lettre paraît être de Gonthier, évêque de Bamberg, XIII, 326.

UDALRIC, doyen de Richenow, XIII, 124.

XI siècle. [UDALRIC, abbé de Tégensée. Ses quatre lettres, 99.]

XII siècle. UDALRIC ou ULRIC, évêque de Bamberg. Son recueil de lettres et de diplômes, XIV, 247.

XII siècle. UDASCALE ou UDASCALQUE, moine. Sa Vie, XIV, 541. Ses écrits; son livre sur la musique; son histoire de plusieurs saints; ses épigrammes; sa relation de controverse; sa Vie de Conrad, évêque de Constance, 541.]

UDON, ou UTHON, ou VOTON, évêque de Strasbourg. Voyez *Uthon*.

4051. UDON, primicier de l'Église de Toul, en est fait évêque par le pape saint Léon IX, XIII, 201. Sa mort; Pibon lui succède, 599.

4069. UDON, archevêque de Trèves. Lettre que lui écrit le pape Alexandre II au sujet du prêtre Cosald, XIII, 291. Autre lettre au sujet d'un prêtre coupable d'impureté, 295. [Le pape Alexandre II exhorte l'archevêque Udon à la pratique des vertus épiscopales, 295.]

1428. UDON, abbé de Saint-Père en Vallée,

près de Chartres. Combien de temps il fut abbé, XIV, 467.

[UETZEN. Son édition des Constitutions apostoliques, II, 602.]

UFFINGUE ou USTINGUE, moine. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 660 et 661, et le Supplément dans le t. X, p. *lij*.)

UGOLÉTI (Thadée). Éditeur du *Traité de la Nature de l'Âme*, de Mammert Claudien, X, 355.

UGUTIUS DE PISE, évêque de Ferrare. Ses additions au vocabulaire de Papias le Grammairien, XIII, 327.

ULFILA. Voyez *Ulphilas*.

ULFIN BOECE. Voyez *Boèce Wlfin*.

ULGER, archidiacre et ensuite évêque d'Angers. Ses deux épitaphes pour Marbode, évêque de Rennes, XIV, 226. [Sa Vie, 612. Sa naissance; ses dignités; il devient évêque d'Angers, 611. Ses actions, 611, 612. Soins qu'il prend des écoles de son diocèse, 612. Ses écrits; son plaidoyer en faveur de l'Église de Vendôme, 613. Ses lettres, 614. Ses chartes, 614 et 615. Son testament, 615. Ses poésies, 615 et 616. Son ouvrage intitulé *Venalitas disciplinarum*, est perdu, 616. Écrits d'Ulger dans la *Patrologie*, 616.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 302 et suiv.)

ULIMMER (Jean), prieur de Saint-Martin de Louvain. Ses soins pour une édition des œuvres de saint Augustin, IX, 815. — Son édition du pape saint Léon, X, 274. — Son édition du *Traité de saint Paschase Radbert*, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, XII, 549. — Son édition des *Traités de saint Paschase Radbert*, de Lanfranc et de quelques autres, sur l'Eucharistie, XIII, 256. Son édition du *Traité de Lanfranc*, du Corps et du Sang de Jésus-Christ, 448.

ULPHILAS, évêque des Goths. Son origine; il est fait évêque des Goths, IV, 345. Son autorité chez les Goths; il assiste au concile de Constantinople tenu par les Ariens; il y signe la formule de Rimini; il est député vers Valens, 346. Ses écrits, 346, 347. [Traduction gothique des Évangiles par Ulphilas, 346, 347.] Il engagea les Goths dans l'Arianisme, 346 et 280. Il assista à l'intro-nisation d'Eudoxe sur le siège d'Antioche, 574. Philostorge le fait inventeur des lettres dont les peuples se servent, VIII, 511. — [Ce que dit Théodore le lecteur sur Ulphilas, XI, 105.]

1150.

V. 1192.

XII siècle.

1125.

Après 325.

360.

376.

ULPIEN (Saint), martyr de Palestine, III, 7.

v. 4052.

ULRIC ou UDALRIC, moine de Cluny. Sa naissance, XIII, 469. Considération qu'il acquiert à la cour de l'empereur Henri III, 469. L'évêque de Frisingue le fait diacre puis prévôt de son église, 469, 470. Il engage ses terres pour subvenir aux besoins des pauvres; son pèlerinage à Jérusalem; il quitte ses biens et se fait moine à Cluny; il est chargé de la fondation du monastère de Rumelingen; il devient prieur de Paterné; on le charge de la fondation d'un autre monastère; il le place d'abord à Gruningue, puis le transfère à la Celle; sa mort; il est honoré comme saint dans l'ordre de saint Benoît; sa Vie écrite par un anonyme, 470. Son recueil des usages de Cluny; analyse de ce recueil, 470 et suiv. Livre premier, 471. Livre second, 473, 474. Livre troisième, 474 et suiv. Édition que D. Luc d'Achéry en a donnée, 476. [Édition dans la *Patrologie*, 269, n. 4.] Ses lettres, 476. Sa Vie de saint Herman, moine de Cluny, 476, 477. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 383 et suiv.)

1093.

ULRIC. Voyez *Udalric*.

ULTAN (Saint), abbé de Fosse, au diocèse de Namur, écrit un recueil des miracles de sainte Brigitte, XII, 129.

ULTROGOTHE, reine de France, établit un hôpital à Lyon, XI, 863. Elle fait célébrer des messes en l'honneur de saint Martin, 378.

UNIFORMITÉ DE L'ÉGLISE. Traité d'Anselme d'Havelburg contre les Grecs, ainsi intitulé, XIV, 413 et suiv.

UNION DES DEUX NATURES EN JÉSUS-CHRIST, enseignée par saint Augustin, IX, 68. — Prouvée par Théodoret, X, 75 et 76, 80 et suiv.

UNION DE L'ÂME AVEC LE CORPS. Livre d'Alphane, archevêque de Salerne, sur ce sujet, XIII, 493. — Traité de Hugues de Saint-Victor sur ce sujet, XIV, 354.

UNION d'évêchés autorisée par le concile d'Éphèse, VIII, 591.

UNION de plusieurs églises en Espagne ordonnée par le seizième concile de Tolède, XII, 965.

UNION des monastères. Conduite que tenait le pape saint Grégoire dans ces unions, XI, 529.

UNITÉ. Traité de l'Un et de l'Unité, ouvrage de Boèce, X, 664.

UNITÉ DE DIEU. Traité de saint Justin

de la monarchie ou de l'unité de Dieu, I, 421, 422. [Doctrine de saint Mélicon, 456 et suiv.] Doctrine de saint Irénée, 502, 507 et 508, 509 et 510. — Doctrine de Tertullien, II, 45, 46. Doctrine de saint Cyprien, 270, 350. Unité de Dieu attestée par les martyrs, 468, III, 4, 5. — Doctrine de saint Athanase sur l'unité de la Trinité, IV, 107. Canon premier du deuxième concile de Carthage sur l'unité de la Trinité, 648. — [Doctrine de Didyme l'Aveugle, V, 629.] — [Doctrine de saint Éphrem, VI, 453, 466, 467.] — Ouvrages sur l'unité de Dieu supposés à saint Augustin, IX, 370, 371. — Livre de l'unité de Dieu, ouvrage du philosophe Boèce, X, 654 et suiv. — Discours de saint Colomban sur l'unité de Dieu et la Trinité des personnes, XI, 622. Unité de personnes et distinction des deux natures en Jésus-Christ. Voyez *Dieu, Divinité, Nature, Incarnation et Jésus-Christ*.

UNITÉ DE L'ÉGLISE. Traité de saint Cyprien sur ce sujet, II, 274 et suiv. — Doctrine de saint Augustin sur l'unité de l'Église, IX, 285. Livre du même Père sur ce sujet, 394 et suiv. — Traité de la manière de conserver l'unité de l'Église par Waltram, évêque de Naumbourg, XIII, 402. — Unité de la foi : traité de l'unité de la foi catholique, ouvrage de saint Boniface de Mayence que nous n'avons plus, XII, 55.

UNIVERS. Traité de l'univers, ouvrage de Raban Maur, qui contient les définitions de noms et de termes qui ont rapport à l'Écriture, XII, 447, 448. — Traité de l'univers, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, XIV, 1024, 1025.

UNIVERSAUX. Dispute entre Abaillard et Guillaume de Champeaux sur les universaux, XIV, 348.

UNNIGARDES, troupes de valeur et bien disciplinées, VIII, 32.

UPSAL, ville de Suède. Les Suédois y avaient un temple fameux, XIV, 205.

URANE ou SATYRE, frère de saint Ambroise, V, 381, 504. Voyez *Satyre*.

URANIUS, évêque de Tyr, arien. Concile d'Antioche auquel il assiste, IV, 550.

URANIUS, évêque audien, VI, 406.

URANIUS, prêtre de l'Église de Nole, écrit l'histoire de la mort de saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 54. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 302 et suiv.)

URANIUS, évêque d'Émèse. Ses liaisons avec Théodoret, X, 74, 75. — Chef de saint

Jean-Baptiste trouvé à Éphèse sous son évêché, XI, 98, 99.

URANIUS, évêque d'Himéric, chargé avec Photius de Tyr et Eustathe de Béryte d'examiner l'affaire d'Ibas, X, 144.

484. URANIUS, envoyé par l'empereur Zénon en Afrique pour engager Hunéric à cesser la persécution contre les Catholiques, X, 719.

URANIUS, porteur d'une lettre du pape Simplicien à l'empereur Zénon, X, 409.

222. URBAIN I (Saint), pape. Décrétale supposée sous son nom, VI, 85.

URBAIN II, pape, nommé auparavant Oton ou Oudon et quelquefois Eudes. Sa naissance, XIII, 418. Il fait ses études dans l'école de Reims, alors dirigée par saint Bruno, 418, 419. Il se retire à l'abbaye de Cluny, dont il est fait prieur; le pape Grégoire VII le fait venir à Rome et lui donne l'évêché d'Ostie avec le titre de cardinal; différentes affaires importantes, dans lesquelles il est employé, 419. Grégoire VII le désigne comme un de ceux qui pouvaient être élus pour lui succéder, 372 et 419. Il est élu

1076. pape et succède à Victor III après que le 1078. Saint-Siège eut vaqué six mois, 418, 419. Lettres circulaires par lesquelles il donne avis de son élection à tous les Catholiques; il va au Mont-Cassin; il bénit la nouvelle église de Bantim et accorde par une bulle de grands privilèges à ce monastère, 419. Il rétablit Anselme, archevêque de Milan, et lui envoie le pallium; il rétablit Bernard, archevêque de Tolède, dans ses droits de primatie sur toute l'Espagne; il sacre à Rome Artault, évêque d'Elne en Roussillon. Privilège qu'il accorde à l'abbaye de Cluny,

1088. 420. Lettre à Pibon, évêque de Toul, contenant la réponse à plusieurs difficultés qu'il lui avait proposées, 420, 421. Il approuve la règle des chanoines réguliers de Saint-Jean-des-Vignes, et les met sous la protection du Saint-Siège, ainsi que les chanoines de Saint-Victor de Marseille; sa réponse à plusieurs questions que Gébehard, évêque de Constance, lui avait proposées. Conjectures sur le concile qui fit un décret touchant les excommuniés, 421. Lettre à Guillaume, archevêque de Rouen, 421, 422. Lettre aux seigneurs de Catalogne; concile de Melfe où le duc Roger fait hommage-lige au pape et reçoit de lui l'investiture de la Pouille; canons de ce concile, 422. Urbain II fait la translation des reliques de saint Nicolas dans la nouvelle église de Bari, 422,

423. Tint-il alors un concile à Troie en Pouille? 423. Ses lettres à Rainier, son légat, 423, 424. Autres lettres d'Urbain II, 424. Concile qu'il fait tenir par ses légats à Toulouse, 424, 425. Concile de Bénévent où il renouvelle l'anathème prononcé contre Guibert et ses fauteurs, 425. Concile de Léon, présidé par un de ses légats, 425, 426. Urbain approuve un nouvel institut qui s'était établi en Allemagne; lettres touchant Geoffroi, évêque de Chartres, 426.

1090. Lettre au sujet du mariage du roi Philippe, 426, 427. Concile de Troie en Pouille pour réformer l'abus des mariages entre parents, 423, 427. Affaire de Dol en Bretagne, 427, 428. Le pape rentre dans Rome, 428. Concile nombreux tenu à Plaisance, 429. Canons de ce concile, 429, 430. Lettres du pape Urbain II: le pape Urbain II passe en France, 430. Concile de Clermont où la croisade est résolue, 431. Canons de ce concile; ce qu'ils contiennent, 431, 432. Autres actes et décrets de ce concile, 432, 433. Décrets touchant la croisade, 433, 434. Il parcourt la France prêchant la croisade en plusieurs villes et tenant ou ordonnant des conciles, 434, 435. Son retour en Italie, 435. Concile de Latran, 435, 436. Lettre d'Urbain à l'empereur Alexis au sujet de la croisade, 436. Concile de Bari, où le pape se proposait de réunir les Grecs et les Latins sur les articles de doctrine qui les divisaient, 437, 438. Concile de Rome, 438, 439. Mort du pape Urbain II; son éloge; opuscles qu'on lui attribue, 439; fragments de quelques-uns de ses discours, 439, 440. [Ses écrits dans la *Patrologie*, 440. Histoire de ce pape publiée récemment, 871.] Lettre des Croisés au pape Urbain II sur le succès de la Croisade, 528. — Comment il reçoit à Rome saint Anselme; il le laisse aller sans lui avoir rien accordé, XIV, 4, 5. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 514 et suiv.)

1092. 1093. 1094.

1095. 1097. 1098. 1099.

URBAIN III, pape, succède à Lucius III. Il notifie son élection à tous les prélats; ses démêlés avec l'empereur Frédéric I; sa mort, XIV, 933. Ses lettres, 933 et suiv. Son épitaphe composée par Philippe de Bonne-Espérance, 687.

URBAIN, gouverneur de Palestine, III, 6.

URBAIN (Saint), martyr à Sarragosse, III, 44.

URBAIN, évêque de Formes, donatiste, V, 115.

1090.

1092.

1093.

1094.

1095.

1097.

1098.

1099.

1185.

1186.

1187.

UBBAIN (Saint), l'un des martyrs de la consubstantialité du Verbe que Valens fit brûler dans un vaisseau, VIII, 518.

URBAIN, évêque de Sicque, excommunié Apiarius, prêtre de son diocèse, VII, 537. — Il dispute contre un pélagien, IX, 691.

URBAIN, à qui écrit Théodoret, X, 67.

377.

URBICIUS, moine à qui saint Basile le Grand écrivit, IV, 483, 484.

URBICUS, abbé de Saint-Hermès, à Palerme. Lettre que saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 506.

URBIQUE, évêque de Riez, fournit au patrice Dynamis des mémoires pour composer la Vie de saint Maxime, XI, 402.

URGEL, ville d'Espagne. Concile tenu en cette ville, XIII, 637. Concile où l'on termine le différend qui s'était élevé sur les limites des diocèses d'Urgel et de Pallaria, 744. — Autre concile tenu en cette ville, XIV, 1048.

URIEL, nom attribué à l'un des bons anges, selon saint Ambroise; Uriel était invoqué dans les litanies sous le règne de Charlemagne, V, 545.

[UTRIETA (Emm.-Ximénès). Sa traduction espagnole de l'Apologétique de Tertullien, II, 87.]

URSA, femme romaine emmenée captive par les Barbares, VII, 524.

349.

URSACE, évêque de Singidon, l'un des chefs des Ariens, renonce à l'Arianisme, III, 379. Il se rétracte des calomnies dont il avait chargé saint Athanase, 502, 503. Il indispose l'esprit de l'empereur Constantius contre saint Athanase, 519, 520. — Lettre que lui écrit le pape Libère, IV, 295, 296. Il est condamné au concile de Rimini, 557, 559. Concile de Sirmium auquel il assiste, 549. Il communique avec les évêques déposés au concile de Séleucie, 573.

352.

URSACE ou URSÉE, abbé dans la Sicile, à qui Rufin adresse sa traduction des Règles de saint Basile, IV, 400.

URSE (Saint), martyr, XIII, 127.

357.

URSE, receveur général d'Afrique, II, 624; III, 393.

359.

URSE (Saint), évêque de Troyes, X, 356.

URSE (Saint), évêque de Toul, VIII, 77.

URSE, évêque de Bénévent. Hildemar lui écrit sur la manière de prononcer et d'écrire correctement, XII, 363.

URSE. Voyez quelques autres *Urse* sous *Ursus*.

URSÉE ou URSACE, abbé. Voyez *Ursace*.

URSICIN, évêque envoyé par le pape Gélase aux évêques de Dardanie pour leur expliquer la doctrine du Saint-Siège touchant les troubles qui agitaient les Églises d'Orient, X, 494. Lettre que lui écrit le pape Anastase sur le mystère de l'Incarnation, 520, 521.

URSICIN, évêque de Cahors, excommunié au second concile de Mâcon, XI, 371, 899. Pénitence qui lui est imposée, 899.

URSICIN, évêque de Turin, dépossédé sans sujet. Le pape saint Grégoire s'intéresse à son rétablissement, XI, 518.

599.

URSIN (Saint), premier évêque de Bourges, enterré dans un champ hors de la ville avec le reste du peuple, XI, 377.

II siècle.

URSIN, antipape. Son schisme est condamné par un concile de Rome, IV, 608 et suiv. Lettre du concile d'Aquilée à l'empereur Gratien au sujet de ce schisme, 633, 634. — Schisme d'Ursin; cet antipape est banni, V, 12, 13. Il est rappelé et banni une seconde fois, 13. Il est relégué à Cologne, 18. Marcellin et Faustin, prêtres de Rome, ont été attachés à son schisme, 150. Suites de cette affaire, 150, 151. — Rescrit de Gratien et de Valentinien II contre le schisme d'Ursin, VI, 361. Autre rescrit de Valentinien II contre le même schisme, 363.

378.

URSIN, prieur ou abbé de Ligugé au diocèse de Poitiers. Sa Vie de saint Léger, évêque d'Autun, XI, 811. [Édition et traduction de cette Vie, 811.] Il engage Défenseur, un de ses moines, à faire le recueil d'Étincelles ou de sentences des Pères orthodoxes, 813. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 630 et 631.)

VII ou VIII siècle.

URSINUS (Fulvius), chanoine de Saint-Jean de Latran. Son édition du Dialogue de Minutius Félix, I, 556. — Son travail sur Tertullien, 11, 84, 85. Son édition des ouvrages d'Arnobé, 493.

[URSINUS. Sa traduction allemande de la Chronique de Chrétien Druthmar, XIII, 65.]

URSION, abbé de Hautmont. Ses Actes du martyr de saint Marcel, pape; son Histoire de la découverte des reliques de ce saint pape, XIII, 334. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 75 et 76.)

V. 1055.

URSION, évêque de Soissons, est déposé

1080. au concile de Meaux et Arnoul mis à sa place, XIV, 1071.

1129. URSION, abbé de Saint-Denis de Reims, est élu évêque de Verdun à la place de Henri, déferé au concile de Châlons-sur-Marne, XIV, 1107, 1108.

URSMAR (Saint), abbé de Lobes et patron de ce monastère. Sa Vie, retouchée par Rathérius, évêque de Vérone, XII, 850, 851. Plusieurs de ses miracles rapportés par Folcuin dans ses Gestes des abbés de Lobes, 873. — Sa Vie, mise en vers par Hériger, abbé de Lobes, XIII, 38.

URSULE (Sainte), vierge et martyre. Histoire du martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, attribuée à Sigebert, moine de Gemblou, XIV, 68. [Observation sur le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, 68, n. 6.]

URSUS, trésorier général d'Afrique, V, 144.

URSUS, évêque dans le voisinage de Rome, VII, 525.

URSUS, évêque des Gaules que Zosime veut déposer, VII, 534, 535.

URSUS, tribun chargé par l'empereur Honorius de détruire à Carthage le temple de Céleste ; il arrête en cette ville quelques Manichéens, VIII, 570.

URSUS (Saint), abbé. Sa Vie, par saint Grégoire de Tours, XI, 382.

URSUS, duc de Venise. Lettre que lui écrit le pape Grégoire II, XII, 25.

URSUS, diacre de l'Église romaine. On lui attribue la traduction latine de la Vie de saint Basile de Césarée ; elle est d'Anastase le Bibliothécaire, XII, 714, 715.

USAGES DE L'ÉGLISE. Doctrine d'Origène, II, 235. — Témoignage de saint Hilaire de Poitiers, IV, 78, 79. — Traité des usages ecclésiastiques, par Gilbert, évêque de Limerich, XIV, 176, 177.

USAGES DE CLUNY recueillis par le moine Ulric, XIII, 471 et suiv. Autre recueil fait par le moine Bernard, 476.

USAGES DE L'ABBAYE DE FARFA recueillis par le moine Gui, XIII, 477.

[USAGES. Recueil d'usages et de coutumes, par Richard, abbé de Fleury, XII, 880.]

USER et JOUIR. Définition qu'en donne saint Augustin, IX, 195.

USSÉRIUS (Jacques), archevêque d'Armach. Son édition des lettres de saint Ignace, martyr ; sa version latine des mêmes lettres, I, 338.

[USSERMAN (Émilien), (et non USTERMAN, comme on l'a imprimé deux fois,) XIII, 404, bénédictin. Son ouvrage intitulé : *Germaniæ sacræ prodromus*, 182. — Son ouvrage intitulé : *Episcopatus Bambergensis*, où se trouvent les lettres et diplômes d'Otton de Bamberg, XIV, 181.]

USTHAZADE (Saint), premier eunuque de Sapor, roi de Perse. Son martyre, III, 220. Analyse des Actes de son martyre rapportés par Assémani, 327.

USUARD, abbé de Celle-Neuve ou Saint-Nabor, à qui Alcuin adresse une de ses lettres, est différent d'Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris, auteur d'un Martyrologe, XII, 195, 611.

USUARD, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Différentes erreurs dans lesquelles on est tombé à son sujet ; il va en Espagne chercher les reliques de saint Vincent, XII, 611. Temps où il a mis la main à son Martyrologe, 611 et 612. Différentes éditions qu'on en a faites, 612. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 436 et suiv.)

USURE. Doctrine de Lactance sur l'usure, II, 502, 513. Canon quarante-quatrième apostolique contre l'usure, 584. Canon vingtième du concile d'Elvire, 607. Canon douzième du concile d'Arles, 631. — Loi de l'empereur Constantin contre l'usure, III, 146, 437. Canon dix-septième du concile de Nicée, 437. Canon treizième du premier concile de Carthage, 499. Canon quatrième du concile de Laodicée, 509. — Usure défendue particulièrement aux moines, IV, 395. Canon quatorzième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 462. — Doctrine de saint Ambroise sur l'usure, V, 417 et 418, 487, 578 ; [de Didyme l'Aveugle, 620.] — Canon sixième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 158. — Canon vingt-quatrième du concile d'Hippone, VII, 715. Canon seizième du troisième concile de Carthage, 721. Canon soixante-septième du quatrième concile de Carthage, 731. — Doctrine de saint Augustin contre l'usure, IX, 233. — Canon cinquième du sixième concile de Carthage, VIII, 564. Canon seizième du même concile, 565. — Usure défendue aux clercs par le troisième concile d'Orléans, XI, 858. — Capitulaire de Charlemagne contre l'usure, XII, 237, 241. L'usure est défendue aux laïques comme aux clercs par le capitulaire

IV siècle

858.

875.

IX siècle.

d'Atton, évêque de Verceil, 821. — Canon d'un concile de Paris qui condamne toutes les espèces d'usure, XIII, 665. — [Le pape Grégoire VIII s'élève contre l'usure et le serment que les usuriers exigeaient, XIV, 936. Usure combattue par le pape Innocent III, 1069. Lettre du pape Innocent III contre l'usure, XIV, 1007. Usure défendue par un concile de Tours, 1130. Canon d'un concile d'Avignon, 1154. Canon du quatrième concile de Latran qui défend aux Juifs les usures excessives, 1171. (Voyez l'art. suivant.)

USURIERS. Homélie de saint Basile contre les usuriers, IV, 372. A quelle condition un usurier peut-il être admis au sacerdoce? 462. — Dureté des usuriers, histoire rapportée par saint Ambroise sur ce sujet, V, 417, 418. — Discours de saint Grégoire de Nysse contre les usuriers, VI, 164, 165. — Saint Jean Chrysostôme déclame fortement contre les usuriers et les avarés, VII, 234. — Doctrine de saint Augustin contre les usuriers, IX, 136. — Sacrements refusés aux usuriers, XII, 286. — Canons d'un concile de Pavie contre les usuriers, XIII, 681. — Canon du troisième concile de Latran contre les usuriers, XIV, 1142. Loi de saint Édouard, roi d'Angleterre contre les usuriers; il les bannit de ses états, 1054. (Voyez l'article précédent.)

USURPATEURS DES BIENS D'ÉGLISE. [Traité contre les usurpateurs des biens de

l'Église, par le cardinal Deus-Dedit; analyse de ce traité, XIII, 569.] Voyez *Biens d'Église*.

USURPATIONS défendues aux évêques. Canon trente-unième apostolique qui défend aux évêques les usurpations, II, 582, 583. — Canon seizième du concile d'Antioche, III, 469.

UT QUEANT LAXIS, hymne en l'honneur de saint Jean-Baptiste, attribuée à Paul diacre, XII, 147.

UTHON ou UDON ou VOTON, évêque de Strasbourg, écrit la Vie de saint Arbogaste, l'un de ses prédécesseurs, XI, 781. — Il se choisit un coadjuteur; sa mort, XII, 883. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 302 et suiv.)

UTILE. Traité de l'honnête et de l'utile, opuscule du Vénérable Hildebert, XIV, 218.

UTIQUE, ville d'Afrique. Martyrs de cette ville appelés la Masse Blanche, II, 425, 426.

UTRECHT, ville des Pays-Bas. Concile tenu en cette ville, XII, 967, 968. — [Liste des vassaux libres de l'Église et de l'évêque d'Utrecht, XIII, 75, 76.] Adalbéron, évêque d'Utrecht, avait écrit l'Histoire des évêques d'Utrecht. (Voyez dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 97.)

UTRUM, titre du premier tome des poésies de Fulvie, sous-diacre de Meaux, XIII, 341.

UTRUMQUE, titre du troisième tome des poésies de Fulvie, sous-diacre de Meaux, XIII, 341.

V

VAAST ou WAAST (Saint), évêque d'Arras. Il était prêtre du diocèse de Toul lorsqu'il enseigna à Clovis les éléments de la doctrine chrétienne, XI, 79. — Sa Vie n'est point l'ouvrage du Vénérable Bède, XII, 6. Elle a été écrite par un anonyme et retouchée par Alcuin, 190. Éditions qu'on a faites de cette Vie avec d'autres pièces relatives au même saint, 190, 191. Relation de ses miracles par Haimin, moine de Saint-Vaast; discours à sa louange, 334. — Le pape Innocent III confirme les statuts et anciennes coutumes de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, XIV, 958.

VABBRES, abbaye en Rouergue, depuis érigée en évêché. Histoire de la fondation de cette abbaye, XII, 792, 793.

VACANCES DES ÉVÊCHÉS. Canon hui-

tième du cinquième concile de Carthage, VII, 734. — Règlement du concile général de Carthage, VIII, 538. — Canon du concile de Valence en Espagne sur ce qui doit s'observer après la mort d'un évêque et pendant les vacances du siège, XI, 826, 827. Canon du cinquième concile d'Orléans sur le même sujet, 863.

VADIANUS (Joachim). Son édition des Capitulaires, XII, 226.

VAILLANT (Hugues), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, travaille avec dom de Friche à la Vie de saint Augustin, IX, 816.

VAINÉ GLOIRE mise au nombre des péchés capitaux par les anciens qui en comptaient huit, XII, 187, 189.

VAISON, ville du comtat Venaissin. Conciles tenus en cette ville, VIII, 435, 610 et 611 ; XI, 838, 839.

VALA, abbé de Corbie. Lettre que lui écrit Agohard au sujet des Juifs, XII, 367, 368. Il succède à son frère Adalard l'ancien, 528. Sa mort ; Isaac lui succède, 529. Vala avait été surnommé Arsène, 533. Sa Vie, écrite par Paschase Radbert, 544, 545. — Ses plaintes contre les usurpations des biens des églises ; ses remontrances à Louis le Débonnaire, XIII, 661, 662.

VALA, évêque de Metz, XII, 645. Le pape Jean VIII lui accorde le pallium, 650 ; XIII, 722. Bertulfe, archevêque de Trèves, lui défend de le porter, 722.

VALBERT (Saint), abbé de Luxeul après saint Eustase, XI, 617. Il introduit dans ses monastères la règle de Saint-Benoît en abrégant celle de Saint-Colomban, 617, 618. — Sa Vie écrite par Adson, abbé de Moutier-Der, XII, 887, 888.

VALCANDE, moine de Moyen-Moutier en Lorraine. Ses Vies de saint Hidulfe et de saint Dié, XIII, 71. Preuves qu'il en est effectivement l'auteur et qu'il écrivait dans le onzième siècle, 71, 212. [Édition dans la *Patrologie*, 71. — Traité des successeurs de saint Hidulfe, par Valcande ; éditions de cet écrit, XIII, 71, 72.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 239 et suiv.)

V. 1060. VALCHER, disciple de Gozechin, écolâtre de Liège, XIII, 235. Lettre que lui écrit Gozechin pour lui rendre compte des motifs de sa retraite à Mayence, 235, 236.

XI siècle. VALCHER, évêque de Durham : deux lettres de Lanfranc qui lui sont adressées, XIII, 453.

VIII siècle. VALDIPERT, prêtre, fait élire pape Philippe, moine de Saint-Vitus, XII, 117.

XII siècle. VALDO (Pierre), chef des pauvres de Lyon qui de lui prirent le nom de Vaudois, XIV, 931.

IX siècle. VALDRADE, nièce de Gonthier, archevêque de Cologne, épouse Lothaire, roi de Lorraine, qui avait répudié Thietberge, sa femme légitime, XII, 575. Détail de toute cette affaire. Lettre du pape Nicolas à ce sujet, 575 et suiv. Lettre que lui écrit Adrien II. Elle se retire au monastère de Remirecourt, 588. Écrit d'Adventius, évêque de Metz, pour la validité du mariage de Lothaire avec Valdrade, 610. — Le roi Lothaire l'épouse et la fait couronner reine, XIII, 696. Voyez *Lothaire*, roi de Lorraine.

VALENCE, ville des Gaules en Dauphiné. Conciles qui y furent tenus, IV, 600 et suiv. ; XI, 838, 896 ; XIII, 686 et 687, 733 ; XIV, 1076.

VALENCE, ville d'Espagne. Concile qui y fut tenu, XI, 826 et suiv.

VALENCIENNES, ville des Pays-Bas. Concile qui y fut tenu, XI, 616.

VALENS, prêtre de Philippe, excommunié, I, 396. II siècle.

VALENS (Saint), diacre, martyr de Palestine, III, 11. 309.

VALENS, arabe, chef des Valésiens, VI, 397.

VALENS, l'un des quarante martyrs, III, 83.

VALENS, évêque de Murse, l'un des chefs de l'Arianisme. Il y renonce, III, 379. Il se rétracte des calomnies dont il avait chargé saint Athanase, 502, 503. Il indispose l'esprit de l'empereur Constantius contre saint Athanase, 519, 520. — Lettre que lui écrit le pape Libère, IV, 295, 296. Il est condamné au concile de Rimini, 557, 559. De quelle adresse il use dans la conclusion de ce concile, 563, 564. Il communique avec les évêques déposés au concile de Séleucie, 573. Il demande et obtient le rappel d'Eunomius, 410 ; VI, 261. IV siècle.

VALENS, évêque de Pettau, arien, V, 18.

VALENS, empereur, accorde aux Macédoniens de tenir un concile à Lampsaque, IV, 598, 599. Il assemble à Nicomédie un concile des Ariens, 599. Il est prévenu par les Ariens et défend de tenir un concile indiqué à Tarse en Cilicie, 600. Ulphilas, évêque des Goths, est député vers cet empereur, 346. Valens vient à Césarée en Cappadoce dans le dessein de mettre les Ariens en possession des églises de cette ville, 352. — Il chasse les évêques catholiques de leurs sièges, 355. Il fait attaquer saint Basile par le préfet Modeste, 356. Il est reçu dans l'église par saint Basile de Césarée, 356 et 357. Il envoie chercher saint Basile pour son fils malade, 357. Il veut signer l'exil de saint Basile : les plumes se rompent, 358. Il est tué, 364 ; V, 10. Il avait banni saint Eusèbe de Samosate, 3 ; et saint Méléce d'Antioche, 9. Sous son autorité les Ariens chassent saint Cyrille de Jérusalem, 28. Caractère de Valens, selon saint Grégoire de Nazianze, 357, 358. — Mort de Valens, VI, 121. Persécution de Valens, 256. Lettre de cet empereur et de Valentinien I en faveur

du concile d'Illyrie, 357, 358. Lois de ce prince touchant la religion, 359, 360. — Valens est brûlé par les Barbares, VII, 33. Il avait ordonné de chasser d'Alexandrie et de toute l'Égypte ceux qui soutenaient la consubstantialité du Verbe, 449. — Il persécute les églises d'Antioche et de Bérée, VIII, 238. Cruautés qu'il exerce envers les défenseurs de la consubstantialité, 518, 519. — Son entretien avec le solitaire Apbratès, qui lui reproche son attachement à l'Arianisme, X, 47, 48.

VALENTIN, hérésiarque. Sa fausse doctrine exposée par saint Irénée, I, 497 et suiv. et ensuite réfutée par ce saint docteur, 503 et suiv. — On prétend qu'il fut condamné par le pape Victor dans un concile de Rome, II, 540. — Fragment de saint Athanase contre l'hérésie de Valentin, IV, 171. Valentin niait la réalité de l'Incarnation, 510; X, 72. — Ce que saint Jean Chrysostôme dit de ses erreurs, VII, 428.

VALENTIN, curateur, force un évêque à jeter au feu les quatre Évangiles, II, 620.

405. VALENTIN, à qui saint Jean Chrysostôme écrivit une lettre, VII, 136.

VALENTIN, primat de Numidie. Lettre que lui écrit le pape Boniface, VIII, 11 et 12. Il préside au concile de Carthage au sujet d'Apiarius, 563. Concile de Milève, où se trouve un Valentin qui pourrait bien être le même, 539.

427. VALENTIN, abbé d'Andrumet. Lettre de saint Augustin à Valentin, IX, 175, 176. Lettre de Valentin à saint Augustin, 176, 518. Livre de la Grâce et du libre arbitre : ouvrage de saint Augustin adressé à cet abbé, 176, 512. Livre de la Correction et de la Grâce : ouvrage du même père adressé aussi à Valentin, 519.

VALENTIN, notaire de l'Église de Rome; le pape Pélage I lui donne l'intendance des biens de l'Église, XI, 328.

VALENTIN, abbé de Saint-André à Rome, XI, 430.

827. VALENTIN, pape, succède à Eugène II et ne siège que quarante jours, XII, 404.

308. VALENTINE (Sainte), vierge, et une autre vierge : toutes deux martyres de Palestine, III, 9.

VALENTINIEN, prêtre ou évêque, assiste au concile de Néocésarée, II, 640.

364. VALENTINIEN, tribun sous l'empereur Julien l'Apostat. Sa confession, III, 412.

VALENTINIEN GALATE, fils de l'empe-

neur Valens, tombe malade, IV, 357. Il est baptisé par les Ariens et meurt peu de temps après, 357, 358.

VALENTINIEN I, empereur. Il avait confessé Jésus-Christ sous Julien, III, 412, 413. — Il assemble le concile d'Illyrie, IV, 602. Rescrit par lequel il en confirme les décrets, 603. Il bannit de Rome l'antipape Ursin. Son rescrit touchant le jugement des évêques, 608. Lettre du concile d'Aquilée aux empereurs Gratien, Valentinien et Théodose, 633, 634. — Valentinien rappelle l'antipape Ursin et le bannit. Il est trompé par Auxence, évêque arien de Milan, V, 13. Loi qu'il adresse au pape saint Damase, 14. Rescrit qu'il adresse au même pape, 15. Requête des deux prêtres Marcellin et Faustin à Valentinien, à Théodose et à Arcade, 150 et suiv. Comment Valentinien reçoit les remontrances que lui fait saint Ambroise. Il confirme l'élection de cet évêque, 381. Lettre en forme de requête que lui écrivit saint Ambroise touchant le rétablissement de l'autel de la Victoire, 484, 485. Autre lettre de saint Ambroise à Valentinien sur le même sujet, 485 et suiv. Autre lettre que lui écrivit saint Ambroise, 488, 489. Autre lettre de saint Ambroise à Valentinien, 792. Oraison funèbre de Valentinien par saint Ambroise, 506, 507. — Respect de Valentinien pour la religion, VI, 354. Ses lois touchant la religion, 355 et suiv. Il fait assembler un concile en Illyrie : lettre de cet empereur et de Valens en faveur de ce concile, 357, 358. Loi supposée à Valentinien touchant la polygamie, 358, 359. — Conduite qu'il tient après la mort d'Auxence, évêque de Milan, pour lui donner un successeur. Saint Ambroise est élu. Concile dont il ordonne la tenue en Illyrie, X, 47.

VALENTINIEN II LE JEUNE, empereur. Lettre d'un concile de Rome aux empereurs Gratien et Valentinien le Jeune, IV, 608, 609 et 610. — Le jeune Valentinien députe saint Ambroise vers Maxime, V, 383. Il refuse à Symmaque le rétablissement de l'autel de la Victoire, 383, 384. Il rend une loi en faveur des Ariens, 386. Il veut recevoir le baptême des mains de saint Ambroise : il meurt, 391, 506. Son corps est transporté de Vienne à Milan. Saint Ambroise prononce l'oraison funèbre de ce prince, et ne doute point de son salut, 506. Il avait publié une loi par laquelle il autorisait les assemblées des Ariens, 488. — Rescrit de ce prince et

de Gratien en faveur du pape saint Damase et touchant la juridiction des évêques, VI, 361. Lois de ce prince touchant la religion, 362, 363. Son rescrit en faveur du pape saint Sirice. Lettre de ce prince pour la construction d'une église de Saint-Paul. Loi de ce prince en faveur des Ariens, 363. Lettre de Maxime à Valentinien II au sujet de cette loi, 363, 364. Loi de ce prince pour suspendre l'exécution des criminels, 371. Autre pour défendre les sacrifices et les visites des temples, 372. — Valentinien s'engage dans l'erreur des Ariens. Saint Ambroise n'omet rien pour le ramener à la doctrine de l'Église. Maxime prend les armes contre Valentinien : ce prince implore la protection de Théodose, qui le rétablit dans ses États, X, 49. (Voyez son article dans *l'Histoire littéraire de la France*, tom. I, part. II, p. 261 et suiv.)

425. VALENTINIEN III, empereur d'Occident. Basilien, évêque d'Éphèse, lui présente une requête, VIII, 409. Il accorde à saint Léon un rescrit contre saint Hilaire d'Arles, 437. — Il renouvelle toutes les lois faites contre les Manichéens, X, 171. Il envoie demander la paix à Attila, 175. Saint Léon obtient de lui un rescrit contre saint Hilaire d'Arles, 204. Il vient de Ravenne à Rome visiter les églises. Saint Léon le conjure d'écrire à l'empereur Théodosé le Jeune. Sa lettre à ce prince, 217. Valentinien est tué par les gens d'Aétius, 176.

IV siècle. VALENTINIEN, parent de saint Grégoire de Nazianze. Lettre que ce saint lui écrit, V, 266.

VALENTINIENS, hérétiques. Leur faux Évangile, I, 274. Leur doctrine développée par saint Irénée, 497 et suiv., et réfutée par ce saint docteur, 503 et suiv. Ils sont combattus par saint Hippolyte, 622, 623. — Traité contre les Valentiniens : ouvrage de Tertullien avant sa chute, II, 36. — Loi de Constantin contre les Valentiniens, III, 146. — Temple des Valentiniens brûlé par des moines qu'ils avaient maltraités, V, 388. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 390.

VALENTION (Saint), martyr, III, 90.

VALÉRANNE, abbé de Naumbourg. Sa lettre à saint Anselme, où il lui demande la raison de la variété dans l'administration des sacrements, XIV, 18, 19. Réponse de saint Anselme, 19.

VALÈRE (Saint), martyr. Actes des saints

martyrs Rufin et Valère, écrits par Paschase Radbert, XII, 545.

VALÈRE (Saint), évêque de Sarragosse, confesseur de Jésus-Christ, III, 19; et ensuite martyr. — Il avait assisté au concile d'Elvire, II, 603.

VALÈRE, l'un des quatre prêtres d'Antioche auxquels saint Jean Chrysostôme écrit une lettre, VII, 133.

VALÈRE. Lettre de Valère à Rufin, ouvrage supposé, VII, 648.

VALÈRE, évêque d'Hippone, confère la prêtrise à saint Augustin, IX, 10, 11. Lettre que lui écrivit saint Augustin, 70.

VALÈRE, comte. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 168. Autre lettre de saint Augustin à Valère, 171. Premier livre de saint Augustin du Mariage et de la concupiscence, adressé au comte Valère, 457 et suiv. Lettre que Valère écrit à saint Augustin sur ce sujet, 462. Saint Alypius lui porte le second livre, 538.

VALÈRE, à qui saint Nil écrit une lettre, VIII, 218.

VALÈRE, chambellan, porte une lettre de Nestorius au pape saint Célestin, et il est chargé de lui faire un détail des maux que les Pélagiens causent à l'Église de Constantinople, VIII, 132.

VALÈRE, à qui Firmus de Césarée en Cappadoce écrit une lettre, X, 152.

VALÈRE, père du pape Gélase, X, 493.

[VALÈRE (Saint), XI, 734; et sur sa vie, 734, 735. Ses opuscules : Lettre à la bienheureuse Enchérie, 735. Son opuscule de la Vaine Sagesse, qu'il écrivit au bienheureux Donadieu; son opuscule sur la Vie nouvelle, 735 et 736.]

VALÈRE, à qui est adressée une lettre attribuée au pape Jean II, XI, 118.

VALERI (Saint), fondateur d'un monastère qui subsiste sous son nom, au diocèse d'Amiens. Histoire supposée d'un différend entre les moines de Saint-Valeri et l'évêque d'Amiens, au sujet de leurs immunités, XIV, 1082.

VALÉRIA, fille de Dioclétien, II, 506. Elle fut obligée à sacrifier, 518.

VALÉRIA FALCONIA (ou FALTONIA) PROBA, VI, 286. Quelle elle était, 286, 287. Ce que c'est que ses Centons, 287. [Éditions qu'on en a faites, 287.]

[VALÉRIEN (Saint), époux de sainte Cécile, II, 100 et suiv.]

VALÉRIEN (Saint), martyr, I, 473. — Son

IV siècle.

II siècle.

histoire écrite par Falcon, moine de Tournus, et ensuite par Garnier, autre moine de la même abbaye, XIII, 464. Abrégé des Actes de son martyre, attribué à Baudri, évêque de Dol, 531.

VALÉRIEN, empereur. Les commencements de son règne furent favorables aux Chrétiens. Il persécute ensuite cruellement les Chrétiens à la persuasion du maître des magiciens d'Égypte, II, 265. Il leur défend de s'assembler, 266. L'édit de Valérien ne condamnait à mort que les évêques, les prêtres et les diacres, 391, en note. Valérien est fait prisonnier par les Perses : traitement indigne que Sapor lui fait, 505, 506.

381. VALÉRIEN (Saint), évêque d'Aquilée, préside au concile de cette ville, IV, 629. Il écrit à saint Basile le Grand qui lui répond, 445, 446. Concile de Rome auquel il assiste, 638. — Valérien est visité par saint Jérôme, VII, 545.

VALÉRIEN, tribun à Constantinople au temps de saint Jean Chrysostôme, fait embarquer les députés de Rome sur un méchant vaisseau, VII, 11.

433. VALÉRIEN, évêque d'Icône. Lettre que lui écrit saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 295.

VALÉRIEN, à qui saint Eucher écrivit sa lettre sur le mépris du monde : on ne sait quel il était, VIII, 444 et suiv.

430-455. VALÉRIEN (Saint), évêque de Cémèle. Temps de son épiscopat, X, 454, 455. Ses écrits, 455 et suiv. Son discours du bien de la discipline, attribué à saint Augustin, et rendu à saint Valérien par Goldast. Différentes éditions qu'on a faites des Discours de saint Valérien, 455 [et n. 6.] Analyse de ces Discours, 455 et suiv. Lettre de saint Valérien, 459. — Lettre de saint Eucher, évêque de Lyon, qu'on croit lui être adressée, VIII, 444. Valérien assiste au concile de Riez, 605. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 228 et suiv.)

VALÉRIEN, évêque d'Afrique, refuse de livrer aux Vandales les choses saintes; il est chassé de son siège, X, 451.

VALÉRIEN, patrice. Lettre que lui écrit le pape Pélage I, XII, 333.

VALÉRIENNE (Sainte), martyre d'Afrique, III, 95.

VALÉRIUS, auteur des Actes de la vie et du martyre de saint Pons, insérés dans le recueil des Bollandistes, X, 459.

VALÉSIENS, hérétiques, II, 555, III, 429,

430. — Ce que saint Épiphane dit de cette secte, VI, 397.

VALGIUS, fait naufrage et est baptisé par saint Paulin, VIII, 80, 81.

VALGRIFIUS. Son édition des œuvres de saint Augustin, IX, 815.

VALLA (Georges). Sa traduction latine du traité d'Athénagore de la résurrection des morts, I, 486.

VALLADOLID, ville d'Espagne. Concile tenu en cette ville, XIV, 1113.

VALLARSI. Son édition des œuvres de saint Jérôme, qu'il donne avec M. Mafféi, VIII, 710. [Elle est reproduite dans la *Patrologie*; ce qu'elle contient, 710, 711. Son édition des œuvres de Rufin, 481, 482.]

VALLÉE (le P.), chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Sa dissertation où il examine le fameux passage de saint Basile de Césarée sur la procession du Saint-Esprit, IV, 548.

VALLIN (René). Son édition de la profession de foi de Boèce, X, 665.

VALLOMBREUSE, monastère en Italie, chef d'une congrégation. Divers privilèges accordés par le pape Urbain II à la congrégation de Vallombreuse, XIII, 424.

VALOIS (Thomas). Ses notes sur les ouvrages de saint Méthode, III, 73. — Ses commentaires sur les livres de saint Augustin, de la Cité de Dieu, IX, 812. — Son édition, avec des notes, et une version latine de l'Histoire de Théodore le lecteur, XI, 105. — Son édition du traité du Vice et de la Vertu, composé par ordre de Constantin Porphyrogénète, XII, 813.

VALOIS (Henri de). Sa version latine de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe; son édition de cette Histoire et de plusieurs autres ouvrages du même, III, 345. — Sa version latine et son édition des Histoires ecclésiastiques de Socrate et de Sozomène, VIII, 525. — Sa version latine et son édition de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret, X, 441. — Sa version latine et son édition de l'Histoire ecclésiastique d'Évagre, XI, 420.

VALTON, protégé de Louis de Germanie, prend l'archevêché de Trèves, XII, 685.

VALVOMER (Pierre), brûlé pour avoir violé une fille de qualité, VI, 341. (Il est appelé par méprise Valrovenner.)

VAMBA, roi des Visigoths. Voyez *Wamba*.

[VAN VORST, prêtre. Son choix des meilleurs ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VII, 435.]

VANDALES, peuples d'Allemagne. Ils pénétrèrent jusque dans l'Afrique, IX, 18, 21. Ravages qu'ils y causent, 21. Ils assiègent Hippone, 21, 539. — Ils ravagent l'Espagne; Paul Orose adoucit leur cruauté, X, 1. Histoire de la persécution des Vandales en Afrique, par Victor de Vite, 448 et suiv. Commentaire historique sur cette Histoire, 465. — Chronique des Vandales, etc., par Isidore de Séville, XII, 715.

VANDRILLE (Saint), fondateur du monastère qui porte son nom au diocèse de Rouen et qui fut nommé autrefois Fontenelle. Chronique de ce monastère, XII, 334, 335. Autre Chronique du même monastère, 335.

VANITÉ. [Sur le mépris des vanités, sermon de saint Éphrem, VI, 508.] — Discours sur la vanité de ce siècle, supposé sous le nom de Jean de Jérusalem, VII, 502. — Lettre où saint Augustin parle de la vanité, IX, 12. Autre lettre où il traite encore le même sujet, 110. Discours supposé sous le nom de saint Augustin sur la vanité du siècle, 288. Sentence de saint Augustin sur le vice de la vanité, 549.

VANNES ou VENNES (Saint), évêque de Verdun. Sa Vie et ses miracles, écrits par le B. Richârd, XIII, 119. — Fondation du monastère qui porte son nom à Verdun; privilège accordé à ce monastère par le pape Jean XIII, XII, 833.

VARANNES V, empereur de Perse. Persécution sous son règne, III, 342, X, 579.

VARDE ou ROSE (Sainte), vierge martyre en Perse. Ses Actes rapportés par Assemani, III, 332, 333.

VARÉE, éditeur des œuvres de saint Patrice, apôtre d'Irlande, X, 447.

VAREILLES, lieu situé près de Sens. Le monastère de Saint-Remi de Sens y est transféré par saint Aldric, XII, 339, XIII, 667.

VARENNES, ville de France, peut-être celle du Bourbonnais. Du concile qui y fut tenu, XIII, 733.

VARIÉTÉ DES LIVRES. Ouvrage d'Haimon, évêque d'Halberstat, sur ce sujet, XII, 436, 437.

VARIMADE, arien. Livre contre Varimade, ouvrage qui porte le nom d'Idacius Clarus et qu'on a lieu de croire être de Vigile, évêque de Tapse, X, 483.

VARNACHAIRE ou VARNAHAIRE, élève de l'Église de Langres. Sa lettre à saint Ce-raune, évêque de Paris, en lui envoyant les

Actes des martyrs Speusippe, Eleusippe et Méleusippe, avec ceux de saint Didier, XI, 630 [et 634]. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 524 et 525.)

VARRON. Son système sur les dieux, IX, 300.

VASES DES ÉGLISES. Vases d'or et d'argent dans les églises, II, 424, 621. — Défense de tourner à son propre usage les vases et autres ornements de l'Église, 586, IV, 217. — Saint Ambroise fait fondre les vases sacrés et les vend pour racheter les captifs, V, 381. Deux sortes de vases dans les églises, les uns étaient consacrés, les autres ne l'étaient pas, 559, 560. — Il n'est pas permis à tous de toucher les vases sacrés, VI, 8. — Antonin, évêque d'Éphèse, accusé d'avoir fait fondre les vases sacrés, VII, 3. L'Église avait des vases d'or, 232. — Les églises d'Afrique avaient des vases d'or et d'argent, IX, 766. — Deogratias, évêque de Carthage, vend tous les vases d'or et d'argent qui servaient au ministère des autels, pour racheter des captifs, X, 450. Canon qui défend aux ministres qui ne sont pas dans les ordres sacrés de toucher les vases du Seigneur, 743. — Le pape Agapet I donne en gage aux trésoriers de l'épargne les vases sacrés de l'église de Saint-Pierre, XI, 210. Cassiodore les fait rendre, 210 et 220. Saint Grégoire le Grand permet à un évêque de vendre les vases sacrés pour racheter des captifs, 507. — Est-il permis de célébrer les saints mystères avec des vases de bois? XII, 55. Les vases sacrés ne doivent être employés à aucun usage profane, 264. Ils ne doivent être brisés que dans des cas de nécessité, tels que pour la rédemption des captifs, 915. Il est défendu aux prêtres de s'en servir à leurs usages particuliers, 942, 966. Atton de Verceil défend aux religieuses de les toucher, 821. — Ce que dit saint Fulbert de Chartres sur l'usage qu'on doit faire de ces vases et sur le respect qui leur est dû, XIII, 85.

VASSOR, monastère sur la Meuse au diocèse de Liège. Sa fondation, XII, 883. — Chronique de cette abbaye par un moine anonyme, continuée par un autre moine jusqu'en 1243, et par un troisième jusqu'en 1623, XIII, 466.

VASSOULT (Jean-Baptiste), amônier et confesseur ordinaire de la maison de madame la Dauphine, sous le règne de

Louis XIV. Sa traduction française de l'Apologétique de Tertullien, II, 86.

VAST (Saint). Voyez *saint Vaast*.

VASTEL, provincial des Carmes en France, fait imprimer plusieurs ouvrages faits sous le nom de Jean, évêque de Jérusalem, VII, 502. Ces ouvrages sont pleins de fables, 502 et 503.

VATERLOES (Jean). Son édition des œuvres de saint Cyprien avec Rembold, II, 382.

VATON, évêque de Liège. Voyez *Vazon*.

VAUCELLES, monastère au diocèse de Cambrai. Sa fondation, XIV, 440.

VAUDOIS, ou PAUVRES DE LYON, hérétiques condamnés au concile de Vérone, tenu par le pape Lucius III, XIV, 930. De qui ils tirent le nom de Vaudois; leurs erreurs, 931. [Traité de Bernard, abbé de Font-Cauld, contre eux, 803, 804. Traité d'Ermengaud, abbé de Saint-Gilles, contre eux, 807, 808. Édition de ce traité, 809. Ils sont réfutés par Alain de Lille, 871. Ils sont combattus par le pape Innocent III, 997, 998, 1002.]

VAULUISANT, abbaye de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Sens. Sa fondation, XIV, 432.

870-890.

VAUTHIER, évêque d'Orléans. Différents conciles auxquels il a assisté. Ses Statuts synodaux, XII, 703. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 655 et suiv.)

VAUTHIER, archevêque de Sens. Voyez *Wauthier*.

XI siècle.

VAUTHIER, évêque de Spire. engage Bouchard de Worms à composer son Décret et l'aide dans ce travail, XIII, 92.

VAUTHIER, abbé de Cambrai. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 356 et 357.)

XII siècle.

VAUTHIER, évêque de Laon. Sa lettre à Géroch, prévôt de Reichersperg, XIV, 630.

1080.

VAUTHIER, évêque de Chalon-sur-Saône. Acte de son élection, XIV, 1071.

VAUTOURS. On croyait qu'ils concevaient sans accouplement; saint Ambroise fait usage de cette opinion, V, 396.

VAZON ou VATON, évêque de Liège, d'abord chapelain de Notger, qui lui confie ensuite le soin de l'école épiscopale; il remplit avec distinction les places de doyen, puis de prévôt de la cathédrale, XIII, 139. Son zèle pour le maintien de la discipline lui ayant fait des ennemis, il se retire à la

cour de l'empereur Conrad, qui le fait son chapelain, 255. Ce prince lui offre l'archevêché de Mayenne, qu'il refuse, ainsi que l'évêché de Liège; il est enfin obligé d'accepter ce dernier après la mort de Nitard, 139. Sa mort, 139 et 231. Sa dispute avec un Juif; sa lettre à Jean, prévôt de la cathédrale de Liège, 140. Fragment d'une des lettres qu'il écrivit à Henri I, roi de France, pour le détourner de faire la guerre à l'empereur Henri le Noir, 140, 141. Lettre à Roger, évêque de Châlons-sur-Marne, qu'il avait consulté sur la conduite qu'il devait tenir avec les Manichéens; fragment de la lettre qu'il écrivit à l'empereur Henri le Noir pour le détourner de donner un successeur au pape Clément II, 141. [Charte qu'il donne en faveur de l'église de Saint-Barthélemy, XII, 141.] Autres lettres perdues, 141. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 388 et suiv.)

1041.

1048.

VEAU D'OR. Ce qu'il signifie, selon saint Augustin, IX, 347.

VECCUS. Voyez *Jean Veccus*.

VECTIUS, ou VESTIUS, ou VETTIUS EPAGATHUS (Saint). Voyez *saint Vettius*.

VECTIUS, ami de saint Sidoine Apollinaire. Sa vie exemplaire décrite dans une lettre de saint Sidoine, X, 387. Il demeurait dans le voisinage de Chantelle en Bourbonnais; lettre que lui écrit saint Sidoine, 388.

VEDASTUS, ou WAST, ou Vaast. Voyez *saint Vaast*.

VEILLES SACRÉES. Canon trente-cinquième du concile d'Elvire, sur les veilles dans les cimetières, II, 608. — Vigilance condamnait les veilles publiques dans les églises, VII, 607. — Discours sur l'observation des veilles supposé sous le nom de saint Jérôme; différence qu'il y avait au cinquième siècle dans la célébration de l'office aux veilles de Pâques, de Noël et de l'Épiphanie, X, 357, 358. — Traité de saint Nicétius, évêque de Trèves, sur l'utilité des veilles, XI, 204, 205. Voyez *Vigiles*.

VELLEIUS (André Séverin), historiographe du roi de Danemark. Son édition de l'Histoire des Églises du nord, par Adam de Brême, XIV, 206.

VELLOSILI (Ferdinand), évêque de Lugo. Son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 584.

VELSER (Marc), jurisconsulte allemand. Son édition des Vies des papes, recueillies

ou composées par Anastase le Bibliothécaire, XII, 716, 717. — Son édition des Vies de saint Udalric, évêque d'Angsbourg, XIII, 55.

[VENALITAS DISCIPLINARUM, ouvrage perdu d'Ulger, évêque d'Angers, XIV, 616.]

VENANCE, frère de saint Honorat, évêque d'Arles. Sa retraite; il part pour aller en Achaïe et il meurt en chemin, VIII, 439. Sa Vie écrite par un auteur anonyme, X, 612.

VENANCE, prêtre, l'un des légats envoyés par le pape Hormisdas à l'empereur Anastase, X, 613.

VENANCE (Fortunat). Voir *saint Fortunat*, évêque de Poitiers.

VENANCE, chancelier d'Italie qui avait quitté l'état monastique. Lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 483.

VENANCE, évêque de Luna ou la Magra. Lettres que lui écrit le pape saint Grégoire, XI, 496, 499, 510.

VENANT (Saint), abbé de Tours. Sa Vie par saint Grégoire de Tours, XI, 382.

VENANTIE, femme de piété à qui saint Fulgence de Ruspe adresse sa lettre de la vraie pénitence et de la rétribution future, XI, 31, 32.

VENCE (François de Villeneuve de), prêtre de l'Oratoire. Ses traductions françaises de quelques ouvrages de saint Augustin, IX, 814.

VENDOME, ville de France. Bulle du pape Alexandre II, qui déclare l'abbaye de la Trinité de Vendôme immédiate au Saint-Siège et accorde le titre de cardinal à l'abbé Odéric et à ses successeurs, XIII, 340. Bulle du pape Urbain II qui confirme ses droits et privilèges, 428. Différend entre l'abbaye de la Trinité de Vendôme et celle de Saint-Aubin d'Angers au sujet du prieuré de Craon, 511. Écrits concernant cette affaire, 511, 512. — Les privilèges de l'abbaye de la Trinité de Vendôme confirmés par huit papes, XIV, 161, 162. Concile tenu en cette ville, 1048.

VENDREDI. Dans les premiers temps on jeûnait ce jour-là jusqu'à trois heures après midi, II, 387, 388. — Loi de Constantin pour faire honorer le vendredi, III, 144. — Atton, évêque de Verceil, défend à son peuple de s'abstenir de travail le vendredi, XII, 824. — Suivant le rite ambrosien, on ne dit point de messe les vendredis de Carême, XIII, 6. Canon d'un concile de Rome qui ordonne aux fidèles de jeûner le ven-

dredi pour les péchés qu'ils auraient oublié de confesser, 438.

VENDREDI DE LA PASSION. Homélie de saint Jacques de Batna pour ce jour, X, 642.

VENDREDI SAINT, désigné sous le nom de Pâques, III, 71. En ce jour on recevait l'Eucharistie, mais on ne mangeait point, 71, 72. — [Discours sur le Vendredi saint, attribué à Eusèbe d'Émèse, IV, 320.] — A Antioche, on faisait hors de la ville l'office de ce jour, VII, 82. Canon quatrième dans la lettre du pape saint Innocent à Décentius, évêque d'Eugubio, 519. — Homélie de saint Procle de Constantinople pour le Vendredi saint, VIII, 412. — Défense aux moines de faire des travaux d'agriculture le Vendredi saint, XII, 286. Selon Raban, l'évêque, le clergé et tout le peuple saluaient la croix en ce jour; il ne se sert point du terme d'adoration; on n'y célébrait point les saints mystères, 456. — Canons du quatrième concile de Tolède sur la solennité du Vendredi saint, XII, 916, 917. Pourquoi dans ce jour l'Église ne montre que de la tristesse, tandis qu'elle célèbre avec allégresse le jour de la mort des saints, 863. Il n'est point permis de dire la messe au jour du Vendredi saint, 965.

VÉNÉRABLE, surnom donné à Bède, était autrefois un surnom qu'on donnait aux moines qui s'étaient rendus illustres par leur piété et par leur savoir, XII, 2, 3.

VÉNÉRAND, évêque qui assiste à un concile de Tours, X, 711.

[VÉNÉRATION due aux martyrs et à leurs reliques, par saint Maxime de Turin, X, 328, 329.]

VÉNÉRIC, évêque de Verceil. Voyez *Wénéric*.

VÉNÉRIUS (Saint), évêque de Milan, successeur de saint Simplicien, VI, 270. — Lettre que lui écrivit saint Jean Chrysostôme, VII, 135. — Vers d'Ennode à sa louange, X, 577.

VÉNÉRIUS, évêque de Marseille à qui le pape saint Célestin adresse principalement sa lettre en faveur de la doctrine de saint Augustin, X, 277. C'est à la prière de Vénéricus, évêque de Marseille, et non de Milan, que Musée, prêtre de Marseille, a composé un recueil de leçons et de répons pour toutes les fêtes de l'année, et un traité sur les sacrements, 471.

VÉNÉRIUS, diacre de Constantinople. Voyez *Jean, archimandrite à Constantinople*.

590.

593, 594.

406.

431.

VÉNÉTIE, province d'Italie. Lettre du pape Honorius aux évêques de Vénétie et d'Istrie, XI, 647.

VENI CREATOR, hymne pour le jour de la Pentecôte dont on croit que Raban Maur est auteur; comment s'est introduit l'usage de la chanter à Tierce, XII, 459. — On la chantait tous les ans à Cluny le jour de la Pentecôte à Tierce, XIV, 54.

VENI SANCTE SPIRITUS, séquence pour le jour de la Pentecôte attribuée au pape Innocent III, XII, 766. — Elle est aussi attribuée à Herman Contracte, XIII, 184.

VENIA MAFFELLUS, religieux de l'ordre de saint Augustin. Son édition des œuvres de saint Ambroise, V, 583.

859. VÉNILON, archevêque de Sens. Voyez *Wénilon*.

VENISE, ville d'Italie. Dans une de ses lettres le pape Honorius donne à la république de Venise le titre de très-chrétienne, XI, 647. — Lettre du pape Grégoire VII aux Vénitiens pour les engager à augmenter les revenus du patriarche de Venise, XIII, 357. — Concile tenu en cette ville, XIV, 1052. — Du temps de Pierre le Vénéral, les sénateurs de Venise donnaient chaque année cent livres d'encens blanc à l'abbaye de Cluny; prières établies pour eux dans cette abbaye, 514. Autre concile tenu en cette ville, 1138.

VENNES, ville de Bretagne. Concile tenu en cette ville à l'occasion de l'ordination de Palerne, son évêque, X, 438, 712 et suiv.

VENRADIUS. Ses notes sur les ouvrages attribués à saint Clément, I, 361.

VÉNUS, fausse divinité. Les Sarrasins sacrifiaient les jeunes gens à son étoile, VIII, 207. Les païens mettent sa statue sur le tombeau de Jésus-Christ; l'impératrice Hélène la fait abattre, 516. — Les païens bâtissent un temple à Vénus sur la grotte du Saint-Sépulcre, X, 133.

[VENTURA (Le Père). Sa Bibliothèque des Pères latins, VII, 711.]

VÉRA, dame vertueuse, VII, 640.

VÉRAN, évêque de Vence, fils de saint Eucher, élève à Lérins, VIII, 442. C'est à lui que saint Eucher adresse son traité des formules, 447. Il avait reçu son éducation de Salvien, prêtre de Marseille, 442, X, 359, 361. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome II, p. 476 et suiv.)

V siécle. VÉRAN (Saint), évêque de Cavallon. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XI, 322. Son écrit sur la continence des prêtres,

322, 323, X, 714. [Édition de cet écrit dans la *Patrologie*, XI, 322, n. 5.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 356, 357.)

VERBE DE DIEU. Sa divinité et son Incarnation, doctrine de [saint Clément pape, I, 353, 354;] de saint Ignace d'Antioche, 382, 383; de saint Justin, 437, 438, [453, 454, 455, 459. Fragment du livre de l'Incarnation de Jésus-Christ, d'après le même, 460.] Doctrine de saint Théophile d'Antioche, 479; d'Athénagore, 482, 485; de saint Irénée, 523, 524, 527; de Clément d'Alexandrie, 594, 595; de saint Hippolyte, 637, 638, 639; — de Tertullien, II, 71, 72; d'Origène, [456], 213, 214, 216. Concile d'Arabie où il fut reconnu que le Verbe, en se faisant homme, a pris non-seulement un corps, mais aussi une âme humaine, 553, 554. — Saint Alexandre d'Alexandrie prouve la divinité du Verbe par le témoignage des saintes Écritures, III, 110 et suiv. [Doctrine de Macaire Magnès, 156.] Doctrine d'Eusèbe de Césarée, 191 et suiv. Nature du Verbe, 191, 192, 215, 216, [246, 260 et suiv.], 307, [n. 6.] Témoignages des prophètes touchant la génération et la divinité du Fils, 193. Distinction des personnes du Père et du Fils; c'est le fils qui a apparu aux prophètes, 193, 194. [D'après Eusèbe de Césarée, l'ange qui frappa les Égyptiens est le Verbe de Dieu, 225.] Erreurs d'Arius sur la nature du Verbe, 415. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 35, 36 et suiv. Causes de l'Incarnation du Verbe selon saint Athanase, 107, 108. Preuves de ce mystère contre les Juifs et les Païens, 108, 109. Doctrine de saint Athanase, 195 et suiv., 205 et suiv. [Discours de saint Athanase sur ces paroles: *Le Verbe s'est fait chair*, 660.] Traité de Victorin de la génération du Verbe divin, 328, 329. Homélie seizième de saint Basile le Grand sur ces paroles de saint Jean: *Au commencement était le Verbe*, 387, 388. Doctrine de saint Basile le Grand touchant le Père et le Fils, 504 et suiv. — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur la divinité du Verbe, V, 314, 315, 318. [Doctrine de Didyme l'Aveugle, 625 et suiv.; 629.] Traité de saint Éphrem sur ce qu'il ne faut point examiner avec trop de curiosité la nature du Fils de Dieu, VI, 40, 41, [461 et suiv. Sa divinité et son Incarnation d'après le même, 473 et suiv.; 477 et suiv.; 480 et suiv.; 482 et suiv.] — Saint Jean Chrysostôme prend la défense de la divinité et de la

consubstantialité du Verbe contre les Anoméens, VII, 254 et suiv. [Doctrine du pape saint Innocent sur l'Incarnation du Verbe, 527.] — Témoignage de Théodoret sur l'Incarnation du Verbe, X, 86, 113, 114. Témoignage de saint Léon, 187, 253 et suiv. — Traité de la victoire du Verbe de Dieu, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, XIV, 283, 284. De l'unité du Verbe de Dieu, traité attribué à Hugues de Saint-Victor, 354. Apologie du Verbe incarné faussement attribuée à Hugues de Saint-Victor, 355. Le Verbe ou la parole abrégée sur la terre, titre de la Somme théologique de Pierre le Chantre, 271. [*De Verbo Incarnato*, opuscule de Richard, prieur de Saint-Victor, 703, 704. [Voy. *Jésus-Christ, Divinité du Fils de Dieu, Divinité de J.-C.*]

VERBERIE, maison royale au diocèse de Soissons. Conciles qui y furent tenus, XIII, 612, 613, 685, 697, 712 et 713, XIV, 1088.

VERCEIL, ville d'Italie. Saint Eusèbe, évêque de cette ville, IV, 271 et suiv. — Lettre de saint Ambroise à l'Église de cette ville, V, 500 et suiv. — [Privilege que le pape Anastase III accorde à l'Église de Verceil, XII, 744.] — Le pape Léon IX y tient un concile où le livre de Jean Scot, sur l'Eucharistie, est condamné et jeté au feu, et la doctrine de Béranger sur ce mystère examinée et condamnée, XIII, 167. — Concile qui y fut tenu, XIV, 1057.

VERDEN, ville d'Allemagne. Voyez *Bardewich*.

VERDUN, ville de Lorraine. Histoire des évêques de Verdun écrite par Berthaire, prêtre de cette Église, XII, 772, 773. La plus grande partie de cette ville est brûlée par ordre de Boson, 792. — Histoire des évêques de Verdun commencée au ix^e siècle par Berthaire; continuée dans le xi^e par un anonyme; puis continuée dans le xii^e par Laurent de Liège, moine de Saint-Vanne, XIII, 259. [Histoire des évêques de Verdun d'après Pertz dans la *Patrologie*, 259.] Concile tenu en cette ville, 748.

VÉRÉCUNDUS, ami de saint Augustin. Sa conversion, IX, 32.

VÉRÉCUNDUS, évêque de Jonque dans la Byzacène, zélé défenseur des Trois-Chapitres. Il meurt en exil; ses deux écrits en vers: l'un sur la résurrection et le jugement, l'autre sur la pénitence, XIII, 345. [Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, 345, 346. Ses commentaires sur les cantiques bibliques, 345.] Son Abrégé du concile

de Chalcedoine. Poème sur le jugement dernier, 346.

VERFROI, évêque de Worchester, traduit en saxon les Dialogues de saint Grégoire le Grand, XI, 472.

VERGE DE DIEU, considérée par saint Augustin comme une verge de miséricorde, IX, 27.

VERGE DE MOÏSE. Homélie sur cette verge attribuée à saint Césaire d'Arles, XI, 147.

VERGE D'AARON. Ce qu'elle signifie selon saint Augustin, IX, 211.

[VERGES. Au moyen âge, des gens, par superstition, frappaient avec des verges les châsses des saints pour les fléchir; exemple de ce genre, XIV, 693.]

VERGER (Pierre-Paul du), de Capo-d'Istria, auteur d'un discours pour la fête de saint Jérôme, VII, 648.

VÉRIEN, ou VÉRINIEN, veut séparer sa fille d'avec son gendre. Olympius commet saint Grégoire de Nazianze pour examiner cette affaire, V, 256, 257.

VÉRIN, vicaire du préfet du Prétoire en Afrique. Constantin lui écrit touchant l'affaire de Félix d'Aptonge, II, 628. — Ordre que Constantin donne à Vérin, préfet du Prétoire en Afrique, V, 142, 143. (C'est précisément le même appelé d'un côté vicaire du préfet et de l'autre préfet. Dans les œuvres de saint Augustin, on le trouve nommé tantôt Vérus et Vérinus, mais toujours *viciarius praefectorum*.)

VÉRINHARIUS, moine de Richenow, frère d'Herman Contracte, XIII, 182.

VÉRINUS (Simplicius), nom sous lequel Saumaise a écrit une lettre au sujet de l'édition des œuvres de saint Ambroise, V, 584.

VÉRITÉ. [Doctrine de saint Méliton sur la vérité, I, 456, 457.] Comment elle doit être prêchée, doctrine de saint Athanase, IV, 124. — [Moyens qui conduisent à la connaissance de la vérité, VI, 469.] — Amour de la vérité, doctrine de saint Jérôme, VII, 702, 703. — Comment on peut connaître la vérité selon saint Augustin, IX, 37, 38. Manière de la chercher selon saint Augustin, 43. Quand il faut la taire et quand il faut la publier selon saint Augustin, 536. — Selon le pape saint Félix III on est censé opprimer la vérité quand on n'en prend pas la défense, X, 413. Écrit de saint Remi de Lyon sur l'attachement inviolable à la vérité, XII, 618, 619. — Traité de la vérité, ouvrage de saint Anselme, XIV, 16.

VERNAIRE, évêque de Strasbourg, fonde le monastère de Moury en Suisse, XIV, 538, 539.

VERNE, maison royale entre Paris et Compiègne. Concile qui y est convoqué par le roi Pépin, XIII, 613 et suiv. (Dom Ceillier a pris ce lieu pour Verneuil-sur-Oise; M. Fleury l'avait pris pour Vernon-sur-Seine; M. Leboeuf a fait une dissertation pour prouver que ce n'est ni l'un ni l'autre, et son opinion est suivie dans l'Art de vérifier les dates.)

VERNEUIL-SUR-OISE. Concile tenu en cette ville, XIII, 672, 673. Voyez l'article précédent.

VERNEUIL (De), curé de Saint-Denis, V, 362.

VERNON-SUR-SEINE. Voyez *Verne*.

VÉROLI, ville d'Italie. Concile tenu en cette ville, XIV, 1117.

VÉRON (Saint). Histoire de sa translation et de ses miracles, par Olbert, abbé de Gemblou, XIII, 142, 143.

VÉRONE, ville d'Italie. Saint Zénon, évêque de cette ville, auteur ecclésiastique, VI, 271 et suiv. — Dérèglement du clergé de Vérone, XII, 851. Différend de Rathier, évêque de Vérone, avec son clergé, 852, 853. Fondation de Rathier en faveur des clercs de son Église, 854. Ignorance dans le clergé de Vérone, 855. Description de cette ville en prose cadencée, 859.

VERS ÉTRANGERS. Exposition sur les vers étrangers, ouvrage attribué à l'abbé Joachim, XIV, 831. (Je lis ainsi le sujet de cet écrit dans D. Ceillier et je n'ai pas sous les yeux les ouvrages de l'abbé Joachim pour y vérifier ce titre.)

VERS PASCAL, ouvrage faussement attribué à saint Sérapion, IV, 336.

VERSIONS DE L'ÉCRITURE SAINTE. [La Vulgate ancienne dont parle saint Jérôme, à propos du livre d'Esther, est l'ancienne Vulgate grecque, I, 114, n. 9.] Témoignage de saint Justin sur la version des Septante, 437. Sentiment de saint Irénée sur cette version, 508, 520. Saint Irénée faisait beaucoup d'estime de cette version; il la suit ordinairement quoiqu'il paraisse en suivre d'autres, 521. Saint Hippolyte cite ordinairement la version des Septante; il a quelquefois recours aux versions faites sur l'hébreu par Aquila et par Symmaque, 636. — Diverses versions grecques de l'Écriture, II, 142 et suiv. Origène observe que saint

Paul suit la version des Septante dans ses Épîtres, 210. — Jugement d'Eusèbe de Césarée sur les différentes versions de l'Écriture, III, 267 et suiv. — Doctrine de saint Hilaire de Poitiers, IV, 68. [La version latine employée par Victorin, orateur chrétien, est différente de celle de saint Jérôme, 330.] — Versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, citées par saint Jean Chrysostôme, VII, 173. Ce Père cite aussi la version syriaque, 306. Ce qu'il dit des versions anciennes de l'Écriture; la version des Septante est revue par saint Jérôme, 549, 550. Version latine faite par saint Jérôme d'après le texte hébreu, 550, 551 et suiv. L'Église reçoit cette nouvelle version, 555, 556. — De quelle version saint Augustin s'est servi dans son explication des Psaumes, IX, 231. Ce qu'il pensait de la version des Septante, 318. Sentiment de saint Augustin sur les versions de l'Écriture sainte; quelles sont selon lui les meilleures, 604, 605. Ce qu'il dit de la version des Septante, 610 et suiv. — Ce que Théodoret dit des versions de l'Écriture sainte, X, 112.

VERTIGERNE, roi des Bretons. Sa mort; Ambroise Aurélien lui succède, X, 717.

VERTU. [Pratique de la vertu d'après saint Athanase, IV, 159, 160.] — Poème de saint Grégoire de Nazianze intitulé De la vertu, V, 291, 292. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur la vertu, 343. — Exhortation à la vertu par saint Éphrem; discours intitulé De la vertu, attribué à saint Éphrem, VI, 28. Traité de la vertu, ouvrage de saint Éphrem, 28, 29; [direction de la vertu, par saint Éphrem, 507]. — Ce que saint Jean Chrysostôme dit de la vertu, VII, 67, 183, 318. [La vertu mérite plus d'honneur que tout le reste, sujet d'une homélie attribuée à saint Jean Chrysostôme, 751.] Doctrine de saint Augustin sur la vertu, IX, 496 et suiv. — Traité de la pratique de la vertu et de la fuite des vices intitulé Péristerie, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinai, VIII, 209, 210. — Traité de saint Jean Damascène de la vertu et du vice, XII, 82. — Poème de la vertu par Pierre le Vénéral, XIV, 522. Voyez l'article suivant.

VERTUS. [Vertus pratiquées par les vierges, d'après saint Clément, pape, I, 350.] Doctrine de saint Ignace sur les vertus, 387. — Les vertus morales des païens et des hérétiques sont vaines, ridicules et sans mérite, IV, 15. — Discours de saint Éphrem sur les ver-

tus et les vices, VIII, 41, [506.] — Saint Grégoire de Nazianze reconnaît qu'avant la venue de Jésus-Christ personne n'a accompli toutes les vertus sans avoir la foi en Jésus-Christ, V, 354. Morale de saint Ambroise sur les vertus cardinales, dans son traité des Offices des ministres, 437 et suiv. [Discours sur les vertus et les passions, sermon de saint Éphrem, 506.] — Traité du combat des vices et des vertus, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 287. [Traité sur les vertus qu'on attribue à saint Augustin, 837. Sermon de saint Augustin sur le pèlerinage de cette vie, 841. — Poème des vertus, ouvrage de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 56.] Traité d'Ambroise Autpert sur le combat des vices et des vertus, 123. Traité des vertus et des vices, ouvrage d'Alcuin, 187. Analyse de ce traité, 187 et suiv. Livre des vertus et des vices, attribué à Raban-Maur; il est d'Halitgaire, évêque de Cambrai, 457, 469. Ouvrage de Raban-Maur sur le même sujet, 463. Recueil de passages de l'Écriture et des Pères sur les principales vertus chrétiennes, ouvrage d'Alcuin, prêtre et reclus, 911, 912. — Recueil de passages et d'exemples de l'Écriture sur toutes les vertus, rédigé par l'ermitte Alcuin, XIII, 76, 77. Traité d'Herman Contracte sur les vertus, 184. Traité de Michel Psellus en vers iambiques sur les vertus et les vices, 336. Traité des vices et des vertus, attribué à Odéric, abbé de Vendôme, 340. — Des Quatre Vertus de la vie honnête, opuscule du Vénérable Hildebert, XIV, 218. Traité des vertus, faussement attribué à saint Bernard, 492. Traité des vertus, attribué à l'abbé Joachim, 831. Traité des vertus, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1021.

VÉRULAN, ville d'Angleterre. Conciles qui y furent tenus, XIII, 636.

VÉRUS, fidèle d'Anazarbe, signe les Actes de saint Tarraque, III, 32.

VÉRUS (Saint), évêque de Vienne. Concile d'Arles auquel il assiste, II, 629. — Il n'a point souffert le martyre, VI, 82.

VÉRUS, préfet du Prétoire. Voyez *Vérin*.

VÉRUS, évêque d'Orange. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 663 et 664.)

VÉRUS, à qui Salvien écrit une lettre, X, 377.

VÉRUS, évêque de Rodez. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses deux lettres à saint Didier, évêque de Cahors, XI, 734.

[Édition de ses écrits dans la *Patrologie*, 734, n. 2.] (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 583.)

VESPASIEN, empereur, défend aux Juifs d'entrer dans la Judée, II, 515.

VESTIBULE des églises. Lieu de la sépulture des martyrs, IV, 529.

VÉSULAS, diacre de Carthage, porteur de la lettre de Capréolus au concile d'Éphèse, VIII, 417. Il est envoyé par Capréolus, son évêque, au concile d'Éphèse, 417, 575. Il y assiste comme député de l'Église d'Afrique, 577.

VÉTRANION, évêque de toute la Scythie, reprend publiquement l'empereur Valens, X, 48.

VÉTRANION, homme de piété et de zèle. Lettre que lui écrit le pape Félix III pour l'instruire de l'affaire d'Acace et de Pierre Mongus, X, 418.

VETTIUS ÉPAGATHUS (Saint), martyr de Lyon, l'un des ancêtres de saint Grégoire de Tours, XI, 365.

VEUVES. Témoignage d'Origène sur les veuves, II, 236. Ce qui les concerne dans les Constitutions apostoliques, 593, 594. — Lettre de saint Basile le Grand à une veuve, IV, 429. Autre lettre de saint Basile à une veuve, 458. Canon vingt-quatrième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, 466, 467. Canon quarante-unième, 468. — Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la veuve de Sarepta, V, 290, 291. Livre des veuves, ouvrage de saint Ambroise, 451, 452. — Constantius punit rigoureusement ceux qui enlèvent les veuves continentales, VI, 341, 342. — Deux livres de saint Jean Chrysostôme à une jeune veuve, VII, 33 et suiv. Homélie de ce Père sur les veuves, 115. Homélie du même Père sur Élie et la veuve de Sarepta, 115, 116. Opuscule sur le fils de la veuve de Naïm, supposé à saint Jean Chrysostôme, 312. Ceux qui ont épousé une veuve ne peuvent être admis dans le clergé, 507, 514, 525. Règles pour la conduite des veuves, 683, 684. Canon douzième du quatrième concile de Carthage, 728. Canons cent-unième, cent-deuxième, cent-troisième, cent-quatrième, 703. Canon dix-huitième du premier concile de Tolède sur les veuves des clercs, 741. — Instructions de saint Augustin sur les devoirs des veuves, IX, 418, 271 et suiv. Sermon de saint Augustin sur Élie et sur la veuve de Sarepta, 236. — Canon vingt-septième du premier concile

d'Orange touchant les veuves, VIII, 609. — Trois sortes de veuves distinguées par Fassinus, évêque des Bretons, X, 153, 154. On ne doit donner aux veuves ni voile ni bénédiction, 503. Elles ne sont point soumises à la pénitence lorsqu'elles se remarient, 504. Celles qui étaient en pénitence ne devaient pas se marier avant qu'elle fût accomplie, 708. — Lettre de saint Fulgence de Ruspe sur les devoirs des veuves, XI, 26, 27. Le saint abbé Maxime explique l'endroit de saint Luc où il est parlé d'une veuve qui importune un mauvais juge, 764. — Ce que le quatrième concile de Tolède ordonne à l'égard des veuves consacrées, XII, 919. Canon du sixième concile de Tolède, 920. Canon du dixième concile de Tolède, 934. Canon du treizième concile de Tolède qui statue qu'il ne sera point permis aux veuves des rois d'Espagne de se remarier, 957. Canon d'un concile de Sarragosse qui oblige les veuves des rois à se retirer dans un monastère, 959. — Instruction pour les veuves composée par Jean, abbé de Fécamp, XIII, 329. Voyez *Viduité*.

VEXILLA REGIS PRODEUNT. A quelle occasion cette hymne fut composée par le prêtre Fortunat, XI, 316. Changements qu'on y a faits, 404.

VÉZELAI, ville de Bourgogne. [Privilèges accordés par le pape Martin II à l'église de Vézelay, XII, 829.] Les privilèges de l'abbaye de Vézelay confirmés par le pape Sylvestre II, 908, 909. — Lettres du pape Pascal II en faveur de cette abbaye, XIV, 135. [Bourgeois de Vézelay excommuniés pour avoir chassé l'abbé, 273.] On y tient un parlement pour la croisade, 449. [Histoire du monastère de Vézelay par Hugues de Poitiers, 601 et suiv. Jugement sur cette Histoire; éditions qu'on en a faites, 693.] Le pape Innocent III confirme les statuts et anciennes coutumes de cette abbaye, 958. Indulgences que le même pape accorde à ceux qui iraient à Vézelay le jour de l'octave de la fête de sainte Madeleine, 974. Concile tenu en cette ville, 1118.

VIANDES. Les apôtres ordonnent l'abstinence des viandes immolées aux idoles, II, 532, 533. Témoignage d'Origène sur l'abstinence des viandes défendues par la loi, 239. Traité des viandes des Juifs par Novatien, 428. — [Abstinence de la viande prescrite, IV, 181.] Pénitence imposée à ceux qui dans les excursions des Barbares ont mangé des viandes immolées, 474, 475. Er-

reur de Jovinien, 651. — Saint Jérôme croit que l'usage des viandes a été inconnu avant le déluge, VII, 658. — Décision de Vigile, depuis pape, contre ceux qui s'abstiennent de la viande comme d'une chose défendue et mauvaise en elle-même, XI, 195. — Défense de manger des viandes immolées aux idoles quand même on ferait dessus le signe de la croix, XII, 25. Il n'est permis à personne de manger de la chair de cheval sauvage, 27 [et n. 3.] Certaines viandes défendues aux nouveaux chrétiens de Germanie, 33. — Au x^e siècle le clergé s'abstenait de viandes le lundi de la Septuagésime, XIII, 56. — Par les premiers statuts des Chartreux l'usage de la viande n'était point interdit aux malades, XIV, 307.

VIATIQUE DES MORIBONDS. Canon treizième du concile de Nicée, III, 436. — Canons soixante-seizième, soixante-dix-septième et soixante-dix-huitième du quatrième concile de Carthage, VII, 731, 732. — Canon troisième du premier concile d'Orange touchant le viatique qu'on doit donner aux mourants, VIII, 607. — Décret du pape Félix III qui ordonne de donner le viatique aux pénitents à la mort, X, 721. — On donnait l'Eucharistie aux moribonds en forme de viatique, XI, 569. On ne refusait pas le viatique à l'article de la mort, 574. — On doit donner aux moribonds le viatique et la communion du corps de Jésus-Christ, XII, 64. Boîte pour le viatique des infirmes, 408. A quelle condition le viatique doit être accordé aux pénitents à l'article de la mort, 638. Boîte pour le viatique des infirmes, 855. — On doit punir comme homicides des âmes ceux qui refusent de donner le viatique aux moribonds, XIV, 135. Louis le Gros, roi de France, reçoit le viatique sous les deux espèces, 375. La pénitence et le viatique sont accordés à celui qui étant blessé à mort les demande, 1110. Le viatique, dans un cas de nécessité, peut être administré par toute personne, 1114.

VIATOR, à qui le pape Pélagé I écrit une lettre, XI, 332, 333.

VIBISKA, monastère de filles en Allemagne. Il est réuni à l'abbaye de Corbie, XIV, 529.

VIBORADE (Sainte), recluse. Voyez *Sainte Wiborade*.

VIC, ville de Catalogne. Voyez *Ausone*.

VICAIRES. Saint Cyprien en avait durant sa retraite, II, 262. — C'était l'usage des papes d'envoyer des vicaires en Sicile, XI, 480. —

[Ce que le pape Lucius III dit des vicaires, XIV, 933.]

VICARD, abbé. Sa lettre à Frothaire, évêque de Toul; lettre de Frothaire qui lui demande du vin de Beaune, XII, 378.

VICE. Ce qui séduit dans le vice selon saint Augustin, IX, 27. — Traité du vice et de la vertu, composé par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète, XII, 813. Voyez l'article suivant.

VICES. [Doctrine de saint Clément, pape, sur les vies des païens, I, 330.] — Discours de saint Épbrem sur les vertus et les vices, VI, 41. — Traité de la pratique de la vertu et de la fuite des vices, intitulé : *Péristérie*, ouvrage de saint Nil, solitaire de Sinai, VIII, 209, 210. Doctrine de Cassien sur les huit vices capitaux, 136 et suiv. Choses qui empêchent de s'abandonner aux vices, 178. — Traité des sept vices et des sept dons du Saint-Esprit, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin; traité du combat des vices et des vertus aussi supposé sous le nom de ce Père, XI, 287. Doctrine de saint Augustin sur les vices, 506, 556. — Ouvrage d'Évagre sur les huit vices capitaux, traduit en latin par Gennade de Marseille, X, 606. [Traité de la vie nouvelle, par l'abbé saint Valère, 734, 735, 736.] — Ouvrage de Marc l'Ermitte sur les vices et les vertus : cet ouvrage est resté manuscrit, XI, 642. Traité des huit vices, poëme de saint Adelme de Schirburn, 805. — Traité de saint Jean Damascène sur les huit vices capitaux; traité du même sur la vertu et le vice, XII, 82. Traité d'Ambroise Autpert sur le combat des vices et des vertus, 123. Ouvrage d'Alcuin, 187 et suiv. Livre des vertus et des vices, ouvrage attribué à Raban Maur, 457, 469. Ouvrage de Raban Maur sur le même sujet, 463. — Traité de Michel Psellus en vers iambiques sur les vertus et les vices, XIII, 336. Traité des vices et des vertus attribué à Odéric, abbé de Vendôme, 340. — [Traité des sept vices capitaux et des vertus opposées à ces vices, ouvrage manuscrit de Jean Béleth, XIV, 794. Combat des vices contre la vertu, décrit par Allain de Lille, 868.] Traité des vices et des péchés, ouvrage de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1021. Voyez *Péchés*.

VICOVARO, monastère d'Italie dont les moines engagent saint Benoît à être leur abbé et qu'il quitte ensuite à cause de leur indocilité, XI, 157.

[VICTOIRE d'une vierge, ou deux livres

de la vie et de la passion de Marie, vierge de Cappadoce, ouvrage de Régnier, moine de Saint-Laurent de Liège, XIV, 796.]

VICTOIRE, fausse divinité des Romains. Constantius fait abattre l'autel de la Victoire, V, 382, VIII, 105. — Julien l'Apostat le fait rétablir; saint Ambroise obtient de Gratien la destruction de cet autel, V, 382. Il en empêche le rétablissement sous Valentinien II, 383, 384. Eugène en accorde aux païens le rétablissement, 392. Saint Ambroise écrit deux lettres à Valentinien touchant le rétablissement de l'autel de la Victoire, 484 et suiv. — Théodose refuse le rétablissement de cet autel, VIII, 105.

VICTOIRE (Sainte), vierge et martyre de Carthage, III, 21, 22 et 23.

VICTOIRE (Sainte), autre martyre d'Afrique, III, 95. — [Sermon de saint Augustin sur sainte Victoire, IX, 841.]

VICTOIRE ou VICTURE (Saint), évêque du Mans. Concile de Tours auquel il assiste, X, 711.

VICTOIRE (Sainte), martyre sous Hunéric, X, 459.

VICTOR (Saint), pape, I, 531 et suiv. Il est élu pape, 531. Il excommunie Théodote de Bysance, 531, 532. Il donne des lettres de paix aux Montanistes, et les révoque ensuite, condamne l'hérésie de Praxéas, 532. [Voyez 533, n. 1.] Question touchant la fête de Pâques, 532, 533. Conciles sur ce sujet sous Victor, 533. Mort de Victor, 220. Ses écrits, 533, 534. [Quatre lettres qu'on lui attribue sont supposées; édition de ces lettres dans la *Patrologie*, 534.] Lettre de saint Irénée à Victor, 517, 518. — Lettres de paix que ce pape donne aux Montanistes et qu'il révoque ensuite, II, 540. [Ce fait n'est pas certain, 540, n. 2.] Concile qu'il tient à Rome, 541, 542. Il menace d'excommunier les Asiaticques, 543, 544. Concile qui lui est attribué, 544. — Décrétales supposées sous son nom, VI, 83, 84.

VICTOR II, pape, succède à [saint] Léon IX. Comment il s'aperçoit qu'un sous-diacre avait jeté du poison dans le calice pour l'empoisonner; différents conciles qu'il fait assembler, XIII, 239. Il va en Allemagne, confirme l'élection de Henri IV, et assiste à la mort de Henri III, 239, 240. Il réconcilie l'impératrice Agnès avec le comte de Flandre et le duc de Lorraine; il retourne en Italie; sa mort. Sa bulle en faveur de l'église de Blanche Selve; autre bulle pour

304.

192.

202.

1055.

1056.

1057.

l'élection libre des abbés de Saint-Bertin, 240. Grégoire VII avait contribué à son élection, 350. [Différentes notices de Victor dans la *Patrologie*, 240, n. 2. Ses lettres et diplômes dans la *Patrologie*, au nombre de dix-neuf; analyse de ces pièces, 240 et 241.] Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, 298.

VICTOR III, antipape. Voyez *Octavien*.

1057. VICTOR III, pape nommé auparavant Didier. Sa naissance illustre; il renonce au mariage pour entrer dans la vie érémitique; il prend l'habit monastique au Mont-Cassin, XIII, 445. Il est élu abbé de ce monastère, sur la démission de l'abbé Frédéric, qui fut le pape Étienne IX, 415 et 241. Ce pape l'envoie légat à Constantinople, 415 et 241.

1058. La mort d'Étienne le fait revenir au Mont-Cassin où il est installé par le cardinal Humbert, 242, 249, 445. Le pape Nicolas II le fait cardinal du titre de Sainte-Cécile, 416.

1059. Lettre que lui écrit le pape Grégoire VII pour lui faire part de son élection, 351. Il répare les bâtiments de l'abbaye et construit une nouvelle église, 415. Il charge Gualfier d'écrire la Vie de saint Sécondin et l'histoire de l'invention de ses reliques, 415, 446. Sa conférence avec le roi Henri IV; bulles qu'il obtient de ce prince et de l'empereur Michel en faveur de l'abbaye du Mont-Cassin, 416. Grégoire VII, près de mourir, le désigne comme un de ceux qu'on pouvait élire pour lui succéder, 372, 416.

1082. Il est élu pape; difficultés qu'il fait pour accepter cette dignité; il consent enfin à son élection; sa mort, 416. Reproches mal fondés que lui fait Hugues, archevêque de Lyon. Ses écrits: Dialogue sur les miracles de saint Benoît; ses lettres, 417. Liste des livres qu'il fit transcrire pour la bibliothèque du Mont-Cassin, 417, 418. [Privilage en faveur de l'évêché de Ravel ou Revel, 417.] Étant abbé du Mont-Cassin, il fit faire un recueil de trois commentaires sur le Cantique des cantiques, 175. Le pape Étienne IX le fait élire pour abbé du Mont-Cassin, 241. Lettres de Pierre Damien qui sont adressées à Didier, abbé du Mont-Cassin, 300 et 301, 317 et 318.

VICTOR IV, antipape, XIV, 258.

VICTOR, évêque, vicaire de saint Cyprien, II, 262.

VICTOR, prêtre tombé, est absous trop tôt, II, 317.

VICTOR, évêque d'Octava. Concile de Carthage auquel il assiste, II, 551.

VICTOR (Saint), prêtre et martyr d'Afrique, II, 389.

VICTOR (Saint), soldat vétérans, martyr, II, 474. 286 ou 287.

VICTOR (Saint), martyr à Marseille, II, 477 et suiv. Actes de son martyre; ces Actes sont attribués à Cassien de Marseille, 477 [et 478, n. 6, 7], VIII, 200. — Bulle du pape Léon IX pour l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, XIII, 209. Prieuré de Saint-Victor en Caux, érigé en abbaye au diocèse de Rouen, 333. Le pape Urbain II accorde un privilège à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, 421. — Abbaye de chanoines réguliers à Paris sous le nom de Saint-Victor: sa fondation par le roi Louis VI, XIV, 192. Martyre de saint Victor, décrit en vers par saint Marbode, 227. Hugues, depuis chanoine de Saint-Victor, près Paris, étant à Marseille, obtient une dent de saint Victor, dont il fait présent à l'abbaye de Saint-Victor, près Paris, 347. Saint Bernard exhorte Suger, abbé de Saint-Denys, à rétablir la discipline dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, 456. [Le livre d'ordre de Saint-Victor de Paris, par Richard, prieur, 708. Hymnes et office de saint Victor, par Adam de Saint-Victor, 746. Sermon de Nicolas, secrétaire de saint Bernard, sur ce saint, 736. Un sermon pour sa fête, par Absalon, abbé de Sprinkirsbach, 877.]

VICTOR, ami du martyr Théodote, III, 15. 303.

VICTOR (Saint), martyr avec saint Vincent, à Girone, en Espagne. Histoire de la translation de son corps, par Eusèbe, évêque d'Antibes, XI, 306, 307.

VICTOR, évêque de Garbe, en Afrique, se trouve au concile de Cirthe, II, 621. — Les donatistes l'envoyèrent ensuite à Rome, où il eut quelques successeurs, V, 106.

VICTOR, évêque de Russicade, en Afrique, se trouve au concile de Cirthe et à celui de Carthage contre Cécilien, II, 620, 622.

VICTOR, maître de la milice, reproche hautement à l'empereur Valens son impiété, X, 48.

VICTOR, général. Saint Grégoire de Nazianze lui écrit, V, 265. IV siècle.

VICTOR, disciple de saint Martin, VIII, 411. Il porte des lettres de Sulpice Sévère à saint Paulin, 113.

VICTOR (Vincent), laïque qui donne occasion à saint Augustin d'écrire ses quatre livres de l'âme, IX, 466 et suiv. Les deux derniers lui sont adressés, 467. Quelles 420.

étaient les erreurs de Victor, 470 et suiv. Il les révoque, 474.

430. VICTOR, l'un des accusateurs de saint Cyrille suscités par Nestorius, VIII, 258.

VICTOR, moine. Accusations formées contre lui; il se justifie dans le concile d'Éphèse, VIII, 314.

VICTOR d'Antioche. On lui attribue la chaîne sur saint Marc, VIII, 324.

425-450. VICTOR ou VICTORIN (Claudius-Marius), poète chrétien de Marseille. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, VIII, 420. Son commentaire sur la Genèse en vers hexamètres, 420, 421. Sa lettre aussi en vers hexamètres sur les désordres de son temps, adressée à l'abbé Salomon; différentes éditions qu'on a faites des écrits de Victor, 421. [Son poème sur la naissance, la vie, la passion et la résurrection de Jésus-Christ, VIII, 421. Autres éditions de ses écrits, 421.] — Voyez ce qui est encore dit de lui sous le nom de *Victorin Rhéteur* de Marseille, X, 443, 444. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 244 et suiv.)

VICTOR, évêque de Martyrite en Afrique, retrace des conférences de Cassien ce qu'il y avait de mauvais touchant la grâce, VIII, 455.

VICTOR, poète, questeur sous l'empereur Anthémius, X, 379.

V siècle. VICTOR (Saint), évêque de Vite, auteur de l'Histoire de la persécution des Vandales, en Afrique; on a cru longtemps qu'il avait été évêque d'Utique; réfutation de cette erreur; ce qu'on sait des circonstances de sa vie, X, 448. Jugement sur son Histoire, 448, 449. Éditions qu'on en a faites, 449, 465. [Édition dans la *Patrologie*, p. 465.] Analyse du premier livre, 449 et suiv. Analyse du second, 452 et suiv.; du troisième, 456, 457; du quatrième, 457, 458; du cinquième, 458 et suiv. Actes du martyre de saint Libérat et de ses compagnons, 462, 463. Homélie en l'honneur de saint Cyprien, 463. Notice de l'Afrique, attribuée par Ortélius à Victor de Vite, 464.

V siècle. VICTOR, évêque de Cartenne, dans la Mauritanie Césarienne. Son ouvrage contre les Ariens, confondu avec la profession de foi rapportée par Victor de Vite, X, 468. Gennade lui attribue encore un livre de la Pénitence, un discours de la Consolation et des homélies: ces écrits sont perdus, ainsi que l'ouvrage contre les Ariens, 469. — Est-il auteur d'un discours de la Consolation

attribué à saint Basile, IV, 493. — Il avait composé un traité sur la pénitence, V, 512.

VICTOR, évêque d'Afrique, assiste à un concile de Rome, X, 720.

VICTOR, primat de la Bysacène, XI, 5.

VICTOR, à qui saint Fulgence de Ruspe écrit une lettre pour réfuter un sermon de Fastidiosus, X, 34, 35.

VICTOR (Saint), solitaire en Champagne. Office pour sa fête composé par saint Bernard, XIV, 458. Deux discours du même à la louange de ce saint, 458, 484.

VI siècle.

VICTOR DE TUNONES ou TUNES, zélé défenseur des Trois-Chapitres. Ce qu'il eut à souffrir à ce sujet. Sa Chronique; idée de cette Chronique; éditions qu'on en a faites, XI, 302. [Autres éditions, 302.] — On prétend qu'il est l'auteur d'un livre sur la Pénitence, inséré parmi les ouvrages attribués à saint Ambroise, V, 512, X, 469.

556.

VICTOR, évêque de Capoue. Son Cycle pascal; son travail sur une harmonie des Évangiles; on lui attribue la traduction de quelques passages de l'Épître de saint Polycarpe, XI, 305. [Fragments nouveaux des écrits de Victor, 305.]

VI siècle.

VICTOR, évêque de Palerme. Saint Grégoire le Grand lui écrit, XI, 499.

VICTOR, évêque en Numidie, accusé d'avoir injustement déposé un diacre; ce qu'ordonne à ce sujet le pape saint Grégoire, XI, 910.

602 ou 603.

VICTOR, évêque de Carthage, succède à Fortunius, XII, 925. Sa lettre synodale au pape Théodore, 925, 926.

646.

VICTORIC (Saint), martyr en Afrique, II, 389.

VICTORIEN, prêtre. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 109, 110.

409.

VICTORIEN (Saint), proconsul de Carthage. Son martyre sous le roi Hunéric, X, 459.

V siècle.

VICTORIN (Saint) et ses compagnons, martyrs de Corinthe. [Leurs Actes, publiés par Assémani, II, 464, 465], et III, 345.

III siècle.

VICTORIN (Saint), évêque de Pettau, martyr, II, 460 et suiv. En quel temps il souffrit le martyre, 460. Ouvrages de saint Victorin sur l'Écriture sainte, 460, 461. Commentaire sur l'Apocalypse, qu'on croit être de saint Victorin, 461. [Il est de lui, 461, n. 2.] Autres écrits de saint Victorin, 461, 462. Hymnes et autres poésies qu'on lui attribue, 462. — [Éditions de ses écrits, II, 462.]

355. VICTORIN (Caius-Marius), orateur chrétien, IV, 324 et suiv. Il professe la rhétorique à Rome; il était payen, 324, 325. Il se convertit à la foi; il cesse d'enseigner la rhétorique, 325. Ses écrits, 325 et suiv. Ses quatre livres contre Arius, 325. Analyse du premier livre, 326. Analyse du second livre, 326. Analyse du troisième et du quatrième livres. Traité de Victorin contre les Manichéens, 327. Traité sur ces paroles de la Genèse : *Du soir et du matin se fit le premier jour*, 327, 328. Trois hymnes de Victorin; poème sur la mort des Machabées; traité pour la défense du consubstantiel, 328. Traité de la génération du Verbe divin, 328, 329. Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, 329. Autres écrits de Victorin, 331. [Commentaires sur les Épîtres aux Galates, aux Philippiens et aux Éphésiens; leur authenticité; ce qu'ils contiennent, 329. Traité des Physiciens ou contre les Physiciens; authenticité de ce traité, 330. Analyse de ce traité, 331. Jugement sur cet ouvrage, 332.] Jugement de ses écrits : éditions qu'on en a faites, 331, 332. — Ce que saint Jérôme dit des commentaires de ce rhéteur sur les Épîtres de saint Paul, VII, 570. — Témoignage de saint Augustin sur la conversion de Victorin, IX, 746. — Ses écrits contre les Ariens portés en Espagne par Avitus, X, 1.

VICTORIN, différent du précédent, combat à Rome les erreurs de Jovinien, IV, 325.

401. VICTORIN, évêque de Numidie. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 87.

V siècle. VICTORIN (Claudius-Marius), rhéteur de Marseille. Voyez ce qui est dit de lui sous le nom de *Claudius-Marius Victor*, poète chrétien de Marseille.

VICTORIN. Sa traduction de l'Introduction de Porphyre à la philosophie d'Aristote, X, 663.

VICTORIN, homme très-riche. Sa conversion; sa pénitence, XI, 460.

VICTORIUS, proconsul d'Asie, VI, 374.

457. VICTORIUS, auteur d'un Cycle pascal, né à Limoges. Il se retire à Rome, X, 340; chargé par saint Hilaire, alors archidiacre de l'Église romaine, de composer un Cycle pascal, 335, 340. En quelle année il l'acheva. Idée de ce Cycle. Le quatrième concile d'Orléans ordonne à tous les évêques de s'en servir pour régler la fête de Pâques, 340. On croit qu'il composa son Cycle pascal par

l'ordre du pape saint Léon. Idée de ce Cycle, 476. — Commentaire d'Atton de Fleury sur le Cycle de Victorinus, XIII, 33. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 424 et suiv.)

VICTORIUS, poète, dont parle saint Sidoine Apollinaire. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 449 et 420.)

VICTORIUS (comte), fait les funérailles de saint Abraham, abbé de Clermont, X, 393.

VICTORIUS, évêque de Grenoble. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne au sujet des églises souillées par les hérétiques, X, 557. Deux autres lettres au sujet de Vincomalus, qui avait épousé la sœur de sa femme défunte, 558, 559. Il assiste au concile d'Againe, 746. — Il consulte saint Avit, évêque de Vienne, XI, 817. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 89, 90, 122, 124 et 125.)

VICTORIUS Marianus. Son édition des œuvres de saint Jérôme, VII, 709.

VICTORIUS (Pierre). Son édition des œuvres de Clément d'Alexandrie, I, 605.

VICTRICE (Saint), évêque de Rouen, V, 391 et [VIII, 76, n. 1.] Lettre canonique du pape saint Innocent qui lui est adressée, VII, 507 et suiv. — Lettre que lui écrit saint Paulin, évêque de Nole, VIII, 66. Autre, 75 et 76.

VICTURINUS, évêque. Lettre qu'il écrit à saint Rurice, évêque de Limoges, X, 610.

VIDAMES des évêques et des abbés, XIII, 645.

VIDUITÉ : Doctrine d'Hermas, I, 334 et 337. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 33 et suiv. — Livre du bien de la viduité : ouvrage de saint Augustin, IX, 271, 272. — Des moyens de conserver la viduité : ouvrage de Fastidius, évêque des Bretons, X, 153, 154. On croit cet ouvrage perdu, ou Gennade a fait deux écrits du traité de la Vie chrétienne, dont le quinzième chapitre est suivi de ce qui concerne les veuves, 153.

VIE. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la brièveté de la vie, V, 273. Autre poème du même sur ce sujet, 283. Poème du même sur les agréments de la vie, 288. — [Brièveté de la vie : saint Augustin en traite dans un discours, IX, 832.] Poème de Georges Pisidès sur la vanité de la vie lu-

maine XI, 633, 654. — Discours de Christophe, patriarche d'Alexandrie, sur la vie humaine, XII, 363. Discours de saint Bernard sur l'incertitude et la brièveté de la vie, XIV, 484. Traité de l'ordre de la vie et des mœurs, faussement attribué à saint Bernard, 491. [Misères de la vie humaine décrites par Nicolas, secrétaire de saint Bernard, 735.]

[VIE VAINES (Sur la) et sur la pénitence : sermon de saint Éphrem, VI, 505, 506. Des Délices de la vie : partie d'un sermon de saint Éphrem, 506.]

VIE ACTIVE. Différence que saint Augustin remarque entre la vie active et la vie figurative, IX, 341. — Ses différents états, VIII, 182.

VIE APOSTOLIQUE. Traité de la Vie apostolique : ouvrage que Rupert, abbé de Tui, composa en faveur des moines, XIV, 289.

[VIE CANONIALE. Traité de la Vie canoniale, par Raimbaud, prévôt de Saint-Jean de Liège ; il n'est pas imprimé, XIV, 185.]

VIE CHRÉTIENNE. Livre de la Vie chrétienne : ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 287. — Traité de la Vie chrétienne : ouvrage de Fastidius, évêque des Bretons, X, 153. Analyse de ce traité, 153, 154. — Trois choses nécessaires à la vie du chrétien, VIII, 496. — [Traité de la Vie chrétienne et monastique, par Nicolas, patriarche de Constantinople, XIII, 779.]

VIE CÉNOBITIQUE. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la vie cénobitique, V, 275.

VIE CONTEMPLATIVE. Trois livres de la Vie contemplative : ouvrage de Julien Pomère, X, 315, 588, 589. Il ne peut être de saint Prosper, à qui on l'a attribué, 589. Analyse de cet ouvrage, 589 et suiv. Éditions qu'on en a faites, 599.

VIE ÉTERNELLE. Saint Augustin expose comment elle est tout à la fois une récompense et une grâce, IX, 515, 516.

VIE FUTURE. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les délices de la vie future, VII, 116.

VIE HEUREUSE. De la Vie heureuse, septième livre des Institutions divines de Lactance, II, 502, 503. — Livre de la Vie heureuse, ouvrage de saint Augustin, IX, 40, 41. En quoi consiste la vie heureuse selon saint Augustin, 119.

VIE HONNÊTE. Formule d'une vie honnête, par saint Martin de Dume, XI, 351.

VIE MONASTIQUE. [Lettre de saint Sérapion, évêque de Tmuï aux moines, IV, 336 et suiv. [Instruction aux moines par saint Éphrem, VI, 310.] Maxime de saint Isidore de Péluse sur la vie monastique, VIII, 484, 485, 487. — Six homélie de saint Césaire d'Arles sur la vie monastique, XI, 146. — [Éloge de la vie monastique, par Fulbert, XIII, 89.] — Éloge de ce genre de vie : poème de Marbode, XIV, 227.

VIE PRÉSENTE. Discours de saint Colomban sur les travaux de la vie présente ; autre discours sur la nature de cette vie, XI, 523. — Homélie de saint Boniface de Mayence sur la vie présente et la vie future, XII, 54.

VIE SOLITAIRE. Dialogue sur la vie solitaire attribué à Théodoret : il paraît être de saint Maxime, abbé de Chrysopolis, X, 108. — Traité de la Vie solitaire attribué à Bérenger, XIII, 175. — Traité de la Vie solitaire, ou lettre aux frères de la Chartreuse du Mont-Dieu, par le bienheureux Guigues, XIV, 308, 309 ; et non par Guillaume de Saint-Thierry, 390 ; ni par saint Bernard, 490. Traité de la Vie solitaire, ouvrage attribué à l'abbé Joachim, 831.

VIE SPIRITUELLE. Poème de saint Grégoire de Nazianze sur la vie spirituelle et sur la vie commune, V, 292. — Maximes de saint Éphrem sur la vie spirituelle, VI, 12, 13, [509.] — Cours de la Vie spirituelle, attribué à Francon, abbé d'Afflighem ; c'est peut-être le même ouvrage que son Traité de la Grâce et de la Miséricorde, XIV, 191.

VIES ou HISTOIRES de diverses personnes : Vie de saint Grégoire de Nazianze, poèmes de ce saint docteur, V, 268, 269. Autre poème sur le même sujet en forme d'épithaphe, 274. — Vies des Pères, écrites par Rufin d'Aquilée, VII, 470 et suiv. Ces vies sont de Pétrone, évêque de Bologne, et peuvent avoir été écrites par Rufin, 471, 472. Autres Vies des Pères, faussement attribuées à Rufin, 476. — Livre des Vies des Pères du désert, faussement attribué à saint Encher de Lyon, VIII, 455. — Vies des saints, par Théodoret : c'est son Histoire des solitaires, X, 50 et suiv. Vies des Pères et solitaires d'Égypte, attribuées à saint Pétrone, évêque de Bologne. Comment concilier le sentiment de saint Jérôme qui les donne à Rufin, 161. — Vies des Pères

d'Italie : titre sous lequel Photius désigne les Dialogues du pape saint Grégoire, XI, 471. — Vies des saints, traduites par Anastase le Bibliothécaire, XII, 713, 714; recueillies ou écrites par Syméon Métaphraste, 815 et suiv. Les Vies des particuliers sont sous leur nom.

VEILLARD. Canon quatre-vingt-troisième du quatrième concile de Carthage, VII, 732.

VIELLESSE. Épigramme de saint Grégoire de Nazianze sur la vieillesse, V, 304.

VIEL (Pierre). Sa traduction française des six premiers livres de saint Optat de Milève, V, 148.

VIENNE, ville des Gaules dans le Dauphiné. Concile qu'on dit y avoir été tenu au temps de saint Irénée, II, 539. — Décret deuxième du concile de Turin sur les droits de cette Église, VII, 738. — Lettres du pape saint Célestin aux évêques des provinces de Vienne et de Narbonne, VIII, 128 et suiv. — Le droit de métropole est donné par le pape saint Léon à l'Église de Vienne au préjudice de celle d'Arles : à quelle occasion, X, 172. L'étendue de sa métropole resserrée par le même pape saint Léon aux Églises de Valence, Tarentaise, Genève et Grenoble, 218. Saint Mammert, évêque de Vienne, se prétend indépendant de l'Église d'Arles, 338. — Règlement du pape Anastase II au sujet des privilèges de l'Église de Vienne, X, 521, 523, 524. — Le pape Nicolas I confirme à l'Église de Vienne son ancien privilège de métropole, XII, 577. [Privilèges accordés à cette Église par le pape Sergius III, 743.] — Histoire des archevêques de Vienne, par Léger, archevêque de cette ville, XIII, 327. Conciles tenus en cette ville, 713, 733, 741. — Lettre du pape Calliste II qui confirme les droits et les privilèges de l'Église de Vienne; provinces sur lesquelles elle lui donne la primatie, XIV, 1098. Conciles tenus en cette ville, 1061 et 1062, 1084, 1091.

[VIERGE (La sainte). « Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. » Commentaire de saint Éphrem sur ces paroles, VI, 445.] Voyez *Sainte Marie, vierge et mère de Jésus-Christ.*

VIERGES. [Nécessité de la foi et des bonnes œuvres pour les vierges établie par saint Clément, pape, I, 349. Précautions à prendre pour garder la virginité, 349. Espérance qui soutient les vierges, 349, 350. Éloge de la virginité, 350. Vertus des vierges; abus de certains chrétiens vis-à-vis des

vierges; précautions à prendre dans l'enseignement des autres, 350, dans la visite des pauvres, 350, 351; dans la visite de ceux qui sont tourmentés par le démon, 351. Précautions qu'on doit prendre par rapport aux vierges, 351 et suiv.] Témoignage de saint Ignace d'Antioche sur les vierges, qui étaient alors appelées veuves, I, 385. — Traité du Voile des vierges, ouvrage de Tertullien après sa chute, II, 65, 66. Témoignage d'Origène sur les vierges consacrées à Dieu, 236. Traité de la Conduite des vierges : ouvrage de saint Cyprien, 272 et suiv. Éloge qu'il y fait des vierges, 273, 377. Il en distingue de deux sortes. Ce qu'il dit des vierges tombées, 377. — Exemple d'une vierge consacrée à Dieu dans les martyrs d'Afrique, III, 20. On y voit que dans l'Afrique les vierges consacrées à Dieu ne coupaient pas leurs cheveux, 22, n. 6. — Pénitence imposée à celui qui avait fait violence à une vierge, II, 586. Constitutions apostoliques qui les concernent, 594. Pénitence imposée aux vierges qui avaient violé leur vœu, 606. Canon dix-huitième du concile d'Ancyre, 639. — Banquet des Vierges : ouvrage de saint Méhode, évêque de Tyr, III, 62 et suiv. Il y avait en Perse beaucoup de vierges consacrées à Dieu, 319. Différentes sortes de vierges, 328, 329. Règle pour les vierges attribuée à saint Pacôme, 366. Saint Antoine met sa sœur dans un monastère de vierges, 382. — Exhortation à une vierge attribuée à saint Athanase, IV, 184. Témoignage de saint Athanase, 225, 226. Lettre de saint Basile à une vierge qui avait commis un crime d'impureté, 437. Canon sixième dans la première épître canonique de saint Basile le Grand, 461. Canon dix-huitième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand, 465, 466. Canon soixantième dans la troisième épître de saint Basile le Grand, 473. Doctrine de saint Basile le Grand, 532, 533. Canon deuxième du concile de Valence, 601. Canon huitième du concile de Sarragosse, 616. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 79; de saint Optat de Milève, 138. Poème où saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge des vierges qu'il distingue en plusieurs classes, 276. Poème de saint Grégoire de Nazianze en forme d'exhortation aux vierges, 295. Une vierge arienne insulte saint Ambroise et meurt, 382. Livre des Vierges : ouvrage de saint Ambroise, 445 et suiv. Des vierges viennent de diverses provinces rece-

voir de la main de saint Ambroise le voile de la virginité, 448. Une vierge d'Antioche, condamnée à être prostituée dans un lieu infâme, est délivrée par un soldat qui change d'habits avec elle, 449. Vierges qui se sont donné la mort elles-mêmes de peur de tomber entre les mains des persécuteurs : ce qu'en pensait saint Ambroise, 450, 451. De l'Institution d'une vierge : ouvrage de saint Ambroise, 454 et suiv. Traité contre une vierge qui s'était laissée corrompre : ouvrage de saint Ambroise, 458 et suiv. Conduite de saint Ambroise touchant les accusations formées contre une vierge, 481 et suiv. Témoignage de saint Ambroise sur les vierges, 576. — Les vierges recevaient de l'évêque la bénédiction et le voile. Une vierge qui commettait un inceste ou se mariait était privée de la communion, VI, 108. Discours aux vierges : ouvrage d'Évagre de Pont, 114, 115. Il y avait dans le temple de Jérusalem un lieu destiné pour les vierges, entre le temple et l'autel, 227, 228. Pierre Valvemar est brûlé pour avoir violé une fille de qualité, 341. Loi de Jovien pour la sûreté des vierges consacrées à Dieu, 353, 354. Loi de Valentinien I en faveur des vierges et des veuves, 355. Autre loi du même empereur aussi en faveur des vierges et des veuves. Autre loi du même empereur en faveur des vierges, 356. Les vierges consacrées à Dieu avaient un habit distingué, 374. — Homélie sur la parabole des dix Vierges attribuée à saint Jean Chrysostôme ou à Sévérien, évêque de Gabales, VII, 257. Doctrine et témoignages de saint Jean Chrysostôme sur la vie des vierges, 28 et suiv., 30 et suiv., 34, 38, 423, 424. Doctrine de ce Père sur le vœu de chasteté, 424. Canons douzième et treizième dans la lettre du pape saint Innocent à saint Victrice de Rouen, 508, 509. Vierges de la montagne d'Hermone, auxquelles saint Jérôme écrit une lettre, 582. Vierges parmi les hérétiques, 589. Doctrine et témoignages de saint Jérôme sur les vierges, 587, 597, 640, 642, 643, 696, 698. Canon trente-troisième du concile d'Hippone, 715. Canon quatorzième du troisième concile de Carthage, 719. Canon trente-troisième du même concile, 722. Canon trente-sixième, 723. Canon onzième du quatrième concile de Carthage, 728. Canon sixième du concile de Tolède, 740. — Doctrine de saint Augustin sur les vierges, IX, 126, 133, 159, 237, 239, 269 et suiv., 505. — Canons premier et

deuxième du concile romain sous saint Innocent I, VIII, 544, 545. Canon sixième du sixième concile de Carthage, 564. Canon seizième du même concile, 565. — Il y avait deux sortes de vierges au temps du pape saint Léon, X, 201. Le concile de Chalcedoine défend aux vierges de se marier, 699. On ne donnait la bénédiction solennelle qu'à celles qui avaient au moins quarante ans. Loi de l'empereur Majorien à ce sujet, 237. Selon saint Léon, l'humilité est nécessaire aux vierges, 246. Canon seizième du concile de Chalcedoine qui défend aux vierges de se marier, 699. Hunéric fait visiter les vierges sacrées, contre toutes les lois de la pudeur, par des Vandales et des matrones de sa nation, 453. En quelle fête on pouvait donner le voile aux vierges, 503, 517. Ceux qui épousent des vierges consacrées à Dieu sont mis en pénitence publique, 504. Canon de saint Patrice contre les vierges qui se marient après leur vœu, 705. — Quelle doit être la vie d'une vierge chrétienne, XI, 27, 28. Sermon de saint Césaire d'Arles sur la parabole des dix vierges, 132. Discours de saint Césaire d'Arles sur la fête des Vierges, 132 et 133. Lettre de saint Césaire d'Arles à une vierge, 152. Canon du troisième concile d'Orléans contre celles qui se laissent enlever, 857. Canon du troisième concile de Paris contre ceux qui enlèvent les vierges ou qui les demandent en mariage, 883. Institution des Vierges et du mépris du monde ; analyse de cet ouvrage, de saint Léandre de Séville, 423 et suiv. Homélie du pape saint Grégoire sur la parabole des dix vierges, 456, 457. Saint Grégoire le Grand défend de prendre de l'argent pour la bénédiction des vierges, 497. Chez les Grecs, le prêtre peut consacrer les vierges en leur donnant le voile, 798. Le mariage est interdit aux vierges consacrées à Dieu, 908, 912. — L'âge requis pour la consécration des vierges est de vingt-cinq ans, XII, 240. — Deux discours de Pierre Damien pour les fêtes des vierges, XIII, 309. Traité de la Vie et des Mœurs des vierges : ouvrage de Jean, abbé de Fécamp, 329. — Sermon de Bernard de Cluny sur la parabole des dix vierges, XIV, 492. — Dispositions du concile de Tribur concernant les vierges qui avaient reçu le voile, XIII, 736. Voyez *Virginité*.

VIGARD, prêtre envoyé à Rome pour être ordonné archevêque de Cantorbéry, y meurt de la peste, XIII, 782, 796.

1009. VIGBERT, évêque de Mersbourg. Sa mort; Dithmar lui succède, XIII, 62.
- VIGIER (François), jésuite. Son édition avec une traduction latine de la Préparation évangélique d'Eusèbe, III, 313.
- VIGILANCE. Homélie troisième de saint Basile le Grand sur ces paroles du Deutéronome : *Veillez sur vous-même*, IV, 378. Homélie supposée sous le nom de saint Basile sur ces paroles : *Ne vous laissez pas aller au sommeil*, 490. — Discours de saint Éphrem sur ces paroles : *Soyez attentif sur vous-même*, VI, 29, 30. — Discours de saint Colomban sur la vigilance, XI, 623, 624.
396. VIGILANCE, prêtre. Lettre que lui écrit saint Jérôme au sujet des écrits d'Origène, VII, 606.
404. Lettre du même docteur à Riparius au sujet des erreurs de Vigilance, 606, 607.
406. Livre de saint Jérôme contre Vigilance, 607 et suiv. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 57 et suiv.)
- VIGILANCE, l'un des métropolitains de l'Illyrie orientale, écrit à saint Léon qui lui répond, X, 206.
- VIGILANTIA ou BIGLINIZA, mère de l'empereur Justinien, XI, 254.
- VIGILE, évêque à qui est adressée la traduction de la conférence entre Jason et Papiusque, VI, 269.
- V. 385. VIGILE (Saint), évêque de Trente, martyr, VII, 267 et suiv. Histoire de sa vie, 267. Martyre de ses trois ministres, 267, 268. Lettres de saint Vigile à saint Simplicien, évêque de Milan, et à saint Chrysostôme, 268, 269. Martyre de saint Vigile. Saint Vigile de Trente est confondu avec un autre Vigile plus ancien, 269. — Lettre de saint Ambroise à saint Vigile, V, 487.
- V siècle. VIGILE, diacre que Gennade fait auteur d'une règle pour des moines; quelle peut être cette règle, X, 472.
- VI siècle. VIGILE, évêque de Tapse en Afrique. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, X, 472. Analyse des cinq livres contre Eutychès; du premier livre, 472 et suiv.; du second livre, 474 et suiv.; du troisième livre, 476; du quatrième livre, 476 et suiv.; du cinquième livre, 479 et suiv. Sa dispute contre Arius, 481, 482. Douze livres sur la Trinité qui lui sont attribués, 482, 483. Livres contre Varimade, arien, 483. Livre contre Pallade, arien, et quelques autres écrits attribués à Vigile, 483, 484. Le Symbole, attribué à saint Athanase, paraît être de lui, 484. Jugement sur sa manière d'écrire; édition de ses œuvres, 484, 485. [Autres éditions, 485.] — Vigile de Tapse n'est pas l'auteur du livre de la Foi qui porte le nom de Grégoire d'Elvire, IV, 349.
- VIGILE, diacre de l'Église romaine et ensuite pape; le pape Boniface II le désigne pour son successeur; le décret en est ensuite annulé, XI, 114. Il accompagne le pape Agapet à son voyage à Constantinople; après la mort d'Agapet, l'impératrice Théodora lui promet de le faire pape à condition d'abolir le concile de Chalcedoine et d'approuver les erreurs des Acéphales; il vient en Italie et engage Bélisaire, en lui promettant deux cents livres d'or, à le faire élire pape à la place de Silvérius, légitimement élu; il est ordonné pape et Silvérius envoyé en exil, 192. Ce dernier étant revenu en Italie est livré à Vigile qui le fait périr de faim, 193. Lettre que Vigile écrit à Anthime de Constantinople, à Théodose d'Alexandrie et à Sévère d'Antioche par laquelle il semble approuver leurs erreurs, 193, 194. Justinien lui ayant témoigné de la méfiance sur sa foi, Vigile lui écrit une lettre contraire à la précédente et conforme à la foi catholique, 194. Sa lettre à Mennas de Constantinople où il confirme les anathèmes prononcés contre Anthime Sévère et les autres schismatiques, 194, 195. Sa lettre décrétale à Profuturus, évêque de Brague, 195, 196. Lettre à saint Césaire d'Arles sur la pénitence qu'on devait imposer à celui qui avait épousé la femme de son frère; lettre à Auxanius, successeur de saint Césaire, par laquelle il lui accorde le pallium; autre lettre au même par laquelle il l'établit son vicaire dans les Gaules; lettre à saint Aurélien, successeur d'Auxanius; il lui accorde le même pouvoir qu'à son prédécesseur, 196. Lettre que saint Aurélien lui avait écrite, 199. Il refuse d'assister au concile de Constantinople, qui condamne les Trois-Chartres, 862. Il donne son *Judicatum* par lequel il condamne les Trois-Chartres sans préjudice du concile de Chalcedoine, 862 et 865. Ce décret indisposant les deux partis, il propose à l'empereur de convoquer un concile général, 865. Prétexte sous lequel il retire des mains de Justinien son *Judicatum* et les avis des évêques grecs, 866. On presse de nouveau le pape de condamner les Trois-Chartres; il le refuse; violence qu'on exerce contre lui, 866, 867. Sentence qu'il pro-

V. 530.

537.

538.

547.

548.

551.

551. nonce contre Théodore de Césarée ; il se réfugie à Chalcédoine et publie un écrit où il rend compte des vexations qu'on lui avait fait souffrir et fait sa profession de foi, 867. Touchés de sa fermeté, les Orientaux lui adressent une profession de foi, 867, 868.
553. Eutychius, nouveau patriarche de Constantinople, lui présente la sienne qu'il approuve ; on convient de discuter l'affaire des trois chapitres dans un concile composé d'un égal nombre d'évêques orientaux et occidentaux, 868. L'empereur Justinien se presse d'assembler le concile de Constantinople qui est le cinquième général ; le pape est invité de s'y rendre ; il le refuse, 868 et suiv. Le pape Vigile donne son *Constitutum* ; analyse de ce décret, 873 et suiv. Différents écrits du pape envoyés au concile par l'empereur, 875, 876. L'empereur ordonne d'ôter des dyptiques le nom de Vigile, 876. [Observation sur la conduite de Justinien, 876, n. 1.] Vigile approuve enfin les décisions du concile ; sa lettre au patriarche Eutychius à ce sujet, 879, 880. Sa Constitution par laquelle il condamne les Trois-Chapitres, 880. Mort du pape Vigile, 197, 882. [Lettres et décrets de Vigile dans la *Patrologie*, 197. Le nouveau Bullaire romain publié à Turin contient quatorze nouvelles lettres de Vigile.] La lettre de Pélage I au pape Vigile est supposée, 328. Lettre d'Eutychius, patriarche de Constantinople, au pape Vigile, 353. Saint Colomban se plaint de ce qu'à Rome dans les Diptyques on récitait le nom du pape Vigile avec ceux des évêques catholiques, 627. — Au sixième concile général, les Monothélites citent sous son nom deux écrits favorables à leurs erreurs ; les légats de Rome demandent à en prouver la supposition, XII, 947. Il est prouvé que ces deux écrits ont été ajoutés par les Monothélites aux Actes du cinquième concile général, 953.
- VIGILES. Règlement de saint Aunaire, évêque d'Auxerre, sur la manière de célébrer les vigiles dans l'église cathédrale de Saint-Étienne, XI, 323. Voyez *Veilles*.
- VIGNE MYSTIQUE. Discours de saint Cyrille d'Alexandrie sur la parabole de la vigne, VIII, 323, 324. — Sermon supposé sous le nom de saint Augustin sur la quatrième série ou sur la culture de la vigne du Seigneur, IX, 284. [Sermon du même sur la parabole de la vigne, 841.] — Homélie de saint Jean Damascène sur la parabole de la vigne, XII, 86. — Traité de la vigne mystique

ou de la passion du Seigneur, ouvrage fausement attribué à saint Bernard, XIV, 491.

VIGNIER (Jérôme), oratorien. Son supplément à l'édition des œuvres de saint Augustin, faite par les docteurs de Louvain, IX, 815.

VIGOR ou WIGOR (Saint), évêque de Bayeux. Poème en son honneur par Folcard, abbé de Torney, XIII, 343. Fondation d'un monastère sous son nom ; Robert de Tombelaire en est le premier abbé, 464, 465. [De la dotation des privilèges et des possessions de Saint-Vigor, ouvrage d'Hemmingus, 469.]

VILFRID (Saint), évêque d'York. Voyez *saint Wilfrid*.

VILGARD, grammairien, fanatique de Ravenne, confondu par l'évêque Pierre, XIII, 145.

[VILLECOURT, évêque de la Rochelle et depuis cardinal. Son édition et sa traduction française des lettres de saint Clément sur la virginité, I, 243 et suiv.]

VILLELPAND (Jean-Baptiste), jésuite. Son édition d'un commentaire sur les Épîtres de saint Paul, qu'il attribue fausement à saint Rémi, évêque de Reims, XI, 84.

VILLE-BERTRAND, ville d'Espagne, en Catalogne. Fondation de l'église de Notre-Dame en cette ville ; à l'occasion de la dédicace de cette église on tient un concile qui ordonne qu'il y aura des fonts baptismaux, et que les clercs mèneront la vie canonique, selon la règle de saint Augustin, XIV, 1077.

VILLEFORE (Joseph-François-Bourgoïn de). Voir *Bourgoïn*.

VILLEGISE, archevêque de Mayence. Son différend avec saint Bernouard, évêque de Hildesheim, au sujet du monastère de Gandersheim, XIII, 66, 67. Sa mort ; Archembaud lui succède, 67.

VILLEHAD (Saint). Voyez *Willehad*.

[VILLEMAIN, professeur à la Sorbonne et ministre de l'instruction sous Louis-Philippe. Son tableau de l'éloquence des Pères au IV^e siècle ; ce qu'il y dit de saint Éphrem, VI, 73.]

VILLES DES GAULES prises et ruinées par les Barbares, VII, 639.

VILLESINDE, évêque de Pampelune. Lettre que lui écrit saint Euloge, prêtre de Cordoue, XII, 521.

VILLIBALD (Saint), évêque d'Æichstat. Voyez *saint Willibald*.

VILLICUS, évêque de Metz. Lettre que lui écrit Mappinius, évêque de Reims, XI, 206,

1041.

VIII siècle.

851.

VI siècle.

207. Lettre que lui écrit le patrice Dynamé, 402.

VILLIERS (Charles de). Son édition des œuvres de saint Fulbert, évêque de Chartres, XIII, 79.

[VILLOISON, publie les *Anecdota græca*, où se trouvent quelques fragments des écrits de saints Pères, non encore édités, XI, 180.]

VIN, [ce qu'il désigne d'après saint Mélicton, I, 454.] Rejeté par Tatien, 489. Permis, selon Clément d'Alexandrie, 567. — Canons cinquante-unième et cinquante-troisième apostoliques sur l'usage du vin, II, 585. — Selon saint Méthode, le vin était en usage dès avant le déluge et Caïn était pris de vin lorsqu'il tua son frère, III, 72. — Hérétiques qui condamnaient l'usage du vin en haine du Créateur, IV, 469. Le vin et la viande n'étaient point en usage avant le déluge selon saint Basile, 497, 498. — Hérétiques qui condamnaient l'usage du vin, VII, 58. Son utilité à cause de nos mystères, 155. Saint Jean Chrysostôme croit que l'usage du vin a été inconnu jusqu'au temps de Noé, 355. Jésus-Christ en but après sa résurrection, 362. — On ne doit offrir dans le calice que du vin mêlé d'eau, XI, 860. Saint Isidore de Séville croit que l'usage du vin et de la viande n'a été permis que depuis le déluge, 748. — Manière de clarifier le vin en usage au ix^e siècle, XII, 599.

VINCENT (Saint), diacre de l'Église de Sarragosse, en Espagne. Son martyr, III, 19, 20. — Sermons de saint Augustin en son honneur, IX, 240 [et 836]. — Discours en son honneur attribué au pape saint Léon, X, 198. — Sermon de saint Augustin à l'honneur de ce saint martyr, placé parmi ceux de saint Fulgence de Ruspe, XI, 70. Monastère placé sous le nom de saint Vincent, à Paris, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, 307. Privilège accordé à ce monastère par saint Germain, évêque de Paris, 311. Abbaye bâtie au Mans sous l'invocation de saint Vincent, par saint Domnole, qui lui donne le chef de saint Vincent et une partie du gril de saint Laurent, 313. Diplôme du roi Childébert pour la fondation du monastère de Saint-Vincent, à Paris, 883, 884. — Hymne du poète Prudence en l'honneur de saint Vincent, VIII, 102. — Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, à Besançon, autrefois sous le nom de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, et depuis sous le nom de Saint-Vincent, XI, 781. — Abbaye

de Saint-Vincent en Italie sur le Volturne; le roi Charlemagne confirme les donations qui lui avaient été faites par les rois lombards et les ducs de Bénévent, XII, 120. [Bulle accordée à cette abbaye par le pape Pascal, 403. — Privilèges accordés à cette abbaye par le pape Benoît VII, XIII, 836. — Saint-Vincent, abbaye de Laon; constitution de Rorico, évêque de Laon, pour rétablir les moines dans l'abbaye à la place des chanoines, XII, 845.] Usnard, moine de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, est chargé d'aller chercher les reliques de saint Vincent, XII, 614. Aimoin, moine de Saint-Vincent, écrit l'histoire de la translation des reliques de saint Vincent, à Paris, 700, 701. Il la met en vers, 701. Les moines de l'abbaye de Saint-Vincent, à Metz, donnent une terre à Sigebert de Gemblours en reconnaissance des leçons qu'il leur avait données, 800. Fondation de l'abbaye de Saint-Vincent, à Metz, par Thierri, évêque de Metz, 835. — Histoire du martyr de saint Vincent par Enguerran, abbé de Saint-Riquier, XIII, 112. L'abbaye de Saint-Vincent au Mans, rétablie par l'évêque Gervais, 263. — Poème du Vénérable Hildebert sur le martyr de saint Vincent, XIV, 222. L'église de Saint-Vincent de Salamanque donnée à l'abbaye de Cluny, 267. — Contestation sur les dîmes de l'église de Saint-Vincent de Tours, XIII, 745.

VINCENT (Saint), martyr à Gironne, en Espagne. Histoire de la translation de son corps et de ceux de ses compagnons par Eusèbe, évêque d'Antibes, XI, 306, 307.

VINCENT, évêque d'Ossone, assiste au concile d'Elvire, II, 603.

VINCENT, prêtre, légat du pape au concile de Nicée, III, 421.

VINCENT, évêque de Capoue, assiste au concile de Sardique, III, 477. — Lettre que lui écrit le pape Libère, IV, 296. Il refuse de souscrire aux décrets de Rimini, 297, 582.

VINCENT. Lettre de saint Jérôme à Vincent et à Gallien pour servir de préface à sa traduction de la Chronique d'Eusèbe, VII, 645, 646. Lettre du même docteur à Vincent, ou préface de sa traduction des homélies d'Origène sur Ézéchiël et Jérémie, 646.

VINCENT LE ROGATISTE, devenu chef des Rogatistes. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 98 et suiv. Ses erreurs combattues par saint Augustin dans la personne

de Victor, l'un de ses disciples, 466 et suiv., 470 et suiv.

VINCENT, évêque de Cucuse, assiste au concile de Tusdre et de Telle, VIII, 560, 561.

VINCENT, préfet des Gaules, puis consul, pris sans raison pour Vincent de Lérins, VIII, 456.

VINCENT DE LÉRINS, prêtre et moine. Temps de sa retraite, VIII, 456, 457. Confondu avec Vincent, préfet des Gaules; il fait un mémoire dont le but principal est de combattre l'hérésie de Nestorius, 457. Sa mort, 467, 468. Analyse du mémoire de Vincent de Lérins, 457 et suiv. Qu'il faut se séparer des hérétiques, s'attacher à l'Église et à l'antiquité, 458, 459. Combien on doit craindre d'être auteur d'une hérésie, 459 et suiv. Combien il y a de danger à écouter les novateurs, 461, 462. En quel sens il est permis de faire des progrès dans la doctrine de l'Église, 462, 463. Quel est l'esprit de l'Église dans les conciles, 463. A quelle marque on connaît les hérétiques, 463, 464. Quel usage les hérétiques font de l'Écriture sainte, 464. Règle pour connaître le vrai sens des Écritures, 464, 465. De l'autorité des Pères, 465, 466. Second mémoire de Vincent de Lérins; récapitulation qui seule nous en reste; jugement sur son premier mémoire : éditions qu'on en a faites, 466. Traductions, 466, 467. [Autres éditions et traductions, 467.] Vincent ne paraît pas être l'auteur du Symbole *Quicumque*; il n'est pas auteur des objections réfutées par saint Prosper; il n'est pas auteur du *Prædestinatus*, 467. Il est différent de Vincent, frère de saint Loup, 468. Il éleva les enfants de saint Eucher, archevêque de Lyon, 442. — Quelques-uns croient qu'il est l'inconnu que saint Prosper attaque dans deux épigrammes, X, 291, et que c'est à lui que sont adressées les réponses de saint Prosper à Vincent, 298. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 305 et suiv.)

VINCENT, prêtre des Gaules, publie seize propositions insoutenables qu'il attribue à saint Prosper; réponse de celui-ci, VIII, 467; X, 298 et suiv. — Ces réponses ont été faussement attribuées à saint Augustin, IX, 559. — Commentaire sur les Psaumes attribué au même Vincent, X, 471. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 413 et suiv.)

VINCENT. Plusieurs personnes de ce nom

vivaient dans les Gaules au temps de Vincent de Lérins, VIII, 467.

VINCENT, frère de saint Loup, différent de Vincent de Lérins, VIII, 468.

VINCENT, prêtre, souscrit au concile de Riès au nom de Constantin, évêque de Gap ou de Die, VIII, 605 et X, 298.

VINCENT, à qui saint Sidoine Apollinaire écrit, X, 383.

[VINCENT, évêque d'Ivica ou d'Ébulus. Lettre que Licinien lui adresse contre ceux qui croyaient que des lettres étaient tombées du ciel sur le tombeau de saint Pierre, XI, 429.]

VINCENT, évêque de Sardaigne. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire au sujet de la célébration de la Pâque, XI, 513.

VINCHESTER, ville d'Angleterre. Voyez *Winchester*.

VINCOMALE, à qui Théodoret écrit pour le remercier de ce qu'il lui avait procuré son rappel, X, 77.

VINCOMALE, qui avait épousé en secondes noces la sœur de sa femme. Deux lettres de saint Avit de Vienne à son sujet, X, 558, 559.

VINDELINUS. Son édition des œuvres de saint Cyprien, II, 382.

VINDEMIAL (Saint), évêque de Capse, dans la Byzacène. Il souffre le martyre, X, 464.

VINDICATIFS. Canon soixante-septième du quatrième concile de Carthage, VII, 731.

VINDICIEN, médecin dont Dieu se sert pour détromper saint Augustin, IX, 4.

VINET (Élie), principal du collège de Guyenne, à Bordeaux. Son édition des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399. — Sa traduction française de la Vie de Charlemagne écrite par Éginhart, XII, 354.

VINFRID. Voyez *Winfred*.

VINOC (Saint). Voyez *saint Winok*.

VIOL. Canon soixante-septième apostolique, II, 586.

VIOLENCE défendue aux clercs. Canon vingt-huitième apostolique, II, 582.

VIPPON [ou WIPPON], chapelain de l'empereur Conrad le Salique, puis de Henri le Noir, est auteur de l'Histoire de Conrad et du panégyrique de Henri, XIII, 176. Ses autres écrits, 176, 177. [Sa notice et ses écrits dans la *Patrologie*, 176.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 443 et suiv.)

VIREMOUTH, monastère en Angleterre. Voyez *Wiremouth*.

VIRGILE, poète profane. Saint Odon abbé

598.

XI siècle.

de Cluny, dans un songe, est détourné de la lecture de ce poète, XII, 804.

VIRGILE, évêque de Trente. Saint Ambroise lui écrit sur les devoirs de son ministère, V, 487.

597.

VIRGILE, archevêque d'Arles, consacre évêque saint Augustin, envoyé en Angleterre pour y prêcher la foi, XI, 438. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, au sujet des Juifs, 484, 485. Saint Grégoire lui accorde le Pallium et l'établit son vicaire dans les États de Childebert; sa lettre à ce sujet, 503. Saint Grégoire, à sa prière, confirme les privilèges d'un monastère situé dans sa ville, 518.

VIRGILE, l'un des prêtres qui prêchaient l'Évangile en Bavière, XII, 30, 31. Accusé de plusieurs erreurs par saint Boniface, 32 et n. 1.

VIRGILE (Saint), évêque de Salzbourg. Son épitaphe, XII, 477.

VIRGINITÉ. [Deux épîtres de saint Clément, pape, sur la Virginité, I, 349 et suiv. Voyez *saint Clément*, pape, et *Vierges*.] Doctrine de saint Ignace d'Antioche, I, 385; de Clément d'Alexandrie, 600; — de Tertullien, II, 73; de saint Cyprien, 342. Canons treizième et quatorzième du concile d'Elvire, 606. Canon dix-huitième du concile d'Ancyre, 639. — Doctrine de saint Méthode, évêque de Tyr, III, 63, 64, 71. Lois de l'empereur Constantin, 144. — Livre de la virginité attribué à saint Athanase, IV, 176, 177. Livre de la virginité à Létoïus, évêque de Mélitène, ouvrage faussement attribué à saint Basile le Grand, 494, 495. — Doctrine de saint Cyrille de Jérusalem, V, 79; de saint Optat, 138. Les deux poèmes de saint Grégoire de Nazianze sur la virginité, 269 et suiv. Doctrine de saint Grégoire de Nazianze, 335, 338. Vœux des vierges, 349, 350. De quelle manière saint Ambroise prêchait en faveur de la virginité, 380. Livres de la virginité, ouvrage de saint Ambroise, 445 et suiv., 452 et suiv. Exhortations à la virginité, ouvrage de saint Ambroise, 457, 458. Doctrine de saint Ambroise sur la virginité, 501. Livre de la virginité faussement attribué à saint Ambroise, 511. — Livre de la virginité, ouvrage de saint Grégoire de Nysse, VI, 190 et suiv. Doctrine de saint Épiphane sur le vœu de virginité, 434. Traité de la virginité, ouvrage de saint Jean Chrysostôme, 30 et suiv. Doctrine de ce Père sur la virginité, 244.

Lettre de saint Jérôme à sainte Eustoquie contenant un traité de la virginité, 586 et suiv. Erreur de Helvidius sur la virginité, 595. Traité à la louange de la virginité supposé sous le nom de saint Jérôme, 647. Doctrine de saint Jérôme sur la virginité, 601, 602, 683, 696. — Traité de la foi et de la virginité, ouvrage d'Atticus de Constantinople, VIII, 15. — Son éloge par saint Gaudence, 38. — Livre de la sainte virginité, ouvrage de saint Augustin, IX, 269 et suiv. Doctrine de saint Augustin sur la virginité, 271, 272, 785. [Pensée de saint Augustin sur la virginité, 837.] — Doctrine de Théodoret, X, 87, 88, 107. Trois livres du bien de la virginité, ouvrage de Salvien qui ne se trouve plus, 377. De la garde de la virginité et du mépris du monde, ouvrage perdu d'un prêtre nommé Paul, 469, 470. — Doctrine de saint Fulgence sur la virginité, XI, 16, 27. Lettre de saint Fulgence sur la virginité et l'humilité, 27 et suiv. — Traité de saint Adelme de Schirburn à la louange de la virginité, 804, 805. Traité de la virginité, ouvrage de Guibert, abbé de Nogent, XIV, 197. Éloge de la virginité dans une lettre du Vénérable Hildebert, 210. Traité de la virginité par le même; il n'a pas encore été imprimé, 217. Traité de Rupert, abbé de Tuy, sur ce qui fait perdre la virginité, 288. Lettre dans laquelle Pierre le Vénérable fait voir les avantages de la virginité, 513.

VIRGINITÉ PERPÉTUELLE DE LA SAINTE VIERGE MARIE, MÈRE DE JÉSUS-CHRIST. [Doctrine de saint Ignace, I, 354; de saint Méliton, 454.] — Doctrine de saint Ambroise, V, 454 et suiv.; — [de saint Éphrem, VI, 477, 483, 484, 485, 489.] Ce que saint Augustin dit de la virginité de Marie, 837. — Virginité perpétuelle de la sainte Vierge et de saint Joseph établie par le vénérable Bède, XII, 18. — Virginité perpétuelle de Marie, établie dans une homélie de saint Maxime de Turin, X, 325. — Le même dogme établi par Photius contre Helvidius, XII, 725. — Écrit sur ce sujet attribué au cardinal Humbert, XIII, 253. Livre du cardinal Albéric sur ce sujet, 494. — Traité sur le même sujet par Hugues de Saint-Victor, XIV, 355, 356.

[VISCH (Charles de), prieur du monastère des Dunes. Son édition des œuvres d'Alain de Lille, XIV, 868.]

VISIGOTHS, peuples ariens répandus en Espagne et en France. Ils font des ravages en Auvergne et se rendent maîtres de Cler-

mont, X, 381. — Ils sont ramenés à la foi catholique par le roi Récarède, XI, 899, 900.

VISION BÉATIFIQUE ou **VISION DE DIEU**. Doctrine de saint Irénée, I, 515, 516, 528, 529. — [Doctrine de Didyme l'Aveugle, V, 621, 625; — de saint Ephrem, VI, 448;] — de saint Jean Chrysostôme, VII, 374, 375. — Traité de Raban Maur sur la vision de Dieu, XII, 457. Explication que Loup de Ferrières donne à un endroit de saint Augustin sur la vision béatifique, 503. Lettre de Gothescalc à Ratramne sur la vision béatifique, 594. Sentiment d'Hincmar de Reims, 666. Traité de Jean Scot sur la vision de Dieu, 607. Voyez *Vue de Dieu*.

VISIONS. Doctrine d'Herma sur les visions, I, 338. Les visions étaient fréquentes dans les premiers siècles, 549. — Témoignage de saint Cyprien, II, 379. Les visions étaient fort communes dans le troisième siècle, 264, 283, 298, n. 1. Dieu en gratifiait même les enfants, 379. Vision de saint Denys d'Alexandrie touchant la lecture des livres hérétiques, 397. — Vision de saint Théodote le cabaretier, III, 16. — Vision de saint Cyprien touchant la persécution de Gallus, II, 560. — La vision qu'on attribue à saint Pierre d'Alexandrie touchant Arius est supposée, III, 57. Vision de saint Antoine touchant saint Paul, ermite, 386. — Vision de Wétin sur les peines et les récompenses de l'autre vie, XII, 273. Écrite par Hetton, évêque de Bâle, 273 et 337, et mise en vers par Walafride Strabon, 416. Visions d'Audrade, chorévêque de Sens, 440, 441. — Vision de Maurille, archevêque de Rouen, XIII, 268. Livre des visions, ouvrage d'Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne, 282. — Vision de saint Hugues, abbé de Cluny, XIV, 55.

VISITATION DE LA SAINTE VIERGE. Discours d'Anastase d'Antioche sur la Visitation de la sainte Vierge; il est resté manuscrit, XI, 364.

VISITES. Règle de saint Pacôme sur les visites, III, 365. — Deux livres de la visite des infirmes, ouvrage supposé sous le nom de saint Augustin, IX, 288. — Défense aux évêques, lorsqu'ils font la visite de leurs diocèses, d'exiger au delà de ce qui est prescrit par les canons, XII, 241. Les évêques doivent faire chaque année la visite de leurs diocèses, 821. — Règlement du troisième concile de Latran, pour modérer les frais que causaient aux Églises les archevêques, évê-

ques, cardinaux, etc., dans leurs visites, XIV, 1139, 1140. — Canon d'un concile d'Arles qui oblige chaque évêque à faire la visite de son diocèse une fois l'année, XIII, 643. Canon d'un concile de Châlon-sur-Saône qui défend à l'évêque de faire des exactions illicites dans le cours de ses visites, 646, 647. Canon d'un concile de Paris qui défend aux évêques d'être à charge aux prêtres et aux fidèles dans leurs visites, 664. Ce que prescrit pour ces visites un concile de Rouen, 728. — Canon du quatrième concile de Latran qui défend aux évêques, à leurs archidiacres et aux légats de rien prendre pour frais de visite, XIV, 1168.

VISITEURS, titre donné à un évêque qui gouvernait par commission un diocèse, X, 505. — Visiteurs des Églises vacantes, XI, 481, 485.

VISTRÉMIR, archevêque de Tolède. Sa mort; on élit saint Euloge pour lui succéder, XII, 514.

VITAL, évêque d'Antioche, assiste aux conciles d'Ancyre et de Néocésarée, et il peut y avoir présidé, II, 635, 640.

VITAL, lecteur de Thibare en Afrique, prisonnier pour la foi, III, 18.

VITAL et AGRICOLE (Saints), martyrs à Bologne en Italie, III, 41. — Translation de leurs reliques, V, 392 et 457. — Sermon de Pierre Damien en l'honneur de saint Vital, XIII, 308. — Église de Saint-Vital disputée entre l'Église de Nantes et l'abbaye de Tournus; un concile de Loudun l'adjudge au prieuré de Cunauld appartenant à Tournus, XIV, 1082.

VITAL, prêtre d'Antioche, tâche de surprendre le pape saint Damase, V, 15 et 16. Il s'attache à Apollinaire qui le fait évêque des Apollinaristes à Antioche, 16. Il est condamné avec ses sectateurs par le pape Damase, 17, IV, 607. — Il confère avec saint Épiphane, VI, 409, 410. — Ce que saint Jérôme dit de Vital, VII, 582, 583.

VITAL, archidiacre, porte une lettre synodale des évêques de Macédoine au pape saint Innocent, VII, 514.

VITAL, prêtre à qui saint Jérôme écrit une lettre, VII, 561.

VITAL, homme distingué dans Carthage. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 176 et suiv., 697, 698.

VITAL, prêtre qui assiste à un concile de Jérusalem, VIII, 550.

VITAL défend en Espagne la pureté de la

299.

303.

304.

376.

377.

395.

427.

foi contre les erreurs de Nestorius qui s'y introduisaient, VIII, 418; 419. Consulte Capréolus, évêque de Carthage; réponse qu'il en reçoit, 419, 420.

483. VITAL, évêque, l'un des légats envoyés à Constantinople par le pape Félix III, X, 411. Sa prévarication, 413, 414. Sa déposition dans un concile de Rome; il meurt excommunié, 414. Sa déposition, 719. Sa mort, 726.

VITAL, diacre, l'un des légats envoyés par le pape Hormisdas à l'empereur Anastase, X, 613.

VITAL, évêque de Ravenne. Poème de Fortunat en son honneur, XI, 403.

598. VITAL, défenseur de Sardaigne. Lettre que lui écrivit le pape saint Grégoire, XI, 512.

VITAL, disciple d'Abbon de Fleury, XIII, 35.

XII siècle. VITAL, fondateur d'un monastère de filles. Lettre que Marbode lui écrit, XIV, 226.

VITAL, abbé de Savigny. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 332, 333.)

VITAL ORDÉRIC. Voyez *Ordéric Vital*.

375. VITALIEN, homme de considération. Poème de saint Grégoire de Nazianze adressé à Vitalien au sujet de ses fils, V, 277, 278.

VITALIEN, sénateur. Lettre que lui écrit saint Avit de Vienne, X, 562,

VITALIEN, général de cavalerie, excite une révolte en Scythie et en Asie contre l'empereur Anastase; ses progrès; il envoie au pape Hormisdas des députés touchant le concile indiqué à Héraclée, X, 613. Il protège les moines de Scythie qui soutenaient cette proposition: Un de la Trinité a été crucifié, 626. Traité de paix qu'il fit avec Anastase, 489.

VITALIEN, maître de la milice, chargé d'exécuter les ordres de l'empereur Justin contre Sévère, faux patriarche d'Antioche, XI, 107, 108.

658. VITALIEN, pape, succède à Eugène. Durée de son pontificat; sa mort, XI, 781. Ses lettres, 782, 783. Il accorde un privilège au monastère de Stavélo, 783. — Son nom est rétabli dans les Diptyques de Constantinople, XII, 949. [Recueil de ses lettres dans la *Patrologie*; cinq autres lettres; différents privilèges, 783.]

VITALIENS ou APOLLINARISTES. Saint

Éphrem leur donne sa malédiction, VI, 4.

VITARIT, notaire d'Hunéric, X, 452. Il porte un édit à saint Eugène de Carthage, 454.

VITE, ville d'Afrique. Saint Victor, évêque de cette Église, X, 448 et suiv.

VITE ou VITON, prêtre, légat du pape saint Silvestre au concile d'Arles, II, 629. — Concile de Rome assemblé dans son église, III, 421. Il fut légat du même pape au concile de Nicée, 464.

VITE (Saint). Monastère sous son nom. Voyez *Gladbac*.

VITELLIUS, donatiste. Ses écrits, V, 105, 106.

VITFON, à qui Alcuin écrit, XII, 199.

VITIGÈS, élu roi des Goths en Italie après la déposition de Théodat, XI, 210. Ses lettres écrites par Cassiodore, 216.

VITMAR, moine de l'ancienne Corbie, accompagne saint Anschaire dans sa mission en Suède, XII, 524.

VITRY, [ville de France, autrefois] bourg de l'île de France. Différend entre les moines de Saint-Éloi dans l'île de Paris, et les chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, au sujet des dîmes de vin et de blé à Vitry, XIV, 568.

VITULUS, chancelier de Constantius, VIII, 7.

VIVENTIOLE (Saint), évêque de Lyon. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; ses écrits sont perdus à l'exception d'un billet par lequel il invite saint Avit de Vienne à la solennité de saint Juste, XI, 201. [Sa lettre aux évêques de la province, XI, 201, n. 1.] — Lettre que lui écrivit saint Avit de Vienne avant qu'il fût évêque, X, 559. Concile d'Agaune où il se trouve, 746. — Concile de Lyon auquel il préside, XI, 817, 818. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 94 et 95.)

VIVENTIOLUS, prêtre, enseigne les lettres au monastère de Condat puis devient évêque de Lyon, X, 611. — [Lettre de cet évêque au concile de la province de Lyon; XI, 201, n. 1.]

VIVENTIOLUS, rhéteur à qui saint Avit de Vienne adresse une de ses lettres, X, 562.

VIVENTIUS évêque, l'un des auteurs de la Vie de saint Césaire, évêque d'Arles, XI, 428.

VIVÈS (Jean-Louis). Ses commentaires sur les livres de saint Augustin de la Cité de Dieu; traduits en français, IX, 812.

IV siècle.

VI siècle.

VIVIEN, abbé de Saint-Martin de Tours. Bible dont il avait fait présent à Charles-le-Chauve; Baluze s'est trompé en faisant Vivien abbé de Saint-Martin de Metz, XII, 439.

VIVIEN, cardinal, légat en Écosse, y célèbre un concile, XIV, 1138.

[VIVIEN, religieux de Prémontré. Son écrit intitulé Harmonie de la grâce et du libre arbitre; analyse de ce livre, XIV, 249, 250.]

[VIVIEN (Gaspard). Son abrégé de la Vie de saint Pierre d'Agnani, composée par saint Brunon de Segni, XIII, 500.]

VIVIERS, monastère en Calabre, près de Squillacci, fondé par Cassiodore et dans lequel il se retire, XI, 211. Description de ce monastère, 233.

VIVOIN, monastère uni à celui de Mar-moutier, XIII, 346, 347.

VIVRES. Le prix des vivres fixé par Cassiodore, XI, 218.

VOCABULAIRES. Vocabulaire de Paul, diacre, XII, 144. — Vocabulaire de Papius le Grammairien, augmenté par Ugutius de Pise, XIII, 326, 327. Différentes éditions qu'on en a faites, 327.

VOCATION A LA FOI [expliquée par saint Léon de Verceil, VI, 274.] — Doctrine de saint Jean Chrysostôme, VII, 241, 246. — Doctrine de Cassien, VIII, 164. — Doctrine de saint Augustin, IX, 725, 726. La vocation à la foi prévient le mérite de l'homme, 726. Ce Père distingue deux sortes de vocations : l'une commune et l'autre particulière, 531. — Livres sur la vocation des Gentils, attribués à saint Ambroise, V, 512; — à saint Hilaire d'Arles, VIII, 441. — On les attribue aussi au pape saint Léon ou à saint Prosper, X, 240, 241. Analyse de cet ouvrage, 241 et suiv.

VOCIUS, évêque de Lyon, assiste au concile d'Arles, II, 629.

VOCONIUS, évêque de Castel dans la Mauritanie, auteur d'un ouvrage sur les sacrements que nous n'avons plus; il avait aussi écrit contre les Juifs et contre les Ariens et autres hérétiques; ce pourrait être un discours aux néophytes ou un traité des cinq hérésies, lesquels sont cités quelquefois sous le nom de saint Augustin et ne sont pas de lui, X, 469.

VŒUX. Témoignage de saint Ignace, évêque d'Antioche, sur les vœux de continence, I, 379. Autre témoignage dans les

Actes de sainte Félicité et de ses fils, 391. — Doctrine de saint Hilaire, IV, 15. — Canon dix-huitième et dix-neuvième dans la deuxième épître canonique de saint Basile le Grand sur les vœux de la religion, IV, 465, 466. Canon vingt-huitième dans la même épître canonique, 467. Doctrine de saint Basile sur les vœux, 532, 533. — Doctrine de saint Grégoire de Nazianze sur les vœux des moines et des vierges, V, 349, 350. Usage de faire des vœux aux martyrs, 572, 573. — Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur le vœu de chasteté, VII, 424. Doctrine de saint Jérôme sur le vœu de virginité, 696, 697. — Doctrine de saint Augustin, IX, 234, 271, 272, 785. — Lettre de saint Fulgence sur les vœux, XI, 26, 65. Le second concile d'Orléans défend d'accomplir les vœux qu'on aurait faits en chantant ou en folâtrant, 848. — Opuscule de saint Pierre Damien sur les vœux, XIII, 319.

[VOIGT, protestant à qui on doit une bonne Histoire, en allemand, du pape saint Grégoire VII, XIII, 374. Son jugement sur ce pape, 390; sur saint Anselme, 392.]

VOIES. Deux discours de saint Valérien de Cémèle sur la voie étroite, X, 156. — Discours de saint Césaire d'Arles sur les deux voies dont l'une mène au ciel et l'autre en enfer, XI, 132. — Voie royale, ouvrage de Smaragde, abbé de Saint-Michel, qui contient des préceptes sur la conduite qu'un roi doit tenir dans le gouvernement de ses états, XII, 254, 255.

VOILE DU TEMPLE. Fiction attribuée à saint Ephrem sur le déchirement de ce voile à la mort de Jésus-Christ, VI, 41.

VOILE DES VIERGES. Défense de le donner aux veuves, XIII, 727. L'évêque seul a le droit de le donner aux vierges, 727.

VOL, canons vingt-cinquième et vingt-sixième apostoliques, II, 582. Canon soixante-douzième apostolique, 586. — Canon sixième de l'épître canonique de saint Grégoire de Nysse, VI, 158. — Jugement de saint Augustin sur le vol qu'il avait fait, IX, 27. — Comment un vol fait à l'Église doit être puni suivant le pape saint Grégoire, XI, 525. — Le vol est regardé comme le plus grand crime par les Hongrois, XII, 770. Voyez *Voleurs*.

VOLAILE. L'usage de la volaille est défendu aux moines, hormis le cas d'infirmité, XII, 219. Pourquoi les Pères ont permis aux moines l'usage de la volaille, 455.

1075.

VOLBODON, abbé de Saint-Laurent de Liège, déposé dans un concile par l'évêque Henri, XIII, 466.

VOLEURS qui, pendant le sermon, coupent les bourses des auditeurs, VII, 43. — [Capitulaires de Charlemagne sur les voleurs, XII, 243.] — Loi d'Edgar, roi d'Angleterre, XIII, 55.

VOLFGANG (Saint). Voyez *Wolfgang*.

VOLSIUS. Voyez *Wolsius*.

VOLONTÉ DE DIEU. [Doctrine de saint Ephrem, VI, 464, 467, 482, 488; de saint Jean Chrysostôme sur la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, VII, 390, 391. Doctrine de saint Jérôme sur le même sujet, 668, 669. — Doctrine de saint Augustin, IX, 262, 263, 499, 500, 650. Différentes explications de ces paroles : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, 650 et suiv. — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 331, 332. — Doctrine de saint Léon, X, 241, 244. — Doctrine de saint Fulgence, XI, 47 et suiv., 62. — Doctrine de saint Jean Damascène, XII, 71, 96. Doctrine de saint Prudence, évêque de Troyes, 495. [Observation sur cette doctrine, 494, n. 4.] Doctrine de Loup de Ferrières, 509, 510. Doctrine de saint Remi de Lyon, 616, 617. — Livre de saint Anselme sur la volonté de Dieu, XIV, 20. — Doctrine d'Hincmar de Reims, XII, 659, 660. — Doctrine de saint Anselme sur la volonté en Dieu de sauver tous les hommes, XIV, 39, 40. Doctrine de Pierre Lombard sur la volonté de Dieu, 554, 555. Traité de la volonté de Dieu, ouvrage de Rupert, abbé de Tuy, 285, 286. Traité de la puissance et de la volonté de Dieu, ouvrage de Hugues de Saint-Victor, 354. Ce docteur distingue en Dieu deux sortes de volontés, 359, 360. Voyez *Salut de l'homme*.

VOLONTÉ EN JÉSUS-CHRIST. [Doctrine de saint Jean Chrysostôme sur les deux volontés qui se trouvent en Jésus-Christ, VII, 377. — Doctrine de saint Augustin, IX, 647. — La question des deux volontés en Jésus-Christ, traitée dans le livre de la Trinité, attribuée à saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 322, 323. — Doctrine d'Anastase, patriarche d'Antioche, XI, 363. Lettre d'Honorius sur la question des deux volontés; sentiment de ce pape, 647, 648; et de Jean IV, 648. Doctrine de saint Maxime, abbé de Chrysopolis sur ce sujet, 765, 766. — Preuves des deux volontés en Jésus-Christ par les saints Pères, XII, 929. Doctrine du concile de La-

tran sous saint Martin, pape, sur les deux volontés et les deux opérations en Jésus-Christ, 929. Traité de Photius des volontés gnomiques en Jésus-Christ, 733. — Des quatre volontés en Jésus-Christ, ouvrage de Hugues de Saint-Victor, XIV, 354.

VOLONTÉ CONSIDÉRÉE DANS LES ANGES. Saint Augustin observe qu'elle a été l'occasion de leur chute, IX, 307.

VOLONTÉ DE L'HOMME. [Doctrine de saint Ephrem, VI, 456;] de saint Augustin, 708 et suiv. La grâce ne suit pas mais précède la volonté; pouvoir de Dieu sur la volonté des hommes, 714 et suiv. Réponse à quelques objections sur ce point de doctrine, 716 et suiv. Comment Dieu opère dans le cœur des hommes les bonnes volontés, 717 et suiv. Comment Dieu prépare la volonté de l'homme et comment l'homme se prépare; comment Dieu opère en nous afin que nous veuillions et coopère avec nous lorsque nous voulons, 720. — Saint Léon distingue trois sortes de volontés dans les hommes, X, 241, 242. Doctrine de saint Prosper sur les volontés des hommes, 300, 301. — Traité de la volonté, ouvrage de saint Anselme, XIV, 16, 17. Voyez *Libre arbitre*.

VOLPERT, abbé de Gladbac, XIII, 126.

VOLUPTÉ. Cicéron regardait la volupté du corps comme contraire à la liberté de l'esprit; Platon dit que les voluptés du corps sont des amorces et des appas qui engagent les hommes dans toutes sortes de crimes, IX, 503. Les auteurs païens ont reconnu que la volupté est ennemie de la philosophie, 505.

VOLUSIEN, vicaire de Rome à qui l'empereur Constantius adresse une loi, VI, 342.

VOLUSIEN, homme distingué. Lettre que lui écrit saint Augustin, IX, 120. Lettre de Volusien à saint Augustin, 121. Lettre de saint Augustin à Volusien, 121 et suiv.

VOLUSIEN oncle de sainte Mélanie, la Jeune, se fait chrétien étant instruit par sa nièce et saint Procle, VIII, 408.

VOLUSIEN, évêque de Tours, parent de saint Perpétue, lui succède, X, 438.

VORCHESTER, ville d'Angleterre. Voyez *Worchester*.

VORLE (Saint), prêtre de Châtillon-sur-Seine. Sa vie et ses miracles par Aganon, chanoine de la même ville, XIII, 77.

VORSTIUS (André). Son édition des œuvres de Sulpice Sévère, VIII, 122.

VOSSIUS (Isaac), chanoine de Windsor.

355.

412.

Son édition de la lettre attribuée à saint Barnabé, apôtre, I, 285. Son édition des lettres de saint Ignace, martyr, 388.

VOSSIUS (Gérard), prévôt de Tongres. Son édition du fragment du traité de saint Hippolyte contre l'hérésie de Noet, I, 641, 642. — Son édition des œuvres de saint Grégoire Tbaumaturge, II, 447. — Sa traduction latine d'un discours de saint Ammon, solitaire de Nitrie, IV, 315. — Son édition latine des œuvres de saint Éphrem d'Édesse, VI, 71. — Son édition du discours de Théodoret sur la divine charité, X, 142.

VOYAGES. Poème de saint Grégoire de Nazianze, en forme de prière, pour un voyage, V, 278. — Saint Grégoire de Nysse jeûne et prie en voyageant, VI, 216. — Canon vingt-neuvième du concile d'Hippone, VII, 715. Canon vingt-huitième du troisième concile de Carthage, 722. — Ce que prescrit la règle de saint Benoît à l'égard des moines en voyage, XI, 166, 169.

VOYELLES pour la langue syriaque inventées par Théophile d'Édesse, XII, 103.

VUE DE DIEU. Saint Augustin réfute ceux qui prétendaient que la divinité peut être vue des yeux du corps; un évêque prétend que Jésus-Christ a eu ce privilège, X, 470. — Écrit dans lequel Candide, moine de Fulde, répond à cette question : Jésus-Christ, vivant sur la terre, a-t-il pu voir Dieu son Père des yeux du corps? XII, 386, 387.

VULCANIUS (Bonaventure). Ses notes sur la Chronique des Goths, des Vandales, des Suèves, ouvrage de saint Isidore de Séville, XI, 715, 726.

VULFADE, archevêque de Bourges. Voy. *Wulfade*.

VULFRAN (Saint), évêque de Sens puis moine de Saint-Vandrilte. Histoire de ses miracles écrite par un anonyme qui vivait dans le onzième siècle, XIII, 238.

VULGRIN, archidiaque de Paris. Lettres que lui écrit Yves de Chartres, XIV, 111, 112.

VULGRIN, chancelier de l'Église de Chartres, député par Yves, son évêque, au concile de Troyes; il est élu évêque de Dol en Bretagne; il se plaint de son élection à Yves de Chartres, XIV, 114.

VULTURNE, montagne en Italie. Lettre du pape Calliste II qui confirme les privilèges de l'abbaye du Mont-Vulture, XIV, 1099.

VUNEBALDE (Saint), parent de saint Boniface, archevêque de Mayence, prend part à ses travaux apostoliques et fonde le monastère d'Heidenheim, XII, 780. Sa Vie écrite par une religieuse de ce monastère, 877.

VUSSIN, fils d'Eginhard et d'Imma, embrasse la profession monastique, XII, 353. Lettre d'Eginhard qui lui est adressée, 355.

1107.

VIII siècle.

IX siècle.

W

VII siècle.

WAAN, chambellan de l'empereur Constantin II. Lettres que lui écrit le pape Vitalien au sujet de Jean, évêque de Lappa, XI, 782.

WAAST (Saint). Voyez *saint Vaast*.

[WAGNER. Son édition de la Chronique de Chrétien Druthmar, XIII, 65.]

WAIRLENUS. Son édition des lettres de saint Ignace, martyr, I, 387, 388.

[WAITZ (Georges), principal éditeur des *Monumenta historiae Germaniae*, souvent cité. Son édition de l'Histoire de l'Église de Verdun, XII, 773. Son édition de l'Histoire d'Henri I et d'Otton, 878. — Son édition de la Chronique du moine Witikind, XIII, 52; de l'ouvrage d'Arnold sur saint Emmeran, 94; de la Chronique d'Adémar, 102; des Actes

des évêques de Toul, 185, n. 3; de l'Histoire des évêques de Verdun, 259; de la Vie de saint Wolfgang par Othlon, 282; de Lambert de Schafnabourg et de la Continuation, 401; de la Chronique de Marianus Scotus, 487, n. 2; de la Chronique d'Ekkehard, 542; de la Chronique de Wurtzbourg, de l'Histoire des archevêques de Trèves, 542; — de l'Histoire des rois de France par Hugues de Fleury, XIV, 243. Son jugement sur Guillaume de Malmesbury, 315; des écrits d'Écard, 405, 406.]

WAKOËUS. Sa traduction anglaise des lettres de saint Ignace, martyr, I, 388.

WALA, abbé de Corbie. Voyez *Vala*.

WALAFRIDE STRABON, abbé de Riche-

807. now. Sa naissance et son éducation, XII, 410, 411. Après avoir gouverné les écoles de Richenow il devient abbé de ce monastère; Louis de Germanie le députe vers Charles-le-Chauve, roi de France; il meurt pendant ce voyage. Son épitaphe composée par Raban Maur. Ses écrits: Glose ordinaire sur la Bible; commentaire sur les Psaumes, 414. De l'Origine et du Progrès des choses ecclésiastiques, 411; 412. Analyse de ce traité, 412 et suiv. Homélie sur le renversement de Jérusalem; autre sur la généalogie de Jésus-Christ donnée par saint Matthieu; Vies de saint Gal et de saint Othmar, 415. Poésies de Walafride Strabon, 415, 416. Ses autres écrits, 416. Jugement sur ses ouvrages, 416, 417. [Édition complète de ses écrits dans la *Patrologie*, 417. Deux ouvrages qu'on lui attribue, 415, n. 4.] Il met en vers une vision du moine Wétin sur les peines et les récompenses de l'autre vie, 274, 416. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome V, p. 59 et suiv.)

WALBERT (Saint), abbé de Luxeul. Voy. *Valbert*.

WALBERT, moine de Marchiennes. Voy. *Galbert*.

WALBURGE (Sainte), première abbesse d'Heidenheim. [Une pièce de vers sur cette sainte par Wolfard, XII, 781.] — Sa Vie écrite par Wolfard et par Adelholde, XIII, 75. [Sa Vie dans la *Patrologie*, 75.]

WALBURGE, que l'on croit être l'abbesse de Nienherse, à qui saint Rembert de Hambourg écrit une lettre, XIII, 699.

WALCHER, évêque de Durham. Voyez *Valcher*.

WALCHIUS (G...). Sadissertation sur l'histoire de la vie et les écrits de Lactance, II, 520.

WALDETRUDE (Sainte), fondatrice de Mons. Sa Vie écrite par Philippe de Bonne-Espérance, XIV, 687.

810. WALDON, abbé de Saint-Denys. Lettre que lui écrit Charlemagne, XII, 247. Il avait été abbé de Richenow, 336.

X siècle. WALDON, évêque de Côme. Lettre que lui écrit Atton de Verceil sur l'attachement que l'on doit à son souverain, XII, 824.

888-905. WALDRAMNE, évêque de Strasbourg. Durée de son épiscopat; ses deux pièces en vers adressées à Salomon III, évêque de Constance, XII, 785. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 166 et 167.)

WALDRAMNE, moine de Saint-Gal, célèbre par ses prédications, XII, 785.

925.

[WALERICH, docteur en philosophie et en théologie. Son recueil des Vies des papes de la fin du ix^e siècle jusqu'à Grégoire X, XIV, 910.]

WALKELIN, évêque de Vinchester. Son épitaphe composée par Godefroi, prieur de Vinchester, XIII, 600.

[VALKER. Son édition du traité de *Fabrica mundi*, II, 462.]

WALON, abbé de Saint-Arnoul de Metz. Voyez *Guillaume Walon*.

WALON ou GALON, professeur à Paris. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 415 et suiv.)

WALPURGE (Sainte), sœur de saint Wilbad, évêque d'Eischat, fonde une communauté de filles auprès du monastère d'Heidenheim; sa mort, XII, 780. Sa vie et ses miracles écrits par Wolfhard, moine d'Hasérens, 129, 780. — Sa Vie écrite par Adelbolde, évêque d'Utrecht, n'est qu'un abrégé de celle du prêtre Wolfhard, XIII, 75.

VIII siècle.

WALRAM, abbé de Mersbourg. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Son épithalame sur le Cantique des Cantiques; autres écrits du même qui sont perdus, XIII, 561.

XI siècle.

WALTRAM, évêque de Nacembourg. Son traité de la Manière de conserver l'unité de l'Église, XIII, 402, 403. Sa lettre à Louis, landgrave de Thuringe, 403. [Ses trois lettres, 403.]

XI siècle.

WAMBA, élu roi des Goths en Espagne, succède au roi Réceswinte; il réprime la révolte favorisée dans la Gaule Narbonnaise par le duc Paul; histoire de cette expédition écrite par saint Julien de Tolède; il renonce à la couronne et déclare Ervige son successeur, XI, 794. — Il reçoit la pénitence en maladie; revenu en santé, il abdique la couronne et déclare Ervige son successeur; ces dispositions sont confirmées au douzième concile de Tolède; il se retire dans un monastère où il termine ses jours sans regretter la royauté, XII, 936.

672.

680.

WANDALBERT, moine de Frum. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; sa mort; il retouche la Vie de saint Goar, ermite, et y ajoute le recueil de ses miracles, XII, 598. Son Martyrologe, 598, 599. Six poèmes qui accompagnent ce Martyrologe; on lui attribue l'histoire de la translation des reliques

870.

des saints martyrs Chrysanthe et Darie, 599. Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 377 et suiv.

[WANDELAINCOURT. Sa traduction interlinéaire de l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, VIII, 123.]

WANDELGER, abbé de Montier en Der. Le pape Léon IX lui donne en le bénissant le nom de Brunon, XII, 210 et 347. Voyez *Brunon*.

813. WANINÉUS, évêque de Toul. Sa mort, XII, 397.

WANING (Saint), fondateur de Fécamp. Histoire de sa vie écrite par un anonyme, XIII, 348.

WAREMBALD, abbé de Saint-Josse, succède à Alcuin, XII, 166.

WARIN, moine de l'ancienne Corbie, est choisi abbé de la nouvelle; il engage Paschase Radbert à composer son livre du Corps et du sang de Jésus-Christ, XII, 533.

1047. WARIN, abbé de Saint-Arnoul de Metz. Sa lettre à Jeân, abbé de Fécamp, au sujet d'un moine que Jean réclamait, XIII, 159. Sa mort; Guillaume Walon lui succède, 461. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 426 et 427.)

XI siècle. WARMANN, moine de Richenow, puis évêque de Constance, écrit la vie de saint Pirmin, évêque et abbé, XIII, 283, XII, 104. Il s'oppose au privilège accordé à l'abbé de Richenow, d'officier avec les ornements pontificaux, 124.

WARNAHAIRE. Voyez *Varnahaire*.

WARNIER, moine de Cluny, à la sollicitation duquel Syrus écrit la vie de saint Maieul, XIII, 149.

WARNIER, scholastique de Sens. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 564.)

WARNIER ou GARNIER, l'homiliaire. Voyez *Garnier*.

WARNIER, religieux du monastère du Christ ou de Saint-Sauveur de Cantorbéry. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 26 et suiv.)

WARTIUS (Guillaume). Ses notes sur le traité d'Hermias intitulé Raillerie des philosophes païens, VI, 332.

[WARTHON (Henri). Son édition d'une partie de l'histoire de l'Église de Rochester, XIV, 235, n. 7.]

WASSE (.....). Son édition des œuvres de Lactance, II, 520.

[WASELIN MOMULIUS, d'abord prieur de Saint-Jacques de Liège et depuis abbé de Saint-Laurent dans la même ville. Consulté par Raimbaud, prévôt de Saint-Jean de Liège, sur son traité de la vie canoniale; deux lettres de Raimbaud à Wasselin sur ce sujet, XIV, 185.]

WAST (Saint), évêque d'Arras. Voyez *Saint Waast*.

WASTE ou WATTE, monastère de chanoines réguliers fondé par Odfrid, XIII, 186, 187. Sa Chronique écrite par Ebrard, 187.

[WATE. Sa traduction anglaise des épîtres de saint Clément aux Corinthiens, I, 361.]

WATERFORD, ville d'Irlande. Concile qui y fut tenu, XIV, 1127. On établit dans cette ville un évêché, 1074.

[WATTENBACH. Son édition de l'Histoire de Milan par Landulfe, XIII, 507. — Son édition de la Chronique du Mont-Cassin, XIV, 583; et XIII, 498. Il travaille avec Bethmann à l'édition de l'Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, 596. — Son édition de la Chronique de Liège, XIV, 293.]

WATTEN, abbaye de chanoines réguliers. Voyez *Guastines*.

WAUTHIER, archevêque de Sens, succède à Evrard, XII, 788. Événement de son épiscopat, 788, 789. Sa mort. Ses Statuts pour le rétablissement de la discipline dans le clergé, 789. Ce fut par lui que le roi Eudes fut sacré, 707, 788. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 188 et suiv.)

WAZELIN II, abbé de Saint-Laurent de Liège. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 527 et 528.)

WEGÉLINUS (Jean). Ses notes sur les Questions de Michel Psellus sur la Trinité et sur la personne de Jésus-Christ, XIII, 336.

WEINCKENS (Jean), prieur de l'abbaye de Selgenstat. Son *Eginhartus illustratus et vindicatus*, XII, 356.

[WENDEL. Sa traduction allemande de plusieurs écrits de saint Basile, IV, 547.]

WÉNÉRIC, écolâtre de l'Église de Trèves puis évêque de Verceil. Son traité de la Division de l'empire et du sacerdoce, XIII, 413, 414. Il le publie sous le nom de Thierry, évêque de Verdun, 413. Idée de cet ouvrage, 413, 414. Le traité de la Manière de conserver l'unité de l'Église, n'est point de lui,

888.

923.

XI siècle.

mais de Waltram, évêque de Naumbourg, 402. D. Martène le croit auteur d'un traité contre le décret du pape [saint] Grégoire VII touchant les prêtres concubinaires, 414.

WÉNILON, archevêque de Sens, fait des extraits des écrits de Jean Scot Érigène, et les envoie à saint Prudence, évêque de Troyes, XII, 486. Celui-ci lui en envoie la réfutation, 495 et suiv. et lui écrit au sujet de l'ordination d'Éuée de Paris, 498. Lettre que Loup de Ferrière écrit à Wénilon qui l'avait consulté sur deux curés qui voulaient embrasser la vie monastique, 503. [Lettre que lui écrit Hérard, archevêque de Tours, pour l'avertir de se justifier, 602.] — Plaintes que le roi Charles le Chauve fait contre lui au concile de Savonnières, XIII, 690. Il se réconcilie avec ce prince, 691.

WÉNILON, archevêque de Rouen, XII, 674.

WENSON, abbé de Florence. Voyez *Gonzon*.

WERBÉ, abbaye. Bulle du pape Adrien IV qui unit cette abbaye à celle de Corbie, XIV, 536.

WÉREBURGE (Sainte), vierge, fille d'un roi des Merciens. Sa Vie écrite par le moine Goscelin, XIII, 550; XIV, 233, 234.

WÉREMBERT, moine de Saint-Gal. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie, XII, 693, 694. Sa mort. Différents écrits qu'on lui attribue : aucun n'a encore été imprimé, 694. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 603 et suiv.)

WÉREMBOLD, excommunié avec sa femme par Henri, évêque de Liège, se pourvoit à Rome. Lettre de Henri et de Grégoire VII à ce sujet, XIII, 467.

[WÉRENFRID, abbé de Stavelo. Lettre que lui écrit le pape Grégoire V, XII, 901.]

[WERNER, abbé de Saint-Blaise. Son Extrait des saints Pères sur les Évangiles du temps; éditions de cet écrit. On a eu tort de l'attribuer à Garnier ou Warnier, moine anglais, XIV, 79.]

WERNER, nécromancien, dont parle le pape Pascal II dans une de ses lettres, est peut-être le même que Maginulfe, XIV, 138.

WERNHER DE CATTINBACH, fondateur de l'abbaye de Burglen en Brisgau, XIV, 541.

WESTBURY, monastère disputé entre l'évêque de Vorchester et les moines de Bercei, adjugé à l'évêque, XIII, 657.

WESTENIUS (Jean-Rodolfe). Ses éditions de quelques traités d'Origène, II, 255.

WESTMINSTER, monastère près de Londres, bâti par Mellit, premier évêque de Londres, XI, 911. — Il est rétabli par le roi Edouard, XIII, 208. Privilège que lui accorde le pape Nicolas II, 246. Description de ce monastère, 344. — Conciles qui y furent tenus, XIV, 1113, 1117. Autre concile où l'on confirme les biens et privilèges de cette abbaye, 1064, 1065.

[WETSTEIN (Jean-Jacques). Son édition syriaque et sa traduction latine des deux Lettres de saint Clément sur la virginité, I, 344. — Son édition des Lettres de Jules l'Africain, II, 96.]

WETTIN, moine de Richenow. Visions sur les peines et les récompenses de l'autre vie qu'il eut avant sa mort, XII, 273. Elles furent écrites en prose par Hetton, évêque de Bâle, 273 et 337, et mises en vers par Walafride Strabon, 337 et 416. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 478, 479.)

WFINGUS, moine de Werden en Westphalie, auteur des Vies de sainte Ide, de saint Lutger, évêque de Munster, et de saint Luce, roi d'Angleterre, XIII, 66.

WIBALD, abbé de Stavélo et de Corbie. Sa famille, XIV, 525. Ses études. Il se fait moine à l'abbaye de Vassor, puis il passe à celle de Stavélo dont il est fait abbé. Il y rétablit le bon ordre. L'empereur Lothaire l'emmena en Italie et le charge de l'expédition contre Roger, roi de Sicile, protecteur de l'antipape Anaclet. Il est élu abbé du Mont-Cassin, 526. Il retourne à Stavélo, 526, 527. Ses soins pour recouvrer les biens aliénés. Il est élu abbé de Corbie en Saxe et obligé par l'empereur Conrad d'accepter cette nouvelle charge. Nommé un des chefs de la croisade contre les Slaves, il y emploie le trésor de l'abbaye de Corbie, 527. Il revient à Stavélo pour délivrer ce monastère de l'oppression des seigneurs voisins, 527, 528. L'empereur Frédéric l'envoie à Constantinople traiter de son mariage avec la fille de Manuel. Il meurt au retour de sa seconde députation, 528. Ses lettres, 528, n. 1. Notice sur Wilbald dans la *Patrologie*, 528, n. 2. Lettre d'Odon, abbé de Saint-Remi à Wilbald, 408.] On ne connaît point d'autres écrits de lui, 536. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, p. 350 et suiv.)

WIBERT, évêque de l'Église de Toul,

824.

X
et XI siècles

1130.

1136.

1137.

1140-1144.

1146.

1148.

1153.

1158.

884.

1078.

XII siècle.

XII siècle.

XI siècle.

écrit la Vie de Brunon, évêque de Toul, depuis pape sous le nom de Léon IX, XIII, 199, 203, 212. Idée de cet ouvrage, 212. Différentes éditions qu'on en a faites, 212, 213. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 485 et suiv.)

WIBERT, archevêque de Ravenne. Lettre que lui écrit saint Pierre Damien, XIII, 301.

964. WIBOLD, évêque de Cambrai, succède à Ausbert, XII, 839. Sa mort. Son Jeu ecclésiastique, 840. [Édition de son Jeu ecclésiastique par M. Le Glay, 840.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 314 et suiv.)

965. WIBORADE (Sainte), recluse près de l'abbaye de Saint-Gall. L'incursion des Hongrois lui est révélée; elle est tuée par deux de ces barbares; sa Vie écrite par trois moines de Saint-Gall, XII, 879. Hymne en son honneur, 880. — Cette sainte est canonisée par le pape Clément II, XIII, 198. Sa Vie attribuée à Hépiddann, moine de Saint-Gall, 325.

WICENTINE (Zacharie-Benoît), chartreux. Poème sur l'origine de son ordre, XIII, 578.

WICFRID, archevêque de Cologne. Sa mort : saint Brunon lui succède, XII, 838.

955. WICHARD, chanoine de Lyon, auteur d'une satire contre quelques moines. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 444.)

WIDBERT, abbé de Saint-Père à Chartres. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 406 et suiv.)

[WIDAILLAN. Son Histoire du pape saint Grégoire VII, XIII, 374.]

XI siècle. [WIDO, moine. Sa lettre à Héribert sur les clercs ordonnés par simonie, XIII, 77.]

WIDON, comte, à qui Alcuin adresse son Traité des Vertus et des vices, XII, 187.

[WIDON, archevêque de Lyon. Léon VII lui écrit, XII, 829.]

WIDRIC, abbé de Saint-Èvre à Toul. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. On ignore l'année précise de sa mort, XIII, 236.

[Il doit être distingué de Wildric, abbé de Saint-Guilain, 236, n. 3.] Par ordre de l'évêque Brunon il compose la Vie de saint Gérard, évêque de Toul, 236, 237. Relation des miracles du même saint. Histoire de la translation de ses reliques, 237. Vie de saint Gérard écrite par Widric, 185, 186. Année de sa mort, 185. (Voyez son article dans l'*His-*

toire littéraire de la France, t. VII, p. 508 et suiv.)

WIDRIC, abbé de Saint-Guilain. Sa lettre à l'empereur Henri le Noir pour se plaindre des vexations de Baudoin, comte de Hainaut, XIII, 272, 273. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 18 et 19.)

WIDUKINDUS, moine de Corbie en Saxe. Voyez *Witkindus*.

[WIEN (Gilbert et non Silbert comme on l'a imprimé). Sa traduction allemande de quelques écrits du poète Prudence, VIII, 107.]

[WIGAND, abbé, écrit à saint Otton de Bamberg pour l'engager à revenir au milieu des siens, XIV, 181.]

WIGBALD. Voyez *Wigbod*.

WIGBERT (Saint), abbé de Fritzlar en Hesse. Sa Vie écrite par Loup, abbé de Ferrière, XII, 511. Deux homélies et deux hymnes en l'honneur du même saint, aussi attribuées à Loup de Ferrières, 511, 512.

WIGBOD ou WIGBALD, auteur de Questions sur l'Octateuque. Conjectures sur cet écrivain qu'on ne connaît que par son ouvrage, XII, 149. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 177 et suiv.)

WIGERIC, évêque de Metz. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 198, 199.)

[WIGO, doyen du monastère de Phynnthuang. Treize lettres publiées par Pez, XII, 862.]

WILBERT, évêque de Châlons-sur-Marne. Voyez *Guillebert*.

WILDEBOLDE, évêque de Strasbourg. Lettre que lui écrit Gerbert au sujet de l'affaire d'Arnoul, archevêque de Reims, déposé au concile de Saint-Basle, XII, 908.

WILFRID (Saint), évêque de York. Sa naissance. Il se retire d'abord au monastère de Lindisfarne. Il s'associe à Biscop avec lequel il fait le voyage de Rome. De retour en Angleterre, il s'arrête à Northumbre et instruit le peuple de la doctrine de l'Église de Rome sur la Pâque; Alfred lui donne le monastère de Ripon; il est ordonné prêtre; il assiste à la conférence de Streneshal, où il fait adopter l'usage de l'Église romaine sur la célébration de la Pâque; il est ordonné évêque d'York : n'ayant pu prendre possession de son évêché, il se retire à son monastère de Ripon; il est rétabli évêque

XI siècle.

VIII siècle.

1080.

XI siècle.

1061 ou 1069.

679. d'York, puis déposé; il se pourvoit à Rome, XII, 62. Il est rétabli, puis encore chassé, 62, 63. Son second voyage à Rome, 63; sa mort, 63 et 21. Sa Vie, par Eadmer, moine de Cantorbéry, 63; son voyage à Rome pendant lequel on démembré son siège et on en forme plusieurs évêchés, 21. Sa Vie écrite par un de ses disciples nommé Heddi. Autre Vie de saint Wilfrid, par Eadmer, moine de Cantorbéry. Son épitaphe par le Vénérable Bède. Lettre du pape Jean VI à son sujet, 22. Sa Vie en vers par le moine Fridegod, 22 et 839. Il soutient l'usage de l'Église romaine sur la célébration de la Pâque, 935, 936. Ordination de saint Wilfrid pour l'Église d'York. Étant déposé, il appelle au pape; concile de Rome qui ordonne qu'il sera rétabli, 943. — Sa Vie écrite par le moine Fridegod, XIII, 60. Son différend avec Berthuald, archevêque de Cantorbéry : conciles tenus à cette occasion, 603, 604. On lui rend ses monastères, 604. — Sa Vie par Eadmer, disciple de saint Anselme, XIV, 46. Sa Vie, par Pierre de Blois, 783.

717-732. WILFRID LE JEUNE, évêque d'York. Temps de son épiscopat. Sa retraite, XII, 64.

WILGISE, père de saint Willibode, évêque d'Utrecht : Homélie et élégie de la composition d'Alcuin en son honneur, XII, 191.

[WILHELME, archevêque de Mayence. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 831; ainsi que Jean XII, 832.]

XI siècle. WILLELME, abbé d'Hirsauge. Éloge que fait de lui Aribon le Musicien, XIII, 129.

[WILLIAIRE, abbé de Saint-Maximin. Le pape Agapet II lui écrit, XI, 831.]

868. WILLEBERT, prêtre du diocèse de Tours, est élu évêque de Châlons-sur-Marne et son élection est confirmée par un concile de Quiercy, XIII, 700 et 701.

WILLEBRODE ou WILLIBROD (Saint), évêque d'Utrecht, prêche la foi dans la Frise, XII, 46. Il est ordonné évêque par le pape Sergius et met son siège à Utrecht, 51. Sa Vie écrite par Alcuin, 191. [Écrits de saint Willebrode et pièces qui le concernent, 51, n. 5.] Discours en son honneur attribué à Rathod, évêque d'Utrecht, 783. Sa Vie en prose et en vers, écrite par Marquard, écolâtre d'Ep-ternach, 840. Saint Willebrode assemble un concile où il est résolu qu'on enverrait des prédicateurs dans les provinces voisines pour y prêcher la foi, 967, 968. — Sa Vie écrite

par l'abbé Théofroi, XIV, 58. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 63 et suiv.)

WILLEBAD, premier évêque de Brême. Sa Vie écrite par saint Anschaire, XII, 196, 526.

WILLELME (Joseph). Sa traduction allemande de quelques hymnes de saint Bernard, XIV, 500.

[WILLELMUS. Voyez *Guillaume*.]

WILLIBALD (Saint), premier évêque d'Eichstat. Sa naissance; son voyage à Rome. Détail de son voyage en la Terre-Sainte. De retour en Italie, il va demeurer au Mont-Cassin. Le pape Grégoire III l'envoie aider saint Boniface dans ses missions d'Allemagne; il est ordonné prêtre d'Eichstat, dont ensuite il est sacré évêque, XII, 128. Sa Vie écrite par une religieuse d'Ecdenheim; il est le véritable auteur de la Vie de saint Boniface et des Actes de son martyre. Autres ouvrages qu'on lui attribue, 129. La Vie de saint Boniface, par saint Willibald, 46; il seconde les travaux apostoliques de saint Boniface et est ordonné premier évêque d'Eichstat, 780. Sa Vie écrite par une religieuse d'Ecdenheim, 877. — [Hymne en son honneur, par Héribert, un de ses successeurs, XIII, 117.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, tome IV, p. 167 et suiv.)

WILLIBERT, archevêque de Cologne. Le pape Jean VIII lui refuse le Pallium, XII, 650.

WILLIGISE, archevêque de Mayence. [Le pape Grégoire V lui écrit, XII, 901.] Son différend avec Bernouard, évêque d'Hildesheim, au sujet de l'abbaye de Gandesheim, XIV, 1033, 1034.

WILLIGOD, prêtre établi premier abbé du monastère de Saint-Alban. Erreur dans laquelle Spelman est tombé à ce sujet, XIII, 636.

WILLON, abbé d'Ebers-Munsters, vexe ses religieux, XIII, 186.

WIMAR. Pénitence canonique que lui impose le pape Nicolas I pour un homicide, XII, 585.

[WINCESLAS (Saint), duc et martyr. Sa Vie, par Gumpold, évêque de Mantoue, XII, 845.]

WINCHESTER, ville d'Angleterre. Son évêché démembré de celui de Worchester, XI, 804. — Lettre du pape Jean XIII qui permet au roi Edgar de chasser de Winches-

V. 700.

V. 720.

V. 728.

1001.

793.

IX siècle.

ter les chanoines devenus odieux par leur vie scandaleuse et d'y établir des moines à leur place, XII, 833. Les chanoines de la cathédrale de cette ville, tombés dans le relâchement, sont chassés et remplacés par des moines, 867. — Godefroi, prieur de l'abbaye de Winchester, y rétablit la concorde, XIII, 600. Conciles tenus en cette ville, 688, 689, 759. Le roi Edgar chasse de cette Église les clercs incontinents et établit des moines à leur place; son diplôme à ce sujet, 775. — Autres conciles tenus en cette ville, XIV, 1040, 1066, 1068, 1115, 1117.

WINDELMAR, évêque de Noyon. Son différend avec Rothade, évêque de Soissons, XIII, 650.

[WINDILGARDE, abbesse du monastère de Gandersheim. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 830.]

WINDSOR, ville d'Angleterre. Conciles qui y furent tenus, XIV, 1066, 1084, 1136.

WINEBRAND, moine de Saint-Allire à Clermont. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 176 et 177.)

[WINISON, abbé du monastère de Saint-Sauveur en Étrurie. Le pape Grégoire V lui écrit, XII, 901.]

WINFRID. Nom sous lequel saint Boniface de Mayence fut d'abord connu, XII, 45, 46.

[WINIMON, archevêque d'Embrun, XIII, 241.]

WINOK (Saint), abbé de Wérimbolt. Sa Vie, attribuée à Folcuin, abbé de Lobbes, XII, 873. — Relation de ses miracles, écrite par Dregon, moine de Berg-Saint-Winok, XIII, 271.

WIRÈDE, intrus dans l'abbaye de Saint-Hubert à la place de Thierry, XIV, 55. Quoique excommunié en différents conciles, il s'y maintient, 55, 56.

WIREMOUTH, monastère en Angleterre fondé par saint Benoît Biscop, XI, 802; XII, 1. Lettre d'Alcuin aux moines de ce monastère, XII, 194.

WIRNTON, abbé de Formbach. Sa Vie, écrite par Géroch, prévôt de Reichersperg, XIV, 630.

WIRTZBOURG, ville de Franconie. Saint Boniface y établit un évêché, XII, 29, 47. — Conciles tenus en cette ville, XIV, 1070, 1111, 1131.

[WISADE, évêque d'Urgel. Le pape Agapet II lui écrit, XII, 831.]

WISON, surnom de Candide, disciple d'Alcuin, XII, 385.

WISINGUS, moine de Verdun, écrit la Vie de sainte Ide, XIII, 66.

[WISTON (William). Sa traduction anglaise des œuvres de l'historien Josèphe, I, 329.]

WITBERT, abbé de Wiremouth et de Jarou. Son histoire, écrite par le Vénérable Bède, XII, 14. Lettre que lui écrit saint Boniface, 49.

WITEBURGE (Sainte). Le moine Goscelin n'est pas l'auteur de sa Vie, XIII, 551.

WITHERÈDE, roi de Kent, tient une assemblée à Béchancelle où il témoigne son zèle pour la conservation de la liberté et de l'immunité des églises et des monastères, XII, 966. Il tient une assemblée à Berg-hamstède et confirme les lois qui y sont faites, 967.

WITKINDUS, moine à l'abbaye de Corbie en Saxe, auteur de l'histoire d'Henri l'Oiseleur et d'Otton I; ses poésies, XII, 878. — Ses trois livres de l'Histoire des Saxons, XIII, 52. [Édition de cette Histoire dans la *Patrologie*, d'après Waitz, XIII, 52.]

[WITIGOVON, abbé de Reichenau. Ses Actions, ouvrage en vers par Purchard ou Burchard, XIII, 99.]

WITMOND, moine de Saint-Évroul. Son talent pour la musique; lettre qu'il écrit au pape au nom d'Osberne, abbé de Saint-Évroul, inquiété par Robert, chassé de cette abbaye, XII, 261. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 567, 568.)

[WLADISLAS, duc de Bohême. Le pape Eugène lui écrit, XIV, 277.]

WLADISLAS, duc de Pologne, absous de l'excommunication, XIV, 278.

WLFIN (Boèce), l'un de ceux qui, sous le règne de Louis le Débonnaire, firent fleurir les sciences dans les écoles d'Orléans, XII, 364. Il est auteur de la Vie de saint Junien, abbé de Mairé, et de l'Histoire de la translation de ses reliques, 364 et XI, 693. — Voyez ce que j'en ai déjà dit à l'article *Boèce* (Wlfin). Son commerce de poésies avec Florus, diacre de Lyon, XII, 490. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 499 et suiv., et le supplément.)

WLSTAN (Saint), évêque de Worchester. Sa Vie, écrite par Guillaume de Malmesbury, XIV, 313, 314. Analyse de cette Vie, 314.

[WOLBODON (Saint), évêque de Liège.

694.

697.

X siècle.

1061.

IX siècle.

XI siècle.

1098.

1105.

Sa Vie, par Reynier, moine de Saint-Laurérent de Liège, XIV, 797.]

[WOLBÉRON, abbé de Saint-Pantaléon. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie; son commentaire sur le Cantique des Cantiques, XIV, 633.]

[WOLF (Jérôme). Sa traduction latine des cinq premiers livres des Annales de Nicéas Choniate, XIV, 1176.]

XI siècle.

WOLFERUS, chanoine d'Hildesheim en Saxe, XIII, 181. Sa Vie de saint Godehard, évêque d'Hildesheim, 67, 97, 181. Analyse de sa Vie de saint Gonthier, moine d'Altach, 181, 182.

[WOLFERIUS, archevêque de Vienne. Lettre que lui écrit le pape saint Léon III, XII, 402.]

1052.

WOLFGANG (Saint), évêque de Ratisbonne. Sa prédiction en faveur de Tagmon, son disciple, XIII, 64. Son corps levé de terre par le pape Léon IX, 202. Sa Vie, écrite par le moine Othlon; autres écrits qu'on a sur ce saint, 282. [Éditions de sa Vie dans la *Patrologie*, d'après l'édition de Vaile, 282.]

X siècle.

WOLFHARD (Saint), prêtre d'Aichstet et moine de l'abbaye d'Hasserens, écrit la Vie de sainte Walburge, sœur de saint Willebad, XII, 129, 781; XIII, 75. Idée de cet ouvrage, XII, 780, 781. — [Vie des saints pour tous les jours de l'année, composée par Wolfhard, XIII, 73, 74. Les tables de sa Vie ont été publiées par Pertz, 74.] (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 682 et suiv.)

WOLFIUS (Jean). Sa traduction latine du Dialogue d'Énée de Gaze sur la nature de l'âme et la résurrection du corps, X, 492. — Son édition des Annales de Zonare, XIV, 156.

1077-1091.

WOLPHELME (le Bienheureux), abbé de Brunwiller. Combien de temps il gouverna ce monastère; ce que dit Trithème de ses talents, XIII, 483. Sa Vie, écrite par Conrad, l'un de ses disciples, 483, 484. Son Traité du sacrement de l'autel, contre Bérenger; ses poésies, 484.

WOLSTAN, moine de l'abbaye de Winchester, entreprend, conjointement avec Lantfrid, autre moine de la même abbaye, une Vie de l'évêque Swithun, XIII, 54, 55. Sa Vie de saint Éthelvoid, évêque de Winchester; son Traité de l'harmonie des tons, 55.

[WOODHAM (R. A.). Son édition des œuvres de Tertullien, II, 85.]

WORCHESTER, ville épiscopale d'Angleterre. Concile tenu en cette ville par saint Augustin, archevêque de Cantorbéry, XI, 908, 909. Le diocèse de Worcester, partagé en deux après la mort de saint Heddi, forme ceux de Winchester et de Schirburn, 804.

WORMONOC, moine de Landesene. (Voyez ce qui est dit de lui dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 626 et 627.)

WORMS, ville d'Allemagne. Assemblée tenue en cette ville où [saint] Grégoire VII est déposé, XIII, 359, 360. Conciles tenus en cette ville, 603, 616, 631, 632, 666, 667, 701 et 702, 733, 1095 et 1096.

WORTH (Guillaume), archidiacre de Worcester. Son édition du discours de Tatien contre les Grecs, I, 492.

WOWER (Jean) de Hambourg. Son édition du Dialogue de Minutius Félix, I, 556. — Son édition des œuvres de saint Sidoine Apollinaire, X, 399.

WRDISTIN, abbé de Landesene. Voyez *Gurdistin*.

[WRIGHT, éditée avec Orchard les *Reliquiae antiquae*, où l'on trouve un poème d'Abailard, XIV, 398.]

WULFADE, archevêque de Bourges, assiste au concile de Quierci en qualité d'économiste de l'Église de Reims; il est déposé au concile de Soissons parce qu'il avait été ordonné par Ebbon; Charles le Chauve lui confie l'éducation de son fils Carloman, XII, 628. Le roi le nomme abbé de Rebaix, puis archevêque de Bourges, 628, 579. Lettres du pape Nicolas I à son sujet, 579, 580. Lettres d'Hinemar, archevêque de Reims, 671, 672. Discours prononcé à son sujet au concile de Soissons par Hérard, archevêque de Tours, 602. Le pape Adrien II lui accorde le pallium, 587, 628. Sa mort. Son instruction pastorale adressée au clergé et au peuple de son diocèse, 628. — Concile de Soissons où Wulfade et les autres clercs déposés pour avoir été ordonnés par Ebbon sont rétablis, XIII, 699. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 477 et suiv.)

WULFADE, usurpateur de l'évêché de Langres, XII, 637.

WULFADE, abbé de Fleury, puis évêque de Chartres, XIII, 24.

WULFIN, évêque de Schirbunn. Lettre que lui écrit saint Alfric sur l'observation des canons, XIII, 53.

849.

859.

856.

866.

868.

876.

v. 855.

WULFRÈDE, archevêque de Cantorbéry. Ses plaintes au concile de Cloveshou contre le roi Quenulfe, XIII, 656.

1070. WULSTAND (Saint), évêque de Worchester. On veut l'obliger à se démettre de l'épiscopat sous prétexte de son incapacité, XIV, 1066. — [Ses Actes, tirés d'un ouvrage d'Hemmingus, XIII, 469.]

WUNEBALD (Saint). Voyez *saint Vunebald*. [WURDTWEIN. Son édition des lettres de saint Boniface, archevêque de Mayence, XII, 56.]

WYNANTS (Guillaume). Son édition des Lettres et des Actes de saint Thomas de Cantorbéry préparée par le P. Lupus, XIV, 607.

X

XAINTES ou SAINTES, [autrefois capitale de la Saintonge, présentement chef-lieu d'arrondissement de la Charente.] Concile assemblé en cette ville par Léonce, archevêque de Bordeaux, XI, 886, 887. Voyez *Saintes*.

v. 402. XANTHIPPE, primat de Numidie. Lettre que lui écrivit saint Augustin, IX, 89. — Concile de Carthage où il se trouve, VIII, 539, 543.

XENAIA, évêque intrus à Hiéraple, l'un des présidents du faux concile de Sidon, X, 750.

v. 512. XENAIAS, évêque de Hiéraple, auteur ecclésiastique du vi^e siècle, VI, 7. C'est peut-être le même que le précédent.

XÉROCERCE. Voyez *Xylocerce*.

XYLANDER (Guillaume). Sa version latine de l'Histoire de Cédrene, XIII, 560.

XYLOCERCE, surnom donné quelquefois à Syméon, abbé de Saint-Mamas, à Constantinople. Ce qu'il signifie, XIII, 229.

[XIMÈNÈS, cardinal. Ses efforts pour assurer le maintien de la Liturgie mozarabe à Tolède, XIII, 14.]

XISTE (Saint), pape. Voyez *saint Sixte*.

XYSTE, évêque syrien dont on a une Liturgie. On l'a confondu mal à propos avec le pape saint Xyste ou Sixte; ses discours ascétiques n'ont pas été imprimés, XII, 99.

VIII siècle.

Y

YACCA, ville d'Aragon. Voyez *Jacca*.

YE ou IA, ou JA, femme de Julien le Pélagien, IX, 483. Poème de saint Julien sur le mariage de Julien et d'Ye, VIII, 86.

YÈNE, ville du diocèse de Belley, qu'on croit être l'ancienne Épaone, où se tint un concile au commencement du sixième siècle, XI, 814.

[YEUX. De la garde des yeux, sermon de saint Éphrem, VI, 498.]

YESID, calife, fait effacer les images peintes dans les églises, XIII, 619.

YORK, ville d'Angleterre. Son évêché est érigé en métropole, XI, 438. Saint Grégoire le Grand veut que son évêque soit métropolitain de douze autres, 527. — Chronique d'York par un anonyme de la fin du dixième siècle, XII, 892. — L'archevêque

d'York dispute la primatie à celui de Cantorbéry; elle est attribuée à ce dernier, XIII, 442, 452, 456, 547; XIV, 8. — Autres prétentions de l'archevêque d'York, XIV, 1135, 1136. Alexandre III accorde à l'archevêque d'York le privilège de faire porter sa croix devant lui dans toute l'Angleterre, 928.]

[YUNBOL, publie le texte arabe de la Chronique samaritaine, I, 50, n. 1.]

YRIEIX (Saint), abbé d'Atane et Limousin, élevé par saint Nicet, évêque de Trèves, qui ensuite l'admet dans son clergé et l'ordonne prêtre, XI, 324, 325. Il retourne en Limousin et y bâtit le monastère d'Atane, aujourd'hui Saint-Yrieix. Sa mort dans un âge très-avancé. Son testament; ce qu'il contient, 325. Sa Vie par saint Grégoire de

501.

Tours, 323, 383. [Édition de cette Vie et du Testament, 325.] Époque de sa mort, 375. La Vie de ce saint n'est point de saint Grégoire de Tours, 385. Temps de la fondation de son monastère, nommé anciennement Atane, 325. (Voyez l'article de saint Yrieix dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 364 et 365.)

IX siècle.

YROLFE, archevêque de Norck. Lettre que lui écrit le pape Eugène II au sujet de la conversion des Avars, des Moraves, des Pannoniens; il reçoit le pallium, XII, 404.

YVES, prieur de Cluny. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 513 et suiv.)

- YVES (Saint), évêque de Chartres. Sa naissance, ses études; il embrasse la vie de chanoine régulier au monastère de Saint-Quentin, dont il est fait prévôt ou abbé, XIV, 90. Il est élu évêque de Chartres à la place de Geoffroi, déposé; Richer, archevêque de Sens, ayant refusé de le sacrer, il va à Rome recevoir d'Urbain II la consécration; il est déposé au concile d'Étampes et Geoffroi, rétabli; Yves en appelle au pape; son opposition au mariage du roi Philippe avec Bertrade, lui fait encourir la disgrâce de ce prince; il refuse d'aller au concile de Reims; il assiste au concile de Clermont, 91. Son zèle pour la discipline ecclésiastique, 91, 92. Il assiste au concile de Troyes et de Beaugency; comment il se justifie de la simonie qu'on l'accusait de tolérer, 92. Il assiste au sacre du roi Louis VI et en défend la validité, 92, 115, 116. Sa façon de penser sur les investitures, 92. Il favorise la fondation de l'abbaye de Tiron; il établit à Saint-Martin, près Chartres, des moines de Marmoutiers à la place des chanoines. Sa mort; il est mis au nombre des saints, 93 [et 90, n. 6. On doit le distinguer de saint Yves, le
- 1091.
- 1094.
- 1095.
- 1104.
- 1108.
- 1112.
- 1115.

patron des avocats, 93, n. 7.] Sa Vie écrite par le P. Fronteau, 93. Écrits d'Yves de Chartres : son Décret, 93, 94. Dessin que l'auteur s'est proposé, 94. Analyse de ce Décret, 94 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 97. Panormie d'Yves de Chartres : ce n'est pas un abrégé ni le sommaire du Décret, 98. Analyse des huit parties qui la composent, 98, 99. Éditions qu'on en a faites, 99. [Sur les Collections de droit, attribuées à saint Yves de Chartres, 94, n. 1.] Lettres d'Yves de Chartres, 99 et suiv. Ses sermons, 122, 123. Quelques ouvrages qui lui sont attribués, 123, 124. Son Micrologue ou observations sur les rites et offices ecclésiastiques, 124 et suiv. Différentes éditions qu'on en a faites, 125. Analyse de cet ouvrage, 125 et suiv. Jugement sur le Micrologue et les autres écrits d'Yves de Chartres, 128. [Édition de ses œuvres dans la *Patrologie*, 93. Quatre lettres de saint Yves ajoutées aux anciennes, 121, 122. Discours sur la fête d'un martyr par saint Yves, 123. Chronique depuis Ninus jusqu'à Louis le Débonnaire, 124. Les six sermons sur les devoirs des évêques ne sont pas de saint Yves, mais ils appartiennent au Vénérable Hildebert, 124.] Remarque sur la lettre, 277, adressée à Hildebert, évêque du Mans, 128. — Difficultés que Yves éprouve de la part de Richer, archevêque de Sens; il est sacré par le pape Urbain II : cité au concile d'Étampes, il appelle au pape, XIII, 426. Il est maltraité par le roi Philippe I, dont il n'approuvait pas le divorce avec la reine Berthe, 426, 427. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 402 et suiv.)

YVES (Saint), évêque de Perse. Sa Vie, écrite par André Lévander, abbé de Ramsey et retouchée par le moine Goscelin, XIII, 550; XIV, 233, 234.

Z

- ZABARDA, duc de Sardaigne, s'emploie à la conversion des Barbaricins, XI, 436. Lettre que lui écrit le pape saint Grégoire, 497.
- 593.

ZACANIUS (Laurent-Alexandre), garde de la Bibliothèque du Vatican. [Son édition des œuvres d'Archélaüs, II, 459.] — Son édition de quelques opuscules de saint Éphrem d'Édesse, VI, 72.

ZACHARIE, fils de Barachie, tué entre le temple et l'autel. Divers sentiments recueillis par saint Jean Chrysostôme sur ce Zacharie, VII, 243, 360. Saint Jérôme ne reconnaît pas dans ce Zacharie le père de saint Jean-Baptiste, 659. — Sentiment de saint Cyrille d'Alexandrie, VIII, 322.

ZACHARIE, prophète, I, 182, 183. Temps

av. J.-C. 520. auquel il a commencé de prophétiser; analyse de sa prophétie, 183. Psaumes qui lui sont attribués, 131. — Invention des reliques de ce prophète, VIII, 534. — Commentaire de saint Hippolyte sur Zacharie, I, 615. — [Commentaire de saint Éphrem sur Zacharie, VI, 439 et 447. — Commentaire de Théodore de Mopsueste sur le même prophète, VIII, 621.] — Discours de Cosme, protovestiaire, en l'honneur du prophète Zacharie, XII, 795. Commentaire de l'abbé Joachim sur quelques chapitres du prophète Zacharie, XIV, 829.

ZACHARIE (Saint), père de saint Jean-Baptiste. Fausse tradition sur sa mort : selon saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, VI, 228; — selon saint Basile le Grand, IV, 490; — selon saint Grégoire de Nysse, VI, 227, 228. Cette tradition est rejetée par saint Jérôme, 228. — Saint Jean Chrysostôme croit que ce Zacharie était grand pontife, VII, 79, 361. — Saint Augustin le croyait aussi, IX, 617. Homélie sur la prophétie de saint Zacharie, faussement attribuée à saint Jean Chrysostôme, 97. — Monastère situé au pied des Pyrénées sous le nom de saint Zacharie; éloge qu'en fait saint Euloge dans sa lettre à Villésinde, évêque de Pampelune, XII, 521. Sur le cantique de Zacharie, voyez *Cantiques*.

ZACHARIE, prétendu archevêque à qui se trouve adressée une lettre supposée sous le nom du pape Jean I, XI, 113.

ZACHARIE LE SHOLASTIQUE étudie la philosophie à Alexandrie, puis la jurisprudence à Béryste; il est fait évêque de Mitylène; au concile de Constantinople, sous le patriarche Mennas, il est nommé un des commissaires chargés de citer Anthime à comparaître devant le concile. Son Dialogue sur la création du monde et son traité contre les Manichéens; éditions qu'on en a faites, XI, 270. Analyse du premier de ces ouvrages, 270, 271. Idée du traité contre les Manichéens, 271. — [Dix-neuf chapitres de son Histoire ecclésiastique, retrouvés : ce qu'ils contiennent, XI, 271.]

ZACHARIE, patriarche de Jérusalem, emmené en captivité par les Perses, XI, 698. [Sa lettre à son peuple, 698.]

[ZACHARIE, patriarche des Arméniens. Photius lui écrit, XIV, 977.]

ZACHARIE, évêque, qui, selon Photius, traduisit en grec les Dialogues et quelques autres ouvrages du pape saint Grégoire;

e'est peut-être à lui que Jean de Nicée a adressé son écrit sur la naissance de Jésus-Christ, XI, 810. (On suppose communément que ce Zacharie est le pape qui suit, comme dom Ceillier le dit lui-même.)

ZACHARIE (Saint), pape, succède à Grégoire III, XII, 29. Il se rend agréable aux Lombards, 29. Réponse qu'il fait à saint Boniface, qui le consultait sur divers points, 29, 30. Sa lettre aux évêques établis en Allemagne par saint Boniface. Lettre aux Francs et aux Gaulois, 30. Autre lettre à saint Boniface, 30, 31. Lettre à Pépin, qui l'avait consulté sur plusieurs points de discipline, 31. Autres instructions qu'il donne à saint Boniface, 31, 32. Lettre aux évêques de France et d'Allemagne, 32. Autres lettres à saint Boniface, 32 et suiv. Lettres à Griphon et aux évêques de France; lettres qu'on a supposées sous le nom du pape Zacharie, 34. Consulté par les seigneurs français, il leur conseille de reconnaître Pépin pour roi, 34, 35. Sa mort. C'est lui qui a traduit en grec les Dialogues de saint Grégoire, 35. — [Ses lettres et ses décrets dans la *Patrologie*, XII, 35. Sa lettre à Théodore, évêque de Pavie, regardée comme supposée par dom Ceillier, est citée par le pape saint Nicolas; un fragment inédit en a été publié par Mansi, 34, n. 5. Observation sur la décision de saint Zacharie en faveur de Pépin, 34, n. 7.] Lettres de saint Boniface au pape Zacharie, XII, 52. — Sa traduction grecque des Dialogues de saint Grégoire le Grand, XI, 471, 472 Différentes éditions qu'on en a faites, 586.

ZACHARIE, qualifié évêque de Doares. La lettre qui lui est adressée n'est point de saint Jean Damascène, XI, 84, 85.

ZACHARIE, évêque d'Anagnie, l'un des légats envoyés à Constantinople par le pape Nicolas I au sujet de la déposition du patriarche saint Ignace, XII, 569, 570. Sa prévarication; le pape impute sa conduite, 870. Il est déposé et excommunié dans un concile tenu à Rome, 571; XIII, 696. — Il est réconcilié par le pape Adrien II, XII, 586, 587.

ZACHARIE, premier écuyer de l'empereur Justinien, envoyé à Rome pour enlever le pape Sergius, XII, 964.

ZACHARIE, évêque ordonné par le patriarche Méthodius, mais qui communiquait encore avec Photius. Contestation à son sujet au concile de Constantinople, XIII, 704.

741.

745.

752.

536.

614.

861.

863.

867.

869.

XII siècle.

ZACHARIE, évêque d'un siège inconnu. Son discours sur saint Georges, martyr, XIV, 402.

ZACHARIE DE BESANÇON, prémontré. (Voyez son article dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 484 et suiv.)

ZACHÉE. Homélie sur l'aveugle-né et sur Zachée, supposée sous le nom de saint Jean Chrysostôme, VII, 258. Opuscule supposé sous le nom de ce Père sur Zachée, 312. Discours sur l'aveugle et sur Zachée, supposé sous le nom de Jean de Jérusalem, 502. — Ce que dit saint Pierre Chrysologue sur Zachée, X, 16. — [Sermon de saint Augustin sur Zachée, XIV, 836.]

303.

ZACHÉE (Saint), diacre et martyr de Palestine, III, 4. Ses Actes publiés par Assémani, 351.

ZACHÉE, procureur de la congrégation de Tabenne, IV, 234.

[ZACHÉE. Consultations ou délibérations de Zachée, chrétien, attribuées à Évagre, VIII, 424, 425 et suiv.]

ZAMBRÈS, magicien, II, 642.

ZARA, ville de Dalmatie. L'archevêché de Zara et ses suffragants soumis au patriarche de Grade, XIV, 916.

ZARNOUAS, auteur de la nation des Maguséens, IV, 482.

[ZACCARIA, jésuite. Son écrit sur la Collection des canons par Laborant, XIV, 803.]

ZÉBÉDÉE, père de deux apôtres. Pourquoi les enfants de Zébédée sont appelés enfants du tonnerre, V, 312.

ZÉBÉNIUS, évêque d'Éleuthérople, découvre les reliques des prophètes Habacuc et Michée, VIII, 533.

ZÉBIN (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 60.

308.

ZÉBINAS (Saint), martyr de Palestine, III, 10.

ZÈLE, ville de Pont. Concile qui y fut tenu, IV, 595.

ZÈNE et SÉRÈNE. Lettre qui leur est adressée; elle est faussement attribuée à saint Justin, I, 434.

ZÉNOBIANNE, femme riche, bâtit un oratoire pour y mettre le corps de saint Marcien, X, 133.

ZÉNOBIE, reine d'Orient, protège Paul de Samosate; elle est vaincue par l'empereur Aurélien, II, 432.

IV
ou V siècle.

ZÉNOBIUS, diacre d'Édesse, disciple de saint Éphrem, VI, 5. — Écrits qui lui sont attribués, VIII, 2. Il eut pour disciple

Isaac, surnommé le Grand ou l'Ancien, 2.

ZÉNOBIUS, ami de saint Augustin qui lui adresse ses deux livres de l'Ordre, IX, 41, 42. Lettre de saint Augustin à un Zénobius qui paraît être le même, 66.

386.

ZÉNOBIUS, évêque de Zéphyre, refuse de se réunir avec Jean d'Antioche, VIII, 248, 604; abandonne son Église et est banni, 604.

434.

ZÉNOBIUS, disciple de saint Éphrem, et maître d'Isaac, surnommé le Grand ou l'Ancien, VIII, 2.

ZÉNOBIUS, scholastique d'Émèse. Lettre que lui écrit Éphrem, patriarche d'Antioche, en faveur du concile de Chalcedoine et de la lettre à Flavien, XI, 171, 172.

ZÉNODORE dont saint Nil loue l'amour pour la lecture des ouvrages de saint Jean Chrysostôme, VIII, 219.

362.

ZÉNON (Saint), confesse Jésus-Christ à Alexandrie sous Dèce, II, 402.

ZÉNON (Saint), martyr à Gaza en Palestine, III, 402.

ZÉNON (Saint), évêque de Majume près de Gaza, VIII, 525.

ZÉNON, évêque de Tyr. Saint Alexandre d'Alexandrie lui écrit contre Arius, III, 106. — Zénon souscrit une lettre des évêques d'Orient aux Occidentaux, IV, 446. — Il avait été mis en la place de Diodore; conciles d'Antioche et de Constantinople auxquels il assiste, V, 11.

IV siècle

ZÉNON (Saint), évêque de Vérone, auteur ecclésiastique, VI, 271 et suiv. Quel il était, 271. Sermons qui lui sont attribués, 271, 272. [Édition des sermons de saint Zénon par les frères Ballerini, 272 et suiv. Dissertation préliminaire des éditeurs; première dissertation, authenticité des sermons de saint Zénon; deuxième dissertation, justification de la doctrine contenue dans ses sermons, 271. Troisième dissertation, vie et naissance de saint Zénon; sentiment de Bonacchi sur l'époque où a vécu saint Zénon; sentiment du même sur le martyr de ce saint, 273. Sommaire des sermons de saint Zénon d'après l'édition des frères Ballerini; premier livre, 273 et 274. Deuxième livre. Les onze traités faussement attribués à saint Zénon, 274. Témoignages remarquables contenus dans les écrits de saint Zénon, 274 et 275. Jugement des sermons de saint Zénon; leurs éditions, 275.] — On croit que c'est lui qui approuve la sainte résolution de la vierge Indicie, V, 481. —

Église sous son nom à Vérone réparée par Rathérius, XII, 852.

ZÉNON, pilote qui porte une lettre du prêtre Vital à saint Jérôme, VII, 561.

ZÉNON à qui saint Isidore de Péluse écrit, VIII, 492.

ZÉNON (Saint), solitaire dont Théodoret a écrit la vie, X, 56.

ZÉNON, évêque de Séville. Lettre que lui écrit le pape saint Simplicie qui le fait son vicaire en Espagne, X, 401. Lettre de Félix III qui lui est adressée, 419, 420.

475. ZÉNON, empereur de Constantinople, abandonne l'empire à Basilisque, X, 402. Il est rétabli; révoque ce que Basilisque avait fait contre la religion; écrit au pape saint

477. Simplicie; réponse du pape, 405. Différentes lettres que lui écrit le pape pour l'engager

482. à chasser les hérétiques, 407. Prévenu par Acace contre Jean Talaia, élu évêque d'Alexandrie, il fait établir à sa place Pierre

Mongus et publie son Hénotique, 409, 410. Lettre que lui écrit le pape Félix III contre

484. Pierre Mongus, 411, 412. Plainte qui lui est adressée par le même pape, 413. Autre

lettre où le pape se plaint de la violence faite à ses légats et notifie la sentence por-

tée contre Acace, 415, 416. Lettre que Zénon écrit au pape au sujet de Fravita; ré-

489. ponde du pape, 417, 418. Il fait déposer Pierre le Foulon par un concile d'Orient,

491. 717. Sa mort; Anastase lui succède, 419, 485. Anastase fait confirmer l'Hénotique de Zénon, 722. — Témoignage de l'historien

Évagre sur l'Hénotique de Zénon, XI, 417, 418.

ZÉNONIDE, femme de l'empereur Basilisque, X, 405.

ZÉNOPHILE, consulaire de Numidie, informe juridiquement contre Silvain de Cirthe; il en envoie la procédure à l'empereur Constantin, V, 143.

ZÉPHINUS. Ses notes sur Tertullien, II, 84.

ZÉPHIRIN (Saint), pape. Décrétales supposées sous son nom, VI, 84, 85.

ZEUGMA, ville de la Syrie euphratésienne. Concile tenu en cette ville pour réunir les Orientaux opposés à saint Cyrille, VIII, 377, 602. — Lettre que Théodoret écrit aux principaux de cette ville, X, 75.

ZHÉNER (Joachim). Son édition des œuvres de saint Avit, évêque de Vienne, X, 569.

[ZIEGELBAUER. Son Histoire littéraire de l'Ordre de Saint-Benoit, XIV, 634.]

ZIÉGLER (Jacques). Ses commentaires

sur le traité de Victorin de la Divinité du Verbe, IV, 332.

ZIGABÈNE. Voyez *Euthymius Zigabène*.

[ZINGERLÉ (Pius), bénédictin, sa traduction allemande des lettres de saint Clément

sur la virginité, I, 344. — Sa traduction allemande des œuvres choisies de saint

Éphrem; sa traduction allemande des discours de saint Éphrem contre les hérétiques; son édition des Accords des Harpes

du Liban et des Couronnes des fêtes du jardin du Liban, VI, 73.]

ZINI (Pierre-François), chanoine de Vérone. Son édition latine de plusieurs opus-

cules de saint Éphrem d'Édesse, VI, 71. Sa version latine de l'Hexaéméron de saint Grégoire de Nysse; du discours du même sur

l'Amour des pauvres, 258. — Elle est de Zacagnius. Ses éditions de plusieurs opus-

cules de saint Nil, VIII, 229. — Sa traduction du commentaire de Théodoret sur le

Cantique des Cantiques, X, 141. — Sa traduction latine de plusieurs traités de Marc

l'ermite, XI, 643. — Sa traduction latine du commentaire de Michel Psellus sur le

Cantique des Cantiques, XIII, 336. — Sa traduction latine de la Panoplie d'Euthymius

Zigabène, XIV, 152.

ZIXILANE, archevêque de Tolède, auteur de la vie de saint Ildephonse, aussi archevêque de Tolède, XI, 773.

VII siècle.

ZOARA, moine syrien, joint à Sévère de Sozople, excite du trouble à Trébizonde; il est condamné par le pape Agapet, XI,

108; et par le patriarce Mennas, 854.

ZOCOME, chef d'une tribu des Sarrasins, converti par un solitaire d'Égypte, VIII, 531.

ZOÉ CARBOUNOPSINE, quatrième femme de l'empereur Léon. Difficultés qu'éprouve son mariage dans l'Église grecque, XII, 743, 775, 777.

902.

[ZOÉGA publie quelques fragments coptes sur le premier concile de Nicée, III, 441.]

[ZOHRAH, religieux arménien, publie avec Maï le livre premier de la Chronique d'Eusèbe, III, 312.]

ZOILE, disciple de saint Arsène, VIII, 400.

ZOILE, patriarce d'Alexandrie,

ZOIS, évêque encratite, est reçu dans l'Église comme évêque, IV, 460.

ZONARE (Jean), moine grec. Ce qu'on sait des circonstances de sa vie. Ses Annates, XIV, 156. Éditions qu'on en a faites, 156,

157. Commentaires sur les Canons des apô-

XI et XII siècles.

tres et des conciles; divers traités de Zonare; ses lettres, 157. Son hymne sur la sainte Vierge, 157, 158. Ses discours et autres opuscules. Son sentiment sur l'Eucharistie, 158. Ses Annales, le canon sur la très-sainte Mère de Dieu, l'exposition des canons de saint Jean Damascène, l'opuscule que deux cousins ne doivent pas épouser la même femme, sont reproduits aux tomes CXXXIV et CXXXV de la *Patrologie grecque*. Le tome CXXXVII de la même collection reproduit, avec les œuvres de Théodore Balsamon, les commentaires sur les Canons des conciles et les épîtres canoniques des Pères. Les fragments des lettres de Zonare se lisent au tome LXXVI, avec les œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie. Le Lexicon de Jean Zonare a paru pour la première fois à Leipzig, en 1808, en deux volumes in-4°, par les soins de J.-A.-H. Tittelmanne; il est suivi d'un troisième volume qui contient les Lexiques de Photius. M. Sturz a publié à Grimina, près de Leipzig, une suite de programmes où il indique et commente les gloses tirées du Nouveau Testament, qui se trouvent dans le Lexique de Zonare.]

ZOROBABEL, chef des Juifs au temps de leur rétablissement dans la Judée. Saint Jean Chrysostôme observe qu'il n'était point né dans cette contrée, VI, 216.

ZOSARIUS, tribun à qui saint Nil écrit, VIII, 216.

ZOSIMAS, moine dont Évagre d'Épiphanie rapporte un trait fort singulier, XI, 418.

417. ZOSIME [Saint], pape, VII, 528 et suiv. Il est élu pape, 528. Lettres de Zosime, 528 et suiv. Aux évêques des Gaules, 528, 529. Première lettre à Aurèle, évêque de Carthage, et aux évêques d'Afrique au sujet de la profession de foi de Célestius, 529, 530. Seconde lettre à Aurèle au sujet de la lettre et de la profession de foi de Pélage, 530 et suiv. Lettre des évêques d'Afrique au pape Zosime au sujet de Pélage et de Célestius; réponse du pape Zosime, 533, 534. Lettre de Zosime à tous les évêques des Gaules, de l'Espagne et de l'Afrique, 534, 535. Lettre

aux évêques de la province Viennoise et de la seconde Narbonnaise; à Hilaire, évêque de Narbonne, 535; à Patrocle, évêque d'Arles, 535, 536; à Hésychius, évêque de Salone; à Patrocle d'Arles, 536; lettre au clergé et au peuple de Marseille, 536, 537. Lettre de Zosime à ses prêtres et à ses diacres retirés à Ravenne, 537. Instructions qu'il donne à l'évêque Faustin et aux prêtres Philippe et Asellus, envoyés par lui en Afrique, 537, 538; aux évêques de la Byzacène, 538. Zosime condamne les Pélagiens; lettre qu'il écrivit pour ce sujet à tous les évêques, 538, 539. Tous les évêques souscrivent à la lettre de Zosime, 539, 540. Lettre de Zosime à saint Augustin, aux évêques d'Afrique; lettre des évêques d'Afrique à Zosime; affaire qu'il renvoie aux évêques des Gaules. Mort de Zosime, 540. — [Ce que dit le pape Zosime sur l'autorité du Saint-Siège, VIII, 533, 534. Notes contre les critiques modernes qui prétendent que Zosime blâma la conduite de son prédécesseur, 553, n. 4.] — Saint Augustin excuse la conduite de Zosime à l'égard de Célestius, IX, 453, 477. Julien le Pélagien écrit à Zosime, 484. Il l'accuse de prévarication, 635. Saint Augustin l'en justifie, 510. — Époque de sa mort, VIII, 569.

ZOSIME, évêque de Naples, intrus à la place de saint Maxime, est rejeté par Lucifer de Cagliari, IV, 246, V, 153.

ZOSIME, prêtre à qui saint Isidore de Péluze écrit, VIII, 480, 481, 488.

ZOTIQUE, évêque de Quintiane dans la Rhétie. Concile de Rome auquel il assiste, II, 625.

ZUENTIBOLD, fils de l'empereur Arnoul, déclaré roi de Lorraine, XII, 742.

[ZUENTOPOLMUS, roi des Slaves. Le pape Étienne lui écrit; analyse de cette lettre, XIV, 655.]

ZUG, canton de Suisse. Saint Colomban y prêche la foi et y fait beaucoup de conversions, XI, 616.

ZUNTFREDUS, évêque de Narbonne. Lettre que lui écrit Idalius, évêque de Barcelone, XI, 796.

SUPPLÉMENT

Contenant une Table complète des suppléments distribués dans les onze derniers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, citée dans la précédente Table ¹.

A

ABB — AGI

ABBON, moine de Saint-Germain-des-Prés : voyez son supplément dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. lv et lvj.

ACTES DE DIVERS MARTYRS : voyez-les dans la suite de cette Table sous le nom de ces saints.

ADALBERT, diacre : voyez ce qui est dit de lui dans l'*Hist. litt.*, t. VI, p. xxvj.

ADELPHE (Saint), abbé de Remiremont : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xxj et suiv.

ADELPHE (Saint), évêque de Metz : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xxxix et xl.

ADÉMAR, moine de Saint-Cibar : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. XI, p. xxvij.

ADÉRALDE (Saint), archidiacre de Troyes en Champagne : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. lxiv et lxv ; et t. XI, p. xxxij.

ADON (Saint), archevêque de Vienne : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xlvij et xlix ; et t. XI, p. xxj.

ADREVALD, moine de Fleury : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xlix.

ADSON, abbé de Montier-en-Der : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xlj.

AGILE ou AILE (Saint), abbé de Rebais : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xxij.

AGI — ALN

AGILE (Saint), vicomte de l'Orléanais : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xxij.

AIGULFE ou AYOU (Saint), abbé de Lérins : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xlix ; et de l'*Histoire de la translation de ses reliques*, p. lxv.

AILE (Saint), abbé de Rebais. Voyez *Saint Agile*.

ALMOIN (Saint), moine de Fleury : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. XI, p. xxvij.

ALAGUS, chanoine d'Autun : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. l et lj.

ALAIN ou ALANIS : voyez *Halain*.

ALARIC II, roi des Visigoths : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. VI, p. lij et suiv.

ALBRIC, évêque d'Utrecht : voyez ce qui est dit de lui dans l'*Hist. litt.*, t. V, p. xj et xij.

ALCUIN, abbé de Saint-Martin de Tours : voyez ses suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. V, p. xj, xij, xiv et xv ; t. VI, p. ix et suiv. ; t. VIII, p. x et suiv.

ALMANNE, moine de Hautvilliers : voyez son suppl. dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. lij et liij.

ALMIRE (Saint), abbé au Maine : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. V, p. 150 et 151 ; et t. X, p. xliij et suiv.

ALNÉE (Saint), solitaire du Maine : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'*Hist. litt.*, t. X, p. xlij.

¹ Rondet donne un premier supplément où sont relatées quelques additions et quelques fautes relatives à la table précédente ; ces additions et ces corrections ayant été faites à leur place dans la nouvelle édition, le premier supplément est devenu inutile. (*L'éditeur*.)

AMAND (Saint), évêque de Bordeaux : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xx et xxj.

AMBROISE (Saint), archevêque de Milan : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xix et xx ; t. V, p. j et ij ; et t. XII, p. vj et vij.

AMBROISE (le Bienheureux) Autpert, abbé de Saint-Vincent, près de Bénévent : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. viij et ix.

AMÉ (Saint), abbé de Remiremont : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxj et suiv. ; et t. XI, p. x.

AMÉ (Saint), archevêque de Sens : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. XI, p. xj et xij.

AMOLON, archevêque de Lyon : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xvj.

ANGILBERT (Saint), abbé de Centule : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xij.

ANNALES DE METZ : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxij.

ANNALES DE SAINT-BERTIN : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxj.

ANNALES DE SAINT-WAST : voyez ce

qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxij et xxij.

ANNALES DIVERSES ; voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. V, p. viij.

ANSEL ou ANSELME (Saint), moine : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. X, p. lvij.

ANSELME (Saint), archevêque de Cantorbéry : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxvij.

ARNON, surnommé Aquila, évêque de Saltzbourg : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. xij et suiv.

ASTRONOME (L'), historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xix et xx.

AUDRADE, chorévêque de Sens : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xv ; et t. XI, p. xx.

AUGUSTIN, Sanctien (Saints) et sainte Béate, vierge, martyrs : voyez *Saint Sanctien*.

AUSONE LE RHÉTEUR : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xix ; t. IV, p. xxxvij ; t. V, p. j ; t. VI, p. ij et iij.

AYOU ou AYOUL (Saint), abbé de Lérins : voyez *Saint Aigulfe*.

B

BATHILDE (Sainte), reine de France : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Histoire littéraire, t. X, p. xxiv.

BÉATE (Sainte), vierge : voy. *S. Sanctien*.

BÉCHADE (Grégoire), historien : voyez son supplément dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxxiv et suiv.

BÉNÉDICTION DE DIEU, écrit ainsi intitulé : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. V, p. xv et xvj.

BÉNÉDICTIONNAIRE ou Pontifical, à l'usage de Robert, archevêque de Rouen : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt. t. VIII, p. xiv.

BERNARD, moine de Cluny : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxv et lxxvj ; t. XI, p. xxix et xxx.

BERNELIN, disciple de Gerbert, archevêque de Reims : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XII, p. xx et suiv.

BERNIER, abbé d'Homblières : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lix.

BERTAIRE (Saint), abbé du Mont-Cassin : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lij et lij.

BERTIN (Saint), abbé de Sithiu : voyez ce qui est dit de ses vies dans l'Hist. litt., t. X, p. xxvj et suiv.

BÉTHAIRE ou BOHAIRE (Saint), évêque de Chartres : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. V, p. v et vj.

BIBIEN ou VIVIEN (Saint), évêque de Saintes : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lvij et lvij.

BOVON (Saint), abbé de Saint-Bertin : voy. son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxv.

BRUNON (Saint), archevêque de Cologne : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxiv et suiv.

C

CASSIEN (Jean), abbé de Saint-Victor de Marseille : voyez son supplément dans l'Hist. littéraire, t. X, p. x.

CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. xv et xvj; et t. XII, p. vij.

CHARLEMAGNE, empereur : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xv; et t. XI, p. xij et xij, et p. xxij bis.

CHILDEBERT I, roi de France : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XII, p. viij.

CHRODEBERT ou CHRODOBERT, évêque de Tours : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. III, p. ij.

CHRODÉGAND (Saint), évêque de Séz : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lxvij et xlvij.

CHRONIQUE DE FONTENELLE ou DE SAINT-VANDRILLE : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xij.

CHRONIQUE ANONYME d'un moine de Saint-Gal ou de Richenow : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxij.

CHRONIQUE DE NANTES : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxvij.

CHRONIQUE DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxix.

CHRONIQUE DE CAMBRAI ET D'ARRAS : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxx et xxxj.

CHRONIQUE D'ADHÉMAR : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XII, p. xxij et xxij.

CHRONIQUES ou Fragments de chroniques : voyez ce qui en est dit par suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. viij.

CLAUDIEN MAMERT : voyez *Mamert Claudien*.

CLÉMENT, auteur hibernois, différent de l'hérétique du même nom : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. xi.

CLOTAIRE I, roi de France : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XII, p. viij.

CLOUD (Saint), prêtre et solitaire : voyez ce qui est dit de sa légende dans l'Hist. litt., t. X, p. lxij.

COLOMBAN (Saint), abbé de Luxeuil : voyez son Apologie dans l'Hist. litt., t. XII, p. ix et suiv.

COLOMBAN, moine : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. xvij.

COLOMBAN, abbé, peut-être de Saint-Tron : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xij.

CONCILE VI D'ORLÉANS : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. IX, p. vij.

CONCILE III DE VALENCE : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. IX, p. vij.

CONCILE II DE PARIS : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. xvj et xvij.

CONSTANCE, prêtre de Lyon : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. xij et suiv.

CONSTANCE, moine de Luxeuil : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VII, p. lxxxij et lxxxij.

CORBINIEN (Saint), évêque de Frisingue : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxvij.

CORNEILLE (Saint), pape : voyez ce qui est dit de l'histoire de la translation de son corps, dans l'Hist. litt., t. XI, p. xvij et xix.

D

DAGOBERT I, roi de France : voyez ce qui est dit de lui et de ses gestes dans l'Hist. littéraire, t. XI, p. xj; t. XII, p. viij. Pour ses gestes, voyez plus loin *Gestes*.

DÉFENSEUR, moine de Ligugé : voyez

ses suppléments dans l'Hist. litt., t. V, p. vij, et t. XI, p. x.

DIDIER (Saint), évêque de Cahors : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. IX, p. vi, et t. XI, p. x.

DIXMES ET JEUNES. Homélie sur ce sujet : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. V, p. xiiij.

DREPANUS (Latinus-Pacatus) : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. j.

DUNGAL, reclus : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xiv.

DURAND, évêque de Clermont : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xvij.

E

EBBON (Saint), archevêque de Sens : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Histoire littéraire, t. X, p. liv.

EBBON, archevêque de Reims : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xiiij.

ÉGINHARD, abbé de Selgenstad : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xvj ; et t. XI, p. xiv et suiv.

ERMENTAIRE, abbé de Hermoutier : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xviiij.

ERMOLDUS NIGELLUS, historien et poète : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xiv

ERNÉ ou ÉRINÉE (Saint), solitaire au Maine : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. V, p. v.

ÉTIENNE (Saint), diacre, premier martyr : voyez ce qui est dit de ses Actes envers dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxviiij.

EUCHER (Saint), évêque de Lyon : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxj ; t. IV, p. xliij ; t. V, p. ij ; t. X, p. xj.

EUGÈNE III, pape : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. XII, p. iiij et iv.

EUTHYMENES, géographe : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xj.

EUTROPE, historien : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xviiij et xix ; t. IV, p. xxxviiij.

EUVERTE (Saint), évêque d'Orléans : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxvj.

F

FAUSTE (Sainte), vierge et martyre : voyez ce qui est dit de l'histoire de la translation de ses reliques, dans l'Histoire littéraire, t. IX, p. viij.

FAUSTE, évêque de Riès : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxij et xxiiij.

FÉLIX (Saint) et RÉGULE (Sainte), martyrs : voyez ce qui est dit de leurs Actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxix.

FÉLIX, évêque français : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. iv et v.

FILIBERT (Saint), abbé de Jumièges : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. V, p. vij.

FLORENTIN et HILAIRE (Saints), martyrs : voyez une correction qui les regarde dans l'Hist. litt., t. VI, p. xvij.

FLORUS (Lucius-Annæus-Julius), historien et poète : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xv ; et t. X, p. ix.

FLORUS, diacre de l'église de Lyon : voyez

son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xx.

FOLCARD, moine de Saint-Bertin et abbé de Torney : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxj et suiv.

FORMULES DE MARCULFE : voyez leur supp. dans l'Hist. litt., t. XI, p. ix.

FORMULES ANGEVINES : voyez leur suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. ix.

FORTUNAT (Saint), évêque de Poitiers : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. III, p. i ; et t. V, p. iv.

FRANÇAIS, leurs gestes. Voyez *Gestes*.

FRÉDÉGAIRE, historien : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. iv ; t. XI, p. x.

FRODOARD, chanoine de l'église de Reims : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxiv et xxv.

FROTAIRE, évêque de Toul : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xx.

FULBERT (Saint), évêque de Chartres : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxv et suiv.

G

GARNIER, abbé, ambassadeur du roi Pepin le Bref : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. viij.

GAUTIER, habile antiquaire : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. IX, p. 164 et non 217 ; et t. XI, p. xxxj.

GEOFFROY DU LOROUX, archevêque de Bordeaux : voyez une correction pour son article dans l'Hist. litt., t. XII, p. v.

GERMAIN (Saint), évêque d'Auxerre : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. IV, p. xxxvij et suiv.

GERMANICUS, César : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xij et xijj.

GESTES DES FRANÇAIS (Les) : voyez ce qui est dit de cet ouvrage dans l'Hist. litt., t. V, p. vij.

GESTES DU ROI DAGOBERT (Les) : voyez ce qui est dit de cet ouvrage dans l'Hist. litt., t. V, p. vij et viij.

GESTES DES NORMANDS EN FRANCE

(Les) : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxij.

GILLES (Saint), abbé : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lx et lxj.

GORGON (Saint), martyr : voyez ce qui est dit de l'Histoire de la translation de ses reliques dans l'Hist. litt., t. X, p. lvij.

GERBERT, évêque de Laon : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxij et xxiv.

GRÉGOIRE (Saint), évêque de Tours : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. iij ; t. VI, p. vij ; t. X, p. xvij.

GRÉGOIRE (Saint), abbé d'Utrecht : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxix.

GRÉGOIRE BÉCHADE, historien. Voyez *Béchade*.

GUIGNES (Baudouin de), comte : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. X, p. lxx et lxj.

H

HAIMON, évêque d'Halberstat : voyez son supplément dans l'Histoire littéraire, t. V, p. xvj.

HALAIN, ou ALAIN, ou ALANIS, abbé de Farfe : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. x et xj.

HEIRIC, moine de Saint-Germain d'Auxerre : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xx et xxj ; et t. X, p. l.

HELFRIDE, moine d'Hirsange : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. xx.

HERBERNE ou HERBERT, archevêque de Tours : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxij et xxijj.

HETTON, évêque de Basle : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xvj.

HILAIRE et FLORENTIN (Saints), martyrs. Voyez *Florentin* (Saint).

HILAIRE (Saint), évêque de Poitiers : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xvij et xvijj ; t. VI, p. ij ; t. XI, p. iv.

HILAIRE (Saint), évêque d'Arles : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. x et xj.

HILAIRE (Saint), évêque de Mende : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. X, p. xix.

HINCMAR, archevêque de Reims : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xv ; et t. XI, p. xxj.

HIPPOLYTE (Saint), évêque et martyr : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. iij.

HUCBAD, moine de Saint-Amand : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxij ; et t. XI, p. xxij.

HUGUES LE GRAND, duc de France : voyez ce qui est écrit de sa vie dans l'Hist. litt., t. XII, p. xx.

HUGUES DE SAINTE-MARIE, moine de Fleury : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxxij et xxxijj.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen : voyez une correction pour son article dans l'Hist. litt., t. XII, p. v et vj.

HUNÉGONDE (Sainte), abbesse de Homblières : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lix.

I

ISARN (Saint), abbé de Saint-Victor de Marseille : voyez ce qui est dit de sa vie dans

l'Histoire littéraire de la France, t. XII, p. xxij.

J

JEAN-BAPTISTE (Saint) : voyez ce qui est dit de la translation de son chet dans l'Histoire littéraire, t. VI, p. xxj.

JEAN CASSIEN, abbé de Saint-Victor de Marseille : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxj.

JEAN SCOT ou ÉRIGÈNE, sophiste : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xix, et t. VI, p. xvij et xviii.

JEAN DE GARLANDE, poète et grammairien : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xvj et xvij ; et t. IX, p. viij.

JEAN LE SCHOLASTIQUE, évêque d'Auxerre : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. XII, p. xxij.

JONAS, abbé d'Elnone : voyez son apologie dans l'Hist. litt., t. XII, p. ix et suiv.

JOSEPH, fils de Gorion, historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. ix.

JOSEPH ou JOSEPPE, disciple d'Alcuin : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. xij.

JOSEPH, chancelier d'Aquitaine : voyez une correction qui regarde son article dans l'Hist. litt., t. VI, p. xv.

JULIEN (Saint), martyr à Brioude : voyez ce qui est dit de ses actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xij.

JULIEN POMÈRE, abbé : voyez *Pomère*.

JUSTE (Saint), évêque de Lyon : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xij et suiv.

K

KÉRON, moine de Saint-Gal : voyez son

suppl. dans l'Histoire littéraire, t. V, p. ix.

L

LACTANCE, orateur : voyez ses suppléments dans l'Histoire littéraire, t. II, p. xvj ; t. IV, p. xxxviii ; t. VI, p. j et ij ; t. IX, p. vj ; t. XI, p. iij.

LANFROI, abbé de Mozac : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. VI, p. vij et viij.

LAVEMENT DES PIEDS : sermon sur ce sujet : voyez ce qui en est dit dans l'Hist. litt., t. V, p. xij.

LÉGENDES de quelques saints : voyez-les sous le nom de ces saints.

LÉGER (Saint), évêque d'Autun : voyez ce qui est dit d'une de ses Vies dans l'Hist. litt., t. V, p. vij.

LÉON (Saint), évêque de Sens : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. vj.

LÉON IX (Saint), pape : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xv et xvj.

LÉON, moine d'Hanaw : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. X, p. lxvij et lxviii.

LEDBERT, abbé de Saint-Ruf : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxiiij et suiv.

LEU (Saint), archevêque de Sens : voyez *saint Loup*.

LEUFROI (Saint), abbé de Madrie : voyez ce qui est dit d'une de ses Vies dans l'Hist. litt., t. V, p. xvij.

LIZIER (Saint), évêque de Conserans : voyez ce qui est dit de sa Vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lvj.

LOI SALIQUE : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. IV, p. xlv; t. V, p. ij et iij; t. XI, p. viij.

LOI DES BOURGUIGNONS : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. viij.

LOIS DES RIPUAIRES : voyez leur suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. ix.

LOTHAIRE, diacre : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xvij et xviii.

LOUIS LE DÉBONNAIRE, empereur : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xvj et suiv.

LOUIS LE GROS, roi de France : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XII, p. xxiv.

LOUP ou LEU (Saint), archev. de Sens : voyez ce qui est dit de sa Vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxvij et xxxviii; t. XI, p. xj.

LOUP, abbé de Ferrières : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xviii; t. XI, p. xxj.

LOUP (Saint), évêque de Châlons-sur-Saône : voyez une correction qui le concerne dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxj.

LOUVAIN, ville de Flandres : poème sur l'origine et la succession des premiers comtes de Louvain : voyez dans l'Hist. litt., t. VII, p. lxxxiv.

M

MADELBERTE (Sainte), vierge : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. liij et liv.

MAGINHARD, moine de Fulde : voyez une correction qui concerne son art. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xvij.

MAGNE (Saint), abbé de Fuessen : voyez ce qui est dit de sa Vie dans l'Hist. litt., t. III, p. 635; t. V, p. 326; t. X, p. xxiv, xlv et xlvi.

MAMERT (Claudien), prêtre de Vérone : voyez ses suppléments dans l'Hist. litt., t. IX, p. vj, et t. X, p. xij.

MAMERTIN I (Claude), abbé à Auxerre : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xv et xvj; t. V, p. j.

MARCEL (Saint), martyr (et non évêque) de Châlons-sur-Saône : voyez ce qui est dit

de ses actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xviii et xix.

MARCUS APER, orateur : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xiv et xv.

MARTIAL (Saint), évêque de Limoges : voyez ce qui est dit de ses actes dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxvj.

MAURICE (Saint) et ses compagnons, martyrs : voyez ce qui est dit de leurs actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xx et xxj.

MÉDÉRIC ou MERRI (Saint), abbé à Autun : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. liij.

MÉMOIRE ou MÉMY (Saint), diacre et martyr : voyez ce qui est dit de ses actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xxv et xxvj.

MILON, moine de Saint-Amand : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xvij.

N

NITARD, historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xx.

NORMANDS : leurs gestes en France : voyez *Gestes*.

O

ODGER, diacre : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lix et lx.

ODON (Saint), abbé de Cluny : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxiv.

ODON ARIBERT, historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxx.

OGER ou OGIER LE DANOIS, guerrier :

voyez ce qui est dit des romans qui le concernent, dans l'Hist. litt., t. X, p. lix et lx, et t. XII, p. xxij.

OMER (Saint), évêque de Térouanne : voyez ce qui est dit de ses Vies dans l'Hist. litt., t. X, p. xxvij et suiv.

ORATEUR anonyme du iv^e siècle : voyez

son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xij.

OSMANNE (Sainte), vierge : voyez ce qui est dit de sa légende dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxvj et lxxvij.

OUEN (Saint), évêque de Ronen : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. vj et vij ; et de ses Vies, p. viij et ix.

P

PALLADIUS RUTILIUS, philosophe : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. IV, p. xlvj ; et t. IX, p. vj.

PANÉGYRIQUES ANCIENS, ou harangues faites aux empereurs : voyez ce qui en est dit par suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. j.

PASCHASE RADBERT (Saint), abbé de Corbie : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xvij, et t. VIII, p. xiv et xv.

PAULIN (Saint), évêque de Nole : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. x, et t. XI, p. v et suiv.

PAULIN (Saint), patriarche d'Aquilée : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xij, et t. X, p. xxxvij.

PÉTRONE, poète : voyez ses suppl. dans

l'Hist. litt., t. II, p. xij et xiv ; t. IV, p. xxxvij ; t. XI, p. ij et iij ; t. XII, p. vj.

POMÈRE, abbé à Arles : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxiv.

PROSPER D'AQUITAINE (Saint) : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxij ; t. IV, p. xlvj ; t. VI, p. iij ; t. X, p. xj et xij ; t. XI, p. vj.

PRUDENCE (Saint), évêque de Troyes : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. IX, p. vij, et t. XII, p. xix et xx.

PUSINE (Sainte), vierge : voyez ce qui la concerne dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxj.

PYTHIAS, philosophe : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. x et xj, et t. XI, p. ij.

R

RABAN MAUR, archevêque de Mayence. Voyez *Rhaban*.

RAGNOBERT ou RÉNOBERT (Saint), évêque de Bayeux : voyez son supplément dans l'Histoire littéraire, t. VI, p. xiv.

RAOUL ou RODULPHE GLABER, moine de Cluny. Voyez *Rodulphe*.

RAOUL ARDENT, orateur : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxxj et xxxij.

RATRAMNE, moine de Corbie : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xix ; et t. VI, p. xvij.

RÉGULE (Sainte) et FÉLIX (Saint), martyrs. Voyez *Félix* (Saint).

REINE (Sainte), vierge et martyr : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xlvi et xlviij.

RÉMACLE (Saint), évêque de Maëstricht : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xlij et xliij.

REMI (Saint), archevêque de Lyon : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. IX, p. vij.

REMI, moine de Saint-Germain d'Auxerre : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxj et xxij ; et t. X, p. liv et lv.

RÉNOBERT ou RAGNOBERT, évêque de Bayeux. Voyez *Ragnobert* (Saint).

RHABAN ou RABAN MAUR, archevêque de Mayence : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xv et suiv.

RICHARDE POITIERS, moine de Cluny : voyez une correction pour son article, dans l'Hist. litt., t. XII, p. 700.

RICHER, moine de Reims : voyez une correction qui le concerne, dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxj.

RICHER, abbé de Saint-Martin de Metz : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. XII, p. ij et iij.

RIGOMER (Saint), prêtre et solitaire au Maine : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. V, p. vj.

RODULFE ou RAOUL GLABER, moine de Cluny : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VII, p. lxxxij ; et t. XI, p. xxvij et suiv.

ROMAIN (Saint), évêque de Rouen : voyez ce qui est dit de ses vies dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xij et suiv.

ROMARIC (Saint), abbé de Remiremont : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxj et suiv.

RORICON, historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. X, p. lxiij et lxiv.

RUTILIUS, préfet de Rome : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. iv.

S

SALABERGE, abbesse à Laon : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. XII, p. xviii.

SALONE (Saint), évêque de Genève : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. ij.

SALVIEN, prêtre de Marseille : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxij ; t. IV, p. xlv et xlv ; t. X, p. vj et vij.

SANCTIEN, AUGUSTIN (Saints) et BÉATE (Sainte), vierge, martyrs : voyez ce qui est dit de leurs Actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xl et xlj.

SAUVE (Saint), évêque d'Amiens : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxv.

SCOTT (Jean), dit ÉRIGÈNE, sophiste. Voyez *Jean Scott*.

SEINE (Saint), abbé en Bourgogne : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. XII, p. vij et viij.

SÉVÈRE SULPICE (Saint), prêtre d'Aquitaine. Voyez *Sulpice Sévère* (Saint).

SÉVÈRE (Saint), abbé d'Agde : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxxiv.

SIGEBERT, moine de Gemblou : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxxij ; et t. XII, p. xxij et xxiv.

SILVESTRE II, pape : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xxvj et xxvij.

SIXTE et SINICE (Saints), premiers évêques de Reims : voyez ce qui est dit de leurs Actes dans l'Hist. litt., t. X, p. xxiv et xxv.

SMARAGDE, abbé de Saint-Michel en Lorraine : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xij.

SUGER, abbé de Saint-Denis : voyez une correction pour son article dans l'Hist. litt., t. XII, p. ij et suiv.

SULPICE SÉVÈRE ou SÉVÈRE SULPICE (Saint), prêtre d'Aquitaine : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xx ; t. IV, p. xxxvij ; t. XI, p. v.

T

THAUN (Philippe de), poète : voyez ce qui est dit de lui dans l'Histoire littéraire, t. X, p. lxxj et suiv.

THÉGAN, historien : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xix.

THÉODARD (Saint), évêque de Maëstricht : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. lxxij.

THÉODULFE, évêque d'Orléans : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xij.

TICHONIUS, donatiste : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. XII, p. vj et vij.

TROGUE POMPÉE, historien : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xj et xij ; et t. IV, p. xxxvij.

U

UFFINGUE ou USTINGUE, moine : voyez son suppl. dans l'Histoire litt., t. X, p. lij.

URSIN, auteur d'une Vie de saint Léger d'Autun : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. V, p. vij.

USUARD, moine de Saint-Germain-des-Prés : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. VI, p. xvij et suiv. ; et t. IX, p. vij et viij.

V

VÉRAN (Saint), évêque de Vence : voyez son supplément dans l'Histoire littéraire, t. V, p. ij.

VIANCE ou VINCENTIEN (Saint), confesseur : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxvj.

VICTRICE (Saint), évêque de Rouen : voyez ce qui est dit de lui dans l'Hist. litt., t. IV, p. xxxix et suiv.

VIÉS de quelques saints ou saintes : voyez-les sous les noms de chacun.

VINCENT (Saint), moine de Lérins : voyez ses suppl. dans l'Hist. litt., t. II, p. xxj et xxij ; t. IV, p. xliv ; t. IX, p. vj ; t. XI, p. vij.

VINCENTIEN ou VIANCE (Saint), confesseur. Voyez *Viance* (Saint).

VIPPON, panégyriste de l'empire : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. VIII, p. xv.

VITAL, abbé de Savigni : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. XI, p. xxxij et xxxiv.

VIVIEN ou BIBIEN (Saint), évêque de Saintes. Voyez *Bibien* (Saint).

W

WÉRENFROIDE (Saint), compagnon de saint Willibrode : voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Histoire littéraire, t. X, p. lvj et lvij.

WINNOC (Saint), abbé de Wormhout :

voyez ce qui est dit de sa vie dans l'Hist. litt., t. X, p. xxvj et suiv.

WULFIN BOECE, professeur de belles-lettres : voyez son suppl. dans l'Hist. litt., t. V, p. xvj.

Y

YRIER [ou YRIEIX] (Saint), abbé en Limousin : voyez ce qui est dit de sa

vie dans l'Histoire littéraire, t. X, p. xx.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.







